LA REVUE DE PARIS

LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS



TREIZIÈME ANNÉE

TOME SIXIÈME

Novembre-Décembre 1906

83184
11/9/07

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1906



AP
20
R47
1906
nov.-déc.

LA SIMPLIFICATION

DE L'ORTHOGRAPHE[1]

> Il est vraiment stupéfiant que, dans un temps qui se dit et se croit démocratique, on continue à maintenir ce vieux donjon entouré de fossés, de chausse-trapes et de herses, où la plupart ne peuvent pénétrer qu'à grand'peine et tout meurtris, et qui n'a d'autre motif d'exister que d'abriter la plus injustifiable des aristocraties, celle qui repose sur une initiation à des mystères sans autre valeur que le respect superstitieux dont on les entoure. Voilà quelque temps qu'on la bat en brèche, cette bastille des Joseph Prud'homme de toutes sortes, et plus d'un vigoureux assaut lui a déjà été donné. Elle va bientôt devenir tellement branlante, que ses défenseurs eux-mêmes l'abandonneront.
>
> GASTON PARIS, *Revue de philol. fr.*, VIII, 150.

Depuis que, sur le vœu du Conseil supérieur de l'Instruction publique, la réforme de l'orthographe a été mise à l'étude, bien des opinions diverses ont été émises par les gens

1. Nos lecteurs n'ont pas oublié l'article de M. Marcel Boulenger sur *la Réforme de l'Orthographe*. La *Revue* se fait un devoir et un plaisir de publier le rapport présenté au nom de la Commission chargée de préparer un arrêté relatif à la simplification de l'orthographe. Cette Commission se composait de M. Croiset, doyen de la Faculté des lettres, *président*; de MM. Rabier, directeur de l'Enseignement secondaire; Gasquet, directeur de l'Enseignement primaire; P. Meyer, membre de l'Institut, directeur de l'École des chartes; Faguet, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres; Hémon, inspecteur général; Ferdinand Brunot, professeur à la Faculté des lettres, *rapporteur*; Clairin, professeur au lycée Louis-le-Grand, *secrétaire*.

qui connaissent la question, et surtout par ceux qui ne la connaissent pas. Les uns ont demandé une réforme large et profonde, les autres la voudraient prudente et réservée, un certain nombre désireraient qu'elle simplifiât tout sans changer rien.

Certains ne reconnaissent de compétence en ces matières qu'à l'Académie; d'autres n'espèrent rien de bon d'une mesure administrative, d'où qu'elle vienne, et attendent tout des changements spontanés de l'usage; il en est qui demandent qu'on conserve l'orthographe, mais qu'on cesse ou à peu près de l'enseigner; il ne s'est trouvé pour ainsi dire aucun polémiste pour soutenir que notre orthographe est bonne, qu'elle doit demeurer, et qu'il faut continuer à imposer aux enfants l'étude de toutes ces chinoiseries, au milieu desquelles personne, en dehors des professionnels de l'imprimerie, ni professeur, ni écrivain, fût-il de l'Académie, n'est sûr de se retrouver.

I

L'ORTHOGRAPHE ET L'ENSEIGNEMENT

A quelques exceptions près, tous ceux qui s'intéressent à l'école primaire, à cette école pour laquelle la République a soutenu tant de luttes et où elle espère trouver sa force, s'accordent à répéter : « L'orthographe est le fléau de l'école. » Or, comme l'école, devenue obligatoire, prend et forme tous les enfants de notre démocratie, cela revient à dire : « L'orthographe est un fléau public. » Ainsi que le disait un Anglais de l'orthographe anglaise, qui est dans le goût de la nôtre, « c'est un malheur national », *a national misfortune.*

Combien il en coûte d'efforts à un enfant pour apprendre à écrire, un seul exemple le fera voir. Soit la sifflante *s*. Pour qu'elle fût normalement rendue, il faudrait : 1° que tout son *s*, dans n'importe quel mot, à n'importe quelle place, fût écrit par le signe *s*; 2° que le signe *s* dans n'importe quel mot, à n'importe quelle place, se lût *s*.

Or, 1° le son *s* est bien écrit par : *s* dans *sûr*.
Mais il est écrit par :

ss dans *assurer*.	*ç* dans *façon*.
sc — *scie*.	*ti* — *nation*.
c — *face*.	*x* — *soixante*.
ce — *douceâtre*.	

2° La lettre *s*, loin de représenter partout le son *s*, se lit *z* dans *aisé*, *rose*, *obus*, et très souvent elle ne se lit pas du tout : elle est muette, ainsi dans *repos*, *fracas*, *mets*, *science*, etc.

Si bien que d'abord on ne sait quel signe choisir quand on entend le son *s*. Sur quoi se guider pour écrire *scie*, sur les mots qui présentent cette même syllabe, sur *vessie*, sur *pharmacie*, ou sur *aristocratie*?

Quand on n'entend rien, l'embarras est plus grand encore. A la rigueur, d'après *reposer*, on peut apprendre qu'il y a une *s* à *repos*, mais d'après quoi peut-on deviner celle de *coloris* qui forme *colorier*, celle de *jus*, qui forme *juteux*?

S'agit-il d'écrire ce même son *s*, précédé de la palatale *k*, l'embarras n'est pas moindre. On comprendrait qu'il n'y eût pas de lettre double, et qu'on écrivît *cs*, comme on le fait dans *tocsin*; mais cette lettre double existe, c'est *x*.

L'orthographe n'a pu se décider ni pour l'un ni pour l'autre des deux systèmes, et on écrit :

x dans *luxe*, *proximité*.	*cc* dans *accéder*, *succès*.
cs — *tocsin*.	*ct* — *factieux*, *action*.
chs — *fuchsia*.	*xc* — *excellent*.

Et il en est ainsi partout. Je n'ai point fait d'addition du nombre des valeurs de chaque lettre, mais d'autres ont calculé que nous disposions de 274 signes et combinaisons de signes pour 45 sons.

Il ne faut pas croire que les difficultés de la lecture, pour être moins grandes, n'existent pas... *En* se lit d'une façon dans *solennel*, et d'une autre dans *ennui*, d'une troisième dans *ennemi*, d'une quatrième dans *fenaison*, d'une cinquième dans *vient*, et, dans ils *m'ennuient*, la même syllabe n'a aucune valeur.

Qu'en résulte-t-il? C'est que les uns ou les autres de ces

mots sont écorchés. On oublie trop ce fait que, pour une portion considérable de la nation, le français n'est pas encore la langue maternelle, mais une langue acquisitive, que les enfants apprennent à l'école par les exercices oraux sans doute, mais aussi par la lecture. On oublie également que, pour tous ceux qui ne sont pas allés au delà de l'école primaire, une foule de mots restent inconnus. Quand ces enfants, devenus adultes, lisent les journaux, ces mots non entendus sont pour eux comme des mots étrangers, qu'ils lisent de la façon la plus baroque, parce qu'ils les lisent comme ils sont écrits.

De ces barbarismes les gens lettrés rient volontiers, sans se douter qu'ils en font eux-mêmes, et en quantité. La langue officielle en contient déjà, qu'on a depuis longtemps signalés, et le nombre en augmente de jour en jour. Jusqu'ici du moins tout le monde s'accordait à déplorer que l'orthographe, parfois « maîtresse d'erreur et de fausseté », au lieu de fixer et de maintenir aux mots leur vraie forme — c'est là le rôle que ses partisans lui attribuent — en vienne à les défigurer. Convient-il maintenant de s'en réjouir? Doit-on croire que l'Académie, reniant toute sa tradition, accepte vraiment qu'on lise *gageure* par *eu*, demande qu'on prononce *allée* avec deux *ll*, ainsi de suite? Il paraît impossible que, de sang-froid, elle se fasse, par amour de la lettre parasite, la destructrice d'une langue qui lui doit beaucoup.

Une orthographe rationnelle, juste, sûre, devrait servir de règle à l'enseignement d'une prononciation correcte, d'une orthoépie, si nécessaire dans la plupart des provinces. En attendant, on peut souhaiter au moins qu'elle ne lui nuise pas. Or l'orthographe actuelle, dès l'école, fait enseigner une prononciation fausse. Pour faciliter la dictée à ses élèves, le maître prononce les lettres écrites. Il dicte *com-mode*, *dompt-teur*, *respekt*. Et ainsi rentrent dans la langue violentée des articulations que l'instinct des générations successives, conduit par d'admirables lois naturelles, avait réduites. On défait systématiquement ce que le génie de la race avait créé.

Pour juger, sans être pédagogue, du fardeau qu'impose aux maîtres primaires l'enseignement de cette orthographe qui fait tant de tort à la langue, une comparaison suffit.

En combien de temps apprend-on les chiffres et la numération? En combien de temps apprend-on les lettres et l'écriture? Celle-ci devrait coûter à peu près deux fois autant de temps et d'efforts que l'autre. Elle en coûte au moins mille fois autant. Ce rapprochement juge déjà la valeur du système.

Comment on enseigne ce qui ne peut point s'enseigner par méthode et par raison, on ne le sait que trop. Le maître fait lire, lire pour apprendre la forme au lieu de lire pour comprendre le fond, ou, ce qui est pis encore, il fait écrire, copier, corriger, recopier. Heureux les élèves qui ont la mémoire visuelle, seule ressource du pédagogue! Les autres, qui en sont privés, ne sauront jamais écrire; aucun empirisme, aucune mécanique ne peut suppléer à ce don et les sauver. Il faut la grâce.

Le mal donc est grand, et ceux-là seuls peuvent le nier qui, ayant passé de longues années au collège, ensuite d'autres années dans des Écoles ou des Facultés, n'ont gardé de leur apprentissage orthographique qu'un souvenir lointain et, pour ainsi dire, épars. S'étant formés par une pratique constante, incessante de l'écriture et de la lecture, avec laquelle ils ne rompent jamais, ils ne comprennent point comment se pose le problème pour ceux qui passent en tout quatre ou cinq ans à l'école, et qui y ont tant de choses — plus utiles — à apprendre. Mais là, dans l'humble classe où maîtres et élèves souffrent du même mal, l'opinion est unanime.

L'enseignement de la langue, qui devrait amener les enfants à parler juste et bien, à comprendre exactement les mots et à s'en servir à leur tour avec exactitude, sans accent ridicule, est sacrifié à l'enseignement de l'écriture; les sciences, l'agriculture, l'hygiène, l'histoire, la morale passent aux yeux des commissions d'examen et du public pour inférieures à cette prétendue science orthographique qui doit conduire à « savoir son français ». En vain essaie-t-on de rogner la part de l'orthographe et veut-on la cantonner. Tout devoir écrit, d'histoire, de sciences, de composition française, ramène des observations d'orthographe. On lui donne des heures, elle les prend toutes à moitié. La mauvaise plante parasite renaît sous le ciseau.

Mais cette discipline a un vice plus grave. Comme le plus souvent on n'y peut presque rien fonder sur la raison, que les illogismes, les contradictions y abondent, elle déconcerte les facultés logiques si remarquables de l'enfant, l'habitue à accepter l'absurde, et à croire aveuglément ce qu'il ne comprend pas.

Quelles réflexions peut se faire un jeune Annamite auquel on enseigne dans nos colonies que l'écriture est l'art de « retracer la parole par des signes convenus » (Académie), et auquel on apprend que pour écrire *oiseau*, on emploie un *o*, un *i*, un *s*, un *e*, un *a* et un *u*, alors que pas un de ces sons ne se fait entendre dans le mot *oiseau*?

Pour habitué qu'il soit aux caprices, le petit Français n'en est pas moins mené d'étonnements en stupéfactions, à mesure qu'il va d'exceptions en exceptions, de bizarreries en excentricités. Ce qu'il a appris pour *ânonner*, il faut qu'il l'oublie pour *erroné*, ce qu'on lui affirme pour *ville* et *village*, il faut qu'on le lui démente pour *vilain*.

Grammaire, *grimoire!* Les deux mots reprennent leur synonymie primitive. S'il arrive qu'on puisse lui donner des raisons, par leur nature même, elles échappent à l'enfant.

Un maître habile arrivera peut-être à lui faire comprendre le *t* et le *au* de *saut*, mais qui peut lui expliquer l'*e* de *seau*? Et en admettant qu'on y parvienne, quelle raison trouvera-t-on pour le *c* de *sceau*, où il n'y en a point[1]? Dérivation, étymologie sont déjà presque des énigmes. Ici nous sommes en plein mystère, dans le mystère orthographique, qui est parce qu'il est. Là aussi il y a un dogme que l'enfant doit recevoir sans discussion. Et c'est par là que l'enseignement orthographique doit être surtout condamné! Il est abêtissant, déformateur, contre-éducatif.

1. L'habitude de mettre ce *c* n'est devenue régulière que récemment. On trouve encore dans les *Registres de l'Académie*, I, 139 : « Il a esté encore resolu que les *seaux* y seroient aussy rapportez pour y demeurer, sans que celuy qui sera Chancelier puisse les emporter chez luy, mais sera obligé de *seller* dans le lieu où s'assemble l'Académie. » Signé : Mézeray. Gageons, quoi qu'on puisse dire, qu'aucun des confrères ne pensa qu'on allait désormais faire entrer des chevaux de selle dans le local de la Compagnie!

II

L'ORTHOGRAPHE ET L'ÉTAT

Est-il possible, comme de bons esprits le préconisent, de remédier à cette situation en diminuant l'importance de l'orthographe aux examens, ou même en décrétant la liberté? Assurément non. Tous les arrêtés pris en ce sens ne modifieront point livres et journaux, qui continueront à paraître sous la forme actuelle. Il subsistera dans l'impression une orthographe dite *correcte*. Admettons que tous les examinateurs, se désintéressant par ordre de toutes les fautes d'orthographe, quelles qu'elles soient, n'en tiennent plus compte aux examens, l'école sera-t-elle pour cela délivrée? Ne sent-on pas que, puisqu'une orthographe correcte continuera d'exister, les administrations publiques ou privées, l'industrie, le commerce, les familles même, et les plus humbles exigeront la connaissance de cette orthographe? L'école primaire, sous peine de se vider et d'offrir sa clientèle presque entière aux écoles libres — elle sait ce qui lui en coûte, dans certains quartiers de Paris, de négliger la calligraphie! — devra l'enseigner. Et alors qu'y aura-t-il de changé? On peut, il est vrai, prendre une demi-mesure, et marquer une limite entre des choses reconnues nécessaires qui seront enseignées, et d'autres jugées superflues qui ne le seront pas. Mais ceci équivaut à faire une réforme, sans le dire ouvertement. Évidemment l'État a ce droit. Il peut se présenter comme un consommateur, et prendre, de la marchandise qu'on lui offre, ce qui lui plaît, ce qui convient à ses programmes et à ses besoins. Sans doute. Mais, en fait, la dose de tolérance dans les examens se trouvera mesurée par les exigences de personnes sur lesquelles les commissions n'auront aucun contrôle. Voici une faute bien vénielle : *auxilliaire* comme *milliaire*. Je l'ai rencontrée dans des copies d'enseignement supérieur. Je pourrais citer tel grand magasin qui ne la tolère pas chez ses employés. Or, si on enseigne cela, en réalité on enseigne tout; si on ne l'enseigne pas, on compromet l'avenir de l'enfant qu'on instruit.

En outre, et ceci a une importance sociale considérable, en refaisant de l'orthographe la propriété de quelques-uns, on crée une distinction entre les Français, une distinction artificielle et vaine, sans doute, mais est-elle plus vaine que celle qui repose sur une façon de saluer, ou sur la coupe d'un vêtement? On fait deux classes, l'une qui possédera certains secrets de l'art d'écrire, l'autre qui ne les possédera pas : on crée, au vrai sens du mot, *un mandarinat*.

Il suffit, en vérité, de signaler ce danger pour que quiconque a souci de l'avenir de la démocratie renonce à une aussi fâcheuse erreur. Le rôle de l'État en ces matières est, selon nous, bien différent.

A dire vrai, la tradition déjà l'indique. Depuis le début du XVIe siècle, comme cela a été plusieurs fois montré, les rois ont pris conscience de cette vérité que l'unité de langue était une nécessité d'ordre public. Toute une série de mesures auxquelles les assemblées révolutionnaires, sur la proposition de quelques esprits éclairés, Romme, Barère, Grégoire, Daunou, ont ajouté les leurs, ont cherché à hâter le moment où le français serait devenu dans le moindre hameau la langue non seulement officielle, mais usuelle. Sans prétendre éteindre les idiomes locaux qui intéressent si fort le linguiste, et qui sont la flore précieuse et variée du terroir, la République a besoin, plus qu'aucun des gouvernements qui l'ont précédée, puisqu'elle repose sur la libre discussion des idées et des hommes, que partout les choses de la vie politique et sociale puissent directement, sans obstacle d'aucune sorte, parvenir à la connaissance et s'imposer à la réflexion des plus humbles. C'est la langue française seule qui peut et doit les porter quotidiennement d'un bout à l'autre du territoire. Le Gouvernement ne peut se désintéresser de ce qui facilite ou retarde cette expansion nécessaire.

Si l'on veut considérer d'autre part que la large diffusion de notre langue dans nos colonies[1] et à l'étranger a, pour les intérêts matériels de la nation et pour son influence morale, une importance incomparable, on arrive à cette conclusion que

1. Comme il est de mode aujourd'hui, chez quelques-uns, de railler ces raisons, il sera peut-être bon de rappeler les lettres de Colbert à l'évêque

toute l'histoire impose, que Richelieu, en créant l'Académie française, avait faite sienne : l'État doit à la nation de faire, directement ou indirectement, mais sous sa responsabilité, la police de la langue. C'est en ce sens que Gaston Paris a dit qu'une orthographe nationale est une des formes de la vie publique.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de gouverner la langue, qui n'est ni à l'État, ni aux écrivains, ni à personne, qu'à ceux qui la parlent, et ceux-là en font ce qu'ils veulent. Mais l'orthographe n'est pas la langue. Le mot, la phrase, le langage sont des objets d'échange entre les hommes. L'État ne surveille pas plus cet échange-là que les autres, qui constituent le commerce. Seulement, pour faciliter ce commerce, il a réglé, fixé, il contrôle les poids, les mesures, il fait lui-même les monnaies, de façon que ceux qui traitent soient toujours d'accord là-dessus, sans contestation possible. Il est nécessaire de même que, d'un bout à l'autre de la République, la forme écrite du mot apparaisse toujours une, toujours identique à elle-même et en même temps aussi pratique, aussi maniable que possible, puisque la multiplicité même des signes les rend difficiles à connaître. Aussi autre chose est de tolérer quelques variantes, comme on verra plus loin que nous le proposons, de même qu'on admet des pièces de monnaie à plusieurs effigies, autre chose d'instituer la liberté complète et de permettre à chacun de frapper à son effigie propre, en faisant retourner la langue au chaos où les penseurs et les écrivains du XVIe siècle se plaignaient d'être noyés.

Il ne conviendrait pas de discuter ici si le Ministère de l'Instruction publique a le droit de faire, comme cela a été fait dans certains pays, une orthographe d'État ni s'il a besoin pour cela, ou non, du concours de l'Académie française. Personne, je pense, ne songe à tenir une sorte de lit de justice où cette Compagnie serait obligée d'enregistrer des décisions dans une matière où le public a pu la croire souveraine.

de Pétrée (15 mai 1669) ou à l'abbé de Quélus (10 mars 1671). Au premier il affirme qu'il n'y a rien de plus important pour l'avantage de cette colonie. Au second il recommande d'exciter les prêtres de son séminaire à instruire les enfants des sauvages « afin de n'en composer qu'un mesme peuple » [avec les Français]. (Clément, *Let. instruct. et mém. de Colbert*, t. III, 2e part., p. 452 et note 1.)

Le Ministère a le droit incontestable et incontesté d'enseigner dans ses écoles ce qui lui plaît. Depuis cent et quelques années qu'on a fait du français un des enseignements essentiels de l'école, l'État a enseigné l'orthographe. Depuis quatre-vingts ans environ, il a totalement accepté l'orthographe académique, il l'a faite en réalité orthographe d'État, et lui a donné par les examens force de loi.

Il s'aperçoit qu'un certain nombre de règles jusque-là incontestées doivent être abandonnées, il les laisse là pour se rapprocher d'une doctrine plus simple et plus vraie. Personne n'a le droit d'y voir aucune violation de privilèges et de prérogatives quelconques. A ces choses qu'il regarde comme des erreurs, il retire sa puissance. S'il se trompe, elles survivront, maintenues par la force de la vérité. L'Institut a le droit d'enseigner librement. Rien ne s'oppose à ce qu'il enseigne l'orthographe académique dans des cours aussi bien que par le Dictionnaire.

S'il arrive au contraire que l'usage de l'État prévale, et ce sera chose vite décidée, l'Académie, qui a toujours eu et affirme encore avoir pour règle unique d'enregistrer l'usage, enregistrera l'usage que l'État aura contribué à créer. Raisonné et méthodique, il en vaudra bien un autre.

Quant au sophisme qui consiste à demander que les réformistes attendent le changement spontané de l'usage, personne ne peut s'y laisser prendre. Il n'y a point d'initiative privée possible dans une matière où les examens à tous les degrés rendent une doctrine obligatoire. C'est comme si l'on demandait de surseoir au changement de l'uniforme dans l'armée jusqu'au jour où la troupe aura reconnu qu'un autre est supérieur, alors que deux jours de salle de police récompensent l'indépendance de l'audacieux qui a fait un tour de moins à sa cravate.

Je répugne à citer ici l'exemple des pays étrangers où l'État a fait ce que nous voulons faire, de l'Allemagne, par exemple, où la réforme est d'hier. On ne manquerait pas de nous accuser de copier des administrations despotiques.

Mais il me semble qu'en France même il y a chose jugée, puisque l'Académie n'a nullement contesté au Ministère le droit qu'il revendiquait, et la présente Commission a été

nommée après que cette Compagnie a été consultée et qu'elle a eu donné sa réponse. Dans cette réponse, aucune objection de droit n'était faite au projet ministériel.

III

L'ORTHOGRAPHE DU XIXe SIÈCLE ET LA TRADITION NATIONALE

Une objection eût dès l'abord arrêté la Commission, si cette objection, souvent faite, eût été fondée. Si, en effet, il s'était agi, comme on le répète de bonne foi, de renoncer à une orthographe qui aurait eu pour elle une tradition séculaire, s'il avait fallu déranger la manière dont les grands écrivains ont écrit les mots, quelques-uns des adversaires les plus déclarés de l'orthographe actuelle eussent peut-être reculé.

Mais, pour générale que soit cette opinion sur l'orthographe, elle est fausse, radicalement fausse. Sans doute l'orthographe pédante a des racines dans le passé, mais l'orthographe simple et phonétique en a de bien plus longues encore. La manie étymologique remonte bien haut; on sait pourtant où elle remonte, elle n'a fait malgré tout que gâter assez tard la vraie et ancienne tradition française. Ce n'est pas *temps* qui est français, *temps* est une graphie d'hier, que le XVIIIe siècle même ne connaissait guère, à laquelle Victor Hugo ne se résignait pas encore. L'orthographe à laquelle on prétend réserver le titre ronflant d'orthographe nationale est, en vérité, une greffe étrangère, une des formes de l'écorcherie du latin qui corrompt et défigure notre langue depuis si longtemps.

Encore ne faudrait-il pas croire que l'orthographe actuelle remonte au temps où l'on a commencé à « despumer la verbocination latiale ». Quiconque a ouvert un livre des XIVe, XVe et XVIe siècles sait le contraire, mais beaucoup de gens se figurent tout au moins qu'elle est, ou presque, celle des classiques.

Des noms respectables ont contresigné récemment cette affirmation.

Comme on lit en classe Molière et Corneille dans des éditions truquées, à peine se souvient-on qu'ils écrivaient *estoit* ou *pastre*. Je voudrais que les faits seuls parlassent ici, et je fais passer sous les yeux quelques spécimens de l'orthographe de grands hommes — de femmes aussi — qui ont compté soit dans l'État, soit dans les lettres. Je n'ai point cherché des pièces rares, j'ai choisi simplement dans les recueils les plus connus, comme l'*Isographie des hommes célèbres*, dans les facsimilés de la *Collection des grands écrivains*, ou des bonnes éditions :

D'abord les rois, les reines, les grandes favorites.

Le roi Henri IV : Mon cousyn, Jauoys depesche a pluuyers deuers uous sur lauys que lon mauoyt donne que uous estyes an ces quartyers la, mays ce jantyllomme ma resyouy d'une mylleure nouuelle quy est de ñre arryuee a Corbeyl dont je suys tresayse et uous puys dyre que uous soyes le tresbyen uenu pour uous trouuer a la bataylle des bons frances contre ceus quy ont quyte ce beau nom pour ce fayre espagnols.

[XX Août 1590. — *Or. autog. d'Henry IV*, B. N., fonds Béthune, ms. 9 109, f° 4. (Cf. *Let. miss.*, t. III, p. 243.)]

Gabrielle d'Estrées : Monsieur au mesme tamps que iay reseu la lestre que uous maués fait lonneur de mecrire le roy estoit en se lieu a qui iay dict que iaues eu de nos nouuelle sur le chaufage qui luy a plus de macorder.

[Isographie.]

Le roi Louis XIII : Mon Cousin, je treuvay ier en arivant à la Charité Mr le Prince lequel me temoigna auoir une grande joye de me voir en si bone santé que je suis, je luy fis fort bone chere, il me dit tous les biens du mõde de vous, il ne ma parlé daucune afaire ny de son voyage de Paris, je ne luy en ay rien dit aussi, il atandra la Reine ma mere, et vous au mesme lieu de la Charité pour vous voir en passant voila pour ce qui est de Mr le Prince, jay aussi trouvé au mesme lieu Monsigot avec une lettre de mon frere pour ce rejouir de ma convalessance, en suite il me dit que lon avoit escrit de Lion au Coigneux et à Puilorens que je les voulois mettre en prison et arivant à Paris, je me moquay de cela et luy bailé parolle que ils pouvoient venir me voir en toute seureté et que il leur

mandast, il me dit que ils ne manqueroient pas de venir avec mon frere, qui viendra au-devant de moy vers Milly avec 7 ou 8 seulement ensuite je luy parlé de vous come il faut, je ne vous en diray davantage sur ce sujet, pour ma santé elle va toujours de mieux en mieux, je vas a pied un cart de lieue sans mincomoder, la chaize et le brancart sont licenties je monteray sil plait au bon Dieu demain à cheval et seray à Versaille mardy de b͂ne heure et le tout du consentement des medecins. Je finiray donc celle cy en vous assurant de mon affon qui sera toujours telle que vous la pouvés désirer.

LOUIS

A Briare ce 25eme octobre 1630.

[Lettre à Richelieu, dans Charavay, *l'Amat. d'autogr.*, 1901, p. 5.]

Colbert : C'est une maxime constante et reconneüe generallement dans tous les estats du monde que les finances en sont la plus importante et la plus essentielle partie, c'est une matiere qui entre en toutes les affaires soit qu'elles regardent la subsistance de l'éstat en son dedans, soit qu'elles regardent son accroissemen et sa puïssance au dehors, par les differends effects qu'elle produit dans les esprits des peuples pour le dedans et des princes et estat estrenger pour le dehors. Il est presque certain que chaque estat a proportion de sa grandeur et de son estendue est suffisamment pourueu de moyens pour subsister en son dedans pourueu que ses moyens soient bien et fidellement administres mais pour s'accroistre il n'y a que les deux couronnes de france d'espagne qui ayent paru jusqu'a present en l'europe avoir assez de forces et assez d'abondance dans leurs finances pour entreprendre des guerres et des conquestes au dehors.

[B. N., fonds fr., ms. 7755, f° 1. Cf. Clément, *Lettres, instruct. et mém. de Colbert*, II, 1re p., p. 17-18.]

Louis XIV : Les roys sont souuent obliges a faire des choses contre leur inclination et qui blesse leur bon naturel ils doiuent aimer a faire plesir et il faut qu'ils chatie souuent et perde des gens a qui naturellement ils veulent du bien. L'interest de l'estat doit marcher le premier on doit forser son inclination et ne ce pas mettre en estat de ce reprocher dans quelque chose d'important qu'on pouuoit faire mieux mais que quelques interest particuliers en ont empesché et on destourné les ueues qu'on deuoit auoir pour la grandeur, le bien et la puissance de lestat. Souuent ou il y a des androits qu'ils font peine il y en a de delicats qu'il est difficile a desmesler on a des idees confuses tant que cela est on peut demeurer sans ce desterminer mais desque l'on c'est fixe l'esprit a quelque chose et qu'on croit uoir le meilleur party, il le faut prendre... Rien naist si

dangereux que la foiblesse, de quelque nature qu'elle soit pour commender aux autres il faut seslever au-dessus d'eux et apres auoir entendu ce qui uient de tous les androits, on ce doit desterminer par le jugement qu'on doit faire sans preocupation et pensant toujours a ne rien ordonner ny executer qui soit indigne de soy du caractere qu'on porte ny de la grandeur de l'estat.

. . . .

Jay soufer plusieurs ennees de sa foiblesse, de son opiniastrete, et de son inaplication. Il m'en a couste des choses conciderables je nay pas profite de tous les auantages que je pouuois auoir, et tout cela par complaisance et bonte enfin il a falu que je luy ordonnasse de ce retirer parce que tout ce qui passoit par luy perdoit de la grandeur et de la force qu'on doit auoir en executant les ordres d'un roy de France qui naist pas malheureux ci j'auois pris le party de l'esloigner plus tost, j'aurois esuité les inconueniens qui me sont arriues, et je ne me reprocherois pas que ma complaisance pour luy a pu nuire a lestat. Jay fait ce destail pour faire uoir une exemple de ce que jay dit cy deuant.

[Louis XIV, *Mémoires*. B. N., fonds franç., ms. 10331, p. 124-130; cf. éd. Ch. Dreyss, II, 518-521.]

Madame de Montespan : M. Colbert est a Versaille et ie me disposest a yi aler chercher an sortant de table, mes comme ie parlest de mon voiasge, le roy a dit qui li menet la reyne aprest dinay et quil ni alet que se qui seret dans son carosse.

[Isographie.]

La princesse des Ursins : Uous uoyêz monsieur que la rage de M. le Cardinal Destréés ne fait que croistre et embelir contre moy zaura ton le courage de me laisser touiours dans loppression, en uerité ce n'est pas uiure que destre dans la situation ou je suis; hastez uous de reuenir monsieur pour nous soulager un peu, le Roy et la Reyne le souhaittent fort.

[*Let. à Orry*, 27 juin 1703. — *Ib.*]

Le roi Louis XV : A mon arrivée icy j'ay appris votre heureuse délivrance... Vous faires dire au curé sous le secret de la conffession de qui est cet enfant... le parain et la Maraine deux domestiques dont vous seres sure du Secret.

[13 janv. 1762. — Isographie.]

La reine sa femme : J'ai recue hier deux de vos lettres, mon cher Cardinal... il est venüe hier chez moi avec sa sœur et vous aviez raison de dire que je n'aurai pas de peine a luy pardoner, mais je suis tres mecontente de vostre maréchalle.

[Isographie.]

MIRABEAU : Tampis pour vous, mon cher maitre, si vous ne l'eussiez pas fait, car vous en avez plus que le talent, et le premier service à rendre à la vérité, c'est de la faire lire, chose difficile en certaines matieres, et à la quelle je suis passablement parvenu. Quant à toute autre consideration, M. de l. N. est l'aggresseur et si je le frappe à mon tour, c'est du moins au grand jour, en proférant mon nom et provoquant la réponse. *Vale et me ama.*

[Mirabeau dans *Un avocat du XVIIIe s. Target.* Paris, Alcan Lévy, 1893.]

DANTON : 17 décembre 1792. — Le courier qui m'a apporté ta lettre, ma chère Gabrielle, part dans la minutte... serois tu donc assez faible davoir eu de l'inquietude pour de pareilles salletés; tu scais que si pour servir mieux ma patrie, j'ai courru le hazard de diner avec certaines gens j'ai si bien travaillé à leur faire donner le bal que...

[Isographie.]

Le général BONAPARTE : Fereron qui va en mission à Marseilles, vous remettera cette lettre; je vous prie, Madame, de lui faire toutes les honneteté que vous fairiez à moi-même. Vous trouverez en lui un homme aimant à rendre service, loyal et bon garçon, je lui ai parlé de l'amitié que j'avais pour votre famille, ainsis il cherchera à vous être util. Fait ce qu'il dépendera de vous pour lui faire trouver le séjour de Marseille agréable; fait lui faire egallement la connessance de Mad. Dejean et pluvinal.

Tout va bien ici, les royalistes ont été vaincus, mais vous navez pas à craindre que la terreur revienne; nous ne laimons pas pu que vous.

Si des occupations majeures ne m'avoyent retenu à Paris, je serai volontiers venu à Marseilles mais la Convention m'a nommé pour Commander sous les ordres du représen[t]ant Barras larmée de lintérieur.

Adieu Madame un hommage à Mad. Pluvinal et à Mlle Sophie, ainsi qu'a Madame votre nièce; un compli [man] à Clari, assurez le ainsi qu'à tous ceux de votre famille que je prenderai toujours pour eux l'interet que vous m'în[s]pirez.

[Paris, 19 vendémiaire an IV. — Dans Charav., *l'Amat. d'autogr.*, 1901, p. 147.]

Passons aux écrivains :

DESCARTES : J'avois tenu le soir assés long tems ma teste appuiée sur la main droite, de laquelle ie fermois l'œil droit, et ie tenois cependant l'autre tout ouvert, lorsque, l'aer estant assés obscur, on

apporta une chandelle dans la chambre ou i'estois; et incontinent, ouvrant les deus yeus, j'apperceu deus couronnes autour de cete chandelle.

[*Let. autogr.*, 19 mai 1635, éd. Adam et Tannery, I, 318.]

CORNEILLE : Ie me suis resolu de mettre des tailles douces au deuant de chaque chapitre, et en ay desia fait grauer unze que ie uous envoye, afin que uous puissies cognoistre mieux l'ordre du dessein qui est de choisir un exemple dans la uie des saintz ou dans la bible et l'appliquer sur une sentence tiree du chapitre ou doibt estre mise l'image. On m'en graue encor deux ou trois, mais comme ie ne suis pas fort scauant en ces histoires, ie mandie des suietz ches tous les religieux de ma cognoissance.

[Lettre au R. P. Boulart, veille de Pasques 1652, bibl. Sainte-Geneviève. Reproduite dans l'*Album* et imprimée au tome X, p. 458, de l'édition des *Grands écrivains.*]

PASCAL : Ils croyent que Dieu est seul digne d'estre aymé et [destre] admiré, et ont desiré d'estre aymes et admires des hommes. Et ils ne connoissent pas leur corruption. S'ils se sentent pleins de sentiments pour l'aymer et l'adorer et qu'ils y trouuent leur joye principalle, qu'ils s'estiment bons, à la bonne heure... et que pour toute perfection ils facent seulement que sans forcer les hommes ils leur facent trouuer leur bonheur a les aymer, je diray que cette perfection est horible.

[Pascal, fac-similé des *Pensées*, éd. Brunschvieg, f° 191.]

BOSSUET : Pardonnez-nous si nous entandons si mal uostre grandeurs, et ayez agreable ces idées grossieres que nous nous formons de uotre felicité durant l'exil et la captiuité de uostre uie, uous auez passé par les miséres ou nous sommes, nous atandons la felicité que uous possedes, vous estes dans le port, nous loüons Dieu de uous auoir choisis, de uous auoir soutenu parmi tant de perils, de uous auoir comblé d'une si grande gloire.

[Bossuet, *Serm.*, II, Toussaint, 1649, fac-similé dans l'éd. Lebarq, I, p. 62.]

BOILEAU : Vous permettrés Monsieur qua mon ordinaire jabuse de vostre bonté et que je me contente de respondre en Lacedemonien a vos longues mais pourtant trés courtes et tres agreables Letres. Je suis bien aise que vous m'ayés associé a vostre charitable et pecunieuse Lotterie, mais vous me ferés plaisir d'envoier querir au plutost les cinq pistoles...

[Fac-similé d'une lettre datée de Paris, 29 juillet 1700, dans Boileau, éd. Gazier, VII, 80.]

Madame DE SÉVIGNÉ : Vous me permettres de souhaitter la paix, car ie trouue auec vostre permission quune heure de conuersation vaut mieux que cinquante lettres, quand vous seres icy et que iauray lhonneur de vous voir ie vous feray demeurer dacort que la guerre est une fort sotte chose ien souhaitte la fin auec passion.

[25 mars 1649. — *Let. de madame de Sévigné à Lenet*, signée M. de Rabutin Chantal. (B. N. ms. Lenet, t. XXVII, fonds français n° 6 729, f° 6, imprimée dans l'édition des *Grands écrivains*, I, 367, et reproduite dans l'*Album*.]

RACINE : Je vous suis bien obligé de la promtitude auec laquelle vous m'auez fait responsc. Comme je suppose que vous n'auez pas perdu les vers que je vous ay envoyez, je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultez et en mesme temps vous dire plusieurs changemens que j'auois déja faits de moy mesme.

[*Let. de Rac. à Boileau*, 3 oct. 1694. B. N. Ms. de Jean Racine, t. I, fonds franç. 12 886, repr. dans *l'Album* et au tome VII, p. 126-130, de l'édition des *Grands écrivains*.]

LA BRUYÈRE : Auant hyer, monseigneur, sur les sept heures du soir les plombs de la goutiere qui est sous la fenestre de ma chambre se trouuerent encor si echaufféz du soleil qui auoit brillé tout le jour, que j'y fis cuir un gasteau, galette fouée ou foüasse que ie trouuay excellente, vous voiéz sans peine, etc.

[*Let. à Phélypeaux*, 16 juillet 1695 (d'après l'original de la B. N. reproduit dans *l'Album* et imprimée au tome III, p. 238, de l'édition des *Grands écrivains*).]

Abbé DELAVAU, directeur de l'Académie : La Compagnie ayant esté avertie de bonne part que le dictionaire de Furetiere estoit achevé d'imprimer en Holande, et qu'au mespris de son privilege, de ses arests confirmatifs, et mesme des deffenses expresses du Roy d'avoir commerce avec les Holandois enemis declarez de l'Estat, un libraire de Paris interessé à cette impression se preparoit à le faire entrer dans le Royaume pour le debiter, il fut jugé à propos de tâcher à empescher une chose aussi injurieuse que celle là à l'Académie, et aussi préjudiciable aux interests de son Imprimeur. Plusieurs moyens furent proposez, mais on s'aresta à deux seulement... L'autre fut d'aler au Roy qui a joint à tous les avantages qu'il a accordez à l'Accadémie celuy de vouloir estre son protecteur et de luy faire l'honneur d'en prendre le tiltre. On jetta les yeux sur mons. le Président Rose pour une fonction si importante et si délicatte...

Deux jours aprez on fut surpris que mon dit sieur le Président raporta qu'il avoit non seulement pressenti la volonté du Roy, mais que l'ayant informé du fait, il avoit receü ordre de Sa Majesté d'aler trouver de sa part monsieur le Chancelier et Mr de la Rénie, et de leur dire que son intention estoit qu'ils envoyassent chercher le seindic des libraires et ses adjoins.

[*Reg. de l'Académie*, 28 nov. 1689, signé de l'abbé Delavau, directeur, éd. Marty-Laveaux, I, p. 298-299.]

Montesquieu : Notre langue y est si universelle quelle y [est] presque la seule ches les honettes gens et litalien y est presque inutile je suis persuade que le francois gagnera touts les jours dans les pais etrangers la comunication des peuples y est si grande qu'ils ont absolument besoin dune langue comune... il seroit aisé de deviner si on interceptoit cette lettre que cest un academicien qui parle à un academicien. Monsieur de Richelieu est parti dicy adore des fames... Les deux plus grands homes de lettres quil y ait a viene sont le prince eugene et le general Staumberg.

[Vienne, 10 may 1725. — Isographie.]

Je m'arrête au seuil du XIXe siècle, non qu'à partir de ce moment tout le monde ait écrit en orthographe académique, tant s'en faut, mais parce qu'il y a dès lors une orthographe officielle, admise et enseignée. Ceux qui la violent peuvent être considérés comme faisant des fautes, tandis qu'auparavant il n'y avait point de règle universellement reçue. Et ce qui est facile à montrer par les autographes est plus facile encore à montrer par les imprimés. Cela est même si facile que j'ai jugé tout à fait inutile de produire des textes qui sont à la portée de tous au bout d'un quart d'heure de recherches.

Il est pénible d'être obligé d'affirmer une chose qui devrait être sue et acceptée par tous : notre orthographe est récente. C'est un compromis entre l'orthographe d'usage, sans cesse transformée et améliorée par les imprimeurs, et l'orthographe ridiculement archaïque du Dictionnaire de l'Académie de 1694, épurée, bouleversée même dans les éditions ultérieures du Dictionnaire. Ce compromis est à peu près terminé à l'époque de la Révolution.

Noël et Chapsal le mettent en catéchisme. Les lois scolaires de Napoléon en rendent l'application obligatoire à partir des premières années du XIXe siècle. L'orthographe actuelle a donc

un peu plus d'un siècle d'existence, et un siècle de règne. Voilà de quoi se compose la tradition. Sur plusieurs points, l'orthographe que nous vous proposons est plus près que l'autre de l'orthographe des classiques. Mais nous n'en tirons point argument. Ici comme en toutes choses, l'humanité va vers l'avenir, et non vers le passé!

IV

LA RÉFORME PROPOSÉE

a) PRINCIPES GÉNÉRAUX

La simplification orthographique dont nous proposons le programme n'est pas la réforme décisive qu'on aurait pu souhaiter. Elle n'est pas non plus celle que je voudrais et que j'ai proposée ailleurs, qui, appuyée sur des principes scientifiques inébranlables, complète d'une fois, supprimerait à jamais la question de l'orthographe, en mettant du coup en harmonie parfaite la langue et la forme écrite de la langue, par un progrès hardi sans doute, mais possible, puisqu'il a été réalisé en plusieurs pays, par exemple en Espagne.

Il n'y a, en effet, en matière orthographique, qu'un principe sûr, infaillible, c'est le principe séculaire dont les anciens ont déjà donné la formule, et duquel les hommes réfléchis ont voulu faire la règle de l'écriture française, dès que les progrès de la langue vulgaire ont commencé à éveiller quelque intérêt : l'écriture est la parole écrite, l'image de la voix; elle doit renfermer tout ce qui est dans la parole, rien que ce qui est dans la parole. D'où résulte comme corollaire cette seconde proposition : Un signe unique pour chaque son, un son unique pour chaque signe. C'est le phonétisme.

Ce n'est point ici le lieu de discuter si la réforme radicale qui pourrait rénover l'orthographe française est inapplicable, et je ne veux point prendre occasion de ce rapport pour faire voir que cette chimère peut être expérimentée, qu'elle l'a été, et de façon décisive.

Nous ne sommes plus au temps où la nation, dans un élan de jeunesse confiante, prétendant se rajeunir tout d'un coup,

avait le courage de refaire des choses essentielles à la vie, telles que le système des poids et mesures, et si pareil coup d'État était à proposer aujourd'hui, nul doute que des prophètes ne nous démontrassent, preuves en mains, que les rêveurs d'un système métrique sont des utopistes dignes des Petites-Maisons. Une semblable révolution n'est pas demandée, elle n'a point de majorité dans l'opinion. La Commission ne l'a donc point examinée. Elle n'en avait pas charge.

Elle avait le mandat, non d'élaborer un système orthographique, mais de choisir, parmi les réformes qui sont proposées, celles qui lui paraissent le plus immédiatement nécessaires.

Le rapporteur ne veut et ne peut ici défendre l'œuvre commune, ni la critiquer; il a le droit de dire qu'à cette réunion d'hommes de science et de bonne volonté, il a manqué le concours d'autres hommes : des hommes de pratique, d'une part des instituteurs, victimes quotidiennes de la superstition orthographique, qui savent où est le mal et qui veulent le remède, d'autre part des protes d'imprimerie qui, eux, nous eussent fait souvent apercevoir des difficultés matérielles et prévoir des résistances.

Outre cela, le projet a subi le sort de toutes les œuvres collectives, ballotté entre les décisions hardies et les reculs apeurés par les fluctuations d'une majorité que l'absence d'un seul membre dans cette Commission, ou trop grande ou trop petite, suffisait à déplacer.

Quelque liberté que la Commission ait donnée par la suite à son rapporteur de corriger, dans la mise au point, ce qu'un travail ainsi conduit avait forcément d'incomplet et de contradictoire, elle ne pouvait lui permettre d'aller sur presque tous les points au delà et souvent à l'encontre des propositions votées, pour y substituer ses idées personnelles; il n'a pu que faire des corrections partielles, nombreuses il est vrai, il ne s'est décidé à en appeler à la Commission mieux informée que sur un certain nombre de chapitres où il paraissait impossible de s'en tenir aux premières résolutions.

L'orthographe phonétique ayant été écartée sans discussion, et pour ainsi dire par prétérition, il était décidé par là même qu'on maintenait, dans son ensemble, le système de cacographie usuelle.

Il s'agissait pourtant de savoir si on allait procéder à des réformes d'ensemble — c'était beaucoup au gré de plusieurs — ou seulement faire des retouches, — c'était bien peu au gré des autres. La majorité n'étant pas composée de théoriciens, tant s'en faut, on se décida à trancher suivant les cas et les espèces, sans prendre de résolution générale.

Un point cependant était acquis : on ne s'attaquait systématiquement à aucun des vices de l'orthographe française. On ne voulait ni la suppression radicale des lettres superflues, ni même celle des lettres dites étymologiques, qu'elles fussent justifiées ou non par l'étymologie. On ne s'engageait point non plus à détruire les lettres différentielles, introduites pour distinguer les mots les uns des autres, pas plus qu'on ne prétendait du reste en ajouter, dans la même intention, là où il n'y en a pas encore.

Bref, il était convenu qu'on se bornerait à faire disparaître les anomalies les plus choquantes, et particulièrement les discordances injustifiées. Si on est allé un peu au delà, c'est qu'il l'a fallu, et que finiront toujours par aboutir à quelques propositions assez hardies tous ceux qui, au lieu de se borner à des phrases à effet, étudieront, si peu que ce soit, le désordre orthographique actuel et essayeront d'y mettre un peu de raison et de simplicité.

Si aucun principe fondamental n'a paru à la Commission devoir être établi au début, et obéi par la suite, il n'en est pas moins vrai que, peu à peu, des intentions assez générales se sont révélées, qu'on doit dégager ici, car elles équivalent à de vrais principes, positifs ou négatifs. Les voici :

1° Il ne sera rien innové, en aucun cas, qui aille contre la prononciation. En conséquence si, dans les réformes actuelles, un changement orthographique quelconque pouvait, dans l'application qui en sera faite à un mot, contrarier la prononciation de ce mot, la réforme ne lui serait point appliquée.

En attendant que les études de phonétique instrumentale aient donné un tableau graphique scientifiquement exact de la langue actuelle, la Commission eût désiré prendre pour règle de la prononciation le Dictionnaire de l'Académie ; mais comme, dans la dernière édition de cet ouvrage, les indications relatives à la prononciation sont devenues très clairsemées, presque exceptionnelles, il a été décidé de s'en rapporter au *Diction-*

naire général de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. Je l'appellerai H. D. T.

2° L'orthographe des dérivés et composés sera toujours conformée à celle du simple qui les a formés, à moins que le simple ne présente une complication dont le dérivé serait exempt. Exemple : on écrira *courier* comme *coureur, imbécilité* comme *imbécile, deciller* comme *cil.*

Mais quoique *éhouper* soit composé de *houppe*, le simple présentant une complication inutile, les deux *p*, c'est l'orthographe du composé qui sera adoptée : *houpe*, *éhouper*.

Ce principe n'est point d'application rigoureuse en ce qui concerne l'accentuation des voyelles, car la dérivation entraîne le plus souvent, par le déplacement de l'accent tonique, un changement du timbre de la voyelle : *infamie* n'a pas le même *a* que *infâme*, ni *coteau* le même *o* que *côte*. On ne touche point à la prononciation.

J'appellerai ce principe : Principe de conformité.

3° On adoptera, autant que possible, une orthographe unique dans les mots analogues.

Ce principe diffère du précédent, en ce qu'il s'applique à des mots qui ont une origine semblable, tels que *baril* et *barrique*, qui pourtant ne dérivent pas l'un de l'autre.

J'appellerai ce principe : Principe d'analogie.

4° La Commission a considéré que, s'il y a lieu, en raison des origines latines de notre langue, de garder, dans les mots français, certaines lettres qui rappellent l'orthographe latine, il ne peut y avoir de raisons aussi fortes de conserver dans l'écriture les marques d'autres provenances.

Même dans les mots français tirés du grec, elle admet que c'est du français que nous écrivons, et non du grec. Elle ne voit pas, par exemple, l'utilité de garder un *y* pour rappeler un son qui, en grec, n'était pas *i*, mais *u*.

Déjà une foule de ces mots, venus du grec, ont perdu toute allure grecque ; et quelle bizarrerie de laisser à *physique* le certificat d'origine qu'on a ôté à *chimie* !

On invoque parfois, en faveur de l'orthographe traditionnelle, le rapport avec les langues voisines. Or, ni l'italien, ni l'espagnol ne connaissent les lettres grecques : ital. *fenomenale*, esp. *fenomenal*, ital. *sintomo*, esp. *sintoma*.

Ces orthographes en *ph, th, rh, y*, inutiles aux savants, et même souvent ridicules à leurs yeux, sont, pour tous ceux qui n'étudient point le grec, c'est-à-dire la totalité des femmes et les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes, un obstacle à peu près infranchissable. Ces transcriptions doivent donc disparaître. La Commission, encouragée ici par son président, qu'on ne peut accuser de mishellénisme, a été à peu près unanime sur ce point.

b) ÉCRITURE DES VOYELLES

1° Les accents.

Généralités. — Une voyelle n'est point une, mais se présente avec de nombreuses variétés, où l'on distingue trois types essentiels : la voyelle ouverte, la voyelle moyenne, la voyelle fermée, en outre, pour quelques-unes, la voyelle nasale :

eu est ouvert dans *cœur*, moyen dans *seul*, fermé dans *neutre*, nasal dans *à jeun*.

Aucun signe n'est usité en langue française pour marquer les nasales. Nous n'en proposons point.

1° Pour les voyelles dites orales, qui sont trois, il n'existe que deux accents, l'un grave, l'autre aigu. Il en résulte que la voyelle moyenne est tantôt marquée de l'accent grave, tantôt de l'accent aigu, premier défaut.

2° Plusieurs voyelles ne prennent ni accent aigu, ni accent grave *a, i, u, ou*[1].

3° Les voyelles qui prennent l'aigu ou le grave ne le prennent point régulièrement; comparez *boucher* à *cher*, à l'un manque l'aigu, à l'autre le grave.

4° Des voyelles qui ne devraient pas avoir d'accent en ont un, ou bien celles qui devraient avoir l'un ont l'autre.

Il n'y a, en conservant les signes actuels, aucun remède aux trois premiers de ces défauts.

1. *Où, là*, portent bien des accents qui les différencient de *ou* et de *la*, mais qui ne marquent pas le timbre de la voyelle.

On n'a cherché à atténuer que le dernier. Quelques améliorations seront proposées plus loin à cet effet.

Accent circonflexe. — Il arrive, dans des cas trop rares, que l'accent circonflexe, venant compléter la série des accents, marque une nuance du timbre de la voyelle.

Malheureusement il est impossible de dire laquelle : tantôt il surmonte une voyelle ouverte, comme dans *extrême*, tantôt une voyelle fermée, comme dans *dôme*. Même si on considère une seule et même voyelle, on constate des contradictions. L'*a* de *câble* ne sonne assurément pas comme celui de *grâce*, ni celui de *qu'il aimât* comme celui de *pâtre*.

Mais une petite révolution serait nécessaire pour mettre quelque netteté dans l'emploi de ce signe, dont on a maintenant trop abusé. Il ne paraît plus guère possible de lui donner une valeur phonétique régulière, alors qu'il est surtout employé comme une sorte d'abréviation du moyen âge, mais une abréviation qui serait à toutes fins. C'est dans la plupart des mots un *in memoriam*, une couronne mortuaire posée, au hasard de la piété des générations, sur la place des lettres disparues. Et cette lettre est ici une voyelle : *e* comme dans *dû* (pour *deu*), *o* comme dans *rôle* (pour *roole*), là une consonne : *s* comme dans *maître* (pour *maistre*), *n* comme dans *âme* (pour *anme*), *l* comme dans *voûte*.

Il faut bien dire qu'en outre l'accent est là souvent pour ne rien rappeler du tout, témoin : *poêle* (pallium), *extrême* (extremum), *trêve, pôle, bâcle,* etc.

La Commission ne pouvait penser à poser un circonflexe partout où manque une lettre disparue. La moitié des syllabes françaises en eussent été surmontées.

Elle écrira, bien entendu, *idolatrie* comme *latrie*. Mais, malgré *bêche, trêve, croûte, voûte*, elle ne mettra point d'accent circonflexe à *lèche, brève, joute, ajoute*. Malgré le participe *crû*, elle n'en mettra point au substantif *un bon cru*, aujourd'hui écrit d'autre façon que le participe. C'est en sens inverse qu'elle prétend marcher.

Sans toucher aux circonflexes qui couronnent *a, e, o,* elle propose de faire disparaître tous ceux qui existent aujourd'hui sur *i, u, ai, ei, ou, eu, oi,* et sur les voyelles nasales.

On écrirait donc :

gite	comme	*vite.*	*gaiment*	comme	*vraiment.*
flute	—	*chute.*	*coute, soûler*	—	*joute, dessoûler.*
il *nait*, *chaine*	—	*trait* [1], *gaine.*	*croitre*	—	*goitre.*
bailler,	—	*tailler,*	il *jeune*	—	il *déjeune.*

Exemples classiques [2] : *il s'essaira* (Racine, *Androm.*, I, II, v. 172); *gouter* le plaisir (*Reg. de l'Ac.*, II, 59). L'arme *effraira* (La Font., *Fab.*, 1678, II, 152).

Donc la règle serait : On ne met jamais de circonflexe sur les voyelles *i, u, ou, eu, ai, ei*, ni sur *oi*, ni sur les voyelles nasales.

Le circonflexe est de même supprimé sur tous les imparfaits des subjonctifs, suffisamment distingués, à la première conjugaison, par le *t*, reconnaissables ailleurs à leur position, à leur construction, beaucoup plus caractéristiques que l'accent, le plus souvent négligé.

Une foule d'autres mots ont eu le circonflexe, qui ne l'ont plus : *soûtenu, toûjours, plûtôt.*

2° Les voyelles.

L'*E* MUET

La voyelle la plus difficile à écrire de toute la langue française est une voyelle qui n'existe pas, ou plutôt qui n'existe plus, et que, pour cette raison, on qualifie de muette : c'est l'*e* muet, qu'il ne faut pas confondre avec *e* sourd. Dans *âprement*,

1. L'Académie, tome II, 344-1, au mot *paraître*, écrit *il paraît*, tome I, 554-1, au mot *disposition* : *il parait.*

2. Je cite les textes du XVIII[e] siècle, d'après les éditions suivantes : Boileau, *OEuvres diverses du sieur D...*, Paris, Denis Thierri, 1675. — Bossuet, *Instructions sur les estats d'oraison*, Jean Anisson, Paris, 1697. — Molière, *Bourgeois gentilhomme*, éd. Ch. Livet, chez P. Dupont, d'après la 1re édition de 1671. — Racine, *Andromaque*, éd. Larroumet, chez Garnier, d'après le texte de 1697. — *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec avec les caractères ou les mœurs de ce siècle*, Paris, chez Est. Michallet, 1688. — *Fables choisies mises en vers*, par M. de La Fontaine, Paris, Denys Thierry et Cl. Barbier, 1678. — Pascal, *Pensées*, 2e éd., Guill. Desprez, Paris, 1670. — *Les registres de l'Académie*, Paris, chez Firmin-Didot. — Saint-Simon, *Écrits inédits*, publiés par Faugère, Paris, Hachette, 1880.

squelette, entrecouper, il y a un *e* sourd; dans *mère, aide,* il y a un *e* muet. *E* sourd est quelque chose, *e* muet n'est rien.

Il devient dès lors bien difficile de l'écrire. Ce n'est pas que la notation en soit très variée. Il arrive — car dans l'orthographe française tout arrive — qu'on le rende par *on*, ainsi dans *monsieur*, mais, en général, on écrit tout uniment *e*. Le tout est de savoir quand et où il faut mettre cet *e*, et c'est chose qu'un long, très long apprentissage des yeux peut seul enseigner.

Le Dictionnaire de l'Académie, lui-même, n'a pas pu se décider entre *bourrelet* et *bourlet, peluche* et *pluche, aboiement* et *aboîment.*

Nous écrivons *soierie* à cause de *soie,* mais *voirie* de *voie, j'assoirai,* mais *je surseoirai.* On nous laisse la liberté entre *gaiement* et *gaîment,* mais *vraiment* n'a droit ni à l'*e* ni au circonflexe.

Souvent, sans doute, il n'y a pas, comme ici, simple incohérence; les orthographes différentes se justifient, si on considère l'étymologie, par la formation même des mots. Néanmoins, combien elles demeurent difficiles, parce qu'elles ne s'accordent point avec la prononciation !

Nous écrivons un *atlas,* mais une *côtelette*; *appeler* et *supplice*; *je mourrai* mais *je demeurerai*; *un serment,* mais *un errement*; *cherté,* mais *légèreté*; *quartier,* mais *charretier.*

A la fin des mots, les contradictions de ce genre abondent. Le plus souvent, une règle est à peine formulée qu'une ou plusieurs exceptions se présentent. Ainsi on dit qu'après une consonne double il faut toujours un *e* : *annexe, complexe, prolixe, vaste, juste, svelte, docte.* Exceptez cependant : *préfix, silex, relaps, turc, exact, compact, abject, direct, suspect, strict,* etc.

Les adjectifs en *que* seraient réguliers : *braque, comique, baroque,* n'étaient *grec, caduc, public.*

Les adjectifs en *te* : *honnête, émérite, explicite, écarlate,* seraient aussi uniformes, si *fat, mat, net, brut,* ne venaient se mettre en travers.

Et le reste est à l'avenant. Pour quelques cas où, à la finale, l'*e* ne peut pas être absent, combien d'autres où les deux écritures seraient possibles !

Qu'on compare seulement :

sac, lac,	*braque, chaque.*
mastic, public,	*moustique, antique.*
parc,	*monarque.*
busc,	*mollusque.*
net,	*planète.*
granit, transit,	*mérite.*
contact,	*pacte.*
cobalt,	*asphalte.*
transept,	*adepte.*
ouest,	*geste.*
sud,	*prélude.*
préfix,	*fixe.*
gaz,	*vase.*

cher,	*sévère.*
or, décor,	*amphore, pore.*
azur,	*murmure.*
lueur,	*demeure.*
dortoir,	*réfectoire.*
capital, arsenal, général,	*ovale, cannibale, intervalle.*
actuel,	*fidèle.*
puéril, civil,	*agile, facile.*
cumul,	*émule.*
cerfeuil,	*chèvrefeuille.*
intérim,	*centime.*
motif, suif,	*pontife, griffe.*

La Commission n'a point examiné cette situation dans son ensemble. Elle a considéré seulement une catégorie de mots, qui ont leur finale en *oir, oire,* et a décidé de les laisser en l'état, estimant qu'il convient d'attendre, et de voir si l'avènir donnera raison aux jeunes poètes, qui cherchent à conformer la versification à l'état actuel de la prononciation, en rimant pour l'oreille et non pour les yeux *vert* avec *sévère, hangar* avec *égare.*

VOYELLES ORALES

Presque toutes les voyelles qui se font entendre sont suivies ou précédées, dans l'orthographe actuelle, de consonnes, et quelquefois de voyelles muettes. Certaines de ces lettres parasites se font entendre dans les dérivés, par exemple le *t* de *lait*, dans *laitier,* l'*r* de *boucher*, dans *boucherie.* D'autres reparaissent quand le mot qui suit commence par une voyelle, sinon toujours, du moins quelquefois, on ne dit pas du *lait-à boire,* mais on dit un *fait-acquis.*

Il n'a point été question de toucher aux lettres de dérivation, ni aux lettres de liaison. On eût pu du moins essayer de débarrasser les mots des lettres, qui n'ont jamais, en aucun cas, d'existence phonétique, tels le *p* de *baptiser* ou de *sculpter*, le *g* de *doigt*[1], le *c* de *caoutchouc* (dér. : *caoutchouté*), le *d* de *nid* (dér. : *nicher*), le *t* de *puits* (dér. : *puiser*), etc.

1. *Digital* qu'on peut opposer, ne vient pas de *doigt*. C'est un mot emprunté au latin, mais *doitée* est un bon et beau mot français.

La Commission a refusé d'adopter un programme aussi large et d'élaguer tout l'inutile. On va voir qu'elle ne propose que de très légères modifications.

Le son a s'écrit[1] :	Avec les accents :
a dans *dame.*	*à* dans *déjà, là.*
e — *femme.*	*â* — *câble, pâle.*
é — *poêle.*	
ao — *paonne.*	

Avec les lettres adventices :

ac dans *tabac.*	*as* dans *fracas, appas.*
ach — *almanach.*	*at* — *plat.*
acs — *lacs.*	*ât* — *mât.*
ah — *ah.*	

La Commission ne demande aucun changement.

Elle se rend compte de la difficulté qu'il y a à lire *e* par *a* dans *hennir, solennel, rouennerie,* pendant qu'on le lit *e* dans *vienne, décennal.*

Elle se rend compte aussi qu'on favorise par là la mauvaise prononciation *hennir (hénir);* mais elle voudrait faire des réformes d'ensemble, après lesquelles il ne resterait point d'exceptions, et elle recule devant l'idée d'écrire *fame,* comme on le rencontre communément jusqu'au XVIIe siècle et même après, témoin les registres de l'Académie (t. III, 292). C'était bon pour le moyen âge, ou encore pour Montaigne, madame de Sévigné et Montesquieu[2].

Le son e (ẹ, ẹ), tantôt ouvert, tantôt fermé, s'écrit :

1. *Remarque.* — Il faudrait en outre ajouter les cas où *a* est précédé d'une *h* muette : *hanneton*; pour ne pas compliquer ces tableaux, je ne tiendrai pas compte de cette *h*, ni ici, ni plus loin.

Il faudrait aussi considérer les cas où une des voyelles et consonnes de flexion *e, s, ent,* vient s'ajouter aux mots. Comme aucun changement n'est proposé, et que ces tableaux ne sont pas dressés en vue de faire de l'effet, mais de renseigner, on a écarté ces complications inutiles.

Toutefois il convient de ne pas oublier que dans la fausse diphtongue *oi,* on n'a pas autre chose qu'une semi-consonne *w,* suivie de *a.*

Or, *wa* s'écrit : *oa, joaillier*; *oe, moellon*; *oua, douanier*; *oue, couenne*; *ua, quadrupède*; *oi, moi*; *wa, waterproof*; en outre, *oid, froid*; *oie, joie*; *oids, poids*; *oigt, doigt*; *ois, bois*; *oit, étroit*; *oît, surcroît, oix*; *croix.*

2. La Commission d'études, § 3, demandait *fame.*

e	dans	*boucher, tel.*	*é*	dans	*même.*
æ	—	*cæcum.*	*ei*	—	*veine.*
ai	—	*air, plaisir*[1].	*ey*	—	*bey.*
ay	—	*tramway.*	*œ*	—	*œsophage.*
é	—	*bonté.*	*ë*	—	*noël.*
è	—	*père.*	*aî*	—	*chaîne, faîte.*

Avec les consonnes et voyelles adventices :

es	dans	*tes.*	*ect*	dans	*aspect.*
est	—	*il est.*	*ed*	—	*pied.*
et	—	*béret.*	*ef*	—	*chef-d'œuvre.*
ets	—	*entremets.*	*efs*	—	*clefs.*
ez	—	*nez.*	*egs*	—	*legs.*
aid	—	*laid.*	*eh*	—	*eh!*
aie	—	*monnaie.*	*ep*	—	*sept cents.*
ais	—	*relais*[2].	*ers*	—	*volontiers.*
ait	—	*lait.*	*ès*	—	*congrès.*
aix	—	*paix.*	*êt*	—	*intérêt.*

1° œ disparaîtra dans les mots grecs : *écuménique.* Cf. *économie.*

2° La Commission accepte la proposition académique d'écrire *pié* ou *pied*[3].

Elle laisse subsister à peu près tout le reste. Elle n'appliquera même pas le principe d'analogie à *aspect*, ni à *respect*, quoique celui-ci soit à *respecter* ce que *objet* est à *objecter*.

Toutefois elle est décidée à régler de façon cohérente, et suivant un principe unique, l'accentuation des *e* devant consonne suivie d'*e* muet à l'intérieur des mots. Actuellement on a des anomalies telles que *allègre allégrement* (Acad., I, 52, 2). Des deux mots *complétement*, l'un, le substantif (complétement d'un effectif), porte un accent aigu, l'autre, l'adverbe, un accent grave (*Ib.*, t. I, 353, 1). Non seulement *déréglément* ne suit point *dérèglement*, mais *réglementaire, réglementer* même ne sont point conformes à *règlement*[4].

1. L'Académie écrit *grainier*, mais *grènetier.*

2. Du verbe *relayer*! cf. *rais* du verbe *rayer.*

3. Cf. *de son pié*, Boil., *Lutr.*, 1675, ch. III; *sur le sacré Trépié* (*Id.*, *Trait. du subl.*, 1675, p. 42); *au pié des murs fumans de Troye* (Rac., *Andr.*, v. 185).

4. Cf. *poète, poétereau.*

En vain objectera-t-on qu'on va faire disparaître une précieuse nuance de prononciation. La Commission, s'il en était ainsi, se garderait d'abandonner le principe qu'elle a mis en tête de tous les autres; mais il ne lui a point semblé qu'il y eût dans ces divers mots la différence qu'on veut y voir. La différence, si elle existe, est une différence de longueur plutôt que de timbre. En outre, elle ne pourrait en aucun cas être celle qui sépare *è* ouvert de *é* fermé, mais seulement celle de *è* ouvert à *e* moyen. Or on remarquera que *e* moyen porte souvent l'accent grave : *bègue, trèfle, soutènement, fidèlement.*

Par une même inconséquence, l'Académie a mis un accent grave à l'adverbe *sèchement*, un aigu à *sécheresse* et *dessèchement*. *Avènement* et *événement* ont eu jusqu'en 1835 le même accent : l'aigu. En 1878, le premier a pris l'accent grave, le second a gardé l'aigu [1].

Pour les verbes, la règle est la suivante. Là où la pénultième d'un verbe à l'infinitif est *e*, le présent de l'indicatif et le futur sont *è* :

receler, je *recèle*, je *recèlerai*.	*mener*, je *mène*, je *mènerai*.
acheter, j'*achète*, j'*achèterai*.	

Là où la pénultième à l'infinitif est *é*, le présent de l'indicatif a *è*, le futur *é* :

compléter, je *complète*, je *compléterai*.

Or de l'évolution moderne de la langue se dégage, depuis l'assourdissement complet de l'*e* muet, une loi phonétique et morphologique à la fois. L'*é* qui précédait la syllabe où *e* est devenu muet s'est changé de *é* en *è* ouvert. Depuis plus de deux siècles, *pé-re* est devenu *pèr*. De même peu à peu devant toutes les consonnes. Donc je *jé-te* est devenu je *jèt'*. Dans les futurs, le même changement a lieu, ou à peu près : je *jeterai* est devenu je *jéterai*, puis je *jèt'rai*. Dans des verbes comme *compléter*, aussi bien que dans les autres, l'assimilation s'est faite.

1. Cf. Commission d'études, § 1, au sujet de *événement*. L'Académie, II, 2, dit : La prononciation est *événement*, *avènement*. Cf. II, 3, sur les autres mots.

Complét'rai a l'*e* moyen, très voisin de l'*e* ouvert de *complète*. D'où la nouvelle loi de formation du futur dans une foule de verbes de la première conjugaison. Le futur s'y forme à l'aide, non plus de l'infinitif, mais du radical tonique du présent de l'indicatif[1]. L'orthographe proposée aurait le très grand avantage de mettre cette loi en lumière, et de faciliter la suppression de règles erronées qui emplissent encore les grammaires.

Il est grand temps d'avoir partout pour cet emploi des accents graves et aigus une règle fixe. Voici celle que l'on propose :

L'*e* sonore suivi de consonne + *e* muet porte toujours, soit à la finale, soit à l'intérieur des mots, l'accent grave. Devant syllabe sonore, *e* sonore porte toujours l'accent aigu. Cet accent n'indique pas le timbre, il marque que *e* n'est pas muet : *compléter*, je *complète*, *complètement*, je *complétai*, *complément*.

Le son ***i*** s'écrit :	Avec les accents :
i dans *pipe*.	*î* dans *gîte*.
ï — *maïs*.	
y — *y*, *rythme*.	
ey — *whiskey*.	

Avec les lettres adventices :

ic dans *cric*.	*ist* dans *Jésus-Christ*[2].
ict — *amict*.	*it* — *acquit*, *habit*.
id — *nid* (dérivé : *nichée*).	*its* — *puits* (dérivé : *puiser*).
ie — *fantaisie*.	*ix* — *prix* (dérivé : *priser*).
il — *coutil*, *fournil*.	*iz* — *riz*.
is — *anis*, *logis*, *brebis* (dérivé : *brebiette !*).	*ys* — *pays*.

La Commission propose seulement :

1° La suppression de l'accent circonflexe *gît* = *git*;

2° La substitution de *i* à *y* dans tous les mots scientifiques venus du grec[3].

1. Comparer ce qui se passe dans *je joue*, *je joue-rai*, dans *je sème*, *je sèmerai*, et même *je cueille*, *je cueillerai*, *je viens*, *je viendrai* au lieu de *vendrai*.

2. La même graphie sonne *ist* dans *Christ*.

3. Commission d'études, § 17. L'Académie, III, 13, dit : « L'Académie aura pour tendance de favoriser l'*i* plutôt que l'*y* grec. »

Déjà nous écrivons *abîme, cime, amidon, asile* au lieu de *abyme, cyme, amydon, asyle.*

Les classiques offrent en foule des exemples analogues : Ronsard déjà, qu'on ne soupçonnera point d'avoir méconnu l'hellénisme, biffait les *y*. Le groupe de puristes d'où est sorti le Dictionnaire de Richelet en usait aussi de la sorte. Le P. Bouhours lui-même écrit *stile* (*Ar. et Eugène*, p. 44); *analise* avait perdu *y* dans la 5[e] édition du Dictionnaire de l'Académie; il l'a repris, on ne sait pourquoi. Voltaire effaçait systématiquement *y* grec.

Voici des exemples classiques :

Un *stile* (Boil., *A. po.*, I, p. 97, et Pasc., *Pens.*, 2[e] éd., 1670, p. 325); deux mille *sillogismes* (Balz., *Let.*, 1647, p. 153); rien de *mistérieux* (Pasc., *Pens.*, 46); gens de *sistème* (Saint-Simon, *Ecrit. inéd.*, éd. Faugère, I, 131); des *tirans* (*Id.*, *ib.*, I, 104); une *phisionomie* (La Bruy., 1688, 246); *hipocondre* (*Id.*, *ib* , 188).

Le son **o** s'écrit :	Avec les accents :
o dans *caraco.*	*ô* dans *dôme.*
au — *centaure.*	*ôt* — *prévôt, dépôt.*
oi — *poireau.*	
u — *album.*	

Avec les lettres adventices :

ach dans *yacht.*	*oa* dans *toast.*
ao — *curaçao.*	*oc* — *broc, escroc.*
aud — *crapaud, finaud.*	*oh* — *oh!*
aul — *aulne.*	*oo* — *alcool.*
aulx — *aulx.*	*op* — *galop.*
aut — *artichaut, rehaut* (Cf.: *rehausser*).	*os* — *dos.*
eau — *agneau, beau.*	*ot* — *canot.*

La Commission ne propose aucun changement.

Pour *aux*, voir plus loin, aux consonnes.

Le son **u** s'écrit :	Avec les accents :
u dans *écu.*	*û* dans *chû.*
ue — *berlue.*	*ût* — *affût.*
uë — *ciguë.*	

Avec les lettres adventices :

eu dans *j'ai eu.*	*eus* dans *j'eus.*
eû — *eûmes.*	*ux* — *reflux.*
ul — *cul-de-sac*[1].	*uh* — *uhlan.*
us — *abus, camus.*	*ut* — *bahut, début.*

En vertu du principe de francisation, on propose de supprimer l'*h* de *uhlan*, qui du reste n'existe plus en allemand : *ulan* ou *hulan*[2].

En outre, on supprime le circonflexe. C'est tout.

Le son **ou** s'écrit :	Avec les accents :
ou dans *cou.*	*oû* dans *goûte.*
oue — *roue.*	*oût* — *coût.*
	aoû — *août.*

Avec les lettres adventices :

oo dans *groom.*	*ous* dans *dessous.*
oub — *radoub.*	*out* — *atout.*
ouc — *caoutchouc.*	*oux* — *choux.*
oud — *coud.*	*ow* — *clown.*
ouls — *pouls.*	*u* — *yucca.*
oup — *coup.*	

On ne propose rien de plus que la suppression du circonflexe.

Le son **eu** s'écrit :

eu dans *peu, bleu.*	*œud* dans *nœud.*
eue — *queue.*	*œufs* — *bœufs.*
euh — *euh.*	*ue* — *cueillir.*
eut — *veut.*	*ueux* — *gueux.*
œu — *vœu.*	*e* — *attrape-le.*
œ — *œil.*	*eû* — *jeûne.*

Ce son *eu* est sorti d'une longue évolution phonétique. Dans les premiers temps, quand il provenait de *o*, il a eu un son de diphtongue, figuré par *ue*, *oe*. Cette diphtongue s'est ensuite réduite à *eu*, mais on n'a jamais pu se décider à abandonner l'ancienne graphie, de sorte qu'on a *ue* dans *accueil*, *orgueil* et

1. De même *torche-cul*, mais on écrit *tapecu* ! Si, par convenance, on veut défigurer le mot, il serait bon de le faire partout.

2. D'après le Dictionnaire de l'Académie, *u* est aspiré (?).

œ dans *œil*. Ailleurs on a combiné de la façon la plus bizarre ces vieilles manières d'écrire avec la nouvelle, ainsi on a *œu* dans *sœur*.

Rien ne semblerait plus simple que d'écrire, au lieu de *œil*, *euil*, comme *deuil*, ou *chevreuil*. *Eu* existe déjà au pluriel *yeux*.

La Commission n'a pu s'y résoudre.

Elle eût peut-être accepté *seur*, mais *cœur* lui a paru impossible à modifier, parce que, dans l'état présent des choses, le *c* devant *eu* aurait pour le lecteur non habitué le son de *s*, ainsi que dans *douceur*; elle propose de ne rien innover dans ces mots.

Elle demande seulement :

1° La suppression de l'accent circonflexe sur *jeûne*;

2° En vertu du principe d'analogie, elle propose : *euf*, *beuf*, comme *neuf*; *euvre*, comme *couleuvre* et par suite *maneuvre*.

Elle décide ainsi que *vœu* sera conformé à *aveu*, pour qu'on ait le rapport si simple et si juste :

$$\frac{veu}{aveu} = \frac{vouer.}{avouer.}$$

Elle propose même de compléter la série en ajoutant *neu*, car *neu* est à *nouer* ce que *aveu* est à *avouer*.

Ce n'est pas le principe de dérivation qu'on pourra invoquer cette fois contre pareille réforme [1].

VOYELLES NASALES

Observation générale. — Le son nasal n'étant figuré en français que comme il était autrefois, quand la consonne qui suivait se faisait entendre, la notation actuelle est extrêmement défectueuse. Il suffit pour en faire voir les défauts essentiels, de comparer *un* à *une* :

Dans *une*, on entend un *u*, puis une *n*.

Dans *un*, on n'entend ni *u*, ni *n*, mais seulement un *eu*, avec résonance nasale.

De même dans *fine*, on entend *i*, puis *n*.

Dans *fin*, on n'a pas de *i* ni de *n*, mais un *è* nasal.

Cet état de choses n'a même point fait à la Commission

1. Commission d'études, § 7. L'Académie recule devant l'étrangeté de *neu*, *veu* (II, 11).

l'objet d'une proposition. Il n'y pourrait être remédié en effet que par une écriture phonétique.

Mais l'écriture des nasales présente un autre défaut général. Quand la nasale dentale *n* se prononçait, et qu'elle était suivie d'une labiale, par exemple *p*, par assimilation la nasale dentale se changeait en nasale labiale *m*, on entendait réellement *à-m-porter*. C'est une règle de phonétique physiologique qu'on retrouve dans d'autres langues.

Naturellement, quand la consonne nasale a cessé de se prononcer, qu'on a dit *ã-porter*, comme aujourd'hui, la loi a cessé de s'appliquer. Néanmoins l'orthographe l'a gardée, et en règle générale *n* s'écrie encore *m* devant labiale *m, b, p*.

Cette habitude inutile pourrait être à la rigueur conservée, parmi tant d'autres, si elle était régulière. Malheureusement il n'en est rien.

D'abord devant *f*, on garde le *n* : *enfer, goinfre,* mais si le son *f* s'écrit pédantesquement par *ph*, alors on considère la lettre et non le son ; on écrit comme devant *p* : *amphithéâtre, emphytéose.*

Ce n'est rien encore. Dans *bonbon, mainmise, mainmorte, néanmoins, nonpareil, n* demeure aussi.

Dans *embonpoint* la règle est appliquée devant le *b*, pas devant le *p* !

Il n'a pas paru possible à la majorité de la Commission de toucher à la règle générale. Elle fait du moins une proposition destinée à mettre un peu d'ordre dans une série de mots. (Voir ci-dessous.)

Le son **an** (ã) s'écrit :

an	dans	*van.*	*em*	dans	*embarquer.*
anc	—	*banc.*	*emps*	—	*temps.*
and	—	*grand.*	*emp*	—	*exempter.*
ang	—	*sang.*	*empt*	—	*exempt.*
ans	—	*dans.*	*en*	—	*penser.*
ant	—	*gant.*	*end*	—	*rend.*
am	—	*amble.*	*ęng*	—	*hareng.*
amp	—	*camp.*	*ens*	—	*encens.*
aon	—	*faon.*	*ent*	—	*cent* [1].

1. Peu de personnes peut-être savent que l'Académie distingue le *vicegérent* qui tient la place de l'official d'avec le *vice-gérant* qui supplée le gérant en son absence.

1° La Commission d'études a proposé, § 12, et l'Académie a approuvé (III, 6), la substitution de *n* à *m* dans tous les mots composés avec la particule *en* où *en* est suivi de *m* : *enmener*.

Inutile donc de s'étendre sur une réforme faite.

Nous ajoutons seulement le même changement devant *b* et *p* : *embourber* devient *enbourber, emporter* devient *enporter*.

2° *Énamourer*, mot très ancien, renouvelé de nos jours, n'a été connu de l'Académie qu'en 1878. Il est analogue à *enivrer, enorgueillir, enherber,* etc.

L'Académie a écrit *énamourer,* sans faire aucunement mention de la prononciation par *é*. A *enorgueillir,* où elle cite cette prononciation, elle n'a point mis d'accent.

Ce désordre ne peut qu'encourager la fâcheuse prononciation par *é*, qui est contraire à un usage séculaire, masque la formation du mot, le sépare de ses analogues, et n'est au surplus qu'une prononciation orthographique, due à l'influence de l'accent [1].

3° Les mots *faon, paon* sont une source d'embarras d'autant plus grand que le second au moins est d'enseignement courant à l'école primaire. Il serait urgent de les ramener à l'orthographe de *flan*, qui a aussi autrefois été *flaon*.

Évidemment le nom de l'oiseau *pan* ressemblera au nom du dieu *Pan*; mais celui-ci est déjà tout à fait identique à *pan* d'habit, et on ne voit guère qu'il soit possible de se tromper sur le sens de : *fier comme un pan*, ou sur le titre : *le geai paré des plumes du pan*, encore moins sur *j'ai fait redoubler les pans de mon habit*. Or il est bon de l'observer une fois pour toutes, les mots ne se présentent pas seuls dans le langage, mais en groupes. Si on me crie *pan* tout seul, je ne saurai pas ce qu'on veut me dire, je croirai qu'on veut imiter le bruit des coups de feu. Et si on écrit ce mot, je ne serai pas mieux renseigné. Eût-il une orthographe bien distincte de celle du *pan* d'habit ou de mur, cela ne donnerait au vocable *pan* isolé aucun sens.

Il paraît convenable de ramener également *taon* à *tan*, puisque l'orthographe a fait abandonner la vieille prononciation *ton*, et que la prononciation donnée par l'Académie est *tan* [2].

1. Voir Commission d'études, § 1. L'Académie, II, 1 : « la prononciation est : *énamouré* ».

2. Commission d'études, § 6. Cf. l'Académie, II, 10°. Elle rejette *pan* en raison de la confusion, *fan* parce que cela change la physionomie du mot.

4° L'Académie accepte de renoncer à la distinction factice entre *différend* et *différent* (III, 4). C'est donc chose acquise.

5° La Commission s'est préoccupée de faire disparaître ici une des plus fâcheuses confusions que crée l'orthographe. Il y a quelquefois trois lectures possibles de la syllabe *ient* :

s'ingénient, patient, vient.

Dans d'autres cas, il en existe au moins deux :

expédient, expédient[1].

La nécessité de supprimer cet état de choses a éclaté à tous les yeux. Dès le XVIIe siècle, divers réformateurs avaient adopté *an*, ainsi le P. Monet; au XIXe siècle, de Didot à Gréard, chacun s'en est préoccupé.

Il y avait deux pas décisifs à faire : 1° obtenir que ils *obvient* ne s'écrivît plus comme il *advient*; 2° que il *tient* ne s'écrivît plus comme *patient*.

La majorité n'a voulu faire qu'un de ces deux pas, le second. Elle demande que partout où le son de *a* nasal est précédé du son *i*, il soit écrit par *a* : *cliant*, *expédiant*, *inconvéniant*, *ingrédiant*, *récipiant*, *impatiance*, *audiance*.

La règle est des plus simples à retenir et à appliquer. — Exemples classiques : le temps des *Audiances* (Balz., *Let. chois.*, 1647, p. 293), donner *audiance* (*Reg. de l'Ac.*, I, 245)[2].

On ne manquera pas d'objecter que les mêmes inconvénients existent, quand *ent* n'est pas précédé de *i*.

On écrit :

un *affluent*,	elles	*affluent*.	un *excellent*,	elles	*excellent*.
content,	—	*content*.	*président*,	—	*président*.
un *couvent*,	—	*couvent*.	*violent*,	—	*violent*.

Cela est incontestable. L'amélioration ici aussi serait possible. L'orthographe par *an* est commune au XVIIe siècle :

Trante chaises (*Reg. de l'A.*, I, 317); *pancher* (Pasc., *Pens.*,

1. Voir les observations de Didot, 2e éd., p. 67 et suiv. Cf. Gréard, *Note*, 27.

2. Cf. Académie, II, 19. L'Académie craint de heurter des habitudes bien fortement enracinées.

2° éd. 63); payer l'*amande* (La Bruy., 1688, 88); *avanture* (*Id.*, *ib.*, 113); *amanda* (La Font., *Fab.*, II, 114); *vangé* (La Bruy., 303).

Mais la majorité de la Commission a rejeté l'idée de substituer partout *ant* à *ent*.

Et elle a jugé qu'il serait difficile de faire une règle spéciale aux mots où une graphie louche amène les confusions signalées plus haut.

Le son ***in*** (ẽ) s'écrit :

aim	dans	*daim.*	*inct*	dans	*instinct.*
ain	—	*bain*[1].	*int*	—	*contint.*
ainc	—	*vainc.*	*ing*	—	*poing.*
aing	—	*parpaing.*	*ingt*	—	*vingt.*
ains	—	*crains.*	*inq*	—	*cinq fois.*
aint	—	*saint.*	*em*	—	*sempiternel*[2].
ein	—	*rein.*	*în*	—	nous *tînmes*, qu'il *tînt.*
eing	—	*seing.*	*en*	—	*chien.*
eint	—	*éteint.*	*ent*	—	*vient.*
im	—	*imprimeur.*	*ym*	—	*thym.*
in	—	*baladin.*	*yn*	—	*synthèse.*
ïn	—	*coïncidence.*			

La Commission ne propose que la suppression des *y* grecs et leur remplacement par *i* :

Exemples classiques : le *thim* et la rosée (La Font., *Fab.*, III, 79); nostre *Nimphe* (Balz., *Let.*, 1647, 109); *toute la simphonie* (Mol., *B. Gentilh.*, a. II, sc. v).

Le son ***on*** (õ) s'écrit :

on	dans	*coton.*	*om*	dans	*pompe.*
onc	—	*jonc.*	*omb*	—	*plomb.*
ond	—	*fond.*	*omp*	—	*compte.*
onds	—	*fonds.*	*ompt*	—	*prompt.*
ong	—	*long.*	*um*	—	*umble-chevalier.*
ont	—	*pont.*	*un*	—	*jungle.*

L'Académie propose la suppression de *s* dans *fonds*, qu'on ne distingue pas facilement de *fond*, malgré les règles.

1. On remarquera que cette écriture ne sert pas toujours à la dérivation : *poulain*, *poulinière*.

2. Comme *em* se prononce ailleurs *a*, on commence à lire *sampiternel*.

C'est abandonner en réalité le principe qu'on maintient si fortement ailleurs, car il existe bel et bien deux familles distinctes.

D'une part, *fonds* (restauration orthographique pour l'ancien français *fons*) a fait souche et donné *fonceau*, *foncer*, *fonçage*, *foncier*, *foncièrement*.

D'autre part, sous sa forme moderne *fond*, il a donné *fonder*, *fondateur*, *fondement*, *fondamental*, etc.

Néanmoins la Commission ne peut qu'accepter une réforme qu'on lui offre, même si elle viole des principes qu'elle n'a pas voulu attaquer, mais qu'elle ne saurait prendre à tâche de défendre.

Le son **eun** (œ̃) s'écrit :

um dans *parfum*.	*unt* dans *emprunt*.
un — *un*.	*eun* — *jeun*.

Aucune modification n'est proposée.

FERDINAND BRUNOT

(A suivre.)

LES

COURTISANS DE LA GLOIRE[1]

IX

La semaine suivante, Renée apprit, par dépêche, la mort de son père. Au chevet d'un malade, le docteur Méran était tombé soudain inanimé. Sa fille le pleura beaucoup. Elle aimait violemment la vie, et plaignait de tout son cœur ceux qui la perdent sans l'avoir pleinement possédée. L'honnête et bon médecin n'avait jamais connu ni donné la joie. « Quelle morne destinée! songeait la jeune femme. Mais, grâce à Charles, ses dernières années au moins furent libres de soucis. Grâce à Charles, il m'a sue heureuse… »

Elle ne put, ainsi qu'elle aurait désiré, se rendre à Dône : le moment de ses couches approchait, son médecin ne lui permit pas de faire le voyage. Le supplice d'assister à l'enterrement de son père lui fut donc épargné. Elle ne vit ni le cercueil ni la tombe.

Charles porta lui-même son roman à la *Revue Française*, à la *Revue Contemporaine*, à la *Revue Nationale*, à la *Revue Verte*, à la *Revue Mauve*, à la *Revue d'Argent*. Il attendit, pendant de longues heures dans les bureaux, et subit, avec impatience, les impolitesses de certains directeurs mal élevés, les conseils de certains directeurs stupides. Son caractère s'aigrissait un peu.

1. Voir la *Revue* du 15 octobre.

Un soir, vers sept heures, il rentra chez lui. Depuis le matin, il était en courses, mais il ne sentait pas la fatigue : il rapportait, enfin, une bonne nouvelle.

Il courut chez Renée. Elle était au lit. Ses cheveux bruns en désordre encadraient son visage rapetissé, livide. Ses yeux brillants étaient cerclés de noir; ses lèvres pâles souriaient.

Près du grand lit en bois clair, était un berceau bleu dans lequel dormait une petite créature ridée et rouge. Une grosse vieille dame, assise auprès du berceau, tricotait paisiblement. On eût dit qu'un temps très long s'était écoulé depuis la sortie de Charles. Sur la pointe des pieds, il s'approcha du lit :

— Ma pauvre petite! — murmura-t-il. — Et dire que je n'étais pas là!... Je croyais que ce serait dans quinze jours... Tu as souffert!...

Il se penchait sur elle, n'osait pas la toucher.

— Oui, — dit-elle d'une voix faible, — j'ai atrocement souffert. Je suis contente que tu n'aies pas été là...

— Et tu étais seule?

— Non. J'ai eu le docteur Bertrand, et madame Dalfroy. Elle est si bonne!... Je lui ai téléphoné... Elle est venue tout de suite.

— Je vous remercie, ma cousine, — dit Charles en se tournant vers la grosse vieille matrone.

Celle-ci était une parente des Méran. On était habitué à la rencontrer près des malades, des nouveau-nés et des morts. Elle trouvait un plaisir extrême à se rendre utile à tous ceux qui ne lui demandaient pas d'argent.

— Ne me remerciez pas! répondit-elle avec un air modeste. J'aime beaucoup Renée. Elle est si gentille et si courageuse!... Et puis, quand on n'a pas d'enfants, il faut être la mère des orphelines... Je vous laisse avec votre femme, mais il faut la ménager, faites attention.

A pas menus et lourds, elle s'éloigna.

Charles se mit à genoux et appuya le front sur la main de la jeune mère :

— Pardonne-moi, de ne pas avoir deviné.

— Je n'ai rien à te pardonner. Vous autres hommes, vous ne devinez jamais ces choses-là... Il n'y a que les femmes... Tu sais, mon chéri, il faut bien que nous ayons au moins une supé-

riorité sur vous... Mais, regarde ta fille. Pense! nous avons une fille. Tu es père depuis quatre heures et demie... Un enfant, à toi et à moi! Qui nous eût dit cela, lorsque nous nous sommes rencontrés, au bal, à Dône?... Regarde-la. Le docteur Bertrand assure qu'elle est grande et bien bâtie.

Charles regarda la petite, et fit la grimace. Renée le trouva froid.

— Les enfants sont toujours laids en naissant, — murmura-t-elle, — mais elle sera jolie. Elle a déjà des cheveux. Ses yeux sont bruns comme les tiens; elle te ressemble... N'es-tu pas heureux?

— Oui, oui...

— Tu l'aimeras? — gémit Renée. — Tu me l'as promis.

— Certes, mais écoute! J'ai à te donner une excellente nouvelle.

— Dis vite.

— Mon roman est accepté.

— Oh! quel bonheur! par qui?

— Lamiel. C'est un éditeur intelligent, qui lance parfois les œuvres des jeunes... Enfin j'ai le pied sur l'échelle! Je peux grimper... Je t'avoue que je suis fier d'avoir si vite réussi. Je suis fier d'avoir créé quelque chose, quelque chose qui vivra, je le sens.

— Tu as raison, — répondit Renée.

— Mon livre s'appellera, décidément, *la Madeleine des Salons*. Il paraîtra dans cinq mois, en novembre. Bientôt je mettrai le volume entre tes mains. Il fera du bruit. Les Dônois sauront que Charles Méran n'était pas un imbécile, qu'il a bien fait de renoncer à la richesse, qu'il agissait en homme. Oh! la belle année! la belle année!

Il était ivre d'orgueil. Sa femme se disait : « La naissance de sa fille n'est rien pour lui, rien! Il n'acclame que la naissance de son livre ».

Elle soupira. Charles vit que, pour la première fois, elle l'écoutait mal, et que ses yeux se tournaient vers l'enfant, le nouveau venu...

Madame Dalfroy ouvrit doucement la porte.

— Votre femme a besoin de sommeil, — dit-elle à Charles. — Allez dîner.

Il se leva.

— Dors, ma chérie, — murmura-t-il. — Dors bien, oublie tes souffrances. Dors, fais de beaux rêves!

Sitôt qu'il fut sorti de la chambre, madame Dalfroy tira les rideaux. Renée, les yeux mi-clos, ne luttait plus contre sa pensée. Elle avait tant désiré cette heure! Elle s'était figuré son jeune mari auprès du berceau de leur premier-né. Sans doute, il rirait, pleurerait, dirait des bêtises, embrasserait, avec mille précautions, l'enfant. Il serait agité, un peu fou. Ou bien, grave, tendre, ému jusqu'au fond du cœur.

Si elle avait épousé un brave bourgeois, il s'enorgueillirait d'avoir donné la vie. Charles Méran était presque humilié d'être père, comme tant d'hommes médiocres! « Je suis fier d'avoir créé quelque chose. Quelque chose qui vivra, je le sens! » Cri de victoire et d'allégresse! L'existence de l'enfant né de lui serait brève; le livre serait immortel. Il l'espérait, du moins! A côté de ceci, qu'était cela?

L'écrivain dédaignait les sentiments puérils, délicieux, divins, qui ravissent l'âme des simples. Plus tard, elle seule écouterait, suivrait en tressaillant, les premières paroles, les premiers pas de sa fille. Elle enviait les autres mères dont quelqu'un partage la joie.

Sans se débattre, elle glissait dans la tristesse comme dans une mer calme et profonde. Elle y trouva l'apaisement. A quoi bon se plaindre? Les hommes sont toujours ce qu'ils peuvent être. Pourquoi leur en vouloir? Pourquoi demander l'impossible? Il fallait pardonner à celui qui l'avait rendue mère d'accueillir froidement son enfant. La petite serait à elle, tout à elle.

Et plus tard... peu à peu... Charles sentirait, peut-être, en lui... Il ne faut pas trop croire aux menaces du sort... Pas plus qu'à ses promesses... Ne pas songer au lendemain...

Elle était lasse, elle ne souffrait plus, elle s'endormit.

En quittant sa femme, Charles alla dans son cabinet de travail. Lucien de Saint-Maur l'y attendait. Comme d'habitude, le jeune homme étalait son corps gras sur le divan. Il tenait un cigare et fumait en regardant le plafond. Charles remarqua la blancheur de sa main potelée.

— C'est donc fait? — murmura Lucien. — Tu es père.

— Mais oui!

— Hélas!

— Pourquoi dis-tu, « hélas »?

— Tu sais bien pourquoi. Tu ne peux t'empêcher de le savoir. Parlons librement : cette fois, nous ne courons aucun risque... Cet enfant va te prendre une partie de ta pensée, de ta force. De plus, il confisquera sa mère. Les femmes subordonnent toujours leur mari à leurs fils. Si nous voulons conserver leur amour, si nous voulons qu'elles soient à nous, ne leur donnons pas d'enfants. Elles s'asservissent aux petits et veulent nous asservir. Prends garde. Veille sur toi. Mets sur ton cœur une cuirasse d'or, et ne laisse pas s'y glisser le serpent.

— Que veux-tu dire?

— Ceci. Selon moi, les écrivains bibliques ont défiguré le plus ancien des mythes. Le paradis terrestre, c'était le jardin du rêve et de la beauté. Le fruit que le serpent offrit à la femme, ce ne fut pas la science, qui ne la tenta jamais, ce fut le sentiment. Ève, la compagne de l'homme, créée pour Lui, pour Lui seul, l'Ève radieuse et sereine des premiers jours, des jours paradisiaques, était stérile; mais lorsque, trompée, déchue, avilie, elle errait loin des Dieux, elle devint féconde et pareille aux bêtes. La mère, c'est l'esclave. Le jour où elle enfante, elle perd la beauté immaculée de son corps. Pour nous autres poètes, l'idéal ce n'est pas, comme pour l'Église, la vierge mère, c'est l'amante voluptueuse et stérile. Quant au père, rappelle-toi... Un être supérieur doit avoir pour devise : « Pas de postérité ». L'apôtre, le soldat, l'artiste, le philosophe, ne marchent ferme et droit vers la gloire que s'ils ne portent pas d'enfants sur leurs épaules.

Il disait cela lentement, avec autorité. Il écrivait d'avance ses discours, les polissait, les apprenait. Si l'on discutait ses affirmations, il se réfugiait dans le silence, ou répondait avec langueur et mépris :

— La discussion ne sert à rien. Les vérités éclatantes se révèlent à nous et ne se démontrent pas.

Charles Méran était toujours fort « impressionné » par les paroles de son ami. Il désirait l'estime de ce garçon nonchalant et dogmatique et s'efforçait de la conquérir. Il s'excusa :

— Que veux-tu?... il est trop tard pour regretter... mais je t'assure que je ne me laisserai pas détourner de l'art par cette bambine. L'art seul est mon Dieu, je sacrifierai tout à l'art.

— Même ta femme?

Charles rougit.

— Ma femme? Elle aime l'art autant que moi. Je te l'ai déjà dit, faut-il te le redire? Ce n'est pas une épouse bourgeoise, ce n'est pas une mondaine stupide, c'est une amante, une muse. Tu ne comprends pas le lien délicat et fort qui nous unit.

— Tu te trompes, je le comprends fort bien. Mais ce que tu me parais, toi, incapable de comprendre, le voici. Celle qui fut ton amante et ta muse est aujourd'hui la mère de ton enfant. Ce n'est plus la même personne.

Charles se redressa fièrement :

— Si, — répondit-il, — c'est la même personne. Rien ne peut changer son cœur!

— Tant mieux! répliqua froidement Lucien de Saint-Maur. Je serais malheureux si je te voyais souffrir, plus malheureux encore si je te voyais déchoir. Puissé-je me tromper!

— Tu te trompes, — déclara Charles.

X

Monsieur et madame Méran passèrent l'été en Suisse. Charles n'aimait pas ce pays, ou plutôt ne se permettait pas de l'aimer, car de grands écrivains ont parlé avec mépris de l'eau grisâtre de ses lacs profonds, et de ses montagnes sombres aux cimes blanches.

Cependant il s'installa, pour quelques semaines, à Millères (Alpes Vaudoises), car le médecin recommandait à sa femme l'air des sommets, et, en Suisse, les hôtels ne sont pas coûteux.

Renée et Charles étaient mariés depuis quinze mois et ils avaient déjà dépensé quarante mille francs. De quelle façon? où avait passé cet argent? Ils le savaient à peine. Charles était généreux, étourdi et plein de vanité. Il faisait de jolis

cadeaux à sa femme, s'achetait beaucoup de livres et d'aquarelles, donnait rarement aux misérables, mais prêtait souvent à ses amis. Renée s'inquiétait, mais son mari se moquait gentiment d'elle :

— Je t'assure, mon petit, qu'il faut nous défaire des principes que nous avons apportés de province. Il faut nous habiller avec élégance, recevoir, nous entourer de belles choses, faire bonne figure. Je réussirai moins vite, si, pour faire des économies, nous restons dans un trou. Semons l'argent à pleines mains! Ne soyons pas des fourmis! soyons des cigales! Voici l'été, chantons!

— Je ne veux pas ressembler à la fourmi, — lui avait une fois répondu Renée, — elle est trop antipathique; mais je t'avoue que le sort de la cigale ne me tente pas! Oh! mais, là, pas du tout!

— N'aie pas peur : tu n'en es pas menacée, l'avenir est à moi.

Cette parole napoléonienne effrayait un peu la jeune femme.

Durant l'été, Charles n'écrivit rien. Il avait énormément travaillé depuis son mariage, et avait besoin de repos. Pendant toute la matinée il lisait Nietzsche, qui lui révélait, disait-il, les trésors de fierté que possèdent les nobles races. Il prenait le « surhomme » pour modèle.

Après midi, il errait dans la montagne, poursuivant une inspiration pour son prochain livre. Il cherchait un sujet de roman, un sujet absolument original.

Le soir, il tenait d'étranges propos à quelques jeunes femmes « intellectuelles », qui l'écoutaient avec une attention respectueuse. Leurs maris et leurs pères le traitaient de poseur sinistre; leurs mères, d'homme dangereux et immoral.

A l'*Hôtel du Glacier*, il y avait plusieurs hommes qui désiraient faire la conquête de la jolie madame Méran, ou tout au moins valser avec elle, l'accompagner à la promenade et lui servir de cavalier. En août, à la campagne, comment tuer le temps, si l'on ne flirte? Mais la jeune femme n'était pas encourageante. Fatiguée par ses couches et le séjour de Paris, elle fuyait le bruit et le mouvement. Étendue pendant de longues heures sur l'herbe, à l'ombre d'un vieux sapin,

elle se livrait aux rêves nonchalants, et buvait avec ivresse les parfums des bois, l'air des cimes.

Son mari parlait moins avec elle depuis qu'il ne l'étonnait plus; mais elle l'entendait sans cesse discourir avec enthousiasme sur les sujets les plus divers. Souvent il lui semblait déclamatoire, incohérent, absurde. Elle se rappelait alors que de très grands écrivains furent parfois de mauvais causeurs. Flaubert lui-même... Elle se disait : « Attendons! ne nous décourageons pas sitôt. Il ne faut pas que Charles reproche plus tard à sa femme de l'avoir méconnu. Je crois en lui, je crois en lui. Je l'admire! Je veux l'admirer. »

Elle était encore si heureuse que toute espérance lui était facile. Lorsque sa fille riait entre ses bras, Renée, comme son mari, acclamait l'avenir. Elle avait la foi. Qu'importaient les frivoles disputes des hommes, les vanités cruelles, la pensée mobile, la beauté fuyante? Soyons en paix! L'être qui ne se refuse pas à la vie collabore au monde nouveau.

Fière et sereine, la jeune mère songeait :

« De cette enfant née de moi, d'autres naîtront. Dans dix mille, dans cent mille ans, passeront sur la terre des femmes qui seront si belles, si tendres, si intelligentes, si merveilleuses de corps et d'âme, qu'elles frissonneraient d'horreur si elles pouvaient m'apercevoir. Et pourtant quelques gouttes de mon sang couleront dans leurs veines. Elles me devront l'existence.

» Ce n'est pas une illusion, ce n'est pas un vague espoir; pourvu que ma race ne s'éteigne pas, c'est une certitude...

» Si aux habitantes des cavernes un prophète surhumain était apparu, s'il leur avait dit : « Femelles féroces et craintives, au corps velu, aux prunelles luisantes, à l'odeur forte, voyez les femmes des âges futurs; voyez celles qui viendront. Elles ont la pureté, la douceur, la volupté, l'orgueil, la vertu et la grâce. On les nomme Aspasie, Thaïs, Hypatie, Thérèse d'Avila, Béatrice la Florentine... Courtisanes, vierges saintes, muses, reines des nobles amours, toutes sont vos filles. Vous êtes les aïeules puissantes et vénérables!... » Elles n'auraient pas cru, elles n'auraient pas compris... Et nous, les femmes d'aujourd'hui?... »

XI

Aussitôt que monsieur et madame Méran furent de retour à Paris, Charles reçut les épreuves de son livre. Il consacra beaucoup de temps à les corriger. Sa femme l'entendait murmurer, chantonner, hurler :

« Les lis exhalaient leur parfum sur la brise... Sur la brise les lis exhalaient leur parfum... Les lis défaillants parfumaient la brise... La brise défaillait sous les parfums des lis... O douceur de la brise, pureté des lis!... O douceur des lis, pureté de la brise!... O liliale pureté de la brise et des fleurs!... »

A la fin, les mots, répétés mille fois, perdaient pour Renée toute signification; elle croyait écouter les notes d'un air connu.

Comme Charles était consciencieux! Avec quelle patience, quel scrupule, il poursuivait la perfection! Il méritait de l'atteindre. Cependant elle pensait au *Bourgeois Gentilhomme* : « Belle marquise, vos beaux yeux, etc. » Elle se demandait si une pareille recherche du style n'était pas une puérilité. Ceux qui s'adonnent à la science, au gouvernement, à la guerre, au commerce, à l'industrie, au travail manuel même, n'ont-ils pas le droit, eux les hommes utiles et forts, de traiter avec un mépris indulgent les autres, les vieux enfants qui sertissent les mots comme jadis ils enfilaient avec soin des perles de verre.

Elle s'était figuré une œuvre littéraire comme un élan de tout l'être, un jet d'eau vive.

Ce que faisait Charles, était-ce donc bien difficile? Elle voulut essayer.

Elle prit au hasard quelques lignes qu'elle avait écrites la veille, dans une lettre :

*J'ai vu un aigle planer sur le glacier. Nous avons cueilli, nous-mêmes, de l'*Edelweiss. *C'est une fleur surfaite. Elle est inélégante, sans éclat, sans odeur. Elle ne me plaît pas. J'étais enchantée de redescendre à Millères, où il y a des oiseaux qui chantent, des fleurs qui ont du parfum.*

Elle s'empara de ces mots, les tourna, les retourna, en supprima quelques-uns, en ajouta d'autres, pour voir si, en jonglant avec la phrase, on trouvait une idée :

Nous avons cueilli sur les cimes la fleur sans parfum, et vu, sur le blanc glacier, l'ombre noire de l'aigle... Sur les cimes, je n'ai pu cueillir que la fleur sans parfum, et sur le blanc glacier plane seul l'aigle noir... Sur la pureté blanche des glaciers, flotte l'ombre de l'oiseau de proie... Oh! la vallée profonde, les parfums et les chants!... Restons dans la vallée profonde, où les chants de l'alouette et du rossignol font vibrer les airs que parfument les roses... J'aime la vallée harmonieuse et profonde, où chante le rossignol, où s'exhalent les parfums des fleurs... J'aime les parfums et les chants de la vallée profonde, je hais les fleurs sans âme et le silence des cimes... L'oiseau de proie vole plus haut que l'alouette et le rossignol; la violette et la rose ne fleurissent pas sur les cimes de neige. Que notre pensée abandonne les hauteurs, qu'elle reste près du sol fertile, parmi les fruits, les blés, les fleurs et les chants. Qu'elle ne s'exile pas, solitaire et cruelle, comme l'oiseau de proie sur les cimes...

« Voilà. J'ai découvert un symbole, et Dieu sait que je n'y pensais pas en écrivant ces lignes! Il ne vaut pas grand'-chose, mon symbole, mais les symbolistes professionnels en font d'aussi mauvais. Il me semble à présent que ce symbole était contenu dans ma lettre et que je ne m'en apercevais pas. Si j'étais auteur j'imaginerais sans peine toute une philosophie... Quel jeu redoutable! »

Elle avait presque peur de la magie des mots.

Un mois plus tard, Charles pressait entre ses mains le volume qui renfermait son travail, son espoir. Ce fut un moment inoubliable. Son nom, imprimé sur la couverture jaune, l'éblouissait. Sa poitrine se dilatait, il portait haut la tête.

Il appela sa femme :

— Viens! — s'écria-t-il. — Voilà enfin mon roman. Je vais te le lire. Viens!...

Ses doigts tremblants pouvaient à peine tourner les feuillets du livre. Mais sa voix était claire et sonore.

Renée était résolue à ne pas laisser corrompre son juge-

ment par son affection pour l'écrivain, ni par le léger dédain qu'on éprouve trop souvent pour les personnes de sa famille. Elle écoutait avec émotion la première œuvre de celui qui l'avait initiée aux belles choses, et qui avait, en refusant la richesse, donné une preuve si éclatante de sa passion pour les lettres.

Le style était soigné, l'histoire n'était pas ennuyeuse; et cependant Renée, en écoutant, s'attrista. Le livre de Charles Méran ressemblait trop à du Flaubert, — du Flaubert déjeté, désossé, pâli, mais enfin du Flaubert! — A partir du neuvième chapitre, on voyait que l'auteur échappait au maître disparu, subissait l'influence de ses contemporains. Certaines parties auraient pu être signées par Merval, — un Merval devenu très vieux, et copiant, d'une main sénile, les pages de sa jeunesse. — D'autres auraient pu être signées par un Bernis atteint d'anémie cérébrale. La jeune femme se demandait :

« Ai-je la maladie de Raoul, qui voit du pastiche partout et appelle voleurs les plus grands écrivains?... Mais non, hélas! tout cela est faible comme l'écho d'un écho, comme le reflet d'un reflet. Sans le savoir, Charles imite, non seulement Bernis et Merval, mais ceux qui les imitent. Pas un instant, il n'est lui...

» Que faire? Lui dire la vérité : « Je trouve ton œuvre insignifiante »? Il trouverait, lui, que je suis idiote, il serait malheureux, il m'en voudrait... Et puis, si j'avais tort? Suis-je infaillible? Au contraire, je suis ignorante, je n'ai aucune expérience. Je ne sais pas analyser, peser les défauts et les qualités d'un écrivain; et j'ai la présomption de juger!... Charles *doit* avoir du talent. Il est impossible qu'il n'en ait pas. Sa vie et son caractère prouvent la réalité de sa vocation. Il a besoin de conseils : la critique se chargera, sans doute, de lui donner une leçon; elle lui sera utile. Quant à moi..., je vais lui mentir. C'est affreusement difficile, mais il le faut. Je serais criminelle si je lui faisais de la peine, si je le décourageais... Et je ne dirai qu'un demi-mensonge, puisque je veux, encore et toujours, croire en lui! »

Pendant trois heures, elle écouta la lecture du roman. Enfin l'auteur déclama les dernières lignes. Des larmes brillaient dans ses yeux. Il pleurait sur la mort de son héroïne, qui se tuait en maudissant la laideur du monde. Renée pleurait

aussi : elle pleurait de ne pouvoir admirer le livre, signé du nom qui lui était si cher.

Charles s'écria :

— Oh! Renée, Renée! tu pleures, tu es troublée... Merci.

Il baisa les paupières de sa femme, et sentit sur ses lèvres le goût des larmes. Jamais il n'avait tressailli d'une volupté pareille. Ivre de joie, il répétait :

— Merci! Je t'adore.

Elle dit, très bas :

— C'est beau! je suis fière de soi.

Ce fut son premier mensonge.



Charles envoya son roman à ses amis, aux écrivains célèbres, aux critiques influents, et attendit les rumeurs de la gloire.

Lucien de Saint-Maur était lié avec le directeur d'une petite feuille à peine née et déjà mourante, nommée la *Revue du Soleil*. Pour prolonger l'existence de cette revue, Charles avait donné cinq mille francs; par conséquent, Saint-Maur put y faire publier dix pages qu'il intitula : *Un chef-d'œuvre*. Il saluait l'apparition d'un romancier génial. « Lisez *la Madeleine des Salons*! — s'écriait-il. — La phrase est merveilleusement ciselée, l'inspiration ardente, le sentiment exquis et rare. »

La jeune femme ne put lire sans beaucoup d'étonnement et un peu d'embarras ce pompeux article. Saint-Maur était-il sincère, ou n'écrivait-il sur ce ton que pour rendre service à un ami? Le directeur de la revue, qui avait accepté l'article, ne trouvait-il pas cet enthousiasme ridicule, ou tout au moins excessif?

Elle ignorait que son mari eût prêté de l'argent à la *Revue du Soleil*...

Un jour, elle causait avec Dorianne, dont elle estimait le jugement et le goût.

— Je sais, — lui dit-elle, — que vous êtes un ami.

— Oui, madame! un ami loyal.

— Eh bien! dites-moi franchement ce que vous pensez du livre de mon mari.

— Mon Dieu! cela m'est difficile. Il n'a que vingt-cinq ans; à notre âge...

— Voyons, la vérité, je vous en supplie.

— Madame, Charles aura, j'espère, du talent; mais il se cherche encore, il hésite...

— A la bonne heure! vous êtes franc, vous; et je vous suis reconnaissante. Vous m'avez fait du bien. Les compliments de Saint-Maur et de Roche-Croix m'inquiètent. Me voilà un peu rassurée!

Aussitôt qu'elle eut parlé, elle se reprocha cette conversation comme une déloyauté envers son mari. En laissant deviner ses doutes à un tiers, elle avait gravement péché contre l'amour.

La Madeleine des Salons ne se vendait pas et la critique ne s'en occupait guère. Lorsque monsieur et madame Méran allaient dans le monde, Charles quêtait anxieusement les éloges. Quand ceux qui avaient lu son œuvre lui en parlaient sans flatterie, il leur jetait des regards méchants, leur témoignait de la froideur, et ne prononçait plus leur nom qu'avec dédain. Il fit, tout à coup, la découverte que le docteur Bertrand était un bourgeois imbécile. Le vieux médecin s'était permis de lui dire :

— Mon cher, *la Madeleine des Salons* est une œuvre bien écrite, mais... on voit sans peine que vous êtes encore très jeune. Vous vous imaginez connaître les femmes! c'est une erreur. Je suis un vieux médecin; depuis trente-cinq ans elles me livrent leurs secrets; devant moi, elles oublient la pudeur et la coquetterie; je les entends hurler de douleur et d'épouvante. Je les vois naître, accoucher, mourir; et je n'ai pas la prétention d'en savoir très long sur elles. Et vous croyez, vous?... A votre âge!... Pauvre petit!

— Docteur, — répondit Charles, — votre métier est d'analyser les corps, le mien est d'analyser les âmes. Il y a une différence.

Et il songeait :

« Quelle ridicule présomption! Voilà un monsieur tout à

fait médiocre, un vieillard obscur, qui veut m'instruire, moi, qui ai déjà publié un livre à mon âge... Renée a tort de traiter en ami ce matérialiste ignorant et stupide. »

Il jugeait maintenant les hommes selon les sentiments qu'ils manifestaient pour *la Madeleine des Salons*. Celui-ci n'avait pas pris la peine de lire *la Madeleine* : quel être vulgaire et banal! Celle-là était un peu choquée par *la Madeleine* : quelle hypocrite! Un troisième était qualifié de « cochon » : il avait dénigré *la Madeleine*.

Charles Méran ne songeait plus, ne s'intéressait plus qu'à son livre; il n'agissait, ne vivait plus que pour son livre. Sa femme ne put s'empêcher de remarquer cela. Elle ne voyait plus en lui qu'un enfant vaniteux, à qui l'on jette des compliments comme une aumône. Depuis l'heure où elle avait écouté la lecture de *la Madeleine des Salons*, elle était redevenue la proie des soucis qui s'étaient un moment éloignés d'elle. Pendant cet hiver, les dépenses du jeune ménage avaient augmenté : Charles voulait recevoir beaucoup et commençait à se plaire aux réunions mondaines. Il exigeait que sa femme eût de jolies toilettes, et mettait de l'orgueil à jeter l'argent par les fenêtres : c'était un beau geste. Comme Saint-Maur, il fixait à présent les yeux sur Homais, et s'appliquait à ne lui ressembler en rien. Il écrivait un deuxième roman.

Les directeurs de théâtre continuaient à refuser les pièces de Lucien de Saint-Maur. Raoul de Roche-Croix polissait et remaniait son volume de vers. Les trois jeunes gens se consolaient et s'encourageaient mutuellement.

Les poèmes de Jacques Dorianne furent imprimés par un éditeur perspicace. Un critique célèbre attaqua l'auteur avec violence. Les femmes lui écrivirent; il commençait à être connu. Lucien, Raoul et Charles affirmaient qu'il faisait des concessions au public bourgeois, et que ses œuvres manquaient de profondeur et de mystère. Tous trois avouaient s'être trompés en l'estimant, avoir mieux espéré de lui.

Madame Méran n'avait pas deviné la valeur de Dorianne. Ce jeune homme délicat et bien élevé attirait la sympathie; mais il était si bon enfant, si gai, et, en apparence, si modeste, qu'on l'aimait sans rien voir en lui de remarquable.

Renée ouvrit la brochure qu'il lui envoya, en se disant :

« Mon Dieu! quel dommage qu'il ait, lui aussi, la manie d'écrivailler! Il faudra lui dire des choses flatteuses que je ne penserai pas... Quel dommage! »

Elle commença donc sa lecture avec résignation, mais, dès les premières lignes, elle fut charmée et conquise. O la merveilleuse poésie! triste comme une statue inclinée sur une tombe, héroïque et légère comme une marche triomphale.

Renée lut et relut plusieurs pages. Puis elle laissa de ses mains glisser le livre... Avec le poète elle pénétrait dans les temples en ruine, dans les bois où les fées dansent au clair de lune, sur la mousse...

Le lendemain, elle dit à Saint-Maur et à Roche-Croix, qui buvaient du thé chez elle :

— Dorianne a fait un très beau livre.

— Trouvez-vous? — répondit Lucien. — Il imite un peu trop Leconte de Lisle... Il est vrai qu'il imite également Alfred de Vigny... On voit aussi qu'il a étudié Gœthe, qui n'est lui-même qu'un pasticheur de talent... Mais enfin, ce n'est pas mal.

— Il a du génie! — déclara paisiblement Renée.

Un sourire moqueur allongea la bouche pâle de Lucien :

— Vous trouvez, chère amie? Vous êtes du même avis que les critiques professionnels. Lagière prétend que Dorianne est un grand poète, un évocateur, un magicien... Vous avez, sans doute, lu son article?

— Non! J'ai lu Ernest de Brives, qui débine Dorianne. C'est mon opinion personnelle que j'exprimais. La vôtre est différente, il me semble.

— Oh! je me garderai de vous contredire. Je suis charmé que Jacques ait des admiratrices. Oui! c'est un camarade que j'aime beaucoup.

— Beaucoup! — répliqua Renée en riant. — Je le sais. Et vous, Roche-Croix?...

— Il a du talent, mais il s'occupe trop d'un tas de choses dont l'artiste n'a que faire. Je viens de parcourir non seulement ses poèmes, mais aussi un essai qui paraîtra dans quelques jours : Jacques m'a montré le manuscrit... Il se mêle de lutter contre des idées qu'il prétend fausses. Cela seul

suffirait à prouver qu'il n'est pas un vrai poète. Pour nous autres, il n'y a pas d'idées fausses; il n'y a que des idées pittoresques ou laides.

— Comme tu as raison! — s'écria Lucien de Saint-Maur. — Au moyen âge, un prêtre enseignait à ses catéchumènes que le soleil couchant est rouge parce qu'il reflète l'enfer où il va plonger. Cet enseignement était faux peut-être. Mais quelle magnifique lueur de pourpre la flamme éternelle épandait sur les imaginations! Éteindre cette lueur sanglante, quel crime!

Renée protesta :

— Alors, selon vous, l'esprit humain pâlit à la clarté du jour. Épaississons la nuit. Attisons l'enfer!

— Tiens! vous faites de l'ironie, — murmura Saint-Maur. — Cela ne vous va pas. Ce n'est pas votre genre. Croyez-moi, les jolies femmes doivent cultiver l'enthousiasme. Soyez ardente, et non moqueuse.

— Lucien n'a pas tort, madame, — dit Raoul doucement. — Vous êtes une femme exquise, il ne faut pas vous gâter. Oui, certes, le noir et le rouge de la nuit infernale sont plus beaux que le bleu, le vert et la lumière crue de midi. Laissons le ciel aux anges, et les prairies aux moutons. Nous sommes des artistes : à nous la nuit et les enfers!... Quant à Jacques, il est limpide... C'est un voltairien, il a une mentalité de bourgeois français... C'est dommage, car, je le répète, il n'est pas sans talent, mais il n'a pas su adorer, de toutes ses forces, la seule que nous devons adorer; il ne sert pas, de toutes ses forces, la seule que nous devons servir, la maîtresse des maîtresses, la radieuse, la divine Beauté!

D'un geste las, Raoul laissa retomber sur le dos de son fauteuil sa tête rousse. Il y avait de la mélancolie dans ses yeux glauques.

Renée, dédaigneuse, ne voulut pas répondre. Elle prétexta un rendez-vous avec une couturière et congédia Raoul et Lucien. Quand ils furent partis, elle ouvrit un tiroir, y prit les poèmes de Dorianne, et, pendant plus d'une heure, lut à haute voix les vers mélodieux. Elle les apprenait par cœur, tâchant de les réciter avec des intonations justes, finement nuancées.

« Ah! — se dit-elle, en fermant le livre, — celui-là, au

moins, n'est pas un faux génie. Quant aux autres!... Je les méprise! Ils sont jaloux et tout à fait vilains... La Beauté! toujours la Beauté! C'est leur mot d'ordre. Ils le répètent machinalement. Si je savais écrire, je leur répondrais. Que leur dirai-je? Voici. »

Elle griffonna quelques lignes.

Vous n'aimez que la Beauté, dites-vous. C'est un blasphème! Prenez garde d'éveiller contre elle l'hostilité des forces augustes, d'offenser la Justice et la Pitié.

Ses plus parfaits amants, les fils de la Grèce antique, ne dressaient pas ses autels dans les déserts, sur les tombes des autres dieux, mais au cœur de la Cité vivante!

« J'ai raison. Je le sens! Comme c'est amusant d'écrire, d'exprimer sa pensée tout entière!... »

Charles entra, se jeta sur une chaise longue, et fixa sur Renée un regard scrutateur. Saint-Maur, qu'il avait rencontré à la porte, lui avait dit : « Ta femme admire énormément Dorianne. Nous! elle nous trouve obscurs... Quant à toi, mon ami, elle t'aime, sans doute, beaucoup, mais j'ai idée qu'elle ne gobe pas ton livre... Les femmes ne comprennent, n'apprécient et n'estiment que le succès. — Tu te trompes, avait marmotté Charles. — Tu crois? C'est possible. »

Avec angoisse, le jeune écrivain examinait sa femme. Celle qu'il avait arrachée à la vie bourgeoise, à qui il avait révélé l'amour et l'art, n'avait-elle plus confiance en lui? Parce qu'il n'avait pas, tout de suite, réussi, parce qu'en deux ans il n'était pas célèbre, le croyait-elle inférieur à celui dont le nom était prononcé par la critique officielle et par les lecteurs incompétents. Avait-elle l'esprit si obtus, l'âme si basse?... Et que ferait-il, si elle lui échappait?

Renée lut, dans les yeux de son mari, une anxiété douloureuse.

— Qu'y a-t-il? — questionna-t-elle doucement, — pourquoi me regardes-tu ainsi?

— Je voulais te prier de me lire l'article de Lagière sur Jacques. Le voici! je viens de l'acheter, je l'ai parcouru; mais je voudrais le relire avec toi, cela m'amuserait.

— Volontiers, — dit-elle.

L'article était fort élogieux et se terminait par ces mots : « Le poète a un grand avenir ; sa pensée est forte, son imagination richement colorée. Il fera honneur aux lettres françaises. »

Les sourcils froncés, Charles écoutait en tirant nerveusement sa longue moustache.

— J'espère que Lagière ne se trompe pas, — s'écria-t-il, — car je serais heureux du succès de Jacques. Je l'ai prédit, et il le mérite, car il a beaucoup de talent. Moins que Raoul et Lucien, mais plus que moi, peut-être... Ne le penses-tu pas?

Renée vit clair dans l'âme de son mari. Si elle disait oui, jamais il ne lui pardonnerait ; il ne l'aimerait plus et souffrirait atrocement. Elle répondit avec effort :

— Mais non!... il a du talent, mais tu en as... plus que lui.

— Cependant tu as affirmé à Lucien que tu... qu'il a... que Jacques a du génie.

— C'était pour taquiner Lucien!

— Alors, il a moins de talent que moi? tu trouves?... vraiment?

Elle se dit : « Allons, il faut encore répéter cela! »

— Oui, certes! — répliqua-t-elle en pâlissant.

— Ma chérie, ma bien-aimée, tu as beaucoup d'illusions!... mais je veux en être digne...

Renée était de celles à qui le plus petit mensonge brûle la bouche : elle avait honte. La faiblesse de son mari lui infligeait cette souffrance. Elle eut, au fond du cœur, un peu de rancune, et le méprisa. Tous les jours, il devenait plus différent de l'image qu'elle s'était faite de lui.

XII

Deux ans s'écoulèrent. Charles avait écrit son deuxième livre en huit mois ; puis il se persuada qu'il travaillait trop vite, qu'il lui fallait plus de temps pour polir ses phrases, et il mit seize mois à produire son troisième roman.

Il parvint à les faire imprimer successivement tous deux, et dépensa d'assez fortes sommes pour payer aux journaux des articles de réclame. Mais, malgré tous ses efforts, le public persistait à négliger ses œuvres, les critiques à ne pas pro-

noncer son nom. Partout il se heurtait au silence. Il éprouvait une déception amère. Aurait-il tant sacrifié, tant lutté, en vain? Il parlait avec aigreur de la société, de la France, de son époque. Il s'extasiait, comme Saint-Maur, sur le règne de Néron, sur l'élégant empereur qui chantait devant la Ville incendiée par lui. Un souverain moderne serait-il capable de cette hautaine inspiration?... Quel artiste, en effet, le monde avait perdu!

Renée était certaine, maintenant, que jamais Charles ne gagnerait sa vie, et encore moins celle de sa famille. Elle avait peur, comme autrefois. Le spectre de la misère, qui avait hanté sa jeunesse, reparaissait, plus redoutable : jadis, il ne menaçait qu'elle, il menaçait aujourd'hui son enfant; et rien à faire! rien à espérer!... Elle augurait qu'un jour sa fillette aurait faim. Son mari devenait sombre. Ah! pourquoi s'était-il cru du génie? Ils auraient pu vivre si tranquilles, là-bas, à Dône! Ils auraient l'aisance et la sécurité. Charles aurait naïvement, tendrement, aimé les siens. En hiver, après avoir travaillé toute la journée à la banque, il serait revenu se reposer, le soir, dans la jolie maison où l'attendait sa femme; ils auraient passé, au coin du feu, des heures exquises, à faire de la musique, à lire de beaux livres. Sans jalousie, ils salueraient, l'avènement des écrivains nouveaux. La petite jouerait auprès d'eux; son père n'aurait pas rencontré Isidore Midon, dit Lucien de Saint-Maur. Il n'aurait pas appris à défendre son « moi » contre elle. Il dirait volontiers : « Tout pour l'enfant. Je ne désire que le bonheur de l'enfant. » Et ce serait presque vrai et nullement ridicule. En été, ils partiraient tous trois en voyage. Ils ne demanderaient à personne de reconnaître un homme supérieur en Charles Méran. Ils ne ressentiraient que les ambitions bourgeoises qui ne dévorent pas la vie : ils seraient heureux.

Elle regrettait, violemment, la fortune... Ah! s'il était encore possible de...

Elle résolut d'avoir avec son mari une explication, de l'interroger sur l'état de ses affaires. Il se confessa. Il avait caché certaines dépenses à sa femme. On lui avait demandé de l'argent pour venir en aide à la *Revue Nocturne*, qui avait succédé

à la *Revue du Soleil*. « Vous les aurez dans trois heures », avait-il répondu. Et en effet, trois heures plus tard, il jetait quatre mille francs sur la table du jeune directeur. Ce noble geste l'avait réconcilié avec lui-même ; encore une fois il s'était senti grand.

Cette revue, sauvée par lui, imprimerait ses œuvres, chanterait ses louanges. Huit mois étaient passés depuis ce beau jour. Maintenant il ne lui restait plus rien. Mais quoi ! il s'interdisait de songer à sa famille. N'avait-il pas promis à Lucien qu'il ne laisserait pas entraver sa marche par l'enfant? Et cet ami sévère n'épiait-il pas son âme?

En apprenant l'acte généreux de son mari, Renée s'écria :

— Oh ! Charles ! qu'as-tu fait? Que deviendrons-nous?

— Je ne pouvais pas refuser, — répondit-il. — Cette revue porte en elle un germe qui fructifiera un jour ; c'est la pensée française.

— Je me moque de la pensée française ! Elle n'a pas besoin de ton argent pour fructifier. Comment vas-tu nourrir ta fille? Voilà pour moi la question.

— Cela s'arrangera. Aie confiance.

La jeune femme rougit.

— Si tu voulais? — dit-elle.

— Si je voulais? quoi?... Que demandes-tu?

Elle hésita, puis reprit :

— Je viens de rencontrer Georges Darlier. Il m'a parlé de toi.

— Ah !... Eh bien ! que t'a dit de moi ce monsieur... habile et prospère?

Georges Darlier méritait en effet ces épithètes. Il possédait la faculté de se juger. Son intelligence nette et solide était un instrument très propre aux besognes que la plupart des hommes désirent accomplir. Il l'avait compris, et s'était appliqué à faire honnêtement fortune et à devenir influent. Sans nuire à personne, il y avait réussi. Il aimait les livres, c'était un excellent critique ; sa revue, bien dirigée, lui rapportait beaucoup d'argent. Depuis qu'il était riche, il se payait le plaisir de publier parfois les œuvres d'un écrivain obscur. Somme toute, Georges Darlier avait rendu service aux lettres.

Charles Méran le haïssait. Renée tremblait en répétant ses paroles.

— Il m'a dit que tu mêlais à tes romans trop de philosophie, qu'ils devenaient ainsi... un peu... trop lourds... que sans cela...

— « Sans cela?... »

— Tu pourrais plaire au public, qui aime bien les romans où il se passe quelque chose.

— Ah!... Alors je dois écrire des banalités, devenir, moi! un Xavier de Montépin ou un Gaboriau, pour plaire au public... Au public!... c'est-à-dire à Homais et à ses pareils... Pourquoi pas, en effet? Ce serait pécher contre l'art, mais l'art, qu'est-ce que cela? Rien, moins que rien! Ce qu'il faut désirer, c'est la grosse vente... Oh! Renée! toi aussi!... Je n'aurais pas cru cela de ma femme, de celle que j'ai tant aimée... Toi aussi!

— Mon ami, pardonne-moi. Il faut vivre et il n'y a pas un sou à la maison. Je n'ai même pas de quoi payer le boulanger. Il a été grossier, ce matin.

— Tu n'avais qu'à m'appeler : je l'aurais flanqué à la porte.

— Cet homme était dans son droit, après tout!... Enfin, qu'allons-nous faire?

— Eh bien! tu peux te rassurer : j'ai de l'argent... tiens!

Il ouvrit son portefeuille et en tira un billet de mille francs, qu'il lui tendit en prenant un air dédaigneux.

— Ah! Dieu merci! — s'écria-t-elle. — Mais pourquoi m'as-tu dit que tu n'avais plus rien?

— Pour te mettre à l'épreuve. Et puis, c'était presque la vérité. Je n'ai plus d'argent... à moi, mais j'ai des amis. Raoul m'a prêté six mille francs... Tu vois que, nous autres, nous sommes des frères d'armes, de véritables frères... Je ne lui ai pas demandé cet argent. Je lui ai dit que j'en avais besoin, voilà tout, et il m'a prié de l'accepter.

— Mais comment le lui rendras-tu? Par ce moyen, tu n'as fait que gagner du temps.

— Gagner du temps, c'est tout : car le jour viendra bientôt... La *Revue Nocturne* me... Oh! je sais que tu n'as plus la même confiance en moi... mais tu verras!

Il sortit précipitamment. Renée courut jusqu'à la porte, hésita, revint sur ses pas :

— Mon Dieu! il est fou, il est fou! — gémit-elle.

Elle s'appuya la main sur le front, serra les dents, et se dit : « Il ne faut pas que, moi aussi, je perde la tête. Voyons! Nous

avons six mille francs. C'est-à-dire, si Charles ne fait pas de folies, six mois devant nous. D'ici là, il faut que je trouve un moyen. Lequel?... M. Léon Méran a vu juste... Je lui ai promis... ah oui! c'est cela. »

Prenant une feuille de papier, elle écrivit d'une main ferme :

Mon cher oncle,

C'est avec confiance que je m'adresse à vous, et je commence par vous dire : « Vous aviez raison, j'avais tort ». Charles s'est trompé sur sa vocation, j'en ai maintenant la certitude. Il ne manque pas de talent, mais je sais aujourd'hui que le talent, tout seul, ne suffit pas à un écrivain. Il faut qu'il sache flatter le goût du public, se mettre en évidence, toutes choses que mon mari ne peut pas, ne veut pas faire. Ses livres ne se vendent pas, quoiqu'ils soient très beaux, et nous sommes sans ressources. Si nous étions, lui et moi, seuls au monde, je me soumettrais à sa volonté, je vivrais, dans la misère, auprès de lui, sans me plaindre, car je lui dois tout. Ma part de bonheur, je l'ai eue, et c'est lui qui me l'a donnée. Mais nous avons une fille, et ce que j'accepterais pour moi, je ne l'accepte pas pour elle.

Je vous prie d'oublier le chagrin que vous a causé mon mari en vous quittant, d'oublier son long silence, et son apparente ingratitude. Cette ingratitude n'est qu'apparente, je vous le jure. C'est... je ne sais comment vous l'expliquer... c'est par une espèce de faux orgueil... Songez qu'il a cru vous annoncer, un jour, sa victoire! Songez à l'amertume, à l'humiliation...

Jamais il ne voudra s'avouer vaincu; jamais! jamais! Et cependant, au fond du cœur, il vous aime, il regrette...

Sa main s'arrêta, elle laissa tomber la plume.

« Comme je mens! — soupira-t-elle. — Pourrai-je envoyer à cet honnête homme ce tissu de mensonges? Je me dégoûte. Allons! il le faut. Ce n'est pas pour moi, c'est pour ma petite. Si Charles n'avait pas la vanité féroce des ratés, je n'en serais pas là. »

D'un geste résolu elle reprit la plume :

Puisque les événements vous ont donné raison, soyez généreux. Offrez-lui, oh! je vous en supplie, ce que vous lui avez offert autrefois! Je ferai tout au monde pour qu'il accepte. Il acceptera.

Pardonnez-moi si je suis importune. Souvenez-vous que mon

enfant n'est pas coupable des fautes de son père, et qu'elle en souffrira cependant! plus que lui peut-être.

Que Charles ne sache pas que je me suis adressée à vous! Il se fâcherait contre moi, et s'entêterait à ne pas faire ce que je désire. Écrivez-lui, sans me nommer.

Comme je vous serai reconnaissante, si vous écoutez ma prière! Soyez bon pour nous! Oh! je n'ai plus qu'un rêve, la paix et la sécurité bourgeoises...

Elle mit elle-même sa lettre à la poste. Ensuite elle connut les tortures de l'attente. L'incertitude était la seule chose qui domptât son courage. Elle ne la supportait pas sans que ses nerfs en fussent ébranlés.

Elle ne croyait plus en son mari, elle ne croyait pas encore en elle-même. Elle se sentait faible, abandonnée...

De M. Méran dépendait tout l'avenir de la famille. Que déciderait-il? Depuis qu'elle lui avait écrit, déjà quatre jours s'étaient écoulés. Quarante-huit heures suffisaient pour qu'une réponse arrivât de Dône. Elle recommençait sans cesse des calculs de distance. La lettre devait partir à huit heures du soir, arriver à Dône à six heures du matin, être remise à M. Méran vers dix heures. La réponse pouvait partir vers neuf heures du soir, arriver à Paris le lendemain. Ce retard, mauvais signe!...

Non! peut-être, au contraire, fallait-il s'en réjouir. Un refus serait vite écrit et probablement arrivé déjà...

Le cinquième jour, au moment où Charles et Renée se levaient de table, on apporta une lettre au jeune homme. A la manière dont il regarda l'adresse, Renée comprit qu'il en connaissait l'écriture. La gorge serrée, pâle d'angoisse, elle attendit. Charles parcourut rapidement la lettre, la froissa d'un geste brutal, et, se tournant vers sa femme :

— C'est toi qui es cause de ces offres insultantes? — questionna-t-il d'une voix dure.

— Ces offres?... Quelles offres?

— Oh! n'essaie pas de me tromper. Je ne suis pas un imbécile. Tu n'as rien écrit à mon oncle Méran?

— Si.

— Tu as écrit... quoi?

— Que nous étions sans ressources.

— Ah! tu m'as fait cela; tu m'as causé cette humiliation!... Sans doute, tu as dit à mon oncle... à mon oncle!... que j'étais, quoi?... un raté?

— Non, mon ami, tu ne peux pas t'imaginer que j'aie dit cela.

— Alors, qu'as-tu dit?... Mais parle, parle donc!

— J'ai dit que tu avais beaucoup de talent, mais que tu n'avais pas réussi, car le talent, seul, ne peut aujourd'hui suffire à un écrivain.

— Ah! et ta conscience est tranquille? et tu te figures que mon oncle, ce bourgeois encroûté, a compris une chose pareille?... Je ne gagne pas d'argent, je suis un raté, pour lui!... Ah! comme il doit triompher! Je le vois qui se frotte les mains, ses vilaines grosses mains, en grognant : « Je le lui avais bien dit! c'est bien fait!... »

— Charles, tu as tort. Il t'aime.

— Il m'aime, cet homme qui a voulu entraver ma vocation, défigurer mon être, m'enterrer dans la vie ignoble et basse qui est la sienne? Je n'ai que faire de son affection; elle ressemble par trop à la haine.

— Enfin, qu'a-t-il écrit? Veux-tu me permettre de lire?

— Voici la lettre. Elle est curieuse. Oh! je la garderai, et, un jour, le monde la connaîtra. Il saura quel infâme marché on a proposé à Charles Méran.

Renée lut :

Mon cher neveu,

Voilà bien longtemps que tu ne m'as donné de tes nouvelles; je ne t'en veux pas; je te comprends. C'est par délicatesse et par fierté que tu as gardé le silence. Je t'écris donc le premier, pour te dire que je ne t'ai pas oublié, et que je te conserve toute mon affection.

Je te crois très intelligent. Les hommes intelligents ne s'entêtent pas; lorsqu'ils se sont trompés, ils le reconnaissent. Ne t'es-tu pas trompé? Ce serait naturel, car tu étais bien jeune.

Tu as une femme et une fille. As-tu bien le droit de les réduire à la misère? Tu l'acceptes, pour toi-même, et je t'en estime; mais dois-tu l'accepter pour elles? En te mariant, tu assumas des devoirs... Interroge ta conscience.

Je te propose ceci. Effaçons les dernières années. Reviens ici, près de moi, travaille avec moi. Si tu veux, tu peux réussir dans les affaires. Sois mon fils. Si tu acceptes, je te ferai une pension de trente mille francs, et je te promets que tu seras mon héritier.

Tu vois que c'est la richesse, je ne dis pas pour toi, puisque tu la méprises, mais pour les tiens. Tu ne peux pas, tu ne dois pas refuser. Tu as déjà produit plusieurs romans. Cela ne te suffit-il pas? Tu as dit ce que tu avais à dire.

Reviens! nous serions si heureux tous ensemble! Je t'en conjure, réfléchis avant de me répondre.

Ton oncle qui t'aime,

LÉON MÉRAN

Renée posa la lettre sur la table, et regarda Charles qui faisait la moue.

— Quel ton cordial! — dit-elle; — s'il ne t'aimait pas, pourquoi t'écrirait-il ainsi? pourquoi désirerait-il ton retour?

— Pourquoi? Oh! pour une raison très simple. Pour afficher sa supériorité, pour me faire baisser la tête, pour triompher de moi. Le bourgeois victorieux de l'artiste! C'est beau...

— Tu es injuste, mon ami. Mais admettons!... La question n'est pas là.

— Ah! tu trouves!... Comme les femmes manquent de fierté! c'est inimaginable!... Cela t'est bien égal que je rentre à Dône, humilié, vaincu?

Elle contint avec peine la colère et le désespoir qui lui soulevaient le cœur.

— Charles, tu ne serais pas vaincu, — s'écria-t-elle, — car, ton oncle a raison, tu as déjà produit plusieurs livres, et, avec le temps, le monde en appréciera la valeur... Tu m'as, toi-même, souvent fait remarquer que Flaubert n'a pas laissé plus de sept volumes.

— Oui, mais il a mis vingt ans à les composer!... Et puis, moi, je suis jeune, très jeune encore! Je n'ai pas donné mon œuvre définitive. J'ai dit ce que j'avais à dire, prétend mon oncle! Qu'en sait-il? Ce n'est pas vrai! Je n'ai pas tout dit. Je n'ai pas dit la moitié, le quart... Je sens que mon esprit fermente, grandit, se développe. Je n'ai pas encore déployé mon talent.

Renée fut agacée par ce langage, mais elle n'en laissa rien

voir. Un moment, elle garda le silence. Puis, d'une voix ferme, elle répondit :

— Mon ami, nous avons une fille!

— Je le sais bien.

— N'avons-nous, envers elle, aucun devoir?

— Devoir! Mon Dieu! encore ce mot de bourgeoise sempiternelle! le mot de mon oncle! Vous vous accordez à merveille!... Je ne reconnais, moi, qu'un seul devoir. Celui d'être soi-même, tout soi-même. Je suis un élève de Nietzsche. Le surhomme s'élève au-dessus des devoirs!

— Nous ne sommes pas des surhommes. Mais laissons, si tu veux, le mot devoir. N'aimes-tu pas la petite? Ne veux-tu pas faire un sacrifice pour elle?

— La petite! encore la petite! toujours la petite!... Ah! Lucien me l'avait bien dit : « Celle qui fut ton amante et ta muse est maintenant la mère de ton enfant. Les hommes ne marchent droit et ferme vers la gloire que s'ils ne portent pas d'enfant sur leurs épaules. »

— Isidore Midon est un misérable!

— Renée! Je te défends d'insulter mes amis.

— Tes amis?... Hélas!

— Oui, mes amis. Ceux-là me comprennent et respectent ma vocation; ils ne me demandent pas de vendre mon âme. Qui les insulte, m'insulte! C'est ainsi que j'entends l'amitié.

— Soit! — dit-elle tristement. — Je ne parlerai plus d'eux. Je te demande pardon si je t'ai blessé. Mais tu ne m'as pas répondu. Que deviendra la petite? Ne t'en soucies-tu pas?

— Je m'en soucie. Mais je ne veux pas lui sacrifier ma vocation. Je n'en ai pas le droit. Un jour, elle sera fière d'être ma fille!

— Mais, en attendant, comment vivra-t-elle?

— Mon prochain livre me rapportera de l'argent. Sois tranquille. De l'argent!... C'est la seule chose qui t'importe aujourd'hui. Oh! Renée, Renée!

— Charles, je t'aime, et je n'oublie pas que je te dois le bonheur; mais je ne puis oublier, non plus, que nous avons une fille. Écoute-moi. Ne te fâche pas. Ne te laisse pas détourner de moi. Quoi qu'on te dise, je suis ta meilleure amie. Je te supplie de m'écouter!

— Soit! J'écoute.

Il croisa les bras et leva la tête. Une femme lui avait assuré qu'en prenant cette pose il ressemblait à Napoléon.

— Ton oncle, — dit Renée à voix basse et tremblante, — ton oncle peut mourir bientôt... Il est vieux... Tu pourrais faire ce qu'il désire... tant qu'il sera là, et ensuite... il n'a pas exigé de promesse... nous reviendrions ici. Nous recommencerions...

Elle avait pâli.

« Je suis une coquine, — songeait-elle; — je lui conseille une déloyauté. Quelle honte! ah Dieu! quelle honte!... Mais la petite, il faut sauver la petite! »

Pendant quelques minutes, Charles hésita. Oui, ce serait peut-être une solution au problème difficile... Attendre l'héritage, et revenir, plus tard, à Paris avec quatre millions en poche. Alors se vouer à la littérature, sans souci du lendemain...

Oui! mais aller à Dône, y passer, probablement, plusieurs années. Son imagination n'étoufferait-elle pas dans ce trou, ne serait-elle pas déformée par la banque? Et puis, avouer sa défaite, devenir l'esclave de son oncle, d'un bourgeois imbécile, être le courtisan de la fortune, sentir peser sur lui les regards moqueurs des hommes de son âge, des camarades qu'il avait tant méprisés!... Ils avaient réussi, eux, ou s'imaginaient avoir réussi... Rentrer, non comme l'enfant prodigue, — car celui-là est très intéressant : il a voulu le plaisir et l'a eu, — mais comme un raté! Rentrer, avili, déchu. « Voilà, dirait-on, le monsieur qui s'est cru un génie. Est-il assez ridicule?... »

Un aigle captif, c'est tragique et beau! Mais un aigle à l'engrais, c'est autre chose!

L'oiseau des cimes peut-il se laisser volontairement nourrir dans la basse-cour où les dindons même le méprisent, parce qu'il ne sait pas glousser comme eux, et parce que ses ailes puissantes le gênent pour marcher?

Et que penserait Lucien? Comment lui expliquer : « Ce n'est pas pour moi, mais pour ma fille »?... Le jeune auteur dramatique répondrait en souriant : « Je te l'avais bien dit! » Oh! ce sourire de Lucien qui lui pinçait la bouche!...

Non! il ne fallait pas s'avilir, défigurer sa biographie. Il fallait rester fidèle à soi-même. Le moment était venu de prononcer des paroles mémorables. Il fronça les sourcils, secoua sa chevelure, soupira : il composait sa phrase.

— Non! Renée, — dit-il nettement. — Ce que tu me proposes est indigne de toi, indigne de moi. Nous, les apôtres de l'art, nous ne pouvons renier notre Dieu; quand même notre cœur saignerait sur les autels!...

La jeune femme sanglota.

— Je t'en prie! je t'en supplie... Sauve-nous... Aie pitié... Oh! Charles, tu n'es plus le même.

Il se raidit :

— Je suis toujours le même. C'est moi qui pourrais te faire des reproches. Te rappelles-tu nos causeries... lorsque nous étions fiancés?

— Oh! pourrais-je les oublier?

— Plus d'une fois, nous avons parlé de l'avenir qui s'offrait à nous. Comme il était beau! Et nous nous sommes juré... de supporter toutes les souffrances, plutôt que de faillir à ma mission. Rappelle-toi, Renée, rappelle-toi! Tu me fis promettre de suivre ma route d'un pas ferme, sans dévier, et, surtout, de ne jamais te faire l'injure de sacrifier mon talent pour te procurer un avantage quelconque. Tu te sentais assez de force et de courage pour me soutenir. Je promis : je tiendrai ma promesse. Je n'écraserai pas mon talent.

Son visage rouge se crispait. D'une voix caressante, elle répondit :

— J'ai juré de me sacrifier à ton talent, c'est vrai, et tu as le droit de me demander tous les sacrifices qui peuvent te servir. Mais... si nous nous étions trompés, tous deux?

— Trompés? comment?

— Tu es très, très intelligent. Je le sais. Mais le talent littéraire est... un don à part. Il y a des hommes tout à fait supérieurs qui en sont dépourvus... Et je connais des imbéciles qui tournent admirablement les phrases. Si nous nous étions trompés?... Si...

— Si, quoi?

— Si tu n'avais pas de talent?

— Renée!...

Ce fut un cri terrible qu'il poussa. Puis, il serra les poings :

— Cela suffit. Tu m'as insulté. Je n'ai plus rien à te dire. Je suis un raté, c'est entendu. Laisse-moi seul... seul. Laisse-moi, avant que... Va.

Il fixait sur elle un regard dur qui la désespéra. Lentement, tristement, elle s'éloigna, laissant Charles assis devant le bureau où il avait commencé, avec tant d'espoir, sa première œuvre. Elle ferma la porte de sa chambre, et tomba dans un fauteuil. Son visage était décoloré, ses yeux cerclés de noir.

« Laisse-moi seul! » — avait dit Charles.

Elle était seule aussi. Tout s'en allait d'elle. La maternité ne lui avait pas donné les joies qu'elle espérait. La petite Jeanne était une enfant mélancolique et froide. A trois ans, elle n'aimait que la toilette. Elle froissait méchamment les fleurs entre ses doigts, feuilletait avec ennui les livres d'images, n'écoutait pas les chansons, mais une robe neuve la ravissait. Lorsqu'on la menait au parc Monceau, elle s'asseyait sur un banc et observait attentivement les autres fillettes, pour voir si quelques-unes n'étaient pas mieux habillées qu'elle. Une fois, elle était venue avec sa mère apporter du pain aux oiseaux; un joli pigeon s'était approché sans crainte, et mangeait dans la main de Renée. Il renflait sa gorge chatoyante, baissait et relevait gracieusement la tête, et ses ailes d'un gris délicat frémissaient de plaisir. « Oh! maman, — s'écria Jeanne, — le gentil pigeon! Si nous pouvions l'attraper!... On le tuerait, et je le mettrais sur mon chapeau rouge. » Cette parole glaça le cœur de Renée. Jeanne était bien la fille de son père! Même vanité cruelle!

Plus elle y songeait, plus cette petite phrase lui semblait significative. Elle s'efforçait en vain de l'oublier.

Renée avait presque toujours été solitaire. A Dône, pendant sa première jeunesse, elle n'avait pas eu d'amie intime. Ses compagnes la sentaient différente d'elles, plus fière, plus inquiète, plus méditative. Elle ne leur faisait jamais de confidences, et leur restait inconnue.

A Paris, mariée, elle souhaitait l'amitié des hommes, et l'obtenait sans peine. Mais en tous elle devinait, tôt ou tard, une arrière-pensée; tous finissaient par lui faire la cour.

Tous, excepté Jacques Dorianne. Celui-là ne venait plus que rarement à la maison. Charles Méran le dénigrait beaucoup.

Renée s'attristait. Par sa faute, elle venait de perdre à jamais l'affection de son mari.

« Et j'ai failli à l'honneur! — se disait-elle. — Je lui ai conseillé un acte déloyal, je me suis inutilement avilie.

» Si je pouvais l'estimer de son refus!... Il faut avouer qu'il fait preuve de vaillance et de désintéressement. Quel autre eut ainsi renoncé à la richesse? C'est magnifique! pourquoi ne puis-je l'admirer?... Hélas! il n'agit que par vanité. Sa fille tuerait une belle colombe pour en orner son chapeau; elle tient de lui : tout pour la parure!... J'ai nié son talent; je l'ai mortellement offensé; il est incapable d'un pardon magnanime. »

Elle se leva, appuya son front à la vitre et regarda les arbres sans feuilles. La neige tombait lentement, à gros flocons. La jeune femme frissonnait. Sa vie maintenant était morne, blanche et froide, comme le paysage d'hiver.

La porte s'ouvrit : elle eut un sursaut nerveux; son mari s'approcha d'elle. Il avait la figure contractée.

— Je désire vous parler, — dit-il.

Elle se tourna vers lui. Sa pâleur l'irrita :

— Oui, vous êtes une victime, une martyre, c'est entendu. Cependant, comme c'est vous qui êtes la cause de ce qui arrive, je vous prierai de lire ma réponse que je fais à monsieur Méran.

Elle prit la lettre qu'il lui tendait.

Mon cher oncle,

Je ne doute pas, je ne veux pas douter que vous n'ayez eu, en m'écrivant, les meilleures intentions. Vous me dites que si je renonce à la littérature, et si je me consacre à votre banque, vous ferez de moi votre héritier. C'est-à-dire que vous offrez d'acheter mon âme. Pour combien? Quatre millions, je crois. Je refuse.

Je ne vous en veux pas de l'affront que vous m'avez fait, car vous ne comprenez pas, vous ne pouvez pas comprendre, ce qu'est la conscience d'un artiste.

Bien à vous,

CHARLES MÉRAN

Renée plia cette lettre et la rendit à son mari.

« Il est fou, songeait-elle, ou ivre d'orgueil. N'aggravons pas le malheur par des paroles inutiles. »

Son silence déplut à Charles.

— Évidemment, vous n'approuvez pas ma réponse.

— Non, mon ami.

— Et peut-on savoir pourquoi?

— Il me semble que tu es injuste envers monsieur Méran. Pourquoi ne pas refuser avec plus de politesse?

— J'ai été poli. Je trouve ma lettre parfaitement bien comme elle est. Elle partira.

Renée se retourna vers la fenêtre, et regarda tomber la neige.

La nuit suivante, elle ne put dormir. Le spectre de la misère était là. Elle le regardait, en face.

« Comment sauver la petite? — se demandait-elle. — Il *faut* que je la sauve! »

Elle n'avait pas les joies de la maternité, mais elle en avait les douleurs.

Elle résolut d'écrire encore une fois à M. Méran. Elle supplierait le vieil oncle de faire quelque chose pour elle et pour Jeanne. Ce serait dur, mais elle était prête à tout. C'était son devoir. Ce mot lui devenait cher depuis qu'elle connaissait ceux qui le détestent et qui nomment « liberté » leur égoïsme et leur folie.

XIII

Quelques jours plus tard, Charles apprit par le notaire de M. Léon Méran que celui-ci était mort subitement : — une attaque d'apoplexie.

Après que Charles eut quitté Dône et cessé d'écrire à son oncle, le vieux banquier fit un testament par lequel il déshéritait celui qu'il appelait un ingrat. Lorsqu'il renouvela ses offres à son neveu, il n'attendit, pour déchirer ce testament, que la réponse du jeune homme. En la recevant, il eut un accès de colère terrible! Mais, ne voulant pas, dit-il, que sa

nièce tombât dans la misère, il résolut de lui léguer, à elle seule, quinze mille francs de rente, auxquels Charles ne pourrait toucher.

La mort l'empêcha d'exécuter ce projet. Sa fortune allait aux fils de sa sœur. Le notaire avait plaidé auprès d'eux la cause de madame Méran. Mais il n'avait rien pu obtenir de ces gens d'affaires, fort riches et fort avisés, dont les mains rapaces ne s'ouvraient pas pour lâcher ce qu'elles avaient saisi.

En apprenant cette nouvelle, Charles éprouva des regrets atroces. Ah! s'il avait répondu oui!... Sans avoir quitté Paris, sans avoir, pour un seul jour, renoncé aux lettres, il aurait quatre millions. Quatre millions! Maintenant qu'ils lui échappaient, il se figurait l'usage merveilleux qu'il en aurait pu faire. S'il avait la fortune, le monde, en la personne de Charles Méran, verrait un Flaubert doublé d'un Mécène. Il fonderait des revues où seraient publiées ses œuvres et celles de ses amis. Il protégerait magnifiquement ses admirateurs. Il prêterait aux écrivains pauvres des sommes énormes qu'il ne redemanderait jamais. On connaîtrait, par lui, la véritable puissance, la véritable signification de la richesse. Il écraserait ses adversaires; à pleines mains, il répandrait ses dons. Il serait de ceux que l'on craint, que l'on envie et que l'on admire.

Hélas! tout cela aurait pu être, et ne serait pas. Quelle cruauté du sort!

« J'ai trop de noblesse et de fierté », — se disait-il.

Il en voulait à sa femme d'avoir eu raison. Elle était la cause de ses regrets poignants. Si elle ne s'était pas adressée au vieux banquier, celui-ci n'aurait pas renouvelé ses offres. Charles ne se dirait pas, jour et nuit : « Pourquoi n'ai-je pas accepté?... pourquoi? »

Sa femme comprenait tout ce qui se passait en lui. Elle songeait :

« Je deviens trop clairvoyante. C'est dommage, car nul bonheur ne résiste à l'analyse, et l'illusion seule nous dérobe une partie de notre malheur. Si honnêtes, si bons, si tendres, que soient ceux qui nous entourent, ne nous feraient-ils pas horreur si nous apercevions tous les mobiles de leurs actes, tous leurs sentiments, toutes leurs pensées? Pourtant... les médecins dissèquent le corps des femmes. Leurs regards tra-

versent la chair. Ils voient ce corps infirme, ils le palpent aux pires moments de sa détresse, de son humiliation. Ils en connaissent les tares, les souillures! Et cependant ils le chérissent, ils l'adorent, ils le désirent.

» Si nous disséquions les âmes, si elles se révélaient à nous sans voiles et sans parures, pourrions-nous toujours les adorer? Sont-elles moins nobles que les corps?

» Si j'étais romancier, je conterais, à ce propos, une histoire. Elle pourrait être assez intéressante. Tiens! mais... si j'essayais?... Moi, écrire?... Pourquoi non?... Je ne suis certes pas moins intelligente que Charles, et j'ai une personnalité plus forte : car j'ai des passions, des haines et des amours qui sont à moi; il n'a que celles de son groupe. Il n'a aucun talent. Si, moi, j'en avais?...

» Comme ce serait amusant d'écrire!... Et ce serait le salut... peut-être. »

C. PSYCHA

(A suivre.)

LA "MARRAINE" D'ALFRED DE MUSSET

MADAME CAROLINE JAUBERT

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

I

Alfred de Musset l'appelait « la plus petite de toutes ». Elle n'était pas grande, en effet. Montée sur un escabeau, c'est tout juste si elle allait à l'épaule de son frère, lequel n'avait guère plus de quatre pieds et quelques pouces. Autant dire que c'était une poupée. Mais une poupée comme on en fait peu, avec une main si mignonne que, posée sur le front de Musset, elle en couvrait la moitié à peine ; un pied qui aurait rendu des points à celui de Cendrillon, et un esprit d'une vivacité !...

La nature ne lui avait refusé que la beauté du visage : on ne saurait tout avoir, et la grâce compense bien des choses, surtout quand elle est rehaussée de tous les charmes de l'intelligence. Mais c'était son pied de « mandarine » qui avait fait d'abord la réputation de Caroline d'Alton-Shée. Il était si petit que, dans la société choisie qu'elle fréquentait, on se disputait ses pantoufles pour en faire des objets d'étagère. Musset, qui n'en avait jamais tenu de cette pointure, terminait quelquefois

ses lettres à sa « marraine » par cette formule de politesse : « Je donne à votre pied gauche une poignée de main. »

Cette minuscule et sémillante personne était venue au monde en 1803 et avait perdu son père à douze ans.

Quand elle en eut quinze, sa mère, qui avait déjà marié sa sœur aînée au baron Fauquez, lui dit un jour :

— Comment trouves-tu M. Maxime Jaubert?

— Je le trouve bien.

— Vraiment?

— En vérité.

— L'épouserais-tu?

— Autant lui qu'un autre.

— Eh bien, je te le donne.

M. Maxime Jaubert n'était pas le premier venu. Fils d'un avocat de Provence qui avait défendu Mirabeau dans un procès contre sa femme, il avait été élevé à Paris pendant la période révolutionnaire, et, après avoir accompagné en Égypte son frère aîné qui servait d'interprète au général Bonaparte, il avait été nommé par le Premier Consul substitut à la cour d'appel, l'année même de la naissance de Caroline d'Alton. C'était un magistrat d'une impartialité, d'une droiture inflexibles, et qui ne connaissait que son devoir. A preuve le fait suivant, que j'emprunte aux *Mémoires* du comte d'Alton-Shée.

Aux plus mauvais jours de la Restauration, le journal *le Constitutionnel* ayant été traduit devant le jury, son défenseur épuisa d'abord le nombre de ses récusations; quand ce fut le tour du ministère public, M. Jaubert, alors avocat général, apercevant parmi les noms des jurés restants celui de Michaud, rédacteur de la *Quotidienne*, le récusa sans hésiter, et contribua ainsi à l'acquittement de la feuille libérale. Le lendemain le procureur général Bellart le faisait venir dans son cabinet :

— Êtes-vous traître? Êtes-vous fou? C'est vous, Jaubert, qui venez en aide aux ennemis du gouvernement, aux professeurs d'anarchie!

A cette furieuse diatribe, Jaubert étonné répondit avec une simplicité qui n'était pas sans grandeur :

— Mais, monsieur, je ne pouvais cependant pas laisser juger le *Constitutionnel* par la *Quotidienne*!

Ses qualités, son caractère, avaient fini par lui conquérir

l'estime de tous. Mais si, comme magistrat, il était sans peur et sans reproche, comme mari de mademoiselle d'Alton, il laissait quelque peu à désirer, ayant vingt-quatre ans de plus qu'elle.

— Vous me remplacerez mon père, — lui dit-elle, quand il lui mit au doigt la bague de fiançailles.

M. Jaubert s'inclina respectueusement, mais où il redressa la tête, c'est lorsqu'elle lui dit, au moment psychologique :

— N'a-t-il pas été convenu, monsieur, que je ne serais que votre fille?

Cela ne faisait pas précisément son compte. Certes elle avait une jolie petite main, un pied charmant, une frimousse très spirituelle, mais enfin, comme dit Musset,

... lorsqu'on voit le pied, la jambe se devine...

Un beau jour, ou plutôt une belle nuit, il usa de ses droits par surprise — et, neuf mois après, il leur naquit une petite fille qui devint plus tard la marquise de Lagrange.

Madame Jaubert était furieuse et menaçait de quitter l'intrus qui l'avait ainsi violentée.

— Que cela ne vous arrive plus, monsieur! Je ne peux pas dire maintenant que je suis votre fille; mais, il faut en prendre votre parti, sachez que d'ores et déjà je suis votre veuve!

M. Jaubert adorait sa poupée et avait horreur du scandale : il s'imagina qu'il avait, comme mari, l'âge de la retraite. Ils n'en firent pas moins bon ménage.

M. Jaubert, de par sa situation, avait des relations magnifiques. Sa jeune femme en eut vite fait le tour et plus vite encore arrêté son choix. N'étant ni bégueule ni insensible aux compliments, elle alla de préférence où elle se sentait à l'aise et chez qui lui faisait fête.

Berryer avait la réputation d'être aussi galant que le Béarnais. Elle se laissa prendre au charme de sa parole et de ses belles manières, — en tout bien tout honneur, — et bientôt on ne vit plus qu'elle au château d'Augerville. Augerville était une admirable propriété qui, comme bois, se ressentait du voisinage de Fontainebleau, et que la rivière de l'Essonne traversait dans toute sa longueur. Dès que le barreau lui laissait quelques loisirs, Berryer y accourait, suivi, à deux ou trois

jours d'intervalle, — le temps de tout mettre en état, — d'une bande d'amis des deux sexes qui pas plus que lui n'engendraient la mélancolie. C'étaient, du côté des dames, madame de X..., qui passait pour la reine de la main gauche, madame Rupert, la comtesse Kalergis, la princesse de Lichtenstein, la comtesse de Vergennes, etc. ; du côté des hommes, Eugène Delacroix, Alfred de Musset, Artaud de Montor, Belgiojoso, Géraldy, d'Alton-Shée, Chenavard, Frazer, Étienne Béquet, etc., etc. Le maître de céans avait fait imprimer sur tous les stores des portes et fenêtres : *Faire sans dire*. Cette sentence, qui rappelait celles des manoirs de la Renaissance, était prise par tout le monde au pied de la lettre. On « flirtait », du matin au soir, sous les peupliers d'Augerville, et plus d'une intrigue amoureuse s'y noua, qui dura beaucoup plus que les roses ; mais personne n'avait l'air de s'en apercevoir, et, le soir, en rentrant dans sa chambre, chacun posait le doigt sur sa bouche : *Faire sans dire*[1] !

Madame Berryer, qui connaissait son caractère volage, s'amusait des aventures galantes de son mari, comme madame de Chateaubriand des caprices du sien. Ce n'est pas sans raison que le souvenir me revient ici du Chat et de la Chatte. S'il y avait quelque ressemblance entre madame Berryer et madame de Chateaubriand, il y en avait bien davantage entre le grand avocat et le grand écrivain.

Au point de vue politique ils étaient aussi légitimistes l'un que l'autre. « Madame, votre fils est mon roi ! » Ces paroles de Chateaubriand à la duchesse de Berry avaient été recueillies pieusement par Berryer qui s'en était fait une sorte de devise[2].

1. C'est évidemment cette sentence qui a inspiré à Musset le gentil proverbe intitulé *Faire sans dire*, qui figure dans ses *Mélanges de littérature*. Le poète l'avait écrit, en 1837, pour le *Dodécaton*, publication composée de douze morceaux de littérature, de douze écrivains différents.

2. D'Alton-Shée raconte en ses *Mémoires* (t. I, p. 58) qu'en 1830, dès que le trône fut renversé, Chateaubriand se rendit un matin chez Berryer et lui dit en substance :

« La légitimité est morte et bien morte ; ce n'est pas Charles X ou la branche aînée des Bourbons, c'est la royauté qui s'en va : l'avenir est à la République. Il y a de grandes choses à faire, mais ce peuple bon, honnête, généreux, cette jeunesse ardente, vouée au culte de ce qui est élevé, ont besoin de direction ; vous parlez bien, je n'écris pas mal ; que penseriez-vous si nous leur apportions les idées d'ensemble qui leur manquent ? »

Berryer demanda vingt-quatre heures de réflexion ; après quoi, il dit à

Au point de vue religieux, ils aimaient surtout la pompe et les beautés du culte catholique. Quand Chateaubriand allait à Jérusalem, on sait aujourd'hui que c'était moins pour s'humilier au tombeau du Christ que pour chercher des comparaisons et des images. Berryer, quoique moins artiste, ne cachait pas son antipathie contre la forme austère et sèche du culte calviniste. « A la pensée seule, disait-il, de me trouver dans la Genève protestante, entre MM. de Broglie et Guizot, j'éprouve une oppression physique. Je me sens étouffer [1]. » Sainte-Beuve ne se trompait donc pas quand il s'exprimait ainsi sur son compte : « Après tout, ce n'était qu'un épicurien et un homme de plaisir, enveloppé et revêtu d'un admirable virtuose de la parole [2]. » Il aurait pu ajouter : « d'un dilettante comme il y en avait peu ». Berryer adorait les vers et la musique — dont il disait qu'elle « fait vibrer les cordes muettes ». — C'est pour cela qu'il attirait Musset, Belgiojoso et Géraldy à Augerville. Il était au comble de la joie quand le poète de *Namouna*, au beau milieu d'une soirée, improvisait, entre deux coupes de champagne, quelque boléro comme celui que madame Jaubert nous a conservé :

Quand résonne ta castagnette,
La plus leste et la plus coquette,
C'est Pépa, ma Pépita,
Mon beau lutin
Qui rit soir et matin.
Ah!... j'aime, j'aime...
Ah! ah!... j'aime cette enfant-là...

Chateaubriand que la question religieuse ne lui permettait pas d'accepter. Et d'Alton-Shée de conclure :

Ainsi le catholicisme lui parut l'obstacle infranchissable. Qui oserait dire, pour l'opinion républicaine, la portée du concours de ces deux hommes, le nombre d'adhésions qu'ils auraient entraînées, les frayeurs qu'ils auraient dissipées, l'alliance qu'ils auraient maintenue entre le peuple et les classes supérieures ? Quelle eût été la chance de formation d'une République à laquelle, avec le concours acquis d'Armand Carrel et de ses amis, Chateaubriand aurait rallié toute la portion jeune et généreuse de la noblesse, Lamennais cette immense fraction, du bas clergé, ignorante et pauvre, mais enthousiaste et avide de sacrifices, tandis que Berryer aurait dissipé les préventions et les craintes de la bourgeoisie aisée ?

Hélas! l'expérience du gouvernement de Lamartine, en 1848, répond à d'Alton-Shée. Chateaubriand et Berryer, en 1830, n'auraient pas été plus heureux que lui : la poire n'était pas mûre.

1. *Souvenirs de madame Jaubert*, p. 56.

2. Note communiquée par Jules Troubat à d'Alton-Shée.



Ce boléro de Musset, chanté par Belgiojoso, est de 1840. Mais il y avait longtemps que le « filleul » avait payé sa bienvenue au châtelain d'Augerville, car la « marraine » était entrée en relations avec lui dès 1835 (son frère dit en 1836), et tout de suite elle l'avait entraîné chez Berryer, sachant qu'ils étaient faits pour se comprendre. J'ai eu la bonne fortune de tenir dans mes mains l'original de la première lettre que Musset ait écrite à madame Jaubert. En voici la copie textuelle :

11 août 1835.

Dieu soit béni ! vous m'écrivez une lettre absurde ! vous avez donc aussi, madame, vos bons moments comme nous autres ; oui, j'en atteste le ciel ! quand vous avez écrit, votre fenêtre était ouverte, vos rosiers se dandinaient au vent, — vous étiez décoiffée, — ou mal coiffée, — vous étiez sous quelque impression joyeuse de la chauve-souris qui, quoi qu'en dise M. Serres, est le chef-d'œuvre de la création. Et il y avait infailliblement à côté de vous des cirons qui dormaient dans un rayon de soleil. (Par parenthèse, les cirons sont les plus heureux êtres de la terre : ils ne vivent qu'un jour et ils le passent à valser.)

Votre lettre est absurde et, par conséquent, charmante. Plus souvent que j'irai délayer mes benêts de vers sur vos petites idées fraîches comme des roses ! n'en déplaise à ma Muse, il ne sera point rimaillé sur votre charmante pensée du soir et du matin.

Mais ! ! ! d'après ce que vous me dites, comptez bien que dorénavant je n'irai vous voir que le matin.

Il faut que je vous compare à quelque chose, pour vous dire une fois pour toutes que personne n'a le quart autant d'esprit que vous, sans compter que vous êtes jolie comme un ange. Voyons. Je vous compare à une perle fine (quel vent il fait ! c'est insupportable, ma lampe est toute exaspérée). Il y a bien de vous dans une perle : — d'abord elles vivent dans l'eau ; — ensuite Heine n'a-t-il pas dit quelque part que la poésie est la maladie de l'homme, comme la perle est la maladie du pauvre animal appelé huître ? Oui, les perles sont des larmes devenues joyaux, vrais symboles de la poésie. Mais, bon ! je vous insulte de vous comparer à la poésie. Vous valez bien mieux que nos muses. (A propos de Muse, Delphine Gay vient de mettre dans les *Débats*, à propos des vingt-cinq fusils, une complainte à la Fualdès.)[1]

1. Cette complainte en l'honneur de Louise-Joséphine Rémy, âgée de

M'y voilà. Je vous compare à Titania, reine des fées (*Midsummer night's dream*) :

So, good night, with lullaby!
Lulla, lulla, lullaby (decrescendo)*!*

Vous amusez-vous déjà? Je viens de Montmorency[1], j'ai perdu mes gants dans le lac d'Enghien et mon mouchoir à Andilly. (Quel tapage les chats font dans la cour!) Adieu, madame. Je vous écris sans trop savoir si ma lettre arrivera : je ne sais pas bien l'adresse.

quatorze ans, qui fut une des victimes de l'attentat Fieschi, parut, en effet, dans les *Débats* du 11 août 1835, sous le titre : *la Jeune fille enterrée aux Invalides*. En voici les deux premiers et les deux derniers couplets :

I

Son humble parure était prête
Sur sa couche, dès le matin;
Et, comme au plus beau jour de fête,
Elle était joyeuse... O destin!
Elle traverse avec audace
La foule, et dit : « Venez à moi,
» J'ai trouvé la meilleure place,
» D'ici l'on verra bien le Roi. »

II

Or, le Roi passait la revue,
Avec ses trois fils à cheval,
Et ce groupe attirait la vue
Du peuple inconstant et banal.
En France on aime à voir le maître,
Mais on n'était pas sans effroi;
On disait que d'une fenêtre
On devait tirer sur le Roi.
. . . .

XI

Dors en paix, victime innocente
Immolée à la royauté!
Dors, la France reconnaissante
Rend hommage à ta pureté.
En voyant les fleurs de ta tombe,
Le peuple croyant d'autrefois
Aurait dit : « La sainte colombe
Plane encor sur le front des Rois. »

XII

Mais nous qui n'avons pour idoles
Que nos haines et notre orgueil,
Nous ne trouvons plus de symboles
Dans ce jeune et chaste cercueil.
Négateurs de la Providence,
Nous n'apercevons point la loi
Du Dieu qui veille sur la France
Et la sauve encor par le Roi.

1. Probablement de Bury, propriété d'Alfred Tattet sise dans la vallée de Montmorency.

La première fois que vous sentirez sous votre bonnet lilas une petite divagation prête d'éclore, écrivez-le-moi, je vous en supplie.

Votre dévoué,

ALFRED DE MUSSET [1]

Entre la formule de politesse et la signature il y avait un dessin à la plume où Alfred de Musset s'était représenté en habit à queue de morue, chemise à jabot, escarpins aux pieds et chapeau à la main, offrant, la bouche en cœur sous un nez démesurément long, ses respectueux hommages à une petite Colombine — genre Willette — assise dans un fauteuil d'enfant, et laissant paraître le bout de son pied sous sa robe, tandis qu'un grand escogriffe, debout derrière Musset, assiste impassible à la scène [2].

Cette épître d'une humeur extravagante nous donne, avec le dessin dont elle est illustrée, une idée exacte de l'espèce de rapports que Musset entretenait avec madame Jaubert. Il lui écrivait, dans le même temps, qu'elle avait trouvé le vrai nom du sentiment qui les unissait, en l'appelant « un sentiment sans nom ». Ce n'était, en effet, ni de l'amour, ni de l'amitié, mais quelque chose de plus et de moins, dont l'équivalent est assez difficile à définir. En le baptisant « Prince Café » et « Prince Phosphore de Cœur volant », elle lui avait donné le droit de la nommer sa « marraine » et de lui dire tout ce qui lui passait par la tête. Et ses lettres prouvent qu'il ne s'en faisait point faute. Les *Souvenirs* de madame Jaubert auxquels elles sont mêlées sont, pour une bonne partie, des feuilles détachées du carnet de son cœur, — du cœur de Musset, cela va sans dire ! — On peut le suivre à travers toutes ses aven-

1. Cette lettre (inédite) était adressée à « madame Jaubert, chez madame la princesse de Belgiojoso, à la Jonchère, près Rueil ».

2. On sait qu'Alfred de Musset dessinait comme un ange et qu'il avait donné à sa « marraine » un album de 51 croquis commencé, en 1840, pendant sa première grande maladie. (*Biographie d'Alfred de Musset*, p. 247.) Mais ce qu'on ne sait pas, c'est qu'une partie de cet album, communiquée un jour par madame Jaubert, a été perdue et n'a jamais été retrouvée. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les seuls dessins qu'ait exécutés Alfred de Musset. Madame Lardin, sa sœur, en avait des centaines que j'ai vus chez elle, et à la vente de Paul, son frère, il a été vendu 11 numéros catalogués par Charavay (de 46 à 56), dont un album contenant dix dessins au crayon, se rapportant au voyage du poète en Italie.

tures romanesques. — de George Sand à la comtesse de Kalergis en passant par Rachel et la princesse Belgiojoso. « Je ne suis pas tendre, mais excessif », disait-il un jour. Oh! oui, mais si les femmes qu'il courtisait avaient quelquefois lieu de s'en plaindre, la « marraine » n'était contente que lorsqu'il lui avait tout raconté par le menu. Au besoin, pour l'exciter, elle lui écrivait de la même encre. C'est grand dommage que la correspondance de madame Jaubert avec son « fieux » ne nous ait pas été gardée. Cela aurait fait un ragoût d'une saveur incomparable.

Il lui écrivait un jour :

... Au milieu de ma sotte vie, quand je lis une lettre de vous, je dois avoir un peu l'air d'un homme empoisonné par la fumée de l'asphalte ou du tabac, qui entrerait tout d'un coup dans un jardin, et qui recevrait dans le nez un coup de vent plein de l'odeur des roses[1].

Et encore :

Hélas! marraine, ces riens charmants qui viennent de vous me sont bien chers. Ils me rappellent le temps où je savais jouir de toutes ces petites perles qui vous tombent des lèvres, quand vous riez, ou qui pendent au bout de votre plume à chaque goutte d'encre que vous prenez. Je perds tous les jours l'esprit qu'il faut pour être au monde[2].

Que sont devenus ces « riens charmants »? J'ai bien peur qu'ils ne soient à tout jamais perdus, car Paul de Musset nous dit qu'après la mort de son frère la plupart des lettres féminines qu'il avait reçues furent rendues aux signataires ou à leurs familles, et, du moment que madame Jaubert n'a pas intercalé ses lettres dans celles de Musset, il y a de grandes chances pour qu'elle les ait détruites. Mais si nous n'en avons pas le texte, on peut tout de même en retrouver l'esprit entre les lignes des réponses du « filleul », encore qu'elle y ait, par ci, par là, pratiqué de larges coupures, comme dans celle-ci, dont elle n'a publié, en ses *Souvenirs*, que le premier paragraphe :

1. *Souvenirs de madame Jaubert*, p. 18.
2. *Œuvres posthumes*, p. 228. — Lettre du 31 juillet 1840.

24 novembre 1842.

Encore une raison qui fait que je vous réponds tard, c'est parce que je vous garde pour la dernière, — par gourmandise, — et, en vérité, si on se plaint de la nécessité des visites en hiver, on devrait se plaindre bien davantage de la nécessité des réponses en automne. C'est une des plus monstrueuses corvées que la nécessité de parler sans rien dire ait jamais fait inventer. En visite du moins, on n'a pas quatre pages blanches devant le nez, avec l'obligation d'inventer des éloges pour les remplir. On a la permission de regarder la porte et l'espérance que madame X. ou monsieur X. vous apparaîtra. Mais les gens qui sont ou croient être à la campagne abusent de l'absence. Et notez bien qu'on ne leur a pas plutôt répondu, à grand'peine, *à grand renfort de besicles*, comme dit Courier, que c'est exactement comme si on n'avait rien fait; la réplique arrive, et au moment où on regarde dans le panier des lettres répondues avec la satisfaction d'un devoir accompli, on en trouve sur sa table de toutes fraîches, avec de beaux cachets tout neufs qui vous attendent d'un air galant. Seigneur Dieu!!!

Suivait toute cette partie demeurée inédite .

Je n'ai point été victime du piège que vous m'aviez tendu en m'écrivant avec la date de Paris. Non, madame. Vous croyiez que je vous croirais et que je volerais à vos pieds. Non, madame.

En fait de nouvelles, deux choses seulement. Je suis brouillé avec Rachel, voici pourquoi. Il y a quelques jours, sortant des Français, pendant que monsieur son père était allé chercher un fiacre, elle donnait le bras à un plumitif quelconque.

Sur quoi Buloz s'approche et lui dit :

— Comment! vous donnez le bras à ces gens-là?

— Bah! répond-t-elle (*sic*), quand j'ai assez des gens, je sais le moyen de m'en débarrasser.

Là-dessus elle cite mon nom et se vante tout bonnement que, si je ne viens plus chez elle, c'est qu'elle me l'a donné à entendre.

Votre très humble serviteur de filleul, à qui ce propos a été soigneusement rapporté par ses meilleurs amis, n'a pas jugé bon de le supporter, ni de laisser dire qu'on le mettait à la porte. Il a pris la liberté d'écrire à la Princesse, très poliment, qu'elle en avait menti, qu'aucun motif ne l'autorisait à tenir un propos semblable et qu'il en était fort étonné. La Princesse ne s'est point montrée au-dessous de son sexe et de sa position. — Elle a répondu par un long poulet où elle nie formellement ce qu'elle avait dit devant trois personnes, mais en même temps elle ne manque pas de se trouver fort offensée, non pas de ce qu'on la soupçonne du propos tenu, mais de ce qu'il se

trouvait dans ma lettre les paroles suivantes : « Permettez-moi de vous dire, mademoiselle, une chose *que vous ignorez peut-être* : c'est qu'il est rare qu'un homme bien élevé dise ou fasse quelque chose d'assez inconvenant pour qu'on lui défende sa porte, etc., etc. »

Il paraît que ce « que vous ignorez peut-être » n'a pas pu se digérer aisément. Et comme elle ne manque pas, pour son âge, d'une certaine manière d'être, elle m'a répondu que cette phrase n'était pas bien réfléchie pour un homme bien élevé, etc., etc.

C'est-à-dire tout bonnement que nous nous sommes dit des injures, toujours très poliment, comme vous voyez. Sur ce, j'ai beaucoup réfléchi à ce que j'avais à faire et, après mûres réflexions, j'ai découvert et résolu que je ne ferais rien du tout. Qu'en pensez-vous?

Vous me direz peut-être que j'ai tort; mais c'est que vous ne connaissez peut-être pas l'avantage du « rien du tout ». Je m'en suis quelquefois servi, et je puis vous assurer qu'on peut le comparer dans certaines circonstances à « la puissance du *droit de présence* » et même à l'à-propos que vous estimez tant avec tant de raison.

Certainement j'aurais dû m'excuser sans honte et, tout en ayant l'air de me radoucir, demander le bout du doigt en signe de pardon[1]. Mais je préfère de beaucoup le « rien du tout ».

Et voyez. Je vous ai dit à Augerville mon embarras au sujet des lettres redemandées. Vous m'avez même aidé à chercher un biais. Après mûr examen, je vous ai déclaré que je ne bougerais ni n'écrirais. Eh bien, cela a réussi à merveille. G. S.[2] me sait de retour, et, par mon silence, a tout compris très bien. Grande puissance du rien du tout!

Ma seconde nouvelle est qu'il y a, dans la *Revue*[3], un article musical fort sot, du petit Blaze, où la Grisi est louée en style de Scudéri, au moins. Il y a entre autres cette phrase : « Les voix s'effeuillent comme les fleurs, etc., etc. », et « les clartés tièdes et pâlissantes du ciel des *Puritani* et de *Lucia*, etc., etc. »

Tout cela est fait dans un très mauvais et même méchant esprit, non pas précisément contre Paolita[4] dont il n'est pas plus question que si elle n'existait pas, mais il y est dit par exemple : que le talent n'est rien sans la beauté, et autres ordures. L'époux est venu se plaindre à la *Revue*, et il avait raison. C'est une gaucherie que

1. Ne fût-ce qu'en souvenir des quelques jours qu'il avait passés chez elle, à Montmorency, deux ans auparavant. Il écrivait alors à sa marraine, le cœur triomphant : « Qu'elle était charmante, l'autre soir, courant dans *son* jardin, les pieds dans *mes* pantoufles! » (*Biographie d'Alfred de Musset*, p. 221).

2. George Sand.

3. La *Revue des Deux Mondes*.

4. Madame Viardot, née Pauline Garcia.

toutes ces opinions contradictoires sous la couverture du même journal. Madame Sand et moi avions parlé trop clairement dans un sens pour qu'il ne soit pas choquant qu'on parle dans un autre. Buloz s'est excusé, bien entendu, en disant qu'il ne s'en était pas mêlé, et n'en avait seulement rien vu. Sur quoi V. [1] a dit « qu'on lui avait dit que l'article était de M. de M., mais qu'il me croyait de trop bon goût pour le supposer, quelque raison que je pusse avoir du reste d'être moins bien disposé pour sa femme ». Ceci m'a paru assez bizarre, et ne m'a pas du tout fâché.

Il est trois heures du matin. Je n'y vois plus clair. Ma lettre doit être absurde, mais je vous aime beaucoup ce soir. Je vous assure qu'il y a longtemps que je ne vous ai tant aimée. Gardez pour vous mes petites cancaneries. Si Rachel me lance un coup d'œil à la Hermione, je vous en ferai part [2].

ALFRED DE MUSSET

N'eût-il pas été fâcheux que cette lettre fût perdue? On connaît maintenant les raisons pour lesquelles madame Jaubert n'en avait pas imprimé la partie concernant Rachel, George Sand et Pauline Viardot. Du moment que Musset lui avait dit : « Gardez pour vous mes petites cancaneries », elle n'avait pas cru devoir les divulguer même après sa mort. Mais vous pensez bien que cette lettre avait couru sous le manteau de la cheminée : elle était trop spirituelle et trop amusante pour que madame Jaubert n'en fît pas profiter ses amis. — Et, précisément, je remarque une chose qui ne manque pas de piquant. Ces « petites cancaneries » du poète lui étaient adressées « chez madame la Princesse de Belgiojoso, à Port-Marly, route de Paris, n° 10, près Saint-Germain », quelques semaines après que les stances *Sur une morte* l'avaient brouillé à fond avec la belle Milanaise [3]. Comme elle dut se frotter les mains en apprenant la prise de bec de Musset avec Rachel!

Et voilà ce qui fait le charme et l'intérêt de la correspondance du « filleul » avec sa « marraine ». Retranchez-la de ses œuvres posthumes, sa physionomie y perd du coup ce qu'elle a de plus fantaisiste et de plus séduisant. Quant à elle, encore une

1. M. Viardot.

2. Ici un dessin où Rachel en péplum montre le poing à Musset assis tranquillement dans un fauteuil de balcon.

3. Ces stances parurent, en effet, dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1er octobre 1842.

fois, on la retrouve non seulement à travers les confidences du « fieux », « déconfit ou non », mais dans ses propres *Souvenirs* qui n'ont qu'un défaut, celui de manquer d'ordre, et dans ses lettres à son frère que je dois à la bienveillante communication de madame la comtesse d'Alton-Shée et dont je vais citer les principaux passages. — N'oublions pas non plus que c'est madame Jaubert qui a posé, pour le *Caprice*, le personnage de madame de Léry[1].

II

Caroline d'Alton-Shée avait sept ans de plus que son frère Edmond, mais elle n'abusa jamais de l'autorité que lui donnait son droit d'aînesse. Bien loin de chercher à le dominer, elle mit toute jeune son bonheur à le servir. A la mort de leurs parents, elle l'avait placé sous la tutelle de son mari; mais, comme M. Jaubert était enclin à la sévérité, elle se substituait moralement à lui, chaque fois que cela était nécessaire. De là naquit entre le frère et la sœur une amitié particulièrement vive. Il faut dire qu'elle fut favorisée tout de suite par une communauté de goûts et de sentiments assez rare. Je ne vois qu'un article sur lequel ils ne s'accordaient pas, c'est la politique. Mais ils avaient le bon esprit de n'en jamais discuter.

D'Alton-Shée eut toujours le second Empire en horreur et ne pardonna jamais à la Chambre des pairs de ne pas avoir voté, comme lui[2], la mort du prince Louis-Napoléon, au lendemain de l'affaire de Boulogne. Madame Jaubert, sans avoir la moindre sympathie pour le gouvernement issu du 2 Décembre, s'en accommodait tout de même, estimant que le régime qui lui laissait la liberté de tout dire avait du bon. En cela, malgré ce que lui disait Alfred de Musset, elle était beaucoup plus de la Chaussée d'Antin, où elle habitait, que du faubourg Saint-

1. Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule fois qu'elle ait collaboré, de près ou de loin, à l'œuvre du poète. On sait par l'introduction du conte de *Silvia* qu'elle lui reprochait souvent sa paresse, et, dans le catalogue des autographes et dessins provenant d'Alfred de Musset et de son frère, je vois (nº 80) qu'elle avait envoyé à Paul de Musset, en 1848, le plan d'un proverbe.

2. D'Alton-Shée avait été le seul pair de France à voter la mort du prince Louis-Napoléon.

Germain, cher à son ami Berryer. Mais elle s'en souciait peu, ne connaissant que son plaisir.

Cependant — et cela encore est à son avantage — lorsque son frère était absent de Paris, elle se mettait en quatre pour le tenir au courant des événements politiques, — sans préjudice des autres.

Justement, il fut obligé, à la fin de 1848, d'aller faire une cure à Lyon, pour une maladie nerveuse qui lui affaiblissait la vue. C'était jouer de malheur, car il s'était jeté dans la mêlée des partis, à la suite de Lamartine qu'il adorait, et, depuis l'élection de Louis-Bonaparte à la Présidence, il ne vivait plus.

Voici donc ce que lui écrivait sa sœur :

[1848-1850]

9 août 1848. — Paul de Molènes compte t'écrire sa nomination mardi. Il est tout réjoui du fait suivant : On lit sur le boulevard un énorme écriteau près Tortoni : « Madame Rupert, sœur de M. Thiers, ancien président du Conseil des Ministres, donne à dîner à 42 sous ». Molènes l'a lu. Tous les étrangers qui abondent sont plantés devant, épelant et riant. A part cette joie il ne sait que devenir; sa mère part et il ne connaît plus une âme à Paris qui est un vrai désert.

[*Sans date.*]

— A l'instant, mon cher frère, je viens de recevoir ta lettre du 9. Elle est vraiment bien tournée, et si, lorsque tel épisode de ta vie se représente à ta mémoire, tu le jetais sur le papier en forme épistolaire, un jour nous y mettrions de l'ordre, et sans fatigue tu aurais fait quelque chose de bon, supposant toujours que tu t'adresses à moi; cela apporterait de l'unité dans le tout, et se relierait à la collection que j'ai conservée.

... Jeanne[1] a été à la revue. L'ordonnance des fêtes est très bien entendue par le monde officiel, ordre parfait. La cavalerie en défilant poussait un « Vive Napoléon! » De cette mer de têtes qui couvrait le Champ-de-Mars, pas une voix ne s'est fait entendre. J'ai vu vingt personnes qui le racontent ainsi. La physionomie de gens qui assistent au spectacle : ni hostilité ni sympathie. Voyons! On paie un cabinet avec le lit de sangle 35 francs par jour. Des gens sur la place Royale ont passé la nuit en fiacres dételés. Le cartonnage formant autel au milieu du Champ-de-Mars avec le clergé processionnant représentait à Jeanne un joujou de Claude[2]; ce qui donnait de

1. Sa fille, la marquise de Lagrange.

2. Sa petite-fille.

la réalité étaient les prêtres tombant de ci, de là, frappés sur leurs crânes nus par un soleil d'Afrique... J'ai été le soir chez Paulinette[1] entendre des trios.

— Berthe a passé la journée avec Claude. Elle dit que quand on crie dans les rues : *Pois verts*, elle entend Frazer[2].

— Hier est venu Z... faire visite à mon goutteux[3]. Parlé de son prochain mariage, d'appartement, etc., etc., puis me demande des détails sur madame Z..., semble calculer intérieurement le temps qu'il peut respirer avant de gagner le grand cordon de la corne. Arrive la belle... Comme mademoiselle Ledieu, dans la charade, elle déclare qu'elle veut aller au bastringue, à Mabille, qu'elle ne sort qu'en voiture, etc. Je la prends à part. Que se passe-t-il? « Il se passe que j'ai une bonne amitié pour lui, et que je le hais comme mari. Je le lui ai dit. Il a pleuré et répond qu'il ne demande qu'à m'aimer sans retour... Ma foi, il est prévenu, je ne m'engage à rien! — Mais enfin pourquoi dites-vous oui? — Mon père se ruine, c'est positif, ma mère se désole, sa santé décline, elle n'ose me presser, mais mon mariage sera un repos pour l'avenir. »

— Cher Fratellino, es-tu accouché d'une décision? Quand je songe à toi, je suis saisie d'un froid et d'un ennui sympathique. Samedi j'ai dîné à Marly avec Toutourne[4]. Il était égayé par quinze jours de santé, après quatre mois de crise de vessie entremêlée d'opérations fort dangereuses. De la querelle entre le docteur V.[5] et Persigny, le motif principal était que V. en dernier lieu ne se trouvait pas traité avec assez de révérence. Il ne faut pas oublier que V. — ainsi que le dit Nestor[6], est un grand lâcheur. Il dit qu'une maîtresse qui demeure un jour absente devient une étrangère. Cette guerre avec l'Élysée n'empêchait pas, ce même samedi, que Nestor n'eût réuni à table Persigny et le docteur Véron. D'Orsay a été l'entremetteur... Toutourne prétend que le Président[7] change dix fois par jour de moyens en vue de son seul but. Quant à Changarnier mis à la tête de 40 000 hommes par l'Assemblée, personne n'y croit. — Je dis à Toutourne : « Pourquoi ne placez-

1. Madame Viardot.

2. Frazer était une des figures les plus originales du boulevard. Ami de Musset, de Tattet, de Belgiojoso. Les lecteurs qui voudraient se renseigner sur lui n'auront qu'à lire les *Mémoires* de d'Alton-Shée.

3. M. Jaubert.

4. Malitourne.

5. Véron.

6. Roqueplan.

7. Louis-Napoléon.

vous pas vos portraits politiques dans le *Constitu*[*tionnel*]? — Ah! madame, vous mettez le doigt, sur ma plaie! Je reçois un fixe de Véron. Il faut que je lui donne de temps à autre de la copie. Je suis fort en retard... On prendrait mes portraits dans ce compte. » Tu vois notre paresseux. Maintenant Véron fait ses articles sans consulter : il a la tête tournée par la vanité, — se croit aussi littéraire que politique, croit même qu'il a fait ses classes.

— Hier soir, concert de Sparre. Voix intacte, admirable. 1 400 auditeurs. Tous les salons fondus, toilette de bal. Côte à côte avec les deux Polonaises (dont madame Kalergis). Je les ai étudiées de fond en comble : elles sont très jolies et à chacune on tient compte de la beauté de l'autre...

— L'autre jour Adlon [1] voit entrer, méconnaissable, les cheveux effarés, Manin [2] qui lui saute au cou et l'embrasse. Il n'était pas trop fou, quoiqu'elle en ait conçu la crainte. Il s'échappait une minute d'auprès de sa fille en proie à un accès furieux de folie épileptique éclos le jour même où nous devions le voir. Cinq nuits qu'il ne s'était couché, et vraiment, à son tour, le moral ébranlé par ce spectacle et la douleur. Il dit à Adlon : « Je me fesais un plaisir de rencontrer les personnes que vous m'aviez annoncées, c'est la seule distraction que je puisse accepter, elle m'est salutaire. Mais les accès se rapprochent, je cesse de faire partie de ce monde, oubliez-moi ; qu'on ne s'enquière pas, qu'on m'abandonne à mon malheur. » Et sans s'être assis, il est reparti. Il ne reçoit plus ses élèves, en sorte que la pénurie d'argent s'ajoute encore aux autres misères. Il faut se joindre à Comello [3] qui m'a dit avec une sorte de religiosité italienne qu'il priait tous les jours pour la mort de la jeune fille.

— Une bonne lettre d'Aimée [4]. Elle me conte sous le sceau du secret que dernièrement, causant avec Barre [5], il soutint la thèse que les hommes de mérite étaient bien nés, que, parti de bas, le talent demeurait incomplet, etc., etc. Aimée, avec une politesse exquise, songeant tout le temps au père de Barre, soutient le contraire. « Sorti du peuple, dit-elle, on peut parvenir à toute distinction. Je n'en excepte, continue-t-elle en riant, que les fils de portier. — Ah! ne dites pas cela, s'écria Barre, mon père est fils de portier! » Aimée prétend que suant sang et eau, sans se troubler, elle a fait

1. Belle-sœur de la marquise de Lagrange.
2. Le grand patriote italien.
3. Un ami de Manin et de d'Alton-Shée.
4. Aimée d'Alton-Shée, qui devint la femme de Paul de Musset.
5. Le sculpteur. — Il a fait le buste de Musset qui décore sa tombe.

l'éloge *del padre.* La bouche devait être pincée, si j'en juge par cette phrase qui termine son récit : « Pourtant nous n'aimons guère les portiers chez nous. » — Conclusion qui m'a tout à fait[1] [fait] éclater de rire. »

*
* *

Mais voici venir le coup d'État. Écoutons-la, elle va nous en raconter de toutes les couleurs :

[1851]

— Le moment est assez intéressant pour que je te transmette les nouvelles, quand j'en ai. Carlier[2] a fait un mémoire où il représente la situation comme impossible si on rapporte la loi du 31 mai, et refuse de demeurer si, en outre, on ne lui accorde l'expulsion de 20 000 individus à cette heure à Paris, — noyau d'insurrection prêt à mettre, dit-il, le feu aux quatre coins. Il dit qu'il faut provoquer et travailler les élections d'officiers de la garde nationale, avoir des chefs braves et dévoués. Il trouve la Province détestable et cinq départements, entre autres : le Doubs, Saône-et-Loire, le Cher, la Nièvre, menaçants à tel degré qu'il n'y répond de la sûreté de personne. Il a fait prévenir M. de Montalivet que son château devait être incendié par le marquis de F... C'est lui qui vient de lire le susdit mémoire à notre ami M. T. — Dupin est si effrayé qu'il est enfin dans de petits souliers. Naturellement, Carlier demande l'état de siège desdits départements. A présent le Président est en face de ce mémoire et de la démission de Carlier qu'il regarde comme sa planche de salut, et tiraillé par Émigne[3] qui sans cesse communique avec lui. Il y a lieu à ouvrir les paris; pour moi, je crois qu'il ne pourra se décider à l'initiative, sans songer que c'est décider que de ne point se décider, ainsi que l'a dit de Retz en pareille occurrence. Persigny, Abbatucci, Morny sont désignés du nouveau ministère. En attendant le Président a confectionné son message à la Chambre, qu'il compte servir même sans changer de ministère et où, complètement agressif, il déclare que tout le bien qu'il a voulu a été empêché par ladite Chambre. Changarnier et les siens présentent de suite une loi qui déclare que tout fonctionnaire paiera de son bien et de sa personne l'admission d'un bulletin inconstitutionnel. Le

1. Madame Jaubert avait souligné le mot : « fait », d'un double trait, pour se dispenser de le répéter.

2. Préfet de police.

3. Émile de Girardin.

message du prince de Joinville à la Chambre paraîtra le lendemain de celui du Président.

— Une bonne scène est celle de Léon Faucher hors de lui se ren dant samedi auprès du Président, et, sa petite canne à la main, d'un ton aigre lui disant : « Monseigneur, quelles sont les objections que vous faites contre la loi du 31 mai? Je suis prêt à les discuter. — Aucune, monsieur le ministre, je la trouve excellente, mais elle est contre moi et cela suffit. »

A. Fould seul persiste avec toutes les combinaisons. De Flers, qui arrive de Londres, raconte à Faucher qu'un des plus riches banquiers de Londres lui a dit : « Fould est un escroc. Un ministre anglais qui se permettrait ces jeux de bourse serait immédiatement mis en jugement et déporté à Botany-Bay. » De suite, Faucher qui n'aime à distiller que des impertinences, dit à de Flers : « M'autorisez-vous à le répéter à Fould, en vous nommant, vous et le banquier? — Ma foi, oui! » a dit de Flers.

Comment Carlier a-t-il tourné ainsi? Avec le coup d'État, il jouait un rôle important, il devenait ministre de l'intérieur. Je suis sûr que toute son ambition est, en grandissant, de sortir de la police, tandis que dans le nouveau plan il y reste. Peut-être a-t-il acquis une connaissance du caractère du Président qui le fait jeter du côté de Changarnier, comme plus ferme. Somme toute, on sent la crise approcher, et il me semble que d'ici à un mois aura lieu ce que l'esprit s'est accoutumé à refouler en 1852. La *Presse* de demain te fera connaître la décision.

— Il me semble que le Président cherche son ministre, à peu près comme le poète une rime difficile, et que de même il peut lui arriver d'exprimer le contraire de sa première intention, vaincu par la rime.

Tu vois Morny figurer dans la liste article-bourse. Il ne se rattache à l'instruction publique que par sa calvitie et sa facilité de mœurs. A présent Allart est devenu son fidèle. Il remplace madame de ***... Il fait ses commissions et manie l'encensoir à faire puer l'encens une lieue à la ronde. Knafre[1] disait, l'autre jour, en défendant à sa manière le Président : « Réfléchissez. Supposez depuis le 10 décembre Thiers ou Berryer à sa place et convenez qu'ils auraient fait plus de sottises. » C'est pourtant vrai.

— Knafre allait dîner quand quelqu'un lui empoigne le bras. C'était Victor Hugo qui s'était fait mener jusqu'à la Conciergerie, où il allait dîner avec ses fils. Comme K. s'écriait : « C'est vraiment déplorable, etc., etc. — Du tout, dit V. H., c'est burlesque, c'est

1. Chenavard.

grotesque, et très heureux pour ces enfants qui seront nommés représentants l'année prochaine. » Il s'attend à être ministre, en ne le devant, dit-il, qu'à lui seul.

— Tous ces temps derniers, il circule des bruits de coup d'État, c'est-à-dire d'une initiative quelconque de l'Élysée. Le vrai est, je crois, que le passe-temps du lieu est d'y distribuer les rôles, choisir le lieu de théâtre, décider des costumes, s'animer, se quereller, tout comme on fait dans les châteaux au sujet d'un projet de comédie dont on vit tout l'été. Mais n'avons-nous pas un beau jour joué *Madame Galochard* en Touraine? Cela permet parfois de redouter. — En ces alternatives de oui et non, le plus proche, l'intéressé lui-même ne pourrait jouer à la Bourse.

En face de nous, sur la scène, était Persigny, bien pimpant auprès de mademoiselle Plunkette, — en loge, — qui n'a pas de goût pour lui. Il s'en plaint à Achille[1] qui répond : « Je puis bien lui donner un ordre de répétition, mais pas d'aller chez vous. Ces femmes sont pleines de fantaisie, dit-il fièrement : il ne faut pas croire!... »

4 octobre 1851. — Mon frère, pas de lettre encore ce matin; mais j'écris pour que tu ne demeures pas trop longtemps sans nouvelles. Frazer en était venu chercher, des tiennes, hier. D'Albon et Narbonne lui ont conté qu'on parlait d'une brouille entre Chillot et Carlier, parce que le premier a parlé au Club du projet avorté, soutenant qu'il avait été près de s'exécuter. Fould était là. Il se retire et, un peu après, mande par ordonnance le parleur au ministère. Là, tête à tête, il obtient certains détails, sur lesquels, lui, Fould, base son attaque à l'Élysée, et fait avorter la remise du projet. De là la brouille, au dire du Jockey-Club. Nonon [?], de son ministère, dit qu'il y a eu projet tellement sérieux que l'avortement n'en est dû qu'au refus vigoureux du général Saint-Arnaud d'y aider.

— Ta lettre du dimanche m'a fait voir que je t'avais servi à propos de la politique. Cher frère, voici donc le ministère déraciné. Pas d'autres nouvelles ne circulent que ce que te dit ton journal. Les uns disent qu'Émigne sera ministre, les autres non, selon leur goût, sans rien savoir... Le Maupas est ce fameux cousin dont me parlait Rolle, l'hiver dernier, en m'annonçant que je le verrais parvenir à tout après être parti de rien, que son intrigue et son ambition étaient sans limites et qu'il était à la lettre capable de tout. Il me semble

1. Achille Bouchet, un des compagnons de plaisir de d'Alton-Shée, qui en parle longuement dans ses *Mémoires*, t. I, p. 69-72.

que novembre contiendra la crise de 52, tandis qu'il y aura beaucoup de gens qui attendront mai pour s'alarmer.

Madame de Courval est venue passer deux heures avec moi [1]. Nous avons causé politique. Un de l'Aigle qui quitte les d'Orléans lui a dit que tous désiraient vivement la nomination de Joinville; la duchesse d'Orléans comme les autres. Ils y sont tous poussés en haine de Louis Bonaparte, dont rien ne peut donner l'idée, à ce que dit de Laigle. C'est la présence de cet homme au pouvoir qui les comble d'humiliation. Joinville président serait à leurs yeux la réhabilitation de la famille et du pays. A quoi madame de Courval ajouta plaisamment : « Il faut pourtant bien qu'ils comprennent que si on nomme Joinville, c'est uniquement parce qu'il a rapporté les cendres de Napoléon. »

***

Là-dessus, madame Jaubert, qui dans la politique n'appréciait et ne cherchait, comme on le voit, que les cancans et les bruits de coulisses, tourne la page d'une main preste, et, pour changer de conversation autant que pour désennuyer son frère, s'amuse à lui parler monde, littérature et théâtre.

— Samedi à trois heures, je sortais de chez Henri Heine et j'ai saisi Adlon au débotté de fiacre et d'Augerville. Elle paraissait exaspérée par l'ennui d'avoir passé deux jours en plus que la dose qu'elle

1. Voici un petit portrait peu flatté mais bien joli de madame de Courval, que je trouve dans une lettre (inédite) de d'Alton-Shée à sa sœur, en date de 1840 :

Madame de Courval trente-sept ans, petite, anguleuse, chevelure rare et grisonnante, de très beaux yeux, un nez formidable, des lèvres minces et spirituelles, jolies dents, menton pointu, le pied, et la main surtout, bien; le teint d'une Anglaise de son âge. — Au moral, l'esprit, l'intelligence, la franchise, la hardiesse, l'opiniâtreté font d'Isabelle une femme à part. Toutefois son esprit a une sorte de brusquerie à laquelle il faut s'habituer avant de le goûter; le désir de briller dans un cercle et d'écraser ses rivales la gâte souvent; et alors elle consent trop aisément à se faire méchante sans nécessité. Elle exerce sa franchise sur elle-même avec tant de tact et de naturel que, de sa bouche seule, j'ai pu jusqu'à présent entendre, sans en être choqué, une femme faire les honneurs de ses imperfections. Mais l'amour de la vérité est chez elle plus qu'une qualité; c'est une religion qu'elle pousse parfois jusqu'au fanatisme, tantôt regardant comme un devoir de dire aux gens, en face, les choses les plus désagréables, tantôt poursuivant chez ses amis, avec une intolérance presque ridicule, la moindre infraction à la vérité : de là fort peu d'amis, encore moins d'amies, et un personnel nombreux d'ennemis irréconciliables. Du moins n'est-elle pas susceptible... Je suis parvenu à lui faire confesser l'excellence du mensonge utile, dont elle ne se faisait d'ailleurs nullement faute, même avant cet aveu... Enfin elle se prétend capable d'avoir des amis hommes, qui n'auraient jamais été ses amants, et de leur être dévouée; j'aime à le croire, en tout cas nous verrons bien. — Excellente pour les siens.

voulait accorder. Se jetant sur un fauteuil, elle a déclaré que c'était la dernière fois qu'elle allait à la campagne chez les autres. Les amours de Bébé[1] et N... se formulent à présent par une somnolence côte à côte, et quelques paroles attendries sur l'excellence des mets. Tutur[2] rendait le séjour odieux. Tout en lui s'est exagéré, et il n'y avait que du laid. C'était un raccommodement opéré par sa tante qui l'avait ramené après une longue brouille, et il distille la haine contre son père.

— On avait dit la fille de Manin morte. Madame Brenier court le condouloir. Mais point : elle trouve le père rayonnant, parce qu'il y avait trois jours sans crises. Comme elle contait cela à Adlon, se trouvait en visite un M. Michelot, l'air empesé, qui est à la tête d'un tas de bonnes œuvres. Il raconte, à son tour, qu'il connaissait une jeune fille extrêmement jolie épileptique. Un homme en devient épris et la demande en mariage. Sa mère lui divulgue la maladie. Il persiste. « Eh bien, monsieur, vous la verrez durant une attaque, avant de conclure. » Le jeune homme persiste encore, et épouse la malade, il y a deux ans de cela. On se récrie, comme de juste, sur la belle trempe de cet amour. Adlon ajoute : « Le mariage l'aura sans doute guérie des attaques. — Du tout, répond sèchement M. Michelot. Je puis vous assurer (pinçant les lèvres) que le mal n'a pas cessé. » Adlon est très drôle contrefaisant le ton du personnage, voulant lui faire sentir l'inconvenante légèreté de son propos.

— Hier Lucie[3], avec bonne mine, est venue me voir. Musset m'a promis une loge pour l'Odéon, première représentation d'*André del Sarto*[4]. C'était la marquise qui m'en avait témoigné un vif désir, tenant tous les jours libres hors aujourd'hui, son mari partant demain matin, — et voilà qu'on donne la pièce ce soir! Ce sera Adlon qui aura le bénéfice de cette contrariété.

— Mardi soir, j'ai été avec Adlon et Éliza[5] à la première d'*André del Sarto.* Tisserand a très bien joué. Il met beaucoup de chaleur Cela ressemble à un monologue plus qu'à une pièce. Les autres rôles sont remplis comme on pourrait le faire à Quimper-Corentin. Il y a eu plein succès. Aux Français, les cinq actes avaient été réduits à trois. Geffroy jouait à la glace. C'était tombé. A présent il n'y a plus

1. Berryer.

2. Arthur Berryer.

3. Madame la marquise de Bedmar.

4. Cette pièce fut représentée pour la première fois, au Théâtre-Français, le 21 novembre 1848, et reprise, à l'Odéon, le 21 octobre 1851.

5. Sœur d'Adlon.

que deux actes. Cela t'intéresserait à entendre, comme un musicien le fait à une étude bien difficile et réussie sur le piano.

Vendredi 31 octobre 1851. — Hier au soir, première représentation de *Bettine* au Gymnase, la nouvelle pièce d'Alfred de Musset. Il m'a envoyé une fort bonne loge. Jeanne en sa faveur a rompu la rigueur du deuil. Cela me paraît aussi joli que ses autres pièces. Le dénouement original. Enfin ses qualités et ses défauts, ceux-ci peut-être un peu plus accentués. Le public a été froid. Les Barre, Silvinet, Max [1] trouvaient des longueurs. Le parterre reprochait absence de gaieté. Moi et nous, je puis dire, parlant de la loge, nous y mettions peut-être un intérêt venant de nous. Rose Chéri et Geffroy jouent à merveille, lui un rôle de vieux marquis italien, elle la cantatrice. Un nommé Lafontaine, mauvais calque de Bressant, fait le rédacteur tant soit peu escroc. Il faudrait bien de la légèreté et grâce naturelle pour effacer un certain dégoût du personnage, lequel pendant un bon quart d'heure m'a fait suer sang et eau, attendu la désinvolture de ses manières en matière de jeu et d'argent. Or je tremblais qu'il ne fût pas traité par l'auteur avec la sévérité nécessaire. Il n'en est rien, l'odieux de sa conduite est stigmatisé, et cela finit à souhait. L'auteur demandé, acclamé, mais on n'appelle pas cela un grand succès. Le public des Français aurait bien mieux goûté, mais l'actrice aurait manqué, à moins de Rachel. J'y ai vu Gautier, fais-toi lire son feuilleton.

— J'ai appris par Barre qu'Alfred [2] était très découragé. « On a applaudi mon nom, a-t-il dit, c'est un succès d'estime! » Il voulait retirer la pièce. Enfin on l'a rejouée avec quelques coupures. J'ignore l'effet.

— J'ai donc été au *Prophète*. L'Alboni ne crachait pas des pierreries comme la princesse gracieuse [3], mais des aunes de velours.

— Le Sainte-Beuve nous met très en appétit de Michelet. L'antipathie de nature entre ces deux hommes est facile à saisir. L'un chemine au bord du fleuve, un parapluie d'une main, un microscope de l'autre. Michelet voyage en ballon avec une longue-vue : ils ne peuvent guère se rencontrer.

1. M. Jaubert, son mari.
2. Alfred de Musset.
3. La princesse Belgiojoso.



Je ne m'étonne plus, après tout ce qu'on vient de lire, si d'Alton-Shée aimait tant sa petite sœur. Encore ai-je omis, au bas de tous ces billets, les formules de politesse, et il y en a d'exquises, celle-ci, par exemple : « Je crois que de mon cœur tu as la fève ! » Et toujours « mon petit frère » par ci, « mon cher *fratellino* », par là. Beaucoup de recommandations, mais jamais de reproches. Ah ! si ! une fois. Comme elle avait reçu de lui une lettre trop parfumée, elle lui adressa la semonce suivante :

Je commence par te gronder de ce que ton papier sent tellement le patchouli, que j'ai dû faire coucher ta lettre hors de ma chambre pour dormir, et, quand je pense que tu as écrit, cela sous le nez, je ne sais à qui m'en prendre.

Pendant ce temps-là, comme il allait beaucoup mieux, elle disposait et arrangeait toutes choses en vue de son prochain retour :

Nous voici dans notre nouveau gîte. Madame Beaune, avec la consigne de remettre tout à la même place, a très bien fait. Ton appartement est prêt : je crois que tu te trouveras bien dans ta chambre. On n'a pas de courants d'air des portes et le piano est sous la main. Elle a 8 centimètres de moins en large et 1 m. 32 de plus en longueur. On a recousu tout ce qui était dans l'alcôve et le tapis va. Les jalousies enlevées, le *closet* repeint, les porteurs, menuisier, peintre et tapissier montent à 60 francs. Reste le serrurier.

Elle habitait alors rue Taitbout, dans la partie voisine du boulevard, si bien que son frère, qu'elle avait logé près d'elle, n'avait que deux pas à faire pour aller chez Tortoni, au Jockey-Club ou au *Café de Paris*, lieux ordinaires de ses plaisirs.

Peut-être demandera-t-on ce que devenait Maxime Jaubert, le magistrat intègre et le mari *in partibus*, au milieu de tout cela. Ce qu'il devenait ? Mais il était heureux comme un roi sans couronne, depuis que sa petite femme l'avait envoyé coucher au grenier, car il avait eu le bon esprit de ne jamais se

mettre martel en tête. A quoi cela lui aurait-il servi, du reste? D'abord, madame Jaubert allait rarement dans le monde sans son Maxime, et de la sorte les apparences étaient sauves. Ensuite, comme il était devenu goutteux, elle lui prodiguait tous les soins qu'il pouvait désirer. C'est au point qu'un beau jour, le médecin lui ayant donné à entendre que l'air de la campagne serait propice à son malade, elle n'hésita pas à quitter la rue Taitbout, où pourtant elle l'avait « installé comme un prince », ses amis et son *fratellino*, pour aller habiter en Touraine, à cinquante lieues de Paris, un petit trou nommé Vernou, où elle avait découvert une propriété fort agréable. On ne dira pas, j'espère, que la « marraine » ne connaissait pas l'esprit de sacrifice! Et cela dura non pas six mois, non pas un an, mais des années, tant que M. Jaubert eut la goutte. Or cette vilaine maladie n'abandonne les gens qu'à la mort.

Vainement, chaque été, Berryer la rappelait sous les ombrages d'Augerville. Vainement le « fieux » lui répétait, dans toutes ses lettres, que Paris sans elle était désert. Elle répondait à Berryer que c'était à lui de venir vendanger à Vernou, et à Musset qu'elle n'irait à Paris que lorsqu'il ferait jouer une pièce nouvelle. Et le « fieux », qui depuis *Bettine* avait renoncé au théâtre, en était quitte pour aller passer quelques jours en Touraine, de loin en loin, chaque fois qu'il se rendait à Angers auprès de sa mère. Et Berryer, à qui elle manquait de plus en plus, s'arrangeait de façon à aller vendanger tous les ans chez la châtelaine de Vernou.

Tant et si bien que le pauvre « fieux » mourut en 1857, sans avoir reçu le baiser d'adieu de sa « marraine ». J'ignore s'il en eut du regret, mais je sais qu'elle en éprouva un vrai chagrin [1].

1. Elle ne cessa jamais de l'admirer et de le défendre. Quelques jours après la première représentation de la comédie : *On ne badine pas avec l'amour* (18 novembre 1861), elle écrivait à son frère :

Jeanne m'a raconté une bonne séance chez madame Dupuytren, où Mazères s'est mis à déblatérer sur Alfred de Musset. « *On ne badine pas*, une pièce ridicule!... » Et comme Blanche [1] se récriait : « Ah! oui, dit-il, vous êtes de la petite clique de madame Jaubert qui soutient cet auteur-là. » Et Blanche de riposter : « Je suis de la grande clique du public, qui aime et admire ce conteur. » — Et Lolotte de reprendre : « Le fait est qu'on ne comprend pas ce jeune garçon et cette fille au bord du ruisseau qui perdent leur temps à dire des niaiseries! »

1. Madame Tissandier, mère des aéronautes.

Elle s'en consola du mieux qu'elle put en se liant avec Lanfrey et en contribuant à marier Paul de Musset, qu'elle aimait beaucoup, avec Aimée d'Alton, sa cousine germaine.

Enfin M. Maxime Jaubert mourut à son tour. C'était la délivrance pour lui et pour elle : elle abandonna Vernou où elle n'avait plus rien à faire et revint à Paris, qui déjà l'avait oubliée.

Mais son frère était toujours là, Berryer aussi. Le cher *fratellino* avait même trouvé le moyen, dans l'intervalle, de lui donner une belle-sœur charmante avec qui elle s'entendit à merveille. Quoi de plus? Du moment que son cœur et son esprit continuaient d'être occupés, elle n'en demandait pas davantage.



J'ai dit tout à l'heure qu'elle s'était liée avec Lanfrey; mais tout est relatif en ce monde, les liaisons comme le reste. Quand elle connut l'auteur des *Lettres d'Everard*, — c'était en 1861, — elle avait passé l'âge des passions et ne vivait plus que par l'esprit. De là un goût très prononcé pour cet écrivain philosophe qui brillait plus par l'intelligence que par l'imagination, quoiqu'il fût très ardent de son naturel. Elle l'avait surnommé *Ferocino*, à la suite d'une querelle assez vive : le surnom était si bien trouvé qu'il l'avait adopté et signait ainsi les lettres qu'il lui adressait.

J'ai eu entre les mains toute une correspondance de lui avec d'Alton-Shée, du temps de l' « Année terrible ». Il faut l'entendre traiter M. Thiers, qui depuis... le nomma ambassadeur à Berne. Il déploie contre lui autant de véhémence et d'âpreté que dans son *Histoire de Napoléon Ier*, contre l'Empereur, — peut-être en souvenir de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Mais comme il était généreux, libéral et patriote : il eut bientôt fait de reconnaître qu'il avait été injuste envers lui. Après le coup d'État parlementaire du 24 mai, il résigna ses fonctions d'ambassadeur « afin de ne pas encourir la honte de lui survivre[1] ». Et, de ce jour, moins par ambition que pour demeurer fidèle à ses principes, il inclina de plus en plus à

1. Lettre inédite de Lanfrey à d'Alton-Shée, en date du 31 mai 1873.

gauche. Nommé sénateur inamovible en 1875, grâce à l'appui de Gambetta, qui lui avait offert la préfecture du Nord pendant sa dictature de 1870, nul doute qu'il n'eût pris une place considérable dans les conseils du gouvernement, si la mort ne l'avait enlevé au mois de novembre 1877, c'est-à-dire après l'écrasement de la politique du Seize Mai. « Vous êtes tous deux épris d'une même cause! » lui disait madame Jaubert, pour légitimer sa conversion. Elle entendait par là que Gambetta et lui aimaient passionnément la liberté. Oui, mais il y a tant de façons de la servir!

Quoi qu'il en soit, il est assez curieux que madame Jaubert, qui avait commencé par être royaliste, — comme son frère — ait fini par être républicaine, — comme lui. — Mais le cœur ne fut-il pour rien dans cette évolution? Pour ma part, sans avoir reçu des siens aucune confidence à ce sujet, je serais tenté de croire que son admiration pour Gambetta — son républicanisme par suite — datait du jour mémorable entre tous où elle avait entendu le grand tribun faire l'éloge de ce frère sur le bord de sa tombe [1]. « La vérité sort du sépulcre », a dit je ne sais plus quel saint.

LÉON SÉCHÉ

1. D'Alton-Shée mourut à Paris, le 22 mai 1874, et fut inhumé, le 24, au cimetière Montparnasse.

ENTÉRITE

ET

MICROBES INTESTINAUX

L'appendicite ne se laisse pas oublier de nos contemporains, et l'entérite fait beaucoup parler d'elle. Ces deux maladies vont de pair dans les entretiens du monde. A qui n'est-il arrivé d'avoir, à droite, le convive dont toute la famille est opérée ou en bonne voie de l'être; à gauche, une charmante femme, captive d'un régime et qui, de par la gracieuseté de la maîtresse de maison, reçoit des plats spéciaux, détourne les yeux avec horreur de toute chair animale, avale avec conviction une montagne de pâtes, et regrette seulement de ne pouvoir, au sortir de table, s'étendre sur sa chaise longue? N'est-ce pas en un dîner que l'on se documente aujourd'hui le mieux sur les ferments lactiques et les bouillons de culture? Il serait trop facile d'en sourire avec Molière ou La Bruyère : « Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé. » Ce n'est pas seulement affaire de mode. Tout le monde est intéressé aux questions d'hygiène générale et d'hygiène alimentaire. La science n'habite plus les temples. Nous assistons à une demi-laïcisation de la médecine. Les hommes de l'art auront toujours assez à faire. La curiosité instruite du public n'a jamais causé la dépréciation des techniciens.

Il y a quatre siècles déjà, Ponocrates et Gargantua « s'asseyeoient à table et commençoient à deviser joyeusement ensemble, parlant de la vertu, propriété efficace et nature de tout ce qui leur était servi à table : du pain, du vin, de l'eau, du sel, des viandes, poissons, fruits, herbes, racines, et de l'apprêt d'icelles. Et si bien et entièrement retint en sa mémoire les choses dites, que pour lors n'estoyt medicin qui en sceut à la moitié tant comme il faisait... »



Pour les plaisants et les sceptiques, l'entérite est une espèce de maladie nerveuse du ventre, que l'on traite en avalant à Paris de certains bouillons de culture, ou en allant en Suisse manger des pâtes. En vérité, c'est une maladie, trop fréquente, de l'intestin, à propos de laquelle nous devons apprendre à nous alimenter rationnellement.

Les maladies ont leur histoire. La médecine clinique commence par les décrire et les classer, comme un botaniste décrit une plante. Puis, peu à peu, on en découvre les causes et les lois : elles passent du domaine de la clinique dans celui de la science. Nous avons vu cette évolution s'accomplir, pour la maladie charbonneuse, grâce aux observations de Davaine et au génie de Pasteur; pour la diphtérie, grâce aux découvertes de Roux et de Behring : les vaccinations pastoriennes et la sérothérapie sont devenus des types de thérapeutiques scientifiques. Il y a quelques années seulement, l'entérite était encore à l'âge clinique; les travaux de Metchnikoff et de ses élèves la font entrer dans la science et créent pour elle une nouvelle méthode thérapeutique.

L'entérite est une maladie microbienne de l'intestin, mais ce n'est pas une maladie spécifique comme le charbon et la diphtérie. Elle est due, non pas à un microbe doué de propriétés définies, mais à des légions de microbes appartenant aux espèces les plus variées, agents de fermentations et de putréfactions. Dans l'intestin grêle, s'accomplissent les fermentations utiles, grâce aux sucs digestifs de la muqueuse et du pancréas : on ne trouve là que peu ou pas de microbes. Dans le gros

intestin, ils pullulent en masse incroyable : le contenu du gros intestin en est constitué pour un bon tiers. A quoi servent-ils, puisque la digestion utile est opérée quand les aliments arrivent en ce gros intestin?

Ils vivent là pour leur propre compte, comme de mauvaises herbes. Ils poursuivent, sans profit pour la nutrition, la décomposition des déchets alimentaires ; ils fabriquent des substances irritantes pour la muqueuse et toxiques pour l'organisme ; ces substances se diffusent à doses minimes, agissent à la longue, détériorent sans les tuer les cellules « nobles » du système nerveux et des glandes ; le trouble chronique qu'elles déterminent s'appelle... la vieillesse.

Il ne peut y avoir de remède *simple*, vaccin ou sérum, contre des microbes qui passent et se renouvellent par masses, mêlant confusément leurs actions ; contre des poisons qui, au lieu de frapper l'organisme d'une intoxication soudaine, comme le tétanos ou la morsure d'un serpent venimeux, agissent par sommation d'effets infiniment petits. Le problème est d'empêcher les fermentations et putréfactions nocives de l'intestin et de tarir les poisons à leur source. Metchnikoff a doté la médecine d'une méthode nouvelle, en montrant que les espèces microbiennes qui pullulent dans l'intestin sont soumises à la grande loi de la concurrence vitale ; que leurs antagonismes nous fournissent les moyens d'intervenir, d'attaquer les unes par les autres, de diviser pour régner ; et que la science est capable d'introduire dans ce désordre une sélection rationnelle. C'est une thérapeutique fondée sur les lois de la lutte pour la vie et de la sélection des espèces.

* * *

Toute inflammation de l'intestin, et spécialement du gros intestin, peut porter le nom générique d'entérite. Il n'y a pas l'entérite, il y a les entérites. La fièvre typhoïde, le choléra sont des entérites suraiguës. La dysenterie est une entérite épidémique, causée soit par un bacille, qu'ont découvert Chantemesse et Widal (en général, dysenterie des pays tempérés), soit par une amibe (en général, dysenterie des pays tro-

picaux); on possède contre la dysenterie à bacilles un sérum préparé à l'Institut Pasteur par MM. Vaillard et Dopter. Le bacille tuberculeux, lorsqu'il se fixe primitivement ou colonise secondairement sur la muqueuse intestinale, cause les entérites tuberculeuses. Il y a encore bien d'autres espèces d'entérite à diarrhée : tantôt c'est un malade qui revient des pays chauds; tantôt c'est un intestin victime de remèdes qu'il n'a pu supporter; tantôt c'est un gros mangeur qui a surmené et usé sa muqueuse et que la sobriété guérira.

Mais l'entérite dont on parle, l'entérite à la mode, ce n'est ni la dysenterie, ni la tuberculose intestinale, ni la diarrhée des pays chauds. C'est l'entérite ou entéro-colite muco-membraneuse. Elle est aiguë ou chronique; elle s'accompagne de diarrhée ou de constipation : ces deux formes ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Cette entérite muco-membraneuse chronique est le plus souvent la suite d'une entérite diarrhéique aiguë.

La muqueuse intestinale est creusée d'une multitude de petits puits qui sont des glandes. Dans le gros intestin, ce sont surtout des glandes à mucus. Le mucus est la sécrétion gluante qui humecte le bol alimentaire. Il s'en fabrique sur tout le parcours intestinal. C'est la salive de l'intestin. Si l'absorption est la maîtresse fonction de l'intestin grêle, le gros intestin est capable aussi d'absorber divers produits de digestion. Il absorbe assez bien médicaments et poisons. Il a enfin sa sensibilité; partout y courent des filets nerveux qui sont sous la dépendance du grand sympathique. Dans l'entérite, toutes ces fonctions sont troublées. L'inflammation détermine la douleur. Les malades rendent, sous forme de glaires ou de « peaux », des quantités anormales de mucus, soit que leur intestin en sécrète une quantité excessive, soit que le mucus ne se dissolve pas dans les matières au terme de la digestion, comme il fait à l'état normal. La digestion est viciée par les putréfactions.

Est-ce une maladie nerveuse? Les nerfs y ont souvent une telle part qu'on a pu le croire. Elle sévit sur les arthritiques, les fatigués, les inquiets et les nerveux. Elle s'accompagne de troubles névropathiques, palpitations, asthme, névralgies, mélancolies, et le cortège des agréments de la neurasthénie.

Il existe chez les nerveux des crises douloureuses qui ressemblent tellement à l'entérite la mieux caractérisée, qu'on l'a nommée entéro-névrose muco-membraneuse. Mais les symptômes en sont moins constants et moins complets que ceux de l'entérite vraie. On croirait plutôt, parfois à des coliques hépatiques, parfois à une crise d'hystérie. La muqueuse intestinale n'est pas lésée ; voilà pourquoi ce n'est pas une entérite vraie. C'est une névrose que le médecin guérit par l'isolement, la cure de repos, la suralimentation, la psychothérapie.

L'entérite vraie ne vient pas des nerfs, mais elle retentit sur les nerfs. C'est que le sujet nerveux et arthritique est son terrain de choix. Bien diverses sont les définitions qu'on a données de l'arthritisme. Mais on s'entend sur un je ne sais quoi commun aux migraineux, aux asthmatiques, aux névralgiques, aux ultra-civilisés, citadins et mangeurs de viande. Tel est le terrain prédisposé dont a besoin une infection intestinale pour dégénérer en colite muco-membraneuse chronique.

Tout ce qui favorise la putréfaction intestinale favorise l'entérite. Tout ce qui diminue la « motricité » de l'intestin favorise la putréfaction : les matières alimentaires stagnantes sont un admirable milieu de culture. Or, l'intestin fonctionne mal quand les organes abdominaux souffrent. Au médecin de scruter l'estomac, le foie, les reins, pour trouver les causes secondaires de l'entérite, qui parfois sont des causes déterminantes. Dans un intestin devenu paresseux par sympathie pour quelque autre organe, la stagnation prépare la putréfaction ; les produits de la putréfaction irritent à leur tour la muqueuse, les muscles et les nerfs, et tout va de mal en pis. C'est un court circuit de causes et d'effets où il peut être délicat de démêler la cause première. Aussi dans l'histoire de l'entérite arrive-t-on inévitablement à ce grave épisode : ses relations avec l'appendicite.

Ce fut naguère l'objet d'un vif débat à l'Académie de médecine. Le professeur Dieulafoy, le champion de l'intervention rapide en cas d'appendicite déclarée, se plaignit qu'on opérât indûment trop de ventres à entérite. Le titre de sa communication du 29 mai dernier sonnait l'alarme : « Quantité de gens, simplement atteints de typhlo-colite muco-membraneuse, sont indûment opérés d'appendicite qu'ils n'ont pas. » Ils accusent

des douleurs qui prédominent dans la fosse iliaque droite ; on enlève l'appendice, on reconnaît que c'est un appendice sain ; la typhlo-colite les tourmente après comme avant ; ils retournent partout où on peut la soigner. On revoit à Plombières, à Chatel-Guyon ces « balafrés », sur le ventre de qui est écrite en caractères indélébiles une erreur de diagnostic. Il est exceptionnel, « rarissime », que l'entéro-colite amène l'appendicite. Défions-nous des opérations. Que l'esprit médical tempère l'esprit chirurgical. « Autant je suis partisan absolu de l'intervention dans l'appendicite, autant je la rejette dans l'immense majorité des cas de typhlo-colite (entérite du côlon et du cæcum) où l'appendicite est inexistante. » Dans la discussion qui s'est engagée à l'Académie, des chirurgiens, tels que Reclus, Richelot, ont cité des cas, d'ailleurs rares, où ont coexisté l'entérite et l'appendicite. En définitive, on a le droit d'être surpris, avec M. Dieulafoy, que cette coexistence ne soit pas plus fréquente.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier en détail le traitement de l'entérite. Médecins et malades savent que le régime est à peu près tout. Contre l'entérite avec diarrhée et putréfaction intestinale, le mot d'ordre est : pas de viande, une nourriture aussi peu azotée que possible, Contre l'entérite causée par l'insuffisance de la digestion dans l'estomac ou l'intestin grêle, on supplée à l'indigence des sucs digestifs, en administrant des sucs digestifs empruntés à des animaux sains : gastérine, eukinase... ; c'est une espèce d'opothérapie rationnelle. Dans l'entérite à constipation, c'est la constipation que l'on doit combattre, par le massage, l'électricité, les eaux minérales.

Tout traitement comporte des nuances ; le plus grand mal est un remède employé à contretemps. Il n'y a pas si longtemps que le Dr Mathieu et J.-Ch. Roux ont signalé les dangers de l'abus du lavage d'intestin. Si nous fermons rapidement ce chapitre, ce n'est pas qu'il ne soit essentiel. Mais notre objet est d'étudier le régime alimentaire qui convient pour guérir l'entérite et qui est capable de la prévenir : on peut formuler les règles d'un art de bien vivre profitables à tout homme sain.



Reprenons les choses d'un peu haut. Le gros intestin, terrain des entérites, contient des aliments déjà plus ou moins transformés par les sucs digestifs, et des légions de microbes. Les microbes sont de deux sortes, aérobies — ceux qui ont besoin d'oxygène pour vivre et se développer —, anaérobies, — ceux qui ne se développent qu'à l'abri de l'oxygène. Parmi les microbes pathogènes, les anaérobies sont des plus actifs et des plus toxiques, par exemple le bacille du tétanos et le vibrion septique de Pasteur ; ce sont les anaérobies qui font la gravité des abcès de l'appendice.

Nos aliments, d'origine végétale ou animale, renferment en proportions diverses plusieurs principes nutritifs : des substances protéiques, comme l'albumine de la viande ; des hydrates de carbone, comme les sucres et l'amidon ; et des graisses. Les aliments d'origine animale sont généralement plus riches en substances protéiques qu'en hydrates de carbone ; les aliments d'origine végétale sont généralement plus riches en hydrates de carbone qu'en substances protéiques. La viande de bœuf renferme environ 20 p. 100 de substances albuminoïdes et 0.60 p. 100 d'hydrates de carbone ; les chiffres correspondants sont pour le lait de vache, 4 p. 100 et 5 p. 100 ; pour l'œuf de poule, 12 p. 100 et 0,5 p. 100. Les graines de légumineuses, par exemple les haricots, sont relativement riches en substances protéiques (24 p. 100 pour 53 p. 100 d'hydrates de carbone). Les farines des céréales, qui servent à la fabrication des pâtes alimentaires, sont très riches en hydrates de carbone et très pauvres en substances protéiques (74 p. 100 contre 9 p. 100. pour la farine de blé). Les substances protéiques et les hydrates de carbone entrent en jeu dans les fermentations intestinales et dans les antagonismes des espèces microbiennes ; le traitement de l'entérite est à la fois un problème de microbiologie et un problème d'alimentation.

Si l'on ensemence des microbes sur des matières alimentaires et qu'on mette le tout dans des conditions favorables de chaleur et d'humidité, les microbes agissent comme ferments, c'est-à-dire qu'ils décomposent les matières nutritives et fabri-

quent des composés nouveaux. Les microbes n'exercent pas tous les mêmes fonctions; les uns décomposent les hydrates de carbone, — on les appelle « saccharolytes », les sucres étant des hydrates de carbone —; les autres décomposent les matières azotées; on les appelle « protéolytes ». Un microbe qui n'exerce qu'une de ces fonctions est dit ferment simple. On appelle ferments mixtes ceux qui peuvent décomposer et les matières azotées et les matières sucrées. Les microbes qui peuplent l'intestin sont : des ferments simples, seulement protéolytes; et des ferments mixtes, à la fois saccharolytes et protéolytes.

Les microbes saccharolytes, qui décomposent les farineux et les sucres, fabriquent surtout des acides : lactique, acétique, carbonique, succinique, etc. Les microbes protéolytes, qui décomposent la viande, fabriquent des substances dont la plupart sont irritantes pour la muqueuse intestinale et toxiques pour l'organisme : indol, scatol, crésol, sels ammoniacaux...

On appelle putréfaction de la viande, la fermentation totale, poussée à l'extrême, jusqu'à la formation des corps que nous venons d'énumérer.

De plus, un microbe qui, aux dépens des sucres, fabrique des acides, n'en peut fabriquer indéfiniment, parce que les acides par lui fabriqués finissent par le gêner. Quand le milieu de culture a atteint un certain degré d'acidité, la fermentation s'arrête. Chaque ferment producteur d'acide a sa limite : l'entérocoque est arrêté par une acidité de 2,45 p. 1000; le *Bacillus perfringens* (anaérobie pathogène de l'intestin) par 1,60 p. 1000; le *Bacillus acidi paralactici*, l'un des microbes qui fabriquent avec le lait de l'acide lactique, par 5,39; le *Bacillus bifidus* de Tissier, microbe anaérobie de la flore intestinale des nourrissons, par 4,90. On voit que ces deux derniers microbes supportent un degré notable d'acidité sans que leur développement soit suspendu.

Mettons dans un ballon des matières albuminoïdes (par exemple, de la viande), des matières sucrées (par exemple, du lait), et ensemençons le ballon avec des ferments des deux espèces : un ferment simple, qui ne décompose que les albuminoïdes; un ferment mixte, capable de décomposer te

les hydrates de carbone et les albuminoïdes. Notre ferment mixte, aux dépens de l'hydrate de carbone (sucre du lait) va produire de l'acide. Qu'arrivera-t-il quand le milieu de culture aura atteint un degré déterminé d'acidité? Comme les bactéries n'aiment pas l'acide, le développement du ferment simple sera arrêté, et la décomposition de la matière azotée sera suspendue; à son tour, le ferment mixte cessera d'agir, quand il aura produit contre lui-même sa propre acidité d'arrêt. Alors toute fermentation sera empêchée.

Si notre ballon, au lieu d'être ensemencé d'un ferment simple et d'un ferment mixte, était ensemencé de deux ferments mixtes, ayant respectivement, comme acidités d'arrêt, l'un 3 et l'autre 4, il est évident que le développement de l'un serait arrêté plus tôt que le développement de l'autre. De sorte que, l'acidité d'un milieu étant pour toutes les bactéries en général un frein d'arrêt, un ferment mixte (capable de décomposer les sucres et l'albumine) est un antagoniste pour un ferment simple (qui ne décompose que l'albumine); et si deux ferments mixtes sont en présence, celui qui tolère l'acidité la plus forte sera un antagoniste pour celui qui est paralysé par une acidité plus faible. D'où cette loi énoncée par Tissier, qui, avec Bienstock, a mis ces faits en lumière : Dans les milieux contenant des matières albuminoïdes et plus de 10 p. 1000 de sucre, un ferment mixte peut arrêter l'action et le développement d'un ferment simple; et un ferment mixte fort peut arrêter l'action et le développement d'un ferment mixte faible. Ces actions empêchantes sont uniquement dues à la quantité d'acide produit par les bactéries au cours de l'attaque des hydrates de carbone.

Les choses se passent dans l'intestin comme dans notre ballon à expérience. Il y a dans l'intestin des ferments simples et des ferments mixtes; il y a des matières fermentescibles, albumines et sucres. Les putréfactions, ou fermentations extrêmes des albuminoïdes, doivent être arrêtées par les acides produits aux dépens des sucres. Ces notions de microbiologie générale donnent la clef des régimes alimentaires récemment proposés contre les entérites.



Il y a déjà plusieurs années, Tissier, étudiant la flore intestinale du nourrisson, vit que l'intestin de l'enfant qui vient de naître ne contient aucun microbe. Au bout de quelques heures, une flore microbienne des plus riches y pénètre, par l'une ou l'autre extrémité du tube digestif. Un peu plus tard, les choses se passent différemment chez l'enfant nourri au sein et chez l'enfant allaité au biberon. Chez l'enfant nourri au sein, vers le troisième jour, la flore intestinale, alors très riche, se simplifie ; il ne subsiste qu'un petit nombre d'espèces microbiennes, entre autres une espèce qui prédomine, si bien que l'intestin le contient en culture presque pure. Ce bacille, décrit pour la première fois par Tissier, a été appelé par lui, d'après une particularité de forme, *Bacillus bifidus*. Chez l'enfant nourri au biberon avec du lait de vache, cette simplification de la flore ne se produit pas, ou se produit lentement et imparfaitement, et on observe que cet enfant est plus souvent la proie d'infections intestinales bien connues, les entérites des nourrissons.

Voici l'explication. Le lait que reçoit l'enfant nourri au sein est un aliment à la fois azoté et sucré (le lait de femme est riche en sucre), qui est décomposé par les ferments simples et les ferments mixtes de l'intestin. Parmi ces ferments mixtes existe ce *Bacillus bifidus*; c'est un ferment fort, capable de produire et de supporter une notable quantité d'acide. Il arrête l'action des autres ferments, ferments mixtes faibles et ferments simples. C'est un microbe anaérobie qui ne possède par lui-même aucun pouvoir pathogène, et qui a l'avantage de ne pas donner, en décomposant les matières azotées, de produits irritants ou toxiques. Le *Bacillus bifidus* met un frein à la putréfaction intestinale. C'est la santé du nourrisson. L'enfant nourri au biberon reçoit, au contraire, un lait moins riche en sucre et plus riche en éléments azotés. Moins de sucre, moins d'acide. Moins d'acide, pullulation microbienne plus abondante. Le *Bacillus bifidus* se développe mal ; il y a production d'indol et de phénols, ennemis de la muqueuse. Les selles des nourrissons qui tombent dans l'entérite, contiennent, au

lieu de cultures presque pures du salutaire *Bacillus bifidus*, un anaérobie pathogène, agent actif de putréfaction, le *Bacillus perfringens*.

Sans doute il faut encore, pour déterminer l'entérite, des causes prédisposantes, qui d'ailleurs ne sont pas rares et qui n'échappent pas au médecin clairvoyant : gerçure du mamelon de la nourrice, poussée de lymphangite qui rend la tétée douloureuse, altération du lait sous des influences d'alimentation ou de saison, — contagion même, comme en témoigne une observation de Tissier, qui a la valeur d'une expérience :

Madame R... nourrissait sa fille âgée de quatre mois, toujours bien portante, que nous avions suivie depuis la naissance et dont les selles, absolument normales, ne contenaient pas de *Bacillus perfringens*. Elle est sollicitée par une dame de ses amies de donner le sein, deux fois par jour, à un nourrisson atteint d'entérite et dont l'intestin contenait des *Bacillus perfringens*. Madame R... s'y prêta tout en continuant à nourrir sa fille. Huit jours après, cette dernière présente les mêmes troubles digestifs, une diarrhée de même type avec les mêmes microbes, que l'enfant malade. La contamination s'était faite par le mamelon. Cette observation prouve le caractère infectieux de cette entérite...

Pour trouver un remède, il n'y avait qu'à suivre en sens inverse la chaîne des phénomènes ; on établissait un régime rationnel applicable à l'enfant, mais salutaire aussi pour l'adulte qui, atteint d'entérite avec putréfaction intestinale et diarrhée, est menacé de verser dans l'entérite chronique. Il faut que l'intestin contienne moins de matières azotées : remettons le nourrisson au lait de femme et, chez l'adulte, supprimons la viande. Il faut augmenter les hydrates de carbone : prescrivons, chez le nourrisson, des potions sucrées ; à l'adulte, un régime végétarien ou lacto-végétarien. Développons en outre les ferments mixtes forts capables d'arrêter la putréfaction par leur production d'acide.

Mais alors, pourquoi ne pas administrer en nature ces microbes favorables ? C'est ainsi que Tissier a été amené à prescrire des cultures du *Bacillus bifidus* et d'un ferment lactique producteur d'une forte quantité d'acide, le *Bacillus acidiparalactici*. Ce n'est pas une panacée, ce n'est même pas un remède infaillible de toutes les entérites ; c'est un judicieux

traitement des entérites par putréfaction intestinale. A l'expérience de juger.

Les idées du Dr Combes (de Lausanne) sur l'origine et le traitement de l'entérite ne sont pas essentiellement différentes. Mais il vise, non seulement l'entérite infectieuse et diarrhéique, mais aussi l'entérite chronique muco-membraneuse. Même méthode : changer le milieu de culture des microbes intestinaux; remplacer les aliments putrescibles, c'est-à-dire les aliments azotés, par les aliments sucrés, qui agiront comme antiputrides; ne pas oublier que le lait et les œufs sont riches en azote, les interdire dans l'entérite aiguë ou dans les exacerbations de l'entérite chronique, ne les permettre qu'à un tube digestif déjà réparé. Les sucres antiputrides, on les demande aux mets qui, dans les régions supérieures de l'appareil digestif, fournissent des sucres et qui, plus lentement décomposés qu'un sucre en solution, en fournissent encore après leur arrivée dans le gros intestin.

C'est la prescription essentielle du régime. Les farines de céréales et les pâtes alimentaires l'emportent sur tous les autres aliments hydrocarbonés comme aliments antiputrides. Il faut en donner le maximum possible à chaque repas où de l'albumine est ingérée, afin d'empêcher les putréfactions, et il faut multiplier les repas à farineux, afin que l'intestin en soit constamment, chroniquement saturé. Quant aux prescriptions secondaires, ce sont des règles courantes de l'hygiène des dyspeptiques : ne pas boire en mangeant, ni manger en buvant; diviser la nourriture en plusieurs petits repas, en faisant toujours alterner un repas liquide avec un repas solide; s'étendre à plat sur le dos ou sur le côté droit pendant une heure, après chaque repas solide, mais sans dormir...

On comprend sans peine l'accueil fait à ce petit catéchisme sanitaire par l'esprit las et inquiet d'un entéritique tant soi peu neurasthénisé. On comprend l'excellence, pour des intestins excédés par des cuisines trop savantes, de ces menus à réjouir les divinités des céréales et les nymphes des sources d'Évian. Le succès du Dr Combes est un succès légitime, dû à de saines idées physiologiques, à un vigoureux bon sens, à une expérience étendue de clinicien. Mais si j'étais médecin français,

pour soigner les entérites des Parisiennes, je m'irais établir à Lausanne.

Ce n'est pas une ironie. Plus efficace est le traitement qu'on n'inaugure qu'au delà de la frontière. Pas un médecin qui ne le sache : ce malade qui souffre, qui s'inquiète, qui se démoralise, n'est-ce donc rien que de le changer d'air et de milieu, de le soustraire au tracas des affaires et des obligations mondaines, de lui imposer le repos par le dépaysement? N'est-ce pas capital, de l'amener à s'abandonner, loin des lieux qui lui rappellent sa fatigue et ses préoccupations, à un médecin qui surveille son régime, et ne dédaigne pas, pour parler comme Rabelais, « de voir, considérer, philosopher et contempler quelle divinité il trouve en sa matière fécale... » Et ne sait-on pas que la Suisse est la terre des bons hôtels, qui plient volontiers leurs menus aux prescriptions médicales et servent des régimes, ce qui malheureusement est encore trop rare en France?

On peut cependant guérir de l'entérite à Paris. Ce n'est pas d'hier que nos médecins connaissent la valeur des pâtes et les ressources de la psychothérapie. Ils savent ce que peut donner l'acclimatation dans l'intestin de ferments salutaires. Ils sont au courant de la science moderne, qui commente gravement le refrain du plaisant chapitre où Rabelais narre les exigences de messer Gaster : « Tout pour la trippe!... »



Le régime de frugalité méthodique qui guérit l'entérite doit être aussi capable de la prévenir : de cette thérapeutique, peuvent être extraites les règles d'une hygiène quotidienne. Il se produit chez tout sujet sain des fermentations intestinales qui sont des débuts normaux de putréfactions : l'excès de viande les favorise, la diète hydro-carbonée les restreint. A quoi bon attendre qu'une entérite nous impose l'observance de ces préceptes? Il faut penser à nos microbes intestinaux. C'est une étude, compliquée et laborieuse, qui a captivé l'attention des savants longtemps avant d'éveiller, hors des laboratoires, la curiosité du public. Metchnikoff en a été l'ardent promoteur.

Il a abordé la question avec la précision des méthodes microbiologiques, et il en a élargi les horizons jusqu'à nous faire entrevoir une méthode générale de conservation de la santé et d'amélioration de la vie humaine. Études exactes, tendances utilitaires, n'est-ce pas la vraie tradition de la science expérimentale? Nous sommes trop intéressés au succès de ces tentatives, pour avoir le droit de les ignorer.

Tout fermente dans la nature. Dans les fermentations, se déploient les forces qui, décomposant et recomposant les corps organisés, assurent la circulation de la matière vivante. La fermentation, c'est la vie. Les fermentations ramènent à la vie ce qui est mort.

L'œuvre de Pasteur est tout en ces découvertes : les fermentations sont dues à des microorganismes ou à des cellules vivantes; et les maladies sont des espèces de fermentations. Fermentations dans le malt qui sert à fabriquer la bière, dans la cuve où se fait le vin, dans le tonneau qui donne le vinaigre, dans le pot où le lait se caille, dans les moules où durcit la la pâte des fromages. Pasteur nous a appris à discipliner les forces que l'humanité utilisait depuis des siècles sans les comprendre; l'empirisme a fait place aux méthodes rationnelles; des richesses sont économisées. On sait qu'avant de guérir des maladies animales et humaines, Pasteur a guéri des maladies du vin et de la bière.

Fermentations aussi dans notre organisme. Celles qui nous menacent le plus violemment ont attiré les premières l'attention des savants. Les maladies infectieuses sont des fermentations, la plupart des toxines sont des ferments. C'est sur les fermentions digestives, gastriques et intestinales, que nos connaissances sont le plus imparfaites. « On fait, dit Metchnikoff, des tentatives nombreuses pour régulariser diverses fermentations à l'aide des cultures pures et pour améliorer la fermentation du vin, du cidre et des fromages. Il est bien temps d'appliquer des méthodes analogues pour perfectionner les fermentations intestinales de l'homme. Notre flore intestinale doit être considérée comme une flore sauvage, développée sans le concours conscient de l'homme. Il faut tâcher de transformer cette flore sauvage en une flore cultivée, représentée par des espèces bénignes ou au moins inoffensives. » La

première condition requise est de connaître la flore normale et pathologique de l'intestin.

L'intestin renferme et évacue une telle masse de microbes qu'il est difficile de l'évaluer même avec des chiffres approximatifs. Il suffit d'avoir une idée de l'énormité de ces chiffres.

D'après Vignal et Suckdorf, l'homme rejette de trente à cinquante milliards de microbes par jour; d'après A. Klein (d'Amsterdam), 8 800 milliards, dont les quatre-vingt-dix-neuf centièmes seraient expulsés déjà morts. Strasburger donne le chiffre fantastique de 128 000 milliards. L'écart entre ces nombres a beaucoup moins d'importance qu'il ne semble. Les savants qui ont tenté ces numérations n'ont pas employé les mêmes méthodes. Si l'on compte dans une dilution tous les microbes que l'on voit, sans distinguer s'ils sont morts ou vifs, on en trouve beaucoup plus que si on les ensemence et si on compte les colonies qui ont poussé, car les microbes morts ne poussent pas; mais avant de périr ils ont joué leur rôle dans l'intestin. Si l'on ensemence sur des milieux de culture aérobies, les anaérobies ne poussent pas, et réciproquement : or, les anaérobies intestinaux sont légion. Un chiffre à peu près exact ne vaut pas la peine qu'il coûterait à obtenir. Il en est des microbes de l'intestin comme des microbes de l'eau. Il importe beaucoup moins d'en connaître le nombre, que de savoir lesquels sont pathogènes. Un litre d'eau qui ne contiendrait que cent microbes est un litre d'eau dangereuse, si ces microbes sont des bacilles typhiques ou des vibrions cholériques. Au point de vue qualitatif, on a décrit — selon les chercheurs — de 27 à 45 espèces dans l'intestin.

Ces microbes ne sont pas répartis uniformément sur toute la longueur du tube digestif. Il y en a beaucoup moins dans l'intestin grêle que dans le cæcum et le côlon. Il est même prouvé que les sucs digestifs de l'intestin grêle détruisent des microbes, qu'ils exercent, comme on dit, une action bactéricide. Chez le nourrisson, d'après les recherches de Tissier, exécutées sous la direction de Metchnikoff, les microbes sont rares dans l'estomac, très rares dans le duodénum et les premières parties de l'intestin grêle, et d'une abondance croissante dans l'iléon, le cæcum et le rectum. Dans les premiers segments du tube digestif, où pénètrent l'air et l'oxygène, on

trouve les espèces aérobies; dans le gros intestin, où il n'y a plus d'oxygène, parce que l'oxygène a été consommé au passage, on trouve les anaérobies.

Les recherches sur les animaux ont confirmé cette loi générale. Elles ont de plus établi que la flore varie avec le régime alimentaire. Lembke la modifiait chez des chiens en leur donnant alternativement une nourriture animale et végétale, ou en leur administrant des cultures de microbes faites à l'étuve du laboratoire. On a acquis ainsi, depuis longtemps, cette importante notion que la flore intestinale est modifiable et que nous possédons plusieurs moyens de la modifier.

Une question vient aussitôt à l'esprit : les microbes sont-ils utiles ou nuisibles? Pasteur s'était demandé s'ils sont indispensables à la digestion normale. S'ils sont indispensables, il faut s'attendre à les trouver, chez tous les animaux, en pareille surabondance. Il n'en est pas ainsi. Chez les perroquets, jeunes ou vieux, très pauvre est la flore intestinale : M. Cohendy, collaborateur de Metchnikoff, n'en a isolé que cinq espèces microbiennes. Chez le caïman, M. Cohendy a trouvé une flore plusieurs centaines de fois moins riche que celle de l'homme.

D'autres savants ont voulu trancher par l'expérience la question de l'utilité des microbes : ils ont essayé d'élever de petits animaux aseptiquement, à l'abri de tout germe. Rien de plus délicat et de plus minutieux que ces expériences, rien qui exige une plus longue patience. On ne les a pas répétées souvent, même pas assez souvent. Elles valent la peine d'être retenues et sont restées classiques. Nuttall et Thierfelder ont extrait des fœtus de cobayes du ventre de leur mère, par opération césarienne, et les ont nourris, dans des réservoirs stériles, avec du lait et des biscuits stériles. Les petits cobayes se développèrent assez bien, avec quelque retard sur des cobayes témoins, placés dans les conditions naturelles. Schottelius fit la même expérience avec de petits poussins; mais les poussins ne voulurent pas de la vie aseptique, et tombèrent dans un état de faiblesse qui ne cessa que le jour où des microbes furent ajoutés à la nourriture. Madame Metchnikoff a réussi un élevage de têtards aseptiques qui se développèrent assez bien

et même survécurent à un lot de têtards témoins; toutefois le développement des têtards aseptiques fut plus lent et plus pénible que le développement normal. En dépit de leur longévité relative, c'étaient des mal venus. Je dois dire qu'on n'a pas essayé d'élever aseptiquement un enfant humain.

Ainsi, d'après l'expérience de Nuttall et Thierfelder, les microbes sont inutiles; d'après celles de Schottelius et de Madame Metchnikoff, ils sont indispensables ou au moins utiles. Il n'y a pas contradiction, parce que ces savants n'ont pas opéré dans les mêmes conditions. Des cobayes ne sont pas des poussins, les oiseaux peuvent n'avoir pas les mêmes exigences que les mammifères. Nous ignorons encore quels aliments conviennent le mieux à telle et telle espèce. Avec un autre régime, peut-être les petits cobayes de Nuttall et Thierfelder seraient-ils morts, tandis que les poussins de Schottelius auraient prospéré. Il faudrait répéter bien des fois ces expériences pour avoir le droit d'en tirer une conclusion. Mais d'autres faits indiquent que les microbes ne sont pas indispensables à la digestion. C'est qu'ils sont très rares dans l'intestin grêle, qui est justement la région de l'intestin ou s'accomplit la digestion utile. C'est, de plus, que certains animaux digèrent bien avec un intestin stérile : par exemple les larves de plusieurs espèces de mites (*Galleria, Tinea*...), par exemple les scorpions. De ses recherches sur les nourrissons humains, Tissier conclut que les fermentations microbiennes de l'intestin du nourrisson ont très peu d'importance et qu'aucun des corps qui en résultent n'est nécessaire à l'organisme *pour la digestion*.

Si les microbes intestinaux ne sont pas utiles, sont-ils nuisibles? Assurément ils peuvent l'être. Les entérites en sont une preuve. Les péritonites par perforation en sont une autre. Lorsqu'un homme qui a reçu un coup d'épée dans le ventre succombe à une péritonite aiguë, c'est que les microbes de l'intestin se sont répandus dans la cavité péritonéale; avec un intestin aseptique, ce danger n'existerait pas. Il n'est même pas nécessaire, pour que les microbes passent de l'intestin dans d'autres régions du corps, que l'intestin soit percé. Les recherches de Behring sur l'origine de la tuberculose et les travaux exécutés dans la même voie, ont établi que le bacille tuberculeux peut

pénétrer dans le poumon après un détour par les voies digestives : il est avalé, franchit la muqueuse intestinale *intacte*, gagne les ganglions lymphatiques du mésentère et du thorax. Calmette a émis récemment l'hypothèse que cette perméabilité de la paroi intestinale explique nombre d'infections pulmonaires des jeunes enfants, dues à des microbes qui habitent très souvent la bouche des sujets sains; ils sont déglutis, arrivent au poumon par le détour abdominal, et s'ils déterminent un jour une maladie, c'est qu'un refroidissement, une fatigue, toutes les causes prédisposantes que l'on peut imaginer, rendent virulent un germe jusque-là inoffensif.

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter seulement des infections aiguës. Les microbes intestinaux sont capables de faire beaucoup de mal sans faire de bruit. Il suffit qu'ils y mettent le temps. Ils poussent à l'extrême la décomposition des matières azotées, ils mettent en liberté ces corps déjà signalés, indol, scatol et composés ammoniacaux, qui irritent la muqueuse, diffusent dans l'organisme, et sont capables d'impressionner la paroi des vaisseaux où ils circulent et les nerfs qu'ils touchent.

Tout le monde connaît les travaux du professeur Bouchard sur les auto-intoxications, exécutés dès avant l'époque des recherches microbiologiques sur la digestion. Il y a trop d'anaérobies dans l'intestin, et nous savons trop que nombre d'anaérobies qu'on y a trouvés sont d'éminents fabricateurs de toxines et de poisons, pour ne pas être sûrs que les microbes sont pour beaucoup dans les auto-intoxications signalées par Bouchard. Il n'est pas exagéré de les accuser tout au moins de complicité dans la fatigue nerveuse, le durcissement des artères (artério-sclérose), mainte affection de la peau, et les maladies encore mal connues qui ressortissent à l'arthritisme. Contre ces empoisonnements minimes et chroniques, il est rationnel d'essayer le régime qui contribue à la guérison des putréfactions intestinales. C'est le principe de l'hygiène alimentaire défendue, on sait avec quelle passion, quelle verve, quel humour et quelle abondance de faits et d'arguments, par Metchnikoff.

Le gros intestin est le champ des putréfactions intestinales. Le lecteur des *Études sur la nature humaine* se rappelle le plaidoyer contre le gros intestin :

Le gros intestin s'est développé chez les mammifères parce qu'il leur permettait d'emmagasiner les déchets nutritifs et par conséquent de courir longtemps sans arrêt, ce qui était un avantage dans la lutte pour la vie. D'un autre côté, les microbes qui se développent si abondamment dans le contenu du gros intestin facilitaient l'utilisation de certaines substances peu digestibles, comme la cellulose. Mais ces circonstances n'ont plus de valeur pour l'espèce humaine... Ce n'est plus par une course rapide que l'homme atteint sa proie, et l'art culinaire et la culture des plantes alimentaires lui donnent des ressources auxquelles l'animal n'a jamais pu songer. Mais les mammifères ont acquis l'avantage d'un gros intestin aux dépens de la longévité. Les oiseaux vivent plus longtemps que les mammifères. Or les oiseaux n'ont pas de gros intestin et nourrissent une flore microbienne incomparablement moins riche que celle des mammifères. Les autruches sont les seuls oiseaux dont le gros intestin est très développé; eh bien! au lieu de vivre plus longtemps que les oiseaux beaucoup plus petits, tels que perroquets, corbeaux, cygnes, etc., les autruches, d'après l'estimation de M. Rivière, qui s'occupe en Algérie de l'élevage de ces coureurs, ne vivent pas jusqu'à trente-cinq ans...

A l'exemple des oiseaux qui ont peu de gros intestin, il faut ajouter l'exemple des humains qui n'en ont plus. Les annales de la chirurgie mentionnent une femme qui, à la suite d'une opération, a été privée de l'usage de son gros intestin pendant six mois : elle digérait bien et augmenta de poids. Deux chirurgiens russes ont rapporté, en 1894, le cas d'une vieille dame qui depuis trente-sept ans évacuait par une fistule intestinale les déchets de la digestion : cette infirmité ne l'avait pas empêchée « de se marier, d'avoir trois enfants et de gagner sa vie par un travail pénible ». Trente-cinq ans après la formation de la fistule, à la faveur d'une opération abdominale, on put constater que le gros intestin s'était atrophié dans toute sa longueur. Plus de fonction, plus d'organe.

Faut-il donc nous faire extirper le gros intestin? « Malgré les grands progrès réalisés par la chirurgie, on ne peut pas songer à notre époque à éliminer le gros intestin à l'aide du bistouri. Peut-être dans un avenir lointain s'engagera-t-on dans cette voie. » Qu'aurait pensé Ambroise Paré, si on lui eût prédit que vers la fin du XIXe siècle on ferait couramment des opérations telles que : aboucher l'intestin à l'estomac par

une boutonnière, enlever la vésicule biliaire, extirper un rein, recoudre un cœur?

*
* *

La méthode pratique consiste à éliminer le gros intestin par l'hygiène, en tarissant, autant que faire se peut, les putréfactions intestinales, en réalisant dans l'intestin les conditions qui suspendent la putréfaction de la viande ou du lait dans un ballon ensemencé. L'action empêchante de microbes tels que le *Bacillus acidiparalactici* est due à la production d'une notable quantité d'acide lactique, fabriqué aux dépens du lactose ou sucre du lait. Le plus simple serait donc d'absorber à chaque repas une quantité déterminée d'acide lactique tout préparé. L'expérience a montré que les résultats sont beaucoup meilleurs si l'on ingère en nature les microbes, ferments producteurs de l'acide lactique. Ces microbes parviennent vivants dans l'intestin. Pour qu'ils fabriquent l'acide lactique, il faut leur fournir du sucre. C'est pourquoi l'alimentation doit comporter une bonne proportion d'hydrates de carbone. L'eau sucrée ne conviendrait pas; elle est absorbée bien avant d'arriver au gros intestin. Le sucre doit être fourni par des aliments solides, qui, au moment où ils pénètrent dans le gros intestin, ne sont pas encore complètement digérés; ils emportent le plus loin possible la provision de sucre. Les fruits sucrés, les confitures, les légumes sucrés, tels que les betteraves, conviennent très bien. Quant aux microbes salutaires, ils sont absorbés, soit en cultures, soit sous la forme naturelle du lait aigri.

Il y a beau temps qu'en certains pays on conserve la viande dans le petit-lait acide, qui l'empêche de se putréfier. C'est l'acide lactique qui empêche la putréfaction des végétaux ensilés. C'est l'acide lactique qui, de temps immémorial, sert à conserver le lait sous la forme de fromages. Il y a de l'acide lactique dans le pain de seigle. Il y en a dans le *kwas* des paysans russes. Il fait la vertu du *képhir* des Caucasiens, du *koumys* des Tatares, du *lebenraib* des Égyptiens, du *yaourth* ou *yoghourt* des populations balkaniques, du *prostokwacha* et du *varenetz* des Russes. Le lait caillé est la nourriture nationale des Mpéséni, peuplade noire de l'Afrique du Sud. Les Asséoués,

proches du lac Tanganyka, les Zoulous et les Ouankandés ne consomment le lait qu'à l'état de fromage frais en y mélangeant du sel et du piment. Metchnikoff tient du Dr Lima, de Mossamédès, le fait que de nombreuses tribus indigènes du Sud de l'Angola se nourrissent presque exclusivement de lait. « Ils emploient la crème pour se frotter la peau, dans l'intention de la rendre plus souple, tandis que le lait coagulé et aigri leur sert de nourriture. » Or on se porte bien dans toutes ces tribus, et on y trouve de nombreux exemples de longévité, et « beaucoup de vieillards très actifs et capables de faire de longs voyages ».

Le Dr Cohendy s'est soumis à une expérience de six mois qui a consisté à suivre tour à tour : un régime mixte, composé de légumes, de fécule et de viande ; un régime exclusivement carné ; un régime sans viande, additionné d'un bon microbe-ferment lactique. Des analyses chimiques ont montré que les éthers sulfo-conjugués excrétés — des corps qui sont l'indice de putréfaction intestinale — étaient beaucoup plus abondants avec le régime carné qu'avec le régime mixte, et sont tombés à un taux infime avec le régime végétarien-lactique. Le même expérimentateur s'est attaché à réaliser la domestication en son intestin des ferments lactiques, selon l'idée de Metchnikoff. Il conclut qu'une espèce microbienne étrangère aux hôtes habituels de l'intestin peut s'y acclimater sans qu'un régime spécial soit nécessaire. Il est inutile de supprimer la viande. Cette tolérance, qui ne peut être accordée dans le cas d'entérite, est accordée à l'homme sain. Il est recommandé de faire périodiquement une cure lactique, comme on fait une cure d'air ou une cure d'eaux. Les mets sucrés sont d'utiles adjuvants.

M. Metchnikoff a bien voulu nous faire part des résultats de recherches encore inédites, poursuivies dans son laboratoire par le Dr Belonowsky. Ce savant a suivi de près, sur des souris, l'action antiputride des ferments lactiques, et spécialement des ferments administrés vivants. Si l'on chauffe à 100° le lait caillé avec le microbe choisi, la désinfection intestinale ne s'opère plus. Si on le chauffe seulement à 56°, elle s'opère, mais moins bien qu'avec le microbe vivant. Les microbiologistes connaissent bien cette méthode de chauffage à des températures diverses, qui permet de distinguer des corps et surtout

des ferments qui résistent à des températures diverses. Parmi les corps produits par le ferment lactique, il y a donc une substance, détruite à 56°, qui contribue à désinfecter l'intestin, par le rôle antagoniste qu'elle joue vis-à-vis des autres microbes intestinaux. Cette propriété que les ferments lactiques possèdent à un degré éminent, ne leur serait pas particulière; d'après des recherches récentes, toute culture microbienne produirait des corps nuisibles et pour elle-même et pour d'autres espèces de microbes; l'énergie de ces substances dépasserait même le pouvoir antiseptique de l'acide phénique. Nouvel aspect de la lutte pour la vie.

Le choix du microbe auquel on demande fraîcheur de corps et d'esprit, ne peut être laissé au hasard. Il est bon de prendre un ferment pur, non associé à d'autres microbes, agents d'autres fermentations, ou à des levures productrices d'alcool. Il est possible qu'un même microbe exerce, en même temps que la fermentation lactique recherchée, une autre fermentation moins salutaire ou moins agréable. Le « bacille bulgare », que l'on a isolé de divers laits caillés et qui n'existe pas seulement en Bulgarie, a l'avantage de produire beaucoup d'acide lactique, et l'inconvénient de donner au lait un mauvais goût dû à la fermentation des graisses. On peut associer plusieurs bons ferments, choisis après expérience, comme on associe dans un même plat plusieurs légumes. Il est recommandé de préparer le lait aigri avec du lait écrémé et bouilli : écrémé, pour éviter la fermentation de la graisse et le goût désagréable qui en résulte; bouilli, pour tuer les bacilles qu'il peut contenir au préalable : c'est une mesure générale d'hygiène. « En ce qui concerne le problème que nous poursuivons, dit Metchnikoff, la pratique consisterait donc, soit dans la consommation du lait aigri, préparé avec une association de bactéries lactiques, soit dans l'ingestion de cultures pures du bacille bulgare (qui vit fort bien dans les conditions du milieu intestinal), en même temps que d'une certaine quantité de sucre de lait, ou de saccharose (sucre raffiné ordinaire). »

L'auteur des *Études sur la vieillesse* ne proclame pas ces microbes comme *le remède contre la vieillesse*. « Ce n'est que dans un avenir plus ou moins long que l'on pourra se faire une opinion sur cette question. » Déjà cette opinion se laisse deviner.

D'un régime frugal qui empêche les putréfactions intestinales, et prescrit de s'abstenir des fruits et légumes crus, — porteurs de microbes inconnus et souvent arrosés d'engrais humain, — il est permis d'attendre quelque amélioration de la santé générale, ce qui équivaut à une prolongation de la jeunesse. La sagesse, une bonne sagesse épicurienne, figure aussi au menu. Comment ne pas nous intéresser, avec Metchnikoff, à ces vieillards qui conservent, jusqu'au seuil de la tombe, vigueur et intelligence? Si nous n'envions pas tous les centenaires, du moins nous voulons fuir les infirmités précoces.

Parmi les centenaires recueillis dans le mémoire de M. Chemin, plusieurs faisaient du laitage leur principale nourriture. Ainsi une demoiselle Marie Priou, dans la Haute-Garonne, morte en 1838 à l'âge de cent cinquante-huit ans, ayant conservé toutes ses facultés, n'a vécu, pendant les dix dernières années, que de fromage et de lait de chèvre. Un laboureur de Verdun, Ambroise Jantet, mort à cent onze ans, en 1751, ne mangeait que du pain d'orge sans levain et ne buvait que de l'eau et du petit-lait. Une femme, Nicole Marc, morte âgée de cent dix ans, au château de Colemberg (Pas-de-Calais) bossue et estropiée, ne vivait que de pain et de laitage. Ce n'est que vers la fin de sa vie que l'on était parvenu, à force de sollicitations, à lui faire prendre un peu de vin. Nous devons à l'obligeance de M. Simine, ingénieur au Caucase, la communication suivante, tirée du journal *Tiflissky Listok*, 8 octobre 1904. Dans le village Sba, du district de Gori, habite une vieille femme ossétine, Thense Abalva, dont l'âge est évalué à environ cent quatre-vingts ans. Cette femme est encore assez valide et est capable de s'occuper du ménage et de coudre. Quoique courbée, elle marche d'un pas assez assuré. Elle n'a jamais fait usage de boissons alcooliques ; elle se lève de bonne heure, et sa principale nourriture consiste en pain d'orge et en bas beurre retiré après le barattage de la crème, lequel est un liquide très riche en microbes lactiques.

***

Ces faits ont leur philosophie. L'histoire de la lutte contre les maladies infectieuses a popularisé presque exclusivement l'idée que les microbes sont malfaisants. Mais, même au point de vue humain, il y a de bons microbes. Il y en a qui travaillent

pour nous, en dehors de nous : les agents de toutes les fermentations naturelles et industrielles. Il y en a qui travaillent en nous, par exemple le *Bacillus bifidus* qui assainit l'intestin du nourrisson ou ces microbes lactiques que l'instinct de l'homme a toujours recherchés, et qu'un régime rationnel sait acclimater à notre avantage. Nous échenillons nos arbres, nous arrachons les mauvaises herbes du jardin et de la vigne : pourquoi ne pas remplacer en nous les microbes nuisibles par des microbes utiles?

Le traitements des entérites, comme celui des dyspepsies, comme ceux de la goutte, du diabète, de l'obésité et en général des maladies dites de la nutrition, ont répandu l'idée que la médecine ne consiste pas dans des interventions momentanées et plus ou moins miraculeuses, mais dans une méthode qui oppose à des phénomènes naturels d'autres phénomènes naturels que nous sommes capables de provoquer. A maladies chroniques, remèdes chroniques. La vaccination et la sérothérapie sont des types de remèdes scientifiques; les régimes sont des remèdes scientifiques d'une autre espèce. Ils ont fait entrer la cuisine dans la médecine. Le formulaire se double d'un cuisinier. Le médecin, qui est déjà devenu un psychiâtre, daigne apprendre à être un « gastrolâtre ».

Frugalité et sobriété deviennent de mode. On en abusera peut-être. Mais il est agréable de voir la science ramener l'homme et la médecine à la nature, selon l'esprit de Rabelais, de Molière et de Jean-Jacques.

Le chapitre des entérites est une leçon d'optimisme scientifique; le mot de la fin est le même que dans le roman de *Candide* : « Et nous, cultivons notre jardin... »

Dr ÉTIENNE BURNET

LE CAS

DU

LIEUTENANT SIGMARIE[1]

X

Quand un être humain ressent les premières et précises griffures d'une maladie chronique, — alors une révolte gronde en lui, une douleur rebellée pour ainsi dire : « Non, — crie sa chair oublieuse du stoïcisme, — pas ce fardeau, pas cette diminution de mon *moi* physique ou moral, pas cette tare!... » — C'est la période sombre, farouchement noire, que connaissent si bien les médecins.

Puis vient l'ère des traitements variés, auxquels se renoue de l'espérance... Puis encore, après quelques semaines, quelques années selon les cas, — le loisir faisant défaut, ou le plus souvent la patience, — il arrive qu'on laisse aller les choses à l'abandon, comme elles peuvent, et le mal comme il veut. On vit « avec son ennemi », dans une résignation d'habitude. Tout était noir; à présent, tout est gris... Même si quelque chance de guérison s'offre, on hésite. Tout est gris, d'un gris accablant

1. *Published, November first, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved, March third, nineteen hundred and five, by* CALMANN LÉVY.

Voir la *Revue* des 15 septembre, 1er et 15 octobre.

et torpide, — sombre nuit de mousson d'été, à peine traversée, çà et là, de fulgurantes lueurs...



Telle fut aussi l'évolution que subit Victor Sigmarie. Les remèdes, il les attendait de son départ sollicité. Mais la demande adressée au général inspecteur (madame Sigmarie refusait, cette fois, de faire agir directement ses amis) tomba dans le gouffre d'oubli qui réunit les neiges d'antan, les vieilles lunes et les paperasses inutiles... Et, quelques mois après, par cette ironie des ministères dont les exemples abondent, Jolival, le gros Jolival fut désigné pour l'Algérie. Sans que nul en sût la raison, pas même lui peut-être, il avait « demandé » la Bretagne : on l'expédiait en Afrique! Dès sa mutation parue à l'*Officiel*, il fit très flegmatiquement ses malles de « colonial par persuasion ».

Victor éprouva cependant quelque espoir pendant une heure, avant la confection desdites malles.

— Jolival est bâti pour les colonies comme moi pour l'épiscopat! — déclarait Paulin. — Permute avec lui, Sig, mon garçon. La voilà, ta chance. Permute!

On comptait sans le caractère de l'ex- « inspecteur des pavés ». Il refusa toute négociation. Le sort l'envoyait dans le Sud-Algérien : il n'agirait pas contre le sort. D'ailleurs il exprima cette opinion d'une façon concise et lapidaire :

— Faut rien embrouiller quand on f... le camp!

Ni Sigmarie, ni Paulin, ni Béchard n'en purent tirer d'autres mots. Même lors des salamalecs à la gare, il ne parla point; et comme il avait souffert, la nuit précédente, d'un punch d'adieux trop corsé, il s'endormit, calé au mur de la salle d'attente, au moment où ses chefs et ses camarades discouraient entre eux sur les voyages et les traversées! Prodigieux sommeil qui défraya longtemps les conversations de table, en guise d'intermède aux grivoiseries plus ou moins décentes, — généralement moins.

Et Sigmarie demeura dans la ville humide, sale de pluie et de fumée, tandis que Béchard entrait finalement à l'Ecole de guerre, tandis que Paulin s'alourdissait, que Mercœur s'abru-

tissait. Et lui-même?... Ah! lui-même!... Son capitaine, le père « Autant », n'en revenait pas...



— Monsieur Sigmarie, vous aurez quatre jours d'arrêt pour avoir manqué la manœuvre sans motif!...

Première punition, — la plus pénible, la plus douloureuse, pourrait-on dire, à ceux qui n'ont pas le cerveau léger d'un Mercœur ou d'un Paulin. Et Sigmarie ne savait pas se faire à volonté une nature de joueur alcoolique ou de chien fou aboyant aux mouches. Il prenait au sérieux toutes ces choses mieux que sérieuses. Mais sa belle assiduité, il en convenait, avait disparu. La monotonie des jours l'accablait. La complication brouillonne d'un service mal adapté, lui semblait-il, aux tempéraments modernes, l'empêchait de croire à son propre effort, à celui de tous. Et pour quels résultats, d'ailleurs?... Il ne savait plus, par instants. Rouage infime d'une gigantesque usine à soldats, il avait comme une sensation nerveuse de l'inutile... Peut-être les innombrables organes de cette machinerie très compliquée, un peu vétuste, mal soutenue à la base, peut-être ne broyaient-ils plus « qu'à vide », — le bruit et le frottement donnant l'illusion d'un réel travail?...

— N... de D..., monsieur Sigmarie, vous ne fichez plus les pieds à la théorie!

C'était vrai. Une paresse s'emparait de lui, une négligence toute nouvelle.

— N... de D...! on dirait que rien ne vous intéresse!

C'était vrai encore. L'éducation morale du soldat, ancienne passion de Victor, le rebutait : période d'indifférence après les périodes de doute. Et puis, cette année, sa compagnie avait reçu, comme « bleus », une partie du contingent de Ménilmontant et de Belleville, « Parigots » d'atelier, sceptiques de la rue, dont les meilleurs étaient vicieux, et dont le plus haut patriotisme se condensait en refrains de Bruant. Comment lutter, à raison de quarante-cinq minutes chaque semaine ou chaque quinzaine, — ou même par quelques tentatives privées, contre le tour d'esprit faubourien formé dès longtemps?... Ah! qu'on était loin de la vieille Armée, — celle que lui, Victor Sigmarie,

eût tant aimée, dont il adorait le reflet jusque dans ce chagrin que lui causait celle d'aujourd'hui! — Et son imagination remontait aux divers aspects de ces troupes, à l'Armée de 1870, déjà disjointe, encombrée de traînards et de mobiles, — l'Armée de son père; — puis à celle du fameux tableau de Versailles, — l'Armée de son aïeul; — puis à celles de l'Empire et de la Révolution, — les Armées d'Iéna ou de Valmy. — Et plus loin, plus loin encore, surgissaient les régiments des guerres de Hollande et d'Espagne, glorieux et souvent gueux, et, plus loin, les hommes d'armes qui marchaient allègrement derrière leur capitaine, unique et vrai chef, — la petite troupe homogène, ayant des défauts considérables certes, mais « existant »... et ressemblant à ces groupes qu'un commandant Vernes ou d'autres entraînent sur leurs pas hardis, dans toutes les directions du Congo, du Soudan, du Sahara, de l'Ouadaï, à travers le continent noir.

Ainsi lui revenait sa vision...



L'âme de Victor, ces jours-là, par suite d'un choc de douleur intime, était redevenue plus « blessable » que jamais.

Il avait appris, par une lettre reçue de Perthes, le mariage prochain de Josette Mériel. Oui, Josette, la jolie fille aux yeux francs, à la chaude voix de camaraderie tendre, épousait Jacques Delpeuchy, le riche bellâtre, Delpeuchy le prétentieux, le « raté » de deux ou trois carrières, et qui, sans la grosse fortune de son vieux tanneur de père, aurait eu l'étoffe d'un « monsieur Alphonse », ni plus ni moins...

Et madame Sauvestre ajoutait feuillet à feuillet, tous de cette humeur. Parce qu'elle était femme, et pour essayer de panser la plaie qu'allait faire sa missive, elle disait au rival éconduit « mille maux » du rival préféré. Mais Victor n'était pas un rival éconduit, — bien que toutefois la bonne dame vît juste en le supposant épris. — Il ne pensait point à se marier, dans sa situation incertaine... Pourtant, quelque chose lui parut écroulé qui ne se relèverait plus, comme ne s'était pas relevé son enthousiasme militaire. Et les deux amères peines ne faisaient qu'un seul deuil, si poignant, si cher et si secret!...

« A quoi bon tâcher de guérir? — pensa-t-il. — Quelle duperie, le courage de vivre!... » Puis, brusquement, il se railla lui-même de telles phrases à la Werther. On ne « vivait » pas : on se laissait platement végéter; on quittait le matin son lit, on s'habillait, mangeait, buvait et machinalement on faisait son service — et le soi-disant amour, ô dérision des sens stupides! — et puis l'on dormait pour recommencer ensuite, jouet d'un obscur destin...

— *Sâh!* prononça près de lui une voix cristalline encore (quand l'oreille n'y découvrait pas les fêlures dues au précoce abus de *genièf*).

— Te voilà?... dès le matin?... à dix heures, maintenant! s'écria Victor sans aménité.

Claire se rebiffa, très digne :

— *Sâh!* quel mâl élevé tu fais, tout de même!

L'ouvrière, grossissant un peu, grandissant aussi, devenait une jeune commère gaillarde, plus conforme au type normal de Saint-Doué. Dans les bons jours, sa tendresse roucoulait :

— *Sâh!* chéri, qu'y a déjà deux ans qu'on est ensemble!

Elle en avait « plein la bouche ». Forte de ce passé, elle régnait, voulait diriger l'intérieur, « reprenait » d'un air dédaigneux les « sôttises » du pauvre Wallerand, l'ordonnance, envers qui elle se montrait si respectueuse au début, puis amicale et familière, et maintenant méprisante, — « très dame », croyait-elle. — Et Wallerand regardait ces variations du même œil calme et reposé. Lui s'en irait toujours tranquillement, ses années d' « engagé » finies, prendre place dans la brigade de son père, aux douanes-frontière... Il avait un peu de la philosophie du lieutenant Jolival. Qu'est-ce que ça lui f...rait alors, les mines de cette petite « fumelle-là »?...

Victor était moins bien « dressé » que son soldat, paraissait-il. Et Claire s'en effarouchait, cachant quelques inquiétudes sous un aplomb combatif.

— Quel mâl élevé! quel mâl élevé!... M'as-tu connu l'habitude de prier permission pour venir, dis?... Et alors, j'ai entré, tout simplement, pour voir si tu t'habilles en civil avant qu'd'aller chez Verheyeen...

Il oubliait complètement ce déjeuner à la Banque, dont il avait parlé la veille en présence de Clairette. L'ennui qu'il

éprouva soudain de « cette corvée », ainsi rappelée, lui fit juger sa maîtresse plus importune que jamais. Ne s'avisait-elle point, Clairevoix, d'être jalouse de « ces demoiselles Verheyeen » ? et, par une association d'idées à elle, de conseiller avec insistance, avec ténacité, le costume « bourgeois » ?

Elle hochait la tête d'un air entendu d'épouse et de ménagère :

— Tu mangeras mieux à ton aise ! Et puis tu seras assez chic comme ça, va... *Elles* ont beau être en soie tous les jours, j'en connais de plus élégantes qu'*eusses*... *Sâh !*... qu'elles ne sont pas fort bien faites !

Exaspéré, il se mit au contraire en « tenue » très soignée : son énergie ne se retrouvait que pour ces petites résistances-là. Il quitta son domicile une bonne demi-heure trop tôt, faisant claquer la porte sur Claire, qu'il laissait « en plan ». C'était trop fort, trop fort !... Obligé de faire les cent pas dehors, à présent, chassé de chez soi par cette pécore détestable !... Heureusement, il faisait beau, — beau pour le Nord et pour l'hiver : un pâle temps de cristal dépoli...

Au Jeu de Paume (en vue d'un prochain *match*), une équipe assez remarquable s'exerçait. Ah ! que ces hommes, absorbés dans ce jeu des anciens dominateurs de la Flandre, étaient peu semblables à lui, et préservés des agacements stériles comme des angoisses et des plaies qui saignent au cœur !... Uniquement passionnés pour la surveillance de cette petite balle, ils épiaient jalousement sa course leste et sifflante ou son rebondissement sur le tamis incliné. Ils concentraient toutes les facultés de leur être à recevoir le projectile en leurs gantelets courbes de cuir et d'osier, frères de la *chistera* basquaise. Et la petite paume allait, revenait, par des trajectoires aussi tendues que possible, et c'était une leçon de philosophie qu'elle donnait... Elle faisait, chose inerte et si vive, son métier de pelote espagnole, sans se soucier du décor trop souvent maussade des pluvieuses Flandres. Faire son métier ! — mon Dieu, la sagesse n'imposait-elle pas toujours d'en revenir là ? Y chercher l'oubli, le précieux et anesthésique vide... Et pourquoi se plaindre d'une profession honorable, honorifique même, où l'on trouvait en quelque sorte un piédestal ? Souvent madame Sigmarie l'avait redit à son fils : « Tu n'as pas

de fortune, mon enfant; mais ta situation te fera l'égal de tous et l'envié de la plupart. »

Bien par hasard, sans vanité, uniquement pour se reprendre, Victor songeait, ce matin, à cette opinion de sa mère, dont il souriait un peu; et la croyance aux supériorités de l'état militaire était en lui, somme toute, au tréfonds de lui, vaguement consolatrice. Tant de rêves étaient abolis!... au moins *cela* lui restait intact, — et son esprit ne pressentait point que chez les placides Verheyeen sa pauvre lueur de gloriole allait s'obscurcir. Il n'y attendait certes guère une manifestation du courant antimilitariste qui se formait déjà, ces années-là, et grondait de diverses parts, roulements d'orage à l'horizon...

Ce ne fut pas dès son entrée. Madame Verheyeen s'empara cordialement de lui pour lui montrer des installations nouvelles : car cette grosse femme « installait » sans cesse, dans une double et voluptueuse satisfaction devant son luxe et devant son propre génie inventif. Elle ne faisait grâce aux visiteurs ni d'une armoire à torchons perfectionnée, ni d'une laverie à vaisselle « dernier genre », ni même de plus intimes faïences anglaises : « Regardez, monsieur Sigmarie!... » Puis on attaqua le repas, d'une abondance lourde et magnifique, comme toujours : « Mangez, monsieur Sigmarie! » Il n'y avait d'autres conviés, avec le lieutenant, que le frère d'un correspondant de Dunkerque et le cousin d'un armateur d'Anvers, jouvenceaux sans importance. « Mangez, monsieur Sigmarie! » Mais enfin, arriva comme ailleurs, et bien que tardive, la minute où l'on ne mange plus, — celle où, parfois laborieusement, l'on digère. M. Verheyeen prit la parole :

— Je ne vous ai pas dit, monsieur Sigmarie, que mon neveu, votre camarade, s'en va de l'armée.

— Comment, monsieur? — demanda Victor, surpris.

Les deux hommes étaient seuls maintenant, les jouvenceaux partis avec les dames pour une deuxième et plus béate tournée domiciliaire.

— Oui... Il s'en va de l'armée, ce cher garçon! Il a rencontré (pffff!... bouffée de pipe) l'occasion d'un parti superbe (pffff!...) la fille unique des Roosenback, vous savez, les banquiers de Cambrai... Le mariage est décidé pour la première semaine du mois prochain.

« Première semaine du mois prochain ». — époque du mariage de Josette, à Perthes... Une piqûre lancinante traversa le cœur de Victor.

— Et vous comprenez, monsieur Sigmarie, que le gaillard n'a pas hésité à donner sa démission!...

Le lieutenant, d'un effort, revenait à l'entretien. Presque instinctivement, il répondit :

— C'est dommage.

— Quoi? pourquoi? Qu'est-ce qui est dommage, *nondédié*?

Et le brave amphitryon, « fort perplexe », négligea sa pipe. Y avait-il sous roche anguille insoupçonnée? M. Sigmarie aurait-il appris quelque chose..., quelque chose, hem?... sur la position financière des Roosenback?

— Non, monsieur. Mais il semble toujours un peu triste de voir un camarade cesser d'être un frère d'armes. Cela cause du regret, comme une mort...

— *Sâh!* — proféra M. Verheyeen.

Il ne s'oubliait à cette interjection locale que dans des cas exceptionnels de stupeur.

— *Sâh !*... du regret?... comme une mort?... *Sâh!*... parce qu'on lâche une position de crève-la-faim pour l'opulence?...

Et Sigmarie regimbant contre l'épithète, le père Verheyeen, très emballé, se lança dans les explications « courtoises ».

— Voyons, voyons, monsieur Sigmarie, vous n'allez pas... (pffff!...) vous n'allez pas prendre à mal ce que je vous communique! Vous savez, nous parlons tout droit, sans manières, nous autres de Saint-Doué!... Et je vous considère tel un parent, tel mon neveu lui-même, qui a choisi, dans le temps, la carrière de l'armée malgré moi... Et je me réjouis fort qu'il la quitte, *nondédié!* Et je me réjouirais fort, par amitié, si vous la quittiez un jour également! Car, pour ce qui est de « crever la faim », l'expression... (pffff!...) l'expression ne m'appartient pas. Et, sous une autre forme, on a mis ça partout, dans des livres, dans des chansons : « Le militaire n'est pas riche! » et puis, là-dessus, on passe au refrain connu : « Vive le vin, l'amour et le tabac! » Quelle sottise!... Non pas que je prétende du mal de tout ça. Le bon vin est bon, meilleur que les *coquetailles* à la mode; l'amour est bon, le tabac est bon. Mais enfin, si le métier ne vous rapporte pas

de quoi régler, même petitement, ces frais-là?... Est-ce avec une solde de lieutenant que vous ferez honneur aux traites d'un courtier en château-margaux, voire en simple bourgogne, *nondédié*?... Vous me direz : les fonctionnaires!... Mais ce sont des métiers de chien aussi, les leurs!... Et pourtant le fonctionnaire, en fait, est dans de meilleures conditions que vous... D'abord il ne roule pas autant d'une garnison à une autre : dépenses de moins. Puis, celui qui a travaillé, qui a des diplômes, obtient quelquefois un avancement plus rapide... tandis que vous, avec toutes vos mathématiques et le tremblement, vous bénéficiez de combien, eu égard à vos camarades sortis du rang?... à peine d'un grade vers trente ans, à peine de quelques misérables billets de cent!

— Tout ne procède pas de l'argent! — interrompit Victor, mécontent.

— Non, tout ne procède pas de l'argent... peut-être! Mais ceci, monsieur Sigmarie, ceci, qui ne touche pas à l'argent : on vous punit, vous seuls parmi les citoyens, comme des collégiens ou des esclaves; on vous fourre dedans, on vous flanque aux arrêts, aussi bien un homme à cheveux gris qu'un blondin frais échappé des écoles!... Et tant d'autres choses, allons, qui ne procèdent pas de l'argent!... Aucune initiative... Indépendance : zéro... Pas seulement pouvoir voter, ni se marier comme un citoyen quelconque!... Pas seulement — ceci, je l'accorde, c'est l'argent! — pas seulement pouvoir se créer un autre revenu, pas même pouvoir tenter une simple spéculation à ses heures libres!... Comme disait autrefois mon neveu : « Se brosser et attendre! » C'est tout ce qu'on vous permet... Et, là-dessus, une camaraderie pêle-mêle, la noce presque obligatoire, parce qu'il est rudement difficile de se garer des engrenages et de se mettre tout à fait à l'écart des bambocheurs... Mais, mon cher monsieur, c'est une position atroce, quand on y regarde!... Je ne vous l'envoie pas dire... vous êtes un ami, excusez-moi... pour rien au monde nous ne voudrions plus accorder nos filles à des officiers!

— Monsieur! — protesta Sigmarie un peu pâle.

Il s'était levé. Le père Verheyeen le força de se rasseoir avec plusieurs tapes d'affection, bien appliquées sur l'épaule.

— Est-il possible, monsieur Sigmarie, que vous soyez tant

susceptible comme ça?... Ces gens de Paris!... Puisque je vous répète et vous rabâche que je vous considère comme de la famille, que je vous affectionne comme un neveu! Vous êtes un parfait galant homme... Je sais fort bien — fit-il avec une bonhomie ronde et offensante — que vous n'avez jamais pensé, fût-ce, une seconde, à épouser l'une de mes demoiselles! Et quand je disais : « nos filles », je ne parlais pas des miennes, mon cher monsieur... Je parlais des filles à nous tous, riches et moins riches... Il y a dix ans, oui, on recherchait les gendres en uniforme. On n'avait pas réfléchi. Mais le prestige a trop baissé, il a disparu avec l'idée de bataille, savez-vous! Il est tombé, *nondédié!* et derrière apparaît tout bonnement un homme pauvre et de caste à part. Les Roosenback, pour en revenir à notre point de départ, n'auraient pas accepté l'idée que des voyous brailleraient : « A bas l'armée! » sur le passage du mari de leur fille... Et tenez, mon cher monsieur, mon caissier en second, qui gagne deux cents francs par mois et garde ses manches de lustrine pour qu'on ne voie pas ses coudes percés, eh bien, ce vieux père-là, encombré de cinq demoiselles, les donnerait, mais ne les donnerait qu'en tremblant à un officier!...

Victor se dirigeait vers la porte.

— Ne vous fâchez pas, monsieur Sigmarie, *nondédié!*...



Pénible impression d'avanie et d'insulte, qui se prolongea bien des jours, en des accès de colère. Bourgeois stupide, ce Verheyeen! Parvenu gonflé! Et cependant, comment faire rentrer dans cette gorge de gros homme les paroles maladroites, soit! odieuses, soit! mais dites et surtout pensées *en absolue sincérité*?... Par cette « gaffe » impolie s'exprimait l'idée raisonnée et profonde de toute une classe de Français. Les banquiers — il y en a — qui se permettent encore le choix frivole de gendres officiers, le font pour des raisons d'élégance, — pour un désir des allures fringantes, — pour le titre aussi qui souvent rehausse à leurs yeux l'éclat des galons, dans la cavalerie. — De tels motifs n'avaient pas prise sur la prosaïque vanité d'un Verheyeen. Et son jugement s'exprimait, franc,

brutal. Peut-être même, qui sait? n'avait-il pas été « jusqu'au bout de son rouleau », le pesant richard des Flandres? Peut-être sentait-il une répulsion pour ce qui portait l'uniforme, répulsion à peine mitigée lorsqu'il s'agissait de son neveu et de son « jeune ami »?

Et. soudain, une phrase de mademoiselle Fonchette revint à la mémoire de Victor, — mademoiselle Fonchette, sa très vieille propriétaire de Perthes, qui disait de sa voix cassée : « Hélas! les gens d'aujourd'hui n'aiment plus les képis ni les sabres!... » Était-ce réel, cela, était-ce possible? L'antipathie envers l'armée, après des oscillations, des reprises d'élan patriotique, se généralisait-elle à ce point? Et vraiment le cliquetis des fourreaux sur les dalles de trottoir, tant incriminé, éveillait-il une agressive haine pour le corps social qu'il symbolisait?...

Corps social, — « caste à part », déclarait ce gras Verheyeen. *A part*, et sous des noms divers, il est deux classes dans l'histoire des peuples : les vainqueurs et les ilotes. Pouvait-on admettre que, dans l'avenir proche, l'officier fût amené aux humbles postures de ceux qu'on tolère comme un mal nécessaire, impatiemment subi?... Dans l'esprit de Sigmarie ces questions s'étaient posées déjà; mais son séjour à Saint-Doué (où la placidité du Nord, quand elle n'est pas secouée par les appels à la grève, atténue les chocs) avait calmé ses craintes sur ce grand sujet périlleux... Non, non! L'animosité, malgré certains éclats, demeurait circonscrite. Et le peuple des villes, et la petite bourgeoisie des provinces n'avaient pas tellement fini d' « aimer les sabres et les képis... » La population rurale, non plus, n'était pas faite uniquement de Rouchels. Prestige diminué, à coup sûr, hélas! — mais non pas évanoui. Cela aurait été trop dur, trop déprimant à jamais, trop terrible!... Il fallait croire, croire au moins mauvais...

XI

Chaque mardi, jour de théâtre, on avançait le dîner d'une demi-heure au restaurant Lausseron, pension des lieutenants d'infanterie, singulière auberge flamande dont l'enseigne pro-

clamait : *Table d'hôte et de famille — Écurie pour quatre-vingts chevaux.* Et le voisinage des quatre-vingts chevaux, on l'avait en effet, chaque samedi, pendant le marché, avec tumulte de hennissements, de coups de sabot et de bat-flancs.

Donc, on avançait le dîner, mesure protectrice des Beaux-Arts, que seul le « membre honoraire » prenait au sérieux, — si bien qu'il opérait, le mardi, son entrée vers le moment du potage, au lieu de l'opérer, comme à l'ordinaire, lorsqu'on passait le dessert.

— Messieurs... bonsoir!

— Bonsoir, Termondre.

— J'arrive un peu tôt, je crois ?...

Ce « membre honoraire » comptait à la pension *pour le colonel*, qui l'obligeait spécialement à « vivre avec ses camarades » (formule consacrée), exigeant comme contrôle les notes fournies par le restaurant. C'était un résigné, ce Termondre, ployé depuis des années sous le fardeau d'un ménage qu'il ne pouvait régulariser, malgré la survenue de trois enfants. A Perthes, sa condition, devant l'autorité supérieure, était déjà très mauvaise. A Saint-Doué, où le lieutenant-colonel avait le caractère grincheux, elle devenait exécrable... Alors, pour obtempérer aux injonctions, il s'était « arrangé » avec le père Lausseron, brave homme : et moyennant une somme de dix francs par mois, il venait assister au finale des repas, grignoter un morceau de fromage, glisser dans sa poche quelque biscuit pour ses mioches, et causer des faits du jour. On le voyait entrer, on le voyait sortir. Le président de table (Béchard jusqu'à ces derniers temps, aujourd'hui le lieutenant Esquier) pouvait à la rigueur le porter, en grossissant la somme, sur les états de pension mensuels... Et de la sorte, se disait parfois Sigmarie, grâce à ce mensonge cousu de fil blanc qui rapetissait les caractères et dont nul n'était dupe, se trouvait donc soulagée la res-pon-sa-bi-li-té du grand chef!

— Monsieur Paulin n'est pas encore de retour? Il a... oublié de demander une permission, je crois? — s'enquiert, ce soir, Termondre avec beaucoup d'empressement.

Car il faut bien que sa conversation soit un peu plus corsée que de coutume, puisqu'il va rester là, devant une assiette vide, jusqu'aux confitures et aux « mendiants ». Mais on lui répond

à peine, du bout des lèvres. Personne ne l'a jamais tutoyé, et sa situation gêne moins que son air vieillot et ses cheveux qui grisonnent. Mercœur explique brièvement que Paulin a fait cette fugue, d'une longueur un peu inquiétante, « afin de se dépoisser d'Angèle » par une bonne colère définitive.

— Mais dites-moi? Monsieur Paulin ne s'est pas fait pincer, j'espère?... Car notre lieutenant-colonel ne plaisante pas, lorsque...

Non, Paulin ne s'est pas « fait pincer ». Le grand chef l'a demandé, ce matin, à la « parlote » ; mais un camarade a négligemment insinué qu'il venait de partir, et « ça a passé ».

« Toujours le mensonge, — pense Sigmarie, — toujours cette mesquinerie dans la désobéissance comme dans les ordres... » Mais Termondre fait entendre un sifflement admiratif : pas lui qui aurait cette veine-là!... Pourtant il se dispense de commentaires, — et, puisque le dessert approche, il se lève, rafle une orange, deux gaufrettes, préparatifs d'adieu que les autres épient du coin de l'œil.

— Vous permettez, président?

— Faites, faites...

La survenue en bourrasque du restaurateur le paralyse. Qu'y a-t-il?... Le père Lausseron, bien qu'on soit au rez-de-chaussée, souffle comme s'il venait de monter en courant six bons étages, et la serviette blanche, insigne de sa profession, n'est plus entre ses larges pattes qu'un chiffon fiévreusement pétri.

— Messieurs!... messieurs!... le feu est en ville!

— Mais on n'a pas sonné! — objecte le lieutenant Esquier.

— Le feu est en ville, messieurs! persiste le restaurateur. En ville, rue des Nonnettes, au pied de *ch'Beffròò*!... Le guetteur, en dessous de lui, comme cela, n'aura pas reconnu... Et du reste... écoutez!...

Peut-être finalement le guetteur « avait reconnu », — ou peut-être un habitant dévoué avait escaladé les deux cent quinze marches qui séparent du sol ce modeste fonctionnaire. Toujours est-il que s'épandait la sonnerie de lamentation. Ainsi dans les siècles, rêva Sigmarie, les cloches — ces mêmes cloches — appelaient autour de *ch'Beffròò* les habitants de Saint-Doué, menacés par l'Anglais ou par les compagnies franches... « Danger! — scandaient les bourdons, — danger!

danger!... — Lugubre voix du tocsin, la seule qui clame plus haut que toute rumeur de foule, et domine toute agitation, comme les cataclysmes et le Malheur...

Mais qu'attendait-on pour s'élancer? Et lui-même, Victor Sigmarie, que faisait-il là, comme hypnotisé par l'hésitation de ses camarades?

— Quelle guigne! — grommelait Esquier entre deux grondements du bronze. — Je parie que je suis de piquet! Un jour de théâtre, c'est complet!...

En même temps, les autres lieutenants exprimaient une crainte analogue :

— Fichtre! je crois que c'est moi!...

Personne ne savait au juste. Il importait de se hâter, cependant, car l'officier de piquet devait, aussi vite que possible, organiser le service d'ordre après s'être mis en tenue. On discuta les tours de semaine. Termondre, tout en essayant vainement d'empocher son orange, affirma qu'il avait eu ce service le mois dernier. Alors, il suffisait de compter : Mercœur, Sigmarie, Queyraud... Patatras!... Le hasard du roulement tombait sur Paulin, absent en fraude. Eh bien, s'il s'en tirait, cette fois!...

— J'irai, — dit rapidement Sigmarie.

Il fila tout de suite, bousculant un peu Termondre, qui définitivement gardait son orange dans sa main, derrière son dos... Victor se sentait furieux contre cet « engourdi », et davantage contre Mercœur, Esquier, tous ceux qu'il avait laissés discutant avec des sourires les chances de punition de Paulin : le *rapport* sur l'incendie manquerait demain à la Place; du coup, cela démolirait la fable échafaudée jusqu'ici... Mais qu'avaient-ils donc dans le sang pour rester ainsi tranquillement à conter des balivernes, alors que les plaintes sinistres du beffroi faisaient grelotter les vitres, alors qu'une action immédiate et très élémentaire s'imposait?... Il avait clairement surpris dans leurs yeux une moquerie de sa hâte. « L'adjudant devait être à la caserne », conjecturait Queyraud. — « Et puis, — ajoutait Mercœur, — les sergents suffiraient bien pour voir brûler trois bicoques!... » Il y avait théâtre, — pourtant fort médiocre, et que, dans un autre cas, laissés libres, la plupart d'entre eux auraient dédaigné. Il y avait une partie de

whist, — père du *bridge*, — chez Dumerre, et du *poker* en vue aussi, et « ces demoiselles », par surcroît!

Toujours la même veulerie et les mêmes tares... On réservait l'idée « Devoir » pour on ne savait quelles occasions rares, comme on conserve un plumet dans un étui. Et, d'ailleurs, Sigmarie s'adressait des reproches autant qu'aux autres. C'est dix minutes plus tôt qu'il devait quitter le restaurant, sans se laisser arrêter par un stupide respect humain, par la crainte si atrophiante de « paraître faire du zèle »!... Au surplus, fallait-il un zèle spécial, en tel événement? Simplement, c'était la commune besogne, — ni pour Paulin ni pour soi, mais pour le bataillon, pour les hommes, abandonnés sans officier parmi la population civile... Et soudain, cette seule pensée ramena l'anxiété en Victor. « Les gens d'aujourd'hui n'aiment plus ni les képis ni les sabres... » N'y aurait-il point de conflit?

Rue des Nonnettes, — lorsqu'il rejoignit ses hommes arrivés déjà du quartier, — la masse grouillante du public avait les remous formidables propres aux foules à mouvements lents. Des curieux voulaient échapper aux organisateurs de secours, fuir « la chaîne ». Et dans les petites ruelles derrière le beffroi, plus étroites encore que la rue des Nonnettes, une obscurité tumultueuse régnait, car les pompiers avaient coupé le gaz de peur d'explosion, et toutes les boutiques, aux premiers cris, s'étaient masquées de leurs volets. On marchait sur des tuyaux, on buttait contre les dévidoirs, on se heurtait aux voitures d'échelles.

— Attention!... attention!...

Les soldats en armes — service d'ordre — pataugeaient dans le ruisseau, fort maltraités par les coudes, les parapluies ou les pieds, — tout cela très massif à Saint-Doué.

— Circulez!...

Injonction mal prise par ceux qu'elle visait. Quoi, « circulez »? Tous les citoyens avaient le droit d'être là, de bouger ou de ne pas bouger, tous, organes du sauvetage civique et des « chaînes », pourtant redoutées! Tous tenaient à demeurer dans les endroits « intéressants » : ici où la flamme sortait des fenêtres du premier; ici où cette poutre écroulée projetait une gerbe d'étincelles.

— *Sâh!...* les vitres vont éclater!...

On ne criait pas : « éclater », mais une expression plus grasse. On se serrait, on s'écrasait, au grand détriment de la manœuvre. Et toujours il arrivait des badauds, le tocsin ayant porté la nouvelle jusqu'aux faubourgs les plus lointains... Après la citadelle et le poste municipal, la gare maintenant, l'usine à gaz, les sucreries envoyaient leurs pompes — et malheureusement, avec, un flot d'inutiles « regardeurs ». L'incendie baissait, presque maîtrisé, mais le tumulte augmentait. Des courants humains, lourds, violents, se heurtaient dans les venelles, sans avance ni recul possibles, avec des enfoncements de côtes et des broiements de souliers.

— Circulez!... circulez!

— *Sàh!*... Et qu'i' nous ont secoués, les soldats!... Les côchons!... *Sâh!*... Et l'officier... *Sâh!*...

Besogne de police détestable, mais nécessaire, à laquelle ne pouvaient suffire la douzaine d'agents de M. Chivot. Il fallait absolument ouvrir une issue aux dangereuses poussées sur place. Un sergent-major venait d'être renversé, piétiné. *Sàh!*... Des flammèches pleuvaient dru tout autour de Sigmarie, très bousculé aussi. Mais tout cela n'était rien... Son esprit, son âme souffraient, non des horions, mais des propos entendus à travers le noir, depuis deux heures. Misère!... Il était venu volontairement, plein de sympathie pour les incendiés, et croyant être tout de même, malgré quelques escarmouches, en communion avec la foule... Et voici que les paroles, — non point tout à fait agressives, non point ces : « A bas la troupe! à bas l'officier! » des mauvais jours de grèves, — voici que les simples conversations de ce peuple l'avaient désolé. Des mots avaient été lancés pour qu'il les recueillît, sans doute; mots cruels. Mais combien d'autres plus profondément graves, — parce qu'échangés à mi-voix entre travailleurs d'allures paisibles (de ceux qu'on appelait à Saint-Doué : « les ouvriers raisonnables »), — parce que prononcés d'un ton calme et convaincu, hélas! le ton de M. Verheyeen lorsqu'il rabâchait, l'autre jour : « Vous êtes une caste à part dont le prestige est tombé... » Et c'étaient ces phrases-là, ces phrases affreuses mais sincères, qui faisaient mal, bien moins à l'amour-propre de Victor, qu'à son amour tout court, — son amour du métier. Vieille passion, lui semblait-il, si vieille en lui tout

à coup si vieux, et déjà si blessée, et qui toujours avait place pour de nouvelles plaies...

— A-t-î' bientôt âssez de nous faire môlester, c'lieutenant?

— *Sâh!* qu'î' serait donc temps qu'on soye débarrassé de ces messieurs-là!

— I' sont plusieurs à c'soir, tu crois?

— Plusieurs ou non, c'est toujours trop, c'est toujours de la sâle graine et de la sâle engeance... et qu'î' faudrait bien qu'on les débarque un de ces matins, eûsses, leurs câsernes et leur service militaire... Traîneurs de sâbres, feîgnants, prop' à rien!... et puis qu'nous les payons, core, pour nous embêter!...

— C'est toujours pas toi qui les payes.

— Cômment, pas moi?... C'est moi, c'est toi, c'est nous tous qui les payent!... C'est la sueur de l'oûverrier qui fournit l'argent qu'on leur f... pour s'appuyer des femmes et des galons d'or... Et sans eûsses, voyons, sans leur côchon de budget de la guerre, t'aurais d'quoi en fonder, des hôspices, et donner des grosses retraites à tout châcun, *sâh!*... Mais t'as donc pas lu l'*Éclaireur*?

Ah! vos menues réflexions trop perspicaces, mademoiselle Fonchette!...



Ainsi ces deux traits, l'un venant de la haute banque et l'autre du prolétariat (« deux coups de pied », se redisait Victor avec une émotion frémissante), ces deux traits frappaient au même point de sa religion qui chancelait déjà... Certes il ne renierait pas publiquement son culte! Il était comme un prêtre qui doute, et se torture de ses doutes, mais ne quitte point l'autel en une époque de persécution — ou d'indifférence pire... Plus on attaquerait l'Armée, plus il se sentirait lié à elle. Mais ce lien, qu'il *voulait*, faisait saigner sa chair...

D'une constante préoccupation, il épiait maintenant les visages, les lèvres, et jusqu'aux gestes furtifs des passants dans la rue, pour y deviner l'opinion générale ou particulière. Au théâtre même (ce fameux spectacle du mardi, qui servait de répétition générale à des troupes de Lille, et où le public se

régalait d'un épais menu de dix ou onze actes : drame, comédie, vaudeville, opéra), lui, Victor, étudiait la salle. Il cherchait l'effet produit par certaines phrases du dialogue sur les hommes gras des fauteuils, ou sur les femmes de commerçants, assises aux loges, ou sur les habitués des galeries... Et tout cela, c'était vraiment Saint-Doué, — à l'exception des fonctionnaires, sans racines, ou des grands négociants spéculateurs dont Sigmarie connaissait trop bien la doctrine : celle des Verheyeen!... La « société » ne venait pas au spectacle du mardi, naturellement : il fallait Mounet-Sully de passage pour la mettre en branle. C'était donc le peuple et les classes moyennes. Et c'était aussi, aux deuxièmes loges, ces ouvrières, leurs maîtresses à tous, qui n'avaient pas d'opinion sur la « caste à part » dont elles tiraient leurs fanfreluches et leurs plaisirs... Ce dragon d'Angèle trônait là, « mise » avec Dumerre maintenant : la longue et mystérieuse fugue de Paulin avait en effet amené la rupture. Et Paulin s'était allégé en même temps de sa « liaison de cœur » avec « madame Sibuet » — la grosse Thérèse, — rien qu'en attribuant sa disparition aux charmes incomparables d'une « femme du monde » de Valenciennes... La grosse Thérèse n'avait pu se dispenser d'être jalouse, au grand divertissement de Paulin! Du reste celui-ci, selon le mot expressif de Termondre, ne s'était nullement « fait pincer » pour son illégitime absence; *son* rapport sur l'incendie de la rue des Nonnettes, très éloquent, avait été savouré (malgré un inexplicable retard de trois jours : « les plantons, mon commandant... ou quelque erreur de l'ordonnance... ») et le lieutenant-colonel lui avait même exprimé, devant ses camarades réunis, toute sa haute satisfaction.

« Farce ironique! » pensait Sigmarie. Et son angoisse retournait à cette soirée dans le noir, au pied du beffroi, où les paroles populaires, à vingt reprises différentes, avaient sonné à ses oreilles comme un petit tocsin moral... Et toujours, — évitant de regarder Clairette qui minaudait à la galerie et se tournait vers lui conjugalement aux bons passages, — toujours il étudiait la salle. De l'avant-scène des lieutenants, il auscultait pour ainsi dire l'état d'âme des gens de Saint-Doué. Son imagination morbide lui montrait-elle seule tant de symp-

tômes d'hostilité, de dédain, de *non-intérêt*? Ou bien y avait-il vraiment, dans la masse, une indifférence un peu maussade pour les images de gloire... et pour ceux qu'autrefois le pays chargeait de continuer cette gloire? Les pièces militaires surtout faisaient toucher du doigt l'avatar nouveau des foules. Que ce fût drame de l'Ambigu ou simple opéra-comique, — *la Fille du Régiment*, par exemple, — l'entraînement chauvin, jadis si curieux à observer dans les publics de ce genre, ne se déclenchait plus. On souriait, d'un air entendu, aux divers étages de fauteuils, on ricanait au poulailler. Même si, par hasard, le jeu d'un artiste, pour une minute, soulevait quelque émotion, la réaction se produisait, dès après le passage achevé. Ou si quelque combat mis en scène captivait encore, c'était à titre intrinsèque, comme s'il se fût agi (en moins attrayant), d'une course d'*autos* : « Bravo, le petit brun! » — et l'on entendait aussi, à propos d'une action héroïque ou de la prise d'un drapeau, les mots de *match*, de « manche », de *handicap* voltiger le long de la galerie supérieure, — voire au parterre et à l'orchestre... Le *sport*, lutte civile, avait-il détruit chez tous l'idée militaire, l'ancien atavisme guerrier qui jadis faisait les soldats?

Puis ses regards d'homme interrogeaient à leur tour les femmes.

Non pas ces créatures faciles, — professionnelles amies des lieutenants, — mais les fiancées, les épouses, les mères du peuple aisé et de la petite bourgeoisie. Celles-là aussi, paraissait-il à Sigmarie, admiraient moins « les képis et les sabres ». Voilà de quoi s'apercevaient peu, probablement, les Mercœur ou les Paulin, et peut-être d'autres moins frivoles : parce que jeunes, beaux garçons, l'instinct sensuel suffisait à leur valoir une suffisante moisson de baisers. Ils ne cherchaient pas au delà. Mais M. Verheyeen l'avait vu pour eux : le prestige, cette auréole mal définissable qui ne provient pas seulement du physique, le prestige avait « baissé ». Chaque jour, les opinions des hommes influençaient le sentiment des femmes. Et les craintes torturantes d'une mère, d'une sœur d'autrefois, songeant à la vie des aimés qu'appelait la conscription, s'étaient changées en antipathie matérielle, — en un peu d'animosité contre cette caserne où « les enfants » mangeraient mal

et travailleraient dur; où, surtout, soigneux de leur bien-être supplémentaire, *ils coûteraient de l'argent à leurs parents sans profit direct pour leur avenir ou pour leur famille.* Bref, des années « perdues » dans une sorte de mauvaise galère, dont les gardes-chiourme supérieurs étaient en somme les officiers.

Et plus on réduisait le service militaire, moins ces êtres, qui sont notre peuple et notre nation, éprouvaient de goût pour l'uniforme...

Un uniforme, qu'était-ce aujourd'hui? Un costume un peu voyant, qui sied aux garçons bien tournés. Ce n'était plus comme un morceau du drapeau. Et, d'autre part, pour combien de ces cervelles le drapeau représentait-il encore la patrie?... pour combien la patrie s'appelait-elle tout bonnement la France, sans qu'on y attachât aucune ardeur d'affection?...

Un soir que la troupe théâtrale, hétérogène, mal convaincue elle-même, jouait l'*Attaque de la Redoute*, Victor entendit les propos de deux « étrangers », deux Parisiens venus là pour tuer les heures d'une veillée provinciale. Le scepticisme des spectateurs de Saint-Doué devant les tirades héroïques paraissait frapper l'un d'eux.

— Bah! — fit l'autre, — dans le Midi, en Provence par exemple, sur le littoral, c'est bien pire...

Et le premier repartit :

— En Provence et ailleurs, je le sais. Ne particularisons pas, car ce sont les exceptions que bientôt on pourra citer!...

Le jeune lieutenant les avait contemplés, ces deux touristes dont la pensée ressemblait à la sienne. Non point des officiers : des industriels plutôt. Ceux-là constataient à regret, sympathiquement; mais ils ne pouvaient pas souffrir comme lui!... Ils ne se classeraient pas, toute leur vie, désespérément, parmi ceux qu'isole une tâche ingrate, parmi ceux qui *sentent* n'être pas aimés...

XII

Et les paysans également (dont les conceptions patriotiques avaient toujours été restreintes) se détachaient de plus en plus d'une armée qu'ils apprenaient à discuter.

Victor voulut les étudier, poursuivant son enquête secrète, lors des grandes manœuvres de septembre auxquelles il participait pour la première fois, — empêché qu'il avait été d'abord à la suite de sa fracture, puis par sa situation au cadre complémentaire et par une « attribution spéciale ». — Pendant plusieurs semaines (sensation toute nouvelle pour lui) il logea « chez l'habitant ». Il connut les lourds sommeils sous les poutres blanchies à la chaux, entre les draps rudes à bonne odeur de lessive, et où son corps, anéanti, était plutôt satisfait d'être débarrassé de Clairette. Il savoura la fraîcheur d'une tasse de lait pour qui a dans la gorge la poussière des kilomètres. Mais cependant il interrogeait, il regardait, il scrutait les pensées, incessamment, douloureusement. Il tâchait de comprendre l'impression produite par lui, officier, sur ces êtres ruraux qu'il ignorait presque. Il s'obstinait à cette idée fixe, pour échapper à d'autres plus pénibles encore, aux angoisses de ses scrupules... Et rien ne le réconfortait, pas même les lettres presque quotidiennes de sa mère, plus pleines de reproches que d'amour. O l'ancienne douceur des effusions maternelles!... *Ils* étaient maintenant comme deux parents un peu ennemis, entre qui le ton d'animosité domine. Lamentations irritantes, aigres conseils sur le chaud, le froid, les insolations, le régime, sur combien de détails, mon Dieu, — et jamais applicables, ces conseils, ou si puérilement superflus!... La santé morale de Victor seule était mauvaise, mais sa mère ne voulait point l'admettre, jugeant que tout « était par sa faute », et qu'il n'avait qu'à rentrer dans les sentiers de la vertu.

Clairevoix écrivait aussi, avec une orthographe fantastique, sur d'étonnants torchons de papier dont l'aspect faisait rougir Victor devant le vaguemestre. Quelle liaison!... Et par sa faute : sa mère ne se trompait pas... Puis il ouvrait ces épîtres, d'un doigt dégoûté. L'ouvrière y parlait pêle-mêle de son veuvage éploré, de Louise, de Wallerand, d'une robe neuve, de solitude langoureuse et de fritures mangées à la kermesse d'un faubourg. Elle signait invariablement : « Ta fidèle maîtresse pour la vie. » Simple formule; mais Sigmarie en avait un sursaut de colère. « Pour la vie!... pour la vie!... » Ah! lâcheté de n'avoir pas su rompre à l'occasion de ces manœuvres... Enfin, quelque « changement » professionnel le délivrerait bien, un

jour, de ce fardeau, l'empêcherait de se noyer dans cette vase fade. Il venait encore (avant le départ pour les plateaux de l'Oise) de renouveler ses démarches, demandant sa mutation sans la motiver, cette fois, — « convenances personnelles », — aux colonies, si possible, — ou, sinon, à une garnison du centre de la France. En traçant ces indications, — quatre lignes dans la vaste feuille de papier du modèle réglementaire, — il se croyait tout à fait sûr d'être « muté » en Tunisie, en Algérie du Nord, à défaut de destination plus souhaitée par lui, comme plus lointaine. On devait véritablement connaître, au ministère, rien qu'en ouvrant son mince dossier de lieutenant, la persistance de son désir pour les pays arabes ou soudanais! Pays de soleil qui semblaient, en somme, surtout aux paysans, aux fermiers qu'il interrogeait, justifier « un tant soit peu » l'entretien de nos troupes... Oui, contrairement au peuple des villes, le peuple des champs paraissait colonial; — à sa façon. Presque toujours, dans chaque village, existe un ancien « Africain », qui vante ses prouesses en récits sempiternels, et qui parle aussi de colons, de concessions, de récoltes.

— Da, monsieur, ben sûr que j'y voyons point de mal à c'qu'y ait des colonies! C'est pas qu'j'ons ben envie d'y aller, non... Pourtant *on ne sait pas*!... Si des fois ça ne marchait plus, la culture, en France, y aurait p't'être quéque chose à faire par là-bas; et c'est sûr qu'y faut ben quéques bataillons, n'est-ce pas? qui gardent el'monde contre les mauvais moricauds. Mais pour quant au reste!...

« Pour quant au reste », pour notre défense vraiment nationale, c'étaient les théories raisonneuses et utilitaristes de Rouchel, jointes à la sourde antipathie, à la ruse contre le « bourgeois », — et l'officier se classe « bourgeois ». — C'était la doctrine du « temps perdu »; c'était l'intense regret de payer trop d'impôts. Ainsi la question d'argent, chez tous ces adversaires des képis et des sabres, dominait les divers griefs.

— Ben quoué! monsieur, sans vous offenser, ça en ferait une f..ue belle économie au gouvernement, si n'y avait pus guère de casernes ni de soldats. Nom de d'là! Qu'on serait dégrevé de la moitié des contributions chez le percepteur, et p't-être ben mieux que ça encore... Bonté! c'est beau vot' armée, mais à quoi donc qu'a' sert?... S'i' venait par chez nous

des Prussiens ou d'autres, y aurait toujours un chacun, oui, monsieur, disposé pour cogner dessus. Et chez eûsses j'ons rien à aller qu'rir, hein?... Et puis, y a pas de guerre tous les jours. Des fois, le reste du temps, allez, les gendarmes suffiriont ben!

Et les fils de tous ces gens-là, plus antimilitaristes que leurs pères, — ces villageois, ces mineurs, ces citadins riches ou pauvres, — composaient nos troupes actuelles... Et dans dix ans, auparavant même si quelque grande secousse morale ou sociale n'intervenait pas, ces principes auraient porté fruit, rendant l'état de choses plus cruellement difficile... Comment son idée chère, son idée folle (jugée telle par lui-même du reste) ne serait-elle pas revenue dans l'esprit troublé de Victor, — sa conception des armées futures réduites aux seuls volontaires?... Légions de l'avenir qu'il voyait, aguerries et joyeuses, traverser un rêve qu'il n'approfondissait pas, par crainte de ne plus trouver que néant...

Pourquoi tant chercher l'impression que produisait son métier sur les autres, quand il ne savait pas bien l'impression produite sur lui-même? Tout craquait autour de lui... De déception en déception, il arrivait, la fatigue aidant, à n'être plus qu'une machine ahurie, bonne seulement à ces « pourquoi » stériles, qu'il aurait voulu supprimer de sa vie intérieure... Mais il ne le pouvait pas. L'homme, créature d'argile, ne se modifie que par une froide armature de raison...



Il continua donc, parmi les accidents de son service harassant, la série pénible des « pourquoi ».

Pourquoi l'organisation militaire, défectueuse peut-être mais assez précise aux casernes, paraissait-elle à ce point manquer pendant les manœuvres? Le mécanisme de tous ces grands rouages était-il donc si fragile qu'un déplacement le faussât?

Pourquoi, malgré les « accrocs », dont quelques-uns parfois graves, vivait-on officiellement sous le régime des louanges échangées? Pourquoi tant de mots pompeux, tant de phrases sonores, et si peu d'efforts vers le mieux de l'action?

Ah! combien il en avait lu, tous ces temps-ci, de ces éloges du

commandement, « si clair, si impeccable », et ceux de la « savante tactique », et ceux de la « sollicitude paternelle » évitant d'inutiles fatigues au soldat! Et voici que lui n'avait presque vu qu'incohérence. Du moins il le lui semblait... Car comment oser affirmer, pour avoir arpenté les routes, trois semaines durant, serré entre le cheval du capitaine « Autant » et le sergent de section, — un gaillard qui « sifflait » ses quatre litres par jour et ne perdait aucune occasion de réclamer « la classe » à pleins poumons. — Cet horizon borné ne permettait guère de juger l'ensemble. Mais pourtant, dans la sphère où il se mouvait, lui, Victor Sigmarie, comparse obscur de la pièce, aussi ignorant des secrets des dieux que les paysans narquois qui le regardaient passer, bien des fautes l'avaient choqué.

L'incohérence, — oui, cela d'abord. Et l'encombrement, le désordre sans nom.

Rarement, le soir, les voitures à vivres rejoignaient, — déroutées par un changement brusque de cantonnement duquel on oubliait de les prévenir : — pas de distributions, pas de soupe possible. On lançait à leur recherche des bicyclistes qui ne reparaissaient plus. On s'adressait à l'État-Major, qui vous envoyait... promener. Et si d'aventure les voitures se retrouvaient, il y avait encore des « attrapades » infinies avec l'officier des subsistances, qui n'était pas dans son tort, mais à qui, par esprit de corps, il ne fallait pas donner raison... Et puis la nuit s'écoulait dans l'anxiété des ordres pour le lendemain. Chaque galop d'estafette, chaque grelot de « bécane » provoquait une alerte superflue... Et le mystère du thème détaillé des opérations venait compliquer ces transes. Après s'être mis sur pied vers deux ou trois heures, on attendait longuement dans l'obscurité son tour d'entrer dans la colonne, dormant debout, souvent à la pluie, trop heureux lorsqu'il ne fallait point, à la suite d'erreurs ou de modifications, revenir sur ses pas de la veille et, de ce fait, augmenter l'étape du jour. Doubles kilomètres, les plus fastidieux... On perdait ainsi presque quotidiennement des heures de sommeil utile. Et — suprême ironie! — les ordres, les fameux ordres qui parvenaient si tard et faisaient lever si tôt, répétaient aux officiers la phrase du *Service en Campagne* : « Le repos du matin étant le plus réparateur, il importe que... » Hélas!...

Signe particulier : tous les chefs directs « grinchaient », nerveux, inquiets, ne sachant comment éviter les observations contradictoires qui tombaient en grêle. D'ailleurs leur état irritable provenait peut-être du surmenage, — et lui-même, Victor, n'était peut-être tellement pessimiste qu'à cause de ce même surmenage, de cette fatigue, — tristesse physique qui lui faisait voir en noir les choses, tout comme la tristesse morale causée par le mariage de Josette lui avait fait prendre davantage en amertume, dramatiquement, les lourdes remarques du père Verheyeen... Il se pouvait que tout n'allât pas si mal, que la confusion des détails n'agît point sur l'ensemble, et que, d'autre part, le peuple de France aimât toujours son armée...

Madame Sigmarie avait conté à son fils l'enthousiasme de la foule aux dernières revues de Longchamp : « Les bravos ont été plus forts encore que tu ne les entendais quand tu faisais figure dans le bataillon de Saint-Cyr. » C'était possible... Seulement, un bravo de foule parisienne, venue au Bois pour crier, ne prouve pas grand'chose. Et puis Sigmarie, mélancoliquement, sentait qu'il n'avait plus confiance dans le jugement de sa mère, — cette mère instruite et intelligente pourtant. — Leurs cerveaux ne s'accordaient plus, à peine leurs cœurs... Peu à peu, malgré leur affection, malgré le dévouement de l'une et le grand respect filial de l'autre, ils semblaient n'avoir plus leur réunion et leurs entretiens de chaque semaine que par habitude... Et néanmoins la nature tendre de Sigmarie, qui n'avait ni camarade cher ni réel amour, ramenait souvent ses pensées à celle qu'on ne remplace pas... Ne pouvant plus apprécier les choses *avec* elle, il les remâchait *contre* elle, contre elle dont les hautes facultés ne servaient qu'à fortifier la barrière entre eux! Il éprouvait comme une rancune de se trouver aujourd'hui l'âme veule, ployante, souffrante, infiniment vulnérable, et cela de par l'influence maternelle qui l'avait « travaillé » pendant vingt ans, jour par jour, heure par heure, et qui, tout en ayant cessé, laissait sa trace profonde en ineffaçables cicatrices... Il avait, depuis, reconquis son indépendance, mais l'énergie demeurait atrophiée.

A cause de sa mère, oui, à cause d'elle, se répétait-il, son esprit d'homme n'était pas réellement viril. Et voici que, par une inconséquence presque féminine en effet, il en voulait

à madame Sigmarie de n'avoir pas évolué en même temps que lui vers la nette perception de certains sujets. Eût-elle vu ces manœuvres d'automne (supposition toute spéculative, car elle quittait si peu son fauteuil!), elle aurait poussé des gémissements sans mesure sur les « épreuves » traversées par son fils, mettant l'absence de draps fins ou le manque de rôti au rang des pires catastrophes. Mais elle n'aurait rien trouvé de surprenant, elle sans cesse imprégnée pourtant de lectures ou de conversations militaires, à ce que des généraux signassent les ordres sans les lire. Elle aurait même jugé « élégant » ce geste négligé du paraphe, petits papiers après petits papiers que passaient, avec une hâte muette, de brillants porteurs d'aiguillettes, fraîchement émoulus de l'École de Guerre.

— Mais... ceci? — objectait parfois, rarement, le général.

— Oh! mon général, pas une minute à perdre!... Je vous en prie, vite la signature! J'ai encore, songez-y, l'enregistrement, le collationnement, l'expédition du courrier!... C'est d'ailleurs conforme à vos vues de tout point.

Et, quelques minutes plus tard, — Sigmarie avait été témoin de cette petite scène, — le fringant satellite remisait son général dans une chambre d'auberge et narrait l'aventure à des camarades amusés :

— Imagine-t-on ça?... le patron qui voulait ce soir fourrer son nez dans *mes* ordres!... Merci bien! pour qu'il me les arrange à la mode de 1860!...

Et Victor se rappelait le sourire aux dents longues de ce « jeune féroce » — et pensait que l'un des deux, le « patron » ou le capitaine, était de trop, en bonne logique, — et se disait que pourtant sa mère (et par « sa mère » il entendait finalement tous les insouciants et tous les profanes) eût jugé suffisant qu'un général regardât, de temps à autre, dans une longue-vue, manœuvrer des troupes qu'effectivement il ne commandait point... Un général, entouré de son état-major, à cheval au sommet d'une butte : conception picturale devenue l'action même pour les badauds, — et même pour quelques-uns des intéressés!... Et d'autres histoires encore, assez malheureuses, auraient-elles choqué certains esprits? Les questions de préséance, d'amour-propre, — par exemple, ce conflit de deux chefs de bataillon, tous deux de « l'ennemi » mais d'armes

dissemblables, qui venaient presque à se gifler dans une croisée de chemins, près d'un pont, et qui prolongeaient la discussion — violente — pendant un laps de temps suffisant à faire passer plusieurs régiments. Triste exemple de sang-froid pour les soldats à qui l'on préconisait cette vertu...

Ils n'avaient déjà que trop de tendances, les hommes, à se chamailler, de compagnie à compagnie, d'escouade à escouade, et, entre eux, — même proches camarades, — à se jalouser le moindre avantage. Il fallait un soin extrême de n'exciter aucune rivalité... Dans le jugement de Sigmarie, officier trop indulgent et souvent jusqu'à la faiblesse, quelque chose naissait comparable à de la sévérité, parce qu'à l'épreuve il trouvait ses soldats moins bons enfants, moins « solides » qu'il n'avait cru, les uns manquant de résistance et les autres de dévouement. En même temps, avec toutes leurs imperfections, ils lui inspiraient aussi un sentiment de nuance toute nouvelle, et moins *sentimental*, précisément! Ayant à se préoccuper pour la première fois, très vivement, de leurs besoins matériels, et non de leur instruction militaire ou morale, il les sentait d'une humanité plus analogue à la sienne ; et certes des enseignements découlaient pour lui de cette vie presque commune, de ce souci perpétuel de la nourriture du soldat. Il comprenait mieux son rôle possible, — mais possible en campagne uniquement, à cause de l'état actuel des initiatives hiérarchisées. — Et non seulement dans les armées futures de son rêve toujours recommencé, mais dans l'avenir plus proche de sa petite troupe coloniale, il voulait « bien faire ». C'était une aube d'espérance, soulageante, douce et légère, — et puis, comme par un pressentiment, c'était un « en bas », une dépression, un regret vrillant, parmi ses besognes qu'il préférait pourtant au repos.

Du fiel lui semblait remplir sa bouche. Et l'avant-veille de la revue finale, toutes les agitations confuses s'augmentèrent d'une colère bouillonnante, d'une de ces fureurs qui prennent en nous le dessus du physique et du moral. Un affront reçu, — et de qui, chose inattendue?... du général directeur des manœuvres en personne, auquel son humble participation de lieutenant paraissait devoir rester tellement invisible!...

Quelle histoire! Il arrivait au gîte assigné pour ce soir-là,

avec sa section harassée par une nuit de grand'garde et dix lieues, sac au dos, dans les terres labourées. Sa malchance l'avait alors fait donner droit vers un groupe multicolore : généraux de tout grade, aides de camp, arbitres, officiers étrangers nickelés et vernis, plus une quantité de chevaux tenus en main par des « tringlots ». Dans la paix de la journée mourante, on entendait la voix brève et hautaine du général en chef qui discourait, sans répliques. Sigmarie passa, suivi de ses hommes silencieux, tellement « vannés » qu'on ne pouvait guère attendre d'eux l'effort d'une allure martiale. Au reste, interdiction formelle de rendre les honneurs, cette année-là, — et donc la marche à continuer, simplement, sur les mottes glaiseuses où les pieds adhéraient.

— Lieutenant!... lieutenant, je vous prie!...

La voix brève et hautaine se guindait, plus brève et plus hautaine encore. Victor comprit enfin, stupéfait, qu'elle s'adressait à lui.

— Lieutenant! faites que vos hommes marchent du moins la tête droite et le jarret tendu!

— Mon général, nous... nous en sommes à notre quarantième kilomètre en pleins labours...

— Vous répondez, je crois?...

Oh! cette bouche serrée, ce monocle méprisant, cette pirouette coupant l'entretien... Victor aurait voulu s'engouffrer dans le sol. Il s'enfuit aussi vite que possible, emmenant sa cohorte éreintée qu'une bonne parole eût galvanisée sans doute (tant le troupier de France est sensible aux mots d'encouragement, qui sonnent clair), — et que cet « abatage » malheureux faisait « traîner » derrière lui, ricanante et hargneuse...

Car ils avaient bien entendu, les hommes. « Veine! chiche! le lieutenant venait d'écoper » :

« Vous répondez, je crois?... »

XIII

Ce fut peu de temps après le retour de ces manœuvres que Sigmarie quitta Saint-Doué. Il changea simplement de misère : — le troc du cheval borgne contre le cheval aveugle.

Il changea, — non sans démarches réitérées, — dans des circonstances banales dont il ne comprit pas d'abord la possible gravité... Comment aurait-il admis, par exemple, les grands effets de certaines rancunes, et que la grosse Thérèse — « madame Sibuet » — pourrait influencer son avenir?...

Elle s'était présentée chez Victor, un beau matin, ronde, majestueuse et sucrée, alors que lui revenait de la Manutention, et se préparait à se rendre au quartier pour la « parlote » du lieutenant-colonel. Il se sentait d'humeur maussade : cette sotte aventure de la réponse au général en chef n'était pas encore assoupie. Successivement, son capitaine, puis le commandant du bataillon, puis le lieutenant-colonel s'étaient scandalisés, « *crescendo, rinforzando* ! » songeait le jeune officier :

— Une maladresse, monsieur Sigmarie!

— Un acte d'indiscipline, monsieur Sigmarie!

— Faute déplorable, monsieur Sigmarie!... Vous avez, en somme, compromis le régiment!

« Quel serait le *tremolo* final, avec *tutta la forza*? » — se demandait-il, voulant « crâner » quand même, dominer l'impression ravageante qu'il gardait de tout cela. — Ah! qu'il était oublié, « enterré », son prestige familial!... « Fils de héros »!... hélas!... Mais de menus soins, très prosaïques, l'arrachèrent à cette pensée. Où donc l'ordonnance Wallerand, parti pour « manger la soupe », pouvait-il avoir fourré les mouchoirs, sous prétexte de rangements? Ce nourrisson des douanes avait l'art natif des cachettes indécouvrables, puisé, sans doute, ataviquement, dans la fréquentation des contrebandiers...

« Madame Sibuet », à cette minute, entra sans frapper, — parce que ce n'est pas « distingué », expliqua-t-elle.

— Vous désirez?... demanda Sigmarie.

Comme accueil, et à une femme qu'on rencontre tous les soirs sur un pied de familiarité, c'était peu brûlant. Aussi la grosse Thérèse, sur un autre ton, essaya du tour espiègle :

— *Sàh!* le vilain, qui ne me dit même pas de m'asseoir!...

— Je sors, — déclara Sigmarie, — je vais à la Citadelle.

Mais elle était déjà dans un fauteuil.

— Je sors! — répéta-t-il.

Et, ramassant un képi qu'il avait laissé rouler, il le brossa soigneusement du coude et le posa sur sa tête, d'un geste

déterminé qui signifiait tous les refus. Scène rapide. Échange de propos brefs, d'abord, comme des ripostes de duellistes, puis invectives et injures de cette Thérèse, malgré ses prétentions de « femme du monde ». Tout un débordement de reproches, d'insinuations, de calomnies, toute une lie remuée et bouillonnante sortit de la bouche canaille, fatiguée, qui, deux minutes plus tôt, minaudait si précieusement. Les charmes gras de « madame Sibuet » connaissaient peu les défaites. Lorsqu'elle venait ainsi s'offrir, amoureuse, bêlante, on l'acceptait « pour une fois... »

— Joseph!!! — lança-t-elle en guise de trait final.

En même temps, elle bondit, l'œil mauvais, rassembla ses jupes et disparut en coup de vent, autant que le lui permettait du moins sa massivité.

Mais Sigmarie la retrouva au coin de l'étroite rue Grangère, qui contemplait fixement l'étalage du pâtissier... Elle était rouge, haletante, furieuse.

— Joseph! — glissa-t-elle encore dans un murmure vipérin, en se retournant à moitié.

Il continua de passer, — rouge d'exaspération, lui aussi, tenté de la secouer brutalement par un de ses bras dodus. Dans le regard coulé, plein de haine, il avait lu la promesse d'une persévérante guerre. Ainsi cette affreuse commère le poursuivrait d'insultes ou d'allusions grotesques, partout où il la rencontrerait?... Et comment ne pas la rencontrer, puisqu'elle et ce falot Sibuet, bien dressé à supporter les frasques, se joignaient sans cesse à la bande des camarades?... Et l'irritation de Victor vint au paroxysme, lorsque Claire, le soir, lui fit une scène : — larmes, sanglots, attaques de nerfs. — Thérèse était allée guetter la petite à la porte de « chez Dechelle » pour lui narrer l'épisode du matin, *retourné* d'un bout à l'autre selon la méthode qu'employait déjà, au royaume d'Égypte, la sensible épouse de Putiphar... C'est presque un viol qu'il devenait, ce refus de Sigmarie, — ou pour le moins une « attaque pressante », soutenue de brillantes offres d'argent!

— *Sâh!* j'ai trop de châgrin!... *Sâh!* que j'en *mourrerai* tout sûr! — pleurait Clairevoix, saisie de l'effroi des ruptures.

— Oh! tais-toi, s'il te plaît! cria Victor en frappant du pied. J'ai assez des algarades que m'octroie le lieutenant-colonel!

Mais l'ouvrière n'écoutait mie.

— *Sâh!* que j'en *mourrerai!*

Cela se prolongeait, intolérable. Sortir, sortir à tout prix de cette promiscuité stupide, dégradante!...

Le lendemain même, muni non sans difficulté d'une permission de quarante-huit heures, Sigmarie prenait « en semaine » le train de Paris.



— Comment, c'est toi, Victor?

— Oui, chère maman.

Il souriait, et son âme était anxieuse... Sa mère allait-elle toujours refuser protection à une demande dont l'objet principal était cette Afrique abhorrée? Et comment la persuader?... Elle se plaignait de son fils avec une grande amertume : « Naturellement, mon enfant, tu souhaites t'éloigner de moi, parce que je suis plus faible, plus souvent alitée, plus ennuyeuse... Ingratitude habituelle de ceux qu'on a trop aimés!... Je t'en prie, ne proteste pas : ceci va dans l'ordre des choses... »

En vain le jeune homme essayait-il des bonnes paroles, des encouragements qu'on prodigue, un peu machinalement parfois, aux êtres languides et maladifs. En vain démontra-t-il que la solde coloniale permettrait au fils d'aider la mère; et cela ne vaudrait-il pas mieux que le triste arrangement actuel : la mère se privant pour le fils?... La distance?... elle s'oublierait lors des congés, très longs, très doux... Madame Sigmarie repoussait tout raisonnement suivi : « Ces propos sont inutiles, Victor! Je sais que je t'excède désormais... Va-t'en, va-t'en, je ne t'en empêche pas, mon enfant; mais n'espère pas de moi que je t'y aide!... »

Toute la matinée s'usa ainsi. Nulle entente possible. Dans l'après-midi, le jeune homme, renonçant à convaincre sa mère, s'en fut, « sans aide », en effet, chez le colonel Favré. Le vieil ami de la famille habitait une garçonnière, affirmait-il tout fringant, — un petit « second », — rue Gaillard, derrière la Trinité. On ne le trouvait guère chez lui qu'à l'heure d'avant le dîner, lorsqu'il venait, du Bois ou du Boulevard, changer de vêtements pour se rendre ensuite à son cercle. — « Je suis consi-

dérablement en avance... », se dit tout à coup Victor. Il prit le chemin des écoliers et, tout près des Variétés, rencontra le lieutenant Béchard, — regard conquérant, boutonnière fleurie. — Le camarade fit de grands bras :

— Qu'est-ce que tu fiches à Paris, en semaine?

C'était bien dans le caractère de Béchard, cette question pour ne pas être questionné soi-même, pour n'avoir pas à expliquer le motif de sa propre présence lorsque l'École de Guerre chômait.

— Et puis, tu marchais, tu marchais! où diable vas-tu par là?...

Victor indiqua son espoir en le colonel Favré :

— Une nouvelle demande de mutation, que je voudrais faire pistonner. Coûte que coûte, vois-tu, quitter *ch'Beffrôo*!...

Ils s'asseyaient, comme fatalement, à la terrasse d'une brasserie. Devant eux, sur un ordre rapide, le garçon posa deux verres de contenu dissemblable : leurs habitudes, même matérielles, avaient peu de points communs.

— Mais pourquoi tiens-tu si fort à lâcher ce pauvre Saint-Doué?

Victor hésita une seconde.

— Ah! pourquoi!... Pour « m'aérer », mon ami, selon ton mot familier... pour fuir combien de gens et de choses!...

Alors il donna les nouvelles des camarades, de Paulin, de Mercœur, — celui-ci de plus en plus tiraillé par les cartes, les femmes, les défauts et les vices. Quel « type »! allègre et d'air toujours vainqueur, malgré le faix d'une situation presque dramatique... Ses dettes criardes montaient. Au jeu, raconta Sigmarie, il perdait « tout ce qu'il voulait ». L'autre nuit, après un poker échevelé, très agrémenté de rafraîchissements, Victor l'avait aperçu qui dévalait en zigzags la rue Grangère, soliloquant, chantant, insultant les becs de gaz. Puis il s'était effondré sur les deux marches de la « communauté ».

— C'est là que je l'ai rejoint. Il répétait, sans m'entendre : « J'ai pas ma clé! »... Mais ses discours visaient surtout l'accouchement récent de sa maîtresse : « Jeanne... petite rosse... le fait exprès... jument poulinière... »

Béchard se divertissait. Cette vie de Saint-Doué ne lui avait pas laissé de mauvais souvenirs.

— Poulinière! — s'écria-t-il, — le mot me paraît trouvé. Deux jumeaux, il y a dix-huit mois, n'est-ce pas? et encore ce rejeton maintenant... Si leurs mioches s'élevaient tous, elles contribueraient fort à la repopulation, les aimables jeunes personnes nées tout autour de *ch'Beffröo*!... Par exemple, la cocasse histoire de Louise... te rappelles-tu?... C'est si drôle!...

Il revenait aux vieilles anecdotes.

— Mais, au contraire, c'est triste, triste à hurler, mon ami! Souviens-toi donc, à ton tour, Béchard : cette veulerie, ce barbotage en commun sur le trottoir et dans le ruisseau... Et la caserne ne va pas mieux, ni rien du métier... Toujours les blagues stupides à l'adresse du père Autant, toujours les mesquineries de la parlote.

— Tu l'auras ailleurs, la parlote.

— Ça dépend!...

Il se croyait presque « là-bas », en Afrique, dans un poste d'action et de défense. Puis, du songe, il redescendit à cette table de café, sans aucune certitude, ne sachant guère ce qu'allait lui répondre le colonel Favré tout à l'heure... Et l'impérieux besoin de s'épancher le ressaisit, comme autrefois, — bien qu'il sût Béchard si peu, si peu l'ami d'une telle confidence!... Alors tout « sortit » : son expérience si fâcheuse des manœuvres, — et son inquiétude plus ancienne, due à l'existence de quartier, tatillonne ou stagnante, — et son malaise aussi, sa colère révoltée devant les idées antimilitaires exprimées par Verheyeen...

— Je vois, — marmottait Béchard avec un hochement de tête, — toujours ta vieille rengaine... Toujours tes chimères qui reçoivent du plomb dans l'aile parce qu'elles s'envolent où elles n'ont que faire... Mais tu te sentiras malheureux partout, mon pauvre Sig! On en prend et on en laisse, sacristi! ou sans cela notre vie ne serait pas supportable... Qu'est-ce que ça peut te faire, personnellement, que certaines choses clochent aux manœuvres, sinon te donner l'espoir qu'un jour tu réformeras tout à ta guise, devenu grand chef?... Jusque-là, regarde couler l'eau! Ne cherche pas, au nom du ciel, à endosser d'inutiles responsabilités!... Et quant à l'antimilitarisme, peuh!... une crise qui passera!...

Ils discutèrent cette troublante question, ce problème fondamental, non seulement pour eux, mais pour les peuples. « Sans

doute, — accordait Sigmarie, — une guerre ou la crainte d'une guerre rapprocherait le pays de ses défenseurs ; cette générosité aussi, bien française et que les doctrines adverses ne peuvent avoir détruite complètement, referait, en des cas cruels, un patriotisme... Mais si, par hasard, cet élan ne suffisait point?... Si les forces revenues, soudaines, n'avaient plus assez de cohésion pour former une grande force durable, patiente, et fougueuse après six mois comme après six jours?... »

— Oui, Béchard, j'en conviens, je devrais négliger, ignorer, pour ainsi dire, ces doctrines d'antimilitarisme. Nous sommes ceux qui n'avons pas voix aux délibérations ni aux polémiques. Nous sommes ceux qui restons en faction pendant qu'on discute le budget de la guerre et tant d'autres choses... Mais voici que la foule nous donne des coups de pied, voici qu'elle nous crache au visage durant cette faction!... Alors mon âme fléchit...

— Serait-il possible?... tu te frappes à ce point?... Mais c'est fou! — s'écria Béchard.

Sigmarie eut un geste découragé.

— Comment ne me « frapperais-je » point? Ces gens-là, toute cette partie de la nation, ne cherchent pas, quoi qu'ils disent, à réformer nos défauts d'organisation si nombreux, dont moi-même je viens de gémir... Ils veulent purement nous supprimer, d'instinct. Et comme « nous supprimer » sera, probablement, difficile et long, en attendant, ils nous haïssent... Voilà.

Béchard haussa les épaules :

— Je te concède qu'on nous aime moins, en tant qu' « ensemble ». Mais interroge les camarades, vieux Sig; mais interroge-toi!... La petite animosité contre l'Armée empêche-t-elle les avances à l'Armée, les yeux doux aux militaires?

Il rit d'un gros rire facile, très rare chez lui, — destiné à détourner la conversation, et peut-être à donner le change sur son idée véritable. — D'ailleurs il se pouvait fort bien que son esprit ne souffrît guère en présence d'événements qui ravageaient celui de Sigmarie. Leurs sensibilités se trouvaient trop distantes, leurs origines aussi. La situation sociale actuelle de l'officier, pour Victor qui s'était nourri de toutes les héroïques ou pimpantes traditions, qui s'était donné comme exemple

les triomphes passés des siens, s'appelait une « diminution » de panache et de prestige, une déchéance... Les découragements maladifs aidant, ce n'était « presque plus rien »... Pour Béchard, au contraire, (dont le père labourait encore, brave homme ayant pour seul luxe le cabaret du dimanche, et dont le grand-père, affirmaient les mauvaises langues villageoises, avait dû mendier,) la situation sociale actuelle de l'officier, rehaussée de sa propre réussite à l'École de Guerre, représentait l'élévation au pinacle, — une « position » que ses désirs d'enfant n'eussent même point su imaginer. — Il était aujourd'hui « le lieutenant Béchard » ; il serait assez rapidement, grâce à l'École, le capitaine, le commandant, le colonel Béchard, les galons foisonnant sur sa manche. Il deviendrait (fût-ce un peu honni par les adversaires, qu'importait?) un « gros monsieur », un de ceux dont la personnalité certaine ne se discute pas. Ah! oui, l'Armée lui semblait, à certains jours, « bien aller », et la vie lui souriait, très bonne!... Et c'est parce que Sigmarie devinait la source de cet optimisme, pour y avoir souvent réfléchi dans leurs années de camaraderie, qu'il n'insista point. Béchard, du reste, se taisait aussi, occupé à suivre des yeux le garçon qu'il venait de héler.

— Tu me lâches déjà, Sig? C'est vrai, j'oubliais, ton vieux piston de *colo*!... Et, à propos, que « demandes »-tu au juste? toujours les tropiques?...

— Mais oui, toujours. Ou, à défaut, les corps d'armée du Centre...

— De l'Afrique?

— De la France.

Et Victor s'expliqua : « S'il ne pouvait obtenir une destination lointaine, il voulait alors, comme compensation, — Saint-Doué et l'affreux Nord quitté, — rester le plus près possible de madame Sigmarie, dont la santé chancelante... »

— Oui, oui, — interrompit Béchard.

A quel point il le jugeait bizarre, ce camarade faible, rêveur, cet imprécis, qui, d'une même requête, souhaitait les rives du Tchad et la proximité de Paris, à cause d'une malade!... ce « gobeur » qui jamais, jamais n'avait su tirer parti de ses brillantes origines ni de ses hautes relations!...

— Enfin, je te souhaite réussite, mon vieux. Mais je garde

mon opinion, ressassée déjà : les colonies ne riment à rien pour toi qui n'as, d'ici bien du temps, aucun changement de grade en perspective. C'est un moyen de se pousser, voyons, l'Afrique, et puis *barca*!... Au revoir, Sig, bonne santé!

Une autre objection vint à la pensée de Béchard dès son premier pas, sans doute... Il se retourna :

— Hé, Sig! il y a pas mal de « trous » dans ton « centre de la France »!... Te vois-tu dans une sous-préfecture de deux mille deux cent vingt-sept habitants? ou dans un chef-lieu de canton?...

« Quel guignon ce serait, tout de même! — songeait Victor en s'éloignant rapidement. — Mais le centre de la France est vaste... et d'ailleurs!... » Des noms de colonies passèrent dans sa tête, offusquant tout le reste. L'excellent colonel Favré, ce très vieil ami, saurait influencer la décision des bureaux, « activer » la signature. Déjà Victor préparait (en montant l'escalier de l'ancien directeur) son petit discours respectueux mais pressant de jeune protégé, d'enfant choyé jadis, aimé encore...

« Et vous me promettez de n'en rien dire à ma mère, n'est-ce pas, mon colonel?... »



Les serments des vieux amis seraient-ils assimilables, par certains côtés, aux serments de femme ou d'ivrogne?... Le colonel avait-il, en dépit de sa promesse, « dit quelque chose » à madame Sigmarie?... Quinze jours plus tard, à l'*Officiel*, Victor pouvait lire son nom, — mais la décision ministérielle, muette sur les pays lointains, l'envoyait simplement dans l'Allier... Et très vite, s'étant informé, il sut qu'il remplacerait un des lieutenants de la garnison de Montbouron, petite ville entre les petites villes...

— C'est toujours les mêmes qu'*a* pas de chance! — chantait Paulin aux oreilles de Sigmarie, avec quelques gambades de « chahut ».

Et c'était vrai, cette sotte boutade. Toujours les mêmes, qui sont « dans le bleu », qui sont trop confiants, trop négligents des précautions. Un autre aurait paré d'avance ce coup de Montbouron, ou le danger d'autres « trous » analogues, parce

qu'il aurait moins compté sur la réalisation de ses désirs coloniaux. Lui, au contraire, pour laisser « le père Favré » concentrer tous ses efforts vers une mutation en Afrique, n'avait soufflé mot d'un choix parmi les garnisons françaises. Et maintenant, impossible de réclamer, puisque la nomination se tenait mathématiquement — ironiquement surtout! — dans les termes de la demande... puisque, presque au « centre » exact de la France, Montbouron dort son sommeil...

— Ben, mon vieux, nous l'aimons mieux pour toi que pour nous, le Chouzy!

— Quel Chouzy?...

Il s'agissait d'un capitaine, « mauvais coucheur » s'il en fut, qu'avaient suffisamment connu pendant trois mois Mercœur et Paulin, autrefois, à Perthes, et qui maintenant « perchait » dans la minuscule cité bourbonnaise en question.

— Vois plutôt l'Annuaire, mon vieux!

— Je ne serai peut-être pas dans sa compagnie, — voulut espérer Victor. — Ce serait complet, juste quand...

Il n'acheva point... Juste quand le mauvais sort, aidé peut-être, le ligottait d'une façon si contraire à ses vœux.

— Comme je n'y puis rien du tout, je préfère n'y pas penser, vois-tu, Paulin!

Il se trouvait environné de tant de soucis divers! — préoccupations d'un départ sans argent et sans enthousiasme. — Son dernier gros billet bleu, il le remit à Clairevoix dans un porte-cartes de quinze sous : car il aimait mieux laisser des dettes que de pousser aux compromissions immédiates cette petite, habituée à des façons de vivre que ne pouvait satisfaire son léger salaire, et près de laquelle il avait dormi tant de nuits!...

— Non, je n'accepterai rien!... J'ai trôp de chågrin!... *Såh*!... tu reviendras, chéri? Je t'attendrai, je t'attendrai comme...

« Comme Édouard!... » compléta Sigmarie *in petto*. C'était l'heure des adieux. Il se voulait mal de mort de sa froideur et de son agacement devant ces larmes véhémentes. Celle qui pleurait là ne lui avait jamais marchandé ses baisers ni sa jeune chair de médiocre amoureuse. Ce qu'elle pouvait, elle l'avait donné, — et peut-être lui avait-elle été relativement fidèle. Et puis, contrairement à ce qu'il redoutait fort, elle ne

lui demandait pas de l'emmener à Montbouron. Sans l'espoir d'un mariage sérieux, la vraie fleur des pavés de Saint-Doué ne se transplante guère : elle craint de mourir loin de *ch'Beffròo*...

— Non, chéri, je n'accepterai rien!

Et, tout à coup, d'une voix moins noyée :

— T'aurais pas de la mônnaie, dis, chéri?... Parce que, si je changeais un grand billet comme ça moi-même, qu'est-ce qu'on dirait, tu comprends?...

Wallerand, l'ordonnance, qui s'effondrait de chaise en chaise, accablé devant la perspective de tant de bagages à « corder », fut envoyé « querir » des espèces moins richement compromettantes chez l'épicier, changeur du quartier. Et puis, ce fut la « mônnaie » serrée, les recommandations répétées : « Écris-moi sûrtout! », et les derniers abandons, puisque le départ était fixé à l'aube du lendemain...

Et quand Victor eut reconduit chez elle la pleurante Clairevoix, redevenue veuve du Malabar, il contempla, quelques instants, la placette éclairée par la lune. Les antiques chaînes de fer se tendaient là-bas, la fontaine tricentenaire coulait... Il écouta le murmure jamais tari des bouches de cuivre, dont l'eau s'en allait parmi les pavés herbeux. Il lui parut que *son* « temps de Saint-Doué » n'avait plus de rang bien défini dans les âges... Et lui-même ne savait plus s'il était jeune, ou très vieux... La page flamande était lue, relue jusqu'à la répugnance, — mais la suivante ne lui paraissait pas attrayante... Avait-il un cœur, seulement?...

Ses pas lents le ramenaient du côté de son domicile. Il se rendit compte alors, plus nettement, qu'il n'avait aimé en sa vie, au sens élevé du mot, que sa mère, étant enfant, et que l'Armée, étant homme... Pour un être adulte et sensitif, aimer, c'est souffrir; et l'on n'aime supérieurement que par la douleur. Il avait dônc aimé... Et de nouveaux chagrins l'attendaient encore puisque aujourd'hui, déprimé, sans illusions, sans espoir même, cette Armée, il l'aimait toujours...

Il traversa la Petite Place, au pied des arcades de *ch'Beffroò*. Le carillon se prit à sonner l'air :

Chagrin d'amour dure toute la vie...

Ainsi chantaient régulièrement sur la ville de Saint-Doué, à deux heures de jour et deux heures de nuit, les cloches agiles...

XIV

A Montbouron, Victor Sigmarie resta tout près de quatre ans. Et ces quatre ans, ces longs mois, ces longs jours, si plus tard il en avait fait le bilan, auraient été caractérisés par l'absence même de caractère, la monotonie des tâches, l'enlizement qui continuait, autrement, mais qui continuait dans cette cendre grisâtre de la terre bourbonnaise au lieu que ce fût dans les boues du Nord... A peine çà et là des points de repère, souvenirs amers ou désagréables. — Punitions : donc, vraisemblablement, motifs d'être puni. — Quelques marches fatigantes, quelques promenades mornes, sans intérêt. — Du jeu, beaucoup plus que la raison ne l'eût conseillé, à Vichy, tout proche, dont le Casino attire les jeunes officiers, même de garnisons moins voisines. — Des filles, oiseaux passagers, hirondelles de ville d'eaux. — Les « permissions », à Paris, près de la malade chère qui s'affaiblissait davantage. — Une série de grèves, où les circonstances sociales et militaires avaient été si mauvaises que mieux valait oublier. — Les grandes manœuvres en chaque fin d'été, mal supportées, dont Victor écrivait parfois, sur les marges de ses paperasses, cette brève caractéristique : « Ordre, contre-ordre, désordre », phrase qu'il savait être un lieu commun, mais qu'il soulignait de traits exaspérés. — Et vraiment domineraient seuls (mis en valeur par le « fond » de veulerie ou d'amertume crispée), la terrible question d'argent et les perpétuels désaccords entre le lieutenant Sigmarie et le capitaine Chouzy...

Car, faits pour ne pas s'entendre, ils se trouvaient à la même compagnie, — et les chances d'ailleurs en étaient grandes, la garnison de Montbouron n'ayant que deux capitaines. — On était « sur le dos » les uns des autres. Rien ne pouvait amortir les heurts. Il faut, pour en comprendre l'âpreté, les avoir vu vivre de près, ces relations si pénibles lorsque les choses « marchent mal », et que le commerce de deux officiers

rappelle celui de deux chats qu'on aurait liés dans le même sac!... Petites misères quotidiennes, dures taquineries, révolte muette mais ostensible... Et la fureur haineuse qui s'échange à mots couverts, et l'« énervement » qui tremble sous la correction des réponses : « Oui, mon capitaine!... Bien, mon capitaine! » Ce petit mot : « bien », surtout, d'une obédience très militaire, devient alors un poème de rage et de protestation.

Les quinze premiers jours avaient été calmes : le capitaine Chouzy se trouvait absent par congé. Victor, tout en cherchant une chambre dans la petite ville assoupie, pouvait philosopher à l'aise... Il venait de repasser par cette tumultueuse série : adieux de jour, adieux de nuit, courses, contre-courses. visites, emplettes, punchs et dîners, et les poignées de main multipliées, renouvelées, et les retards à chaque bureau : Trésorerie, Intendance, Recette particulière...

— Bon voyage!

— Au revoir et bonne chance!

— Ne te casse pas la jambe derechef!

— Ne t'avise pas, cette fois, de t'en aller jusqu'au Soudan!

Ses oreilles gardaient encore, bourdonnement un peu ridicule, le *speech* du « père Autant » qui, paternel, l'avertissait de se méfier des cartes et des femmes!... En ses yeux reparaissait la gare de Saint-Doué, tout enfumée, et les uniformes des camarades et de quelques chefs, — tandis que la mélancolique jupe noire de Clairevoix balayait le quai, introduite là « sans billet », par protection du père de Jeanne, le chauffeur ivrogne et « maboul »... Hélas, hélas! ce n'était plus ce départ exalté, cette joie goûtée jadis à Perthes, mais quelque chose de si platement terne! — quelque chose comme l'acte de payer son quart de place au guichet, ou de faire enregistrer ses bagages. — Et quel avenir immédiat? La crainte surtout que parmi l'écroulement des illusions, une d'elles peut-être ne restât debout, et ne fût une menace de souffrance... Et quel passé? Néant. Ses succès de danseur ou de musicien, aux très rares soirées des Verheyeen ou de la « générale »? Singulièrement creux, cela, lorsque la nature ne vous a pas donné cette vanité qui porte certains... Le travail? Il n'avait rien lu, rien entrepris, à peine voulu des résolutions vite abandonnées, laissant couler les inutiles semaines... Il

s'était presque complu dans un abattement de tristesse; il avait subi des plaisirs tapageurs qui pour lui n'en étaient pas, et qui cependant lui avaient désappris l'étude solitaire... Non, rien, rien, pas même la satisfaction du devoir bien accompli... Et se sentir tellement las, à cette limite extrême de la fatigue morale et physique où la neurasthénie guette... Allait-il pouvoir se remettre, dans ce petit bourg trop paisible, au bord de cette rivière presque croupissante, parmi ces arbres sans fougue végétale et ces calmes, calmes petites maisons? Il essaya de l'espérer. Peut-être le capitaine Chouzy ne serait-il pas trop « rosse », malgré sa terrible réputation...

Mais, au contraire, le choc de supérieur à inférieur se produisit, — antipathie nette, — dès la première entrevue. Quelques phrases coupantes de Chouzy, qui s'était informé à Saint-Doué sur la vie privée et professionnelle de son nouveau lieutenant, apportèrent de l'irréparable, — et tout le mauvais vouloir possible s'établit comme règle entre eux, — règle mutuelle. Dès lors, le service n'était plus qu'une belligérance, autour de laquelle les soins de métier faisaient un remplissage maussade, une besogne de tâcheron, sans intérêt. Sigmarie se replia. Pourtant les questions de mobilisation l'occupèrent, un instant : mais devant les difficultés, devant surtout l'aléatoire d'une si vaste chose, — par quoi le pays devrait être sauvé en cas de péril, et dont le pays pourrait mourir, — la tête lui tourna... Ainsi le néophyte en astronomie sent un vertige devant l'infinie pluralité des mondes... Et la pensée d'une « moins nombreuse Armée » revenait avec persistance. Idéal irréalisable tant que personne en Europe — et même ailleurs — ne voudra, ne *pourra* commencer à réduire les contingents...

Irréalisable?... Certes oui... Et d'ailleurs qu'y pouvait-il?

L'effort actuel donc, toute espèce d'utopie abandonnée, devait viser seulement les améliorations de la grande machine, — chacun des hommes, chacun des officiers selon son emploi et selon son faible savoir, — chacun d'après ce qu'il pouvait découvrir de perfectionnements pratiques à réaliser dans sa très modeste sphère, en groupant les bonnes volontés... Se mettre à l'ouvrage *comme si l'on avait la foi*...

Mais bientôt :

— Monsieur Sigmarie, je n'aime pas les initiatives déplacées! Je n'aime pas non plus répéter deux fois la même chose. Vous m'avez entendu?

— Oui, mon capitaine.

Il s'agissait de n'importe quoi. C'était la querelle pour la querelle... Et Sigmarie, dépité, retombait dans son indifférence, laissant le rapport ou le « travail d'hiver » qu'il avait entrepris. A quoi bon, à quoi bon?... Les officiers généraux ne s'occuperaient jamais de l'avis de « ceux d'en bas », et leurs préoccupations, à eux de tout en haut, s'attardaient en des rivalités ou des vétilles : — Victor arrivait à voir, dans tout supérieur, un Chouzy. — Ah! ce Chouzy, avec lequel il était en conflit depuis plusieurs mois au sujet de questions pourtant simples : par exemple, l'établissement d'une salle de lecture et de correspondance que le lieutenant voulait créer, sans aucune dépense, pour ses hommes. Il fallait y renoncer!... Et tant de pierres d'achoppement entouraient ainsi le moindre essai de progrès — non officiel — que l'état militaire semblait à Victor, plus que jamais, devenir une servitude sans grandeur, un esclavage inerte dans l'existence de garnison...



Il fuyait à la ville d'eaux, vraie capitale de ces parages, où du moins, sous les grands ombrages, des femmes souriaient, fussent-elles vénales, et des distractions variées permettaient, pour quelques heures, d'oublier le capitaine Chouzy. Il revenait de là « vanné », plus mécontent, et ses soucis augmentés du poids grossissant de ses dettes. Fardeau si lourd!... Saint-Doué, même encore aujourd'hui, le poursuivait de réclamations par la personne des fournisseurs. Et Clairevoix aussi, — Clairevoix devenue à distance une créature de proie, ergoteuse, habile à échafauder des arguments probants et faux! — Il se pouvait qu'elle fût conseillée, — probablement par la grosse Thérèse, appliquée à sa vengeance, — et la grosse Thérèse, sur certains points de droit, se faisait « tuyauter », pensa Victor, par cet imbécile de Sibuet.

Bien qu'il s'abstînt de répondre à ces épîtres de femme, tous les quinze jours arrivait une lettre. Clairevoix était cour-

tisée, Dieu merci!... Clairevoix allait épouser un « lampiste » du chemin de fer : elle avait besoin d'argent pour sa noce et son trousseau. — Puis Clairevoix n'épousait plus le lampiste, qui se refusait à endosser une paternité prochaine, sur laquelle des allusions, entre les lignes, savamment planaient. — Puis Clairevoix accouchait d'un garçon, neuf mois et demi après le départ du lieutenant Sigmarie; et soudain l'événement était imputé à celui-ci, sans hésitation, ainsi que toutes les responsabilités de la rupture du mariage...

Les lettres maintenant n'étaient plus de la même écriture naïve. C'étaient des griffonnages prétentieux, pointus, qui révélaient en effet la terrible Thérèse et ses affectations de « grand genre ». Et l'*on* menaçait Sigmarie d'avertir son colonel, d'avertir sa mère — qui encore? — s'il n'assurait pas les mois de nourrice de cet enfant litigieux!

Accusation de paternité, même fallacieuse, cela suffisait à jeter dans le plus grand trouble une âme de sensitif... Victor ne se découvrait, d'instinct, nulle tendresse pour ce poupon qui vagissait là-bas en Flandre. Au contraire!... Mais cependant, si d'une dernière étreinte avait résulté cette petite vie dont il ne se croyait pas l'auteur? Comment discerner la vérité?... Car cette idée de « mois de nourrice », moyennant quels on lui donnerait quittance de tout soin, lui semblait absurde à l'extrême : il était le père ou ne l'était pas; il avait des devoirs complets ou n'en avait pas.

Ne sachant à quoi se résoudre, il consulta le médecin-major sous une apparence de causerie, comme s'il se fût agi d'une « histoire » de camarade : la grossesse d'une femme pouvait-elle se prolonger neuf mois et demi?...

— Que pensez-vous là-dessus, docteur?

Le docteur, qui désirait savourer en paix ses journaux, haussa simplement les épaules.

— Une petite femme, pas même vingt ans, dites-vous? de structure frêle?... Peuh!... la gestation atteint à peine le terme de neuf mois chez la plupart des primipares, surtout chez ces mauviettes-là!... Et vous, à votre tour, qu'est-ce que vous pensez de ce stupide projet de loi? vous avez lu?... Et cette gaffe de Chose à la tribune, hein?...

Victor dut l'abandonner aux délices des comptes rendus.

Alors?... L'enfant ne serait pas de lui?... L'âme du lieutenant éprouva un allégement extraordinaire à ne se trouver qu'en face d'une tentative de chantage. Tellement pénible avait été sa crainte! Quelle grave responsabilité, directe celle-là, d'appeler à l'existence une malheureuse créature qui ne pourra jamais, sauf par le mariage du père et de la mère, sortir d'une situation fausse ou interlope!...

Non, l'enfant n'était pas de lui. Mais dans quelle mesure pouvait-on le lui attribuer? Victor était plus ignorant encore — et ce n'était pas peu dire! — en législation qu'en physiologie... « Nous ferons valoir tous nos droits! » affirmait la dernière missive de Saint-Doué, à signature indistincte : « Nous » signifiait sans doute Clairevoix et la grosse ennemie Thérèse, et les lumières juridiques tirées de Sibuet, clerc de notaire amateur.

Victor songea, pour se défendre, aux lumières d'un avoué, bizarre garçon mélancolique qu'il rencontrait à sa « pension »... Et l'ayant emmené le long des eaux lentes et brunes, pour une promenade sous les saules mêlés de peupliers rabougris, il recommença la fiction des embarras d'un camarade, — détour habituel dont l'interlocuteur est rarement dupe, mais qui vous met plus à l'aise et lui aussi.

— Combien de jours, exactement, se sont écoulés entre votre... entre le départ de votre ami et la naissance de cet enfant?

— Hum!... il faut tout un calcul... Deux cent-quatre-vingt-neuf jours!

La conférence fut très pessimiste en ses conclusions. Loi formelle : trois cents jours étaient accordés comme délai de gestation à la femme enceinte.

— Vous ne pouvez empêcher la partie adverse d'entamer une action : dommages-intérêts pour la mère, aliments pour l'enfant... D'ailleurs elle perdra probablement. La meilleure tactique de... votre ami serait d'apporter la preuve d' « immoralité habituelle », et du nombre des amants qu'on attribuait à cette jeune mère dès avant le temps susdit...

« Belle défensive, — pensa Victor, — que celle qui consisterait à se montrer le dernier des goujats! » Cependant, que faire? Il comprenait mieux maintenant les fureurs ardentes,

rancuneuses, qu'il avait vues chez certains de ses camarades, — cette crainte d'un « avertissement » adressé au colonel, qui met les jeunes officiers dans une situation détestable, et sans comparaison avec celle des célibataires civils... Les factums comminatoires (tracés en caractères de plus en plus pointus, de plus en plus « aristocratiques ») pleuvaient, pleuvaient, — un tous les deux jours! — Leurs nombreuses fautes d'orthographe n'en ôtaient point la clarté :

Pensez-vous, monsieur Sigmarie, que si l'on écrit la chose à votre mère cela lui fera de la joie?...

Pensez-vous que ça ne fera pas bien plaisir aussi à vos chefs?...

Le jeune homme se découvrait une rage, une envie folle d'étrangler Clairevoix et la grosse Thérèse!... Précisément, le capitaine Chouzy « faisait la tête », depuis quelque temps; une « tête » bizarre, s'imagina Victor... S'*il* avait reçu de son côté quelque message de Saint-Doué, il devait « boire du lait », préparer des batteries nouvelles. — Et l'idée de résistance à l'autorité du capitaine n'en devint que plus vive chez le lieutenant... Or il advint que Chouzy, qui ne se doutait de rien, augmenta par hasard, ou parce que l'air sentait la poudre, l'animosité et la fréquence de ses hargneuses observations. Les dernières furent écoutées sans déférence, et même sans correction militaire.

— Fort bien, monsieur Sigmarie, vous aurez huit jours d'arrêts!

Huit jours, quinze jours, peu importait!... Victor en aurait voulu un mois!... Et cependant le lendemain, sa colère un peu calmée, il décida de se rendre à Saint-Doué, d'y voir un homme de loi, qu'il chargerait de montrer les dents à ces commères. Il prendrait le train aussitôt la fin de ses arrêts, — s'il pouvait obtenir une permission du commandant d'armes, en dépit de Chouzy. Mais cette permission, qu'il eut en effet, se passa toute à Paris, — au chevet de madame Sigmarie, secouée par un grave accès d'insuffisance aortique. Était-ce l'instant de marchander un subside à ces mégères flamandes, de risquer qu'une venimeuse dénonciation, anonyme ou non, vînt jeter la malade à des chagrins épouvantés?... Elle semblait déjà inquiète, agitée, comme si elle eût

soupçonné le petit drame... « Aucune contrariété! » prescrivait strictement le médecin.

— Madame a-t-elle écrit ces jours-ci, Mélie?... Le concierge lui a-t-il monté beaucoup de lettres?...

— Non, monsieur Victor. Rien qu'une de vous.

Ce n'était donc pas cela, — et pourtant madame Sigmarie s'enfiévrait, pleurait même à la dérobée... Un soir, elle appela son fils :

— Victor, écoute, mon enfant!... Je... je vais être obligée de cesser la petite pension que je t'ai toujours donnée... Mais ne m'interroge pas, ô mon Dieu, mon Dieu!...

— Je t'en prie, calme-toi, maman... Tant qu'il ne s'agit que de moi, cela n'a pas d'importance...

Cela en avait extrêmement, au contraire. Et du moins Victor aurait voulu savoir les motifs de ce changement d'habitudes pour soutenir, pour conseiller sa mère. Mais elle fut muette de parti pris, ses larmes toujours prêtes à couler devant la moindre question... « Mon Dieu, mon Dieu!... » Et Victor, torturé de ce côté, et mal remis de son émotion pseudo-paternelle, — faite d'angoisse surtout, — Victor céda aux objurgations, quotidiennes maintenant, des écrits de la grosse Thérèse. — Que ce fût, en effet, cette grosse Thérèse la machiniste du « truc », il n'en doutait plus. — Il acheta, par un mot bref, adressé à Clairevoix, la tranquillité morale de madame Sigmarie... Ci : trente francs par mois, tarif immuable des nourrices sèches de là-bas, — cela dans une période où il regardait à trente centimes, où ses dettes se faisaient plus criardes, et où lui manquait tout à coup, avec le subside mensuel de cent francs, la sécurité sur l'aisance maternelle...

Sans doute eût-il fallu vivre raisonnablement à Montbouron, claquemuré dans les économies d'une étroite retraite. Sans doute eût-il été préférable de se contenter des promenades avec l'avoué morose, des rêveries sur les petits coteaux sans beauté, où çà et là quelque vieux castel tombe à la fois en moisissure et en ruines. Cela seul eût été sage. Mais les habitudes de Saint-Doué avaient insinué jusqu'en les moelles de Sigmarie ce besoin de « sortir », — d'être « avec d'autres », même quelconques, — cette « bougeote » maladive, à laquelle il est difficile de savoir longtemps résister... Victor se donnait

comme motif son désir de ne plus respirer le même air que le capitaine. Il se donnait comme but l'appât mauvais du gain au jeu... Et ce gain, du reste, lui vint, dès les premières « parties » qui suivirent la suppression de sa pension, — lui laissant, malgré quelques oscillations de la chance, un « boni » qui lui facilitait la vie et l'engageait à la récidive...

Il tâchait de ne point songer que ce bénéfice, il le faisait le plus souvent sur des officiers comme lui, aux réunions particulières, dans un hôtel, dans un café, entre « malades » de l'Hôpital... Pour chasser de tels scrupules, il retournait au « bac » des baigneurs, gagnait encore, pour l'instant... Et c'était l'attraction fatale... Trois fois par semaine, il s'en allait à Vichy, dont les musiques bientôt expirantes jetaient leurs derniers accords sous les feuillages dorés.

La « saison » suivante l'y revit de même, — dès l'ouverture très printanière du Casino, — pris dorénavant, bien pris par ce démon du jeu, terrible aux jeunes officiers. De plus, une sympathie singulière le retenait près des camarades coloniaux, toujours fort nombreux, — pour qui « les eaux » sont la raison ou le prétexte d'une permission plus longue. — Le *poker*, le « bac », le *bridge*, haut taxé, menaient un train parfois très vif, tandis qu'aux petits chevaux se pressaient les habituées de l'Olympia ou de chez Maxim's que Paris, l'été, déverse sur les villes balnéaires... C'était « la fête », moins brillante qu'à Nice ou Aix, « la fête » tout de même avec ses flammes poivrées, y compris celles inévitables des *cocktails* et autres alcools. Certes, jamais Victor Sigmarie ne descendit, parmi les débauches, à l'avilissement coutumier de l'ivrognerie. Mais enfin il n'échappait pas aux divers poisons que sont beaucoup de breuvages, et sa nature nerveuse en recevait de médiocres conseils...



Il y avait des intermittences, pourtant, dans cette vie mal ordonnée. L'hiver d'abord : le coin du feu solitaire et méditatif, — si lamentable ! — parfois un griffonnage de journal intime, décourageant, découragé, et la lecture, occupation presque obligatoire lorsque le vent souffle, chargé de pluie, et que la toute petite ville se rapetisse encore sous

l'ondée, chacun calfeutré chez soi. Et c'étaient les livres français ou allemands sur la guerre de 70, avec les leçons qu'elle a données, — et c'étaient encore des ouvrages de sociologie, puisque à notre époque l'armée comprend la société entière, les nations passant aux casernes. Qu'y apportent-elles? qu'en remportent-elles?... Le problème s'imposait de plus en plus, aussi national que militaire, aussi humain que national... Et Sigmarie, l'âme trop engourdie, cherchait à se secouer néanmoins, à tirer pour ses hommes et pour lui quelque profit de ces heures moins vides.

Il revenait aux petits devoirs quotidiens et proches, — s'étonnant, par exemple, que certains chefs ne suivissent point les marches, laissées par quelques lieutenants même, sans qu'ils en eussent l'air, aux soins douteux des subordonnés; il s'indignait qu'après ces marches, fréquentes, quelquefois forcées, l'on eût si peu souci de la nourriture, de l'hygiène, voire des moyens de repos du soldat, et que le colonel — mais oui, pourquoi pas? — ne se fît point une règle « d'être là », au retour de la troupe qu'on lui ramenait ainsi, après des fatigues certaines. Lui, Victor, pour son humble part, essayait d'améliorer ces conditions physiques. Mais qu'était son bon vouloir isolé?... Si peu!... Durci maintenant, inégal et bourru à son tour, il trouvait pourtant encore au fond de lui les fibres de la sollicitude. Il punissait davantage qu'autrefois, mais essayait de ne pas le faire à tort et à travers « comme le capitaine Chouzy »! — cette « bête malfaisante!... » songeait-il avec horreur. — Car cela devenait de l'horreur, une répulsion des deux côtés, leur antipathie trop hostile!... Sans doute Chouzy avait-il quelques graves défauts, mais Victor n'admettait en « cet être » aucune qualité, aucune. Et son âme douce et tendre s'aigrissait, se faussait, sectaire et farouche envers « cet individu » et envers leur commun travail... O toute l'amertume qui peut naître des soumissions involues et inéluctables! Tout devenait odieux : la voix du capitaine, son allure, sa façon de rendre dédaigneusement le salut! Et cette phrase qu'affectionnait Chouzy, barrière toute faite pour chaque tentative, chaque proposition du lieutenant Sigmarie :

— Cela n'est pas militaire!

Ou bien :

— Vous avez l'esprit véritablement peu militaire, monsieur Sigmarie !

En somme, s'étiquetait « militaire » ce qui, routinier, plaisait au capitaine, durant les seules heures où cela lui plaisait : — Sigmarie, avec un peu de mauvaise foi qu'il prenait pour de l'équité, prétendait avoir ainsi découvert la réelle formule. — Et, malheureusement, — résultat inévitable, — son éloignement pour Chouzy l'éloignait aussi du soldat, de la caserne et du métier. Une rancœur toujours plus forte l'envahissait. Son existence entière lui paraissait devenir une seule peine fade... fade et révoltante... De nouveau il se ruait à Vichy, au « bac », au *poker*, à de clandestines roulettes. Et les alcools se teintaient somptueusement dans les gobelets. Et les sourires frelatés des femmes donnaient un peu d'oubli tout de même... Lorsque des amis parisiens, venus à Vichy pour les eaux, rencontraient le lieutenant Sigmarie, ils le reconnaissaient à peine. « Qu'il a changé !... » Il arriva même qu'un grave monsieur, non de Paris, mais de Perthes, ne le reconnut pas du tout. Des étrangers les présentèrent l'un à l'autre... Et ce fut une surprise, polie chez le froid maître Gautiot, notaire, et presque douloureuse chez Victor, en qui la seule consonance : « Perthes », ravivait l'image de Josette Mériel.

— Aujourd'hui madame Jacques Delpeuchy ! — rectifiaient la bouche correcte et les favoris du notaire.

Cet air de tabellion « vieux style » semblait assez surprenant chez un *sportsman* convaincu, chasseur passionné jusqu'à la manie, — et même simplement chez le mari de la jolie madame Gautiot. Victor gardait de celle-ci une vision d'élégance et de « modernisme », un souvenir de propos un peu cherchés, intelligents, délicats. Avec les regrets nécessaires, il apprit que cette belle personne n'accompagnait point son seigneur et maître en Bourbonnais.

— Ma femme part cette semaine pour Dinard, — expliqua M. Gautiot.

Puis il se perdit en considérations sur les sympathies féminines, et sur les caprices étranges d'un sexe fantasque et charmant :

— Ainsi, par exemple, n'est-ce pas curieux ? ma femme n'a jamais fait bon visage à votre ami le lieutenant Béchard, dont je

vous demandais tout à l'heure des nouvelles! Cela m'a contrarié souvent... et de même l'ancienne froideur de madame Gautiot pour le commandant Vernes, ce héros!... cet officier merveilleux que Perthes est si fier d'avoir possédé!...

Mais Victor n'écoutait pas ce verbiage, si loin de penser que jamais « la belle madame Gautiot » pût être pour lui « Juliette », — si loin de pressentir qu'une misère de plus lui viendrait par elle. — Il rêvait encore au sourire, au franc regard de... hélas! de madame Jacques Delpeuchy... Et soudain ce nom : « commandant Vernes », ramena son esprit à l'idée de ses camarades coloniaux, qui l'attendaient dans une autre salle du Casino. Bon! de par ce notaire disert, ampoulé, chez lequel deux fois, jadis, il avait pris une tasse de thé, il allait être forcé de se dégager, — de manquer « la partie », ce soir!... Quelle « tuile » agaçante!

Mais, contrairement à cette prévision, ce fut le tourbillon de la partie qui, dans son mouvement rapide, entraîna M. Gautiot. D'ailleurs, affirmait ce dernier, on joue beaucoup au Cercle de Perthes, — et le *bridge*, où il excellait, n'empêche nullement à l'occasion les « cartonnages » plus frivoles : « Je suis ici en vacances, monsieur! » — Avant que trois jours eussent passé, le notaire fut joint au groupe du matin au soir, — souvent du soir au matin, — et plus « colonial » certainement que n'importe quel spahi... Ayant lu tous les ouvrages officiels, il ratiocinait au mieux sur la technique du sujet. Et puis le commandant Vernes lui servait beaucoup : — succès près du Tchad, prouesses dans l'Ouadaï! — « Nous avons été, à Perthes, tenus au courant par lui de toutes ses impressions, messieurs! » — et divers autres discours destinés à « faire le pont » entre le notariat et l'armée. Les solennels favoris se croyaient, par instants, « retour d'Afrique »...

Brave homme, au demeurant, ce personnage légèrement « rasoir », et celui-là du moins n'était pas antimilitariste, comme un Verheyeen à Saint-Doué ou comme les habitants de Montbouron, d'une hostilité renfrognée, — trop voisins de ces pays d'industrie et de mines, terroir des grèves rouges. Il arrivait, le tabellion, de cette bonne ville de Perthes, si accueillante!... Aussi Victor éprouvait une sorte d'amitié pour lui, malgré sa solennité ou ses effusions qui le faisaient ridi-

cule... Ridicule!... mais qui peut se vanter de ne l'être jamais? N'avait-il pas, lui, lieutenant Sigmarie, subi déjà la dépréciation de cette tare, quand il s'agissait du Soudan?... Et maintenant, même, ne jouait-il pas le rôle un peu bien comique du monsieur qui doit aller aux colonies, un de ces jours, — et n'y va pas?...

Le contact avec « ceux de là-bas » réveillait fréquemment son vieux désir, mais sans lui donner la force de l'accomplir tout à fait. Permuter? il l'avait tenté récemment encore, — comme on tente les choses indéfiniment souhaitées : car ce n'est pas seulement dans l'ordre physique qu'une trop longue attente use l'ardeur. — Il avait écrit, l'autre mois, à deux camarades d'Algérie, lieutenants l'un au 1er, l'autre au 3e zouaves... Affaire mort-née : ces jeunes gens, malgré certains racontars, tenaient à leur poste... Il pensait à écrire encore, lorsqu'une circonstance se présenterait... ou à insérer quelque annonce dans un journal militaire... En attendant, c'était Vichy, et les *cocktails*, et la dame de pique et celle de cœur, si l'on peut parler de cœur pour les épisodes de « fin de noce ». Ces créatures lui répugnaient, — après, — et il se dégoûtait lui-même : il se sentait glisser, glisser sur la pente où depuis longtemps roulait Mercœur...

Sa seule joie — si médiocre! — était de « vexer », d'exaspérer le capitaine Chouzy au moyen de ces fugues continuelles. Et puis un autre contentement, plus noble peut-être, mais presque inavoué à lui-même, parce qu'il le sentait ridicule aussi, et faux en son essence même : se croire, comme ce parfait notaire, un peu devenu colonial à fréquenter des coloniaux! Enfantillage, jugeait-il, tout en n'y résistant pas...

Mais se rendait-il très bien compte, du reste, que l'officier de ces contrées n'est plus aucunement *soi* lors de ses « permissions pour France », — et qu'on ne peut pas davantage l'admirer, le blâmer, le juger, qu'on ne jugerait du caractère d'un matelot dans les grandes nuits de bordée?... Certaines vies noblement austères, quasi de moines-combattants, éclatent tout à coup en fusées de débauche, jusqu'à rendre un peu honteux ceux-là mêmes qui s'y laissent aller, et dont le moral s'est affiné grâce aux lointaines méditations. D'où vague malaise nerveux, et, par-dessus, cette fatigue des paludismes

doublée des éreintements de la fête. Il n'en faut pas tant pour conduire au paradoxe, faire dénigrer « le sale *bled* » où la volonté bien ferme est pourtant de retourner... Et quelques-uns de ces « rescapés », par contre, exaltent jusqu'à l'outrance les avantages de leur arme. D'autres se taisent résolument sur toute question de métier :

— Nous sommes ici pour nous amuser. *Olle!*

En général, manque de mesure... Et puis ce séjour en France, cette crise de jouissance (que facilite l'argent touché sous forme d'indemnités et de solde accumulée), cette crise, car c'en est bien une, est assez souvent cahotée par des affaires de famille à régler, — ou les mécontentements de cette famille contre la « haute noce », — ou, parfois encore, d'anciennes liaisons à « liquider », — ou quelques visites au ministère, démarches qui coûtent beaucoup à ces êtres habituellement isolés. Du déséquilibre se mêle donc parmi tout cela, — mais un déséquilibre si séduisant!... Ces âmes sont attrayantes. Malgré l'esprit désabusé, malgré le corps las ou souillé, elles demeurent comme une flamme, — si pure parfois que le regard de ces hommes a la limpidité des yeux d'enfant...

Au total, Victor recevait d'une telle camaraderie beaucoup de fâcheuse influence, — affalé, « flapi » *comme eux*, lorsque l'aube pâlissante le trouvait encore à Vichy, — mais sans avoir, *comme eux*, fait quelque chose pendant deux ou trois années précédentes, sans apporter la récolte qui justifiât quelque peu cette détente, récréation de mauvais aloi.

Il était trop intelligent pour ne pas avoir conscience d'une différence aussi foncière; il était trop scrupuleux, même dans son état actuel, pour n'en pas souffrir jusqu'à la désolation... Sentiment stérile!... L'hiver venu, les plaisirs arrêtés, ses remords se muaient en marasme. La rivière coulait jaunâtre, un peu moins lente. Les réverbères clignotaient, plutôt rares, au coin des rues de Montbouron. Alors le recommencement : — un peu de lecture, au hasard de la « bibliothèque communale »; un peu de musique triste; l'étude des charmes d'une voisine à laquelle, par inertie plutôt que par crainte des propos, il n'avait jamais adressé la parole. Puis quelques parties de manille au café, avec l'avoué morose, célibataire de plus en

plus atrophié, avec deux autres lieutenants sans nulle ressource de conversation, toujours plongés dans l'Annuaire ou les propositions d'avancement... C'était tout. Il envoyait à Saint-Doué le mandat-poste mensuel. Il était appelé à Paris par les fréquentes « attaques » du cœur ou de l'aorte dont s'effrayait madame Sigmarie, de plus en plus concentrée dans sa maladie empirante. Il devait s'occuper des traites qui le jetaient, l'une après l'autre, dans de très odieux embarras. Il exécutait selon l'heure, et plutôt médiocrement, les gestes de son métier : l'instruction, la théorie, les marches, les manœuvres de garnison. Mais à n'importe quelle initiative il renonçait, pour minime qu'elle fût, — puisqu'*on* ne lui savait gré d'aucune prévoyance, d'aucun zèle, — puisque le capitaine Chouzy, cet « être infect », le contrecarrait maintenant jusque dans son « intérieur », et punissait sous tous prétextes l'ordonnance du lieutenant Sigmarie, — Auvergnat roublard, ennemi du service militaire, mais flattant son officier.

— J'ai encore ramaché quat' jours du capitaine, mon lieutenant; et j'achure à mon lieutenant que j'avais rien fait pour cha!

Inde iræ... mais « à l'intérieur » aussi! Victor avait déjà « réclamé » deux ou trois fois contre son capitaine, — et l'on juge facilement que leurs rapports, déjà trop grinçants, n'en avaient guère été adoucis. Il ne pouvait cependant pas se donner cette satisfaction chaque semaine, pour des vétilles, ni s'adresser au ministre parce qu'on avait, fût-ce intentionnellement, « mis au bloc » son ordonnance. Alors sa rage le jetait à des projets — des folies! — puis elle mourait en torpeur... Et c'était, dans tout son abrutissement délétère, la « phase grise » : le renoncement au mieux, au bien, l'abandon de soi-même et des autres...

* * *

(*La fin au prochain numéro.*)

POÉSIES

I

ROBERT DE MELUN

« Robert de Melun, † 1173. Œuvre : *Summa theologiæ.* »
(Histoire de la Philosophie européenne.)

Sans doute bien des fois, seul, en se promenant,
Il suivit au sortir de Melun cette berge,
S'arrêtant par endroits à quelque antique auberge,
Là peut-être où s'en ouvre une encor maintenant.

La route au bord du fleuve était frayée à peine ;
L'autre rive, où nul pont ne conduisait encor,
Était comme un lointain et merveilleux décor ;
La forêt descendait, libre, jusqu'à la Seine...

Il allait, cavalier prudent, un peu courbé
Dans son simple et commode habit de bonne étoffe,
Sur sa vieille jument sage de philosophe
Qui trottait l'amble ainsi qu'une mule d'abbé.

Il agitait en lui les problèmes étranges
Où les penseurs d'alors mettaient leur passion :
En quel ciel Dieu trônait à la Création,
Ou s'il faut octroyer un corps humain aux Anges.

Puis son esprit flottait, au gré d'un vague ennui :
Il songeait qu'on parlait encor d'avoir la guerre ;
Son livre, où tout devait tenir, n'avançait guère ;
Pierre Lombard était plus célèbre que lui...

Et tandis que le vent glissait à ses oreilles,
Par-dessus l'Abbaye et la tour du Prieur,
Il regardait, sans voir, d'un œil intérieur,
Ces lignes des coteaux qui sont toujours pareilles.

— L'an mil était passé : l'on respirait un peu...
La terreur qui longtemps, sous une nuit profonde,
Avait comme écrasé la poitrine du monde,
S'enfuyait au ciel calme et redevenu bleu.

Et même, après ces jours d'inquiète souffrance,
Çà et là frémissante à des souffles ardents
Et toute soulevée à nouveau du dedans,
La terre se gonflait d'une vaste espérance...

— Lentement Melun gris, là-bas, changeait d'aspects.
D'arbre en arbre, selon les détours de la route,
Melun, à l'horizon, peu différent sans doute,
Élevant Notre-Dame auprès de Saint-Aspais.

La Seine était la même aussi, verte par zones
De longues herbes d'eau que peignaient les remous,
Balançant, au milieu, des joncs grêles et mous,
Et, sur les bords, de beaux nénuphars blancs ou jaunes...

— Oui, bien des fois il dut s'en venir par ici,
Maigre « intellectuel » de ce temps, frêle et sobre,
Sur cette rive où j'erre en ce matin d'octobre,
Comme lui seul et grave, et méditant aussi.

Depuis, bien des soleils ont brillé sur la terre,
Et je souris du vieux scolastique lointain.
Mais sous une autre forme, en moi, le même instinct
S'inquiète et n'en sait pas plus du grand mystère...

1er Novembre 1906.

Et la Seine toujours coule entre ses roseaux,
Et les platanes d'or s'effeuillent à l'automne,
Et des vols d'ortolans, au bas du ciel atone,
Font comme une poussière onduleuse d'oiseaux.

Et quelque part, mêlés à d'autres blancs squelettes,
Dorment ses os menus et son crâne léger.
Et, dans l'herbe frileuse et pâle du verger,
J'ai cueilli, ce matin encor, deux violettes...

II

FRISSON

Je regarde la nuit assombrir les lilas,
La millénaire nuit qui vient, toujours la même
Depuis les temps profonds où l'homme n'était pas...

Quel chiffre nombrerait, vertigineux problème,
De combien d'autres fut précédée ici-bas
Cette nuit que voilà jusqu'à demain suprême?

Combien de soirs, depuis les temps, sont descendus,
Roulant un impalpable océan de mystère
Au ras des horizons noyés et confondus,

Avant qu'envahissant le jardin solitaire
Celui-ci vînt baigner quelques rameaux perdus
Dans ce petit espace ignoré de la terre?

Combien de pas, de cris, de chants, bientôt muets,
Ont vibré dans l'éther où le monde s'élance,
Et s'y sont vaguement dispersés à jamais,

Avant qu'entre ces fleurs, au vent qui les balance,
Cette nuit éployât sa frissonnante paix,
Et de combien de bruits est formé son silence?

III

NEIGE EN PROVENCE

Il neige en mer! Le beau golfe bleu du Midi
Soudain se change en un fiord pâle de Norvège;
Le bruit même du long ressac semble assourdi,
Et les flots ont l'air d'être ouatés par la neige.

Chaque flocon vient se poser, comme une plume,
Sur les remous crêtés d'argent... On ne sait plus
Quelle est cette blancheur que berce le reflux,
Et si c'est de la neige ou si c'est de l'écume.

Et tout à coup, dans l'âme un peu lasse qui ploie
Sous le vague fardeau de l'éternel azur,
S'éveille, avec le sourd regret du beau ciel pur,
Une tendre surprise où l'on rêve, mal sûr

Si c'est de la tristesse ou si c'est de la joie...

IV

AU FOND DU PARC

C'est un bassin où nul ne vient jamais : je l'aime.
Il est seul dans le fond du parc désert, tout seul;
Le temps l'a revêtu d'un végétal linceul
Où le plus pâle éclair de jour ne luit plus même.

C'est comme, ouvert jadis à la clarté des cieux,
Un grand regard aveugle entre les sombres pierres :
Les feuilles, une à une, innombrables paupières,
Ont fermé ses reflets vivants, comme des yeux.

Mais il m'attire ainsi qu'une divine tombe,
La tombe de l'azur ancien, des vieux soleils,
Des aurores d'antan aux feux d'été vermeils,
Des soirs jaunes et froids d'automne où l'hiver tombe.

Et, comme on croirait voir un rêve essentiel
Méditer en des yeux aveugles au tain blême,
Sous ses feuilles, je sens un mystère suprême,
Je sens se recueillir tout un passé de ciel...

C'est un bassin où nul ne vient jamais : je l'aime.

V

DÉSILLUSION

Naguère je rêvais d'une peine inconnue
Comme, devant l'ami chagrin aux tristes mots,
Musset jeune, « enviant sa blessure et ses maux » ;
J'appelais la Douleur : la Douleur est venue.

Mais elle n'était pas celle que j'attendais,
Celle que j'espérais et que j'invoquais presque,
Une douleur étrange, ardente, romanesque,
Et dont la gloire eût mis sur mon front comme un dais!

Hélas! la passion où je courais avide,
Même atroce, eût encore été de la beauté!
Et c'est un ennui morne, indécis, hébété,
Où je piétine ainsi qu'en une chambre vide!

Car tout, jusqu'au malheur, est pour nous incertain,
Et l'homme, à travers l'ombre où son regard dévie,
Même quand il s'apprête à souffrir de la vie,
Ne peut pas deviner la forme du destin!

VI

DEMAIN

Encore un peu d'espoir, pauvre âme douloureuse,
Encore un peu de joie imprévue et plus douce,
Comme une primevère en janvier sur la mousse,
Comme un reflet d'azur dans une grotte ombreuse.

Tout n'est pas dit! La nuit qui sur tes pas se creuse
Semble hésiter au bord du jour qui la repousse;
Ta tristesse a déjà frémi d'une secousse :
C'est peut-être demain que tu seras heureuse.

Va, regarde en avant, et non plus en arrière :
Dans les fourrés parfois s'étend une clairière,
Une source jaillit parfois d'entre les sables.

Confiance, courage encore, âme peureuse :
Un peu de ciel bleuit la forêt ténébreuse,
Sous terre un peu d'eau filtre en bruits insaisissables...

C'est peut-être demain que tu seras heureuse!

VII

POÈTES LATINS

I. — LUCRÈCE

Et Venus in silvis jungebat corpora amantum.

L'univers t'obéit toujours, Volupté reine!
L'invisible anneau d'or qui l'enchaîne et l'entraîne
Vers le but caché même aux Dieux, c'est toujours toi!
C'est ton rythme qui donne aux vers nombreux leur loi,
Qui, dans la nuit, aux yeux sereins des philosophes,
Déroule aussi les chœurs des cieux, comme des strophes!
Et toujours, en été, dans les taillis épais
Où les hommes enfin policés vont en paix,
Çà et là, sur des lits clandestins d'herbes souples,
Ta force impérieuse et tendre joint les couples,
Comme, aux âges où tiède encor des océans
La Terre portait nus nos ancêtres géants,
Quand l'antique Vénus charmait leurs âmes sombres,
Les grands corps des amants jonchaient les bois pleins d'ombres!

II. — HORACE

« *Mæcenas, atavis edite regibus.* »

Mæcenas, issu de rois, race antique,
O mon guide ensemble et mon doux honneur,
Il en est certains pour qui le bonheur
Est de fendre en char la poudre olympique;

Joyeux si la roue aux brûlants essieux
A dans le tournant évité la borne,
Le seul rameau vert dont le vainqueur s'orne
Les élève au rang des souverains Dieux.

Tel est fier qu'au bruit de son nom se range
Le tumultueux flot des citoyens;
Tel autre, de voir les blés libyens
Combler de leurs grains sans nombre sa grange.

Moi, tout mon bonheur est dans Lalagé
Qui chauffe mes mains de ses jeunes hanches,
Quand, ainsi que l'âge à mes tempes blanches,
L'hiver, sur le haut Soracte, a neigé.

Et tout mon plaisir est parfois encore
De boire en été de clairs petits vins,
Mûris lentement aux coteaux sabins
Et scellés jadis par moi dans l'amphore.

Et tout mon orgueil est l'art immortel,
Qui chante les chœurs sylvains en beaux mètres :
Si pour toi ma lyre est digne des maîtres,
Mon front heurtera les astres du ciel!

VIII

QUATRAINS
A LA FAÇON DES HAÏKAÏ JAPONAIS

Un pétale tombé
Remonte à sa branche :
Ah ! c'est un papillon !

ARAKIDA MORITAKE (1472-1549)

Feu sous la cendre.
Maison sous la neige.
Minuit.

BUSON (1716-1783)

Un *haïkaï* est une poésie japonaise... un tableau en trois coups de brosse, une vignette, une esquisse, quelquefois une simple touche... C'est une secousse brève, une note dont les harmoniques expirent lentement en nous.

PAUL-LOUIS COUCHOUD.
Les Lettres (avril 1906).

I. — SUR UN ARBRE NAIN DU JAPON

Massif, il semble grand dans son vieux pot de marbre ;
La leçon qu'il nous donne, exquise, est grande aussi :
Partout l'art, au Japon fabuleux comme ici,
C'est de faire tenir la forêt dans un arbre.

II. — DIALOGUE

— Que fais-tu, regardant l'âtre, les fleurs, les murs,
Au lieu de redoubler nos baisers ? l'heure est brève.
— Oui, l'heure, un jour, sera lointaine comme un rêve :
Je recueille avec soin les souvenirs futurs.

III. — BOULEAUX

Nuit. Les blancs bouleaux, diffus
Parmi l'ombre verte et brune,
Semblent garder sur leurs fûts
Un éternel clair de lune...

IV. — NOCTURNE

Dans l'ombre, harassée enfin, la Ville dort.
Mais, au-dessus, la nuit multiforme et mobile
Roule sans trêve en lourds nuages qu'elle tord :
Et l'on dirait le songe orageux de la Ville.

V. — LUNE D'APRÈS-MIDI

La lune à travers le feuillage
Se lève pâle, et peu à peu
Monte et flotte au ciel encor bleu,
Aussi légère qu'un nuage...

VI. — OCTOBRE

Bientôt, parmi l'air pâle et frileux, un à un,
Les chrysanthèmes vont attrister leur parfum,
Et déjà, dans l'enclos, sous l'azur monotone,
Il pleure du soleil sur les roses d'automne...

VII. — LAMPE

Le reflet de l'abat-jour rouge, au crépuscule,
Sur la vitre où le parc se voit encore, éclôt
Dans le pâle gazon d'automne qui recule,
Comme un tardif et merveilleux coquelicot.

VIII. — CHÊNE

Seul parmi l'hiver nu des autres, tout en or,
Un grand chêne massif, là-bas, se dresse encor,
Comme si peu à peu, d'arbre en arbre effeuillé,
Tout l'automne s'était en lui réfugié.

IX. — CHIENS

Hiver. Le vent qui siffle, aigre, au trou des serrures.
La tiédeur de la chambre où flambe un feu de bois;
Et soudain, par la porte ouverte à leurs abois,
Les bons chiens apportant le froid dans leurs fourrures.

X. — ODEUR

J'aime, aux matins glacés et purs des beaux décembres
Où, las enfin du feu, l'on ouvre la fenêtre,
Quand le froid comme un fleuve aérien pénètre,
L'odeur fine qu'a l'air du dehors dans les chambres.

XI. — ET PUIS...

Et puis, quand d'un labeur ingrat et solitaire,
Ainsi, durant au plus quarante ou cinquante ans,
On aura bien écrit de pauvres mots chantants,
On s'en ira dormir à jamais sous la terre...

XII. — CONSEIL

Ne parlons pas de mort : la mort a son vertige,
Ne regardons pas trop son abîme infini :
Les oiseaux, même aux murs des gouffres, font leur nid,
Mais, près des bords, les fleurs s'inclinent sur leur tige.

IX

A DE JEUNES POÈTES

Les premiers feux de l'aurore...
VAUVENARGUES.

Oui, qu'ils sont doux, là-haut, dans notre jeune ciel,
Les premiers feux dorés de la gloire apparue!
Lorsque même, plus tard, sa lumière est accrue,
On ne retrouve pas cette douceur de miel!

On ne retrouve pas cette âpre confiance
Dans un ardent bonheur qui ne peut pas finir,
Quand l'espoir vierge, ayant devant lui l'avenir,
A toute la grandeur humaine se fiance!

On ne retrouve pas ce goût divin d'azur
Qu'a l'heure, comme un vent des cimes sur les plaines,
Ni par moments, à pleins poumons, à bouches pleines,
Cette aspiration profonde du futur!

Ah! l'on a beau cueillir l'orgueil, comme une rose :
On est grave, on sait bien qu'une épine parfois,
Agressive, ou sournoise hélas! blesse les doigts,
C'est doux encor, plus beau même : c'est autre chose!

Ce n'est plus ce candide et magnifique émoi
Devant le vaste sort où tient tout le possible,
Ce tremblement d'avoir tout le rêve pour cible,
Cette ivresse ingénue à se dire : « C'est moi! »

Ce n'est plus cette brusque extase intérieure
Où l'âme s'éblouit de sa propre beauté :
C'est un plaisir conquis, mérité, médité;
Ce n'est plus cette joie abrupte, la meilleure!

Ah! jeunes gens, aux fronts nouvellement laurés
Et qui sous la caresse auguste ont pâli presque,
Goûtez bien ce frisson naïf et romanesque :
Jamais plus, jamais plus, amis, vous ne l'aurez!

X

LE DIMANCHE...

Le Dimanche, il y a quelque chose dans l'air
D'autre, de plus tranquille ensemble et plus avide;
Il semble que le vent, vague ou vif, soit plus vide,
Et que plus d'infini rêve au ciel sombre ou clair.

Un pâle ennui, brouillard où luit comme un éclair
Un rire, un cri, propage une langueur torpide;
Le son est plus diffus, et l'écho moins rapide :
On se croirait à l'aube, en automne, sur mer...

C'est une joie un peu tristement amusée,
Comme une odeur obscure et close de musée,
Comme un écho mineur et las de fêtes proches;

C'est comme un bruit épars de prières de vierges,
Comme un rayonnement invisible de cierges,
Comme un bourdonnement silencieux de cloches.

XI

EXHORTATION

Comme le cerf qu'assiège une meute affamée,
Pauvre homme, tu ne sais où tourner ton regard :
Tout à coup, à tes yeux surpris, de toute part,
La vie, autrefois large ouverte, s'est fermée.

Où sont-ils, ces beaux jours où, vif comme un enfant,
Tu riais au destin, plein de joie et plein d'aise,
Ivre d'un espoir vague et déjà triomphant?
La vie, heureuse alors, est aujourd'hui mauvaise.

Qu'importe!... Hélas! dis-toi que tu n'es pas le seul,
Puisque cette pensée a sa douceur amère;
Dis-toi qu'il faut cueillir la sagesse éphémère
Avant de se coucher pour toujours au linceul;

Dis-toi qu'alors, après avoir vécu la vie
Toute, en son indulgence ou sa sévérité,
Tu pourras t'endormir sans regret, sans envie,
Ayant du moins connu toute la vérité!

XII

CLOÎTRE

Tout le malheur des hommes vient de ne savoir pas se tenir en repos dans une chambre.

PASCAL

Hortus conclusus.

CANTIQUE DES CANTIQUES

Tout de suite on se sent plus heureux dans un cloître,
Même en passant, distrait, sans la foi de jadis;
Soudain l'on sent, au bord du puits, parmi les lys,
L'âme se concentrer à la fois et s'accroître.

Tous nos malheurs, aux yeux du grand chrétien amer,
Nous viennent de ne pas rester dans une chambre :
Aux soleils variés d'avril ou de septembre,
Un tiède cloître est comme une chambre en plein air.

C'est mieux encor que le « jardin clos » du *Cantique*;
C'est le retrait mystique à la fois et rustique,
Où les abeilles près des âmes font leur miel;

C'est la verte cellule où, caressant les lierres,
Le vent coule sous les arcades familières;
C'est le calme oratoire avec, pour toit, le ciel.

Rome, Saint-Paul-hors-les-Murs.

XIII

LE SECRET

Nous ne pourrons jamais dire toute notre âme :
Le monde hostile fait trop de bruit autour d'elle.
Toujours un rien, un rire, un pas, un frisson d'aile,
Distrait l'attention que son aveu réclame.

Ah! pour que d'elle, un jour, enfin, monte et s'élance
Le chant essentiel où tiendrait son mystère,
Dans l'air tumultueux et changeant de la terre
Il faudrait d'éternels abîmes de silence...

XIV

LES NUITS MORTES

Les nuits de Babylone et de Suze et de Tyr,
Les fabuleuses nuits d'Asie où, dans l'air sombre,
Les femmes sur le haut des toits croyaient sentir
Des parfums battre ainsi que des ailes sans nombre,

Les nuits où, dans la paix des jardins étagés.
Les sanglots des amants confondus sous leurs voiles.
Parmi l'azur qu'au loin contemplaient les bergers.
Semblaient avidement monter vers les étoiles.

Les nuits mortes dont rêve, aux soirs des tièdes Mais.
Un poète soudain nostalgique. — où sont-elles?
Sont-elles donc vraiment mortes, et pour jamais,
Les nuits qui dans son rêve encor sont immortelles?

Ou bien, si leurs regrets viennent parfois nourrir
D'un beau songe l'ennui désert d'une âme triste.
D'avoir un jour été n'ont-elles pu mourir,
Moments d'un éternel mystère où tout persiste?

Et comme, sur la brise envolés tour à tour,
Des pétales obscurs de roses effeuillées,
Vastes choses, pans noirs du monde, jour par jour,
Aux longs souffles du temps s'en sont-elles allées

Ailleurs, dans un endroit vague et toujours béant,
Accroître, indéfinie et souveraine somme,
L'éternité qu'ici nous nommons le néant,
Parce qu'elle n'a pas de sens aux yeux de l'homme?

Et toutes, quelque part, vivent-elles encor,
Mêlant dans quelque immense abîme leurs ténèbres,
Leur silence, leur ample et frissonnant décor,
Et leurs voluptueux sanglots presque funèbres.

Toutes, avec leurs ciels pleins d'astres abolis.
Avec leurs palais blancs, leurs balcons, leurs terrasses.
Les fantômes épars de leurs amants pâlis,
Et les spectres des dieux qui régnaient sur leurs races?

Et, de ce lieu profond où tout vient aboutir,
Parfois encor, pareils aux odeurs étouffées
Que dans les soirs de Mai l'on pleure de sentir,
Leurs regrets vers nos cœurs soufflent-ils par bouffées,

Les nuits de Babylone et de Suze et de Tyr?

FERNAND GREGH

TROIS DIPLOMATES

A SAINTE-HÉLÈNE

L'Europe, après avoir, en 1815, chargé l'Angleterre de la garde de Napoléon, ne se désintéressa pas de son prisonnier. Savoir qu'il ne s'évadait pas ne pouvait suffire aux souverains encore inquiets; ils voulaient être renseignés sur ce qu'il faisait, projetait, pensait, et trois puissances, l'Autriche, la Russie, la France, envoyèrent à Sainte-Hélène un commissaire pour remplir ce rôle de surveillance. Les trois diplomates, arrivés dans l'île le 18 juin 1816, représentent des types assez curieux; leur vie et leur action à Sainte-Hélène comportent des détails piquants. Ces trois silhouettes ont jeté parfois le contraste d'une note burlesque dans le dramatique déclin du prisonnier[1].

***

Le baron de Sturmer, commissaire d'Autriche, n'était pas ancien dans la « carrière » quand il arriva à Sainte-Hélène. Il

1. Je me suis servi dans cette étude, d'abord de leurs rapports, publiés successivement : *le Prisonnier de Sainte-Hélène*, rapports du comte de Balmain, *Revue Bleue*, du 8 mai au 12 juin 1897, — *Napoléon à Sainte-Hélène*, rapports du baron de Sturmer, publiés par J. Saint-Cère et Schlitter, Paris, Librairie illustrée, — *la Captivité de Sainte-Hélène*, d'après les rapports du marquis de Montchenu, par G. Firmin-Didot, Paris, Didot, 1894. J'ai utilisé aussi des documents d'archives inédits. Lord Rosebery, dans son *Napoleon, the last phase*, a spirituellement parlé des commissaires; mais il s'est contenté de tracer leur portrait, sans faire le récit suivi de leur vie et de leur action à Sainte-Hélène.

n'avait que vingt-huit ans, et c'était un jeune marié. Sa femme, née mademoiselle Boulet, était Française et l'accompagna ; il était suivi aussi d'un élève botaniste des jardins de Schœnbrünn, M. Welle, chargé d'étudier la flore de Sainte-Hélène pour le compte de l'empereur d'Autriche, fervent ami des fleurs. La jeunesse de Sturmer, nuisible à son autorité, et son bonheur domestique, nuisible aux affaires, tout cela concordait fort bien avec les instructions que lui avait données le prince de Metternich, et qui faisaient d'un effacement modeste la plus nécessaire de ses qualités : voir de ses yeux, périodiquement, la personne de Bonaparte et dresser un procès-verbal de constat, à cela se réduisait sa besogne positive. Les défenses, au contraire, étaient prodiguées : ne pas accepter de relations avec Bonaparte et ses compagnons, ne faire aucune démarche isolée, ne pas se mêler de la garde du prisonnier, etc. Un appareil photographique braqué de temps en temps sur Longwood eût avantageusement rempli (s'il en eût alors existé) la mission de Sturmer.

Du reste, ses qualités ne semblaient point propres aux grands emplois. Rien n'est plus monotone et plus plat que ses rapports. On s'accordait à lui reconnaître une bonne éducation, d'agréables manières, et l'on n'allait pas plus loin. Cet agrément n'excluait pas une certaine vigueur : son domestique chinois lui ayant dérobé des fruits, il lui fit sentir le poids de la main germanique avec assez d'insistance pour que le *boy* fût malade, ce qui blessa les sentiments d'humanité de sir Hudson Lowe.

Le marquis de Montchenu, commissaire de France, n'était pas un jouvenceau ; il était entré au service en 1772, et son fils était en âge d'être élève à l'école de Saint-Cyr. Mais ses soixante ans ne pesaient pas sur sa tête, et les vicissitudes de sa vie n'avaient pas altéré sa nature primitive. Émigré pendant vingt-cinq ans, l'exil l'avait conservé tel qu'il était à la mode d'être sous Louis XVI ; or, cette mode étant passée, le marquis se trouvait souvent ridicule. Il était homme du monde à la façon de 1780, empressé et causeur : les hommes d'affaires ou les anciens soldats de Sainte-Hélène jugeaient ses discours longs et emphatiques, et lorsque Napoléon le traitait de bavard, de général de carrosse, ses collègues déclaraient le portrait ressemblant. La lassitude allait jusqu'à l'injustice, et l'on daubait à qui

mieux mieux sur le pauvre homme. Il y prêtait surtout par sa vanité. Content de lui-même, il faisait dans ses rapports l'éloge de ses propres talents, se vantant « d'avoir de très bons yeux, et de ne dire que ce qu'il voulait qu'on sache. La noblesse de mon attitude, ajoutait-il, a souvent déplu au gouverneur, mais lui a toujours imposé ». Comme à ses talents, il attribuait une grande importance à sa mission, que ses instructions réduisaient pourtant à la même insignifiance que celle de Sturmer. Il voulait savoir ce que Napoléon faisait, disait, pensait : « J'ai des intérêts bien majeurs à cela : l'Europe actuellement repose sur des charbons. S'allumeront-ils, ou ne s'allumeront-ils pas? Mais le brasier est préparé. » Et Montchenu, pénétré de la grandeur de sa tâche, surveillait la demeure d'où pouvait s'échapper la fatale étincelle.

Autre objet de satisfaction : il avait avec lui un secrétaire, M. de Gors, un jeune garde du corps, et ses collègues n'en avaient point. Quelle supériorité! Quand il voulait avoir le mot de passe nécessaire pour circuler la nuit dans l'île, il envoyait son secrétaire le demander : « Mes collègues sont obligés de le prendre en personne... »

Quelques petits défauts, dus à l'âge et à l'expérience, ajoutaient aux côtés faibles du marquis. Ralenti par les années, il faisait volontiers courir son secrétaire à sa place et s'abandonnait au *farniente*. Aussi, manquant de renseignements personnels, il lui fallait combler le vide de ses rapports avec d'absurdes racontars, des médisances de petite ville, où sa malveillance à l'égard de *Buonaparte* se donnait carrière. Revenu de la galanterie, à laquelle il laissait entendre qu'il avait consacré sa jeunesse, il cherchait des consolations dans les jouissances plus durables de la table. A la dure école de l'émigration, il avait appris la valeur de l'argent, et le ménageait peut-être plus qu'il ne convenait à sa dignité. Le chirurgien Henry racontait avec quelque malice que les soins médicaux qu'il lui avait prodigués ne reçurent comme récompense qu'une lettre de chaleureux remercîments. Et les habitants de Sainte-Hélène, ayant remarqué que ses principes d'économie et son amour de la bonne chère avaient pour résultat une certaine propension à se faire inviter, l'appelaient M. de *Montez-chez-nous*.

Il ne faut donc pas s'étonner que le pauvre marquis soit devenu, dans l'ennuyeuse petite île, un objet de distraction pour ses collègues, pour le gouverneur, pour les prisonniers. J'ai cité sur son compte l'opinion sommaire de Napoléon. Le gouverneur, qui n'était pas un homme plaisant, se déridait en parlant de lui : « Le marquis dit que ce sont les gens d'esprit qui ont causé la Révolution : évidemment, il n'y a pas pris part. » Et le comte de Balmain : « Le marquis est un honnête et bon homme, mais il n'est pas fait pour un emploi important, où il faille du jugement, des talents ; ce qu'il lui faut, c'est sa situation actuelle, toute négative, où il n'y a rien à faire, qu'à toucher ses appointements. » Le supérieur hiérarchique du marquis, le duc de Richelieu, en parlait avec plus de désinvolture encore : « Ce pauvre Montchenu, disait-il, m'assurait qu'à Sainte-Hélène il n'y avait pas de dindons. — Quand vous y serez, lui répondis-je, il y en aura. » C'était dépasser la mesure. Le marquis, avec tous ses ridicules, n'était pas sans intelligence, et avait plus d'étoffe, certainement, que Sturmer. Instruit, il aimait la lecture, et ses relations, souvent difficiles, avec le gouverneur, se détendaient quand celui-ci lui prêtait des livres ; ses jugements littéraires ont parfois de l'intérêt. Fils du XVIIIe siècle, conservant ses impressions de 1778, il parle de Voltaire sans l'horreur admirative des royalistes dont l'esprit s'est formé pendant la crise révolutionnaire : il le traite comme un homme de lettres remarquable, et non comme une redoutable incarnation de l'esprit du mal. Ce qu'il dit de l'*Essai sur les Mœurs* est à citer :

« Cet ouvrage est bien loin d'être religieux, mais la morale n'y est blessée nulle part. C'est un ouvrage qui doit être lu avec le plus grand plaisir et la plus grande attention, mais avec une tête mûre. Je crois qu'une personne qui veut se livrer à l'étude de l'histoire ferait bien de le lire avant de se livrer à ce travail. Il y a une érudition étonnante... Il a encore un autre avantage, c'est que si l'on n'a pas envie d'être un savant, mais seulement de pouvoir parler de tout, cet ouvrage suffit. » Le mondain superficiel reparaît là ; mais n'y a-t-il pas dans cette appréciation une modération, une impartialité notables ?

Et, dans les occasions, son caractère aussi se redresse et force l'estime. En 1819, sir Hudson Lowe invitait le marquis, com-

missaire de France et suppléant son collègue autrichien, à un banquet anniversaire de la bataille de Waterloo. Le vieil émigré se sentit Français et écrivit la lettre suivante :

Monsieur le gouverneur,

L'ambassadeur d'Angleterre à Paris donna, en 1817, une fête superbe en l'honneur du 18 juin. Il y invita le roi et toute la famille royale. Le roi lui répondit :

« Quoique la bataille de Waterloo ait décidé la chute de » Bonaparte, cette bataille n'en a pas moins été gagnée contre » des Français. Ils étaient égarés, à la vérité, mais ils n'en » étaient pas moins mes enfants. Un bon père ne peut jamais » se réjouir des malheurs de sa famille. »

Un fils bien élevé doit toujours suivre l'exemple de son père. Le commissaire d'Autriche n'est pas dans le même cas, mais vous savez que la seule et unique instruction qu'il ait reçue est de ne jamais se séparer du commissaire de France. »

Terminons le portrait du marquis sur cette lettre à la fois digne et spirituelle, et sachons-lui gré d'avoir, un jour au moins, représenté honorablement notre pays à Sainte-Hélène.

Le Russe, comte de Balmain, avait, pour l'accomplissement de sa mission, une supériorité sur ses collègues : il était venu seul. Il n'avait pas de femme qui le retînt chez lui, pas de secrétaire qu'il fît courir à sa place. Ce n'était pas son seul avantage. Ce représentant de la Russie était d'une famille d'origine écossaise, émigrée avec Jacques II. Sir Hudson Lowe, en bon Anglais, voyait dans cette origine, l'explication de sa supériorité. C'était un aimable esprit, un caractère libéral. Tout le monde le reconnaissait sociable, amusant, spirituel, vrai gentilhomme. La raideur cérémonieuse des Anglais et la vanité de Montchenu lui gardaient un peu rancune de son indépendance de caractère. Il ne recevait pas et se montrait à la fois très aimable et peu liant : on le trouvait bizarre, excentrique, — excentrique surtout dans ses opinions. A côté de Montchenu, pénétré d'une horreur très sincère contre la Révolution et ses fauteurs, — de Sturmer, pénétré d'une horreur égale, mais surtout diplomatique, — Balmain, libre d'esprit, et très peu « Sainte-Alliance », apparaissait suspect de libéralisme et de

tendresse pour les exilés de Longwood. Ses instructions cadraient avec cette liberté d'esprit. On y insistait sur les égards personnels dus à Bonaparte, et on laissait à Balmain une certaine latitude dans le choix de ses moyens d'observation.

A cette estimable indépendance, Balmain joignait une réelle pénétration, qui préserva ses rapports de racontars ridicules, un style alerte et plus français que celui du commissaire de France. On comprend que ses lettres aient plu à l'empereur Alexandre, et parfois, à le lire, on pense à ces étrangers francisés du XVIII[e] siècle, comme le prince de Ligne, qui écrivaient aussi lestement et aussi purement que Voltaire. N'y a-t-il pas une bonne grâce bien jolie dans ce billet, par lequel il refusait un permis de chasse : « Je répugne à détruire à Sainte-Hélène tout être vivant. Nous en avons tant besoin pour animer ces rochers! Une perdrix, une chèvre que l'on rencontre à la promenade, plaisent à l'imagination. Si j'étais gouverneur, je défendrais la chasse tant que les animaux ne nous incommoderaient pas. »



Le *Newcastle*, qui portait les commissaires, toucha le 17 juin 1816 au port de Jamestown. Le marquis de Montchenu, plein de zèle, descendit à terre, décidé à ne pas se coucher avant d'avoir vu son prisonnier. Il fallut que le gouverneur, ce jour et les suivants, le rappelât aux sages lenteurs de la diplomatie et aux égards dus à l'hôte de Longwood. Napoléon, en réponse aux ouvertures qu'on lui fit, répondit que, si les commissaires voulaient le voir comme particuliers, ils demandassent une audience à Bertrand ; que, si c'était en leur qualité officielle, on lui communiquât le traité du 2 août 1815 en vertu duquel ils étaient envoyés à Sainte-Hélène. Les diplomates n'avaient pas le texte du traité : grand embarras. Montchenu bouillait d'impatience : qu'allait devenir l'Europe? Il fallait forcer la porte de Longwood avec une compagnie de grenadiers. Enfin, Sturmer, ayant, le 19 juillet, retrouvé le texte du traité dans un vieux numéro des *Débats*, on l'envoya à Napoléon avec une note par laquelle Montchenu et Sturmer

priaient le gouverneur de les mettre en présence du prisonnier. Balmain trouvant la démarche peu aimable pour Napoléon, avait refusé de s'y associer.

La réponse se fit attendre. Enfin, le 24 août, arriva une lettre écrite par Montholon sous la dictée de Napoléon. Le traité du 2 août considérant Napoléon comme prisonnier, celui-ci se refusait à recevoir, en leur qualité officielle, des ambassadeurs dont les pouvoirs dérivaient de ce traité. Fallait-il se présenter en simples particuliers? Montchenu et Sturmer y répugnaient. Fallait-il revenir à la solution belliqueuse proposée par Montchenu? Le gouverneur n'en avait nulle envie, et Montchenu lui-même était revenu de son premier enthousiasme. Il fut décidé que les commissaires en référeraient à leurs cours, et l'on attendit des instructions.

En les attendant, que faire? Pour remplir tant bien que mal leur principal office et renseigner l'Europe, les commissaires se demandèrent s'il ne serait pas opportun d'entrer en relations avec les compagnons du captif, ce qui avait l'avantage accessoire de les désennuyer un peu. Mais ils se heurtèrent là à la mauvaise volonté du gouverneur. Elle était à prévoir. Le gouvernement anglais avait vu sans plaisir la mission de ces diplomates; leur contrôle l'humiliait, et il craignait leurs intrigues : si Napoléon, par leur intermédiaire, allait se réconcilier avec son beau-père ou son ancien ami de Tilsitt? Les commissaires, écrivait lord Bathurst à sir Hudson Lowe, auront trop peu de chose à faire pour ne pas être tentés de faire un peu de mal. Il invitait donc le gouverneur à leur vanter les délices du Cap et la valeur des voyages comme moyens de distraction. Tous les Anglais partageaient ces sentiments. L'amiral Malcolm, chef de la croisière qui surveillait l'île, dans une fête où la chaleur communicative des banquets avait développé sa franchise, déclara à Montchenu que, s'il était nommé gouverneur, son premier soin serait de solliciter le rappel des commissaires. Cette méfiance se manifestait parfois de façon ridicule. Dans le courant d'octobre 1816, Balmain, projetant une excursion à Sandy-Bay, lieu pittoresque de l'île, demanda à sir Hudson Lowe l'autorisation d'emmener avec lui le botaniste Welle : car la liberté de parcourir l'île entière, accordée aux commissaires, ne s'étendait pas à leurs compagnons, et Balmain dési-

rait la présence d'un naturaliste, pour l'aider à choisir des coquilles rares, qu'il destinait à madame de Genlis. Sir Hudson Lowe se méfia : n'y avait-il pas une conspiration en jeu? Et, en place du botaniste, il offrit à Balmain sa propre compagnie. Balmain, en repoussant cette offre courtoise, ne put dissimuler quelque impatience.

L'opposition sourde, mais constante, mise par le gouverneur aux projets des commissaires, les réduisit pendant plusieurs mois à une complète inaction. Ce n'était pas faute de bonne volonté de la part de Longwood. Napoléon brûlait d'envie de les voir : s'ils pouvaient lui fournir des moyens de se réconcilier avec leurs maîtres! Et il poussait ses compagnons à nouer connaissance. Ceux-ci ne demandaient pas mieux : les commissaires avaient passé par Paris, ils apportaient des lettres, un air de France! Madame Bertrand pria le marquis de lui apporter des nouvelles de sa famille, Las Cases comptait sur la visite de madame de Sturmer, qu'il avait connue à Paris. Mais le gouverneur réprimanda madame Bertrand, parce que son invitation était cachetée, et madame de Sturmer, stylée par son mari, garda une réserve toute diplomatique, dont s'indigna Las Cases. La Sainte-Alliance se dressait entre les exilés de Longwood et les désœuvrés de Jamestown. Les rencontres restèrent clairsemées; il faudra attendre les courses, données à Deadwood le 7 avril 1817 par les officiers anglais, pour que les deux petits mondes entrent en contact et fraternisent, sous l'œil inquiet et soupçonneux du gouverneur; et, par suite des observations de ce dernier, on ne se reverra presque plus jusqu'à l'arrivée des instructions attendues.

De quoi remplir les rapports? On eut la ressource de toutes les anecdotes que provoqua en décembre 1816 le renvoi de Las Cases. Mais Montchenu trouva un autre sujet de développements : les demandes d'augmentation. Il touchait 50 000 francs par an, et son secrétaire 6 000; mais à Sainte-Hélène, toutes les denrées atteignaient des prix inconnus dans la métropole, et le marquis se trouvait réduit à la portion congrue; aussi mit-il une rare persévérance et une réelle fertilité d'esprit à réclamer qu'on améliorât sa situation. Démonstrations, pièces justificatives, catalogues des prix à Sainte-Hélène, adjurations passionnées, emplissaient ses rapports. Tout coûtait si cher! Il

fallait faire venir du Cap le foin pour ses chevaux : heureux quand il arrivait intact! Au cours d'un de ces voyages, son foin fut absorbé par des moutons qui naviguaient sur le même transport, et le marquis indigné écrivit au gouverneur pour lui réclamer l'équivalent de son foin : « J'avais fait venir ce foin parce que j'en avais besoin! » De tels déboires valaient bien une compensation pécuniaire. Aussi ses demandes obtinrent-elles une satisfaction partielle. Avec les instructions, arriva en juin 1817 la nouvelle que son traitement était porté à 60 000 francs.

Si les commissaires, durant cette période, se trouvèrent accablés du poids de leur oisiveté, le gouverneur, pour les détourner de mal faire, s'ingéniait à leur rendre le fardeau léger, et s'employait obligeamment à les distraire. Tout en critiquant amèrement les défauts de son esprit tatillon, brouillon et inquiet, les diplomates lui rendaient témoignage de son amabilité à leur égard, et le marquis de Montchenu demandait à son ministère qu'on le décorât de l'ordre du Mérite, réservé aux protestants.

Les soins diplomatiques de sir Hudson Lowe étaient particulièrement utiles auprès des commissaires français et russe. Pour neutraliser et annuler le baron de Sturmer, les égards et les petits soins étaient moins nécessaires. Une ennuyeuse affaire avait placé ce dernier dans une position très fausse. Le botaniste Welle, venu de Vienne avec lui, s'était chargé d'apporter à Marchand, valet de chambre de Napoléon, une boucle de cheveux de sa mère, employée à Vienne au service du duc de Reichstadt, et un court billet accompagnant l'envoi. Ignorant la sévérité des règlements de Sainte-Hélène, il remit le tout à Marchand dès qu'il le rencontra, sans en instruire le baron ni sir Hudson Lowe. Bientôt, le bruit se répandit que Welle avait apporté à Napoléon une lettre et des cheveux du roi de Rome. Pour comble d'horreur, ce dangereux botaniste avait transmis à Gourgaud une lettre de sa mère et un mouchoir de soie brodé par sa sœur. Ce fut un vrai scandale. En vain, le baron affecta la désinvolture, et traita la chose de bagatelle; pour le soupçonneux gouverneur, il était à jamais compromis. Le prince de Metternich lui adressa une sévère réprimande, et l'atmosphère de suspicion qui l'entoura désormais lui ôta toute auto-

rité dans ses querelles avec Plantation-House [1]. Dès les débuts, un des adversaires de sir Hudson Lowe était hors de combat.

Sturmer le sentit et se confina dès lors dans une réserve modeste qui lui valut les bonnes grâces du gouverneur. Des relations courtoises s'établirent entre lady Lowe et la baronne, à telles enseignes qu'un jour celle-ci se chargea d'hospitaliser et de soigner un perroquet malade auquel lady Lowe tenait beaucoup.

La lettre par laquelle le baron annonçait la mort probable du perroquet mérite de prendre place dans l'histoire : « C'est avec bien du regret que je me vois obligé de vous prévenir que tous nos soins à remettre votre cacatoès ont été infructueux. Il va de mal en pis. Il est si faible qu'il ne peut plus se tenir sur ses pattes, et je crains qu'il ne meure dans la journée. Veuillez, monsieur le gouverneur, faire part de cette triste nouvelle à milady Lowe, et l'assurer que nous partageons bien sincèrement sa douleur. »



A la fin de juin 1817, les instructions longtemps attendues vinrent avec le *Conqueror* : les commissaires étaient invités à ne pas insister pour voir Napoléon officiellement ; en revanche, on les autorisait à se faire présenter à lui comme particuliers.

En conséquence, les commissaires demandèrent à sir Hudson Lowe s'il verrait un inconvénient à ce qu'ils fissent, selon l'usage établi par Napoléon, leur demande d'audience au général Bertrand, et s'il voudrait les accompagner dans cette première démarche. Le gouverneur, très embarrassé, prévoyant avec effroi une période de relations fréquentes et suspectes entre Napoléon et l'Europe, répondit avec beaucoup de mauvaise grâce, déclarant qu'on le traitait trop mal à Longwood pour qu'il s'y rendît et qu'il y aurait inconvenance pour les commissaires à se présenter sans lui. Sturmer, devenu très timide depuis l'affaire de Welle, n'insista pas ; le marquis ne tenait pas à se faire présenter par Bertrand, condamné à mort par les tribunaux du roi ; Balmain, abandonné de tous, et un peu nonchalant de sa nature, renonça à son projet.

1. Résidence du gouverneur.

Sir Hudson Lowe ne fut pas pour cela exempt d'inquiétudes et d'irritation. Ne pouvant fréquenter Napoléon en personne, les commissaires se rabattirent sur ses compagnons ; ils n'avaient pas grands efforts à faire pour obtenir leur compagnie : Napoléon, avide de nouvelles, de négociations, d'action, d'espérances, aiguillonnait sans cesse les siens à fréquenter les diplomates européens. Le comte de Balmain, dans ses courses à cheval, se mit à pratiquer les environs de Longwood, avec quelque discrétion dans les débuts ; mais la tentation était forte : Balmain, en y cédant, obtenait le double avantage de se désennuyer et de rendre ses rapports plus intéressants : les rencontres avec Gourgaud, Montholon, Bertrand se multiplièrent à la fin de 1817, et persistèrent durant tout le cours de 1818. Montchenu, ennemi de la fatigue, restait à Jamestown ; mais son secrétaire accompagnait assidûment Balmain, qui le traitait avec amitié et pour qui il avait conçu une vive admiration. Quant à Sturmer, il se risquait à suivre parfois l'exemple de Balmain, toujours craintif et sur ses gardes, évitant de déplaire au gouverneur, qui avait barre sur lui.

Napoléon ne trouvait pas chez tous ses compagnons une égale complaisance à se prêter à ces rencontres. Bertrand était absorbé par sa famille ; Gourgaud ne voulait pas se compromettre ; Montholon était le diplomate de meilleure volonté. Il communiquait, à Balmain surtout, les nouvelles et les doléances de Longwood, les opinions de Longwood sur les affaires de l'île et de l'Europe. En échange de ces renseignements, dont se gonflaient les rapports de Balmain, et qui lui valaient la satisfaction de l'empereur Alexandre, il distribuait à Montholon de l'eau bénite de cour, parlait des bonnes intentions de son maître, des instructions qu'il attendait ; et Napoléon, amplifiant ces vagues déclarations, se berçait du rêve d'une réconciliation avec Alexandre : espoir qui provoqua peut-être, en mars 1818, le départ de Gourgaud, chargé de suivre les négociations en Europe.

Sir Hudson Lowe surveillait ces rencontres avec un vif mécontentement, entretenu par celui de son supérieur hiérarchique, lord Bathurst. De là, des orages et des scènes avec les diplomates : Sturmer s'effaçait, ne disait mot ; Montchenu écrivait au gouverneur, avec un inattaquable bon sens : « Le pays que

nous habitons est déjà si désagréable par lui-même, que je ne peux pas concevoir comment nous cherchons à le rendre insupportable. » Balmain prenait les reproches en riant, déclarait qu'il s'ennuyait trop pour ne pas rechercher la compagnie, répondait sur un ton aimable de bouderie enfantine : « Tous mes entretiens, veuillez le croire, sont parisiens, et j'aime mieux causer d'Europe, de choses qui m'amusent, que de Sainte-Hélène et d'affaires... Je puis vous dire que madame Bertrand est une femme charmante, qui cause à merveille et que je voudrais voir souvent. C'est une barbarie de m'en empêcher. Vous êtes tous des cruels. »

Le mécontentement du gouverneur n'était pas d'ailleurs sans motifs. Si Longwood se livrait à de vastes espoirs sur la foi des vagues promesses de Balmain, Balmain et Sturmer subissaient certainement l'influence de Longwood. Dans chaque dispute nouvelle entre le captif et son gardien, ils donnaient tort au gardien. Le docteur O' Meara, désormais gagné à Napoléon, était auprès d'eux un nouvel agent de propagande napoléonienne ; ils prenaient son parti dans la lutte qu'il soutenait contre sir Hudson Lowe, et cette conquête des commissaires par les gens de Longwood constituait au gouverneur « une mauvaise presse » auprès des cabinets d'Autriche et de Russie. Montchenu, naturellement, restait inébranlable, et à l'abri de la contagion.

L'été et l'automne de 1818 donnèrent au gouverneur quelque relâche. En juillet 1818, il obtenait le rappel d'O' Meara ; en même temps, le baron de Sturmer était nommé consul-général d'Autriche aux États-Unis ; le marquis de Montchenu devait représenter l'Autriche en même temps que la France.

Sir Hudson Lowe triompha : sûrement, le baron était rappelé pour s'être obstiné à lui déplaire. Il eut le triomphe généreux, écrivant au baron une lettre d'adieux charmante et le comblant de soins jusqu'à son départ ; mais, sur ce qu'il considérait comme sa consigne, il demeura inflexible. Sturmer voulait éviter le ridicule de retourner en Europe sans avoir vu Napoléon. Il demanda humblement l'autorisation de se présenter chez lui, promettant qu'il rendrait au gouverneur « un compte exact de toutes les propositions ou insinuations qu'on pourrait lui faire, et que rien ne pourrait le déterminer à se charger

d'un message ou d'une lettre pour qui que ce soit, sans en excepter l'empereur son maître ». Le gouverneur résista ; puis, au moment où la bienséance allait le forcer à céder, Napoléon se trouva indisposé : sir Hudson Lowe ne voulut pas permettre qu'on importunât le malade, et le baron s'embarqua, sans avoir vu Napoléon.

Autre soulagement pour le gouverneur : le comte de Balmain fatigué, souffrant des nerfs, s'accorda un congé de deux mois, et alla se distraire à Rio-de-Janeiro, par un de ces petits voyages que lord Bathurst avait souhaités le plus fréquents possible. De Gors, devenu décidément son aide de camp plus que celui de Montchenu, l'accompagnait. De Rio, ils emportèrent une impression : celle de la terreur ingénue que le roi de Portugal, émigré au Brésil depuis 1807, avait conservée de Napoléon ; il trouvait Sainte-Hélène terriblement près de sa résidence, et insistait pour qu'on fût vigilant. La largeur d'esprit de Balmain ne fut pas, là comme à Sainte-Hélène, sans provoquer quelques critiques. On trouva mauvais qu'il eût recherché la compagnie du général Hogendorp et d'autres Français réfugiés à Rio depuis 1815, et le consul anglais avertit sir Hudson Lowe de ces inconvenantes fréquentations.

Le gouverneur n'en fut naturellement que plus obstiné, quand Balmain revint de son voyage, à s'opposer à ses courses diplomatiques aux environs de Longwood. Montchenu, lassé, interdit à Gors de prendre part aux promenades défendues, et Balmain, seul, dégoûté de cette interminable petite guerre, se décida, l'année 1818 finissant, à abandonner la partie. Longwood rentrait dans son isolement : la persévérance britannique, une fois de plus, l'emportait.



La capitulation était due à la faiblesse de Montchenu : il n'en fut pas le bon marchand. Son secrétaire, tout dévoué à Balmain, en voulait à son chef de cette défection et l'accusait de faiblesse sénile. Une autre cause l'aigrissait : son traitement de 6 000 francs lui paraissait très insuffisant, et depuis longtemps il demandait qu'on le doublât. Le marquis appuyait ses demandes avec quelque mollesse, préoccupé qu'il était de faire

porter son propre traitement de 60 000 francs à 100 000 et d'obtenir le ruban rouge. De Gors finit par croire — à tort — que ses requêtes étaient contrecarrées par le marquis, et, moitié pour se venger, moitié pour se faire valoir, se mit à envoyer au ministère français des rapports pour son propre compte : il y critiquait sévèrement le marquis et y faisait un pompeux éloge de Balmain. Celui-ci se prêtait, avec une complaisance que l'on comprend, à faire passer ces rapports en Europe avec les siens propres, sans que le marquis pût s'en douter. Les rapports de Gors, permettant de contrôler ceux de son chef, ne semblent pas avoir déplu en haut lieu ; mais il mit du temps à atteindre le résultat pratique qu'il poursuivait. Par une ironie du destin, ce fut à partir du 1er janvier 1821 que son traitement fut porté à 12 000 francs et celui de Montchenu à 100 000. Quand ils l'apprirent, Napoléon était mort.

Pendant que le crédit du marquis en France était ainsi battu en brèche par son propre secrétaire, ses fonctions de commissaire d'Autriche ne lui donnaient pas grandes satisfactions. Il avait espéré y trouver un supplément de ressources, et avait demandé à la cour d'Autriche un traitement de 30 000 francs. Cette prétention parut choquante à Vienne, où, en rappelant Sturmer, on comptait bien faire une complète économie des dépenses de Sainte-Hélène. La demande de Montchenu ne reçut pas de réponse. A son tour, il n'en fit pas et garda vis-à-vis de Vienne un silence dont on eut le mauvais ton d'être choqué.

La tranquillité dont jouissait sir Hudson Lowe ne devait pas être de longue durée ; en mars 1819, arrivèrent des instructions nouvelles du duc de Richelieu. On croyait deviner l'influence de Napoléon dans le progrès du parti libéral en France, et l'on voulait savoir ce qu'il faisait. Montchenu reçut donc l'ordre de multiplier ses relations avec les compagnons du captif. En même temps, Balmain reposé par quatre mois d'inaction, plein d'une ardeur toute neuve, recommençait les hostilités, c'est-à-dire les suspectes promenades dans les environs de Longwood.

Montchenu, moins ingambe, autorisa son secrétaire à accompagner Balmain, et s'arrangea pour rencontrer Montholon toutes les fois que celui-ci descendait à la ville. Une courtoisie

de commande s'établit entre le marquis et Montholon. On se prêtait mutuellement des journaux et des livres, et l'on cherchait à se faire parler.

Montholon offrait au marquis des légumes de Longwood, et le marquis, pris par son faible, acceptait : « Je n'ai pas cru trahir le roi en les mangeant. » De longues conversations s'établissaient, où Montholon relatait les opinions de Napoléon sur la France de 1820 : Napoléon, subitement touché de la grâce, trouvait Louis XVIII trop *moderne*, voulait qu'il supprimât l'Université et donnât l'enseignement au clergé ; Napoléon, préférant pour la France la monarchie à l'anarchie, faisait féliciter Montchenu lors de la naissance du duc de Bordeaux. Là-dessus, le fils du général Bertrand, enfant terrible, apercevait dans le salon du marquis le portrait du duc de Berry, et s'écriait : « Celui-là, il est mort, c'est un grand gueux de moins ! »

Malgré ces fausses notes, Montchenu considérait comme un devoir étroit de continuer les relations avec Longwood. Savait-on ce qui se tramait ? Un certain capitaine Spencer, qui avait combattu contre l'Espagne avec les créoles de Buenos-Ayres, venait de passer à Sainte-Hélène. Il avait causé longuement avec sir Hudson Lowe et le général Bertrand. Le gouvernement anglais négociait-il par son intermédiaire un accord avec son captif, — accord dont les Bourbons auraient fait les frais ? Question angoissante, qu'il fallait tâcher de résoudre. Et le marquis fréquentait Montholon de plus belle, pour percer à jour ces ténébreux projets.

Le courroux de sir Hudson Lowe grandissait ; lord Bathurst l'invitait à résister énergiquement aux prétentions du marquis, et des lettres aigres-douces s'échangaient, sans résultat. Le comte de Balmain écrivait au gouverneur : « Dorénavant, je me promènerai à cheval du côté de Longwood au moins trois fois par semaine, et je compte même m'approcher de la maison de Napoléon. Si les conférences d'une heure, une demi-heure ou deux heures que je puis y avoir vous alarment, veuillez dès à présent prendre toutes les mesures que vous jugerez nécessaires pour les empêcher, hors celle de vous adresser à moi à cet effet, car je suis irrévocablement décidé à n'y rebuter personne. » Et dans une autre occasion : « Je ne

dois compte de mes opinions, de mes actions, de ce que je dis, écris, entends et fais, qu'à mon souverain. Je suis aussi indépendant sur ce rocher que vous-même... »

Un autre motif contribuait encore à aigrir les esprits. Dans le courant de 1819, un ancien employé colonial anglais, Théodore Hook, qui avait passé par Sainte-Hélène, publia un petit livre sur ce qu'il y avait vu [1]. Les commissaires y étaient déclarés inutiles, et quelque peu ridiculisés. A tort ou à raison, ils virent dans cette publication la main du gouverneur, et lui écrivirent leur avis sur l'auteur et sur l'ouvrage, de façon à lui faire bien comprendre que c'était à lui que s'adressaient leurs duretés : « Si je connaissais l'auteur du pamphlet, disait Balmain, je lui écrirais : Le commissaire de Russie ne s'abaissera point à réfuter vos absurdes mensonges. Mais le lieutenant-colonel comte Balmain vous déclare qu'il se félicite bien sincèrement d'avoir été au Brésil lorsque vous étiez à Sainte-Hélène. Cela lui a sauvé l'ennui et le déplaisir mortel d'y connaître un fat, un hâbleur, un polisson, dont tout le mérite, l'esprit et la raison, le cœur et l'âme sont au bout d'une langue envenimée ou d'une plume impudente. Voilà, monsieur, comment un militaire et un homme d'honneur répond à un barbouilleur de papier. » Montchenu était plus clair encore et plus violent. — Si je le rencontrais, écrivait-il, « je lui donnerais une quantité suffisante de coups de bâton, non pour le punir de ce qu'il a dit de moi, qui m'est très indifférent, mais pour lui faire avouer la personne qui lui a donné ses renseignements ; car, avec toute la facilité pour improviser, il n'a pas encore acquis l'art de deviner ; il faut qu'on lui ait donné les faits... Il faut aussi qu'on lui ait fait part du grand désir que l'on a que les souverains retirent leurs commissaires, dont il veut prouver l'inutilité ; preuve qui me fera rester ici beaucoup plus longtemps que je ne voudrais, car je suis bien las... » Le gouverneur ne sourcilla pas sous l'averse, et, après avoir assuré gravement Montchenu que personne n'avait témoigné le désir d'éloigner les commissaires, il termina sa lettre par ce compliment d'une ironie assez savoureuse : « Je saurai toujours apprécier l'honneur et l'avantage de leur pré-

1. *Facts illustrative of the treatment of Napoleon Bonaparte in Saint Helena*, London, Stokdale, 1819.

sence dans l'île, comme je suis reconnaissant de toutes les preuves qu'ils m'ont données de leur bienveillance. » Le calme de la riposte valait la *furia* de l'attaque.



Le gouverneur touchait à la fin de ses peines. L'amour (qui l'eût dit?) allait intervenir en sa faveur. Dans les premiers mois de 1819, sa belle-fille, miss Johnson, issue du premier mariage de lady Lowe, était arrivée d'Angleterre. Balmain apprécia ses qualités, et, dès le mois d'octobre, le mariage était décidé. Comment un fiancé, fût-ce pour l'amour de Napoléon, se serait-il fâché avec son futur beau-père? Le bon apôtre écrivait à Pétersbourg : « Il commence à s'établir entre moi et les autorités de l'île des rapports de confiance et d'amitié que je m'efforce de cultiver avec tous les soins imaginables. » On le croit sans difficulté. Sir Hudson Lowe y mettait du sien : il était tout rasséréné depuis que Balmain avait interrompu ses promenades suspectes. A Longwood, au contraire, on s'affligeait du mariage de Balmain. C'était un semblant d'appui, une source de nouvelles, une compagnie. Sa défection était une perte sérieuse. Mais que faire? Balmain, ayant obtenu son rappel pour raison de santé, quitta l'île en mai 1820, avec sa femme.

Les deux adversaires de Sainte-Hélène étaient donc engagés pour leur vie entière dans des relations cordiales. De Londres, en juillet 1820, Balmain écrivait au gouverneur que Napoléon était passé de mode : « Personne ne s'en occupe, et les dandies n'osent même prononcer son nom, devenu tout à fait antifashionable. » Aussi approuvait-on universellement la conduite du gouverneur à son égard. Même le comte de Liéven, ambassadeur de Russie à Londres, témoignait quelque froideur à Balmain, pour avoir été parfois en désaccord avec les autorités anglaises. Mais, comme l'empereur était content, le comte de Liéven n'osait rien dire...

Restait le commissaire de France. Seul, il n'était pas gênant; de temps en temps, il se déclarait irrévocablement décidé à accomplir les instructions du duc de Richelieu et à fréquenter les gens de Longwood; mais la froide obstination du gouver-

neur, jointe à la crainte de se fatiguer, venait vite à bout de ces velléités. De Gors, privé de Balmain, n'avait plus la même audace, et se consolait du départ de son ami en faisant la cour à mademoiselle Beale, jeune Hélénoise pourvue des plus sérieux mérites, à en croire son adorateur; tous ses instants se consacraient à l'arracher aux soins rivaux d'un major anglais. Tranquillisé, le gouverneur se montrait bon prince. Il laissait Montholon, dans ses visites à la ville, visiter le marquis, déjeuner avec lui, causer politique; il fermait les yeux sur les inoffensifs échanges de journaux et de politesses. Prenant le marquis par son faible, il l'invitait à Plantation-House, le logeait, l'aidait à refaire sa santé, ébranlée par le climat, dans l'air salubre des hauteurs. Et ce fut au cours de cette *entente cordiale* que se produisit, le 5 mai 1821, l'événement qui libéra Napoléon de sa captivité, et sir Hudson Lowe du soin de sa garde.

Le marquis put alors accomplir, pour la première fois, l'acte important qui avait nécessité son envoi au delà des mers : il *vit* Napoléon, couché sur son lit de mort, dans le manteau de Marengo. Il suivit son convoi; il écrivit un dernier rapport, pour recommander à la surveillance sévère de l'administration M. de Montholon, dangereux conspirateur : reconnaissance bien due à l'aimable compagnon de sa dernière année à Sainte-Hélène. Et, le 25 juillet 1821, il quitta, en compagnie de son fidèle secrétaire, l'île où les représentants de la vieille diplomatie européenne avaient déployé, pour l'accomplissement d'une si haute tâche, de si remarquables talents.

PHILIPPE GONNARD

EN BOSNIE

La Bosnie et l'Herzégovine ne sont plus à découvrir : depuis qu'un chemin de fer les a reliées, d'un côté à la Hongrie, de l'autre à l'Adriatique, de nombreux touristes les ont parcourues et les descriptions plus ou moins exactes ont été suivies de graves études politiques[1]. Il serait peut-être inutile d'en allonger la liste déjà longue, si des événements qu'on sent proches ne donnaient un regain d'actualité à la politique autrichienne dans les Balkans. Demain il faudra une solution au problème macédonien : nous entendrons, nous entendons déjà des voix bien stylées vanter la paix bosniaque et l'œuvre de M. de Kallay. Sans prétendre les juger, nous pouvons dire, au moins, quel est l'aspect du pays sous la domination autrichienne, et les sentiments qu'il éprouve à son égard.



Le mieux est d'y entrer par Metkovitch. Il y a peu d'années, ce « terminus » du chemin de fer bosniaque n'était qu'un

1. Nous ne citerons ici que *La Bosnie et l'Herzégovine*, par Louis Olivier, Paris, 1896, qui donne, en général, le point de vue autrichien; *Bosnien unter österreischischen Regierung*, de Nikaschinovitch, Berlin, 1901, qui donne l'opinion contraire. Le livre récent d'André Barre, *La Bosnie-Herzégovine*, Administration autrichienne de 1878 à 1895, violemment anti-autrichien, est, en général, très bien documenté.

hameau, perché sur une côte nue, au-dessus d'une plage fiévreuse que coupaient en tous sens les bras de la Narenta. Aujourd'hui Metkovitch a des toits rouges, un clocher tout battant neuf, une gare, des entrepôts ; la plage est assainie — ou presque ; la Narenta s'écoule, par un large canal, dans la partie la plus profonde du golfe. Toute cette façade a fort bon air. Mais les navires, sauf les tout petits caboteurs, doivent s'arrêter loin de l'entrée du canal ; il faut deux heures pour gagner, de leur mouillage le port et la gare ; encore n'arrive-t-on à ce mouillage, qu'après avoir longuement contourné la péninsule de Sabioncello. N'aurait-il pas mieux valu placer tout de suite le port de la Bosnie à Gravosa, le faubourg de Raguse, c'est-à-dire, en définitive, à Raguse elle-même, dans un centre qui a de longues traditions commerciales? A cette question, les gens bien informés répondent aussitôt qu'il faut aux Autrichiens, en Bosnie, une issue qui ne soit pas trop proche du Montenegro ; que, d'ailleurs, si Raguse a des traditions commerciales, elle a aussi des traditions de slavisme et d'indépendance qui pourraient nuire à l'innocence bosniaque. Et c'est ainsi que l'emplacement de Metkovitch nous avertit que les gouvernants ont des préoccupations étrangères au bien du pays.

La voie ferrée qui part de ce fâcheux Metkovitch suit la Narenta, entre des champs de maïs et de tabac qui témoignent d'une végétation vigoureuse. Mais l'aire de cette végétation est bornée. A droite et à gauche, les montagnes sont nues ; nulle part — exception faite pour les maisons neuves groupées autour des gares — on n'entrevoit de village. L'aspect du pays est celui d'une *marche* longtemps dévastée par la guerre. Le fait est que, pendant des siècles, les chrétiens de la côte s'y sont heurtés aux *agas* et aux *begs* des petites villes d'Herzégovine. Voici justement une de ces villes, de l'autre côté de la Narenta, sur une montagne que parent, autour de minarets, des peupliers, des cyprès, des platanes. Encore aujourd'hui les murailles crénelées, qui enserrent cette verdure inattendue et grimpent avec elle jusqu'au sommet de la montagne, évoquent le passé peu distant où ce pays ne connaissait que le droit de la force — de la force du Turc.

Dans la plaine, toujours déserte, l'œil revient forcément au fleuve qui, seul, y vit. Ses eaux vertes et rapides font penser

aux torrents des Alpes, et l'on s'étonne de ne pas y voir le reflet d'une cime neigeuse. Elles glissent sur des dalles de pierre blanche qu'elles désagrègent : des plages de cailloux étincellent au soleil; parfois des roseaux ondulent; de pêcheurs, il n'y a que les hérons qui pullulent. Une autre rivière accourt : un long seuil de pierre, à son confluent avec la Narenta, forme, d'une rive à l'autre un petit Niagara. Cette fois, on aperçoit des hommes, des barques, des filets; puis des cultures, toujours plus rapprochées; des tombes musulmanes, jusque sur les bords du fleuve, qui les emportera quelque jour. Enfin, au fond d'un cirque de montagnes, se dresse une forêt de minarets. C'est Mostar, la capitale, la perle de l'Herzégovine.

Au premier abord, l'*orient* de cette perle laisse à désirer. La gare, les écoles, les casernes, tout cela, massif, carré, jaunâtre, fait piteuse mine à côté des sveltes et blancs minarets. Puis les rues elles-mêmes n'ont plus rien de pittoresque; elles ne sont même pas sales. Pour trouver le Mostar de jadis, il faut aller au pont, soi-disant romain, qui a donné son nom à la ville (*most,* pont). Flanqué de tours à ses extrémités, il franchit d'un bond la Narenta qui coule à cinquante mètres au-dessous. De toutes les anfractuosités de ses rives jaillissent des arbres; d'ici, de là, des maisonnettes turques, aux fenêtres grillagées, se logent sur d'étroites plates-formes; plus haut, dans la verdure des jardins, on entrevoit des tours, des courtines à demi écroulées. Partout la foule grouille; en bas, des enfants nus se poursuivent dans le fleuve et sur la rive; en haut, sous les larges auvents des échoppes, des femmes voilées, empaquetées, armées de visières de carton qui leur dessinent de bizarres becs d'oiseau, marchandent des fruits, des peignes, des épingles, à des vendeurs coiffés de turbans monumentaux, et culottés plus largement encore. C'est l'Orient ou du moins ce le serait, si quelque chose, dans ces gestes vifs, ces longues jambes dégingandées et surtout dans ces yeux goguenards, n'avertissait qu'on n'a pas affaire à de vrais Osmanlis. Pourtant, ces Serbes islamisés ne sont plus des Européens; on a la sensation de revenir de très loin quand, le soir, on se retrouve dans le confortable hôtel édifié — à Mostar comme dans les autres villes du pays occupé — par les soins du gouvernement. L'Autriche n'a pas perdu toutes les traditions de Metternich;

elle est toujours experte à satisfaire la bête pour endormir ou divertir l'esprit.

Mostar passé, la voie aborde les montagnes qui, tout à l'heure, semblaient infranchissables. La Narenta les traverse par un défilé qui fait penser à celui que le Térek s'est creusé dans le Caucase. Ce sont les mêmes zigzags, les mêmes parois abruptes, les mêmes éboulis aux endroits où les brèches démasquent des étages de montagnes. Mais si le Caucase est plus effrayant, plus haut et plus noir; si parfois des neiges étincellent à ses sommets, par contre il n'a, nulle part, les reflets d'émeraude ou de rubis que donnent à telle pente herzégovinienne les mousses et les fougères brûlées par le soleil d'août. La Narenta n'est pas aussi tragique, aussi sombre que le Térek; elle a beau écumer, comme lui, se ruer contre les rocs et les déchiqueter, ses eaux gardent, sous les rayons du soleil, leur belle couleur verte; les sources puissantes qui jaillissent du flanc des montagnes et retombent en cascade jusqu'au fleuve, achèvent d'enlever toute horreur au tableau. Enfin, tandis que le Dariel n'a qu'une route, les gorges de la Narenta ont une route et un chemin de fer qui suivent les détours du fleuve.

A la sortie des gorges, rien ne rappelle plus la steppe herzégovinienne. Des cimes nues dominent encore le paysage, et il s'en trouvera de semblables jusqu'à la Save, mais les pentes qui y conduisent sont presque toujours verdoyantes; c'est le maquis, en attendant la forêt, qui n'est plus loin. Dans la plaine les champs, les vergers, les prairies se succèdent; les meules se dressent, souvent posées sur des arbres dont les rares branches restées vivantes leur font d'étranges diadèmes de verdure. Sur les pentes, des maisons avec de grands toits qui, comme en Suisse, descendent presque jusqu'au sol; d'autres maisons, échelonnées le long de la voie, ont étage et balcon. Quand le maître du logis est musulman, ce balcon est clos, silencieux; s'il est chrétien, on y voit grouiller, au milieu des haillons, les femmes et les enfants accourus au passage du train. Mais déjà la vallée se rétrécit; les champs s'enclosent de petits murs, disposés pour défendre la terre végétale contre le torrent; sur la pente plus rapide, le train s'engage dans la forêt, à grand renfort de locomotives, et sous une pluie d'étin-

celles qui calcine, à droite et à gauche, les arbres et quelquefois le toit du bûcheron. Mais à qui s'en plaindrait-il? Les locomotives, leur lignite, les flammèches dangereuses, tout cela est *KK.*, *Kaiserlich-Königlich;* c'est sacré.

Ces paysans qu'on ménage si peu, on les voit maintenant partout. Dans les sous-bois, sur les pentes dénudées, les fez et les turbans des bûcherons ou des pâtres font des taches éclatantes; dans les prés, les faucheurs s'escriment. Voici un couple qui les traverse; le mari, en turban bleu, veste blanche et ceinture rouge, mène par la bride un cheval sur lequel est assise une femme en blanc qui tient un paquet rouge, sans doute un bébé; ce serait la Sainte Famille sans le cheval et surtout sans ces terribles moustaches. Plus près, des paysannes sont arrêtées dans un champ de maïs, en vêtements blancs, la tête couverte d'un long voile, la poitrine serrée dans un minuscule corsage qui n'en couvre, au juste, que la partie supérieure; ici, la devise est « ne pas soutenir, mais comprimer ». Des enfants jouent à côté d'une gare; tout l'arc-en-ciel brille dans leur costume pourtant sommaire. A l'arrêt du train, ils accourent vendre des cornets de prunes; tandis qu'à la barrière une amazone, du plus pur style viennois, attend impatiemment le départ des gêneurs.

Mais c'est les jours de fête religieuse ou simplement de marché qu'il faut voir les villageois. Alors, dans les rues du bourg ordinairement silencieux, c'est une cohue indescriptible. A l'entrée du champ de foire, plein de petits bœufs maigres, des mendiants étalent qui, sa figure rongée, qui, ses moignons sanglants; des amateurs de *slivovitza*, la nationale eau-de-vie de prunes, s'abattent lourdement sur le sol; des popes conversent, sans cesse bousculés. Puis, vers les quatre heures, c'est le retour au village, sur toutes les routes. Une famille s'en va, le père en tête, puis c'est une théorie de petits cochons noirs, poussés par la paysanne que suivent ses enfants. Tout ce monde marche à la queue leu-leu, chacun mettant religieusement pied ou patte sur la trace de celui qui le précède. Évidemment, sur la large route où, tout à l'heure, une automobile les effarait, bêtes et gens, s'imaginent toujours suivre la piste de montagne que d'innombrables générations ont piétinée. Et c'est déjà quelque chose qu'ils ne marchent pas dans le fossé; il y

a telle de nos colonies où, systématiquement, les indigènes évitent nos routes.

Les Bosniaques sont plus perfectibles, peut-être parce qu'ils sont de race européenne. Musulmans qui se proclament Turcs, orthodoxes ou catholiques qui se reconnaissent Serbes ou Croates, ils appartiennent tous au même rameau de la race slave, et la religion seule met entre eux des différences qui, d'ailleurs, ne sont pas toujours perceptibles. Pour les femmes, on est vite fixé ; les soi-disant Turques de Bosnie observent le port du voile plus strictement que ne le font, aux Eaux Douces d'Asie, les belles dames de Constantinople. Pour les enfants, la reconnaissance est déjà plus difficile ; telle petite fille, aux cheveux brillants, qui se sauve devant vous et disparaît comme dans une chatière, est sans doute une musulmane teinte au henné ; mais il y a des Serbes et surtout des Croates blondes ou même rousses. Quant aux hommes, le Croate se reconnaît à l'européanisation plus avancée de son costume, à son chapeau rond, par exemple ; entre Serbe et Turc, ou, plus exactement, entre orthodoxe et musulman, la distinction est souvent impossible. Pendant des siècles, en effet, les chrétiens ont suivi les modes de leurs vainqueurs ; ils ont porté le turban, puis le fez ; ils porteront de même le feutre, la casquette, et peut-être — dure perspective pour un cœur patriote ! — le *cylinder*, le haut de forme, emblème détesté de la civilisation des *Schwab*.

Dès à présent, toutes les coiffures et tous les costumes voisinent dans les villes, comme les monuments qui, eux aussi, évoquent les divers âges de la Bosnie. A vrai dire, à Serajévo, la capitale, il n'y en a que d'époques récentes ; sur les quais de la Miliatchka s'alignent des monuments neufs, de style officiel, mi-partie mauresque et mi-partie gothique. Plus loin, à la *tcharchia* (le marché) et sur les coteaux qui forment les trois quarts de la ville, on peut souvent se croire encore au temps où un Serbe renégat, le grand vizir Achmet Sokolovitch, était maître de l'Empire ; à travers des masses de verdure qui rappellent Brousse, ce ne sont que maisons strictement closes, minarets, ruelles mystérieuses. Mais il faut aller ailleurs pour voir la Bosnie d'avant l'Islam. A Mostar déjà, nous avons entrevu des murs qui datent des derniers ducs de l'Herzégo-

vine indépendante. Plus au nord, les souvenirs chrétiens se multiplient, vieilles églises, vieux couvents au fond des gorges, vieilles tours sur le sommet des montagnes. Parfois ces reliques du passé et des monuments d'âge postérieur se rencontrent dans un même cadre. A Iaïtsé, que ses lacs et ses cascades ont rendu célèbre, les souvenirs de tous les temps se superposent comme des stratifications géologiques, mais en ordre inverse. En haut se dresse le château qui, jusqu'au XVIe siècle, a bravé les Turcs; plus bas s'étagent les mosquées et les maisons, presque toutes devenues musulmanes. Voici pourtant une église, et nous y voyons, dans une cage de verre, le squelette décapité du dernier roi de Bosnie, Étienne Tomachevitch. Plus bas enfin, s'étendent les édifices qui témoignent de l'activité des maîtres d'aujourd'hui, gare, gendarmerie, hôtel, fabrique de carbure de calcium, pour laquelle on a singulièrement appauvri les cascades. Le *cicerone* autrichien ne l'en montre pas moins avec orgueil. « Nous avons abîmé le paysage, soit! mais nous avons enrichi le pays. Si vous pouvez le visiter, c'est à nous que vous le devez : nous sommes la civilisation! »



Jusqu'à quel point les Bosniaques sont-ils satisfaits d'être civilisés, c'est une question à laquelle on n'obtiendra jamais deux réponses semblables et rarement une réponse sincère. D'abord, beaucoup d'habitants dépendent de l'administration, tout comme des électeurs français; d'autres, plus libres, redoutent pourtant les mouchards qui pullulent : pas de concert, de brasserie, de café, d'église qui n'ait le sien. Enfin, si certains sont mécontents, d'autres peuvent se louer de l'occupation autrichienne. Tels les *Spanioli*, les Juifs immigrés d'Espagne, dont le négoce est devenu plus sûr et plus lucratif. Tels aussi, si l'on veut, les Tsiganes, qui profitent, de toute façon, de l'afflux de fonctionnaires et d'officiers célibataires. Mais la seule opinion qui compte, c'est celle des différents groupes de la population slave.

Venus de Dalmatie ou de Croatie, les Croates oublient facilement, en Bosnie, la querelle qui faisait d'eux, dans leur

pays, les ennemis du *Schwab* ou du Magyar. Au milieu d'indigènes, qui, pour la plupart, les regardent avec méfiance, ils se sentent Austro-Hongrois, ou, pour mieux dire, *schwarzgelb*, par intérêt, par orgueil aussi. « C'était un des nôtres, monsieur, que le maréchal Philippovitch qui a conquis ce pays! » Quant aux indigènes baptisés Croates sans avoir jamais vu la Croatie, ils sont, avant tout, de fervents catholiques : il faut voir leurs signes de croix, quand ils passent près d'une église, et leurs prosternations, le dimanche, à la messe. Ils sont dans la main de leurs prêtres, de Franciscains qui sont eux-mêmes dans celle du gouvernement, qui n'a garde de la desserrer. Il ne professe pas, à l'égard du protectorat des catholiques, l'indifférence dont naguère un de nos hommes d'État se faisait honneur dans un journal viennois.

Mais les Croates ne forment que le cinquième de la population : jamais ils ne balanceront l'importance ni des orthodoxes ni des musulmans. Les catholiques sont 334 000; les musulmans, 548 000; les orthodoxes, 673 000[1]. Il faut que le gouvernement se concilie ceux-ci ou ceux-là.

Il semblerait, au premier abord, qu'il dût songer de préférence aux orthodoxes. Ils sont « schismatiques », c'est vrai; mais beaucoup d'autres sujets des Habsbourg le sont aussi. C'est pour mettre fin à leurs souffrances que l'Autriche a demandé au Congrès de Berlin un mandat européen : elle seule, déclarait le comte Andrassy, était assez riche pour panser les plaies de plusieurs années de guerre civile, assez forte pour réformer le système agraire qui fait des *kmètes* — les paysans — les serfs des *agas*. Ces déclarations d'Andrassy furent répétées solennellement, quelques mois plus tard, dans la proclamation du général Philippovitch aux habitants des provinces qu'il allait envahir. Et les *agas*, les *begs*, les *khodjas* et les *mollahs* les comprirent si bien qu'il fallut, pour venir à bout de leur résistance, mobiliser cent mille hommes et en fusiller un certain nombre d'autres; on trouve encore, à Serajévo, des cartes postales illustrées faites d'après les photographies des amateurs qui accompagnaient les pelotons d'exécution.

Ces cartes, la police les confisque aujourd'hui, de même

1. Chiffres de 1895.

que les exemplaires de la proclamation de Philippovitch, car la consigne est de faire oublier aux musulmans les ennuis du début. On leur dissimule, autant qu'on le peut, leur passage sous la domination des *giaours*. Le nom du sultan retentit toujours dans les prières des mosquées ; son drapeau y est arboré une fois l'an. Les bataillons bosniaques portent l'uniforme autrichien, mais sont coiffés du fez. Les timbres-poste n'ont pas de légende en caractères empruntés aux alphabets chrétiens ; les monnaies ne sont pas rigoureusement les mêmes que dans l'Empire. On prodigue, dans les monuments publics, les arabesques, les colonnades, les arcs en fer à cheval. Les chefs de l'aristocratie musulmane sont couverts, sinon de croix, du moins de médailles et de cordons ; parfois on les a baronnisés. Plusieurs ont été appelés à de hautes dignités ; la mairie de Serajévo leur appartient.

D'autre part, les Autrichiens n'ont pas suivi les exemples donnés en Algérie par les Français : ils n'ont pas confisqué les *vakoufs*, les fondations pieuses dont les revenus servaient et servent encore à entretenir les mosquées et les écoles musulmanes. Ils se sont contentés de mettre des gens à eux parmi les administrateurs de ces *vakoufs* ; et, pour calmer les susceptibilités de leur collègues, ces intrus se sont présentés, sinon la bourse à la main, du moins avec la bonne promesse de subventions prochaines. En aucun pays turc, les mosquées ne sont mieux entretenues qu'en Bosnie ; elles le sont même trop, car, parfois, les restaurateurs ont sévi cruellement. Quant aux écoles qui, pour la plupart, tombaient en ruines, on les a rebâties, et on en a créé de nouvelles, auxquelles les Turcs n'avaient jamais pensé. On a vu s'élever, à Serajévo, le superbe Institut du *Chériat*, où de futurs prêtres, futurs juges aussi, étudient les règles du droit coranique, particulièrement en matière de mariage ou de succession. Dans les villes moins importantes et dans les villages, l'enseignement est resté le même qu'avant l'occupation. A la vérité, le gouvernement s'est réservé le droit de le contrôler ; dans les écoles secondaires, les *mektebs*, il a voulu réduire — du moins ses représentants l'affirment — la part du turc et du persan au profit de la langue du pays. Mais il ne semble guère y avoir tenu la main. Telle école toute neuve où, pendant des heures, les élèves psalmo-

dient le Coran, qu'ils ne comprennent pas, devant un maître qui ne le comprend guère, semble être, et est, en effet, bien inférieure à telle école misérable de l'Asie turque, où, du moins, cette mélopée a un sens.

Enfin, le gouvernement s'est appliqué à ménager les intérêts privés des musulmans bosniaques. Beaucoup d'entre eux, issus des seigneurs d'avant l'invasion turque, sont de grands propriétaires, et les révoltes des chrétiens contre eux ont toujours été des mouvements agraires autant que politiques ou religieux. Les causes qui les suscitaient, les Autrichiens se sont engagés, à Berlin, à les faire disparaître à bref délai. Or, depuis vingt-sept ans, les paysans continuent à payer aux maîtres du sol la *trétina*, les trois dixièmes de leurs récoltes, comme autrefois et plus qu'autrefois, car la dîme perçue par l'État, qui sert de base à l'évaluation de la *trétina*, est maintenant réclamée, sinon plus âprement, du moins plus exactement. D'autre part, il existait encore dans les campagnes, avant les Autrichiens, des tolérances qui, pour n'avoir jamais été écrites, n'en limitaient pas moins, de temps immémorial, le droit du maître. Ces tolérances disparaissent. Enfin, beaucoup de forêts, de terres cultivables se trouvaient jadis dans une situation mal définie qui laissait aux communautés paysannes l'espoir d'une reprise. Aujourd'hui, elles sont attribuées, les unes à de grands propriétaires musulmans; les autres à l'État qui livre la forêt aux spéculateurs, à des conditions terriblement suspectes, et la terre à des colons allemands. Il est vrai que, par compensation, il offre aux métayers indigènes, pour acheter leurs champs, de l'argent à 8 p. 100; mais ceux qui ont accepté le marché sont aujourd'hui plus pauvres que les autres. Il est vrai encore qu'on vient d'adopter un nouveau mode d'évaluation de la dîme; au lieu de varier selon la récolte, elle sera désormais fixe et calculée sur une moyenne de dix années — mais là seulement où les propriétaires du fond y auront consenti. Or, les *agas* répugnent à des innovations qui leur semblent convertir leur droit de propriété en une sorte de créance hypothécaire. Ils refusent donc leur agrément aux *kmètes* et le pays se trouve doté d'un nouveau motif de discorde. C'est ce que le gouvernement voulait, assurent les mauvaises langues.

L'Autriche a donc trompé, à la fois, et les craintes des

musulmans et les espérances des chrétiens ; on n'ose l'en blâmer, car la réalisation complète de ces espérances aurait sans doute amené, comme en d'autres pays jadis turcs, la dépossession violente et la fuite de milliers de familles, qui seraient allées périr en quelque désert d'Anatolie. Mais si la politique autrichienne a voulu garder à la Bosnie ses musulmans, ç'a été moins par humanité que pour y conserver une armée contre les chrétiens.

Nous n'avons pas à rappeler le passé du pays. On sait comment, séparés au temps de leur indépendance, les Serbes proprement dits et les Bosniaques ont été réunis, par la conquête turque, dans le même malheur et la même espérance. Pendant des siècles, ils ont rêvé de s'affranchir ensemble. Les Serbes de Serbie ont réussi les premiers, au début du dernier siècle. Depuis ce temps, dans toutes les églises de Bosnie, dans toutes les écoles que la tolérance dédaigneuse des Turcs laissait ouvrir, partout enfin où les orthodoxes pouvaient se réunir et se confier leurs vœux, tous les yeux ont été tournés vers les frères de Belgrade ; à moins que ce ne fût — cas fréquent en Herzégovine — vers ceux de Cettigne. Et c'est en effet des Serbes et des Monténégrins que vinrent les secours aux insurgés de 1876. Seulement, la mêlée terminée, il se trouva — unique changement — que les Autrichiens avaient pris la place des Turcs.

On comprend alors, et la colère des Serbes remis sous le joug, et la politique des Autrichiens, leurs caresses aux Turcs, leur méfiance à l'égard de la population chrétienne. Endormir sa rancune, ils le voudraient bien, mais il faudrait pour cela, à défaut de réformes agraires, au moins faire oublier l'idée serbe. Pour y arriver, il faut mettre la main sur l'église et l'école, et ç'a été le principal souci de l'administration autrichienne depuis les premiers jours de l'occupation.

Moins avancés que les Bulgares, les Serbes font toujours partie de l'Église grecque, dite œcuménique ; ils reconnaissent encore l'autorité du patriarcat de Constantinople. Or, il y a longtemps que les nominations d'évêques sont pour celui-ci une affaire plutôt financière ; sans se mettre en frais de théologie, le gouvernement autrichien put conclure avec lui un Concordat qui lui soumit l'archevêque orthodoxe de Serajévo

et ses suffragants. Mais ce n'était pas encore avoir le bas clergé. Jusqu'alors les popes avaient été choisis par les paroisses ; il y eut des résistances à vaincre pour les transformer en fonctionnaires plus ou moins appointés par l'État. On se souvient encore des luttes menées autour de telle cure où l'évêque, à l'instigation des autorités civiles, maintenait un prêtre devenu suspect à ses ouailles, qui désertaient alors son église pour celles du voisinage, mais, finalement, se heurtaient aux gendarmes et aux tribunaux, qui les condamnaient à payer au pope *boycotté* tous les offices qu'il aurait dû normalement célébrer.

Après les popes, les maîtres d'école. Dans d'autres pays on eût fermé, par décret, les établissements suspects de nuire à « l'unité morale » du pays ; mais, en Autriche, le gouvernement redoute — du moins depuis Joseph II — les allures violentes. Seul, le collège serbe de Serajévo fut fermé ; quant aux écoles primaires, on se déclara prêt à les tolérer, à les protéger même, bien entendu, sous conditions. Les maîtres devraient être agréés par les nouvelles autorités scolaires, et aussi les livres mis entre les mains des écoliers, notamment les livres d'histoire ; d'autre part, les bâtiments devraient être conformes aux exigences de l'hygiène moderne. Rien de plus légitime, assurément, et il faut avoir l'esprit mal fait pour supposer que les nombreuses fermetures opérées depuis vingt-cinq ans ont eu d'autres motifs qu'une sollicitude éclairée pour les poumons des petits Serbes.

Mais fermer une école serait un maigre succès si, à sa place, on n'en ouvrait une autre, plus hygiénique. Le gouvernement a donc voulu avoir ses écoles, à lui, et dès maintenant elles sont plus nombreuses et plus fréquentées que les autres, dont elles diffèrent par leur large accessibilité. A « l'école générale », en effet, l'enfant n'est plus ni Turc, ni Serbe, ni Croate ; il doit être simplement Bosniaque. Il consacre beaucoup d'heures à sa langue maternelle qu'il apprend, ou, récemment encore, apprenait à lire et à écrire dans les deux alphabets les plus usités dans le pays, la *kirilitsa* des orthodoxes et la *latinitsa* des catholiques. Puis il étudie l'histoire de la province, quelque peu celle d'Autriche, et, enfin, les sciences, dans une mesure qui varie suivant l'importance de l'école. Dans l'ensemble, les programmes sont intelligents et le personnel conscien-

cieux ; et l'on n'a pas de peine à s'expliquer — même en dehors des pressions officielles, — le succès des écoles générales.

Il ne faut pourtant pas croire tout le monde satisfait. Ce que ces écoles ont de meilleur — le rapprochement qu'elles opèrent entre des enfants autrement destinés à se haïr — éveille naturellement la méfiance des zélateurs de chaque confession. Du côté catholique, les Franciscains ne sont pas ravis, dit-on, de voir entamer par des laïques le monopole dont ils ont joui pendant des siècles. Les musulmans, de leur côté, s'ils sont rassurés, par le caractère de ces laïques, contre le danger d'une propagande religieuse, ne voient pas volontiers leurs fils entrer en contact et en concurrence avec les fils des raias de la veille. Ceux-ci, enfin, se plaignent que, dans l'école générale, tout soit combiné pour faire échec à leur enseignement national. Ont-ils une école prospère, l'école adverse vient s'installer en face ; ont-ils un bon maître, on le leur débauche, par exemple, en lui promettant une retraite que jamais paroisse serbe ne pourrait payer. De guerre lasse, l'enfant serbe va-t-il à l'école générale, l'histoire qu'on lui met entre les mains insiste sur les particularités qui, pour son malheur, divisent le peuple serbo-croate, on lui apprend à considérer comme un ennemi le Serbe de l'autre côté de la Drina ; comme un étranger, le Croate de l'autre côté de la Save. Sa grammaire lui révélera que, conformément aux découvertes de Slavistes bien en cour, — les *Hofslavisten* — il y a deux peuples, ou trois, là où ses parents n'en connaissaient qu'un, et qu'il serait contraire aux lois de la phonétique de vouloir les unir. Même l'alphabet sera tendancieux. Les patriotes prétendent que la neutralité de gouvernement entre *kirilitsa* et *latinitsa* n'est qu'un trompe-l'œil ; que la *kirilitsa* est traitée en cendrillon ; qu'on tâche sournoisement de réduire son domaine, pour réduire d'autant celui de la nationalité serbe ; que, d'ailleurs, par ces inégalités calculées, le gouvernement veut semer la zizanie entre Serbes et Croates, ce qui est encore tout profit pour lui. De sorte que « *Divide ut imperes* » serait le dernier mot de cette entreprise scolaire qui, de loin, semble avoir pour but le rapprochement des races et des confessions.

Qu'il y ait, dans ces reproches, une part d'exagération, c'est possible : il y en a une, certainement, dans ceux qu'on entend

adresser aux écoles professionnelles qui, dans plusieurs villes, prolongent l'enseignement des « écoles générales ». Le gouvernement ne les a créées, dit-on, que pour détourner les jeunes Bosniaques des carrières libérales, où ils pourraient se vouer à la défense des intérêts généraux du pays. C'est tirer les choses d'un peu loin : on pourrait tout aussi bien accuser le gouvernement, s'il n'avait pas fondé d'écoles professionnelles, d'avoir voulu, de parti pris, laisser les Bosniaques en état d'infériorité économique. Mais, cela dit, on doit constater qu'il travaille avant tout pour lui : Il attend de ses écoles de tout ordre qu'elles substituent aux sentiments nationaux une sorte de patriotisme provincial, économique, confit en reconnaissance devant les bienfaits des nouveaux maîtres. Il veut, en un mot, qu'elles soient des écoles de loyalisme, de docilité.

Cette docilité, certaines influences pourraient la compromettre : le journal ou le livre pourraient détruire, dans l'adulte, l'état d'âme laborieusement créé dans l'enfant. La police pourchasse donc livres et journaux, et avec d'autant moins de peine qu'il n'y avait dans le pays, avant l'occupation, aucune circulation de papier imprimé. Il n'y a rien eu à supprimer; il a suffi d'empêcher, par des règlements qu'on fait à volonté, la naissance des publications qui auraient pu devenir déplaisantes. Puis, de même qu'il avait fondé des écoles, le gouvernement a fondé des journaux, la *Nada* (*l'Espérance*), par exemple, qui, somptueusement illustrée aux frais des contribuables, triomphe d'autant plus aisément qu'on l'a débarrassée des concurrents du dehors aussi bien que de ceux du dedans. Il va sans dire que les journaux de Belgrade sont interdits en Bosnie-Herzégovine. De même, la plupart de ceux de Dalmatie ou de Croatie, pays pourtant austro-hongrois. L'an dernier, un nouveau journal a été lancé à Fiume : six semaines après, il était interdit en Bosnie, sans que, d'ailleurs, il se fût encore occupé des affaires bosniaques.

La contagion par le livre est moins redoutable; on la combat pourtant. Le voyageur qui tâche, à Serajévo, de se documenter sur le pays, est surpris de ne s'y voir présenter que des compilations sans valeur, vieilles de vingt ans ou plus, aussi étrangères à la politique que les guides Joanne, Il y a pourtant toute

une littérature sur la Bosnie, mais c'est en dehors du pays qu'il faut la chercher. Longue est la liste des livres mis à l'index par M. de Kallay, à commencer par sa propre *Histoire des Serbes*, où il avait eu l'imprudence d'avouer, lui, le futur inventeur de la nationalité bosniaque, qu'en Bosnie, sous des noms divers, il y a seulement des Serbes.

Enfin, le gouvernement redoute les coups de langue. Il a donc partout des écouteurs — nous l'avons déjà dit. Les propos qu'ils surprennent deviennent rarement matière à des procès, dont la publicité, même restreinte, aurait des inconvénients ; le coupable, mandé discrètement à la police, y apprend qu'il est frappé d'une amende contre laquelle il aurait tort de protester ; on la doublerait. Il faut, pour que les plaintes du pays deviennent publiques, des circonstances exceptionnelles, telles que l'envoi, en 1892, d'une députation à l'Empereur. Et l'on n'a pas oublié qu'à leur retour en Bosnie les députés y furent aussitôt mis en prison.

Depuis ce temps, on se tait avec ensemble dans les « provinces occupées » ; il n'est pourtant pas difficile de s'y assurer que si les diverses confessions y sont toujours rivales, elles s'accordent néanmoins dans une commune hostilité à l'égard du régime. Le musulman lui en veut de ne plus être le maître unique. « Jadis, quand je retournais dans mon village, les *kmètes* venaient au-devant de moi ; ils se prosternaient, m'offraient des présents. Maintenant, ils ne se dérangent plus, ils plaident contre moi, et, quelquefois, gagnent leur procès. » L'orthodoxe ne se croit pas affranchi, puisqu'il paye encore la *tretina* ; que les impôts sont plus lourds que jadis, parfois écrasants[1] ; et que, d'ailleurs, le nouveau maître est encore plus dangereux que le Turc. Portes et volets clos, on se raconte qu'il favorise la propagande catholique ; qu'en tel endroit, il y a eu, tel cas de conversion forcée. On ajoute que la race elle-même n'est pas moins menacée que sa foi ; qu'on a déjà fait venir des colons allemands, qu'il en viendra encore d'autres pour occuper telles et telles terres domaniales ; que, dès à présent, on enseigne partout l'allemand, qui est déjà devenu la langue du commerce, en attendant mieux. Le gouvernement

1. Le livre d'André Barre contient de curieux détails sur la misère du paysan et les dépenses de pur luxe du Gouvernement.

affirme bien qu'il veut, non germaniser, mais développer le pays. Mais comment croire que, germanisateur dans ses autres provinces slaves, il ne veuille pas l'être en Bosnie? Comment oublier qu'ailleurs le travail de germanisation a commencé exactement de même façon? Si l'on nie provisoirement des intentions pourtant non douteuses, c'est sans doute qu'on ne veut pas, à la veille d'un mouvement vers la Macédoine, soulever contre soi la conscience slave. Et, mécontents du présent, comme les musulmans, les orthodoxes sont, comme eux, inquiets du lendemain.

Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'ils nient les bienfaits de la domination autrichienne; ils apprécient à leur valeur l'établissement de l'ordre et de la sécurité, la création d'hôpitaux, la construction de plusieurs milliers de kilomètres de routes, celle du chemin de fer dont nous avons admiré la hardiesse. Malgré la lourdeur des impôts, le pays se développe; aucun chrétien n'y voudrait revenir à la routine, à l'arbitraire, à la vénalité des fonctionnaires turcs. Le malheur pour les Autrichiens, c'est, qu'avec tous ces progrès, ils ont créé ou fortifié des besoins et des désirs auxquels ils n'ont pas su donner satisfaction. Par exemple, la Bosnie a toujours souffert d'être séparée de la mer, par des montagnes et surtout par la différence des dominations politiques. Or, voilà que, pour la première fois depuis les Romains, la côte et l'intérieur sont soumis au même maître; son premier soin n'aurait-il pas dû être de faire cesser l'isolement de sa nouvelle conquête? « Assurément, disent les Autrichiens; aussi avons-nous construit le chemin de fer qui aboutit à Metkovitch, et depuis quelques années, un embranchement vers Raguse. » Mais Raguse est au bout de la côte dalmate, et Metkovitch, à peine moins éloigné, est peu abordable. Les vrais ports de la Bosnie sont dans la Dalmatie centrale, à Zara, à Sebenico, à Spalato qui, placé à deux pas de l'antique Salone, pourrait voir revivre sa prospérité. Déjà, du temps des Turcs, on parlait de la ligne Spalato-Serajévo. Cette ligne nécessaire, les Autrichiens ne l'ont pas construite, pour des raisons techniques, dit-on. Les Bosniaques n'en croient rien; à leur avis, le gouvernement veut les maintenir dans leur isolement, d'abord pour ne pas les mettre en rapports trop suivis avec les Dalmates, qui sont

plus libres qu'eux ; ensuite parce que l'existence d'une seule ligne bosniaque, orientée vers la Hongrie, favorise le commerce hongrois. Ils protestent donc, sans distinction de confession, au nom du patriotisme provincial qu'on leur a inculqué, contre les arrière-pensées dont ils sont victimes. Et plus le gouvernement tardera, plus le bien dont il a été incapable fera oublier celui qu'il a fait ; plus on contestera le meilleur argument des Autrichiens : pourquoi, en effet, leur savoir gré de la paix qu'ils imposent aux ex-agas et aux ex-raias si, par-dessous main, ils entretiennent leur rivalité, au plus grand profit de Vienne et de Buda-Pest ?

Dans cette discussion, nous n'avons pas à prendre parti. Il serait puéril, à coup sûr, de reprocher à l'Autriche de ne pas gouverner dans l'intérêt des seuls Bosniaques : ce n'est pas pour eux, bien qu'il en ait dit, que Philippovitch a marché sur Serajévo. On doit cependant regretter, pour l'Autriche elle-même, qu'elle n'ait pas compris sa tâche d'une façon plus généreuse. Déjà plus qu'à demi-slave, elle pourrait assumer, à l'égard des nationalités d'outre-Danube, un rôle d'initiatrice bienveillante qui tournerait, en définitive, à son avantage ; un jour viendrait où l'Europe, qui la juge nécessaire sur le Danube, la croirait utile dans les Balkans. Mais il faudrait, pour cela, oublier des méfiances mesquines, des routines héréditaires ; cesser d'être un consortium d'intérêts exclusivement allemands ou magyars, et cette transformation n'est pas près de s'accomplir. En tout cas, on imagine mal, sans cette transformation préalable, un nouvel agrandissement de l'Autriche. A la faveur de certaines circonstances, elle se saisira peut-être de provinces et de ports ardemment convoités ; mais, en le faisant, elle surchargera dangereusement un édifice déjà chancelant. L'avance vers Salonique, qui ne résoudra pas la question d'Orient, compliquera encore la question d'Autriche-Hongrie.

ÉMILE HAUMANT

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

A LA COUR DE BRUNSWICK

— 1789-1790 —

Pour nous faire voyager à moins de frais, on nous avait arrêté des places dans le chariot de poste de Dusseldorff à Munster; nous nous regardâmes, mon élève et moi[1], entre

1. Notes manuscrites d'un voyage que fit René-Charles-Hippolyte Le Prestre de Lézonnet de Châteaugiron avec son gouverneur, l'abbé Baron, de mai 1789 à mars 1793. Ces notes furent rédigées par l'abbé Baron. René-Charles-Hippolyte de Châteaugiron, né à Rennes en 1776, était fils de René-Joseph Le Preste de Lézonnet, comte de Châteaugiron, et d'Agathe de Carné de Trécesson. La famille de Châteaugiron possédait d'immenses propriétés en Bretagne et le beau château de Châteaugiron, aux environs de Rennes, lequel fut vendu en 1795. René-Hippolyte Le Prestre de Lézonnet, qui devint marquis de Châteaugiron, fut le dernier du nom et décéda sans postérité à Nice le 6 juin 1848. Il fut officier d'état-major et aide de camp de Marceau, puis premier secrétaire d'ambassade à Berlin et à Saint-Pétersbourg, pair de France, et membre du Conseil général de la Seine de 1826 à 1840 pour l'arrondissement de Sceaux.

Châteaugiron fonda la société des bibliophiles français. Comme littérateur il laissa entre autres publications *Zuleima*, nouvelle imitée de l'allemand; un *Aperçu de la Lithuanie*, en 1800, au moment où il était secrétaire d'ambassade à Berlin avant de le devenir à Saint-Pétersbourg; un *Tableau de la Tauride; Charette de la Colinière*, en collaboration avec de Montréal; une traduction de *la Révolte des Pays-Bas*; une publication de l'instruction générale donnée par le père Bourdaloue à Madame de Maintenon. En 1825 Châteaugiron publia, dans le tome V des *Mélanges* de la Société des bibliophiles français, la *Relation de la cour de France* du Chevalier Erizza en 1699; en 1834-1835 il publia avec Monmerqué et Taschereau la première édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, etc., etc. Il rentra dans le service diplomatique en 1840 et fut consul général à Bucharest et à Nice.

Ce manuscrit a été retrouvé dernièrement dans des papiers de famille par M. Georges de Moussac, arrière-petit-neveu du marquis de Châteaugiron.

les deux yeux, quand, le matin, il nous fallut monter dans ce phaëton, auquel nous n'étions pas accoutumés. C'était une vraie charrette, dans laquelle on était assis sur des planches, mais à couvert, parce que, au moyen de grands cercles, on étendait sur nos têtes une grosse toile qui nous servait de parasol et de parapluie. Deux Juifs crasseux, à longue barbe, portant toute leur garde-robe dans un mouchoir, et deux pauvres diables, qui ne paraissaient pas plus fortunés, étaient nos compagnons de voyage.

Nous voilà à courir dans les plaines de la Westphalie. Nous eussions eu grand besoin du roman de Voltaire pour oublier qu'un vent très froid nous gelait et que de fréquents cahots nous meurtrissaient les épaules et les reins. Conduits par des chevaux de poste, nous allions très vite. Dans la petite ville où nous descendîmes pour dîner, nous ne trouvâmes qu'une mauvaise auberge, où tout ce qu'on nous présenta nous parut si dégoûtant que malgré notre appétit nous nous en tînmes à de mauvais pain, de mauvais fromage et de mauvais vin blanc. Le soir, à neuf heures, il faisait déjà bien nuit; on nous descendit dans une mauvaise tabagie puante; le maître, la pipe en gueule, ne faisait seulement pas attention à nous; la maîtresse, une de ses filles, assez jolie, et deux servantes se démenaient dans la cuisine pour nous apprêter à souper; mais elles étaient si sales, si sales que nous tremblions qu'elles ne touchassent de leurs mains ce qu'elles devaient nous apprêter.

Elles étaient tout étonnées de nous entendre bégayer en mauvais allemand : « N'auriez-vous pas un poulet, un morceau de veau rôti? etc. », car elles étaient accoutumées à voir les voyageurs de notre carrosse se contenter d'un morceau de fromage ou d'un hareng sec et fumé pour leur souper. Nous leur paraissions, sans doute, des êtres bien friands et bien riches. Aussi nous fit-on payer dix fois sa valeur un mauvais morceau de veau, quelques légumes et une salade qu'on nous servit. La provision de pain blanc n'était pas forte et nous nous trouvâmes fort heureux d'en avoir assez pour notre appétit. Notre domestique fut réduit au pain noir; nous passâmes une très mauvaise nuit, sur de très mauvais grabats. Nous avions bien peur d'être obligés de coucher tous les trois dans le même, et ce ne fut qu'en accouplant nos compagnons de voyage que l'hôtesse parvint à nous

donner à chacun notre lit. Il n'était pas encore jour, le lendemain matin, quand on vint nous annoncer qu'on attelait. Nous nous hâtâmes de nous habiller, et ce ne fut que dans la route, et quand nous pûmes voir assez clair, que nous aperçûmes qu'à nos Juifs de la veille en avaient succédé deux autres, d'aussi mauvaise mine, et une vieille femme presque en haillons.

Cette journée ne fut pas plus agréable pour nous que la précédente. La Westphalie est un pays généralement plat et couvert de bruyères : point de routes formées ; toujours en marche à travers champs, et il faut bien connaître le pays pour ne pas s'égarer. Il arrive parfois que les postillons, pour accourcir le chemin, vont tomber dans des fondrières, d'où il leur est très difficile de se retirer, et ensuite d'être obligés d'allonger la route par de grands détours, quelquefois même de revenir sur leurs pas. Tous les hommes qu'ils rencontrent, ils leur demandent : « Peut-on passer par tel endroit? » Et la réponse décide de la direction de la voiture.



Le dimanche 12 septembre 1789, nous entrâmes entre dix et onze heures à Brunswick. L'auberge d'Angleterre nous avait été désignée comme la meilleure de cette ville. Nous y descendîmes et nous trouvâmes qu'en effet elle répondait à sa réputation. C'est une fort belle et grande maison dont quelques appartements sont meublés avec autant de richesse que d'élégance. C'est dans cet hôtel que le club de Brunswick, dont le prince Ferdinand est le président, tient ses séances. On y a bâti pour cet effet de fort belles salles au fond de la cour, absolument indépendantes de l'auberge, ce qui augmente le revenu non seulement pour la location mais parce que, tous les jeudis, un grand nombre de membres y vont souper et que tous les premiers lundis du mois il y a grand dîner auquel le prince se trouve toujours, à moins qu'il ne soit ou malade ou à la campagne.

Tous les étrangers qui font quelque séjour à Brunswick se font recevoir et, quinze jours après notre arrivée, nous nous fîmes proposer. Huit jours ensuite, nous fûmes admis. La réception coûte dix écus de France, plus quinze livres

par an. Toute la noblesse de Brunswick, les principaux négociants, tous les professeurs de l'académie sont membres de ce club; on y trouve les ouvrages périodiques les plus curieux en allemand et en français. Il existe un second moyen de distraction dans cette ville. A l'exception des trois mois d'été, on a un concert une fois par semaine; mais la noblesse n'y va point, attendu que les dames bourgeoises seraient humiliées de leur céder le pas et, à l'instant même, tous les abonnements bourgeois cesseraient. Ce concert est assez bien composé : quelques bourgeois y chantent; les clarinettes, un des bassons et surtout le violoncelle y sont de la première force. Ce dernier est un bourgeois de la ville.

Il devrait y avoir un opéra italien tous les mercredis, le duc ayant une troupe à ses gages; mais il est très rare, attendu que le prince économe, qui n'a pas encore pu se déterminer à renvoyer les acteurs dont les gages sont très chers, apprécie les frais de représentation qui sont très modiques, la lumière étant le seul article de conséquence. Quel article encore! Il est donné par entreprise; la salle de spectacle est assez petite : huit bougies dans de petits chandeliers d'attache éclairent le parterre ou plutôt l'empêchent d'être absolument obscur. Ces bougies n'étant jamais placées entières, il en résulte qu'elles finissent pour la plupart avant la pièce et que, sans les lampions du théâtre, il serait parfois difficile de distinguer les figures d'une loge à l'autre.

J'ai quelques fois vu qu'il ne restait plus que deux bouts de bougie à moitié mourantes quand la toile tombait. Les amateurs du spectacle trouvent cependant leur compte à cette manière d'éclairer qui est infiniment plus favorable pour le théâtre et les acteurs, les yeux étant moins distraits et la scène devenant pour les spectateurs une espèce de tableau magique. Toute la lumière sur le théâtre finit aussi par fatiguer les yeux.

Quand l'orchestre et les acteurs coûtent au moins cinquante mille livres par an, on est étonné que ces frais deviennent inutiles pour la cour et la ville, parce que le prince veut ménager deux mille écus au plus qu'il lui en coûterait pour les représentations. Elles sont fort rares, et jamais acteurs n'ont gagné des appointements avec moins de travail. Mais quelque mal entendue que paraisse cette économie, jamais je n'en ai blâmé le duc régnant parce que j'ai vu que, pour remplir les dettes

immenses que son père lui avaient laissées, il a étendu les privations jusqu'à lui-même. La princesse Augusta, sa sœur, ne put me cacher un jour sa joie en m'annonçant le renouvellement du bail des régiments de son frère avec les États de Hollande : « Cela nous aide, — me disait-elle, — à payer nos comédiens ; si la guerre venait, ce serait alors que nous pourrions faire des augmentations. » Ainsi les maquignons se réjouissent de la gourme qui gagne les écuries des particuliers, attendu que leur marchandise hausse de prix.

J'ai toujours été étonné que, dans une ville où tout le monde parle allemand, où la bourgeoisie entend passablement le français, où la cour le parle parfaitement bien, au lieu d'une troupe allemande ou française, on en entretînt une italienne, que presque personne n'entend. J'en ai fait la question et on m'a répondu, ce que je n'ai pas cru, que le duc prétendait ainsi faire sa cour au roi Frédéric-Guillaume qui, après la mort de Frédéric II, a renvoyé la troupe française de Berlin et l'a remplacée par une autre italienne. La duchesse régnante, les princesses, les princes et toute la cour soupirent après une comédie ou un opéra français ; mais le duc n'entend point raison sur cet article.

La duchesse régnante fit pendant quelques mois ses délices d'un château en Espagne qu'elle avait imaginé avant l'arrivée et le mariage de la jeune princesse d'Orange avec le prince héréditaire, son fils. Sachant que cette jeune princesse avait joué la comédie française à la Haye, elle imagina qu'elle ne serait pas fâchée de se procurer cet amusement à Brunswick. En conséquence, la voilà de choisir parmi les gentilshommes et les jeunes dames de la cour ceux qui pourraient prendre des rôles ; elle va jusqu'à faire une liste sur laquelle elle inscrit Châteaugiron pour les rôles d'amoureux, et moi pour les rôles gais et bouffons. Elle avait jugé de mes talents pour le comique attendu que je la faisais souvent rire par mille contes plaisamment débités et presque toujours de mon invention. Nous en parlions et nous en jouissions d'avance. Il ne restait plus qu'à distribuer les rôles. Heureusement sa gaieté n'alla pas si loin. Soit que le duc y mît obstacle, soit que la jeune princesse n'y prît pas goût, le projet, qui nous avait divertis pendant six semaines, tomba dans l'oubli : on n'en parla plus.

Au club, au concert, à l'opéra italien, se joint un autre amusement à Brunswick. C'est, pendant deux mois de l'hiver, un bal masqué tous les vendredis, à la salle de redoute. Cette salle est fort grande et fort belle; un amphithéâtre y communique par un escalier de cinq à six marches. C'est dans cet amphithéâtre que le duc et les duchesses se rendent à six heures du soir. Après avoir vu commencer la première danse anglaise, les cartes se distribuent et Leurs Altesses jouent jusqu'à dix heures qu'elles se retirent, pour aller souper au château. Toute la bourgeoisie y est admise, de même que la noblesse; mais on n'y peut paraître que sous le masque et en domino. On se met en habit de caractère comme on veut.

Autrefois les mascarades en société étaient très fréquentes; aujourd'hui elles sont plus rares que jamais et je n'en ai vu que deux ou trois dans les deux hivers que j'ai passés à Brunswick. La plus considérable était celle qui eut lieu l'hiver de 1790. Elle était composée d'environ quarante masques : la jeune noblesse de la cour et les étrangers, qui y étaient admis, la composaient; nous formions un bal vénitien, c'est-à-dire que chacun avait son costume; chaque cavalier menait une femme habillée dans les mêmes couleurs et le même genre.

On ne danse que des anglaises. J'ai cependant, après l'arrivée de la jeune princesse d'Orange, vu essayer quelques contredanses françaises; jamais je ne les ai vu réussir. Les Allemandes ont assez de grâce en dansant; mais les Allemands sont si patauds et si gauches qu'on rirait en France de leurs meilleurs danseurs. Cependant leur sot orgueil les suit jusque dans la prétention de bien danser.

Presque toutes les femmes dansent avec beaucoup de grâce, même les bourgeoises; mais la jeune princesse d'Orange, duchesse héréditaire, et mademoiselle Dward, jeune Anglaise, mariée à l'avorton des Munchhausen, l'emportent sur toutes les autres. La princesse met seulement un peu trop d'action et de prétention dans sa danse.

Quoique la bourgeoisie soit admise avec la noblesse à la redoute, elle n'y est cependant pas confondue avec l'espèce privilégiée toujours. Elle occupe l'extrémité de la file dansante; mais on n'a pas besoin de cela pour la distinguer de la race enorgueillie. Les bourgeoises sont bien plus jolies,

ont beaucoup plus de grâce et sont infiniment mieux, plus élégamment, plus richement vêtues que les nobles qui sentent la bière, changent de mouchoirs de poche tous les quinze jours et de chemise tous les mois. La malpropreté qui se montre est un pronostic de celle qui se cache. Je serais également tenté de croire que, chez les bourgeoises, la lessive de ce qu'on aperçoit est infiniment plus soignée que celle de ce qu'on ne voit pas. Leur parure extérieure est trop recherchée pour que cela puisse être autrement, et je ne crois pas qu'il soit possible de voir dans toute l'Allemagne, je ne craindrai même pas d'ajouter la France, une ville où les bourgeoises soient plus curieuses de leur toilette. On peut en certains endroits voir au milieu d'un bal douze ou quinze danseuses fort élégamment mises. A Brunswick, depuis la première jusqu'à la dernière, la jolie comme la laide, fussent-elles deux cents, toutes sont parées avec autant de richesse que de grâce.

Les rubans, les plumes, les fleurs, les gazes, les linons, rien n'est épargné, et certainement la fille d'un riche négociant de la rue Saint-Denis ou de la rue des Bourdonnais, qui apportera trente mille livres de rente à son mari, craindrait d'être prise pour une prêtresse de l'opéra si elle osait se parer, pour un bal, avec autant de richesse et d'élégance que la fille d'un aubergiste, d'un marchand de toiles, d'un épicier, d'un brasseur de bière de Brunswick. Tout est sacrifié à l'extérieur, et si vous eussiez assisté au dîner d'une de ces brillantes nymphes, que vous voyez descendre d'un joli carrosse de remise pour entrer à la redoute, vous eussiez admiré son appétit, je le crois; mais vous n'eussiez pas envié ses ragoûts ni le pain de seigle pétri par celle qui le mange. Tous les bourgeois font eux-mêmes leur pain et n'ont à en payer que la cuisson chez le boulanger et, comme il se fait en provision toujours, il a quinze jours de date. La plupart des nobles, qui à Brunswick sont gueux comme des rats, en font autant. Pour délayer ce pain noir, une bouteille de petite bière qui coûte un sol la pinte, un grand plat de choux aigres ou bien de betteraves, de carottes, le tout cuit à l'eau. Les dimanches ou les jours de fête, la moitié d'une saucisse, un morceau de lard cuit ou de jambon cru; un hareng cru est un des ragoûts les plus recherchés et n'appartient qu'aux gens aisés.

Quand vous voyez une cuisinière aussi sale que nos filles de basse-cour, chargée d'un immense plat de carottes, betteraves, haricots, salsifis, amalgamés ensemble pour remplir la panse de toute une famille, vous croiriez voir porter la provision dans le refuge aux porcs. Il n'est certainement pas de Brunswickois qui dans l'espace d'un an ne mange autant de légumes qu'il en faudrait pour engraisser un cochon. Ils n'ont pas la moindre idée de la bonne soupe. Celle que nos plus pauvres fermiers donnent à leurs valets est infiniment meilleure. Comme ici les légumes sont le mets principal, ils n'entrent point comme ingrédient dans la soupe qui, quand elle est faite, ressemble à ces mauvais bouillons légers qu'on donne au lieu de tisane pour laver l'estomac des malades. Souvent c'est du gruau ou du riz mal crevés dans de l'eau. Autant vaudrait manger de la colle un peu claire.

Ils ont des ragoûts dont on ne s'accommoderait point en France. Avec le bouilli on vous sert, au lieu de câpres, cornichons, figues ou mûres, des harengs crus, coupés par morceaux. Chaque ménage engraisse quelques oies : on les marine pour les conserver; ensuite on vous les sert toutes crues, coupées par tranches fort légères. Il en est ainsi du jambon et du lard. Ici on fait de la salade de tout : les choux blancs, très finement coupés, les pommes même sont mises en salade. Ils en ont une fort compliquée : c'est un hachis d'oignons, de pommes, de patates, de harengs crus, force câpres qui nagent dans du vinaigre avec très peu d'huile.

Mais revenons à la redoute. Aussitôt que la première danse est commencée, la vieille cour s'assied aux tables de jeu pendant que la jeune saute, mais toujours à la tête de la file, ce qui est un ridicule inconcevable fait pour la seule noblesse de Brunswick, puisque partout ailleurs les distinctions disparaissent avec le masque. Cette pauvre noblesse est d'ailleurs tellement humiliée par la fortune, les habillements et les jolis minois de la bourgeoisie qu'on rit sans leur envier cette folle jouissance. Je parle de la figure, qu'on suppose cachée dans un bal masqué, — mais point du tout : deux petites lunettes noires qui environnent les yeux, attachées avec un ruban, ne cachent rien du tout, et les masques des hommes sont si petits qu'autant vaudrait n'en point mettre. Ceci est pour les dan-

seurs et danseuses seulement, — car presque tous les autres sont masqués jusqu'aux dents, surtout ceux qui se présentent en masque de caractère.

A dix heures, la cour se retire : la danse cesse ; des domestiques avec des draps mouillés viennent les traîner sur le plancher pour en enlever la poussière ou faire un mastic de ce qu'il en reste. On élève une grande table dans la salle de la danse où un traiteur privilégié sert à souper pour les danseurs et danseuses nobles ou étrangers admis à la cour. Soupe qui veut pour son argent. Les danseurs et les danseuses bourgeoises vont dans les cabarets voisins ou dans des salles particulières du traiteur.

Le souper de la noblesse fini, la table se lève et la danse recommence tant qu'il y a des acteurs. Les bourgeois ne ressemblent guère à leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs et leurs cousines. Ce sont les plus rustres patauds qu'on puisse rencontrer. On est tout étonné de voir un sexe si laid et si grossier, tandis que l'autre est si joli et si séduisant.



A peine j'ai parlé de notre arrivée à Brunswick que je me suis étendu sur différents détails de notre séjour dans cette ville. Je reprends donc ma narration où je l'ai laissée.

Boutmy, professeur de français, qui donnait des leçons d'histoire et de grammaire à la princesse Caroline, nous dit que dès le matin on avait su à la cour notre arrivée par la carte de l'officier de garde, envoyée au gouverneur, que la duchesse, qui toujours assistait aux leçons de sa fille, était fort curieuse de nous voir, qu'elle lui avait demandé s'il ne nous avait pas encore fait visite et si nous ne nous ferions pas bientôt présenter. Ce moment paraissait infiniment critique à mon compagnon. Il eût bien voulu le reculer autant que possible. Tous les jours, Boutmy nous questionnait au nom de la duchesse quand donc nous irions lui présenter nos devoirs, ce qui m'embarrassait beaucoup, parce que mon élève disait toujours « demain ». J'avais une autre inquiétude : on m'avait conseillé à Maëstricht de quitter le costume ecclésiastique, dans la crainte que je ne fusse mal reçu à une cour protestante et surtout dans un col-

lège où l'on eût pu supposer que je voulusse insinuer aux jeunes élèves les erreurs romaines. Je consultai Boutmy sur cet article et il me conseilla, comme le général Ritessel, de changer de costume, ce que je fis aussitôt, ne croyant pas et n'ayant jamais cru qu'un bouton au chapeau et des cheveux plus ou moins longs eussent quelque rapport avec la religion. Cependant, comme depuis mon enfance, pour ainsi dire, j'étais habitué au costume lévitique, je me crus tout d'abord en habit de mascarade comme un capitaine de dragons qui se fait à quarante ans capucin ou chartreux.

Nos habits de présentation étant faits, nous nous mîmes en voiture pour faire nos visites au grand maréchal de la cour, aux chambellans et gentilshommes. On nous avait dit que, suivant l'usage, nous y serions invités le lendemain. En conséquence, nos visites étant faites dans la matinée, nous reprîmes nos fracs pour aller dîner à l'hôtel d'Angleterre à table d'hôte. Déjà nous étions à table quand nous vîmes accourir notre domestique pour nous annoncer qu'un valet de chambre de la cour était venu nous inviter à dîner de la part de son Altesse Royale.

Je fus étourdi de cette invitation précipitée et mon élève en pâlit; mais il n'y avait point à balancer. Nous courûmes à toutes jambes chez nous pour y faire notre toilette : je ne pouvais me reconnaître sous un habit brodé, l'épée au côté. Jamais, en me fixant dans le miroir, je ne vis figure plus comique que la mienne. Il me semblait apercevoir un cadédis gascon, bien maigre, bien petit et bien sec. Habillés à la hâte, nous nous mîmes en voiture quoiqu'il n'y eut pas cent cinquante pas pour nous rendre à la cour.

On nous fit passer deux antichambres, trois salons, avant d'arriver au troisième, devant la porte duquel la duchesse se tenait. Le grand maréchal, une canne à pomme d'or à la main, marchait gravement devant nous et présenta à la duchesse : « Voilà Monsieur le comte de Châteaugiron, que j'ai l'honneur de présenter à votre Altesse Royale ». Mon élève lui fit une profonde révérence que la duchesse lui rendit. « Voilà Monsieur Baron son gouverneur, que j'ai l'honneur, etc. ». Je fis et reçus de même ma révérence.

La duchesse, en reculant de quelques pas dans ce dernier salon, nous donna l'aisance d'y entrer avec elle. Alors mille

questions sur la France, sur nos voyages, sur le projet qui nous amenait à Brunswick. Elle me parut infiniment raisonnable sur les affaires de France. Il me fallut lui apprendre tout ce que j'en savais. La princesse Caroline, sa fille, arriva quelques minutes après. Nous lui fûmes également présentés, puis, le dîner annoncé, nous marchâmes vers la salle à manger. Tous les hommes se rangent en file d'un côté de la table, les princesses et les dames de l'autre. Quand les deux lignes sont formées en face, tous les hommes font une profonde révérence, les princesses et les dames y répondent, puis les princesses s'asseyent sur des chaises rembourrées (les autres n'ont que des chaises ordinaires). Le grand maréchal me prit par le bras et me plaça vis-à-vis la duchesse et mon élève vis-à-vis la princesse. Je ne parle de cette place de considération que parce que Mirabeau dit dans ses lettres que le premier jour il eut comme moi cet honneur. Presque toujours je l'ai eu pendant les deux ans que j'ai passés à Brunswick. La princesse aimait beaucoup que je fusse son interlocuteur. Ma conversation l'amusait infiniment et je la faisais rire aux éclats par une foule d'histoires que j'avais toujours soin d'égayer. Elle est fort curieuse et aime infiniment la plaisanterie. Elle parle fort bien la langue française et, quoique sa cour pétrie de morgue ne lui rende pas toute la justice qui lui est due, je connais peu de dames à sa cour qui aient plus d'esprit naturel.

Le lendemain nous reçûmes une invitation pour dîner chez la duchesse-mère de Brunswick, sœur du feu roi de Prusse, Frédéric II, auquel elle ressemble, autant que la duchesse régnante, sa belle-fille, ressemble à son frère le roi d'Angleterre. La duchesse-mère, quoique âgée de soixante-seize ans, jouit encore d'une très bonne santé : elle marche avec beaucoup d'aisance, se tient très droite, est toujours fort parée, car elle aime infiniment la représentation. Jamais je ne l'ai vue un seul instant malade, pas même son appétit se démentir pendant dix-huit mois. Toutes les semaines, pour ainsi dire, nous dînions une fois chez elle.

Cette bonne duchesse nous prit en amitié dès le premier jour; elle n'a cessé de nous témoigner mille bontés jusqu'à celui de notre départ, ainsi que la princesse Augusta, sa fille, abbesse de Ganderscheim.

La duchesse-mère a beaucoup de caractère et de fermeté; elle n'oublie pas un instant son rang, se laisse baiser la main par les dames et la robe par les hommes. Elle est pleine d'admiration pour la mémoire de son frère Frédéric II. Jamais elle n'en parle sans attendrissement. Dès son enfance elle fut environnée de dames françaises, sa gouvernante fut une dame réfugiée. Elle en conserve le souvenir le plus tendre et la regrette comme sa propre mère. Le roi, son père, avait eu le bon esprit de profiter des sottises de Louis XIV et du fanatisme français. Il avait appelé dans ses états tous les artistes protestants, chassés de France, et à sa cour toute la noblesse obligée de s'expatrier. Les jeunes princes et princesses furent donc environnés de ces hommes et de ces femmes qui, sortant de la cour la plus polie de l'Europe, adoucirent les mœurs agrestes et la rudesse allemande.

Cette princesse a beaucoup de caractère, comme je l'ai déjà dit; elle aime beaucoup la France et le français, elle a quelque antipathie pour la nation anglaise. Sa cour est tenue de la manière la plus recherchée et toute la représentation possible, quoique son revenu ne passe pas cent trente à cent quarante mille livres. Si cette princesse aime l'éclat, elle aime aussi la bonne chère. Sa table est certainement la meilleure de Brunswick : c'est là seulement qu'on mange de bonne soupe et qu'on boit communément de bon vin. Ses cuillers, fourchettes, couteaux, salières, etc., sont d'or. La duchesse régnante n'a point cette distinction de luxe; mais la princesse héréditaire l'a admise. Sa cour est composée de deux gentilshommes chambellans et deux dames d'honneur, la première vieille et bonne, la seconde assez jeune, grande, bien faite, mais figure longue et presque point de dents.

Les gentilshommes sont deux anciens militaires. Le comte de Bulow, qui serre la main et secoue le bras à la manière anglaise à tous ceux qu'il rencontre, les appelle « mon ami », continue depuis cinquante ans son cours de langue française, a toujours ses cheveux bien lissés et poudrés aussi blancs que possible. Tous les jours, hiver comme été, pluie ou beau temps, il fait souvent jusqu'à deux fois le tour du rempart. Il est grand politique, mais sa conversation est très lourde. C'est un fort bon homme, auquel les intrigues de la cour sont très

indifférentes, qui ne veut et ne fait de mal à personne. Le baron de Tunderfeldt a servi dans la dernière guerre d'Amérique et en est revenu décoré de la croix de Cincinnatus. Il est fort aimable, ne manque pas d'instruction, parle fort bien français, anglais et italien. Il s'occupe beaucoup de jardinage et cultive surtout les fleurs.

La suite de la duchesse consiste en huit ou dix valets de pied, deux *hayducs*, un petit nain lapon depuis quarante ans à son service, maîtres d'hôtel, valets de chambre, etc. Tous les jours d'été, quand il fait beau temps, elle sort en voiture, traînée par huit chevaux couleur de crème : trois laquais derrière, un valet de pied à cheval suit, et le petit lapon, aussi à cheval, précède. Cette princesse aime beaucoup la conversation des hommes instruits ; aussi j'ai parfois dîné chez elle avec deux professeurs de l'académie et le ministre de sa paroisse. Elle est grande politique, parle des droits des nations, de leurs intérêts réciproques, des différents traités, avec assez de connaissance.

Les matières favorites sont cependant la morale, la théologie et même la métaphysique. Toute notre littérature lui est parfaitement connue : la doctrine de la Bible combat dans sa tête contre celle des philosophes. Elle est encore à savoir qui croire de Voltaire ou de Calvin, quand elle songe à l'anathème porté contre les riches et les grands de ce monde. Le matérialisme serait assez de son goût ; mais quand elle réfléchit sur les aisances et les distinctions de ce monde, elle désirerait un paradis, pourvu toutefois qu'elle y conservât la fortune et les distinctions d'ici-bas. Elle a l'air de chercher, mais de n'avoir pas encore trouvé un homme qui lui jure sur sa tête qu'elle sera fort heureuse après sa mort. L'incertitude de ceux qu'elle interroge augmente la sienne et la tourmente. J'ai toujours eu grand soin de lui présenter l'avenir le plus heureux possible et je me suis bien gardé des *mais* et des *si* toutes les fois qu'elle m'a dit : « N'ai-je pas raison? » Aussi avait-elle pour moi beaucoup d'estime, j'ose même dire de l'amitié ; elle me l'a prouvé par le don d'un déjeuner de porcelaine, ce qui étonna tout le monde, car elle passe pour n'être point généreuse. C'est le défaut de toute la famille de Prusse, à l'exception, dit-on, du roi actuel, son neveu.

Toutes les après-midi, elle passe une demi-heure à son clavecin. Tous les jours, elle se fait lire les ouvrages nouveaux, tant français qu'allemands. Elle parle beaucoup mieux la langue française que l'allemande, ou, pour dire la vérité, elle ne parle presque jamais que français et même très bien. Elle est beaucoup plus aimée de son domestique que des dames et gentilshommes de la cour régnante, qui cherchent à ridiculiser sa hauteur. On eût bien voulu me faire expliquer sur cet article pour ensuite me jouer pièce ; mais j'ai toujours gardé pour moi ma façon de penser à son sujet, quoiqu'elle ne pût que lui être favorable.

Pendant quatre mois de l'année, la cour se tient alternativement le dimanche chez elle. Son fils satisfait ainsi à son goût pour la représentation : les critiques ajoutent qu'il y trouve son économie particulière par l'épargne des bougies et des rafraîchissements. On se rend à la cour tous les dimanches à six heures.



Le duc de Brunswick-Bévern et la duchesse son épouse font un ménage singulièrement uni. Le bon duc, grand, gros et gras, fait tout ce que désire sa chère moitié, qui ne lui cède point en embonpoint. Le palais qu'ils occupent n'est pas considérable, mais il m'a paru fort bien distribué et meublé avec élégance. C'est précisément la maison que le maréchal de Richelieu avait occupée lorsqu'il eut pris Brunswick, pendant la guerre de Sept Ans.

La duchesse m'a répété vingt fois que le maréchal y avait laissé une odeur de musc si généralement répandue dans tous les appartements que, malgré les changements de meubles et des fumigations journalières, ils n'étaient pas habitables six mois après. Elle prétend même que l'odeur se fait encore sentir dans tous les endroits dont on change ou répare les boiseries. On rit beaucoup quand on se rappelle les bévues ou, pour mieux dire, que quelques milliers de louis aient pu corrompre ce maréchal parfumé qui avait entre ses mains les destins de la Prusse.

Toute la cour se rappelle avec plaisir le souvenir de ces

charmants officiers français qu'on ne voyait jamais que chantants et dansants. Jamais la joie ne fut aussi vive, jamais on ne donna tant de bals que pendant le séjour de ces élégants vainqueurs.

« Ils n'étaient point à l'armée du tout, — c'est la duchesse-mère qui parle. — Comme nous, nous étions retirés dans le château de Blankenburg, c'est dans cette ville qu'ils avaient établi leur séjour devenu plutôt un lieu de fêtes qu'un quartier général. Tous les jours ou bal, ou concert, ou spectacle. Nous prévoyions bien que nos officiers qui s'exerçaient au lieu de danser les battraient tôt ou tard et nous en avions grand peur parce que, ces aimables vainqueurs une fois chassés, nos plaisirs fuyaient avec eux.

» La nouvelle de la bataille de Rosbach nous est apportée par un courrier pendant la nuit. Nous gémîmes sur le sort de vingt mille soldats français et quelques officiers restés morts sur le champ de bataille. Cependant nous n'étions pas fâchées de voir nos armes triomphantes ; mais le lendemain il nous fut plus facile d'exprimer dans nos yeux un petit sentiment de chagrin et nous nous fîmes la loi de n'aborder les officiers français qu'avec tristesse et de leur faire notre compliment de condoléance, avec tout l'air d'y prendre part ; mais nous fûmes prises pour dupes. Le lendemain, ils arrivèrent plus sémillants, plus sautants que jamais : ils apportaient de nouveaux airs de contredanse, de nouvelles figures de quadrilles. A la première parole de consolation que je voulus leur adresser, ils se mirent tous à éclater de rire : « Bagatelles ! Votre Altesse Royale, bagatelles ! il n'y en a pas un parmi nous qui ne soit dans la joie de son cœur de savoir Chouchou battu. »

A ce mot, cette bonne princesse ne pouvait s'empêcher d'éclater de rire elle-même en ajoutant : « Ils appelaient leur général Chouchou[1] et se montraient fort aises qu'il eût été battu. Ah ! les aimables officiers ! combien nous les avons regrettés ! »

Tous les quinze jours, pendant l'hiver, aussitôt qu'on était assis aux tables de jeu, le concert commençait et ne finissait qu'avec les parties. C'étaient les acteurs et actrices qui chan-

1. Surnom donné au maréchal de Soubise.

taient ; souvent on avait de charmants concertos de clarinettes et de bassons. C'est le parti le plus essentiel que le duc tire de son opéra italien. Toutes les semaines, il y a aussi un petit concert particulier chez la duchesse ; mais les étrangers n'y sont jamais admis, parce que la princesse Caroline y touche du clavecin et y chante même quelquefois. Cette princesse n'est pas grande, mais assez bien faite, au teint fort éclatant, riche en couleurs, les yeux très brillants et très vifs, pronostic de beaucoup d'esprit. Sans avoir une belle figure, elle est très jolie. On la surveille avec la plus grande sévérité parce qu'on prétend que déjà elle sent ce qui lui manque et qu'elle est ingénuement convenue qu'elle changerait volontiers sa place contre la fille d'un simple négociant. En effet, je doute que jamais les flambeaux de l'hymen s'allument pour elle. Toujours elle est parée avec autant d'élégance que de noblesse ; jamais on ne lui permet de danser à la redoute.

Cependant, à l'arrivée de la princesse d'Orange, sa belle-sœur, elle eut la liberté de danser deux danses, l'une avec le second prince d'Orange, alors à Brunswick, et l'autre avec son frère, le prince héréditaire. Cela fut continué pendant l'hiver de 1791. Aussi cette année est-elle jusqu'à présent la plus belle de sa vie. Quoiqu'elle ne dansât pas aux redoutes, elle affectait fort souvent de s'y montrer en habit de bal, triste consolation, puisqu'à peine elle avait vu commencer la première danse, il fallait s'asseoir à une mortelle table de whist, entre trois matrones pour l'ordinaire, dont ses deux gouvernantes étaient les plus laides, ou bien quelques vieilles filles ; jamais aucun homme n'était de cette partie.

La duchesse régnante de Brunswick, sœur du roi d'Angleterre, ressemble beaucoup à son frère. Elle a quatre fils et une fille du duc. La princesse Caroline a plus d'esprit toute seule que ses quatre frères ensemble : ses yeux brillants et parfois humides semblent souvent invoquer un Dieu avec lequel je doute qu'elle fasse jamais de connaissance légitime. On ne peut être plus entourée, plus gardée, plus observée : pendant que son père était à Breslau et sa mère aux eaux, son frère Georges, entièrement imbécile, n'eut pas la permission de manger avec elle. Outre ses dames d'honneur elle pouvait inviter chaque jour deux dames mariées à sa table. Georges en

tête à tête avec son gouverneur ne pouvait inviter qu'un convive; jamais il ne fut plus heureux que pendant ce mois où chaque jour il signait un billet d'invitation et représentait le premier à son petit couvert. Ce pauvre Georges est bête, voilà tout ce qu'on en peut dire.

Son frère aîné, le prince héréditaire, gros et gras comme un baril d'huile, n'est pas aussi imbécile, mais est plus sot. Il ne sait rien autre chose si ce n'est qu'à la mort de son père il sera le maître; il n'a de goût pour rien si ce n'est pour les beaux habits, les bijoux et les bagatelles. Cependant il montre des prétentions, il veut être élégant et même galant. C'est un vrai bœuf pour les grâces et les exercices. La première fois que je le vis entrer dans le salon, je crus voir Pourceaugnac en frac entrer sur le théâtre.

Je crois qu'il verra bientôt la fin des trésors que son père lui amassera... s'il vit, car il aime la dépense et la flatterie. Ce dernier goût est plus cher qu'on ne pense, quand on est environné d'une cour aussi rampante et aussi pauvre que celle de Brunswick. Je ne demandais rien et cependant je louai le prince sur sa bonne mine et ses grâces; nous fûmes aussitôt amis. J'étais Français et il était jaloux de mon approbation; mais on s'aperçut bientôt de la familiarité dont il m'honorait et la jalousie se hâta d'y mettre ordre. Pendant longtemps il me montra de l'indifférence, je ne faisais pas assez de cas de sa personne pour m'en soucier; je ne fis en conséquence pas plus d'attention à lui que s'il n'avait jamais existé, alors sans doute qu'on le souffla moins, et il revint de lui-même. J'ignore s'il a autant de facultés qu'il a montré de goût pour le mariage; je crois qu'il n'a vu dans la princesse d'Orange qu'une femme, et voilà tout ce qu'il lui fallait. Mais ses dispositions ne répondent pas à sa vocation, car on ne parle point encore de grossesse et les filles de cette maison ne me paraissent pas aussi tardives à se développer que celles de la maison d'Autriche. S'il n'a pas de rejetons et s'il meurt jeune, voilà donc Georges, duc de Brunswick. Perdra-t-on au change? Non, car les courtisans prendront hardiment la bourse à ce dernier, au lieu de l'escamoter adroitement à son frère aîné. Alors tout le monde parlera allemand, attendu que, depuis vingt ans que Georges apprend la langue française d'un certain Nicolas (soldat déser-

teur de notre armée pendant la guerre de Sept Ans, et depuis devenu maître privilégié de grammaire de la famille régnante), il ne sait encore dire que : « Bonjour, monsieur, comment vous portez-vous? » et « oui » et « non ». Nicolas est aussi rustre qu'il est gros, mais extraordinairement bouffi de sa dignité. Elle est si loin de son premier état! D'ailleurs, depuis trente ans il a bu, avec la grosse bière, l'orgueil des Allemands.

Le duc rougit de sa progéniture mâle, dans ces trois premiers inclusivement. Je ne crois pas qu'il leur dise quatre mots dans un an; mais son favori, dont je l'ai toujours entendu parler avec beaucoup d'intérêt quoiqu'il le traite fort sévèrement, est le prince Guillaume, le dernier de ses enfants qui est déjà fort avancé au service de Prusse et auquel le roi a donné son cordon, quoique Georges et Auguste, ses aînés, ne l'aient pas. Il a presque toujours été élevé à Magdebourg : on le dit fort bon militaire. C'est réellement un prodige auprès de ses trois frères; il a été élevé si sévèrement qu'à peine il ose ouvrir la bouche devant son père dont il concentre cependant toute l'affection. On disait, dans les derniers temps que j'ai passés à Brunswick, que déjà il commence à se sentir et que cet enfant si docile ronge et secoue parfois son frein.

La Duchesse aime assez tous ses enfants quoique sa vigilance auprès de sa fille soit un peu sévère, et qu'elle laisse Georges porter des culottes bien usées, tandis qu'elle distribue des cotillons en quantité à maintes femmes et filles de ses chambellans et demoiselles nobles de Brunswick. Cette princesse est d'un caractère fort gai : elle a mille fois moins de morgue que la dernière de ses dames; souvent elle les déconcerte par la découverte de leurs intrigues et de leur petitesse, et comme elle pense tout haut sur leur compte, cela les punit, les humilie, ce qu'ils craignent encore davantage. Mais, faut-il le répéter, cela ne les corrige pas; jamais il n'exista de semblable vermine.

La duchesse leur donne de l'argent, des nippes et des meubles, et cependant elle n'a pas de plus grands ennemis. Leur infamie, leur ingratitude se manifesta lors du mariage de la princesse héréditaire : ils crurent sans doute que la jeune princesse d'Orange arrivait les mains chargées de grâces et de présents. L'essaim ambitieux et affamé bourdonna autour de la nouvelle venue : la cour de leur bonne et vieille maîtresse fut

délaissée. On oublia les cotillons et les culottes données la veille pour en recevoir le jour présent ou le lendemain. Quelle fut leur erreur! La nouvelle princesse ne leur fit d'autres présents que des révérences très courtes, mais en quantité; ces révérences étaient loin de couvrir leur nudité, encore moins de satisfaire à leur bon appétit. Les voilà donc de se mordre les doigts et de regretter leurs pas. Ils retournèrent vers la fontaine qui étanchait leur soif et, en peu de jours, la cour héréditaire fut aussi déserte qu'elle avait été bien garnie dans les premiers moments.

Le duc de Brunswick ne respire que les armes. Valeur et prudence sont ses vertus favorites et il met le premier de ses inutiles chambellans après le dernier de ses utiles soldats. A son aspect tout est saisi de respect : ce n'est point le faste qui l'environne, c'est lui seul qui commande le silence et l'admiration. Toujours il est en bottes et en uniforme. Fortement constitué, endurci dans ses campagnes, il n'a point de cuisine roulante comme les Soubise et les Richelieu. Ce n'est point dans une élégante calèche qu'il court les rangs de son armée. C'est à cheval qu'il affronte le froid et le chaud, le soleil et la pluie. Quoique ses talents militaires n'aient pas été couronnés de grands succès, sa réputation n'en est pas moins répandue, comme celle du plus grand général de l'Europe, et nos officiers, ceux qui étaient en état de sentir son mérite, l'ont parfaitement bien jugé pendant la guerre de Sept Ans, quoiqu'il fût très jeune encore. Il ne faut cependant pas croire qu'il n'ait d'autres connaissances que celles de la tactique, ni d'autres vertus que celles d'un soldat; il est fort versé dans la littérature allemande, française, et même anglaise. Il a lu nos meilleurs prosateurs et presque tous nos poètes. Sa conversation serait très facile s'il ne voulait la rendre très correcte, elle serait même très agréable s'il ne tenait pas plus au choix qu'à l'abondance des mots. Ce qui fait qu'avec la prétention on aperçoit toujours le travail, et qu'en l'écoutant on partage la fatigue qu'on lui suppose. C'est le seul prince encore que j'ai vu préférer la patience d'écouter à la rage de toujours parler. Il attend que vous ayez fini : toujours en second dans la conversation, vous pouvez développer vos idées, les présenter même sous dix jours différents avant qu'il songe à vous interrompre; et lors même qu'il vous apprend

quelque chose, il a l'air de ne recevoir l'instruction que de vous. Sans doute qu'il s'est convaincu qu'en politique surtout, les oreilles sont bien moins nuisibles, bien plus utiles que la langue.

Comme il a beaucoup de sévérité pour lui-même, on est moins étonné qu'il en ait pour les autres. Mère, femme, enfants, tous le respectent. Il traite ses gentilshommes, ceux sans talents et sans mérite (et c'est le plus grand nombre), avec une parfaite indifférence. Chaque fois que ce prince les regarde, ce qu'il semble même éviter, on dirait qu'il leur adresse ces paroles : « N'avez-vous pas honte, pour des garçons aussi bien tournés que vous êtes, avec deux pieds, deux bras et de si larges épaules, de vous vouer à la servitude d'un seul homme, c'est-à-dire à la paresse et à la nullité, quand vous devriez servir votre patrie, soit dans les arts qui conviennent à la paix, soit dans ceux qui conviennent à la guerre ». Le duc, qui rend si peu, ou plutôt qui annonce une espèce de mépris pour ces nobles gagistes (j'entends tous ceux dont les fonctions sont serviles tels que les échansons, les chambellans et les maréchaux de cour), est d'une politesse extrême pour tous les autres. Le moindre commis de son ministre, le dernier des professeurs, tous ses conseillers reçoivent de lui de profondes révérences. Il dit à chacun : « Je suis votre très humble et très obéissant serviteur. » Sa politesse est même gênante pour les étrangers. Il vous forcera, quoique vous en ayez, de passer une porte avant lui ; il ne se couvrira pas avant vous et vous vous assoirez à table avant lui. Lors de mon retour du premier voyage que j'ai fait à Berlin, il me demanda, au milieu d'une foule nombreuse, si, en passant à Magdebourg, le prince Guillaume, son fils, avait eu l'honneur de me faire sa cour.

BARON

Le manuscrit s'arrête brusquement; une série de feuillets ont été perdus.

LES

COURTISANS DE LA GLOIRE[1]

XIV

Renée était seule. Elle attendait Jacques Dorianne. Celui-ci venait de publier une œuvre en prose. La foule des gens qui se disent cultivés prononçait déjà son nom, mais ne lisait guère ses articles philosophiques ni ses poèmes. Aux délicats, aux penseurs, il inspirait une admiration fervente.

Il adorait la vie. Ceux qui n'aiment que les livres les aiment fort mal. Il le savait. Son cœur s'ouvrait largement comme son esprit.

Charles Méran ne respectait que son art. Jacques Dorianne se demandait parfois si celui qui fait métier de chanter les dieux, trop attentif aux accords de sa lyre, n'est pas sourd à leur voix.

Il observait l'âpre ambition de ses camarades, et son indulgence pour eux se teintait de mépris. « De toutes les illusions qui charment l'homme, ils ont choisi la moins belle et la plus décevante », disait-il souvent.

Il affirmait que la gloire est femme, qu'elle se refuse aux adorateurs serviles, et qu'elle a des prédilections mystérieuses pour ceux qui la trompent ou la dédaignent. Combien de fois ne s'est-elle pas approchée, en souriant, de ceux qui ne songeaient pas à elle ?

1. Voir la *Revue* des 15 octobre et 1er novembre.

Renée savait que Jacques était un ami loyal. Elle lui avait confié son roman. Il devait, aujourd'hui même, lui en donner son avis. Elle l'attendait. Que dirait-il?

En se décidant à mettre sur le papier les idées qui tourbillonnaient dans sa tête, elle avait eu deux désirs très différents l'un de l'autre. Elle voulait sentir sa force en créant quelque chose, elle voulait gagner de l'argent.

Son imagination lui montrait, sur sa table de travail, des monceaux de chèques, des piles d'or. Elle les prenait à pleines mains, et payait, payait, payait tout le monde : les fournisseurs inquiets ou insolents, les amis à qui l'on avait emprunté, Roche-Croix surtout! Puis, elle achetait des gravures, des aquarelles, des statuettes, des livres magnifiquement reliés; elle faisait recouvrir les fauteuils dont le damas se fanait, combinait des toilettes ravissantes pour l'enfant et pour elle, louait une voiture, secourait les misérables. Elle subventionnait un journal afin de servir la cause qui en ce moment lui semblait la plus noble, aidait tous les hommes de talent, même ses adversaires futurs! car l'adversaire est utile pour réveiller nos énergies, pour endiguer nos erreurs. Elle donnait, donnait, donnait sans cesse. Elle redevenait, enfin, gaie, généreuse et libre!

Ces visions se dissipaient bientôt. Alors la jeune femme faisait un acte de contrition comme un dévot qui a outragé son dieu. Comment osait-elle, avec de pareilles pensées, frapper à la porte du temple? Elle était indigne d'en baiser le seuil. La honte rongeait son cœur... Puis elle se pardonnait. Pourquoi être injuste envers soi-même? Si elle souhaitait la fortune pour elle et pour les siens, elle ne la désirait pas uniquement. Parfois son œuvre la prenait tout entière.

Elle connut les difficultés, les ardeurs et les joies du travail littéraire : — la torture de voir clairement les défauts qu'on ne peut corriger, l'enivrant plaisir d'exprimer toute son âme.

Avant ce jour, elle ne s'était révélée à personne. Elle causait bien, mais, craignant de paraître pédante ou poseuse, elle effleurait à peine les sujets qui lui étaient chers.

Jadis, au temps où elle se confessait encore, elle avait beau rechercher et relater scrupuleusement tous ses menus péchés d'action, de pensée, et d'omission, elle sentait que l'atome le

plus vivant de son être échappait à l'interrogatoire du confesseur, lui échappait à elle-même.

Peu à peu, elle avait perdu sa foi de catholique. Elle n'aurait pu dire au juste comment ni à quelle heure. Cela s'était fait doucement, naturellement, par la poussée lente des forces qui étaient en elle. Maintenant, elle n'allait plus à l'église décharger son cœur aux pieds du prêtre. Mais ce qu'elle n'avait su lui révéler, ce qu'elle avait caché à ses parents, à ses maîtres, à son mari, se trouverait bientôt, lui semblait-il, entre les pages de ce livre, que pourraient acheter, dans une boutique, les passants.

Pendant six mois, elle avait fiévreusement travaillé! Tantôt elle se disait : « J'ai du talent. Ce que je fais est bien; quelqu'un l'aimera. » Tantôt : « C'est mauvais, exécrable, médiocre. »

Elle était éprise de la musique; Charles, au contraire, ne pouvait la souffrir, et, sachant que de très grands écrivains l'ont ignorée, il ne croyait pas nécessaire d'en afficher le culte. Renée, en se mariant, avait renoncé à un plaisir qu'elle ne pouvait partager avec lui. Mais depuis qu'il s'écartait d'elle, depuis qu'elle était de nouveau solitaire, elle revenait à la plus douce des muses. Avant d'écrire, elle s'asseyait au piano, ses doigts s'attardaient sur les touches d'ivoire, et la musique éveillait en elle des émotions légères comme la mélodie, graves comme la voix de l'orgue dans les églises, pures comme le chant du rossignol. Alors les rancunes, les soucis, les ennuis s'éloignaient en foule; la douleur et le rêve venaient à elle.



Elle attendait Jacques Dorianne. Au moindre bruit, elle tressaillait...

Lorsqu'il entra, elle lui tendit la main sans parler, le regardant avec des yeux hagards.

— Toutes mes félicitations, madame! — s'écria-t-il. — Vous êtes un esprit ardent et clair.

Elle pâlit.

— Vous ne me dites pas cela pour me faire plaisir? vous le pensez?

— Je vous jure que je le pense. Je suis trop votre ami pour ne pas vous décourager si je voyais que, sans talent, vous voulez vous engager dans cette carrière... terrible. Vous savez encore très mal votre métier. Vous avez de grands défauts, mais vous êtes de ceux que l'on écoute.

— Oh! quel bonheur!... Alors, vraiment, j'aurai des lecteurs qui aimeront mon livre?

— Certes, je vous le promets.

— Et... il se vendra?

— Mais... oui!

— N'ayez pas trop mauvaise opinion de moi, si je vous pose cette question. Il me faut de l'argent, je vous assure. Nous sommes ruinés, tout à fait ruinés. Nous vivons d'emprunts. Je voudrais gagner beaucoup d'argent.

— Mais, madame, c'est bien naturel. Il n'y a que les imbéciles, les puritains et les apôtres qui ne recherchent pas la fortune. Les artistes ont toujours désiré la richesse. Nous ne pourrions plus, aujourd'hui, chasser à coups de fouet les vendeurs du temple, car plusieurs d'entre eux ont ciselé de leurs doigts les ornements sacrés.

— Alors, vous croyez...

— Je crois que vous pourrez, peu à peu, acquérir l'aisance que vous avez mille fois raison de souhaiter. Vous sauverez de la gêne votre mari et votre fille.

— Merci! Vous me donnez du courage.

Elle lui tendit de nouveau sa main, qu'il baisa. Elle eut volontiers renversé les rôles, et posé ses lèvres sur la main de Jacques Dorianne, cette main qui avait écrit de si belles choses! Elle lui était passionnément reconnaissante. Comme il était bon et délicat! Il lui parlait de son mari et de sa fille, non d'elle-même. Il comprenait ses scrupules et ses tourments. Ce grand écrivain n'affectait pas le mépris des choses matérielles comme ces petits ratés qui, incapables d'être des hommes, se donnaient des allures de « surhommes ».

Elle leva sur Dorianne ses yeux bleus, qui le faisaient songer à de l'eau limpide.

— Vous êtes un magicien, — dit-elle. — Vous me réconciliez avec moi-même. Je suis contente!

La jeune femme rayonnait. Elle retrouvait sa fierté perdue.

Dorianne la regardait en souriant. Il affirmait parfois que, pour produire des fruits d'une rare saveur, il faut, sur tout sentiment qu'on ne peut extirper, greffer un sentiment plus noble. C'est un des secrets de la culture morale.

Il répondit gaiement :

— Je ne suis pas un magicien, mais un ami.

— Oui, un ami... Je n'en ai qu'un, et c'est vous. Et j'ai grand besoin d'amitié! Comme à tant d'autres, la vie m'apporte l'incurable tristesse.

— Oui, — répondit Jacques; — l'incurable tristesse, mais aussi les joies invincibles.

— Les joies... C'est vrai. Je commence à les entrevoir. Merci pour cette parole... Je ne fais que vous dire merci!

— Ne me le dites pas : c'est un bonheur pour moi de vous rendre service.

— Alors, tant pis pour vous! je vais abuser de votre complaisance. Donnez-moi une leçon. Critiquez mon roman. Donnez-moi des conseils.

— Très volontiers! mais... un autre jour. J'ai un rendez-vous : il ne faut pas que je m'attarde ici. Pour le moment, mes conseils ne vous serviraient à rien. Il faut publier votre livre tel qu'il est... Maintenant, soyons pratiques : vous savez que je connais beaucoup Georges Darlier; je lui porterai votre roman, il le lira, j'en suis sûr, et j'espère qu'il le publiera dans la *Revue moderne*.

— Oh! s'il voulait!... Est-ce possible?...

— Nous essaierons. J'irai demain matin chez lui. Au revoir!

— Au revoir!... A bientôt, j'espère!

La jeune femme, restée seule, se jeta sur le divan, et, la tête enfouie dans les coussins de soie, les yeux fermés, savoura son bonheur.

« Vous êtes un esprit ardent et clair », — avait dit Jacques Dorianne.

« Oh! si vraiment je pouvais créer une belle œuvre!... Je ne tiens pas, moi, à la célébrité. Que mon nom périsse, peu m'importe. Ceux qui nous voient, qui nous touchent, qui nous étreignent, nous connaissent mal. Qu'est notre mémoire pour la postérité? La gloire, c'est le privilège d'être poursuivi

jusque dans la tombe par la calomnie et la haine. Puissé-je avoir un peu de richesse, d'influence, de plaisir et d'amour, pendant qu'il m'est permis de les goûter encore. Que mes livres aillent trouver mes amis inconnus! que je ne meure pas avant d'avoir senti mes forces, avant d'avoir épuisé la vie!... »

Elle n'avait pas parlé de son roman à Charles. Elle savait qu'il ne croirait pas à son talent. Si elle échouait, elle lui semblerait ridicule. Le succès justifierait sa tentative. Elle se plut à imaginer la surprise de son mari, lorsqu'elle viendrait lui dire : « Ne songe plus au lendemain, je gagne de l'argent! Tu peux maintenant composer en paix tes œuvres, tu es libre! »

Elle lui devait tout : en travaillant pour lui, elle aurait payé, en partie, sa dette.

Quinze jours plus tard, Dorianne écrivit à la jeune femme :

Darlier accepte votre roman, qui paraîtra dans six mois. Il l'admire beaucoup! mais il tient à vous indiquer des fautes de style que vous pourrez corriger en vous y appliquant un peu.

A mon tour, je voudrais, puisque vous me l'avez permis, vous donner un conseil.

Voici, selon moi, le principal défaut de votre œuvre. Vous n'avez pas suffisamment observé les hommes et la société, vous avez eu peur de les observer. Vous avez donné l'essor à votre fantaisie, mais, comme la plupart des femmes, vous avez eu peur de la magnifique et terrible Vérité.

Ce que nous découvrons est toujours plus merveilleux que ce que nous imaginons. Nul rêve n'a fait apparaître aux yeux des mystiques la splendeur du ciel infini.

Ayez l'orgueil stoïque de renoncer aux illusions.

C'est une austère déesse que la Vérité; mais elle est puissante et féconde : servez-la sans crainte.

Je sais que les poètes passent pour de grands menteurs. Mais leurs mensonges divins sont nés de la réalité, comme Aphrodite de la mer profonde. Le Dante a vu, dans sa Florence bien-aimée, l'âme douce et royalement chaste qu'il évoque dans son Paradis, les âmes vaillantes et sombres qui peuplent son Enfer.

Malgré ses défauts et ses faiblesses, votre œuvre est belle. Je vous félicite de tout mon cœur et

vous baise respectueusement les mains.

JACQUES DORIANNE

XV

Le lendemain, Georges Darlier vint chez madame Méran, qu'il rencontrait parfois dans le monde et à qui il faisait trois ou quatre visites par saison.

Il apporta le roman qu'il devait publier et la pria d'y faire quelques retouches.

Pendant qu'ils causaient, Charles ouvrit la porte du salon. Il vit sa femme et Darlier penchés l'un vers l'autre. Au bruit de la porte, ils se turent brusquement et changèrent d'attitude, comme des gens surpris.

Charles dit quelques mots à Darlier, s'excusa de ne pas rester : il n'était revenu que pour prendre un livre, on l'attendait chez M. de Roche-Croix. Mais, au lieu d'y retourner, il s'enferma dans sa chambre. Il voulait être seul pour réfléchir.

Un soupçon avait traversé son esprit. Ils s'étaient tus à son approche. Cela, il en était sûr, absolument sûr. Ils avaient donc un secret? Que fallait-il croire?

Ils causaient avec animation lorsqu'il avait ouvert la porte; les yeux de Renée brillaient fiévreusement. Ces yeux limpides, ces yeux qu'il avait tant chéris, se posaient-ils maintenant sur un autre avec tendresse? sa femme le trompait-elle? Et avec qui! avec ce gros blond, à la chevelure abondante, au teint fleuri, cet être banal?

A cette pensée, son cœur se contractait douloureusement; il étouffait. Oh! il se vengerait. Il...

Puis, il se rappela qu'il était un artiste, et ne devait pas se mettre en colère comme le premier bourgeois venu. Si Lucien de Saint-Maur le voyait, il lui dirait, sans doute : « Tu es absurde! »

Faisant un effort pour se maîtriser et pour se raidir dans sa pose, il songea :

« Ce n'est peut-être pas vrai. Et puis, quand même?... Réfléchissons! Me convient-il, à moi, Charles Méran, l'auteur de *la Madeleine des Salons* et du *Panthéon au Désert*, d'attacher de l'importance à un vulgaire incident de ma vie conjugale, de m'abaisser à des préoccupations avilissantes?

» Si Renée me trompait?... Eh bien, cela prouverait qu'elle ressemble à la plupart des femmes, qu'elle est fragile, inconstante et frivole; cela prouverait aussi qu'elle n'a pas su m'apprécier. Mais cela, je le savais déjà! Depuis le moment où elle a cessé de croire en moi, elle a cessé d'être vraiment ma femme, elle a commencé à me trahir. Je ne la possédais plus, puisque son esprit et son cœur m'échappaient.

» Et cependant... si elle a pu se donner à un autre... se livrer à... C'est affreux!

» Darlier a eu, peut-être... ma femme. Je serais un mari trompé, moi!...

» Eh oui! pourquoi pas? Trompé comme Molière, comme Napoléon, comme tant d'autres. C'est le sort de tous les hommes supérieurs. Oui, trompés! Trompés par nos épouses, trompés par nos maîtresses, trompés par toutes celles que nous aimons. Trompés, parce que les femmes sont des créatures inférieures à nous, et qu'à ces créatures nous donnons quelque chose de notre âme; parce que nous en faisons nos compagnes, au lieu d'en faire nos esclaves. Les Orientaux ont mille fois raison. Oui, certes! ils ont conservé la sagesse antique. Nous ne sommes, nous, que des dupes. Les femmes sont faites pour servir. Rien ne peut vaincre leur sottise. Elles adorent les médiocres. Ainsi, Darlier, qu'a-t-il pour lui? De l'élégance? pas même! il est trop gras. Il n'a que des moustaches blondes, des cheveux bouclés, des lèvres rouges. C'est un joli garçon qui a réussi.

» Qui a réussi! voilà le mot de l'énigme. Toutes les mêmes! prosternées devant le succès. C'est un homme puissant, en effet, aux yeux de ma femme, puisque j'ai dû, moi, lui offrir mes œuvres, et qu'il les a refusées... A l'avenir, les refusera-t-il encore?

» Ah! quelle idée! Non!... ce n'est pas possible... et pourtant... qui sait?

» Elle s'est dit, peut-être... Si elle avait tâché de lui plaire pour obtenir... Ce serait immonde... Non, sublime!... S'est-elle repentie d'avoir douté de mon talent? Elle ne me parle plus d'argent. On dirait qu'elle ne songe pas à l'héritage que nous avons perdu. Elle est si douce!... si affectueuse!... A-t-elle voulu me servir par ce sacrifice d'elle-même? Oui, cela doit être.

» Renée s'immole pour moi. C'est un miracle d'amour. Dois-je l'annuler?

» Si je ferme les yeux, si j'accepte?... Les bourgeois me traiteraient de misérable. Il y aurait donc de la noblesse et de la grandeur à me comporter de la sorte.

» Ne me suis-je pas juré d'être, avant tout, un apôtre de la Beauté? J'ai voué mon âme à ses autels.

» Si Georges Darlier devait accepter mon prochain roman?... Aurais-je le droit d'en priver le monde? Avoir des milliers de lecteurs!...

» Et puis, soyons juste! il ne faut rien s'exagérer. Ma femme a été sans doute un peu coquette. Rien d'autre, j'en suis certain. Qu'ai-je vu, après tout? Elle causait intimement avec lui. Ce n'est rien, cela. De quel droit irais-je me figurer qu'elle est sa maîtresse ou qu'elle peut le devenir? J'ai confiance en elle. Je sens qu'elle n'est pas coupable, qu'elle ne fera que ce qu'elle doit faire. »

Sa femme lui apparut transfigurée. A partir de ce jour, il fut aimable et tendre avec elle, comme autrefois. Elle en fut ravie, mais un peu étonnée.

Il se remit, avec zèle, au travail, espérant que, cette fois, son roman paraîtrait dans la *Revue moderne*.

***

Un matin, penché sur son manuscrit, Charles déclamait d'une voix sonore les phrases qu'il venait de corriger. Sa femme entra chez lui.

— Charles, — dit-elle, — veux-tu jeter un coup d'œil sur un roman qui paraît aujourd'hui? Cela s'appelle *la Baguette des Sorciers*. Tu en connais l'auteur.

— C'est dans la *Revue moderne*?... Donne. Je vais le parcourir.

Il lut, rapidement, quelques pages, puis, levant la tête :

— C'est une imitation de *la Peau de Chagrin*, — prononça-t-il.

— Cependant je t'assure que l'auteur ne connaît pas *la Peau de Chagrin*.

— Qu'en sais-tu? il te l'a dit?

— Pas précisément... mais devine qui est l'auteur!

— Je le connais, dis-tu?

— Très bien.

— Alors, « Maurice Duchastel », c'est un pseudonyme?

— Oui!

— C'est donc la première fois qu'on imprime ce monsieur, car je suis très au courant de tout ce que produisent les jeunes, et je n'ai jamais vu ce nom.

— C'est, en effet, la première fois qu'on l'imprime.

— Et il s'est confié à toi?

— Je te raconterai cela, lorsque tu auras deviné, mon ami. Voyons, cherche. C'est quelqu'un à qui tu t'intéresses personnellement.

— Je ne crois pas! Je ne m'intéresse qu'à Roche-Croix et à Saint-Maur. Sincèrement, je dois te dire que ce machin est assez insignifiant. C'est probablement pour cela que Darlier l'a pris. Il fait la chasse à la médiocrité. Elle ne lui échappe jamais. Il n'a pas tort, puisqu'elle rapporte, et que sa revue marche à merveille. Ah l'on peut dire qu'il a du flair. C'est un bon limier. Enfin!... Quel est le nom de ce jeune élu?

— C'est... c'est... tu seras bien étonné, Charles... C'est une femme.

— Ah!... mais cela ne m'étonne pas du tout, au contraire! Nous sommes habitués à ce qu'on nous déniche, tous les ans, un nouveau génie féminin. Que dis-je, tous les ans? Tous les quatre mois. Je la connais, dis-tu? Qui est-ce? Voyons, chère amie, pourquoi fais-tu tant de façons pour parler?

— Je ne fais pas de façons; seulement, je suis un peu intimidée. C'est... c'est moi.

— Toi? Allons donc! Quelle blague!

— C'est moi, Charles, — répondit-elle, émue et rougissante.

— Toi? tu écris? toi?

— Oui. Je ne t'ai rien dit parce que je voulais te faire une surprise... D'abord, j'avais peur d'être refusée partout; et, dans ce cas, il valait mieux ne pas te causer une déception. Ensuite... tu aurais pu me défendre... Tu n'aimes pas que les femmes... Je le sais... Mais, enfin, puisque la *Revue moderne*... Nous sommes si pauvres!...

Il l'interrompit brutalement :

— Ah oui! c'est une revue qui paie bien. Tu gagneras de l'argent. Et Darlier condescend... C'est de cela que vous causiez, sans doute, il y a quelques semaines, lorsque je suis entré inopinément.

— C'est de cela, en effet, — répondit froidement la jeune femme.

— Je n'avais pas deviné! ah, certes, non! Qui aurait pu croire?... Eh bien, ma chère, je te félicite. Je suis très content. Très content. J'espère que ton roman plaira au public... L'as-tu porté, toi-même, à Darlier?

— Non! c'est Dorianne... Il a été si bon! il m'encourage. Il affirme que je réussirai...

— Ah! Dorianne affirme?... En voilà encore un qui a réussi!... Tu lui as demandé son avis. Tu ne m'as pas demandé le mien. Tu as eu raison, du reste. Mon opinion n'a aucune valeur. Je ne suis qu'un pauvre diable qui n'a pas réussi. Oh non! qui n'a pas réussi...

— Mon ami, ne dis pas cela! tu sais bien que ce n'est pas vrai, — répondit la jeune femme, qui plaignait profondément le vaincu. — Si je ne t'ai parlé de rien, c'était pour ne pas te troubler, pour te laisser travailler en paix à ton œuvre. J'ai gardé le silence par affection pour toi. Il ne faut pas m'en vouloir.

— Je ne t'en veux pas, au contraire. Je te répète que je suis très content.

— Vrai?

— Vrai. Laisse-moi ton roman. Je voudrais le lire avec attention. Tu es trop intelligente pour avoir écrit une chose médiocre...

Pendant le déjeuner, Charles dit à sa femme :

— J'ai lu. C'est tout à fait bien. Sait-on que ce roman est de toi?

— Dorianne et monsieur Darlier sont seuls à le savoir. Mais ils me conseillent de ne pas me cacher. Qu'en penses-tu?

— Moi? je suis du même avis que ces messieurs. Le directeur d'une grande revue et un écrivain célèbre ne peuvent donner que d'excellents conseils.

La jeune femme se disait :

« Il est furieux. Pourquoi? Voyons, ce n'est pas possible, il ne peut pas être jaloux... Mais si! il l'est, il l'est, incontestablement.

» Dorianne et moi, nous avons été bien naïfs tous deux. Et dire que jusqu'à ce matin j'avais gardé des illusions!... C'est ennuyeux de les perdre...

» Charles, jaloux de moi! Qui nous eût dit?... Oh! le beau temps de nos fiançailles! le temps où je le prenais pour un homme supérieur, où nous espérions tant de merveilles, où j'avais foi en lui!...

» Toute ma joie est empoisonnée. Que vais-je devenir?

» L'amour seul écarte les forces hostiles, et notre amour n'est plus. »

Il lui semblait voir baisser, trembler, et s'éteindre la flamme que redoutent les fauves rôdeurs du désert.

Dix jours après, Raoul de Roche-Croix et Lucien de Saint-Maur accoururent chez les Méran. La jeune femme était sortie. Roche-Croix dit à Charles :

— Jacques m'a parlé du roman de ta femme. Il assure que c'est admirable. Cela m'étonne un peu! Je ne l'ai pas lu, je n'ai pas le temps de lire ces petites choses-là. Je médite en ce moment, une œuvre unique. J'ai connu, par la morphine, des souffrances adorables, des extases poignantes. Je veux les chanter! Mais la langue française n'est pas assez riche, assez souple! Je cherche à la dresser, à la briser, pour lui donner un mouvement, un rythme nouveau. J'ai des visions étranges, inoubliables. Je veux hypnotiser le monde!

Il parlait d'une voix traînante. Sa tête rousse se penchait en avant, ses yeux de myope clignotaient; il jouait nerveusement avec son monocle.

Saint-Maur ajouta :

— Il ne faut pas croire toujours ce que dit Jacques. Cependant, mon cher, il est vrai que ta femme a un petit succès, Lagière et Brives m'ont parlé d'elle... Si elle devenait célèbre avant nous?... Lorsqu'elle écoutait la lecture de nos œuvres, lorsque, devant elle, nous donnions le vol à nos espérances, elle souriait étrangement. Je comprends aujourd'hui ce sourire. Elle songeait probablement : « J'ai plus de talent qu'eux; je les dépasserai tous! »

— Je ne crois pas, — répondit Charles, — car, en ce temps-là, elle n'était pas ambitieuse.

— Elle l'était peut-être sans que tu le saches! — dit Saint-Maur. — En tout cas, elle aurait tort de s'enorgueillir, car, n'en déplaise à Jacques Dorianne, tu es cent fois mieux doué qu'elle : ce que je viens de lire me suffit pour la juger.

— Alors... Dorianne?...

— Il s'en va clamant partout que Maurice Duchastel deviendra un écrivain prodigieux... Quelques personnes ont même fait, à propos de ces louanges excessives, des réflexions méchantes. Elles ont appris que Maurice Duchastel est une jolie femme... et...

— Quant à cela, non! — s'écria Charles. — Jacques ne fait pas la cour à Renée. Il n'en est pas amoureux.

— Non, non! ses dithyrambes s'expliquent autrement. Jacques est un brillant esprit, mais il est très superficiel, et tout à fait banal. Il ne sait que parer des lieux communs. Il ne devine pas que toi et Raoul vous lui êtes infiniment supérieurs, mais il vous craint un peu. Ta femme ne peut être, pour lui, une rivale sérieuse; alors il la lance... dans vos pieds. L'invention n'est pas mauvaise. Dorianne est aussi roublard qu'arriviste.

— C'est possible! — murmura Charles.

— La vie est tout de même curieuse! — dit Saint-Maur, en souriant avec amertume. (Sa bouche seule avait de l'expression. Ses yeux ronds, opaques comme des turquoises, ne trahissaient pas sa pensée.) — La critique officielle va s'occuper de madame et non de monsieur Méran... Qui l'eût deviné, jadis?

Charles se mordit les lèvres et détourna la tête.

XVI

Les invitations pleuvaient chez monsieur et madame Méran. Ils en acceptèrent quelques-unes.

Ils allèrent dans un salon à la mode, où l'on ne rencontrait que des littérateurs, des journalistes, et leurs familles.

Le maître de la maison, fils d'un négociant riche, avait acheté une petite revue, qu'il ne dirigeait pas lui-même, et se donnait de l'importance en recevant des écrivains.

Il avait épousé une Smyrniote, très brune, très belle et très bête, qu'il avait dressée à recevoir aimablement ses invités. A tous ceux qui lui étaient présentés elle disait, en levant sur eux ses grands yeux noirs qui semblaient profonds :

— Ah! que je suis heureuse de vous voir chez moi! Voilà bien longtemps que je le désire! Mon mari a pour vous une telle admiration! Et je ne sais comment vous exprimer la mienne.

On vantait son jugement, et l'on prétendait que, si elle parlait peu, elle observait et réfléchissait beaucoup. On allait chez elle avec plaisir.

C'était la première fois que Renée voyait, réunis, tant de personnages du monde littéraire. Elle connaissait fort peu ce monde si spécial et si intéressant, — tour à tour prétentieux, âpre, étourdi, calculateur, fantaisiste et charmant, — où le génie coudoie le charlatanisme, où les aristocrates de l'esprit se heurtent aux parvenus et aux ratés féroces.

Renée put causer avec cette femme spirituelle et bonne dont les livres ont révélé la vulgarité secrète. On lui présenta ce jeune homme mal élevé, ennuyeux et sans talent, qui a fait de la réclame un art, et qui a le don d'arracher à la politesse des hommes célèbres des compliments qu'il répète à tous, sans vergogne, et qui le servent plus qu'on ne croit.

Madame Méran s'amusait beaucoup ; son mari, au contraire, endurait un véritable supplice. Tout le monde lui parlait de *la Baguette des Sorciers*. Personne ne faisait allusion à son dernier livre, à lui, *le Panthéon au Désert*.

Les bras croisés, il se tenait debout, contre une fenêtre. Soudain, il vit s'approcher de lui un vieillard dont les boucles grises encadraient un large visage aux traits fins. Des yeux noirs et perçants exprimaient l'enthousiasme et la gaieté. Une aimable malice relevait un peu le coin des lèvres pleines, que ne cachaient ni barbe ni moustache.

Charles reconnut Jean Merval, un des hommes les plus redoutés, les plus haïs et les plus aimés de son époque. Le maître a écrit sur les Églises des livres d'histoire qui transformeront le monde moderne. En ressuscitant des choses très anciennes, il a servi les idées qui règnent sur nous. Le doute qu'il inspire est puissant et plein d'allégresse.

Ce fut un esprit héroïque, brillant et souple, comme le serpent par qui notre mère Ève fut tentée. Tous ceux qui ont prêté l'oreille à sa voix sont hardis, curieux et doux.

Charles Méran éprouvait, pour le vieux maître, une admiration craintive, mêlée d'antipathie. Ce ne fut pas sans émotion qu'il le vit s'approcher. Jean Merval lui tendit la main, de l'air flatteur qui lui était habituel avec les jeunes gens :

— Nous avons déjà fait connaissance, — dit-il, — chez madame Perrault. Vous en souvenez-vous?

— Comment pourrais-je oublier que j'ai eu cet honneur, cher maître?

— Je suis très heureux de vous retrouver ici. Voulez-vous me faire le plaisir de me présenter à madame Méran? Je tiens à la féliciter. Son roman est très beau. Il est incroyable qu'une aussi jeune femme ait pu l'écrire. J'y trouve une force de pensée tout à fait rare. Il faut que je vous félicite, vous-même, d'être le mari d'une personne aussi parfaite. Car on me dit que son charme égale son intelligence.

Charles murmura quelques phrases incohérentes et conduisit le maître vers Renée. Après l'avoir présenté, il s'esquiva.

Il avait jadis fait envoyer ses livres à M. Merval, mais celui-ci n'y avait fait aucune attention. Et maintenant cet écrivain illustre venait à lui, pour lui parler du roman de sa femme! Il le félicitait d'être le mari de sa femme!

Jean Merval était ingénu, comme la plupart des hommes supérieurs. Il ne se doutait pas de l'effet qu'il avait produit. Il avait, sincèrement, cru faire plaisir à Charles.

Celui-ci songeait :

« Quel vieillard odieux! Il est, sans doute, jaloux des jeunes, de ceux qui le remplaceront bientôt... Ah! vieux ramolli! tu as vraiment trop duré; tu es croulant; nous te démolirons, mes amis et moi; nous te démolirons sans peine, car nous sommes plus forts que toi. Tu n'es que le passé, nous sommes l'avenir! Dans quelques années, au plus tard, tu seras mort; mort et enterré! et ta réputation, nous la tiendrons dans nos mains! Elle sera ce que nous la ferons. »

Il s'assit derrière un paravent, où il put, à loisir, ruminer l'article qu'il ferait paraître dans la *Revue nocturne*, pour démontrer que Jean Merval n'était qu'un petit pasticheur; que

ce médiocre imitait Platon, Rabelais, Montaigne, Voltaire; que sa vie privée était ignoble, que ses actes s'expliquaient toujours par des motifs infâmes; qu'il était un sceptique, sans cœur, sans imagination, sans amour pour la beauté...

Pendant que Charles préparait ainsi sa vengeance, Jean Merval disait à Renée quelques paroles élogieuses. Elle l'écoutait avec une émotion profonde. Cette minute la récompensait de tous ses efforts. Depuis son mariage, elle avait lu, et longuement médité, les œuvres de Jean Merval. Elle en appréciait l'audace et la délicatesse. Elle vouait un culte au fin penseur. Très intimidée par la bonté du maître, elle pâlissait, balbutiait... Elle lui fut sympathique, il devina les sentiments qu'il lui inspirait.

Le même soir, elle connut d'autres écrivains dont elle aimait les ouvrages. Un romancier mondain, observateur implacable. Un poète aux vers ailés, puérils et brillants comme des oiseaux-mouches. Elle vit aussi ce fier amant du passé, dont les incantations évoquent les ombres de ceux qui ne sont plus. Et ce mélancolique rêveur dont la voix a tant d'harmonie que des héros victorieux ont suspendu leur marche triomphale pour écouter ses chants funèbres.

Tous furent aimables pour elle.

Aussitôt que Charles se trouva seul en fiacre avec elle, il s'écria :

— Quel homme surfait que Jean Merval! Quel esprit sec et superficiel! Il n'a aucune originalité.

— Mais tu me disais jadis que c'était le plus grand écrivain de notre temps! C'est toi qui me l'as fait lire.

— C'est possible! j'étais encore presque un gamin, je n'avais pas le goût développé. Mais, à présent, je comprends mieux les choses, et je suis las, mortellement las, de son perpétuel scepticisme, de son ironie stérile. Au fond, il pense faiblement. Sur bien des points, il serait d'accord avec un épicier de Montmartre; il ne nous enseigne rien de nouveau; il ne sait que polir des phrases... et encore! Mais tu liras bientôt, dans la *Revue nocturne*, un article...

— Un article... De qui?...

— Oh! un de mes amis. Je ne peux pas te le nommer!

Elle comprit qu'il écrirait lui-même l'article, et fit une gri-

mace comme si elle avait goûté à quelque chose de nauséabond. Dissimulant avec peine son indignation, elle s'essaya gauchement à la diplomatie :

— Il est si vieux! — dit-elle. — Songe qu'il a soixante-quinze ans. Tu devrais persuader à ton ami de le laisser tranquille. Qu'il jouisse en paix de sa gloire.

— Sa gloire?... tu veux dire sa popularité! Mais c'est précisément cela que je ne veux pas faire, dans l'intérêt de tous les écrivains. Ces vieux sont encombrants! ils croient que le monde s'arrête à eux, et ils font tout ce qu'ils peuvent pour nuire aux jeunes.

— Tu es injuste, car je connais plusieurs jeunes écrivains qui lui doivent de la reconnaissance. Et, pour moi, il a été si bon!

— Pour toi? Vraiment? Ma chère, je ne voudrais pas te blesser, mais je suis ton mari, le seul qui puisse te donner un conseil amical et sincère. Je dois te mettre en garde contre certaines illusions de la vanité. Parce que tu as un petit succès, il ne faut pas t'imaginer que tu es un grand écrivain.

— Je ne m'imagine, certes, rien de pareil : ce serait trop bête! et je ne vois pas pourquoi tu me dis cela. Je suis reconnaissante à monsieur Merval d'avoir daigné s'intéresser à moi. Voilà tout.

— Oui; mais comprends donc! Il s'intéresse à toi parce que tu es une jolie femme, et parce que tu n'es pas une rivale... voyons, comment dire cela?... une rivale sérieuse.

— Ah! certes non! je ne suis pas une rivale... Et je ne connais personne qui puisse avoir la prétention de s'égaler à lui.

Charles sourit ironiquement.

— Crois-tu?... Eh bien, tu verras avec quelle facilité nous autres, les jeunes, nous allons démolir ton idole.

Il désirait faire de la peine à cette femme assise à côté de lui, qu'il sentait un peu fière de son succès... Le succès! cette chose que lui-même avait tant désirée, à laquelle il avait fait tant de sacrifices, et qu'il n'avait pu obtenir, qu'il n'obtiendrait... peut-être... jamais.

C'était la première fois que le doute l'effleurait : il tressaillit.

Comme cette femme était peu sympathique!

Et c'est lui qui l'avait choisie entre toutes, enlevée de sa petite ville de province, mise en vedette! Sans lui, elle serait en ce moment à Dône, et gagnerait péniblement sa vie en donnant des leçons aux enfants des bourgeois. C'était lui qui l'avait instruite, inspirée. Par quelle folie s'était-il, lui, artiste, chargé de ce fardeau, une épouse légitime?... Et cette épouse qui lui devait tout, situation, fortune, et son intelligence même, devenait sa rivale, sa rivale triomphante. Quelle ingrate!

Comme il la haïssait!

XVII

Avec le temps, cette haine prit des forces. Il en avait le cœur meurtri. D'autres hommes subissent la torture d'exécrer, vainement, un rival heureux. Mais Charles Méran avait chez lui, à son foyer même, cette rivale exécrée. Chez lui, à ses côtés, toujours!

Tant qu'ils vivraient tous deux, elle serait là!

Le soir, à l'heure où l'on ferme les portes, où l'on tâche d'oublier les ennuis du jour, à l'heure où l'on cherche le repos, la douceur, l'apaisement, elle était là, l'ingrate à qui follement il avait donné ce nom qui maintenant semblait à elle plus qu'à lui. Car tous savaient que le nom de Maurice Duchastel cachait celui de Renée Méran. Il ne pouvait même pas déplier un journal, sans craindre de trouver ce nom qu'il avait voulu célèbre et qui l'était, par elle!

Mais il lui arrivait pire encore. Sur la couverture de *Frivolité* ou des *Modes artistiques*, apparaissait souvent le portrait de Maurice Duchastel. Pendant des semaines entières, Charles voyait traîner partout, dans les salons, les vitrines des librairies, les gares du Métropolitain et les bureaux des omnibus, le profil classique de sa femme.

Ce beau visage que l'on exposait ainsi aux regards de tous, ce visage ovale aux traits purs, ce visage adoré jadis, il en détournait maintenant les yeux avec répulsion. Elle lui avait laissé voir qu'elle ne croyait plus en lui! elle obtenait, sans

peine, le prix qu'il n'avait pu obtenir. Elle le méprisait, stupidement! il en était sûr!... Oh! se venger!...

Pour le moment, il lui fallait dissimuler, feindre de l'affection. Car le monde ne pourrait comprendre la véritable cause de ses griefs. Le monde l'accuserait de jalousie... Jaloux! lui! de ce talent banal. Allons donc! ce n'était pas possible. L'injustice, la bêtise des hommes le révoltaient, voilà tout. Le monde n'était pas assez délicat pour comprendre ses tourments.

Il était seul, en face de sa rivale.

Comment faire aujourd'hui pour se rendre l'existence supportable?

Comment donner du relief à sa personnalité?

Il lui fallait des plaisirs sensuels pour se griser, oublier... Il lui fallait dominer un être humain... Il prendrait pour maîtresse la première jolie femme qui saurait l'apprécier. Tant pis pour l'épouse! On ne saurait aimer un bas bleu...

La Baguette des Sorciers eut une grosse vente. « Nouvelle preuve, s'écrièrent Saint-Maur et Roche-Croix, de sa médiocrité! »

Plus que jamais, ces jeunes gens pensaient *contre* le bourgeois. A force de cultiver en eux les émotions rares, ils étaient devenus incapables d'éprouver une émotion sincère.



Renée écrivit plusieurs livres et son succès grandit de jour en jour. Ses romans charmaient les êtres sincères et pensifs. Ils déplaisaient aux hypocrites, aux dogmatiques, et surtout aux *snobs*. Les riches parvenues, fières de leur ancien nom récemment acquis, chèrement payé, prétendaient que Maurice Duchastel était vulgaire et n'avait aucun idéal.

Elle était contente de gagner de l'argent, d'en gagner beaucoup. Contente de ne plus avoir à se demander comment elle paierait le boucher, le boulanger, la couturière, contente de vivre largement, de ne rien épargner pour l'éducation de sa fille.

Elle mettait, tous les ans, de côté une assez forte somme, et, quoiqu'elle fût prêteuse, son mari l'appelait « fourmi ».

Elle le laissait dire. Elle ne voulait plus être pauvre; elle

voulait contempler sans épouvante l'avenir. Elle avait exorcisé le spectre qui hanta sa jeunesse, elle espérait qu'il ne reviendrait plus.

Quoiqu'elle fût fortement éprise de son art, elle ne pouvait s'y donner tout entière. Elle n'était pas de ceux qui, voyant s'envoler l'amour et l'espérance, sculptent en bas-relief sur le marbre des tombeaux leurs images divines, et se consolent ainsi de les avoir perdues.

Elle n'était pas heureuse. Souvent elle se demandait si les détracteurs de la femme n'ont pas raison, lorsqu'ils affirment que celle-ci est uniquement faite pour l'humble douceur du foyer.

L'emblème du génie féminin, n'est-ce pas ce monstre lamentable, le Sphinx, que ses ailes puissantes soulèvent, malgré lui, vers les hauteurs, où les vents fouettent jusqu'au sang sa poitrine ?

Renée Méran avait horreur du fanatisme littéraire qu'elle avait observé chez son mari et chez tant d'autres. On a retrouvé le calepin où elle jetait ses pensées. Souvent elle y parle, avec une pitié méprisante, des faibles contempteurs de la vie. On devine qu'elle craint un peu la contagion de leur maladie, et qu'elle s'adresse des avertissements sévères :

J'ai entendu le chœur des artistes damnés. Ils gémissent :

« *Nous sommes las de l'effort et du désir ! nous n'implorons que la paix. La froide paix des cloîtres, la paix profonde des forêts antiques, l'immense paix du désert.*

» *L'espoir nous a trompés. En notre cœur ne s'abriteront plus que des souvenirs légers comme les ombres qui flottent le soir entre les saules des cimetières...*

» *Le baiser a meurtri nos lèvres : elles ne se poseront plus que sur les doux visages des miniatures, aux teintes à demi effacées sur l'ivoire jauni.*

» *Nos yeux sont éblouis par l'éclat du soleil : ils ne s'ouvriront plus qu'au reflet des étoiles lointaines.*

» *Ne nous appelez pas : le bruit nous fait mal; nous fuyons même la musique et le chant des oiseaux. A peine supportons-nous le frou-frou des ailes, le frisson des eaux dormantes où tombent les feuilles mortes.*

» *Laissez-nous glisser dans l'éternel silence.* »

. . . .

Ceux qui se lamentent ainsi ont méprisé le pain et les travaux des hommes. Ils n'ont connu que la mauvaise ivresse. Ils dorment sur la route. Le bruit même des chariots de fer dont la roue va les écraser ne les réveille pas. Nul ne peut les secourir. Passons sans les troubler. Passons vite.

. . . .

Trop souvent, les âmes délicates songent à s'orner avant de se vêtir, pareilles à une femme qui frissonne, blanche et nue dans la neige, des perles fines au cou.

. . . .

Elle n'était pas heureuse. Elle ne pouvait endormir le regret des joies évanouies. Que n'était-elle encore une femme adorée, fière de son époux, espérant la gloire pour lui!

Pour elle, jamais elle n'avait désiré cette redoutable amie. Jamais elle n'aurait volontairement échangé contre la couronne de laurier sa fraîche guirlande de fleurs matinales.

Depuis qu'elle était célèbre, elle devinait souvent de l'hostilité chez les hommes, elle, jadis si courtisée par eux! Elle devinait aussi, avec terreur, la haine de son mari. Elle en souffrait physiquement, comme si elle eût respiré un air impur.

Elle avait des heures de tristesse affreuse.

Parfois elle rencontrait Jean Merval, le seul qu'elle saluât du nom de maître. Il lui témoignait toujours de l'amitié. Auprès de lui elle éprouvait un calme étrange. Il lui donnait l'exemple d'une enivrante gaieté, d'une raison si belle et si forte qu'elle puise en elle-même des joies égales à celles des saints en extase. Renée savait que le maître avait une mauvaise santé, des ennuis d'argent, une épouse stupide, acariâtre et jalouse, un fils qui s'endettait, ne travaillait pas, et reniait les idées du père; — et que, cependant, ce grand homme n'était pas malheureux!

Elle s'efforçait de l'imiter, et de s'élever, comme lui, à l'héroïsme intellectuel; mais elle n'y réussissait pas toujours.

Une fois, en ouvrant la *Revue nocturne*, que son mari la forçait de lire, elle y vit un article intitulé : *Un faux guide*, et commençant ainsi :

Depuis pas mal d'années, les naïfs s'imaginent que M. Jean Merval, cet infatigable noircisseur de papier, est un maître. Bien-

heureux les simples d'esprit, car ils conservent des illusions! Je n'aurais garde de les leur enlever, si ce pondeur de livres n'était dangereux pour les ignorants. Son scepticisme étroit et superficiel, son ironie sèche, exercent une influence détestable. Les collégiens, les grisettes et les vieilles bourgeoises, qui en font leurs délices, ne savent pas que les banalités servies par lui ont tourné à l'aigre, et qu'elles sont mauvaises pour l'estomac.

Après avoir continué pendant six pages sur ce ton, l'auteur anonyme concluait par ces mots :

A l'avenir, seuls les lecteurs frivoles ou vulgaires pourront admirer ces productions immondes, où ne brille aucune pensée noble, aucun sentiment rare. Ce pasticheur n'a même pas bien imité son modèle, Voltaire. Mais c'est trop s'occuper de ce singe d'un singe. M. Jean Merval a bavé sur l'idéal des âmes délicates. La jeunesse intellectuelle le juge, et le rejette, non pas aux gémonies, mais au fumier.

Renée Méran reconnut sans difficulté le style de Charles. Son mari, devenu un étranger pour elle, injuriait un vieil ami qui lui était cher.

Elle n'eut plus aucun plaisir à rencontrer Jean Merval : car elle était honteuse de connaître ce secret et d'en être un peu complice par son silence. Désormais elle évita le maître. La perte de cette amitié lui fut très douloureuse.

Les femmes craignaient un peu la romancière. Sa présence les gênait. On ne pouvait se livrer, devant elle, au plaisir de vanter ses conquêtes, d'étaler son âme, et de calomnier avec grâce : car, disaient ces dames, Maurice Duchastel était moqueuse et méchante. « Bien sûr, ma chère, ce n'est pas une vraie femme. A propos de tout, elle raisonne. C'est odieux ! »

La solitude s'élargissait autour de Renée Méran.

Si, au moins, l'affection de sa fille l'avait consolée!... Un peu après la publication du premier roman de Maurice Duchastel, Charles témoigna beaucoup de sollicitude à sa fille qu'il avait jusqu'alors négligée. Renée s'en était d'abord réjouie; mais bientôt elle s'inquiéta. Charles mettait dans cette jeune tête sa pensée lourde et triste, et dans ce jeune cœur ses haines. A cette gamine de six ans son père inculquait l'orgueil et le dédain. Il disait :

— C'est dommage que Jeanne voie si souvent les Belloux. Elles sont si médiocres, si banales! et il n'est rien de contagieux comme la banalité... Prends garde, ma fille, ne va pas ressembler à tes compagnes!

Il insinuait à la petite qu'il était, lui, un être désintéressé, génial et méconnu, et Renée une fabricante de livres pour imbéciles. Elle gagnait de l'argent, tandis que lui n'en gagnait pas, et en parlait sans cesse avec horreur. Jeanne méprisait un peu sa mère.

Une fois, elle lui dit :

— Il paraît qu'on te donne beaucoup d'argent pour tes livres. Est-ce que cela te fait plaisir?

— Mais oui, mon enfant!... nous en avons besoin!... Mais il ne faut pas y penser. Cela ne te regarde pas.

— Oh! je n'y pense jamais. Papa et moi, nous n'aimons pas l'argent. Il paraît que toi, tu l'aimes beaucoup.

La jeune femme ne se défendit pas. Que répondre à cette enfant?

***

On recherchait beaucoup monsieur et madame Méran, ou plutôt madame Méran et son mari. Celui-ci exigeait maintenant qu'on acceptât les invitations. Il fréquentait les réunions mondaines, espérant y trouver quelque aventure brillante; il n'y trouvait que la douleur de voir sa femme absorber l'attention. Si elle s'amusait un peu, il l'accusait de coquetterie, d'allures inconvenantes. Elle redoutait la rentrée en voiture, les paroles blessantes, la voix dure de son mari.

— Vous avez encore flirté! on vous a fait la cour, n'est-ce pas? Vous me rendez ridicule. Cela vous est égal, je le sais. Naturellement, les intellectuelles, les femmes célèbres, ne peuvent avoir d'égards pour leur mari : ce serait au-dessous d'elles...

Il allait, il allait sans s'arrêter.

Sa femme l'entendait à peine et souffrait cependant. Elle songeait à leurs soirées d'autrefois. Elle se souvenait de leur arrivée à Paris, de Charles se dressant avec un cri de joie, et jurant de graver son nom sur les murs de la grande ville.

La renommée littéraire valait-elle tant d'efforts et de désirs?

« Je la possède, Quelle duperie! Je préférerais, mille fois, la richesse libératrice. »

Oh! ne plus écrire qu'aux heures d'inspiration, aux heures ardentes!

Ne plus utiliser ses rêves! Ne plus ressembler à Prospero, commandant au délicat Ariel de vulgaires besognes.

Prospero asservit Ariel, le Destin asservit Prospero. Esclaves tous deux, le subtil magicien et l'esprit ailé...

Parfois elle désirait rentrer dans le repos et dans l'ombre. Elle croyait le désirer toujours. Mais, s'il en était ainsi, pourquoi avait-elle quelque peine à pardonner l'ignorance de ceux qui n'avaient jamais entendu le nom de Maurice Duchastel?

Inconsciemment, ne se réjouissait-elle pas de ne plus être de ceux qui passent sur la terre comme des ombres fugitives dont le pied ne laisse pas d'empreinte, dont la voix n'éveille pas d'échos?

Peut-être, après tout, au fond du cœur, aimait-elle la gloire. Peut-être se méconnaissait-elle sur ses désirs véritables, trouvant, à dédaigner ce qu'elle avait conquis, une volupté hautaine.

Elle savait que son mari avait cessé de lui être fidèle. Les petites modistes, les petites actrices, les petits modèles, toutes les petites femmes jolies et faciles obtenaient les faveurs du jeune écrivain et de riches cadeaux, en feignant le mépris de l'argent et une admiration sans bornes pour ses œuvres. En le traitant d'homme supérieur, on le dominait. Il était l'amant d'une danseuse. La grâce de Lolès enivrait au théâtre la foule; on l'adorait, elle était aussi célèbre que Renée Méran! Mais de cette renommée l'écrivain sensuel et vaniteux ne pouvait être jaloux; de ce jouet fragile il pouvait sans crainte faire une idole.

Sa femme ne troublait pas ses amours. Il s'était éloigné d'elle. Il pouvait se donner à d'autres sans qu'elle en prît souci. Elle se disait :

« Qu'importe? Et puis, que faire? des reproches, des scènes? à quoi bon?... Divorcer? à quoi bon encore? Ce serait livrer Charles à la pauvreté, aux pires tentations, et je ne veux pas qu'il soit malheureux, ni qu'il s'avilisse! »

Elle conservait en son cœur la tendresse des souvenirs. Elle n'aimait plus son mari, mais elle aimait toujours le fiancé d'autrefois...

Charles n'avait pas encore terminé son cinquième livre. Il y travaillait depuis quatre ans. Tout à fait comme Flaubert!... Dernièrement, il s'était brouillé avec Raoul de Roche-Croix, qu'il accusait de le négliger et de le défendre mollement contre les attaques des envieux. Raoul n'avait pas souffert de cette brouille. Noyé dans ses rêves de morphinomane, il n'avait plus ni souvenirs ni regrets, ni espoirs.

Charles témoignait maintenant de la froideur à presque tous ses camarades : presque tous l'avaient blessé. Les uns, en lui donnant des conseils raisonnables, les autres en n'admirant pas assez chaleureusement ses œuvres; ou en admirant trop les œuvres de quelque littérateur détesté par lui.

Isidore Midon, dit Lucien de Saint-Maur, était toujours l'ami fidèle de Charles Méran. « Par quel miracle? » s'était-on demandé. Ils médisaient ensemble du public qui les ignorait, des écrivains illustres et du bourgeois. Ils vouaient un culte aux esprits malades. La folie leur semblait plus originale, plus rare que la santé parfaite; une démarche boiteuse, plus « intéressante » que le pas léger des forts. Ils ressentaient les mêmes rancunes, ils cultivaient, avec soin, le même dédain : ils étaient nécessaires l'un à l'autre.

Ils affichaient encore, avec persévérance, le néronisme. Charles disait parfois :

— Vénérons cet empereur qui s'extasiait sur les formes sculpturales de sa mère, tuée par lui! Cet hommage rendu à la beauté en un pareil moment est d'une horreur sublime.

— En effet! — répondait Saint-Maur, — et il faut aussi louer l'empereur d'avoir contemplé à travers son émeraude l'agonie des martyrs. Ah! mettre devant ses yeux une pierre précieuse pour regarder froidement la souffrance humaine! quelle inspiration d'artiste, et quel symbole!

Charles ne voyait plus Jacques Dorianne. Il le haïssait. Sans cet homme, Maurice Duchastel serait inconnue, n'existerait pas. Et puis... il est des choses qu'on ne peut oublier. Quelques années plus tôt, deux amis, très jeunes, et courageux, étaient venus en même temps à Paris pour conquérir la gloire. Charles

Méran haïssait Jacques Dorianne, comme on hait l'amant heureux de la femme qu'on a passionnément désirée, et qui s'est refusée à vous.

Mais il dissimula cette haine jusqu'au jour où Saint-Maur insinua décidément que Jacques faisait la cour à madame Méran, et que celle-ci en était éprise.

Ce n'était pas vrai. Il y a des femmes qui se passent fort bien d'amour; leur instinct les pousse à servir un être supérieur à elles. Renée était du nombre. Elle disait, en riant : « Je ne suis pas une amoureuse. »

Elle était lasse de Saint-Maur et de ses pareils, de ces cabotins qui, pour attirer les applaudissements, imposent à leur intelligence des contorsions grotesques ou des tours de force. Elle était lasse des hercules de foire, mortellement lasse des faux génies.

Elle avait pour Dorianne une affection faite de reconnaissance et d'estime. Elle adorait son talent. Le rencontrer quelquefois, causer librement avec lui, c'était pour elle un plaisir ardent et pur. Mais il ne venait plus à la maison. Depuis longtemps elle ne l'avait pas vu; il l'oubliait, sans doute.

XVIII

Un matin, Renée prit un fiacre et se fit conduire au Bois. Là, elle descendit de voiture et se promena lentement dans un chemin écarté. Sur ses joues et ses lèvres elle sentait la fraîcheur d'une brise légère. Il avait plu : des gouttes d'eau ruisselaient des marronniers roses sur l'herbe humide. Le ciel se voilait de gris. Les moineaux gazouillaient dans le feuillage; très haut dans l'air glissaient les hirondelles.

Renée observait peu la nature; souvent elle ignorait le nom des arbres et des fleurs. Mais elle sentait l'âme des choses; à leur contact, ses joies devenaient plus vives, sa tristesse plus noble et plus vaste, ses révoltes plus fières, sa résignation plus profonde. En ce jour de mai, la nature fleurie se faisait accueillante et douce.

La jeune femme s'assit sur un banc, et, calme, rêveuse et sans pensée, suivit des yeux le vol des hirondelles.

Soudain elle entendit un éclat de rire. Elle tourna la tête.

— Vous? c'est vous? — s'écria-t-elle.

Elle fut elle-même surprise par l'élan de tout son être, par l'accent de sa voix.

— Mais oui, — répondit Jacques Dorianne, — c'est moi! Voilà dix minutes que je vous regarde. A quoi songiez-vous donc?

— Je ne sais pas trop! à rien, je crois, cela m'arrive souvent.

— Vous étiez immobile, perdue dans un rêve... Mais quelle chance de vous rencontrer ici! Quelle chance inespérée!

Sans lui en demander la permission, il s'assit près d'elle. Il leur paraissait, à tous deux, si naturel d'être ensemble, seuls sous les grands marronniers! Ils se taisaient pour mieux sentir la présence l'un de l'autre. Renée était émue comme si le jeune homme l'eût prise dans ses bras. Elle aurait voulu rester ainsi, longtemps, très longtemps. Elle songeait : « Ah! si je le voyais souvent, comme toute peine me paraîtrait légère! »

Enfin, elle rompit le silence.

— J'aime tant le Bois, le matin! J'y viens, au moins, deux fois par semaine.

— Moi aussi! Nous avons les mêmes goûts.

Elle sourit, avec un peu de tristesse.

— Il y a deux ans que vous n'êtes venu me... nous... C'est mal. Vous nous oubliez.

— Oh non! je vous assure que non. Seulement...

— Vous êtes très occupé. Je sais... C'est bien naturel que...

Il l'interrompit :

— Non, ce n'est pas cela, mais...

— Mais quoi? Dites, je vous en prie.

— Votre mari m'a fait comprendre que mes visites lui déplaisaient.

— Oh!... Êtes-vous sûr d'avoir bien interprété?... Il est, par moments, un peu fantasque. Il ne faut pas...

— Je suis tout à fait sûr. Croyez-vous que sans raisons j'aurais renoncé à venir chez vous?

— Alors, c'est Charles qui?... Pardonnez-lui. Ce n'est plus ce gentil garçon que vous avez connu jadis. Ce n'est pas sa faute. Les déceptions l'ont aigri. Il n'est pas lui-même.

— Oui, je sais; je ne lui en veux pas, je vous assure. Il a fait tant de sacrifices à sa vocation! Et il peut croire qu'il les a

faits en vain. Un jour, peut-être, il comprendra que ses sacrifices n'ont pas été perdus, car il a fait de vous... ce que vous êtes. Cette pensée le consolera; mais pas encore : il est trop tôt. S'il comprenait déjà, Charles serait sublime, en vérité!

— Ne parlez pas ainsi : il me semble que vous vous moquez de moi. Je m'estime à ma juste valeur et je n'ai pas de vanité. Sans parler des morts, je rougis d'être si peu de chose quand je me compare... à Jean Merval, par exemple.

— Jean Merval? Vous êtes toujours aussi emballée?... Mais vous avez raison. C'est un charmant et noble esprit.

Stupéfaite, elle le regarda. Il avait réprimé un mouvement de jalousie, elle en était certaine. Quoi! même lui?

— J'admire Jean Merval, — dit-elle. — Mais il en est un autre que j'admire autant, et qui me charme davantage.

— Et c'est?...

— Vous savez bien que c'est vous!

Il sourit gentiment, comme un enfant que l'on caresse :

— Vous êtes trop indulgente!

— Non! je suis capable de vous apprécier, voilà tout. Mais, dites-moi, êtes-vous content? Jadis vous aviez des heures d'angoisse. Vous les cachiez fort bien, mais je les devinais.

— Vous devinez toujours, sans peine!... J'ai plus de force aujourd'hui. Et cette force qui a jailli en mon cœur, je la dois un peu à vous.

— A moi?

— Quand vous êtes arrivée ici, vous aviez une telle confiance en nous, une telle vénération pour les lettres, vous étiez si vivante, si sincère, si courageuse! J'ai tâché d'être ce que vous m'avez cru.

— Est-ce vrai?

Sans répondre, il la regarda. Elle vit qu'il ne mentait pas.

— Ah Dieu! vous me donnez une telle joie!... J'en avais besoin....

— Ma pauvre amie!... Oui, c'est dur de...

— N'en parlons pas; laissez-moi m'oublier; je ne veux pas avoir à me reprocher un seul mot déloyal.... Ce que vous venez de dire suffit à ma fierté, à mon bonheur.

Sa voix tremblait; elle se tut, craignant de montrer l'émotion qui la soulevait de terre.

Puis, détournant la conversation :

— Contez-moi votre vie, — dit-elle, — vos amours, vos travaux, vos plans d'avenir. Traitez-moi en confidente.

— Je ne demande pas mieux, et je commence tout de suite! répondit-il gaiement. Je viens de prendre une décision que vous n'approuverez peut-être pas.

— Dites toujours!

— Je veux faire de la politique.

— Vous serez député?

— Je poserai ma candidature, l'année prochaine. Quelques personnes très influentes me soutiendront.

— Est-ce bien sage?... En ce moment, vous avez pour lecteurs et pour amis l'élite du monde civilisé. Aussitôt que vous aurez prononcé, à la Chambre, votre premier discours, les trois quarts de ces lecteurs deviendront vos ennemis. On vous appellera traître, canaille. On fouillera dans votre vie privée pour y trouver des sujets d'injure et de calomnie. Chaque fois qu'il vous arrivera un malheur, vous entendrez autour de vous des hurlements de triomphe. Vous serez livré aux bêtes! J'ai peur pour vous.

— Chère amie, j'ai longuement réfléchi avant de me décider. Vous n'avez pas tort. Mais j'ai besoin d'agir, de lutter, de dépenser mon énergie, toute mon énergie. La politique me donnera les émotions du joueur, de l'acteur, du soldat, de l'apôtre... Je veux sortir de mon cabinet. Vous dites que j'aurai des ennemis innombrables? Des ennemis! il m'en faut. Quand je vois quels sont ceux qu'on insulte, je veux être insulté à mon tour, et riposter aux insulteurs. Je veux voir en face mes adversaires, comme dans un duel. J'ai en moi des colères qui m'étouffent. Il faut que je les crie!

— Vous avez peut-être raison, et cependant... L'influence de vos œuvres philosophiques n'est-elle pas mille fois plus pénétrante, plus durable, que ne peut l'être celle de n'importe quel député, quel ministre, fût-ce vous-même?

— Je ne cesserai pas d'écrire; mais j'acquerrai un peu d'expérience personnelle et mes œuvres y gagneront.

— C'est possible! mais ce n'est pas sûr; et n'oubliez pas que vous n'aurez guère le temps d'écrire. Et puis... Vos idées séduisent le monde, car elles lui sont apparues comme des

princesses dans un palais enchanté. Vous les mutilerez pour les transformer en amazones.

— Vous l'avez dit! Elles seront de belles guerrières, des conquérantes.

— Mais il faudra vous mêler à la foule, solliciter les suffrages des imbéciles!

— Qu'importe? On répète toujours que les hommes de lettres devraient s'écarter de la politique, des affaires, s'enfermer dans la fameuse tour d'ivoire. Et pourtant ceux qui ont désobéi à cette loi ne sont pas les plus petits d'entre nous. Voyez André Chénier, Chateaubriand, Benjamin Constant, Lamartine, Hugo, etc. Voyez les plus grands de nos contemporains. Je crois qu'ils ont eu raison. Je veux faire comme eux. Nous ne sommes pas des moines et les retraites ne nous conviennent pas. Ce sera si amusant de bafouer cet imbécile de Frome, d'attaquer ce coquin de Vasse, enfin de se battre un peu!

La jeune femme rit. Dans les yeux fauves de Jacques s'allumaient des étincelles.

Il était si ardent, si résolu, si vibrant, qu'auprès de lui tous les autres hommes semblaient des ombres.

— Vous êtes éloquent, — dit-elle, — et vous m'avez convertie! puissent vos discours publics avoir autant de succès! Non! vous n'êtes pas un moine, vous êtes un chevalier sans peur...

— Mais non pas sans reproche, — dit-il d'un ton grave. — Cependant je veux lutter, en effet, pour mes dieux!

— Et pour votre dame?... Quel est son nom?

— Ma dame, Renée Méran. Oh! ce n'est pas une déclaration que je vous fais. Je ne suis pas amoureux de vous. Mais depuis que je ne vous vois plus, j'ai compris combien votre sympathie m'était précieuse. Vous m'avez manqué. Vous êtes intelligente, douce et belle. Vous êtes une inspiratrice. Voulez-vous que nous signions un pacte d'amitié?

— Oui! Votre amitié, c'est plus que l'amour d'un autre, et l'amitié que j'ai pour vous, c'est moins que de l'amour, mais c'est mieux, peut-être.

Ils causèrent encore longtemps. Renée dit, en soupirant :

— J'aurai toujours de vos nouvelles par les journaux. Mais il ne faut pas nous voir trop souvent, à cause de Charles.

Elle parlait ainsi pour que Jacques protestât.

— Et vous croyez que cela peut me suffire? — s'écria-t-il. — Il faut, au contraire, nous voir très souvent. Mais je prendrai mes précautions pour ne pas vous compromettre.

La main de Renée effleurait la main de Jacques. La jeune femme rêvait qu'elle entrait avec son ami dans l'histoire, comme madame Récamier avec Chateaubriand, madame de La Fayette avec La Rochefoucauld. Le monde ne croyait pas à ces pures amitiés. Le monde avait tort. Certes elles étaient rares, rares comme l'héroïsme et le génie. C'étaient des chefs-d'œuvre, créés par les élus des nobles races.

Elle était heureuse! Elle songeait : « Il a dit qu'il me devait quelque chose. Je veux qu'il me doive davantage. Tous les dons de mon esprit me serviront à être, pour Jacques Dorianne, une amie plus parfaite. »

Elle ne fit pas son examen de conscience : elle ne s'analysait plus. Elle ne se demanda pas si elle était hypnotisée par la littérature et le désir de jouer un beau rôle. A quoi bon? le sentiment qui emplissait son cœur était si profond et si limpide que la vanité, l'orgueil et l'ambition pouvaient le traverser sans l'altérer.

La nature lui semblait généreuse et maternelle. Elle oubliait que les oiseaux glissant si haut, dans l'air pur, y happaient voracement les insectes; que, dans dans le frais gazon, les fourmis traînaient péniblement leurs fardeaux, plus lourds que leurs corps, et que les abeilles bourdonnantes avaient déjà résolu le massacre des mâles dans la ruche parfumée.

Soudain elle regarda sa montre et s'écria :

— Une heure dix! Je serai en retard.

Jacques sursauta :

— En effet... Allons vite!

Ils marchèrent vers la Porte-Maillot, où le fiacre attendait Renée :

— Au revoir... mon ami!

— Au revoir! à bientôt!...

XIX

Dans le cabinet de son mari, elle trouva comme d'habitude Lucien de Saint-Maur. Charles avait passé toute la matinée à tourner, retourner, triturer, tripoter, une seule phrase. Ce travail le rendait toujours très fier. Il s'écria.

— Ah! enfin! vous voici!... comme vous êtes en retard!... Jeanne a déjeuné avec sa gouvernante.

Monsieur et madame Méran ne se tutoyaient plus. Charles avait envie d'être « chic ».

— Je suis désolée d'arriver à pareille heure, et je vous fais mes excuses à tous deux.

— Le déjeuner sera froid, — grommela Charles. — Où diable étiez-vous, ma chère?

— Au Bois.

— Avez-vous rencontré quelqu'un? — interrogea Saint-Maur.

Il observait la jeune femme en se demandant : « Pourquoi donc a-t-elle l'air si contente? »

— Oui, j'ai rencontré monsieur Dorianne, — dit-elle, avec un peu de bravade. — Et nous avons causé longtemps.

— Dorianne! Au Bois, à cette heure!... Tiens!

— Mais oui! qu'y a-t-il là d'extraordinaire?

— Oh rien! chère amie, rien!

Elle haussa les épaules. On passa dans la salle à manger. Le repas était presque immangeable, ce qui augmenta la mauvaise humeur de Charles.

Il paraît, — dit-il en s'adressant à Saint-Maur, — que Jacques va se fourrer dans la politique. Il en fait encore mystère; mais ceux qui s'agitent pour lui n'ont pas su tenir leur langue... Être député! en voilà une idée pour un poète!...

Saint-Maur sourit :

— Cela t'étonne de sa part? Il y a longtemps qu'il ambitionne les honneurs officiels, et il les obtiendra, je pense. On va certainement le décorer un de ces jours; il sera de l'Académie... Avez-vous lu ses derniers vers? — ajouta-t-il en se tournant vers Renée.

— Oui.

— Ne vous semblent-ils pas tout à fait corrects et académiques ?

— Ils me semblent très beaux.

— Ah !... et son dernier volume de prose, *le Règne d'Ariel*... ces banalités fleuries, ces coquetteries de chambre de toilette vous plaisent-elles ? Son style fait des grâces comme une cocotte vaniteuse.

— Ah ! vraiment ! — riposta la jeune femme. — Mais alors, pourquoi haïssez-vous Dorianne ? Et pourquoi n'osez-vous pas l'attaquer en face ? Il vous fait peur ?

Saint-Maur blêmit. Il affecta d'éviter les yeux de Charles.

— Je vous demande pardon, madame, — dit-il de sa voix flûtée qui sonnait faux. — J'oubliais que vous aviez... de l'admiration pour Dorianne. Je me rappelais seulement que votre mari ne l'estime pas.

— Mon ami, — dit Charles, — ma femme ne se solidarise pas avec moi, tu as oublié ce détail... Ne nous occupons plus de ce monsieur.

Après déjeuner, Renée s'enferma dans sa chambre. Quand elle entendit sortir Saint-Maur, elle put rejoindre son mari. Il penchait la tête sur un manuscrit et marmottait :

— « Le frou-frou de la robe de la bien-aimée est plus harmonieux que les sons d'une lyre... »

Renée voulut se retirer, mais il lui fit signe de fermer la porte.

— Ce n'est plus la peine de vous en aller, — dit-il. — Je tâchais d'assouplir une phrase qui a trop de raideur ; je tenais le mouvement, mais vous m'avez interrompu. Je ne pourrai plus rien faire... Vous avez de la chance, vous, de produire avec autant de facilité ! Moi, je souffre, j'agonise. Cela doit vous être inconcevable.

— Nullement. Je sais que de grands écrivains... Mais laissons la littérature ; j'ai à vous parler.

— Je suis à vos ordres.

— Je voudrais savoir pourquoi Dorianne ne vient plus ici.

— Il ne vous l'a pas dit lui-même ?

— Il m'a dit que vous le receviez avec froideur.

— En effet. Je lui ai fait entendre, clairement, que je ne désirais plus le recevoir.

— Vous l'avez mis à la porte? sans raison?

— D'abord, je n'ai pas mis à la porte ce... ce monsieur. Je lui ai fait sentir que ses visites m'étaient désagréables, voilà tout. Ensuite, j'avais une raison, et vous la connaissez.

— Non! je ne la connais pas.

— Soit! je vous la dirai. La voici. Il vous faisait la cour.

— Ce n'est pas vrai. Je vous affirme que ce n'est pas vrai. Vous ne doutez pas de ma parole, je suppose, vous n'avez pas le droit d'en douter.

— Admettons que vous ne vous soyez aperçue de rien. Il a eu pourtant des intentions que j'ai devinées, des intentions si visibles que d'autres les ont devinées comme moi. Par conséquent, c'est un homme déloyal, car il feignait d'être mon ami afin de séduire ma femme.

— Celui qui a insinué cela est un calomniateur. Je devine, sans peine, que c'est monsieur Isidore Midon. En fait de calomnie, il n'en est pas à son premier essai.

— Oh! je sais bien que vous haïssez Saint-Maur. L'affectation que vous mettez à l'appeler Midon est de très mauvais goût, soit dit en passant. Vous le détestez parce qu'il est mon ami.

— Ce n'est encore pas vrai; je le déteste pour d'excellents motifs.

— Je voudrais bien savoir lesquels. Mais laissons cela. Admettons... vous voyez que j'admets tout ce que vous voulez... admettons que Dorianne n'ait pas songé à vous séduire. Je ne discuterai pas là-dessus. Je ne suis pas un mari jaloux.

— Mais alors, pourquoi?...

— J'ai cessé de voir Dorianne, parce que c'est un sale monsieur. Vous savez qu'il a bassement persiflé Gaston Melville.

— Il n'a pas persiflé la personne de monsieur Melville; s'il a persiflé ses livres, c'était son droit.

— Melville est mon camarade. C'est un homme génial, et, quand un médiocre le débine...

— Un médiocre? Dorianne, un médiocre? et Melville... Écoutez-moi, Charles; le talent de monsieur Melville n'est pas en cause. Dorianne, en l'attaquant, était certes de bonne foi; qu'il eût tort ou raison, peu importe. Tout ce que je vous

demande, c'est de l'accueillir convenablement. Il a conservé de l'amitié pour vous, quoi qu'on ait pu vous dire; je vous supplie de ne pas lui faire une impolitesse, s'il revient ici. Nous lui devons tant!

— « *Nous* lui devons »?... Que lui devons-*nous*?

— C'est grâce à lui que j'ai pu...

— Ah bon! — interrompit Charles brutalement, — *vous* lui devez donc quelque chose; mais *moi*, je ne lui dois rien.

La jeune femme se redressa et regarda en face son mari. Il ne baissa pas les yeux.

— Ainsi, vous vous séparez à ce point de moi?

— Je ne me sépare pas, non, mais enfin...

Il fixait sur elle un regard haineux.

— Que vous ai-je fait, Charles, que vous ai-je donc fait?

— Mais... rien!

— Dites-moi, expliquons-nous, enfin! pourquoi êtes-vous si changé? Nous avons été si heureux ensemble! Pourquoi me détestez-vous? Que vous ai-je fait?

— Vous voulez le savoir. Eh bien! soit. Je suis, moi, un tendre, un passionné, un affamé d'amour. Vous n'avez su ni m'aimer ni me comprendre, ni partager mes aspirations, ni me témoigner un peu de confiance, ni même... Si vous m'aviez soutenu, j'aurais eu des forces pour vaincre.

— Charles, vous êtes injuste. Souvenez-vous! j'ai eu confiance, j'ai partagé vos aspirations.

— Oui! jusqu'au premier échec... ou jusqu'au second, peut-être! Ensuite, plus rien. Je méritais mieux. Je suis un homme désintéressé, personne au monde ne peut dire le contraire; je vous l'ai assez prouvé : je vous ai épousée... sans dot.

— Je ne l'oublie pas, Charles, et je crois aussi vous le prouver tous les jours.

— Ah! vous me reprochez l'argent que vous gagnez. Je vis à vos crochets, n'est-ce pas?... L'argent! toujours l'argent!...

— Je ne vous reproche rien. Vous m'avez rappelé que j'étais sans dot, et je vous ai dit que je ne l'oubliais pas.

Charles se mordit les lèvres et répliqua :

— Si j'accepte quelque chose de vous, c'est que je vous ai fait assez de sacrifices. Trop! Je me suis ruiné pour vous!

— C'est faux! c'est archi-faux! Je ne vous ai jamais poussé

à la dépense, je vous ai toujours supplié de faire des économies, de songer à l'avenir.

— C'est possible ! mais c'est notre mariage qui m'a ruiné.

— Hélas! il y a aujourd'hui dix ans que vous avez demandé ma main. Si nous avions su que vous le regretteriez!...

— Je n'ai pas dit que je le regrettais, j'ai simplement constaté un fait. Si je ne m'étais pas marié, j'aurais pu vivre de mes revenus, j'aurais pu travailler en paix, j'aurais peut-être... non, sûrement... réussi... Enfin, il vaut mieux que je me taise.

— Oui, — répondit Renée d'une voix lasse. — Ne nous disons plus de choses blessantes. A quoi sert de regretter? Rappelons-nous seulement que je vous dois quelques années de bonheur... que vous me devez, peut-être, aussi, un peu de joie... quelques illusions...

Il haussa les épaules.

— Cependant, — reprit-elle, — si vous me détestez, je ne veux pas vous enchaîner à moi. Le jour où vous voudrez divorcer, nous divorcerons... pourvu que je garde la petite.

— Oui, je sais que vous n'aimez que l'enfant : Lucien avait raison, ses paroles étaient prophétiques. Vous seriez bien contente d'être débarrassée de votre mari.

Ces mots frappèrent la jeune femme. Débarrassée de son mari!... Si un jour elle était veuve, libre?... Alors,... Dorianne peut-être... Si elle était veuve...

« Quelle horrible pensée! Je suis une misérable... »

— Vous ne répondez pas? — dit Charles froidement.

— A quoi bon! — murmura-t-elle, avec un geste de résignation.

— En effet! à quoi bon mentir? Je ne vous croirais pas. Mais retenez bien ceci : ma fille est à moi et je la garde. Si vous voulez me quitter, libre à vous, mais vous vous en irez sans elle. Vous continuerez toujours à gagner de l'argent, vous vous consolerez sans peine.

— Ah! c'est ainsi, — s'écria-t-elle, pâle de colère, les genoux tremblants. — Vous continuez à m'insulter. Eh bien! faites attention! si vous me rendez la chaîne trop lourde, je divorce malgré vous, et vous n'aurez pas de conditions à me faire. Vos infidélités sont assez nombreuses; je les connais, j'en ai des preuves.

— Ma chère, cette menace ne m'effraie pas, mais vraiment elle m'étonne un peu... Vous avez sucé l'orange et vous jetez l'écorce. Que vous ayez ou non des preuves, je ne m'humilierai certes pas devant vous. Faites ce qu'il vous plaira de faire. Soyez ingrate... Pour me récompenser de tous mes sacrifices, vous pouvez me prendre ma fille.

Entre ses doigts épais, il balançait nerveusement la plume d'or qu'elle lui avait donnée jadis.

Elle se reprocha son geste de révolte. N'était-elle pas ingrate, en effet? Il avait tant souffert!

— Je ne veux pas vous la prendre, — répondit-elle d'une voix plus douce, — à moins que vous ne m'y forciez. Mais qu'est-ce que cela peut vous faire, puisque vous ne l'aimez pas?

— De quel droit parlez-vous ainsi?

— Vous lui avez reproché son existence.

— Moi? où et quand, je vous prie?

— Le jour où je vous ai prié de renoncer pour elle à vos espérances, de vous réconcilier avec votre oncle.

— Je me rappelle fort bien ce jour, mais non d'avoir reproché à Jeanne... Je rends hommage à votre mémoire : elle est meilleure que la mienne, je le sais. Elle vous sert... beaucoup... souvent... Mais, si bonne qu'elle soit, il est une chose que vous oubliez et que, moi, je n'oublierai jamais. Quelles paroles avez-vous prononcées ce jour-là? Paroles d'insulte et de mépris. Vous m'avez rendu à moitié fou avec vos arguments intéressés : vous n'en connaissez pas d'autres. Vous vous êtes mariée pour de l'argent. Vous flattiez mon oncle, pour de l'argent. Vous désiriez le succès de mes livres, pour de l'argent. Vous écrivez vous-même, pour de l'argent. Vous n'êtes qu'une mercenaire!

— Ah! c'en est trop, à la fin! Si j'ai voulu de l'argent, c'est pour vous et pour la petite autant que pour moi. La preuve, c'est que j'ai assuré ma vie pour que vous ne tombiez pas dans la misère, si je n'étais plus là.

— Oui! vous me faites sentir que vous serez toujours ma protectrice; que, morte, vous m'accablerez encore de vos dons. Vous croyez ainsi vous montrer supérieure à moi. Grand merci! Quant à Jeanne, vous ne faites que votre devoir en travaillant pour votre enfant. Mais vous avez beau lui donner de l'argent,

elle voudrait autre chose. Elle est bien ma fille! vous n'avez pas su parler à son imagination : elle m'aime plus que vous.

— Je le sais bien, et je ne suis pas jalouse.

— Non! car, au fond, cela vous est égal. Vous me reprochez mon indifférence; il me semble pourtant que je m'occupe assez d'elle!

— Trop.

— Le reproche est étrange, — dit-il avec un mauvais sourire qui rida ses lèvres roses. — Mais finissons-en, je vous prie. Voilà une scène ridicule. Mon travail, à moi, ne rapporte pas d'argent, mais il a peut-être quelque valeur : laissez-moi travailler.

— Je vous laisse travailler.

Elle le quitta.

Certaines blessures sont si cuisantes et si profondes que l'être intime se soulève contre celui qui les a faites, et qu'il ne peut pas pardonner.

A partir de cette heure, Renée éprouva pour son mari une antipathie physique. Son cœur se contractait douloureusement au son des pas lourds de cet homme jadis aimé. Elle se demandait comment elle avait pu supporter les baisers de cette bouche féminine.

C. PSYCHA

(La fin au prochain numéro.)

LE PROBLÈME

DE L'ALIMENTATION

Qui de nous n'a été surpris du volume des aliments qu'il ingère pour se nourrir ? Qu'un statisticien totalise, sous forme graphique, la masse des aliments utilisée par un homme depuis sa naissance, et le malheureux consommateur se voit entouré de tonneaux de lait, de foudres de vin, voire même d'alcool, de montagnes de légumes, de champs de blé et de troupeaux d'animaux qui lui ont traversé le corps : c'est avec inquiétude qu'il se demande ce qu'est devenu le lieu de leur passage.

Une première explication rassure : la plupart de ces aliments contiennent une énorme quantité d'eau ; le lait 87 p. 100, la viande 75 p. 100, le pain 40 p. 100 ; le biscuit de soldat, qui pour qu'il se conserve et n'encombre pas, a subi la dessiccation la plus complète, cet aliment, si avide de la salive du consommateur, contient encore 8 p. 100 d'eau. Cette restriction étant faite, la quantité des aliments desséchés, que nous ingérons dans une journée, est encore de 500 à 600 grammes ; le total des matériaux que nous excrétons tant par le rein que par les autres émonctoires est de 100 grammes environ ; les 400 ou 500 grammes, qui constituent la différence, semblent avoir pris une voie mystérieuse.

Une partie des aliments sert à la rénovation de nos tissus usés, et, dans le temps de la croissance, à leur accroissement. Mais la plus grande partie — tel le charbon dans une machine à vapeur — est brûlée dans nos tissus et s'élimine par nos poumons comme par une cheminée. Le combustible est seulement plus varié que celui des machines puisque cinq éléments le composent : l'oxygène, le carbone, l'hydrogène, l'azote, le soufre. L'oxygène, dans les aliments, est toujours en trop petite quantité, de sorte que leur combustion nécessite un supplément d'oxygène, qui nous est apporté par la respiration ; le carbone se combine à l'oxygène respiratoire en formant de l'acide carbonique et s'élimine par le poumon ; l'hydrogène s'unit aussi à l'oxygène en formant de l'eau, qui se joint à celle que nous avons ingérée ; l'azote atteint son état de combustion le plus complet sous forme d'urée, qui est éliminée dans l'urine, et le soufre, transformé en acide sulfurique, s'empare des bases disponibles et suit la même voie. Au total, ces transformations équivalent strictement à une combustion ; or elles mettent en liberté une certaine quantité d'énergie : brûlée au calorimètre ou brûlée dans notre organisme, notre ration alimentaire met en liberté 2 600 calories. Une partie de cette énergie est transformée en actions mécaniques ; une autre, beaucoup plus considérable, en chaleur.



L'homme, animal à sang chaud, possède du fait de sa température constante une activité et surtout une égalité d'action inconnues des animaux à température variable. Mais cet état a pour conséquence une déperdition de chaleur, à laquelle nous remédions un peu par économie (vêtements et chauffage), mais beaucoup plus encore par fabrication de chaleur dans nos tissus. A cette déperdition par rayonnement, il faut ajouter l'échauffement des aliments que nous prenons froids et que nous portons à la température de notre organisme, enfin la chaleur absorbée par les 500 grammes d'eau que nous éliminons à l'état de vapeur par le poumon et par la peau. Cette partie du problème de notre calorification est facilement accessible au

contrôle direct : placé dans un calorimètre, l'homme excrète par jour 2 400 calories, — comme un cierge de 260 grammes.

Que la température extérieure vienne à baisser, nous perdons plus de chaleur et nos besoins augmentent : aussi l'appétit est-il meilleur en hiver qu'en été, meilleur encore après un bain froid; inversement les Européens vivent à Batavia avec une ration d'un cinquième plus faible que celle dont ils avaient besoin dans leur pays (2 080 cal.). Il ne faut donc pas être étonné que la sobriété soit une vertu des peuples méridionaux; les sages prescriptions alimentaires de leurs religions sont l'effet et non la cause de cette sobriété naturelle; elles auraient eu peu de succès chez les Esquimaux.

L'influence du refroidissement explique le robuste appétit des sujets de petite taille : un lapin d'un kilo, figuré par un cube d'un décimètre de côté, possède une surface de refroidissement de 6 décimètres carrés; un homme de 64 kilogrammes, figuré par un cube de 4 décimètres de côté, ne dispose pour chacun de ses kilos que d'une surface de

$$\frac{4 \times 4 \times 6}{64} = 1 \text{ décimètre carré } 5.$$

Le lapin devra donc à proportion manger $\frac{6}{1.5} = 4$ fois plus que l'homme.

Un semblable calcul montre pourquoi le nouveau-né, pour rester seulement stationnaire, doit consommer à proportion 2,6 fois plus de nourriture qu'un homme, et on comprend, en présence du formidable travail digestif que nécessite cette calorification, quel soulagement on lui apporte en le tenant au chaud.

Chez les adultes, c'est encore la surface de refroidissement qui commande l'alimentation, mais suivant des règles plus simples; dans la pratique le poids normal peut être pris pour base de calcul (Maurel). En admettant que le poids du sujet normal soit représenté en kilos par les deux derniers chiffres de sa taille, un homme de 1 m. 65 doit peser 65 kilogrammes; chacun de ses kilogrammes exige par jour $\frac{2\,600}{65}$ soit 40 calories; c'est à ce chiffre voisin de la taille moyenne que sont convertis tous nos calculs, qui deviennent très simples : le

sujet de 1 m. 55 ayant besoin de 40 calories par kilo, il lui en faudra 55 × 40 soit 2 200 calories.

Mais pour une ration alimentaire de 2 600 calories, les mesures calorimétriques décèlent un rayonnement de 2 400 calories ; reste un déficit de 200 calories que l'on explique par la transformation de l'énergie correspondante en actions mécaniques : travail du cœur, glissement du sang dans les vaisseaux, efforts musculaires de respiration, de marche et de sustentation. Une calorie transformée en travail mécanique pourrait développer 423 kilogrammètres : nos 200 calories de travail journalier représentent donc quatre ascensions à la tour Eiffel. On comprend dès lors qu'un supplément de travail musculaire nécessite un excédent d'alimentation ; mais il n'y a pas équivalence entre le travail accompli et l'énergie disparue ; un sixième seulement de cette énergie est utilisé ; le reste se perd en une stérile surproduction de chaleur contre laquelle nous luttons par la transpiration ; en somme la machine humaine, qui présente un rendement de 1/6, n'est pas supérieure de beaucoup aux machines de notre industrie, qui atteignent souvent le rendement de 1/8.

M. Armand Gautier, étudiant le travail de nos ouvriers du Midi, a trouvé un rendement meilleur, 1/5 environ ; d'autres physiologistes ont même constaté un rendement de 1/3, correspondant sans doute au travail d'un organisme mieux entraîné et mieux adapté à l'effort. Cette conclusion consolante conduirait à préconiser la division et la spécialisation de tout travail en vue du moindre effort pour celui qui l'exécute et du meilleur rapport pour celui qui en profite.

Il faut plutôt souhaiter la disparition du moteur humain ; le rendement industriel en est détestable : pour accomplir en neuf heures l'énorme travail de 270 000 kilogrammètres, un homme bien entraîné prend un supplément de nourriture de 3 120 calories, correspondant à la ration ordinaire d'un ouvrier ; or le travail précédent représente celui d'un cheval-vapeur pendant une heure ; le prix du cheval-vapeur-heure effectué par le moteur humain revient donc au prix d'une journée de nourriture, tandis que le prix de revient industriel n'est couramment que de 0 fr. 03 à 0 fr. 10. Dans le seul intérêt de l'industrie, sans mettre en cause la morale, le machi-

nisme doit supprimer l'homme-moteur. Inversement l'homme ne doit pas jouer le rôle de roi fainéant de l'univers ; l'absence de tout effort musculaire conduit à un état dans lequel la juste perception des besoins caloriques est faussée ; l'alimentation est excessive, les déchets sont mal brûlés, la nutrition est ralentie, l'obésité ou la goutte apparaissent chez les prédisposés, si des efforts volontaires ne viennent pas compenser l'absence de travail physique, si quelque sport ne devient pas la soupape de sûreté de cette vie sédentaire.

Les considérations précédentes s'appliquent au sujet adulte. La période de croissance comporte une physiologie particulière : un nouveau-né qui augmente de 25 grammes par jour a évidemment besoin d'un supplément de nourriture. Il le trouve facilement dans 200 grammes de lait c'est-à-dire dans le tiers de sa ration quotidienne (600 gr.) ; par conséquent, même dans cette période de croissance dont l'activité ne sera plus atteinte ultérieurement, les besoins caloriques sont encore de beaucoup les plus considérables. Cet état de choses facilite le choix des matériaux nécessaires à l'accroissement : le nouveau-né, qui a besoin de 200 grammes de lait pour s'accroître, dispose de 600 grammes où puiser ses matériaux ; il retient les substances les plus solides et les plus maniables ; quant aux autres, il ne les gâche pas, mais il les fait servir à la calorification. Plus l'enfant est d'un âge avancé, plus les besoins d'accroissement deviennent insignifiants devant ceux de la calorification ; il n'y a donc pas lieu d'établir une ration spéciale de croissance, ni de gaver de viande les enfants sous prétexte qu'ils ont besoin de se faire du muscle.

D'ailleurs la nutrition de l'adulte diffère très peu de celle du sujet qui s'accroît : en réalité, avant d'être brûlés, tous les aliments sont assimilés, c'est-à-dire que pour faire partie de nous-mêmes ils sont remaniés au point de devenir méconnaissables ; le nourrisson accumule plus qu'il ne détruit, l'adulte ne fait aucune réserve, mais l'un et l'autre assimilent la totalité de leurs aliments. Gavés de nourriture ou à l'état de jeûne, c'est toujours aux dépens de nous-mêmes, que nous consommons : les aliments n'ont d'autre rôle que de combler les vides.

Cette fixation dans les tissus des substances nutritives quand elles ont été rendues assimilables, entraîne une fixation

d'énergie, une immobilisation du capital vital : chez l'enfant qui s'accroît, chez le convalescent qui reprend des forces, chez l'obèse qui engraisse, il y a lieu d'en tenir compte en vue des calculs de calorification. Mais chez le sujet normal, de poids stationnaire, chaque gramme de matière fixée prend la place d'un gramme de matière usée; l'énergie de l'un comble le vide laissé par l'énergie utilisée de l'autre : au total l'échange reste invisible à l'observateur qui se contente d'inventorier les entrées et les sorties de l'organisme. On peut voir dans ce fait une vérification du principe fondamental de la thermodynamique énoncé par M. Berthelot, le principe de l'état initial et de l'état final : « L'énergie dégagée par une réaction chimique dépend uniquement de l'état initial et de l'état final des corps mis en présence et nullement des corps formés dans les réactions intermédiaires. » Nous n'avons pas besoin de savoir si le glucose se transforme dans l'organisme en acide lactique ou en alcool avant d'être brûlé; ce qui nous importe, c'est de savoir que le glucose se transforme finalement en acide carbonique et eau, et il en est de même pour tous nos aliments.



Tels sont les besoins de notre corps en calories; mais la machine humaine n'est pas capable d'utiliser tous les matériaux thermogènes; sans parler de ceux qui lui sont nuisibles, elle établit entre eux une sélection qui les divise en non assimilables et en assimilables; ces derniers constituent nos aliments.

Dans la longue liste des mets qui figurent sur nos tables, il est difficile au premier coup d'œil de distinguer des caractères communs, et cependant l'analyse chimique révèle dans toute substance alimentaire, animale ou végétale, la juxtaposition de trois classes de matériaux qui sont : les graisses, les sucres et les albumines; l'un de ces corps quelquefois prédomine.

Le lait peut nous donner la notion d'un aliment complet. Si l'on y ajoute quelques gouttes d'acide acétique, ce lait, artificiellement sûri, porté à l'ébullition « tourne », c'est-à-dire se coagule. Si nous jetons sur un filtre ce fromage, nous obtenons

un liquide limpide, le petit-lait, qui, par lente évaporation à l'air libre, laisse déposer des cristaux de sucre de lait, de lactose. Le fromage resté sur le filtre est formé de deux parties : la graisse que l'on peut extraire par une trituration avec de l'éther, dont l'évaporation ultérieure abandonne un résidu huileux à odeur de beurre; les albumines (caséines et albumines diverses) qui forment un réseau dont les mailles avaient emprisonné la graisse. Soumis à des procédés d'analyse analogues, la plupart de nos aliments se décomposent en graisses, sucres et albumines dans les proportions qu'indique le tableau suivant (composition pour 100 grammes de chaque aliment) :

ALIMENTS	EAU	CALORIES	ALBUMINES	GRAISSES	SUCRES
Lait de vache . . .	87	74	3,2	3,7	4,6
Pain	38	255	6,3	0,8	58
Farine de blé . . .	12	350	8,8	1	72
Haricots	16	340	22	2	54
Riz.	14	355	6,6	0,4	78
Pommes de terre .	76	90	1,6	0,2	20
Bœuf.	67	208	21	12	0,5
2 œufs	75	180	12	11	0,5
Bouillon dégraissé.	99,4	2,8	0,6	0	0

Examinons les propriétés de chacune de ces trois classes d'aliments.

Les albuminoïdes sont les substances les plus complexes : outre le carbone, l'oxygène et l'hydrogène, elles contiennent 16 p. 100 d'azote et 2 p. 100 de soufre; mais cette composition centésimale ne donne aucune idée de leur complication réelle, qui est extrême. La molécule de l'albumine, séparée du blanc d'œuf par les moyens d'isolement les plus complets, renferme encore un minimum de 800 atomes. Il est probable que la complication des albumines restées en place dans les tissus d'origine est encore plus grande. Aussi les corps de cette classe possèdent-ils à peu près toutes les fonctions chimiques : les sucres, les acides gras et un grand nombre de corps azotés ont pu en être extraits. Les albumines dégagent par gramme

4,8 calories, déduction faite de leur produit de dégradation terminale, l'urée, qui est encore chargée d'énergie, mais inutilisable. Dans l'organisme, les albuminoïdes peuvent jouer à peu près tous les rôles : calorification, transformation en graisse, en sucres, remplacement des parties nobles qui sont usées.

Les corps gras ou graisses résultent de l'union de la glycérine avec des acides dits gras, dont l'un des plus répandus, l'acide stéarique, isolé à l'état de pureté, constitue nos bougies. Les corps gras renferment peu d'oxygène, beaucoup d'hydrogène et surtout 75 p. 100 de carbone : leur combustion met en liberté 9,3 calories par gramme, presque le double de ce que donnent les autres éléments. C'est donc l'aliment thermogène par excellence, celui que prennent les peuples exposés aux dures intempéries.

La composition des sucres leur a valu le nom d'hydrates de carbone : schématisés au delà des limites de la notation moléculaire de la chimie moderne, ils ont pour formule CH^2O, comme s'ils résultaient de l'accolement de carbone et d'eau suivant la loi de proportions atomiques. En réalité cette structure est moins simple : Fischer a pu décrire douze sucres répondant à la formule $C^6H^{12}O^6$, parmi lesquels notre organisme et celui des infiniment petits, des microbes-ferments, savent faire de précises différenciations, quelques-uns seulement étant assimilables et fermentescibles ; le type des sucres assimilables est le glucose de notre sang, qu'on rencontre encore dans l'urine des diabétiques. Les sucres en C^6, abondants dans les fruits, sont relativement rares dans nos autres aliments ; ce qu'on y rencontre, ce sont surtout des combinaisons entre eux de sucres plus simples : les plus connus sont notre sucre de table ou saccharose, et l'amidon, qui est le type des substances dites amylacées. Les sucres amylacés, ou hydrates de carbone, ne renferment guère que 40 p. 100 de carbone ; encore leur hydrogène est-il, en quelque sorte, brûlé par avance à l'état d'eau, si bien que leur valeur calorifique en gramme n'est que de 4,1 calories.

Après digestion et absorption intestinale, notre foie arrête les sucres, les emmagasine sous forme d'amidon animal, de glycogène, puis les distille parcimonieusement sous forme de glucose dans le sang, où nos organes et surtout nos muscles

le consomment. Certains organes très actifs redoutent l'avarice du foie au moment de leur brusque effort; pendant les périodes de repos, ils mettent des sucres en réserve pour l'avenir : c'est ainsi que le glycogène existe dans tous les organes à fonction active, tissus de l'embryon, muscles de l'homme, cellule cancéreuse. M. Chauveau a saisi sur le vif ce rôle dynamogène du sucre en analysant le sang des muscles masticateurs du cheval avant et pendant leur fonctionnement.

Si la graisse est l'aliment du sujet qui lutte contre le froid, le sucre est l'aliment immédiatement utilisable, qui convient surtout à l'effort musculaire. Les essais concluants, faits dans les armées européennes, ont montré que le sucre est l'aliment de ceux qui ont à fournir un violent effort musculaire; aucune provision n'est meilleure ni moins encombrante pour le cycliste ou l'alpiniste, et il est à souhaiter que le petit paquet de sucre remplace définitivement la gourde d'alcool, dont l'action est si contestable. Le seul inconvénient du sucre pris en nature, — inconvénient qu'il partage d'ailleurs avec les liqueurs alcooliques distillées, — c'est qu'il est dépourvu de toute minéralisation : à part quelques traces de chaux venant de la fabrication, il n'a pas de matériaux capables de renforcir un système osseux atteint par la maladie ou amoindri par la croissance, ce qui explique peut-être la mauvaise réputation des sucreries qu'on accuse souvent de « faire tomber les dents ». Mauvais aliment de croissance ou de convalescence, le sucre doit être réservé aux surmenés physiques : c'est l'aliment de guerre, de sport, l'aliment de ceux qui brûlent la chandelle par les deux bouts.

L'alcool est un corps dérivé directement de la fermentation des sucres par les levures. Aussi Bunge rejette-t-il l'alcool du nombre des aliments sous prétexte qu'il est un excrément de microbes. Néanmoins, l'alcool possède dans l'alimentation un tel rang, que nous devons examiner sa cause en détail. Cette question de l'alcool a soulevé depuis quelques années de nombreuses recherches et, à la suite des arguments développés par Duclaux, des polémiques passionnées, qu'explique notre situation de peuple vinicole.

Si un sujet de 60 kilogrammes ingère 60 grammes d'alcool en deux repas, l'analyse minutieuse de ses gaz respiratoires et

de ses produits d'excrétion ne peut déceler la moindre trace d'alcool : cette substance a donc disparu à l'état d'acide carbonique et d'eau; en vertu du principe de l'état initial et de l'état final, chaque gramme a mis en liberté 7 calories, quel qu'ait été son sort intermédiaire : l'alcool est donc un aliment. En réalité cette démonstration n'est pas rigoureuse : la combustion de ce gramme d'alcool aurait pu nécessiter par exemple la destruction de quelques milliards de globules du sang, ce qui ne serait pas plus avantageux que ne l'étaient les victoires de Pyrrhus. La démonstration complète du rôle alimentaire de l'alcool a été donnée par Atwater et Benedikt, dont les expériences ont montré que l'alcool peut être substitué à d'autres substances de la ration humaine, sans variation chez le sujet du poids ni de la température, sans excrétion supplémentaire d'azote traduisant l'usure compensatrice des tissus nobles.

Mais la démonstration n'est pas exempte de critiques, car un adversaire de l'alcool pourrait objecter : l'alcool est un mauvais aliment. Employé dans le moteur humain, nul organe ne l'emmagasine contrairement à ce qui advient pour le sucre; aussi doit-il être immédiatement consommé sous peine d'évaporation par le poumon : il donne à nos muscles le régime d'un moteur à explosions. En outre l'alcool est un poison; appeler aliment l'alcool-poison parce qu'il peut être brûlé en nous, c'est commettre un abus de mot analogue à celui qui ferait qualifier d'aliment la morphine sous prétexte qu'on ne la retrouve pas en totalité dans les excrétions : un aliment nuisible ne mérite pas le nom d'aliment.

Ainsi posée, la question devient insoluble; mais le terme injurieux de poison ne peut s'appliquer à l'alcool que pris en excès, et non au gramme d'alcool par kilo admis par Atwater, qui l'a vu disparaître sans laisser de traces et sans causer de dommages. La quantité de 60 à 70 grammes par jour peut être permise sans inconvénients, sous forme d'une bouteille de vin ou de quatre petits verre de liqueur; le consommateur gardera le choix entre ces deux modes d'ingestion, à la condition que la ration soit prise pendant un repas, qui la dilue, afin d'éviter que, ingérée à jeun, elle ne cadavérise la surface de l'estomac vide et sans défense. Néanmoins tout consommateur, désireux de suivre les prescriptions de Mahomet ou craignant

de s'alimenter avec une substance dont le rôle est tellement contestable, pourra sans dommage lui substituer tout autre produit de meilleure réputation.

*
* *

Tels sont les besoins de l'organisme en énergie et telle est la puissance des matériaux dont nous disposons pour couvrir ces besoins ; il nous reste à relier ces deux termes et à évaluer la quantité d'aliments suffisante pour combler le déficit.

Le principe qui guide dans cette évaluation a été énoncé par Rübner, sous le nom de principe de l'isodynamie : dans une ration alimentaire, des éléments quelconques peuvent être substitués les uns aux autres, s'ils possèdent la même puissance dynamogène ; ainsi 1 gramme de sucre, donnant 3,9 calories, peut être remplacé par $\frac{3,9}{9,2} = 0,42$ gramme de graisse et par $\frac{3,9}{4,8} = 0,81$ gramme d'albumine ; ces quantités sont dites isodynames.

Le corollaire de cet énoncé est que, quel que soit l'aliment ingéré, l'organisme l'utilise suivant ses besoins : on peut aussi bien engraisser avec du sucre et de l'albumine qu'avec la graisse elle-même. Si un régime contenant beaucoup de graisse provoque souvent l'engraissement, c'est que cette substance très nutritive sous peu de volume est ingérée inconsidérément sans amener la sensation de plénitude, qui arrête l'appétit ; l'obèse qui veut maigrir doit moins considérer la variété des aliments qu'il ingère, que la puissance calorifique de leur totalité.

Avant d'appliquer le principe de l'isodynamie, nous devons faire subir aux chiffres précédents une petite correction sans laquelle les résultats seraient entachés d'erreur. La digestibilité des aliments varie d'une substance à l'autre, et, pour une même substance, suivant la provenance et l'échantillon. Les sucres et les amylacés sont absorbés à peu près en totalité ; la graisse laisse un déchet de 5 à 10 p. 100 ; pour les albumines, le résultat est variable : tandis que les albumines animales ne laissent presque aucun résidu, la caséine du lait en abandonne

d'une façon appréciable et les albumines végétales peuvent laisser jusqu'à 12 p. 100 de part non absorbée. Fait remarquable, des matières inertes ajoutées à un repas gênent l'absorption des matières les plus faciles à résorber; la viande mélangée de sciure de bois ne subit pas un sort meilleur que celui des albumines végétales; comparé au pain blanc, le pain « complet » est plus riche en albumines, mais elles sont emprisonnées dans une gangue de son, qui les isole des sucs digestifs, de telle sorte qu'après action de ceux-ci, pour un travail plus considérable, le résultat n'est pas supérieur à celui que donne le pain blanc mieux bluté, c'est-à-dire mieux débarrassé des matières indigestes.

La meilleure manière d'atteindre le maximum d'utilisation digestive, c'est de réaliser un régime mixte, qui combine, en un certain rapport, les trois variétés d'aliments; sans renier le dogme de l'isodynamie, on peut admettre qu'il est préférable de ne pas dépasser 70 grammes de graisse (un gramme par kilo), ni un certain chiffre d'albumine, que nous fixerons plus loin. En résumé tout calcul de ration alimentaire doit, du fait de l'incomplète absorption digestive, subir une majoration d'environ 8 p. 100; on peut encore, au lieu des coefficients de Rübner, employer ceux d'Atwater : albumine 3,7; sucres et amylacés, 3,7; graisses 8,7.

L'établissement de la ration alimentaire peut donc être le résultat d'un raisonnement précis et de déductions scientifiques; mais en pratique nous mangeons sans peser nos aliments, grâce à un mécanisme que nous allons analyser.

Quand, par suite des déperditions caloriques et motrices, nous avons dépensé notre provision de matériaux immédiatement utilisables, apparaît une sensation qui nous avertit de la nécessité de prendre de la nourriture : ce n'est pas la fatigue, sensation générale, c'est la faim, sensation que nous localisons à notre appareil digestif. Le repas étant ingéré, la faim disparaît, alors que l'absorption n'est même pas commencée et que n'est certainement pas reconstituée la provision dont le déficit a été cependant la cause véritable de la faim; cette sensation grossière mérite plutôt le nom de réplétion : l'animal repu ne cherche plus la nourriture, le serpent s'endort, le tigre

devient moins féroce, l'homme oublie ses affaires et émet volontiers des idées générales. Si le repas a été léger, les réserves sont reconstituées pour peu de temps, l'appétit revient rapidement et le second repas, plus substantiel, compense l'insuffisance du premier; si le repas a été surabondant, les réserves accumulées en excès entretiennent le dégoût de la nourriture et le second repas doit être léger.

Mais nous possédons encore une mesure de contrôle précise, c'est celle du poids : l'homme adulte, s'il est bien portant et raisonnablement alimenté, pèse un poids constant; la constatation de l'engraissement indique un excès d'alimentation ou un défaut d'exercice, et commande une abstinence relative ou des efforts supplémentaires. Si chez l'adulte la raison et la crainte de l'obésité suffisent à indiquer les limites de l'alimentation, il n'en est pas de même chez l'enfant et spécialement chez le nourrisson : la petite ventouse, qui couronne son tube digestif, possède une puissance de traction inlassable, son estomac se dilate avec complaisance et la suralimentation apparaît avec une déplorable facilité. Qu'on n'invoque pas une proportionnalité providentielle de la sécrétion lactée de la nourrice : elle n'existe pas, même chez la mère, et à plus forte raison chez une nourrice mercenaire, chez qui l'âge du lait diffère, de par la loi, de l'âge de l'enfant; dans l'alimentation artificielle au lait de vache, la suralimentation est même plus fréquente et se montre plus grave encore. La période des chaleurs est toujours signalée chez les nourrissons par une recrudescence des troubles digestifs et même par une mortalité qui lui est parallèle. Sans nier l'influence des fermentations que subit le lait de nos villes dans la longue période qui précède sa consommation, nous pensons, avec M. Maurel, que la cause principale des désordres digestifs de l'été est la suivante : plus l'atmosphère qui entoure l'enfant est chaude, moins il émet lui-même de chaleur; en conséquence une ration normale pour une température modérée devient surabondante par les temps chauds; la réduction de l'alimentation s'impose, proportionnelle à l'élévation de la température.

Si la conséquence de la suralimentation n'était pour l'enfant qu'un embonpoint disgracieux, le mal serait minime; mais l'excès de matières non assimilées entraîne des fermentations intestinales qui sont dangereuses et peuvent même conduire

à la mort rapide ou au rachitisme, de telle sorte que s'il fallait choisir entre l'excès de nourriture et l'alimentation insuffisante, mieux vaudrait la seconde alternative; en usant de la balance, nous pouvons éviter facilement l'un et l'autre de ces vices d'alimentation : peser le nourrisson est un devoir.

Chez l'adulte, l'alimentation compense les pertes en matière et en énergie; l'excédent, s'il en existe, s'accumule à l'état de réserve, suivant les lois d'une sage économie. Cette doctrine classique est niée dans deux théories qui sont la théorie de la consommation de luxe, soutenue par M. Richet, et la théorie des aliments d'épargne, beaucoup plus ancienne.

M. Richet admet qu'avec un excédent de nourriture, et spécialement après les repas, existe un état particulier dans lequel l'organisme, dilatant ses capillaires sanguins périphériques, gaspille la chaleur non pas en proportion de ses besoins, mais en proportion de ses recettes, d'où le nom de consommation de luxe. Les recherches minutieuses, que M. Letulle et mademoiselle Pompilian ont exécutées au calorimètre et qu'ils ont présentées au récent Congrès d'hygiène alimentaire, sembleraient indiquer que quelques sujets dépensent pour vivre beaucoup plus que les autres. Qui de nous n'a conservé le souvenir de certains estomacs d'une gloutonnerie proverbiale? J'ai souvent entendu parler d'un berger de taille moyenne capable de manger un pain de 2 kilogrammes (5 000 calories), et d'un boucher de campagne qui mangeait deux douzaines d'œufs avant de s'attabler devant un quartier de mouton qu'il achevait en un repas. Pour apprécier ces faits légendaires, il importerait de savoir si ces sujets étaient toujours des gros mangeurs ou seulement des gros mangeurs d'occasion, capables de supporter une bombance sans indigestion. La doctrine de l'alimentation de luxe, exceptionnellement admise, n'a pas encore subi le contrôle d'une expérimentation rigoureuse, malgré le grand intérêt qu'elle présente; aussi à la conclusion de M. Richet : « Pour avoir assez, il faut avoir trop », vaut-il mieux substituer, jusqu'à plus ample informé, la formule de l'école de Salerne : « Se retirer de table avec une pointe d'appétit. » Cette formule est empreinte d'une modération

qui cadre mieux avec le respect que nous devons à notre intestin par ce temps d'entérites et d'appendicites.

La théorie des aliments d'épargne, quoique reconnue fausse dès ses débuts, a joui d'une popularité qui s'explique par la commodité du terme. Il est reconnu que l'ingestion de certaines substances diminue le cortège de sensations déprimantes, fatigue et faim, qui accompagnent l'effort immodéré : les coureurs du Pérou avec la coca, les travailleurs nègres avec la noix de kola, les ouvrières parisiennes avec le café ne sentent plus la fatigue, à tel point que cette sensation de bien-être a été qualifiée d'heureuse. En réalité, ces substances qui n'ont aucune valeur nutritive, agissent comme stimulants d'un cœur surmené ou comme anesthésiques de la sensation salutaire de fatigue ; ils permettent, en l'absence de ravitaillement, d'entamer sur soi-même des réserves auxquelles on n'oserait pas toucher sans eux. Leurs partisans se sont alors rabattus sur une propriété mystérieuse, d'après laquelle les aliments d'épargne assureraient une meilleure utilisation de l'effort et agiraient, en améliorant le rendement, à la façon de l'entraînement méthodique ; malheureusement aucun fait ne confirme cette théorie et les aliments dits d'épargne, excitants funestes, méritent plutôt le nom d'aliments de prodigalité.

La théorie disparue, le mot est resté et l'on a prétendu que les matières ternaires, et spécialement les sucres, empêchent, en cas de surmenage, qu'on ne soit obligé de vivre sur les réserves albuminoïdes, par conséquent les épargnent. Outre que personne n'a nettement démontré l'usure des albumines pendant l'effort, dans un régime largement suffisant, il est facile de voir que cette soi-disant théorie ne diffère en rien de celle de l'isodynamie.

Et cependant il doit exister un état particulier, qui mériterait le nom d'état d'épargne, et ferait pendant à la consommation de luxe admise par M. Richet. Alors qu'une dépense de 2 600 calories est admise pour la moyenne des sujets vivant dans nos climats, certains tisserands misérables de la Saxe vivent avec une ration de 1 900 calories. Sans sortir de Paris, MM. L. Landouzy, M. et H. Labbé, au cours d'une enquête pratiquée chez des sujets menacés de tuberculose, ont constaté des cas analogues d'alimentation insuffisante, surtout chez la femme. Il

est remarquable qu'une nutrition aussi infime n'a été réalisée que par des jeûneurs de profession ou par des hystériques en sommeil léthargique; aucun de nous, soumis brusquement à l'inanition et par conséquent vivant sur ses propres réserves, ne consentirait à une pareille économie. Il est donc probable qu'un long entraînement à la misère est nécessaire pour réaliser ce tour d'acrobatie biologique; on se demande quelle peut être la puissance intellectuelle d'une classe ainsi réduite à la famine et quel serait le sort d'un génie que le hasard lui aurait fait produire. Cette existence de marmotte n'est pas le but de l'humanité.

Nous avons peut-être dans ces exemples l'explication de l'extension des deux fléaux de nos sociétés modernes : la tuberculose et l'alcoolisme. La tuberculose n'est souvent que la faillite terminale d'un organisme prédisposé, sans doute, mais débilité par une mauvaise hygiène, alimentaire et autre. L'alcoolisme peut être considéré, dans une certaine mesure, comme la compensation alimentaire, détestable il est vrai, que recherche un organisme insuffisamment nourri, conformément aux lois de l'isodynamie; nous entendons par là l'alcoolisme d'imprégnation, le plus grave de tous, celui qui sans entraîner jamais l'ivresse conduit à la déchéance physique. L'alcoolisme avec ivresse, d'ailleurs compatible avec le précédent, répond plutôt à un besoin semi-intellectuel, application d'une sorte d'isodynamie morale, contre lequel agira plutôt l'instruction. L'homme plus cultivé et mangeant mieux boirait moins.

C'est par l'amélioration de l'hygiène de l'alimentation et de l'habitation, plutôt que par des mesures légales répressives et, pour la tuberculose, par une vaine stérilisation du bacille, que nous arriverons à atténuer ces deux fléaux et à limiter leur action à un résidu irréductible. L'alimentation raisonnable de la classe qui se nourrit mal peut être obtenue par une meilleure instruction : beaucoup mangent mal parce qu'ils ne savent pas ce qu'il convient de manger; aussi serait-il profitable d'enseigner, dès l'école, l'isodynamie des aliments; il en resterait toujours quelque chose et l'on verrait peut-être moins souvent de jeunes femmes, qui ont besoin de se nourrir, faire figurer à un même repas le pied de mouton, les haricots verts et la salade bien vinaigrée. Malheureusement toute la question ne tient pas

dans l'ignorance : le salaire souvent peu élevé de nos citadins conduit parfois à l'inanition ; en outre la grande distance qui sépare le lieu du travail du lieu d'habitation rend impossible le repas en famille si peu coûteux. Aussi serait-il désirable de voir se développer, au voisinage même des centres de travail, ces restaurants populaires qui, en réduisant au minimum le luxe, le personnel et la gourmandise, permettent une meilleure utilisation de la minime part du minime salaire consacrée à l'alimentation. Les bancs de nos squares à l'heure du déjeuner perdraient en pittoresque, mais nos Parisiens gagneraient quelques centaines d'utiles calories.



Nous avons laissé systématiquement de côté toute évaluation des quantités relatives d'aliments, amylacés, graisses et albumines. Ce problème se réduit presque uniquement à évaluer la quantité d'albumine ; les autres substances ne jouent qu'un rôle de remplissage et peuvent être combinées librement au gré de chacun.

Le problème de la quantité d'albumine alimentaire a fait l'objet de nombreuses recherches et de controverses aussi passionnées que les questions de races qu'il soulève.

Quelques-uns ont supposé que l'organisme, maintenu en inanition, choisissait intelligemment parmi ses réserves les matériaux utiles et particulièrement la quantité d'albumine exactement nécessaire à l'entretien de la vie : l'analyse des substances azotées, contenues dans les excrétions du sujet à l'état de jeûne, suffirait à fixer la ration d'albumine. Malheureusement pour la méthode, le sujet A qui possède 20 kilogrammes d'albumine et 10 kilogrammes de graisse a consommé 80 grammes d'albumine par jour, alors que le sujet B pourvu de 20 kilogrammes d'albumine et de 20 kilogrammes de graisse utilise surtout sa réserve excessive et consomme 60 grammes d'albumine, ou moins encore.

D'autres, tout en donnant une ration suffisante, ont progressivement diminué la quantité d'albumine, en lui substituant, conformément à l'isodynamie, des quantités correspondantes de

substances ternaires, sucres et graisses. Le résultat le plus complet obtenu par cette méthode est celui de MM. H. Labbé et Morchoisne, qui, d'ailleurs sans prétendre fixer ainsi la ration azotée, ont abaissé la consommation d'albumine au chiffre journalier de 2 grammes, alors que les peuples les plus sobres en consomment au moins 70 grammes ; ce résultat prouve, par l'absurde, l'insuffisance de la méthode.

L'étude des habitudes alimentaires des différents peuples donne des résultats plus intéressants. Les physiologistes allemands Pettenkofer et Voit avaient établi par cette méthode le chiffre de 120 grammes d'albumine par jour ; ce chiffre concorde avec celui de 125 grammes donné par MM. Richet et Lapique, qui est basé sur la moyenne de l'alimentation parisienne, reconnue aux octrois et remaniée par de savants calculs. Malheureusement cette méthode comporte des causes d'erreur considérables, puisque les dernières évaluations de M. Armand Gautier sur le même sujet donnent le chiffre plus modeste de 107 grammes. Pourtant ces différences sont bien légères, quand on compare nos habitudes alimentaires à celles des autres civilisations : la ration d'un Abyssin n'est que de 60 grammes et celle d'un Japonais de 73 grammes, si on les rapporte au poids moyen d'un Parisien. Pour comparer avec profit ces chiffres avec les nôtres, il faut tenir compte des aliments que fournit l'agriculture de chaque pays : évaluée en farine de blé, la ration de nos pays donne 65 grammes d'albumine ; pour atteindre les 120 grammes de notre ration moyenne d'albumine, il nous manque donc 55 grammes que nous empruntons à la nourriture animale ; le régime japonais calculé en riz donne 43 grammes d'albumine, et un déficit de 26 grammes seulement sur leurs 73 grammes, à combler par une nourriture animale. Nous mangeons en viande ou poisson près du double de ce que consomment les Japonais.

Que conclure de ces chiffres ? Devons-nous retrancher 55 grammes d'albumine de notre nourriture, ou les Japonais doivent-ils les ajouter à leur régime ? Aucune de ces solutions ne serait bonne, car les régimes alimentaires résultent d'une longue adaptation de chaque race à ses ressources, c'est dire qu'un changement brusque pourrait entraîner des perturbations, que nous ne soupçonnons pas. On peut seule-

ment présumer que notre régime européen est trop azoté et que l'évolution de ce régime devra plutôt se faire dans la voie d'une diminution des albuminoïdes alimentaires. Tel n'a pas été l'avis des physiologistes japonais : Takaki ayant attribué la prédisposition de la race jaune pour le béri-béri à une alimentation peu albumineuse, la ration azotée des marins a été portée à 196 grammes, et le béri-béri est devenu plus rare dans la flotte japonaise; l'armée de terre aurait, elle aussi, subi un changement de régime qui porterait à 132 grammes la ration individuelle d'albumine. Ces chiffres sont sans doute purement théoriques, car M. Rakotosaona nous apprend que pendant la guerre de Mandchourie le soldat japonais consommait chaque jour 650 grammes de riz (42 grammes d'albumine) et 0 fr. 30 d'aliments qui, pris au choix, ne renfermaient certainement pas 90 grammes d'albumine.

En pratique, un régime plus faiblement azoté que le nôtre pourrait être réalisé par le régime végétarien. A l'inspection du tableau, on voit qu'un kilo de pain équivaudrait à notre ration journalière en fournissant 63 grammes d'albumine, chiffre que nous pouvons considérer comme une moyenne du régime végétarien. On pourrait obtenir un régime fortement azoté avec des légumineuses (haricots, pois, lentilles), ou au contraire diminuer la quantité d'albumine par addition de riz, de pommes de terre, mais surtout de fruits et de beurre, condiment nécessaire dans une alimentation végétale. Ainsi pratiqué dans toute sa rigueur, le régime végétarien réalise une alimentation peu albumineuse, mais il est rarement suivi à cause de la formidable capacité digestive qu'il suppose : les sujets de notre race qui veulent s'y soumettre prennent l'aspect des trappistes décrit par J. K. Huysmans[1] : « Presque tous, sauf les très jeunes, avaient ce trait commun : le ventre gonflé et les joues sillonnées de vermicelles roses. » Cette description peu flattée du végétarien montre que, s'il est bien préparé aux pratiques de l'ascétisme, il semble qu'il puisse difficilement s'adapter aux exigences de notre vie contemporaine ; ceux qui prétendent se soumettre à ce régime, l'animalisent par addition de lait et d'œufs, de telle sorte

1. J. K. Huysmans, *En Route*.

qu'ainsi remanié, il ne diffère que peu de notre ordinaire. Le végétarisme strict est un régime de pénitent, pénitent de l'esprit, obéissant à une idée religieuse, ou pénitent du corps, payant les écarts de régime de sa jeunesse ou les écarts de ses ancêtres.

On serait tenté d'appliquer à propos des aliments azotés la formule de M. Richet : « Il faut avoir trop pour en avoir assez. » En effet les albuminoïdes sont des aliments à tout faire : leur molécule complexe possède des éléments capables de reconstituer dans l'organisme les parties nobles usées, les albumines corporelles ; d'autre part, prises en excès, elles provoquent l'engraissement et se transforment en glucose, tout comme les ternaires, en dégageant la chaleur et l'énergie nécessaires à la vie ; elles réalisent ainsi les fonctions multiples d'aliments plastiques et d'aliments thermogènes. Au surplus, n'avons-nous pas l'exemple des animaux carnivores, pour qui les ternaires ne sont qu'une sorte d'assaisonnement au cours d'une alimentation foncièrement albuminoïde ?

En réalité l'homme n'est pas un carnivore : il dérive des anthropoïdes, qui sont herbivores et dont les puissantes mâchoires broient les péricarpes résistants des fruits tropicaux ; l'homme est un herbivore, qui a évolué dans le sens carnivore, non peut-être par nécessité, mais parce que dans la lutte contre les grands animaux, d'où il sortait quelquefois victorieux, il a trouvé les éléments tentateurs d'une nourriture tout élaborée : l'instinct de défense et de carnage a été primitif, le carnivorisme s'est développé ensuite.

Mais nous sommes loin de la période des cavernes, et c'est pour répondre à nos besoins actuels, qu'il faut chercher l'évaluation de notre ration azotée. L'alimentation carnivore présente de graves inconvénients : d'abord il existe un maximum d'élaboration que nous ne pouvons dépasser sans subir des troubles digestifs immédiats : cette quantité d'albumine, qui est de 200 grammes, correspond à 1 kilogramme de viande et développe à peine 2 000 calories, graisse comprise, de sorte que le régime carné exclusif est un régime d'inanition. Les inconvénients d'une alimentation carnée excessive mais non exclusive sont d'un autre ordre : des fermentations intestinales, légères d'abord, se développent, entraînant une irritation qui

passe longtemps inaperçue, mais qui peut aboutir ultérieurement aux entérites et à l'appendicite : l'une et l'autre de ces maladies ont été formellement rattachées à l'excès d'alimentation carnée, à l' « albuminisme » contemporain.

D'autres fois les accidents sont encore plus tardifs et résultent d'une sorte d'empoisonnement lent dont voici le mécanisme : l'élaboration des ternaires laisse des déchets qui sont eux-mêmes rapidement brûlés et servent à la calorification ; au contraire, la disparition des albumines nécessite un travail peut-être facile, mais dont les résidus azotés et sulfurés sont toxiques ; ces résidus joints à ceux de l'organisme surmené par la lutte, pour peu que le terrain soit prédisposé par l'hérédité, déterminent l'irritation chronique de nos organes principaux : cœur, artères du cerveau et rein. La conséquence, c'est d'abord l'arthritisme, cortège de petites infirmités sur lequel on badine volontiers comme sur une maladie d'homme riche ; mais c'est quelquefois ensuite l'artériosclérose, c'est-à-dire la sénilité précoce et le fléchissement brusque de l'homme emporté par une angine de poitrine, une hémorragie cérébrale ou une néphrite.

Malheureusement l'albuminisme ne limite pas ses effets à l'individu, il atteint la race : la lente intoxication qui en est la conséquence modifie profondément la nutrition et retentit sur la descendance, qui devient facilement la proie de la tuberculose ou verse à son tour dans l'arthritisme. L'alcoolisme et l'avarie sont des fléaux modernes, qui ont à peine eu le temps de faire leurs preuves, quoiqu'ils promettent pour l'avenir ; l'albuminisme au contraire date du début de l'humanité, c'est l'ancêtre de nos vices et il est permis pour cette raison de lui accorder une place prépondérante dans les causes de nos maladies.

En regard de ce sombre tableau, il faut placer les heureux effets d'une abondante alimentation carnée : le caractère dominateur du carnivore ou plus simplement la stimulation réelle qu'apporte le régime azoté. Peut-être nous trouvons-nous en présence d'une sorte d'antinomie entre la vitalité de l'espèce et le pouvoir de domination de l'individu : au sujet sobre, convient la morale évangélique : « Aimez-vous les uns les autres ; croissez et multipliez » ; chez le mangeur de viande on

retrouve la volonté de puissance, chère à Nietzsche; mais le surhomme travaille pour son idéal et ne se soucie pas de sa descendance. Libre au consommateur de choisir entre le rôle honorable et résigné de bon reproducteur et la plus-value que donne l'albuminisme dans la lutte pour l'existence.

C'était du moins l'alternative dans laquelle nous étions placés jusqu'au jour où le frugal Japonais a triomphé du Russe à sobriété douteuse. Mais, objectera-t-on, le Japon évolue : les physiologistes de ce pays dressés à l'école de Pettenkofer ont préconisé l'addition de viande à la ration nationale. Cette objection a peu de valeur, car si le Japonais a changé de régime, il n'a pas changé de caractère, ayant toujours été le plus belliqueux de sa race; mais en réalité il n'a pas modifié son alimentation; les objurgations des physiologistes se sont heurtées à des habitudes bien établies. Heureux Japonais, s'ils peuvent concilier ce qui pour nous est devenu peut-être inconciliable, par suite de notre évolution!



Il s'en faut encore, de beaucoup, que soient résolus tous les éléments du problème de l'alimentation.

Il y a d'abord la question des matériaux minéraux dont les plus connus sont le sel, le phosphore, le fer, la chaux et la magnésie. Le sel excepté, nous n'avons pas à nous préoccuper de la recherche de ces éléments, car ils sont contenus, au delà des besoins, dans les matériaux complexes que représentent nos aliments; seul le lait est à peu près dépourvu de fer, et le nourrisson ne résiste à ce régime dépourvu d'une substance essentielle que grâce à une provision accumulée dans ses viscères au cours de la vie intra-utérine. La question du sel est plus délicate : les populations fortement carnivores s'en passent volontiers; au contraire Mungo-Parck et ses compagnons, devenus végétariens par nécessité avec les nègres du centre de l'Afrique, ont ressenti avec avidité le besoin de sel. Notre société également distante de ces deux excès fait cependant une consommation de sel absolument exagérée, et impose ainsi à son rein un surmenage inutile. Il serait cependant facile de réformer cette habitude, qui ne correspond à aucun besoin réel.

Le rôle des aliments minéraux ne suffit cependant pas à expliquer ce qui reste obscur dans le problème de l'alimentation : qu'à l'exemple de Lunin on nourrisse des souris blanches avec de la caséine, du sucre et de la graisse chimiquement purs et isolés par des moyens artificiels, qu'on ajoute même à ces aliments tous les constituants minéraux connus, sous forme de cendres d'aliments, les petits animaux, tout en consentant à prendre cette répugnante nourriture, dépérissent à vue d'œil et ne tardent pas à mourir, sans qu'on ait pu savoir ce qui leur manque. Bien mieux, que l'on nourrisse certains jeunes enfants d'aliments naturels, mais stérilisés en vue d'une conservation indéfinie et dans la crainte bien légitime des microbes de la tuberculose et de la putréfaction : ils dépérissent relativement et sont atteints de scorbut, tout comme des matelots ou des assiégés soumis à une longue alimentation par des substances de conserve ; cette maladie chez les uns et chez les autres disparaît par ingestion d'aliments crus.

Nous sommes donc loin de la nourriture chimique qui sous forme de pilule ou même par injection sous-cutanée nous épargnerait la corvée de la mastication et la fatigue de la digestion. C'est qu'en effet l'appétit et sa légitime satisfaction par des aliments qui flattent notre palais, sont aussi nécessaires à la bonne élaboration de la nourriture, que peut l'être le choix judicieux de celle-ci. Cette réhabilitation de la gourmandise a été faite de la façon suivante par le physiologiste russe Pawlow.

Un chien A et un chien B ont subi l'opération de la gastrostomie, qui permet de rendre compte à chaque instant de ce qui se passe dans leur estomac ; le chien B a en outre subi une œsophagostomie, c'est-à-dire que, son œsophage ayant été sectionné, le bout supérieur de ce conduit a été abouché à la peau, et que les aliments, aussitôt déglutis et sans passer par l'estomac, sont rejetés dans une poche de caoutchouc. Un repas de viande donné à l'un et à l'autre chien est suivi d'un résultat presque identique : sécrétion d'un suc gastrique riche en principes fermentatifs ; c'est la sécrétion psychique. Si au contraire on introduit directement la viande dans l'estomac, par la bouche stomacale artificielle, en prenant de minutieuses précautions pour que l'animal ne s'aperçoive de rien, il ne se produit qu'une sécrétion minime et différente de la précédente : la

sécrétion chimique. Étant donné que l'estomac commande l'activité de la digestion du pancréas et de l'intestin, on comprend que l'appétit soit un facteur capital de l'élaboration et de l'utilisation digestives. Ainsi la cuisine, avec tous les condiments qu'elle emploie, n'est pas un luxe inutile.

La chimie et la physiologie n'ont pas à faire la loi, mais elles ont à expliquer; elles ne doivent pas réformer violemment, mais elles doivent rectifier graduellement les écarts, qui semblent éloigner le sujet de la ligne naturelle. Qu'une habitude alimentaire suspecte, telle que l'alcoolisme ou l'albuminisme, se présente, ne cherchons pas à la faire disparaître par contrainte, comme s'il s'agissait d'un péché; mais avec un esprit conciliant cherchons quel a pu être le principe rationnel d'où elle a dévié; c'est en remontant à ce point qu'on pourra corriger le défaut.

L'homme civilisé doit être surveillé par la science; nous sommes trop éloignés de l'état de nature pour que nos habitudes puissent être considérées comme des instincts toujours utiles. M. Metchnikoff fait remarquer que les mœurs des peuplades sauvages sont pleines de coutumes anormales telles que l'infanticide, le meurtre des vieillards, etc.; cependant chacune de ces perversions eut peut-être comme point de départ une parcelle d'instinct rationnel. Chez l'homme, l'instinct est passé au second plan par suite de l'hypertrophie de l'intelligence; aussi dans le domaine physiologique est-ce à la médecine sociale à surveiller l'intelligence et à lui montrer la bonne voie.

D[r] ARMAND BEAUVY

VICTOR HUGO

LE DUC & LA DUCHESSE D'ORLÉANS

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

Les relations de Victor Hugo avec le duc et la duchesse d'Orléans sont peu ou mal connues; à l'aide de documents inédits que Paul Meurice a bien voulu nous communiquer à peine quelques mois avant sa mort, nous essaierons de reconstituer cet épisode de la vie du grand poète.

*
* *

Il faut avouer que les rapports de Victor Hugo avec le gouvernement de Juillet commençaient de manière assez fâcheuse. *Le Roi s'amuse* avait été interdit après la première représentation, le 22 novembre 1832. Si le roi n'avait pas un goût bien prononcé pour la littérature et les arts, ses ministres ne témoignaient pas d'un grand respect pour la liberté. Cette interdiction avait provoqué une vive émotion chez la jeunesse des écoles; et celui qui montrait le plus de calme était précisément celui dont le drame était l'objet d'une si rigoureuse mesure. Victor Hugo avait conservé un sang-froid admirable, ainsi que le prouve sa lettre publiée, le 27 novembre, dans le *Constitutionnel*, par laquelle il s'efforçait d'apaiser les esprits; mais, pour donner une sanction aux protestations, il revendiquait.

le 30 novembre, dans une préface retentissante, les droits de la liberté de penser. Il faisait mieux que les revendiquer par la plume, il les affirmait par des actes : une bataille était à peine terminée qu'il reprenait aussitôt l'offensive; et, le 2 février 1833, il recommençait la lutte. La première de *Lucrèce Borgia* précipita la déroute des classiques.

Un si beau triomphe était l'éclatante revanche « contre une persécution littéraire cachée sous une tracasserie politique » : aussi Victor Hugo, tout en se souvenant de l'ancienne tracasserie politique, pouvait-il oublier généreusement la récente persécution littéraire. Son cri de révolte contre la violation d'une de nos libertés les plus chères avait rallié autour de lui toute une élite intellectuelle, généreuse, ardente à défendre ses droits. Les œuvres littéraires n'étaient pas seules atteintes, le mal s'étendait : des lois politiques de répression se succédaient sans relâche, provoquaient des complots et des émeutes, jetaient la défaveur sur la royauté, et, par contrecoup, sur le roi, assurément plus libéral que son gouvernement.

Le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, était soupçonné d'appartenir un peu à l'opposition, ce qui lui valait la sympathie des libéraux. On le considérait comme la réserve précieuse de l'avenir, comme la suprême ressource pour réparer les fautes de la monarchie. C'est lui qui, plus tard, dans son testament, devait tracer pour son fils, le comte de Paris, cette ligne de conduite : « Il faut qu'il soit avant tout un homme de son temps et de la nation, serviteur passionné, exclusif, de la France et de la Révolution ».

D'une grande bravoure, il s'était signalé, à la tête de sa brigade, à la prise d'Anvers, en 1832. Il aimait les lettres, les arts; il ne laissait jamais passer une occasion d'aider et d'encourager les savants, les artistes; son cœur était ouvert à toutes les infortunes; il donnait avec bonne grâce, discrètement.

C'est par des œuvres de solidarité, par une sorte de fraternité du cœur, par un élan commun de pitié que s'établirent les premières relations entre Victor Hugo et le duc d'Orléans.

En 1834, Victor Hugo, qui était déjà un des hommes les plus sollicités, reçut parmi tant de prières, de suppliques, d'appels à la charité, une lettre dont l'émotion profonde le troubla; le récit d'une grande détresse, fait en termes d'une touchante simplicité, ne lui permettait pas de suspecter la sincérité de la confidence : il s'agissait de secourir un vieux professeur, voué à une catastrophe imminente. Le poète s'adressa à M. le duc d'Orléans, qu'il n'avait jamais vu, mais dont il connaissait la nature généreuse; il lui écrivit une lettre, attiré vers ce prince qui ressemblait si peu aux autres princes, ne doutant pas d'être entendu et compris :

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

[1834]

« Prince,

» Votre Altesse Royale accueillera-t-elle la prière d'un inconnu pour un inconnu? Je n'ose l'espérer; cependant je croirai avoir rempli mon devoir de conscience en essayant.

» Voici une lettre qui m'arrive. Elle est mêlée à une foule d'autres qui me demandent aide et secours, à moi pauvre et inutile poëte. Celle-ci m'a ému et intéressé entre toutes. Je n'en connais pas le signataire. Mais si les faits sont vrais (et le ton de sincérité de la lettre me porte à le croire), ils méritent attention. C'est un père qui supplie pour son fils; c'est un vieux professeur qui supplie pour ses livres. Je renvoie cette lettre à Votre Altesse Royale.

» Qu'elle me pardonne cette liberté. Nous sommes dans un moment où chacun met au jour son ambition, j'y mets la mienne aussi. Elle se borne à tâcher de faire un peu de bien, chétivement et obscurément, et à aider ceux qui en font de leur côté avec puissance et éclat. Le bien plaît à votre noble cœur; il est toujours possible à votre haute fortune. Vous êtes de ceux qui le veulent et de ceux qui le peuvent. Il est tout simple qu'on s'adresse à vous.

» VICTOR HUGO[1]. »

Victor Hugo avait joint la lettre du solliciteur à la sienne. L'appel fut entendu. Le duc d'Orléans avait remis aussitôt les quatre mille francs demandés, et Victor Hugo lui répondit par la lettre suivante qui est inédite :

[1834]

Prince,

Je vous envoie le cri de reconnaissance de l'homme que vous avez sauvé. Je voudrais pouvoir vous envoyer en même temps sa joie et ses larmes, vous verriez la grandeur et l'étendue du bien que vous faites.

Il voudrait payer de sa vie, m'a-t-il dit, sa dette envers Votre Altesse Royale. Moi aussi, dès ce jour, j'ai une dette envers vous. Les quatre mille francs que vous avez envoyés sont à ce malheureux homme. La grâce avec laquelle vous les avez envoyés est à moi. Je ne donnerais pas ma part pour la sienne.

Prince, vous avez un cœur royal. Quelque jour, bientôt

1. *Correspondance* de Victor Hugo, t. I.

peut-être, mon tour viendra; ce que vous avez fait, je le dirai; et si le récit est aussi beau que l'action, il sera bien beau.

Vous savez avec quel sentiment je suis, etc.

L'accueil si simple et si empressé fait par le duc d'Orléans à cette première supplique encouragea une nouvelle démarche de Victor Hugo. Le prince y répondit avec la même bienveillance et Victor Hugo lui témoigna la même gratitude :

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

[1834]

« Prince,

» J'ai rempli les intentions bienfaisantes de Votre Altesse Royale. Qu'elle me permette de déposer à ses pieds le reçu du pauvre vieillard qu'elle a daigné secourir.

» La reconnaissance qu'il me charge d'exprimer à Votre Altesse Royale est sans borne. La mienne n'est pas moins profonde. Le gracieux empressement avec lequel Votre Altesse Royale a accueilli mon obscure recommandation m'a pénétré jusqu'au fond du cœur. J'en garderai le souvenir.

» Après avoir porté le bienfait au suppliant, je rapporte aujourd'hui la reconnaissance au bienfaiteur. Ce rôle est plein de douceur pour moi. Simple témoin dans cette affaire, j'ai pu voir avec quelle grâce Votre Altesse Royale pratique la plus humble comme la plus haute de toutes les vertus, la charité. Aujourd'hui, prince, Votre Altesse Royale recueille le fruit de sa bonne action, le dévouement d'un infortuné. Vous êtes heureux, il est reconnaissant. Et moi je participe à la fois des deux sentiments. Je ne suis pas moins heureux que vous, ni moins reconnaissant que lui. »

» VICTOR HUGO [1]. »

Le poète avait promis qu'un jour, peut-être bientôt, il paierait au prince sa dette de gratitude en racontant ses bienfaits; il écrivit, le 15 septembre 1834, cette pièce à M. le duc d'Orléans, hommage touchant au prince qui a sauvé ce malheureux vieillard, à l'heure où il risquait d'être conduit au crime par la misère et d'entraîner ses filles dans le déshonneur :

Un père et ses enfants, cheveux blancs, têtes blondes,
Marchaient enveloppés de ténèbres profondes,
Prêts à se perdre au fond d'un gouffre de douleurs,
Le père dans le crime et les filles ailleurs;

1. Correspondance de Victor Hugo, t. I.

Comme des voyageurs, lorsque la nuit les gagne,
Vont s'appelant l'un l'autre aux flancs de la montagne,
Au penchant de l'abîme et rampant à genoux,
Ils ont crié vers moi ; moi j'ai crié vers vous [1].

. . . .

Sans demander leurs noms, vos mains se sont tendues,
Et vous avez sauvé ces âmes éperdues.
Puis à moi, qui, de joie et de pitié saisi,
Vous contemplais rêveur, vous avez dit : « Merci ! »
C'est bien ! c'est noble et grand...

Et l'hommage se poursuit dans quatre strophes.



Pour le duc d'Orléans Victor Hugo n'était pas seulement la voix qui implore, le noble esprit qui garde le souvenir d'un bienfait rendu à autrui, il était surtout le grand poète admiré et fêté. Le prince ne pouvait qu'être flatté des sentiments exprimés par Victor Hugo, il entrevoyait l'occasion prochaine d'entrer plus directement en relations avec le poète. Ce n'était pas chose facile. Son devoir de soldat le retenait au dehors : c'était, d'abord, la campagne de Belgique, puis, en 1835, la campagne d'Afrique ; en 1836, il voyageait en Allemagne ; c'est là qu'il vit la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, qui devint, le 30 mai 1837, la duchesse d'Orléans.

Ce mariage devait favoriser un rapprochement entre le couple royal et Victor Hugo ; plusieurs circonstances devaient le hâter.

En juin de la même année, Louis-Philippe voulut profiter de l'inauguration du musée de Versailles pour donner une grande fête nationale à l'occasion du mariage de son fils. Victor Hugo avait été invité. Il se préparait à s'y rendre, lorsque Alexandre Dumas accourut très troublé, un peu irrité ; Dumas, qui avait reçu, lui aussi, l'invitation, était résolu à ne pas y répondre. Et, comme Victor Hugo s'en étonnait, Alexandre Dumas lui apprit que des nominations dans la Légion d'honneur avaient été signées et que lui, Dumas, en avait été exclu. Victor Hugo n'hésita pas un moment, il s'associa à la protestation de son ami en déclinant à son tour l'invitation en termes assez rudes. Nous avons retrouvé ces quelques lignes, note ou brouillon, de la main de Victor Hugo :

« Depuis deux jours on entretient le public d'une exclusion qui, à propos d'une promotion récente, aurait été prononcée par le gouverneur contre plusieurs littérateurs célèbres, parmi

lesquels mon nom, fort indigne de cet honneur, se trouverait mêlé. Cette injure non méritée frappe toute la littérature. Nous ne demandions rien. Il est fâcheux qu'un affront soit venu nous chercher[1].

Cette note était-elle destinée à être communiquée aux journaux, ou bien était-elle un fragment de la lettre à laquelle le duc d'Orléans fait allusion dans cette réponse?

J'apprends avec regret, monsieur, que je n'aurai point le plaisir de vous voir à la fête nationale de Versailles; et je suis surtout peiné des motifs de votre absence. Je me suis acquitté de votre message; la duchesse d'Orléans, qui aime toutes les gloires de la France et s'associe vivement à ses sympathies littéraires, espère avoir bientôt une autre occasion de faire la connaissance personnelle de l'écrivain illustre dont elle admire déjà les œuvres.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS[2]

Tuileries, 9 juin.

Le duc d'Orléans ne se trompait pas, il ne donnait pas à Victor Hugo de l'eau bénite de cour en lui disant l'admiration de la duchesse pour ses œuvres. Cette princesse, très lettrée, très respectueuse de toutes les gloires, eût été assurément heureuse et fière de connaître un des hommes qui honoraient le plus son pays d'adoption. Ce regret, si vivement manifesté alors que son mari, tout entier à leur commun bonheur, ne pouvait se refuser à ses désirs, amena aussitôt un brusque changement de résolution : le duc d'Orléans, s'étant acquitté du message, avait très probablement exercé une pression sur le roi, car le nom de Dumas fut aussitôt rétabli sur la liste des nominations. Nous trouvons, en effet, jointe à la lettre du duc d'Orléans, cette note, écrite de la main de Victor Hugo :

J'avais refusé d'aller à l'inauguration de Versailles si Alexandre Dumas n'était pas nommé chevalier de la Légion d'honneur. C'est à cette occasion que M. le duc d'Orléans m'écrivit la lettre qui est là.

1. *Les Chants du Crépuscule. — A M. le duc d'O.*

2. Inédit.

Sur la condition posée par moi, il fit donner la croix à Dumas, et Dumas et moi allâmes ensemble à la cérémonie de Versailles [1].

La nouvelle de la nomination de Dumas avait été apportée par le secrétaire des commandements du prince, mais malheureusement à la dernière heure. Que faire? Il fallait se rendre à Versailles, mais comment? Gros embarras, car il ne suffisait pas d'endosser un habit et de mettre une cravate blanche, l'uniforme était de rigueur : pour nos hommes de lettres, c'était une complication. Rappelons-nous le trouble de Charles Nodier lorsqu'il dut s'affubler du costume officiel, pour la cérémonie du sacre de Charles X, à Reims. Encore avait-il le costume. Mais quand il sortit de sa malle l'habit à la française, le jabot, les manchettes, l'épée, tout cet attirail lui parut si compliqué qu'il dut appeler Victor Hugo à son aide. Cette fois, pas d'uniforme, et l'impossibilité matérielle d'en avoir un sur-le-champ. Victor Hugo se souvint qu'il avait été officier de la garde nationale en 1830; Alexandre Dumas fut illuminé de l'idée qu'il l'était, lui aussi. Deux grands hommes de lettres transformés en dignitaires de l'armée civique dans une fête officielle, le spectacle était piquant. C'est sous ce travestissement que la duchesse d'Orléans allait avoir à contempler les gloires littéraires de la France, et, quelques heures plus tard, les deux gardes nationaux Victor Hugo et Alexandre Dumas pénétraient dans les galeries du château de Versailles, où ils rencontrèrent Balzac en costume de marquis.

« Après une assez longue promenade, M. Victor Hugo s'assit avec MM. Alexandre Dumas, Eugène Delacroix et trois ou quatre amis qui s'étaient joints au groupe; la causerie fut interrompue par l'entrée du roi et de la famille royale. Le duc d'Orléans donnait le bras à sa femme. Le roi, naturellement aimable, et qui, dans ce moment, était de plus heureux, dit des choses gracieuses à ses invités, spécialement à M. Victor Hugo, qui crut remarquer que son habit de garde national ne lui nuisait pas dans l'esprit du roi.

» Après les compliments il lui demanda ce qu'il pensait de Versailles; à quoi M. Victor Hugo répondit courtoisement que le siècle de Louis XIV avait écrit un beau livre et que le roi avait donné à ce beau livre une magnifique reliure [2]. »

Madame la duchesse d'Orléans s'approcha de Victor Hugo; elle lui dit qu'elle était heureuse de le voir; et elle ajouta : « Il y a deux personnes que j'ai désiré le plus vivement connaître, monsieur Cousin et vous ».

Victor Cousin, Victor Hugo, ce rapprochement semblera aujour-

1. Inédit.
2. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

d'hui un peu inattendu. Victor Cousin, à cette époque, était célèbre; il avait exposé dans des leçons retentissantes, à l'École normale les doctrines de Kant; il était kantiste, il avait été en Allemagne pour étudier la philosophie allemande; il y était même retourné pour se pénétrer des idées de Fichte, Hegel et Schelling. C'était bien la meilleure recommandation auprès de la duchesse d'Orléans, qui était Allemande. Ajoutez que Victor Cousin avait fasciné la jeunesse des écoles par l'éclat de sa parole, qu'il avait obtenu du gouvernement de Juillet tous les titres et tous les honneurs : — conseiller d'État, membre du Conseil supérieur de l'Université, titulaire de la chaire de philosophie, officier de la Légion d'honneur...

Il était donc aux yeux de la cour un des personnages les plus considérables de son temps et, en associant le nom de Victor Hugo à celui de Victor Cousin, la duchesse d'Orléans rendait au poète le plus bel hommage. Elle voulut cependant marquer plus nettement ses préférences et, s'abandonnant à son admiration, elle lui dit avec une aménité souriante : « Je sais tous vos vers par cœur, monsieur Victor Hugo ». Et, comme il s'inclinait, voyant dans cette confidence une simple politesse, la duchesse d'Orléans reprit : « Mais oui, mais oui, c'est très vrai, je sais tous vos vers par cœur, je vous l'ai dit, je vous le répète; c'est très vrai ». Et, avec une mutinerie charmante et une ingénuité familière, elle ajouta : « Choisissez la pièce que vous voudrez, dites-moi le premier vers de l'une d'elles et je continuerai ».

Victor Hugo était un peu gêné et confus. Il ne voulait pas paraître poser une question à une princesse comme un examinateur à une écolière. Il s'inclina comme s'il ne voulait pas douter un instant de cette affirmation. Mais elle insista si vivement qu'il dut s'exécuter. Il choisit au hasard une poésie : et il dit les premiers mots :

C'était une humble église...

La princesse, sans une minute d'hésitation, continua...

... Au cintre surbaissé[1].
L'église où nous entrâmes,
Où depuis trois cents ans avaient déjà passé
Et pleuré bien des âmes...

Victor Hugo eut un moment de surprise; il était charmé et convaincu : il arrêta la princesse. Et, avec une joie enfantine d'avoir étonné le poète, elle reprit aussitôt : « Vous pouvez tenter une autre épreuve, je suis prête ».

Victor Hugo n'insista pas : l'épreuve était concluante. La princesse lui confia qu'elle n'était pas la seule de sa famille qui fût

1. *Les Chants du Crépuscule*. — Dans l'église de ***.

passionnée pour la poésie, que sa cousine Augusta partageait son admiration. Victor Hugo s'inclina. — Cette cousine Augusta, la femme du prince Guillaume, devint plus tard reine de Prusse et la grand'mère de l'empereur d'Allemagne actuel, Guillaume II.

Ce souvenir, seulement indiqué dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, était resté profondément gravé dans l'esprit du poète, qui le rapporta plus tard à Paul Meurice dans les termes mêmes où nous le donnons.



La duchesse d'Orléans avait montré tant de simplicité, tant de délicatesse dans cette première entrevue que le poète avait été séduit et conquis. La sincérité des éloges enlevait tout soupçon de banalité.

Quinze jours s'étaient d'ailleurs à peine écoulés que, le 27 juin 1837, Victor Hugo publiait les *Voix intérieures*, et, aussitôt, deux laquais apportaient place Royale un grand tableau, *Inez de Castro*, de M. Saint-Èvre. Sur la dorure du cadre était gravée cette inscription :

Le duc et la duchesse d'Orléans, à M. Victor Hugo.
27 juin 1837.

Comment Victor Hugo aurait-il été insensible aux témoignages de cordialité d'une princesse romantique dans l'âme, et acquise aux idées libérales? Il existait désormais entre eux comme une sorte de communion d'idées littéraires et politiques.

On disait déjà, en faisant allusion au nouveau culte de la duchesse, que Victor Hugo était « son poète », et, en effet, à dater de ce moment, les relations devinrent plus amicales : Victor Hugo, par ses aspirations démocratiques, se sentait de plus en plus attiré vers une princesse qui représentait à la cour un petit parti d'opposition à la politique rétrograde; et il n'est pas surprenant qu'on ait tenté de donner à ces relations une importance politique en raison du rôle réservé à celle qui pouvait devenir reine de France. On lui a même attribué une signification particulière que M. Camille Pelletan indique dans son livre sur « Victor Hugo, homme politique », et qui mérite d'être notée, plutôt à titre de curiosité qu'à titre documentaire.

C'était l'époque où le poète écrivait son drame *Ruy Blas*, et le sujet pouvait prêter à des commentaires, faire naître des allusions et des comparaisons. C'est, dit M. Camille Pelletan, dans l'hiver de 1838 que Victor Hugo aurait conçu le plan de *Ruy Blas* : « La maîtresse figure de ce drame était Ruy Blas, l'homme de génie, j'allais dire le poète, que l'admiration d'une reine fait premier

ministre et qui renouvelle par des réformes populaires une monarchie vieillie et corrompue[1]. »

Les coïncidences des faits et des situations purent prêter à ces jeux de rapprochement; mais si Victor Hugo a conçu le plan de *Ruy Blas* au début de 1838, il l'avait assurément médité longtemps avant, selon son habitude, et il faut bien admettre que c'est dans le courant de 1837, au plus tard, qu'il eut l'idée du drame : or il avait vu la duchesse d'Orléans en 1837, en mai, pour la première fois; il ne la connaissait donc pas, ou à peine. C'est en effet beaucoup plus tard qu'il manifesta pour elle cette affection très sincère, encouragée et justifiée d'ailleurs par des témoignages de sollicitude touchante dans des circonstances graves ou douloureuses.

Toujours est-il que, lorsque *Ruy Blas* fut représenté au Théâtre de la Renaissance, les flatteurs de la cour ne manquèrent pas de dénoncer le drame comme un acte d'hostilité contre la royauté : ils étaient vraiment bien mal inspirés, singulièrement susceptibles ou plus royalistes que la cour, puisqu'une parente de la duchesse Hélène, la princesse Augusta, n'hésita pas à prier Mendelssohn d'écrire l'ouverture de *Ruy Blas*[2].

Victor Hugo était au-dessus des attaques de quelques courtisans; il avait défini ainsi son drame : « Le sujet philosophique de *Ruy Blas*, c'est le peuple aspirant aux régions élevées; le sujet humain, c'est un homme qui aime une femme; le sujet dramatique, c'est un laquais qui aime une reine. » Néanmoins il lui déplaisait qu'on défigurât aussi sottement ses intentions ses pensées; il s'expliqua très nettement dans cette lettre dont nous retrouvons le brouillon :

A LA DUCHESSE D'ORLÉANS

en lui envoyant Ruy Blas *(1838)*.

Madame,

Je dois avouer à Votre Altesse Royale que j'ai hésité un moment avant de lui envoyer cet ouvrage. Il a été si étrangement interprété par un parti qui se dit l'ami de la royauté tout en ne négligeant aucune des occasions de lui nuire!

1. La *Vie de Victor Hugo*, — *l'Homme politique*, par M. Camille Pelletan (Prime de l'édition nationale, Œuvres de Victor Hugo).

2. Le Théâtre de la Renaissance avait deux directeurs, l'un pour l'opéra-comique, l'autre pour le drame. De là des désaccords, des tentatives d'usurpation. Pour tout concilier, on donna à *Ruy Blas* une ouverture et une musique de scène.

Ce parti a voulu voir dans *Ruy Blas* une attaque indirecte contre la royauté. La petite rumeur qu'il a faite autour de cette pièce a pu monter jusqu'à Votre Altesse Royale. De là, Madame, mon hésitation. Pourtant, comme à mes yeux une attaque indirecte est toujours une attaque déloyale et que je suis incapable d'une déloyauté, comme jamais intention ne fut plus grave et plus consciencieuse que la mienne en écrivant ce drame, comme il n'a jamais été dans ma manière de mêler chétivement de perfides préméditations politiques aux grandes questions sociales et littéraires dont je cherche laborieusement la solution, j'ai pensé que l'esprit si élevé de Votre Altesse Royale me comprendrait, et que le meilleur moyen de répondre aux partis ennemis qui ont dénaturé ma pensée, c'était de la déposer à vos pieds.

Daignez donc accepter ce livre, madame. Je suis avec respect de Votre Altesse Royale le très humble et très dévoué serviteur[1].

Pendant l'été de 1838, Victor Hugo fit une courte excursion de trois semaines sur le Rhin. Il entreprit son véritable voyage en 1839, puis le continua en 1840. Il allait dans la patrie d'Hélène de Mecklembourg, peut-être seulement attiré par la beauté pittoresque du pays, peut-être avec une arrière-pensée. La question de la rive gauche du Rhin était à l'ordre du jour et la menace permanente d'un conflit devait vivement alarmer une princesse allemande devenue française : or il apportait, dans son livre, *le Rhin*, publié en 1842, une solution conciliante et préconisait l'union entre la France et l'Allemagne, union fondée sur l'abandon de la rive gauche du Rhin à la France et la cession de tous les petits États à la Prusse. Ces idées pacifiques, que les événements devaient contrarier plus tard, flattaient assurément la princesse. Elle écrivit au poète :

Tuileries, 30 janvier 1842.

C'est avec grand plaisir que j'ai commencé la lecture de votre voyage sur les bords du Rhin, monsieur ; déjà les extraits qui en avaient été publiés récemment m'avaient inspiré un intérêt bien vif et bien naturel, que je suis charmée de pouvoir vous exprimer.

Recevez mes remerciements pour l'exemplaire qui m'a été

1. Inédit.

remis de votre part et croyez à l'assurance de mes sentiments pour vous.

Votre affectionnée,

HÉLÈNE [1]

Il semble bien que l'influence du poète s'était encore accrue, si l'on en juge par ce fragment d'une lettre de M. Asseline, le secrétaire de la duchesse :

... Il en est peu de plus puissants que vous près de S. A. R. qui garde un précieux souvenir de vos attentions pour Elle et qui est heureuse lorsqu'une occasion se présente de vous le témoigner [2]...

Il s'agissait d'un envoi d'argent pour le soulagement d'une infortune.

***

Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans mourut dans les conditions tragiques que l'on connaît, la tête fracassée sur la route de la Révolte. Cet événement avait consterné tout le pays. Le prince était très aimé. Victor Hugo avait ressenti profondément cette perte, comme citoyen et comme ami. Il a raconté dans *Choses vues* les détails de la mort et il a publié un rêve qu'il a fait, la nuit, quatre mois après cette lamentable aventure :

« Tout à coup j'entends une rumeur derrière moi. Je me retourne et je vois venir à moi, au milieu d'un groupe de personnes que je ne connaissais pas, M. le duc d'Orléans.

» J'allai au prince avec un mouvement de joie, et sans aucune surprise d'ailleurs. Le prince paraissait fort gai et en belle humeur. Je ne me souviens plus du vêtement qu'il portait.

» Je lui tendis la main, en le remerciant d'être ainsi venu chez moi cordialement et sans s'être fait annoncer. Je me rappelle lui avoir dit très distinctement : Merci, prince. Il me répondit par un serrement de main. En ce moment, je tournai la tête et je vis trois ou quatre hommes qui posaient sur la cheminée un buste de M. le duc d'Orléans, en marbre blanc. Je m'aperçus alors qu'il y avait déjà sur cette même cheminée un autre buste du prince en bronze. Les hommes mirent le buste de marbre à la place du buste de bronze

1. Inédit.

2. Inédit.

et se retirèrent en silence. Le prince m'entraîna vers l'une des fenêtres qui, comme je l'ait dit, étaient ouvertes. Il me semble que, dans ce moment-là, nous passâmes d'un salon dans l'autre. Cela est vague dans mon esprit. Nous nous assîmes, le prince et moi, près de la fenêtre, qui avait vue sur une admirable perspective. C'était l'intérieur d'une ville. Dans mon rêve je connaissais fort bien cette ville, mais, en réalité, c'est un lieu que je n'ai jamais vu [1]. »

Une année après la mort du duc d'Orléans, Victor Hugo était frappé dans ses plus chères affections. Il perdit sa fille Léopoldine, on sait comment. Nous avons retrouvé une lettre du 22 septembre 1843 adressée à madame Victor Hugo par une amie qui avait des relations dans le monde de la cour :

J'ai eu des détails sur une soirée du château d'Eu, par un témoin. Ils vous arriveront de vingt personnes différentes. Vous jugerez par là de la véracité du récit.

On était assis le soir dans le salon de famille. La reine, tenant le journal, s'écria tout à coup : « Ah! quelle funeste nouvelle! » Chacun de s'empresser. Elle de lire tout haut avec une émotion contenue. La pauvre duchesse d'Orléans quitte aussitôt après la table et se retire. Sa dame d'honneur, madame de Montesquiou, la suit et revient, après un quart d'heure, offrir à la Reine les excuses de la Princesse. Mais elle est trop indisposée et ne peut reparaître.

Ses douleurs sont réveillées ; on commente à voix basse le malheur du poète. Lorsque le Roi, qui se promenait avec M. Guizot, rentre, il remarque la stupéfaction générale, il en demande la cause.

La Reine le lui dit, et il s'écrie : « Pauvre mère! »

Vous avez eu par la lettre de la Duchesse une preuve de sa sympathie. Vous voyez que toute sa famille s'y est associée.

L'affection que la duchesse témoignait au poète s'avivait au souvenir de son ancienne souffrance : aussi écrivit-elle avec toute son âme, ainsi qu'on en peut juger par la réponse suivante de Victor Hugo :

Madame,

J'arrive et je trouve la lettre de Votre Altesse Royale. C'est aussi là une consolation d'en haut.

1. *Choses vues* : Un Rêve. — 14 novembre [1842].

A travers mon accablement, je veux que Votre Altesse Royale sache mon attendrissement et ma reconnaissance; madame Victor Hugo, pauvre mère déchirée, vous remercie comme moi. Depuis un an, elle avait une larme dans les yeux chaque fois qu'elle entendait prononcer votre nom. Vous étiez déjà dans son cœur à cause de vos douleurs ; vous y serez maintenant, madame, à cause des siennes. Vous nous êtes deux fois plus chère et plus sacrée désormais.

Votre lettre, Madame, contient tout votre cœur. Elle est admirable et douce comme vous. Du fond de mon âme navrée, je prie Dieu pour Votre Attesse, pour vos enfants qui sont à la France, et pour leur père qui est aux cieux.

Il y a un an je pleurais avec vous; aujourd'hui, Madame, vous pleurez avec moi. Que la volonté de Dieu soit faite. L'an passé, il frappait ma patrie. Cette année, il frappe ma famille. Je courbe la tête, et je vous remercie, vous noble et généreuse princesse, qui mêlez vos larmes aux miennes, et dont le deuil vient consoler mon désespoir. Vous êtes royale dans votre pitié comme dans votre douleur.

La volonté du ciel, qui vous a entourée de tant de splendeurs et qui a fait de moi si peu de chose, rapproche en ce moment nos destinées par la ressemblance de nos malheurs. Comme vous, Madame, j'ai été frappé d'un coup horrible et inattendu; comme vous, j'ai perdu mon ange; comme vous, j'ai appris dans les chemins la chose affreuse qui remplira ma vie de tristesse et de deuil. Votre sympathie auguste se penche jusqu'à moi. Soyez bénie, Madame. En tournant les yeux vers moi, il me semble que vous m'avez rendu la sérénité et de la lumière. Votre regard est un rayon. Je mets aux pieds de Votre Altesse Royale ma profonde reconnaissance et mon profond respect.

VICTOR HUGO [1]

Paris, 15 septembre 1843.

Ces douleurs foudroyantes, mutuellement ressenties, ces consolations échangées devaient resserrer les liens affectueux entre Victor Hugo et la duchesse d'Orléans. Il semble bien qu'à partir de 1840 le poète devint un hôte plus assidu des Tuileries.

« Madame la duchesse est une femme rare, écrivait-il, d'un grand

1. Inédit.

esprit et d'un grand sens. Je ne pense pas qu'on l'apprécie complètement aux Tuileries. Le roi pourtant en fait haute estime, et cause souvent particulièrement avec elle[1]. »

Mais si Victor Hugo se montrait empressé auprès de la duchesse, en revanche il recevait d'elle un accueil d'une cordialité familière, si l'on en juge par la nature des confidences :

26 février 1844.

« Hier Madame la duchesse d'Orléans me disait : mon fils n'est pas ce qu'on peut appeler un enfant aimable. Il n'est pas de ces jolis petits prodiges qui font honneur à leur mère et dont on dit : « Que d'à-propos! que d'esprit! que de grâce! » Il a du cœur, je le sais; il a de l'esprit, je le crois; mais personne ne sait et ne croit cela que moi. Il est timide, farouche, silencieux, effaré aisément. Que sera-t-il? Je l'ignore.

» Souvent, à son âge, un enfant dans sa position comprend qu'il faut plaire, il se met, tout petit qu'il est, à jouer son rôle. Le mien se cache dans la jupe de sa mère et baisse les yeux. Tel qu'il est, je l'aime ainsi. Je le préfère même. J'aime mieux un sauvage qu'un comédien[2]. »

En 1844, la princesse se préoccupait avec une sorte de passion de la publication d'un petit volume signé de Charles Nodier : *l'Expédition des Portes de Fer*. Charles Nodier, qui était un charmant écrivain, ne traitait pas d'ordinaire les questions militaires, mais il savait raconter. Or le duc d'Orléans, dans la campagne d'Algérie, en 1839, avait, à la tête de sa division, franchi les fameuses Portes de Fer réputées infranchissables. Il avait rapporté de cette expédition de nombreuses notes, qui auraient eu sans doute plus de saveur si elles avaient été publiées telles qu'elles avaient été écrites; par modestie, ou par le souci de donner un récit plus complet, mieux ordonné, il avait prié Charles Nodier de relire et d'arranger ces notes, et de rédiger une préface.

Le volume venait d'être achevé, mais la préface n'était pas terminée, lorsque Charles Nodier mourut, en 1844. La fille de l'écrivain, madame Mennessier voulut combler cette lacune; elle consulta la duchesse d'Orléans, puis écrivit à Victor Hugo une lettre d'où nous extrayons ce passage :

Je vous ai parlé, au milieu de mes tourments, d'un livre demandé par M. le duc d'Orléans, et à la préface duquel il

1. *Choses vues*, 1844.
2. *Choses vues* : Le Comte de Paris.

manque une dizaine de lignes. Madame la duchesse d'Orléans pense que ces pages doivent rester inachevées, à l'endroit où la pauvre main a cessé d'écrire, et que seulement après la signature de mon père doit venir un court post-scriptum qui résume la destinée de ce livre que n'ont pu terminer ni celui qui en avait eu la pensée, ni celui qui s'était chargé de l'imprimer. Voilà ce que vous seul au monde pouvez faire. Songez si je suis heureuse d'espérer que c'est vous qui le ferez.

Jules et Dauzat iront ce soir vous porter notre requête, soyez-lui favorable, et donnez encore cette preuve d'affection à celui que nous avons perdu.

Toute à vous et aux vôtres.

MARIE NODIER-MENNESSIER[1]

Jeudi matin.

Victor Hugo écrivit le post-scriptum demandé :

« Ici la mort a interrompu l'écrivain. Cette préface, où notre noble et illustre prince recevait de M. Charles Nodier un si délicat hommage, restera comme le dernier monument de ce charmant esprit. Ce monument est à la fois littéraire et historique; nous avons cru devoir le respecter religieusement, n'y rien retrancher, n'y rien ajouter. On comprendra notre réserve; on l'approuvera, sans nul doute! Nous donnons donc, telles que M. Charles Nodier les a laissées, ces quelques pages exquises, pleines de grâce, de bonhomie et de charme, achevées, mais non finies[2]. »

La duchesse d'Orléans voulut connaître l'auteur. Son secrétaire le lui révéla en dépit du désir exprimé par Victor Hugo que son nom ne fût pas prononcé. Il s'excusa ainsi :

J'apporte à monsieur Hugo, ainsi qu'il l'a désiré, la préface de Nodier avec le P.-S.

La Princesse a trouvé ces quelques lignes si convenables et si bien faites que je ne lui ai pas caché de quelle plume elles sortaient. Excepté pour S. A. R., qui est bien reconnaissante, je suis resté muet et je promets de garder le secret. Je prie mon-

1. Inédit.

2. Publié sans nom d'auteur.

sieur Hugo d'agréer l'expression de mes sentiments de haute considération et de bien entier dévouement.

AD. ASSELINE[1]

Au moment où le livre allait paraître, la duchesse d'Orléans exprima le désir de remettre elle-même à Victor Hugo un exemplaire; ce billet en fait foi :

SECRÉTARIAT
DE S. A. R.
MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS 13 août.

Monsieur,

L'ouvrage sur l'expédition des Portes de Fer est terminé et madame la Duchesse d'Orléans désire vous en remettre Elle-même, un exemplaire ; si vous pouviez dimanche prochain, à une heure, venir voir S. A. R. aux Tuileries, elle en serait charmée.

Agréez, Monsieur, une nouvelle expression de mes sentiments de haute considération et d'entier dévouement.

AD. ASSELINE[2]

***

A partir de 1844, Victor Hugo devint un hôte assidu des Tuileries. Il avait de fréquentes conversations avec le roi; il les a rapportées dans *Choses vues*. Le roi lui parlait de Talleyrand, de M. Thiers, du maréchal Soult, de Mgr Affre, de Robespierre et de M. Guizot, et les entretiens se prolongeaient jusqu'à onze heures et demie du soir. C'était presque de l'intimité. On n'effleurait guère les questions politiques, dans la crainte de ne pas être d'accord, et si l'on passait en revue tous les hommes d'État, c'était moins pour s'intéresser à leur vie publique qu'à leurs aventures privées. Il n'est pas douteux que Louis-Philippe avait conquis Victor Hugo par sa bonhomie bourgeoise, ses vertus domestiques, sa nature expansive, son amour pour son pays et pour sa famille, son intrépidité, sa bonté, son charme : — il suffit d'ailleurs de lire l'admirable portrait du roi que Victor Hugo publia plus tard dans les *Misérables*. — La duchesse d'Orléans avait encouragé ces entretiens. Femme avisée, elle considérait que la royauté gagnerait en prestige à s'assurer le concours de tous les hommes illustres : la Chambre des

1. Inédit.
2. Inédit.

pairs devait, selon elle, être le temple de toutes les gloires. Victor Hugo y avait sa place marquée : on le disait, on le répétait, lorsque le poète avait été élu enfin à l'Académie française en 1841, et le duc d'Orléans n'avait pas été le dernier alors à en exprimer le désir. Mais il fallait compter avec l'hostilité acharnée du grand chancelier et du grand référendaire, les ducs Pasquier et Decazes; la duchesse n'en était pas autrement émue : elle obéissait au vœu de celui dont elle gardait pieusement le souvenir.

Au commencement de 1845, elle s'occupait de faire trapper une médaille en mémoire de son mari, elle demanda des inscriptions à Victor Hugo. Le poète lui envoya ces deux légendes :

1re LÉGENDE

VRAIMENT PRINCE
PAR LE SANG,
PAR L'ESPRIT,
PAR LA BRAVOURE,
PAR LA BONTÉ,
AIMÉ, BÉNI, PLEURÉ.
SON CŒUR FUT LE TRÉSOR DES SIENS,
SA VIE FUT L'ESPOIR DE LA FRANCE,
SA MORT EST LE SECRET DE DIEU.

Exergue :

IL AVAIT LES YEUX FIXÉS SUR SON PÈRE,
SES FILS AURONT LES YEUX FIXÉS SUR LUI.

2e LÉGENDE

MORT A TRENTE-UN ANS.
PRINCE ACCOMPLI.
VIE INACHEVÉE.
SON AME VEILLE SUR LA FRANCE.
SA PENSÉE
SON CŒUR REVIT DANS SES FILS.
CE QU'IL N'A PU FAIRE
DU HAUT DU TRONE,
IL LE FERA
DU HAUT DU CIEL.

Exergue :

DOUCE MÉMOIRE, LONG SOUVENIR, GRAND EXEMPLE[1].

Trente ans plus tard, Victor Hugo retrouvait ces légendes dans ses papiers, et écrivait cette note :

1. Inédit.

J'aimais beaucoup le duc d'Orléans. Sa veuve me demanda une inscription pour sa médaille. Je ne regrette pas d'avoir fait cela pour un homme que j'aimais.

23 avril 1845[1].

Le 16 mars 1845, Victor Hugo répondait, comme directeur de l'Académie française, au discours de réception de M. Saint-Marc-Girardin, qui remplaçait M. Campenon. Le poète avait insisté longuement sur le rôle joué par la femme dans toutes les œuvres de l'académicien défunt; il avait pris ce prétexte pour faire un magnifique éloge de la femme, « cette pure et noble compagne de l'homme, si forte quelquefois, souvent si accablée, toujours si résignée, presque égale à l'homme par la pensée, supérieure à l'homme par tous les instincts mystérieux de la tendresse et du sentiment ».

Ce portrait de la « femme si forte quelquefois, souvent si accablée, toujours si résignée », était, apparemment, dans sa pensée, celui de la duchesse d'Orléans, et la meilleure preuve en est dans la lettre qu'il lui adressa en lui envoyant son discours.

[1845.]

Madame,

J'ose mettre sous vos pieds les quelques paroles que j'ai prononcées à l'Académie, le 16 janvier. Votre Altesse Royale sait quelle est mon admiration pour vous, Madame, et quel prix j'attache à cette lumière qui émane d'une raison si haute et si vraie, d'une intelligence si noble, d'un si grand cœur. Ce serait pour moi une gloire et une [*un mot illisible*] s'il était arrivé à ma pensée de se rencontrer quelquefois, ne fût-ce que de loin, avec la vôtre.

En attendant que je puisse avoir le bonheur de vous donner, Madame, ainsi qu'à votre royal frère, des preuves de mon profond dévouement, je dépose à vos pieds l'hommage de mon profond respect[1].

Ce brouillon, très difficile à déchiffrer, est écrit sur le dos de la moitié du programme suivant :

1. Inédit.

PALAIS DES TUILERIES

SPECTACLE DU LUNDI 3 FÉVRIER 1845

Théâtre du Gymnase

BABIOLE ET JOBLOT

Comédie-Vaudeville en 2 actes de **Mrs Scribe et Xavier**

Personnages		Acteurs
Marcel, tapissier	MM.	Landrol.
Goblot, son garçon		Achard.
Le vicomte de Lavarenne		Klein.
Le comte Ernest, son parent.		Rhozevil.
Céline d'Auberive	Mmes	Fernand.
Babiole, filleule de Marcelle.		Désirée.

LES SURPRISES

Comédie-Vaudeville en 1 acte de **M. Scribe**

***

Le 13 avril 1845, Victor Hugo était nommé pair de France.

Il prit plusieurs fois la parole. Lorsque survinrent les journées de février 1848, il resta fidèle à son amitié pour la duchesse d'Orléans, il se jeta dans la tourmente, résolu à payer courageusement de sa personne.

On connaît les faits : l'abdication du roi, la dissolution de la Chambre, l'avènement d'Odilon Barrot au ministère, la duchesse d'Orléans proposée comme régente. Victor Hugo était allé au ministère de l'Intérieur, où il avait vu Odilon Barrot, et, sur les vives instances du ministre, il promit d'aller dans les faubourgs et d'user de son autorité pour faire accepter la régence. Il tint sa promesse, se rendit à la place de la Bastille, monta sur le soubassement de la colonne, annonça l'abdication du roi, puis la régence, et, comme des protestations violentes s'élevaient : « Pas de régence ! Pas de maîtres ! Pourquoi proclamez-vous la régence ? — Je n'ai aucun droit de la proclamer, répondit-il, je l'annonce. » Et comme on l'insultait parce qu'il était pair de France, comme un homme armé l'ajustait, il n'hésita pas à revendiquer hautement son titre : « J'ai juré fidélité à la monarchie constitutionnelle ; tant qu'un autre gouvernement ne sera pas établi, c'est mon devoir d'obéir à celui-là. »

Il fallait une grande fermeté, même quelque audace, pour braver l'hostilité de la foule. Victor Hugo n'avait pas hésité une minute à remplir son devoir jusqu'au bout, prouvant son attachement à la duchesse d'Orléans, qui devait plus tard l'accuser, bien à tort, d'ingratitude et d'oubli. Jusqu'à la dernière heure, il avait lutté pour la régence, et, lorsque la révolution fut accomplie, il refusa le portefeuille de l'Instruction publique par respect pour ceux qui avaient quitté la France.

Quelques jours après la révolution de 1848, il ne put songer sans tristesse au départ de la duchesse d'Orléans, à ce voyage en pleine nuit à travers la Belgique, à cette arrivée en Allemagne, et il écrivit ces vers, qui sont inédits :

ÉCRIT AU BAS D'UN PORTRAIT
DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS

Quand cette noble femme eut touché la frontière,
Proscrite et fugitive, hélas! mais reine encor,
Emportant son grand cœur, sa tristesse humble et fière,
Et ses enfants, tout son trésor,

A ce port de l'exil la voyant arrivée,
Après tant de périls dans les sombres chemins,
Ceux qui l'accompagnaient disaient : « Elle est sauvée! »
Et pleuraient en joignant les mains.

Vers ces derniers amis que le malheur envoie,
Elle inclina son front et s'écria : « Seigneur!
Me voici hors de France! ils en pleurent de joie,
Et moi j'en pleure de douleur! »

Au bas de ces vers, pour indiquer de la façon la plus nette quel sentiment l'inspirait, sentiment d'affection et de reconnaissance, d'où la politique était exclue, il écrivit ces lignes :

1er mars 1848

Je crois à l'éternité de la République, je crois au droit du peuple, je crois que la France n'appartient qu'à la France. Cela ne m'empêche pas d'adresser à cette noble femme l'adieu du respect au malheur. Advienne que pourra, je fais et je ferai toujours ce que je dois [1].

1. Inédit.

Ces lignes, qui n'ont pas été publiées, caractérisent bien ce que fut du reste sa règle de conduite pendant toute sa vie : il n'a jamais été infidèle au malheur, ce qui est un rare courage; il a fait toujours en politique ce qu'il devait, dussent ses intérêts ou sa popularité en souffrir. On l'a bien vu, aux journées de Février, lorsqu'il défendit jusqu'à la dernière minute la régence. Cependant la duchesse d'Orléans l'a accusé de défection. Elle lui avait gardé rancune de sa conversion à la République. Était-ce bien une conversion? Victor Hugo ne considérait-il pas déjà depuis longtemps la République comme le régime logique et nécessaire, ne croyait-il pas à son avenir? Il n'attendait certes pas son avènement si tôt. Peut-être le redoutait-il un peu, parce qu'il entrevoyait que cette conquête prématurée serait sans lendemain : quoique ses écrits fussent animés d'un large souffle démocratique, ce souffle n'avait pas encore pénétré les masses profondes du pays, et la brutalité des événements risquait, selon lui, de compromettre la durée d'un régime ainsi improvisé. Néanmoins sa foi dans une idée qu'il caressait depuis longtemps ne pouvait être affaiblie par un triomphe inattendu, et peut-être sans lendemain; sa fidélité à ses anciennes amitiés restait toujours aussi vivace, il n'y avait donc pas de sa part une défection. Le hasard des événements avait seulement devancé des désirs et des espérances dont il n'apercevait la réalisation que dans le lointain.

Plus tard, proscrit à son tour par le coup d'État, comme elle l'avait été par une révolution, obligé de se réfugier à Bruxelles, lorsqu'il se souviendra, le 1er janvier 1852, de la princesse exilée, il voudra soulager son cœur. Paul Meurice nous avait communiqué les vers qu'on va lire, adressés à Hélène, duchesse d'Orléans. Ces vers ont-ils été envoyés, sont-il restés simplement dans les papiers du grand poète comme une protestation de sa conscience blessée? Paul Meurice n'a pu répondre à cette question. Ces vers, en tout cas, montrent quelle meurtrissure profonde avait laissée dans l'âme de Victor Hugo le reproche injuste de la duchesse d'Orléans.

A H., DUCHESSE D'O.

O toi qui m'as maudit dans tes souffrances sombres,
Un jour, ceux qui vivront quand nous serons des ombres,
Les passants, qu'après nous agitera le vent,
Surpris, viendront au champ des morts et, soulevant
La pierre du tombeau sur ma bière muette,
Ils me demanderont : « Pourquoi donc, ô poëte.

Quelqu'un t'a-t-il maudit, toi qui saignas pour tous? »
Et moi je répondrai, spectre farouche et doux,
Faisant signe à la pierre afin qu'elle retombe :
« Silence! laissez-moi songer seul dans ma tombe.
Laissez-moi savourer la sombre volupté
De me dire : Il eut tort, ce grand cœur irrité! »

Bruxelles 1er janvier 1852 [1].

Moins d'un an après, le 22 décembre 1853, Victor Hugo écrivait cette admirable pièce : *A un enfant* [2]. — Cet enfant était le comte de Paris, fils aîné de la duchesse d'Orléans.

Quoique je sois de ceux qui se sont autrefois
Penchés sur ton berceau plein de ta jeune voix,
Tu commences, enfant, à ne plus me connaître...

Il se souvenait de cette conversation familière que la duchesse d'Orléans avait eue avec lui, sur son fils, en 1844. Le comte de Paris n'avait alors que six ans; et le poète s'adresse à l'enfant qui vient d'avoir quinze ans, surtout pour parler de la mère, et en quels termes émus!

Oh! fixe ton regard sur ses yeux adorés!
Ici-bas, c'est ta mère, et là-haut, c'est ton ange;
Cette femme a subi plus d'une épreuve étrange.
Hélas! l'ombre d'hier assombrit aujourd'hui.
Elle accepte, stoïque et simple, l'âpre ennui,
L'isolement, l'affront dont un sot nous lapide,
La haine des méchants, cette meule stupide
Qui broie un diamant ainsi qu'un grain de mil,
Et toutes les douleurs, contre-coup de l'exil.
. . . .
Mais la pensée auguste habite son œil fier;
Mais le malheur qui, même en nous frappant, nous venge,
A mis des ailes d'aigle à ses épaules d'ange.
Dieu, caché dans la nuit de cet être souffrant,
Brille et fait resplendir son sourcil transparent,
L'albâtre laisse voir la lumière immortelle,
Son front luit.
Toi, son fils, tressaille devant elle
Comme Gracchus enfant quand sa mère venait;
Car elle est la clarté de ton aube qui naît.

1. Inédit.

2. *Toute la Lyre*. Livre V.

Qu'importe que la foule ignore ou méconnaisse!
J'ai vu, moi, quand l'angoisse étreignait sa jeunesse,
Comment elle a souffert, comment elle a lutté,
Et j'ai dit dans mon cœur : Cette femme eût été
Archidamie à Sparte ou Cornélie à Rome.

Enfant, ressemble-lui si tu veux être un homme...

Et plus loin

Jamais, retiens cela, quoique tu sois petit,
Dans un plus noble sein plus grand cœur ne battit...

La pièce tout entière est en réalité consacrée bien plus à la duchesse d'Orléans qu'à son fils; le poète la représente comme une femme admirable, d'un ferme esprit, d'un grand courage, une sainte; « Aime-la », — dit-il à l'enfant. — « Quand elle parle, adore. »

Et il poursuit :

Si le sort m'eût donné, sainte et charmante loi,
Le grand devoir de fils qu'il te confie à toi,
Oh! comme elle eût dormi sous ma garde fidèle,
Et, lion pour autrui, j'eusse été chien pour elle!
. . . .
Pour elle, ô pauvre enfant, tu donnerais, écoute,
Ton âme souffle à souffle et ton sang goutte à goutte,
De sa robe, à genoux, tu baiserais les plis,
Tu la contemplerais comme on contemple un lys,
Comme on contemple un ciel où se lève l'aurore,
Mains jointes, l'œil en pleurs, ce ne serait encore
Pour cet être au front pur, à qui tu dois le jour,
Pas assez de respect et pas assez d'amour!

Voilà comment Victor Hugo s'exprimait, sept ans après les événements de 1848 : n'est-ce pas là un bel hommage de pieuse tendresse et de persévérante fidélité?

La duchesse d'Orléans s'était alors réfugiée en Angleterre; elle passa ses dernières années à Richmond : c'est là qu'elle mourut, le 18 mars 1858.

GUSTAVE SIMON

LE CAS

DU

LIEUTENANT SIGMARIE [1]

XV

Et voici la dernière année de France pour Victor Sigmarie… Mais quoi! comme beaucoup de gens souffrant dans l'ordre matériel, il ne pressentait pas que c'était le dernier automne sous le ciel natal, — puis l'hiver, puis le printemps, puis le dernier été… Et la dernière garnison aussi, ce Perthes-en-Valois où il avait voulu retourner par un choix volontaire, sans soupçonner que ce choix pèserait tellement lourd sur sa destinée : — un simple moyen, pensait-il, d'échapper aux discordes incessantes avec le capitaine Chouzy, et de se rapprocher en même temps d'une femme bienveillante, madame Sauvestre, la seule ayant aimé, petite fille, la mère qu'il venait de perdre.

« Faites-vous donc nommer ici, mon cher enfant, lui écrivait-elle. Je voudrais vous consoler dans cette épreuve, à laquelle s'est ajoutée pour vous la cruauté des circonstances… »

Et la bonne dame disait vrai. Le hasard, le mauvais hasard s'acharnait contre Sigmarie. C'était avec quarante-huit heures

1. *Published, November fifteenth, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved, March third, nineteen hundred and five, by* CALMANN-LÉVY.

Voir la *Revue* des 15 septembre, 1er octobre, 15 octobre et 1er novembre.

de date que l'avait rejoint, au coin d'une haie, dans les montagnes de la Marche, le télégramme affolé de Mélie à « monsieur Victor » : *Madame subitement très mal.* Il avait fallu encore remettre sa section au commandement d'un camarade, puis chercher le colonel qui conférait avec le général chef des manœuvres, puis galoper éperdument un cheval qu'un officier d'approvisionnement voulait bien prêter. En arrivant, il aperçut les draperies noires, qu'on allait déclouer, autour de la porte béante de la maison, et cette porte vide... Sur les exclamations du concierge, son fiacre put gagner le cortège presque parvenu aux degrés en socle de Notre-Dame-des-Champs...

Peine atroce de ne pas l'avoir revue, — et ce chagrin, pendant l'office funèbre, de ne l'avoir pas assez aimée, celle qui s'en allait, celle sur qui tombaient les *Requiescat* lugubres — et surtout de ne lui avoir pas montré assez qu'il l'aimait...

— Le colonel Favré s'est occupé de tout, monsieur Victor!... chuchota Mélie en sanglotant.

Il s'occupa de Victor par surcroît, le vieux colonel. Et quand vint l'heure où les entretiens reprennent, rattachent malgré tout de l'avenir au passé qu'on pleure, il s'aperçut qu'il avait commis presque une méchante action, quatre ans plus tôt, en cédant aux prières maladives de madame Sigmarie.

— Mais, sacrebleu, c'est moi, en somme, qui t'ai jeté sous les pattes de ce mauvais oiseau de Chouzy!... Nous allons te tirer de là. Où veux-tu que je te fasse envoyer, mon pauvre petit bougre?...

— Mais... Je me déciderai à tête reposée, pour un des pays africains que je souhaite toujours, mon colonel.

Seulement, il advint que la succession de madame Sigmarie (comme son fils, du reste, avait cent raisons de le craindre) se révéla très embrouillée... Sa pension de veuve s'éteignait avec elle. Quelques coupures de rente, quelques titres industriels, presque sans valeur, subsistaient encore, mais à côté surgissait un passif mal défini. On découvrait peu à peu, dans des liasses inextricables, les preuves d'affaires désastreuses, entreprises sous la direction d'agents véreux pour augmenter un petit revenu qui toujours avait été diminuant.

Liquidation longue, difficile... Et, vraisemblablement, le faible actif ne permettrait pas de faire la moindre pension

à Mélie, — ne suffirait même pas à couvrir les engagements de la morte envers de soi-disant bailleurs de fonds. Victor frémit à cette pensée, songeant à ses propres dettes, à ses obligations stupides... Ses habitudes de jeu des dernières années lui firent horreur tout à coup : il avait tant perdu depuis quelques mois! — car la chance avait tourné... Ah! c'était fini, Vichy, les petits chevaux, les cartes!... Son deuil ne devait pas n'être qu'à sa manche, et une rénovation s'imposait... Oui, le choc de cette douleur qu'on pouvait avouer hautement l'ébranlait, le sortait de sa veulerie, croyait-il, — mais la torpeur avait sans doute été trop intense, trop profondément glissée dans le sang par le travail mystérieux et délétère de tant de mois, par les doutes, les dégoûts, les abrutissements : ce ne fut qu'un demi-réveil. Victor n'envisagea pas de façon nette la situation; il ne vit pas que son départ pour les pays de forte solde arrangerait les choses au moins mal. Ou, plutôt, il le vit, mais il atermoya, redoutant d'importuner le colonel Favré s'il lui confiait le soin de cette malheureuse succession qu'il avait acceptée telle quelle, révolté devant la seule idée du « bénéfice d'inventaire »... Son respect pour la mémoire de sa mère allait plus loin, se refusait à combattre les réclamations des prêteurs louches. Qu'elle eût été donnée plus ou moins à tort, on ne reniait point la signature des siens, lorsqu'on s'appelait Sigmarie...

Les lettres du liquidateur étaient pleines de termes barbares, d'allusions à des procédures dont Victor comprenait mal le mécanisme. Tous ces grimoires d'affaires s'accumulaient, odieux.

— Non, je ne puis imposer pareille corvée au colonel Favré!...

Le brave colonel, cependant, par amitié, aurait admis « la corvée », — mais sa compétence n'aurait peut-être pas été plus certaine que celle du « petit ». Nul n'est censé ignorer la loi, ses retours et ses détours; en réalité, les neuf dixièmes des Français cultivés l'ignorent, et ceux de l'Armée plus que ceux d'ailleurs... Se sentant pauvres, se sentant faibles, puisqu'ils sont des hommes, et un peu plus « fiers » — au sens le meilleur du mot — que la moyenne des hommes, ils redoutent le contact avec les êtres « d'argent ». Ils craignent instinctivement, par un scrupule beau comme une vertu, — mais si dangereux! —

que la connaissance de la « chicane » ne les mène aux petites et toujours grandes compromissions de l'honneur. Victor aurait pu lutter, sans doute, contre des prétentions qui n'eussent pas affronté le Tribunal de Commerce, encore moins risqué la Correctionnelle. Il ne voulut, n'osa, ne sut. Déjà son énergie baissait… Elle s'attristait, s'avilissait des ennuis personnels, — et, d'autre part, le capitaine Chouzy, malgré ce deuil, n'avait nullement désarmé. Le fuir, certes; mais où, où s'en aller sans trop s'éloigner de Paris et de la néfaste liquidation?

Ce fut alors que Sigmarie reçut cette lettre de madame Sauvestre, pages de réconfort; et la détermination du jeune homme, hésitante depuis des semaines, se précisa en cinq minutes : il « demanderait » Perthes, la seule garnison de France où il eût des amis, des camarades aussi, puisque son ancien bataillon y était rentré, — retour de Saint-Doué : — roulement régulier. Tout de suite il écrivit au colonel Favré.



Perthes, c'était la jeunesse. Sa trentaine approchante, qui moralement semblait à Victor une cinquantaine, allait y retrouver les traces légères de ses beaux, de ses enthousiastes vingt-deux ans.

Et d'abord, en effet, ce fut un charme de résurrection. Il put se loger, comme jadis, chez mademoiselle Fonchette, octogénaire maintenant, qui parlait d'autrefois en tirant sur ses mitaines d'un air attendri, et ne laissa pas trop deviner que l' « ordonnance » auvergnat, amené de Montbouron, lui plaisait moins que Rouchel… Il goûta chez les Sauvestre la douceur de l'accueil cordial. Il revit le « quartier », — sa première caserne, — proprement crépi à neuf, mais point trop neuf, avec les fameux jardins où des lauriers avaient poussé protégeant magnanimement les choux de l' « ordinaire ». Et l'aspect ami de la ville aux incomparables « Promenades », que novembre, clément cette année-là, laissait encore feuillues, somptueusement rousses! La vallée large et fertile, les pampres sur les collines presque champenoises, les bois au loin, tout un pays à l'atmosphère subtile où la brume d'automne, ténue et dorée, rappelait si peu celle de Montbouron, — encore

moins celle de Saint-Doué!... La première fois qu'il sortit, vers dix heures, de la caserne, il eut envie de bondir, de courir comme un enfant sous les tilleuls séculaires dont les nobles alignements conduisaient en cette cité qui ne bafouait point les « képis et les sabres »... Et cette joie lui parut presque sacrilège parmi son deuil...

Ivre allégresse qui ne dura pas... Beaucoup de choses avaient changé à Perthes, que le coup d'œil de l'arrivée ne pouvait discerner, — entre autres la sympathie des habitants pour les choses de l'Armée... Non pas hostiles tout à fait, non pas agressifs, du moins la plupart, mais touchés de cet esprit sceptique qui fait accepter aussi bien, « pour causer », l'idée d'internationalisme ou d'antimilitarisme que n'importe quelle formule... Et cela choquait Sigmarie comme une trahison...

D'ailleurs, pour une cure morale, ce n'est pas aux rives anciennement connues qu'il faut venir. La mémoire a déformé les impressions du passé, — et ce passé lui-même, ou ce qui fut lui, s'est effrité sous l'action des années; les modifications, les retouches, jusqu'aux progrès blessent nos souvenirs... Dans une autre contrée, dans un autre Perthes même, il n'aurait pas eu, peu à peu, cette sensation déprimante de se retrouver fatigué, amoindri de courage, ruiné d'espérances, en ce milieu même qui l'avait vu jeune et fort. Il ne se serait pas murmuré sans relâche : « Ce n'est plus cela... » ou : « Je ne suis plus cela... » Constatation si terrible aux malades, — et qu'était-il autre qu'un malade moral?...

Il souffrait autant que jadis, voire davantage, des facéties de Paulin ou de Mercœur, ses compagnons encore une fois. Le « père Autant » (Victor avait, dans sa compagnie, remplacé le lieutenant Esquier qui passait capitaine) ne lui paraissait plus le même brave homme depuis que « cet imbécile », devenu malgré ses cheveux blancs l'amant en titre de la grosse Thérèse, avait « charrié » de Saint-Doué à Perthes cette ennemie de Sigmarie. La rencontre de l'ex-« madame Sibuet », fût-ce de loin au carrefour des rues, était franchement intolérable d'avance... Et voici d'autres désappointements. Mademoiselle Fonchette, un peu radoteuse, ne pouvait décidément s'entendre avec l'Auvergnat. Madame Oppert, avec laquelle Victor avait joué tant de chefs-d'œuvre classiques, renonçait à la

musique. Chez madame Sauvestre, les premières effusions refroidies, il ne sentait pas la quiétude rêvée, il ne retrouvait plus, après sept ans, les anciens visages. Des fonctionnaires partis, d'autres arrivés... Les jeunes filles du groupe disparues avec leurs parents, ou mariées en d'autres parages... Très peu de jeunes femmes aussi, maintenant. Il est de ces tournants ingrats dans l'existence mondaine des villes... Madame Sauvestre disait parfois : « Nous allons vous marier, monsieur Sigmarie ». Il répondait : « Oui, madame », mais sans conviction...

Un souhait de « flirt » lui vint :

— Toujours belle, madame Gautiot? — s'informa-t-il.

— Toujours!... Mais, d'ailleurs, pourquoi donc aurait-elle cessé d'être belle? Elle a des goûts artistes, une élégance que peut apprécier depuis quinze jours la Côte d'Azur, où elle a fui les premiers froids, et... vingt ans de moins que son notaire de mari! — expliquait madame Sauvestre avec un bizarre sourire.

Victor se taisait, sceptique : puisque tout avait changé, madame Gautiot devait bien aussi subir la loi générale... Et soudain son cœur se serra. La pensée de Josette Mériel revenait, faite de dépits et de regrets. Pour l'avoir saluée en visite, une seule fois, il connaissait bien qu'elle du moins n'avait pas changé, sauf pour être plus jolie... Il préféra la savoir fixée à l'autre bout du département, dans un château « historique » que restaurait lourdement Delpeuchy, — et non à Perthes, rapprochée de lui par l'intimité quotidienne... Il la désirait encore, d'une ardeur mauvaise et rancunière. Oui, mieux valait l'éviter : car il eût été trop humiliant pour son amour-propre d'homme d'être repoussé, et trop cruel pour l'ancien amour, pur et délicat, qu'elle devînt banalement sa maîtresse...

Décembre s'usa, plus triste que novembre. Toute la première joie, déjà si précaire, mourait dans les crépuscules hâtifs, blafards, qui étouffaient la vie sous leur cendre glacée. On parlait de troubles sociaux, de grèves menaçant aux environs, — même en cette contrée meilleure! — et le zèle militaire de Sigmarie, qui lui avait fait croire à du renouveau, à la guérison possible de ses maux professionnels, retombait aux abattements de l'an dernier. C'est dans les romans qu'une heureuse crise guérit toutes les plaies comme par miracle, sans rechute et

presque sans efforts. En vérité, ici le mal s'aggravait. Et c'était le vide de la lassitude, plus pénible après un léger mieux, — le désespoir irrité du « toujours pareil »... Toujours les recrues maussades, le capitaine naïf et bonasse, les camarades stupides, et cette manœuvre sans cesse identique. Toujours, toujours les mêmes gestes, les mêmes paroles, les mêmes gaucheries, les mêmes « attrapades »...

— Rentrez!... Sortez!... Tendez le jarret, n... de D...!

Ou bien :

— Le pouce allongé dans l'évidement du fût!

« L'évidément du futte » prononçait le sergent. Et le pouce ne s'allongeait pas... Combien Victor en avait vu, de ces pouces maladroits ou grossiers, aux ongles endeuillés!... de ces mains empêtrées de gants l'hiver et suantes l'été, mais invariablement crispées sur l'arme lourde.

— Autant! ça ne vaut rien!... Autant, autant, n... de D...!

Ainsi que les autres lieutenants blâmés jadis, ainsi que le vieux capitaine à qui la retraite allait bientôt donner un repos forcé, il se laissait aller à de soudaines et faciles colères. Parce que chaque courrier postal, presque, durant le mois de janvier, lui apportait de fâcheuses nouvelles au sujet de ses embarras d'argent, il se détachait de son devoir. Il tempêtait, punissait sans examen, lui, Victor Sigmarie, toujours épris de bonté et de justice, — ou encore il laissait continuer le même exercice indéfiniment, n'ayant plus une syllabe d'approbation ni de blâme, plus un signe même, tellement c'était fastidieux...

Et pourtant il se jugeait, — oh! très nettement. — Il se regardait devenir un médiocre, un mauvais officier, mais ne s'empêchait pas de l'être. La neurasthénie, bien caractérisée cette fois, le saisissait. « A quoi tout cela sert-il? » interrogeait, à chaque occasion, son idée fixe. Puis de cette question découlait fatalement une autre, plus désagrégeante encore : « A quoi servons-nous?... »



Une paresse maladive l'envahit, — atonie physique. — Les marches militaires (ces fameuses marches qu'il aurait voulu

suivies par tous, même par les officiers supérieurs qui ne s'y prodiguaient point, et guère plus à Perthes qu'à Montbouron) lui parurent odieuses sous la pluie de février, sous les bourrasques de mars. Pour différent que ce climat fût des mauvaises brumes de Saint-Doué, il y avait de la boue tout de même. Et, comme une obsession, la morbide révolte contre le « toujours pareil » reprenait sans cesse Victor... Les marches?... non plus l'entraînement essentiel, hardi, joyeux, mais une pénitence... Ah! sempiternellement mouvoir ses guêtres le long des colonnes souillées de terre! Toujours entendre les pareilles chansons ordurières, les pareils *lazzi* dépourvus de gaîté franche, — lui semblait-il, — compter et recompter les bornes kilométriques, user sa jeunesse tout entière sans élan, sans espoir autre que de recommencer comme capitaine — à cheval, il est vrai! — ce rôle de Sisyphe roulant son roc d'un effort perpétuellement monotone...

Monotone... Et cela, tout à coup, durant les plus mauvaises heures, s'appelait routinier, tellement vain, pareil au cérémonial d'un culte dont le dogme est oublié... Et si parfois des rumeurs de conflit circulaient dans la presse, si du côté d'une frontière un débat s'élevait, faisant ici tendre l'oreille et battre le cœur, — si pour quelques jours on se sentait vraiment soldat, et Français parmi des Français, on retombait ensuite à de l'inertie plus pesante et le travail se « tirait », plus mou, plus déplaisant, comme il arrive au lendemain d'un espoir déçu... Et c'était un pas après l'autre pas; c'étaient les lieues de supplice sous le ciel maussade, empli de nuages. Le souffle des giboulées froides courbait les grands peupliers.

— Allons, les hommes!...

A cet appel, un coup d'épaule redressait le sac. Mais bientôt les bustes fléchissaient de nouveau, inégalement, la cadence se disloquait, et le capitaine « Autant », juché sur sa bique grise, déclarait lui-même ne pas « dérager ».

— Plus vite, la droite, et alignés, n... de D...! le guide est à gauche!... Appuyez sur les crosses!... Qu'est-ce que c'est, là-bas, caporal Boudreau? Vous aurez quatre jours, n... de D...! pour n'avoir pas gardé l'immobilité dans la marche!

Personne ne sourcillait devant cette phrase. Mais, sournoisement, Paulin la colportait : « L'immobilité dans la marche!... »

Il ajoutait : « Comme vous et moi! » parce que ces quatre mots formaient l'une des conclusions fatales du capitaine.

— Attention, n... de D...! n... de D...!

Apostrophe tonnante qui visait, cette fois, Sigmarie. Sa section, si nettement conduite jadis, allait maintenant à la débandade... L'incurie du berger causait le désordre du troupeau.

— N... de D...! monsieur Sigmarie!

De ces reproches mérités — et parce qu'ils étaient mérités — Victor éprouvait une fureur grandissante. « Vieil imbécile!... » Il traitait désormais de la sorte son capitaine, tout bas ou tout haut, devant les camarades, sans se gêner, ayant désappris le respect du supérieur au cours de ses luttes, à Montbouron. « Vieil animal! » qui, depuis un an, — par une promesse de mariage, racontait-on, exécutoire à l'heure de planter ses choux dans quelque village natal, — avait fait lâcher Sibuet à « madame Sibuet », laquelle, devenue vertueuse, vivait « en dame veuve » très correcte, nantie d'un petit appartement rue du Saint-Esprit, non loin de l'étude Gautiot... « Vieille baderne d'Autant!... Vieille brute! »

— Compagnie... halte!

« Brute! brute!... » Précisément, l'averse se décidait à tomber : un déluge. Les hommes, d'un savant coup de poing, surélevaient par l'intérieur le fond de leurs képis pour empêcher l'eau d'y séjourner, — ce qu'ils appelaient « mettre la hausse ». — Les lieutenants se groupaient, transis. Queyraud grognait et sacrait. Ne venait-il pas de « ramasser » des arrêts pour cause de retard, ce matin? Ah bien! s'il avait su « écoper », il serait joliment « resté au pieu... » Ce n'aurait pas été plus cher!... D'autres citaient pour la deux centième fois, les discours « historiques » du capitaine :

— En Tunisie, messieurs, j'étais obligé de nager toute la nuit pour pouvoir dormir!... répétait Paulin, chien fou devenu lourd et balourd avec le temps, les bocks et les pipes.

Mercœur, mal réveillé d'une crise bachique de la veille, mal remis aussi d'une forte « culotte », parodiait à son tour les discours du père Autant, sans génie de trouvaille :

— Il pleut, messieurs, il pleut comme vous et moi!

« Brute, brute! » — ressassait *in petto* Sigmarie, ne sachant plus bien s'il s'adressait au vieux capitaine, à ses camarades

ou à lui-même. Il eut une sensation de déliquescence morale et intellectuelle, atterré de se voir descendre au niveau de ces idiots, — et, de plus, foncièrement aigri... Ah! Dieu!...

Et voici qu'au moment de reprendre la marche sous la pluie redoublante, Mercœur se croyait tenu de narrer, une fois de plus, sans qu'on l'en priât, comment il avait su, lors du départ de Saint-Doué, « perdre » sa Jeanne, « ainsi qu'on va perdre les chats » :

— Je lui avais persuadé, mon vieux, que j'étais « muté » en Normandie. Elle s'est cramponnée comme une folle, a refusé de me quitter. Alors j'ai sacrifié deux jours et je l'ai conduite à Caen par une série de petites lignes; et là, dans la gare, où plusieurs trains sifflaient, je l'ai « plantée » sans billet et sans argent, sous le prétexte magnifique d'aller au buffet lui acheter une orange. Oui, mon vieux!...

Il n'ajoutait pas que Jeanne, rapatriée par des moyens inconnus, puis rouée de coups, puis conseillée par son « papa » le chauffeur, s'était rendue chez le lieutenant-colonel (grand chef de la « portion » de Saint-Doué) afin de lui « communiquer » son aventure; — et l'histoire avait eu pour épilogue quinze jours d'arrêts de rigueur, infligés au coupable sous un autre motif (ils ne manquaient pas...) et le paiement immédiat à Jeanne des « mois de nourrice » en retard. « Qu'il casque, *sâh!* pour ses gosses!... »

Oh! le frémissement dégoûté qui secouait Victor, — en songeant que lui, si fier autrefois, un peu hautain, payait des mois de nourrice à Saint-Doué, comme Mercœur... et qu'il avait des dettes personnelles considérables, tailleur, pension, usuriers, comme Mercœur... et que le jeu, durant les quatre dernières années, l'avait parfois conduit très bas, comme Mercœur... « Non, non! pas aussi bas! protestait son orgueil cabré : les causes sont plus avouables, les circonstances moins viles... » Puis il se morigénait, ironique et amer : « Un peu plus, un peu moins... les nuances se distinguent mal dans la boue »... Ces ressouvenirs de « *ch'Beffrôo* » lui étaient insupportables et la présence de la grosse Thérèse à Perthes les lui faisait plus agaçants. Victor s'était trouvé, — l'autre jour, rue Thiers, en déambulant avec Paulin, — nez à nez avec elle. Le regard de l'épaisse « capitaine » ne lui avait rien dit de bon.

Elle avait bousculé les deux lieutenants pour pénétrer dans une librairie où des exclamations amicales semblèrent lui faire grand accueil.

— Mais en la papetière si aimable tu ne reconnais pas ton ancienne passion, Sig? La fringante Alexine!... Elle et la grosse Thérèse se sont liées, se « fréquentent », s'admirent, rivalisent de distinction : « C'est nous qui sont les femmes du monde, ma chère!... »

Et Paulin s'était « contorsionné » pour imiter la grosse Thérèse, et la « fringante » Alexine. — celle-ci moins sémillante pourtant depuis qu'elle avait épousé l'huissier Cotte en justes noces, et « repris », sous le nom d'une cousine, le fonds de commerce du très vieux libraire Pingaud. On disait même que ce fonds n'avait coûté à madame Cotte que beaucoup de complaisance, dont les détails étaient scabreux... Mais Sigmarie ne s'y intéressait pas. Il lui semblait pénible seulement (comme par une prescience du malheur définitif qui le guettait), pénible, agaçant pour ses nerfs, que son « ennemie » du Nord fût devenue l'inséparable d'une créature perthoise un peu louche, qu'il n'avait pas aimée, non, mais désirée autrefois sans savoir la prendre, — ce qui laisse rarement une bonne impression dans les cerveaux féminins... Elle n'avait pas dû se défendre sérieusement comme il l'avait cru, cette Alexine. Qu'il demeurait novice alors!... « T'es rien tourte! » lui disait parfois Muguette Printemps. Petite faubourienne joyeuse, petite gaieté, « fille » et insouciante, — qu'était-elle devenue, celle-là? Tombée à quels échelons du vice?... Feuilles d'une saison, maîtresses d'un jour; passades de Vichy, et celles de Paris depuis l'arrivée à Perthes...

Et, mû par une autre impulsion, — toujours marchant, — marchant, — les pas rythmant la pensée vagabonde, — il sentit encore ce vertige de néant, de corruption, de « déliquescence » générale, comme tout à l'heure... Du néant autour de son âme... L'intérêt au métier, le goût à la vie lui échappaient... Rien, rien pour le retenir, pas même une lointaine famille... Si tendues qu'eussent été ses relations avec sa pauvre mère au cours des dernières années, il y avait encore entre eux tant de causeries, tant de choses que ne pouvait lui rendre la malicieuse bonhomie de madame Sauvestre!... Il éprouvait comme

un besoin de réflexions fines, de tendres gronderies, de conseils, même pour ne pas les suivre... et de ce murmure des jupons de soie qui lentement traversent les chambres... et des mouvements délicats d'une main fuselée sous la tiède lumière des lampes... Il lui fallait cela pour oublier que sa carrière était manquée, que tout lui répugnait ou le lassait, — et qu'il se haïssait lui-même. Il succombait. L'avenir conjugal, presque impossible à cause du fardeau de ses dettes, lui sembla le jardin fermé, fermé à jamais!... Et, derrière la grille implacable contre laquelle il se déchirait la poitrine, souriait une femme qui ressemblait encore à Josette...

Il se ressaisit à grand'peine. Au loin, sous l'averse, apparaissaient la bande rousseâtre des Promenades sans feuilles et le sommet des toits du « quartier ». Ainsi le retour s'était effectué presque sans qu'il en eût conscience? Ainsi son esprit désertait; la profession tant dénigrée — tant adorée — ne tenait plus la première place?

« Mauvais officier désormais... mauvais officier... »

Il frissonna de nouveau, avec une aggravation de la défaillance physique, comme si tout son être s'amoindrissait. « Mauvais officier!... » Et personne dans son entourage ne remarquait ce malaise; personne non plus ne se torturait, comme lui, de ces perpétuelles angoisses. Les soldats traînaient sur la route leurs souliers alourdis par l'eau. Le capitaine, sur sa bique grise, jurait et tempêtait encore :

— Alignés, n... de D.!... Vous avez l'air de pompiers de carton!... Vos armes va*cc*illent!

Et Paulin ricanait, lançant à Mercœur cette taquinerie trop souvent justifiée le soir :

— Elles va*cc*illent, n... de D.!... elles va*cc*illent... comme vous et moi!

XVI

Ce fut quelques semaines plus tard, en avril, que Victor Sigmarie devint l'amant de madame Juliette Gautiot.

L'emprise malsaine que subit alors ce désemparé peut-elle s'expliquer par une grande passion? Non, sans doute. Car une passion l'aurait dominé, plus exclusive : et l'Armée, quoi

qu'il imaginât, ne cessa jamais d'être pour lui la vraie souffrance, — la vraie tendresse inquiète, agitée, jalouse, ardente et désespérée jusqu'aux doutes qui tuent... Mais, d'autre part, il est certain que sa chair se « livra », se jeta dans cette joie neuve d'une liaison mondaine, avec toute la fureur d'oubli qui l'avait porté, les années précédentes, aux ivresses de la « fête », — jeu, filles et *cocktails*. — Il se grisa de cette maîtresse au point qu'ayant soudain l'occasion de permuter il refusa son adhésion. Il laissa passer sa dernière chance...

— Si réellement tu craches sur une aubaine pareille, refile-la moi, mon vieux! — dit Mercœur.

Plaisanterie d'abord, qui se réalisa cependant après quelques échanges de télégrammes, bien que l'ancien amant de Jeanne parût assez peu l'homme qu'il fallait pour ce poste saharien. Mercœur, enchanté de la chose : — « Un suprême atout, pour moi, mon vieux Sig! » — « partit pour la Crète », comme il disait, comme il chantait même d'une voix rouillée, au « lieu et place » de Sigmarie.

— Je ne suis pas pantouflard, moi!

Coup de pied de l'âne, morsure du singe... Et tout de suite, même avant la « conduite » à la gare, Victor regretta violemment la sottise qu'il achevait de commettre, alors que sa liquidation venait de se terminer, fixant un passif bien établi dont il faudrait couvrir les échéances. Tout disait de s'en aller dans des conditions si honorables. Et voici qu'il restait, — à cause de Juliette... Il eut un de ces accès dans lesquels on lit trop clairement en soi et en « l'autre » pour garder beaucoup d'illusions; mais le sortilège du désir dominait encore, si récent, et cette volupté, c'était un refuge... Au moins sa tête découragée reposait sur la douceur d'une épaule tiède, — et sa maîtresse était si belle, si intelligente!... Elle comprendrait peut-être les misères de son âme, lorsqu'il oserait les lui avouer...

— On ne vous aperçoit plus, mon cher enfant : vous êtes accaparé par les Gautiot! — disait madame Sauvestre.

Alors Victor se défendait :

— Oh! par monsieur Gautiot tout au plus, madame!... il m'adore depuis Vichy!

Et madame Sauvestre de riposter :

— Il ne vous adorait pas tant avant le retour de sa femme...

Elle avait bien vu, la vieille amie, se nouer et se corser la petite intrigue rapide, audacieuse, « moderne » en ses rites qui ne traînaient pas, et où Juliette, sitôt arrivée de Nice, s'était exercée pour se prouver peut-être sa virtuosité de *flirt*... Elle avait bien vu, la bonne dame!... Comment « ce pauvre jeune homme » (elle nommait Victor ainsi, sans savoir qu'il eût souffert) aurait-il résisté à des avances de « snobinette » qui le provoquaient, à des sourires qui le « voulaient », à toute une habileté qui se servait des engouements d'un mari pour conquérir cet amant joli garçon et peu banal?

Et ç'avait été un déclenchement de la sympathie du notaire : invitations chaleureuses, bras ouverts ; — au point, du reste, d'arrêter, quelques jours, sur la pente Victor Sigmarie. Mais la chair tentée soufflait à l'esprit des arguments spécieux. Qui savait? peut-être cette femme séduisante disait-elle la vérité quand elle affirmait sa « solitude » dans le mariage. Qui savait? peut-être aussi tout n'était-il pas mensonge quand elle murmurait à son ami, dès les premiers abandons, la phrase de politesse amoureuse : « Je n'ai jamais aimé que toi... » Des noms cependant traversaient parfois les réflexions de Victor. Sans avoir la mémoire bien exacte de plusieurs histoires entendues, de plusieurs épisodes passés qui, plus tard, — plus tard... après tout fini! — devaient se reconstituer pour lui dans les profondeurs de l'inconscient, une imprécise défiance l'avertissait, et certaines allusions « discrètes » de quelques dames bien intentionnées lui parvenaient aux oreilles. Le commandant Vernes?... Ou même Béchard?... Ce dernier, « adroitement » interrogé lors d'une nouvelle rencontre à Paris, vers le milieu de mai, avait louangé d'un ton si calme la « beauté froide » de madame Gautiot, que Sigmarie renonçait à poursuivre son enquête, inutile dans tous les cas. Et la conversation qu'il eut toute la soirée avec l'ancien camarade (moins, beaucoup moins familier depuis que trois galons rayaient sa manche) ne toucha plus qu'aux misères du métier, — les tristes, les chères choses sur lesquelles il eût été préférable de se taire. — Béchard répliquait sans entrain, — mal à l'aise, aurait-on pu croire. — Son grade de capitaine le rendait-il décidément gourmé? ou peut-être, alors, l'image de Juliette Gautiot, surgie entre eux?...

— Tu feras mes compliments, Sig, à tout notre clan de Perthes : les Sauvestre, les Oppert...

Il ne nomma pas, cette fois, les Gautiot, ce qui pouvait s'expliquer de façons diverses. Et puis, à quoi bon chercher?... C'était, n'importe comment, les abandons d'une femme mariée, dans une atmosphère de tromperie chaude et perverse : trahison, devoirs oubliés... De même lui, l'amant, l'officier, trahissait ailleurs, quand il négligeait ses devoirs. Dignes l'un de l'autre : « un peu plus, un peu moins », toujours vilenie au résumé, comme dans les comparaisons avec Mercœur!... Et si l'on voulait être optimiste, justifier le présent, on effaçait du même coup le droit de juger le passé... Restait cet attrait capiteux de corolle exotique, qu'*elle* tenait d'une mère créole, — et cette grâce affinée qui frôlait un peu — mais si peu! — l'affectation, — et cette attitude pensive, — et ce visage de mystérieuse pudeur cachant les instincts violents d'une nature extrêmement sensuelle... Et lorsque, certains soirs, à l'hôtel Gautiot, le café d'après-dîner avait évaporé son arome parmi l'air déjà très parfumé du salon, lorsque le notaire trop cordial, prodigue d'histoires de chasse et de poignées de mains disloquantes, était parti pour le Cercle de l'Union, les heures fougueuses aidaient à oublier beaucoup de désespérances...



Mais la griffe des tracas ressaisissait Victor, dès la flambée des sens éteinte. Ses heures, lorsqu'il se retrouvait en présence de lui-même, devenaient par comparaison plus accablantes. Il eut une peine « supplémentaire », comme il disait se raillant parfois encore, si tristement : celle de connaître brutalement, par les journaux du 17 juin, le « décès » du colonel Favré, le vieil ami bourru et bon, dont trois neveux de province conduisirent le deuil avec une sorte d'hostilité envers ce lieutenant « parisien », sans doute comblé de cadeaux, d'argent, de titres peut-être, « remis de la main à la main »... Leur surprise parut intense lorsqu'il arriva de Perthes pour l'enterrement, — une méfiance d'héritiers très âpres, qui redoutent d'avoir été, si peu que ce soit, lésés.

Et comme ils se trompaient!... Victor y pensa malgré lui, les jours suivants, quand arrivèrent les terribles traites mensuelles à payer... Souci rongeur, auquel venaient se joindre les fréquentes « observations » des chefs hiérarchiques, les réprimandes souvent justes, mais révélatrices, chez les supérieurs, d'une irritation contenue : on eût dit vraiment que des plaintes leur étaient parvenues... Et d'où?... Qu'y avait-il donc?...

Pour se distraire, pour échapper aux tourments de son existence, tellement morne les jours où il ne retrouvait pas Juliette, soit chez elle, soit dans le monde, Victor n'avait que la lecture près de sa fenêtre — ou les séances du Cercle Militaire. « Les autres », c'est-à-dire Paulin, Queyraud et le groupe des lieutenants plus jeunes, y jouaient fort assidûment. Lui ne voulait plus jouer, même à mises raisonnables : — il s'en était donné sa parole, — et d'ailleurs il n'avait pas, quand s'annonçait la fin du mois, vingt sous dans sa poche... Si bien que sa résolution de sagesse lui pesait comme une odieuse contrainte, au lieu de le fortifier par le sentiment d'un progrès voulu... Alors il déambulait parmi les petites rues de Perthes, aux joyeux noms d'hôtelleries disparues : le *Lion d'Argent*, le *Tambour Bleu*... Il songeait. Croyant rêver à Juliette, il se surprenait souvent à combiner des échéances, ou plus souvent à rouvrir les blessures, plaie sur plaie, de sa passion pour l'armée ; — passion, oui, vraiment, qui malgré la rage de sensualité que lui inspirait une femme, n'était pas détruite, pouvait encore saigner douloureusement. A bout de forces pour souffrir, il avait pensé cicatriser tout cela par l'indifférence, et n'y parvenait pas.

Même les petits ennuis formaient piqûre : la rencontre de la grosse Thérèse, par exemple, et de madame Alexine Cotte, qui promenaient ensemble leurs robes à l'ombre des grands tilleuls, tandis que l'huissier Cotte, de son bureau du premier étage, surveillait le magasin. — Et Victor n'aurait pu dire pourquoi le regard de ces deux amies le gênait à ce point, ni quelles menaces il y pouvait soupçonner maintenant... Clairevoix, l'ancien prétexte des écrits de Thérèse, était devenue — selon les échos de Saint-Doué — « la bonne amie » d'un major... Et, d'ailleurs, c'était si loin déjà, ces

scories du passé!... De telles femmes avaient autre chose à faire que de penser au lieutenant Sigmarie, — un « type » quelconque! — Il pressait cependant le pas, disparaissait, rentrait chez lui, — et c'étaient d'autres impressions désagréables : tantôt une lettre de créancier, déposée par le facteur durant son absence; tantôt les plaintes exagérées de mademoiselle Fonchette, qui tordait ses vieilles mains au risque d'abîmer ses mitaines, parce que l'Auvergnat « faisait peur » à ses pigeons lorsqu'il astiquait dans la courette, et que ce fils de Saint-Flour « saccageait » le tapis du corridor, et qu'il « ruinait » tout le mobilier!...

Elle n'avait plus d'enthousiasme belliqueux, la brave personne... Elle ne criait plus comme jadis, de sa petite voix cassée : « Vive le militaire! » — déclarant au contraire parfois : « La guerre, quand tous les hommes sont frères, ce serait pis qu'une honte, monsieur!... » Le vent des idées internationales (adoptées depuis peu par l'*Avenir Perthois*, que venait d'acquérir un député « rouge ») soufflait sur elle. Et cela aurait été très comique aux yeux d'un autre, l'antimilitarisme de mademoiselle Fonchette!...

Mais cela réveillait trop de souvenirs irritants pour Sigmarie, — et surtout cela lui parut ensuite la préface bouffonne et fantasque d'un autre antimilitarisme qu'il découvrit, un beau matin, pendant un déjeuner d'été offert sous les marronniers célèbres du « jardin Sauvestre ». Grâce à cette complaisance propre aux maîtresses de maison (même à celles qui blâment), Victor avait été placé à la gauche de son amie, — la droite étant occupée par la chaise d'un magistrat silencieux, très sourd. — Et voici qu'au cours de leur entretien, « correct », puisqu'il le fallait, il eut la révélation, sans ambages, que la belle madame Gautiot professait aussi des « idées de paix »...

Des « idées de paix! » Il savait ce que peuvent recéler ces mots d'apparence bénigne et louable, et ce qu'y enferment les doctrinaires, depuis ceux de l'*Avenir Perthois* jusqu'à ceux des sommets plus transcendants... Et c'était dans cette acception délétère que Juliette les avait appris de quelques charmants *flirts*, Verheyeen cosmopolites, durant ses longs séjours dans le Midi... Ah! papotages « exquis » devant les flots de la mer bleue! Discours faciles, qui désarmaient l'Europe, les États-Unis, le

Japon, en quelques décisions et quelques petits coups de cuiller : le temps de manger une glace aux fraises!... Et tellement d'inconscience avec tout cela que la jolie adepte du pacifisme, aussitôt revenue à Perthes, prenait encore une fois pour amant un officier!... Il la jugea sévèrement, puis réfléchit : « Bah! c'est une femme. Sait-elle ce qu'elle raconte, seulement?... » Pourquoi donc alors souffrait-il une vive peine? Pourquoi?... Illogisme des êtres nerveux, colère des êtres passionnés : il opposait à Juliette, au lieu d'un dédain tranquille, les raisonnements, les protestations émues... Et sans doute fut-il un peu vif, car la jeune femme protesta, les yeux mécontents, la tête redressée soudain :

— Chacun a le droit, je suppose, de ne point penser comme ses amis sur les questions secondaires!...

Ce dernier mot, de quel ton de « femme du monde », perruche supérieurement, il avait été murmuré!... Et quel petit geste définitif, affirmant que sur cette question, même ainsi reléguée à l'arrière-plan, elle ne « céderait jamais », à Victor. Elle était hautainement allée vers lui, pour désaltérer sa soif sensuelle, — puisqu'elle avait la grosse fortune qui permet d'oublier l'argent. Mais leurs esprits resteraient séparés, leurs cœurs ne s'étaient pas fondus dans la vraie tendresse. Femme du monde!... C'était, comme il se le disait tout à l'heure, la « femme » sans épithète, la magicienne décevante, l'éternelle ennemie, qu'on veut, qu'on terrasse, qu'on possède, mais qu'on n'a point...

Le soir, il essaya d'une nouvelle causerie, plus intime. Il espérait être convaincant. Juliette se montra mauvaise :

— Alors, — demanda-t-elle ironiquement, — c'est pour me parler de l'armée que vous êtes là?

Il sentit combien toute insistance serait vaine et conclut vite, « homme du monde », à son tour, froidement courtois :

— Veuillez m'excuser, ma chère. Je regrettais simplement que ma profession vous fût hostile...

Puis il se tut. Il ne savait pas pouvoir se dominer à ce point, ni que refréner ses sentiments lui paraîtrait une telle souffrance de calvaire!... Et Juliette le contemplait avec une expression bizarre, celle qu'*elles* ont lorsqu'*elles* sont très sûres d'avoir fait un peu de mal... Puis soudain ses bras frais, ses

bras souples enveloppèrent son ami, et d'une voix sombrée où le désir mettait un accent de passion tumultueuse :

— Ah! — fit-elle, — qu'importe, dis, dis, puisque nos baisers se plaisent?

Et leurs deux chairs frémissantes se plaisaient en effet : c'étaient des étreintes dévorantes... Et Victor, le lendemain, se jurait : « Jamais plus je ne causerai de ces choses avec elle... » Il en reparlait pourtant dès qu'elle s'y prêtait, parce qu'il lui semblait qu'à combattre ainsi pour sa foi militaire, il ressuscitait d'âme et d'énergie. Mais en réalité ces passes d'armes, où jamais il n'obtenait de succès, exerçaient sur son être lassé une action très desséchante. Cette liaison « du monde » était plus dangereuse pour lui que les anciens plaisirs grossiers. — « Tout lien de chair qui nous éloigne du *meilleur* intellectuel et moral est un piège dangereux », dit un personnage de Björnson.



Les folies de volupté ne rapprochaient pas Victor de ce « meilleur », et moins encore ses discussions inutiles. Il défendait âprement sa profession, mais la négligeait. Seuls, la santé, la nourriture, l'installation de ses hommes ravivaient en lui quelque intérêt. Parmi ses abattements, cela demeurait, rien que cela, avec une faculté décuplée des querelles et des paroles agressives, dont la violence faisait résonner les vitres du cercle ou de la « pension »... Un jour même, pendant le dîner, un conflit s'éleva qui faillit s'aigrir et « tourner mal ». Il s'agissait du colonel, — ce nouveau colonel un peu dur, un peu strict, tenant la place de celui qui jadis couvrait de fleurs (hélas!) le « fils de héros », le jeune sous-lieutenant Sigmarie « au front marqué d'une étoile, au nom de double victoire... » Le grand chef actuel n'eût pas été capable de telles périodes, mais c'était un officier supérieur irréprochable. Victor ne put supporter d'entendre Paulin parodier une visite subite du « grand manitou » aux cuisines de la caserne :

— Épatant, mon cher!

Le gros lieutenant, facétieux, soutenu par les rires des camarades, feignait d'inspecter les casseroles, de goûter la

soupe, puis le « rata », comme avait fait le colonel; puis il « secouait » les Vatel en sabots, apostrophait un caporal négligent de la surveillance :

— Apportez-moi votre consigne, caporal... Elle est verbale?... Apportez-la moi tout de même!

La voix, l'allure du « manitou » étaient merveilleusement caricaturées, et cela faisait du moins oublier l'insipidité du melon trop mûr et l'étouffante chaleur de juillet. Comment ne pas s'esclaffer à l'unisson? Victor Sigmarie pourtant s'indigna, d'une voix furieuse qu'on ne lui connaissait pas. « Tout pourrissait donc en eux tous, qu'ils n'étaient même plus capables de discerner l'effort utile d'avec la manie ridicule? Au lieu de blaguer le colonel, il eût été bon peut-être de marcher sur ses brisées! Ils tombaient le grand chef, bêtement, sans penser à ce qu'avait de méritoire une initiative, — l'initiative que tant d'officiers, des débutants aux généraux, semblaient avoir désapprise à jamais. — Et qu'étaient-ils, eux tous qui se gaussaient, sans avoir l'idée, dans leur sphère, d'une surveillance spontanée, personnelle?... eux tous qui s'habituaient béatement à interroger le rapport pour savoir quelle tenue mettre, et à demander des ordres toutes les fois qu'ils avaient à commander par le flanc droit ou par le flanc gauche?... »

— Tu nous rases, tu sais! — dit Queyraud.

Mais Victor était « lancé ». — Ils se souvinrent, plus tard, que cela avait été son dernier « emballement ». — Et de quoi se trouveraient-ils capables, en guerre, en guerre?...

L'exaspération du jeune homme croissait. Elle atteignit presque le ton des provocations directes : un jeune lieutenant se leva, irrité; les autres s'interposèrent.

— Zut! — déclara Paulin, — fermez le ban!... En guerre, comme tu dis, on verra bien si ça se tasse. Mais en paix tenons-nous tranquilles, et, sans jeu de mots, fiche-nous la paix, bon Dieu! Moi, je m'en tiens à la devise : « Surtout, pas de zèle!... pas d'histoires!... pas d'embêtements!... » Et qu'on nous apporte deux bouteilles de champagne!

Victor était blême. Lui, correct à l'ordinaire, proféra soudain un juron à faire tressaillir le père Autant. Puis il jeta sur la table sa serviette roulée en boule, et quitta la salle à manger, faisant claquer la porte derrière lui. « Pas de zèle! pas

d'histoires! pas d'embêtements! » : mot rabâché, mot célèbre, presque superbe d'égoïsme étalé, si l'on ne réfléchissait point qu'une section — et une compagnie lorsqu'il serait capitaine — et un bataillon lorsqu'il serait commandant — attendait sa sécurité matérielle d'un officier tel que Paulin, et devait recevoir de lui ce souffle de courage, cet élan moral nécessaire un jour ou l'autre... Rôle de chef de troupes et de chef de famille, devoir ingrat, mais non pas mesquin. Pourquoi s'y préparait-on si peu? si faussement? Pourquoi l'esprit, par une sorte de bravade entêtée, demeurait-il clos et barré comme d'une muraille de la Chine aux questions les plus immédiatement pratiques?... On prononçait de temps à autre, là-dessus, quelques paroles éloquentes, voire enthousiastes. Et les circulaires prêchaient, les « ordres du jour » ratiocinaient. Et puis tout allait comme devant... Et ceux qui remplissaient leur tâche selon leur conscience étaient « mal vus ». — « Surtout, pas de zèle!... pas d'histoires!... pas d'embêtements!... » Ah! trilogie de toutes petites phrases malfaisantes, doctrine des trop prudents, des veules et des trembleurs!

A grands pas, du côté du Clos-Royal, Victor évaporait sa colère, lorsqu'il aperçut Juliette, belle comme l'été, les bras chargés de verveines qu'elle rapportait de quelque jardin où l'avaient accompagnée madame Oppert et madame Sauvestre. Ces dames étaient pressées, sans doute, fort en retard pour leur propre dîner, car, avec un sourire, rapidement elles passèrent; mais il parut au jeune homme que si le sourire de madame Sauvestre venait à lui tout affectueux, et celui de madame Oppert assez cordial, il y avait en celui de Juliette on ne savait quel dédain, très indépendant de la contrainte mondaine. Un dédain... Et c'était logique, après tout, que cette belle antimilitariste — sa maîtresse! — juchée sur le triple piédestal de son élégance, de sa fortune, de sa situation à Perthes, vînt à le dédaigner un peu, lui sauvage maintenant, disait-elle, lui pauvre (et combien plus qu'elle ne le pouvait supposer!), lui soldat surtout, — défenseur d'une patrie qui n'était plus rien qu'une « conception vieillie et chimérique », d'une patrie qu'on déclarait « vil, coupable et dément » de préférer aux autres pays, « insultés par cette seule préférence » :

« *Les limites des territoires sont les survivances odieuses de*

tout un passé d'infamie, dont la doctrine a distillé peu à peu, quintessence toxique, l'imbécillité du patriotisme... »

Assis maintenant sur un banc du cours Gambetta, il se récitait ce jargon comme si Juliette venait de lui en jeter les phrases, — et ses épaules se haussaient à peine, accablées. Il se trouvait las... Sa grande fureur précédente avait été balayée par cette rencontre, tels les nuages orageux que chasse le vent. Qu'avait-il donc tout à l'heure à se révolter, dans cette salle à manger? De quel droit faisait-il aux autres une leçon qu'il méritait comme eux, ah! tellement tombé, inerte, comme les autres! — plus que les autres, plus que le plus défaillant d'entre eux!... Et Juliette, de ce fait que sans tendresse il la désirait éperdument, morbidement, le tirait plus bas sur la pente... Une défense se formait bien en lui, parfois, contre les attraits de cette femme, — mais alors, du même coup, par la même impulsion réflexe, par la même rancœur et la même lassitude de tout, il se raidissait aussi contre sa dévotion à l'armée. Il ne voulait plus *sentir*, — sauf physiquement, en jouissance suraiguë. Il souffrirait moins de la sorte, ou plutôt il ne souffrirait pas aux mêmes fibres : — diminution de chagrin, augmentation d'ironie, de scepticisme, et cela, pour sa nature, c'était la plus corrosive douleur. Il avait pleuré, tant d'années, ces larmes intérieures que font couler nos transes et nos doutes au sujet des êtres chers! Allait-il donc ricaner maintenant?...

Dans la lourdeur du soir, où la nuit qui venait n'apportait pas d'apaisement aux nerfs, Victor restait sur ce banc de promenade publique. Il se répétait des propos de Juliette :

— L'entité militaire a fait son temps, mon chéri...

Ou encore :

— Déjà les peuples, mon aimé, se rallient bien plus que tu ne crois aux doctrines humanitaires. Peu à peu, ils sont avec *nous*. Ils préfèrent rester tranquilles, je t'assure, arranger n'importe comment les chicanes et les revendications, céder n'importe quoi et n'importe sur quoi, plutôt que...

— Plutôt que?...

— Plutôt que de se ravaler à la répugnante barbarie des batailles. Qu'est-ce que cela peut faire, *Mi*, si l'on y songe sans entêtement, d'appartenir à l'un ou à l'autre des groupements nommés « nation », sous l'un ou l'autre drapeau?...

Ah! « snobinette » qu'elle était! — madame Sauvestre, sur ce point, avait trop raison! — snobinette qui, si la mode l'y eût poussée, aurait brodé des étendards, — et qui, la cervelle encombrée de prétendu « modernisme », ne comprenait pas, ne sentait pas la différence entre la paix qui veille fièrement et la paix qui lâche pied!... C'était encore un des refrains qu'elle affectionnait, le « modernisme », comme si chaque période passée n'avait pas été moderne pour ceux qui l'avaient vécue... Et (si pénible que ce fût en théorie) les hommes étant restés les hommes, avec les mêmes instincts de proie simplement déviés ou détournés, la guerre avait dû rester la guerre parmi les transformations des siècles... Elle éclatait au lendemain des plus retentissantes déclarations pacifiques, grande arbitre et grande nettoyeuse de l'humanité... « Mais à quoi bon lui dire tout cela? » pensait Victor. Il avait pris, sans s'y tenir toujours, la résolution de ne pas répondre aux arguments qui l'exaspéraient, de fermer ses oreilles, d'entendre sans écouter. Mais cela n'était presque pas possible à son tempérament impulsif. Et quelquefois aussi cette Juliette avait des phrases subtiles qui semblaient caresser, en chatte, et griffaient profondément, et pénétraient, poison durable, jusqu'à la moelle des os.

— Tu n'as pas l'âme de notre époque chercheuse, gouailleuse et pratique, cher chéri!... mais malgré toi, consciemment ou non, tu as son esprit. Alors tout cela fait peut-être mauvais ménage...

Il y avait du vrai — oui! — dans ce jugement de femme. Trop scruter, trop analyser fait « mauvais ménage » avec la foi... Et ce compliment encore, qu'elle lui décochait volontiers, câline et cruelle, n'était-il pas perspicace?

— *Mi*, pourquoi ne t'a-t-on pas dirigé plutôt vers les professions... moins brutales? Je te vois très bien maître des requêtes au Conseil d'État, par exemple, et littérateur à tes moments de loisir... Car c'est étrange, *Mi* chéri... tu portes élégamment l'uniforme, certes; mais de cœur, de sensations, de goûts, de toute ta personnalité psychique et même physique, tu n'es pas en harmonie avec ta profession... peut-être... peut-être...

Ah! Dieu, *peut-être* en effet, — comme Juliette disait si félinement, — peut-être n'était-il pas « le vrai homme à sa vraie place »?... Peut-être un autre, avec d'autres nerfs, placé

absolument dans les mêmes circonstances, y aurait-il été à la fois suffisamment utile et suffisamment heureux?...

Pourquoi sa pauvre mère l'avait-elle voué au métier de soldat, sans examen de ses facultés, dès la première petite enfance? Et d'ailleurs, métier de soldat, — métier « d'ennemi du peuple », métier de boucher d'après les *socios*; métier d'assassin déguisé, d'après Juliette!... Victor eut un rire amer : il en était venu là, d'être honni par une maîtresse, et de discuter avec elle les droits de l'Armée à oser demeurer l'Armée!... Juliette l'avait conduit, si savamment, jusqu'en cette ignominie... Et, par instants, elle réussissait à le dominer, à le convaincre presque, à le faire se trahir lui-même : ah! femme, Dalilah mauvaise!... Et l'étourdissement le prenait, — le malaise de l'autre jour, pendant la marche, — comme au bord d'un précipice... Et, ce soir, ce soir, n'était-ce pas encore ce vertige?... A quoi se retenir?... Ne fallait-il pas quitter Perthes, s'en aller?... non plus aux colonies, mais n'importe où, hors de ce métier trop aimé, par crainte que quelque chose ne fût vrai pourtant — vrai? — dans les doctrines du pacifisme outrancier... Assassin embrigadé sans le vouloir? Ennemi du peuple sans le savoir? Et pourquoi non, après tout?... Qui, dans les errements humains, dans les apparences sociales toujours changeantes, peut distinguer infailliblement l'utopie de la réalité, le faux du juste, l'ivraie du grain nourricier?

Il prolongea cette pensée, puis s'effara soudain de l'avoir eue, si nette... Oh! comment?... Malgré la chaleur, une sueur froide perla sur son front. Allait-il être, lui, Sigmarie, fils des Sigmarie, celui qui renonce à son culte?... Allait-il donc nier, comme quelques autres?... allait-il donc renier désormais?...

XVII

Folie dont il se tortura jusqu'à cette fatale semaine de septembre où la secousse des faits le rejeta pour ainsi dire hors de la vie, — de sa vie telle qu'il la pouvait, fût-ce douloureusement, concevoir encore...

Le mois d'août cependant n'avait amené aucun changement, sauf l'installation des Gautiot à Tilleroy, dans leur « propriété

de chasse » que les paysans montraient au touriste avec une certaine emphase parce qu' « on l'estimait plus d'un million ». Et c'est en ce Tilleroy que Victor venait maintenant passer des nuits plus libres, d'une volupté plus savourée qui l'enchaînait de fers plus forts. Sur l'avis de sa maîtresse, il avait loué secrètement, un peu en arrière du « château », une bicoque où se blottir avant certaines fausses arrivées, après certains faux départs. Il y remisait sa bicyclette, nécessaire aux discrets retours à Perthes, alors que l'aube blanchissait le ciel...

Peu d'événements, les mêmes toujours. La jugulante question d'argent, les billets qu'il fallait renouveler au prix de démarches sans nombre, ou solder grâce à d'autres emprunts, — cette misère plus terrible que celle des mendiants, quand le punch de bienvenue à un officier, la cotisation aux Sociétés d'anciens élèves, — lycée ou Saint-Cyr, — le déjeuner qu'on doit offrir à quelque camarade de passage, la petite souscription « inrefusable », la part d'une couronne funéraire, prennent pour la bourse vide de fantastiques proportions.

Juliette ne soupçonnait pas ces détails, — « heureusement! » pensait l'orgueil cabré de Sigmarie. — Elle ignorait que l'achat d'une bicyclette et la location de cette cabane à Tilleroy achevaient de jeter son ami dans des anxiétés matérielles inextricables... Elle lui donnait souvent, par une faveur, des menues commissions à Perthes, — bonbons, soies à broder, journaux, — comme font les femmes, chez qui le séjour à la campagne développe aussitôt le besoin constant des choses de la ville :

— Mon mari se sert demain de la « douze chevaux », et cela m'évitera de faire atteler les vrais chevaux, tellement peureux...

C'étaient là des raisons parfaites, et l'idée de rembourser tout de suite les « quelques sous » ne l'effleurait pas.

Cela se compliqua tout à coup, vers le 1er septembre, des menaces de poursuites d'un créancier, — ou plutôt des héritiers de ce créancier. Ils « liquidaient ». La succession de leur oncle (grand tailleur « civil et militaire » qui depuis sept ou huit ans avait laissé grossir le compte de Victor avec une patience bénévole) fut confiée aux soins d'un avoué, très zélé, sec en ses réclamations : « Nous nous verrons forcés, monsieur, de nous adresser à qui de droit. » A qui de droit!... Même une retenue sur la solde, ce cauchemar, serait impuis-

sante à combler pareil trou. Le total de la dette accusait un chiffre formidable, grossissant de page en page : tenues variées, vêtements bourgeois, chemiserie, képis, épaulettes d' « or fin ». Et d'autre part ici, à Perthes, tant de factures moins importantes, tant de petits engagements, de paiements qu'à l'ordinaire on ne remet point, demeuraient en souffrance!...

Ce fut juste alors que la belle « notairesse », qui s'ennuyait à Tilleroy, un peu rebutée du « sacrifice » des bains de mer qu'elle faisait à son ami, conçut la fantaisie d'une fugue d'amoureux, en « auto ».

— C'est si facile, mon chéri! Dans toutes les villes du voisinage — pas ici, naturellement! — tu peux louer pour quarante-huit heures une bonne dix-huit chevaux...

Victor parlait d'autre chose, semblait faire la sourde oreille. Si bien qu'elle insista, surprise, piquée au jeu, Puis elle s'imagina que l'inertie du jeune homme provenait d'une certaine répugnance à s'encombrer d'un chauffeur. Elle voulut être complaisante, admirant sa propre bonté :

— Eh bien, mais... je n'y tiens pas, à l'auto! Une simple excursion, n'est-ce pas, *Mi*, en chemin de fer et à pied?... Le *footing* me réussit... Nous disons deux ou trois jours... Oh! tu consens, tu consens?...

Quel motif créer pour refuser en principe? La fierté de Victor s'y dérobait. Cette petite dépense imprévue s'arrangerait coûte que coûte. Et la date?... Eh bien, la date : après les manœuvres de garnison, sérieuses cette année, tenant lieu de grandes manœuvres aux deux bataillons de Perthes. « *Après* les manœuvres de garnison », répéta plusieurs fois Victor. Mais, par suite d'un quiproquo, ou parce que madame Gautiot, sans jamais en convenir, faisait passer son bon plaisir avant toutes les obligations des autres, il apprit certain soir que Juliette avait achevé ses préparatifs, — ruses, combinaisons, mensonges, — et le tout pour une date fixe, très prochaine.

— Le 9 septembre? Mais je ne serai pas là!... Impossible, Juliette!

— Impossible, mon ami?...

Elle lui démontra savamment cette possibilité, au contraire. Il obtiendrait du colonel, le jour venu, une permission toute subite demandée sous un prétexte (quelque accident de famille,

une nouvelle assez grave reçue aux manœuvres mêmes), — et vite, en homme charmant, il rejoindrait son amie à Sogny-Ville, au moyen de sa bicyclette, tandis qu'elle s'y rendrait par le train... Aucune combinaison n'était meilleure pour leur sécurité d'amoureux, puisqu'on le croirait absorbé par ses obligations de métier, tandis qu'elle, d'après la fable arrangée, s'en irait à Meaux chez sa sœur. Ensuite?... Mais de Sogny, — la « bécane » du lieutenant laissée dans quelque auberge, — ils gagneraient facilement à pied la jolie vallée de la Vorlette, les rochers de Maillerey, la forêt de Senonges, — une excursion d'automne « admirable ». — Elle servirait de guide. Comment pouvait-il ainsi regimber?

Victor Sigmarie se croyait sûr, ayant dit *non*, de ne pas quitter son poste aux manœuvres. Et puis — seulement parce qu'une voix de femme, chaude et veloutée, avait murmuré à son oreille : « J'irai tout de même à Sogny, le 9 septembre, méchant! mes lèvres attendront tes lèvres... » — seulement parce que sa chair, privée depuis plusieurs jours, ne sut pas oublier ces mots de tentation, il se présenta au colonel, le 9 septembre, à huit heures, cinq minutes après l'arrivée du courrier : et ce fut son premier mensonge militaire, maladroit comme tous les mensonges où s'égarent les gens loyaux, pénible pour son âme droite, pareil à l'accomplissement d'un faux.

— Lettre reçue à l'instant, mon colonel... Un oncle très malade à Paris...

Le colonel se fit prier. Ses yeux soupçonneux cherchaient à démêler le lien possible entre cette « histoire-là », qui sentait la « carotte » et la cause ordinaire des « dérangements » du lieutenant, — ces continuels retards à l'exercice, entre autres... Telles plaintes aussi lui étaient parvenues, des réclamations d'argent. « Tout ça, c'est sottise de jeunesse, mon colonel, — avait expliqué, la semaine dernière, le capitaine Autant : — quelque jupon là-dessous, voyez-vous! » Il paraissait savoir beaucoup de choses, le papa Autant, mais il n'avait voulu rien préciser, répétant simplement, d'un ton d'indulgence paterne : « Que voulez-vous, mon colonel, c'est de son âge... Il y a un jupon là-dessous!... » Et ce matin, dans la fraîche brise qui soufflait sur le plateau des Essarts, le colonel se demandait si

le « jupon » n'était point parent de « l'oncle malade ». Mais il pensa probablement qu'une telle audace manquait de vraisemblance : pour féru qu'un homme de trente ans soit d'une maîtresse, il ne plante pas tout là, stupidement, à l'unique fin d'aller la voir. Et, sans aménité, d'un geste maussade, le grand chef signa la feuille préparée... Encore un qui tournait mal, ce Sigmarie!... Pourquoi diable ne l'expédiait-on pas en Afrique, rejoindre le lieutenant Mercœur et autres types « déplorables »?... Dans l'esprit du colonel, qui ne l'avait jamais vue, l'Afrique était le dépotoir de tout régiment français, le silo de pénitence où précipiter les trop « fortes têtes » les trop faibles, et les suspectés, et les tarés...

Et pendant qu'il ruminait ces idées, fâcheusement fausses, Victor Sigmarie s'en allait à sa perte par coups de pédales réguliers. Cette permission ainsi obtenue lui semblait brûler sa poche... Les sensualités prochaines, qu'il avait voulues, pour lesquelles il abandonnait sa tâche de soldat, ne lui paraissaient plus à cette heure désirables, comme si toute ardeur voluptueuse était à jamais éteinte en lui... Il rencontra quelques bourgeois de Perthes, promenant des bandes d'enfants en vacances, qui le regardèrent curieusement. Puis, en traversant les faubourgs de la ville, — car c'était là que passait la seule route conduisant des Essarts-Micourt à Sogny, — il vit sortir d'un « courtil » maraîcher la grosse Thérèse, dont sa bicyclette frôla les jupes. Il pensa que le père Autant saurait qu'il était parti dans une direction tout opposée à celle de la gare et du train de Paris. Mais cela lui parut indifférent...

Oh! misère, misère du regret, chagrin qu'il traîna pendant les trois jours d'excursion, bien qu'en apparence il fut courtois, animé, gai de son mieux. Il devait bien cela à sa maîtresse, du moment qu'il était venu... Et puis il essayait d'oublier... Juliette, grisée par il ne savait quels souvenirs, quel ancien itinéraire suivi de nouveau par elle, les pas dans les pas, souriait si jeune, si affolante que leurs baisers véhéments faisait le reste des heures plus supportables, doucement abruties, anesthésiées...

Mais voici que, l'après-midi du troisième jour, il entendit une sonnerie de clairons qui le fit tressaillir d'une émotion ravageante, presque d'une terreur sacrée. Sa neurasthénie

exagérait, amplifiait démesurément cette faute professionnelle d'avoir quitté les manœuvres, et c'était en effet la première « faute » grave d'un officier plein de doutes, de scrupules et de remords, qui n'avait à se reprocher jusqu'ici que des peccadilles... Une sonnerie!... Une marche militaire!... Son oreille musicienne crut discerner l'émission nette, un peu trop dure même, du caporal-clairon Ballot. Et sa raison n'eut pas le temps d'intervenir. C'était, ce rythme sonore, quelque chose d'aussi troublant que l'approche de la Némésis dans une tragédie antique. C'étaient *ses* hommes, c'était sa compagnie qui s'approchait, pour lui mettre sous les yeux l'image de son devoir délaissé... Et la sensation d'agonie qu'il avait eue sur le banc du cours Gambetta, — et plusieurs fois auparavant, — ce malaise intense, cette sueur glacée, ce vertige physique et moral, le ressaisirent jusqu'à le terrasser.

Il lui fallut un peu de temps pour que s'apaisassent les furieux battements de son cœur. Et, du reste, il ne s'agissait que d'une « sortie » de la *Perthoise*, société de gymnastique au nom de laquelle, depuis six mois, les journaux locaux s'entre-accablaient de réflexions ironiques, plus lourdes que des pavés. Pourquoi donc, ayant là cette diversion facile, propre à détourner l'attention de Juliette (laquelle d'ailleurs avait à peine remarqué sa pâleur), pourquoi donc Victor lui confia-t-il au contraire l'étrange crise qu'il venait de subir?... La discussion inévitable suivit, — et ce fut l'irritation, de plus en plus douloureuse, d'entendre cette jolie bouche mépriser l'Armée, dédaigner cette grande blessée qu'il avait encore si chère, à travers les remous de sa tendresse.

— Laissons cela, — dit-il enfin, mal remis de l'émotion; — nous avons heureusement d'autres sujets d'entretien.

— Oh! oui, heureusement! — fit-elle.

Simple adverbe, écho du sien, pouvait-on penser. Mais il y devina tant de nuances, — tant de retour personnel, et surtout tant et tant de ce « pacifisme » hostile, intransigeant, qu'il fut soulevé de colère. Une haine rancuneuse en naissait, une crise de révolte qui se changea vite, comme toujours chez lui, en dépression d'âme... Une fois de plus, désespéré, il vit à terre sa vie et sa croyance militaires, et douta que cette croyance pût avoir jamais été autre chose qu'une illusion. Une fois de

plus l'influence de sa maîtresse, contre laquelle il se rebellait farouchement, agit malgré lui sur lui... Ah! que cette dernière journée de leur « partie de *footing* » finissait mal!...

Et combien elle finit plus mal en réalité, quand, le soir, à la petite gare où se faisait leur séparation (non plus Sogny, mais Longecourt, sur une ligne latérale), ils furent surpris, voire obséquieusement salués par l'huissier Cotte, juste au moment de leur adieu. Il était naturel peut-être, et dans la logique des hasards, que ce mari d'Alexine fût là, en « voyage » à Longecourt pour une saisie, — comme il était naturel aussi que Victor trouvât en évidence sur la cheminée de sa chambre, lorsqu'il y revint, vers minuit, une lettre arrivée depuis son départ pour les manœuvres, *ultimatum* de l'avoué qui le poursuivait... En termes brefs, on y « avisait » monsieur le lieutenant Sigmarie que si « son compte » n'était pas « réglé » le 10 septembre avant midi (dernier délai), on se verrait « par ainsi contraint de faire parvenir immédiatement les documents en double » à son colonel...

D'un geste machinal, presque convulsif, Victor passa ses doigts dans la poche de son gilet. Quelque monnaie s'y promenait, sans doute... Oui, neuf francs trente-cinq centimes, — ce qu'on lui avait rendu lorsqu'il prenait au guichet le ticket de « premières » de Juliette... Et c'était tout son actif en main... Et cependant sa pension du mois précédent n'avait pas été payée, ni sa chambre. Pour la première fois la vieille mademoiselle Fonchette avait dû réintégrer dans le tiroir de sa commode la belle quittance longuement calligraphiée...

Neuf francs trente-cinq, pour solder une note dont le gros total s'écrivait avec quatre chiffres!... Personne à qui demander même un louis, le crédit « brûlé » aux banques locales, madame Sauvestre absente, attardée plus que d'ordinaire à Luchon, les camarades encore aux manœuvres, parmi les guérets, — et d'ailleurs pauvres, gênés eux-mêmes... Et quant à l'espoir d'empêcher que le colonel ne fût prévenu, combien ceci paraissait illusoire! Sans doute, même, le grand chef avait-il déjà reçu la plainte malencontreuse, puisque le « dernier délai » du poursuivant implacable et féroce se terminait avant-hier. Sans doute, — sur ce plateau des Essarts où la brise soufflait si fraîche, au milieu de cette escorte mili-

taire témoin du mensonge de l'autre jour, — le colonel avait déployé une lettre, non pas fictive celle-là, et comparé les dates, et supposé que le lieutenant Sigmarie s'était joué de lui : — car aurait-il négligé, à Paris, malgré la maladie d'un oncle, de passer chez ce créancier si menaçant?

Et que faire maintenant, cette nuit, sauf attendre?... Et demain?...

XVIII

Lorsque Victor — bien que sa « permission » ne soit pas achevée — se décide à pénétrer dans la caserne où, dans l'après-midi, les troupes poudreuses viennent d'arriver, il ne trouve pas, comme il s'en croyait certain, le colonel à son bureau.

— Parti en ville, mon lieutenant! — dit un caporal.

C'est insolite, ce changement des habitudes d'un homme aussi régulier, voire maniaque. Victor s'informe davantage :

— Mon lieutenant, le colonel ne reviendra pas aujourd'hui au bureau. Il s'absente même de Perthes, je crois...

Le jeune homme quitte ce petit bâtiment bas, annexe de la Salle des Rapports, et voici qu'au bout du corridor il aperçoit le père Autant, son capitaine, dont la présence à cette heure et dans ce lieu est plus extraordinaire encore que la disparition du colonel, et qui semble le guetter.

— Ah! vous voilà, monsieur Sigmarie! Très bien, très bien!... Et votre oncle? Ça va mieux?... Vous avez fait bon voyage?...

La grosse voix se guinde d'une ironie voulue, inhabituelle. Mais d'ailleurs, tout de suite, le brave homme, par phrases grondeuses, entre dans le sérieux et le vif de sa « commission ». Les révélations de l'avoué, — d'autres plaintes encore, — paraît-il, — et fort graves, sont « dans les tiroirs » du grand chef.

— Furieux, monsieur Sigmarie, il est furieux, le colonel! et ce n'est pas pour des prunes, n... de D...!... Il a parlé de vous faire filer je ne sais où. Pour l'instant, il va vous f... aux arrêts de rigueur si demain vous n'êtes pas débrouillé...

Sigmarie répond par un geste d'accablement indicible. Les lendemains pour lui seront trop pareils à l' « aujourd'hui ».

— Quoi! vous êtes si bas percé, monsieur Sigmarie, mon pauvre garçon?

Dans les yeux du vieux grognard (Bourguignon d'origine, dont la comparaison vise ces ouvertures de fortune que le vigneron pratique tout au bas des pièces de vin, quand le liquide manque à la cannelle), passe soudain une telle pitié, une telle sympathie, que Victor en tressaille, touché. Non, même renseigné par Cotte et par la grosse Thérèse, ce n'est pas le père Autant qui l'a dénoncé. Il est capable de maladresse, de bêtise même, ce bonhomme, mais pas de méchanceté...

— Dois-je prendre les arrêts, mon capitaine?

— Pas du tout, s... n... de Dieu...! Attendez au moins la notification écrite : ça va tellement vous gêner!

Eh! oui, certainement, l'empêcher de se défendre, de se consacrer aux recherches, de sonder les prêteurs d'argent plus ou moins véreux. C'est la noyade plus sûre et plus nette, — le prélude de la débâcle, mon Dieu, de la mise en non activité!...

— Ça s'arrangera peut-être, — marmotte le capitaine. — Du courage, mon pauvre garçon!

Il se souvient tout à coup, Victor Sigmarie, qu'au jour très heureux, au jour très fier de sa désignation pour le Soudan, huit années plus tôt, il a dans ce même corridor dit ces mêmes paroles à Termonde, pauvre être bafoué, déclassé, craintif : « Ça s'arrangera! du courage!... » Quels rapprochements!...

Le long des rues, son humiliation se traîne. Au seuil de sa porte, debout, il trouve mademoiselle Fonchette qui le regardait venir, et qui lui parle d'abord, abondamment, d'un pigeon disparu, — « un superbe bizet marron, monsieur Sigmarie », — dont l'ordonnance auvergnat n'a pas dû craindre, qui sait? de faire un clandestin régal. Puis la vieille demoiselle s'interrompt dans cette élégie, et remet à son locataire une grande lettre jaunâtre, — pli du colonel : les arrêts, sans doute!... Non, pas encore. Avertissement, message privé, confidentiel, très sec, qui termine l'exposé des faits par ces mots menaçants :

... *Pour le bon renom du corps d'officiers que j'ai l'honneur de commander, je dois exiger que ces plaintes cessent; faute de quoi, et sans tarder, je me verrai forcé de sévir contre vous dans la limite extrême des moyens mis à ma disposition...*

C'est clair... Et des minutes passent encore. L'heure trop avancée ne permet plus d'aller, ce soir, aux banques ou chez les hommes d'affaires, dont les bureaux viennent de fermer. Attendre... Attendre... Et soudain Sigmarie pense à la nécessité de ne pas laisser Juliette dans l'ignorance de tout. Il faudrait donc la voir maintenant : car s'il prend demain les arrêts de rigueur, quel moyen de faire connaître à son amie les motifs de sa disparition complète?... Madame Gautiot, dont le caractère étrange va des hardiesses aux prudences excessives, n'a pas voulu admettre entre eux la moindre correspondance écrite... *Scripta manent*... Elle est peu « ferrée » sur le latin, mais elle tient à cette maxime. Ah! femme, femme, qui lui a fait tant de mal en si peu de mois, et vers le corps délicieux de laquelle sa chair crie toujours de désir!...

Alors il part pour Tilleroy, forgeant en route un prétexte de sa survenue tardive, — à cause du mari. — Et Juliette, lorsqu'ils sont seuls, et que son ardeur est apaisée, laisse parler le lieutenant Sigmarie. Elle s'étonne... C'est leur dernière étreinte, à jamais, mais elle ne le sait pas, il ne le sait pas, et dans cette minute de réaction inconsciente, leurs esprits se heurtent sans ménagement. Elle arrache à Victor le secret de cette punition... Elle s'effare plus qu'on ne croirait.

— Mais alors, comment feras-tu? Qui va te prêter cette somme? Car il faut payer absolument, absolument, *Mi!*... Le scandale serait trop dangereux. Beaucoup de gens croiront, certainement, que tu es ainsi aux arrêts pour avoir quitté les manœuvres sous un prétexte mensonger. On se demandera le motif du prétexte! On cherchera autour de toi... Ce serait intolérable!... Ah! non, non, te laisser mettre aux arrêts deux jours après notre folle excursion, quand cet huissier nous a vus, et d'autres peut-être! me faire soupçonner, railler de façon déplorable, jusqu'à me rendre ridicule? Tu n'y penses pas!... N'as-tu personne qui puisse t'aider, faire taire au moins cet avoué dont tu viens de me montrer la lettre?...

Et comme il ne lui répond que par un signe négatif, elle lui propose lentement, détachant chaque monosyllabe :

— Mais... et moi?...

Elle croit être bonne, bonne plus que jamais en faisant cette offre scabreuse... — quoi! soucieuse d'abord de sa tran-

quillité personnelle, évidemment, — mais enfin cordiale amie, dévouée camarade. Aussi sa stupeur est-elle grande à le voir blêmir de colère.

— Toi? toi, Juliette?... Ne répète pas cela, vois-tu!

Et tout un épanchement de fureur. Que lui a-t-il donc fait, juste ciel, pour qu'elle songe à salir le seul côté propre qui lui reste, le seul, le seul!... Elle l'écoute, un peu terrifiée, puis elle se remet, plus amoureuse d'avoir eu peur : « Il a ses nerfs, cela passera... » Mais lui la quitte bien avant l'aube, et leur adieu suprême, — « pour quinze jours probablement », répète-t-il, — pour toujours, a décidé le Destin, — manque d'effusion passionnée, tellement Victor est encore « fâché »...

Et le lendemain, ce sont les arrêts de rigueur, enfin signifiés, — après deux phrases échangées, devant le capitaine Autant, par le colonel et le lieutenant Sigmarie. C'est la prison domiciliaire. Plus de service, plus de contact humain, des méditations forcées, odieuses pour Victor, insoutenables. La réflexion de Juliette : « Et moi?... » trotte dans la tête de son amant... Il connaît infiniment peu son amie dans les détours et les retours de son caractère de femme; mais pourtant il la sait tenace, éprise de ses propres vouloirs; il se souvient de récits qu'elle lui a faits, de choses qu'elle lui a données à entendre, par gloriole peut-être, au cours de leurs causeries : ses interventions mystérieuses, en des cas extraordinaires, dans la vie de certaines gens, aidée par un famélique notaire de la banlieue, premier clerc de son mari jadis, — et qui fut peut-être son amant avant que de devenir son protégé, son camarade et son âme damnée!...

Il y pense, tout ce soir. Il a, sans bien se la préciser, comme une crainte de quelque démarche, de quelque « bêtise »... Il voudrait causer de cela avec elle, l'interroger, la maîtriser pour ainsi dire. Et, n'y tenant plus enfin, il sort à minuit et demi pour se rendre à Tilleroy... Il évite, silencieux comme un voleur, de réveiller mademoiselle Fonchette. Il s'efface contre les maisons, saisi d'alarmes, de malaise aussi. Sa conscience est-elle descendue au niveau de celle du troupier qui, même puni, « saute le mur »?... Et cette honte devient plus forte que tout : il ne peut pas, il ne peut pas!... La parole d'honneur est en nous comme la dernière religion de ceux qui

n'en ont plus d'autre. Et c'est bien une parole d'honneur, tacite, mais certaine, qui lie l'officier mis pour une cause personnelle, — fût-elle involontaire, — à de tels arrêts de rigueur. Ah! grand Dieu!... D'une seule impulsion, il regagne sa chambre, peu soucieux désormais du bruit des portes. Il reste calfeutré, enterré vivant lui semble-t-il, pendant deux jours, trois jours, quatre jours, prostré dans une morne fièvre de bête blessée. A peine s'il revient encore à ses craintes au sujet de Juliette. Elle n'a pas dû, pense-t-il pour se rassurer, entendre clairement le nom de l'avoué, que lui n'a laissé échapper qu'une fois, s'en mordant tout de suite les lèvres; elle ignore celui de l'ancien tailleur : elle ne peut guère agir, elle n'agira pas...

Deux jours, trois jours, quatre jours... Puis, le cinquième de ces jours longs comme de longues semaines, il est tout à coup rappelé à la vie normale par un ordre bref. Ses arrêts sont levés... Mais pourquoi? C'est inexplicable... La « bonne nouvelle », comme dit Paulin lorsqu'il aperçoit Sigmarie, serre le cœur de celui-ci jusqu'à lui couper la respiration, jusqu'à ralentir sa marche tandis qu'il se rend à la parlote du colonel... Et le regard du colonel — serait-ce une imagination? — se détourne de son regard. Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il?... Ses nerfs affinés sentent si bien qu'il règne un orage dans l'air!...

C'est pourquoi, plus tard, vers deux heures, il trouve presque naturel d'être convoqué par le grand chef, et de se voir là, debout sur le parquet ciré, tel le criminel devant son juge, sans aucun geste esquissé de le faire asseoir. Un juge, un juge... qui feuillette des papiers, tire d'un dossier des lettres à « en-tête » (celles des fournisseurs, évidemment), qu'il repousse comme négligeables, — puis une autre lettre qu'il met de côté, — puis trois petites feuilles grisâtres, portant toutes la même écriture caractéristique, haute et pointue. Puis encore le colonel semble se recueillir, chercher sa méthode d'attaque.

— Pourriez-vous me faire connaître monsieur Sigmarie, par quel procédé vous avez payé vos dettes? j'entends, du moins, votre dette de tailleur, si invraisemblablement forte?...

Coup de foudre subit. Il a payé, dit le colonel. *On* a payé, soit, mais pas lui... Qui? c'est trop facile à supposer...

Juliette... Juliette aura retenu au vol le nom de l'avoué, découvert l'adresse dans un annuaire... Oh! l'effroyable, l'irréparable injure!... Les meubles tournoient, le parquet se creuse; la gorge sèche du lieutenant ne peut articuler un son.

— Eh bien, monsieur Sigmarie?

Au dehors, les bruits familiers du « quartier » : une sonnerie aux caporaux de semaine, le pas cadencé d'un peloton de réservistes qu'on exerce dans la cour... Tiens, c'est Paulin qui commande, très faux... Victor enregistre malgré lui ces riens. Il ne peut réellement penser. Seule devant lui se dresse une évidence, farouche et nette : l'impossibilité de se défendre sans révéler sa liaison avec madame Gautiot, aussi clairement que s'il la nommait. Le reste n'est qu'un tumulte parmi le battement de ses artères.

— Eh bien, vous ne répondez pas?... je vais vous mettre sur la voie... Connaissez-vous ça, par hasard? je veux dire cette écriture?...

« Ça », ce sont les trois petites feuilles de papier — et l'écriture, c'est... oui, c'est à peu près, malgré l'essai de déguisement, celle de la grosse Thérèse, qui sans doute a jugé plus simple de se « venger » par ses propres moyens que par l'entremise peu souple du père Autant.

— Oh! — remarque le colonel froidement, — les deux premiers de ces torchons sont négligeables... Parcourez-les cependant.

Et Victor « parcourt », en effet, les trois petites feuilles dépourvues de signature.

Demandez donc à monsieur Sigmarie si c'est la semaine des Quatre Jeudis qu'il paiera sa pension, sa chambre, son ordonnance et sa blanchisseuse?...

Demandez donc à monsieur Sigmarie d'où il vient, la nuit, depuis plusieurs mois, lorsqu'il rentre chez lui vers six heures du matin, en civil?...

Demandez donc à monsieur Sigmarie s'il ne va pas faire régler bientôt ses créanciers par la belle dame qui lui paie des bicyclettes et lui offre des parties fines pendant que ses camarades et ses chefs triment aux manœuvres?...

Chacun de ces trois « torchons », selon l'expression du

grand chef, se termine par ces mots fatidiques : « A bon entendeur, salut!... » La main de Victor, qui tremble, se tend pour remettre les odieuses paperasses au colonel : nulle explication n'est possible, et le fût-elle, nulle ne serait crue, nulle ne détruirait à fond les traces du propos maudit, qui rend suspect et déshonore...

— Monsieur, — reprend l'officier supérieur, — dois-je considérer votre mutisme comme le plus clair des aveux? Il est certain, ces lettres anonymes n'ont aucune valeur morale : cependant, les ayant lues, j'ai tenu à vous les communiquer. Brûlons-les à la flamme de cette bougie (et il les brûlait, en effet), il n'en restera pas de traces. Seulement, ce qui reste, ce qui existe par malheur, — lettre signée, celle-ci, monsieur! — c'est la déclaration de cet avoué poursuivant... Et vous y pouvez lire qu'il certifie avoir intégralement reçu de Perthes la très grosse somme dont vous étiez débiteur. N'en avez-vous pas eu d'autre part quittance?... Une dette de sept années et plus, monsieur Sigmarie!... Je flaire ici quelque chose de mystérieux, un trafic louche. Et puisque moi, votre chef, j'ai charge d'âmes, je vous réitère ma question : par quelle combinaison financière avez-vous payé? Vous ne pouvez me le confier?... Soit. Voulez-vous alors simplement me donner votre parole qu'aucune femme, de près ni de loin, n'est mêlée à cette affaire?...

Oh! le vide, le vide, les dents serrées, la gorge muette, le silence atroce quand on voudrait hurler que de ceci du moins l'on n'est pas coupable! Et maintenant, n'est-ce pas fini?... Quoi encore?... cette réprimande du colonel dont Victor n'entend plus que des paroles détachées, incohérentes, lui semble-t-il... Il étouffe, écrasé comme sous les neiges d'une avalanche. Et les phrases néanmoins le cinglent, l'achèvent, les phrases de mépris : « Je préfère votre attitude à l'audace d'un nouveau mensonge... » — « Vous étiez jadis un officier modèle, d'après vos notes ; vous avez perdu vos qualités militaires, votre dignité même... » — « Tout a sombré, vous êtes aujourd'hui un dévoyé!... » Et soudain le colonel se penche, et lui présente quelque chose, une grande feuille pliée. Quoi encore, Dieu, Dieu? N'est-ce pas assez de torture?...

— Tenez!... Vous allez partir. Il me faut trancher dans le vif, après une telle banqueroute de l'honneur... Je pouvais

vous faire mettre en retrait d'emploi, je me suis borné à obtenir votre déplacement. Prenez!... ceci est votre lettre de service, arrivée tout à l'heure. La voici, vous dis-je. Prenez-la!... Vous êtes nommé dans le Sud algérien, lieutenant de détail au pénitencier de ***. Vous rejoignez sans délai de route. Départ ce soir, à neuf heures : d'ici là, considérez-vous comme aux arrêts de rigueur... Vous comprenez, je suppose, ce que ceci vous interdit?... Passez cependant chez le trésorier prendre votre feuille de route et toucher vos indemnités, puis rentrez chez vous faire vos paquets... Et pas de récriminations ici, pas d'histoires là-bas!... J'aurai de vos nouvelles, d'ailleurs... Vous êtes libre.

Mais Victor Sigmarie ne distingue point cette formule de congé. « Faire ses paquets... Pas d'histoires là-bas?... » Où, là-bas?... Au bagne?... Son cerveau semble se dissoudre. Est-ce la folie?...

— Vous êtes libre! — articule plus nettement le colonel en se soulevant sur son fauteuil par une manière de salut.

Il est vrai, on rend les honneurs aux condamnés à mort... Et Sigmarie s'en va, titubant sur le pavage inégal du couloir... Et voilà que de Paulin, du père Autant, de Termonde même — de Termonde! — il reçoit sur son passage des consolations :

— Mais c'est excellent, en somme, ces postes dans les pénitenciers! très avantageux pécuniairement, très recherché de certains...

Oui, de certains, mais point de lui qui n'a vécu son existence que par un rêve étoilé, puis dans le regret de ce rêve... Ils sentent cela, les camarades.

— Allons, mon pauvre Sig, ça se tassera, tout se tasse!... dit Paulin.

Et, à eux trois, — Termonde aussi, l'argent de ce « miséreux » Termonde aussi! — ils lui « font » une petite somme pour désintéresser sa blanchisseuse et sa propriétaire, que naturellement les indemnités de route n'ont point prévues... Tare suprême de l'aumône...

Et la fin, l'emballage trépidant, les mines « informées » de l'ordonnance, les regards ambigus de la vieille mademoiselle Fonchette, qui gémit poliment, comme il sied, mais qu'on

devine satisfaite du départ d'un locataire maintenant peu solvable, et puni l'autre jour d'arrêts « de rigueur »!... Et les compliments du chef de gare, — ce dernier coup de pied manquait! — lequel se trouve par hasard à l'enregistrement des bagages, et, plein d'ignorance encore, bonhomme qui demain se scandalisera, félicite chaudement le lieutenant de sa chance « magnifique ».

— Mais ces messieurs les autres officiers vont être en retard, monsieur Sigmarie... On dit le colonel si exact, cependant!

La surprise du bénévole fonctionnaire se déploie, sincère, insistante. Comment pourrait-il supposer que les « autres officiers » se dispenseront des adieux bruyants et traditionnels? La pensée ne l'en effleure pas.

— Et la musique, monsieur Sigmarie?... Je me souviens bien, allez, des marches qu'on vous a jouées, la fois que vous êtes parti déjà! C'est pas hier! J'étais à la petite vitesse dans ce temps-là... Mais aujourd'hui je ne vois ni cuivres ni bois. On m'aurait prévenu, n'est-ce pas?... Sans doute aura-t-on craint de m'encombrer ma gare, pour le train du soir...

La musique!... ah! c'en est trop. Le mot atteint Victor jusqu'au fond de son âme glacée, de son âme morte. Et, tout seul, — Paulin lui-même ne viendra plus, — il passe sur le quai mi-obscur, avec le sentiment d'opprobre des anciens excommuniés...

ÉPILOGUE

Cette étendue féroce des sables, l'isolement, la fièvre, le soleil, l'indéfinissable puissance du Sahara contre laquelle il faut qu'on lutte, avaient une proie toute trouvée : car Victor Sigmarie ne pouvait pas lutter... C'était trop tard. La secousse était trop rude, et cette profession de garde-chiourme trop au-dessus des pauvres forces qu'il conservait : — « trop au-dessous de l'abaissement! » se répétait-il, lui, dans l'excès de son mal. — Certes, beaucoup de nos officiers remplissent de façon très digne des fonctions analogues. Mais, il ne s'agit pas ici d'une réalité; uniquement de l'impression qu'il en recevait, lui, devant qui ce seul nom de pénitencier dessinait en traits

fulgurants l'image du bagne... Il mettait une sorte de joie farouche à feuilleter les papiers militaires classés dans son bureau, les livrets de ses « hommes » d'à présent : *Condamné à mort par le conseil de guerre du ** corps — peine commuée.* — « Condamné à mort... condamné à mort... » cela revenait, surgissait des paperasses, monotone refrain d'épouvante. Et lui aussi, lui, lui, lieutenant Sigmarie, avait été condamné à mort, — peine commuée!... Et c'était pire que la mort même : la fin sans l'oubli...

Il se flagellait ainsi des lanières meurtrissantes de son désespoir, quand il fut envoyé avec ses détenus « casser des pierres dans le grand Sud ». Notre récente conquête du Touat et du Gourrara nécessitait l'établissement d'une piste (ce qu'on appelle là-bas une « route », bien que rien n'y ressemble moins). Travaux quasi puérils des fourmis humaines au milieu des vastitudes, petits chantiers si petits, si perdus dans l'implacable immensité du désert... Le vent continuel souffle le spleen, pénètre sous les tentes, glisse des affres jusqu'au fond de l'âme. Et l'unique compagnon de Victor, le lieutenant de tirailleurs qui commandait la « section de garde » chargée de maîtriser les forçats, se trouvait si peu celui qu'il aurait fallu! Muet, morose, vieux camarade dont la seule présence ravivait la gêne envers le passé, — bon officier saharien au demeurant, ce Jolival... Il avait des qualités de temporisation, de persévérance, de jugement instinctif qui le rendaient ici supérieur aux bavards et aux brouillons. Son silence devenait prudence aux yeux des Arabes; sa lenteur, noble dignité. « Avant tout, ne pas se faire de bile... », prononçait-il quelquefois entre deux bouffées de pipe. Sa philosophie se résolvait ainsi en rares mais faciles axiomes, émis le soir, près des feux de *drinn*.

— Bah! que veux-tu, les détenus, c'est des bougres comme les autres!...

Ou bien :

— Ce qu'il y a de bon dans ces pays-ci, c'est qu'on vous y f... la paix...

Mais Victor était trop loin de ces consolations bénévoles. Il se taisait. L'autre, d'autant plus. Tous deux vivaient côte à côte, si l'on peut appeler cela vivre... Et l'on avançait péniblement, de kilomètre en kilomètre, et les cailloux aigus, enlevés de la

piste, formaient à chaque bord une rangée indéfinie, — comme les tombes d'un cimetière arabe qui s'en irait jusque dans les « par-delà »...

Solitude!... tellement moins douloureuse pourtant que le séjour dans les *bordjs* où l'on courait toujours le risque des pénibles rencontres! Les points habités, dans ce pays vide, sont de nombre si restreint! Toutes les errances y viennent converger; les mises en présence les plus inattendues finissent par sembler naturelles... Force était alors de se joindre aux « popotes » (groupes fraternels où, par convention, s'oublient quelquefois les différences de grade et d'arme) — et montrer un Sigmarie devenu chef de forçats — et cacher, comprimer la honte de cette monstrueuse survie d'un nom qui l'avait « porté » jadis, pour ainsi dire, sur ses ailes d'ancienne gloire, puis embarrassé, et qui l'écrasait maintenant...

Ou encore écouter, près de soi, les causeries bien intentionnées, — comme celles d'un officier supérieur qui, tout en présidant au partage du pot-au-feu de chameau et des grillades de mouton maigre, « gibernait » inlassablement toute une soirée sur ses anciennes garnisons. Il avait gardé souvenance de Perthes et de Saint-Doué, entre autres. Il se remémorait à haute voix, pour lui bien plus que pour Victor, les Promenades et *ch'Beffrõo*, les Verheyeen et madame Sauvestre...

Le début de ces propos, déjà désagréable à Victor, ne lui avait pas semblé trop grave. Simplement le nom de Béchard, jeté à travers la conversation, venait d'être relevé par un capitaine du génie arrivant de Nancy :

— Le voilà fiancé, Béchard, avec l'une des plus grosses dots de Lorraine, et posant à la fois, sérieusement, au futur général et au doux jeune homme rangé... N'empêche que l'année dernière, durant nos sempiternelles « balades » du soir, la place Stanislas lui en a entendu conter de bonnes!... Un type, figurez-vous! A Saint-Doué, jadis, pour être plus sûr de ne pas « s'engluer » d'une maîtresse, il s'offrait systématiquement toutes celles des petits camarades, qui n'y voyaient que du bleu!... Toutes sans exception, nous a-t-il juré... Au contraire, à Perthes, dont vous parliez tout à l'heure, il se spécialisait dans l'article « femmes du monde ». Une certaine conquête surtout l'enchantait rétrospectivement, une Bovary du notariat,

très jolie, et douée, d'après Béchard, d'un tempérament de picrate...

— Parbleu! — interrompit l'officier supérieur, — parbleu, la belle madame Gautiot! nous ne connaissons que cela!... Mais votre classement « Bovary » me semble sévère : trop riche, la dame, trop élégante, trop lancée pour que vous en fassiez ainsi la sœur d'Emma! Et cependant?... oui, bien au fond, peut-être... il y aurait du cousinage. Vous devez vous la rappeler, n'est-ce pas, Jolival? Et vous, monsieur Sigmarie, fraîchement émoulu de Perthes?

Les derniers mots tombèrent, d'un accent protecteur, et le regard du chef de popote glissa distraitement sur « ce petit officier de la discipline » assis à l'extrémité du couvert, là-bas. Il ne vit donc pas les traits crispés, raidis, le masque torturé de celui qu'il interpellait par une sorte de courtoisie officielle, sans attendre la moindre réplique pour continuer ses appréciations.

— Parbleu! — recommençait-il, — votre capitaine Béchard n'en a pas eu l'étrenne, si j'ose dire!... Car toute jeune mariée (il y a quelque temps de ça!), toute réservée, toute chaste d'allures, la belle Gautiot avait déjà cent bontés pour mon ami Vernes... Ils ont même, elle et lui, fait dans ce temps-là des escapades d'une imprudence rare, des promenades amoureuses le long de cette vallée... comment la nommez-vous donc?... entre Sogny et Longecourt... C'était leur asile de tourtereaux, et la tourterelle y roucoulait admirablement, paraît-il! J'imagine bien que Vernes n'a pas dû oublier Sogny.

Oublier Sogny?,.. Non, sans doute!... Et Victor ne savait plus si c'était un cauchemar, ce rappel de la vallée d'automne où, pendant trois jours si proches encore, ses remords de soldat avaient escorté l'audacieuse chasse aux sensations, qui ravissait sa maîtresse... Il ne savait plus si l'on parlait du commandant Vernes, de Béchard ou de lui-même, — leur successeur! — qui n'avait pas été dupe, et pourtant n'avait pas voulu connaître l'étendue des filets de tromperie dont une femme l'enveloppait... Cette femme... Juliette... Il l'avait maudite d'abord, cause de son expulsion de Perthes qui le tarait à jamais. Et puis, sans que son esprit irrité jusqu'à l'injustice eût désarmé, sans que son cœur eût pardonné, sa chair

s'était ressouvenue : des images de ces mois troublants l'avaient hanté, jusqu'à s'interposer entre lui et les proies vénales que sont les danseuses, là-bas... Il ne pouvait pas... Les voluptés qu'il avait eues de Juliette le faisaient haleter durant les nuits d'insomnie, éperdu de désirs inassouvis... Alors, ensuite, il se faisait un peu plus horreur, un peu plus honte. Il songeait à cette dette envers elle, souillure d'argent qu'un remboursement n'effacerait pas. D'ailleurs, quand serait-il possible, ce remboursement, même avec la solde actuelle?... Un certain jour de triste lâcheté, Victor avait essayé, en frémissant, de renouer de loin ce fil brisé, d'apprendre au moins ce qu'elle avait pensé du lamentable départ vers cet exil d'opprobre, — en partie son œuvre. — Il avait risqué premièrement, à l'adresse de madame Gautiot, les cartes postales sans conséquence, puis la lettre banale qu'un mari, fût-il soupçonneux, pourrait ouvrir et scruter. Rien n'était, en retour, venu à lui. Aucune réponse. Le silence du néant... Si bien qu'il s'était convaincu que jamais plus il ne lirait ce nom, même dans les rares lettres, brèves et contraintes, de madame Sauvestre, — et que jamais il ne l'entendrait prononcer. Et soudain, au *bordj*, le cynisme de ces mots!...

— Pourquoi donc le lieutenant Sigmarie s'éclipse-t-il avant le dessert, sans crier gare? — demanda presque aigrement le président de table.

En fait, il y avait ici manque d'égards et de correction.

— Un accès, mon commandant. Impaludé... la fièvre à claquer! — fit, par un effort de camaraderie, le gros Jolival.



Son officieux mensonge n'était mensonge que dans l'heure... Car les accès fébriles de Victor, à d'autres moments, sévissaient trop réels, et le harcelèrent davantage lorsqu'il repartit avec Jolival « pour marcher la route sous le soleil d'Allah », — selon l'expression pittoresque de leur guide Bachir-ben-Ahmed. — Ils marchèrent. Quand on s'arrêtait, les détenus remuaient des cailloux, les tirailleurs s'endormaient en grand'-garde, Jolival fumait sa pipe, tandis qu'aux vastes lointains se nuançaient les horizons. Et Sigmarie, sous la tente, ou derrière une touffe épineuse, remâchait sa peine. Et la fièvre croissait, croissait...

Il revoyait, dans le demi-délire, ses maîtresses d'autrefois dont aucune n'avait été à lui seul. Mais, plus que par ces fantômes, il souffrait maintenant par l'évocation du commandant Vernes et de Béchard. Certes, jadis et naguère, il avait à bon droit suspecté..., jugé... Pourtant combien c'était autre chose depuis le *bordj*... Quoi! c'était cette traîtrise, l'amitié insistante et presque tyrannique de Béchard? cette illusion, le respect comme attendri qu'avait inspiré à Victor le commandant Vernes? Ainsi le plus noble battement de cœur se révélait une duperie, et les dernières idoles n'avaient que des pieds d'argile?

Et la fièvre croissait, croissait...

Bachir-ben-Ahmed, compétent aux maux de cette terre brûlante, fabriquait parfois des breuvages, tandis que Jolival patientait philosophiquement :

— Tiens, — disait le *bicot*, — prends la tasse! ça bon pour toi, mon lieutenant!...

Alors (que ce fût le remède ou la fin normale de l'accès) un peu de répit calmait le cerveau surchauffé. L'idée de l'Armée, de la grande amante cruelle, dominait l'idée des choses féminines. Hélas! qu'importaient à Sirius, et même seulement à la France, les petites duplicités de Béchard? Il n'en existait pas moins quelque part, à Nancy pour l'instant, un officier sérieux, très utilisable, chez qui l'ambition suppléait l'ardeur comme l'amour-propre lui tenait lieu de conscience militaire... Et qu'importaient — vraiment négligeables — les amourettes oubliées du commandant Vernes? Parce que s'était offerte à cet homme, telle un jouet de chair, une créature funeste ensuite à d'autres hommes, cela diminuait-il les mérites, la haute célébrité sans « battage », le prestige bien personnel de courage et d'équité? Le commandant Vernes... un des modestes héros de notre temps qui n'en a guère... Et Victor le voyait d'autant plus grand que lui-même se jugeait plus tombé, humilié jusqu'au tréfonds de l'âme, prostré au bas des degrés que nul de ses camarades, serait-ce Mercœur, n'avait à ce point descendus... Ah! le chantonnement des forçats dont il était devenu le conducteur!... Toute cette déchéance autour de lui, parmi l'hostilité d'une nature violente, dévoratrice, où la souffrance se déchaînait, pareille au

vent « qui souffle le mal ». Jaloux? Victor ne pouvait plus l'être. Jaloux? les regrets étouffaient tout le reste, — puis le remords remplaçait les regrets, et ce remords seul demeurait, dans la fièvre...

— Tiens, bois un peu, mon lieutenant. Ça bon pour toi.

Le remords... Oui... Anxieuse crainte plutôt d'avoir depuis dix ans, à force de raisonnements et de scrupules, manqué à l'essentiel de son devoir même... Et cela s'exagérait encore dans le délire, et le pauvre esprit ballotté discutait sa propre condamnation. La théorie des armées réduites, transformées, qui l'avait séduit tout le long de sa carrière, lui paraissait presque, à certaines heures, une concession criminelle à la lâcheté des désarmements. Or désarmer, pour la France acutelle, n'était-ce pas abdiquer, n'était-ce pas fuir? Avait-il souhaité cela, lui, le dernier des Sigmarie? Une folie le prenait, à cette pensée, un effroi moral pendant lequel il se décrétait coupable de trahison...

Néanmoins, à d'autres minutes d'une exaltation contradictoire, il reprenait avec passion cette vieille idée fixe de ses jeunes débuts : « soldats seulement ceux qui le veulent ». Il y découvrait le salut du pays, la fin de la crise antimilitariste. Il s'y réfugiait contre l'hallucination qui presque chaque nuit se mouvait entre lui et la toile de sa tente. Cela passait, cela passait... cela défilait devant ses yeux grands ouverts : — des uniformes par millions, répartis en brigades, divisions, corps d'armée, armées et groupes d'armées, plus la foule des éléments indispensables aux besoins du monstre, un matériel accablant, compliqué, des convois infinis, le tout sans cohésion, sans unité, avec une amplitude telle des échelons de commandement que la transmission des ordres devenait presque une chimère et leur exécution, toujours retardée, un danger. Et, dans son trouble morbide, Victor se redisait une sorte de prophétie allemande qu'il avait lue et relue tant de fois, angoissé, durant ses années de Montbouron : « ... Un nouvel Alexandre surgira, lequel, à la tête d'une petite troupe parfaitement armée et vaillante, poussera devant lui les masses énervées qui, dans leur tendance à s'accroître, auront franchi les limites prescrites par la logique et seront devenues une immense cohue de bourgeois boutiquiers [1]... »

1. Von der Goltz.

Les temps n'étaient-ils pas proches? N'avait-on point touché les limites prévues, il y a près de trente ans, par ce général teuton? Persisterait-on à jamais dans la doctrine du Nombre, doctrine d'autant plus trompeuse que sur ce terrain nous étions battus d'avance? Et vraiment était-ce donc une faute grave, un péché contre la croyance que de songer à le réduire, ce Nombre, comme on le réduisait partout, en chaque métier, en chaque industrie?... Pourquoi l'Armée échapperait-elle seule à cette loi des transformations, au perfectionnement judicieux de l'organisation et de l'outillage? Était-ce crime, encore une fois, que d'y rêver, de concevoir des changements possibles? Était-ce manque de respect? Était-ce diminution de l'amour pour la grande Mère insultée?... Ah! ciel, ciel!...

Victor sentait ses bras de plomb; sa main ne pouvait se lever pour cacher du moins ses yeux las. Cela défilait toujours... encore... Dix mille hommes au pas, vingt mille, cent mille, dont le bruit de marche et d'ustensiles entre-choqués ébranlait son cerveau douloureux... Cinq cent mille... bien davantage... Ils étaient une cohue effroyablement confuse, et leur quantité n'était qu'une insignifiance à côté de l'immense fourmillement qui, là-bas, en France, dès le premier signal de mobilisation, emplirait les routes, les gares et les casernes de masses ahuries, de troupeaux inquiets et peut-être turbulents. Qui savait?... Et quelle crainte déchirante!... Qui savait?... « Tous soldats », — mot d'ordre hautement beau en soi, quasi sublime, mais qui ferait agir les portes de l'inconnu... Il y aurait fatalement beaucoup de rouages arrêtés. Une fois le terrible télégramme lancé, le pays assisterait à un tarissement tout nouveau de ses sources de vie, à un arrêt presque général des labours et des industries, mal défini, mal aisé à pallier d'avance... Et Victor se débattait, avec des soupirs inarticulés, le front mouillé d'une sueur froide... Miséricorde! que la nation du moins ne fût pas affaiblie brusquement par ce premier et gigantesque effort, comme un corps dont les veines seraient ouvertes!... Et que surtout, — ah! surtout, — cela « pût aller » sans rébellions et sans tiraillements : car il faudrait tous les bons vouloirs pour une tâche pareille, — et mieux, et plus encore!... Ces multitudes, même secouées d'un élan de patriotisme, auraient-elles la patience?

et leurs chefs, la capacité de froidement les organiser, de les rendre aptes au choc vers les frontières? Rien dans les guerres contemporaines : Antilles, bout d'Afrique, bout d'Asie, où les transports de troupes furent forcément lents et successifs, rien n'a pu donner la solution certaine du problème...

Et, dans la demi-lucidité de la fièvre, où tout devient à la fois si simple et si exagéré, Victor sautait d'une crainte à l'autre... Mis à part les sentiments futurs de la nation appelée aux armes, que vaudraient à l'épreuve l'endurance, la santé de troupes si peu militaires? Et que vaudraient (le malade s'agitait plus nerveusement) les officiers de l'État-Major, si instruits soient-ils, si parfaitement bourrés de formules et de théories tactiques, mais vivant un peu séparés du commun des mortels?... Spécialistes de la guerre sans avoir pu mettre en pratique leur science, ils ignoraient certains aspects de la réalité pratique. N'apportaient-ils pas quelquefois dans la plus grave des préparations une certaine inexpérience, — comme celle dont Victor Sigmarie les avait vus, hélas! *vus* trop souvent faire preuve au cours des manœuvres!... Et le malade frémissait, éperdu.

— Toi, ça va pas, mon lieutenant? — demandait en vain Bachir-ben-Ahmed.

Sur quoi compter? sur quelle puissance souveraine? Peut-être sur ce « ressort » de la vraie race française, cette énergie, cette merveilleuse réserve de courage, faite des courages héréditaires, qu'ont infusée en nous, profondément, les trois races principales dont nous sommes issus. Cela devait bien vivre encore, malgré le pacifisme révolutionnaire... Oui, oui, cela vivait intégralement sous le sommeil malsain de notre époque veule, plus débilitée, plus corrompue dans son esprit que dans son cœur.

Et la fièvre forgeait tout à coup de l'optimisme délirant, toute une espérance, toute une gloire, ainsi qu'elle avait forgé de la négation anxieuse. Et puis soudain, par un retour douloureux et passionné, c'était une fois de plus la chute dans le gouffre des déchéances, — une vision subite et suraiguë de l'existence présente, devant laquelle le reste s'abolissait. Le « bagne » de nouveau!... De nouveau, près de la tente aux cordes vibrantes sous le vent comme des nerfs tendus, les disciplinaires qui

chantonnaient, qui riaient parfois, malgré leur misère. Ils riaient. Cela paraissait-il bien possible?...

— Hé, Mimile! aide-moi là, attrape *eul'* couffin!...

C'était la voix rauque, vicieuse et câline d'un petit Bellevillois blond, associé à une brute corse qui montrait vaniteusement l'inscription : « Vive le bagne! » tatouée en lettres bleuâtres sur ses biceps et sur son front.

Parfois une autre voix se faisait entendre aussi, plus près, tout près de lui, brièvement — celle de Jolival :

— Holà, vieux Sig, remets-toi! Si tu continues à radoter, n... de D...! comment allons-nous pouvoir partir?

Et souvent, en effet, l'on ne pouvait point lever le camp. La toile de la tente claquait sinistrement jusqu'au soir, puis jusqu'à l'aube... Une certaine nuit de simoun, elle s'ouvrit comme une voile déchirée, dans un sifflement d'étoffe rompue et de cordes cinglantes, entraînant les piquets d'attache. Le mât, demi-brisé, s'inclina. Et Victor persistait à divaguer entre les plis qui l'enveloppaient d'un inextricable linceul... Lorsqu'il reprit connaissance de soi et des choses, le camp lui apparut sous la rougeâtre lueur d'un mince fil de lune décroissante, — le camp morne, prostré de sommeil malgré la tempête, — la forme grise des hommes couchés à même le sol, la muraille inégale et sombre des chameaux accroupis, les entassements de sacs-*tellis*, de harnachements, de bagages... Des flots de sable roulaient par-dessus ces amas divers, des vagues arrondies, impalpables, mystérieuses dans leur travail infatigable de lent ensevelissement. Et comme lui voulait se remuer, se soulever du moins sur le coude, il eut — par quel enchaînement d'images? — l'hallucination ravageante du beau visage de Juliette quand elle se soulevait du même geste sur le lit de leurs voluptés, — comme autrefois, comme autrefois, — pour guetter d'un regard pervers les impressions de son amant : « Dors-tu, chéri?... » Oh! non, il ne dormait pas...

Il ne reposait presque plus; et, peu de jours après, parce qu'on avait couché non loin de lui le cadavre d'un tirailleur, il traversa des heures pantelantes, réduit à l'animalité de la bête traquée. Le front troué de cet Arbi, l'œil sanglant, le rictus suprême... Indicible horreur!... Alors il s'asseyait au bord de sa couverture; il s'y efforçait du moins, — et, l'âme raidie,

il se répétait que jamais pourtant, avant ce soir, jamais, lui, soldat destiné à tuer en se faisant tuer soi-même, jamais il n'avait vu mourir. Jamais il n'avait vu — (puisque sa mère s'était éteinte loin de lui) — la guenille humaine quand toute étincelle est partie... Ah ! que Juliette disait vrai, la cruelle perfide, quand elle le montrait à lui-même impropre au métier de soldat!... Doute?... non point : certitude maintenant, de plus en plus humiliante, atterrante, — certitude d'usurper même son actuelle, son affreuse fonction : car, par une bizarrerie fréquente chez les très atteints, il n'admettait nullement l'influence du mal physique sur son état moral. Ses faiblesses de presque mourant, il se les reprochait comme des crimes. Et son suicide, le surlendemain de cette veillée mortuaire, ce ne fut pas *désertion* pour son esprit troublé : ce fut *expiation*.



On l'avait laissé seul dans un méchant *bordj* délaissé : — car, enfin, pensait Jolival, il fallait tout de même « aboutir », et transporter le malade, pour certains mouvements sans durée, semblait inutile.

— Est-ce que tu m'entends, vieux Sig?... Au revoir! Ne t'embête pas, ne te fais pas de mauvais sang, n... de D...! Tu vas nous revoir d'ici trois jours.

On l'avait donc laissé seul, — c'est-à-dire sous la garde de Bachir-ben-Amed et de l'Arabe surveillant du puits. Mais l'enquête prouva, depuis, que, malgré leur empressement apparent, — sincère à leur façon, qui sait? — ces deux hommes furent traîtres... Tant de défections pareilles nous causèrent tant de catastrophes à travers cette région des sables! Toujours est-il qu'ils ne se trouvaient plus là, ni l'un ni l'autre des deux beurnouss, quand Victor Sigmarie fut pris d'une recrudescence de délire. Le malheureux battait la campagne. Il crut rencontrer, aux pays étranges, aux pays ténébreux où notre âme circule alors, ce tirailleur enterré depuis la veille dans la « dune d'Allah ». Il crut revoir le rictus épouvantable; il entendit le coup de feu qui par accident avait fait d'un vivant ce cadavre... Le coup de feu se répétait, se multipliait, s'éloignait, grossissait. Clac! clac! clac! Cela ne se s'arrêtait point.

En réalité, c'étaient parfaitement des détonations toutes proches, et la *harka* de Berabers, qui devait le jour suivant si fâcheusement surprendre Timmimoun, envoyait les balles de ses Mauser sur ce poste français délabré.

Clac! clac! clac!... clac!...

Le cauchemar se poursuivait, le bruit de grêle des projectiles couvrait mal une rumeur saisissante, cris de défi, cris d'insulte et de mort... Qu'était-ce donc? Le malade se fit tout petit, resserra sur lui ses couvertures, blottit sa tête alourdie. Puis un instinct comparable à de la curiosité le réveilla, — et grelottant, il se leva, raffermit ses jambes qui flageolaient, se traîna dans le noir jusqu'à la porte grossière...

Tout d'abord il n'aperçut rien, sauf, à côté de lui, un cheval sellé qui pointait les oreilles dans la direction des coups de feu, — le cheval de Bachir-ben-Amed. — Il faisait nuit : la terne période déprimante d'avant le jour. Pas de lune. Peut-être, là-bas, des formes, des ombres mouvantes — ou des visions... La fusillade avait cessé. Victor Sigmarie sortit tout à fait. Et soudain ce fut la huée formidable des clameurs musulmanes, et le feu crépitant des salves mal réglées dans l'obscurité.

Le cerveau du pauvre garçon dormait encore. Quelle heure était-il?... Par un singulier mouvement réflexe, sa main tâtonnante chercha des allumettes le long des poches d'une vareuse qu'il n'avait pas. Les balles sifflaient. Le cheval fit un écart. Et voici que, sans savoir pourquoi, au frôlement du flanc tiède de cette bête, Victor frémit, agit, se mit en selle, soulevé par une terreur superstitieuse, irraisonnée. La peur?... eh quoi! lui Sigmarie, la peur?... Mais les sursauts imprécis de sa pensée n'allaient pas jusqu'à ses membres indociles... La peur?... L'instant d'après, il galopait vers le Nord, les yeux déments, le corps brisé, l'âme absente, courbé sur le haut pommeau de la selle, éperonnant convulsivement cette bête déjà emballée, fuyant ventre à terre, fuyant, au hasard...

Jusqu'à l'aurore cela dura : la chevauchée abominable, la talonnade effrénée, le bruit mou des sabots dans le sable, le martèlement saccadé sur les passages de roc... Fini! ah! bien fini cette fois! Au bout de cette course à l'abîme, la mort n'importe comment, plus sûre cent fois que là-bas sous l'attaque, — et dans la honte, — la honte! — au lieu que ce fût dans

l'honneur... Quelle force irrésistible l'avait donc emporté?... le pressait encore, annihilé, fétu de paille dans une bourrasque, sur la route funeste qui ne mène nulle part?... Sa tête lui semblait remplie, comme obstruée de ceci qui chantait en lui, *lamento* rythmé par les foulées du cheval :

« J'ai eu peur... J'ai eu peur... moi, peur... peur... peur... »

Le jour surgit, rapide. Victor fuyait la lueur dorée, poussant toujours son cheval qui ruisselait de sueur. Il ne tenait plus en selle que par un miracle d'équilibre inconscient. L'inéluctable approchait. Ah! mourir cette fois! mourir « pour de vrai »... Et cette expression d'enfant le fit sourire. Le jeune soleil donnait à la dune des tons de chair doucement blonde. Mourir... on serait bien là pour mourir... comme sur l'épaule d'une femme à demi mère, à demi amante... protégé, contre les hallucinations, contre l'Infini fantastique, l'Immensité dont la vue déprime et rend fou. Mourir, ah! oui, mourir... Et le voilà glissé — désarçonné, tombé? — gisant sur le sable tiède, affaibli jusqu'à l'évanouissement...

Quand il reprit ses sens, son cheval avait disparu. Cela valait mieux ainsi, pensa-t-il. Sa volonté si chancelante aurait peut-être succombé à la tentation de gagner, lui aussi, quelque puits... De quel droit échapperait-il au sort? Et de quelle audace, surtout, reviendrait-il parmi ses pairs? Il ne pourrait que crier la vérité, s'accuser, se flétrir : « J'ai eu peur... J'ai eu peur... »

« Peur, peur... » Il se répéta les mots d'opprobre comme on répète les mots d'amour. Et il riait de sa dégradation. Car, s'imaginant sans fièvre, il se jugeait. Ce n'était plus, si près de l'*heure*, le temps des excuses faciles : « La surprise ». — « Turenne lui-même... » Non, non! le brouillard dissipé, il se trouvait face à face avec la connaissance certaine, absolue... Dévoyé de l'Armée, incapable d'y être utile, il se déclarait indigne d'y figurer. Les forces dernières de sa jeunesse, décuplées par l'exaltation, le jetaient à l'anéantissement comme à une volupté. Ainsi, ainsi! sa vie s'était usée dans l'attente de l'action, dans l'espoir du combat, et maintenant, devant les premières balles... Les poltrons saluaient; lui avait fui, avait fui!... Les circonstances atténuantes, il se refusait à les admettre.

Il avait fui!... lâcheté!...

Quel aboutissement d'une vie! Il ne restait rien pour lui en ce monde, et derrière lui, rien ne resterait, rien de bien, de bon, de fort, d'utile dans sa carrière, où il était entré adolescent, dépourvu de données sérieuses, sur la foi d'un tableau à Versailles et des propos de sa mère-enfant. Et c'était mourir, maintenant... Mourir faute d'eau, puisqu'il n'avait pas d'armes, à peine vêtu de son pantalon et de sa chemise, — son revolver demeuré près de sa couche, au petit *bordj*. Suprême ironie du hasard, cette mort lente, abominable!... Un désir, une ardeur frénétique le prit de mourir tout de suite, tout de suite, sans ce supplice de retard!

Il fit la revue de ses poches, en vain, pour y trouver quelque moyen de destruction. Il traça du doigt deux ou trois phrases sur le sol mouvant, les effaça, les recommença, appel de délire vers le châtiment, *mea culpa* désespéré d'une âme trop sensitive... Ses artères se gonflaient. Comme il changeait machinalement de place, gêné par quelque objet dur parmi la mollesse du sable, il découvrit en cet objet le *mezoued* de Bachir-ben-Ahmed, tombé de la selle du cheval, tout à l'heure — décroché au moment de sa chute, à lui, par ses mains qui se retenaient. Et voici qu'il eut un cri d'allégresse farouche! Le petit sac de laine teinte, bourré de fatras informes, ficelles, clous, bougie, dattes sèches, cachait un vieux revolver italien!... Que ce revolver fût chargé, Victor n'en pouvait douter, puisque c'était l'arme d'un Arabe. Il ne vérifia même pas. Il avait soif du baiser de cette bouche débronzée, comme jamais il n'avait eu soif des lèvres d'aucune femme. Et pourtant, le canon déjà entre ses mâchoires, peut-être hésita-t-il une seconde... Peut-être eut-il, vague éclair, cette notion que le suicide est la grande trahison, la grande folie, le seul mal irréparable, — et le plus cruel des torts qu'il pût faire à cette Armée qu'il avait adorée si passionnément... Et peut-être aussi repoussa-t-il l'effleurement de ces vérités... Pas de répit. Serait-il donc lâche jusqu'au bout? Alors il pressa brusquement la détente rouillée. Le coup résonna dans le silence du Désert, l'austère silence plus profond que celui des profonds tombeaux.

Ainsi périt Victor Sigmarie, l'officier au nom de gloire héréditaire, au front marqué d'une étoile...

* * *

LA SIMPLIFICATION

DE L'ORTHOGRAPHE[1]

c) ÉCRITURE DES CONSONNES

1° Consonnes de flexion[2].

X finale. — Il est à peine besoin de rappeler ici que l'ancienne langue n'a pas connu *x* finale du pluriel. L'abréviation qui représentait *us* finit par être confondue avec *x*, et, par erreur, on écrivit *chevax*. Puis, par erreur encore, comme on entendait *u* (vocalisation de *l*), on le rétablit, ne comprenant plus *x*, d'où *chevaux*. L'étymologie n'étant point encore satisfaite, on fit reparaître l'*l*, qui avait été vocalisée en *u* : *chevaulx*, si bien que *l* fut écrite trois fois : une fois dans *x*, une fois dans *l*, une fois dans *u*.

Peu à peu on a renoncé à *l*, sauf dans des *aulx*. L'*x* doit-elle être maintenue ?

L'inutilité de cette complication est évidente. Elle n'éclate nulle part mieux que dans les pluriels en *oux*. Il faut un effort de mémoire véritable pour retenir par cœur les sept mots qui prennent *x*, *bijoux*, *cailloux*, *choux*, *genoux*, *hiboux*, *joujoux*, *poux*, pendant qu'on écrit *sous*, *trous*, *clous*, *fous*.

1. Voir la *Revue* du 1er novembre.

2. Il a paru utile de faire un paragraphe à part de ces consonnes, quoique, en toute rigueur, on eût pu les joindre aux voyelles derrière lesquelles elles figurent le plus souvent sans être articulées.

L'Académie accorde cette réforme, demandée depuis si longtemps (III, 9) ; on n'y insiste pas.

Mais il n'y a pas que les noms en *ou* dont l'orthographe soit à changer.

On écrit *feux*, *lieux*, *neveux*, *pieux* ; au contraire *alleus*, *bleus*, *pneus*.

On écrit *tuyaux*, mais *landaus*.

A quoi bon? En quoi un de ces pluriels est-il plus esthétique que l'autre? C'était bon au temps où la fin du mot devait s'allonger en un parafe. L'*x*, comme l'*y* et le *z*, y convenait. Nous n'en sommes plus à ces calligraphies.

Le public, les grammairiens, l'Académie également ont eu la sagesse, depuis le XVIIIe siècle, d'abandonner le *z* qui faisait écrire *bontez*, *voluptez*. Le moment n'est-il pas venu de renoncer à l'*x*, signe du pluriel tout aussi inutile que le *z*? La Commission a la volonté très ferme de donner cette réforme aux maîtres de l'école primaire. Elle propose même d'aller ici jusqu'au bout. L'*x* pourrait être très utile pour marquer *cs* finale : *borax*, *codex*, *préfix*. Au contraire, à la fin de *heureux*, *courroux*, elle n'a aucune raison d'être. Qu'on compare *dix* et *préfix*?

A l'école l'*x* rend très difficile l'explication du féminin. L'enfant verrait sans peine le rapport de *heureus* avec *heureuse*, il lui faut une application véritable pour se remémorer que l'*x* remplace une *s*, qu'on retrouve, ou simple ou double, au féminin.

L'ennui est le même quand, étudiant la dérivation, il doit rattacher *faux* à *fausser*, *fausseté*, *roux* à *roussir*, *poix* à *poisser*, *noix* à *noisette*[1].

Donc il y a lieu d'adopter cette simple règle : *x* cessera d'être employée à la place de *s* à la fin des mots.

Comparez chez les classiques :

1. Voir Commission d'études, § 15. L'Académie repousse *sis* (pour *six*) (confusion possible avec *sis*) ; *dis* (pour *dix*) (confusion possible avec *dis*) ; *pris* (pour *prix*) (confusion possible avec *pris*) ; *courrous* (pour *courroux*) (point de confusion possible, mais *courroux* semble à l'Académie s'apparenter mieux avec *courroucer*) ; *crois* (pour *croix*) (confusion possible avec *crois*).

Si cela est vrai, il est à craindre qu'on ne confonde : un *faux* et l'adj. *faux*; tu *vaux* avec *par monts et par vaux*. Et pourquoi n'a-t-on pas gardé à *faux* son *l*, comme on l'a gardé à *aulx*? En vérité, je n'ai jamais entendu brouiller le pluriel de *fou* avec la seconde personne du verbe que l'Académie a raison d'ignorer, mais qui existe tout de même.

Le *reflus* de son esprit (Boil., *Traité du Sub.*, VII, 1675, p. 30); couper la *vois* (Id., *Lutrin*, ch. II, *ib.*, p. 18); ces *beaus* jours (*Reg. de l'Ac.*, I, 318); un *tau* sur les sacremens (La Bruy., 1688, p. 325).

LES CONSONNES DE FLEXION ET LES CONSONNES DU RADICAL

Verbes. — C'est une des règles les plus gênantes et les plus vaines à la fois de toute la grammaire française que celle qui oblige à faire une classe à part d'une poignée de verbes dont le radical à l'infinitif est terminé par une consonne dentale ou palatale.

On écrit actuellement je *résous*, mais je *couds*; je *prends*, mais je *sens*; je *mords*, mais je *sors*. Il est évident que phonétiquement le *d* est dans la même situation, qu'il s'agisse de *craindre*, *peindre*, *joindre*, ou de *prendre*, *pondre*, puisque dans tous il suit une voyelle nasale. Dans les premiers il tombe, dans les autres il persiste devant l'*s* de flexion, d'où le tableau :

je *crains*, *peins*, *joins*.	je *prends*, *réponds*.

Comparez d'autre part :

je *résous*.	je *couds*.

A la 3e personne même contradiction devant le *t*.

il *craint*, *peint*, *point*.	il *prend*, *répond*.
il *résout*.	il *coud*.

A *prendre* et *répondre* sont assimilés des verbes en *ordre*, *ourdre* : *tordre*, *mordre*, *sourdre*, d'où je *tords*, *mords*, il *tord*, *mord*, *sourd*, pendant qu'on dit : il *sort*, il *court*. Sans doute on alléguera — mais c'est chose parfaitement fausse — que *sortir* et *courir* ne sont pas de la même conjugaison que *mordre* et *sourdre*.

Les verbes *vaincre* et *convaincre* ont également l'honneur d'une exception spéciale : je *convaincs*, il *convainc*.

Enfin un verbe en *oir*, *seoir* (et ses composés) fait : il *sied*.

Toutes ces inventions sont d'hier. On serait embarrassé de citer un écrivain ou un atelier d'imprimerie qui les ait observées avant le XIXe siècle, où la pression des examens a fait entrer tant bien que mal dans les cerveaux ces règles baroques.

Elles contrarient la prononciation qui, à la 3e personne, est uniformément en *t* (quand la dentale se prononce) : *il le prent-avec lui, elle s'assiet-auprès de moi.*

Elles ne servent en rien à l'étymologie, qui ne souffrirait en aucune façon si l'on retranchait à *pondre* (*ponere*), à *coudre* (*consuere*), à *moudre* (*molere*), à *tordre* (*torquere*), à *sourdre* (*surgere*), un *d* qu'ils n'ont jamais eu en latin [1].

C'est une des croix qu'un pédantisme mêlé d'ignorance impose aux enfants. La Commission en demande très fermement la suppression. Il en résulterait pour l'enseignement un réel soulagement, car une règle deviendrait d'un coup universelle : Tous les verbes français qui ne sont pas de la 1re conjugaison ou qui n'empruntent pas leurs formes du présent à cette conjugaison, comme le font *j'offre* ou *je cueille*, sont terminés à la 3e personne du présent de l'indicatif par *t* : *il finit, il voit, il rent* [2].

Une autre règle, sans avoir cette généralité, ne comporterait plus non plus d'exceptions : Tous les verbes en *dre* perdent le *d* du radical aux trois premières personnes du singulier du présent de l'indicatif.

Comparez chez les classiques :

Je n'*entens* point (Balz., *Let. ch.*, 1647, p. 69); j'*apprens* (Id., *Let. à Conr.*, 1659, p. 29); *prens* un siège, Cinna, *prens* (Corn., *Cin.*, V, 1); j'*entreprens* icy (Boss., *Ét. d'oraison*, 1697, 12)..

La liste des exemples descendrait ici jusqu'à Michelet, dont les autographes montrent qu'il n'a jamais accepté cette extravagante imagination.

1. Voir Commiss. d'ét., § 10, Acad. II, 15. L'Académie ne considère que le mot *vaincre*, elle ne croit pas mauvais de conserver le *c* qui est dans l'infinitif et dans la racine du mot.

Elle fait remarquer du reste, à titre de greffier de l'usage, que cette troisième personne du singulier de l'indicatif présent n'est usitée en vérité que dans la grammaire (II, 15). L'Académie a oublié *convaincre* et la petite difficulté que fait l'interrogation : Une pareille raison nous *convainc-t-elle*?

2. Dans beaucoup de grammaires, on a dû écarter le verbe *rendre*, qui servait de paradigme, en raison de *il rend*.

2° Consonnes ordinaires.

ASPIRATION

Il n'y a plus d'aspiration en français, sauf dans le parler des gens de l'extrême Est et de l'extrême Ouest. A Paris, les mots qui avaient autrefois *h* aspirée ne se lient pas avec la consonne qui précède, voilà tout; l'élision des voyelles susceptibles d'élision ne se fait pas; les voyelles séparées par *h* ne font pas diphtongue : *très haut*, *la honte*, *ahurir*.

Il est d'usage, dans l'orthographe actuelle, de mettre au début ou au milieu des mots de provenance latine l'*h* qu'ils avaient dans cette langue et qui est dite muette : *humeur*, *hôpital*.

Beaucoup de mots de provenance grecque ont une *h*, qui représente l'esprit rude : *holocauste*, *hyperbole*.

On sait que dans bien des cas cet esprit rude représentait en grec une *s* disparue, qui se trouve ainsi fort mal représentée (cf. : ὑπὲρ et latin : *super*).

La Commission, ne voulant point rendre les recherches dans les dictionnaires existants trop difficiles, propose de laisser *h* grecque facultative : *olocauste* comme *olographe*, ou bien *holocauste*.

Pour l'*h* latine le préjugé étymologique, la crainte de déranger trop de mots de leur ordre alphabétique l'ont emporté. On continuera à écrire : *herbe*, *homme* (malgré *on* qui est le même mot à un autre cas), *adhérer*, *posthume* [1]. On n'a pas eu moins de respect pour l'*h* des mots qui n'ont jamais eu *h* en latin : *bonheur* de *bonum augurium*, *huître* de *ostrea*.

LABIALES

B s'écrit :

b dans *beau*.	*bb* dans *abbaye*.

bb n'existe pas devant *e* muet final, sauf peut-être dans *gobbe* (cf. *gober* et *lobe*).

A l'intérieur des mots, il n'est pas commun. Comme il ne

1. La faute d'orthographe ici remonte aux Latins eux-mêmes, qui ont fait une fausse étymologie.

se prononce pas, il paraît tout naturel de revenir à l'ancienne simplicité et d'écrire *abé*, *gibosité*, *sabat*, *rabin* [1].

P s'écrit :

p dans *soupe*.	*pp* dans *trappe*.
b — *abcès, obscénité, observer.*	

La Commission ne propose pas ici d'assimilation du *b*. Elle ne demande pas qu'il soit changé en *p* devant une sourde [2].

Elle voudrait seulement réduire à une seule la double consonne *pp*.

1° **pp** devant *e* muet.

Dans l'état actuel, à la fin des mots, on écrit :

frappe, *trappe*, *nappe*.	*cape*, *tape*, *attrape*, *lape*, *sape*.
houppe.	*chaloupe*, *étoupe*, *croupe*, *soupe*, *troupe*.
échoppe, *enveloppe*, *stoppe*.	*chope*, *myope*, *galope*, *syncope*.

Il est à peu près impossible de prononcer deux *pp* qui ne sont appuyés sur aucune voyelle. Donc il paraît utile de n'en écrire qu'un : *trape* : de même à l'intérieur des mots : *apeler*.

Comparez chez les classiques : *frape* (Corn., *Pol.*, II, 1); vous vous *échaperez* (id., *ibid.*), etc.

2° **pp** devant voyelle sonore, à l'intérieur des mots.

On écrit :	Mais :
apparaître, *appareil*, *apparier*, *appariteur*, *appartenir*, *appas*, *appauvrir*, *appeler*, *appendre*, *applaudir*, *apprendre*, *approfondir*, *approuver*, *appuyer*.	*aplomb*, *apaiser*, *apercevoir*, *apitoyer*, *aplanir*, *aplatir*, *aposter*, *apurer*.
apporter, *approcher*.	*après*.
échapper, *frapper*, *happer*.	*attraper*, *laper*, *saper*.

1. Je rappelle ici le principe admis et déjà inséré plus haut. Là où la prononciation indique deux consonnes, aucune réduction n'est admise.

2. C'est le lieu de remarquer que l'orthographe fait l'assimilation quand la langue ne la fait pas : *tomber*, et qu'elle ne la fait pas alors que la langue la fait ; il se prononce un *p* dans *absent* tout comme dans *soupçon*.

opportun, opposer, oppresser, opprimer, opprobre.	*opale, opaque, opération, opiner, opinion, opulence, opuscule.*
supplanter, supplice, supplier, supporter, supposer, supprimer.	*suprême, superbe, supercherie, supérieur, superflu.*

En vertu du principe de conformité, il serait impossible de conserver deux *pp* à *huppé*, quand *hupe* n'en aurait qu'un, deux à *frapper* et un seul à *frape*. De même pour *happer*, *échapper*, etc.

Comme la prononciation ne s'y oppose point, il a paru possible de revenir à une règle rationnelle et simple, et de supprimer les doubles *pp* partout : *opression*, *apauvrir*.

On n'écrira donc jamais deux *pp* ni deux *bb* soit à la finale, soit dans le corps d'un mot. Les labiales ne se doublent plus, que là où l'on prononce une double consonne.

Comparez chez les classiques :

Les *aplaudissemens* (Mol., *Bourg. gent.*, I, 1); un *suplice* (Id., *ib.*); *aprit* (Id., *ib.*, I, 2); qui *m'apelle* (Id., *ib.*, III, 3); vous *apuyez* (Id., *ib.*, I, 1); à *l'oposite* (Id., *ib.*, II, 2); au *suplice* (Rac., *Androm.*, I, II, v. 222); *l'apelle* (Boil., *Trait du sub.*, p. 10,); *échapé* (Saint-Simon., *Écr. in.*, I, 115); *suplier* (*Reg. de l'Ac.*, I, 238, cf. 242); *désaprouver* (*ib.*, I, 262); *raporteroient* (*ib.*, I, 239); *aprehendoit* (*ib.*, I, 252); *raport* (*ib.*, I, 249); *raportent* (Id., *ib.*, 284), etc.

LABIO-LINGUALES

W. La semi-consonne ***w*** s'écrit :

o dans *moine, coi.*	*ou* dans *oui, couard.*
u — *guano, quadrupède.*	*w* — *waterproof, wattmann.*

Le fait que cette semi-consonne n'a point de lettre qui l'écrive produit, comme on peut s'y attendre, un désordre extrême.

ẅ. La semi-consonne ***ẅ*** s'écrit :

u dans *lui, puits, cuir.*

La semi-consonne *ẅ* n'ayant point de signe à elle, et empruntant l'*u*, il en résulte de fâcheuses difficultés, aug-

mentées encore par cette circonstance que *u*, derrière *q* et *g* est tantôt muet, tantôt prononcé.

Comparez :

qui, quatre, parquer, équitable.	*cuir, cuivre, équilatéral.*
guerre, guérir, gui.	*aiguille, aiguillon.*

D'où une incertitude de lecture extrême. Les *Gẅises* ou les *Guises*? *aiguiser* ou *aigẅiser*?

gu a la valeur de *g* dans *vaguer.*
— de *gu* — *arguer.*
— de *gẅ* — *aiguille.*

La Commission, s'étant interdit toute création de signes, se retranchait par là même le pouvoir de trouver une solution à ces questions.

Les déformations de la langue continueront leur train ; suivant la conception régnante, l'orthographe a pour effet de les causer, mais non pour mission de les empêcher [1].

LABIO-DENTALES

V. — Le son *v* est traduit par une lettre, tout récemment dégagée de *u*, qui, comme le *j*, n'a qu'une seule valeur.

Rien à y changer. Il ne paraît pas encore temps de substituer *v* à *w* dans les mots anglais dont la prononciation est hésitante : *wagon*, *tramway*, *railway*.

V ne se double jamais.

F s'écrit :

f dans *face.*	*ph* dans *phonographe.*
ff — *étoffe.*	

Il a déjà été question de la suppression du *ph*.

Actuellement on écrit :	Mais :
Fantaisie, frénésie.	*phénomène, phrénologie.*

Le *ph* doit disparaître [2].

ff. La question de l'*f* double est plus délicate.

1. Comm. d'ét., § 11, 12. Académie, II, 21.

2. En conséquence *m* cédera la place à *n* devant f : *anfibie, sinfonie.*

1° Devant *e* muet final,

Actuellement on écrit :	Mais :
gaffe.	*carafe, parafe.*
griffe.	*calife, pontife.*
bouffe, touffe.	

Il est à remarquer en outre que la suppression du *ph* va entraîner : *trionfe, apostrofe, télégrafe.* Jamais cette double *f* ne se fait entendre, il convient donc de la réduire à *f* simple [1].

Le son *f* suivi de *l* ou de *r* est tantôt écrit par *ff*, tantôt par *f* :

siffler.	*persifler.*
souffle, essoufflé.	*boursouflé.*
chiffre.	*enchifrènement* (de *chanfrein*).

On fera la même règle : A la fin des mots, *f* ne se double jamais devant *r*, *l*, suivies de *e* muet [2].

2° A l'intérieur des mots, devant voyelle sonore, on écrit :

suiffer.	*tarifer.*
effilé, affaire, affiche.	*défilé, refuser, réfection.*
effusion, diffusion.	

En vertu du principe de conformité, *gaffer*, *griffer* vont désormais s'écrire comme *gafe*, *grife*.

La Commission est donc d'avis de supprimer dans tous les cas la double *f*.

Comparez chez les classiques :

Ces *rafineurs* (Boss., *Est. d'or.*, p. 67); *souflets* (Mol., *Bourg. gent.*, III, 9); *étoufer* (Pasc., *Pens.*, 1670, p. 35); ne se *chaufent* point (La Bruy., 1688, 222); un *chifon* (La Font., III, 74); *étoufer* (La Bruy., 281); en leurs *cofres* (La Font., III, 34).

NASALES

M s'écrit :

m dans *marine*. *mm* dans *commis*, *dilemme*.

1° ***mm*** devant *e* muet final.

1. Comm. d'ét., § 11, 12; rejeté par l'Acad., II, 21.

2. En vertu du principe relatif à la prononciation, si réellement *affreux* fait entendre deux *ff*, il les gardera; ceci est hors de question.

On écrit aujourd'hui :	Mais :
homme, femme.	*homicide, bonhomie, humain, féminin, féministe.*
gamme, flamme, gramme, programme, épigramme, anagramme, monogramme.	*rame, amalgame, dame, drame, lame, réclame, trame.*
somme, pomme, nomme.	*astronome, économe, gastronomie, hippodrome.*

La Commission est d'avis de faire cesser ces anomalies. Elle demande la suppression totale de la double *mm* devant *e*, sauf dans les mots *homme*, *femme*, qui seront considérés comme des sortes de monogrammes figés dans une écriture hiératique. On ne refera point sur eux leurs dérivés : *bonhomie* gardera *m* simple.

2° ***mm*** devant voyelle sonore, à l'intérieur des mots.

Pour *en* initial (*Revue* du 1er Novembre, p. 36).

On écrit aujourd'hui : *dénommé* et *innomé*, et il n'est pas besoin de rappeler au souvenir de l'immense majorité des Français qu'il n'est pas plus simple d'écrire *commode* que *embarrassé*.

La Commission décide de ne pas donner de règle absolue. Elle voudrait autoriser à se servir *ad libitum* d'une ou de deux consonnes : *accommoder*, *communion*, ou *acomoder*, *comunion*.

Bien entendu le principe de conformité recevra ici son effet, de sorte que *flamme*, étant désormais *flame*, on écrira *enflamer*.

Comparez chez les classiques :

Instament (Saint-Simon, *Écr. in.*, I, 128); cela *s'accomode* (*Reg. de l'Ac.*, I, 69); *incessament* (*Ib.*, I, 275).

Naturellement, là ou *mm* se prononce, on continue à écrire les deux consonnes : *immédiat*. En outre, il paraît bon de conserver *mm* dans les adverbes en *emment*, sinon on pourrait lire par *e* muet *ardemment* devenu *ardement*. Jusqu'à ce qu'il puisse être procédé au remplacement de cet *e* par un *a*, on gardera *mm*.

N s'écrit :

n dans *nez.*	*mn* dans *condamné, damné.*
nn — *anneau.*	

La graphie *mn* a les plus graves inconvénients, car *mn* se lit ailleurs avec sa valeur véritable. Comparez *condamner* et *indemnité*, *gymnastique*. Des réductions analogues ont déjà été faites, on a écrit longtemps *solemniser*. Il conviendrait de changer, en tout cas, *mn* en deux *nn*. Mais comme les deux *nn* devront tôt ou tard être réduites, ne serait-il pas mieux d'aller d'un coup à *n* simple? On y sera obligé pour *autone*. Pour les autres mots qui ne sont point dans un cas analogue, on écrira *n* ou *nn* [1].

1° ***nn*** devant *e* muet final.

Après *a*, *o*, *è*, l'usage appelle des modifications profondes [2].

On écrit aujourd'hui :	Mais :
il *sonne*, *patronne*, *baronne*, *bonne*, *colonne*, *couronne*, *mignonne*, *personne*, il *tonne*, *bourgeonne*, *raisonne*, *savonne*.	il *assone*, *matrone*, *carbone*, *madone*, *monotone*, *trombone*.
banne, *canne*, *manne*, *panne*, *paysanne*, il *vanne*.	*courtisane*, *sultane*, *chicane*, *membrane*, *soutane*, *tisane*.
chrétienne, *chienne*, qu'il *vienne*.	il *amène*, il *promène*.

Le temps est venu de faire cesser ce désordre. La Commission a pensé qu'on pourrait faire la règle suivante :

Jamais *nn* ne se double devant *e* muet final. L'*è* qui précède *ne* prend l'accent grave [3]. De même à l'intérieur des mots : il *done*, il *donera*, un *ènemi* (latin : *in-amicum*).

2° ***nn*** devant voyelle sonore à l'intérieur des mots.

On écrit aujourd'hui :

patronne,	mais	*patronage*, *patronat*.
donne,		*donation*, *donataire*.
bonne,		*bonasse*.
cantonnier,		*cantonade*, *cantonal*.
sonne,		*assone*, *sonore*, au contraire *sonnet*.
charbonne,		*carbonique*.
rationne, *raisonne*,		*rationalisme*.

1. *Automnal*, mot savant, fait entendre *mn*, il reste donc tel quel.

2. Peut-être, pour éviter une fausse lecture, conviendrait-il d'écrire *couane*, au lieu de *couenne*.

3. Peut-être, sur les mots à *è* très ouvert comme *hygiène*, *hyène* serait-il bon de mettre l'accent circonflexe de *chêne*, *frêne*.

colonne,	mais *colonel*, *colonnade*.
tanne, *tannerie*,	*tanin*.
tonne,	*détoner*.
ordonnateur,	*donateur*.
millionnaire,	*millionième*.
sablonneux,	*limoneux*.
baronnie,	*félonie*.
canonnier,	*timonier*.

Ces contradictions font hésiter les plus assurés. Il ne faut pas songer à *ânonner* pour savoir écrire *erroné,* ni à *passionner* pour écrire *époumoner*.

Néanmoins la Commission ne veut pas de la réduction obligatoire de *nn* à *n*, elle propose de laisser écrire librement *année, anniversaire, bannière* ou *anée, banière*.

Mais, en vertu du principe de conformité, elle décide que tout mot dérivé d'un primitif terminé en *ane, ène, ine, one, eune, oine,* soit qu'il fût déjà écrit par consonne simple, soit qu'il doive être écrit désormais de la sorte en vertu de la règle précédente, et aussi tout mot dérivé des masculins correspondants : *an, in, on, eun, oin,* etc., prendra une seule *n* : *garçonière, mentonière, colonade, paysanerie*.

Comparez chez les classiques :

Le *Dictionaire* (*Reg. de l'Ac.*, I, 298 et à cent endroits) ; *conestable* (Saint-Simon, *Écr. in.*, I, 102) ; *enemis* (*Reg. de l'Ac.*, I, 298).

Il est bien entendu que si l'on prononce deux *nn : innomé,* ou si le premier *n* sert à donner la résonance nasale à une voyelle, on garde *nn : ennoblir*. De même *solennel* et ses analogues, que tant de provinces prononcent encore avec *an*, et que l'on n'a pas osé écrire *solanel*.

Ñ (***gn***) s'écrit :

gn dans *mignon*. | *ign* dans *oignon* [1].

Malgré l'indécision qui en résulte pour l'orthographe de certains mots, la Commission ne propose aucun changement. Elle écrira seulement *ognon*, comme l'Académie le propose [2].

1. En fait, la prononciation confond à peu près *ñ* et $n + y$: *oñõ* (oignon) et *panyé* (panier).

2. Voir Comm. d'ét., § 16, Acad., III, 7.

DENTALES

D s'écrit :

d dans *dame.*	*dh* dans *adhérer.*
dd — *addition.*	

La Commission ne propose aucun changement.

T s'écrit :

t dans *timide.*	*th* dans *thé*[1], *théorie.*
tt — *datte.*	*d* — *pied-à-terre.*

th doit disparaître dans les mots grecs : *téâtre, téorie.*

Comparez :

Ils ont des *sympaties*, des *antipaties* (Pasc., *Pens.*, 319); *ortographe* (Balz., *Let. ch.*, 1647, 81); *entousiasme* (Id., *ib.*, 226); *bibliotèque* (*Reg. de l'Ac.*, I, 294).

1° ***tt*** devant un *e* muet.

Le désordre aujourd'hui est tel que c'est là un des chapitres les plus pénibles à enseigner de toute l'orthographe.

On écrit :	Mais :
aigrette, allumette, alouette, boulette, cuvette, etc.	*arbalète, diète, épithète, planète, saynète.*
blondinette, jaunette.	*concrète, replète, complète, discrète, inquiète, secrète.*
il *endette, fouette, jette, regrette, soufflette.*	*il complète, décrète, empiète, inquiète, reflète, végète, achète, becquète.*

Il n'est guère possible d'imaginer une plus bizarre discordance; on connaît le cas des verbes en *eter*, qui ont un *t* à certaines de leurs formes, deux à l'autre. On a maintenant en français des phrases biscornues de ce genre : Une *coquette achète, achète, jette* l'argent. Toute la saison elle continue ses *emplettes*; sans jamais être *inquiète* des *dettes* qui s'accumulent. Les maisons qui lui vendent sont si *discrètes !* etc.

Pour avoir été moins célébrée par la critique, la bizarrerie n'est pas moindre quand la voyelle qui précède le *t* est autre que *è*.

1. *Thé* est, en réalité, non un mot anglais, comme on le croit généralement, mais un mot du chinois dialectal *té*. Dès le XVI[e] siècle, on ne sait pourquoi, il a été orné d'une *h*.

On écrit :	Mais :
botte, boulotte, carotte, grotte, menotte.	*anecdote, cagnote, capote, cote, note, patriote, ribote.*
vieillotte, sotte, pâlotte.	*idiote, bigote, dévote, manchote.*
il *ballotte, botte, calotte, crotte, démaillotte, flotte, frotte, garrotte, marmotte, gibelotte.*	il *barbote, note, canote, chuchote, dorlote, escamote, fagote, pilote, rabote, tricote, matelote.*
butte, hutte, lutte.	*brute, culbute, dispute, minute.*
goutte.	*absoute, choucroute, route,* il *redoute, broute, écoute, filoute.*
quitte, il *acquitte.*	*site, visite, marguerite, mérite.*
chatte, datte, jatte, il *natte, patte.*	*rate, date, acrobate, omoplate, savate,* il *constate, dilate, éclate, épate.*

L'occasion s'offre donc ici d'améliorer d'un seul coup l'orthographe de plusieurs centaines de mots.

Une objection a été faite et ne manquera pas d'être reproduite. La double consonne marque une voyelle brève. La Commission ne nie pas que ce procédé, si étrange qu'il soit, d'écrire une consonne en plus pour indiquer le timbre et la longueur de la voyelle précédente, a été mis en essai depuis le XIVe siècle.

Mais jamais il ne s'est généralisé, puisque dans chaque série le rapporteur a pu choisir des exemples où la consonne n'est pas doublée par l'orthographe actuelle, et où la voyelle se prononce incontestablement brève. Et à ces exemples on pourrait en ajouter beaucoup d'autres.

Il est donc vrai, et cela ne peut guère être nié, qu'aujourd'hui, si l'on n'écrit pas deux consonnes à la suite des voyelles longues, en revanche on écrit très souvent une seule consonne à la suite d'une voyelle brève. Quel inconvénient peut-il, dès lors, y avoir à étendre un système déjà employé, et à écrire *grassouillette* comme *replète,* il *jette* comme il *achète*? La prononciation hésite-t-elle sur *replète* et *achète*?

La Commission propose donc la règle suivante : *t* ne se

double plus à la fin des mots devant *e* muet[1]. De même, par analogie, à l'intérieur des mots : *atenant, ateler*.

Comparez :

Flate (Corn., *Cid*, III, 6) ; se *flate* (Boil., *Art poét.*, 1675, p. 96) ; il le *grate* (Mol., *Bourg. gent.*, III, 4) ; la *flote* (Corn., *Cid*, III, 6) ; la *trompete* (Boil., *Art poét.*, 1675, 103) ; il donne la *pate* (La Font , II, 24) ; ce qu'on *quite* (Id., III, 57) ; tu *regretes* (Id., III, 97).

Par un corollaire nécessaire, *t* ne se doublera plus devant *r* à la fin des mots.

On écrit aujourd'hui : *quatre,* mais *battre; mettre, promettre,* mais *piètre.*

Que si l'on objecte la différence de quantité, rien ne s'oppose à ce que cette différence, là où elle est réelle, soit marquée par un circonflexe, déjà usité dans *fenêtre, prêtre.* Toutefois il est à observer que les poètes à l'oreille la plus sûre n'ont pas hésité à rimer ici les prétendues brèves avec les longues.

2° ***tt*** devant voyelle sonore à l'intérieur des mots.

Une seule famille de mots fera voir où en est l'écriture.

On a d'une part :	Mais :
battoir, batteuse, batterie.	***bataille, bataillon.***
battage.	***abatage, abatis.***
battre.	***embatre, embatage.***
la sole battue.	***solbatu, solbature.***

En outre comparez :

grelotter.	***dorloter.***
coquetterie, tabletterie[2].	***bonneterie, briqueterie, papeterie.***

Par suite du principe de conformité, ces discordances devraient disparaître.

En application de ce même principe, on aurait aussi, d'après :

1. Voir Comm. d'ét., § 12, rejeté par l'Académie, II, 18.

2. En outre, pour régulariser ***lunetier*** d'après les analogues : ***papetier***, etc., on a mis un seul ***t*** et on en a gardé deux à ***lunette***.

flate, grate, late.	*flater, grater, nater.*
flote, bote, trote.	*flotaison, botine, troter.*
goute.	*égouter.*
quite, etc.	*quiter.*

Il a paru plus simple de régulariser tout à la fois. On écrit déjà : *ataxie*, *atelier*, *atout*, *atroce*, pourquoi pas *atacher*, *atention, atiser, atrouper*? La vraie prononciation traditionnelle des mots héréditaires n'a jamais varié. On supprimera donc le second *t* partout[1].

D'où la règle générale : *tt* est réduit partout à *t* simple.

Comparez :

Tu veux *flater* (Corn., *Pol.*, I, 4); un *flateur* (Boil., *Art poét.*, 1675, p. 101); *m'acquiter* (Mol., *Bourg. gent.*, III, 4); *abatus* (Saint-Simon, *Ecr. in.*, I, 106); vous *regretiez* (Rac., *Androm.*, II, 1); *tremblotans* (Boil., *Lut.*, 1675, 24); *regreter* (Boss., *Est. d'or.*, 1697, p. 427).

Z s'écrit :

z dans *zéro.*	*x* dans *dixième.*
s — *usure.*	*zz* — *razzia, lazzi.*

1° En vertu du principe d'analogie, on adoptera la graphie normale de *z*, savoir *z* dans *deuzième*, *dizième*, comme dans *dizaine* et *douzaine*. De même dans *dizième* et dans *sizain,* aujourd'hui *sizain* ou *sixain*;

2° La règle aujourd'hui est que *s* s'écrit *z* après une voyelle nasale et après une consonne. Font exception : *balsamique*, *transaction*, *transiger*, *transigeant*[2], où cependant *s* se prononce comme *z* dans *colza, benzine.*

La Commission demande que ces mots prennent le *z*, de façon que la règle soit générale.

Mais elle refuse de substituer *z* à *s*, partout où la consonne est la sonore[3].

S s'écrit :

1. Voir Comm. d'ét., § 11 et 12.

2. Déjà à Paris on crie l'*Intransigeant*, avec une *s* sifflante dure, comme *transi.*

3. Voir Comm. d'ét., § 15, et l'Académie, II, 26.

s dans *salle.*
sc — *descendre, science, faisceau, disciple.*
ss — *russe.*
c — *cime.*

x dans *six, soixante.*
ç — *façade.*
ce — *douceâtre.*
ti — *notion.*

1° Pour *x* de flexion, voir plus haut.

2° On remplacera dans *douceâtre*, *ce* par *ç*;

3° Sur *sc*, aucune résolution, sinon qu'on fera disparaître le faux *c* étymologique de *scie*;

4° *s* représenté par *ti*.

On écrit actuellement :

attention, mais *dimension.*
prétention, — *expansion.*
insertion, — *perversion.*
portion, — *torsion.*
édition, — *discussion.*
solution, — *suspicion.*

exécution, mais *passion.*
collection, — *flexion.*
direction, — *fluxion.*
dissection, — *réflexion.*
infection, — *annexion.*

On écrit aussi :

confidentiel, venu de *confidence.*
essentiel, — *essence.*
pestilentiel, — *pestilence.*
providentiel, — *providence.*

Mais :

silencieux, venu de *silence.*
consciencieux, — *conscience.*

On écrit encore :

inertie, mais *apprécie.*
ineptie, — *associe.*

balbutie, mais *vessie.*
initie, — *superficie.*

Les observateurs ont depuis longtemps signalé le résultat de cet état de choses. Les mêmes lettres, dans des mots identiques de forme, doivent être lues de deux façons différentes :

nous *acceptions,* des *acceptions.*
— *adoptions*, — *adoptions.*
— *contractions,* — *contractions.*
— *désertions,* — *désertions.*
— *désinfections,* — *infections.*
— *exemptions,* — *exemptions.*
— *injections,* des *injections.*

nous *inspections,* — *inspections.*
— *inventions,* — *inventions.*
— *notions*, — *notions.*
— *objections,* — *objections.*
— *options,* — *options.*
— *portions,* — *portions.*
— *rations,* — *rations.*
— *relations,* — *relations.*
— *sécrétions,* — *sécrétions.*

Il en a été fait des « scies », que l'orthographe actuelle permet de varier en grand nombre.

En raison même de la variété des moyens d'écrire *s*, il eût été facile d'opérer le remplacement de *ti* dans *tion*. *Sion* (*expulsion*), *ssion* (*mission*) étaient possibles, l'un après voyelle nasale et consonne, l'autre après voyelle :

secression, *discression* comme *répression*, *expression*.
assersion — *perversion*.

Le meilleur serait pourtant d'écrire partout *cion*, au moins dans tous les mots réformés.

Quand *s* est précédé d'un son palatal *c*, on avait le choix entre *x* et *cc* :

dixion comme *fluxion*. | *induccion* comme *succion*.

Cette dernière transcription prêterait d'autant moins à confusion que *cc* = *k* est réduit à *c*.

La Commission, composée en majorité d'hommes dont l'esprit et les yeux sont tout pleins du latin, n'a pu s'accoutumer à l'idée de ce changement.

Elle eût volontiers proposé de substituer le *c* au *ti* dans tous les mots terminés en *tie*, *tial*, *tiel*, *tieux* : *argutie*, *partial*, *partiel*, *ambitieux*, qui deviendraient *argucie*, *parcial*, *parciel*, *ambicieux* [1].

Mais cette orthographe heurte tout autant l'habitude, que d'aucuns veulent ériger en loi, de marquer dans l'orthographe le rapport des mots : *parcial* est aussi loin de *part*, *partie*, que *concression* le serait de *concréter*. En vérité ce prétendu rapport de mots n'a de sens que pour ceux qui ont étudié le latin, témoin : *concéder, concession; tendre, tension; pervertir, perversion; distraire, distraction; élire, élection; dire, diction; oindre, onction,* et vingt autres qu'on pourrait citer. Beaucoup de maîtres y tiennent pourtant.

La Commission recule donc devant un changement qui devait être radical, et aussi devant un autre qui l'est moins, mais qui apporterait un certain trouble. Mieux vaut laisser les

1. Voir Comm. d'ét., § 15. L'Académie admet qu'on écrive *ad libitum* : *confidentiel* ou *confidenciel*, et les adjectifs analogues, c'est-à-dire ceux dont le primitif est en *ence* ou *ance*.

choses en l'état que d'introduire des exceptions : *ambicieux* près d'*ambition, prétencieux* à côté de *prétention* feraient anomalie.

On s'en tiendra à la proposition de l'Académie d'écrire par *cial, ciel, cieux* les dérivés des substantifs en *ance, ence : tendanciel, différenciel, essenciel.*

En vertu du principe d'analogie, on écrira aussi par *c* : *inicier* et ses dérivés, d'après le modèle de *vicier*, *négocier*, *licencier*, *quintessencier*.

5° ***ss***. — La réduction de *ss* à *s* ne sera possible que quand le *z* sera seul en possession de traduire la sifflante sonore, généralement écrite *s* entre voyelles.

La Commission ne voulant pas tenter la substitution générale de *z* à *s*, la langue devra continuer à marquer la sourde par *ss* ou *ç*, etc.

Toutefois, en vertu du principe de conformité, on écrira *présentir* comme *présupposer*, *disyllabe* comme *monosyllabe* [1].

On unifiera de même *trissyllabe* et *trisection*, etc.

SEMI-VOYELLE

Y s'écrit :

y dans *yeux*.	*ï* dans *baïonnette*.
i — *liard* [2].	

Comme *l* mouillée n'existe plus et que, dans la prononciation de Paris ce qu'on appelle *l* mouillée est en fait la semi-voyelle *y*, il faut ajouter aux graphies de *y*, qui a remplacé *l̃*, les anciennes graphies qui représentaient *l̃* :

l dans *semoule* [3].	*ill* dans *appareiller*, *verrouiller*, *défaillance*, *travailler*.
il — *bail*.	*lh* — *gentilhomme*.
ll — *pillage*, *bataillon*.	

1. Voir Comm. d'ét., § 15. L'Académie croit que dans la plupart de ces mots, *assembler*, *dessaisir*, *pressentir*, *ressentir*, *ressouvenir*, *dissyllabe*, on prononce deux *ss* et, « partout où elle ne les marque pas, « l'Académie » ne verrait pas d'inconvénient à ce que l'influence de l'orthographe amenât à prononcer les deux *ss* en effet » (I, 24).

2. On peut voir par l'exemple de Hugo lui-même que l'écriture *li* a quelque inconvénient. Il a compté *liard* comme *lien* pour deux syllabes :

Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres.

AYMERILLOT

3. Comparez *moule* et *semoule* (prononcez *semouille*) ; aussi commence-t-on à dire *semoule*.

La Commission ne propose la suppression d'aucune de ces graphies.

Toutefois : 1° Elle conformera *planchéier* à *grasseyer*.

2° Constatant que l'Académie mentionne dans son dictionnaire l'orthographe *baïart*, *maïolique*, la prononciation *maïonnaise*, elle propose que le *ï* soit ici adopté, de façon à mettre ces mots et quelques autres, comme *bayer*, en harmonie avec *aïeul*, *baïonnette*, *faïence*, *glaïeul*, *païen*. On ne sera plus, par suite, exposé à lire *bayer* comme *payer* [1].

CHUINTANTES

J s'écrit :

j dans *donjon, jouir.*	*ge* dans *mangea, geôle.*
g — *mange, piège.*	

Les défauts de cette orthographe ont été maintes fois signalés. Des mots de même famille ou tout à fait analogues s'écrivent de façon différente :

geôle,	*enjôler.*
pigeon,	*goujon.*
orgeat,	*goujat.*

En second lieu il est très difficile de lire juste : *vergeure*, ou *mangeure*, ou *gageure* [2].

Enfin et surtout les règles sont inextricables. Ce qui est vrai à l'initiale ne l'est plus au milieu des mots : jamais de *ge* à l'initiale devant *a*, mais au milieu des mots *orgeat*, *engeance* ; jamais de *geu* initial, mais *gageure* ; jamais de *j* initial, mais *bijou*, *acajou* et en outre *joujou* ; jamais de *ge* initial, mais *esturgeon*, tout est à l'avenant. Sauf que *i* n'est jamais précédé de *j*, on est en pleine fantaisie.

Et ici il ne peut être question d'étymologie. En quoi le *ge* de *pigeon* représente-t-il mieux le *i* latin de *pipione* que ne fait le *j* de *goujon* (*gobione*) ?

Or une réforme complète, définitive, se présente ici avec un caractère de simplicité et de facilité particulières. Dès

1. Voir Commission d'études, § 2.

2. L'Académie, II, 31, ne verrait que peu d'inconvénient à ce qu'on prononçât *gageure* par *eu*.

aujourd'hui, tout *j* écrit se lit *j*. Comme cette lettre est d'un emploi récent, elle n'est pas usitée à tort et à travers ainsi que la plupart des autres, elle n'est pas gâchée.

Il n'y a donc qu'à en étendre l'emploi. Depuis le XVIe siècle, le *j* s'est progressivement substitué à l'*i*, et tout le monde s'est bien trouvé de cette nouveauté. Nous demandons qu'un nouveau siècle fasse un nouveau progrès vers la simplicité, et que le *j* se substitue maintenant aux lettres qu'on avait empruntées pour écrire un son étranger à la langue d'où sortait la nôtre, savoir à *g* et à *ge*.

Nous n'ignorons pas qu'on va nous objecter le fameux principe de la dérivation. Comment écrire *bourjois* à côté de *bourg*? Ce principe n'est en général invoqué que lorsqu'il sert l'orthographe actuelle ; quand il la contrarie, on n'en a cure : voir *geôle* et *enjôler*, pour ne point en citer d'autres.

En outre, est-ce un rapport réel que celui de *bourg* et de *bourgeois*? N'y a-t-il point là une simple apparence? Quand le *g* de *bourg* se prononce, on entend un *c* et non un *g* : *Bourc-en-Bresse* ; quand il ne se prononce pas, on n'entend rien du tout. Cela revient à dire que, dans la langue parlée, le *g* ne sert en rien à établir le rapport entre les deux mots. Mais, dira-t-on, c'est là précisément la supériorité de la langue écrite actuelle, qu'elle marque des rapports que la langue parlée ne saisit point. Alors nous serons en droit de demander si le même *g*, si utile pour marquer le rapport entre *bourg* et *bourgeois*, ne va pas être un obstacle insurmontable quand il s'agira de voir le rapport tout aussi étroit entre *faubourg* et *faubourien*.

Il est plaisant, en vérité, de prétendre aider par l'écriture à conserver le sentiment de la dérivation chez le peuple, alors que les mots de la langue savante, littéraire même, sont la plupart du temps des monstres, horribles de forme, de son et d'aspect, tandis que les mots soi-disant mal nés, issus de l'instinct populaire, ont un tour et une grâce inimitables, et font la beauté de la langue.

Nous demandons donc très fermement ce changement, non seulement parce qu'il est bon en soi, qu'il est simple, facile, pédagogique, mais parce qu'il est destiné à faire entrer pour la première fois dans la réforme de l'orthographe française une application du principe rationnel vers lequel les réformes

futures devront lentement ou rapidement, bon gré ou mal gré, mais inévitablement s'orienter.

Désormais, de même que toute lettre *j* se lit *j*, tout son *j* s'écrira *j*[1].

Ch s'écrit :

ch dans *cher*.	*sch* dans *schisme*, *schlague*.
sh — *shérif*.	*chs* — *fuchsine*[2].

Aucun changement.

PALATALES

G s'écrit :

g dans *gogo*.	*c* dans *second*.
gu — *bague*.	*gg* — *aggraver*.

Dans l'état actuel, le double *g* a l'inconvénient — qu'a aussi le double *cc* — de pouvoir se lire de deux manières. Comparez *agglomérer* et *suggérer*. L'inconvénient disparaîtra, grâce à la substitution du *j* au *g*.

Toutefois l'embarras est tel aujourd'hui qu'on ne sait sur quoi se régler. On écrit *agréger*, *aguerrir*, *aguets*, *agrafer*, *agrandir*, *agripper*, *dégrever*, mais *aggraver*.

En outre une double orthographe — il n'est peut-être pas inutile de le rappeler ici — et déjà autorisée pour les mots du groupe *agglomérer*, *agglutiner*. L'Académie ne rejette pas non plus absolument *aggrégé*, *aggrégat* (t. I, 37, col. 3).

L'unification s'impose. On ne doublera pas *g*[3].

K s'écrit :

k dans *kilo*.	*cqu* dans *acquit*.
c — *cadeau*.	*q* — *coq*.
ch — *choléra*.	*qu* — *quatre*.
ck — *bock*.	*cc* — *accomplir*.

1° La Commission propose la suppression du *ch* grec, (*Revue* du 1er Novembre, page 22). C'est une des graphies qui

1. Voir Comm. d'ét., § 14.

2. C'est la prononciation des gens de métier. Les dictionnaires donnent *fuksine*.

3. Voir Comm. d'ét., § 12.

troublent le plus la langue; il importe que la chuintante *ch*, qui n'a pas de signe simple, garde au moins pour elle seule le signe composé qui lui est affecté. Or l'embarras est souvent très réel : *archi* est devenu français : *architecte, archevêque*, *archifou*, *archisûr* le prouvent; comment exiger que les illettrés lisent correctement *archéologie*, quand sur *Achéron* les gens instruits eux-mêmes ne sont pas d'accord? L'étymologie y perdra. Quoi? Qui se plaindrait aujourd'hui de ce que la *mechanique* du XVII[e] siècle est devenue de nos jours la *mécanique*? Voudrait-on revenir à *cholère*? Alors pourquoi pas *coléra*? Pourquoi pas *psycologie* comme *métempsycose*?

Le signe le plus simple pour remplacer ce *ch* serait le *k*, comme dans les mots pseudo-grecs *kilo*, *kilomètre*. Toutefois il y a lieu de suivre l'analogie, et d'écrire par exemple *coléra* comme *colère*.

2° La Commission propose la suppression de la graphie *cqu*, qu'on réduirait à *qu* : *aquérir*, *aquiter*, *bèquée*, *grèque*. On écrit déjà *turque*, *moquer*, autrefois *mocquer*. Les composés ne seront-ils pas ainsi bien plus près de leurs simples, *quérir*, *quiter*?

De même *ck* dans *bock*, *bifteck*, *nickel* sera réduit à *k* [1].

L'Académie écrivait autrefois : *après s'estre aquitez* (*Reg. de l'Ac.*, I, 239); pour s'*aquiter* de la commission (*ib.*, I, 255).

3° Pour *cc*, outre le désir de simplifier la graphie, la Commission s'est inspirée d'une préoccupation particulière.

cc a tantôt le son de *k*, *accorder*, *accompagner*, *saccager*, *succursale*.	tantôt le son de *cs*, *accès*, *accident*, *siccité*, *occire*, *succès*, *succinct*.

Il serait possible de traduire *cs* par *x*, dont c'est le rôle spécial, ou à la rigueur par *cs*. Mais cette innovation paraît peu désirable à la majorité.

On propose donc une autre solution. Déjà on écrit avec un seul *c*, *acabit*, *acacia*, *académie*, *acajou*, *acariâtre*, *acompte*, *acoustique*, *acuité*. On écrira de même : *acuser*, *acaparer*, *sacajer*, *ocasion*, *éclésiastique*, *ekimose* (l'Académie dit :

1. Voir Comm. d'ét., § 12, rejeté par l'Académie, II, 21.

« on prononce *ekymose* ») et ainsi de suite, dans tous les cas où la prononciation ne marquera pas les deux *c*[1].

Quand il n'y aura plus de *c* double inutile, et qu'on orthographiera *ocupant*, comme La Fontaine (III, 80), on ne risquera plus d'écrire *Accadémie*, ainsi que les académiciens l'ont écrit si souvent dans les Registres : « touts les *accadémiciens* seroient convoquez (I, 276); l'*Accadémie* ayant ouy ce rapport (*Ib.*), » etc.

VIBRANTES ET LIQUIDES

R s'écrit :

r dans *ramage.*		*rts* dans *verts.*	
rr — *amarre.*		*rt* — *art.*	
rd — *canard.*		*rrh* — *byrrh.*	
rs — *jars.*		*rc* — *porc.*	
rh — *rhum.*		*rps* — *corps.*	

1° ***rh*** grec disparaît. Ex. : L'epigramme du rossignol *enrumé* (Balz., *Let. chois.*, 1647, 80); alleguant un grand *rumè* (La Font., III, 39).

2 ***rr***. — La vibrante *rr*, sans avoir la netteté qu'elle a en certains pays voisins, où elle s'articule plus en avant de la bouche, est cependant une des consonnes françaises réellement susceptibles de se doubler; on l'entend nettement dans les futurs : je *mourrai*, je *courrai*, ou bien là où on écrit un *e* muet : *je demeur(e)rai.*

C'est une forte raison pour ne point laisser cette articulation se corrompre par la faute de l'orthographe. Or le moyen pour cela est de ne l'écrire que là où elle existe, de façon que l'orthographe serve d'indication. Il est absurde d'écrire de même *je courrai* et *je pourrai.*

rr devant *e* muet final.

On écrit aujourd'hui :

	Mais :
barre, amarre, simarre, bizarre, il *barre, démarre, narre, contrecarre.*	*avare, barbare, ignare, fanfare, gare, guitare, compare, sépare, répare.*
cimeterre, guerre, lierre, par-	*artère, chère, ère, misère,*

1. Voir Comm. d'ét., § 12, rejeté par l'Académie, II, 21.

terre, pierre, il *ferre, serre.*	*ornière, paupière, rivière, tanière, amère,* il *adhère, aère, confère, préfère, tolère.*
myrrhe.	*lyre, sourire, mire, navire, sire.*
	allure, armure, mercure, aurore, météore, sonore, tricolore.
bourre, fourre.	*bravoure,* il *laboure, savoure,* qu'il *coure.*
beurre, leurre.	*demeure, heure, supérieure,* il *effleure, écœure.*

On n'entend à peu près jamais en français une *r* double non suivie de voyelles[1]. Racine écrivait tout uniment *bizare* (*Androm.*, III, 1). Si on ne tient pas absolument à ce que les zigzags du *z* et les entrelacs de l'*rr* peignent le sens, pourquoi ne pas revenir à une graphie simple et uniforme, qui a existé déjà bien longtemps, et dont la règle tient en une ligne : on ne double pas *r* devant *e* muet final? De même à l'intérieur des mots : *carefour*, *bizarement*.

rr devant voyelle sonore, à l'intérieur des mots.

A l'intérieur des mots, la chose ne se présente pas avec cette simplicité. Il est incontestable que *rr* s'y fait souvent entendre, par exemple dans les mots formés avec *in* (devenu par assimilation *ir*) ou *inter* : *irresponsable, interrègne.* Dans d'autres mots, il reste des traces de la prononciation ancienne des deux *rr*. On entend souvent dire *erreur,* et dans la déclamation on tire des effets des deux *rr* de *horrible, terrible,* etc.

En revanche dans la plupart des mots on prononce par *r* simple. La distinction ici demande tant d'attention que, dans sa note, l'Académie souhaite qu'une prononciation *corridor* s'établisse, et, dans son Dictionnaire, elle recommande *coridor.* Il y a plus, elle se contredit dans sa note même, d'un paragraphe à l'autre, en se déclarant très ferme sur *bourre* (II, 17) et en acceptant implicitement *bourer* (II, 20).

La Commission s'est imposé pour règle absolue de ne jamais

1. Ce n'est pas l'avis de l'Académie qui « est très ferme » sur la double *r* de *bourre, courre, fourre,* qui, à son avis, est sensible dans la prononciation de ces mots (II, 17).

toucher à la langue et par suite à la prononciation. Elle se défend de rien souhaiter, et s'en tient à ce qui est.

Elle propose donc, précisément afin que *rr* double ne soit pas confondue avec *r* simple, et aussi parce que le principe de conformité va réformer *beurrer* d'après *beure, bourrer* d'après *boure,* et *barrer* d'après *bare,* etc., de laisser la liberté de réduire *rr* double à *r* simple, là où elle ne se prononce pas. Elle demande qu'on écrive à volonté *r* ou *rr*, chaque fois qu'une consonne ne se fait pas incontestablement entendre.

On rentrera ainsi dans la plus pure tradition classique :

Un juste *couroux* (Corn., *Cin.*, V, 2; Rac., *Andr.*, I, 1); que *pouriez*-vous faire (Mol., *Bourg. gent.*, I, 2)? m'aller *fourer* parmy eux (Id., *ib.*, II, 4); *embarasse* (Id., *ib.*, III, 5); ses *arests* (*Reg. de l'Ac.*, I, 298); on *s'aresta* (*ib.*); leur *carosse* (*ib.*, I, 329); ce *carosse* (La Bruy., 218).

L s'écrit :

l dans *livre.*	*ll* dans *malle.*

1° *ll* devant *e* muet final :

On écrit :	Mais :
balle, dalle, halle, intervalle, salle.	*cale, capitale, cavale, cathédrale, cigale, décrétale, gale, morale, opale, pédale, rafale, succursale, timbale,* il *avale, égale, exhale, intercale, ravale, régale.*
jumelle, matérielle, manuelle, tonnelle, tourelle.	*érysipèle, fidèle, clientèle, modèle.*
il *appelle, étincelle, renouvelle.*	*révèle, gèle, harcèle, modèle, pèle.*
mille, pupille, vaudeville, ville, tranquille, vacille, oscille, distille.	*agile, utile, servile, mobile, fossile, pile, reptile, volatile,* il *file, huile, exile, assimile.*
colle, corolle, folle, molle.	*école, pétrole, monopole, coupole, cabriole, idole, parabole, obole, fiole, variole.*
il *colle.*	*affole, racole, console, vole, immole.*
	boule, moule.

bulle, nulle.	*crépuscule, monticule, ridicule, scrupule, crédule, pilule.*
	il *calcule, bouscule, accumule.*
	filleule, bégueule, seule.
moelle.	*toile, étoile, voile.*

L'Académie, pour remédier à cet état, propose d'écrire *échele*, parce que *scala* n'a qu'une *l*.

On ne peut pas ne pas être frappé de l'inconvénient qu'il y a à se servir d'une même notation pour *l*, pour *ll*, et pour *ľ* (*l* mouillée), à écrire *ville* comme *fille, tranquille*, comme *quadrille*, etc.

La Commission propose de ramener partout *ll* à *l*.

C'était une orthographe courante autrefois :

La première *nouvele* (Boil., *Lut.*, III, 1675, p. 22); les plus *tranquiles* (Saint-Simon, *Écr. in.*, I, 105; Volt., *La Henr.*, éd. 1787, 21, var. de 1723); (*intervale, Reg. de l'Ac.*, I, 55); la *sale* (*Ib.*, I, 116 et 568); sa *canele* (La Font., III, 69).

Les verbes en *eler* auront partout *l* simple, et l'*e* qui précède *l* prendra l'accent grave : il *interpèle* comme il *pèle*, il *ruissèle* comme il *morcèle*, il *sèle* comme il *recèle*.

ll devant voyelle sonore, à l'intérieur des mots.

Dans l'intérieur des mots, il est souvent bien délicat d'affirmer qu'on entend une double *ll*. L'Académie en fournit la preuve. Dans sa note (II, 19), elle dit qu'on prononce *ballade, ballot, ballet*, et dans son Dictionnaire, au mot *ballade*, elle note : « On ne prononce qu'une *l* dans ces mots et les suivants ». Même contradiction pour *cellier*, dont il est dit à l'article du Dictionnaire : « On prononce *célier* ». Le Dictionnaire mentionne, en outre, que *collection, collaboration, collation* font entendre les deux *ll*, cela implique que *coller*, *collège*, pour lesquels il n'y a aucune observation, n'en ont qu'une. Or la note affirme qu'on y entend les *ll*, au moins un peu.

La Commission, en présence de ces hésitations, ne veut point prendre de décision brutale. Elle conclut :

1° Il sera fait application du principe de conformité : *imbécilité* d'après *imbécile, balot* d'après la nouvelle orthographe : *bale.*

2° Partout où la prononciation n'est pas bien décidée en

faveur de *ll* double, on sera libre de doubler ou non la consonne. On ne pourra pas écrire *ilogique, ilustre,* mais on aura le choix entre *cellier* et *célier,* entre *aller* et *aler.*

C'était une orthographe très répandue chez les classiques :

Falu (Boil., *Trait. du sub.*, I, 1675, 3); *s'alongent* (Id., *ib.*, 22); *falu* (Rac., *Androm.*, IV, 1); *ralumer* (Saint-Simon, *Écr. in.*, I, 121); *balotes* (*Reg. de l'Ac.*, I, 289); *aler* au Roy (*Ib.*, I, 299).

V

APPLICATION DE LA RÉFORME. — SON CARACTÈRE

Telles sont les très modestes améliorations que nous proposons au Ministre d'accepter. Je garde la conviction personnelle qu'on eût pu faire plus et mieux sans dérouter le public ni soulever plus d'opposition, et qu'une réforme véritable, sinon une révolution, eût été acceptée. Mais la majorité de mes collègues et particulièrement ceux qui représentaient l'Administration, n'en ont point jugé ainsi.

Il se trouvera, il n'en faut point douter, des protestataires, ennemis de toute nouveauté, pour se plaindre qu'on ait encore trop osé.

Nous serions en droit de leur répondre par le vieil adage : Autres temps, autres mœurs. La vie moderne, active, fiévreuse, a de nouveaux besoins; la société démocratique d'aujourd'hui n'a que faire de certaines recherches dont l'aristocratie désœuvrée des siècles classiques faisait du reste elle-même bon marché, et pour cause. Elle a oublié les porteurs de chaises, relégué au musée les carrosses, où bientôt les iront rejoindre les dernières diligences. Et à leur place elle attelle la locomotive et le moteur qui sont laids, mais qui vont vite, qui traînent des masses, et dont personne — depuis que Barbey d'Aurevilly est mort — ne néglige à l'occasion de se servir.

Mais, vraiment, la présente réforme ne mérite pas cette comparaison ambitieuse.

Sauf un ou deux points, les timides ont lieu d'être plus satisfaits que les hardis. En voyant ces tableaux des dix ou vingt

façons dont on écrit un seul son, et d'où rien presque ne sera retranché, ceux qui craignaient de nous voir abattre les arbres de la forêt pour y percer de larges avenues, ceux qui réclament des sentiers, des venelles, en trouveront encore en abondance, voire des fourrés et des halliers...

Nous ne prétendons point nier la force impérieuse et tyrannique des habitudes. Des soldats habillés d'une tenue sobre, rationnelle, ont presque été hués par le public ; un chapeau d'homme qui sortirait des formes convenues ferait retourner les badauds. L'orthographe nouvelle, si peu novatrice qu'elle soit, déroutera au début.

Encore faut-il bien distinguer ici entre la lecture et l'écriture. Quoiqu'on ne lise point chaque lettre, mais toute une ligne à la fois, la lecture en une orthographe nouvelle est relatiment facile, on s'y accoutume en quelques jours, comme on s'accoutume à lire de l'allemand en caractères gothiques ou romains. Un texte du XVIIe siècle ne nous choque pas. Au contraire, nous sommes presque surpris quand nous n'y trouvons pas les *il estoit, il venoit* habituels.

Pour l'écriture ce sera plus long, l'œil et la main sont si bien formés à la figure actuelle des mots, qu'il faudra quelque temps et quelque bonne volonté à un adulte qui voudra brusquement rompre avec une accoutumance devenue presque un instinct. N'est-il pas arrivé en effet souvent qu'en cas d'embarras on laissait faire la main, qui spontanément reproduisait l'orthographe usuelle? Si elle se trompe, c'est l'œil qui avertit celui qui renonce à se guider sur le raisonnement.

Aussi n'avons-nous point l'intention d'imposer à quiconque la nouvelle manière d'écrire...

La loi ne venant pas du même lieu que d'ordinaire, il n'est pas sûr que la réforme cette fois soit généralement acceptée. L'Académie aura à voir si elle fera sienne dès maintenant l'orthographe universitaire ou non. Il est à espérer de sa sagesse qu'elle se décidera à suivre le mouvement. Elle se souviendra sans doute de ces mots de la préface du Dictionnaire de 1718 : « Comme il ne faut point se presser de rejeter l'ancienne orthographe, on ne doit pas non plus faire de trop grands efforts pour la retenir ». Mais il ne nous appartient point d'empiéter sur sa liberté.

Au contraire, c'est au Ministre et au Conseil supérieur qu'il appartient de régler souverainement les programmes et les matières d'enseignement. Et la Commission a décidé, à l'unanimité et dès la première séance, que l'orthographe réformée sera, si le Ministre en décide ainsi, seule enseignée. Le système de tolérance, mis en vigueur en 1900, a été tout à fait inefficace. Ni à l'étranger, ni en France, on n'a su si on devait s'y fier, et si un nouvel arrêté ne viendrait pas supprimer les libertés données. Le résultat a donc été très médiocre.

Il convient de procéder tout autrement. La nouvelle orthographe sera adoptée, à l'exclusion de l'ancienne, dans les écoles primaires de tout ordre et les classes des lycées. Pendant les premières années, l'orthographe ancienne sera tolérée aux examens, jusqu'à ce qu'arrivent en âge de s'y présenter les élèves formés à la nouvelle méthode. Alors la tolérance cessera.

Ce sera aux éditeurs de livres classiques, aux journaux, aux imprimeurs de toute espèce, à choisir au mieux de leurs intérêts le moment où ils devront changer l'ancienne manière. En attendant, l'État devra, comme la Commission d'études l'a déjà proposé, dresser sous forme de nomenclature un répertoire des mots français dans l'orthographe nouvelle.

Il vaudrait mieux, il n'y a point à le dissimuler, que, l'Académie aidant, la chose se fît rapidement. Le désordre relatif que créera la coexistence de deux orthographes durerait moins longtemps, et ce serait à l'avantage de tous. Dans quelque temps, personne n'y penserait plus. Mais même s'il s'organise une résistance, le Ministère de l'Instruction publique n'a guère à la craindre. Son système, ayant en sa faveur plus de simplicité et de facilité, sera accepté immédiatement, même dans l'enseignement qui n'est point directement sous son contrôle, sans même qu'il ait occasion de se servir de la quasi toute-puissance que lui donnent les examens. Ayant la jeunesse, il aura l'avenir, il attendra.

Une entente avec les autres départements ministériels, comme les Postes et Télégraphes et aussi avec les autres pays de langue française où la réforme est à l'étude, est nécessaire. Il est facile de l'obtenir.



Pour donner l'aspect de la nouvelle orthographe, et permettre de juger dans quelle mesure elle surprend les yeux et détruit la « tradition nationale », il m'a semblé loyal et utile d'en présenter ici une application[1]. Je fais dans le texte *tous* les changements indiqués, non seulement ceux qui sont prescrits, mais ceux qui ne sont qu'autorisés.

Voici une lettre de madame de Sévigné d'après l'autographe original :

Vous n'aues pas besoin daucune augmantation, cette inquietude trop bien fondee pour une santè qui mest sy chere, auec labsence dvne personne come vous, dont tout me va droit au cœur et dont rien ne mest indiferent vous pouront faire comprendre vne partie de lestat, ou ie suis, iay donc suiuy des yeux cette barque, et ie pensois à ce quelle menmenoit, et come elle sesloignoit, et combien de iours ie passerois sans reuoir cette personne et toute cette troupe que iayme et que ionore, et par elle, et par raport a vous, enfin toute cette separation ma esté infiniment sensible, ie ne vous conte point mes larmes, cest un effet de mon temperanment.

Madame de Sévigné, Lettre autographe à madame de Grignan, dans l'*Album de la Collection des Gr. Écrivains.* (Cf. t. XI, p. IX.)

Le même passage en orthographe du XIX[e] siècle :

Vous n'avez pas besoin d'aucune augmentation, cette inquiétude trop bien fondée pour une santé qui m'est si chère avec l'absence d'une personne comme vous, dont tout me va droit au cœur et dont rien ne m'est indifférent, vous pourront faire comprendre une partie de l'état où je suis, j'ai donc suivi des yeux cette barque, et je pensais à ce qu'elle m'emmenait, et comme elle s'éloignait, et combien de jours je passerais sans revoir cette personne et toute cette troupe que j'aime et que j'honore, et par elle, et par rapport à vous, enfin toute cette séparation m'a été infiniment sensible. Je ne vous conte point mes larmes, c'est un effet de mon tempérament.

Le même dans l'orthographe proposée :

Vous n'avez pas besoin d'aucune augmentation, cète inquiétude

1. Le texte officiel du rapport en donne deux.

trop bien fondée pour une santé qui m'est si chère, avec l'absence d'une persone come vous, dont tout me va droit au cœur, et dont rien ne m'est indiférent vous pouront faire comprendre une partie de l'état où je suis; j'ai donc suivi des yeus cète barque, et je pensais à ce qu'elle m'enmenait et come èle s'éloignait, et combien de jours je passerais sans revoir cète persone et toute cète troupe que j'aime et que j'honore, par èle et par raport à vous, enfin toute cète séparation m'a été infiniment sensible. Je ne vous conte point mes larmes, c'est un efet de mon tempérament.

Ce n'est pas par un effet du hasard que l'orthographe nouvelle se trouve plus près que l'orthographe du XIXe siècle de celle de madame de Sévigné. La raison en est que les modifications proposées, fondées sur la prononciation, se faisaient peu à peu, quand un fâcheux pédantisme est venu empêcher la marche normale de la langue vers la simplicité et la raison. L'intention de l'Académie a été, en 1694, de « suiure l'ancienne orthographe qui distingue les gents de lettres dauec les ignorants et les simples femmes ». On a modifié ensuite cette rédaction par déférence et par politesse. Mais on est demeuré fidèle à l'idée. Or notre idée, à nous, est toute contraire, et nous l'affirmons hautement, c'est d'effacer ces sottes et vaines distinctions. La manière d'une « simple femme » comme madame de Sévigné nous suffit. Nous reprenons l'œuvre de simplification où elle et les siens l'ont laissée.

On a dit que les mots ainsi réformés ont l'air de manchots ou de boiteux sortant de la Cour des Miracles. C'est là une impression toute subjective. Et j'en ai entendu exprimer une autre, exactement contraire, par d'autres raffinés. Pour ceux qui savent la langue, me disait-on, qui l'ont lue telle qu'elle s'est écrite longtemps, qui l'écoutent telle qu'elle chante sur les lèvres, les mots, dans la tenue où ils sortent de la Cour de l'Institut, ont un air de mascarade qui n'est point digne du lieu. *Poids* avec son faux nez proéminent, *scie* avec sa bosse, *promptitude* affublé d'un plumet, *nez* traînant sa queue, sentent un peu leur carême-prenant. Il est pénible aussi de voir dans quel état s'en vont de ce palais des familles qui allaient y faire consacrer leur union, *geôle* tire à droite, *enjôler* à gauche, *ciller* et *dessiller* ont divorcé, *legs* et *laisser* se tournent le dos, pendant que *force* coquette avec *forcené* au grand dépit de *renfort*

désavoué. L'imagination peut se complaire à ces jeux, ils n'ont rien qui doive arrêter un esprit réfléchi.

Bien mal inspirés ont été ceux qui, dans ces débats, ont prétendu opposer les uns aux autres philologues et écrivains, et créer entre la science et l'art une prétendue antinomie irréductible. Les philologues ne veulent pas croire que, parmi ceux qui se servent aujourd'hui de la langue pour faire leur œuvre, une majorité, ignorante encore du vaste et admirable travail du XIXe siècle, veuille méconnaître la valeur des méthodes qui permettent aujourd'hui de suivre l'évolution de notre langue, d'en découvrir les lois, de démêler dans ce chaos de faits où l'âme consciente et inconsciente de tant de générations est déposée, ce que les artistes du passé ont mis de personnel, ce qu'ils ont laissé d'eux-mêmes au trésor commun de la collectivité. En revanche, ils demandent qu'un linguiste ne soit pas considéré *a priori* par un poète comme un froid vivisecteur, impuissant à sentir une émotion, chez qui la faculté de l'analyse a détruit le sens de la beauté.

Il y a diverses manières de « magnifier » la langue, comme disait un aïeul du XVIe siècle, celle des poètes en est une, la plus belle, celle des linguistes en est une autre ; ni l'une ni l'autre ne vont sans amour. Et c'est d'un esprit un peu simpliste d'imaginer deux camps : l'un où l'on met des rêveurs incapables et dédaigneux de savoir, l'autre où sont des savants à l'esprit géométrique, décidés hier au nom de la raison, aujourd'hui au nom de l'histoire, à toutes les profanations.

Combien un des grands poètes de la France contemporaine, Sully Prudhomme, comprenait mieux les rapports de la littérature et de la linguistique, quand il disait à Auguste Brachet (*Les Épreuves*) :

Ami, la passion du verbe et de ses lois
Nous obsède tous deux. Toi, d'une oreille austère,
Tu scrutes savamment le son dépositaire
Du génie et du cœur des hommes d'autrefois ;

Tu sais sur quel passage appuie ou court la voix,
Sous quelle fixe règle un mot vibre et s'altère.
Moi qui, sans le sonder, jouis de ce mystère,
Je nombre le langage en comptant sur mes doigts ;

J'observe à mon insu les lois que tu démontres;
Je devine les mots, leurs divines rencontres,
Le secret de leur vie et l'art de les choisir.

Échangeons nos travaux pour adoucir nos veilles :
Dis-moi la discipline et les mœurs des abeilles,
Et je recueillerai leur miel pour ton plaisir.

La Commission a considéré que son rôle était de chercher un juste milieu entre la piété aveugle des uns et la logique absolue des autres. Elle a écarté d'abord l'idée de prendre pour base la vérité toute simple, ici la vérité phonétique; elle ne devait pas accepter sans contrôle l'idée que la forme écrite actuelle est l'image même de la beauté.

En admettant que l'écriture ait sa beauté en soi, encore faut-il se garder de grossir démesurément, comme on l'a fait, la valeur de cet élément dans une sensation d'art. Personne ne soutiendra qu'une pièce de la *Légende des siècles* perd à être dite, et cependant elle est alors dépouillée de sa forme écrite. Veut-on prétendre seulement que l'œuvre, écrite d'une façon, est défigurée quand on l'écrit autrement? Alors comment se fait-il que Molière et les classiques, dont l'orthographe n'était point la nôtre, résistent si merveilleusement à l'épreuve?

J'ajoute que, malgré tous les sophismes, il est difficile de croire que la beauté soit ici en dehors de la simplicité, qu'il y ait dans les deux *mm* de *femme* un mystère d'idéalisme, dont *dame*, avec son orthographe plus modeste, serait dépourvu. On a comparé l'orthographe à un vêtement, faute de mieux. Il ne faut point se fonder là-dessus pour en raisonner comme d'une toilette, et soutenir que la variété des costumes, l'éclat des couleurs, les fantaisies des lignes, y ont leur place. Ne nous payons point de métaphores.

L'art souverain serait ici dans l'adaptation rigoureuse du signe à la chose signifiée, dans l'harmonie parfaite entre le son et la lettre, car aucune impression de beauté ne se peut comparer à la jouissance esthétique si haute et si pure que donne la contemplation d'une fin entièrement réalisée par un moyen d'une idéale simplicité.

FERDINAND BRUNOT

L'OUTILLAGE

DE LA TUNISIE

Vingt-cinq années, — un quart de siècle, — se sont écoulées depuis notre établissement en Tunisie. Le 12 mai 1881, le traité du Bardo reconnaissait notre protectorat; mais durant l'été et l'automne de 1881, il fallait une nouvelle expédition et l'exécution de Sfax (16 juillet), puis l'occupation effective de Tunis (10 octobre) et de Kairouan (26 octobre); en novembre seulement, notre conquête était assurée. Après vingt-cinq ans, nous pouvons considérer notre œuvre et nous rendre à nous-mêmes la justice que les étrangers nous font.

En février 1898, en pleine brouille entre Paris et Londres, le *Foreign Office* publiait un long rapport de son consul à Tunis sur les résultats de notre protectorat[1]; après dix-sept ans d'occupation française, ce consul, qui avait connu Tunis en 1880, établissait la comparaison :

En 1880, aucune sécurité pour la vie ni pour les biens. Les propriétés des Européens couraient, peut-être, moins de risques, pourvu qu'ils fussent sujets d'une puissance capable de mater le gouvernement beylical. La vie des Européens n'était pas trop menacée dans les villes; mais dans la moitié de la Régence, un Européen ne pouvait pas voyager sans une escorte considérable et, en certains endroits, il eût fallu toute une armée. Sortir de Sfax par la porte de

1. *Diplomatic and Consular Reports, Miscellaneous Series*, n° [illegible].

terre, c'était se jeter dans les mains des brigands. Entre Gabès et le Djerid, la puissante tribu des Ouled Hammama attaquait, pillait, massacrait et dispersait toute caravane qui n'était pas nombreuse et bien armée.

Bref, en 1880, il était aussi difficile, dangereux et coûteux de visiter la Régence que l'intérieur du Maroc aujourd'hui. Je passai huit mois à Tunis sans pouvoir aller à Kairouan, la ville sainte; j'avais manqué le départ de deux bandes de touristes bien accompagnées, puis des troubles s'étaient élevés et le consul anglais m'avait conseillé de renoncer à mon projet. De toutes façons, c'était un long voyage : vingt-quatre heures de mer jusqu'à Sousse; deux jours d'étapes jusqu'à Kairouan, sous bonne escorte; au terme, peu de monuments visibles, aucune mosquée; le fanatisme populaire était intraitable. Aujourd'hui, quelques heures de chemin de fer mènent à Kairouan : toutes visites permises; entrée dans toutes les mosquées; bon dîner et bon gîte dans un hôtel excellent; le lendemain, je suis de retour à mes affaires. Je viens de traverser un grand pan du Sahara tunisien et du Djerid sans autre escorte que mon domestique et un guide indigène; seul, j'aurais été en égale sûreté : pour les touristes, toute la Régence est aujourd'hui aussi sûre que la France. Un missionnaire anglais, seul ou avec sa femme, roule à bicyclette de Tunis à Gabès, de Gabès à Gafsa, partout, sans entendre un mot déplaisant, sans recevoir la moindre pierre.

Pareil changement pour la vie et les biens de l'indigène. En 1880, sa condition était intolérable. Dans la campagne, le Berbère fixé, industriel ou agriculteur, était harassé par les pillages de l'Arabe nomade et par les expéditions financières de l'armée beylicale. En ville, les riches Maures étaient la proie du gouvernement : l'ambition de tout Juif ou Maure enrichi était l'inscription sur les registres du consulat anglais, français, italien, espagnol, portugais... Les caïds et toute la racaille officielle plumaient sans merci le petit peuple; parfois une justice expéditive leur faisait rendre gorge, au profit du Trésor et non de leurs victimes... La faillite du bey eût été permanente, sans le contrôle d'une commission anglo-franco-italienne. Pas un mètre de route : on circulait pourtant en voiture; le pays plat et dénudé se prêtait aux pistes à travers champs. Aujourd'hui, le budget régulier se solde par des excédents; les grandes villes sont réunies par de bonnes routes; aux environs de Tunis, ces routes sont excellentes; jusqu'au sommet des montagnes, les Français ont mis leur orgueil et leur joie à tracer des chemins comparables aux routes suisses : 1 400 kilomètres de chaussées sont en service, et l'augmentation annuelle dépasse 250 kilomètres.

En 1880, les vapeurs ne pouvaient accoster qu'à la Goulette, et encore à deux milles du bord, et le mouillage y était intenable par

certains vents; le déchargement des vapeurs sur chalands était presque toujours difficile et dangereux; deux heures de rame jusqu'au quai de la Goulette, puis trois quarts d'heure de wagon jusqu'à Tunis. Les Français ont coupé l'isthme, creusé dans le lac de Tunis un canal en eau profonde, long de dix milles; les vapeurs accostent aux quais de la ville. De pareils travaux, quoique moindres, ont fait de Sfax et de Sousse deux ports aussi commodes. A Bizerte, la France se prépare une des plus belles stations navales de la Méditerranée. En 1880, trois phares seulement sur tout le pourtour de la Régence; aujourd'hui, onze grands phares, bien munis, vingt-trois petits et dix bouées lumineuses.

En 1880, une seule ligne ferrée, à voie étroite, unissait la Goulette à Tunis; la grande ligne française entre l'Algérie et Tunis n'était pas terminée. Aujourd'hui, cette ligne relie Tunis à Bône, à Alger, aux frontières du Maroc; autre ligne de 90 kilomètres vers Bizerte; autres lignes vers Nabeul, Sousse et Kairouan; dans le sud, une voie étroite se construit entre Sfax et Gafsa, et ce pays de Gafsa, qui jadis était le bout du monde tunisien, put être atteint par les rails et les routes d'Algérie, à travers les monts de Tébessa.

Après douze siècles de dévastation arabe, le pays était entièrement dénudé; il ne restait des bois de chênes-lièges et de pins que sur les bords du plateau central et dans la chaîne bordière de l'Algérie; on se souvenait pourtant que des forêts d'oliviers couvraient jadis tout le pays plat entre les monts et la mer. L'indigène aujourd'hui, surtout dans le pays de Sfax, reconstitue cette olivette. On a mis un terme au déboisement et aux allumages de taillis; on a fait des plantations; le bey ne retirait pas un sou de ses forêts; cette année, elles ont valu près de 600 000 francs à l'État. En 1880, pas de vignoble à vrai dire : on cultivait seulement le raisin pour la table; aujourd'hui, 6 000 hectares plantés fournissent d'excellents vins.

Je demandais un jour à un Arabe cultivé quel était le plus grand service rendu par les Français au peuple tunisien : « Ils ont trouvé de l'eau où il n'y en avait pas, de bonne eau où il y en avait de mauvaise. » Dans toute ville et tout village, on peut vérifier la justesse de cette remarque. La science permet à coup sûr cette découverte de l'eau. Mais les Français semblent avoir trouvé l'eau à tous les endroits qu'ils voulaient, et dans toutes les villes ils ont su la distribuer d'une manière commode et sans danger de contamination. Chaque fois qu'à la porte des villes, le soir, je revois la scène habituelle des femmes et des hommes, en troupeau, remplissant leurs cruches à la fontaine, je pense que ce don de l'eau est pour les Français leur meilleure prise sur le peuple de la Régence : l'indigène a la vague appréhension que le départ des Français et le rétablissement de l'an-

cien régime serait la désorganisation des fontaines, le retour de la soif et des épidémies...

J'ai traduit tout au long cette déposition d'un témoin impartial. Si maintenant nous ouvrons la série des *Rapports* annuels au Président de la République *sur la situation de la Tunisie*, quelques chiffres vont compléter ou préciser les flatteuses constatations du consul britannique.

3 000 kilomètres de routes et 1 000 kilomètres de chemins de fer ont été construits; quatre grands ports, Bizerte, Tunis, Sousse et Sfax, ont été ouverts et aménagés; 400 points d'eau ont été creusés ou organisés; 1 600 000 oliviers et 15 000 hectares de vignes ont été plantés; le commerce a quadruplé :

COMMERCE TOTAL DE LA TUNISIE

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS RÉUNIES (valeur en millions de francs)

1875-1876	1880-1881	1885-1886	1890-1891	1895	1899
27	38	48,5	81,9	85,3	105
1900	1901	1902	1903	1904	1905
104	103,8	117,9	155	160	149

La Tunisie est devenue pour nous et pour l'Europe un client et un fournisseur de plus en plus utiles :

IMPORTATIONS DE LA TUNISIE

(en millions de francs et par pays de provenance)

	1892	1896	1900	1902	1904	1905
Total	39,3	46,4	61,5	72,9	83,3	90,9
France	20,7	25,5	36,6	41,1	46,4	47,9
Algérie	2,6	1,5	2	3,6	6,5	8,7
Angleterre et Malte.	5,7	5,3	7	7,6	8,5	7,8
Italie	4,6	5,2	4,2	5,1	5,9	5,3

EXPORTATIONS DE LA TUNISIE

(en millions de francs et par pays de destination)

	1892	1896	1900	1902	1904	1905
Total	37,2	34,5	42,5	44,9	76,8	58,2
France	20,9	20,2	21,7	20,4	41,7	24,6
Algérie	6,1	5,7	3,8	4,4	7,9	6,7
Angleterre et Malte.	3,5	2,7	5,8	8,1	9,6	8,3
Italie	3	3,6	6,2	5,6	9,1	9,8

OUTILLAGE ÉCONOMIQUE DE LA TUNISIE EN 1881 ET EN 1906

OUTILLAGE	En 1881.	En 1906.	
Routes	4 kil.	3 000 kil. ayant coûté approximativement	Francs. 30 000 000
Chemins de fer en exploitation	210 kil.	1 160 kil.	109 000 000
Tramways et automobiles.	Néant	33 kil.	4 800 000
Ports maritimes	Néant	4 grands ports. 14 petits ports	30 400 000
Phares et balises	3 feux	10 grands feux 50 petits feux. 60 bouées ou balises 4 sémaphores	2 000 000
Alimentations hydrauliques des villes	Tunis	40 villes ou centres habités	18 400 000
Alimentations rurales	Peu nombreuses	320 puits, citernes ou sources	650 000
Aménagements agricoles.	Néant	15 aménagements divers.	230 000
		30 puits artésiens	950 000
Bâtiments des services publics	Néant	300 écoles, douanes, bureaux de postes, prisons, etc	18 570 000
Éclairage public	Tunis	Tous les centres habités.	3 000 000
Voirie, égouts et divers	Néant	Les principaux centres	6 000 000
		TOTAL	224 000 000

Il est inutile de commenter ces chiffres ; ils montrent assez clairement que nous n'avons perdu, en Tunisie, ni notre temps, ni notre argent. Et nous n'avons pas gaspillé la vie, ni le travail des indigènes.

On admet que le nombre des indigènes est obtenu assez exactement (il n'existe encore aucun état civil en ce pays d'islam) quand on multiplie par cinq le chiffre des contribuables qui paient la *medjba* :

ÉTAT DES IMPOSÉS A LA MEDJBA
(en milliers de contribuables)

1881	1886	1891	1896	1901	1904	1905
156	193	220	272	283	300	306

En 1881, 780 000 indigènes; en 1905, 1 530 000 : ces chiffres représentent la population de la campagne, en dehors des cinq villes, Tunis, Sousse, Monastir, Kairouan et Sfax, qui sont exemptées de la *medjba*; on compte pour ces villes cent cinquante mille musulmans. Au total, il semblerait que, de 1881 à 1905, la population indigène de notre Tunisie a doublé, alors que dans tout le reste de l'islam méditerranéen elle parvient à grand'peine à se maintenir. Un pareil résultat serait trop beau : il faut penser que notre administration, moins paresseuse, plus puissante et mieux outillée, inscrit aujourd'hui sur ses rôles maintes tribus de l'intérieur de l'hinterland qui échappaient à l'autorité effective du bey et des milliers d'individus qui savaient s'y soustraire. Il n'en reste pas moins que l'islam de Tunisie n'a pas souffert, que sûrement il a profité, grandement profité sous notre loi.

Dans le reste de la Méditerranée, chaque ébranlement de l'empire turc et chaque substitution d'une souveraineté ou d'une administration chrétienne à la suzeraineté ou à l'autorité du sultan-khalife ont eu pour conséquence l'exode en foule des musulmans et la dépopulation de provinces entières. De la Morée, devenue grecque, des milliers de Moraïtes mahométans avaient émigré en Asie Mineure où leurs petits-fils continuent de parler la langue grecque. On avait vu une pareille émigration des beys thessaliens et bosniaques, chypriotes et crétois, rouméliotes et circassiens, après l'installation de la règle anglaise, grecque, autrichienne, russe, bulgare ou internationale. Nous-mêmes, en Algérie, nous n'avions pas pu ramener les trop nombreuses familles qui, passant la Moulouya, étaient allées peupler le Maroc aux dépens de notre Oranie, et, de nos jours seulement, l'émigration espagnole rend à la culture ces champs oranais que l'exode musulman avait laissés en friche.

En Tunisie, on pouvait craindre que le voisinage de la Tripolitaine n'établît et n'entretînt un pareil courant d'émigration; le *Rapport* de 1891 montrait que cette crainte avait été réelle, fondée, mais passagère :

On n'en saurait donner de meilleure preuve que ce qui s'est passé dans le sud de la Régence. Au moment de l'occupation, un véritable exode avait vidé cette partie du territoire et entraîné en Tripolitaine

les tribus fuyant un pouvoir étranger, qu'elles supposaient hostile à leur race et à leur religion. Plus de cent mille hommes avaient passé la frontière. Grâce au bon renom que s'est promptement acquis notre administration, grâce aussi à la persévérante habileté de nos agents et au loyal concours des autorités turques en Tripolitaine, tous ces exilés volontaires sont aujourd'hui rentrés avec leurs troupeaux et ont fait leur soumission ; les fractions qui sont restées au dehors ne forment pas un groupe de trois cents individus.

De 1891 à 1906, nous n'avons plus, en toutes circonstances, rencontré « le loyal concours des autorités turques en Tripolitaine ». Depuis 1898 surtout, la politique khalifale d'Abd-ul-Hamid a rêvé d'atteindre et de réveiller au fanatisme les communautés de l'hinterland tunisien qui, fidèles à la vie nomade ou semi-nomade, éloignées encore de notre surveillance efficace et moins pénétrées de notre influence et de nos services, n'ont ni leurs intérêts liés aux nôtres, ni leur vie de chaque jour mêlée à la nouvelle existence de la Tunisie. Ces musulmans de l'hinterland ont gardé leur humeur vagabonde et leurs occupations traditionnelles : ils se plaisent toujours aux fantaisies pastorales d'autrefois, — libre pâture, terrains en friche, incendies de broussailles et de forêts, etc. — Par bonheur, entre ces nomades du centre et la Tripolitaine turque, les bienfaits de notre seule présence, de notre police et de notre administration régulière, puis les bénéfices de nos grands travaux maritimes, agricoles et miniers, nous ont acquis le dévouement des populations de la côte et du sud.

Jardiniers des oasis méridionales, planteurs du Sahel et agriculteurs du cap Bon, sur tout le front de mer qui regarde le Levant et l'islam turc, notre Tunisie présente une ligne ininterrompue de musulmans sédentaires dont le nombre a doublé, dont la fortune a décuplé peut-être depuis notre arrivée. Ils apprécient d'autant plus leur bonheur actuel que le voisinage même de la Tripolitaine et les voyages faciles et les affaires avec leurs congénères de Tripoli ou de Benghasi et le va-et-vient des barques épongières leur enseignent *de visu* ce qu'étaient autrefois en terres beylicales, ce que sont encore aujourd'hui en terres ottomanes, les mangeries, brigandages, bakchiches, retards et tyrannies de la bureaucratie turque, et l'insécurité et la misère des villes du khalife.

A l'heure actuelle, on peut dire que dans toute la Tunisie maritime nous n'avons plus rien à craindre du fanatisme musulman. Mais dans les montagnes de l'hinterland, les incidents de Thala ont prouvé cette année même que ce fanatisme couvait toujours.

Il a suffi en mai 1906 d'un marabout hystérique et de quelques prédications pour jeter une bande d'illuminés sur les Européens. Ces incidents n'ont pas eu de trop grosses conséquences et, passagers, très étroitement localisés, ils ne semblent pas avoir eu de trop graves retentissements dans l'islam tunisien. Mais ils sont venus nous rappeler quelle est notre exacte situation au regard de cet islam, et les statistiques mêmes de la *medjba* dressent une carte de la Régence que nous devons avoir présente à l'esprit.

Les trente-quatre caïdats, qui se partagent la surveillance et l'administration indigène, peuvent se répartir en trois grandes régions : douze caïdats de la côte orientale et du Sahel ; dix ou onze caïdats de la côte septentrionale et de la Medjerdah ; onze ou douze caïdats de l'hinterland. Ces divisions, bien entendu, ne sont ni absolues, ni très fixes ; dans l'ensemble pourtant, voici la carte de la population indigène et ses progrès durant les vingt années dernières :

NOMBRE DES INDIGÈNES TUNISIENS

(Nombre des imposés à la *medjba*, multiplié par cinq)

RÉGIONS	1881	1904
Côte orientale et Sahel[1]	309 695	587 100
Côte septentrionale et Medjerdah[2]	180 440	361 120
Hinterland[3]	305 485	499 875

Comme étendue, les caïdats des côtes, du Sahel et de la Medjerdah ne représentent pas le tiers de la Tunisie : ils ont pourtant les deux tiers de la population indigène, et cette

1. Caïdats : Nefzaoua, Ouerghamma, Matmata, Arad, Skira, Sfax, Souassi, Mahdia, Monastir, Sousse, Djemmal, Cap-Bon.

2. Caïdats : Tunis, Tebourba, Zaghouan, Béja, Medjez-el-Bab, Mateur, Bizerte, Oulad-bou-Salem, Djendouba, Regba, Aïn-Draham.

3. Caïdats : Le Kef, Tajerouine, Teboursouk, Oulad-Ayar, Oulad-Aoun, Frechich, Madjeur, Kairouan, Gafsa, Hamama, Djerid.

population, durant les vingt-cinq années dernières, a doublé sur la côte septentrionale et la Medjerdah, presque doublé sur la côte orientale et dans le Sahel ; on peut admettre, en effet, que dans ces régions, l'administration beylicale atteignait autrefois tous les contribuables que nous atteignons aujourd'hui. Dans l'hinterland, au contraire, qui représente les deux tiers du pays, — quelque 100 ou 120 000 kilomètres carrés : un cinquième de la France, — il est probable que la population n'a pas beaucoup augmenté ; si le chiffre des contribuables est plus fort aujourd'hui : c'est que nos collecteurs pénètrent et sont tolérés en des régions où les fonctionnaires du bey ne voulaient pas ou ne pouvaient pas se risquer.

Cet hinterland est encore désert : il n'a guère que cinq cent mille habitants sur plus de cent mille kilomètres carrés, à peine cinq habitants au kilomètre. Cet hinterland est encore barbare : la vigne et l'olivier n'ont pas repris le sol à la chèvre et au mouton. Les 15 000 hectares de vignes européennes sont, tout entiers, dans les régions côtières, dans les contrôles civils de Tunis, de Bizerte, de Béja, de Souk-el-Arba, de Grombalia, de Sousse, de Sfax et de Gabès : les cinq contrôles civils de l'hinterland (le Kef, Maktar, Thala, Kairouan et Gafsa) n'ont ensemble que 58 vignerons (la Régence en compte plus de 2 000) et 67 hectares de vignoble (la Régence en possède exactement 14 535 hectares). Les dix millions et demi de plants, qui composent l'olivette tunisienne, sont, tous aussi, dans le Sahel ou les caïdats de la côte et de la Medjerdah. Les onze ou douze caïdats de l'hinterland ne possèdent, à eux tous, que cinq à six cent mille plants, dont trois cents mille à peine en rapport, les autres étant encore des oliviers sauvages ou de jeunes arbres tout nouvellement plantés.

La pénétration de cet hinterland est, à mes yeux, la tâche la plus urgente que nous ayons en Tunisie : il est impossible que nous laissions à l'abandon les deux tiers de la Régence ; il est impossible surtout que nous laissions à la sauvagerie et au fanatisme 500 000 de nos indigènes.

Les intrigues de Constantinople ne seront jamais que d'un médiocre danger. Mais depuis un an, les excitations allemandes ont tourné le Maroc et l'islam maghrebin contre nous : l'hinterland tunisien constituera pour notre France africaine un

foyer possible d'épidémie religieuse, tant que par les chemins de fer, par la communauté des intérêts et par les écoles, nous n'aurons pas rallié à notre cause ces musulmans de l'intérieur comme les musulmans du rivage.



Pour cette pénétration, nous avons à refaire aujourd'hui exactement ce que les Romains firent il y a dix-huit siècles. Ils trouvèrent, eux aussi, une Tunisie, qui, peuplée et prospère sur le pourtour maritime, était déshabitée et sauvage dans l'intérieur : c'est le régime qu'aura toujours la Tunisie sous des maîtres venus de la mer et du Levant, Sidoniens-Carthaginois ou Arabes-Turcs.

L'historien Salluste, qui fut gouverneur en Afrique à l'époque de César, nous a laissé une description très précise de ces régions du centre. Racontant l'expédition de Marius contre la ville de Gafsa, il nous montre le général romain quittant la vallée de la Medjerdah et s'avançant droit au sud. Il lui faut neuf jours pour atteindre les environs de Gafsa. Pendant ces neuf jours, il n'a rencontré ni une ville ni un champ cultivé; dans le pays qu'il a traversé, les habitants sont plutôt des bergers que des laboureurs; ils se nourrissent de lait et de gibier. La ville de Gafsa est une oasis environnée de déserts où pullulent les serpents[1].

Aujourd'hui, quittant notre ligne ferrée de la Medjerdah, si l'on coupe tout droit vers le sud pour rejoindre celle de Gafsa-Metlaoui, on rencontre quelques bourgs ou villages, le Kef, Thala, Kasserine, Feriana; mais dans ces montagnes et ces taillis, on ne trouve presque partout que la même vie pastorale et la même population clairsemée. Par leurs colons et par leurs chemins de pierre, les Romains mirent un siècle à transformer ce pays; au bout d'un siècle tout était changé :

De ce pays, les Romains ont fait pendant au moins trois cents ans l'un des greniers du monde antique. Dans la Tunisie du nord, il est telles vallées où le nombre des cités est vraiment pour nous surprendre; dans le bassin de l'oued Khalled, médiocre affluent de la

1. Jules Toutain, dans *la Tunisie au début du XXe siècle*, p. 211.

Medjerdah, dont la superficie dépasse à peine la superficie du département de la Seine, neuf villes au moins ont existé sous l'empire romain, à quelques kilomètres les unes des autres; c'est le cas également pour la vallée de l'oued Jarabia, l'une des branches de l'oued Miliane, et pour la haute vallée de l'oued Mahrouf, au pied du djebel Serdj.

Dans le centre de la Tunisie, les villes furent sans doute moins nombreuses; mais les gros bourgs, les villages et les exploitations rurales couvraient la campagne : « Tous les voyageurs, écrit M. P. Bourde, sont frappés de l'extraordinaire quantité de ces ruines et il n'y a point d'exagération à dire qu'en certains endroits elles sont innombrables »... A la vie nomade, que Salluste nous décrit, avait succédé presque partout la vie sédentaire; à la vie pastorale, la vie agricole. Le sol mieux cultivé avait, pour ainsi dire, fixé les habitants. Tertullien écrivait dans les premières années du IIIe siècle : « Il est certain que la terre est plus cultivée et plus ornée. Toutes les parties en sont ouvertes, connues, accessibles au commerce. Des déserts jadis fameux ont disparu; de délicieuses propriétés les ont remplacés. La forêt a reculé devant la culture; les bêtes fauves ont fait place aux troupeaux; les sables sont ensemencés; les pierres se couvrent de plantes; les marais sont desséchés; il y a aujourd'hui plus de villes qu'autrefois de huttes[1]. »

Cet hinterland, qu'il nous faut civiliser à nouveau, défricher, planter, peupler de troupeaux et de villes, est un énorme quadrilatère de brousse, de forêts, de montagnes arides et de vallées torrentueuses, que limitent sur ses quatre façades nos lignes ferrées de l'Algérie (Soukahras-Tébessa), de la Medjerdah (Soukahras-Tunis), du Sahel (Tunis-Sfax) — celle-ci encore inachevée — et du Sud tunisien (Sfax-Gafsa) : en gros, chaque façade a deux cent cinquante kilomètres de long. Deux amorces de voies ferrées, Tunis-Pont du Fahs et Sousse-Kairouan, montent à l'assaut de cette puissante citadelle; il faut les pousser jusqu'au fond des montagnes, et, par-dessus la frontière, rejoindre la ligne algérienne de Tébessa. D'est en ouest alors, de la côte au fond de l'hinterland, quatre voies ferrées nous ouvriront le pays : ligne de la Medjerdah, ligne de Tunis au Kef, ligne de Sousse à Tébessa, ligne de Sfax à Gafsa. Grosse entreprise, que nos administrateurs et nos soldats ont toujours reconnue indispensable pour la mise en valeur comme pour la

1. Jules Toutain, *ibidem*, p. 214.

sécurité de notre protectorat; mais les ressources de la Tunisie en hommes et en argent semblaient jusqu'à ces années dernières devoir en reculer indéfiniment la réalisation.

Jusqu'aux environs de 1896, la Tunisie, terre exclusivement agricole, ne pouvait songer à payer des travaux aussi coûteux, et, peuplée presque uniquement d'indigènes, elle n'aurait pu fournir les pionniers et ouvriers nécessaires à une aussi lointaine extension de la zone européenne. Un double changement est venu transformer l'existence du pays.

En 1891, la Tunisie ne comptait qu'une quarantaine de milliers d'Européens : elle a aujourd'hui plus de cent trente mille Français, Italiens et Maltais. De 1881 à 1891, les éléments italiens et maltais n'avaient que lentement et faiblement augmenté :

POPULATION EUROPÉENNE DE LA RÉGENCE

	Français.	Italiens.	Maltais.
	—	—	—
1881.	708	11 000	7 000
1886.	3 500	16 763	8 600
1891.	10 030	21 016	11 706

Durant les quinze années dernières, les Italiens sont accourus de Sicile et, à la grande colonisation des capitalistes de France, le protectorat s'est efforcé d'ajouter la petite propriété et la main-d'œuvre françaises :

POPULATION EUROPÉENNE DE LA RÉGENCE

	Français.	Italiens.	Maltais.	Divers.
	—	—	—	—
1896.	16 534	55 572	10 249	
1901.	24 201	71 600	12 038	3 244
1904.	29 000	86 360	12 068	3 765
1905.	30 300	89 510	12 105	3 985

Ce courant d'émigration italienne, que certains ont dénoncé comme un « péril italien », nous crée de nouvelles obligations et complique la tâche de nos administrateurs et de notre ensei-

gnement (nous allons en étudier les conséquences); mais il nous donne aussi le premier instrument de pénétration, qui jusqu'ici nous faisait défaut : une armée de colons robustes, actifs, sobres, âpres au travail et à l'épargne, véritables pionniers qui peuvent vivre en terres sauvages, en des conditions et en des lieux où jamais notre paysan ne pourrait s'acclimater. Tous ceux qui ont vu l'Italien à l'ouvrage savent ce qu'il est capable de tirer d'un sol en apparence inutilisable.

En même temps que les hommes, la Tunisie par un coup de fortune trouvait dans ses mines le second outil de pénétration : l'argent.

Jusqu'en 1896, la Tunisie ne vivait que de ses champs. Vie précaire sur un sol fertile, mais sous un climat capricieux : tantôt la sécheresse et tantôt les inondations, parfois les sauterelles et, plus rarement, les gelées faisaient avorter les plus belles espérances. L'optimisme officiel avait beau constater que, grâce à la coexistence de trois cultures différentes, vigne, céréales et oliviers, et grâce aux besoins contraires de ces cultures ou aux époques différentes de leurs récoltes, les caprices du climat étaient moins désastreux, les souffrances de la vigne assoiffée étant parfois la rançon des olivettes et des céréales : en vérité, le colon et le gouvernement étaient à la merci des années mauvaises, qui se traduisaient par de grosses moins-values aussi bien dans les statistiques de l'exportation que dans les budgets du protectorat.

Jusqu'en 1896, les exportations annuelles de la Tunisie oscillaient autour de trente millions de francs, mais tombaient parfois à dix-huit (1888-1889) ou montaient à plus de quarante (1895). Depuis 1896, malgré la série d'années très mauvaises et même désastreuses qui se sont succédé de 1898 à 1903 et que des moins-values importantes ont signalées en 1900 et 1901, on peut dire que les ventes de la Tunisie ont progressé d'une façon continue : de 34 millions en 1896 — chiffre moyen de la période précédente, — elles sont montées à 76 millions en 1904 sans que les baisses intermédiaires (42 millions en 1900 et 39 millions en 1901) les aient jamais ramenées au chiffre initial :

EXPORTATIONS TUNISIENNES (valeur en millions de francs)

ANNÉES	CÉRÉALES	VINS ET PRODUITS DÉRIVÉS	HUILES ET PRODUITS DÉRIVÉS	BÉTAIL ET PRODUITS DÉRIVÉS	AUTRES PRODUITS AGRICOLES	TOTAL DES PRODUITS AGRICOLES	TOTAL DES PRODUITS autres que les produits agricoles	TOTAL GÉNÉRAL des EXPORTATIONS
1894. .	10,6	0,6	7,8	7,3	1,3	27,7	9,1	36,9
1896. .	12,8	1,6	4,5	4,2	1,2	24,5	9,9	34,5
1898. .	20,3	1,5	3,3	2,9	1,7	29,9	14,2	44,1
1900. .	11,2	0,8	6,2	3,9	1,6	23,9	18,5	42,5
1902. .	7,8	0,4	3,2	7,2	1,4	20,2	24,7	44,9
1903. .	27,5	1,3	2,9	9,3	1,9	43,2	28,1	71,3

Entre 1885 et 1896, les recettes du gouvernement avaient passé de 18 millions de francs à 24, mais avec une chute à 16 millions en 1889, et si la plupart des exercices donnaient un excédent, ceux de 1888 et de 1889 s'étaient soldés par un déficit. Depuis 1896, une progression constante a fait monter les recettes, avec de très faibles arrêts et presque sans retours en arrière ; les déficits ont complètement disparu, malgré la crise agricole de 1898 à 1903 ; les excédents se sont maintenus très haut, malgré les travaux et les charges nouvelles :

RESSOURCES ORDINAIRES (en millions de francs)

1897	1899	1901	1901	1903	1904
—	—	—	—	—	—
24,4	28,7	30,1	29,7	36,2	38,7

Dans cette période, ceux des impôts qui pèsent le plus directement sur l'agriculture (*medjba*, *achour*, *canouns*, dîmes, etc.) et qui jadis tenaient la première place, n'ont pas été augmentés ; des dégrèvements passagers ou définitifs les ont plutôt diminués ; les autres recettes ont au contraire grandi en importance ; c'est le commerce et l'industrie qui assurent aujourd'hui les revenus les plus abondants, en même temps que les plus sûrs. Le tableau qui suit désigne par A celles des

ressources ordinaires qui proviennent surtout des impôts agricoles, par B celles des impôts commerciaux, par C celles des impôts industriels, par D les produits divers :

RESSOURCES ORDINAIRES (en millions de francs)

	1897	1899	1901	1903	1904
	—	—	—	—	—
A.	6,8	8,4	8,5	11,1	10
B.	8,7	10,4	10,4	11,9	13,3
C.	6,4	7,9	8,7	9,9	11,6
D.	2,3	1,8	2,3	3,1	3,7

La Tunisie n'est plus aujourd'hui une terre de seule agriculture. Elle a, elle aura de grandes industries, ayant des mines et des matières industrielles. Certains gîtes de Tunisie étaient connus depuis longtemps ; on y avait découvert les mêmes minerais de zinc et de plomb que dans les autres terres méditerranéennes, Espagne, Sardaigne et Grèce. Mais ces filons tunisiens, perdus au fond des vallées montagneuses et parfois très éloignés de la côte, ne se prêtaient que difficilement à l'exploitation : les filons côtiers de Carthagène, d'Iglésias et du Laurium, par une concurrence trop facile, décourageaient d'avance toute entreprise. Une nouvelle période s'ouvrit avec la découverte des phosphates : on s'aperçut que la Tunisie pouvait acquérir sur le marché méditerranéen ou même européen le monopole de cette denrée que l'agriculture moderne consomme en abondance et qui, nulle part ailleurs dans notre vieux monde, ne se présente en bancs aussi compacts, aussi riches, aussi commodes à exploiter, et, malgré leur éloignement, aussi proches de la mer : les phosphates de Russie, qui seuls pourraient leur faire concurrence, sont deux et trois fois plus distants des embarcadères.

Il fallut dix années cependant pour déclencher la mise en valeur de cette fortune, tant l'on rencontra d'abord de défiances et tant les risques semblaient grands d'aller chercher au fond de l'hinterland, — tous les gisements phosphatiers sont dans les montagnes bordières de l'Algérie, — ces minerais encore mal appréciés qu'il fallait amener à la côte, à travers deux ou trois cents kilomètres de pays désertique ou déshabité. Le *Rap-*

port de 1905 au Président de la République a rendu justice aux capitalistes français qui en 1896 lancèrent cette entreprise :

A la suite des beaux travaux de M. Thomas, l'inventeur des phosphates tunisiens, le gouvernement du protectorat avait vainement tenté, pendant plus de dix années consécutives, de 1886 à 1896, la mise en exploitation des phosphates de Gafsa. C'est grâce aux capitalistes français, à la *Compagnie des Phosphates et du Chemin de fer de Gafsa*, que les efforts du gouvernement ont pu aboutir en 1896. Constituée au capital de 18 millions de francs, cette société de Gafsa a créé dans une région désertique une industrie et un chemin de fer en pleine prospérité.

Le 15 août 1896, la société obtenait, pour soixante années : 1° l'exploitation des phosphates de Gafsa; 2° la construction et l'exploitation de la ligne ferrée de Sfax à Gafsa avec prolongement aux gîtes phosphatés; 3° la cession gratuite de 30 000 hectares avec obligation d'effectuer la plantation en vignes, oliviers ou arbres fruitiers. La concession gratuite des gisements et des 30 000 hectares étaient un beau cadeau; mais, sans subvention ni garantie d'intérêt, construire et exploiter une ligne ferrée à travers 300 kilomètres de terrain désertique était un risque non moins grand; pour la première fois, une ligne tunisienne ne coûterait ni capital ni rente au gouvernement; il est évident que, sans la rançon des phosphates, jamais entrepreneur ne se fût trouvé pour ce chemin de fer de Sfax-Gafsa-Metlaoui. Les résultats de la mine ont dépassé les espérances; les demandes du marché international ont suivi la même progression :

EXPORTATION DES PHOSPHATES DE GAFSA

	1899	1901	1903	1904	1905
	—	—	—	—	—
Milliers de tonnes. .	63	178	373	450	520
Millions de francs. .	1,9	4	7,5	8	10,4

Cette prospérité a soulevé les critiques et, parmi les politiciens, certains se sont élevés contre cette trop bonne affaire et contre le régime des concessions. De 1881 jusqu'à ces derniers temps, le protectorat a vécu sur ce régime; il a concédé à des particuliers les quatre grands ports, les eaux de Tunis, de

Bizerte et du Sahel, le gaz de Tunis et de la Goulette, l'électricité de Tunis, les tramways de Tunis et de la banlieue, les chemins de fer de la Medjerdah, du Sahel et du Sud, et les phosphates de Gafsa. Reste à savoir si l'on pouvait faire autrement et dans quelle mesure ce régime fut profitable ou nuisible au bien général. Dans son rapport de cette année au Résident général sur *l'Établissement d'un programme de grands travaux en Tunisie*, le directeur des Travaux publics, M. de Fages, me semble avoir exposé et résolu très sagement cette double question :

Les concessions ont été fort critiquées. Ces critiques se résument généralement en ceci que les concessionnaires font des bénéfices que l'État aurait pu et dû réaliser à son profit. C'est donc, si le fait est exact, que les concessions ont réussi et qu'elles ont été de « bonnes affaires ». Ceux qui déplorent que le bénéfice de ces bonnes affaires n'aille pas tout entier au Trésor, tirent leurs lumières de la facile expérience d'un passé dans lequel il leur suffit aujourd'hui de lire. Ils oublient que ce passé était l'avenir au moment où l'on a institué les premières concessions et que presque tout le monde doutait alors de cet avenir.

[L'ensemble des concessions a donné 98 millions à l'outillage tunisien.] Ce capital de 98 millions a été fourni par les concessionnaires à des conditions plus ou moins compliquées, mais qui reviennent sensiblement, en moyenne, à des emprunts contractés à un taux voisin de 5 p. 100, amortissement non compris. Le crédit de la Tunisie lui eût permis d'emprunter à un taux voisin de 3 p. 100 : le système employé a donc eu pour résultat de faire payer 5 à l'État tunisien ce qu'il pouvait avoir pour 3, — ce qui se traduit par une perte sèche des deux cinquièmes sur le capital fourni par les concessionnaires : sur 98 millions de francs dépensés, la Tunisie pouvait, en recourant à l'emprunt, économiser près de 40 millions. Nous ne parlons pas, bien entendu, des économies que le Trésor eût également réalisées sur l'exécution des travaux. Elles sont beaucoup plus malaisées à chiffrer.

Ces considérations tendent à la condamnation, en théorie, du système des concessions. Et c'est bien là notre pensée. Mais ce système, malgré ses défauts, a été employé avec raison dans le passé. On n'avait pas le choix entre la concession et l'exécution directe. On avait le choix entre la concession et l'inaction. Il a incontestablement mieux valu agir, c'est-à-dire concéder. Les personnes qui sont aujourd'hui le mieux pénétrées de l'utilité d'un emprunt auraient peut-être été les premières, il y a vingt ans, à conseiller à la

Tunisie de ne pas se grever des charges de cette opération. Elles n'auraient sans doute pas été jusqu'à lui conseiller d'attendre et de ne rien faire, car, toute année perdue est une faute dans la grande lutte économique.

Oserait-on dire, par exemple, en présence du succès de l'exploitation des phosphates de Gafsa, qu'il eût mieux valu ne pas concéder cette richesse et attendre une dizaine d'années qu'ingénieurs, résidents, députés, ministres, fussent tous absolument convaincus de la haute valeur des gîtes, pour lancer un emprunt et réserver au Trésor tous les bénéfices de la mine et du chemin de fer? Après un premier échec en 1887, il fallut trois concours, en 1893, en 1894 et en 1895 pour trouver en 1896 un adjudicataire qui voulût bien s'aventurer dans une entreprise pleine d'inconnu, où le capital initial ne devait pas être moindre de 20 millions. Après dix-huit mois d'études consciencieuses, une souscription, ouverte par les groupes financiers, n'atteignit pas la moitié du capital demandé. C'est seulement le 3 avril 1897 que la *Société des phosphates et du chemin de fer de Gafsa* fut constituée, avec beaucoup de peine, au capital réduit de 18 millions. Deux ans après, en avril 1899, elle mettait sa ligne en service et commençait courageusement son exploitation dont le chiffre passait, en quelques années, de 150 000 à 600 000 tonnes par an : la Tunisie devenait un des premiers producteurs de phosphates du monde, et d'immenses régions désertiques se trouvaient vivifiées. Nous doutons que l'État seul eût pu obtenir ce résultat.

Mais après dix ans d'expériences le succès même des phosphates de Gafsa-Metlaoui rend possible, nécessaire, l'emploi d'une autre méthode. Au lieu d'abandonner à l'industrie privée la majeure part des bénéfices, l'État tunisien a le devoir aujourd'hui de se les réserver. Or les gîtes de Gafsa-Metlaoui ne sont qu'une faible partie du domaine phosphatier : l'exploration systématique de l'hinterland a révélé des gîtes tout pareils, aussi riches, aussi étendus, mais aussi éloignés de la côte. Dans les montagnes qui s'étendent entre Gafsa et la Medjerdah, deux régions surtout semblent offrir les mêmes chances que Metlaoui ; la région de Kalaat-es-Senam et Kalaat-Djerdah, et la région d'Aïn-Moularès. Tout au fond de l'hinterland, sur la frontière algérienne, ces deux régions sont justement les terminus des deux voies ferrées, qui sont nécessaires à la pénétration : l'amorce de Tunis au Pont de Fahs, prolongée, atteindra Kalaat-es-Senam et Kalaat-Djerdah en passant près du Kef ; l'amorce de Sousse à Kairouan, pro-

longée, atteindra Aïn-Moularès, en passant par Kasserine, d'où un embranchement rejoindra quelque jour le réseau algérien au terminus de Tébessa.

Grâce aux phosphates, l'hinterland peut donc être pénétré. Au lieu de charges nouvelles, cette pénétration promet des bénéfices immédiats, que le *Rapport* pour 1905 au Président de la République calcule ainsi : à ne tenir compte que des gisements de phosphates connus et amodiés, on peut prévoir que, dans deux ou trois ans, il sortira au minimum 600 000 tonnes par le port de Sfax, 300 000 tonnes par le port de Sousse, 500 000 tonnes par le port de Tunis, au total 1 400 000 tonnes, soit un revenu de 3 millions pour l'État qui touche en moyenne deux francs par tonne exportée. Mais il faut une mise de fonds. Si l'on ne veut plus — avec raison — s'adresser à des concessionnaires, il faut recourir au crédit public, à l'emprunt. C'est la solution que, dès 1899, préconisait M. A. Berthelot, alors député et rapporteur à la Commission du budget pour la Tunisie : « Le prompt achèvement de l'outillage économique de la Tunisie ne peut être obtenu que par un emprunt. Cette perspective n'a rien d'alarmant. La prudence des premières années avait sa raison d'être tant qu'on ne connaissait pas exactement les ressources financières du pays et que les services n'avaient pas atteint leur développement normal. Aujourd'hui, la solution ne peut être longtemps différée, car l'arrêt des travaux porterait un grave préjudice aux colons et à l'ensemble de la Tunisie. »

En 1900, M. A. Berthelot, dans son second rapport, réclamait de nouveau cet emprunt dont les excédents budgétaires seraient le gage. M. Bienvenu Martin, rapporteur pour l'exercice 1901, reconnaissait à son tour que « les procédés financiers, auxquels on avait recours jusqu'ici pour accroître l'outillage économique de la Tunisie, avaient leur raison d'être dans la nécessité de ne pas grever l'avenir avant que la situation de la colonie fût assise et son crédit bien assuré. Mais s'il faut louer l'administration d'avoir fait preuve de prudence, en limitant ses dépenses de travaux publics à la mesure des excédents budgétaires, on ne peut la condamner à n'user que de cette unique ressource, qui est insuffisante pour faire face aux besoins les plus urgents, ou à recourir au système des conces-

sions qui a le défaut de faire souvent payer chèrement des avantages momentanés ».



Le 30 avril 1902, le gouvernement français autorisait, par une loi, le gouvernement tunisien à emprunter, au fur et à mesure de ses besoins, une somme de 40 millions de francs. Cet emprunt devait être consacré à la construction de chemins de fer. Aux deux lignes phosphatières de l'hinterland, Tunis-le Kef-Kalaat-es-Senam et Sousse-Kairouan-Aïn-Moularès, et à leurs embranchements ou raccordements tant vers la ligne tunisienne de Gafsa que vers la ligne algérienne de Tébessa, le programme de 1902 ajoutait une autre ligne qui, servant aussi à la pénétration, serait aussi une ligne minière : la ligne de Mateur aux Nefzas.

Dans le nord de la Tunisie, en effet, la région montagneuse qui se dresse entre la vallée de la Medjerdah et la côte septentrionale, reste encore un peu étrangère au progrès des autres rivages. Elle n'a pas de gîtes phosphatiers, mais elle a des minerais de fer et sa proximité de la côte lui promet la même fortune qu'aux autres régions de la Méditerranée qui possèdent les mêmes minerais.

C'est l'un des phénomènes les plus curieux des dix années dernières que ce retour des entreprises minières vers la Méditerranée. Partie de notre mer intérieure, de ce berceau de toutes nos sciences et de tous nos arts, l'industrie a couru aux quatre coins du monde pour découvrir et exploiter les mines du continent européen, puis du Nouveau-Monde, puis de l'Afrique, de l'Asie, des terres tropicales et des terres polaires. Les prospecteurs tournaient toujours le dos à la Méditerranée, estimant sans doute que trente ou quarante siècles d'exploitations anciennes et modernes avaient tari toutes les richesses de ses rivages... Depuis dix ans, l'inventaire du monde étant fait ou presque achevé, voici qu'en revenant aux terres antiques nous y retrouvons, avec les travaux des Anciens, des trésors oubliés et des ressources nouvelles qui, pour le fer en particulier, refont de la Méditerranée l'un des grands

fournisseurs des usines européennes. Aux minerais très purs, mais coûteux de Suède et de Bilbao, les progrès de la science permettent de substituer ces minerais de la Méditerranée moins purs, mais abondants, d'une exploitation et d'un transport faciles.

Avec le zinc et le plomb, avec les phosphates, la Tunisie va donc pouvoir exporter ses minerais de fer. Une « fièvre minière » s'est déchaînée dans la Régence depuis 1898. De 1881 à 1897, les demandes en permis de recherches étaient rares : on n'en avait reçu qu'une centaine en 1897. De 1898 à 1903, ce fut une frénésie : deux cents demandes en 1898; quatre cent cinquante en 1899, treize cents en 1901, dix-huit cents en 1903. La spéculation est un peu tombée, mais la réalisation commence : l'exportation des minerais de plomb a passé de 1 000 tonnes en 1897 à 8 000 tonnes en 1899, à 11 000 tonnes en 1902, à 28 000 tonnes en 1904; d'un élan moins soutenu, avec des chutes et des rebondissements, l'exportation des minerais de zinc est allée de 2 000 tonnes en 1892 à 36 000 tonnes en 1899, pour retomber à 20 000 tonnes en 1901 et remonter à 34 000 en 1904. Pour l'ensemble des mines, le tableau suivant montre avec quelle rapidité ont augmenté et le nombre des exploitations (A) et la valeur en millions de francs des minerais exportés (B) :

	1893	1895	1897	1899	1900	1902
	—	—	—	—	—	—
A	2	4	7	10	13	13
B	0,2	0,5	0,8	2,1	1,7	2,2

L'emprunt de 1902 et les travaux qu'il permit encouragèrent les espérances et les entreprises. Sur les 40 millions, dont la loi de 1902 autorisait l'emprunt, le protectorat n'a encore demandé au crédit public que 15 millions, qui lui ont permis de doubler le chapitre des travaux neufs. Ce chapitre, jusqu'en 1903, n'était que pauvrement alimenté par les fonds du budget ordinaire et par les excédents annuels :

DÉPENSES EN TRAVAUX NEUFS (en millions de francs)

Exercices.	Sur le budget ordinaire.	Sur les excédents.	Sur l'emprunt.
—	—	—	—
1883-1884	0,7		
1889-1890	2,2	2,9	
1894	1,6	4,4	
1899	1,3	3,4	
1902	0,6	3,4	
1903	0,9	4	2,3
1904	0,8	4,2	7
1905	0,4	4,7	5,2

Conformément à la loi métropolitaine du 30 avril 1902, les travaux neufs, qui furent payés par l'emprunt, ont été des chemins de fer, et d'abord les lignes phosphatières. Vers les gisements de Kalaat-es-Senam et de Kalaat-Djerda, l'amorce de Tunis au Pont de Fahs a été poussée avec tant de vigueur que, dès le mois d'août 1904, 60 nouveaux kilomètres étaient ouverts à l'exploitation et que l'ensemble est aujourd'hui terminé : Tunis voit descendre les wagons de minerais qui vont en faire l'un des grands ports méditerranéens et — qui sait? — peut-être une ville industrielle, car les bateaux phosphatiers apporteront en lest des houilles anglaises et allemandes et, sur place, l'industrie aura peut-être intérêt à traiter ces minerais tunisiens avant de les exporter. Vers les gisements d'Aïn-Moularès, l'amorce de Sousse à Kairouan s'est avancée moins rapidement; mais avant deux années, le port de Sousse deviendra à son tour un dépôt et un embarcadère de phosphates où les mêmes industries de traitement pourront s'établir, grâce aux houilles importées et grâce à la main-d'œuvre italienne, balkanique, levantine, marocaine et soudanaise.

Sur le parcours de ces deux lignes, il est déjà visible que beaucoup d'autres entreprises, minières et agricoles, vont s'installer ou refleurir. Outre les calamines, que la facilité du transport va permettre de descendre à la côte, nombre de gisements ferrugineux s'offrent, sont livrés déjà à l'exploitation. A peine ouverte, le trafic de la ligne de Tunis à Kalaat-es-Senam déroute toutes les prévisions. Dans une étude, fournie au ministère des Affaires étrangères le 10 juin 1906, le direc-

teur des Travaux publics, M. de Fages, montrait l'accroissement « considérable autant qu'imprévu » de ce trafic :

Les gisements phosphatés de Kalaat-es-Senam et de Kalaa-Djerda ont à leur disposition un matériel roulant susceptible de transporter 200 000 tonnes par an. Or, la société de Kalaat-es-Senam vient de faire connaître qu'elle avait l'intention d'exporter, à elle seule, 300 000 tonnes en 1907, et la société de Kalaa-Djerda annonce 300 000 tonnes pour la même année; dès maintenant, elle exporte sur le pied de 200 000 tonnes, quand le service du chemin de fer le lui permet. C'est un trafic de phosphates de 600 000 tonnes à prévoir, alors que la ligne est armée pour 200 000 tonnes.

Au trafic des phosphates, vient s'ajouter le trafic des minerais de fer, en provenance des deux concessions du Djerissa et du Slata. Deux conventions, passées avec ces sociétés, comportent l'achat, aux frais de l'État, d'un matériel roulant pour 300 000 tonnes, plus, la construction de deux embranchements vers Djerissa et vers Bir-Kassa. En ce qui concerne le trafic agricole de la ligne, la campagne des céréales de 1906 nous montre qu'il est indispensable de réaliser un armement complémentaire pour 100 000 tonnes. Le trafic réuni des phosphates, du fer et des produits agricoles nécessite, sur la ligne principale, l'établissement d'un certain nombre de croisements, le développement de quelques stations et de quelques alimentations, enfin, l'agrandissement des remises et ateliers existants, pour loger et entretenir le matériel supplémentaire.

Ainsi en amenant des capitaux et en activant les affaires, en découvrant de nouvelles richesses et en ouvrant de nouveaux débouchés, ces travaux neufs ne font qu'accélérer la progression des besoins et des désirs, aiguiser, au lieu de satisfaire, les uns et les autres. Besoins réels et désirs légitimes, que M. de Fages en son rapport au Résident expose avec clarté, et qui rendent indispensable la prompte exécution de nouveaux, de grands travaux publics.

La question de l'outillage public en Tunisie n'est pas résolue — bien au contraire. Sans doute, la progression des excédents budgétaires permit, à partir de 1903, de doter plus largement que par le passé les autres travaux : routes, adductions d'eau, bâtiments civils, écoles... Mais le malaise réel éprouvé par la colonie, ne fut pas diminué. La progression des besoins continuait à être plus rapide que celle des ressources. La construction du nouveau réseau ferré devait même accélérer cette progression des besoins.

C'est une erreur de croire qu'un chemin de fer se suffise à lui-

même. Il lui faut impérieusement des affluents; les stations n'ont point de trafic si on ne peut y accéder; les villages dont il amène la création sont mort-nés, s'ils n'ont point d'eau, de poste et télégraphe, d'école, etc. Dans un pays bien outillé, il y a dix kilomètres de routes pour un kilomètre de chemin de fer. Dans un pays neuf, nous regardons comme un minimum absolu de créer un kilomètre de route en même temps que chaque kilomètre de voie ferrée : la route coûte dix fois moins cher que le chemin de fer; pour un réseau ferré de 40 millions, il faut donc, qu'on le veuille ou non, 4 millions de routes, et il faut faire bien d'autres dépenses encore.

Une raison de bonne administration et de stricte économie s'ajoute à ce souci des besoins et des intérêts publics :

La méthode pour la répartition des sommes à dépenser devenait de jour en jour plus défectueuse. Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de satisfaire tous les besoins, force était de chercher à faire patienter les demandeurs. De là, le morcellement des ouvrages, l'éparpillement des efforts; telle route, reconnue indispensable, mais mesurant 20 kilomètres de longueur, était faite en cinq ans, faute de ressources, et restait quatre années inutilisable ou peu s'en faut. Tel centre recevait un bureau de poste, mais pas d'eau ; tel autre, de l'eau, mais pas d'école, parce que l'exiguïté des ressources obligeait à faire un choix parmi les choses indispensables. En définitive, on avait dépensé de l'argent pour ne satisfaire personne et il était impossible de procéder à une exécution méthodique, par suite rationnelle et véritablement économique, des travaux publics.

Par l'intermédiaire de ses administrateurs et de sa conférence consultative, la Tunisie a fait un examen méthodique et complet de ses besoins les plus urgents. Elle nous présente aujourd'hui, un programme « rationnel et véritablement économique » des travaux à entreprendre.

Les chemins de fer d'abord. Les merveilleuses recettes des lignes phosphatières obligent à des compléments et remaniements de leur réseau, qu'il faut évaluer à une trentaine de millions. Les besoins économiques des autres régions nécessitent soit des embranchements soit des prolongations de voies ferrées, dont la dépense monterait encore à une trentaine de millions. En tout, 58 ou 60 millions pour ce premier chapitre, auquel il faudrait ajouter 12 millions si l'on veut construire les 1 200 kilomètres de routes, sans lesquels les services rendus par les chemins de fer n'auront pas leur maximum d'utilité.

Un second chapitre comprendrait les travaux maritimes et les travaux hydrauliques, pour l'aménagement des ports secondaires, Tabarka, Hammamet, Monastir, etc., — soit 7 millions — et pour l'alimentation en eau des villes ou des champs, — soit 12 millions. Dans un troisième chapitre, bâtiments civils et travaux communaux : 10 millions, auquel on ajouterait 5 millions pour le service des postes et télégraphes qui est à compléter et pour le réseau téléphonique à développer.

Au total : 104 millions. Ce n'est pas tout. Deux problèmes politiques se présentent, dont la solution ne saurait être retardée sans un grave danger pour l'avenir de notre protectorat : problème de la colonisation ; problème de l'enseignement.

Économiquement, l'émigration italienne est à n'en pas douter un bienfait pour notre Tunisie. Politiquement, ne devons-nous pas nous préoccuper de l'avenir et, parmi ces quatre-vingts ou cent mille Italiens qui vivent aujourd'hui sous notre loi, qui pullulent et appellent sans cesse de nouveaux congénères, ne devons-nous pas nous efforcer d'installer un nombre de plus en plus grand de colons français? Depuis 1892, le protectorat s'est efforcé de « trouver des terres pour les colons, et des Français pour les occuper ». De 1892 à 1906, il a distribué des terres domaniales ou revendu par parcelles des terres achetées en bloc. Depuis 1892, les ventes se sont élevées graduellement : 2 ventes et 75 hectares en 1892 ; 199 ventes et 15 000 hectares en 1903 ; 171 ventes et 11 830 hectares en 1904 : 110 ventes et 13 350 hectares en 1905. Le fonds d'achat de terres pour la colonisation s'est constamment accru. Mais l'ancien domaine de l'État est en voie de disparition ; le prix des terrains qu'il faut acheter est en hausse constante ; réduit aux ressources de son budget, le protectorat peut difficilement soutenir l'effort actuel ; à plus forte raison, ne peut-il pas développer ce service autant qu'il conviendrait.

De la pratique des trois ou quatre dernières années et de l'exemple de l'Algérie, — j'étudierai prochainement cet exemple, — il résulte, sans doute possible, que le développement de la colonisation française dans le nord de l'Afrique n'est limité que par les dispositions favorables ou défavorables de l'État. En Tunisie, le nombre des demandes est constamment supérieur à celui des lots disponibles, et le protectorat restreint

volontairement la publicité dans la métropole afin de ne pas augmenter le nombre et le mécontentement des demandeurs évincés. Le système des achats annuels, au gré des ressources budgétaires et des demandes immédiates, a, d'ailleurs, de très graves inconvénients : l'État paie très cher ce qu'il achète aujourd'hui par petite quantité, ce qu'il eût payé moitié moins s'il eût acheté en bloc, il y a dix ans. De cette hausse continue et de ces frais supplémentaires, c'est sur les immigrants que l'État doit se récupérer en diminuant d'autant leur mise de fonds initiale et leurs chances de réussite. Un emprunt de cinq millions semble indispensable pour constituer une caisse de colonisation qui, méthodiquement et à bon marché, pourra faire des opérations systématiques et à long terme.

Mais les terres achetées, il faut les lotir, les immatriculer, y préparer des centres de colonisation française, les pourvoir d'eaux et de police forestière, bref engager les dépenses qui rendront ces terres habitables, avenantes au paysan français :

La poursuite rationnelle d'un programme de colonisation suppose des travaux auxquels l'administration tunisienne n'a pu prêter l'attention qu'ils méritent, mais dont la nécessité est attestée par l'exemple de l'Algérie qui, sur son emprunt de 1902, affecte 7 millions à l'hydraulique agricole et 6 millions à l'œuvre forestière. Il faut d'abord réduire les périmètres de surveillance des préposés forestiers français : ces périmètres sont de 515 hectares en France et de 2 380 hectares en Algérie ; chaque préposé tunisien a plus de 60 000 hectares de terrains très accidentés. Les abus de toutes sortes, incendies, coupes délictueuses, pâturages, trouvent leur compte à un pareil état de choses.

D'autre part, la rétention des eaux de montagne, le barrage des ravins, la restauration des installations romaines (réservoirs, puits, canaux, etc.) seront le point de départ d'une transformation économique du pays. Mais cette transformation, en l'état actuel de la population, suppose l'intervention de l'État sous forme de conseils techniques, d'exemples sur les terres domaniales et forestières, de primes et de subventions aux bonnes volontés. Une meilleure utilisation des points d'eau et l'augmentation de leur nombre au long des routes de transhumance seront un adjuvant à l'élevage et, par suite, à la colonisation européenne encore trop peu orientée de ce côté. Les encouragements à la culture arbustive, les primes de greffage et de défrichement, l'amélioration graduelle des instruments aratoires, la contribution à la création d'abris pour le bétail et à la constitution

de réserves fourragères sont autant de moyens de préparer à la colonisation un terrain propice et de lui associer, pour le plus grand profit de la richesse et de la sécurité du pays, une main-d'œuvre indigène abondante et habile. Dans le même ordre d'idées, il y aurait avantage à ce que les encouragements pécuniaires pussent être étendus aux industries indigènes (vannerie, tissage, etc.)[1].

Au total, c'est un capital de 10 millions qu'il faut pour résoudre le problème de la colonisation française, et c'est encore 6 millions que réclame le problème de l'enseignement.

Éduquer les enfants des colons français, conquérir les enfants des colons étrangers, gagner et civiliser les jeunes générations indigènes : à cette triple tâche, notre enseignement tunisien a, depuis vingt-cinq ans, dépensé un zèle que les plus beaux succès ont récompensé. Cette année même, le gouvernement tunisien publiait un rapport du directeur de l'enseignement, M. L. Machuel, où, par des chiffres et des courbes, ces résultats étaient mis en pleine lumière[2]. Voici quelques-unes de ses statistiques.

Les écoles publiques comptaient en 1906 13 000 garçons et 8 800 filles, répartis dans 175 établissements primaires et secondaires. Français et Italiens, Israélites et Musulmans sont admis et viennent en grand nombre. Si l'on compare les chiffres quinquennaux, la progression est constante pour les Français (387 enfants en 1885 ; 1 270 en 1890 ; 2 361 en 1895 ; 3 137 en 1900 ; 5 121 en 1905) et pour les Italiens (895 enfants en 1885 ; 1 621 en 1890 ; 2 134 en 1895 ; 3 726 en 1900 ; 5 921 en 1905) ; les Maltais, dont la population n'augmente pas dans la Régence, envoient 1 572 enfants en 1905 contre 1 425 en 1890. Quant aux indigènes, ils s'étaient habitués à nos écoles et de 1884 à 1897 le nombre de nos élèves musulmans n'avait pas cessé de croître (738 en 1885 ; 3 585 en 1895) ; diverses mesures malheureuses ont, de 1898 à 1903, chassé une partie de cette clientèle ; le chiffre, en 1900, était retombé à 2 650 ; aujourd'hui encore, nous n'avons pas retrouvé le maximum de 1897, bien que le chiffre soit remonté à 3 355.

1. De Fages, *Rapport au Résident*, p. 50, 51.

2. *L'Enseignement public en Tunisie (1883-1906)*, par L. Machuel, Tunis, 1906.

Mais, pour l'instruction comme pour le peuplement et pour l'outillage économique, la seule Tunisie côtière est pourvue, et insuffisamment pourvue. Si l'on ouvre une carte des écoles, on voit, de Tabarca à Zarzis, tout le littoral jalonné de « points d'instruction » qui sont, comme les points d'eau et les gares, très nombreux autour de Tunis et de Bizerte, assez nombreux autour de Sousse, et trop largement espacés dans la région de la Medjerdah; mais l'hinterland n'offre que six de ces « points d'instruction » au long des chemins de fer phosphatiers (le Kef, Gafour au nord; Tozeur, Gafsa et Maknassy au sud; Kairouan au centre) et deux autres (Maktar et Thala) dans la brousse. La pénétration scolaire s'impose comme la pénétration économique : il faut que, par des écoles appropriées, nous arrivions au contact et à l'amitié des indigènes; il faut que nos instituteurs suivent dans le pays les pionniers que l'industrie minière et le défrichement y attirent.

Ce devoir s'impose avec une urgence d'autant moins discutable, que la majeure partie de ces pionniers est ou sera fournie par l'émigration sicilienne et que le « problème italien » peut être résolu par l'école seulement. A chaque nouveau groupe de « petites Siciles », nous devons juxtaposer une « petite France », composée essentiellement d'une école, d'une bibliothèque, d'une poste et d'un médecin. Ces Italiens de l'intérieur n'ont pas, comme ceux de la côte, et ils n'auront jamais leurs écoles italiennes : ils ne demandent qu'à faire instruire leurs très nombreux enfants par nos instituteurs, et les merveilleux résultats de nos écoles arabes dans le Sahel et dans le reste de la Tunisie côtière prouvent que l'indigène, quand nous savons nous y prendre et respecter ses croyances et ses rites, est tout disposé, lui aussi, à nous confier ses enfants.

A l'annexe de l'école normale Alaoui (Tunis), nous avions en 1905 254 musulmans; à l'annexe du collège Sadiki, 240; aux diverses autres écoles primaires de Tunis, 300 musulmans, sans compter les 76 « collégiens » du collège Sadiki et les élèves-maîtres de l'école Alaoui. Gafsa, Gabès, Djerba, Mahdia, Monastir, etc., ont de pareilles écoles : 210 musulmans à Kairouan, 131 à Mahdia, 113 au Kef, 131 à Moknine, 139 à Monastir, 110 à Sfax, 230 à Sousse. Ces chiffres seraient doublés du jour au lendemain si nous avions de la place pour

accueillir tous ceux qui y viennent. Mais dans les villes les moins mal pourvues, notre outillage scolaire est tellement inférieur aux besoins! Une visite à l'école franco-arabe de Sousse est un peu attristante à cause du contraste trop saisissant entre le zèle des maîtres et des élèves et les moyens, surtout les locaux dont les uns et les autres disposent.

A Tunis même, nos grands établissements d'enseignement secondaire, lycée Carnot pour les garçons, école Jules-Ferry pour les filles, offrent à un degré moindre le même contraste. Cette école Jules-Ferry, dont la majorité de nos cités métropolitaines, et Lyon et Bordeaux et Nancy peut-être, pourraient envier les succès et la direction, ne sait plus où loger ses 723 jeunes et petites filles. Le lycée Carnot entasse 844 élèves en des locaux qui n'en devraient recevoir que la moitié... Il faut au minimum 6 millions de francs pour mettre à jour notre outillage scolaire, que les budgets annuels compléteront ensuite et tiendront au courant.



En additionnant ces divers chapitres et en ajoutant un imprévu de 6 millions, c'est à une dépense globale de 125 millions que monterait l'exécution de ce programme. Mais il est évident que des travaux si nombreux, si divers et si étendus ne sauraient être exécutés ni même entrepris tous ensemble; ni la main-d'œuvre ni la direction ni le matériel n'y pourraient suffire. Au cours des années prochaines, les budgets ordinaires de la Tunisie pourront en payer une assez grosse part; en échelonnant les dépenses sur plusieurs années, on peut facilement couvrir par les seules ressources ordinaires une dépense de 50 millions. Reste à trouver 75 millions. Le protectorat demande à la métropole l'autorisation d'emprunter ce capital qui, avec la garantie de l'État français, se trouvera sans peine à un taux n'excédant pas 4 p. 100, amortissement compris : la rente de ce nouvel emprunt serait donc de 3 millions de francs au maximum; il n'est pas douteux que le budget tunisien puisse supporter allègrement cette charge nouvelle.

De toutes nos œuvres tunisiennes, la gestion financière est

encore la plus honorable pour nos administrateurs et la plus réussie. De 1870 à 1884, les finances du bey étaient sous la tutelle d'une commission internationale, qui y introduisit l'ordre et l'économie, maintint les dépenses au-dessous des recettes, assura le service exact du coupon et, durant ses quatorze années d'existence, surveilla la gestion de 197 millions de francs (en chiffres ronds). En 1884, le protectorat prit la direction des finances beylicales, quand la France eut donné sa garantie à la dette tunisienne. Sans impôts nouveaux, malgré des dégrèvements notables, malgré des concessions de revenus aux municipalités et aux établissements publics, par la seule amélioration de l'assiette et la perception plus exacte, le protectorat durant les vingt années dernières a perçu 555 millions, presque le double (en ramenant ce chiffre à quatorze années $\frac{555 \times 14}{20} = 388$) des sommes perçues par la commission internationale. Prudemment, les dépenses ont toujours été calculées en évaluant les recettes sur la moyenne des cinq années dernières, défalcation faite des années la plus forte et la plus faible, et en écartant sans pitié toute dépense supplémentaire en cours d'exercice. Ce système financier, auquel la direction de M. Dubourdieu a donné son couronnement, a eu pour résultat de gros excédents. Deux exercices seulement se soldèrent en déficit, en des années où la Tunisie, qui, alors, vivait exclusivement de son agriculture, fut victime de désastres climatériques :

BUDGETS ORDINAIRES (en millions de francs)

Années.	Recettes.	Dépenses.	Excédents.	Déficits.
1885	18,5	11,7	6,7	
1887	22,1	17,8	4,2	
1888	19	19,8		0,8
1889	16,8	18,3		1,5
1891	32,1	26,6	5,4	
1893	24,1	21,6	2,5	
1895	24,7	22,1	2,5	
1897	24,4	23,5	0,8	

L'année 1898 marque le tournant décisif où l'exploitation

des phosphates vient transformer la vie tunisienne : à la période d'agriculture exclusive, succède la période industrielle, qui, après huit années de développement, n'en est encore qu'à ses débuts. De 1898 à 1906, les excédents ont été continus ; malgré les dépenses accrues, malgré cinq années ruineuses que l'agriculture a subies de 1898 à 1903, ces excédents disponibles ont atteint un chiffre qu'on n'avait jamais espéré :

BUDGETS ORDINAIRES (en millions de francs)

Années.	Recettes.	Dépenses.	Excédents.
1898	27,8	23,9	3,8
1899	28,7	24,6	4
1900	28,1	25,6	2,4
1901	30,1	26,2	3,9
1902	29,7	26,7	3
1903	36,2	27,8	8,4
1904	38,7	28,6	10,1
1905	36,9	29,5	7,4

Une partie de ces excédents doivent être attribués au fonds de garantie des chemins de fer ; mais il reste de quoi gager et au delà les 100 millions que la Tunisie voudrait emprunter (25 millions qu'elle a encore le droit d'emprunter d'après la loi de 1902 ; sur 40 millions d'emprunt qu'autorisait cette loi, 15 seulement ont été demandés au crédit public ; — et 75 millions qu'elle demande aujourd'hui à la métropole l'autorisation d'emprunter au fur et à mesure de ses besoins et projets). Il serait évident, par les chiffres qui précèdent, que la Tunisie peut sans difficulté payer la rente de 4 millions dont cet emprunt de 100 millions la chargera, — même si l'on admettait que tout son outillage nouveau ne change rien aux recettes actuelles. Mais il est non moins évident que tous ces travaux « paieront » presque immédiatement : les phosphates et minerais de fer donneront aussitôt des redevances et acquitteront des droits de sortie ; les nouveaux chemins de fer, après une courte période de déficits, auront, comme toutes les autres lignes de Tunisie, comme la ligne de Gafsa en particulier, des bénéfices ; les régions nouvellement ouvertes seront peuplées et cultivées. En laissant encore de côté tous les revenus agricoles et toutes les

recettes complémentaires, en ne prenant que les redevances des phosphates et des minerais de fer, on peut établir les prévisions à peu près certaines que voici et qui, dans un délai maximum de six ans, seront réalisées :

	TONNAGE MINIMUM GARANTI PAR L'EXPLOITANT (en milliers de tonnes)	PAIEMENT A L'ÉTAT (en milliers de francs)		
		TRANSPORT	REDEVANCES	TOTAL
	—	—	—	—
Phosphates. . . .	750	2 155	1 045	3 200
Minerais de fer. . .	750	780	55	835

Au total, les seuls minerais assurent avant 1913 un revenu nouveau de quatre millions *au minimum*. Même si toutes autres ressources nouvelles faisaient défaut, même si les excédents budgétaires étaient ou supprimés ou attribués à d'autres chapitres, le service de l'emprunt serait encore assuré. En cette période d'inquiétude économique, où notre épargne, par crainte des projets gouvernementaux, n'est que trop disposée à écouter les mercantis de la finance interlope et les demandes de l'étranger, c'est le devoir de notre gouvernement de sauver cent millions de capitaux français en les tournant au plus tôt vers cette terre française, cette œuvre civilisatrice, ce placement honnête et sûr.

VICTOR BÉRARD

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LETTRES (1873-1882)

I

1873-1879

25 février 1873.

Chère mignonne,

Je te remercie de toute mon âme des deux précieuses lettres par lesquelles tu me réponds. Aujourd'hui, plus qu'à tout autre moment, je ressens une consolation infinie à recevoir de toi cette fortifiante tendresse, qui me permet de me trouver égal aux plus irritants obstacles. Car ton cœur, si pénétrant de loin comme de près, ne s'y est pas trompé; je suis très inquiet, très préoccupé, très divisé même; je sens les solutions et les partis les plus contraires se livrer bataille dans ma tête; j'ai simultanément les plus vives appréhensions et les plus enthousiastes espérances... Je t'embrasse, je te supplie de m'écrire et je me mets à tes pieds.

21 décembre 1873.

Ma chère mignonne adorée,

Ne te tourmente donc pas et ne médis plus de tes grâces. Je ne peux trop te dire à quel point je suis heureux et touché de ces injustes inquiétudes, et combien, loin de trouver ta com-

pagnie triste et mélancolique, je me plais à te sentir sans effort, au cours, au fil de ton humeur grave, élevée, enjouée, sans affectation ni gêne. C'est bien ainsi que je te voulais et que je te rêvais, une véritable femme, forte par le cœur et par la tête, toujours au-dessus des émotions de la vie et des coups de la mauvaise fortune. Les crises effroyables que tu traverses, si terribles qu'elles soient et si cruelles que je les ressente, apportent avec elles cette fortifiante leçon que je ne pouvais mieux choisir et que celle qu'a élue mon cœur est la courageuse et nécessaire compagne de mon oscillante vie. Tu peux juger l'énormité de ton erreur ; ce qui t'effraie est précisément ce qui me réconforte, et cette fermeté grave que tu montres dans les combats de l'existence est l'attrait même qui m'attire, m'attache et m'enchaîne le plus invinciblement à tout ton être. Il ne faut d'ailleurs jamais chercher le rire ; il doit naître et jaillir ; il n'est bon et sain que s'il est provoqué par d'heureuses circonstances, et bien rarement, en nos tristes temps, peut-il être de mise. Notre malheureuse patrie déchirée et avilie au dedans, mutilée et peut-être menacée au dehors, aurait droit de nous demander compte d'une gaieté criminelle et hors de saison. Le temps des joyeusetés durables est passé pour longtemps, et ce n'est pas une des moindres raisons qui t'associent dans mon âme à cette commune et égale tendresse que j'ai vouée à ma femme et à ma patrie : la communauté même de vos infortunes.

Encore, je compte bien que toi, du moins, tu touches au terme de tes afflictions ; mais elle, la pauvre France, c'est avec un insupportable sentiment de terreur et d'angoisse que je vois s'avancer l'année nouvelle ; nous sommes mal conduits, mal dirigés, et aux prises avec ces redoutables et avides Allemands. Je tremble de voir recommencer l'année terrible, de retrouver le pouvoir avec l'invasion sur les bras, une armée désorganisée, un pays plus abattu, une Europe plus servile que jamais : tiens ! je frémis pour ce qui reste de France. Mais assez de discours et viens me voir lundi.

Je t'adore et baise tes beaux yeux.

1874.

Chère femme adorée,

Nous sentons bien ensemble ; nos âmes n'ont jamais été plus à l'unisson, et je savoure à longs traits l'amour tel que l'ont rêvé de tout temps les plus nobles esprits de l'humanité. Toi seule, entre toutes les femmes, as pu me transporter sur ces sommets éblouissants de la passion et de la communion des intelligences. Je ne distingue plus entre les sensations : elles sont toutes délicates, exquises, et les plus charnelles s'épurent par la domination de l'esprit. C'est un thème infini de méditations et de joies intérieures, et c'est à toi, à toi seule, que je dois d'avoir découvert ce monde supérieur et éblouissant, que tant de grands cœurs ont cherché à travers les honteuses tentatives de la vie de désordre, sans pouvoir jamais y pénétrer. Aussi je t'adore comme les saints adorent Dieu, comme un pur esprit. Je te serre à te briser dans mes bras ; viens demain à l'heure que tu voudras ; je me mettrai à tes pieds.

23 octobre 1875.

Ma toute aimée,

Eh bien ! as-tu retrouvé la terre, es-tu redescendue des hauteurs ? Quel est ce monde nouveau et sublime où nous avons pénétré tout à coup hier ? Est-ce l'Atlantide perdue des Anciens, où, selon la légende dorée, les âmes sœurs doivent se réunir et s'aimer durant les éternités ? Que sais-je ? Je me laisse planer, au risque d'y laisser la cervelle, dans cet éther sublime où finit le désir parce que la passion y est constante et toujours assouvie. Tout le passé fuit sous mes pieds, comme un point dans l'espace, et me paraît méprisable et vain ; j'ai la sensation d'être sorti de l'abîme et des ténèbres, et de nager dans la pure lumière sidérale. Les mots me paraissent tous vulgaires et lourds pour rendre les impressions délicates et presque fluides qui me viennent de ce monde supérieur où tu m'as transporté. Il faudrait, en entrant dans ces régions inexplorées jusqu'à nous, créer une langue nouvelle qui n'eût jamais encore servi à une bouche humaine, et c'est ici le cas de redire après Bacon : il n'y a pas d'hyperbole à la hauteur d'un pareil amour.

Descends dans ton cœur ; écoute-le chanter son hymne :

seul, il pourra te révéler ce que murmure le mien en ses plus secrets replis. Je te l'ai donné, laissé en tout hommage; interroge-le à loisir, il ne peut désormais que te plaire! Je m'arrête pour ne pas te paraître le plus fat des amoureux.

Ah! comme j'ai soif de t'adorer en chair et en esprit! Je ne trouve qu'un mot, mais il dit bien ce que je veux : Reviens.

... Tout à ma reine, que j'embrasse.

27 janvier 1877.

Cher amour,

Celui-là n'a pas connu la véritable ivresse du triomphe politique, qui ne l'a pas savourée dans l'amour. C'est à ces heures qu'on sent combien cet ineffable sentiment est divin; que dis-je? c'est tout le divin qu'il soit donné à l'homme d'éprouver, de posséder et de rendre. Tu m'es apparue hier réellement comme l'incarnation palpable et frémissante du beau idéal, et, dans mes plus voluptueux transports, je sentais une flamme immatérielle qui purifiait et illuminait mes sens. Aussi, quelle supériorité de force, de courage, de puissance je tire de toi comme d'une inépuisable mine de richesses morales! Je puis dépenser sans compter, à pleines mains, dans les multiples luttes de mon existence, les épargnes et les réserves de mon esprit : je suis sûr de refaire le trésor à ton simple contact. Selon la parole du beau Galiléen, tu es la fontaine de vie, ma belle Samaritaine. C'est la confiance que tu me donnes qui me rend tout facile et toute chose propice. Tu es encore, par là, investie du plus noble attribut des déesses, la protection efficace : tu es mon égide, mon guide, et, le succès remporté, ma récompense et ma fortune.

Sens-tu bien comme je t'aime éperdument pour toi, pour moi, pour mes idées, pour le but de ma vie, pour tout ce qui m'enflamme, me domine, me passionne et m'entraîne. D'autres ont pu aimer en singularisant leur amour; moi, je t'aime de toutes mes facultés et pour toutes les tiennes qui résument le chef-d'œuvre de la nature en ta personne. Tu ne sais pas à quel point tu es adorable, et c'est là ton seul défaut; tu l'as été hier jusqu'à l'infini, et c'est juste ainsi qu'est mon amour, sans bornes et sans autre limite que celle de ma propre vie.

A tes genoux.

8 juillet 1877.

Ma chère mignonne aimée,

Tu es enivrante, idéale; je suis plus adorant que jamais, plus heureux, plus fou que je ne le dis encore, de posséder un tel joyau. Rien n'entre dans mon esprit ni dans mon cœur en parallèle avec ta tendresse. Grâce à elle, je vis dans la sphère supérieure de l'amour ineffable, insensible au reste du monde, et je me sens supérieur à toutes les déceptions si je reste appuyé sur ton cœur. Je te vois enfin telle que je t'avais rêvée, confiante, aimante, gaie, toujours maîtresse de ta raison et de la mienne, enfin une femme, une vraie femme, celle qui m'était due, qui pouvait régler ma vie, remplir mon âme et consacrer mes triomphes. Tiens, je ne veux plus rien ajouter, je me sens impuissant à m'exprimer, à t'honorer et à t'adorer comme tu en es digne et comme je le veux d'une infaillible volonté. Tout à toi et pour toi, je t'embrasse.

23 février 1878.

Chère mignonne adorée,

Non, non, il faut toujours m'exprimer librement ton avis, j'en ai besoin; c'est le contrôle le plus sûr, le plus sagace de ma propre pensée, et, dans l'amour que je t'ai voué, il est entré, depuis qu'il existe, une dose toujours grandissante de raison et de jugement. La tentative la plus hardie, et probablement la plus féconde de ma carrière, est née de ton inspiration et des clartés de ton intelligence. Tout ce qui se passe et s'accumule de ce côté démontre que tu as vu juste et que j'aurais vainement cherché dans d'autres directions la voie du relèvement et de la réparation dus à notre malheureux et noble pays... N'oublie pas que j'aurai toute la journée de lundi et que je te conjure de me la réserver, en m'indiquant l'heure la plus matinale pour en jouir. Mignonne chérie, je t'attends sans faute et je baise tes belles mains et suis pour toujours ton adorant.

11 mars 1878.

Ma chère mignonne aimée,

Tu as triomphé de mes dernières résistances. C'est fait, nous irons là-bas avec toutes sortes de précautions, de lisières.

La soirée de ce soir a été triomphale. Je te conterai cette présentation mercredi.

Je t'embrasse de toutes mes forces.

14 septembre 1878. Dix ans après!

Chère adorée,

Je tenais à te posséder ce matin et juste à l'heure où a eu lieu notre réunion. C'était un anniversaire que je fêtais au fond de mon cœur. Il y a dix ans à pareille heure, je suis entré avec effraction sur la scène du monde. Tout me manquait alors; aujourd'hui, rien ne me tente plus que la longue possession de mon amour. Tu es le prix le plus riche, la couronne la plus brillante que pouvait me décerner la fortune; je jouis immensément de mon bonheur. Il est désormais inaltérable comme ma volonté de t'adorer jusqu'à la mort. Aussi, je ressens un plaisir ineffable à t'entendre dire et redire : « Je t'aime »! C'est le cri de nos cœurs, et c'est dans ce mot divin que je place le reste de ma vie. Je t'aime, et je suis pour toujours tien.

20 septembre 1878.

Chère mignonne adorée,

Adorable journée, sublime extase! je n'ai jamais été plus fier, plus heureux de mon amour. Je t'attends sans faute vendredi soir : tu viendras me prendre à Versailles.

Demain matin, je vais me promener du côté de Châtillon, près des bois de Verrières, pour régler un léger compte arriéré avec un certain Périgourdin. Il paraît que ce Monsieur désire connaître ma force au pistolet; il sera satisfait. N'aie donc aucune inquiétude, la scène se passera tout près de toi et je suis sous ta garde. Je t'embrasse le plus tendrement du monde. Tout entier à toi.

Télégramme :

Rencontre à Plessis-Piquet; pas de résultat, vais très bien, amitiés à demain.

21 septembre 1878.

Chère femme adorée,

Quel orgueil et quelle joie m'emplissent le cœur! C'est bien là le langage de ma fière et douce compagne à qui l'héroïsme ne coûte rien, son caractère se trouvant naturellement à la hauteur de toutes les épreuves. Cette lettre est pour moi plus qu'une couronne; c'est le triomphe même; je te remercie, je t'adore et je te garde au fond de mon âme un inviolable sanctuaire comme à la déesse de ma carrière et de ma vie. Tout s'est bien passé, et demain je te conterai les détails. Je t'attends toujours avec impatience; aujourd'hui, c'est de la frénésie... En attendant, je te presse dans mes bras et t'envoie mes actions de grâces pour la sublimité et la délicatesse de tes sentiments.

A demain, ma noble femme.

22 février 1879.

Chère petite femme adorée,

J'ai goûté hier une des plus nobles et des plus douces jouissances morales de ma vie, j'ai satisfait mon cœur et ma raison, je t'ai ouvert jusqu'au fond toute mon âme, et tu as pu lire tracés en caractères ineffaçables les sentiments de tendresse, d'amour, de respect, de reconnaissance et d'ambition amoureuse qui y furent gravés dès le premier jour de la main même de la nature. Je ne fais plus d'objection au destin, j'ai la certitude que tu es désormais à l'abri de la désespérance et du doute... Oui, chère enfant, je connais ta blessure, je veux mettre mes lèvres sur les lèvres de cette plaie toujours saignante et la fermer en la baisant. Je te remercie avec effusion de ce que tu mets tous les jours de grandeur et de beauté dans nos tendresses. C'est bien ainsi que j'avais de tout temps ardemment souhaité d'aimer et d'être aimé. Rencontrer une pareille femme, lui sacrifier ma vie, lui livrer les plus secrets replis de mon âme, pénétrer à mon tour dans les divins sanctuaires de son cœur, y occuper toute la place en maître toujours prêt à obéir et à maintenir : mon rêve est réalisé par toi et pour toi, et cette conquête est devenue la bonne étoile de ma vie, le secret aiguillon de ma fortune, et je t'assure que je t'aime à mesure que tout monte autour de nous...

Vendredi soir, 23 mai 1879, *écrite à distance d'un baiser dans le cabinet.*

Chère petite femme adorée,

As-tu jamais pénétré au fond de mon âme comme aujourd'hui? et malgré les plus vives impressions de nos plus adorables rencontres, as-tu souvenance d'une journée plus suave et plus voluptueuse? Je suis bien sûr d'avoir possédé aujourd'hui la pleine et entière essence de ta nature. J'ai vécu de ta vie et non de la mienne. Je perdrais avec joie le sentiment de ma personnalité pour passer dans la tienne. Le rêve est accompli, la révélation est complète, je respire dans l'azur que tu habites, et c'est le cas de redire avec le prophète-roi : je me sens comme si j'étais un dieu, et je le suis, puisque le propre. le don de la divinité, c'est l'amour. C'est en toi que je m'abîme pour l'éternité, et je ne veux plus rien désirer au-dessus, au delà de cette ineffable communion. A toi donc en toi et pour toi.

6 novembre 1879.

Chère mignonne idéale,

Hier fut une journée mémorable, j'ai deviné que j'ébranlais ton âme sur le délicat sujet qui me prend au cœur depuis si longtemps. Je la bénis, cette journée qui me rapproche du plus fervent de mes vœux, et j'espère, j'espère.

10 novembre 1879.

Chère mignonne adorée,

Je te dois de connaître la vraie définition du parfait bonheur : ce serait une vie tout entière composée de journées pareilles à celle d'hier. Je désire d'autant plus ardemment renouveler ces rencontres et ces jouissances morales, et je ne cesserai de reproduire mes vœux jusqu'à ce qu'ils soient exaucés. Penses-y bien, chère femme, et reviens un beau jour, les yeux brillants, la face illuminée de joie, comme je te voyais distinctement dans l'ombre de la voiture, me dire : « Oui, je consens », et nous serons heureux...

II

— 1881 —

30 janvier 1881.

Chère mignonne adorée,

Je te rends mille grâces ; tes magnifiques fleurs ont ébloui et charmé tous mes convives, et tous ces éloges m'allaient au cœur en s'adressant au tien, car je traduisais tout bas. Tu sais ce qui manque à présent à mon bonheur : c'est ta présence dans ces fêtes et le bien que tu trouverais l'occasion d'y faire. Je reviendrai toujours à cette question, parce que tous les instants de ma vie m'y ramènent, et que j'espère bien qu'à force de vouloir je l'obtiendrai.

A trois heures, je serai rue Bonaparte pour t'enlever, et pour toujours si tu le veux ; je te couvre de baisers.

13 février 1881.

Mignonne adorable,

Il fera moins beau que dans nos cœurs, mais nous trouverons en nous ce qui pourra manquer au ciel. J'ai hâte de te remercier, de t'étouffer doucement de caresses pour la suave lettre que tu m'as envoyée hier et que je relis en me sentant frissonner d'amour dans tous mes membres.

Ne cherche pas plus loin et plus haut la langue de ta passion ; tu as le secret de tout dire et de tout faire sentir. Quant au gage suprême de ton amour, il est encore plus facile à donner ; tu n'as qu'un mot à dire, qu'un signe à faire, il est vrai devant M. le Maire, mais il est bref s'il est héroïque, et nous entrons dans la Terre Promise ; tu entends bien : promise ! Mais à tantôt trois heures précises.

Je baise tes douces mains.

17 mars 1881.

Chère femme adorée et souhaitée,

... Je trouve ta douce lettre sur ma table comme un sourire de bienvenue. Non, mignonne, cette main s'est réservée, elle sécherait plutôt que de s'allier à une autre main que la tienne; sois bien assurée de ceci : ou elle restera tristement vide, ou elle sera tienne. Quand l'accepteras-tu??? C'est le mot par lequel je finirai désormais tous mes discours à ton oreille. Je baise tes mains.

17 mars 1881.

Chère mignonne adorée,

Nous voilà lancés à toute vitesse dans l'inconnu parlementaire. Les positions sont prises, les orateurs désignés, j'ai passé la soirée à styler tout mon monde, je réfléchirai demain pour mon compte personnel en me promenant avec toi, ma vraie, ma seule inspiratrice.

Cahors, 26 mai 1881.

Chère mignonne adorée,

Je t'envoie mes baisers à toutes lèvres et du fond du cœur. Ma joie serait tout entière, ineffable, si tu étais là, sous mon œil, et prenant la part qui t'est due dans ce triomphe. Inutile de te le décrire, c'est la fête d'une nourrice qui retrouve son enfant devenu maître après vingt ans de séparation. Cela ne ressemble à rien de ce que j'ai vu jusqu'ici ; la terre, le ciel s'en mêlent et c'est la plus belle fête qu'il ait été donné à un homme de voir sur son sol. Mais tout cela ne peut m'habituer à l'absence.

27 mai.

Chère mignonne adorée,

Je suis excédé, brisé et dévoré du besoin de rentrer à Paris et de retrouver le calme, et la tendresse rafraîchissante de ton âme. Tout et toujours tien.

28 mai.

Chère mignonne adorée,

Enfin, encore une heure, une distribution de prix, une dernière cérémonie, et nous reprenons le chemin de la capitale. Je

rentre à peu près aphone et épuisé, et j'ai grand besoin de retrouver la magicienne qui règne sur mon cœur et que je ne peux plus quitter sans sentir s'évanouir tout le plaisir de vivre. Je t'embrasse.

Paris, 3 août 1881.

Chère femme adorée,

N'as-tu pas senti, ma bien-aimée, qu'en parlant de ces rachats de la vie d'orateur, je pensais surtout à l'infaillible consolation de ton amour que la fortune devenue ennemie serait impuissante à m'arracher. C'était le cri suprême du défi qui jaillissait de mon âme vers toi pour affirmer plus haut que jamais que tu étais le repos, l'espérance, le support de ma vie tout entière. Non, rien ne peut se jeter jamais entre nous, je ne dis pas pour nous séparer, mais même pour nous faire trébucher. Voilà de longues années que j'ai pris conscience et possession de moi-même, et que le caprice, la fantaisie, ont fait place à l'irrévocable, à l'inaltérable religion de ton cœur. Le monde pourrait s'écrouler autour de moi : tant qu'il me restera une lueur de raison, un atome de force, je me sens éternellement lié à la femme trois fois bénie qui m'a recueilli et sauvé de moi-même. Je t'aime avec ma tête, avec mon cœur, et mes sens, je t'aime à l'infini. — A vendredi, à toujours. Je t'enverrai un petit mot de Tours, une fleur du jardin de France : « Terra è lieta », disait le Dante.

Tours, 5 août 1881.

Chère mignonne adorée,

Je ne sais pourquoi, mais il me semble que je suis moins loin de toi qu'en toute autre ville de France... Tours est resté si doré de poésie dans tes conversations, que je te retrouve partout, et cela abrège et adoucit la séparation.

8 novembre 1881.

Chère ange adorée,

Je reçois ta lettre à l'instant, et je réponds avant d'aller rêvasser à mes odieuses combinaisons parlementaires. Oui, il vaudrait mieux être à Zuppat et surtout à Sorrente. Il en est

temps encore. Veux-tu partir et laisser là tout ce vilain monde se déchirer tout à son aise, je suis prêt et je *nous* sauve, — un mot, un oui, un simple oui, et nous sommes libres et pour toujours... Ah! Mignonne, que je t'aime et que j'ai besoin de t'aimer! Toi seule me rattaches à la vie, je suis blasé sur tout le reste et ne pourrais en supporter plus longtemps la vue. La nature et ses merveilles ne me suffiraient plus sans ta douce présence. Je me mets à tes pieds et pour le reste de mon existence.

9 novembre 1881.

Chère mignonne adorée,

Enfin, nous venons de sortir de l'interminable affaire tunisienne; vers neuf heures du soir, tout a été terminé, et assez bien, grâce à un mouvement d'indignation qui m'a poussé à la tribune après 18 votes successifs sur des ordres du jour plus sots les uns que les autres. Je n'ai pas cru pouvoir tolérer un tel aplatissement de la France républicaine devant l'Europe, et je suis intervenu. En quelques minutes, je leur ai fait ratifier une politique d'exécution et de fierté nationale, et ils ont répondu par 397 voix. Mais mon intervention m'engage et je suis obligé de discuter avec le Président de la République, s'il est prêt à subir la dictature, puisque dictature il y a. J'ignore ce qui va se passer, mais j'ai besoin de te voir et j'irai te prendre demain vers quatre heures. Là, nous aviserons pour la conduite à tenir. Mon bon ange gardien, ne me refuse pas ta magique influence, je me mets sous ta sauvegarde, je t'aime comme la lumière de ma vie. Tout et toujours à toi. Merci de ta longue lettre, c'est un élixir de courage que je bois à longs traits.

17 novembre 1881.

Chère femme adorée,

Cette fois-ci, c'est bien à ma femme que je me sens écrire, il n'est pas possible que je n'aie pas touché ton cœur et ta raison et vaincu tes trop délicates objections. Tu peux remonter la pente de la fatalité, oublier le passé, illuminer mon avenir, et nous rendre enviables à jamais. J'ai hâte de te revoir, et je me fais une fête de me mettre à tes genoux, de t'adorer, chère

idole, en pleurant sur mes violences involontaires. J'en ai honte, j'en ai confusion encore. Je sais bien que ton ineffable clémence m'a tout pardonné, mais je suis digne de ce pardon pour l'inextinguible passion que je t'ai vouée.

29 novembre 1881.

Chère femme adorée,

Je ne consens qu'avec bien de la peine à t'ajourner à demain, et si tu te sentais mieux, tu pourrais toujours venir me surprendre; je suis toujours là, attendant ma douce bien-aimée. La nuit a donc été mauvaise, et le bien ineffable que tu laissais dans mon cœur, l'apaisement moral que tu m'avais apporté, l'espoir que tu avais mis en moi n'avaient pas produit une réaction suffisante pour chasser ta vilaine fièvre. Grâce à toi, au contraire, j'ai retrouvé le conseil et la tranquillité d'esprit, sinon la pleine force du corps, et tu peux juger combien tu fais partie intégrante de mon être. Je ne puis plus désormais agir, penser, vivre que sous la persuasion que tu es de moitié dans ce que je veux, prépare et poursuis. Je m'assure que tu sens au profond de ton cœur, si pénétrant et si noble, cette indéfectible passion qui me remplit, m'exalte tout entier, et dont la pleine satisfaction enfin, consentie par toi, peut seule rassasier toutes mes ambitions. Soigne bien cet être fragile, dont je dépends corps et âme, et ne doute jamais que je t'aime sous toutes les formes à la fois, je veux dire que cet amour remplace en moi et résume en même temps les divers sentiments de tendresse, de famille, d'amitié, de passion que le cœur de l'homme a l'habitude de disperser sur plusieurs êtres et que je mets mon bonheur à concentrer sur ta tête. Donc à mercredi, si tu souffres; si tu peux, à ce soir, à tous les jours. J'embrasse à genoux tes adorables mains.

7 décembre 1881.

Chère âme,

Non, quelle que soit ta douleur, elle n'est pas au-dessus de ma passion et de ma tendresse. Il faut croire, il faut espérer, il faut se jeter dans mes bras et y rester toujours. Tu as beau

regarder en arrière et y chercher des points d'arrêt ou des espérances déconcertées : toutes ces maladives ou légitimes doléances ne sauraient prévaloir contre ma volonté réparatrice et le courage surhumain dont tu as fait preuve et que tu peux consacrer, si tu le veux, à une nouvelle vie. Je te la ferai digne de toi et de moi, et tout sera aplani. Crois-moi, chère enfant, tu peux nous sauver tous les deux, oui, nous sauver, car sans toi ma vie découronnée et vide n'a plus ni valeur ni charme. J'ai encore plus besoin de ta divine présence, de ta tendresse, que tu n'as besoin de moi-même. Laisse-toi fléchir, songe que rien n'est perdu quand on est résolu à tout sauver, et confie-toi à un amour sans bornes, comme celui que je t'ai voué. Je t'aime, je t'adore et je t'attends. Je ne suis pas sorti, je n'ai reçu personne, j'ai travaillé seul comme un abandonné, et je te réponds à lettre vue. A toi toujours, et exclusivement à toute autre pensée.

9 décembre 1881.

Chère femme adorée,

Laisse-toi vaincre à ma grande âme, abandonne-toi à ta divine tendresse et tu surmonteras l'horrible destinée qui t'accable depuis trop longtemps. Une nouvelle année va s'ouvrir pour nous ; nous restons les maîtres de changer le sort et la fortune ; nous pouvons nous suffire pleinement l'un à l'autre. Tu as épuisé la coupe des afflictions ; j'ai personnellement connu, sans en être ému ni troublé, toutes les extrémités du bonheur, de ce qu'on est convenu d'appeler parmi les hommes les joies du pouvoir et de la renommée ; mais rien ne m'est de rien sans toi, sans ton amour, sans ta présence, sans ta revanche contre l'injuste destinée. Ouvrons ensemble cette nouvelle ère, jette-toi sur mon cœur et restes-y ; je suis, sans orgueil, de force et de taille à te refaire une vie, à te faire tout oublier si tu veux croire et exaucer celui qui t'aime et t'aimera par-dessus toutes choses dans ce monde et dans l'autre s'il y en a un. Viens à mon âme, je t'attends, et, si tu veux, je te garde toujours.

III

— 1882 —

12 janvier 1882.

Chère femme adorée,

L'orage s'amoncelle, les nuées s'épaississent ; je compte bien que tout ce gonflement diluvien va crever dans quelques jours sur ma tête. Je poserai carrément la question, je jouerai franc jeu, quitte ou double. Ils passeront sous les Fourches Caudines ou je les abandonnerai à leur irrémédiable impuissance ; je me sens à la fois plus libre et plus résolu : la fortune prononcera. Mignonne me reste, et c'est le tout de ma vie. Je t'écris au milieu des plus effrayants tracas. Le Conseil que j'ai tenu toute la matinée reprendra ce soir et demain matin. Je me rends à la Chambre dans quelques instants. Je ne t'en donne pas moins rendez-vous demain à quatre heures...

Paris, le 19 janvier 1882.

Chère mignonne adorée,

Voici enfin que les nuages se dissipent et que je vois en face mes adversaires de tout ordre. Nous nous battrons en plein soleil. Sur 33 commissaires élus, six sont favorables au projet du Gouvernement et encore, mais quel beau terrain de bataille ils viennent de me livrer! Il ne s'agit plus, en effet, en présence de cette explosion de haine et de sottise, de politique, de textes et de lois constitutionnelles, de droit public ou électoral; il s'agit de deux intérêts suprêmes : y aura-t-il, oui ou non, un gouvernement digne de ce nom? Je leur dois des remerciements pour avoir restitué et assuré, au début, à la crise toute sa grandeur et toute son importance, et je ne manquerai pas à ce devoir sacré au jour de la discussion publique. Je me réjouis à l'idée de livrer un dernier beau combat et quoi qu'il advienne de retrouver l'occasion de dire toute la vérité au pays. Et puis, et puis, je chanterai comme le prophète Isaïe : *liberavi animam*

meam, j'ai délivré, j'ai affranchi ma vie. Mignonne, crois-moi bien, c'est le cœur joyeux que je vais au-devant de cette rencontre, car vainqueur je les tiens, vaincu, je me reprends et cette fois je me garde pour toujours, pour toi et mes chers projets. Je t'embrasse comme je t'aime.

A trois heures précises chez toi. Il fera froid, couvre-toi bien, nous irons aux champs.

Nice, 5 février 1882.

... Je te jure qu'il n'y a plus de vrai plaisir loin de toi ; tu es à tel point entrée dans ma vie que je ne la sens plus remplie quand tu es loin. Ah! Mignonne, je t'aime bien comme tu pouvais le désirer, pleinement, absolument, *exclusivement*. Pèse bien ce dernier mot, le seul qui exprime toute ma passion, et tire les conséquences d'un tel aveu... Je te presse sur mon cœur.

Bordighera, le 6 février 1882.

Chère mignonne adorée,

Plus de plume ni d'encre, un léger crayon pour tracer le baiser du matin que je t'envoie à travers l'espace. Je suis venu passer vingt-quatre heures ici, en pleine campagne, désireux de trouver un peu de silence et de repos. Quand me rappelleras-tu et quel jour serai-je auprès de ma belle et bonne magicienne, au doux nid qu'elle capitonne pour nous deux...

San Remo, 9 février 1882.

Chère femme bien-aimée,

C'est à San Remo que m'est arrivée ta délicieuse lettre, annonçant la fin de tes travaux et m'apportant, avec un baiser que je savoure même de loin, tout un prochain avenir plein de tendres caresses. Ah chère mignonne, que tu es entrée au profond de mon âme! Je ne jouis plus même de la nature quand tu n'es pas à mes côtés pour partager et épurer mes impressions les plus vives.

Gênes, 13 février 1882.

Chère femme adorée,

Que de souvenirs et aussi de poignants regrets me donne ce séjour! Ici, je t'ai promenée, adorée, embrassée et tu es absente, et je me sens trop seul dans cette grande cité de marbre que je sens toujours être mon berceau. J'y respire plus librement qu'ailleurs, et loin de me trouver dépaysé, c'est toute son histoire qui me revient comme une tradition de famille. Je me laisse aller à cette rêverie du passé, et je m'oublie dans l'admirable aventure de Colomb, les audacieuses courses marines des Doria, les grands coups d'épée des Spinola, les fantaisies dorées des Doges; j'éprouve quoique bien Français, un regret de race à retrouver tous ces grands témoins de la fortune de la superbe République de Gênes, une République où la force et la dignité marchaient de pair avec la liberté populaire. Mais trêve de rêveries : ce qui est positif, c'est que je ne puis vivre loin de ma dogaresse, et que je vais reprendre le chemin des Alpes pour la rejoindre. Mignonne, à mercredi, et tout à toi pour la vie.

Gênes, 14 février 1882

Chère femme adorée,

Je quitte Gênes dans quelques minutes, et je veux t'envoyer un dernier billet de cette magnifique cité. J'ai revu tous les lieux que nous avons visités ensemble, pour me donner le suave plaisir de rêver que tu étais encore à mes côtés, et retrouver les impressions éprouvées d'un même cœur. Il y a dans ces évocations du passé une émotion à la fois triste et douce qui est comme la récompense de la tendresse gardée et ressentie à distance. Je m'en vais avec bonheur, puisque c'est le désir de te reprendre sous ma garde qui me ramène au doux nid que tes mains préparent. Ah! Mignonne, que je t'aime et que tu en es digne. Loin de toi, j'ai tout le loisir d'analyser les divines qualités de ta noble nature, et mes yeux se mouillent de larmes en pensant pour la millième fois à quel point la fortune me fut propice, en te plaçant sur mon chemin. Désormais nous ne nous quitterons plus, si tu le veux. Nous avons l'un et l'autre suffisamment pesé le monde et ses prétendues joies pour savoir que le triomphe de la sagesse est de s'aimer,

de se le prouver, et de se consacrer au seul maître qui soit digne de nos vœux, l'amour mutuel sans partage... Tout, tout à toi.

28 février 1882.

Chère mignonne adorée,

J'envoie tout mon cœur à ma ravissante compagne, et je me promets bien de le lui laisser toute la vie, n'ayant plus d'autre ambition que de lui rendre le sourire aux lèvres et le bonheur dans les yeux. Je sens, et c'est mon plus doux triomphe, que l'œuvre est en bonne voie et qu'à force de passion et de tendresse j'aurai raison de la sotte destinée qui s'acharne sur ta noble nature. Crois-moi, chère femme, je serai plus fort que cette destinée, et nous assurerons notre félicité en dépit de tout. Je te quitte pour aller dîner avec Renan, tu lis bien : avec l'Ecclésiaste, tout à fait à l'improviste, mais je ne sais pourquoi il me semble que ton souvenir me sera encore plus présent en sa compagnie que de me retrouver tout seul rue Saint-Didier. A demain deux heures chez toi, pour Ville-d'Avray. Je baise tes délicieuses petites mules dorées.

9 avril 1882.

Chère femme bénie,

Je ne veux pas que tu t'éveilles demain sans trouver sur ton chevet le petit billet tout rempli de mes sentiments de reconnaissante tendresse pour l'heure de bonheur, de réconfort, d'inaltérable espérance que tu m'as donnée ce soir. Courage, chère enfant, encore quelques efforts, et nous sortons du lugubre défilé où nous tâtonnons et souffrons, toi si cruellement, si longuement, si héroïquement. Le simple contact de quelques instants m'élève au-dessus de moi-même et des misères de la vie. Il n'est pas possible que la force qui me vient de toi ne soit pas ton bonheur et la promesse du salut pour toi-même... Je voudrais te faire partager l'orgueil que tu m'inspires et te bien convaincre que jamais le monde ne vit avant toi tant de grâce, de délicatesse et de courage animer une si frêle créature, et que c'est bien le sentiment ineffable de posséder un pareil trésor qui fait la volupté de mon amour. Oui, chère âme, je t'aime comme la plus haute expression de la femme, et, plein de cette idée toujours présente, je me ris de

toutes les sottises du destin, je me réfugie en toi comme dans un éden, et par là je m'applaudis encore de vivre, puisque la vie est et reste la condition fatale des plus nobles jouissances qu'il m'ait été donné de savourer.

Merci à toujours, je te couvre de baisers.

7 avril 1882.

Chère mia *moglie*,

Je ne suis jamais irrité avec ma chère malade; je suis triste, avec des envies folles de pleurer sur ses mains pour la guérir et l'enlever à l'odieux destin qui la poursuit. Ce n'est pas ma faute si je suis impuissant à te convaincre, à te gagner; je m'en veux de ne pas réussir, mais je ne garde de mes vaines tentatives qu'un désir plus impérieux de recommencer et de ne m'arrêter que lorsque j'aurai vaincu. Mon repos sera alors de te posséder et de te prouver qu'il est toujours possible de refaire sa vie quand on la refait à deux, en s'aimant, en s'adorant. Je n'en veux pas dire plus aujourd'hui, n'ayant l'esprit rempli que de tristes choses. A demain soir chez toi, nous causerons de tout. Je t'embrasse avec tout mon cœur.

6 juillet 1882.

... Je juge bien misérable de me dérober à mon vrai bonheur pour le sacrifier aux décevantes chimères de la politique. J'ai cependant accompli une assez utile besogne depuis deux jours; j'ai fait approuver par la Commission de la Chambre mon projet de réorganisation militaire, et je tiens encore par ce dernier lambeau aux intérêts de la Patrie; je livrerai ce dernier combat, et, si j'échoue, je saurai me résigner à ne plus fatiguer mes aveugles contemporains de mes projets de restauration nationale.

J'ai reçu la nouvelle de la mort de ce brave C...; nous l'enterrons vendredi matin. Le soir nous partons pour Ville-d'Avray, j'irai te prendre rue Bonaparte à cinq heures. Sois bien tranquille, ma chère femme, je suis là à tes côtés, et quand tu le voudras, nous mettrons à profit les inventions de notre Code civil ici ou au delà des frontières à ton choix. Je ne serai jamais satisfait de cœur et d'âme que le jour où tu porteras le titre de cette union indissoluble qui nous lie à jamais. Je baise les mains de ma femme.

Nice, 22 juillet 1882.

Chère femme adorée,

Deux mots en courant, car je suis un peu débordé, par les mille détails de la lugubre cérémonie... Je vais conduire seul ma pauvre mère à sa dernière demeure, là-haut, en face de la mer, sous le soleil et sous les fleurs, auprès de ma tante bien-aimée. Sois bien rassurée sur mon état; je vais moralement et physiquement aussi bien que possible; c'est ta force qui est ma force, ta tendresse qui est ma consolation et ton cœur mon refuge. Je t'aime, comme dit mon père, comme Donna et Madone. A toi toujours.

Aux Crêtes, 21 septembre 1882.

Ma chère femme bien-aimée,

... Je compte bien que tu es déjà installée à Ville-d'Avray, que tu y passeras les quinze jours de la séparation, que tu y présideras à la rigoureuse exécution des travaux et que tu seras, comme il convient, une maîtresse de maison préludant ainsi au rôle définitif qui t'attend et le plus vite possible. Je suis à la fois attristé et un peu vain des doléances que me vaut ton départ. Je sens si bien la sincérité de ta tristesse. Je retrouve si palpitante toute ton âme dans tes lignes désolées que, tout en te plaignant, je me réjouis méchamment et secrètement d'être si fortement, si exclusivement aimé. Je ne me borne pas à en tirer vanité. Je m'assure de plus en plus de mon bonheur. Je me réjouis d'avoir si bien choisi ma compagne, et j'ai hâte d'aller retrouver celle d'où dépend toujours la félicité de ma vie, le calme de mon cœur, et l'ineffable jouissance de posséder un trésor inappréciable, dont rien ne peut plus me priver. Je te retourne cette magnifique page de Balzac, en observant qu'elle est vraie de nous deux, pour nous deux, et que c'est bien cette harmonie parfaite de nos âmes qu'il n'a pu posséder ni atteindre, qui fait l'excellence inaccessible pour d'autres de notre divine communion.

Je t'embrasse comme je t'aime, sans mesure, sans fin.

LÉON GAMBETTA

L'HOMME QUI ASSASSINA

> Je l'entendis rouler sur les pierres,
> avec un bruit sinistre et un gémissement.
>
> PIERRE LOTI

I

13 août 19...

Hier, vendredi, neuvième jour de mon ère nouvelle, de mon ère turque, j'ai été présenté, après le Sélamlick, à Sa Majesté Impériale le Sultan.

Rien de notable en cette cérémonie. Au cours de ma carrière, plus diplomatique, hélas! que soldatesque, pas mal de Majestés m'ont déjà accueilli, avec d'identiques sourires, dans des cabinets identiquement meublés. L'empereur des Ottomans ne diffère pas beaucoup d'aucun de ses confrères. Il a toutefois l'air plus intelligent et moins vulgaire que la plupart d'entre eux. Au reste, cérémonial analogue, et conversation protocolaire selon l'immuable rite international. Sans effort, j'aurais pu me croire à Rome ou à Pétersbourg.

Par contre, avant la présentation, incident assez curieux : nous étions, l'ambassadeur et moi, en compagnie d'une douzaine de personnages du corps diplomatique, dans le salon d'attente; sous les fenêtres, les régiments de la garde se massaient pour cette superbe parade qui précède la prière du Sultan.

C'est alors qu'un Turc est entré, un fort beau Turc de la

grande race circassienne, éblouissant dans un uniforme à larges broderies. Il a marché droit sur l'ambassadeur, d'un pas brusque de soldat, et, après la poignée de mains :

— Votre Excellence me fera-t-elle l'honneur?... — a-t-il dit en me désignant.

J'ai été nommé aussitôt, copieusement :

— Mon nouveau colonel, le marquis Renaud de Sévigné-Montmoron.

(Narcisse Boucher, ambassadeur de la République, ne manque jamais une occasion de faire sonner les particules et titres qu'il regrette amèrement de ne point avoir lui-même.)

Cela, d'ailleurs, est une réflexion de l'escalier. Sur le moment, je n'ai pas eu l'esprit de songer à rien autre qu'au Turc, qui me plantait en plein visage le regard de ses yeux bleu foncé, droit comme une épée.

— Vous ne me reconnaissez pas, monsieur le colonel? Mehmed pacha!

« Mehmed pacha », ici, c'est à peu près aussi précis qu'en France, « comte Jean » ou « marquis Pierre ». L'ambassadeur, déférent, a complété :

— Son Excellence le maréchal Mehmed Djaleddin pacha, chef du cabinet politique de Sa Majesté...

Chef du cabinet politique, *alias* prince des espions du Palais? Non, cela ne réveillait absolument rien dans ma tête. Le Turc souriait :

— Rappelez-vous... le yacht du duc d'Épernon... le *Laurier-Rose*!...

Ah! du coup, je me suis rappelé!... mais, dans ce salon impérial, la rencontre était imprévue.

Une histoire vieille de douze ans : — mon premier voyage à Constantinople, à bord de ce *Laurier-Rose*, démoli aujourd'hui depuis des années. Nous avions passé huit jours devant Stamboul. Et, la veille du départ, Épernon, très mystérieusement, avait faufilé à bord une sorte de mendiant merveilleusement déguisé. C'était Mehmed bey, sur qui Sa Majesté venait de jeter l'œil de la défaveur, et qui jugeait prudent de voyager hors de Turquie. — Mehmed bey, que je retrouve largement rentré en grâce, pacha, maréchal et grand maître de la police secrète! Comique.

Au fait, il a peu changé, et j'ai fini par le reconnaître tant bien que mal. Ils ne courent pas les rues, les soldats de son espèce, hauts comme des lances, forts et souples comme des tigres, et vous dardant toujours au milieu des prunelles leurs diables d'yeux étincelants. Avec cela, le front tcherkess, large et bombé comme une cuirasse, et une broussaille de cheveux bouclés, à peine grisonnants. Il n'a pas cinquante ans, ce maréchal. Et ce n'est pas seulement un homme de cour. En 1877, il servait dans les houzards, et à Plewna il a bel et bien eu quatre chevaux tués sous lui. Épernon m'avait conté ça...

Et le voilà chef d'espions. Drôle de pays!

Nous étions dans l'embrasure d'une fenêtre. Familièrement, Mehmed appuya son bras sur mes épaules et me pencha au dehors. Dans l'avenue défilaient les zouaves arabes, rouge et vert :

— Allez, dites-le! cela vous chiffonne de me retrouver chef du cabinet politique... Si, si! et c'est tellement naturel! Vous autres Français, vous n'aimez pas les espions. Pourtant, vous-même, hein? attaché militaire? espion déguisé, il n'y a pas à dire non. Mais écoutez ceci, monsieur le colonel : les soldats peuvent être espions, en France comme en Turquie, et rester honorables, à cause de leur uniforme, qui les signale de loin à l'ennemi, à tous les ennemis. Avec votre dolman bleu de ciel, vous ne nous prenez pas en traître; et moi non plus, je n'attaque personne par derrière : du plus loin qu'on voit mon cheval, on sait que je suis Mehmed pacha. Maintenant, il faut que je vous quitte. Sa Majesté va sortir d'Yildiz, et je dois être à la portière du landau. Mais au revoir.

Il fit deux pas vers la porte, et revint :

— J'oubliais le principal. Il y a douze ans, vous m'avez sauvé la vie, ou peu s'en faut, vous et vos amis. A charge de revanche, quand il vous plaira, monsieur le colonel!

Et il tourna les talons...

Un quart d'heure plus tard, je le vis dans le cortège impérial. Entre les régiments rangés en bataille, entre les drapeaux cramoisis qui s'inclinaient, — les drapeaux de Plewna, du Caucase et de Thessalie, — le sultan passait, et ses magnifiques chevaux, tenus à pleines mains, se cabraient d'aller au

pas. Le carrosse était entouré d'une centaine de pachas à grands cordons rouges ou verts, et tous, à pied, trottinaient pour n'être pas distancés. Seul, Mehmed Djaleddin, la main gauche posée sur la portière, ne courait pas; il lui suffisait d'allonger ses enjambées robustes.

Après, ç'a été la prière impériale, le muezzin psalmodiant sur son minaret, et la retraite des régiments, rentrant dans leurs casernes.

Puis, le retour du sultan, qui repasse au grand trot, sans escorte, ou presque. Puis l'audience, tout à fait quelconque...

A la porte d'Yildiz, le coupé de l'ambassadeur était avancé. Mais je n'ai pas trouvé ma voiture, à moi, égarée.

Fort indifférent à ce détail, Narcisse Boucher m'a paisiblement tendu la main :

— Au revoir, colonel... Tiens, n'avez pas votre sapin?... Vous frappez pas, allez! va venir tout de suite... A bientôt, pas?

Et fouette cocher!

C'est un réconfort de songer que nous avons été la nation la plus délicatement courtoise de l'Europe... il y a un peu longtemps, au siècle de ma tante grand!...

L'excuse de ce bonhomme, c'est qu'il ne va pas exactement du même côté que moi. Il descend vers Top-hané, où sa mouche l'attend pour remonter le Bosphore. L'ambassade est encore au palais d'été de Thérapia pour six semaines. Moi, je demeure en ville, rue de Brousse : la tradition diplomatique exige que l'attaché militaire réside à Péra, été comme hiver. Mais la rue de Brousse est à deux pas de Top-hané, et le crochet n'eût pas été bien aigu...

En tout cas, j'étais laissé pour compte, en grand uniforme, à deux heures de chez moi. Midi sonnait, — cinq heures à la turque. — Le soleil tapait comme un sourd, et pas le plus chétif cabriolet à l'horizon. Gai!

Tout à coup, une main sur mon épaule.

— Comment, monsieur le colonel, en panne? Et votre ambassadeur?

Mehmed pacha sortait, à son tour, du palais. Un lancier à fez d'astrakan lui amenait son cheval.

— Mon ambassadeur est retourné à Thérapia, monsieur le maréchal.

— Ah! c'est juste.

Un Russe ou un Allemand n'aurait pas raté cette occasion superbe de piétiner un peu le plat. Mais les Turcs sont des Asiatiques, et leur politesse de bois dur en remontrerait à la correction anglaise. Mehmed pacha, ayant fort bien compris, ne cilla pas.

— Vous allez prendre mon cheval, monsieur le colonel.

— Votre Excellence se moque de moi.

— Vous allez prendre mon cheval. J'en ai deux autres au palais...

Il se tourna vers le lancier, donna un ordre.

— Je prendrai celui qui va venir, monsieur le maréchal.

— Non. Vous me ferez l'honneur de prendre celui-ci. En souvenir du *Laurier-Rose*. Allons, monsieur de Sévigné!

C'est bien la première fois, depuis ces neuf jours de Turquie, qu'on m'appelle par mon nom sans m'envoyer du marquisat!

Nous avons galopé, botte à botte, à travers Nichantache, jusqu'au faubourg du Taxim. En face des casernes d'artillerie, Mehmed pacha m'a porté deux compliments, brusques comme des coups de fleuret, qui, ma foi, m'ont touché au plus sensible de ma petite vanité.

Un :

— Est-ce qu'ils montent tous aussi bien que vous, les colonels français?

Deux :

— Avez-vous plus ou moins de trente-cinq ans?

Il est incontestable que je tiens convenablement en selle, et qu'on me donne, à première vue, dix bonnes années de moins que mon âge. Mais l'entendre affirmer par ce grand centaure aux yeux aigus comme des vrilles, cela n'était point déplaisant!...

Au bout du Taxim, il y a Péra. Péra, la ville des ambassades, des cercles, des hôtels et des beuglants. La seule fraction de Constantinople qui me soit, déjà, nettement antipathique. C'est là qu'il me faut loger, hélas! Par chance, ma rue, — la rue de Brousse, — est à peu près la moins ridicule de Péra.

— Descendez donc avec moi jusqu'au pont, — m'a dit Mehmed pacha sans ralentir.

Nous avons dévalé, d'un galop de Tatars, la rampe en zigzag qui évite cet indescriptible escalier brèche-dent qualifié rue, — rue Yuksek-Kaldirim. Au bas, la place de Karakeuy grouille toujours d'une cohue peinturlurée comme un corso de carnaval. Les soldats du corps de garde ont pris les armes en notre honneur : « Salaam... dour! » Et le pont de bois, le pont légendaire qui enjambe la Corne d'Or, et qui perpétuellement moutonne de passants pressés, le pont s'est allongé devant nous, vers Stamboul.

Au tiers du pont, Mehmed Djaleddin pacha arrêta net son cheval; et, derrière lui, le lancier à fez d'astrakan, qui galopait tête baissée, l'air tout à fait inattentif, l'imita si promptement qu'il ne raccourcit pas sa distance d'une encolure.

Mehmed pacha tendait le poing vers la Ville turque, toute blonde sous le soleil vertical :

— Voici pour vous, monsieur le colonel. Je suppose que vous êtes venu dans notre pays afin d'y voir des choses... Oui, vous n'avez pas la mine de quelqu'un qui se contentera de pincer les hanches des petites Grecques ou des petites Arméniennes. Eh bien, les choses à voir, à Constantinople, sont de ce côté-ci de l'eau, dans Stamboul. Derrière vous, c'est Galata, Péra, Tatavla, le Taxim... de l'ordure! Mais, devant, il y a Stamboul.

Je saluai :

— Byzance!

— Non, monsieur le colonel! Pas Byzance. Byzance, nos cinq siècles ottomans l'ont tuée et enterrée. Ne la regrettez pas : elle était bien laide. Voyez ce qu'il en reste, cette grosse maritorne de Sainte-Sophie, badigeonnée de rouge et de jaune comme une paysanne cossue, qui ne sait pas se farder. Byzance, c'était riche, pesant et fagoté. C'était la vieille ville d'un vieil empire pourri et saugrenu. Mais notre Stamboul, nous l'avons bâti avec enthousiasme, parce que nous étions alors un jeune peuple sain, et regardez sa belle silhouette grave et gracieuse, comme la silhouette d'une dame turque voilée du yachmak! Regardez, monsieur le colonel : il y a cinq cents ans, nous sommes entrés par là, — par Top-kapou, la porte du Canon,

à côté de cette haute mosquée en ruines qu'on aperçoit d'ici comme une petite bulle de brouillard sur l'horizon des toits : — la Mihrimah-djami, bâtie par la Princesse de la Lune et du Soleil, au temps du grand Suleïman. — Et tout de suite, nous avons planté partout sur Byzance nos minarets victorieux, comme des lances triomphales. Partout : voyez, à droite, ceux de Sultan Sélim, et, à gauche, ceux de Sultan Achmet ; voyez, droit devant, ceux de l'ancienne Sultane Valideh, et au-dessus, ceux de Suleïman, l'ami de votre François Ier... N'importe où : ici, ceux de Sultan Bayazid ; là, ceux de Nouri-Osman ; plus loin, ceux de Mehmed-Fatih le conquérant, et, en contre-bas, ceux du Shah-Zadeh, dont on ne voit que les deux pointes blanches, — le Shah-Zadeh Mohammed, fils de Hasseki, celui que Roxelane fit mettre à mort. — Tournez-vous : la mosquée de son frère Dji-an-djir est là, au flanc de Foundoucli, au-dessus du Bosphore. Dji-an-djir aussi fut mis à mort par Roxelane... Toutes ces pierres qui se dressent sur Stamboul ont jailli du sol turc par de furieuses poussées d'orgueil, de colère, de courage ou de foi. Nous les avons cimentées avec du sang : le sang des infidèles et le nôtre. Et tout ce sang qu'il a fallu verser comme de l'eau mérite l'estime et l'amitié d'un soldat tel que vous, d'un beau soldat frank qui sait monter à cheval.

Il me tendit la main.

— Au revoir, monsieur le colonel. Le lancier va vous suivre et remmènera la bête... Ah ! halte encore : regardez ici, sur la crête de Stamboul, à gauche de la mosquée du Bazar... Oui, ces toits carrés, très grands, très laids... Vous y êtes ; c'est la Dette Ottomane. Demi-tour, maintenant : sur Galata, au-dessus de la Tour, cette énorme bâtisse... c'est la Banque. Vous constatez : entre la Dette et la Banque, la Corne d'Or est étranglée. Pensez à cela, quand vous entendrez dire que la Turquie se meurt. A bientôt, *inshallah*

Et au galop !... En un clin d'œil, je ne vois plus que le dos barré du cordon rouge et vert, la croupe alezane, et les quatre fers des sabots, quatre escarboucles dans le soleil.

Moi, je suis revenu au pas, m'attardant exprès dans la foule fourmillante des gens qui passent l'eau. Ce pont sur la Corne d'Or, je ne me lasse pas de l'admirer. C'est bien certainement

le plus prodigieux pont de toute la terre. Quelles gens hétéroclites, quelles races baroques, quelles religions imprévues s'y bousculent incessamment, se ruant de Stamboul à Péra et de Péra à Stamboul! Les fez, les turbans, les tarbouchs, les bonnets, les chapeaux, les toques à plumes et les tcharchafs sont autant d'étiquettes d'origine sur les têtes de tous ces hommes et de toutes ces femmes venus des quatre points cardinaux. Dans la longueur d'une seule arche, je croise des soldats à cheval et des soldats à pied, des portefaix ployés sous leur charge, des eunuques à belle redingote pincée, une bande ahurie de pèlerins de Boukhara, qui écarquillent leurs yeux mongols, un carrosse de harem fermé comme un cercueil, quatre Persans coiffés d'astrakan, deux pompes à incendie qui se précipitent, douze dames turques voilées pour rire, six policiers, cinq imans, trois derviches, un évêque bulgare, deux petites sœurs des pauvres et quelque deux cents bonnes gens dont l'état civil m'échappe. J'oublie le tohu-bohu des invraisemblables marchands empilés sur chaque trottoir, et qui crient à pleins poumons d'invraisemblables marchandises, loukoum à la rose, simites à l'anis, miel d'Angora, pastilles du sérail, mouchoirs à carreaux, épingles anglaises, abricots de Damas, cartes postales, photographies obscènes et véritable eau de cerises. Tout ça pour un sou, pour un petit sou, pour un demi-sou :

— *On paras... bech paras... bech parayah!...*

II

16 août.

Mon anniversaire! j'ai quarante-six ans aujourd'hui.

Tout à l'heure, j'ai passé ma revue de détail, face à face avec mon plus large miroir. Il me semblait que ça devait terriblement se voir, cette année de plus qui vient de sonner à mon cadran. Eh bien non, ça ne se voit pas trop.

Mes cheveux grisonnent, c'est vrai, — et encore, pas tant que d'autres. Mais, surtout, ils bouclent assez abondamment pour faire envie à bien des capitaines, voire à des sous-lieute-

nants. Par ailleurs, sans corset, j'ai soixante-quatre de tour de taille, et, quoique je sois petit, j'ai l'air d'être grand, à force de me tenir comme un piquet. Et puis, parmi pas mal de coquetteries, j'ai celle de raser toute barbe et toute moustache, et de m'en aller, à travers mon siècle, glabre comme un portrait du temps de ma tante grand : — on s'appelle Sévigné, que diable! on ne peut pas ressembler au premier Ramollot venu! — Bref, ces joues rasées sont encore assez fraîches, et, parole d'honneur, on me prendrait plutôt pour un blondin que pour un menton bleu.

Quarante-six ans, tout de même! Un blondin de quarante-six ans : voilà de quoi rire. Hélas! je me cramponne à ma jeunesse qui s'en va, et cela ne laisse pas d'être suffisamment ridicule. Ceux qui liront un jour ces mémoires que j'entasse, cahier sur cahier, dans le propre secrétaire qui hébergea les lettres de feu madame de Grignan, auront de quoi se moquer du vieux beau que je suis. Pourtant ma tristesse de vieillir est un peu plus noble, ce me semble, que les banales désolations des bourgeois qui regrettent Margot, et ses jupes faciles à trousser. Je regrette, moi, d'avoir usé en vain, sans grandeur ni beauté, la bête de race que j'étais, que je suis encore pour deux ou trois printemps à peine! et d'user pareillement, sans que l'histoire en garde vestige, l'esprit passablement net et fier qui habite en cette bête-là...

C'est la faute au xxe siècle. J'étais fait pour des temps plus accidentés. Bien la peine, quand j'étais gosse, de me farcir la cervelle de belles fadaises héroïques, comme mes parents n'ont eu garde d'y manquer! A douze ans, j'avais pour camarades de récréations les héros de Plutarque et le Bussy d'Amboise de Dumas père. Depuis, quoi? j'ai été hussard et je suis colonel. Mais je n'ai pas seulement vu le feu, et mes vingt-cinq ans de harnais se sont partagés entre les quartiers de garnisons et les salons d'ambassades. En guise de champs de bataille, ma mauvaise étoile m'a offert des carrousels ; en guise de charges à commander, des cotillons à conduire. Trocs déplorables! Et quand je m'aperçois, comme aujourd'hui, que mes cheveux ont blanchi à force de carrousels et de cotillons, au lieu de blanchir à force de charges et de batailles, pouah! le cœur m'en monte à la bouche.

III

J'habite, rue de Brousse, le premier étage d'une antique maison toute bardée de fer.

La rue de Brousse, escarpée comme une échelle, ressemble trait pour trait à ces ruelles de Gênes qui tombent à pic dans la via Balbi. C'est étroit, très haut et assez sombre. Le soleil n'y a pas ses aises; la foule circule autre part; et quand il pleut fort, cela devient tout de suite un torrent.

Mon appartement, mes appartements, — les appartements du colonel attaché militaire de la République, — se composent de deux salons vastes comme des églises, et, par surcroît, de quelques petites chambres assez incommodes. Les deux salons sont réunis par une porte en arc, sculptée à la turque, qui est à mes yeux l'agrément principal du logis. Malheureusement, le décorum diplomatique exige que mes deux salons restent salons, en vue des réceptions futures, et je ne puis installer mon lit ou ma table à écrire sous cette petite ogive d'ébène et de faïence. Du coup, je prends la rue de Brousse en grippe.

D'ailleurs, elle est en plein milieu de Péra, cette rue de Brousse. Et j'ai encore dans mes oreilles le verdict du maréchal Mehmed pacha, piaffant sur le pont de Karakeuy : « Péra, Galata, Tatavla, le Taxim, — de l'ordure!... »

Péra, Galata, Tatavla, le Taxim, — ma foi non, ce n'est pas joli!... Je ne m'y reconnais pas encore très bien, car Constantinople est un monde. Mais, *grosso modo*, ce monde est divisé par la Corne d'Or en deux continents, plus différents que ne sont l'Europe et l'Amérique. D'un côté, la ville turque chantée par Loti : Stamboul; — de l'autre, les bourgades parasites : Galata, Péra, Tatavla et le reste. Or, toutes ces bourgades sont déplaisantes. Grecques, arméniennes, levantines ou cosmopolites, chrétiennes en tout cas, elles symbolisent trop bien le christianisme pouilleux de l'Orient. Les rues pérotes, où bon gré mal gré il me faut piétiner tous les jours, regorgent d'une foule antipathique entre toutes les foules, et qui ne ressemble en rien à l'éblouissante cohue qui bariole le beau pont jeté sur la Corne d'Or. La Grand'Rue de Péra, notamment,

horrifique et prétentieuse caricature des moins parisiens de nos boulevards, a le secret de m'exaspérer. Tout y singe l'Occident : les maisons à cinq étages, les rues à tramways, les boutiques à enseignes anglaises, les messieurs à chapeaux melons, les dames à robes de province. Cette façade levantine n'est point artistique ; et j'ai bien peur qu'elle ne cache un dessous moins élégant encore, un dessous d'autres singeries occidentales, plus viles : petits snobismes, petits potins, petites pruderies, petites lâchetés, petits adultères et petits profits.

Mon maréchal turc parle d'or. Dans Constantinople, il n'y a que Stamboul. Du pont de Karakeuy, je regarde chaque soir cette Turquie à minarets qui se découpe si bien sur le rouge cerise du couchant. Mais je n'ai pas encore eu le temps d'y mettre un pied : car les six ambassades sont pour deux mois encore à Thérapia ou à Buyukdéré, dans le Haut Bosphore, à cinq lieues d'ici. Et moi, nouveau venu dans cette galère, il me faut, chaque après-midi, m'en aller là-bas, pour visiter en cérémonie tout le corps diplomatique, secrétaire après secrétaire, et pour corner des centaines de cartes chez des gens dits « du monde », — du monde constantinopolitain, — dont le trait distinctif est une nationalité presque toujours énigmatique.

IV

Heureusement, de la rue de Brousse à Thérapia, la route n'est pas vilaine.

Il y a deux étapes. La première se fait par terre, et la seconde par eau. Il faut d'abord descendre la rue de Brousse jusqu'au plus bas, puis tourner à gauche, dans une ruelle très tortueuse, dont j'ignore le nom. On passe un peu plus loin devant un poste de soldats, puis, le long d'un tout petit cimetière. Au delà, le quartier est tout à fait turc : rien que des maisons de bois à deux étages, avec quantité de fenêtres voilées de rideaux blancs bien opaques. Un morceau de Stamboul égaré sur la rive pérote. Cela ne ressemble guère à la caricature de ville européenne qui sévit alentour. Plus de beaux messieurs à la mode de Londres, ni de belles dames à la mode de Paris, — la mode

de l'avant-dernière année. Rien que des Ottomans graves, rien que des femmes voilées, qui se hâtent. Et partout du silence.

Ma ruelle turque tourne de-ci, tourne de-là, bifurque, se hérisse d'impasses. A certain carrefour marqué d'une fontaine, je ne manque jamais de m'embrouiller. Mais, au bout d'une demi-lieue, je finis toujours par dégringoler certaine rampe quasi à pic, laquelle aboutit dans la principale rue de Galata. Galata, c'est le faubourg maritime de Constantinople, — le port, l'arsenal, les quais ; — un faubourg tumultueux, très sale, et obscène, mais combien préférable, pour mon goût, aux trottoirs prétentieux de Péra ! — Et, à l'extrémité de Galata, je retrouve la place de Karakeuy et le grand pont de bois, d'où partent les bateaux du Bosphore.

Il me serait à peu près trois fois plus court, et je ne sais combien de fois plus simple, de remonter la rue de Brousse au lieu de la descendre, et de suivre ensuite la Grand'Rue de Péra, jusqu'au funiculaire, lequel me mettrait en une minute précisément où je veux aller. Mais suivre la Grand'Rue de Péra, non !

Au pont, la deuxième étape commence. Je m'embarque sur un gros vapeur à roues, abondamment empanaché de fumée très noire. — Le bon Dieu patafiole l'ignoble charbon de ce pays ! Je n'en ai jamais vu qui barbouillât le ciel d'une encre si tenace... Six heures à la turque, — midi cinquante : — l'appareillage, exact comme un départ de train. Coups de sifflets, cascades d'eau fouettée par les aubes, hurlements polyglottes de tous côtés, et désarroi de caïques et de barques devant l'étrave qui s'ébranle : cette Corne d'Or grouille toujours d'un tel entassement d'embarcations que c'est à se demander comment toutes ces coques ne s'écrasent pas les unes contre les autres. Le vapeur à roues, — *Chirket-Haïrié*, d'après le nom de sa compagnie, — n'en frôle pourtant pas une seule et ne met pas cinq minutes à se dégager de la cohue : c'est comme par un coup de baguette magique. Et le panorama se déroule : à gauche, Péra, très embelli quand on le voit de loin ; à droite, Stamboul, splendide ; devant, Scutari d'Asie, — un vrai bois de platanes, de figuiers et d'acacias, avec quantité de petites maisons violettes qui se blottissent sous les feuillages. — Le Chirket-Haïrié contourne Péra... et voici le Bosphore.

Le Bosphore, n'est-ce pas? on sait ce que c'est : — ondes de lapis, palais de marbre, firmament de saphir, et sultanes pareilles à des perles penchées sur ce gouffre où tôt ou tard on les noiera. — Oui... Eh bien, ça n'est pas ça, mais pas du tout!

L'eau n'est pas de lapis, et le ciel n'est pas de saphir. Le gris et le blond dominent partout, avec une sorte de vapeur mauve qui flotte autour de chaque ligne et qui atténue chaque teinte. Il y a des palais de marbre, mais très peu : huit ou dix, éparpillés sur deux rives longues chacune de vingt bons kilomètres.

Le Bosphore est un très beau fleuve, sinueux, bordé de coteaux joliment boisés qui le serrent de tout près et l'encaissent. Au pied de ces coteaux, beaucoup de villages s'alignent sur les rives, en files continues de maisonnettes turques, moitié terrestres, moitié aquatiques, car bien des terrasses de planches équarries sont appuyées sur pilotis. Çà et là un bout de quai en vieilles dalles ébréchées; une grande villa, un *yali* de pierres roses ou de bois ancien, violet; une mosquée blanche à belle coupole, avec son minaret pareil à un cierge; et quelquefois un cimetière turc qui descend en étages jusque dans le courant, — un cimetière planté de hauts cyprès et de saules transparents, où fourmillent les petites stèles musulmanes bleues ou vertes, historiées d'épitaphes d'or. — Le charme de tout cela est un charme doux et prenant, un charme d'harmonie, de juste mesure et de paix. Les coteaux moyens et arrondis, les maisons larges et basses, les arbres aux verdures sobres d'Europe, la brume diaphane posée sur cette nature comme son duvet sur une prune, et le soleil qui dore et qui n'aveugle pas, tout concourt vers un ensemble délicieux et tempéré, qui ne s'impose pas violemment, mais qui s'insinue, pénètre profond et possède.

Le malheur, c'est que les Européens s'en sont mêlés et qu'ils ont bâti sur les rives du Bosphore. Si bien que, tout comme Stamboul, le Bosphore a son Péra : une trentaine d'épouvantables monuments, plus hauts que le coteau qu'ils masquent, et alternativement pareils à des groupes scolaires ou à des pièces montées de pâtissiers, hôtels et palais, — non, *palaces!* — Comme je voudrais camper dans ces casernes-là, un soir de bataille, avec mes hussards! Nous remettrions si bien tout en

juste place, le lendemain, rien qu'avec quelques fagots et un peu de pétrole!

Sept heures trente à la turque, deux heures un quart à la franque. A gauche, le grand village de Yénikeuy; à droite, la petite ville de Béicos. Derrière, sur un cap d'Asie, Canlidja, le plus exquis des hameaux du Bosphore. Devant, — rive d'Europe, — Thérapia et Buyukdéré, les lieux *select* élus par les six ambassades pour leurs quartiers d'été. Ce n'est pas vilain. Il y a de superbes arbres. Le Chirket-Haïrié s'approche d'un admirable yali rouge, d'un ton de sang séché, et qui s'adosse contre un parc de tilleuls, de hêtres, de marronniers et de cèdres, les plus beaux que j'aie jamais rêvés : le palais de France. C'est là que je vais, d'abord.

Pied à terre. Le quai, encombré d'équipages. La porte. Laquais et cavas. (Les cavas sont des valets assermentés, qui ont le droit d'être armés, et qui en abusent.) Toute cette livrée se précipite :

— Monsieur le marquis...

Zut! fini de rire.

V

Le soir, changement de décor. Les corvées diplomatiques et mondaines bâclées, le Chirket-Haïrié me remporte, sur un Bosphore crépusculaire inexprimablement recueilli, vers Stamboul dont le profil dentelé frange le couchant rouge d'une légion de petites lances bleuâtres, — les minarets des cinq cents mosquées.

Sur la rive d'Europe et sur la rive d'Asie, voici que les maisons de bois s'éclairent, fenêtre après fenêtre. On chemine entre deux illuminations; non point des illuminations modernes et brutales, à l'électricité, à l'acétylène : des illuminations de jadis, aux bonnes vieilles chandelles, des illuminations de Watteau, pareilles à des rangées d'étoiles...

Les roues du Chirket fouettent l'eau calme. Et là-bas, à l'horizon, Stamboul se rapproche : les petites lances bleuâtres grandissent et se précisent.

Quand on double la pointe du vieux Sérail, il fait tout à fait nuit. Il n'y a presque plus de barques sur la Corne d'Or. Et le pont, si grouillant tantôt, apparaît quasi désert, sa masse irrégulière et confuse démesurément grandie dans l'obscurité. On accoste, on débarque. Et je m'arrête toujours alors, et je m'accoude au garde-fou du pont, et je contemple longtemps la prodigieuse vue de Stamboul nocturne.

Cela commence tout près de moi, au bout de ce pont où je suis. La ville descend jusque dans la mer. Même, je ne sais pas où commence la mer et où finit la ville, parce que beaucoup de maisons trempent leurs pilotis dans l'eau et parce que d'innombrables bateaux se pressent contre les maisons. Pêle-mêle enchevêtré de pieux et de mâts, de terrasses et de carènes.

Pêle-mêle très obscur : peu ou point de lumières apparentes, dans cette masse gigantesque qui s'étend de l'est à l'ouest, indéfinie. Cela descend jusque dans la mer, et cela monte très haut dans le ciel.

Je vois comme une falaise de maisons entassées les unes sur les autres. Sur la crête, des mosquées rondes et des minarets pointus émergent çà et là, parmi les étoiles. On ne distingue bien aucun contour, à cause de la couleur bleue uniforme : un bleu brumeux et laiteux, tout à fait pareil au bleu du ciel constellé.

... Je songe aux eaux-fortes moyenâgeuses : castels cornus, donjons crénelés, tours, tourelles, poivrières, pont-levis, chaînes, potences, sentinelles à hallebardes, et, dans le fossé, assiégeants tout hérissés de fer... Mais cette eau-forte-ci est beaucoup plus extraordinaire...

Le Bosphore, pastel; Stamboul, eau-forte... Quels décors, pour une tragédie à l'ancienne mode, bien doucereuse et bien sanglante, avec tendres duos et féroces massacres! — Hélas, hélas! le temps des massacres et des duos n'est plus.

VI

24 août.

J'ai déjeuné ce matin à Thérapia, au palais de France, en tête à tête avec l'ambassadeur, Son Excellence Narcisse Boucher.

Mon Dieu, depuis quinze jours que je fais salaam et que je bois du thé dans tous les salons diplomatiques de Péra et du Bosphore, j'ai forcément vu beaucoup de gens de beaucoup d'espèces, et, dans le nombre, quelques-uns qui ne manquent pas de personnalité. Tout de même, c'est encore à ce bonhomme, rustique, balourd et cacochyme, que je donne la palme, en dépit de sa piètre apparence et de son âge, qui le retranche du siècle présent.

Narcisse Boucher... Quels contrastes hoffmanesques dans ce vieillard, à mine de paysan tout juste dégrossi, et qui fut l'homme extraordinaire dont nul n'ignore le nom, le milliardaire français rival des Vanderbilt et des Rockfeller! Fils d'un fermier franc-comtois; orphelin à dix ans, sans sou ni maille; goujat de ferme, puis valet de charrue, voilà son entrée dans la vie. Par quelle sorcellerie va-t-il s'évader de la glèbe, où déjà ses pieds semblent engravés? Nulle somnambule ne le dira jamais. Mais à vingt ans, Narcisse Boucher est à Paris, élève au Conservatoire, et, dès son premier concours, premier prix de violon. Le voilà sacré grand artiste, et peut-être qu'il l'est en vérité. En tout cas, sa carrière est tracée, son succès certain... Non! Les concerts publics, les auditions mondaines ne sont pas son affaire. Il est trop rustre, trop frotté de la terre originelle. Il échoue. Il renonce à son art. Il disparaît. Longue éclipse. Rebondissement, et second avatar, plus mystérieux que le premier : Narcisse Boucher reparaît tout à coup, millionnaire. Il a quarante ans. Il est industriel, négociant, financier, tout, tout ensemble. Il donne, dans son hôtel, des fêtes insolentes, et parfois, devant trois cents invités, il reprend, goguenard, son violon d'autrefois, et goûte d'être acclamé, riche, par ce même Paris qui le dédaignait, gueux. La politique l'appelle. Les partis le sollicitent. Il se dérobe, habile. Il attend son heure. C'est en terrorisant la Rente qu'il jette bas les ministères, quand les ministères lui ont déplu. Jusqu'au jour du fameux litige asiatique, des menaces allemandes et de la mobilisation brusquement décrétée, brusquement arrêtée : car Narcisse Boucher, en vingt-quatre heures, a jeté dans le plateau français le poids formidable de sa toute-puissance financière, et tient, suspendues sur l'Allemagne, la grève et la famine prêtes à choir. C'est la paix, imposée. Et Narcisse

Boucher, diplomate irrésistible, a bien conquis son titre d'ambassadeur, le titre pompeux qu'ambitionnait sa vanité.

Il règne ici, dans un palais de légende, au milieu d'un parc de conte de fées. Le voilà dans la grande salle toute tendue de merveilleuses vieilleries persanes, cadeaux de vizirs ou de sultans. Le voilà : partout et toujours, il a été pareil, — long, maigre, flasque, le nez juif tombant bas sur le menton sec, la redingote noire trop luisante et la cravate en cordon de soulier complétant la silhouette piteuse d'un pion de collège en retraite. L'âge, par surcroît, l'a plié en Z, comme la goutte avait plié Scarron. Il s'achemine de la porte au fauteuil, grommelant, boitillant, hoquetant. Mais, sitôt assis, il vous regarde, et pas un peintre d'aucun siècle ne rendrait ce regard dur et rusé, brutal et méfiant, impérieux et sagace... Il parle : surprise nouvelle; la voix provinciale, alourdie d'un accent franc-comtois qui traîne, jargonne presque à la paysanne en grosses phrases bonasses, où la ruse semble toujours cousue de fil blanc. Pourtant, c'est cette voix rustaude qui a dicté la retraite des régiments allemands, déjà rangés en bataille...

Étrange, étrange personnage, déconcertant, inquiétant...

Tant d'apparences mesquines, tant de recoins médiocres ou grotesques! Ses manies de vieux petit rentier, son respect à la Jourdain pour les particules et les titres, sa goujaterie native qu'il exagère par une sorte d'ostentation... Nulle intelligence philosophique, point d'esprit géométrique ni d'esprit de finesse; et pourtant quelle cervelle nette, balayée de mille poussières dont l'entendement humain est obscurci!

Balayée de quelques scrupules, aussi. Mais la raison d'État, le « fait du prince » l'exige. On n'y regardait pas de si près, au temps de ma tante grand!...

Et d'ailleurs, le violon est là, le violon d'Ingres, pour tout envelopper, diplomatie, finance, d'une harmonie imprévue, plus paradoxale que tout le reste. Narcisse Boucher, c'est, d'abord, un dilettante...

Nous avons déjeuné seul à seul. Narcisse Boucher n'a jamais eu ni femme, ni enfant, ni rien qui ait en aucune occurrence pu alourdir et encombrer sa barque, et présenter à ses ennemis une cible vulnérable. Même, il n'a point de neveu,

singulière merveille pour un des rois de notre République, où les familles unies sont en honneur...

On m'avait averti que Son Excellence, la glace une fois rompue, parlait volontiers d'elle-même, et rarement d'autre chose. Sans doute est-ce ma qualité de nouveau venu qui lui a conseillé de déroger à son habitude. Toujours est-il que, des hors-d'œuvre au dessert, Narcisse Boucher n'a pas soufflé mot de sa biographie, et n'a cessé par contre de s'étendre, non sans verve, sur le pays turc et sur ses habitants.

Son préambule n'a pas manqué d'originalité. Nous venions de nous asseoir à table, et, par la fenêtre large ouverte, j'admirais le Bosphore et les collines d'Asie. Lui attachait sa serviette autour de son cou.

— Colonel, — me dit-il soudain, — je vois dans vos yeux que vous aimez déjà cette Turquie. Oui, oui, elle n'est pas trop laide à voir... Eh bien, si vous l'aimez, regardez-la bien et profitez-en : vous ne la verrez pas longtemps : c'est un pays f...u!

Je ne sais pourquoi la phrase du maréchal Mehmed Djaleddin me revint brusquement en tête : « Entre la Dette et la Banque, la Corne d'Or est étranglée. Pensez à cela quand vous entendrez dire que la Turquie se meurt. » J'eus envie de la citer à Boucher. Mais il continuait déjà, de sa voix chevrotante et traînarde :

— F...u! Comme je vous le dis. Vous n'avez pas encore remarqué ça. Peut-être même que vous le remarquerez difficilement : ce n'est pas trop de la compétence des militaires... Mais vous, vous n'êtes pas une bête. Alors, si je vous explique, il n'est pas impossible que vous compreniez...

» Écoutez-moi bien : ces Turcs, ce sont des gens en retard. Ils vivent comme nous vivions avant 89 : ils ont une armée, un monarque, un pape, un bon Dieu, et ils croient à tout ça dur comme fer. Pour comble, leur Prophète leur a défendu de prêter à intérêts. Toute notre vie commerciale et industrielle leur est par conséquent interdite. Ils cultivent la terre et ils exercent de petits métiers; un point, c'est tout. Pour le reste, ce sont de braves bougres, honnêtes, francs comme l'or et bons comme le pain. Tenez, vous constaterez en vous promenant dans Stamboul : jamais un Turc ne bat une femme, ni un

enfant, ni un esclave, ni un chien, ni un chat. Et je crois bien que, sauf les Turcs...

» Seulement, vous me comprenez : ce n'est pas avec des qualités de ce genre-là qu'une nation moderne peut vivre. Aujourd'hui, les peuples qui ont envie de ne pas crever doivent se mettre au pas de leur époque. L'allure a changé, depuis cent ans. Je ne dis pas que nous soyons meilleurs que nos arrière-grands-pères, ni plus heureux : c'est plutôt tout le contraire. Il y a rudement de crapules aujourd'hui, et rudement de crève-la-faim! Mais ce qui est sûr, c'est que nous sommes plus forts et plus malins. Autrefois, pour détrousser les gogos, il n'y avait guère que le vol pur et simple; et les gogos défendaient leurs poches à coups de fusil. C'était le temps des guerres et des conquêtes, le règne des soldats. Nous avons progressé. On ne vole plus, on joue à la Bourse et on monte des sociétés par actions. C'est le temps des primes et des dividendes, le règne des hommes d'affaires; contre les hommes d'affaires, colonel, les soldats ne sont pas de force. Voilà pourquoi la Turquie est un pays f...u.

Je l'écoute et je le regarde. C'est un lieu commun qu'il débite là. Mais il l'assaisonne de sa conviction têtue et de sa lourde malice. Nul doute qu'il ne savoure une joie pure, en m'assénant, à moi, soldat, ce coup de massue qui assomme toute ma caste. Pauvre vieux! S'il savait à quel point je m'en fiche!...

Il continue, il parle d'abondance.

— F...us, les Turcs! Condamnés à mort. Moribonds déjà. Si bien qu'autour d'eux, les charognards pullulent. Vous savez ce qu'il en est : dès que le blessé saigne, les corbeaux pleuvent du ciel. Pour le blessé turc, les corbeaux de la première heure ont été les Grecs. Ensuite les Syriens sont venus, et puis les Arméniens, les Persans, les Juifs. Tous s'escrimèrent à qui mieux mieux du bec et des ongles. Et la chair turque se déchira, s'arracha, lambeau par lambeau.

» Petit lambeau par petit lambeau : les corbeaux ne manquaient pas d'appétit; mais ils manquaient d'envergure. Ils pratiquaient élégamment l'usure, la petite semaine, l'hypothèque et la saisie. Mais rien d'autre. Les grands moyens leur faisaient peur. Cependant la curée devenait tapageuse. On l'entendait de loin. Un jour, l'Europe commença à s'inquiéter.

L'Europe, colonel, est un oiseau très vorace; plus vorace, fichtre! qu'un corbeau; plus large aussi. Quelque chose comme un fort vautour ou un condor des Andes. Et ce condor-là, qui planait sur le Turc depuis cent ans, s'est tout d'un coup abattu sur lui. Alors, ça n'a pas traîné. Les emprunts, les garanties, les conversions, les concessions, les revenus cédés, la Dette, la Banque, la Régie, — fuittt!... plus de Turquie. Il n'en reste que la carcasse. Oh! soyez tranquille : tout s'est passé dans les règles, correctement, honnêtement. On a d'abord fermé le bec aux corbeaux... comme je vous le dis!... tenez, en 75, un groupe de banquiers de Galata avait prêté au Sultan je ne sais combien de millions de livres, à je ne sais quel taux un peu vif; eh bien, en 81, l'Europe mit le holà : l'emprunt fut consolidé, mais converti et réduit... Oh! nous sommes des gens carrés en affaires. Nous payons rubis sur l'ongle, et nous n'acceptons que le cinq pour cent. Seulement, n'est-ce pas? il faut bien favoriser l'industrie et le commerce : alors, nous exigeons des chemins de fer, nous vendons des cuirassés et nous civilisons la Macédoine. Pour acquitter la note de tout ça, il faut bien que le Sultan émette de nouveaux emprunts. Nouveaux emprunts, nouveaux gages. Et l'eau retourne à la rivière...

» La Turquie d'aujourd'hui n'est presque plus turque. Ça vous étonne? C'est comme ça : le timbre, le sel, la soie, le poisson, l'alcool sont à la Dette. A la Dette encore, le tribut bulgare et les contributions de Chypre et de la Roumélie. A la Régie, tout le tabac. Aux sociétés spéciales, les quais de Constantinople et de Smyrne. Aux compagnies anonymes, tous les chemins de fer, avec des garanties kilométriques que je recommande à votre admiration. Quoi encore? Ah! l'indemnité annuelle à la Russie, joyeux souvenir de 1879. Naturellement, les corbeaux grecs, arméniens, persans, syriens, juifs et bulgares sont toujours attablés : ils mangent les restes; on ne peut pas les empêcher. Les Persans paient l'impôt à leur ambassadeur. Les Grecs trafiquent de tout et de rien. Les Juifs prêtent à cent pour cent. Ils s'enrichiraient si les Arméniens n'étaient pas là; mais les Arméniens ruinent jusqu'aux Juifs, c'est tout dire. Quant aux Bulgares, ils font la contrebande, le vol à main armée et l'attentat anarchiste...

» Ah! colonel! voilà ce que c'est que d'être en retard sur son siècle! Ces bougres de Turcs, ils ne savent que monter à cheval et tirer le sabre. Et quand on leur a emprunté deux sous, ils n'ont même pas l'idée d'en réclamer quatre!

VII

Allons, je ne m'ennuierai pas trop, ici.

L'autre soir, je rêvais d'une tragédie à l'antique qui se déroulerait, de la protase à la catastrophe, dans ce décor non pareil : Stamboul et le Bosphore. J'ignore si je trouverai jamais les grands premiers rôles indispensables. Mais les utilités et les figurants ne manquent pas, et, d'un bout de la scène à l'autre, le pittoresque abonde. Toute cette terre est privilégiée...

Hier, j'ai fait ma première incursion dans la petite bourgeoisie du lieu, — la bourgeoisie chrétienne, s'entend : — j'ai inspecté une maison grecque de Yénikeuy, où m'a présenté l'attaché militaire autrichien, un ancien camarade de Londres. Et j'y ai trouvé de bons éléments comiques.

C'était l'heure des visites, nous nous étions rencontrés dans Thérapia et nous avions marché ensemble le long du Bosphore, sur ce quai qui contourne la baie de Kalender et passe devant le vieux kiosk impérial où fut signé jadis je ne sais lequel des traités russo-turcs. Un peu plus en aval, des palais arméniens ou grecs s'alignent derrière des grilles imposantes. Hum! Narcisse Boucher parlait des corbeaux engraissés de la curée turque... Voilà des palais qui n'ont pas trop l'air de le démentir. Oui! Ils sont riches, riches d'une richesse insolente et suspecte, tous ces chrétiens d'Orient sur qui l'Europe, bonne fille, s'apitoie candidement depuis bientôt un siècle...

Cent pas plus loin, Yénikeuy commence : un gros bourg populeux, coupé de jardins à grands arbres. La route s'écarte de l'eau pour cheminer entre deux rangées de maisons.

Comme nous arrivions à une façade peinte à la grecque, par tranches horizontales, jaunes et crème, vanille et citron, mon Autrichien salua familièrement d'un signe de tête :

— L'hospitalière demeure des Kolouri, vous connaissez...

— Je ne connais pas.

— Hein?... Ah! non, je vous en prie, ne me faites pas monter à l'échelle!...

Tous les Slaves et tous les Allemands d'ici parlent argot beaucoup mieux que moi.

— Je vous affirme que je ne connais pas les gens que vous dites.

— Vous ne connaissez pas madame Kolouri? Vous ne connaissez pas mesdemoiselles Kolouri?... la belle Calliope? la belle Christine?... Vrai, vous ne connaissez pas?... Mais alors, mon excellent cher, qu'est-ce que vous fichez, depuis un mois que vous êtes ici!

Et, tout de go, le voilà qui m'entraîne par la porte instantanément ouverte.

Dedans, cela ressemblait à n'importe quelle maison grecque de Smyrne ou de Salonique. Pas l'opulence triomphale des banquiers ou des armateurs ayant pignon sur le Bosphore, mais un demi-luxe voyant auquel le confortable est sacrifié. Une antichambre nue comme un cloître, un escalier de bois, branlant et poudreux, et le salon... Le salon, par exemple, aussi somptueux qu'on a pu, et encombré de bibelots : trois guéridons, cinq tables à thé, quatorze consoles ou étagères, tout ça surchargé de curiosités prétendues artistiques. Mais l'originalité du lieu n'est pas là . les bibelots ne sont rien auprès des paravents.

Les paravents, dans le salon Kolouri, constituent l'alpha et l'oméga du mobilier. Ils foisonnent. De la porte à la fenêtre, j'en ai compté huit. Huit paravents, turcs, persans, chinois, japonais, français, même ; huit paravents tous de bonne taille, créant, à l'abri de leurs feuilles en zigzag, huit petits coins supplémentaires, qui s'additionnent aux quatre coins naturels de la pièce, pour faire douze cachettes admirablement bien combinées. Si admirablement qu'en entrant dans ce salon, plein de gens en visite, je l'ai cru vide! Illusion d'une seconde : les douze cachettes susdites bavardent à qui mieux mieux.

Présentation protocolaire. Au mot : « marquis », la maîtresse de maison, d'abord très indolente au fond de sa bergère, se lève automatiquement. Je m'y attendais : nous sommes à Constantinople.

— Calliope! Christine!

Le troisième et le septième paravents s'agitent. Christine et Calliope surgissent.

— Mes filles, monsieur le marquis…

Une surprise : Calliope et Christine se ressemblent si fort que jamais, au grand jamais, je ne pourrai m'y reconnaître, et ne pas prendre l'une pour l'autre. Mêmes traits réguliers et fermes, — un peu lourds, — mêmes beaux yeux noirs, longs à n'en plus finir, même teint mat et chaud, mêmes lèvres charnues. Et, naturellement, toilettes identiques. Elles ont plus de vingt ans et moins de trente : — absolument impossible de préciser davantage. — Jumelles, c'est probable. Mais comment leurs flirts peuvent-ils ne pas s'embrouiller?…

Cependant madame Kolouri m'accapare. La bergère est abandonnée, et nous voilà tous deux assis sur le divan du shahnichir; — les shahnichirs sont des balcons clos et vitrés qu'on trouve à tous les étages de toutes les maisons de l'Orient. Dans le salon Kolouri, le shahnichir forme un treizième coin, que des plantes vertes en haie rendent aussi discret que les douze autres.

Plus de Calliope et plus de Christine : elles ont réintégré l'abri de leurs paravents respectifs. Sans doute les y attendait-on avec impatience. Le salon, derechef, semble désert, en dépit du bourdonnement touffu des douze aparté. Derrière nos plantes vertes, madame Kolouri et moi sommes tout à fait seuls.

Madame Kolouri me sourit avec une extrême langueur. Elle s'est tournée vers moi de telle sorte que sa jambe droite effleure ma jambe gauche de la cheville au genou; de plus, sa main frôle parfois mon genou. Je ne bronche pas : il faut se conformer aux mœurs des pays qu'on traverse. Madame Kolouri n'est d'ailleurs pas vilaine du tout; elle a mieux que de beaux restes, et, la voyant ainsi, à contre-jour, je lui donnerais tout au plus trente-neuf printemps.

Elle parle. Sa voix est bien grecque, — rauque à souhait.

— Ainsi, monsieur le marquis, vous arrivez de France? Avez-vous bien passé?

« Bien passé »? Je traduis, au jugé : « Avez-vous fait un bon voyage? » Et je réponds oui. Je crois d'ailleurs être tombé juste,

— J'avais su votre venue par les gazettes, et je désirais beaucoup vous connaître. Mais je pensais bien qu'un de nos amis vous amènerait enfin chez moi, et je faisais patience.

« Faire patience »? Allons, on parle ici un français très spécial.

J'en ai sur-le-champ une preuve de plus. Le septième paravent grouille impétueusement. Mademoiselle Calliope... ou mademoiselle Christine? laquelle?... vient de se lever avec de grands éclats de rire :

— Maman! figurez-vous que madame Philomène a divorcé sa vieille robe verte!

— Son mari brûlera, — réplique madame Kolouri en se levant.

Elle se dirige vers le septième paravent, et c'est un échange instantané : mademoiselle Calliope la remplace dans le shahnichir. — Calliope, et non Christine : j'ai posé la question sans vergogne et l'on sourit :

— Oui, ma sœur et moi, nous nous ressemblons beaucoup... C'est même amusant quelquefois... Alors, vous arrivez de France : avez-vous bien passé?

Ça recommence. Pour ne pas rire, je regarde la main qui, sans doute par esprit de famille, vient de s'appuyer sur mon genou. C'est une jolie main, soignée, un peu grande; plus grande que ma main, à moi : — il est vrai que beaucoup de femmes seraient contentes d'avoir ma main, à moi.

Mademoiselle Calliope a suivi mon regard :

— Oh! fermez vite les yeux! j'ai une patte affreuse... Mais le bras est assez bien, n'est-ce pas?

Elle me le met sous le nez, pour que j'apprécie. Je ne puis guère me dispenser d'y poser ma bouche, discrètement. Elle porte une manche large, qu'elle a retroussée jusqu'à l'aisselle.

Un baiser bref. Derrière le paravent numéro trois, le tumulte recommence. A travers la haie de phénix, mademoiselle Calliope voit ce que c'est.

— Oh! pardon! l'émir Abd-el-Kader s'en va... il faut que je lui dise adieu...

Elle se précipite. Moi, qui ne connais pas l'émir Abd-el-Kader, je me détourne vers le vitrage. Par l'entre-deux des rideaux de toile, je vois un bout de rue, un mur, un jardin...

Déjà voici revenue ma jeune personne aux beaux bras. Elle

se rassied, repose sa main sur mon genou. J'achève le geste, et je reprends l'entretien où nous l'avions laissé, — un peu plus haut que la saignée. On ne résiste point, et l'on soupire.

— Mademoiselle Calliope...

— Non, pas Calliope... Christine! Calliope, c'est ma sœur, avec qui vous étiez tantôt...

Fichtre ! c'est encore plus drôle que je ne croyais.

VIII

30 août.

On commence à me rendre mes visites d'arrivée. Chaque jour, de cinq à sept, c'est un défilé international sous la petite ogive d'ébène sculpté qui réunit mes deux salons. — Je reçois dans le moins énorme des deux, et, pour y parvenir, il faut traverser l'autre.

Donc attachés, secrétaires, conseillers et ministres, gens de la Dette, gens de la Banque, gens de la Régie, et financiers de toutes races, — corbeaux, non, vautours de toutes envergures, — viennent chez moi faire salaam. Mon valet croate, chamarré d'or comme la mode l'exige, leur sert un café turc très luxueux, moins bon que celui qu'on paie dix paras, — un sou, — aux cafédjis des villages du Bosphore.

Eh bien! chaque visite m'apporte une désillusion nouvelle... Vraiment, oui, je suis tout à fait déçu. Et ma déception ne manque pas d'être un peu comique.

Voici ce que c'est : en somme, je suis dans la capitale d'un pays mis en coupe réglée, d'un pays tondu, raclé jusqu'à l'os, et pressuré, et dépecé. Et je vis au beau milieu du clan des exploiteurs, — exploiteur moi-même, puisque soldat de l'Europe. — En vertu de quoi j'espérais, naïf, que ces hommes à bec et à serres différeraient en quelques points de mes relations parisiennes... Oh! je n'attendais certes pas des allures ou des costumes à la corsaire. Aujourd'hui, du cap Nord au cap Horn, les hommes, Scandinaves, Latins ou Patagons, sitôt que leur bourse est assez pleine, endossent le soir des fracs identiques et baisent identiquement la main des femmes. Mais, sous l'habit ou le plastron à perles, je pensais voir transparaître un stigmate

de la terrible profession de tous ces gens, préposés par l'Europe à la sucée du sang turc... Que diable, le bout de l'oreille devait passer !

Or il n'en est rien. Tout au contraire. Mes visiteurs, — gens de finance, bourreaux de la Turquie, gens d'ambassade, chiens de garde des gens de finance, — sont uniformément gentils, bien élevés, bien nés même. Quelques-uns ont de l'esprit, d'autres de l'intelligence, tous de la culture. Leurs femmes sont aimables, et honnêtes souvent. Bref, mes vautours crochus et griffus sont sympathiques des pieds à la tête, et font figure d'hommes honorables, voire délicats, en ce siècle d'universelle goujaterie...

Voilà bien ma guigne ! Au lieu de pirates, je trouve des gens du monde, pittoresques tout juste autant qu'un trottoir de bitume. C'est terne. Et, dans Constantinople, — Stamboul, eau-forte, et le Bosphore, pastel, — et parmi cette foule bigarrée qui grouille sur le grand pont, ce tohu-bohu de quinze races baroques et de vingt religions fanatiques, — cela fait tache, tache blême.

Exceptis exceptionibus, comme disait le casuiste confesseur de ma tante grand.

IX

Dimanche 4 septembre.

Fichtre, oui ! excepté les exceptions... Je fais amende honorable aux corps diplomatique et financier. Le couple qui sort de chez moi fait peut-être tache dans le décor oriental, mais tache brillante, comme feraient tache deux portraits de l'école vénitienne au milieu d'une tapisserie d'Asie Mineure ou de Perse.

Le couple en question — deux hommes — a sonné tout à l'heure à ma porte, alors que, confiant dans la trêve mondaine du dimanche, j'étais absorbé par la lecture de *Bajazet*, tragédie turque de M. Racine.

J'en étais à mon distique le plus aimé :

Ne désespérez point une amante en furie :
S'il m'échappait un mot, c'est fait de votre vie !...

quand mon Croate doré sur toutes les coutures interposa le plateau à cartes entre M. Racine et moi. Je lus :

SIR ARCHIBALD W. FALKLAND
Directeur anglais de la Dette Ottomane.

PRINCE STANISLAS CERNUWICZ
Deuxième secrétaire à l'ambassade de Russie.

Les deux cartes gravées en lettres semblables, sur deux semblables parchemins. (Très à la mode, ici, le parchemin pour cartes de visite.)

Je m'étonnai un peu : l'Angleterre et la Russie ne sont pas de si tendres amies, surtout en pays levantin, que leurs fonctionnaires aient coutume de s'associer deux par deux pour leurs corvées de politesse. Mais, après tout, cela ne me regardait en rien.

Et je fis entrer.

L'Anglais passa le premier. Du fond de mon grand salon, je le vis venir, et je crus qu'il venait seul. Sous ma petite ogive d'ébène, il dut se baisser : cet homme est un géant, — mais si justement proportionné, qu'on ne s'aperçoit pas d'abord de sa stature : il faut un terme de comparaison, — une porte ou un plafond trop bas.

A quatre mètres de moi, il s'arrêta, me salua cérémonieusement et se nomma. Puis, d'un pas de côté, il démasqua son compagnon, jusqu'alors rigoureusement invisible derrière lui. Et je fus tellement ahuri de cette apparition quasi fantastique que le prince Cernuwicz eut le temps de me saluer et de se nommer à son tour, avant que j'eusse bien recouvré mes esprits.

Je me rendis compte toutefois, dès cet instant même, du trait essentiel qui caractérise ce personnage si habile à s'escamoter lui-même : sa souplesse physique et morale, une souplesse de pantin élastique. Derrière l'autre, — le colosse qui ne passe pas sous les portiques, — lui s'était insinué plus furtif qu'un traître de mélodrame : je ne l'avais vu qu'après qu'il eût bien voulu se laisser voir. Et alors, sans transition aucune, son salut, sa présentation avaient été pareils, exactement, au salut et à la présentation de l'Anglais : même attitude raide, même pointe d'accent britannique marquée par intervalles. Ça repré-

sentait un joli tour de force, pour ce Slave à échine de chat, le calque minutieux de ce Saxon charpenté de fer!

Je leur approchai des sièges. Ils s'assirent, et, tout aussitôt, s'excusèrent du négligé de leur tenue. — C'est-à-dire que Cernuwicz présenta les excuses de la communauté, Falkland se bornant à approuver de la tête. — Ils étaient en veston et en culotte de cheval ; mais c'est qu'ils allaient jouer au polo, à Buyukdéré. Et ils n'avaient cependant pas voulu différer davantage le plaisir de me connaître.

— Nous avons tellement regretté d'avoir manqué votre visite, l'autre jour, à la Dette et à l'ambassade! nous étions allés chasser en Asie.

Sur quoi, silence. La politesse est satisfaite. Tous deux, muets, me dévisagent. Leurs yeux sont à remarquer : ceux de Falkland, étonnamment fixes et presque incolores, ceux de Cernuwicz verts comme des yeux de félin : — ils doivent luire la nuit...

Drôles de bonshommes, et qui tranchent singulièrement sur l'élégante grisaille des gens de « la carrière » ! Rien que leurs vêtements de sport suffiraient à les classer à part. Ils ont bien l'air, l'un et l'autre, de messieurs à ne point s'embarrasser outre mesure dans l'étiquette et dans les protocoles. Là s'arrête leur analogie : j'ai rarement vu deux êtres plus dissemblables. Le Falkland peut avoir une quarantaine d'années, et tout en lui concourt à renforcer l'impression de puissance et de dureté qu'on reçoit tout d'abord de sa taille gigantesque. Sa face large comme un mufle s'achève en un menton carré, vigoureux comme une mâchoire de loup. Le fauteuil où je l'ai fait asseoir est trop étroit pour ses reins, et ses deux mains qui se serrent l'une l'autre sont comme deux étaux. Le Cernuwicz, au contraire, mince comme un fleuret, et ramassé sur sa chaise comme une bête prête à bondir, semble fragile autant que souple. Son visage très jeune, adouci d'une longue moustache soyeuse, me fait songer à ces figures de pages qu'on voit dans les tableaux florentins. C'est gracieux, câlin et cynique. Et si j'étais femme, je m'en méfierais comme du feu...

Le silence se prolonge. Mon Dieu, je ne suis guère facile à intimider. Mais ce dogue et ce chat-tigre forment un assemblage si étrange que je ne sais que leur dire. Je me lève, je

sonne pour le café turc, je me rassieds. Durant ces trois secondes, et sans que je l'aie vu ni entendu, — ça devient de la prestidigitation, — le page florentin s'est emparé de mon Racine, et le feuillette.

— Ah! *Bajazet*... Je devinais bien que vous étiez un lettré...

Aïe! le charme est rompu, et je contiens une furieuse envie de rire. Mais il continue, et, ma foi, ce qu'il dit devient moins bête :

— Il faut être un lettré pour goûter Racine... et un lettré d'Occident, un homme des vieilles races. Nous, les Polonais, nous sommes les Occidentaux de l'Orient, vous savez...

Ah, il est Polonais. Je m'explique mieux sa souplesse serpentine, et cet air caressant répandu sur tous ses traits...

— Ce Racine, c'est le premier de tous les poètes. C'est le plus insinuant, le plus inquiétant, le plus...

Il complète sa pensée d'un geste en spirale. J'écoute. Si je m'attendais à une conférence sur Racine, par exemple!...

— C'est le plus délicieusement immoral, celui qui passe le mieux l'éponge sur toutes les menues horreurs de la vie, sur les adultères, les incestes, les assassinats, les trahisons, les guets-apens... n'est-ce pas? Tenez, cet excellent Bajazet, si sympathique, c'est, pour dire le vrai mot, un... (Il dit le vrai mot, que je n'ose pas écrire.) Dame! il vit par les femmes, ce monsieur. Sans sa Roxane, il y a belle lurette qu'il serait réduit à pas grand'chose. Ajoutez que, pour comble, c'est un... (le mot ci-dessus) dépourvu de délicatesse : il n'a même pas l'honnêteté de la profession. Il refuse de payer sa... marmite... en nature! Bien pis, il ne refuse pas carrément, il se dérobe, hypocrite, derrière les faux prétextes, et il prodigue les bonnes paroles :

Peut-être, avec le temps, j'oserai davantage.
Ne précipitons rien, et daignez commencer
Par me mettre en état de vous remercier.

» Bref : aboule le pognon, on causera ensuite... peut-être!... Hein? la crapule! Bubu de Montparnasse n'aurait jamais fait ça...

Ma parole, il déclame de mémoire, le livre fermé. Et il déclame bien, d'une voix juste... Attention, le voilà qui s'enthousiasme!

— Racine, monsieur, c'est un pervers et un raffiné, un homme comme nous... Vous êtes de bonne noblesse, monsieur de Sévigné, et cela nous fait grand plaisir, à Falkland et à moi, parce que les gens de notre caste sont rares, dans ce pays. Bon pays, tout de même... intéressant : beaucoup de gredins, beaucoup d'aventuriers. Mais pas de relations possibles. Moi, je m'appelle Cernuwicz, vous savez; il y a eu cinq rois dans ma famille.

Belle conclusion, et digne de l'exorde. Je gage que Racine, tout le premier, en resterait bleu. Mais j'ai oublié sir Archibald W. Falkland, silencieux dans son fauteuil. Or, aux mots « noblesse », « caste » et « roi », voici le muet qui parle :

— Oui, nous nous réjouissons de votre venue. Moi, je ne suis pas comme le prince : la poésie, cela m'est égal. Mais je m'entends aux choses du blason. Au Transvaal, j'occupais mes soirées de bivouac à relire le livre de votre Nicolas Berey, vous connaissez? Curieux. Vous portez écartelé de sable et d'argent, je sais. Moi, d'argent aux deux léopards de sinople, lampassés de gueules. Je suis des Falkland d'Écosse, du comté de Fife. Les gens d'Oxfordshire ne sont pas nos parents. Robert Bruce avait un Falkland pour porter sa bannière, le jour de Bannockburn, et treize guerriers de mon sang sont tombés à Homildon, en l'an 1402. En outre, c'est dans notre château qu'est mort le roi Jacques V. Malgré quoi, nous sommes baronnets seulement, et non lords.

Il parle en bon français, mais lentement. Il est clair que ce n'est point lui l'orateur de l'association. Mais quand il s'agit d'armoiries, sa langue se délie. Il s'anime et rougit, de cette rougeur anglaise, orgueilleuse et insolente, qui exaspère facilement mes nerfs de Latin. Il rougit, et les taches de son qui lui criblent tout le visage prennent des tons de brique.

... Ainsi donc, cette puissante brute aux mains d'étrangleur occupe ses loisirs à repasser *le Jeu du Blazon*, de messire Nicolas Berey, héraut...

— Vous avez vécu au Transvaal, sir Archibald?

— Pas vécu. J'ai seulement suivi le raid Jameson.

A la bonne heure! Voleur de grand chemin, cela le complète. Il achève, très simplement :

— J'aime à chasser. Ici, le prince et moi, nous chassons le

sanglier et l'ours, sur la terre d'Abraham pacha et dans la forêt d'Alemdagh.

Il a bien l'air de trouver que cette chasse-ci ne vaut pas l'autre, celle de Jameson, la chasse au Boer. Je soupçonne que sa vocation le portait vers la piraterie. Si je l'interrogeais là-dessus?... Mais il n'est plus temps, ils se lèvent. Le Polonais reprend la parole :

— C'est l'heure du polo. Excusez-nous. A bientôt, cher monsieur : nous reparlerons de Racine.

Deux poignées de main, l'une rude, l'autre insinuante, quoique vigoureuse aussi. Ce Slave mince à moustaches de soie ne manque ni de muscles ni de nerfs.

Ils s'en vont. Sous l'ogive d'ébène, sir Archibald se baisse, comme tout à l'heure. Derrière lui, Cernuwicz glisse à pas veloutés.

Partis. Je les ai regardés par la fenêtre. La rue de Brousse me semble moins terne. J'ai envie de sortir, de marcher dans la cohue, de coudoyer les Arméniens à nez crochu, les Juifs pouilleux, les Grecs bavards, et d'admirer les quelques Turcs égarés dans Péra, qui y promènent leurs mines graves.

X

Vendredi 9 septembre.

Ce matin, j'ai voulu retourner au Sélamlick. Vraiment, cette parade militaire est belle. Les Turcs sont d'admirables soldats, je le savais. Mais trop souvent, — en Thessalie ou en Macédoine, par exemple, — je les avais vus déguenillés, loqueteux, et tellement privés de tout qu'ils faisaient peine à voir et n'étaient guère plus soldats — en apparence — que par leurs armes toujours nettes et leurs regards toujours fiers. La garde impériale, que je vois ici, montre, avec autant de fond, plus de forme : les souliers ont des semelles et les uniformes n'ont pas de trous. Si bien que c'est presque aussi brillant que chez nous, et plus solide.

Je voulais revoir ces soldats. Et je voulais aussi revoir le

plus beau d'entre eux, mon grand Tcherkess brodé d'or, le maréchal Mehmed Djaleddin pacha.

Je l'ai revu. Mehmed pacha, informé de ma présence, est venu, comme le mois dernier, me serrer la main dans le salon des ambassadeurs.

Par les fenêtres ouvertes, le soleil entrait largement. La mosquée Hamidié, toute de marbre blanc, aveuglait comme un palais de neige. Au loin, le Bosphore, bleu et blond, s'épanouissait entre Skutari et Stamboul.

— Beau temps, monsieur le colonel : l'adieu de l'été, qui finit tout d'un coup, dans notre Turquie. Peut-être sera-ce aujourd'hui le dernier vendredi aux Eaux Douces d'Asie. Vous y êtes allé déjà? non? Alors, voulez-vous accepter, ce soir, la moitié de mon caïque?

J'ai accepté.

Je sais que les Eaux Douces d'Asie sont une petite rivière où se donnent rendez-vous, les vendredis d'été, tous les caïques élégants du Bosphore. Je n'ai pas encore eu le loisir d'admirer ce défilé. Et ce me sera double plaisir d'y prendre part en compagnie de ce Turc, décidément plus sympathique qu'aucun autre personnage d'ici. Il n'est ni vautour ni corbeau, lui!

Le caïque de Mehmed pacha est un superbe caïque à trois paires de rames, long d'une douzaine de mètres, large juste assez pour qu'on puisse s'y asseoir à deux : — une sorte de grande pirogue, merveilleusement effilée, tout en bois verni, avec sculptures et dorures. Les caïkdjis sont trois Albanais, à nez droits, à rudes moustaches, tout habillés de mousseline blanche. On s'assied là dedans, on s'y couche plutôt, sur des tapis de Perse qui recouvrent des coussins moelleux comme un lit. Et cela glisse sur l'eau sans la moindre secousse, avec une vitesse inimaginable. Nous sommes partis de Dolma-Bagtché, l'échelle la plus proche d'Yildiz, à dix heures à la turque (deux heures avant le coucher du soleil). — Et le soleil est encore haut que déjà nous voici à l'entrée de la petite rivière. Nous avons fait trois lieues en trois quarts d'heure, et le courant était dur contre nous.

Mehmed pacha, assis à ma droite, — dans les caïques, la place d'honneur est à gauche, — n'a point dit trois paroles

depuis notre embarquement. La côte d'Europe et la côte d'Asie ont défilé le long de notre route. Il regardait, silencieux. A peine s'il m'a nommé, au passage, les plus beaux palais des deux rives : — Tchéraghan, où mourut Sultan Mourad V; Beylerbey, construit, pour l'impératrice Eugénie, par Sultan Abdul Aziz. — Les Turcs sont contemplatifs. Et celui-ci, volontiers bavard dans le salon diplomatique d'Yildiz, entre la table d'acajou et les rideaux de damas rouge, devient muet devant les collines vêtues d'arbres et de maisons. Cependant voici le cap derrière lequel s'enfoncent les Eaux Douces d'Asie : une rivière très étroite, qui coule parmi des roseaux. Nous entrons. A droite, une prairie entoure un kiosk de marbre; à gauche, quelques maisonnettes de bois s'adossent à quatre vieilles, vieilles tours enlierrées.

— Anatoli-Hissar, le château d'Asie. Mehmed Fatih.

Bon! J'ai compris. C'est le château fort que le conquérant planta sur la rive asiatique, avant d'enjamber le Bosphore pour l'assaut de 1453. J'adore les explications courtes.

Un premier caïque nous croise, chargé de trois dames européennes à ombrelles; — la troisième est assise en lapin, peu confortablement. Cela manque d'élégance. — Plusieurs caïques se laissent dépasser, moins rapides que le nôtre. J'aperçois beaucoup de belles Turques, gracieusement voilées du tcharchaf en tulle noir. Je dis qu'elles sont belles, et ce n'est pas seulement sur la foi de leur taille fine et leurs admirables mains, plus minces et mieux diaphanes qu'aucunes mains françaises ou espagnoles : les tcharchafs sont des voiles complaisants, fort analogues à nos voilettes les plus diaphanes, et je distingue à mon aise d'adorables minois, chiffonnés et spirituels, où luisent de fort grands yeux noirs ou de très doux yeux bleus. Cette beauté turque, fine et jolie par essence, me change agréablement des Vénus pérotes, style Kolouri, lesquelles sont toujours un peu massives et quasi bestiales. Je ne puis m'empêcher de faire un compliment à Mehmed pacha, pensant d'ailleurs flatter son patriotisme. Mais je tombe mal! Mehmed pacha est un Croyant :

— Oui, — me répond-il d'un ton bref, — nos femmes turques sont belles; mais je les aimerais mieux plus décentes, et moins effrontément dévoilées.

Naturellement, je me le tiens pour dit, et ne souffle plus mot : — Mehmed pacha, courtois irréprochablement, demeure néanmoins très maréchal ; et, malgré notre intimité qui croît, la hiérarchie militaire garde entre nous toute sa force.

Une minute de silence. Mehmed pacha parle de nouveau, moins rude.

— J'ai tort, d'ailleurs, d'en vouloir à ces pauvres petites, qui ne sont coupables que d'avoir cédé à la contagion de l'Occident... Oui, monsieur le colonel, ce sont vos femmes chrétiennes qui ont entamé, par leur exemple, la vertu des nôtres. Comment voulez-vous qu'une musulmane revienne de bon cœur au vieux yachmak épais, quand elle coudoie chaque jour des dames de Péra nues des cheveux aux épaules, et qu'elle voit vous et moi leur rendre hommage ?

Je risque une objection sceptique :

— Monsieur le maréchal, croyez-vous sincèrement que la vertu des femmes se mesure à l'épaisseur de leurs voilettes ou de leurs voiles ?

Il ne sourit pas. Même, ses yeux s'attristent :

— La vertu des femmes, monsieur le colonel, ressemble à ces grands plateaux chargés de verreries que les montreurs d'ours tiennent en équilibre sur la pointe d'un sabre. N'importe quel sabre, n'importe quel plateau font l'affaire ; mais, une fois le plateau sur le sabre, ne touchez plus à rien, ou gare la casse !... Nos femmes vivent voilées, les vôtres la bouche et les joues nues. En revanche, vos petites filles grandissent ignorantes d'une foule de secrets dont nos petites filles, à nous, sont instruites dès leurs quatre ans. Quelle importance a cela ? Aucune. Mais je crois fortement qu'il serait très dangereux pour vos petites filles d'apprendre en même temps que leur alphabet comment elles feront des fils plus tard, et très dangereux pour nos femmes d'aller par les rues sans tcharchaf... Les femmes et les enfants n'ont guère de raison, et pour les guider le long de la vie, il faut sans cesse les occuper de quelque hochet.

Il se tait, et jette alentour son regard prompt et perçant. La rivière sinueuse coule maintenant au creux d'une vallée étroite et ombragée. Une foule d'embarcations grouille entre les deux rives. Les caïques foisonnent, moins nombreux cependant que

les barques vulgaires, économiques, — car on y peut asseoir six promeneuses au lieu de deux. — Çà et là se faufilent des yoles anglaises, jolies, mais dépaysées dans le cadre asiatique. Des misses rament, bras nus, sous le regard d'envie des dames turques condamnées à l'indolence...

Mehmed pacha, brusquement, pose sa main sur la mienne :

— Regardez! Ces Eaux Douces sont comme un résumé de toute notre ville : ici, les femmes d'Asie et les femmes d'Europe se frôlent, s'examinent, se comparent et se jalousent. Et rien n'est plus malsain pour les unes comme pour les autres. Mutuellement, elles s'enseignent à mal faire. Si bien qu'à Stamboul comme à Péra, le scandale court les rues. Nos dames musulmanes de Brousse ou de Konïah, mieux isolées, observent avec une autre exactitude la loi du Prophète, et je ne doute pas que vos dames chrétiennes ne soient vertueuses aussi dans leur pays. Mais ici!... Monsieur le colonel, je suis chef du cabinet politique de Sa Majesté, et vous devinez qu'il n'y a guère de maison turque ou franque où les exigences de ma charge ne m'obligent à donner parfois un coup d'œil. Eh bien, quoique je fasse effort pour ne rien voir de ce qui n'intéresse ni l'Empire ni l'Islam, trop souvent, voyant malgré moi, j'ai senti mes vieilles joues rougir!

Peste! cette rougeur mahométane ne manquerait probablement pas d'ahurir un préfet de police parisien...

Cependant Mehmed pacha baisse la voix :

— Oui, c'est bien malgré moi que j'ai vu de si tristes choses. Tenez, au centre de Stamboul, il est un grand quartier qu'on nomme Aboul Véfa. Jadis, ce quartier ressemblait à tous les autres. Aujourd'hui, j'aime mieux ne pas vous dire ce qui s'y passe. Voilà où l'imitation de l'Occident mène la Turquie. Et cependant, monsieur le colonel, si notre Stamboul se corrompt au contact de votre Europe, croyez-en ma parole : vos Européens implantés chez nous font pis que de s'y corrompre; et ce n'est pas dans Aboul Véfa qu'il faut chercher les dernières abjections de Constantinople.

Nous sommes maintenant au plus bel endroit des Eaux Douces. Les deux rives sont devenues des prairies en pente, toutes plantées d'arbres merveilleux, platanes, cèdres, chênes,

saules, cyprès hauts comme des flèches de cathédrales. Et, sous ces ombrages plus riches en verts de toutes nuances et de toutes valeurs qu'une toile de Corot, j'aperçois quantité de femmes turques assises par groupes sur l'herbe. Leurs robes de soie unie ou moirée, couleur de rose, de jasmin, de lilas, de mauve, de bluet, de pivoine, de bouton d'or, de jonquille, de violette, de pervenche ou de pensée, sont comme de grandes fleurs éclatantes qui pavoisent les prés. Et c'est tout à fait joli, ces robes-fleurs éparses sous les arbres. Les dames turques campagnardes s'habillent d'une grande pièce de soie qui les enveloppe de la nuque aux chevilles, et leurs cheveux se cachent dans de petits capuchons de la même soie. Elles ressemblent de près aux Saintes Vierges des images pieuses. Du milieu de la rivière, j'en aperçois une multitude. Elles ne remuent guère, et je ne les entends pas parler. Elles regardent, pensives et recueillies, l'eau brillante, les caïques vernis, les robes claires et les ombrelles, et le lointain velouté des bois.

Notre caïque aborde. Mehmed pacha saute à terre et m'offre de l'imiter.

— J'ai une petite affaire à régler à deux pas d'ici. Vous convient-il de marcher un peu?...

Ma foi, non, il ne me convient pas. Je me trouve trop à mon aise dans le caïque moelleux, entre la fraîcheur de l'eau courante et le parfum léger de toute cette verdure. Oh! l'indicible douceur des soirs d'été sur le Bosphore!...

Il faudra que j'aie mon caïque, à moi, sans retard. Il n'y a ni voiture ni traîneau qui vaille un caïque...

Les yoles, les barques de toutes sortes continuent d'aller et de venir. Cela ne fait pas de bruit; cela glisse mollement, voluptueusement. Sous les ombrelles, sous les tcharchafs diaphanes, je vois de gracieuses figures, d'adorables yeux...

Là-bas, au pied d'un platane, à cent pas de la berge, la tunique bleue de Mehmed pacha me tourne le dos. En face de lui, deux soldats. Mehmed pacha griffonne un ordre sur un papier qu'il tient dans le creux de sa main gauche, à la mode turque...

Ah! un caïque à deux paires, très élégant, qui remonte la rivière et qui va passer tout près de moi!... Un caïque d'ambas-

sade ou de finance : sur la poupe, un cavas est accroupi, un cavas rouge et or, à bonnet pointu et à grand cimeterre; — une livrée anglaise, ou je me trompe fort. — Il approche, ce caïque. Le voici. Une dame est assise dans la chambre d'arrière; une dame que je ne vois pas encore, à cause de son ombrelle ouverte. Mais le soleil s'est caché derrière les grands arbres, et, juste à point, l'ombrelle se ferme...

Oh! la délicieuse apparition! Elle est toute jeune, la dame du caïque, et très belle, avec je ne sais quel voile de mystérieuse mélancolie jeté sur tout son pur visage. Elle tient dans ses bras, serré contre elle, un beau petit garçon à grandes boucles brunes. Je n'ai guère le temps d'en voir davantage. Pourtant, je saisis le regard de deux yeux bruns, très fiers et très pensifs. Et déjà le caïque a passé...

Une brusque secousse : Mehmed pacha, revenu, saute au milieu des coussins, d'un bond, à pieds joints, et se rassied à côté de moi.

— Monsieur le maréchal, vous avez vu ce caïque anglais? Qui est-ce, la dame?

— Vous ne connaissez pas? c'est de votre monde, pourtant, monsieur le colonel!... Lady Falkland, la femme du directeur anglais de la Dette.

Ho! J'ouvre la bouche toute ronde... Comment, il est marié, mon dogue écossais, étrangleur d'ours et de Boers? Et marié à cette duchesse de Van Dyck ou du Titien? Non!

Mehmed pacha me regarde avec curiosité. Mais un Turc n'interroge jamais. Tout à mon aise je puis tourner la tête, et m'efforcer de revoir le caïque à deux paires, déjà loin en amont. Justement, le voilà qui fait demi-tour. C'est l'heure où l'on quitte les Eaux Douces. Encore un moment, et le soleil se couchera derrière les coteaux d'Europe. Et, tout de suite, les soldats et les policiers, gardiens des vertus de l'Islam, forceront les robes-fleurs assises sur l'herbe à réintégrer sans retard leurs barques ou leurs voitures, et leurs harems.

Le caïque à la livrée rouge nous dépasse, car nos caïkdjis rament tout doucement; il range de près la rive; il accoste. Un marchand de sucreries est là, qui précisément s'apprête à refermer sa grande boîte de verre. Lady Falkland appelle, d'une jolie voix bien timbrée :

— *Helvadji!*

Le marchand se précipite. Je vois le beau petit garçon à grandes boucles brunes tendre des menottes ravies. Et la mère emplit ces menottes de gaufrettes au miel, larges et rondes comme des crêpes, et qu'on plie en quatre pour les manger. Ce n'est pas tout. L'homme a déployé son plus grand papier, et, dans ce papier, voilà qu'on met des loukoums aux pistaches, des pâtes d'abricots de Damas, et un énorme morceau de helva. — Le helva turc est une sorte de crème solide, amalgamée de miel et d'amandes. — Toutes ces excellentes choses prennent place dans le caïque, sur les genoux du grand cavas à bonnet pointu. C'est une maman très tendre que lady Falkland.

Enfin les emplettes sont payées, et le caïque anglais pousse. Un des caïkdjis déborde la berge, d'une petite gaffe qui plie en arc. Notre caïque, à nous, continue sa lente retraite. Encore une fois, dans un embarras de barques, lady Falkland passe tout près de nous. Elle sourit à Mehmed pacha, qui l'a saluée à la turque, la main au front.

Quel singulier sourire, enfantin et amer tout ensemble! Elle sourit, la bouche entr'ouverte, comme une petite fille; mais ses traits ne se détendent pas... Oui, je me figure : ça ne doit pas être drôle tous les jours, d'avoir sir Archibald Falkland pour époux.

La rivière s'élargit un peu; les caïkdjis allongent leur nage. A gauche, voici la prairie qui entoure le kiosk; à droite, les tours en ruines d'Anatoli-Hissar, et les maisonnettes de bois qui s'adossent à leur pied. Et le Bosphore s'ouvre.

Maintenant nous filons à toute vitesse vers Stamboul. Le soleil s'est couché, et l'horizon, d'abord tout barbouillé d'ocre, de pourpre et de vert émeraude, commence à revêtir sa vraie couleur turque, ce carmin sombre qu'on ne voit qu'ici, et sur lequel Stamboul profile si fantastiquement sa longue échine bleuâtre toute hérissée de minarets.

— Monsieur le maréchal, lady Falkland, quelle femme est-ce?

— Monsieur le colonel, lady Falkland est la femme d'un triste mari. Sir Archibald Falkland, directeur anglais de la Dette Ottomane, est un drôle, qui, non content d'entretenir une maîtresse sous le toit conjugal, se propose d'épouser cette

maîtresse en se débarrassant par un divorce de la femme que vous venez de voir, et en lui volant le fils unique qu'elle adore à genoux. En attendant ce dénouement inévitable et proche, lady Falkland vit en étrangère dans sa propre maison, où la maîtresse de son mari, recueillie par charité, commande à sa place et l'abreuve d'humiliations... Je suis maréchal osmanli et prince en Circassie, et je ne salue pas souvent les femmes sans voile, qui ne sont pas de la foi. Mais je salue lady Falkland...

XI

Dimanche, 11 septembre.

Hier soir, bal au Summer Palace de Thérapia, — mon premier bal à Constantinople. — Et, péripétie : j'ai été présenté à lady Falkland.

(Le Summer Palace est l'hôtel *select* du Haut Bosphore : une très grande bâtisse à cinq étages, laide, mais sans ostentation, à cause d'un bouquet de pins parasols qui lui voile la face. Autre circonstance atténuante : cette bâtisse est pourvue d'une très large terrasse, haute juste comme il faut pour que la vue sur le Bosphore en soit très belle.)

Chaque samedi d'été, le Summer Palace offre à ses hôtes, ainsi qu'aux personnes de marque des environs, une soirée très peu fermée, mais suffisamment élégante, en raison de la qualité sociale des étrangers en villégiature ici. La diplomatie, d'ailleurs, ne manque pas de s'y rendre au grand complet, et contribue à l'éclat ou du moins à la correction de l'ensemble. Bref, les samedis du Summer Palace sont acceptables, et suivis.

Hier, j'y étais. Je vais volontiers au bal, — en pèlerinage mélancolique vers mes souvenirs de jeunesse. Bien entendu, je ne danse pas : j'ai quarante-six ans. Mais il me plaît de regarder un sein nu, ou une épaule, et d'admirer la belle ligne d'une taille souple qui ploie en valsant. Parfois, du reste, on consent, sans trop se faire prier, à flirter avec moi dans un coin de balcon... Oui, je sais bien que je suis ridicule. Mais il faut bien passer leurs manies aux vieux!

Tenez, hier même, le flirt est venu au-devant de moi! Il est vrai que c'était sous la forme de Christine Kolouri, — ou de Calliope : je n'ai pas osé poser la question, cette fois. — Oui, on m'a pris le bras quasi par force, et entraîné, tambour battant, vers l'angle le plus noir de la noire terrasse. Faute de paravent, n'est-ce pas?... Avouons... je n'ose guère me le dissimuler... que mesdemoiselles Kolouri sont plutôt des demi-vertus que des vertus tout entières : celle d'hier, comme je lui proposais, à la hussarde, de l'enlever sur l'heure dans le premier caïque venu, n'a pas trouvé de plus belle réponse qu'un : « Ne me tentez pas! » qui m'a glacé d'épouvante.

Mais il y avait mieux que mesdemoiselles Kolouri, au bal du Summer.

J'avais remarqué, au milieu de la terrasse, un groupe diplomatique, assis en rond dans des *rocking* et dans des guérites d'osier. Narcisse Boucher s'y trouvait, et nombre d'autres Excellences; plusieurs femmes aussi, emmitouflées d'écharpes et de burnous, car la nuit était fraîche. Quand j'eus décemment ramené à sa mère l'ingénue si tendre à la tentation, je repris le chemin de la terrasse, et je vins présenter mes devoirs à mon ambassadeur.

— Bonsoir, colonel! asseyez-vous donc. Tenez, ici : il y a un fauteuil...

Narcisse Boucher déployait toutes ses grâces. En audience privée, je ne vaux pas grand'chose à ses yeux : un soldat, peuh! mais en public, autre guitare : je suis le marquis de Sévigné, et l'on peut faire sonner mon nom en me présentant.

Par malheur, j'avais été déjà présenté à tout le cercle. Il n'y avait guère là que des gens de « la carrière », et deux ou trois hauts barons de la Régie ou de la Banque. Je pris place à côté du vieux duc de Villaviziosa, l'ambassadeur d'Italie, et j'oubliai promptement beaucoup de choses, à savourer la causerie de ce bonhomme, le plus courtois peut-être des grands seigneurs d'Europe.

Tout à coup, il fallut élargir le rond : deux nouveaux venus arrivaient, sir Archibald Falkland et le prince Stanislas Cernuwicz. Je les revoyais, l'un et l'autre, pour la première fois depuis leur visite rue de Brousse. Forcément, ce fut tout à fait cordial. Mais, le jugement de Mehmed pacha me trottait par la

tête, et, malgré moi, ma main resta inerte dans la main du baronnet.

Le prince, lui, s'installa entre Villaviziosa et moi, et m'entreprit aussitôt sur Racine. Je ne crois pas qu'il y ait grand'chose de plus ridicule qu'une controverse littéraire dans un salon où des femmes babillent : je coupai court. Le duc vint à mon aide en questionnant Cernuwicz sur ses dernières chasses en Asie. Mais déjà la conversation générale entraînait les apartés. Madame Kerloff, cette Russe, liseuse de Bourget, qui se saoule trois fois par semaine, criait du haut de sa tête pour obtenir de chaque personne présente « une définition de l'amour ».

— Voyons, monsieur l'ambassadeur, vous ne m'avez pas répondu. Qu'est-ce que l'amour?

Narcisse Boucher, goguenard, haussa les épaules :

— Si quelqu'un le sait ici, c'est bien vous, madame!

Boum! pavé. Les aventures de la Kerloff ont souvent manqué de discrétion, et personne à Constantinople n'en ignore. Heureusement que les étrangers comprennent malaisément l'ironie. Madame Kerloff crut à un compliment, et minauda.

— Duc, à votre tour. Définissez!

Villaviziosa souriait :

— Madame, je suis bien vieux. L'amour? J'ai peut-être su ce que c'était, il y a trente ans... mais j'ai oublié.

Elle ne se découragea pas :

— Prince?

Cernuwicz, sarcastique, cligna ses yeux de chat :

— L'amour, madame? C'est un malentendu entre une dame et un monsieur, un malentendu qui se prolonge.

— Hein?

— Oui : dès que le malentendu se dissipe, dès que la dame sait à quoi s'en tenir sur le compte du monsieur, et le monsieur sur le compte de la dame, finie la comédie!

Il parlait encore, quand il y eut un nouveau mouvement de chaises. Cette fois, Narcisse Boucher lui-même se leva pour saluer, et offrit son *rocking*.

C'était l'ambassadrice d'Angleterre, et, lui donnant le bras, lady Falkland, que je reconnus du premier coup d'œil. L'ambassadrice accepta le *rocking*; puis, de sa vieille voix cassée :

— Nous avons interrompu le prince Cernuwicz... Voyons, prince?

Cernuwicz n'hésita pas une seconde :

— Madame, — déclara-t-il, aussi suave qu'il avait été acide l'instant d'avant, — la baronne Kerloff nous interrogeait sur l'amour. Et j'apportais mon humble avis, à savoir que l'amour, pour les âmes tant soit peu nobles, sert de revanche contre toutes les tristesses et toutes les laideurs de la vie...

Et allez donc! autres oreilles, autres chansons. L'instant d'avant, j'aurais bien ri! Mais je n'y songeai même pas. Une idée soudaine m'était venue.

Je me levai, je traversai le cercle, et, debout devant sir Archibald :

— Faites-moi l'honneur de me nommer à lady Falkland, voulez-vous?

J'étais tout sucre et tout miel. Il me regarda, et, mon Dieu, j'eus une sensation désagréable sous la pression glaciale de ses yeux fixes, qui me scrutaient sans bienveillance. Il n'y avait pas de jalousie dans ce regard; non, il y avait autre chose : de l'étonnement, du soupçon et de la défiance, avec tout un arrière-fond de haine et de férocité que je sentais sourdre...

Cependant, il me présenta, — d'une phrase assez singulière que je rapporte mot pour mot :

— Mary! le marquis de Sévigné, qui est mon ami.

Son ami?... hum!... s'il y tient beaucoup!

D'ailleurs, peu m'importait, et je m'occupai, sans plus de souci, de lady Falkland. Vendredi, aux Eaux Douces, je l'avais vue un peu rapidement. Elle vaut un examen moins bref : c'est une véritable beauté, et si peu anglaise! Une peau mate, dorée par-ci par-là; des cheveux couleur de nuit; des mains toutes petites; et ces magnifiques yeux sombres qui m'avaient ébloui déjà, l'autre jour : des yeux qui vivent et qui pensent, — pas du tout les simples escarboucles grecques ou syriennes, qui ne savent que briller.

Seulement, une petite chose me déconcerta : aux Eaux Douces, ce qui m'avait d'abord frappé, quand j'avais vu lady Falkland, c'était la lourde mélancolie qui pesait alors sur tout son visage. Et hier, je ne retrouvais rien de semblable. Lady Falkland riait et bavardait aussi franchement que n'importe

laquelle des femmes qui étaient là. Elle railla joliment, avec de fines phrases légères, la sentimentale Kerloff, — nantie déjà de quatre *cock-tails*, et qui s'entêtait à poursuivre son enquête sur l'amour, — égaya de son mieux l'ambassadrice anglaise, qui est une très vieille femme, à qui la vie a été lourde; elle accepta de bonne humeur les plaisanteries toujours massives de Narcisse Boucher; et, à mes compliments, qu'elle sentit sincères, elle sut répondre avec une grâce et un charme dont je fus, ma foi, tout émerveillé! Mais pas une fois je ne la surpris distraite, songeuse ou assombrie. Et j'en arrivais à douter de mon souvenir...

Mais tout à coup, — il était plus de minuit, et les soirées du Summer ne se prolongent guère au delà, — un couple arriva de la salle de danse, et vint faire salaam : le petit Jean Terrail, l'enseigne de vaisseau du stationnaire, et sa femme, cette jolie poupée, française jusqu'au bout des ongles. Ils ont quarante ans à eux deux, sont mariés depuis six mois, et s'adorent à bouche que veux-tu.

— Tiens! — fit Narcisse Boucher, — on ne tourne donc plus, là-bas, que voilà les chevaux de bois revenus?

Jean Terrail sourit, et pressa le bras de sa femme, toute rose et moite.

— On ne danse plus, monsieur l'ambassadeur. C'est fini.

Je remarquai alors que lady Falkland s'était tue, et qu'elle regardait avec une étrange fixité les deux jeunes gens debout, appuyés l'un à l'autre, presque enlacés.

— Monsieur Terrail, — dit en plaisantant le vieux Villaviziosa, — si j'avais à moi une aussi charmante femme, je crois bien que je ne lui permettrais pas de danser ainsi, toute une soirée, avec n'importe qui...

— Comment, avec n'importe qui? — protesta la petite. — Monsieur l'ambassadeur, ce soir, justement, je n'ai dansé qu'avec mon mari!

A cet instant, j'entendis parmi les rires un léger bruit de chaise : lady Falkland, discrètement, se levait, s'échappait, et s'allait accouder tout au bout de la terrasse, face à la mer.

Une curiosité me poussa. Il y a là-bas un escalier qui permet de s'en aller par les jardins. Je saluai promptement tout le monde et je m'en fus de ce côté. La silhouette de lady Falkland,

immobile, apparaissait comme un mince fantôme, bleuâtre sous le clair de lune.

Près de la surprendre, j'eus un scrupule, et je fis craquer mes souliers sur les dalles. Mais je crois qu'elle n'entendit pas.

— Madame, — dis-je, — j'ai l'honneur de prendre congé de vous...

Elle tressaillit, et se tourna vers moi. Et je vis distinctement deux larges sillons de larmes qui brillaient tout le long de ses joues. Elle ne répondit pas. Sa gorge crispée, à grand effort, avalait un hoquet.

Devant une femme qui pleure, un homme qui n'est ni son ami, ni son amant, n'a qu'à faire l'aveugle.

— Madame, oserai-je vous demander la permission d'aller vous rendre mes hommages chez vous? Vous avez peut-être un jour?

Le hoquet était avalé. La voix fut pourtant un peu rauque, très peu :

— Non, je n'ai pas de jour. Mais je ne sors presque jamais, et je reçois quand j'y suis... Bonsoir, monsieur, et, s'il vous plaît, à bientôt.

J'ai baisé la main, soyeuse à miracle. En m'en allant, j'ai vu Cernuwicz, qui s'approchait à son tour, sans doute par ordre du mari...

Donc l'insouciance de tout à l'heure, et l'esprit, et la gaieté, et la coquetterie légère, — ce n'est qu'un vêtement, un vêtement autour de l'âme nue, pour que le monde ne voie pas l'âme?

Eh bien! j'aime cela. Le vêtement est beau. Elle s'habille bien, lady Falkland, — courageusement.

CLAUDE FARRÈRE

(A suivre.)

ROME, LES CATHOLIQUES

ET LA SÉPARATION

I

C'eût toujours été une chose grave que la séparation des Églises et de l'État, en un pays comme la France, habitué, depuis quatre cents ans, au régime des Concordats ; car, on l'oublie trop souvent, le Concordat de Bonaparte et de Pie VII n'a guère fait que renouveler, en l'appropriant à la France de la Révolution, le Concordat de François Ier et de Léon X. Après des siècles d'union et de vie commune, la rupture de tout lien entre ce que nos ancêtres appelaient les deux pouvoirs, ne pouvait manquer d'être une épreuve redoutable, non seulement pour l'Église, mais non moins, peut-être, pour l'État. Aussi parmi les politiques, comme parmi les catholiques, les uns par crainte pour la liberté religieuse ou pour les droits de l'Église, les autres par souci des droits de l'État et de la paix publique, beaucoup de bons esprits, d'éducation et de tendances fort diverses, eussent-ils préféré écarter ou retarder le divorce de ces deux conjoints, si mal assortie que pût sembler leur union, si troublé que fût devenu leur ménage. Ce n'est point que, même aux catholiques les plus fervents, le régime du Concordat apparût comme devant toujours durer. A Rome même, où l'Église se fait encore un devoir de con-

damner la séparation en principe, un des plus vaillants champions de la foi romaine au dernier siècle, le cardinal Mermillod, me disait, il y a déjà une quinzaine d'années : « Ne pensez-vous pas que l'ère des concordats est passée ? »

Il était manifeste, en effet, pour tous les esprits non prévenus, que la pente de l'histoire était dans le sens de la séparation. Une société comme la nôtre, presque entièrement sécularisée, devait tendre à parachever ce que nos contemporains se plaisent à nommer la laïcisation de l'État et du pays. Une démocratie souveraine, en grande partie incroyante, en majorité défiante du passé et peu soucieuse des choses de l'âme, devait supporter impatiemment de salarier les ministres d'une antique Église que, depuis cent ans, elle s'était, à tort peut-être, accoutumée à regarder comme l'alliée naturelle de ses adversaires, la patronne de toutes les réactions. Il fallait des politiques au-dessus des préjugés de sectes, aussi bien que des passions de partis, pour se persuader, avec les Gambetta et les Ferry, qu'une annuité d'une quarantaine de millions n'était pas payer trop cher le droit, pour l'État, de choisir les chefs de la hiérarchie ecclésiastique et d'exercer par là un contrôle sur une puissance spirituelle à laquelle un grand nombre de Français demeuraient malgré tout soumis. Le Concordat devenait d'autant plus difficile à maintenir qu'il n'avait jamais été qu'une transaction entre des prétentions opposées, un compromis entre des intérêts rivaux ; pour assurer à la France la paix religieuse qu'elle s'en était promise, il fallait, des deux côtés, un bon vouloir constant.

Si cette mutuelle bonne volonté était demeurée égale, de part et d'autre, sous nos diverses monarchies, il n'en était plus de même durant le dernier quart de siècle, depuis quelques années surtout. Elle se rencontrait encore, d'habitude, à Rome où l'on redoutait la séparation, où, pour l'écarter, le pape Léon XIII notamment s'était résigné à bien des sacrifices ; elle était moindre à Paris où l'on tendait de plus en plus à regarder le traité de 1801, non comme une convention avantageuse aux deux parties, mais comme un régime de faveur dont profitait surtout l'Église. Pour faire vivre un Concordat, il faut, en tout pays, à l'État et à l'Église, un esprit de concorde, le sincère désir de trancher d'accord toutes les difficultés au lieu de les envenimer. Depuis que la République ou

le parti républicain était entré en lutte contre le clergé, contre les congrégations, contre toutes les influences catholiques, le Concordat avait beaucoup perdu de sa vertu pratique, aussi bien que de son autorité morale. De ce qui devait être un instrument de paix, on tendait à faire une machine de guerre.

Pendant que les adversaires de l'Église l'accusaient de se retrancher derrière le Concordat pour attaquer le gouvernement républicain à l'aide des subsides que lui fournissait la République, les catholiques reprochaient aux ministres radicaux de convertir le pacte de 1801 en engin d'oppression du clergé et d'humiliation pour l'Église. Si le Concordat subsistait encore, l'esprit concordataire était mort ; le Concordat ne pouvait longtemps lui survivre. Les radicaux n'étaient déjà plus seuls à en demander l'abrogation ; des catholiques, de plus en plus nombreux, commençaient à s'en montrer également las, se plaignant qu'il fût dénaturé et faussé, espérant que la séparation apporterait à l'Église toutes les libertés qu'ils revendiquaient pour elle, sans peut-être assez prévoir que, devant être opérée par des adversaires, il était douteux que la séparation laissât à l'Église tous les droits réclamés par les fidèles.

Ainsi discrédité et attaqué des deux bords opposés, n'ayant plus pour le soutenir que les esprits modérés de gauche et de droite, le Concordat qui avait résisté à tant de révolutions risquait d'être emporté au moment où l'on y penserait le moins, le jour où, dans l'ardeur de la bataille contre le clergé, il se rencontrerait un ministre assez hardi ou assez téméraire pour porter la main sur lui. C'est ce qui explique comment il a été dénoncé par un ministère qui, en son programme, avait promis de le respecter, et comment la séparation a été votée par un parlement dont la majorité s'était prononcée contre elle ou ne l'avait pas réclamée dans ses professions de foi. Elle a été votée à la hâte, au déclin d'une législature, sans que, aux élections générales, la question ait été formellement posée devant le pays, comme si la rupture de ce pacte séculaire que, peu de mois plus tôt, personne n'eût crue prochaine, fût devenue tout à coup d'une telle urgence qu'il y eût péril à la différer.

Ce n'est pas, il serait injuste de le méconnaître, que la loi établissant la séparation n'ait été ni étudiée ni longuement

discutée. Elle l'a été, du moins à la Chambre des députés, car dans son empressement à n'en point retarder la promulgation, le Sénat, comme s'il s'était agi d'une loi de minime importance, n'a guère fait qu'enregistrer la loi votée au Palais Bourbon, sans se permettre de modifier un seul de ses 44 articles. A la Chambre, au contraire, la discussion avait eu un caractère sérieux et généralement élevé auquel, chez nous, l'esprit de parti n'a pas toujours rendu justice, mais qui, au dire de politiques étrangers, comme M. Luzzatti, a fait grand honneur à la tribune française. Cette discussion n'avait pas seulemeut été brillante ; chose plus rare dans nos assemblées françaises, elle n'avait pas été inutile. La loi de 1905, telle qu'elle est sortie du parlement, était fort différente des premiers projets dûs à l'initiative parlementaire ou du projet ministériel. Elle avait été, sur plusieurs points, sérieusement et heureusement modifiée par la commission et par la Chambre ; elle avait fini par devenir ce que devrait être chaque loi touchant aux grands intérêts du pays, une loi de transaction.

Elle avait beau garder encore trop de traces du projet ministériel et des préoccupations combatives dont s'était inspiré M. Combes ; elle avait beau être trop compliquée, trop tracassière, trop encline, selon la manie des administrations françaises, à une règlementation excessive : si elle se montrait encore trop défiante de la liberté, si elle portait toujours çà et là la marque de l'esprit de parti, ce n'était plus simplement une loi de parti. Les hommes qui, dans leur peu de confiance en la liberté, avaient rêvé de faire de cette loi un instrument de compression religieuse et de police anticléricale, loin de cacher leur désappointement, se lamentaient des concessions faites à Rome et aux éternels ennemis de la démocratie. Les catholiques, unanimes à repousser le projet ministériel, ne l'étaient plus devant la loi votée par le parlement. Tout en persistant à la trouver défectueuse et vexatoire, beaucoup et non des moindres, parmi les laïques comme parmi le clergé, se déclaraient publiquement en faveur de l'application de la loi nouvelle.

Des hommes comme M. d'Haussonville, comme M. Brunetière, ne craignaient pas de montrer aux catholiques les difficultés et les périls qu'entraînerait pour l'Église le refus

de se prêter à la mise en pratique de la loi. A leur suite, et d'accord avec eux, des écrivains, des jurisconsultes, des députés qui, presque tous, s'étaient fait un nom dans la défense de l'Église ou de la liberté religieuse, adressaient aux évêques de France une lettre collective où ils les priaient, dans l'intérêt commun de la religion et de la patrie, de ne pas repousser, au nom de l'Église de France, la situation légale et les droits que lui conférait la loi. S'ils se permettaient d'adresser à l'épiscopat une lettre livrée à la publicité en dehors d'eux, ces catholiques français avaient cru que, en une heure aussi grave pour l'Église et pour la France, lorsqu'il s'agissait de l'organisation du temporel de l'Église et de l'interprétation d'une loi française, les laïques avaient le devoir de faire entendre leur sentiment, — alors surtout que, à l'aide de pétitions au Vatican et d'une ardente campagne de presse, les intransigeants et les partis d'extrême droite ne se faisaient pas scrupule de pousser à la résistance Rome et l'épiscopat.

Divisés sur la conduite à tenir en face de la loi, les catholiques demeuraient d'accord pour accepter le jugement du souverain pontife. Devant un pareil conflit d'opinions, en un tel procès, dans une Église comme l'Église catholique, la sentence suprême en effet ne pouvait venir que de Rome. Le pape Pie X, comme hésitant devant la gravité d'une résolution dont dépendait l'avenir de l'Église de France, faisait longtemps attendre sa décision. Il avait bien, dans une première encyclique, *Immortale*, protesté contre la rupture du Concordat, contre la spoliation de l'Église, contre la situation que prétendait lui faire la loi nouvelle. Il n'avait point formellement interdit aux catholiques de se prêter à l'exécution de la loi en formant les associations exigées par le législateur. On pouvait croire que, cette fois encore, ainsi qu'elle l'avait fait en mainte occurrence, Rome s'en tiendrait à sa classique distinction de la « thèse » et de « l'hypothèse ». et que, après avoir réprouvé la séparation et la loi en principe, le Saint-Siège en tolèrerait l'application dans la pratique « pour éviter de plus grands maux ».

Telle semblait bien avoir été l'opinion de la majorité de l'épiscopat. Sans cela, l'on ne s'expliquerait point comment, lors de leur première assemblée provoquée par le souverain

pontife, les évêques interrogés par le pape, après s'être unanimement associés aux condamnations de la première encyclique pontificale, se prononcèrent à une forte majorité pour la constitution d'associations dites canoniques, dont les statuts, approuvés par eux, avaient pour but manifeste de mettre l'Eglise en règle avec la loi. Ce qu'ont fait alors les évêques, et ce qu'ils se sont crus libres de faire, il sied peu de le contester aujourd'hui en équivoquant sur les mots et sur les formules, comme si, en une pareille cause, toute ambiguité n'était pas déplacée. Au lendemain de la première délibération de l'épiscopat, on pouvait encore espérer que, tout en protestant contre la séparation et contre la loi, les catholiques de France ne se verraient pas refuser par le pontife suprême l'autorisation de donner à leur culte les seules garanties et le seul statut légal que permît la loi nouvelle.

On sait comment cet espoir fut déçu. Le pape Pie X, après de nouveaux retards et un nouvel examen, déclara solennellement, dans l'encyclique *Gravissimo officii*, les garanties, offertes par la loi, insuffisantes et les associations cultuelles, imposées par la législation, contraires à la constitution hiérarchique de l'Église. Il se prononçait en même temps contre la création des associations canoniques recommandées par l'épiscopat, aussi longtemps du moins que « la loi resterait telle qu'elle est ». Par là, le Saint-Siège opposait son veto à l'application de la loi. Pour les catholiques la décision du pape était souveraine; il ne pouvait y avoir d'hésitation dans leurs rangs. Évêques, prêtres, laïques s'étaient toujours déclarés filialement soumis au jugement du Saint-Père. Quelle qu'elle fût, la sentence de Rome devait refaire l'unanimité parmi eux. La loi qui devait assurer le libre exercice du culte en France allait ainsi se heurter à l'opposition du culte auquel appartenait la majorité des Français.

Par le seul fait de la décision pontificale, la mise en pratique de la loi est devenue impossible, à tout le moins incertaine. On se demande ce qui en va rester. Toute l'économie en est troublée; les principales dispositions, pour les catholiques au moins, en sont bouleversées. La loi, affirment les ministres, n'en demeure pas moins la loi; elle n'en sera pas moins appliquée. Il ne dépend ni du pontife romain, ni des évêques de France

d'interdire ou de suspendre l'exécution d'une loi française. Assurément, la loi reste la loi; le gouvernement est tenu d'en poursuivre la mise en pratique; il peut officiellement ignorer l'encyclique *Gravissimo*; mais quoi qu'en disent ou quoi qu'en fassent les ministres et le parlement, la loi de 1905 ne peut plus être appliquée dans les conditions prévues et voulues par le législateur.

La loi sur l'organisation du culte repose, tout entière, sur la constitution des associations cultuelles; elle peut être mise en vigueur pour les protestants, pour les israélites, pour quelques rares paroisses schismatiques; elle ne saurait plus l'être quant à la masse des catholiques. Pour qu'elle pût être véritablement appliquée, il faudrait la coopération du clergé et des laïques; or, cette coopération, prêtres et laïques se déclarent, en conscience, incapables de la donner. Et, qu'on le remarque bien, pour mettre la loi en échec, ils n'ont pas besoin, quoi qu'on en ait dit, de se révolter contre elle; il leur suffit de ne pas lui apporter leur concours, ce qui en aucun pays ne constitue une rébellion. C'est ce que M. le ministre des cultes a lui-même formellement reconnu à la tribune de la Chambre.

Ce refus de toute participation à la mise en pratique de la loi, il faut bien reconnaître que le législateur ne l'avait pas cru possible, bien que les répugnances des catholiques eussent dû le mettre en garde. Il avait compté sans le pape et sans la discipline catholique. M. Clémenceau en a fait lui-même l'aveu; on avait tout prévu, sauf ce qui devait arriver. Aux ministres comme à la majorité, l'idée que les catholiques pussent en quelque sorte se mettre en grève devant les cultuelles ne paraissait pas sérieuse. De là l'embarras, les difficultés, les hésitations d'aujourd'hui. On persiste bien à répéter, et le gouvernement ne saurait guère tenir un autre langage, que la loi sera appliquée intégralement; mais le refus des catholiques d'y aider fait qu'on se demande comment elle le serait; jusque dans la majorité gouvernementale, on discute de quelle manière elle doit ou elle peut l'être. C'est que la loi, on n'y saurait trop insister, supposait le consentement de tous les cultes et, en particulier, du culte de la majorité. Malgré plus d'un défaut de rédaction, malgré la sorte de contradiction des articles 4 et 8, elle était généralement claire; elle eût été, quoi qu'on en ait

prétendu, d'une application relativement aisée. La constitution des associations cultuelles, dans les campagnes surtout, eût bien pu présenter de sérieuses difficultés; mais on en eût triomphé en groupant ensemble plusieurs paroisses. De nombreux catholiques, arguant de la façon dont a été entendue la loi sur les congrégations, restent persuadés que, alors même qu'aucune opposition n'y aurait été faite par Rome, la loi de 1905 n'eût pas été respectée par le gouvernement de la République. C'est là, croyons-nous, un parti-pris injuste. Dussions-nous être taxés de naïveté, nous sommes de ceux qui ne doutent point que le gouvernement et en particulier le ministre des cultes eussent tout fait pour faciliter la loyale application de la loi. L'intérêt du gouvernement et du parti au pouvoir n'était manifestement pas de troubler les habitudes des populations en gênant le libre exercice du culte.

Aujourd'hui la situation n'est plus la même. Ce qui eût été relativement clair et facile est devenu obscur et malaisé. Il ne suffit pas de vouloir appliquer la loi; il faut savoir comment on doit l'appliquer et, pour cela, comment on doit l'entendre. On s'en aperçoit assez au grand nombre des questions posées et des solutions discutées.

A qui resteront les églises? Seront-elles laissées au clergé? et à quelles conditions? En aura-t-il la jouissance gratuite, ou les lui faudra-t-il prendre à bail? M. Briand a bien obtenu de la Chambre que les églises resteront gratuitement au clergé, encore toute une année après le 11 décembre prochain; mais cette année écoulée, que deviendront-elles? A défaut d'associations constituées selon les règles générales du culte catholique, les églises et leurs biens pourront-ils passer, en dépit de l'article 4, à des associations condamnées par les évêques catholiques? En quel cas les communes, qui en sont déclarées propriétaires légales, pourront-elles revendiquer les églises et quel usage en pourront-elles faire? Si l'église demeure au clergé, les prêtres seront-ils maîtres d'y officier librement? Le culte pourra-t-il être public ou sera-t-il forcément privé? Les plus graves questions surgissent ainsi, de tous côtés, sans que la loi y fournisse toujours une réponse. La preuve en est les interprétations diverses et souvent opposées qu'ont données de la loi, en ces dernières semaines, la presse, les jurisconsultes,

les hommes politiques. Il n'est pas jusqu'aux articles les plus clairs de la loi, comme ceux concernant les pensions et les allocations du clergé dont l'application ne soit discutée et souvent contestée par les groupes même qui réclament l'exécution intégrale de la loi; comme si, pour certains législateurs, appliquer intégralement la loi, c'était enlever au clergé le bénéfice des articles qui lui sont favorables, en lui imposant l'exécution de ceux qui lui paraissent contraires.

Pour qui regarde aux choses plus qu'aux mots, la loi demeure valide quant aux protestants et aux juifs; elle ne subsiste plus que nominalement pour les catholiques; le peu qu'on leur en pourra appliquer reste obscur et incertain, par là même précaire et arbitraire.

Toutes les questions, tous les délicats problèmes que, au lendemain du vote de la loi, ils se flattaient d'avoir tranchés, le gouvernement et le parlement les voient, de nouveau, se dresser devant eux; et, cette fois, il y aurait, de leur part, présomption manifeste à se persuader qu'ils vont les résoudre pour jamais ou pour longtemps. M, Briand a su reporter à douze mois la solution des principales difficultés; mais, à cette brève échéance, il est à craindre qu'elles ne surgissent derechef toutes à la fois. L'obsédante question religieuse, avec les luttes irritantes et stériles qu'elle entraîne, ne tiendra pas moins de place dans la nouvelle législature que dans la précédente. On avait annoncé que le vote de la séparation en affranchirait pour toujours nos assemblées; sur ce point au moins, il semble bien que la rupture du Concordat ait failli aux promesses faites à la nation.

Une chose demeure certaine : la séparation va s'opérer en des conditions tout autres que celles prévues par la loi de 1905. On ne saurait nier que ce seul fait met l'État, comme l'Église, en face d'une situation nouvelle. On a dit que la séparation était un saut dans l'inconnu; on pourrait dire aujourd'hui qu'elle jette le pays en pleines ténèbres. Elle devait, selon ses promoteurs, assurer à la France et la liberté et la paix religieuses; à l'heure présente on est contraint d'avouer que de ces deux grands biens, l'un au moins est gravement menacé.

Cette paix et cette liberté religieuses qu'on lui avait promises, lui faudrait-il donc y renoncer? ou s'il n'est pas impossible de les sauver, par quels moyens pourrions-nous encore y

parvenir? Pour les découvrir, il faut savoir quelle part de responsabilité revient à chacun dans le conflit présent; quels sont les mobiles et les griefs des influences en lutte; si leur différend est irréductible et leur antagonisme fatal; ou si, alors même qu'entre elles il ne saurait être question, au moins aujourd'hui, d'entente formelle et de traité de paix, elles ne pourraient pas, sans rien abandonner de ce qu'elles regardent comme leurs droits, sans même entièrement désarmer, cesser de se regarder comme en état de guerre et aboutir, dans leur intérêt commun, à un *modus vivendi* pacifique.

II

A travers toutes ces obscurités, une chose reste claire : c'est Rome qui a mis la loi en échec. Il a suffi, au pape Pie X, d'une parole pour rendre la séparation, telle que l'organisait la loi de 1905, inapplicable à la majorité religieuse du pays. Quels sont les motifs de cette attitude du pape qui a surpris tous les adversaires de l'Église et, avec eux, nombre de catholiques? Comment cette loi qui, malgré ses défauts, donnait au culte catholique un statut légal, le Saint-Siège l'a-t-il rejetée, d'un geste indigné, au risque de priver le culte et le clergé de toutes les garanties de la loi? Comment, alors que les catholiques de France étaient divisés, alors que la majorité des évêques français semblaient résignés à l'application de la loi, le signal de la résistance est-il venu de Rome, d'où les catholiques étaient dressés, de longue date, à recevoir des conseils de modération, de patience, de soumission? de Rome qui, d'habitude, répugne si bien aux passions et aux partis pris de l'intransigeance que la tradition romaine y semble d'accord avec le génie italien pour faire prévaloir, dans les faits et dans les actes, l'esprit de transaction qu'elle proscrit dans le dogme et dans les principes? de Rome enfin, qui est si habile à concilier la rigueur de la doctrine avec l'adaptation aux besoins des temps et aux nécessités de la politique, que l'art de la *combinazione* y est parfois porté à un degré qui effarouche notre naïveté française et scandalise notre

esprit rectiligne? Pourquoi après tant d'années d'imperturbable longanimité, le Saint-Siège apostolique a-t-il montré, à celle qu'il continuait de nommer sa fille aînée, une sévérité qu'il ne témoignait pas aux autres nations, en refusant d'admettre chez nous ce qu'il semble tolérer ailleurs?

A cela il est une première raison qui, si elle n'a pas suffi à déterminer l'attitude du souverain pontife, devait sans conteste l'incliner à la résistance; une raison qui, hélas! persiste encore aujourd'hui, qui domine tout le débat et dresse le Vatican en face du gouvernement français. S'il est vrai, quoi qu'en disent des adversaires qui la connaissent peu, que Rome sait se plier aux concessions, même sur ce qu'elle tient pour son droit évident, c'est d'habitude quand on s'adresse à elle et qu'on lui en fait directement la demande. Le pape, vicaire du Christ, a sur l'administration de l'Église et sur les choses ecclésiastiques une autorité souveraine; à ce titre, il est maître d'accorder des privilèges et des dispenses à qui il le juge bon. Jusqu'en ses concessions ou en ses faveurs aux peuples ou aux gouvernements, le Saint-Siège, loin d'être en contradiction avec ses principes et ses maximes, reste ainsi d'accord avec lui-même. Octroyer aux nations ou aux souverains les droits sollicités par eux a toujours été pour Rome, de Charlemagne à Napoléon et à Bismarck, une façon de faire reconnaître ses droits ou ses prétentions. De tout temps aussi, les politiques, catholiques ou hétérodoxes, ont su mettre à profit cette disposition de Rome pour obtenir d'elle par la négociation ce qu'ils n'auraient souvent pu lui arracher par la force.

Or, nous le savons tous, à aucune heure, depuis que M. Combes s'est brusquement résolu à opérer la séparation, le gouvernement français n'a consenti à entendre parler de négociations avec le Saint-Siège. La seule proposition lui en paraissait une offense, comme si la République française devait se trouver humiliée de ce qui ne choque point l'orgueil d'un Tsar russe ou d'un Kaiser allemand qui ne sont cependant, ni l'un ni l'autre, des catholiques romains. En vain M. Ribot, parlant en politique étranger aux préventions confessionnelles, comme aux préjugés sectaires, annonçait-il qu'un jour ou l'autre, il faudrait bien finir par « causer » avec le Vatican. Une telle assertion, sur les lèvres d'un ancien président du Conseil,

semblait à nombre de ses auditeurs une énormité, injurieuse à la République. Pour beaucoup d'entre eux, s'abaisser à négocier avec Rome, ce serait capituler devant Rome. On a si bruyamment rejeté l'idée de toute conversation avec le pontife romain ou avec ses cardinaux, qu'il faut bien reconnaître que, à l'heure présente, notre gouvernement n'est plus libre d'entrer en négociation avec le Vatican. Il regretterait le téméraire langage de ses prédécesseurs, qu'il n'en demeurerait pas moins le prisonnier de leurs orgueilleuses déclarations.

Depuis qu'on a entamé la séparation, on a constamment affecté d'ignorer le pape et le Saint-Siège. Il n'a fallu que deux ou trois ans pour que cela devînt une tradition, on pourrait dire : un dogme de la politique républicaine. On se plaisait à traiter le pape en quantité négligeable ; on posait en principe que, pour régler en France la situation de l'Église, il n'était nullement besoin de s'entendre avec son chef. Un tel procédé ne pouvait manquer de froisser Rome : elle devait d'autant moins le pardonner que, à ses yeux, c'était, non seulement un outrage à la dignité pontificale, mais une violation de ses droits, une entreprise sur la constitution de l'Église. Le Saint-Siège devait d'autant plus être enclin à relever ce qu'il regardait à la fois comme une injure et comme un empiètement sur son autorité apostolique que, en se taisant et se résignant, il pouvait craindre de fournir un précédent aux États qui seraient tentés de suivre notre mauvais exemple, et qu'en défendant aux catholiques de France de participer à l'application d'une loi sur les matières ecclésiastiques faite sans lui, il se savait assuré de faire échec à la loi.

Voulait-on opérer la séparation pacifiquement, il ne fallait pas, en dénonçant le Concordat, se faire un point d'honneur de n'avoir plus jamais de rapports avec Rome. C'était là, de notre part, lui donner contre nous un grief nouveau, et d'autant plus sensible que la France ne pouvait établir la séparation sans abroger le Concordat, et que le Concordat étant, non pas une simple loi intérieure, mais bien un traité entre deux puissances d'ordres divers, il ne pouvait, régulièrement et décemment, être rompu sans que la partie désireuse de s'en affranchir en prévînt au moins l'autre. Or, il convient de ne pas l'oublier, si le Concordat a été abrogé légalement par la loi de 1905, il n'a

jamais été dénoncé à Rome par la France, ce qui constitue une incorrection grave et blessante pour le Saint-Siège qui avait traité avec le gouvernement français. Le coup a été d'autant plus vivement ressenti à Rome qu'il frappait doublement la papauté, l'atteignant à la fois comme puissance religieuse, en ses droits de tête de l'Église, et comme puissance internationale, en ses prérogatives diplomatiques.

Le pape Pie X, en sa première encyclique *Vehementer*, avait le droit de protester contre une pareille violation de tous les usages internationaux par un gouvernement qui, peu de mois plus tôt, était en rapports officiels avec le Saint-Siège. Il y a eu là, de notre part, il faut bien le confesser, un manque de procédés, on pourrait presque dire un manque d'éducation, inattendu de la part d'un pays tel que la France, vis-à-vis d'un vieillard désarmé comme le pape. Ce que notre gouvernement ne se fût pas permis à l'encontre du dernier des États, il était peu convenable de ne point s'en faire scrupule vis-à-vis d'une puissance dépourvue de toute force matérielle et dont, si longtemps à travers les âges, la France ancienne s'était fait honneur d'être l'alliée et la fille. Au moment de rompre à jamais, peut-être, des relations quinze fois séculaires, et qui, malgré des brouilles fameuses, n'avaient pas toujours été pour nous sans profit ni sans gloire, il eût été plus digne d'une nation comme la France, en inaugurant une période nouvelle de sa longue histoire, de ne pas briser aussi brutalement avec tous les souvenirs du passé, et, à l'heure même où elle croyait s'en devoir dégager, de se montrer plus respectueuse des traditions, si ce n'est de la foi des ancêtres.

Pour ne pas être injustes envers nous-mêmes et envers notre démocratie, il faut dire que ce sans-gêne envers la papauté, et envers notre propre histoire, n'avait point, pour tous ceux qui s'y sont associés, les intentions blessantes qu'ont pu y vouloir mettre quelques contempteurs déclarés de tout ce qu'estimait la France ancienne. Ce n'était point uniquement, de la part de notre démocratie, défaut de savoir vivre, ni fanatisme anticlérical, ni aveugle dédain du passé ; ce manque d'égards envers le chef de la vieille Église, dont l'État allait se séparer, provenait d'une confusion fréquente dans notre monde politique, confusion que des esprits prévenus voudraient ériger

en principe et d'où découlent beaucoup des difficultés et des périls de l'heure présente.

On s'est habitué, chez nous, dans la majorité gouvernementale, à lier, jusqu'à les confondre ensemble, deux questions distinctes : l'une d'ordre intérieur, celle de la séparation de l'Église et de l'État, l'autre d'ordre international, celle des rapports du gouvernement français avec le Saint-Siège. Aux yeux d'un grand nombre de nos compatriotes, en dehors du parlement comme dans nos deux Chambres, séparer l'Église de l'État, ce n'est pas seulement, de la part de l'État, renoncer à toute immixtion dans le choix des évêques de France, rendre au clergé et aux fidèles le droit de s'administrer librement, cesser de subventionner le culte ou les ministres du culte : c'est aussi rompre toute relation, permanente ou temporaire, directe ou indirecte, avec le chef de l'Église universelle. Cette manière d'entendre la séparation nous est particulière.

Qu'on prenne tous les peuples d'Europe ou d'Amérique qui, avec des formes et avec des lois diverses, ont appliqué chez eux la séparation et ont réussi à la faire accepter pacifiquement, on n'en trouve pas un qui se soit fait une règle inflexible de ne jamais, en aucun cas, entamer aucune négociation, aucune conversation avec le Vatican. Tous au contraire, s'ils l'avaient jusque-là ignoré ou négligé, ont appris à connaître le chemin de Rome ; aucun, en cas de difficulté ou de nécessité, ne se fait scrupule de s'adresser au chef suprême de la hiérarchie ecclésiastique. Pourquoi en France la séparation est-elle entendue d'une manière plus étroite, plus rigide, avec une sorte de pédantisme laïcisateur, inconnu de l'étranger, qui nous prive d'avantages qu'ont su garder des peuples moins exclusifs ou des gouvernements plus politiques? Peut-être est-ce en partie la faute de l'esprit français, esprit souvent entier, absolu, tout d'une pièce, plus abstrait que pratique, logique à outrance, qui ne craint pas d'aller jusqu'à l'extrémité des idées ou des principes, au risque de les dénaturer ou d'en compromettre l'application.

Mais ce n'est pas là la seule raison.

Il y en a malheureusement une autre qui menace de vicier chez nous la loi sur la séparation ou l'application de la loi. C'est que l'abrogation du Concordat ne nous a pas été dictée unique-

ment par des considérations politiques ou juridiques, mais non moins par des passions ou par des préventions religieuses ou irréligieuses. C'est qu'elle a été le terme d'une longue campagne contre l'Église et contre Rome; que, par suite, elle a été effectuée moins comme une mesure de pacification intérieure que comme une mesure de guerre contre le Vatican, avec l'idée d'émanciper la France de ce qu'il est de mode d'appeler le joug romain. Ainsi envisagée et faite contre Rome, la séparation devait répudier, comme une contradiction et un illogisme, toute relation avec Rome. Elle devait prendre à son compte, en l'appliquant à la lettre, le *Los von Rom* des pangermanistes d'Autriche; par suite, elle devait systématiquement ignorer le pape et la curie romaine, comme elle prétendait ignorer l'Église de France et la hiérarchie catholique.

Pour qui se place au-dessus des préjugé de partis et des passions confessionnelles, pour qui désire sincèrement voir la séparation réussir et durer, c'est là, peut-on dire, l'erreur initiale, celle qui menace de compromettre, avec l'avenir de la loi, l'avenir de la séparation.

C'est de cette faute première que viennent la plupart des difficultés présentes; sans elle, les plus graves seraient d'une solution facile; avec elle, les plus simples deviennent malaisées. Quand il s'agit d'affaires catholiques, la clef a toujours été à Rome, aux mains du pontife, qui porte, comme armes parlantes, les clefs de saint Pierre. Il en est, à cet égard, du présent comme du passé; république ou monarchie, il ne dépend d'aucun gouvernement d'y rien changer, parce que cela tient à la constitution même de l'Église, et que cette constitution, bien autrement ancienne que celle de tous les États, les catholiques la regardent comme divine. Nous pouvons prétendre l'ignorer; nous ne faisons que compliquer une tâche déjà malaisée et, en nous la rendant plus pénible, nous risquons de compromettre une réforme que, avec moins de parti pris et moins d'intransigeance, ont su mener à bonne fin des peuples plus souples ou des gouvernements plus pratiques.

Ce ne sont pas seulement, en effet, les empereurs et les chanceliers, les Guillaume et les Bismarck, qui, pour obtenir la paix, après avoir guerroyé contre la hiérarchie romaine, n'ont pas rougi de négocier avec Rome. Il en a été de même, avec

moins d'éclat peut-être, de tous les États, monarchies ou républiques, qui ont été en lutte avec le Saint-Siège. Tous, un jour ou l'autre, se sont décidés à faire gravir les hauts escaliers du Vatican par des émissaires secrets, bientôt suivis de diplomates ou de hauts fonctionnaires en uniforme.

Quel est le pays classique de la séparation, celui qu'on en pourrait appeler le berceau et le modèle? Ce sont les États-Unis dont les lois et les usages mériteraient, à cet égard, de nous être donnés en exemple. Pour établir chez eux la séparation, pour l'y faire accepter de tous, les États-Unis, où l'Église catholique n'avait jamais été Église d'État, n'ont pas eu, il est vrai, besoin de recourir à Rome, mais pourquoi cela? parce que, après des difficultés assez analogues à celles qu'ont soulevées chez nous les associations cultuelles, les différents États qui composent la grande République américaine ont donné, d'eux-mêmes, satisfaction aux catholiques en abrogeant ou en modifiant les lois qui entravaient l'action des évêques catholiques romains. S'ils n'ont pas de relations diplomatiques régulières avec le Vatican, les États-Unis ne prétendent ignorer ni le Vatican, ni l'épiscopat nommé par le Vatican. Au besoin, en cas de difficulté imprévue avec les sujets spirituels du Pape, la fière République, héritière des vieux puritains et toujours en majorité protestante, n'hésite pas à frapper aux lourdes portes de bronze de la colonnade du Bernin, sachant que c'est là qu'elle obtiendra le plus facilement une réponse et une solution.

Ainsi ont fait les États-Unis, il y a peu d'années, pour les affaires religieuses des Philippines. Ils avaient contraint l'Espagne vaincue à leur céder l'archipel; ils en avaient conquis les grandes îles sur les Tagals chrétiens et sur les Maures musulmans. La révolte des indigènes domptée ou comprimée, ils rencontraient la sourde résistance des anciens dominateurs de la riche colonie espagnole, les quatre grands ordres religieux du Carmel, de Saint-Dominique, de Saint-Augustin, de Saint-François. Qu'ont fait les Américains? Ils étaient les maîtres, de par les traités et de par les armes; il leur était facile de fermer les couvents, d'exproprier et d'expulser les moines espagnols par une loi ou par un décret. Au lieu de cela, ces vainqueurs, encore dans la fièvre de leur jeune impérialisme, préférèrent

s'adresser au chef suprême des congrégations, au pape romain. Ils députèrent au Vatican un de leurs hommes d'État, le gouverneur et l'initiateur de leur gouvernement aux Philippines, M. Taft, — le même M. Taft que le président Roosewelt a, depuis, chargé de mettre fin à la récente guerre civile de Cuba.

En recourant ainsi au pape et à la Curie romaine pour trancher leurs difficultés avec des congrégations catholiques, les Américains agissaient en hommes pratiques, on pourrait dire en hommes d'affaires, aussi bien qu'en politiques. Placés en face d'une question épineuse, ils ne se demandaient qu'une chose : quelle était la plus simple et la plus sûre façon de la résoudre, celle qui serait le plus facilement acceptée de tous les intéressés et en particulier des catholiques philippins, américains ou espagnols, sans se préoccuper de savoir si, pour sortir d'embarras provoqués par des querelles ecclésiastiques, une démocratie moderne, qui ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte, peut logiquement faire appel à l'autorité d'un pontife étranger. De pareils scrupules n'entrent pas dans la tête de ces Yankees, si bien que personne chez eux n'a protesté contre ce recours à Rome. C'est que, en Amérique comme en Europe, le véritable esprit politique est celui qui, pour maintenir ou pour rétablir la paix, ne se laisse pas plus arrêter par les préventions religieuses et les antipathies philosophiques que par les préjugés confessionnels. Le véritable État neutre est celui qui, n'étant inféodé à aucune doctrine ni à aucune Église, se fait un devoir de leur garantir à toutes une égale liberté en respectant les usages et la constitution de chacune et, au besoin, en n'ayant pas honte d'y adapter ses lois.

Parmi les républiques où l'Église est séparée de l'État, il en est, comme celle des États-Unis du Brésil, — la jeune république latine fondée par des positivistes, — qui, tout en maintenant la séparation, ont eu soin de rétablir leur ambassade auprès du Vatican, et qui se félicitent de l'avoir fait. Inconséquence et contradiction! diront ceux de nos compatriotes qui déclarent irrationnel tout ce qui n'est pas d'accord avec les maximes d'un anticléricalisme intolérant. Un politique, uniquement soucieux des intérêts français, en jugerait tout autrement : il pourrait soutenir sans paradoxe que, pour un pays comme la France, un ambassadeur auprès du Saint-Siège serait non moins

utile, pour ne pas dire non moins nécessaire, avec le régime de la séparation qu'avec le régime du Concordat. Ce n'est pas seulement que la papauté reste, malgré tout, une puissance internationale ou, comme on dit aujourd'hui, une puissance mondiale, qu'il n'est pas indifférent d'avoir pour soi ou contre soi. Ce n'est pas seulement que la France ne peut, sans s'amoindrir, abdiquer son rôle traditionnel de protectrice des chrétiens d'Orient, et qu'en dépit de toutes les arguties diplomatiques, elle ne saurait conserver les débris de son protectorat catholique et sa clientèle séculaire des Églises unies à Rome, sans l'aveu et sans la coopération du Vatican. C'est pour notre politique intérieure elle-même, c'est pour le maintien ou pour le rétablissement de la paix religieuse en France.

Quoi qu'en disent les hommes et les partis qui prétendent qu'un État moderne doit ignorer toutes les doctrines religieuses et toutes les hiérarchies ecclésiastiques, il sera, de longtemps encore, malaisé au gouvernement français d'ignorer entièrement toutes les affaires ecclésiastiques et, avec elles, toute la hiérarchie catholique. On ne rompt pas, en une heure et comme au commandement, avec des habitudes séculaires; les luttes religieuses ont tenu trop de place dans la politique française pour que le gouvernement et les partis s'en désintéressent absolument. Sans être opposé en principe à la séparation, il est permis de se demander si, en se pressant dès le début du XX[e] siècle d'abroger le Concordat, si, en abandonnant à Rome, contrairement à toutes nos traditions nationales, le choix de tous les évêques de France et de tous les dignitaires ecclésiastiques, sans avoir retenu, comme le gouvernement italien, le droit de les astreindre à l'*exequatur*, sans même être assuré que, ainsi qu'aux États-Unis ou dans les îles Britanniques, le Vatican laisserait au clergé français un droit de présentation, sinon d'élection, le gouvernement de la République n'a pas fait preuve d'une hardiesse que les historiens futurs taxeront peut-être d'imprudence.

Nous ne sommes pas, quant à nous, de ceux qui le reprocheront au Parlement et à la loi de 1905; nous croyons que, dès lors qu'on était résolu à rompre le Concordat, sans même tenter d'en relâcher peu à peu les liens; dès lors qu'on prétendait, trop hâtivement à notre gré, improviser la séparation, mieux valait

encore que cette séparation fût loyale et sincère. Nous ferions plutôt grief à la loi de 1905 d'avoir maintenu trop de rapports entre l'administration et l'Église séparée de l'État, d'avoir assujetti les confessions religieuses, avec les associations cultuelles, à une règlementation trop étroite et trop tracassière. Il nous paraît équitable et naturel que, en compensation du traitement de son clergé supprimé et de ses derniers privilèges abrogés, l'Église recouvre au moins la liberté de choisir elle-même des évêques et des pasteurs que l'État ne salarie, ni ne reconnaît.

Il n'en est pas moins évident à nos yeux qu'après les querelles qui ont rempli ce dernier quart de siècle, quand c'est autour des questions religieuses que nos partis politiques se livrent depuis si longtemps les batailles les plus acharnées, il était d'un optimisme quelque peu ingénu d'attendre d'une loi sur la séparation si bien étudiée et si large que fût une pareille loi, l'apaisement soudain de toutes les luttes cléricales et de toutes les passions religieuses ou antireligieuses. Est-il des miracles auxquels ne devraient plus croire des hommes modernes, ce sont ceux que trop de nos contemporains persistent à demander à un texte législatif. Le veto du pape Pie X n'eût pas suspendu l'application de la loi de 1905, qu'elle eût encore soulevé plus d'une difficulté dont on n'eût aisément trouvé la solution qu'à Rome.

Inconséquence étrange de la part de nos politiques, c'est à l'heure où la loi française abandonne sans le vouloir toute l'Église de France à l'autorité romaine que le gouvernement français s'interdit à jamais toute relation et toute conversation avec Rome. Car, la séparation a beau avoir été préconisée par les adversaires de l'Église, par ceux qui ne cessent de l'accuser de former un empire dans un empire : la première conséquence de la séparation sera de détruire jusqu'en ses racines tout ce qui pouvait subsister de l'ancien gallicanisme, de livrer le haut comme le bas clergé au bon plaisir de celui que l'on ne craint pas de nommer un « souverain étranger ». Grâce à la séparation et aux plus ardents ennemis de l'ultramontanisme, Rome va être plus puissante en France, les influences ou les doctrines ultramontaines plus hardies et plus dominantes dans l'Église qu'à aucune époque de notre longue histoire. On le

voit assez déjà par ce qui se passe aujourd'hui dans l'épiscopat et dans le clergé ; et il était aisé de le prévoir. Il en sera de la séparation comme de la constitution civile du clergé et de la Révolution elle-même : loin d'affaiblir l'autorité papale et les tendances ultramontaines en France, ainsi que l'imaginaient beaucoup de ses promoteurs, la séparation, au début surtout, ne fera que les fortifier.

En dehors des poursuites judiciaires, en dehors des amendes et de la prison qui prendraient très vite l'aspect d'une persécution, il ne restera plus au gouvernement français qu'un moyen d'exercer une action sur l'épiscopat, un contrôle sur le clergé : ce moyen, c'est celui auquel on a renoncé d'avance, c'est le recours à Rome. Par l'intermédiaire de Rome, il serait encore aisé au gouvernement de la République de réfréner ou de tempérer l'ardeur belliqueuse, les excès de langage ou les écarts de conduite des prélats les plus bouillants et des religieux les plus batailleurs. Il n'y aurait guère pour cela qu'à rétablir une ambassade auprès du Vatican. Il ne serait même pas nécessaire de s'immiscer directement dans la nomination des évêques : il suffirait d'attirer sur leurs violences, sur les fautes ou sur les provocations de leur clergé, l'attention et les réprimandes de Rome. On peut être assuré que pour ne pas irriter le gouvernement de la République, pour ne pas voir supprimer, de nouveau, notre ambassade, le Saint-Siège tiendrait la main à ce que l'attitude des évêques et du clergé restât correcte.

C'est de cette façon que procèdent des États très divers, tels que la Belgique et le Brésil. Tout en ayant renoncé à s'ingérer dans les nominations ecclésiastiques, ils ont ainsi gardé un contrôle indirect sur le clergé. La chose serait d'autant moins malaisée, pour un pays comme la France, que le Saint-Siège attacherait un plus grand prix à voir un représentant de la République reprendre sa place parmi le corps diplomatique accrédité auprès du chef de l'Église ; car, depuis la chute du pouvoir temporel des papes, ces légations étrangères, demeurées comme le dernier témoin et le dernier garant de la souveraineté pontificale, restent le meilleur rempart de son indépendance. Au risque de paraître manquer de respect au souverain pontife, et parlant non en catholique mais en politique, j'oserai

dire qu'une ambassade française auprès du Vatican donnerait à la République ce qui lui fait presque également défaut à l'heure présente, une prise sur l'épiscopat en même temps qu'une prise sur la papauté. Or, si les lois et les tribunaux offrent encore à notre gouvernement des moyens de coercition sur les évêques, le pape lui échappe entièrement, et sur une église hiérarchique à tête souveraine, comme l'Église catholique, un gouvernement ne saurait exercer quelque action qu'en agissant sur la tête.

De quelque façon qu'on retourne la question, les avantages intérieurs et extérieurs d'une reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège nous semblent si manifestes qu'il nous est malaisé de ne pas croire qu'un jour ou l'autre, tôt ou tard, le gouvernement de la République saura se résoudre à passer par-dessus l'amas de passions et de préjugés qui lui barrent la route du Vatican.

Il est aujourd'hui, parmi les catholiques, des hommes qui, à l'imitation de Joseph de Maistre, se plaisent à nous prédire par quelles mystérieuses voies la Providence daignera ramener la paix entre la France et l'Église. Déjà ces prophètes qui croient lire l'avenir dans le passé aperçoivent, dans une brume lointaine, le Constantin ou le Napoléon qui, après une ère de persécution plus ou moins longue, viendra réconcilier l'Église et sa fille aînée, en concluant entre elles un autre Concordat. Ce nouveau Concordat, apporté par un futur César ou un autre premier Consul, nous ne sommes, quant à nous, ni de ceux qui l'attendent, ni de ceux qui l'appellent. Nous croyons qu'une fois établie, mieux vaut, pour la France comme pour l'Église, que la séparation dure, qu'elle entre dans nos mœurs comme dans nos lois. Mais envisageant l'avenir en politique et nous demandant ce qu'en peuvent attendre nos intérêts nationaux et la paix religieuse, nous ne désespérons pas d'assister un jour aux négociations de la France et de Rome, non pour signer un Concordat forcément éphémère, mais pour nous assurer enfin la paix avec la liberté, par la séparation.

Pareil jour, s'il doit vraiment se lever, n'est pas encore prochain. Jamais, il faut l'avouer, nous n'en avons semblé plus loin. Ce n'est certes pas du côté de Rome que notre gouvernement cherche, à l'heure présente, une solution. Si l'on y doit

venir, l'on n'y viendra qu'après avoir essayé de toutes les autres voies.

Force nous est de reconnaître que, à l'heure présente, en face des influences qui dominent le parlement, si ce n'est le pays, un gouvernement qui aurait des velléités d'entamer une conversation avec Rome ne serait même pas maître de le tenter. Nos ministres peuvent tout essayer, sauf ce qui seul pourrait tout arranger. C'est là précisément le malheur : on s'est trop habitué chez nous à confondre le chemin de Rome avec le chemin de Canossa, sans vouloir s'avouer qu'en s'obstinant à tourner le dos à Rome, on s'enfonçait dans une impasse ténébreuse. Le seul moyen pratique de mettre fin à toutes les difficultés de la séparation, un parti pris, aujourd'hui invincible, nous l'interdit. Car pour beaucoup de nos compatriotes, de ceux même qui se font gloire d'être affranchis de tout préjugé, c'est là une question de conscience, sur laquelle il n'est pas permis de transiger. *Non licet*, comme disent les théologiens. Rome n'est pas seule à se retrancher derrière un *non possumus* dans lequel s'enferme la papauté ; le gouvernement français est lui aussi emprisonné dans une sorte de *non possumus* laïque, d'où la vigilance de sentinelles toujours en éveil ne tolérerait point qu'il essayât de s'évader. C'est comme un dogme du catéchisme néo-républicain, comme une religion qui s'oppose à une religion.

Par suite, de quelque façon qu'il procède, quelque bonne volonté et quelqu'esprit de liberté qu'il apporte à l'application de la loi ou à la mise en pratique de la séparation, notre gouvernement n'est pas assuré de rétablir la paix religieuse ; il ne serait certain d'y parvenir qu'avec la coopération qu'il ne veut pas demander à Rome, et que Rome peut refuser à qui ne veut pas la lui demander. Cette paix qui devrait être le premier souci de nos politiques, de ceux surtout qui voudraient arracher la France aux luttes confessionnelles, elle viendra sans doute ; mais qu'on ne l'oublie point, elle ne sera définitive, elle ne sera garantie et durable que le jour où elle aura la sanction de Rome.

III

Si, aujourd'hui, le gouvernement français ne peut ni ne veut s'adresser à Rome, il peut, sans négocier avec lui, montrer au Vatican, par l'application de la loi que ses appréhensions sont vaines, que la loi n'a pas été dirigée contre la hiérarchie et contre la constitution de l'Église, qu'en abrogeant le Concordat, le gouvernement de la République n'a nullement eu l'intention de supprimer l'exercice du culte ou de fomenter contre la papauté un schisme gallican, une Église nationale. Si l'on prétend laisser la porte ouverte à la paix, c'est sur ce point surtout qu'il importe de rassurer Rome et les catholiques.

Une chose, en effet, avait d'avance discrédité la loi aux yeux des catholiques, aux yeux de Rome surtout : la crainte du schisme. Comme s'ils ne sentaient point que, par là, ils rendaient la loi en discussion suspecte à la hiérarchie et aux fidèles, les promoteurs de la séparation n'ont pas craint d'agiter devant le pays, à la tribune et dans la presse, le spectre du schisme, épouvantail de Rome et de l'épiscopat. On affectait de répéter que l'État et la loi ne connaissant ni la papauté ni la hiérarchie romaine, les églises et les biens des églises seraient remis non aux évêques et au clergé, mais aux paroissiens, à l'ensemble des catholiques inscrits sur les registres des paroisses et constitués pour cela en associations cultuelles. A en croire certains des patrons de la loi, et non des moindres, pour former les associations détentrices des églises et administratrices de leurs biens, il ne devait pas être nécessaire d'être un « fidèle », un catholique pratiquant, d'accord avec son curé et son évêque ; il devait suffire d'avoir été baptisé. Quelques feuilles anticléricales voyaient déjà les églises aux mains de libres penseurs, nominalement catholiques ; elles nous montraient les associations cultuelles maîtresses d'appeler à l'autel qui bon leur semblerait, sans souci de l'autorité épiscopale, comme si la loi nouvelle devait, à l'exemple de la Constituante en 1790, reconnaître aux paroisses le droit d'élire leurs curés. D'autres ne craignaient pas d'annoncer que ces nouvelles associations devaient régler

tous leurs différends et trancher toutes les questions, comme un conseil municipal ou une assemblée d'actionnaires, par un vote à la majorité des voix, sans égard pour les droits du clergé, et au mépris de la hiérarchie.

C'eût été, qu'on le voûlut ou non, recommencer, avec la franchise en moins, la grande faute de la Révolution, la constitution civile du clergé. Car de pareilles vues n'allaient qu'à bouleverser la constitution séculaire de l'Église, à substituer, chez elle, le gouvernement du nombre à celui de l'autorité ecclésiastique et la suprématie des laïques à celle de l'épiscopat. On pourrait dire que cela eût bientôt abouti à laïciser l'église, après l'école.

Ni la papauté, ni l'épiscopat n'eussent accepté un pareil régime ; c'eût été souscrire eux-mêmes à leur propre déchéance. Les commentaires dont on entourait le projet de loi ministériel, les espérances que mettaient d'avance sur la loi les adversaires du clergé n'eurent d'autre résultat que d'éveiller ou de raviver les défiances des théologiens et des évêques : ceux-ci ne cachèrent point qu'ils n'admettraient jamais qu'on donnât à des associations soi-disant catholiques une constitution presbytérienne.

On eut la sagesse de le comprendre à la Chambre ; la Commission de séparation prêta l'oreille aux protestations et aux observations de certains évêques, de l'archevêque de Bordeaux en particulier. M. Briand, le rapporteur de la loi, eut le courage de se joindre à M. Ribot et aux libéraux pour faire insérer dans l'article 4 un amendement qui obligeait les futures associations cultuelles à se conformer « aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposaient d'assurer l'exercice ». C'était concéder aux catholiques la garantie que, lors de l'attribution des églises et de la dévolution de leurs biens, les droits de la hiérarchie et la constitution traditionnelle de l'Église seraient partout respectés. Si les évêques n'étaient pas formellement désignés dans la loi, comme on l'eût souhaité au Vatican, comme le pape Pie X nous en exprimait à nous-même le désir, en avril 1905, leur autorité était implicitement reconnue. Le rapporteur, M. Briand, déclarait loyalement que, d'après la nouvelle rédaction, l'attribution des églises catholiques ne pourrait se faire en

dehors de l'autorité épiscopale. De même, grâce à cet article 4 et à l'obligation de se conformer aux règles de l'organisation générale du culte, il était facile aux catholiques de donner aux associations cultuelles des statuts strictement orthodoxes, en harmonie avec le droit canon et avec la discipline de l'Église. On l'a bien vu par le projet « d'associations canoniques » qu'avait adopté la première assemblée des évêques. Avec ce projet, toute tentative de suprématie laïque était écartée ; toutes les fissures par où eussent pu se glisser les tentatives schismatiques étaient hermétiquement bouchées. Le pouvoir des curés, sous l'autorité des évêques, était assuré au temporel, non moins qu'au spirituel, avec un luxe de précautions contre toute intrusion laïque qu'en d'autres circonstances on eût pu juger excessif.

Toute menace de schisme semblait entièrement dissipée. Comment les garanties fournies à la conscience catholique et à la hiérarchie par l'article 4 et par les statuts des associations canoniques, qu'avaient rédigés et approuvés les évêques de France, ont-elles été jugées insuffisantes à Rome? L'encyclique *Gravissimo officii* le dit nettement. Ce n'est pas que le projet « d'associations canoniques » de la première assemblée des évêques fût jugé, à Rome, inacceptable : c'est que, en dépit de l'article 4, les garanties offertes à l'épiscopat et aux catholiques par la loi ont paru au pape Pie X inefficaces et précaires.

Pourquoi cela? C'est, en partie, il faut le dire, parce que, dans la rédaction de la loi, la Chambre n'est pas demeurée fidèle à l'esprit qui lui avait inspiré les sages tempéraments de l'article 4. C'est que la majorité de la Chambre et du Sénat n'a pas assez compris combien il importait, pour l'exécution de la loi, de ne pas inquiéter, sur les droits de la hiérarchie, les consciences catholiques et les susceptibilités romaines. Avec les mesquins procédés de nos querelles parlementaires, le reste de l'article 4, dû à la coopération de M. Briand avec M. Ribot, fut jugé comme une victoire des libéraux et de la droite. Les chefs du « bloc », les radicaux surtout, en cela moins politiques ou moins tolérants que les socialistes, voulurent prendre leur revanche en faisant voter un article 8 qui semblait destiné à revenir sur l'article 4 et sur les garanties précédemment

accordées à la hiérarchie catholique. Ce n'était pas, hélas! le premier exemple d'incohérence donné par nos lois dont un amendement peut suffire à troubler toute l'économie. La porte que l'article 4 paraissait fermer au schisme, comme avec un verrou, lui était subrepticement rouverte par l'article 8. C'est ainsi du moins qu'en jugèrent, avec un grand nombre d'ecclésiastiques, la plupart des jurisconsultes catholiques.

Une clause froissait particulièrement le clergé et les évêques : l'attribution au Conseil d'État, statuant au contentieux, du jugement de toutes les contestations qui pouvaient s'élever entre des associations cultuelles rivales ou dans le sein de l'une d'elles, sans qu'il fût tenu compte des droits de la hiérarchie. Remettre au bon plaisir d'un tribunal administratif le jugement des questions qui, d'après les canons de l'Église, ne peuvent être tranchées que par l'autorité épiscopale, parut à beaucoup de catholiques fausser la séparation, rejeter indirectement l'Église sous le joug de l'État, s'attaquer à sa constitution et à sa hiérarchie en soumettant abusivement l'exercice de ses droits à une juridiction laïque et, qui pis est, à un tribunal administratif. Toutes les défiances que l'article 4 avait pour but d'écarter se trouvaient ainsi réveillées et renforcées. Les catholiques intransigeants en profitaient pour représenter la loi comme une œuvre de sectaires, habiles à tendre des pièges et résolus à favoriser le schisme.

On sait comment cette opinion a triomphé à Rome. L'encyclique *Gravissimo*, se l'appropriant, déclara la loi inacceptable dans sa forme actuelle. Le pape Pie X réclamait pour l'Église des garanties moins précaires, sans préciser ces garanties. La deuxième assemblée des évêques, renonçant à leurs projets d'association canonique, se faisait unanimement l'écho des condamnations pontificales. Toute tentative d'application de la loi étant repoussée par le Saint-Siège et par l'épiscopat, les catholiques les plus désireux de maintenir la paix religieuse ne pouvaient que se soumettre et se taire. Les autres, ceux qui d'avance stigmatisaient toute tentative de conciliation ou d'apaisement comme une trahison ou une faiblesse, ne manquaient pas de triompher. La résistance, parfois violente, qu'opposèrent aux inventaires des églises les laïques plutôt que le clergé, enflammait leur ardeur batailleuse. Ils comptaient sur le veto

du pape et sur les colères du gouvernement, au besoin sur l'interruption du culte et sur la proscription des prêtres pour réveiller le zèle des fidèles et secouer l'inertie des populations troublées dans leurs habitudes, si ce n'est dans leur foi.

Il faut se garder de croire que la résistance des catholiques à l'application de la loi leur soit uniquement dictée par l'esprit de parti et par des calculs politiques. Beaucoup de ceux qui ne veulent aucun mal à la République, qui n'ont d'autre souci que la liberté de l'Église et que le bien des âmes, se persuadent que, en repoussant la loi, le souverain pontife, jusqu'en sa témérité apparente, a fait preuve de sage prévoyance. Les plus pieux, il va de soi, n'en doutent point; ils attendaient sans trouble la décision de Rome, convaincus que c'était bien le Saint-Esprit qui allait parler par la bouche du vicaire du Christ. Jusque parmi ceux dont la foi est moins simple et moins confiante et que l'encyclique *Gravissimo* a d'abord frappés de douloureuse stupeur, il s'en rencontre, aujourd'hui, qui se demandent si, après tout, en rejetant les conseils ou les vœux des avocats de la conciliation, le pape Pie X ne s'est pas montré plus avisé que les diplomates et plus politique que les politiques.

Songeant à la manière dont ont été conduites les luttes religieuses durant les dernières années, se rappelant en particulier la façon dont les congrégations ont été supprimées, leurs écoles et leurs couvents fermés, leurs biens confisqués à l'aide d'une loi qui semblait faite pour les autoriser en leur donnant une existence légale, beaucoup de catholiques demeurent persuadés que la loi de 1905 ne devait être qu'une étape dans la voie de la déchristianisation ; que les articles favorables à la liberté religieuse n'eussent pas été respectés longtemps, que les autres eussent bientôt été aggravés. Ils se répètent que, alors même qu'il aurait voulu loyalement appliquer la loi, le gouvernement n'en eût pas été le maître. Ils se rappellent et se remémorent les uns aux autres, croyant y découvrir les secrètes intentions des chefs de la majorité, les menaces proférées contre l'Église, durant la discussion même de la loi, le prochain « tour de vis » annoncé par les meneurs du mouvement anticlérical. Dès lors, se disent-ils, que l'Église ne peut compter sur la paix et sur la liberté, que, quoiqu'elle fasse, ses ennemis

refuseront de désarmer, que la campagne contre le clergé et contre la foi chrétienne doit être reprise à brève échéance, mieux vaut ne pas nous laisser endormir dans une trève fallacieuse; mieux vaut accepter bravement le combat snr un terrain qui n'est pas celui où nos adversaires prétendaient nous cantonner et nous réduire à merci. En prévenant leurs attaques, en ne leur laissant pas le choix de l'heure et des armes, nous aurons au moins l'avantage de déconcerter leurs plans et de déjouer leur tactique.

Tel est, aujourd'hui, on ne doit pas l'ignorer, l'état d'esprit de la majorité des catholiques, du plus grand nombre des femmes en particulier. Or, dans toutes les luttes religieuses, quand sa passion et sa conscience la jettent tout entière du même côté, grand est l'empire de la femme. Ce n'est pas aux hommes seulement que le gouvernement et la loi risquent de se heurter : c'est aux femmes, à ce que l'Église appelle en ses hymnes *pio femineo sexu*; et la femme, plus enthousiaste et plus obstinée que l'homme, est autrement difficile à convaincre ou à vaincre. A ces catholiques de l'un et de l'autre sexe, en vain représente-t-on que, en repoussant entièrement la loi, ils semblent eux-mêmes inviter leurs adversaires à reprendre les hostilités; qu'ils leur fournissent l'occasion de remanier et d'aggraver la loi, de dépouiller et d'affamer le clergé. Ces catholiques répondent que, de toute façon, il en aurait été de la loi sur la séparation comme de celles sur les congrégations et sur les écoles. Ils ont été si souvent déçus en leurs espérances de pacification qu'ils ont perdu toute foi dans l'équité du gouvernement et dans la sincérité de ses promesses. Et il faut bien le dire, ce qui est le sentiment de la majorité des catholiques de France, semble être aussi celui de Rome et du Vatican.

C'est là, il est inutile d'y insister, un des principaux obstacles à la pacification. Pour signer la paix, il faut croire à la loyauté de la main qui vous l'offre. Or, prêtres ou laïques, les catholiques français ont perdu confiance dans la bonne foi comme dans l'impartialité du gouvernement; s'il en est qui ne doutent point de sa bonne volonté, ils doutent qu'il ait l'énergie ou le pouvoir de tenir ses engagements.

IV

Cette méfiance, obstacle presque insurmontable à toute entente, on n'en saurait triompher qu'à force de sagesse et de libéralisme. La première chose, M. Briand semble bien l'avoir senti, serait de convaincre les catholiques, de la sincérité du législateur et du bon vouloir de la République. Pour faire croire aux promesses de liberté, il faut oser se montrer libéral. Pour préparer la pacification, il faut ne pas craindre de témoigner des dispositions pacifiques. Toutes les menaces à l'épiscopat et au clergé, tous les appels à la force vont contre le but; ils ne font qu'éveiller les défiances, qu'exalter l'esprit de résistance, qu'accroître l'ascendant des intransigeants en justifiant leurs accusations. Il faut savoir se décider entre la politique de paix et la politique de guerre; tout ce qui sera concédé à celle-ci, sera enlevé à celle-là. On ne saurait faire la paix qu'avec l'esprit de paix.

C'est, on ne saurait s'y tromper, ce que le nouveau ministère paraît avoir compris. En dépit de quelques violences de langage, malgré de provocants appels contre les « fonctionnaires de l'étranger », il a formellement déclaré qu'il apporterait à l'application de la loi l'interprétation la plus large et l'esprit le plus libéral. Les discours de M. Briand, il serait injuste de ne pas le reconnaître, ont dépassé à cet égard, ce qu'on semblait pouvoir attendre d'un successeur de M. Combes au ministère des cultes. Il a su parler en homme d'État, non en homme de parti; il a su entraîner, sinon toujours convaincre la majorité de la Chambre. Puisse-t-il avoir assez de courage et assez d'autorité pour persévérer en cette attitude! C'est assurément le parti le plus sage et le plus politique, le seul qui convienne à un pays libre et à une démocratie moderne.

L'article de la loi qui doit tout primer, celui comme le constatait M. Briand que le gouvernement doit, par-dessus tout, s'appliquer à faire respecter, c'est le premier : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes... » Ce premier article résume et éclaire toute la loi; il en indique le sens et le but. L'oublier ou le laisser mécon-

naître serait, non pas appliquer la loi, mais bien la dénaturer, la violer en son esprit, alors même qu'on en paraîtrait appliquer servilement la lettre. Ainsi que l'affirme lui-même cet article premier, toutes les restrictions édictées par les autres articles de la loi n'ont qu'un but et qu'une justification : assurer l'ordre public. Elles ne sauraient entrer en balance avec la liberté de conscience et le libre exercice du culte. Pour établir la séparation, il suffit de compléter le premier article par le second : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». Toute la séparation tient en ces deux articles ; le reste est accessoire, il n'a de valeur qu'autant qu'il est nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre ou pour garantir à chaque culte la libre transmission des biens ou des églises qui lui appartiennent.

Si, comme M. Briand nous le laisse espérer, le gouvernement l'entend ainsi, il convient de l'en féliciter. Les églises, ont déclaré les ministres, demeureront ouvertes ; elles ne seront pas enlevées aux catholiques par qui ou pour qui elles ont été construites. Le culte y pourra rester public ; le paysan, pour entendre la messe, ne sera pas obligé de se rendre sur invitation à la chapelle du château. A défaut d'associations cultuelles, les fidèles auront le droit, pour l'exercice du culte, de bénéficier de la loi de 1881 sur les réunions publiques. Le Conseil d'État sur ce point a rendu un avis conforme au sentiment du ministre des cultes ; la Chambre s'y est également ralliée ; en cela, le Conseil d'État et la Chambre se sont, eux aussi, montrés libéraux. Quant aux biens des églises, la loi de 1905 est formelle ; faute d'associations cultuelles, le gouvernement est contraint de les placer sous sequestre ; s'il peut en employer les revenus à l'entretien des édifices des cultes, comme le propose M. Briand, ne fût-ce que durant la première année, le gouvernement aura fait, semble-t-il, tout ce que la loi lui permet de faire. Il a reconnu aux catholiques le droit d'user pour le culte public de la loi sur les associations de 1881 ; nous lui demanderions, avec M. Jaurès, de ne pas leur contester le droit d'user également de la loi de 1901 sur les associations. Les catholiques ne pourraient plus alors se plaindre qu'on leur refuse le bénéfice du droit commun ; si, à défaut d'associations cnltuelles, ils devaient partout former de libres

associations, telles que la « diocésaine » du cardinal Lecot, ils ne seraient pas exposés à en voir discuter la légalité sous prétexte que de pareilles associations relèvent de la loi de 1905. Si après cela, la situation de l'Église de France et l'exercice même du culte restent précaires, il n'en pouvait être autrement avec le refus de se prêter à la mise en pratique de la loi.

Est-ce vraiment de cette façon que la loi doit être entendue et appliquée : elle le sera de la manière la plus large, la plus propre à calmer les défiances des catholiques et à préparer la paix. Il est cependant un point d'une importance égale, peut-être même supérieure, sur laquelle le gouvernement n'a point précisé ses vues. L'article 4 de la loi, celui qui constitue la garantie des catholiques et de la hiérarchie, sera-t-il imposé au respect de tous ? Il est permis de regretter, à cet égard, le silence et l'inaction du gouvernement, car il lui appartenait de déférer au Conseil d'État l'attribution des églises faite aux associations cultuelles non conformes aux règles générales du culte catholique. Veut-on aplanir les voies à la conciliation : le respect de l'article 4 est le point principal. Pour faire tomber les défiances des catholiques et le veto de Rome, il importe, avant tout, de rassurer Rome et l'épiscopat sur l'orthodoxie des associations cultuelles. On peut dire que le sort de la loi et la paix religieuse en dépendent. Quelque libéraux et tolérants que se montrent sur les autres points le gouvernement et le parlement, s'ils semblent, en passant par-dessus l'article 4, favoriser le schisme, tous leurs efforts en faveur de la paix demeureront vains.

L'attribution d'églises, fût-ce en nombre infime, à des associations qui, aux yeux des catholiques, sont schismatiques, réveillerait pour longtemps les défiances de Rome et les colères des catholiques : à plus de cent ans de distance, la France serait rejetée aux luttes et aux violences de la Constitution civile du clergé ; car, pour les catholiques contemporains, plus encore que pour leurs ancêtres du XVIII[e] siècle, l'unité de l'Église, sous l'autorité du pontife romain, demeure le signe et le privilège de la véritable Église du Christ.

Le gouvernement ne commettra pas la faute d'avoir l'air de soutenir un schisme sans point d'appui et sans lendemain. Le plus grand succès de M. Briand, comme son plus grand service

envers le pays, a été d'obtenir aux catholiques, pour la dévolution des églises et des biens des églises, un nouveau délai d'une année. Douze mois de répit, douze mois de réflexion, ce peut être peu, ce peut être beaucoup selon l'imprévoyance ou selon la sagesse des hommes ou des partis. Ce sursis inespéré, souhaitons qu'il ne soit point une trêve stérile; souhaitons qu'il soit mis à profit des deux côtés des monts, à Rome comme à Paris; faisons tout, sans trop y compter, pour qu'il soit employé à préparer l'apaisement et non la guerre. L'Église et l'État y ont un intérêt presque égal. De l'année qui vient, dépend, pour tout le siècle nouveau, l'avenir du catholicisme en France. Le pays souhaite la paix, le pays tient au libre exercice du culte; il saura mauvais gré à qui paraîtra lui en refuser le bienfait.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU

PAUL & ALFRED DE MUSSET

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

C'est en 1879 que je connus Paul de Musset. Je lui avais envoyé un petit volume que je venais de publier[1], où se trouvait un poème consacré à son frère. Il m'en accusa réception par la lettre suivante :

4 juin 1879.

Monsieur et cher confrère,

Je vous remercie mille fois de la gracieuse pensée à laquelle je dois l'envoi de votre petit volume de poésies. Après avoir couru au plus pressé, c'est-à-dire à la pièce de vers intitulée *Musset dans un nid*, que j'ai trouvée charmante et qui m'intéressait particulièrement, j'ai lu le volume entier, et cette lecture m'a fait passer une matinée des plus agréables. Tous les sentiments qui ont inspiré votre muse sont d'un ordre élevé. On n'y voit point de trace d'un esprit de parti quelconque; c'est pourquoi vous pouvez dire comme un poète que vous aimez :

Je veux, quand on m'a lu, qu'on puisse me relire.

On vous relira en effet, car j'ai déjà retenu plusieurs vers que je citerai, quand l'occasion s'en présentera, comme celui-ci :

Tu parlais du départ, mais sans croire à l'absence!

Cette façon de s'exprimer, simple, facile, sans abus des adjectifs ou des grands mots, est précisément ce qui constitue la vraie poésie;

1. Ce volume était intitulé : *Ave Maria*. Je l'ai fait entrer depuis dans ma *Chanson de la Vie*.

aussi, en fermant votre petit volume, avec l'intention de le rouvrir quelquefois, me suis-je écrié : « Il y a encore des poètes ! »

Recevez, monsieur et cher confrère, avec mes compliments et remerciements sincères, l'assurance de ma cordiale sympathie.

PAUL DE MUSSET

Si je publie aujourd'hui cette lettre, on pense bien que ce n'est pas pour tirer vanité de ce qu'elle a d'aimable à mon adresse ; mais celui qui l'a écrite s'y est peint tout entier, et comme écrivain et comme ami de son frère.

Je savais qu'Alfred de Musset n'aimait pas les adjectifs, dont l'école romantique a fait une si grande dépense, mais je ne savais pas que son frère était *l'autre* des deux habitants de la Ferté-sous-Jouarre. Qu'il ait figuré Dupuis ou Cotonet, la chose n'importe guère ; l'essentiel est qu'il ait été complice de cette belle prouesse littéraire, et nous sommes désormais fixés sur ce point [1]. Paul de Musset n'aimait pas plus les adjectifs qu'Alfred. A dire vrai, je m'en doutais un peu, depuis que j'avais lu les *Femmes de la Régence* et les *Originaux et Extravagants du XVIIe siècle*, écrits dans la plus pure langue du XVIIIe, mais je ne fus pas fâché tout de même de voir mon doute changé en certitude. Et quant à l'amitié que ce galant homme avait pour son frère, elle éclate dans cet alexandrin qu'il me renvoyait, de préférence à tout autre :

Tu parlais du départ, mais sans croire à l'absence !

Lui non plus, depuis qu'Alfred était parti, ne pouvait se faire à l'idée que c'était pour toujours...

Tu ne me verras plus, mais mon âme immortelle,
Reviendra près de toi comme une sœur fidèle !

Il lui semblait que ces vers avaient été écrits pour lui, et il y répondait par cet autre vers du *Vergissmeinnicht* :

L'absence ni le temps ne sont rien quand on aime.

Le souvenir de son frère ne le quittait pas un instant. Lorsqu'il en parlait chez lui, c'était doucement, à voix basse,

1. Il résulte d'une note communiquée par madame Lardin de Musset que Paul collabora effectivement aux *Lettres de Dupuis et Cotonet*.

comme si le cher mort avait écouté dans la pièce voisine. L'image du poète était sur tous les murs dans son appartement de la rue des Pyramides. Ce n'est pas sa faute si certaine légende désobligeante pour sa mémoire a fini par s'accréditer partout, car il a tout fait pour la détruire.

On lira plus loin sa correspondance avec d'Alton-Shée au sujet de l'*Ivresse*. Mais avant il faut que je dise ce qu'il fut pour son frère, tant qu'Alfred vécut.

Il avait quatre ans de plus que lui, étant né le 7 janvier 1804, mais cette différence d'âge, à peine sensible à partir de l'adolescence, n'entrait pour rien dans l'affection sérieuse et quasi déférente qu'Alfred témoigna de bonne heure à Paul, non plus que dans l'espèce d'autorité que celui-ci exerça sur celui-là, quand ils furent parvenus à l'âge d'homme. C'était plutôt affaire de tempérament et de caractère. Règle générale : plus l'homme est nerveux et impressionnable, plus il est faible et enclin à céder, malgré sa résistance et ses révoltes. Or Alfred de Musset était « un paquet de nerfs », qui se tendaient et se détendaient au gré des impressions les plus fugitives. Tout enfant, il passait du rire aux larmes avec une facilité extraordinaire, tandis que Paul était relativement tranquille et d'humeur égale. « S'ils avaient toujours marché d'un commun accord, — me disait un jour madame Lardin, leur sœur, — ils n'auraient jamais rien fait de déraisonnable, l'un étant le contrepoids naturel de l'autre ; seulement, comme Alfred n'en faisait généralement qu'à sa tête, Paul passait son temps à le couvrir ou à réparer ses torts aux yeux de nos parents. Et il en fut toujours ainsi... » Mais quelle paire d'amis! C'est vraiment d'eux qu'on pouvait dire qu'ils s'aimaient comme deux frères. Les premières fois qu'ils allèrent ensemble chez « la marraine », elle remarqua tout de suite qu'ils se complétaient l'un par l'autre et qu'Alfred s'effaçait devant Paul en toute circonstance, surtout quand celui-ci contait, car il contait fort bien. Elle n'éprouva donc aucune surprise en recevant, quelques années après (le 13 novembre 1842), le petit billet que voici :

... Vous savez, marraine, que le *petit* s'en est allé, peut-être pour longtemps. Cela m'a fait beaucoup plus de peine que je n'en ai eu l'air. Non seulement j'aime beaucoup mon frère, mais c'est mon ami, et il a eu, dans ces derniers jours d'ennui, tant de soins, tant

de pitié pour moi, que son absence me laisse terriblement seul. Que de choses se sont éloignées de moi cette année[1]!

Adieu, marraine, aimez-moi un peu, aimez-moi le plus possible. J'ai froid au cœur, j'ai bien besoin qu'on m'aide un peu à vivre[2].

C'était le départ de Paul pour l'Italie qui avait jeté Alfred dans toute cette tristesse. Mais aussi, quand il fut de retour, c'est tout juste si l'on ne tua pas le veau gras! Qu'on relise les stances que lui dédia le cadet à cette occasion : il n'était pas possible d'y mettre plus de cœur.

C'est qu'en effet Paul de Musset fut le meilleur ami de son frère, son guide et son conseiller de tous les jours. Quand je pénètre par la pensée dans leur intérieur de la rue de Grenelle ou du quai Voltaire, je me le représente aussitôt jouant auprès de lui le rôle de Thomas Corneille à côté de Pierre. Il ne lui soufflait peut-être pas des rimes comme l'autre, mais il lui soufflait parfois des idées, il le corrigeait, comme eût fait un prote[3] et lui donnait d'excellents avis, en toute indépendance et en toute franchise, car la jalousie, qui est si commune entre gens du même métier, même entre frères, n'effleura jamais son âme[4]. Au contraire. C'est lui qui avait traité avec Renduel pour le *Spectacle dans un fauteuil*[5]; c'est encore lui qui ouvrit à son frère les portes de la librairie Charpentier, — preuve irrécusable qu'il aurait pu lui dire, comme autrefois Victor Hugo à Lamartine :

Et jamais le laurier qui couronna ta tête
Ne jeta d'ombre sur mon front[6].

1. Allusion à la mort du duc d'Orléans.

2. *Œuvres posthumes*, p. 241.

3. A propos d'une faute de ponctuation qui avait changé le sens de deux vers dans *Carmosine*, Alfred lui écrivait, le 8 novembre 1850 :

Je n'aurais jamais cru qu'un point à la place d'une virgule pût empêcher un homme raisonnable de dormir pendant trois nuits. Il est bien fâcheux pour moi que nous ne demeurions plus ensemble. Cela ne serait pas arrivé au quai Voltaire, quand je t'avais sous la main (*Œuvres posthumes*, p. 258).

4. Voir encore dans ses *Œuvres posthumes* (pp. 259 et 260), ce qu'Alfred lui écrivait, au mois de septembre 1851, à propos d'une pièce qu'il se proposait d'écrire pour Rachel, et, au mois d'octobre suivant, au sujet de Rose Chéri qui devait jouer *Bettine*.

5. Cf. *le Romantisme et l'éditeur Renduel*, par Ad. Jullien, p. 172.

6. *Odes et Ballades*.

Le seul reproche qu'on pourrait faire à Paul de Musset, c'est d'avoir abusé parfois de l'influence qu'il avait sur son frère, comme dans l'affaire du *Poète déchu* qu'il l'empêcha de publier, — vers 1836, — malgré l'avis favorable d'Alfred Tattet, pris comme témoin et comme juge. Peut-être aussi a-t-il abusé de sa qualité d'exécuteur testamentaire dans la publication tronquée et quelque peu « truquée » de ses œuvres inédites. Mais ordinairement il voyait assez juste. J'ajouterai qu'il n'aimait pas le scandale et qu'il se multiplia pour anéantir les souvenirs écrits du drame de Venise. Mais les deux amants veillaient autour de leur correspondance; on sait par quel subterfuge George Sand réussit à garder les lettres de son ami. Alfred lui avait défendu de les remettre jamais à son frère. Après sa mort, elle fit d'abord celle qui ne demandait qu'à les rendre, elle écrivit à Paul qu'il pouvait venir les chercher. Celui-ci, ne se souciant pas d'aller à Nohant, laissa passer l'heure, et, quand il revint à la charge, on lui répondit qu'on les avait brûlées.

Deux ans après, paraissait *Elle et Lui* dans la *Revue des Deux Mondes*. C'était la réplique tardive à la *Confession d'un Enfant du siècle*. Mais il y avait entre les deux publications cette différence que, dans la *Confession*, Alfred de Musset se donnait tous les torts et que, dans *Elle et Lui*, bien loin de l'excuser, George Sand l'accablait d'un bout à l'autre. Paul de Musset ressentit cruellement l'injure faite à la mémoire de son frère.

Peut-être eût-il été mieux inspiré en gardant le silence. Il crut de son devoir de répondre à ce pamphlet par un autre. Après quoi, comme pour justifier cet acte de colère et de justice, il écrivit à son cousin Adolphe de Musset[1] la lettre suivante :

Paris, 7 juin 1859.

Mon cher ami,

Je ne sais si, dans la retraite où tu jouis d'un calme que je t'envie, tu as entendu parler de la lance que je viens de rompre contre le détracteur le plus dangereux de la réputation de mon frère. George Sand a publié dans la *Revue des Deux Mondes* un ouvrage ou plutôt un pamphlet intitulé *Elle et Lui*. L'indignation a été si grande à Paris, et surtout parmi les femmes du monde, que j'ai dû,

1. Le comte Adolphe de Musset possédait dans l'Eure le château de Loret où Alfred allait quelquefois passer l'été.

à la demande générale, prendre la plume pour faire connaître la vérité sur un épisode biographique dont on avait parlé cent fois depuis vingt-cinq ans, mais que personne que moi ne savait à fond. Il venait fort heureusement de paraître une nouvelle revue en concurrence avec celle des *Deux Mondes*. Le procédé ingrat et lâche de Buloz ne me permettait pas de m'adresser à lui pour publier ma réponse aux sottes calomnies qu'il avait accueillies. Cette réponse, sous le titre de *Lui et Elle*, a paru dans le *Nouveau Magasin*, qui est tiré à 5 500 exemplaires. Le bruit de cette publication et son succès ont été considérables, et durent encore malgré les préoccupations de la guerre [1]. Comme je reçois la *Revue* où se trouve le pamphlet de G. S. et que j'ai aussi un exemplaire de la réimpression en volume, je t'envoie cet exemplaire dont je n'ai nul besoin, afin de te mettre au courant. Avant que tu aies achevé la lecture, tu recevras les trois numéros du *Magasin* contenant *Lui et Elle*. Tu comprendras aisément en lisant l'attaque et la défense, l'agitation qu'a dû éprouver ma mère. Je suis allé à Angers pour la calmer, et je l'y ai laissée bien remise de son émotion et en assez bonne santé, quoique faible.

Ses facultés ont conservé toute leur vigueur et elle ne prend les choses qu'avec trop de vivacité...

Adieu, mon cher ami; malgré la distance, malgré les intervalles de nos rapports, et les longs silences, je ne t'oublie ni ne t'oublierai jamais.

Ton ami et cousin,

PAUL DE MUSSET [2]

8, rue des Pyramides.

*
* *

Paul de Musset n'avait pas attendu l'année 1859 pour se constituer le défenseur de son frère. Deux ans auparavant, il avait dit respectueusement son fait à Lamartine, en réponse au *Dix-huitième Entretien littéraire* que le poète du *Lac* avait consacré au poète de *Souvenir*. Mais cette fois il n'avait pas rendu sa défense publique, en quoi il avait eu grandement raison. Lamartine ayant péché par ignorance ou par oubli plutôt que par mauvaise intention.

Rappellerai-je ici les faits de la cause? Alfred de Musset avait

1. La guerre d'Italie.

2. Lettre inédite.

toujours eu pour Lamartine une admiration profonde. Il y paraît d'ailleurs dans la *Lettre* en vers qu'il lui a dédiée, dans l'*Espoir en Dieu* et dans les *Nuits* qui sont en quelque sorte les échos attristés des *Méditations*. Le malheur voulut que la réputation de Musset commençât en 1830, par des poésies comme l'*Andalouse* et la *Ballade à la lune*. Lamartine, qui était sur le point de publier les *Harmonies*, ne pouvait pas apprécier ces chansons légères et gamines qui sentaient plus la gageure que l'inspiration. Il resta sur sa première impression, qui n'était pas bonne, et ne lut plus rien de Musset, jusqu'au jour où « un pâtre » lui remit dans le parc de Saint-Point le numéro de la *Revue des Deux Mondes* contenant les vers à lui adressés. Cela se passait au mois de mars 1836. Pourquoi ne répondit-il pas à cette *Lettre* qui lui faisait tant d'honneur? Il a dit, en 1857, pour expliquer son silence, que *le Rhin allemand* lui avait donné une trop faible opinion des facultés lyriques de Musset. Évidemment il confondait *le Rhin allemand* avec quelque bambochade des *Contes d'Espagne et d'Italie*, puisque cette chanson patriotique est postérieure de six ans à la *Lettre à Lamartine*. La vérité, c'est que le grand poète avait commencé à répondre en vers à Musset, et que, pour une raison ou pour une autre, — dont lui-même ne se souvenait plus, — il abandonna sa pièce sur le métier[1]. Je serais presque tenté de l'en féliciter.

1. Paul de Musset a raconté que son frère n'avait pu digérer le silence de Lamartine. Il y paraît dans la première version du *Sonnet au lecteur* qui termine les *Poésies nouvelles*. C'est même très heureux qu'Alfred de Musset n'ait pas publié ce sonnet tel qu'il l'avait écrit, car on n'aurait pas manqué de dire que Lamartine lui en avait gardé rancune. Voici cette première version, qui m'a été communiquée par madame Lardin; j'en souligne toutes les variantes :

> Jusqu'à présent, lecteur, suivant l'antique usage,
> Je te disais bonjour à la première page.
> Mon livre, cette fois, se ferme moins gaiement;
> *Le temps où nous vivons* est un mauvais moment.
>
> Tout s'en va, les plaisirs, *les rêves* d'un autre âge,
> Les rois, les dieux vaincus, le hasard triomphant,
> Rosalinde et *Philis* qui me trouvent trop sage,
> Lamartine vieilli qui me traite en enfant.
>
> *« Honte à qui croit, dit-il, jouer avec sa lyre!*
> *— Honte, dis-je, à qui joue, en toute occasion*
> *Avec sa conscience et son opinion! »*
>
> *J'ai fait mon chant du sacre, et n'ai plus rien à dire,*
> *S'il faut changer d'avis, s'il faut rayer un nom,*
> *J'aime encor mieux flotter de Ninette à Ninon.*

après avoir lu ce qu'il en a publié dans ses *Entretiens* : si la fin n'avait pas mieux valu que le commencement, il serait resté à cent pieds au-dessous de son modèle, — et ces choses-là sont toujours fâcheuses.

Quoi qu'il en soit, Lamartine eut tort de dire qu'il n'avait eu aucuns rapports avec Alfred de Musset avant son élection à l'Académie française, laquelle remontait à 1852. Que ces rapports aient été plus ou moins espacés et n'aient pas eu de caractère intime, cela n'aurait rien d'étonnant, étant donné que Lamartine avait vingt ans de plus que l'auteur de *Rolla*; mais il est certain qu'ils se connaissaient pour s'être rencontrés à l'Arsenal d'abord, chez Victor Hugo ensuite, et même. un peu plus tard, dans le propre salon du poète des *Harmonies*, précisément à l'occasion de la *Lettre*, objet de toute cette glose.

Paul de Musset était donc dans son droit et dans son rôle, quand, après la publication du *Dix-huitième Entretien*, il écrivait à Lamartine :

9 juillet 1857.

Monsieur,

Il m'est impossible de garder le silence sur l'impression douloureuse que je viens de recevoir en lisant le *Dix-huitième Entretien* du *Cours de littérature*. Vous savez avec quelle joie et quel empressement je me suis rendu à votre appel, lorsque vous m'avez annoncé votre dessein d'entretenir vos lecteurs des ouvrages d'Alfred de Musset, et que vous m'avez demandé quelques renseignements.

« Le sujet est digne de vous! » me suis-je écrié.

Rappelons le texte adopté finalement par l'auteur :

Jusqu'à présent, lecteur, suivant l'antique usage,
Je te disais bonjour à la première page.
Mon livre, cette fois, se ferme moins gaiement;
En vérité, ce siècle est un mauvais moment.

Tout s'en va, les plaisirs et les mœurs d'un autre âge,
Les rois, les dieux vaincus, le hasard triomphant,
Rosalinde et Suzon qui me trouvent trop sage,
Lamartine vieilli qui me traite en enfant.

La politique, hélas! voilà notre misère.
Mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire.
Être rouge ce soir, blanc demain, ma foi, non.

Je veux, quand on m'a lu, qu'on puisse me relire.
Si deux noms, par hasard, s'embrouillent sur ma lyre,
Ce ne sera jamais que Ninette ou Ninon.

Janvier 1850.

On voit qu'Alfred de Musset, d'une version à l'autre, avait singulièrement adouci le trait.

En effet, l'éloge d'un grand poète par un grand poète, c'eût été un rare et beau spectacle.

Je ne viens pas me plaindre à vous, monsieur, d'avoir été déçu dans mes espérances; je respecte le droit de la critique, et je me garderai bien de répondre à des appréciations littéraires par d'autres appréciations.

Il appartient au public et non à moi de décider si vous donnez bien à Alfred de Musset le rang qui lui convient en le plaçant au niveau de Saint-Évremond, et si ce que vous appelez la poésie des sens ne serait pas plutôt celle du cœur; mais lorsqu'on touche au caractère d'un homme, la moindre erreur peut devenir une injustice, et vous êtes trop juste pour ne pas souhaiter de vous maintenir rigoureusement dans le vrai.

Permettez-moi donc, monsieur, de vous signaler deux ou trois passages de votre *Dix-huitième Entretien littéraire*, où le caractère d'Alfred de Musset est présenté sous un jour faux et douteux.

Vous dites, à la page 267, qu'après avoir été trompé en amour, le jeune poète tomba *dans la dérision de l'amour*, et je lis la phrase suivante : « Ses œuvres, à dater de ce jour, prouvent assez qu'une foi quelconque, soit religieuse, soit philosophique, soit même politique, lui manqua... Musset fait plus que de badiner avec les grands sentiments, il les raille, soit que ces grands sentiments s'appellent amour, soit qu'ils s'appellent religion, soit qu'ils s'appellent patriotisme. »

Et, à l'appui de cette assertion, vous citez quelques vers adressés à un ami, dans la dédicace de *la Coupe et les Lèvres*.

Il y a là, monsieur, un double anachronisme.

Le jeune poète n'a plus raillé l'amour ni les grands sentiments quand il a commencé à aimer et à souffrir.

C'est, au contraire, *à dater de ce jour* qu'une révolution complète et bien sensible pour le lecteur s'est opérée dans ses idées, son caractère, son génie. Les derniers passages de son œuvre, où l'on remarque encore un reste de scepticisme sont de 1833. C'est dans l'année suivante que le poète reçut au cœur une blessure profonde, et c'est alors qu'il publia *Rolla*, *les Nuits*, *l'Espoir en Dieu* et les vers mémorables qui vous sont adressés.

Il suffit, pour s'en assurer, de regarder les dates inscrites au frontispice de chaque volume et à la fin des principales pièces de vers.

Je ne vous suivrai pas, monsieur, dans le procès que vous faites avec tant d'éloquence à la jeunesse d'aujourd'hui, mais je nie formellement qu'Alfred de Musset soit le poète de cette jeunesse-là. Il a vécu sans ambition, il est mort sans fortune. « Enrichis-toi! » ne fut jamais sa devise; il n'a jamais ni vu ni touché un seul de ces

papiers salis par l'agiotage, où tant de gens ont souillé leurs mains. Ce que vous flétrissez, il le déplorait comme vous. La jeunesse qu'il a aimée et adoptée, c'est la jeunesse entraînante, amoureuse de la poésie, ardente à la guerre littéraire, qui s'en allait combattre au parterre des théâtres, et qui se querellait pour un drame ou un sonnet. Cette génération a passé quarante ans aujourd'hui, elle a femme et enfants, mais elle aime et lit encore son poète favori.

Quant au reproche que vous adressez à Alfred de Musset de n'avoir point d'opinion politique, vous le fondez sur une citation inexacte. Le poète n'a pas dit :

Qui, moi, noir ou blanc? ma foi, non!

Il a dit :

Être rouge ce soir, blanc demain, ma foi non!

ce qui est bien différent ; cela signifie qu'il n'a point voulu déserter la poésie pour la politique ; mais ses sentiments patriotiques se sont manifestés en plus d'une occasion, notamment dans sa réponse au *Rhin allemand* de Becker.

Alfred de Musset n'est resté indifférent à aucun des grands événements qui ont agité son pays, et, précisément parce qu'il ne voulut point se mêler de politique, il jugeait les choses avec une sûreté de coup d'œil et une droiture d'esprit auquel le désintéressement donnait encore plus d'autorité.

Il me reste à vous remercier, monsieur, du mot bienveillant que vous m'adressez dans une des pages de votre lettre. Combien j'en serais heureux et fier, si j'eusse rencontré ce mot partout ailleurs que dans cet *Entretien*, où le caractère de mon frère ne me semble pas traité comme il méritait de l'être!

J'ajouterai, pour terminer, un trait de caractère qui ne vous déplaira pas. Alfred de Musset a toujours aimé passionnément le génie et le talent dans les autres ; c'était sa foi, son culte. S'il s'est tu pour la politique, il a chanté successivement la Malibran, Pauline Garcia, Victor Hugo, mademoiselle Rachel, madame Ristori, vous-même, monsieur. Il a toujours professé pour vous une grande admiration, une sympathie vive et sincère, et, lorsqu'il vous avait serré la main au Palais de l'Institut, il revenait à la maison le cœur content.

Il vous aimait, monsieur, parce que la chose du monde qui le touchait le plus, c'était le génie. Si vous étiez mort avant lui, il vous aurait pleuré comme il a pleuré la Malibran. L'envie lui fut toujours étrangère, et c'est à cette élévation de sentiment, à cette chaleur et à cette noblesse de cœur, qu'il a dû de n'avoir pas un ennemi de

son vivant et de laisser aujourd'hui non seulement des admirateurs fidèles, mais des dévots.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

PAUL DE MUSSET[1]

Lamartine avait l'âme trop haute pour rester sous les reproches quelque peu mérités que renfermait cette lettre parfaitement digne. Il résolut donc de consacrer au poète des *Nuits* un nouvel *Entretien*[2]. Si l'on s'en rapportait aux *Souvenirs* de M. Gustave Claudin[3], c'est cet aimable chroniqueur qui l'aurait déterminé à reprendre la plume, en lui demandant s'il avait suffisamment médité le beau génie de son ancien confrère. Je ne voudrais pas enlever à M. Gustave Claudin le mérite d'une démarche qui l'honore, mais je doute que Lamartine eût consenti à faire amende honorable au génie de Musset, s'il n'avait été touché au bon endroit par la lettre de son frère. Voici comment il s'excusait, il s'expliquait :

Le dirai-je? ce n'est que depuis sa mort prématurée, ce n'est qu'en ce moment où j'écris que j'ai ouvert les volumes fermés, et que j'ai lu enfin ses poésies. Ah! combien en les lisant ai-je accusé le sort qui m'a privé d'apprécier et d'aimer pendant qu'il respirait un homme pour lequel je me sens tant d'attrait et, oserai-je le dire? tant de tendresse après sa mort! Oh! que ne l'ai-je connu plus tôt! O Musset, pardonne-moi du sein de ton Élysée actuel! je ne t'avais pas lu alors!

Ce *mea culpa* de Lamartine dut consoler Paul de Musset, mais il n'était pas au bout de ses peines. En 1865, alors qu'il se croyait à l'abri de toutes les surprises, une nouvelle embûche lui fut tendue par un ancien camarade d'Alfred, avec qui il entretenait lui-même d'excellentes relations et dans la famille duquel il était entré, quatre ans auparavant, par son mariage avec Aimée Alton-Shée.

1. Lettre communiquée par madame Lardin de Musset.

2. *Dix-neuvième Entretien du Cours familier de littérature.*

3. *Mes Souvenirs*, p. 196.



Edmond de Lignières, comte d'Alton-Shée, naquit à Paris le 1er juin 1810. Son père, James-Wulfrand comte d'Alton, après avoir rempli, pendant les guerres de Vendée, différents postes de confiance auprès du général Hoche, devint sous l'Empire receveur général des départements du Rhin-et-Moselle et puis de la Roër. Sa mère, Fanny Shée, était fille du comte Shée, qui fut successivement conseiller d'État, administrateur des provinces conquises au delà du Rhin, sénateur et enfin pair de France. Tous deux étaient d'origine irlandaise et quelque peu parents [1].

Orphelin à douze ans, le jeune Edmond, qui jusque-là avait appris le grec et le latin avec un précepteur, fut mis au collège

1. Son grand-père avait épousé une demoiselle Coilliot, de Boulogne-sur-Mer, qui était apparentée à la mère de Sainte-Beuve, née Coilliot, elle aussi. De là le cousinage de d'Alton-Shée avec le critique des *Lundis*. Séparés longtemps par la politique, ils se rapprochèrent à la fin de l'Empire, et d'Alton prit l'habitude d'aller déjeuner toutes les semaines chez Sainte-Beuve. Quand celui-ci fut nommé sénateur, il répondit aux compliments de son cousin par l'intéressante lettre que voici :

Ce 5 mai 1865.

Cher cousin,

Vous m'écrivez une bien bonne lettre et fort juste. Vous motivez parfaitement les raisons pour lesquelles vous me félicitez. Vous qui avez passé par ces dignités, vous savez mieux que personne et le bon côté et le revers. Je ne saurais me faire plus stoïque que je ne le suis : j'avais fini en effet, bien qu'un peu tard, par désirer ce que je viens d'obtenir. J'ai senti depuis quelques mois la fatigue : il me semblait dur de continuer à tenir campagne et à vivre sur le pays à la pointe de la plume. Je craignais (en homme qui met avant tout l'honneur du métier) de paraître faiblir en public et de faire dire : *Il baisse, il se fatigue*. Ainsi j'ai été amené à sortir des conditions de la philosophie pure, telles que notre ami Chenavard les conçoit et sans doute les préfère; il voudra bien m'excuser. Je tâcherai de suivre votre conseil et de ne pas trop m'endormir. Après un premier temps de repos, j'espère que le démon me tirera encore l'oreille et m'avertira de reprendre carrière.

Je vous serre amicalement la main.

SAINTE-BEUVE

Je vous prie de vouloir bien offrir à madame la comtesse d'Alton mon respectueux hommage. (*Lettre inédite.*)

Sainte-Beuve, qui appréciait fort les *Mémoires* de d'Alton-Shée, s'occupait de leur consacrer un *Lundi* quand la mort lui fit tomber la plume des mains. Jules Troubat a publié la partie qui était achevée dans le tome posthume des *Lundis*. — A la vente de la bibliothèque du grand critique, un exemplaire sur chine des *Mémoires* de d'Alton-Shée, portant cette dédicace : « A mon cousin Sainte-Beuve », fut vendu cinquante francs au libraire Fontaine.

Henri IV, où il eut pour camarades Alfred de Musset et le duc de Chartres, et, pour directeurs de conscience, l'abbé de Salinis et l'abbé Gerbet. Il était déjà ce qu'il resta dans la suite, petit et d'apparence chétive, quoique de bonne constitution, mais espiègle comme pas un et boute-en-train comme personne. C'est au point que toutes les tentatives de révolte qui se produisirent au collège l'avaient pour instigateur. Reconnu à la fin comme tel, il fut rendu un beau jour à sa famille, c'est-à-dire à sa sœur Caroline, qui avait sept ans de plus que lui et qu'on avait mariée à peine âgée de quinze ans à M. Jaubert, avocat général à la Cour d'appel de Paris. Le plus drôle, c'est qu'il était pair de France depuis 1819, par suite de la mort de son grand-père maternel, le comte Shée, qui avait obtenu la réversibilité de la pairie sur sa tête. Comme il n'avait pas l'âge exigé pour remplir ces hautes fonctions, on le fit entrer, en attendant, aux pages, qui étaient recrutés et triés parmi les rejetons de la noblesse de province. Il y apprit une foule de choses qu'on n'y enseignait pas, notamment le manuel de l'aspirant en matière d'amour.

Un soir qu'il était de service chez la duchesse de Berry, le hasard ayant voulu qu'il se trouvât, à un moment, serré dans un étroit passage, contre la belle maréchale de Grouchy, il profita de ce qu'il avait la bouche à la hauteur de son épaule pour y imprimer un baiser brûlant. La maréchale interloquée se retourna, mais, voyant à qui elle avait affaire, elle fut charitable à la faute dont ses charmes étaient cause et elle reprit son maintien avant que le jeune d'Alton eût osé braver son regard.

J'emprunte cette anecdote et celles qui vont suivre à un chapitre inédit des *Mémoires* de d'Alton-Shée, intitulé *Ébauches d'amour*.

Le 9 août 1829, le jour même où fut nommé le ministère de Polignac, d'Alton sortait des pages avec un brevet d'officier d'infanterie et accompagnait en Italie, quelques jours après, le vicomte de Lanoue, chargé d'affaires de France à Florence. Il y acheva son éducation mondaine. M. de Lanoue, élève du duc de Laval en diplomatie, n'avait pas en politique et en religion deux idées communes avec le jeune officier. Il était ultra-royaliste et affilié à la Congrégation, tandis que d'Alton

était libéral sur toute la ligne, mais c'était un homme aimable, instruit, naïf, et bon vivant : il le prit en amitié et lui ouvrit toutes les portes.

Un Florentin complaisant le conduisit d'abord chez les Sartorino, deux sœurs aussi jolies qu'agréables. L'aînée était la maîtresse du sculpteur Bartolini. La seconde était encore à prendre, malgré ses dix-huit ans et tous ses charmes. Elle avait la peau brune et rose, des lèvres de pourpre, des dents blanches, et chantait à ravir en s'accompagnant de la guitare. D'Alton se sentit attiré vers elle par une sympathie mêlée de volupté; peut-être même, c'est lui qui l'avoue, le cœur se fût-il mis de la partie, si au lieu de lui avoir été présentée par un ruffian, il l'avait rencontrée par hasard dans le monde. Elle valait pourtant mieux qu'une passade. Un jour, le baron de Courcy, grand voyageur, qui rentrait en France après avoir passé trois ans à visiter le Caucase, la Géorgie, l'Iméréthie, etc., proposa à d'Alton de parcourir avec lui l'Italie du Nord. D'Alton accepta et prit congé du baron à Milan. Puis il se rendit à Naples, la ville du plaisir, où lui arriva toute une suite d'aventures :

Lord et lady X... avaient loué la villa du célèbre impresario Z... C'était un couple singulier. Lady X... avait allumé chez lord X... une passion assez forte pour qu'il eût regardé comme une immense faveur de l'épouser. La passion satisfaite, milord était rentré dans son flegme habituel et vivait, à part, avec sa femme, selon l'habitude italienne. Il avait loué pour elle une grande loge à San Carlo, et pour lui-même un fauteuil d'orchestre d'où il lorgnait les jambes des danseuses.

Les traits fins et charmants de lady X... indiquaient déjà les atteintes d'une couperose à laquelle le champagne n'était pas étranger. Ses formes délicates s'émaciaient, mais les pieds et les mains restaient d'une exquise distinction. Elle était gaie, bonne et nullement sévère. Une sœur de dix-huit ans, miss J..., était l'attrait de la maison. Son visage à l'anglaise, entouré d'une profusion de boucles blondes, de grands yeux bleus, moqueurs ou tendres, le nez légèrement retroussé, la bouche en cerise, le camélia, les lys et les roses unis sur une peau incomparable, rien de cela n'aurait suffi à la distinguer du type habituel des portraits d'un keepsake, mais cette tête de miss se continuait par un cou, des mains, une taille, dont les formes pures auraient pu être le chef-d'œuvre d'un sculpteur grec.

A cette époque la demoiselle anglaise jouissait d'une liberté d'allures inconnues à la Française, qui aurait risqué en valsant de ne

plus trouver à se marier. L'Italienne ne sortait du couvent que pour convoler en de justes noces. — Cette liberté, plus grande chez les Anglaises hors de leur pays, avait pris une extension particulière chez miss J..., grâce à son caractère indépendant et au milieu dans lequel elle avait été élevée. Elle savait néanmoins se faire respecter. Un ancien beau, le marquis Amorigui, faisait un tour de parc en tête à tête avec elle. Assis sur un banc, au fond d'une grotte, il crut pouvoir essayer certaines privautés. Il sortit de là mal accommodé. « Ce n'est pas une femme, disait-il, c'est un boxeur, c'est un diable. » Et pendant huit jours il n'osa montrer son visage contusionné par les jolis poings de miss J...[1].

A dix-neuf ans, gai, joueur, familier, sans conséquence, on jouit près des femmes de bien des libertés, et, si l'on est déjà déniaisé, il est facile de trouver l'occasion de changer en amour tout ce badinage.

De petite taille, Edmond d'Alton paraissait avoir moins que son âge, et, par un caprice dont il était d'ailleurs innocent, « la nature prêtait à ses regards pleins de désirs l'expression de la tendresse ». Ils allèrent au cœur de miss J...

De temps à autre, elle lui accordait une caresse, mais il n'en était jamais satisfait. De là des brouilles continuelles. Il faisait alors une cour des plus vives à lady X..., qui, sachant qu'au fond elle l'avait rendu sérieux, mesurait moins ses faveurs. Après des essais d'indifférence affectée, à un certain moment, comme par mégarde, la belle jalouse lui faisait signe : il volait à elle et leur réconciliation s'achevait aux dépens de ses fières résolutions.

Il chemina ainsi deux mois, gagnant chaque jour un peu de terrain, sur une route délicieuse, mais sans atteindre le but.

Au carnaval, les deux sœurs lui proposèrent de l'habiller en femme, et, couverts de trois dominos pareils, d'aller ensemble au bal masqué de San Carlo. On juge de sa joie.

Après un repas gai comme l'espérance, à neuf heures j'étais introduit dans la chambre de lady X..., et nous restions seuls tous les trois. Sur le lit, rangés avec ordre, chacune des parties de mon travestissement, depuis le domino de satin noir jusqu'au corset, au jupon, à la chemise décolletée en batiste, aux bas de soie. Une paire de souliers de satin trop grands pour celle qui les avait achetés

1. Inédit, communiqué par madame d'Alton-Shée.

devait m'aller à point. Et mon imagination surexcitée de se demander quel était le corps charmant pour lequel cette chemise avait été faite, la jambe habituellement contenue dans ces bas de soie.

Quand elles présidèrent à ma toilette, avant de mettre, il fallait ôter. Aucun de nous n'avait prévu le péril de cette transition indispensable. A mesure que les vêtements, gardiens des convenances, disparaissaient, l'amoureux voulait être amant.

La raison avait fui, mon sang brûlait; si J... parvenait un instant à se dérober à mon ardente poursuite, j'enlaçais dans mes embrassements son aînée dont la résistance moins sincère forçait J... d'accourir.

Je retournais alors à la chère rebelle avec un emportement qui ne céda que devant sa colère et ses larmes.

Pour moi, dompté, nerveux, prêt à pleurer, j'avais peine à me pardonner d'avoir failli changer en orgie une aventure d'amour.

Une fois sûre de son empire, J... devint autre, se rapprocha, s'attendrit, me consola, puis, prodiguant d'elle-même et poussée par ses propres désirs, les baisers, les caresses, elle me rendit aussi heureux que peut l'être un amant auquel il reste encore à demander.

Ma toilette s'achevait; avec leur instinct féminin, les sœurs prirent un plaisir extrême à me mettre du rouge, à suspendre de chaque côté de mon visage de longues boucles, à me confectionner une coiffure irréprochable.

Vers minuit, trois coups discrets frappés à la porte annoncèrent pour moi la fin de cette soirée de délices. Les trois coups étaient frappés par un Grec d'environ quarante ans, beau, modeste, silencieux et fin, professeur d'histoire et de langues modernes, intime dans la maison, et mettant le plus grand soin à dissimuler l'influence qu'il exerçait en particulier sur miss J... Nous mîmes les masques et l'on partit *alla festa di ballo*.

Dès lors j'appartenais à mes amis, et j'avais charge d'aider à leur amusement.

A Saint-Charles, tantôt au bras de l'une ou de l'autre, j'intriguais. On me fit la cour, et elles eurent la joie d'assister à plusieurs mystifications. Mon plus beau succès fut, à souper, dans la loge, visage découvert, l'impression prolongée que je fis sur le cœur du marquis de Sommery, premier secrétaire de l'Ambassade française.

Peu charmé de ce genre de conquête, j'aurais éclairé de suite l'ennuyeux marquis sur son erreur, mais les femmes sont impitoyables. Pour récompenser ma patience, J... se levait, m'emmenait à couvert derrière un rideau et payait en longs baisers les fadeurs et les œillades dont j'étais excédé.

Il faisait jour quand on se sépara. Mon amour avait atteint cette nuit-là le sommet de sa fortune. Depuis je n'allai pas plus loin.

Et d'Alton, qui rédigeait ce chapitre de ses *Mémoires*, le 26 décembre 1873, peu de temps avant de mourir [1], d'Alton ajoutait ces lignes en guise de conclusion ou de moralité :

Je fus assez injuste pour conserver quelque dépit contre la belle personne qui ne me devait rien et m'accordait tant de demi-bonheurs. Aujourd'hui ma gratitude est entière, en songeant qu'elle m'a initié au plaisir de faire la cour et m'a révélé tout le prix du baiser.

Là s'arrête le manuscrit des *Ébauches d'amour*. Si je l'ai cité abondamment, c'est qu'il fait admirablement connaître d'Alton-Shée comme écrivain à ceux qui n'ont pas lu ses *Mémoires*; c'est aussi qu'en nous renseignant sur sa jeunesse il nous donne l'explication de ses succès auprès des femmes. Car il eut longtemps des aventures galantes et ne se rangea que pour la « grande dernière », — comme disait Alfred Tattet, — quand il épousa, vers la cinquantaine, la charmante femme qui porte encore son nom.



Cependant les événements avaient marché durant son voyage en Italie. Quand il revint en France, le trône de Charles X était renversé, le ministère Polignac mis en accusation. Il assista aux débats de la haute cour parmi les fils des pairs, et, de 1831 à 1835, date où il fut admis à siéger au Luxembourg, il se mêla activement aux partis d'opposition, que dirigeaient Berryer et Armand Carrel, tout en se répandant dans le monde où l'on s'amuse. Mal vu et suspecté déjà par le gouvernement, il fut accusé un jour de pactiser avec l'émeute, pour avoir, à l'issue d'une séance du procès d'avril, dans un souper auquel assistaient Alfred de Musset et Belgiojoso, porté la santé de Caussidière et de ses complices. Mais il avait de bons amis à la Chambre des pairs. Villemain, Montalembert, le marquis de Dreux-Brezé lui conseillèrent, pour se disculper,

1. Il mourut le 22 mai 1874.

de prendre la parole lors de la discussion de l'adresse : il le fit avec tant de bonheur qu'il désarma ses adversaires. On sait que le roi Louis-Philippe, pour satisfaire ses rancunes personnelles, avait supprimé l'hérédité de la pairie. D'Alton-Shée, qui cherchait un bon tremplin politique, entreprit, en 1838, de démontrer qu'une Chambre viagère nommée par le roi n'était qu'une annexe du pouvoir royal et publia une brochure (*De la Chambre des pairs dans le gouvernement représentatif*) qui lui valut les éloges de la presse indépendante et notamment du *Journal des Débats*. Pour le coup, il était consacré. Qu'on lise plutôt les lettres que le jeune comte de Montalembert lui écrivit à ce propos :

Au château de Villersexel (Haute-Saône),
le 20 septembre 1839.

Mon cher ami,

Je ne suis arrivé ici qu'avant-hier après une tournée historique, géographique, artistique, monastique, etc., en Bourgogne, Champagne, etc., etc., d'un mois et plus, pendant laquelle je n'ai ni reçu ni écrit de lettres, de sorte que je n'ai trouvé les deux vôtres, envoyées à Trélon, qu'en ce lieu où je vais rester, sauf quelques courses, jusqu'en janvier. Ne vous mettez donc point en colère contre moi à cause de mon silence tout à fait innocent et involontaire, comme vous voyez. J'ai applaudi du fond de mon cœur au triomphe que vous a décerné le *Journal des Débats*, en s'occupant d'un ouvrage tel que le vôtre, qui devait le blesser sous plus d'un rapport, et qui n'était pas fait par une de ses créatures. Il faut qu'il ait été bien vivement aiguillonné par vos raisonnements et par la question elle-même pour vous avoir rendu cet hommage. Vous méritiez du reste, mon cher ami, ce succès pour le courage et la prudence que vous aviez su si bien combiner dans votre première lettre. Vous me parlez d'une seconde que je ne connais pas, à moins toutefois que vous n'entendiez par là celle adressée au *Messager*, que j'ai vu par hasard dans un café. Envoyez-moi, je vous prie, tout ce que vous avez publié depuis votre première lettre. Je ne sais trop si vous faites bien de rattacher cette question à la réforme électorale. Quant à moi du moins, je ne sais pas ce que cette dernière veut dire : je n'y vois de clair que les vingt francs par jour décrétés par la réunion Barrot, etc., etc., auquel cas j'en demande quarante pour les pairs, malgré la Charte et le sot article 23.

Je ne suis pas du tout, comme vous semblez le croire, propriétaire influent : je n'ai même pas encore d'établissement en province *à moi*; je suis toujours soit chez mon beau-père Mérode, soit chez

mon grand-père Grammont. Cela viendra prochainement; mais si vous qui vous plaignez de n'avoir pas de terres, vous saviez ce que c'est que la politique en province, combien les libéraux y sont au-dessous du *Courrier français*, et les royalistes au-dessous de la *Quotidienne*, en fait d'étroitesse et de bêtise, vous ne regretteriez plus le genre d'influence qu'on peut y exercer, et surtout vous ne croiriez pas à l'efficacité de la réforme électorale, si vous y croyez, ce dont je doute beaucoup.

Je pense comme vous que l'élection à VIE (*condition sine quâ non*) vaut mieux que le système actuel, mais que cette amélioration n'approche pas de l'hérédité, comme garantie d'indépendance et de lumières chez l'individu, de stabilité et d'esprit vraiment politique pour le public. Il faut le dire bien haut, et ne pas se lasser; il est plus que douteux que la jalousie démocratique se résigne jamais à reconnaître cette vérité, mais il ne faut pas du moins qu'elle puisse prétexter l'ignorance. — Quant à l'abolition des catégories en laissant la nomination directe au Roi, serait-ce un progrès? En vérité, j'en doute. Les pairs seraient alors nommés, comme les préfets, par les députés, ce qui n'est guère séduisant.

Ce qui me paraît essentiel, c'est de ne pas se laisser accréditer l'idée qu'on ne peut pas toucher à cet article 23, autrement que pour modifier les conditions d'admissibilité. Le *Journal des Débats* nous a donné un fameux coup d'épaule en établissant que la *pairie n'était pas constituée*. Voilà le terrain sur lequel il faudra s'expliquer, pour établir une comparaison entre la pairie actuelle et la pairie de la Restauration vraiment *constituée* par l'hérédité. Un travail qui rappellerait à la mémoire ingrate du libéralisme les services rendus par la pairie héréditaire à la liberté et à la dignité du pays, de 1820 à 1830, — rapprochés de l'attitude de la pairie organisée par le petit génie d'une envieuse démocratie, — ferait, à ce que je me figure, le plus grand bien, et porterait la conviction dans tous les esprits non prévenus. Le terrain est aujourd'hui préparé pour une discussion de cette nature; j'estime qu'elle devrait être surtout *historique* : les résultats à en déduire n'auraient pas besoin d'être nettement formulés, ils se présenteraient d'eux-mêmes aux lecteurs. Il me semble qu'il y aurait là de quoi occuper noblement nos loisirs jusqu'à la saison prochaine.

Quoi qu'il en soit, mon cher ami, ce sera toujours une très belle gloire pour vous que d'avoir amené cette question dans le domaine de la discussion actuelle. Il est bien rare d'obtenir aussi jeune un résultat aussi positif. Je m'associe de cœur à vos succès, et regrette de ne pouvoir le faire à vos efforts. Mais il me faut consacrer exclusivement la fin de cette année à des travaux historiques trop longtemps négligés. Je m'impose la règle de ne faire autre chose; l'hiver

prochain, vous me retrouverez comme toujours, votre fidèle et dévoué

LE COMTE DE MONTALEMBERT

Si vous publiez quelque chose, n'oubliez pas l'*Univers*, qui m'appartient à peu près, et qui fait en ce moment assez bonne guerre à la *Gazette* [1].

Montalembert travaillait alors aux *Monuments de l'Histoire de Sainte Élisabeth de Hongrie*, qu'il publia l'année suivante pour compléter la biographie de cette charitable femme.

Quelque temps après, il écrivait de nouveau à d'Alton-Shée :

Villersexel (Haute-Saône), du 11 novembre 1839.

Mon cher ami,

Si j'avais encore besoin d'être converti à la nécessité d'une réforme de la pairie, le coup de grâce m'aurait été porté par la promotion Aubert et C[ie]. Si j'avais été à Paris, je ne sais pas à quelles extrémités je me serais porté, dans le cas où un journal un peu considérable aurait consenti à m'ouvrir ses colonnes. Quand je pense que ce même Villemain, qui nomme aujourd'hui huit députés rejetés par les électeurs, a crié plus haut encore que moi, lorsqu'au mois d'avril dernier j'ai reproché à M. Molé la nomination de trois pairs de cette espèce! En vérité, c'est par trop fort. Maintenant la catégorie la plus usuelle, c'est d'être non pas *député*, mais député *non réélu*. Je ne sais même pas si ce sot article 23 autorise la nomination *d'anciens députés* : c'est un point à discuter. Le général Cubières a été deux fois battu dans l'arrondissement de Lure que nous habitons, en 1837 et en 1839, par mon grand-père et mon oncle de Grammont : le voilà pair, parce que deux fois il a essayé en vain d'être député [2]. Il en est de même du général Merlin, rejeté de l'arrondissement d'Avesnes, où mon beau-père a ses biens. Je vous demande un peu combien la Pairie est rehaussée aux yeux des électeurs de Lure et d'Avesnes. Malheureusement les journaux prétendus libéraux laisseront tomber cette promotion comme tout ce qui touche à la Chambre des pairs, parce que leur instinct démolisseur leur dit bien que le gouvernement fait leurs affaires en avilissant ainsi le seul corps qui offre quelques éléments de conservation. — Ce qui serait très important, c'est qu'à l'admission de ces messieurs quelqu'un eût assez de cou-

1. Lettre inédite.

2. Ne dirait-on pas que ces lignes sont écrites d'hier?

rage pour renouveler ce que j'ai fait au mois d'avril : le discours de Villemain, tel qu'il est au *Moniteur*, servirait de préambule; je crois que cela aurait du retentissement. Vous êtes très bien placé pour cela, mon cher ami, puisque ce terrain est spécialement à vous; il va sans dire que si vous trouviez quelque vieux pair pour attacher le grelot, cela vaudrait bien mieux encore, mais cela ne sera pas. Tout ce que vous pouvez espérer, c'est de déterminer quelqu'un à vous appuyer; déployez pour cela tout votre esprit et toute votre énergie. Peut-être Mounier, qui doit être furieux contre Villemain depuis l'affaire de la Légion d'honneur, voudra-t-il prendre sa revanche dans cette occasion si favorable. Quant à moi, les couches de ma femme, qui auront lieu à la fin de décembre, m'empêcheront probablement de prendre aucune part à cette croisade; du reste il vaut bien mieux que d'autres que moi se montrent sur la brèche. Quant au fond même de la question, que vous exposez et développez fort bien dans votre lettre du 6 octobre, après de longues réflexions je me sens tout disposé à adopter, comme vous le proposez, la nécessité identique et simultanée des deux réformes, comme leurre pour le public, et afin de passer la plus essentielle sous le couvert de la moins utile. Mais il me paraît d'une extrême difficulté de s'entendre sur les conditions de la réforme électorale. J'adopte pleinement avec vous l'adjonction des capacités et l'abolition du cens d'éligibilité; mais je diffère complètement d'avec vous sur la question des chefs-lieux. Si vous habitiez beaucoup en province comme moi, vous verriez, j'en suis sûr, que les électeurs d'arrondissement offrent seuls quelques chances à l'influence de la grande propriété, tandis qu'en la concentrant aux chefs-lieux, vous les mettrez, comme de 1817 à 1820, à la disposition exclusive des avocats du tribunal central, et des journalistes soi-disant patriotes. Réfléchissez là-dessus, mon cher. Quant à moi, j'aime bien mieux encore les 600 électeurs par arrondissement d'Odilon Barrot.

Mais le danger immense que je redoute, c'est qu'en entamant d'une manière quelconque l'édifice électoral de 1831, si mal construit et si mal disposé, nous ne le fassions tomber sur nos têtes, et alors, adieu Royauté, Pairie, et tout ce qui nous sépare encore un peu de l'anarchie.

Du reste, je suis disposé, comme je vous le dis, afin d'obtenir cette réforme de la Chambre des pairs, rendue indispensable par l'aveuglement et la bassesse de cœur de la royauté, à appuyer une réforme électorale sur ces quatre bases :

1° Refus de tout salaire aux députés; 2° adjonction des capacités; 3° abolition du cens d'éligibilité; 4° élévation du minimum des collèges d'arrondissement.

Quant à l'*Avenir*, je déclare que je serais assez disposé à me

ranger de l'avis de Carné, qui dans son dernier article de la *Revue des Deux Mondes* énonce un plan d'élections indirectes et hiérarchiques qui ferait engendrer la Chambre des députés par d'autres corps électifs, tels que les Conseils généraux. Ce système était celui de la Constitution des Pays-Bas, et il a parfaitement réussi ; jamais on ne s'est plaint en Belgique de l'inefficacité de la loi électorale.

Ce même Carné, ennemi ridicule de l'hérédité de la pairie, comme tous les gentillâtres de province, a émis une idée qui me paraît digne d'être méditée par vous : c'est celle du recrutement de la Chambre des pairs par le droit d'élection qu'elle exercerait elle-même, comme l'Académie[1]. Cela me paraît une combinaison à la fois ingénieuse, originale et féconde, qui donnerait à la pairie toute la force de l'élection sans la confondre avec la Chambre des députés : après l'hérédité, c'est ce qu'il y aurait de mieux.

Quoi qu'il en soit, l'essentiel, et ici je suis tout à fait d'accord avec vous, c'est d'arracher à la royauté une prérogative dont elle fait un si criant abus. Rien ne peut être au-dessous de ce qui existe, cela est incontestable, et, en attendant, de même que les légionnaires de l'empire faisaient broder sur leur ruban la date de leur promotion, après les scandaleuses inondations de croix en 1831 et 1832, je suis d'avis que nous ajoutions sur nos cartes la date de notre création à notre qualité de pair de France. Ainsi vous mettrez : « Pair de France de 1814 », et moi, id. « de 1819 ».

Si vous avez le courage de lire l'*Univers*, vous avez dû être étonné du silence qu'il garde sur cette immense question. Croyez bien que ce n'est pas ma faute. A peine ai-je le dos tourné qu'on n'y fait plus rien de ce que je veux : j'ai beau écrire, crier de loin, ils ne me répondent seulement pas. Pour le quart d'heure, je joue tout à fait le rôle de M. Gogo. Cela ne peut pas durer comme cela, et il est possible que j'aie recours à vous pour m'aider à dévoiler quelque Macaire catholique.

Si vous voyez M. le comte Walewski, dites-lui, je vous en prie, que je lui enverrai peut-être par l'entremise d'un libraire nommé *Debécourt*[2] des correspondances de Vienne sur la Russie, que je le prie de regarder comme tout à fait authentiques et de traiter en conséquence.

Adieu, mon cher ami, que Dieu aide votre courage et votre zèle.

A vous de cœur,

LE COMTE DE MONTALEMBERT[3]

1. C'est un peu ce que prétendit faire la Constitution de 1875 en créant les sénateurs inamovibles.

2. C'est chez lui que Montalembert publia, en 1840, les *Monuments de l'Histoire de Sainte Élisabeth de Hongrie.*

3. Lettre inédite.

Pauvre Montalembert! il était dit que les meneurs de son parti ne le prendraient jamais au sérieux. On vient de voir le peu de cas qu'en 1839 son journal, l'*Univers*, faisait de son opinion, dans la question si importante de l'hérédité de la pairie. Trente ans plus tard, en dépit de tous les services qu'il avait rendus à la cause du catholicisme libéral, il ne fut pas mieux traité au *Correspondant*, dans la question beaucoup plus grave de l'infaillibilité du pape. Lorsqu'en 1869, se sentant mourir, il rédigea son fameux testament spirituel intitulé : *l'Espagne et la liberté*, tous les « gentillâtres de province », M. de Carné en tête, qui avaient voix au chapitre de cette *Revue*, déclarèrent qu'il était impossible d'y insérer pareil pamphlet, et l'on vit, spectacle étrange mais édifiant tout de même, on vit un catholique militant comme Montalembert prendre pour exécuteur testamentaire un libre penseur comme Arnaud de l'Ariège. Il est vrai que ce libre penseur était un parfait chrétien[1]...

Continuons la lecture des lettres de Montalembert à d'Alton-Shée. Le 29 décembre 1839, il lui écrivait encore de Villersexel :

Mon cher ami,

Je ne crois pas être flatteur ou complimenteur de mon naturel; et, bien que dans cette circonstance je dusse être un peu jaloux de vous, je viens vous féliciter du fond de mon cœur de votre excellent discours sur les nouveaux pairs : je vous le dis en conscience, il est impossible de mettre plus d'esprit et de mesure dans une matière plus délicate. Telle a été aussi l'opinion de notre vieux grand-père Grammont, ancien député de la gauche, ainsi que de tous ceux qui m'entourent ici. — Les injures de la presse ne sont qu'utiles; cela vaut cent fois mieux que le silence calculé des *Débats* : pour moi, j'ai toujours offert et offre encore 40 sols par ligne (le double d'une annonce) à tous ceux qui voudront bien se donner la peine de dire du mal de moi dans les journaux. Ce qui est révoltant, dégoûtant, pourri au dernier degré, c'est qu'il ne se soit trouvé personne dans cette ignoble Chambre pour vous devancer ou au moins pour vous soutenir; c'est que Tascher et Philippe de Ségur, au lieu de vous empêcher de répondre, n'aient pas répondu eux-mêmes à la sotte réponse de Villemain; enfin que la présence de Villemain au ministère réduise l'opposition de la Chambre des pairs, sur une question d'honneur personnel, à une seule voix!

1. Voir à ce sujet le tome III de nos *Derniers Jansénistes*.

Et vous voulez que je quitte ma femme, mon saint Bernard, mes travaux et mon repos ici, pour aller trouver tous ces poltrons, tous ces plats, etc., etc., etc... — Non, mon cher ami, j'en resterai éloigné aussi longtemps que je pourrai, et n'irai que si j'y suis forcé par un devoir absolu, celui de défendre la liberté d'enseignement, si on la discute à notre Chambre.

Madame de Montalembert est accouchée, il y a huit jours, d'une troisième fille, et se porte, grâce à Dieu, parfaitement bien, ainsi que la petite.

Adieu, mon cher ami. Encore une fois, votre discours m'a semblé parfait; et les trois catégories de députés envoyés à la pairie, prises sur le fait, est admirable de *couleur locale*.

Votre tout dévoué,

LE COMTE DE MONTALEMBERT

Je reçois à l'instant une lettre de Tascher pour s'excuser de son silence : il me dit que votre discours était *écrit avec esprit et parfaitement dit*; pour mériter un tel éloge, il faut qu'il ait fait fameusement bon effet [1].

Cette lettre était adressée à M. d'Alton-Shée, pair de France (*de 1814*), 12, rue Le Peletier.

Deux ans après, Montalembert et d'Alton-Shée s'entendaient pour refuser la croix, à l'occasion du baptême du comte de Paris, et d'Alton prononçait à la Chambre des pairs un discours sur les Fortifications qui eut grand retentissement.

Mais l'acte le plus considérable qu'il ait accompli comme pair de France, celui qui lui fit une figure d'agitateur et le brouilla avec le monde royaliste, fut le discours qu'il prononça en 1847, et dans lequel il eut l'audace de dire qu'il n'était « ni catholique ni chrétien ».

Ce discours aurait pu le brouiller également avec Montalembert. Mais les hommes qui ont le courage de leurs opinions se comprennent et s'estiment toujours. Montalembert se borna à faire quelques réserves dans la lettre très noble que voici :

3 juillet 1847.

Mon cher ami,

Il n'y a au monde qu'une seule chose que je déteste plus que le despotisme, c'est l'hypocrisie. C'est assez vous dire combien

1. Lettre inédite.

j'applaudis à la franchise et à l'intrépidité que vous avez déployées en arrachant le masque à tant de faux catholiques et de faux chrétiens.

L'opération, ayant été aussi énergique qu'imprévue, les a fait crier. Vous ne vous en êtes pas effrayé : et vous avez bien raison.

Vos explications, que je vous remercie sincèrement de m'avoir communiquées, complètent et fortifient votre pensée. Elles sont pleines d'esprit et de raison. Après cela, je vous avoue qu'il y a page 5 des choses que je vous aurais conseillé d'omettre, si vous m'aviez fait l'honneur de me demander mon avis! comme aussi je regrette que dans votre discours vous ayez ajouté les deux mots *ni chrétien* à votre profession de foi. Je comprends et j'admets parfaitement le sentiment honnête et sincère qui vous a porté à vous exprimer ainsi, mais je dois le regretter pour le bon effet de votre manifestation. Il faut éviter, *quand on le peut*, de froisser ses adversaires. Voilà du moins ce que me répètent chaque jour des hommes à qui je crois de l'esprit et de l'indépendance; et comme il paraît, d'après leur insistance, que je ne profite pas assez de leurs leçons, je vous les communique afin de voir si elles vous iront mieux qu'à moi. Quoi qu'il en soit, placés aux deux pôles extrêmes, en fait de croyances, il y aura toujours un terrain où nous nous rencontrerons pour nous donner la main, le terrain de la liberté et de la bonne foi.

Quand je vous ai vu hier, je n'avais encore reçu ni votre lettre, ni votre brochure, sans quoi je vous aurais dit de vive voix combien j'étais sensible à votre souvenir.

Croyez, mon cher ami, à mon sincère dévouement.

LE COMTE DE MONTALEMBERT[1]

Et cependant les temps étaient proches où les deux amis allaient se séparer.

LÉON SÉCHÉ

(La fin prochainement.)

1. Lettre inédite.

LE PARTI OUVRIER

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'entrée soudaine, à la Chambre des Communes, d'un parti ouvrier fort d'une trentaine de membres, avec une réserve de vingt autres qui, tout en acceptant la discipline du parti libéral, ont inscrit en tête de leur programme les revendications ouvrières, a provoqué en Angleterre, au premier moment, beaucoup de surprise et un peu d'inquiétude : « Pour la plus grande partie de la presse et de l'opinion », lisait-on dans le *Daily News* du 13 février, « c'est un phénomène aussi étonnant que pourrait l'être l'apparition du légendaire serpent de mer au beau milieu de la Manche. On regarde d'un œil effaré ce monstre nouveau, aux formes étranges ; on le contemple à une distance respectueuse ; quelques-uns viennent toucher timidement ses écailles pour voir s'il est vivant, ou examinent, non sans de fâcheux pressentiments, les armes dont il est muni pour la défense et pour l'attaque ».

Il n'était pas besoin pourtant d'être grand prophète pour annoncer, comme nous l'avons fait ici même il y a trois ans[1], l'éveil du parti ouvrier en Angleterre et ses progrès certains. Mais on pouvait douter que sa croissance fût si prompte ; surtout il était difficile de prévoir l'influence que, dès le début, il a acquise dans le parlement et dans le pays.

1. *Revue de Paris* du 1er mai 1903.

Car à l'étonnement qui l'a d'abord accueilli, a succédé, presque aussitôt, un vif désir d'éviter son hostilité. L'éclat et la rapidité de ses succès, la puissance des grandes organisations qui le soutiennent, la force des multitudes disciplinées qu'on sent derrière lui, font à ce nouveau venu une situation privilégiée. La majorité libérale et la minorité conservatrice recherchent les occasions de lui témoigner leurs bonnes dispositions. On n'entend presque, à son adresse, que des paroles de bienvenue et de courtoisie. Les problèmes qu'il a pour mandat particulier d'étudier et de résoudre passent au premier plan dans les préoccupations du législateur et de la nation tout entière. En deux mois de session, les Communes ont voté en seconde lecture une proposition de loi sur les cantines scolaires, due à l'initiative du groupe ouvrier; elles se sont prononcées sur le principe des retraites pour la vieillesse; elles ont examiné les amendements à apporter à la loi sur les accidents du travail, la loi de huit heures dans les mines; enfin elles ont abordé de front la question irritante, difficile, de la responsabilité légale des trade-unions.

Cette activité, succédant à la longue indifférence des politiques anglais, à leur ignorance presque complète des intérêts et des aspirations de la classe ouvrière, est un signe des temps. De toutes les conséquences entraînées, en Angleterre, par l'irrésistible mouvement d'opinion qui s'est manifesté aux élections générales, celle-ci est sans doute la plus caractéristique et la plus importante. C'est l'entrée en scène du parti ouvrier qui l'a produite. C'est sa présence qui en garantit la durée et l'efficacité : on aime mieux lui accorder des réformes que de le réduire à en exiger. Par là il peut, dès à présent, mesurer l'avantage qu'il trouve à se jeter dans la mêlée politique, après une longue période d'abstention volontaire. Ceux qui l'ont contraint à ce changement de tactique peuvent faire le même calcul — avec d'autres réflexions.



Sur les causes du mouvement, aucun doute n'est possible. Nous voyons aujourd'hui le résultat de la campagne téméraire

entreprise, depuis quelques années, contre les trade-unions, et surtout des décisions judiciaires qui, en les privant de ce qu'elles regardent comme leurs droits essentiels, les ont acculées aux résolutions extrêmes. L'arrêt historique rendu, le 22 juillet 1901, par la Chambre des Lords, dans l'affaire du *Taff Vale Railway*, a déclaré les trade-unions collectivement responsables des dommages causés au cours des grèves : rigoureusement appliqué, ce principe entraînerait pour les unions une ruine totale. Une série de jugements a condamné le *picketing*, c'est-à-dire les mesures, même pacifiques, prises en vue de rendre effectif l'état de grève. Non seulement la violence, — qu'aucun gouvernement, en aucun pays du monde, ne saurait tolérer, — mais la propagande même est prohibée : c'est un délit de faire des patrouilles, de se tenir aux abords des ateliers pour engager les ouvriers à cesser le travail, ou pour les détourner de venir prendre la place des grévistes. Les tribunaux sont allés jusqu'à s'attribuer le pouvoir de déclarer, à la requête d'un trade-unioniste, que l'union dont il fait partie, en proclamant la grève, a violé ses propres statuts, et d'interdire en conséquence la distribution des secours de grève. Comment continuer à lutter, lorsque les moyens de lutte vous sont refusés ?

Les unions, voyant leur action paralysée, leurs ressources menacées, n'avaient plus qu'un parti à prendre : opposer à une jurisprudence hostile un texte de loi rédigé de manière à empêcher tout nouvel attentat contre les libertés syndicales, et, pour faire aboutir au plus tôt cette réforme urgente, envoyer à la Chambre des Communes des représentants, chargés de parler au nom des organisations ouvrières. Les adversaires des trade-unions ont cherché à se faire de la loi une arme contre elles : les trade-unions répondent en mettain la main sur le mécanisme qui sert à la fabrication des lois. C'est la logique même, cette logique des choses que les Anglais mettent, avec raison, au-dessus de la logique des mots.

Ce fut la première parole d'un député ouvrier, en arrivant à la Chambre des Communes : « Nous plaiderons désormais notre cause, non dans les couloirs, mais dans la salle des séances. » Jusqu'ici les unions restaient à la porte du parlement, écoutant les rumeurs du dedans, favorables ou hostiles ;

leur *Parliamentary Committee* suivait les débats, présentait des pétitions, envoyait des témoins devant les commissions d'enquête. Aujourd'hui leurs élus collaborent à l'œuvre législative, négocient sans intermédiaire avec le gouvernement, interviennent dans la discussion des affaires et la préparation des lois.

Car ce sont vraiment les élus des trade-unions qui forment, à la Chambre des Communes, le parti ouvrier. C'est l'argent des unions qui a payé les frais de leur élection. Le Comité pour la Représentation du Travail, fondé en 1899, a reçu l'année passée les souscriptions de 158 unions qui comptent, ensemble, environ 900 000 membres; les sommes encaissées, avec un taux de cotisation très bas — un penny par homme, plus une légère indemnité destinée à couvrir les frais généraux — se sont élevées à plus de 100 000 francs. Ce n'était qu'une faible partie de ce qu'il fallait pour soutenir une cinquantaine de candidatures; les unions, chacune de son côté, ont fait le reste : les plus riches, celles des mécaniciens, des mineurs, des ouvriers de l'industrie textile, du bâtiment, de la chaussure, ont pris à leur charge les dépenses d'un ou plusieurs candidats, qu'elles considéraient comme leurs candidats, choisis parmi leurs adhérents, et se présentant dans des districts où les ouvriers de leur métier formaient une notable partie, parfois la majorité, du corps électoral. Ce sont elles aussi qui doivent assurer aux députés nommés grâce à leur appui les moyens d'existence indispensables. Le mandat législatif en Angleterre est encore, selon l'ancienne conception oligarchique, un honneur plutôt qu'une fonction, et celui qui l'exerce n'a droit à aucune indemnité. La nouvelle Chambre des Communes se montre, il est vrai, disposée à renoncer au système du mandat gratuit : un amendement à l'adresse rédigé dans ce sens a été voté, le 7 mars dernier, par 348 voix contre 110; mais le gouvernement demande de surseoir à cette réforme, en raison de ses conséquences pécuniaires.

En attendant le vote de cette mesure démocratique, il faut bien que les députés ouvriers vivent : la caisse du parti, alimentée par les unions, leur sert un traitement de 200 livres sterling. Chiffre modeste, mais qui entraîne, actuellement, une dépense annuelle de 145 000 francs. Enfin les députés

ouvriers, élus grâce aux unions, rétribués sur les fonds des unions, sont eux-mêmes, pour la plupart, des unionistes.

*
* *

S'ils ont, dès le début, conquis l'attention et l'on peut dire le respect de la Chambre des Communes, c'est que tous, amis ou adversaires, ont reconnu en eux de véritables représentants de la classe ouvrière, au nom de laquelle ils prennent la parole devant le pays. Ils appartiennent à ce personnel syndical, si remarquable, dans lequel se rencontrent quelques-uns des esprits les plus ouverts, et en même temps les plus solides, de l'Angleterre contemporaine.

On compte parmi eux plusieurs secrétaires d'unions. M. George Barnes est secrétaire de la Fédération des mécaniciens (*Amalgamated Society of Engineers*); M. Richard Bell, de la Fédération des employés de chemins de fer (*Amalgamated Society of Railway Servants* [1]), M. Bowerman de la Société des typographes de Londres (*London Society of Compositors*). M. Keir Hardie a été secrétaire de l'Union des mineurs dans le comté de Lanark, puis dans le comté d'Ayr, en Écosse, M. Shackleton est vice-président de la Fédération des tisseurs des comtés du Nord (*Northern Counties Weavers Amalgamation*) et membre du comité directeur de la grande Association des travailleurs de l'industrie textile.

Sortis, par une sélection spontanée, des corps de métier qu'ils ont été appelés à diriger, ce n'est pas à eux qu'on peut reprocher d'être des agitateurs ignorants des nécessités de la technique, indifférents aux réalités économiques. Ils ont d'abord vécu dans l'atelier, maniant les outils ou conduisant les machines. Plus tard, choisis par leurs compagnons de travail pour défendre leurs intérêts communs, ils ont discuté, souvent d'égal à égal, avec les chefs d'industries, conclu avec eux des traités qu'ils ont su faire respecter par des milliers d'hommes; ils ont appris, à la tête de leurs grandes associations, à connaître les difficultés du pouvoir responsable. Les

1. M. Richard Bell ne s'est pas affilié au parti ouvrier, mais au groupe ouvrier du parti libéral. Nous expliquerons plus loin cette déclaration.

Anglais reconnaissent en eux cette capacité pratique, devant laquelle ils sont toujours prêts à s'incliner, et ce sérieux dans l'action que l'aristocratie seule a le privilège de remplacer par un dilettantisme élégant, admiré des snobs. Ce sont des travailleurs, venus au parlement non pour y déclamer, mais pour y faire de la besogne. « J'espère, disait l'un deux à un reporter, qui lui demandait son programme, que nous allons fermer la bouche aux bavards et aborder les questions pratiques, *I hope we'll stop the blabber and get to business.* »

Il suffit de les voir pour être frappé de leur simplicité, vraiment *business-like*. Il n'y a pas trace, chez eux, de ce romantisme d'allures et de costume dont les socialistes du continent ne se sont pas encore complètement débarrassés. Figures sans apprêt, avec la classique moustache britannique ou la barbe courte que les physionomies connues de John Burns, de Keir Hardie, de Will Crooks, ont rendue populaire; vêtements pareils à ceux que tout ouvrier anglais endosse au sortir de l'atelier, et qui ressemblent à s'y méprendre à ceux de la classe moyenne.

Certains avaient proposé de porter, comme signe de ralliement, une cravate rouge : mais quelqu'un, dans une réunion récente, fit observer que le roi s'était précisément montré, peu de jours auparavant, avec une cravate de cette couleur : « Je crois que nous ferons tout aussi bien, ajouta-t-il sans rire, de déclarer que l'emblème de notre parti sera le chapeau haut de forme. » Et l'hilarité générale, mêlée d'applaudissements, qui accueillit cette saillie, prouva qu'elle avait porté juste. Le rôle de feu Thivrier, l'homme à la blouse, n'a eu en France qu'un succès médiocre : on ne l'imagine même pas en Angleterre.

A la prévention favorable que crée toujours, chez nos voisins, la simplicité et la *respectability* des manières, les députés ouvriers ajoutent l'estime qu'inspirent, en général, la dignité de leur vie, leurs efforts pour s'élever et élever ceux qui les entourent au-dessus du niveau où les place leur condition. Nous avons raconté[1] l'histoire de Will Crooks, né dans un *workhouse*, élevé aux frais de la paroisse, d'abord ouvrier bour-

1. *Revue de Paris* du 1er mai 1903.

relier, trade-unioniste militant, puis membre du Conseil de comté, maire du *borough* de Poplar, député de Woolwich. C'est aujourd'hui l'un des hommes les plus en vue de la Chambre des Communes. Ses traits, pleins de rondeur et d'esprit malicieux, sont connus de tous; ses opinions, ses reparties, frappées au coin de l'humour et du bon sens, sont citées par les grands journaux de la majorité comme, naguère, celles de M. Gibson Bowles, l'enfant terrible du parti conservateur. C'est l'argument peut-être le plus fort qu'on puisse invoquer, en Angleterre, en faveur des trade-unions, que cette faculté de faire sortir de la masse des personnalités vigoureuses et originales, capables de rendre de grands services au pays. Avec ce penchant instinctif vers l'aristocratie qu'il conserve au milieu de la démocratie même, le peuple anglais salue dans ces nouveau-venus des chefs dignes de respect et d'obéissance.

L'exemple le plus remarquable de cette sélection, à laquelle l'Angleterre contemporaine devra quelques-uns de ses meilleurs citoyens, est celui de John Burns, aujourd'hui président du *Local Government Board*. Quoiqu'il ne soit pas entré dans les cadres récents du parti ouvrier, il lui appartient par ses origines et par toute sa vie : depuis la date déjà lointaine de son entrée au parlement, il a toujours été considéré, à juste titre, comme un représentant du travail, *Labour member*, le représentant du travail par excellence, à une époque où il n'y en avait guère d'autres. Ouvrier mécanicien, membre de l'*Amalgamated Society of Engineers*, il fut l'un des promoteurs les plus actifs du trade-unionisme; il conduisit, en 1889, cette fameuse grève des dockers de Londres, qui, supérieurement organisée et soutenue par la sympathie générale, se termina par une victoire mémorable, et donna au mouvement syndical une impulsion telle, qu'en moins d'une année deux cent mille nouveaux adhérents se firent inscrire dans les trade-unions.

Agitateur populaire, il paya souvent de sa personne. Les désordres commis par les *sans-travail*, en février 1886, firent traduire devant le tribunal d'Old Bailey quatre des principaux membres de la *Social Democratic Federation*, dont il était : il fut acquitté, ainsi que ses compagnons, après un procès retentissant, qui attira l'attention publique sur les revendications ouvrières. L'année suivante, après les bagarres

du *Dimanche sanglant* de novembre 1887, il fut de nouveau poursuivi et condamné à six semaines d'emprisonnement. Citoyen courageux, il a osé, au milieu des pires crises de la conscience nationale, élever la voix pour la cause de la justice et de la paix ; on l'a vu en 1878, lors du redoutable accès belliqueux provoqué par la guerre russo-turque, comme en 1899, au moment où éclata l'inique guerre sud-africaine, défier bravement la colère des foules jingoïstes. A la Chambre des Communes, John Burns s'est, dès le début, imposé à l'attention par l'indépendance de son jugement, la vigueur de ses coups de boutoir, qui n'épargnent pas ses amis lorsqu'il les croit dans leur tort; on écoute volontiers cette parole sans ambages et sans complaisances, rude et solide. On reconnait à son accent qu'elle exprime une conscience.

Le gouvernement de sir Henry Campbell Bannermann s'est honoré en appelant au pouvoir John Burns. Acte d'une portée politique considérable : ce n'est pas seulement une marque d'estime et de confiance envers un homme sorti du milieu ouvrier; c'est, aux yeux de la majorité, le gage de l'alliance nécessaire entre le libéralisme, échappé aux formules étroites où il s'enfermait autrefois, et la démocratie ouvrière. Mais celle-ci n'accepte pas l'alliance sans conditions : elle la repousserait plutôt que d'abdiquer son indépendance. Elle entend s'organiser, se diriger, agir par elle-même.

***

Le 12 février 1906, quelques jours avant l'ouverture solennelle du parlement, les députés ouvriers se réunissaient pour se constituer en parti, dans une salle du palais de Westminster. A la convocation lancée par M. J. Ramsay Macdonald, l'intelligent et actif secrétaire du *Labour Representation Committee*, vingt-neuf députés avaient répondu. C'étaient ceux que le *Committee* avait soutenus dans la lutte électorale et qui avaient pris à l'avance l'engagement de ne point se confondre avec les libéraux et de ne pas faire campagne pour un candidat libéral, en un mot de se considérer comme les représentants d'intérêts distincts de ceux de la majorité actuelle. Ceux qui n'avaient

pas voulu prendre cet engagement — entre autres John Burns, nommé ministre avant les élections, — s'étaient par là classés eux-mêmes dans le parti libéral, dont ils forment l'aile gauche, toujours prête à joindre ses forces à celles du parti ouvrier proprement dit dans les discussions qui l'intéressent, mais séparée de lui par l'organisation et la tactique.

C'est dans cette réunion que se constitua le nouveau groupe parlementaire. Et il prit, immédiatement, plusieurs résolutions significatives. La première fut le choix de ses chefs. L'élection de M. Keir Hardie comme leader marque la tendance du parti vers une politique très avancée, voisine du socialisme continental.

M. Keir Hardie, depuis longtemps affilié à l'*Independant Labour Party*, est un propagandiste actif, qui a maintes fois siégé dans des congrès internationaux, côte à côte avec les collectivistes de France, d'Allemagne et de Belgique. M. Ramsay Macdonald, délégué aux fonctions importantes de *whip* [1], est, plus encore que son leader, gagné aux doctrines socialistes; et il est un de ceux qui ont fait le plus pour la constitution du parti ouvrier. Secrétaire, depuis cinq ans, du *Labour Representation Committee*, il a su profiter habilement du mouvement qui entraînait les trade-unions vers la politique et rassembler leurs forces en vue de l'action commune. En plaçant à sa tête ces deux hommes, le parti ouvrier affirme sa méthode, profondément différente de celle de l'ancien unionisme : c'est par l'action législative qu'il veut poursuivre et compléter l'œuvre entreprise par les associations syndicales, et que celles-ci, naguère encore, espéraient achever en dehors de la puissance publique et sans son aide.

La seconde résolution, qui ne fut pas sans alarmer un peu l'opinion, fixa l'attitude du parti ouvrier vis-à-vis du gouvernement.

Jusqu'alors cette question ne s'était jamais posée : les quelques députés ouvriers qui siégeaient, isolés, dans la Chambre précédente, confondaient toujours leurs votes avec ceux de l'opposition libérale, dont ils ne se distinguaient, à vrai dire, que par leurs origines. Mais les libéraux étant au pouvoir, le

1. Les *whips* sont chargés, dans chaque parti, d'assurer la présence des adhérents aux séances de la Chambre.

parti ouvrier pouvait-il s'engager d'avance à les soutenir? Déjà, dans un certain nombre de circonscriptions industrielles, ses candidats étaient entrés en lutte avec les candidats libéraux, et parfois l'avaient emporté sur eux. Il fut décidé que le *Labour Party*, pour marquer son indépendance, prendrait place sur les bancs de l'opposition.

Ce fut à tort, cependant, que les conservateurs crurent entrevoir, un moment, l'espoir d'une coalition que n'auraient pas désavouée Disraëli et lord Randolph Churchill. Les députés ouvriers repoussèrent assez rudement leurs avances : « Nous n'avons pas, déclarait leur leader dans un meeting tenu le 16 février, rompu avec un parti pour faire le jeu d'un autre parti, conduit par un homme dont toute la vie politique n'a été qu'un long mensonge. » Est-ce de M. Balfour ou de M. Chamberlain qu'il s'agit? Ni l'un ni l'autre ne dut être enchanté du compliment. Les ouvriers, contre l'attente des adversaires du gouvernement, ne feront pas d'opposition systématique. Leur attitude consistera « à voter *pour* quand ce sera possible, et *contre* quand ce sera nécessaire ». Ils reconnaissent que « quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent », ils auront à soutenir la politique de sir Henry Campbell Bannermann ; mais ils se réservent le droit de la combattre, sans qu'on puisse leur reprocher une défection. Ce qu'ils veulent, c'est mener eux-mêmes leur barque, *paddle their own canoe*.

Trois jours après la conférence des députés, le sixième congrès annuel du *Labour Representation Committee* se réunissait à Londres, au Memorial Hall. Trois cent cinquante délégués étaient là, représentant 158 trade-unions et 73 trade-councils[1]. Ils commencèrent par se féliciter des éclatants succès obtenus aux élections. « Le parti ouvrier, constatait le président, M. Henderson, a brusquement passé de quatre à vingt-neuf sièges, au cours d'une seule période électorale. Dans 15 circonscriptions où ses candidats ont lutté en 1895 et en 1906, le chiffre des voix qu'ils ont recueillies est monté de 35 000 à 120 000. Dans ces circonscriptions, en 1895, tous leurs candidats avaient été battus : cette année, douze sur quinze sont élus. » Et ce n'est qu'un commencement : « D'ici

1. L'expression qui traduit approximativement celle-ci est : Bourse du Travail.

un an, les élections partielles nous amèneront dix nouvelles recrues ».

En signe de victoire, le nom trop modeste de *Labour Representation Committee* devait disparaître : le secrétaire, dans son rapport, proposait de le remplacer officiellement par celui de *Labour Party*. Le lendemain, M. Keir Hardie annonçait qu'il venait de recevoir, pour fêter la naissance du parti, un gâteau de baptême, don d'une jeune fille de Saint-Helens, en Lancashire ; un de ces énormes gâteaux cuirassés de sucre, véritables pièces d'architecture, qui figurent sur les tables anglaises dans les circonstances solennelles. On le plaça sur le bureau du président, où toute l'assemblée put l'admirer. A la fin de la séance, on le partagea entre les délégués : ce fut la note gaie du Congrès, le symbole de la robuste belle humeur avec laquelle le parti nouveau-né entrait dans la vie.

Le parti constitué, la première question qui se posait était celle-ci : allait-on rédiger un programme? Le mot pouvait être employé dans deux sens bien différents : il y a des programmes de doctrine, qui prescrivent, en formules générales, des fins et des méthodes, considérées comme bonnes en soi, comme supérieures aux circonstances du moment; et il y a des programmes d'action, dictés par les nécessités de l'avenir immédiat. Les premiers disent ce que l'on devrait faire, les autres ce qu'on est prêt à faire. Sollicité de choisir entre ces deux manières d'exprimer ses intentions, le parti ouvrier repoussa délibérement la première. Pas de programme : cette résolution, votée à une énorme majorité, montre que les ouvriers anglais sont profondément imbus de l'empirisme natif qui fait à la fois la force et la faiblesse de l'esprit national, — faiblesse dans le domaine des idées, force incontestable dans le domaine des réalités.

L'assemblée se borna à examiner, une à une, les questions qu'on pouvait essayer d'aborder, sinon de résoudre, au cours de l'année commençante.

La plus urgente était celle de la responsabilité légale des trade-unions. Il fut décidé que les députés ouvriers présenteraient à bref délai un projet de loi « définissant la position juridique des unions dans des termes aussi clairs que possible ». — Puis venait la question de la réforme électorale : un vœu

fut émis en faveur du « droit de vote égal pour tous, étendu aux hommes et aux femmes sans exception ». — Au sujet de la loi scolaire, deux motions furent votées : la première demandait l'établissement de cantines gratuites pour les enfants pauvres ; la seconde, qui provoqua un débat assez vif, réclamait l'entière laïcité de l'enseignement dans les écoles subventionnées ou entretenues aux frais des contribuables. — La lutte contre l'alcoolisme fit l'objet d'une courte discussion à la suite de laquelle une grosse majorité se prononça pour le système de la prohibition locale, essayé récemment aux États-Unis.

Après avoir écouté un représentant des tisserands de Burnley, qui parla avec beaucoup de force des ravages causés dans la classe ouvrière par la manie du jeu, l'assemblée, à l'unanimité, déclara qu'il était désirable d'interdire, par une loi, la publication de la cote des paris dans les journaux. D'autres résolutions, d'une portée moins générale, intéressaient plus spécialement certaines catégories de travailleurs : telle était celle qui avait pour but de hâter l'adoption de la loi limitant les heures de travail, pour les commis et demoiselles de magasin, à 60 par semaine, et celle qui réclamait, pour les employés de l'État, un minimum de salaire de 30 shillings.

On ne manquera pas de remarquer quelle place, dans cette liste de revendications immédiates, les questions politiques, morales même, tiennent à côté des questions économiques.

C'est que le parti ouvrier a son mot à dire dans tous les débats où est engagé l'avenir de la démocratie britannique. Ce n'est pas un parti de classe au sens étroit du mot : il ne veut pas qu'on puisse lui reprocher d'opposer les intérêts d'un groupe à ceux de la nation. D'ailleurs le groupe qu'il représente ne se confond-il pas, comme le faisait observer un jour le positiviste Frédéric Harrison, avec la masse de la nation même? « Le parti du travail, écrivait, au lendemain des élections, le secrétaire général de la Fédération des mécaniciens, M. Georges Barnes, tout en maintenant son indépendance, ne sera pas étroit et sectaire... S'il a envoyé au parlement des charpentiers et des métallurgistes, des ébénistes et des ouvriers des chantiers maritimes, des imprimeurs et des journaliers, ce n'est pas pour y défendre des intérêts particuliers. Il a aidé à débarrasser le pays des *tories* incapables et tripoteurs qui le gouvernaient

depuis dix ans ; il aidera de grand cœur à l'établissement d'un meilleur régime dans toutes les branches de l'administration... » S'il refuse de signer un pacte d'alliance avec les libéraux, il n'en sera pas moins, par la force des choses, leur collaborateur.

Deux seulement des motions votées par le congrès eurent le caractère de déclarations de principes. La première était relative au chômage « conséquence directe de l'appropriation privée de la terre et du capital, et de l'organisation de l'industrie dans des intérêts autres que ceux de la collectivité ». La seconde demande une réforme de l'impôt « qui ait pour but d'assurer à la collectivité la jouissance des revenus *non gagnés* (*unearned incomes*), tirés de ce qui est, en réalité, la propriété de tous ». On reconnaît ici les tendances et le langage du socialisme. Ceux qui en seraient surpris connaîtraient mal l'empirisme anglais, qui est, non pas une théorie, mais une manière d'être, et qui ne s'interdit rien de ce qui peut servir à l'action, pas même les revendications générales et les formules abstraites.

Dans la discussion de l'adresse, qui occupa les premiers jours de la session, le parti ouvrier intervint à plusieurs reprises. Le débat sur le libre-échange lui fournit l'occasion de définir son attitude. Cette question était, selon M. Chamberlain, une de celles qui devaient inévitablement rapprocher conservateurs et ouvriers contre le gouvernement libéral. Un des arguments par lesquels il s'était efforcé de rendre populaires ses idées protectionnistes consistait à faire briller aux yeux de la classe ouvrière l'espoir d'une hausse des salaires, conséquence infaillible, assurait-il, du relèvement des tarifs douaniers. Même après les élections, il gardait encore, sur la portée et l'effet de cet argument, quelques illusions. M. Keir Hardie se chargea de les dissiper : il déclara nettement que presque tous les membres de son parti s'étaient engagés à maintenir le régime du libre-échange, et qu'ils se refusaient à considérer le protectionnisme comme un moyen d'améliorer le sort des travailleurs.

Mais il refusait aussi d'accorder au principe du libre-échange la valeur d'un dogme et d'une panacée : « Soixante ans de libre-échange en Grande-Bretagne n'ont pas résolu les problèmes sociaux. Tout en soutenant le libre-échange, nous rejetons, tout le monde rejette aujourd'hui, la plupart des idées qui ont dirigé autrefois le mouvement libre-échangiste. Un quart de

siècle s'est passé depuis qu'un orateur, dans cette enceinte, reprochait à M. Gladstone d'avoir relégué l'économie politique dans la planète Saturne. Depuis cette époque, on a renoncé à la théorie selon laquelle tout homme est libre d'user d'une manière absolument arbitraire de ce qui lui appartient... Mes amis et moi avons pris soin de montrer à nos électeurs qu'il n'était plus possible aujourd'hui d'admettre la vieille théorie libre-échangiste, d'après laquelle chacun, livré à soi-même, doit trouver de soi-même sa place dans la société. Nous leur avons montré comment l'État est intervenu pour briser les entraves que la loi avait imposées au commerce; mais nous leur avons dit en même temps que l'État possède un droit indiscutable de mettre à son tour des entraves à la puissance de ceux qui, par la propriété du sol ou du capital, et l'abus de cette propriété, font peser une dure oppression sur la masse du peuple. » Sans doute, les députés ouvriers sont prêts à défendre le libre-échange, auquel la population anglaise doit, dans un pays sans agriculture, la vie à bon marché : les élections, dans toute l'Angleterre, se sont faites au cri du pain cher. Mais, libre-échangistes au dehors, ils sont, au dedans, interventionnistes.

Quel est le parti qui pourrait leur reprocher de manquer de logique?

Les partisans du laissez-faire ont, depuis longtemps, renoncé à se montrer intransigeants. On le vit lorsque fut posée, par voie d'amendement à l'adresse, la question des retraites ouvrières. Elle avait fait, avant l'ouverture de la session l'objet d'une démarche auprès du premier ministre. Sir Henry Campbell Bannermann avait reçu avec beaucoup de cordialité la députation des trade-unions, conduite par M. Shackleton, et s'était déclaré entièrement acquis au principe de la réforme, raillant « les gens d'un autre âge » qui craignaient pour l'indépendance et la dignité individuelle. Mais il s'était retranché, pour éviter de prendre aucun engagement immédiat, derrière la difficulté financière : c'était au chancelier de l'Échiquier à se prononcer sur ce point. Et celui-ci, après avoir répété qu'il s'agissait là d'une réforme capitale et urgente, avait dit tout net qu'il manquait d'argent pour la faire. Ainsi les libéraux se montraient prêts à céder sur le terrain des principes, quitte à refuser de passer à l'exécution, en alléguant des

difficultés d'ailleurs réelles. Le parti ouvrier crut d'une bonne tactique de consolider l'avantage acquis, sans engager encore la bataille inévitable. L'amendement à l'adresse présenté par un de ses membres n'eut pas d'autre objet que d'obliger la Chambre des Communes à reconnaître par un vote public l'importance du problème des retraites, et la nécessité de le résoudre par l'intervention de l'État. Le chancelier de l'Échiquier, M. Asquith, fit de nouveau des réserves sur l'application, mais se déclara disposé à voter l'amendement. Personne ne prit la parole dans le sens contraire. Ce fut, pour le parti ouvrier, une victoire platonique, — une victoire cependant, et dont il est bien résolu à ne pas se contenter.

Presque aussitôt après, il faisait accepter une réforme modeste, d'exécution facile, mais qui met en pratique cette politique d'intervention que personne aujourd'hui n'ose entièrement rejeter. Il s'agissait de fonder, pour les enfants des écoles primaires, des cantines gratuites. L'auteur du *bill*, un député ouvrier du comté de Lancastre, se défendait d'introduire dans la législation aucun principe nouveau : on devait, disait-il, regarder sa proposition comme la suite logique des lois sur l'instruction primaire ; comment admettre que des enfants tireront un profit quelconque de l'enseignement qu'on leur donne, s'ils sont peu et mal nourris ? et à quoi bon les envoyer à l'école, si la faim et la fatigue les rendent incapables d'attention ? les considérants d'une mesure destinée à assurer leur nourriture aux écoliers indigents pourraient se réduire au proverbe : ventre affamé n'a point d'oreilles. Ainsi présenté, comme une œuvre d'humanité et de bon sens, le bill passa sans difficulté. Quelques voix isolées s'élevèrent, du milieu de l'opposition, au nom des droits et des devoirs du père de famille : que devient la responsabilité des parents, s'ils peuvent se décharger sur l'État, ou sur la commune, du soin de nourrir leurs enfants ? Cette objection n'arrêta pas la Chambre, qui, le 2 mars, vota le bill en seconde lecture, et le renvoya, conformément à la procédure habituelle, devant une commission chargée de lui donner sa forme définitive. C'était la première mesure législative que discutait la nouvelle assemblée.

Jusque-là, les relations entre la majorité libérale et le parti ouvrier — malgré la résolution prise par celui-ci de siéger sur

les bancs de l'opposition — étaient tout à fait idylliques. C'était un continuel échange des bonnes paroles, une lune de miel. Mais les libéraux attendaient avec une certaine inquiétude, et les conservateurs avec un secret espoir, l'événement qui devait consolider ou détruire cette amitié des premiers jours : la discussion de la loi définissant la situation légale des trade-unions.



Elle s'ouvrit le 28 mars, sous d'assez fâcheux auspices. La commission royale, nommée en juin 1903 par le gouvernement précédent, pour l'examen de cette question si controversée, venait seulement de déposer son rapport. Et les conclusions de ce rapport étaient loin de donner satisfaction aux demandes ouvrières.

Il avait été rédigé, cependant, par des hommes peu suspects d'hostilité envers les trade-unions : M. Sidney Webb, qui a étudié leur histoire et décrit leur organisation avec tant d'intelligence et de sympathie, M. Arthur Cohen, qui, dans son excellent recueil intitulé *Trade-Union Law*, a fourni le tableau le plus clair et le plus utile du droit qui les régit et de son évolution, ne sont pas de ceux qu'elles peuvent accuser de parti pris ou d'incompétence. Ils avaient eu d'ailleurs à lutter au sein de la commission, contre des ennemis déterminés du trade-unionisme, qui demandaient la confirmation de l'arrêt rendu par les Lords dans l'affaire du *Taff Vale Railway*, l'interdiction de la surveillance exercée par les grévistes sur des ateliers, la répression des manœuvres tendant à fermer l'accès des métiers aux ouvriers non-unionistes. Mais tout en refusant d'apporter des restrictions au droit de grève et d'en paralyser l'exercice pacifique, ils n'avaient pas cru pouvoir aller jusqu'à rétablir les trade-unions dans la situation où elles se trouvaient avant l'arrêt de 1901. Le principe de la responsabilité pécuniaire posé par la Chambre des Lords, ne pouvait, à leur avis, être remis en question. Il s'agissait seulement de protéger les unions contre toute application excessive et injuste de ce principe. En leur donnant le moyen de mettre à l'abri les fonds destinés à leurs services de mutualité, en leur reconnaissant

le droit de désavouer ceux de leurs adhérents ou celles de leurs sections qui agiraient en dehors des instructions expresses de leur comité exécutif central, en déclarant qu'aucune grève, quel qu'en fût le motif et l'objet, qu'aucune mesure de propagande sans violence « excepté celles qui tendraient à la rupture de contrats en vigueur » ne pourraient être, à l'avenir, considérées comme illicites, les membres de la commission croyaient s'être montrés aussi favorables que possible à la cause trade-unioniste. Et le gouvernement libéral ne pensa pouvoir mieux faire que de suivre leur avis.

A peine eut-il annoncé ses intentions, que les trade-unions et leur organe à la Chambre des Communes, le parti ouvrier, ne cachèrent pas leur très vif mécontentement. Elles s'étaient plaintes de n'être pas représentées dans la commission royale; elles avaient décidé, pour marquer leur opposition, de n'envoyer aucun témoin déposer devant elle, et elles refusaient énergiquement d'en accepter les conclusions. Ce qu'elles demandaient, c'était le retour pur et simple au régime antérieur à 1901, quand, dépourvues de personnalité juridique, elles ne pouvaient ester en justice, l'entière immunité de leurs fonds, quelle qu'en fût la destination, bref, l'abrogation formelle de la « loi faite par les juges », *judge-made law*, qui avait établi leur responsabilité collective.

Les éléments les plus avancés de la majorité libérale firent cause commune avec le parti ouvrier. Ils n'entendaient pas, disaient-ils, renier un engagement formel pris envers leurs électeurs. Leur organe habituel, le *Daily News*, donna au gouvernement un avertissement sévère : « Avant les élections, nous avions le choix entre deux solutions. A présent une seule est possible. Il faut que les trade-unions soient replacées dans la situation qu'elles occupaient, et qui leur était reconnue par la nation entière, lorsque l'arrêt du *Taff Vale* vint détruire leur sécurité. La responsabilité des dommages imputables aux trade-unions doit retomber uniquement sur les individus qui les ont causés, et les fonds amassés laborieusement, à force d'économie et de sacrifices, doivent être garantis contre les attaques du patron, qui pourrait chercher à prendre sur eux sa revanche des pertes subies au cours d'un conflit. Adopter l'autre solution est impossible avec le parlement actuel. Ce ne serait pas seulement la

consécration de l'injustice sous un déguisement d'équité. Ce serait, politiquement parlant, un acte de folie. Ce serait disloquer la majorité libérale au lendemain de son triomphe. Ce serait mériter l'hostilité violente et passionnée du parti ouvrier. » Le gouvernement n'en persista pas moins dans sa résolution de soumettre au parlement le texte préparé par la Commission royale.

Il fut défendu en fort bons termes, à la Chambre des Communes, par l'attorney général, sir J. Lawson Walton, qui fit valoir les avantages accordés aux trade-unions par la loi nouvelle : droits attachés à la personnalité morale, garantie du droit de grève et de propagande pacifique, enfin limitation de la responsabilité collective aux cas où les actes incriminés auraient été formellement prescrits ou approuvés par les représentants autorisés de l'union mise en cause. Le gouvernement reconnaissait que les tribunaux ne jugeaient pas avec toute l'impartialité désirable les affaires où des organisations ouvrières étaient impliquées ; mais il croyait avoir pris les précautions nécessaires pour protéger celles-ci contre les attaques injustes, quant à leur conférer une immunité complète, il s'y refusait : « La proposition, si je la comprends bien, disait l'attorney-général serait la suivante : si grandes et si ruineuses que soient les pertes subies par des particuliers, si injustifiable que puisse être la conduite de l'union qui les a causées, et même au cas où l'action dont elles sont la conséquence n'a été possible que grâce aux fonds possédés et administrés par cette union, nul n'aura le droit de toucher à ces fonds pour réparer le dommage ! Si vous êtes prêts à inscrire cette proposition dans la loi, vous devez l'envisager en face. » Était-ce le rôle d'une assemblée démocratique de créer, en faveur des trade-unions, un véritable privilège de classe ?

Cette argumentation, quoique très habile, ne fit pas impression sur la majorité autant que les déclarations intransigeantes du parti ouvrier. Lorsque le bill vint en seconde lecture, le 30 mars, un député ouvrier, M. W. Hudson, de Newcastle, présenta un nouveau texte, identique à celui qu'avait défendu, au cours de la législature précédente, le petit groupe trade-unioniste, et qui faisait disparaître, par une disposition expresse, la responsabilité collective des unions. Il s'agissait, à l'entendre,

non pas de conférer aux unions un privilège, mais au contraire de rétablir entre elles et les patrons une réelle égalité. Les patrons n'ont-ils pas mille moyens de nuire aux unions, sans qu'il soit possible à celles-ci de réclamer des dommages-intérêts ? Une résolution prise sans bruit, dans le huis clos d'un conseil d'administration, peut mettre sur le pavé des centaines d'ouvriers et essayer de ruiner l'organisation à laquelle ils appartiennent : à quels tribunaux s'adresseront-ils pour obtenir réparation ? Un homme qui cherche du travail va d'atelier en atelier sans pouvoir rester nulle part, parce qu'il est signalé comme une mauvaise tête : devant quels juges assignera-t-il les patrons, qu'il serait en droit d'accuser d'avoir organisé contre lui une coalition, *conspiracy*, pour le priver de ses moyens d'existence ? Le gouvernement reconnaissait qu'il était nécessaire de prendre des précautions contre l'arbitraire des tribunaux : ne serait-il pas plus simple de soustraire entièrement aux unions un danger de retomber sous le coup d'une jurisprudence hostile ?

Plusieurs orateurs libéraux vinrent appuyer ce raisonnement, ainsi qu'un représentant des nationalistes irlandais, désireux de donner au parti ouvrier une marque de sympathie et un gage d'alliance. Seuls les conservateurs se récrièrent, blâmèrent le gouvernement de s'effacer en quelque sorte devant le parti ouvrier : l'un d'eux, M. Smith, un homme de loi disert et caustique, félicita ironiquement M. Keir Hardie d'avoir fait la conquête du banc des ministres. Celui-ci accepta le compliment et prit acte de ce fait qu'aucun membre de la majorité, excepté l'attorney général, n'avait pris la parole pour combattre les exigences des trade-unions. Et il résuma ces exigences en quelques phrases expressives : « Les unions demandent que leurs fonds, qui sont leurs munitions de guerre, ne soient pas laissés à la merci de leurs adversaires. On leur propose pour les défendre, de les entourer de palissades compliquées : ce n'est pas ce qu'il leur faut. Elles veulent qu'on les mette, une fois pour toutes, hors de la portée de l'artillerie. »

Restait à savoir ce qu'allait dire le chef du gouvernement. Il lui était difficile, semblait-il, d'abandonner le projet de loi présenté en son nom pour se rallier au texte des trade-unionistes. Il avait le choix entre deux alternatives fâcheuses : mécontenter

la partie avancée de sa majorité, vers laquelle on le savait incliné par ses préférences personnelles, ou donner un démenti, à deux jours d'intervalle, à la politique de son propre gouvernement.

L'opposition l'attendait à ce défilé. Mais sir Henry Campbell Bannermann n'était pas homme à se laisser enfermer dans le dilemme qu'on lui présentait : sous des dehors de bonhomie courtoise, des manières modestes de vieux capitaine sorti du rang, il dissimule beaucoup de finesse et de ce vigoureux sens réaliste sans lequel il serait impossible de gouverner un pays comme le sien. Lorsqu'il se leva, ce fut pour rendre hommage aux trade-unions, à la grande œuvre qu'elles avaient entreprise pour le bien de la nation entière, en travaillant à régler équitablement les conditions de la vie industrielle. Sur la plupart des articles du bill en discussion, si important pour leur avenir, il était entièrement d'accord avec leurs représentants. Quant à la question litigieuse de la responsabilité collective, il rappelait qu'il avait voté, dans le parlement précédent, pour le projet Shackleton, qui conférait aux unions l'immunité complète. Malgré les observations présentées par l'attorney général, il se déclarait prêt à revenir à cette solution, si la Chambre s'y montrait favorable.

C'était, pour le parti ouvrier, un succès décisif, et pour les conservateurs une défaite si cuisante, qu'ils ne surent pas cacher leur dépit. M. Wyndham, naguère membre du cabinet Balfour, dit qu'il avait entendu la conclusion du discours ministériel « avec une stupéfaction sans égale ». M. Evelyn Cecil reprocha au gouvernement « sa lâche capitulation ». Mais cela n'empêcha pas le bill de passer à une majorité de trois cent cinquante voix.

Une nouvelle délibération, après l'examen en commission, eut lieu le 26 avril. L'accord établi entre le gouvernement et le parti ouvrier ne laissait aucun doute sur le résultat, M. Balfour, au nom de l'opposition, éleva la voix contre le privilège conféré aux trade-unions; mais il se crut obligé de déclarer que, comme le premier ministre, il s'inclinait devant leur œuvre, devant tout ce qu'elles avaient fait pour relever la condition des travailleurs, devant la sagesse dont elles avaient fait preuve si souvent dans la poursuite de leurs revendications. Et au moment

du vote, il jugea inutile de convier la minorité à une manifestation sans conséquences pratiques. Le texte proposé par les députés ouvriers, et accepté par le ministère, fut adopté sans division.

Événement considérable, à un double point de vue : pour les trade-unions, délivrées, le jour où la nouvelle loi entrera en vigueur, de la menace qui pesait sur elles depuis l'arrêt hostile des Lords, et mises en possession, désormais, de toute leur liberté d'action; pour l'avenir du libéralisme anglais, qui, à cette occasion, a résolument lié sa fortune à celle du mouvement ouvrier.



Où cette alliance l'entraînera-t-elle? C'est ce que se demandent les politiques rassis, qui ne voient pas venir sans inquiétude un avenir peu semblable au passé. Un très grave problème, d'un jour à l'autre, va se poser : on l'attend, on se prépare à lui faire face. Et pour cela toutes les forces ouvrières, jointes aux forces libérales, ne seront pas de trop. Il s'agit de savoir si le peuple anglais doit s'organiser entièrement sur le plan démocratique, ou s'il laissera intacts les restes encore imposants du système aristocratique sur lequel il a longtemps vécu.

Le bill sur le statut légal des trade-unions, voté à la Chambre des Communes, ne l'est pas encore à la Chambre des Lords. Il est presque certain que celle-ci le rejettera. Le parti ouvrier le sait, et donne à entendre qu'il accepte volontiers les conséquences d'un conflit entre les deux Chambres. « Si ce conflit se produit, disait Keir Hardie dans la séance du 31 mars, laissez-nous faire. Quiconque entrera en lutte ouverte, sur cette question, avec le parti ouvrier aura lieu de s'en repentir. » Déjà les Lords ont manifesté leur mauvaise volonté en repoussant une mesure, qui avait pour but de protéger la main-d'œuvre anglaise contre la concurrence des immigrants étrangers. Et aussitôt se sont fait entendre des menaces plus précises contre le privilège héréditaire, des comparaisons significatives entre l'assemblée qui est « la représen-

tation de tous » et celle qui n'est « la représentation de personne ».

Le parti ouvrier, assurément, ne pourrait rien faire contre la Chambre des Lords sans l'appui de la majorité libérale tout entière. Mais celle-ci, de son côté, a ses griefs contre les législateurs héréditaires. Elle voit en eux le principal obstacle au succès de la grande mesure que le gouvernement vient de soumettre à la Chambre des Communes pour la réorganisation de l'instruction publique en Angleterre : cette mesure, passionnément combattue par les églises anglicane et catholique, rencontre une opposition acharnée à la Chambre des Lords. L'apothéose décernée à lord Milner, le proconsul africain, au lendemain de la séance où il avait été presque mis en accusation par les Communes, montre assez les dispositions réciproques des deux assemblées. Il est possible cependant que le conflit, qui paraît imminent, soit évité. Un remaniement profond de la constitution britannique effraiera toujours les hommes d'État anglais, qui ne s'y résoudront qu'à la dernière extrémité. Et d'autre part, la Chambre des Lords, le jour où elle se sentirait vraiment en danger, aimerait mieux peut-être se réfugier dans une opposition toute platonique, que de risquer de disparaître. Néanmoins la lutte peut éclater d'un moment à l'autre : le parti libéral, si puissant qu'il soit, ne pourrait remporter l'avantage qu'en s'alliant de plus en plus étroitement au parti ouvrier.

Cette alliance peut-elle se maintenir? Quoiqu'ils aient presque constamment voté avec le gouvernement, les députés ouvriers continuent à s'asseoir sur les bancs de l'opposition, à côté des débris de l'ancienne majorité conservatrice. Les socialistes du continent n'ont pas manqué de comparer cette attitude à la leur, et de l'expliquer par les mêmes motifs : le parti ouvrier anglais, disent-ils, n'est qu'une section du grand parti socialiste international; comme tel, il est, nécessairement, en hostilité avec la société actuelle, quels qu'en soient les représentants; il peut aider à l'accomplissement de certaines réformes urgentes : il n'en reste pas moins, comme les partis ouvriers d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Italie, l'adversaire irréductible du salariat, de la propriété individuelle des entreprises, et de toute organisation politique qui en maintient l'existence.

Ceux qui interprètent ainsi les faits que nous venons d'exposer connaissent bien mal l'Angleterre et l'ouvrier anglais. Ils jugent de la politique étrangère comme faisaient des dieux barbares les conquérants romains, qui croyaient retrouver partout Jupiter et Vénus, Mars et Minerve. Le *Labour Party* n'est pas, présentement du moins, un parti socialiste. Les trade-unionistes qui l'ont fondé, et qui en forment l'élément principal, n'ont pas de doctrine économique. Leurs déclarations, recueillies par le *Labour Record* au lendemain de leur élection, sont, à cet égard, significatives. L'un demande pour l'ouvrier « des maisons mieux bâties, de la nourriture à meilleur marché, des conditions d'existence plus saines et plus gaies ». Un autre réclame « du travail pour tous, et la disparition de l'indigence ». Un troisième annonce modestement qu'il cherchera surtout « à faire quelque chose pour la classe à laquelle il appartient, celle des garçons de boutique ». Un quatrième, « que ce qui lui tient à cœur, c'est la question des retraites pour la vieillesse ». M. Keir Hardie se borne à dire qu'il veut « assurer à tout enfant la faculté de développer ses plus hautes qualités physiques, intellectuelles et morales ».

Quelques-uns dénoncent le capital et demandent que la nation mette la main sur les « revenus non gagnés » ; mais cette formule est celle dont se servent les radicaux individualistes pour justifier l'établissement d'un impôt sur les plus-values immobilières. Un seul prononce le mot de socialisme : c'est, il est vrai, une des têtes du parti, M. Ramsay Macdonald. Mais en même temps un autre chef, M. Shackleton, l'élu des tisserands de Clitheroe, déclare « que le parti ouvrier doit chercher à faire sentir son influence dans la législation actuelle, plutôt que de prendre une attitude révolutionnaire ». Et l'opinion générale semble se résumer dans ces paroles d'un député de Manchester : « J'ai le sentiment de l'œuvre immense qu'il faudrait entreprendre ; mais je suis prêt à travailler pour le plus petit changement, s'il est dirigé dans le sens du mieux. »

Il ne faut donc pas confondre en Angleterre le parti ouvrier et le parti socialiste. Il est assez remarquable que les collectivistes de la *Social Democratic Federation*, comme M. Hyndman, sont restés à peu près entièrement en dehors du mouvement récent, et ne paraissent avoir exercé sur lui

aucune influence. Pour ce qui est de l'école fabienne, dont le chef est M. Sidney Webb, il y a quelque temps déjà que sa méthode de temporisation l'a éloignée de l'action pratique, sauf dans le domaine municipal, où elle semble s'être confinée : de jour en jour elle devient plus étrangère à la pensée ouvrière, qu'elle a étudiée surtout du dehors. Quant à l'*Independant Labour Party*, dont fait partie le leader ouvrier, M. Keir Hardie, rien de moins défini que ses doctrines.

Est-ce à dire, comme on se hâterait trop aisément de le conclure, que le parti ouvrier ne deviendra pas, ne peut pas devenir socialiste ? Nullement, et certains signes feraient croire plutôt le contraire. Mais ses vues, actuellement, sont plus limitées. Il ne se propose pas de refaire la société de fond en comble. Il est avant tout le porte-parole des associations ouvrières : il défend leurs intérêts et prolonge leur action sur le terrain politique. Cela lui suffit.

La session d'automne vient de s'ouvrir. Innovation démocratique, que les conservateurs ne se font pas faute de blâmer. Imagine-t-on un gouvernement qui, sous prétexte de travaux parlementaires urgents, convoque les Chambres en pleine saison de chasse et de voyage, au moment où les gens qui savent vivre tirent le faisan ou la grouse dans leurs terres, à moins qu'ils ne s'embarquent pour Chypre, Alexandrie, Madère ou Bombay ? Toutes les questions que la Chambre des Communes avait abordées dès le début de la législature, vont se poser de nouveau, et dans des termes plus pressants. Il s'agit à présent de prendre des résolutions définitives, et de les soutenir, au besoin contre des oppositions redoutables. Déjà le débat sur la loi scolaire s'est engagé à la Chambre des Lords, et c'est, dans les deux camps adverses, un branle-bas de bataille. Quelles sont, à la veille des luttes dont l'issue sera le triomphe ou la faillite de la politique libérale, les dispositions du parti ouvrier ?

Elles se sont manifestées, très clairement, au Congrès annuel des trade-unions, qui s'est tenu à Liverpool, dans les premiers jours de septembre. Le lieu de la réunion pouvait rappeler aux congressistes des souvenirs qui marquent une date dans l'histoire du mouvement ouvrier anglais. C'est là, qu'en 1890 le *Nouvel Unionisme*, après l'impulsion puissante donnée

à la propagande syndicale par la grande grève des dockers, acquit droit de cité parmi les anciennes unions, plus fermées, plus aristocratiques. C'est là que, non contents des avantages remportés par leurs seules forces, les trade-unionistes firent vers le socialisme le pas le plus direct. Sur soixante-cinq résolutions votées, quarante-cinq, selon John Burns « n'étaient ni plus ni moins que des appels à l'intervention de l'État, lui demandant de faire pour les ouvriers ce que le trade-unionisme, ancien et nouveau, s'était reconnu incapable d'accomplir lui-même ».

La même tendance s'est marquée au congrès de cette année. Non sans quelques réserves : la motion en faveur de l'arbitrage obligatoire, soutenue avec beaucoup de chaleur par le docker Ben Tillet, a été repoussée à une assez forte majorité. Mais la proposition d'un salaire minimum pour les ouvriers de l'État a donné lieu à un vote significatif. Les modérés, représentés, en cette occurrence, par M. Shackleton, auraient voulu qu'on se contentât d'exiger, dans chaque ville et dans chaque métier, l'application du tarif syndical. Mais les intransigeants réclamèrent l'établissement d'un salaire minimum de 30 shillings par semaine dans tous les ateliers de l'État sans distinction, et insistèrent pour que cette question, déjà examinée dans d'autres congrès, fût soumise d'urgence au parlement. La discussion fut très animée. Finalement, l'ordre du jour en faveur du salaire minimum fut voté par 698 000 voix contre 230 000.

Le lendemain, un débat non moins intéressant s'engagea au sujet de la nouvelle loi sur les accidents du travail, qui a fortement amendé les dispositions obscures et insuffisantes du texte précédent, rédigé par M. Chamberlain. Une déléguée, miss Mac-Arthur, reprocha vivement aux trade-unionistes membres du parlement de n'avoir pas exigé l'insertion, dans le texte de la loi, d'un article instituant une assurance d'État obligatoire, dont les primes auraient été payées par les patrons. Pour l'obtenir, il aurait suffi de prendre une attitude déterminée, comme au sujet de la responsabilité des unions. Les députés ouvriers n'ont pas été envoyés à la Chambre des Communes pour se faire les complaisants du gouvernement, mais pour parler haut et net, et ne rien abandonner des revendications essentielles.

Ce langage fut très goûté : si la motion votée ne prit pas la forme d'un blâme à l'égard des élus ouvriers, elle fut, du moins, une sorte de rappel à l'ordre, une affirmation nouvelle et énergique de l'indépendance nécessaire au parti, s'il veut accomplir sa tâche propre.

Mais cette indépendance n'aura son véritable sens et sa pleine efficacité que si tous les ouvriers envoyés au parlement par leurs compagnons de travail savent s'unir dans un effort commun et sous une même discipline. Le congrès n'a pas dissimulé son mécontentement de les voir encore divisés en deux fractions, celle qui forme le parti ouvrier proprement dit, et celle qui continue à se rattacher au parti libéral. Il a exprimé son désir de voir se réaliser l'unité, et a chargé son *Parliamentary Committee* de la préparer. Une question personnelle lui fournit l'occasion de mettre en avant des arguments pratiques. On proposait que le salaire du secrétaire, M. Steadman, fût porté à 350 livres sterling, au lieu de 250, pendant la durée de son mandat législatif, en raison du surcroît de travail qui lui est imposé. M. Steadman n'est pas inscrit au *Labour Party*. Le congrès rejeta sa requête, en lui donnant à entendre que s'il était membre du groupe ouvrier, il recevrait, de droit, une indemnité supérieure à celle qu'il demandait.

Ces vœux d'unité se réaliseront-ils ? Même si le parti ouvrier reste dans son état actuel, on voit qu'il se montre plein de vigueur et prêt à l'action. La loi sur la responsabilité des unions vient de passer en troisième lecture, devant la Chambre des Communes. Ici la victoire était gagnée d'avance : l'opposition ne pouvait que renouveler, contre le gouvernement, son reproche impuissant d'avoir obéi aux sommations des trade-unions. C'est devant les Lords, et peut-être — si l'obstruction de la haute assemblée accule les libéraux à la dissolution — devant le pays que se livrera la bataille décisive. Le parti ouvrier y engagera toutes ses forces. Il a montré déjà qu'il n'est pas entré en scène pour y jouer le rôle d'un spectateur.

Au moment où, en France, la conquête légale du pouvoir public, but assigné à ses adhérents par le socialisme classique, fait place à l'*action directe*, où les syndicalistes, alliés aux anarchistes, prêchent la défiance de la politique, le mépris du bulletin de vote, « arme des lâches » et la haine de la démo-

cratie « dernière invention de la bourgeoisie pour tromper le prolétariat », il n'est pas sans intérêt de voir se produire dans un pays voisin, un mouvement non moins fort et exactement inverse. L'Angleterre, qui a peu de socialistes, mais une classe ouvrière organisée, qui n'a pas de syndicalistes, au sens français et récent du mot, mais dont les syndicats ont le droit de sourire de pitié quand ils regardent les nôtres, voit aujourd'hui ces forces disciplinées, sur un mot d'ordre commun, prendre part à la lutte politique, dont elles s'étaient tenues à l'écart, systématiquement, pendant de longues années : sans préjuger du sort réservé à l'agitation française, il est intéressant de suivre la tactique des ouvriers anglais et d'en noter les premiers résultats.

PAUL MANTOUX

LES

COURTISANS DE LA GLOIRE[1]

XX

Malgré la présence de son mari, malgré cette haine constante et croissante qu'elle sentait auprès d'elle, la vie maintenant lui était douce, car elle rencontrait souvent Jacques Dorianne. Quel contraste entre ce vrai poète et les jeunes gens qui, amenés par Saint-Maur, se groupaient autour de Charles!

Ils affichaient le mépris de leur siècle, car ils n'en découvraient pas les magnifiques promesses, la sombre beauté. Errant parmi les temples en ruines, ils ne songeaient, pareils aux touristes vaniteux, qu'à graver leur nom sur les colonnes dressées par les Titans.

Impurs, stériles et lâches, ils lui faisaient horreur. Mais elle n'avait pas échappé à leur influence : ils l'exaspéraient à ce point qu'elle était parfois injuste pour tout objet de leur admiration. Elle risquait de ressembler à ceux qui renient leur Dieu et s'éloignent des autels, sitôt qu'ils ont connu un mauvais prêtre...

Depuis qu'elle voyait Jacques Dorianne, elle retrouvait la foi et l'amour. Son cœur prenait part aux fêtes de l'esprit.

L'imagination de Jacques vivifiait les livres, éclairait la tragi-

1. Voir la *Revue* des 15 octobre, 1er et 15 novembre.

comédie humaine. L'idée effleurée par lui devenait précieuse, comme ces chapelets qu'ont touché les doigts des saints et des pontifes.

Renée s'intéressait maintenant davantage aux êtres et aux choses. Elle adorait de nouveau l'avenir, car cet avenir serait un peu, lui semblait-il, l'œuvre de Jacques Dorianne.

A chaque génération, une élite, de plus en plus nombreuse, suivrait la route qu'il avait tracée, entendrait l'écho de sa voix, honorerait sa mémoire. Ses adversaires mêmes lui rendraient hommage malgré eux. Ils pourraient l'insulter, le haïr ; mais, pendant la bataille, ils crieraient les mots enseignés par lui. Quelques parcelles de son âme seraient en eux. Les sociétés futures se transformeraient, pour obéir à Jacques Dorianne, ou pour le combattre.

Et cet homme, un de ceux à qui l'on dit : « Maître », était son ami. Elle l'aidait, assurait-il, à penser et à vivre...

Se trompait-elle sur lui ? A moitié, sans doute. Elle le voyait, non tel qu'il était, mais tel qu'il serait peut-être...

Maintenant elle plaignait les petits vaniteux gonflés de fiel qui l'irritaient jadis. Après tout, s'ils n'atteignaient ni la Beauté ni la Gloire, ce n'était pas leur faute. Et ils souffraient ! Peut-être leurs folies, leur agitation, leurs efforts, si vains en apparence, n'étaient pas perdus.

Des milliers de mâles encombrent et salissent la ruche. Il n'est donné qu'à un seul de s'unir à la reine, qu'il féconde. Les autres meurent sans l'avoir possédée. La nature implacable et prodigue l'a voulu ainsi. Après les noces royales, les abeilles ouvrières massacrent les abeilles inutiles. On ne peut supprimer de cette façon Roche-Croix, Saint-Maur et leurs pareils : il faut donc les supporter avec patience.

La jeune femme leur pardonnait sans peine, car elle était heureuse. Son âme retrouvait le calme sur les hauteurs.

Elle sentait qu'il lui serait facile de se faire passionnément aimer par Dorianne. Un geste, un regard, une imperceptible nuance de coquetterie suffiraient. Parfois un désir violent la piquait au cœur. Mais leur intimité sereine lui était chère. Elle détestait le mensonge. Elle ne pouvait abandonner son enfant ; elle avait un mari jaloux. Une liaison clandestine serait avilissante pour elle, dangereuse pour Dorianne. Elle voulait qu'il

accomplît, en paix, son œuvre. L'amitié lui était secourable; l'amour l'affaiblirait, troublerait sa vie.

Plus tard!... peut-être... un événement imprévu... pourquoi songer au lendemain? Le jour était beau.

Dorianne ne fréquentait pas les mêmes salons que Renée. Il ne pouvait aller chez elle, ni la recevoir chez lui. Il la savait très loyale. Si son mari l'interrogeait, il fallait qu'elle pût répondre, sans mentir, et sans trop se compromettre. Mais Jacques s'arrangeait pour la rencontrer souvent, comme par hasard, au Bois ou dans un musée.

Ensemble ils voyaient Paris. La jeune femme découvrait, en la cité souveraine, la puissance du génie et du labeur. Plus elle sentait la grandeur des siècles passés, plus elle avait foi dans la grandeur des siècles futurs. « Travaille, lutte, espère! » lui disaient les morts. Quelques morceaux de marbre ou de bronze retrouvés dans la poussière de Grèce et d'Italie, quelques manuscrits à demi rongés par les rats, jadis renouvelèrent le monde. Et ce fut le retour des Dieux, ce fut la Renaissance.

Jacques et Renée avaient une prédilection pour « la Victoire de Samothrace ». Elle était, pour eux, l'emblème de l'Esprit, plus fort que le Temps. Autrefois, déesse orgueilleuse et libre, debout à l'avant des navires, elle fendait l'air de ses ailes déployées, tandis que les flots couvraient d'écume ses pieds et ses bras nus. Puis les hommes passèrent loin de sa tombe ignorée. Maintenant, sauvée de l'oubli, déesse captive et triomphante, elle plane sur les nations modernes, et révèle la splendeur de la fierté antique aux fils glorieux des Barbares.

Plus fervents que des dévots agenouillés devant une madone aux mains humblement croisées contre son étroite poitrine, les deux amis invoquaient la Victoire ailée.

XXI

Lucien de Saint-Maur dit un jour à Charles Méran :

— Tu sais que ta femme voit souvent Dorianne?... Oh! ce sont des rendez-vous innocents. Ils se rencontrent dans des endroits publics où il leur serait difficile... Enfin!... il n'y

a probablement entre eux qu'une admiration réciproque, une jeune admiration littéraire... Ils sont faits pour s'entendre... N'oublions pas que Jacques ne nous gobe pas, toi et moi, et qu'il trouve à ta femme un gros talent; il est de bonne foi, peut-être! Quant à madame Méran, elle nous considère comme des imbéciles, et s'imagine qu'il a, lui, du génie... Du génie! Jacques Dorianne!... C'est drôle, n'est-ce pas?

— Oh! — répondit Charles, — tu exagères. Tu n'aimes pas Renée, mais il ne faut pourtant pas t'imaginer qu'elle est absolument dénuée d'intelligence.

— Tu te trompes : je l'aime bien! Quant à ses opinions... Sais-tu ce qu'elle a écrit à Victor Guilbert, qui accusait Dorianne de ne pas sentir le charme des ténèbres?

— Non!

— Guilbert m'a montré la lettre, et j'ai retenu la phrase. Elle est significative. La voici : « Comme tous les grands artistes, Dorianne est, en effet, l'ennemi des ténèbres. Sa main ferme dessine d'un trait de lumière les horizons lointains... » Qu'en dis-tu? Quel effort pour le louer pompeusement! Il est lumineux, artiste, enfin tout ce que nous ne sommes pas. Homais se pâmerait délicieusement en le lisant; elle se pâme aussi. Il est clair! Jamais elle n'a pu comprendre que l'ombre est profonde, merveilleuse, infinie, que la lumière est une vaine apparence, que sans ombre il n'est pas de beauté ; que le mystère suscite l'esprit aux exaltations... Non! elle ne comprend pas! ce n'est pas sa faute. Les femmes ne comprennent rien à rien. En revanche, quand elles sont aussi jolies que la tienne, elles sont rarement incomprises.

Il fermait à moitié ses yeux pâles et prenait un air méditatif.

— C'est curieux qu'un esprit aussi supérieur que le tien soit influencé par les sentiments de famille. Parce que monsieur le maire et monsieur le curé ont béni ton union, tu te figures... Que te figures-tu, au juste? Tu serais toi-même bien embarrassé de le dire. Moi, je suis libre. Je n'ai aucun préjugé. Tiens, je n'ai aucune illusion sur mes parents. Je sais bien que ce sont de sales bourgeois comme les autres. Mon père a eu d'abord confiance en moi, mais je n'ai pas fait fortune : finie la confiance, fichue, f...ue! Il ne peut pas me laisser

mourir de faim, alors il me garde chez lui. Quel séjour délicieux! Mais quant à me donner de quoi vivre ailleurs, va te promener, mon garçon! C'est exquis. Lui et ma mère me dégoûtent... Mais toi, mon pauvre vieux, tu te figures que tes parents étaient des créatures à part. Quand tu parles des défunts, quand tu dis : « mon Père », ou « ma Mère », M ou P majuscule, tu en as plein la bouche... Tes parents, vois-tu, ont un grand mérite : c'est d'être morts. Tu ne sais pas apprécier ton bonheur.

Charles ne répondit pas; ces propos lui causaient un peu de gêne, qu'il cherchait à dissimuler.

Saint-Maur reprit :

— Quant à ta femme, tu crois vraiment qu'elle ne ressemble pas aux femmes des autres... C'est beau, la famille! c'est touchant!

Charles continuait à ne pas répondre. Comme au jour où il avait trouvé Georges Darlier causant avec sa femme, il se demandait :

« Que ferai-je, si elle me trompe? Me séparer d'elle? divorcer? Ne plus la voir! quel plaisir! Mais quoi! mon talent pourra-t-il se développer, si je redeviens la proie des soucis matériels?

» Avant tout, pas d'emballement, pas de morale bourgeoise! Quoi qu'il arrive, peut-être devrais-je garder cette femme. La réduire au rôle d'esclave qui travaille pour que je puisse, moi, ciseler longuement une œuvre parfaite, ce serait très fort! plus fort que le système des Turcs... Mais rester en contact avec elle! voir toujours ce visage dur et froid! quel sacrifice à ma vocation!... Eh bien! oui, encore un sacrifice, le plus grand de tous : en suis-je donc à les compter? Non! je veux agir en homme supérieur, je ne marchanderai pas. Que le bourgeois crie, s'il le veut, il ne sera pas écouté.

» Cependant je veux savoir, et, par n'importe quel moyen, je saurai. »

Il fit suivre sa femme, mais il eut beau espionner, il ne sut rien, car, juste au moment où Saint-Maur la dénonça, elle cessa de rencontrer Dorianne.

Il ne venait plus aux lieux où ils avaient contemplé ensemble les chefs-d'œuvre. Elle l'attendait en vain au Luxembourg, auprès du « Pauvre Pêcheur »; au Louvre, auprès de la Victoire. En

vain errait-elle au Bois en fleur, sous les marronniers roses, dans l'allée ombreuse où il était venu vers elle pour transformer sa vie. Les mêmes hirondelles, lui semblait-il, glissaient, très haut, dans les airs. Elle retrouvait les témoins de cette matinée exquise, mais Jacques ne revenait pas.

Que se passait-il? Pourquoi l'ami avait-il disparu?

« Il n'est certes, pas malade, — songeait-elle. — Les journaux l'auraient dit. Mais alors... pourquoi? »

Était-il en voyage? Mais alors, quelle était la cause de ce départ imprévu? Pourquoi ne l'avait-il pas avertie? Sans doute, il se détachait d'elle.

Elle ne travaillait plus. Nuit et jour, elle se demandait : « Pourquoi?... pourquoi?... »

Il fallait savoir. A qui s'adresser? comment faire? Elle ne voulait pas écrire à Dorianne : ce serait trop humiliant si...

XXII

Elle était seule, étendue sur le grand divan. Ses pensées suivaient leur pente, coulaient vers Dorianne. Où était-il? que faisait-il?

Avait-elle perdu sa dernière joie? Elle n'avait jamais eu de chance... Non! c'était là une parole de faible et de vaincue... Elle n'avait pas su conquérir le bonheur. Elle, Maurice Duchastel, reine par l'esprit et la beauté, l'idéale maîtresse d'un grand homme, elle enviait follement celles qui sans effort ont passé dans la vie.

Elle avait connu deux personnes complètement heureuses : une jeune femme assez jolie, qui s'habillait avec élégance, flirtait avec zèle et s'enivrait de succès mondains; un homme, beau, bête, égoïste et pas méchant, qui avait épousé une petite Américaine cent fois millionnaire, et, depuis le jour de son mariage, se livrait avec frénésie aux émotions de l'automobile. Ces deux êtres vaniteux et repus s'étonnaient naïvement lorsqu'ils entendaient quelqu'un se plaindre de la société ou de la nature, et offraient en exemple à tous leur satisfaction parfaite.

Renée Méran se rendait témoignage : elle avait relevé sa fa-

mille, servi quelques nobles causes, vaillamment accompli sa tâche... Mais elle commençait à défaillir.

Elle se disait, amèrement :

« Quelles dupes nous sommes! Quelles misérables dupes! Maudits ceux qui cultivent les champs de la pensée. A d'autres ira le fruit de leur labeur. Les semeurs ont faim... »

Jacques! Jacques!... L'abandonnait-il? allait-elle retomber dans la solitude?

Sa rêverie fut interrompue par l'entrée de M. Alfred Angedoux. Cet homme, jeune encore, était un des écrivains les plus populaires d'Europe. Il produisait des romans idéalistes où il défendait, avec des attitudes chevaleresques, toutes les idées malades. C'était sa façon de protéger les faibles. Les femmes élégantes le proclamaient psychologue infaillible, délicat, adorable, et s'arrachaient ses œuvres. Il gagnait plus de cent mille francs par an.

Renée le trouvait sot, mais aimable, et le recevait sans déplaisir. Mais, ce jour-là, elle se reprocha de n'avoir pas songé à défendre sa porte, car elle n'était pas d'humeur à voir des indifférents. Elle l'accueillit pourtant, avec un sourire, et s'efforça d'être gaie.

Il traversa le salon d'un pas lourd. Il tâchait vainement d'assouplir son corps maigre et osseux. Sa petite tête s'inclinait à droite sur une épaule massive. Il baisa la main de Renée. s'installa dans un fauteuil, et, tout de suite, parla littérature.

Il n'était pas vindicatif, car ses énormes succès de vente lui permettaient d'attribuer à l'envie les jugements défavorables dont il était souvent l'objet.

Après avoir loué, avec condescendance, un poème qui venait de paraître, il nomma Jacques Dorianne.

— Certains critiques lui préfèrent Léon Delarc. Mais pas moi!... Pour moi, le style de ce brave Léon ressemble à un bouquet de fleurs fanées, liées par une vulgaire ficelle. N'êtes-vous pas de mon avis?

Ses yeux gris, ronds et doux, quêtaient un compliment.

Elle le soupçonna d'avoir déjà placé, une centaine de fois, cette phrase sur Léon Delarc.

— Certes, — répondit-elle, — je suis de votre avis, et ceux qui le préfèrent à Dorianne sont des imbéciles.

— J'étais sûr que vous penseriez comme moi. Dorianne est un homme de vrai talent, que je plains beaucoup.

Son visage blond prit l'expression rêveuse qui charmait les dames.

— Vous le plaignez? Pourquoi donc? — s'écria Renée.

— Mais parce qu'il est dans la misère! Ses livres ne rapportent presque rien. Il a pu croire, un moment, qu'il gagnerait, comme auteur, de quoi vivre. C'est alors qu'il a lâché la petite revue dont il était secrétaire. Mais il a été fort déçu! Je ne sais vraiment pas s'il a de quoi déjeuner tous les matins. C'est la dèche, la dèche noire!

— Ce n'est pas possible! Vous vous trompez...

— Oh non! je vous assure. Je tiens ces renseignements de bonne source. Mais enfin on peut espérer qu'il finira par se tirer d'affaire, car il a du talent, le malheureux!... Pourvu qu'il ne meure pas! Si jeune, ce serait dommage.

— « Qu'il ne meure pas »? — s'écria-t-elle. — Est-il en danger?

— Comment? vous ne saviez pas?... Il est très gravement malade. Une pleurésie...

— Est-il chez lui ou à l'hôpital?

— Chez lui, je crois.

— Pardon! mais il faut que je vous quitte. J'ai rendez-vous en ville... Vous m'excusez, n'est-ce pas?

A la hâte, elle mit un chapeau, jeta un manteau sur ses épaules, sortit. Elle allait là-bas, où Dorianne souffrait, mourait peut-être.

Elle sauta dans un fiacre.

— 38, rue Notre-Dame-de-Lourdes! — cria-t-elle au cocher, — vite!... cent sous, si vous allez vite!

Le cocher fouetta son cheval.

« Mon Dieu! mon Dieu! » — gémissait la jeune femme.

Jacques se mourait, s'il n'était déjà mort; et elle l'aimait plus que tout au monde... oui! plus que son enfant, mille fois plus.

— Je suis peut-être un monstre, — murmurait-elle, — mais c'est ainsi. Ma fille n'est pas à moi. Charles me l'a prise. Je fais, je ferai mon devoir de mère, mais aucune joie ne me viendra de Jeanne. Je souffrirai bientôt par elle. Je le sais, j'en suis sûre!... Jacques! Jacques. Lui seul existe pour moi. Si je le perds, la mort me semblera douce! je ne suis bien

que là où il est... Pourvu que j'arrive à temps! que je puisse encore le voir, le toucher, lui faire sentir la présence d'une amie, l'embrasser peut-être... pour la première fois... hélas!

Il habitait rive gauche, si loin! Comme la place de la Concorde était vaste, et quel encombrement d'omnibus, de voitures, d'automobiles!... Oh! plus vite, plus vite!... Par quelle démence avait-elle laissé passer un mois sans s'informer de lui?... Sa réputation? c'est-à-dire l'estime des indifférents? Allons donc! Elle avait été lâche, lâche!...

Voici la Chambre... De quoi s'occupaient-ils donc, les députés? Ils ne se doutaient pas qu'un grand homme allait mourir, que Jacques Dorianne, leur maître à tous, ne viendrait jamais s'asseoir parmi eux. Quelle chance pour les uns, quel malheur pour les autres!... Dorianne allait disparaître, et ils étaient là, ils bavardaient sans s'inquiéter de cette chose horrible, si grave pour la France, pour le monde!

— Dépêchez-vous! — cria-t-elle; — encore plus vite, je vous en supplie!... vingt francs, si vous allez plus vite!

Et le cocher, excité par ces offres superbes, fouettait, à tour de bras, son maigre cheval, qui secouait la tête et s'efforçait péniblement d'allonger son galop.

Renée pensa que Jacques aurait vu, avec indignation, brutaliser le pauvre animal. Elle aussi, à tout autre moment. A cette heure, elle serrait les dents et recommençait de crier :

— Plus vite, plus vite!

Oh! si elle avait une automobile, elle serait déjà là-bas... Ah! de l'argent! de l'argent! de l'argent!... Si elle était riche, elle pourrait faire une pension à Charles, et le quitter sans remords... Oh oui! le quitter, ce mari qui avait pour elle de la haine, ce mauvais homme!...

Et si Charles était riche lui-même, ce serait encore mieux : elle le fuirait alors avec orgueil!...

Dorianne, seul, avait paru indifférent à la fortune. Il n'avait: croyait-elle, ni le mépris, ni le désir de la richesse. Il s'élevait au-dessus des soucis matériels, âme sauvage et libre comme ces mouettes à l'aile infatigable qui font leur nid dans le roc et dorment sur les vagues.

Oui, elle avait cru cela. Que venait-elle d'apprendre? Dorianne était-il en proie aux ennuis d'argent?...

La jeune femme voyait reparaître la Pauvreté, sa vieille ennemie. Jacques, à son tour, menacé par Elle! Toujours Elle, l'affreuse sorcière qui transforme les fées en crapauds, et les génies en bêtes de somme. Encore Elle! partout, et ses victimes. Ce petit enfant, rabougri, pâle et triste, qui passait là, sur le trottoir; ce vieillard à face de brute souffrante, ce cheval qui courait sous le fouet... Ah! la Maudite!

Si Dorianne était mal soigné?... Il fallait qu'il acceptât d'elle, de son amie, une somme suffisante. Voudrait-il...?

— Oh! pourvu qu'il ne meure pas!

Rue Notre-Dame-de-Lourdes. Enfin! Une fois, une seule, elle était venue se promener dans cette rue étroite et sombre, pour graver dans son esprit le lieu où il habitait, le lieu des pèlerinages futurs.

Elle regardait, à droite, les numéros pairs des maisons, et n'aperçut pas Saint-Maur qui cheminait à gauche, et qui, surpris de la rencontrer dans ce quartier, s'arrêta et la suivit des yeux.

Renée comptait à haute voix :

— 6... 12... 14... 18!... vingt maisons encore!... 24... 26!... O mon Dieu! vite! vite!... 32... 34... 36!... enfin!

Elle jeta vingt francs au cocher, s'élança...

— Deuxième porte au fond de la cour, à droite, — lui dit la concierge.

Jacques n'était pas mort! Elle traversa la cour, sonna. Il ouvrit lui-même.

— Vous! — s'écria-t-il.

Heureuse, mais embarrassée, rougissante, elle recula un peu :

— On m'a dit que vous étiez malade, que vous n'aviez peut-être personne pour vous soigner... Oh! comme vous êtes pâle! C'est donc vrai?

— Oui! j'ai été malade, mais rien de grave : une vilaine grippe, un peu de fièvre... Mais on ne vous a donc rien dit? J'avais chargé Favre...

— Il est venu deux fois à la maison; je n'y étais pas : je n'ai plus mon jour,... Ah! pourquoi vous ai-je défendu de m'écrire?... Mais entrons! vous êtes debout...

— Non, non! il ne faut pas entrer. Vous allez vous compromettre. Allez-vous-en, je vous en supplie. Allez-vous-en tout de suite!

— Ne me renvoyez pas! Ce n'est pas gentil! On ne m'a pas vue. Je m'en irai plus tard, quand il fera nuit. Cela vaudra mieux.

Il hésita.

— Oui... peut-être...

— Laissez-moi entrer : fermez la porte, vous allez prendre froid.

— Attendez un instant.

Il fit signe à la concierge, grosse femme brune à la poitrine et au ventre débordants, qui, de sa loge, les épiait, sans bienveillance.

Elle s'avança, glissant vers Renée un regard curieux.

— Madame Sauge, — dit Dorianne, — ne recevez pour moi personne, je vous prie, absolument personne!... Si l'on me demande, vous direz que je suis sorti; et si l'on s'informe de ma santé, vous direz que je vais bien.

— C'est compris, monsieur! — répondit-elle avec un sourire doucereux.

Jacques fronça les sourcils :

— Je suis ennuyé, — dit-il à madame Méran.

— Oh! qu'importe cette femme! elle ne me connaît pas, elle ne me reverra jamais... Ne soyez pas nerveux.

— Soit! — dit Jacques en fermant la porte. — Tout de même, je suis heureux de vous avoir chez moi.

— Et moi, je suis heureuse. Mais vous étiez couché sur ce divan, et vous êtes encore si faible!... Traitez-moi en camarade, recouchez-vous.

— Si vous l'exigez... Mais je suis en déshabillé, je vous demande pardon.

— C'est charmant, ce petit veston de velours!... Avec vos cheveux un peu trop longs, vous avez l'air d'un peintre.

— Ou d'un décadent!

— Ça, non! — répondit-elle gaiement. — Mais, vous m'aviez promis de couper correctement vos cheveux plus court... Soyez bohème, si vous voulez, mais n'en ayez pas l'air... Vous ne tenez pas parole.

— Vous êtes injuste, — protesta-t-il. — Depuis un an, au contraire, je tiens parole; mais j'ai passé quelques semaines chez moi, et mes cheveux ont poussé.

— Une véritable toison de fauve! — dit-elle. — Mon pauvre ami, vous avez l'air d'un sauvage. Vous n'êtes pas beau, savez-vous?

— Je suis affreux! — répliqua-t-il joyeusement.

Ils bavardaient et riaient, craignant le silence. Avec un soupir de satisfaction, Dorianne s'allongea sur plusieurs coussins.

— Venez vous asseoir près de moi, — dit-il d'une voix câline.

Elle obéit. Il lui prit la main, l'entr'ouvrit doucement et posa sa joue sur la paume.

La jeune femme fut troublée par cette caresse.

Jacques enveloppait son amie d'un regard très tendre. Inquiète de lui voir si mauvaise mine, elle le questionna. Il lui affirma qu'il était guéri, que son médecin lui avait permis de sortir le lendemain.

Elle s'apitoya, en apprenant que ses sœurs étaient toutes deux absentes, et qu'il avait été soigné par une garde-malade.

« Si j'étais sa femme, — songeait-elle, — j'aurais été près de lui. Malgré notre tendresse, malgré mon dévouement, il a failli mourir seul. »

Elle examinait la chambre. Des murs blanchis à la chaux, pas de tapis, un tout petit poêle, des livres en grand nombre, mais presque tous mal reliés, ou en lambeaux. Cette fenêtre et cette porte sur la cour, ce manque d'air et de lumière...

« Oui, M. Angedoux avait raison : Jacques était pauvre. Mais à ses côtés elle n'aurait pas craint la misère, elle aurait regardé en face sa vieille ennemie et l'aurait défiée, vaincue.

» Oh! ne plus revoir son mari, ni les amis de son mari! s'enfermer avec Dorianne dans cette chambre étroite, en verrouiller la porte et n'en plus sortir! laisser ainsi couler la vie... Si jamais il avait besoin d'elle, s'il l'appelait, pourrait-elle refuser de venir? »

Elle se détourna de ces pensées dangereuses...

Lorsque Jacques allait dans les salons, il en prenait les allures. Il interrogeait aimablement les femmes; sa conversation était amusante, légère, un peu grivoise. Pour paraître naturel, il se surveillait beaucoup. « Comme il est spirituel et bon enfant! » — s'écriait-on.

Mais lorsqu'il se trouvait avec des intimes, il se livrait, simplement, au plaisir des longs discours. Ne se contraignant

plus, il disait, avec force et subtilité, des choses qui paraissaient souvent monstrueuses ou folles, tant elles étaient justes.

Renée alors l'écoutait avec délices ; tout son être s'animait au son de cette voix expressive, mais un peu voilée.

Ce jour-là, Dorianne était plus silencieux que d'habitude. La jeune femme voulut le confesser.

— Je suis un peu fâchée contre vous, — murmura-t-elle.

— Contre moi?... Que vous ai-je fait? Ma conscience est bien tranquille, je vous assure.

— Vous m'aviez promis votre confiance.

— Eh bien?

— Il paraît que vous avez des ennuis, et vous m'en faites mystère.

— Des ennuis, moi?... Qui a vous dit?...

— Alfred Angedoux : il prétend que vos affaires vont mal, que vos livres n'ont pas une grosse vente : ils sont trop beaux... et que... vous êtes gêné... N'ayez pas de secrets pour moi : Répondez, je vous en supplie. Est-ce vrai?

Il se passa la main sur le front.

— Eh bien, oui! c'est vrai.

— Et vous ne m'en avez pas parlé?

— Non, parce que...

— Dites!

— Ma chérie... (Elle tressaillit à ce mot, que le jeune homme avait inconsciemment prononcé.) Ma chérie, vous rappelez-vous la question que vous avez posée dans votre premier livre? Vous demandiez : « Si les âmes se révélaient à nous, si nous les voyions sans voiles et sans parure, pourrions-nous toujours les adorer?... Sont-elles moins nobles que les corps? »

— Je me rappelle! Eh bien?...

— Je veux vous révéler la mienne. Quand vous me connaîtrez tel que je suis, je vous ferai peut-être horreur.

— Non! je suis sûre que non! Parlez.

Cependant elle avait peur.

— J'ai été hypocrite. Je vous ai toujours montré ce qu'il y a de meilleur en moi. Est-ce pour ne pas vous faire de la peine, pour vous laisser une illusion? Est-ce pour être admiré par vous? Je ne sais. Peut-être les deux. Je tâche, en ce moment, d'être sincère, de ne rien cacher, absolument rien, mais

c'est bien difficile. On a beau s'évertuer... Et pourquoi est-ce que je tâche d'être sincère? Est-ce pour faire une expérience... cruelle? est-ce par loyauté? est-ce par orgueil?... Enfin!... vous m'avez cru désintéressé : je ne le suis pas. Vous m'avez cru maître de mon corps : je ne le suis pas. J'aime ardemment le luxe et la volupté. Je suis dévoré de désirs. Les satisfactions sensuelles, je puis encore me les procurer : il y a, dans les bouges, de belles femmes qui ne coûtent pas cher! Mais, depuis quelque temps, je veux âprement la richesse. Voilà!

— Je l'ai voulue aussi, — répondit la jeune femme.

— Non! vous avez voulu la sécurité, moins pour vous que pour les autres. Moi, je veux la richesse, et je la veux pour moi! Ne plus voir cette cour infecte, ne plus entendre les cris de la concierge, sortir de cette vilaine chambre. Avoir un joli cabinet de travail, des livres magnifiquement reliés, des tableaux, des bronzes, des étoffes anciennes. M'entourer de beaux chiens, monter de beaux chevaux. Partir demain pour le Japon, ou le Pôle Nord, si j'en ai envie. Courir le monde... Mon rêve ressemble un peu à celui du premier commerçant venu. Au fond du cœur, nous désirons les mêmes choses. Je me dis bien que ce n'est pas pour les mêmes raisons, que nous n'avons pas le même idéal..., mais j'ai honte.

— Cependant vous m'avez une fois affirmé que seuls les puritains et les apôtres ne désiraient pas la richesse. Pourquoi donc avez-vous honte?

— C'est que nous *devrions* être des apôtres pour travailler avec noblesse... Tenez, Charles a le tempérament et les défauts d'un homme de génie. Il lui manque le génie. Moi, je suis lâche. Je ne me résigne pas à une existence de plumitif miséreux. J'ai le frisson quand je pense à Villiers de l'Isle-Adam, à Baudelaire, à Glatigny, à Gérard de Nerval. Rappelez-vous aussi les dernières années de Flaubert. C'est gai, n'est-ce pas?... Je n'ai pas une santé robuste. Je ne peux pas, je ne veux pas travailler douze heures par nuit, comme ce malheureux forçat de Balzac. Il me faut la richesse. Il y a des jours où je ferais tout pour m'enrichir. *Tout!* Votre mari dit parfois : « Je ne vendrai pas mon âme. » Moi, je serais capable de vendre la mienne. N'est-ce pas que je mérite votre dédain?

— Jacques, — dit Renée à voix basse, — je vous comprends.

Moi-même, tout à l'heure, en venant chez vous... Je ne vous comprends que trop. Car moi, hélas!... pourquoi donc ai-je fait des livres? pour gagner de l'argent.

— Vous vous calomniez. Ce n'est pas la peine, je vous connais... C'est pour gagner de l'argent que vous avez vaincu votre paresse et votre timidité, que vous avez pris la plume en main. Mais vous avez pensé vos œuvres avant de songer même à les écrire; et pendant que vous les écrivez, l'argent est bien loin de votre imagination.

— Et vous, ne vous calomniez-vous pas? Pour gagner cent mille francs par an, produiriez-vous des romans comme ceux d'Alfred Angedoux?

Il la regarda droit dans les yeux.

— Non. Non! sur l'honneur.

— Vous voyez bien que vous ne feriez pas *tout*.

— Je méprise Angedoux, je méprise ses livres qui exhalent un parfum de musc et d'encens. Quel mélange nauséabond! pouah!... Je méprise l'élégant Alfred, et pourtant j'en suis jaloux. Quelle humiliation! Je ne suis qu'un égoïste assez vil, n'est-il pas vrai?

— Un égoïste qui peut créer quelque chose et qui, à tout prix, le créera.

Il reprit d'une voix sourde :

— Ne jamais avoir l'esprit libre! Se dire : « Cette idée est belle, je veux l'adorer, la servir... Oui! mais plaira-t-elle au public?... » Nous vendons nos maîtresses sur le marché, nous les parons pour qu'elles trouvent des acheteurs. Sans cela, nous crevons de faim. Sale métier! Gagner sa vie comme écrivain, c'est abominable.

— En tout cas, vous ne ressemblez pas à Isidore Midon, qui veut uniquement la célébrité.

— Non! cent fois non! car ce que je désire, c'est le pouvoir, le pouvoir réel... Célèbre! allons donc! Une danseuse est plus célèbre que Jean Merval. La célébrité, je m'en fiche. Il y a mieux. Se sentir plus fort que les autres, les servir, non comme un esclave, mais comme un roi qui sert son peuple. La gloire de Shakespeare lui-même ne me suffirait pas. Un grand écrivain, c'est le roi des nues. Je veux posséder la terre.

— Vous la posséderez!

— Non, puisque je n'ai pas d'argent. Un homme talonné par la misère ne se développe jamais qu'à moitié, n'est qu'à moitié lui-même. Il a toujours besoin des autres... des autres, c'est-à-dire des imbéciles, des mufles.

— A propos d'argent, — dit Renée à voix basse, — en aurez-vous pour les élections?... Car on me dit que vous en aurez besoin.

Il secoua la tête :

— Je crains de n'être pas élu, et vous savez combien je souhaite... C'est ridicule, sans doute, mais c'est ainsi. Je rêve de la tribune comme d'un rendez-vous d'amour. Mais il faudra y renoncer. Je suis pauvre!

— Vous réussirez un peu plus tard, voilà tout; mais vous réussirez.

— Ce n'est pas sûr. J'ai des dettes; depuis quelques mois, mes créanciers me harcèlent... Pour le moment, je suis hors d'affaire; mais à quel prix!

— Dites! qu'avez-vous fait? dites!

Un instant, il hésita, puis, haussant les épaules :

— Vous l'apprendrez tôt ou tard, — répondit-il; sans cela, je serais tenté de garder le silence... Avez-vous lu le *Jour*..., ce matin?

— Non! Pourquoi?

— Vous y auriez trouvé un article sur... Raoul de Rochecroix.

— Eh bien?

Il dit, d'une voix lente et dure, en détachant les mots :

— Dans cet article, j'ai loué avec emphase le dernier poème de Raoul, *la Rose d'Ispahan*.

— Oh!

— Oui... Voilà!

Renée balbultia :

— Peut-être que Raoul, cette fois, a pu...

— *La Rose d'Ispahan*, comme tout ce que fabrique notre cher ami, est un ouvrage prétentieusement bête, laborieusement nul.

Ses lèvres se plissaient amèrement. La jeune femme baissa la tête.

— Qu'avez-vous écrit, au juste?

— J'ai affirmé que l'auteur de *la Rose d'Ispahan* était un grand poète.

— Mais... pourquoi?

— Il a offert de payer mes dettes. Presque malgré moi, j'ai accepté. Il est assez riche!... Quatre mois plus tard, il est venu me raconter qu'il allait publier un poème... inspiré par une nuit d'orage. Il m'a demandé cet article. Il avait déjà remboursé mes créanciers, je ne pouvais lui rendre l'argent : j'ai fait ce qu'il a voulu. Il a dû donner une jolie somme au *Jour*. Ma prose lui aura coûté cher.

Renée souffrait beaucoup. Jamais son mari n'aurait fait cela. Non, certes! Le petit raté avait trop d'orgueil...

— Quelle honte! n'est-ce pas? — dit Jacques. — Je pense maintenant que, si mes œuvres me survivent, le récit de ma bassesse me survivra aussi.

Elle soupira.

— Vous me trouvez ignoble? — demanda-t-il avec tristesse; — vous en avez certes le droit.

— Non! Quoi que vous fassiez, vous êtes... vous!

— Je me suis avili, je le sais. Et pourtant... Il faut que je me libère... Ma tâche est si belle!... Accueillir royalement l'avenir. Les uns lui font la guerre. Les autres le fuient : ils ont peur. D'autres l'accompagnent en tumulte, hurlant, brandissant des piques; ils ressemblent aux bandes des terroristes. Nous lui formerons une escorte d'artistes, de philosophes et de héros. Nous crierons à tous : « Il faut le recevoir avec magnificence, car il est de droit divin!... »

Il s'enthousiasmait, parlait avec abondance, oubliait ses ennuis, ses ambitions même.

Renée, en l'écoutant, sentait qu'elle pouvait encore admirer, Jacques Dorianne. Il avait trois vertus divines : la foi, le courage, et l'espérance.

« De ceux qui travaillent, n'exigeons pas la pureté. Baisons la main souillée des créateurs... »

— Votre expérience a réussi, — dit-elle. — Vous m'avez montré votre âme, et je l'aime encore. Me preniez-vous pour une petite fille sentimentale, qui s'enorgueillit de pleurer sur ses illusions perdues? C'est vrai, je vous connaissais mal, mais il ne fallait pas vous cacher de moi. Je suis capable de vous comprendre, de vous respecter... malgré tout.

— Vous êtes une amie exquise, je vous adore.

Elle sourit tristement, car elle voyait, enfin, combien elle tenait peu de place dans la vie de Jacques Dorianne. A cet homme qui voulait la terre, toutes ses voluptés, tous ses trésors, elle avait offert, comme un bouquet de violettes, sa tendresse de femme.

Les créatures qu'il cherchait dans les bouges lui donnaient, au moins, leur jeune corps.

Renée se moquait, sans pitié, d'elle-même. Elle était d'une bêtise invraisemblable! elle avait pu croire que cet ardent et sublime égoïste se contenterait...

Hélas! l'égoïste, c'était elle, qui voulait l'accaparer, quand elle pouvait le sauver, peut-être. Elle avait un moyen... Oui, mais ne le dégraderait-elle pas en le sauvant ainsi? Non! car il fallait servir sa véritable grandeur : son génie, son enthousiasme et sa volonté. Le reste importait peu.

Après avoir fait le sacrifice de son cœur, elle fit le sacrifice de ses illusions. Stoïque, elle rentra dans la réalité.

— Vous serez libre, — s'écria-t-elle, — vous serez libre, je le jure. Nous sommes deux. Je vous aiderai.

— Vous êtes bonne et charmante, et je vous remercie. Mais, ma pauvre petite, vous ne pouvez pas m'aider. Je vous fais de la peine, inutilement.

— Peut-être!...

D'un geste machinal, elle passait les doigts sur ses cheveux.

— Qu'avez-vous? — demanda Jacques. — Votre main tremble!

— Attendez... Oui... tant pis! je parlerai... Vous rappelez-vous madame Eusèbe Dumont?

— Non, pas du tout.

— Vous avez dîné à côté d'elle, chez les Gerbois.

— Ah oui! je me rappelle, à présent... Une grande femme, avec un grand nez, une masse de cheveux roux, ni laide, ni jolie, cause en baissant les yeux, très affectée.

— C'est bien cela. Madame Dumont est veuve et riche. Son mari lui a laissé vingt millions.

— Parfaitement, j'y suis! Vingt millions, gagnés à fabriquer de la toile... Mais pourquoi me parlez-vous de madame Eusèbe Dumont?

— Pour savoir si vous l'épouseriez.

— Moi? quelle drôle de question! je la connais à peine!

— Si elle était disposée à vous aimer?...

— Voilà une supposition toute gratuite! — répliqua Jacques en riant.

— Répondez-moi sérieusement, je vous en prie. Il vous faut de l'argent pour combattre l'argent. Madame Dumont vous apporterait la fortune... Si vous êtes riche, vous serez un grand homme d'État, un écrivain qui remuera le monde. Si vous êtes riche, la terre est à vous.

Elle jouait avec zèle son rôle de tentatrice, en se disant : « Pourvu qu'il ne soit pas tenté!... »

— Mais, — répondit Jacques — madame Eusèbe Dumont, que devient-elle dans tout cela?

— Elle? mais elle serait la plus heureuse des créatures. Feu monsieur Dumont était une brute; elle aurait en vous un mari galant homme, doux, aimable, délicieux pour elle. Elle est sentimentale, romanesque : elle vous adorerait sans vous comprendre. Si vous la trompiez, elle ne s'en douterait pas. Vous lui feriez une existence très enviable.

— Mais, enfin, pourquoi jouons-nous aux suppositions?

— Nous ne jouons pas : je vous parle très sérieusement. Madame Dumont est une personne qui fait facilement des confidences, elle m'en a fait : elle veut épouser un homme de lettres ou un homme politique. Elle vous trouve charmant et distingué, elle nous a rencontrés, une fois, ensemble : j'ai dû lui dire que je vous connaissais. Elle m'a fait entendre qu'elle mourait d'envie de vous connaître aussi.

— Comme écrivain?

— Non pas! Vous seriez, dit-elle, un mari idéal! Elle est candidate, elle aussi, à la célébrité; et se rend compte qu'elle ne peut l'obtenir par elle-même. Elle veut un salon politique et littéraire; et si elle devient madame Dorianne, elle l'aura, sans aucun doute. Voilà! Que décidez-vous?

Il roulait et déroulait entre ses doigts une cigarette qui semblait absorber son attention.

— Mais — dit-il enfin — elle a cinq ou six ans de plus que moi!

— Elle a sept ans de plus que vous. Mais qu'importe? Ce n'est pas un mariage d'amour que je vous propose.

— Ah non! ah! fichtre, non!

— Camille Dumont est une brave créature honnête, d'humeur commode. Elle vous demandera de jouer, quelquefois, de la guitare à ses pieds. Voilà tout!

— Rien que cela?... Si vous croyez que c'est facile!...

— Vous pourrez bien lui dire, de temps en temps, qu'elle a de jolis cheveux, une taille fine, et qu'elle s'habille à ravir. Elle se contentera de peu. Vous lui lirez vos poèmes... Vous choisirez les moins beaux... Elle les apprendra par cœur; tout ira bien. Je la connais, j'en réponds.

La voix de la jeune femme exprimait un indulgent mépris. Elle songeait :

« Ah! si ces vingt millions étaient à moi!... Je ne céderais pas Jacques à cette bécasse... Comme il m'aimerait si j'étais sa compagne, si je me livrais tout entière à lui! Quelle force naîtrait en lui, en moi, en nous deux!... Même sans la fortune... Il oublierait peut-être ses rêves de luxe, de domination... Cela vaudrait mieux pour lui... Au lieu de le donner à une autre, si je tâchais?... »

— Vingt millions! — murmura Dorianne, — et dire que cette femme possède une pareille puissance! Quel usage en fera-t-elle?

— Un usage stupide, je vous le garantis. A moins qu'un homme intelligent... Prenez donc, mon ami, prenez ce qu'on vous offre. Prenez la fortune, puisqu'il vous la faut.

— Mais, vous? N'auriez-vous pas un peu... de chagrin, si je me mariais?

— Oui. Un peu. Mais j'en aurais mille fois davantage, si je vous voyais échouer, faute d'argent. Contribuer à votre gloire serait pour moi un si grand bonheur!... Ne me le refusez pas.

Elle écrasait son cœur avec la volupté d'une martyre qui s'immole à son dieu. Il répondit gravement :

— Vous avez peut-être raison; je réfléchirai. Mais je ne puis me décider tout de suite. Il me faudrait la rencontrer parfois, étudier son caractère...

— J'arrangerai tout cela.

Elle vit briller les yeux fauves, et se dit : « Il est tenté; ce mariage se fera; je suis perdue. »

Elle songeait au serment prononcé jadis auprès de l'Arc de Triomphe : « Je serai la fidèle servante du génie ». Elle ne

savait alors à quoi elle s'engageait. Aujourd'hui elle proposait à Jacques Dorianne un mariage d'argent : et c'est par cet acte vil qu'elle se tenait parole. Si elle avait su!...

Elle avait cru sacrifier, un jour, sur les autels des grands hommes, ses intérêts, ses passions, ses désirs, mais non ses illusions, plus douces que des colombes.

— Comme vous êtes triste! — murmura Jacques, un peu honteux.

— Mais non! C'est le passé qui me hante. Je me rappelle notre arrivée à Paris. Charles était ivre de joie. Moi, j'avais peur, peur de Paris. Et depuis lors?... Lui n'a trouvé ici que déceptions. Moi, je vous ai connu, je possède votre amitié; Paris m'a donné beaucoup et, si je vous suis utile, Paris me sera redevable encore.

Elle sourit et fit un geste de la main comme pour chasser les souvenirs.

— Mais parlons d'autre chose. Savez-vous ce que Jean Merval a dit de vous?

— Non! répétez-le-moi.

— « L'œuvre de Jacques Dorianne est superbe et douloureuse comme le cri triomphal d'un héros blessé qui voit fuir l'ennemi. »

— Jean Merval a dit cela? vraiment?... Comme le maître est indulgent!... Il m'a bien compris. Il comprend tout. Je ne doute pas de la victoire. Nous sommes plus intelligents, plus résolus que nos adversaires. Ils luttent en vain, leur défaite est certaine. Toutes les forces de la nature combattent avec nous. Mais nous ne vivrons pas assez longtemps pour voir l'avènement de nos idées. Nous sommes à la peine, nous ne serons pas à l'honneur.

« Et je l'ai appelé tout à l'heure égoïste! — songeait-elle. — Égoïste! cet homme de trente-deux ans, prêt à lutter, sans cesse, pour un avenir dont il ne verra pas la gloire... »

Jacques se cherchait une excuse. Il voyait que Renée l'aimait plus qu'elle ne croyait elle-même. Cependant avait-il le droit de refuser un mariage qui serait la délivrance? Comment consoler cette femme vaillante qui se sacrifiait pour lui?

Ils étaient assis, en silence, l'un près de l'autre. Jacques pensait :

« Pourquoi n'est-ce pas elle qui est riche?... Son talent ne lui a pas donné le bonheur!... Si je n'étais pas un lâche, combien je l'aimerais! oui! plus que tout au monde... »

Soudain éclata la voix de la concierge :

— Non, monsieur, on n'entre pas!... Monsieur Dorianne n'est pas chez lui. Il est sorti depuis deux heures.

La sonnette retentit violemment comme une cloche d'alarme. Jacques mit un doigt sur ses lèvres et se leva.

— Ouvrez! — cria-t-on. (C'était la voix de Charles Méran). — Je sais que vous êtes là, avec ma femme. Ouvrez! ou j'envoie chercher le commissaire... Ouvrez, ou il y aura un beau scandale!

Jacques se dirigea vers la porte, l'entr'ouvrit. Charles la poussa et apparut, la figure congestionnée, la bouche tordue.

— Oh! les misérables! — hurla-t-il, — les misérables!

Et il braqua un revolver sur sa femme. Jacques se jeta entre eux. Un éclair passa devant ses yeux, et il s'affaissa, lourdement, sur le côté.

Avec un cri de folle, Renée s'élança vers lui; mais elle entendit une seconde détonation et, à son tour, chancela, tomba...

Elle ne sentait aucune douleur.

« Est-ce que je vais mourir? » — songea-t-elle, stupéfaite.

Elle fit un effort pour se relever, mais les murs, les meubles, tournoyèrent devant elle, puis... elle ne vit plus rien...



Charles, adossé à la fenêtre, regardait fixement ses victimes. « Les ai-je vraiment tués? » — se demandait-il. — Une pâleur opaque couvrait déjà, comme un masque de cire, le visage de Jacques Dorianne. Quelques gouttes de sang coulaient sur le front et tombaient dans les yeux grands ouverts. Une mouche se posa sur les lèvres blêmes et s'y promena paisiblement.

— Oui! il est bien mort, — murmura Charles.

La jeune femme restait immobile, étendue, les paupières closes. Sa robe grise était percée sur le sein gauche.

La concierge apparut, tremblante :

— Monsieur, monsieur, qu'avez-vous fait? — gémit-elle.

— Ce que j'ai fait? — répondit-il. — J'ai tué. Mais je me suis tué, aussi. Je suis plus mort qu'eux.

Il s'arrêta. « Quelle belle phrase! » Il en fut touché, lui-même.

— Aidez-moi à sauver... ma femme, — reprit-il. — Qu'on aille chercher un médecin!

Les locataires de la maison se groupaient près de la porte. L'un d'eux s'écria :

— Le docteur Albin est à deux pas d'ici, au numéro 84. J'y cours.

La concierge s'approcha de Renée, se pencha sur elle, essaya de lui soulever la tête.

— Non! — dit Charles, — moi, moi seul... que personne d'autre ne la touche!... Oh! n'ayez pas peur : je donnerais maintenant ma vie pour sauver la sienne.

Il ne savait pas s'il mentait ou non. Il disait ce qu'il fallait dire, il jouait son rôle.

Tous les assistants frémirent. Une jeune femme sanglotait. Un épicier marmotta :

— Oh! les salauds!... le malheureux!...

Avec mille précautions, Charles prit sa femme dans ses bras, la coucha sur le divan, demanda de l'eau, et baigna le front pâle. La concierge tira le paravent, et le plaça entre la blessée et le cadavre. Renée ouvrit les yeux. Charles s'agenouilla et baisa la main longue et fine qui, peut-être, ne tiendrait plus jamais une plume.

— Pardon, — murmura-t-il, — pardon! Je t'aimais, j'étais fou.

— Est-il mort? — questionna-t-elle d'une voix haletante.

— Hélas! oui, — répondit Charles.

— Mort! à cause de moi, — soupira-t-elle; — et moi, je vais mourir aussi!

— Non! tu ne mourras pas; je te sauverai.

— Misérable! — dit-elle.

— Pardon, ma chérie, mon adorée... Tu étais sa maîtresse! Je souffrais trop.

— Non, tu mens, je le jure. Je n'étais pas sa maîtresse.

— Je l'ai cru, et je t'aimais.

— Tu ne m'aimais pas. Non! Assassin!... Oh! Jacques! Jacques!

Un sanglot déchira sa poitrine.

— Renée, — gémit le jeune homme, — je t'en supplie, ne sois pas implacable; pardon!

— Tu l'as tué, lui, et c'était un grand homme. Tu n'es, toi, qu'un raté envieux. Va-t'en!

La concierge fut choquée par la dureté de ces paroles. Dans les romans-feuilletons, les victimes intéressantes pardonnaient toujours. Elle pleurait à chaudes larmes.

— Si je me suis trompé, — murmura Charles, — si tu n'étais pas sa maîtresse, n'oublie pas que tu l'aimais, que je l'ai su, que j'ai longtemps supporté cela. Aie pitié, dis : « Charles, je te pardonne. »

— Non! — répéta-t-elle d'une voix entrecoupée; — tu es ignoble.

— Renée, Renée, un mot plus doux, un seul! Aie pitié, je t'en prie, au nom de ta fille!

— Jeanne! pauvre petite... si je meurs... sa vie est assurée : elle aura deux cent mille francs... Tu en auras la jouissance...

— Oh! l'argent, toujours l'argent... C'est l'argent qui nous a séparés.

Elle ne répondit pas. Ses prunelles se dilataient, une mousse sanglante rougissait ses lèvres.

Charles pensa :

« On dirait qu'elle a bu du sang; elle a l'air d'un vampire... »

Un jeune homme traversa rapidement la cour, entra, et se pencha sur le corps de Jacques étendu presque devant la porte. Un regard jeté sur le front troué lui suffit pour constater la mort.

Renée ne voyait pas le cadavre, que masquait le paravent. Le nouveau venu s'approcha d'elle :

— Je suis médecin.

— Docteur, — s'écria Charles, — dites-moi que ma femme ne mourra pas.

Avant que le docteur Albin pût répondre, Renée murmura :

— Hypocrite! va-t'en!

— Ne parlez pas, madame, — interrompit le médecin; — et vous, monsieur, allez-vous-en, je vous prie.

— Je ne peux pas, avant qu'elle me pardonne.

— Allez-vous-en, que diable!... Ou vous l'aurez assassinée deux fois.

— Assassinée! moi? comment osez-vous?... Hélas! j'ai tort : c'est vrai, je suis un assassin. Pourquoi ne me suis-je pas tué, moi, plutôt qu'eux?

— Tu es trop lâche, — dit Renée. — Laisse-moi mourir en paix, sans te voir.

— Ah! cette parole me tue aussi sûrement qu'une balle...

Le médecin prit Charles par les épaules, et le poussa dehors.

Renée faillit rire, longuement, follement. Mais, par un suprême effort, elle se maîtrisa :

— Des phrases! — murmura-t-elle, — même à mon lit de mort, des phrases... C'est drôle, n'est-ce pas?

— Au nom du ciel, ne parlez pas, madame! laissez-moi vous soigner...

Elle soupira, referma les yeux. La mousse sanglante reparut sur ses lèvres. Le médecin prit une paire de ciseaux et coupa le corsage de la jeune femme. Puis, il dégrafa le corset, examina la blessure.

— Allons, ce n'est pas grave, — murmura-t-il.

Il fit un pansement, demanda de la glace, et pria la concierge de chercher le plus vite possible un chirurgien pour extraire la balle.

Renée épiait, avec angoisse, l'expression de son visage.

— Vous vivrez, — lui dit-il, — j'en suis sûr.

Elle sourit faiblement. Elle ne croyait guère à ses promesses. Il lui couvrit les pieds, essuya sa bouche, puis s'assit à son chevet pour attendre le chirurgien.

Distraite, indifférente, elle se laissait soigner.

Autour d'elle, il se faisait un grand silence. Son existence entière repassait devant elle.

Son enfance mélancolique, sa première jeunesse, sa pensée inquiète au seuil de la vie. La pauvreté menaçante!... Ses radieuses fiançailles, les rêves de son fiancé. Leurs lectures, leur confiance en l'avenir. Le mariage... leurs étreintes...

Elle pressa de la main sa poitrine blessée :

« Est-ce lui qui a fait cela? est-ce bien lui?... »

L'Arc de Triomphe éclairé par le soleil...

Puis leur petit appartement, le travail assidu, l'admiration enthousiaste de Charles pour Jacques... Et aujourd'hui... ah Dieu! Jacques Dorianne tué par Charles Méran.

Il était mort... son ami. A cause d'elle, par sa faute. Mort, avant d'avoir terminé son œuvre. On ne saurait jamais ce que le monde avait perdu. Qui peut deviner les conséquences innombrables et lointaines d'une seule idée? Au moment où Dorianne se livrait aux longs espoirs, au moment où elle se sacrifiait à lui, l'assassin était en route, se hâtait, s'approchait... D'un seul geste stupide et brutal, Charles Méran, le raté, avait fait de l'histoire. Si le fort peut créer, le faible peut anéantir...

« Ah! pourquoi suis-je venue? Pourquoi ne l'ai-je pas écouté? pourquoi ne suis-je pas partie? »

Comment échapper au supplice de cette pensée?

« Il vaut mieux que je meure. Et pourtant, m'en aller ainsi, abandonnée... La solitude encore, toujours! »

Elle envia ceux qui appellent, au moment suprême, le confesseur, le suprême secours.

Pourquoi n'a-t-on pas de confesseurs laïques? Si elle avait pu appeler Jean Merval, lui tout raconter?... Il l'aurait plainte, il aurait trouvé quelques mots pour alléger sa douleur.

L'envoyer chercher? elle n'osait pas. Il trouverait peut-être étrange... Et, même s'il comprenait, s'il venait, il s'exposerait à l'inepte jalousie de sa femme qui se demanderait... Non! elle devait mourir seule. Jean Merval ne viendrait pas. Elle n'entendrait plus les discours du maître, elle ne serait pas consolée par cette sagesse profonde, grave et tendre, cette aimable sagesse, pareille à un beau vieillard qui, assis au banquet, couronne de roses ses cheveux blancs et sourit aux convives et aux jeunes chanteuses...

Elle entr'ouvrit les yeux et vit la figure du médecin, de cet inconnu qui veillait à son chevet. Elle remarqua ses moustaches rousses, son gros nez, son large front. Il la regardait avec pitié. Elle dit :

— Je n'étais pas la maîtresse de Monsieur Dorianne. Je le jure. Si je l'avais été, je le proclamerais; j'en serais fière. Mais, sur un homme tel que lui, je veux qu'on sache la vérité. Soyez témoin, si je meurs... Promettez...

Il l'interrompit :

— Je le promets, madame. Mais vous vivrez, je vous le répète. Votre blessure n'est pas grave...

Le ton du jeune homme était moins rassurant que ses paroles.

« Il me trompe : c'est la mort, — se dit-elle. — Tant mieux! Je suis si fatiguée! Le repos... Et cependant... tout perdre, ne plus sentir... Nous parlions, Jacques et moi, d'avenir; et c'était notre dernière heure... et, au lieu d'en jouir ardemment... Si nous avions su!... »

Un pâle filet de lumière éclairait la vitre.

« Mon dernier rayon de soleil, — songea-t-elle; — après, les ténèbres... Oh! j'ai peur, peur de la mort. J'ai peur... Ne plus voir ceux qu'on aime...

» Ceux que j'aime... qui donc, maintenant?... Ma fille? Elle ressemble à son père, à son père qui a tué mon ami. J'ai fait mon devoir, je lui laisse une petite fortune. « Toujours l'argent! » dirait Charles. Elle n'a pas de cœur, elle n'aura pas d'âme. Elle sera suffisamment heureuse.

» Jacques est mort inapaisé. Oui! Les semeurs ont faim.

» Charles! vaniteux imbécile! infâme meurtrier!... »

Comme elle le haïssait! elle ne lui avait jamais fait de mal, et il avait pu l'assassiner atrocement! Elle n'avait jamais fait de mal à personne...

Cette pensée lui fut douce. Peu à peu, elle glissa dans un demi-sommeil, dans le rêve. Son imagination évoquait encore des images.

« *Servir la Beauté*, disent-ils. Quelle Beauté? J'en vois deux.

» L'une est fille de l'Océan. Elle est généreuse, immortelle. Elle inspire la bonté, la force et la joie; ses flancs sont féconds.

» L'autre... Prenez garde!... C'est la fille des marais. Elle est cruelle et stérile. Elle apparaît dans les ténèbres; ses prunelles luisent comme des feux follets. Ses lèvres roses sont humectées de poison. Elle fait de ses amants des esclaves débiles, et, quand ils se sont endormis entre ses bras, elle les étrangle, doucement, avec ses tresses soyeuses... Doucement... très doucement... »

Elle s'éveilla :

« Est-ce une vision? — se demanda-t-elle. — J'écrirai cela. Ah! j'oubliais! je n'écrirai plus rien. Je vais mourir... Est-ce possible?... Déjà?... Quand on aime tant la vie, peut-on la perdre? »

Elle gémit :

— Docteur, sauvez-moi!

— Oui, oui. On vous sauvera... Mais vous vous faites mal : taisez-vous.

Elle obéit. Ses yeux, emplis de larmes, avaient le regard suppliant d'un chien qui se noie.

Le docteur Albin attendait avec impatience l'arrivée du chirurgien. La jeune femme lui inspirait une compassion profonde. Comme elle était jolie! Il admirait le front pur, les sourcils arqués, la bouche délicate, l'ovale parfait du visage. Faire de cette ravissante créature un cadavre, quel crime! En songeant à l'assassin, il serrait, avec rage, les poings et les dents.

La malade s'affaiblissait. Il lui semblait tomber dans le vide, tomber longtemps, très longtemps... Puis elle se retrouva sur le divan. Elle se dit :

« C'est la fin. Je ne souffre pas, et cependant, c'est triste, c'est affreux!... Suis-je très lâche?... Ah! Jacques m'aurait comprise. Il comprenait tout. Lui seul!

» Ne plus le revoir!... Non, je ne veux pas vivre... Mais la mort, non plus, ne me le rendra pas... Qui sait, pourtant? Peut-être... C'est une dernière illusion; je puis me la permettre, à présent. Je veux espérer... Non! la vie est si dure! Pourquoi la mort serait-elle douce? Elles sont sœurs, aussi impitoyables l'une que l'autre.

» Ah! Jacques! vous ne m'avez pas aimée. C'est ma faute. J'ai tenté l'impossible et je suis vaincue.

» Je n'ai été ni épouse vraiment fidèle ni amante. Je n'ai été ni utile ni heureuse. Moi aussi, je suis une ratée.

» Mes livres? c'est peu de chose... Si Jacques s'était marié, j'aurais eu trop de peine!... Jacques Dorianne... Quel nom glorieux!... Malgré ses fautes, son œuvre est pure... et précieuse... »

Ses doigts grattaient sa jupe. Une ombre bleue creusait ses narines et ses joues. Son regard n'était plus suppliant,

mais froid, lointain, fixe. D'une voix faible, haletante, elle murmura :

— Plus de soleil. Il fait noir, noir...

Soudain elle leva la main et montra la vitre :

— Que vois-je, là ?...

— Mais rien ! Je vous assure.

— Si... là... regardez !

Sa main retomba lourdement, sa tête roula sur les coussins...

XXIII

Lorsque Charles quitta la chambre où il avait vu s'abattre à ses pieds les deux êtres qu'il haïssait le plus au monde, son cœur était gonflé d'orgueil. Enfin il redevenait un homme supérieur : il avait affirmé ses droits, agi en maître.

Dans la cour étaient assemblés presque tous les locataires de la maison. Ils l'accueillirent par un murmure de respect et de sympathie.

— L'adresse du commissaire de police, je vous prie, messieurs ? — dit-il.

— Vous voulez... ? — demanda un jeune homme très ému.

— Je veux me constituer prisonnier, naturellement.

Le gros épicier, qui avait abandonné sa boutique et s'amusait comme au théâtre, lui dit d'une voix tremblante :

— Très bien, monsieur, très bien ! Il faut se soumettre à la loi. Le bureau de police n'est pas loin. Numéro 20, rue Saint-André, à gauche, en sortant d'ici.

D'un pas ferme, la tête haute, Charles entra au poste et dit aux gardiens de la paix :

— Je viens de tuer ma femme et son amant. Arrêtez-moi.

Il avait l'air de commander, eux d'obéir. Avait-il lu cette phrase quelque part, ou lui était-elle suggérée par son acte d'énergie ?

La nuit suivante, il coucha en prison. Sa petite cellule lui parut admirablement belle.

« Une cellule ! Quel mot magnifique ! — se disait-il. — Cellules de prison et de couvent, lieux où passent les saints,

les martyrs, les meurtriers, tous les ennemis du bourgeois. Vénérons les cellules! car elles ont abrité plus de noblesse et d'héroïsme que les châteaux des riches et les palais des rois. »

La prison, cette demeure lui convenait, à lui, le révolté.

Tous les journaux, royalistes, conservateurs, modérés, radicaux, socialistes, parleraient de lui. Les femmes liraient ses œuvres, en découvriraient les beautés mystérieuses et sauvages. Et, plus tard, elles accourraient en foule, pour voir, devant les juges, le justicier. Il n'en doutait pas.

Son geôlier lui dit que Renée était morte. En apprenant cette nouvelle, il frissonna. Il ne put se défendre de songer à la charmante jeune fille qu'il avait épousée jadis. Avec quelle émotion sincère et profonde il lui avait juré amour, protection et fidélité! Avec quelle ivresse il l'avait serrée dans ses bras! Oui, il était alors un amant sublime. Et aujourd'hui, il avait tué, de sa main, cette femme qu'il s'était promis de rendre heureuse et fière entre toutes. Bientôt ce corps admirable, dont il avait adoré la forme et la grâce... Il y aurait, au cimetière, un cadavre de plus. Un? non, deux cadavres. Jacques Dorianne aussi.

« Jacques! Ah! voilà... Je serais bien bête de pleurer ma femme. Elle n'était plus à moi.

» Elle m'a méprisé, méconnu, outragé. Oui! en me préférant Dorianne, elle m'a outragé, non seulement comme époux, mais comme écrivain.

» Elle m'a pris mon cœur et ma fortune, et, en retour, elle a découragé mes plus nobles efforts, elle a osé me dire que je n'avais pas de talent, me donner le nom de « raté ». Elle me narguait, elle a opprimé mes rêves; elle m'a fait beaucoup de mal, mais je triomphe d'elle!

» Dans l'amour que j'ai eu pour cette femme, j'ai trouvé les voluptés et les tristesses nécessaires aux poètes. Et, à présent, de sa célébrité naîtra la mienne.

» Mon procès fera beaucoup de bruit. J'aurai, à la cour d'assises, une attitude parfaite. Je ferai admirer, à tous, mon courage, ma sombre douceur.

» Sombre douceur!... Voilà encore une jolie expression. Je ne l'ai vue nulle part..., je crois. Elle est bien de mon invention. Il faut que j'en prenne note.

» J'ai vaincu Renée; elle est morte, et je vis. Ses livres vont mourir, les miens vivront.

» Et Jacques Dorianne n'écrira plus rien; plus rien!

» Il a été vraiment ignoble. Quand je pense qu'il fut mon ami! Ah! Lucien a raison. A constater l'infamie des autres, on ressent un merveilleux plaisir. Les dédaigner, c'est une jouissance d'aristocrate.

» Ah! je suis vengé. Les tuer ainsi, tous deux, en plein jour, sans avoir rien à craindre!... Car demain je serai libre, et plus tard, acquitté, j'en suis certain.

» Cette expérience sera très utile à mon génie. Que d'émotions nouvelles et fortes! Quelle existence romanesque aura été la mienne!... »

Il composait sa biographie telle qu'on l'écrirait, sans doute, un jour. Quel éclat, quelle chaleur!

« La jeunesse m'admirera, me prendra pour modèle. C'est enfin la gloire!... »

XXIV

Une foule nombreuse, composée, en grande partie, de femmes habillées à la dernière mode, se pressait sur les bancs de la cour d'assises. On jugeait Charles Méran.

Il semble que l'horreur et la pitié doivent planer dans ces lieux où coulent tant de larmes, où retentissent tant d'effroyables paroles, où siège ce que les hommes ont nommé la Justice, et ce qui est, en tout cas, la puissance sociale.

Et cependant ceux qui sont, comme spectateurs, dans ces lieux redoutables, ont souvent l'illusion d'être au théâtre, et de voir une vieille pièce jouée par de mauvais acteurs. Les magistrats, le procureur, l'avocat, les témoins et l'accusé lui-même ne paraissent occupés que de faire une favorable impression sur ceux qui les regardent et les écoutent. On dirait que la sévérité, la honte, l'épouvante, la faiblesse et la douleur humaines cessent d'être terribles dès qu'elles ne sont plus secrètes, et, en se dévoilant, prennent des poses, comme une danseuse.

Les amis de Charles Méran n'éprouvaient aucune inquiétude : l'acquittement, disaient-ils, s'imposait.

L'avocat, très jeune et très ambitieux, était content de plaider dans une affaire retentissante, et de défendre un aussi touchant criminel.

Le président de la cour, vieillard maladif, laid et méchant, mari d'une jolie femme, haïssait les épouses adultères et plaignait les époux trompés. Il ne plaignait même qu'eux!

Charles était vêtu de noir; ses cheveux bruns et plats, rejetés en arrière, découvraient les bosses de son front; son visage était rouge. Les bras croisés sur la poitrine, il répondait d'une voix sourde aux questions du président.

Il raconta les faits avec exactitude, et parla sobrement de sa jalousie et de son repentir.

— Quel que soit le châtiment que m'inflige la justice, je l'accepte humblement, car je l'ai mérité. Rien ne peut plus me faire souffrir. J'ai roulé jusqu'au fond de l'abîme...

Sa voix défaillit; il mit la main devant ses yeux comme pour dissimuler ses pleurs.

Le défilé des témoins commença.

Alfred Angedoux n'avait pas été appelé, car on ignorait le renseignement fourni par lui à la jeune femme. Lui seul savait que Renée avait cru visiter un mourant, qu'elle n'était pas allée à un rendez-vous. Il s'était demandé s'il ne devait pas offrir son témoignage à la justice. Mais à quoi bon?

Il se disait :

« Pauvre diable de mari! Si je bavarde, le jury trouvera peut-être qu'il a tué sans raisons suffisantes, et alors, c'est la prison ou le bagne. Méran n'a jamais eu de veine. Pourquoi lui ferais-je du tort? Sa femme le trompait, sans aucun doute. Elle a fait une tête, quand je lui ai annoncé que Dorianne était malade!... Et comme elle a filé!... Ça m'embête, cette affaire-là. Si je n'avais rien dit, cette histoire ne serait pas arrivée. J'ai manqué une bonne occasion de me taire. Pour une gaffe, c'était une gaffe. J'aime autant qu'on n'en sache rien.

» Quant à Dorianne, il est mort et bien mort. Il avait du talent, mais ses idées étaient vraiment par trop dangereuses. Il était encombrant. Je le plains, mais je ne sais trop si nous devons le regretter. En tout cas, on ne lui rendra pas la vie, si on fait condamner Méran... »

La concierge de Dorianne fit, en pleurnichant, sa déposition.

On apprit la visite de la jeune femme chez ce poète célibataire, qui ordonnait de ne recevoir personne, l'arrivée du mari à moitié fou. L'épouse mourante n'avait eu de pensée que pour son complice, affirmait la concierge.

— Cela m'a choquée, monsieur. Je suis une honnête femme, moi!... Et puis, elle a été si dure pour ce malheureux, qui la suppliait!... qui la suppliait... Ah! monsieur! c'était à fendre le cœur...

Le docteur Albin dut confirmer la dernière partie de ce témoignage; mais, ajouta-t-il, madame Méran « lui avait juré qu'elle n'était pas la maîtresse de M. Dorianne; le mari avait tué sans preuves, stupidement, comme une brute ».

Il fut écouté sans bienveillance aucune.

Après que le docteur se fut éloigné en haussant les épaules, Isidore Midon s'avança pompeusement, et vint s'appuyer à la barre. En bredouillant, il prononça son nom. S'il avait prévu la nécessité de faire, publiquement, connaître ce nom ridicule, il n'aurait pas dénoncé la jeune femme.

Se tournant vers le jury, il récita un discours appris d'avance. Sa voix de flûte éclatait en notes aiguës et fausses.

Il fit l'éloge de Charles Méran : celui-ci « s'était marié par amour; il adorait sa femme ».

— Jamais, — s'écria Isidore, — madame Méran n'a su apprécier ce cœur délicat et tendre; et, depuis quelques mois, je la soupçonnais de le trahir, d'être la maîtresse de Jacques Dorianne. Mais je doutais encore, je voulais douter. Quand je la rencontrai rue Notre-Dame-de-Lourdes, quand je la vis entrer chez ce monsieur, j'éprouvai une émotion atroce.

» Hélas! le doute n'était plus possible. La femme de Charles Méran allait, en secret, chez Jacques Dorianne.

» Vous ai-je dit, messieurs, que ces deux hommes étaient brouillés? Je fus indigné; je crus devoir avertir mon ami!

Un léger murmure courut dans l'auditoire.

— Oui, messieurs, j'ai eu tort, je le comprends aujourd'hui. Car, sans moi, mon ami n'aurait rien su. Il aurait échappé à la tristesse affreuse qui l'enveloppe, maintenant, comme un linceul. J'ai eu tort. Mais, si je fus coupable, c'est envers lui et non pas envers elle.

» Je le trouvai seul. Il travaillait, comme toujours. Je pro-

nonçai les paroles que je regretterai éternellement. Il s'écria : « Tu mens! » C'est la première fois qu'il offensa notre amitié. Mais je lui pardonnai : il était fou. Je secouai la tête : « Te dirais-je une chose aussi épouvantable, si je n'en étais sûr? »

» Il s'élança vers la porte; je voulus le suivre : il avait disparu. Hélas! il courait vers la certitude, vers le désespoir. Toujours il devait souffrir par cette créature âpre et vaniteuse, qui a voulu jouer un rôle d'homme, qui n'aimait que l'argent.

» Je ne veux pas en dire davantage. Cette femme est morte. Sa mémoire m'est sacrée. Et cependant je ne peux pas laisser condamner mon ami sans proclamer que sa tendresse pour elle méritait une autre récompense.

On entendait sur tous les bancs des sanglots étouffés.

— Voilà dix ans que je suis l'ami de Charles Méran. J'ai pénétré dans son cerveau, dans son cœur, dans son âme. C'est le plus honnête homme que je connaisse. Il est désintéressé, enthousiaste, vaillant. « Comment cet être admirable a-t-il pu tuer une femme sans défense? » me direz-vous. Il vengeait son honneur, messieurs. Son honneur, qui lui était plus précieux que la vie et que l'amour même. Oui! l'honneur, cette fleur ardente et mystérieuse qui devient plus belle lorsqu'une goutte de sang empourpre ses blancs pétales.

Charles restait immobile, le front appuyé sur sa main. Cette attitude mélancolique remuait tous les cœurs ou presque tous.

La défense avait appelé un vieillard très lié jadis à Dône avec les Méran et les Malbert. Ce témoin répéta l'histoire du mariage de Charles et de la fortune qu'il avait refusée.

Quel noble caractère se dessinait aux yeux du public! Caractère digne des anciens temps. Amour, honneur, désintéressement chevaleresques.

Au témoin venu de Dône succéda Raoul Pommier dit « de Roche-Croix ». Il était d'une effrayante maigreur. Sa peau de cire se collait à ses pommettes saillantes, à son nez busqué. Entre ses lèvres pâles, on voyait les pointes de ses longues dents. Son regard était vague et douloureux. Il s'avança en traînant les pieds comme un homme très vieux ou malade, et, pour prêter serment, leva d'un geste langoureux sa main transparente. Puis il parla lentement, d'une voix lasse.

— Je dirai quelques mots à peine. Je suis en froid avec

Charles Méran. Le témoignage que j'apporte ici ne saurait donc être suspect... Je l'ai, jadis, intimement connu. C'est une belle intelligence, une âme loyale. Il adorait sa femme; il fit de grands sacrifices pour l'épouser. S'il a tué, c'est qu'il a été trahi, et que cette trahison l'a rendu fou. Je l'estime autant que je le plains, et je demande à monsieur le président la permission de lui serrer la main, ici, devant tous.

— Nous tenons la chose pour faite! — dit le président, avec aménité.

Charles tressaillit, leva la tête.

— Raoul! — s'écria-t-il, — j'ai méconnu ton amitié... pardon... merci.

Puis il éclata en sanglots.

Raoul avait toujours conservé, au fond du cœur, de l'amitié pour Charles, qui n'avait jamais blessé son amour-propre. Il venait de jouer un beau rôle. Il quitta la salle, acclamé par l'auditoire, loué par sa conscience.

Les jurés échangeaient des regards attendris.

***

L'avocat général se leva, toussota, arrangea les plis de sa robe rouge. Avec indifférence et douceur, il prononça son réquisitoire. Il fit remarquer au jury que l'accusé ne pouvait invoquer le flagrant délit, puisque... etc.

Évidemment, il pouvait invoquer les circonstances atténuantes, plusieurs circonstances atténuantes... etc... Le procureur demanda la condamnation de l'accusé, du ton d'un homme qui ne tient nullement à obtenir ce qu'il demande, et se rassit d'un air détaché.

On attendait avec impatience le discours du jeune défenseur. Son visage était fin, sa voix claire, ses gestes élégants. Ses auditrices pensèrent qu'il serait, sans doute, capable de sentiments rares, et peut-être d'un crime passionnel, comme son client. Elles l'écoutaient palpitantes :

« — Messieurs les jurés,

» Je sais que les victimes de ce sombre drame sont des personnes illustres, et que j'assume une lourde tâche en défendant

celui qui les a tuées. Je craindrais de manquer d'éloquence et de ne pas toucher vos cœurs, si l'histoire de l'accusé n'était tellement émouvante qu'il me suffira, j'espère, de vous la raconter, sans aucun artifice, en résumant les dépositions des témoins... »

Il raconta, très simplement, le mariage de Charles avec une amie d'enfance, charmante, spirituelle et sans dot. Il peignit l'accusé plein de confiance en l'avenir, renonçant à la richesse que lui offrait son tuteur, pour se consacrer à sa femme et aux lettres. Il évoqua le petit groupe d'amis qui s'assemblaient chez monsieur et madame Méran pour causer d'art et de littérature et s'encourager les uns les autres :

« Que de jeunesse, de talent, d'ambitions magnifiques! »

Puis il parla des romans refusés par les éditeurs incapables de discerner la beauté de ces œuvres étonnantes.

Malgré tout, Charles Méran persévérait; mais sa femme ne lui témoignait plus la même affection.

— Parmi ceux qui entouraient le jeune maître se trouvait M. Jacques Dorianne. Ce fut le premier dont le nom parvint jusqu'au public. Fier de cette célébrité naissante, il s'éloigna un peu, de ses camarades. Tout à coup, il revint. On le vit s'intéresser à madame Méran, lui suggérer d'écrire un livre, le corriger même, dit-on, le porter à M. Georges Darlier, directeur de la *Revue moderne*, user de son influence pour le lancer, faire enfin, pour la femme, ce qu'il n'avait pas fait pour le mari. Nous avons le droit de nous demander : « Pourquoi?... Admiration pour le talent de l'écrivain? Peut-être. Mais n'oublions pas que cet écrivain était une femme jolie et séduisante... Jusqu'au moment où elle donna sa confiance à M. Dorianne, sa réputation fut intacte. Je me plais à le reconnaître. A partir de ce moment, il n'en fut plus ainsi. Vous avez entendu le témoignage de M. Isidore Midon! »

Isidore, qui se trouvait encore dans la salle, tressaillit : Pourquoi cet imbécile d'avocat ne l'appelait-il pas Saint-Maur?

— Les amis de M. Méran virent avec tristesse que sa femme se compromettait. Elle prit l'habitude de donner à

M. Dorianne des rendez-vous clandestins. Son mari le sut. Pouvait-il ne pas ressentir une offense aussi grave? « ... Cependant telle était son indulgence pour elle, je dirai même sa faiblesse, qu'il voulut tout ignorer. Ces entrevues pouvaient être innocentes; celle qui portait son nom ne pouvait le trahir...

» Un jour, tandis qu'il travaille paisiblement, un ami (c'était M. Midon), un ami apparaît en s'écriant : « Ta femme est seule chez Dorianne! »

» D'abord, il ne croit pas, il refuse de croire. « Tu mens! » dit-il à son ami. Puis, il court chez M. Dorianne pour voir si, par impossible... Il trouve la porte fermée à double tour. La concierge a reçu l'ordre de ne laisser entrer personne. Il menace : on ouvre; sa femme est là, seule, en effet, avec son rival. Il perd la tête, il tire sur les coupables.

» Messieurs les jurés, y a-t-il, parmi vous, un seul qui ne le comprenne, qui, au fond du cœur, ne l'excuse? Pas un! j'en suis sûr.

» Aussitôt qu'il vit tomber sa femme et celui qu'il avait jadis appelé son ami, il fut frappé d'horreur et de pitié. C'est lui qui releva la blessée, qui lui donna les premiers soins, lui qui cria au médecin : « Docteur, sauvez ma femme! »

» Vous savez qu'il implora son pardon à genoux, et que la mourante répondit : « Non! »

» Être femme, et ne pas savoir pardonner!... Sentez-vous l'implacable dureté de cette nature? cette dureté qui a fait le malheur de l'homme tendre et bon qui fut son mari!...

» Avant de rendre le dernier soupir, elle a juré, nous a-t-on dit, qu'elle ne fut pas la maîtresse de M. Dorianne. A-t-elle dit vrai?

» Cette femme ardente a vu tuer, devant elle, à cause d'elle, celui qu'elle aime. Il est là, le front troué. Elle se meurt, de la même main. Quels sentiments atroces doivent emplir son cœur! Quelle haine de tigresse! Pour se venger, pour le venger, lui, le bien-aimé, ne peut-elle commettre un parjure?

» Pourquoi non? Qu'a-t-elle à craindre? Elle ne croit pas à la Justice divine. Avant de tomber, pour toujours, dans le néant, elle concentre ses forces pour assouvir sa haine, pour faire condamner l'homme qui lui arrache la vie et l'amour... Elle l'enverrait à la guillotine, si elle pouvait.

» C'est affreux! c'est monstrueux! Est-ce impossible?

» Mais enfin admettons qu'elle fût innocente... si improbable que cela paraisse... car, en effet, cela paraît improbable.

» Une belle jeune femme et un jeune et glorieux poète, se voient deux ou trois fois par semaine, en cachette, malgré tout ce qui devrait les séparer l'un de l'autre. La jeune femme se rend seule dans la chambre de son ami... Il était un peu souffrant, c'est vrai, mais non gravement malade... Elle se rend chez lui, seule, y reste deux heures au moins, et l'on voudrait nous persuader...

» Si, au moins madame Méran était une personne armée de pied en cap par des principes solides!... Si c'était une femme de foyer, modeste et pieuse!... Mais c'était, au contraire, une « intellectuelle », une émancipée qui professait le mépris de ces choses antiques et simples qu'*elles* nomment des préjugés. Elle a écrit des livres que j'ose appeler immoraux, sans crainte d'être contredit par vous. Je tiens à vous lire quelques passages de ces romans, qui, hélas! ont perverti tant de jeunes épouses, faibles, nerveuses, et faciles à suggestionner.

» Voici. Page 220 du volume intitulé : *la Danse des Muses*.

Il prit une brochure et lut avec emphase :

— La Volupté a le droit de se dresser, tête haute, devant la Vertu et deluidire : « Tu n'es qu'une enfant ignorante et orgueilleuse. De quel droit me fais-tu la guerre? Je ris de tes vains efforts. Je fus avant toi et je serai toujours. Je suis la puissance et la joie de la nature. C'est moi seule qui donne la Vie. Je suis la Mère auguste, immortelle. »

» Que pensez-vous de ces phrases et de celle qui les a composées? Mais il y a mieux ou pire... Écoutez : « Pour que la fleur soit éclatante et fraîche, il faut couvrir de fumier la terre. » Cette dernière phrase est moins claire que la précédente, mais il n'est pas difficile d'en deviner le sens caché.

» Oui! voilà ce qu'a écrit, sans rougir, cette mère, cette épouse. Peut-on croire qu'elle s'est refusée aux plaisirs voluptueux? Pourquoi se serait-elle gênée?

Les jurés se regardèrent. « En effet, — se disaient-ils, — pourquoi? » L'un d'eux sourit. C'était un épicier débonnaire qui

cultivait assidument le bon sens, et possédait une bêtise solide.

L'avocat, satisfait, but une gorgée d'eau, passa la main sur sa barbe blonde, et reprit d'une voix grave :

— Je ne veux pas médire des morts. Nul, plus que moi, ne respecte ceux qui ne peuvent plus se lever pour répondre à leurs accusateurs. Fussent-ils coupables, paix à leur mémoire!

» Mais enfin je suis forcé de dire la vérité, car il est ici un vivant que j'ai fait le serment de défendre. Je résume les faits ; c'est à vous messieurs, et non à moi de conclure.

» Je dis que si M. Charles Méran s'est trompé, il avait le droit de se tromper ; il ne pouvait que se tromper. Même si sa femme ne fut pas la maîtresse de M. Dorianne, elle s'est gravement compromise. Elle a manqué à tous ses devoirs envers son mari, elle lui a retiré sa confiance, elle lui a fermé son cœur. Son cœur, le dernier refuge où il pût s'abriter contre l'injustice!

» Que n'a-t-il pas souffert en voyant l'épouse idolâtrée se tourner vers un autre, déserter sa maison, négliger sa fille?

» Messieurs, cette pauvre enfant est, depuis quatre mois, orpheline. Plus tard, elle apprendra peut-être que sa mère a failli à l'honneur. Rendez-lui son père : il essuiera ses larmes.

» Quant à M. Dorianne, je n'ai presque rien à dire de lui. Ce fut un écrivain de talent. Ni ses poèmes ni ses œuvres en prose n'ont passé inaperçus. Mais les poètes s'astreignent rarement à une morale sévère. Il a séduit, ou compromis, une femme mariée. Que sa faute lui soit pardonnée, puisqu'il l'a payée de sa vie.

» Et la morte? Ne la plaignons pas. Elle n'est pas à plaindre. Grâce à son mari, son existence fut heureuse et brillante. Elle a connu le luxe, et presque la gloire. Maintenant elle repose. Et lui?...

» Il porte en son âme le remords de son action, de ce qu'il appelle son crime. Il le portera toujours, ce fardeau qui l'écrase. Car il adorait celle qu'il a tuée. Rien au monde ne lui était aussi cher que ces yeux qui se sont fermés, cette voix qu'il n'entendra plus... Ah! s'il a mérité un châtiment, soyez tranquilles, il sera châtié; s'il doit expier, il expiera. Jamais il ne cessera de regretter son acte meurtrier, ce geste fou... car il était fou en ce moment, on nous l'a dit.

» Il est une chose qu'il serait injuste d'oublier. S'il ne s'était pas épris de Renée Malbert, son amie d'enfance, s'il ne s'était pas immolé pour elle, il ne serait pas ici. Il marcherait encore, tête haute, fier, confiant... Il ne saurait pas ce qu'un cœur de femme peut contenir de perfidie, ce qu'un cœur d'homme peut contenir de douleur.

» Non, ne plaignons pas les morts : ils ne souffrent plus. Plaignons celui que hanteront leurs ombres; celui qui, vivant, est couché dans la tombe.

» Quel que soit votre verdict, il est dans cette triste affaire une seule victime qu'il faut plaindre. La voilà. C'est celui qui a tué.



Pendant que le jury délibérait, les auditeurs échangeaient leurs impressions.

— C'est l'acquittement, — dit un vieux célibataire qui fréquentait la cour d'assises, afin de se procurer des sensations. C'est l'acquittement, sans aucun doute.

— Tant mieux! — soupira une jeune femme aux lèvres grasses, aux yeux de pervenche. — Comment cette créature a-t-elle pu tromper un homme pareil? Ah! il n'y a pas beaucoup de maris comme celui-là. Ce sont toujours les mauvaises femmes qui ont de la chance!

— Oui! oui! — marmotta un gros bonhomme narquois. — Il y a huit jours, messieurs les jurés ont envoyé au bagne un pauvre diable qui avait volé dix mille francs à un richard. Sa femme et ses enfants étaient dans la misère, mais cela ne lui a pas servi d'excuse. Un autre a volé quinze mille francs pour payer les dettes de sa maîtresse, qui menaçait de le quitter et dont il était follement épris. Au bagne! lui aussi, au bagne!... Ces malheureux avaient couru, tous deux, sciemment, un risque terrible. Quant à celui-ci, il n'a rien risqué du tout... le lâche!... Il a tué... par amour, dit-il. On va l'acquitter, le féliciter, peut-être. Morale : l'amour justifie le meurtre, et non le vol.

Pendant la dernière partie du plaidoyer, Charles sanglotait convulsivement. Il goûtait une émotion si délicieuse qu'il en

pensait défaillir. Être enfin compris! Sentir enfin tous les yeux fixés sur son visage! Savoir que dans toutes les maisons de France on parlerait de lui. S'entendre, publiquement, nommer le jeune maître!

Oui, Renée était bien vaincue. Le repentir même et la douleur qu'il étalait pèseraient sur la mémoire de sa victime. Plus il affichait son amour et son respect pour elle, plus le monde la condamnerait. C'était elle qu'on jugeait, et non lui.

En mourant, elle s'était montrée implacable. Quant à lui. plus magnanime, il pardonnait à cette femme.

Après avoir délibéré pendant vingt minutes, les jurés rentrèrent dans la salle. Leurs figures étaient graves et satisfaites.

Charles attendait, sans crainte, leur sentence. A l'unanimité, les douze bourgeois l'acquittèrent.

XXVI

Au lendemain du procès, on s'arracha les œuvres de Charles Méran. On les loua, on les critiqua, on s'en moqua, puis elles retombèrent dans l'oubli. Mais la postérité connaîtra son nom, car il est l'assassin de Jacques Dorianne.

Il ne fait plus de livres. A quoi bon? Flaubert n'en a laissé que sept, et cela suffit à sa gloire.

Cependant, Charles est très occupé. Il écrit ses souvenirs, un peu au hasard, d'une plume négligente. Ses biographes, dit-il, mettront de l'ordre dans tout cela. C'est leur affaire. Il leur donne des perles : à eux de les assertir, de les enfiler.

Son passé est resté dans toutes les mémoires et lui vaut de grands succès mondains. Depuis qu'il a versé le sang, il séduit. avec facilité, les femmes éprises de sentiment et d'idéal. Son existence serait agréable s'il pouvait s'arrêter devant les vitrines des librairies sans y voir les œuvres de Jacques Dorianne ou celles de Maurice Duchastel.

Il dépense toujours plus d'argent qu'il n'en a. Il élève avec soin sa fille, selon des principes exactement opposés à ceux du Bourgeois. Il est dévoré par l'ennui. Il ne soupçonne pas quels sont les véritables successeurs d'Homais. C'est au Bour-

geois qu'il doit son acquittement, mais il le hait, comme autrefois, toujours.

Lucien de Saint-Maur a trouvé, dans un petit journal, une place de critique littéraire. Il dénigre, une fois par semaine, tous les écrivains, bons ou mauvais, qui ont réussi. Il loue avec emphase ceux qui sont demeurés obscurs. Ses drames n'ont jamais été joués, mais il ne désire plus, dit-il, brûler au feu de la rampe les ailes délicates de sa fantaisie.

Raoul de Roche-Croix a renoncé à la morphine ; il lui préfère maintenant l'opium, car, dit-il, « l'opium est l'enchanteur suprême qui nous délivre de la raison, cette vieille sorcière. Sa fumée nous enveloppe comme le voile transparent des jeunes fées. Il m'a donné mieux que la puissance, l'amour ou la gloire, il m'a donné le rêve infini, éternel... » Quand il parle ainsi, il se sent l'égal ou le supérieur des plus grands poètes.

Dans un bloc de marbre rose on a sculpté le tombeau de Renée Méran, et l'on y a gravé en lettres d'or, ces mots: « Pardonne à celui qui t'a beaucoup aimée. » Dans le caveau, il y a place pour un second cercueil. Le meurtrier de la jeune femme y viendra, un jour, pourrir à côté d'elle. Il trouve à cette pensée une sombre poësie qu'eût goûtée Baudelaire.

Tous les dimanches, à onze heures du matin, Charles, vêtu de deuil, vient s'agenouiller sur la tombe. Souvent Saint-Maur ou Roche-Croix l'accompagne.

Il jette sur le marbre rose deux orchidées, l'une rouge et l'autre noire ; puis il se découvre, se penche, baise la pierre et dit à voix basse :

— Je n'oublie pas, je souffre, j'expie... Apaise-toi !

Lucien de Saint-Maur a conté longuement dans un journal cette scène romanesque. On se demande ce que signifient la fleur funèbre, la fleur sanglante. Si on interroge Charles Méran il répond :

— C'est un symbole mystique. C'est mon secret.

C. PSYCHA

LA FORCE DU PASSÉ

> Le visage de la bien-aimée et la face du soleil levant ne peuvent se regarder fixement.
>
> (Proverbe japonais.)

La science moderne nous apprend que la passion du premier amour est « absolument antérieure à toute expérience particulière »[1]; en d'autres termes, que le sentiment qui, de tous, doit nous sembler le plus personnel, n'a, de sa nature, aucun caractère individuel. La philosophie, depuis longtemps, avait fait cette même découverte et jamais ne théorisait avec autant d'attrait que lorsqu'elle essayait d'expliquer l'énigme de la passion.

Il est regrettable que, sur ce point, la science se soit, jusqu'ici, sévèrement limitée à quelques aperçus; car, en aucun temps, les métaphysiciens ne nous ont donné d'explications suffisamment approfondies : soit qu'ils enseignent qu'à la première apparition de la femme qu'il aimera, s'éveille chez le jeune homme le souvenir d'une vérité divine qui préexiste et sommeille en son âme; soit qu'ils attribuent l'illusion à des esprits qui ne sont point nés encore et cherchent à s'incarner. Mais toutes deux, science et philosophie, sont d'accord pour accepter un fait de la plus haute importance, — c'est que pour les amants mêmes, le choix n'est pas volontaire : ils subissent

1. Herbert Spencer, *Principles of Psychology* : The Feelings.

une influence. La science, à cet égard, est plus positive encore, puisqu'elle établit de la façon la plus formelle que les morts — non les vivants — sont responsables. Il semble qu'il y ait quelque souvenir mystérieux en ces premières amours, bien que la science ne dise pas, comme le bouddhisme, que nous pouvons en certaines conditions commencer de nous remémorer nos vies antérieures. L'école psychologique qui se base sur la physiologie dénie même la possibilité de la mémoire héritée sous cette forme individuelle. Mais elle reconnaît, chez l'être humain, la réalité d'un héritage plus puissant, quoique plus indéfini : celui d'une somme incalculable de souvenirs ancestraux, d'innombrables billions de trillions d'existences. C'est ainsi qu'elle peut expliquer nos sensations les plus énigmatiques, nos plus étranges intuitions, nos impulsions contradictoires, nos sympathies et nos antipathies en apparence irrationnelles — toutes ces vagues joies, ces tristesses dont ne peut rendre compte l'expérience individuelle.

Mais elle n'a point trouvé encore le loisir de nous en dire davantage sur la nature de ce premier amour, quoiqu'il soit bien, en ses rapports avec le monde invisible, le plus prodigieux et le plus mystérieux des sentiments humains.

En notre Occident, le problème se pose ainsi : chez tout adolescent robuste dont la vie est normale, vient une période, en quelque sorte atavique, durant laquelle il commence à ressentir pour le sexe faible ce primitif mépris qui naît de la simple conscience d'une supériorité physique. Mais c'est précisément à l'heure où la société des femmes lui est devenue le moins intéressante, qu'il perd soudain la possession de soi. Une jeune fille passe sur son chemin, peu différente des autres filles des hommes. Rien en elle ne suscite particulièrement l'attention. Il ne l'a jamais vue encore... Instantanément, d'un seul sursaut, le sang lui afflue au cœur et tous ses sens sont ensorcelés... Pour toujours, à moins que ne vienne à se rompre le charme, sa vie entière appartient à cet être inconnu, dont il ne sait rien, sinon que la lumière du jour, pour l'avoir effleuré, en resplendit plus pure! De cette emprise, nulle science humaine ne l'affranchira plus. Mais qui est l'enchanteur? En cette vivante idole, est-il quelque pouvoir? Non, c'est l'adorateur — dit la psychologie — qui cède à la puissance des

morts. Les morts ont jeté le charme. Les morts ont tressailli dans le cœur de l'amant. Et ce feu soudain qui court en ses veines au premier contact des doigts de la jeune fille, les morts l'ont allumé.

Mais qu'ils désirent « celle-là », à l'exclusion de toute autre, voilà le mystère profond. La solution que nous en offre le grand pessimiste allemand s'harmonise mal avec la psychologie scientifique. Le choix des morts, considéré du point de vue évolutionnel, serait basé sur le souvenir plutôt que sur la prescience. L'énigme n'est pas consolante.

Il nous est loisible, il est vrai, par une supposition romanesque, d'imaginer que s'ils désirent cette femme, c'est parce que survit en elle, comme en quelque image composite, la suggestion de toutes les femmes qui les aimèrent dans le passé, mais peut-être aussi parce qu'en elle, quelque chose réapparaît des séductions multiples de celles qu'ils ont aimées en vain.

Si de ces théories nous choisissons la plus fantastique, il nous faut donc admettre que la passion, alors même qu'ensevelie et réensevelie, ne peut ni reposer ni mourir. Ceux qui ont aimé sans espoir « semblent » seulement mourir. Ils continuent de vivre, en réalité, en des générations de cœurs, jusqu'à ce que s'assouvisse enfin leur désir. Ils attendent — à travers des siècles, peut-être — la réincarnation de formes chéries, tissant, à jamais, les rêves de la jeunesse de leurs multiples et vagues souvenirs. De là, les aspirations inaccessibles, — la hantise des âmes troublées par la Femme-à-jamais-inconnue.

En Extrême-Orient, les idées sont différentes ; ce que je veux conter ici se rapporte à l'interprétation du Seigneur Bouddha.



Un prêtre mourait récemment dans des conditions particulières. Il appartenait au temple d'une des deux plus anciennes sectes bouddhiques, dans un village près d'Ôsaka. (On aperçoit ce temple du chemin de fer du Kouan-Setsou, quand on se dirige sur Kyôto.)

Il était jeune, plein de ferveur et si beau — trop beau pour un prêtre, disaient les femmes — qu'il semblait l'une de ces admirables figures d'Amida laissées par les grands sculpteurs bouddhistes d'autrefois.

Les hommes de sa paroisse le tenaient justement pour un prêtre pur et savant. Les femmes, voire celles d'alentour, songeaient à lui, mais non pour sa seule vertu ou son savoir; car il possédait, pour son malheur, et indépendamment de sa volonté, le don — tout comme les simples hommes — d'attirer sur lui leurs regards, et leur admiration, absolument profane, venait traverser ses méditations et troubler ses études. Elles trouvaient d'irréprochables prétextes pour visiter à toute heure le temple afin d'avoir une raison de l'approcher et de lui parler. Elles lui posaient des questions auxquelles son sacerdoce lui faisait un devoir de répondre, apportaient des offrandes pieuses qu'il n'était pas en droit de refuser. Quelques-unes de ces interrogations, dépourvues de tout caractère religieux, amenaient sur son front la rougeur. De nature trop douce, il ne savait se défendre lui-même, par des paroles sévères, des propos de certaines jeunes filles émancipées de la ville, — propos que n'eussent point osés celles de la campagne et qui le contraignaient à leur enjoindre de quitter sa présence. Et plus il se dérobait à l'adoration des timides, à l'adulation des plus hardies, plus allait croissant la persécution qui en vint à faire le tourment de sa vie[1].

Ses parents depuis longtemps disparus, il n'avait aucun lien sur la terre. Sa vocation, les travaux qui s'y rapportaient lui étaient uniquement chers, et son désir ne le portait pas aux folies des choses défendues. Mais cette extraordinaire beauté, cette beauté de jeune dieu, lui était le plus funeste des dons. Des richesses lui furent offertes à des conditions qu'il ne pouvait même discuter. Des femmes se jetèrent à ses genoux, implorant en vain son amour. Des lettres lui furent adressées qui restèrent sans réponses quelques-unes écrites dans ce style classique et énigmatique qui parle de « l'oreiller rocheux de

1. Des acteurs, au Japon, exercent fréquemment une fascination de ce genre sur le cœur des jeunes filles des classes inférieures et, souvent, abusent sans pitié de cette situation. Ajoutons que semblable attraction est très rarement exercée par un prêtre.

la rencontre », de « vagues sur l'ombre d'un visage », de « courants qui se séparent pour se réunir »; d'autres, simples, naïves et tendres, dans le langage passionné d'une vierge à son premier aveu.

Longtemps ces messages parurent laisser le jeune homme insensible; du moins, gardait-il l'impassibilité extérieure du visage, ainsi que ce Bouddha à l'image duquel il semblait être fait. Mais, enfin, il n'était pas un Bouddha. Il était homme, avec les faiblesses de l'homme, et l'angoisse étreignait son cœur.

Or, un soir, un enfant vint au temple, lui tendit une lettre, murmura un nom à son oreille et disparut en courant dans l'ombre. Selon le témoignage ultérieur d'un acolyte, le jeune prêtre prit connaissance de la lettre, puis, la replaçant dans son enveloppe, la laissa retomber sur le *tatami*[1] auprès du coussin qui sert à s'agenouiller. Après être resté longtemps immobile, comme perdu dans ses pensées, il se leva, prit sa boîte à écrire, rédigea à son tour quelques lignes à l'adresse de son directeur spirituel et les déposa sur son pupitre. Alors il jeta les yeux sur la pendule, consulta l'indicateur des chemins de fer. L'aube était encore lointaine; dans la nuit profonde, la rafale sifflait. Un instant il se prosterna en prière devant l'autel; puis, il s'enfuit dans l'obscurité.

Il atteignit la voie ferrée exactement à temps pour — s'agenouillant dans le milieu — faire face à l'express de Kobé qui accourait dans un rugissement de tonnerre.

L'instant d'après, celles qu'avait émues l'étrange beauté de cet homme, eussent frissonné d'horreur à voir, à la seule lueur d'une lanterne, tout ce qui restait de cette pauvre dépouille humaine éclaboussant la voie.

La lettre laissée à son supérieur fut trouvée; elle contenait le simple énoncé des faits. Sentant faiblir sa force morale, de peur de tomber dans le péché, il avait résolu de mourir.

L'autre lettre qui gisait encore sur le sol, à la place même où il l'avait laissée, était écrite en ce langage féminin dont chaque syllabe semble une humble caresse. Comme toutes ses

1. Natte qui recouvre le sol.

pareilles, qui ne se confient point à la poste, elle ne portait ni nom, ni date, ni initiale et l'enveloppe ne portait point d'adresse.

En notre langue, incomparablement plus dure, elle pourrait, imparfaitement, être rendue ainsi :

C'est être bien audacieuse que de prendre une telle liberté. Cependant je sens que je dois vous parler et vous envoyer cette lettre. De mon humble personne je veux seulement vous dire que dès la première fois que je vous vis, au temps de la Fête des Bords Lointains, j'ai commencé de vous aimer et que, depuis, je n'ai pu, même un seul instant, vous oublier. Chaque jour davantage, je me sens envahie par cette pensée toujours croissante ; elle remplit mon sommeil de songes. Et lorsque, éveillée, je ne vous vois pas, je me souviens que rien n'était réel de mes rêveries de la nuit et je ne puis rien que pleurer. Pardonnez — à moi qui ne suis qu'une femme — si je vous demande l'extrême faveur de n'être pas jugée par vous une créature haïssable. C'est, en apparence, folie et indélicatesse de permettre à mon cœur de se torturer par le souvenir d'un personnage placé si haut au-dessus de moi. Mais je ne puis m'en défendre. Et c'est pourquoi, du plus profond de mon âme, j'ai le courage de laisser monter ces misérables paroles, de les écrire de mon pinceau malhabile, et de vous les adresser.

Je vous en supplie, prenez-moi en pitié, ne m'adressez pas, en retour des miens, des mots cruels. Plaignez-moi. Daignez comprendre et juger avec équité — ne serait-ce qu'avec la moindre indulgence — les humbles sentiments d'un cœur trop plein..., de ce cœur qui, dans sa détresse, ose monter jusqu'à vous. Dès cet instant, je ne cesserai d'attendre et d'espérer une réponse qui me donne un peu de joie.

Pour toutes choses heureuses, félicitation.

Aujourd'hui,
De l'honorablement connue,
A l'élu, au bien-aimé, à l'auguste,
Cette lettre est dédiée.



J'allai rendre visite à un ami japonais, savant bouddhiste, dans le but de lui poser quelques questions au sujet de cet

incident considéré du point de vue religieux. Bien qu'il trahît la faiblesse humaine, ce suicide me semblait héroïque.

Il n'en alla pas de même pour mon ami qui prononça des paroles de blâme, me rappelant que quiconque suggérait seulement le suicide comme moyen de se sauver du péché, n'est, selon l'enseignement de Bouddha, qu'un paria intellectuel, indigne de vivre parmi les hommes saints. Il ajouta que le prêtre décédé avait fait œuvre de fou ; car celui-là, a dit le « Maître », est un insensé qui s'imagine, en détruisant son corps, anéantir en lui les sources du péché.

— Mais, protestai-je, la vie de cet homme était pure ! Supposez qu'il l'ait voulu rejeter pour ne pas entraîner avec lui — même à son insu — un autre être à la faute?

Mon ami eut un sourire d'ironie, puis il dit :

— Il y eut une fois une dame japonaise, noble de naissance et d'une grande beauté, qui voulut se faire religieuse. Elle se rendit au temple de... et fit connaître son désir. Mais le grand-prêtre lui dit :

— Vous êtes jeune, vous avez vécu de la vie des cours ; aux yeux des hommes mondains, vous êtes belle, et, à cause de votre beauté, des tentations seront imaginées pour vous ramener au monde et à ses plaisirs. Aussi votre vœu ne peut-il être dû qu'à quelque chagrin momentané. C'est pourquoi je ne puis céder à votre requête.

Mais elle, insistant encore, plaidait avec tant d'ardeur que le grand-prêtre prit le parti de la quitter brusquement.

Dans la chambre où elle se trouva seule, était un large *hibashi* (brasier de charbons ardents). Elle saisit les pincettes, les posa sur l'hibashi jusqu'à ce que le feu les eût rougies, puis, trouant et couturant son visage d'horribles blessures, le défigura pour jamais. Le prêtre, alarmé par l'odeur de chair brûlée qui se répandait dans la pièce, rentra précipitamment. Le spectacle qui s'offrit à ses yeux l'emplit de tristesse. Elle, sans trembler :

— Parce que j'étais belle, vous m'avez repoussée, — dit-elle — m'accepterez-vous à présent?.

Elle fut admise dans l'Ordre et devint une sainte religieuse.

— Eh bien, des deux, qui fut le plus sage? la femme, ou le prêtre que vous croyez devoir louer?

— Était-ce donc le devoir de cet homme de se mutiler? demandai-je.

— Non certes! Et l'acte de la femme eût été, de même, infiniment blâmable si elle l'eût commis dans le seul but de se protéger contre la tentation. Une mutilation, quelle qu'elle soit, est interdite par la loi de Bouddha; celle qui se l'infligea transgressa donc la loi. Mais comme elle ne le fit que pour être en état d'entrer plus tôt en Ses voies, et non par peur de sa propre faiblesse en face du péché, sa faute fut une faute mineure. Tandis que le prêtre qui supprima sa propre vie se rendit coupable d'une grave offense. Il aurait dû chercher à convertir celles qui le tentaient. Sa volonté y fut impuissante. Dès lors qu'il se sentait incapable de se garder du mal, il eût été préférable pour lui de rentrer dans le monde et d'essayer d'y suivre la loi de ceux qui n'appartiennent pas à l'Ordre.

— Alors, il n'a, selon la doctrine bouddhique, acquis aucun mérite?

— Il est difficile d'imaginer qu'il en ait acquis. Ceux-là seuls qui ignorent la Loi se peuvent croire en droit d'admirer son action.

— Et ceux qui connaissent la Loi, que pensent-ils des suites, du *karma*[1] de son acte?...

Un instant mon ami demeura pensif...

— Les causes de ce suicide ne nous apparaissent pas dans toute leur vérité, reprit-il. Peut-être n'était-ce pas la première fois.

— Voulez-vous dire que, dans quelque existence antérieure, il se pourrait qu'il eût, pour éviter le péché, attenté déjà à sa vie?

— Oui... ou, peut-être, dans un grand nombre d'existences...

— Que croyez-vous qu'il advienne de ses vies futures?

— Un Bouddha seul pourrait répondre avec certitude.

— Mais quel est l'enseignement?

— Vous oubliez qu'il ne nous est pas possible de connaître ce qui s'est passé en l'esprit de cet homme.

1. On peut, à peu près, définir la notion bouddhique du *karma* : l'idée de préexistence et de survivance comportant le prolongement de la responsabilité morale au delà des bornes d'une seule vie.

— Admettons qu'il ait cherché la mort uniquement pour ne pas tomber dans le péché?

— Alors il se retrouvera en présence de cette même tentation, avec ces mêmes douleurs, encore et encore, des milliers et des milliers de fois, jusqu'à ce qu'il ait appris à se vaincre... On n'échappe pas, par la mort, à la nécessité suprême de la conquête de soi.

Je quittai mon ami ; ses paroles me hantaient. Elles me hantent encore aujourd'hui, orientant ma pensée — en ce qui concerne les théories hasardées au début de ces pages — vers une direction nouvelle. Je ne suis pas bien certain encore que l'interprétation singulière qu'il donnait du mystère amoureux soit en rien inférieure à celle de nos savants occidentaux. Et je me demande si les passions qui conduisent à la mort ne sauraient s'expliquer que par cette étrange soif des amours défuntes. Ne trouveraient-elles point aussi leur sens dans le châtiment inévitable de fautes d'autrefois, depuis longtemps oubliées?...

LAFCADIO HEARN

(Traduction de madame LÉON RAYNAL)

QUESTIONS EXTÉRIEURES

LE DISCOURS DU CHANCELIER

Après les commentaires de la presse dans le monde entier, je reviens encore au discours de M. de Bülow. Autant qu'au Reichstag lui-même, devant lequel il fut prononcé le 15 novembre, c'est à nous Français que ce discours s'adresse et nous devons le méditer, bien le comprendre, si nous ne voulons pas, avant quelques mois peut-être, nous étonner des actes qui suivront ces paroles.

Ayant à exposer au Reichstag les relations internationales de l'empire allemand et « sa position dans le monde », c'est par la France que le Chancelier débute et c'est à la France qu'en somme il pensera tout le temps : France et Allemagne ; France, Allemagne et Russie ; France, Allemagne et Angleterre ; France, Allemagne et Italie ; France, Allemagne et Triplice, en chacun des couplets, toujours reparaît, nommé ou sous-entendu, le personnage de la France. Si l'on voulait résumer cette symphonie diplomatique, deux passages, je crois, devraient être mis hors de pair : une offre et une menace, toutes deux adressées à notre gouvernement.

Voici l'offre :

D'abord, en ce qui touche nos relations avec la France, il faut, comme je le crois, distinguer entre ce qui serait désirable et ce qui est possible d'après la situation des choses... La pensée d'une entente plus étroite et d'une alliance avec la France, telle qu'elle apparaît ici et là dans les journaux, n'est pas réalisable, étant donnée l'opinion publique en France. Moins nous nous ferons d'illusions à ce sujet et mieux nous nous en trouverons...

Mais ce qui est possible entre nous et la France, ce sont des relations correctes. J'espère, et je crois que je puis dire : nous espérons tous, sans différence de partis, de la droite à la gauche, que le nombre des Français raisonnables qui, en principe, repoussent l'idée d'une guerre agressive contre l'Allemagne augmente, et que le nombre de ceux qui ne craignent la guerre que parce qu'elle pourrait à la fin être défavorable pour la France, diminue. Nous espérons tous, chez les deux peuples, que cette idée progressera que pour les deux peuples il n'y a aucun intérêt à courir le risque énorme et l'horrible malheur d'une guerre, et qu'il est de l'intérêt des deux côtés de ne pas troubler la paix mutuelle.

Ce qui paraît encore plus probable, c'est que deux peuples qui se rencontrent et qui travaillent ensemble sur le terrain économique, sur le vaste terrain des entreprises industrielles et financières, s'entendront peut-être un jour aussi sur telle ou telle question coloniale. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Et voici la menace :

Une politique, qui aurait pour but d'enfermer l'Allemagne, de construire un cercle de puissances pour nous isoler et nous paralyser, serait une politique très dangereuse pour la paix de l'Europe. (*Au centre et à droite* : C'est vrai !)

La formation d'un tel anneau n'est pas possible sans qu'on exerce une certaine pression; une pression crée une contre-pression ; pression et contre-pression peuvent facilement produire des explosions. (*Au centre et à droite* : Très vrai !)

Voilà donc les deux faces de la médaille : avers, la France, donnant à l'Allemagne sa coopération « sur le vaste terrain des affaires industrielles et financières », reçoit *peut-être, quelque jour*, certaines facilités coloniales ; revers, l'Allemagne se dit comprimée par la politique française et fait explosion. Examinons avec soin les deux faces : notre tranquillité, notre sécurité est en jeu. Je commence par le revers.

I

« Une politique, qui aurait pour but d'enfermer l'Allemagne, de construire un cercle de puissances pour l'isoler et la paralyser », — qu'est-ce que le Chancelier entend au juste par cette phrase? Il ne faut pas nous hâter de répondre : « C'est la politique de M. Delcassé, la politique des accords franco-anglais, franco-italien et franco-espagnol, combinés avec l'alliance franco-russe. » Il y a dix-huit mois, en vérité, cette réponse était la bonne : on reprochait alors à M. Delcassé d'avoir « isolé » l'Allemagne par le seul fait d'avoir signé ces accords, et les « hirondelles » de M. de Bülow se faisaient dans notre parlement les messagères de l'animosité impériale. Aujourd'hui, le Chancelier admet, approuve tous ces actes : ni l'alliance franco-russe, ni l'entente franco-anglaise, ni l'accord franco-italien ne lui semble manœuvre d'isolement : « Je fais remarquer expressément, dit-il, que nous ne pensons nullement à vouloir nous glisser entre la France et la Russie ou entre la France et l'Angleterre. »

L'alliance franco-russe reçoit les bénédictions du Chancelier, qui semble tenir à la venger de certaines calomnies françaises : « L'alliance franco-russe, depuis son origine, n'a pas été un danger pour la paix : au contraire, elle s'est montrée comme un poids à la marche régulière du monde. »

L'Allemagne est sûre des intentions de la Russie ; les entrevues des deux empereurs ont « contribué à enlever aux relations entre Allemagne et Russie toute ombre de méfiance et de mécontentement » :

Je me réjouis de pouvoir constater que nos relations avec la Russie sont bonnes et amicales ; depuis longtemps, elles n'avaient pas été aussi normales, aussi calmes, aussi correctes qu'à présent. Je puis indiquer à ce propos que les rencontres réitérées de notre empereur et de l'empereur de Russie ont contribué à maintenir cette confiance mutuelle, qui est une des meilleures garanties de la paix européenne, et qu'il faut espérer voir se perpétuer entre les deux grandes nations pour le bien des deux empires et de la paix européenne.

L'entente franco-anglaise pourra quelque jour, se conduisant bien, recevoir les mêmes bénédictions : « Nous espérons que l'on pourra dire la même chose de l'entente cordiale franco-anglaise; les bonnes relations entre l'Allemagne et la Russie n'ont nullement rompu l'alliance franco-russe; les bonnes relations entre l'Allemagne et l'Angleterre ne peuvent, non plus, être en contradiction avec l'entente cordiale, si celle-ci poursuit des buts pacifiques. » Or M. de Bülow est persuadé que l'entente cordiale n'a, ne peut avoir que des buts pacifiques : la France met son intérêt au maintien de la paix entre l'Angleterre et l'Allemagne; l'Angleterre ne saurait mettre son intérêt ailleurs que dans la même paix :

Voilà pourquoi il est particulièrement heureux que justement, dans les journaux français, la pensée ait été exprimée, qu'une bonne entente entre l'Allemagne et l'Angleterre est nécessaire pour le maintien de la paix (*Voix* : Très vrai!), et qu'il y va aussi, à cause de cela, de l'intérêt français.

Entre l'Allemagne et l'Angleterre, il n'existe pas d'oppositions politiques quelque peu profondes. Il s'est produit des mécontentements entre les deux peuples, et, comme c'est d'ordinaire le cas dans la vie, la faute en revenait à peu près également à chacune des deux parties; mais jamais on n'a observé aucun acte qui fût hostile. Au point de vue intellectuel, artistique et scientifique, l'Allemagne et l'Angleterre sont en étroites relations. Ce n'est pas à tort qu'on a parlé d'une parenté spirituelle entre les Allemands et les Anglais; Gœthe et Kant appartiennent aux Anglais, comme Darwin et Shakespeare nous appartiennent. Au point de vue économique, les deux nations sont indispensables l'une à l'autre. Certainement, il existe une concurrence et une rivalité commerciales entre nous; mais une telle concurrence n'implique pas une hostilité politique, encore moins une guerre. Nous avons une rivalité du même ordre avec l'Italie et l'Autriche-Hongrie, sans qu'elle nuise sérieusement à nos rapports avec ces puissances.

L'entente cordiale n'est donc pas, du seul fait de son existence, source de guerre, et nous voici loin du temps où Berlin nous disait, à nous Français : « Vous serez avec l'Angleterre contre moi ou avec moi contre l'Angleterre. » M. de Bülow reconnaît aujourd'hui que nous pouvons être, que nous sommes *avec* Londres sans être *contre* Berlin. Et du même cœur serein,

il accepte l'accord franco-italien, même après l'expérience d'Algésiras :

Durant la Conférence, l'attitude de beaucoup de journaux italiens n'était, certes, pas conforme aux relations que les traités avaient établies entre l'Allemagne et l'Italie. Mais nous n'avons pas à nous plaindre de l'attitude du gouvernement italien, en particulier de MM. Sonnino, San Giuliano, Visconti-Venosta et Guicciardini.

Tous nos « complices » italiens à Algésiras, même M. Visconti-Venosta, sont donc amnistiés ou plutôt glorifiés. M. de Bülow reconnaît qu'ils ont rempli leur devoir, tout leur devoir, tant à l'égard de leur patrie qu'à l'égard de la Triple-Alliance :

L'Italie se trouvait à la Conférence dans une situation difficile. Il existait entre elle et la France certaines conventions relatives au Maroc et dont nous savions qu'elles n'étaient pas contraires à la Triple-Alliance. Nous avions même, dans les années qui ont précédé mon arrivée à la chancellerie, dit aux Italiens que nous leur laissions le soin de s'arranger avec leurs voisins de la Méditerranée et d'Afrique... Dans cette situation difficile, le gouvernement italien a agi correctement à notre égard, non seulement en nous informant en temps voulu des limites de l'appui qu'il pouvait nous donner à Algésiras, mais également en nous fournissant dans les limites en question les moyens d'arriver au but que nous poursuivions, pour la réalisation des principes que nous défendions.

Et M. de Bülow lit un télégramme de M. de Radowitz rendant justice aux efforts de M. Visconti-Venosta, qui, dans la Conférence, en dehors des séances publiques, a mis au service du bien commun son intimité avec les Français : « Ce qui a été utile, peut l'être par la suite, ajoutait M. de Radowitz; on peut tirer plus de bénéfices de cette action indirecte que d'une participation directe que M. Visconti-Venosta évite autant que possible. » Cette formule de son ambassadeur, il semble bien que le Chancelier l'adopte pour juger, non plus seulement la conduite de M. Visconti-Venosta à la Conférence, mais toute la politique présente et future du gouvernement italien : il espère plus de bénéfices d'une Italie médiatrice entre l'Allemagne et la France, que d'une Italie affiliée à la seule Triplice. Et voilà de quoi dérouter sans doute les bons Français de la presse et du parlement, qui firent un crime à M. Delcassé de ce « débau-

chage » italien ; voici de quoi surtout leur apprendre la valeur des accusations venues d'Allemagne.

Au printemps de 1905, nous a-t-on assez violemment dénoncé la ténacité perfide, le machiavélique, satanique entêtement que notre ministre avait mis à la poursuite de l'entente franco-italienne, à la séduction de l'Italie hors des justes et légitimes noces qui l'unissaient pour toujours à Guillaume II ! Or, M. de Bülow nous apprend aujourd'hui que le véritable promoteur de ce « tour de valse », ce fut le gouvernement, non de Paris, mais de Berlin. Avant l'arrivée de M. de Bülow aux affaires, — donc avant 1900, — l'Italie avait demandé à ses alliés de la Triplice quelques garanties pour ses intérêts maritimes et coloniaux ; le gouvernement de Guillaume II répondit qu'il « laissait aux Italiens le soin de s'arranger avec leurs voisins de Méditerranée et d'Afrique ». La France n'a donc pas eu à séduire l'Italie : sur le conseil de l'Allemagne, c'est le gouvernement italien qui est venu chercher à Paris et à Londres, — chez ses voisins de Tunis et de Malte, — ce qu'on lui refusait à Berlin.

De la part de M. de Bülow, n'eût-il pas été plus loyal et plus habile de raconter toute cette histoire au printemps de 1905 ? Aujourd'hui, le Reichstag accueille ces explications sans grande faveur et les journaux allemands n'ont pour le Chancelier qu'une « mauvaise presse » : les uns et les autres sentent qu'ils furent mystifiés.

Hors d'Allemagne, ce nouvel exemple de la manière bismarckienne ne servira pas au bon renom de la diplomatie impériale. M. de Bülow se défend de « chausser les bottes » du grand chancelier : « Tout le monde, dit-il, connaît mon admiration sans bornes pour ce grand homme d'État ; mais il ne faut pas oublier que d'autres temps exigent d'autres procédés... Dans nos relations internationales, nous devons nous montrer corrects, mais nous abstenir d'effusions. » On peut croire que « l'effusion » de Tanger eût été évitée pour le plus grand profit de l'Allemagne, si le Chancelier avait eu la correction de dire en février 1905 ce qu'il avoue seulement en novembre 1906.

A la façon dont M. de Bülow stipule que cela se passait « dans les années qui ont précédé son arrivée à la chancel-

lerie », il est évident qu'il ne veut pas endosser la responsabilité de cette politique; mais il est bien obligé d'en accepter les conséquences et de reconnaître que l'union des puissances méditerranéennes, pas plus que l'entente cordiale, n'est, par le seul fait de son existence, une menace ou une injure à la majesté de l'empire allemand. Pourvu que l'Italie reste fidèle à la Triplice, dans les limites où ses engagements avec la France lui permettent d'appuyer désormais ses alliés continentaux, le Chancelier se déclare satisfait. A plus forte raison, l'Espagne — qu'il ne nomme même pas — a-t-elle le droit de « s'arranger avec ses voisins de Méditerranée et d'Afrique ». Le bloc des puissances occidentales ne semble donc plus à M. de Bülow une avalanche suspendue sur le bonheur de l'Allemagne. Si la diplomatie impériale ne songe pas à « se glisser entre la France et la Russie ni entre la France et l'Angleterre », elle « ne pense surtout pas à faire de la rupture de l'amitié entre les puissances occidentales l'objet de ses efforts avoués ou secrets ».

Ainsi, toute l'œuvre de M. Delcassé reçoit l'approbation, l'adhésion du Chancelier. A droite de l'Allemagne, l'alliance franco-russe, à sa gauche, l'union des puissances occidentales ne forment pas, dans l'opinion de M. de Bülow, le cercle isolateur et paralysant, qui doit mettre en danger la paix de l'Europe. Le Chancelier va plus loin : du bloc franco-russe au bloc occidental, il admet la légitimité de certains accords et si, par l'intermédiaire de Paris, Londres et Pétersbourg parviennent à régler leurs rivalités asiatiques, il pense que l'Allemagne n'aura aucun motif encore de s'irriter ou de se plaindre :

Depuis plusieurs mois, des négociations se poursuivent entre l'Angleterre et la Russie, et il semble qu'elles doivent aboutir à un accord entre elles au sujet de l'Asie centrale, en particulier au sujet du Thibet, de la Perse et de l'Afghanistan. Au Thibet et en Afghanistan, nous n'avons aucun intérêt; en Perse, rien que des intérêts économiques. La politique allemande n'a aucun motif de troubler ces négociations ou d'envisager d'un œil soupçonneux leur résultat probable. Si au cours des négociations, des droits et des intérêts allemands solidement fondés venaient en question, de loyales explications des deux parts ne laissent pas douter que nos droits et nos intérêts seraient respectés.

Le Chancelier ne se laissera pas aller aux soupçons et récriminations de ceux qui mettent une brouille anglo-russe parmi les conditions de la sécurité allemande :

Malheureusement je ne puis compter que cette calme manière de voir au sujet d'une entente anglo-russe soit approuvée par tous. Récemment je lisais un article où il était dit que toute diminution des causes de conflit entre l'Angleterre et la Russie en Asie centrale devait nous porter ombrage, car il est dans l'intérêt allemand que l'Angleterre et la Russie se regardent toujours comme chien et chat. Si nous faisions de la politique selon cette formule, si nous nous mêlions des affaires d'autrui sans avoir la raison d'un intérêt direct de l'Allemagne, nous mériterions vraiment la défiance qui mainte fois nous est témoignée à l'étranger.

Tout au contraire, le Chancelier désire que l'entente anglo-russe soit faite en Asie : n'ayant à défendre là-bas que des intérêts économiques, dont la sauvegarde est facile, dont le respect, d'avance, est assuré, « la politique allemande n'a aucun motif de troubler ces négociations » ni d'en prévoir « d'un œil soupçonneux les résultats probables ». Mais M. de Bülow garderait-il la même sérénité du jour où, Russie et Angleterre ayant réglé leurs différends asiatiques, la cordiale entente de Paris-Londres-Pétersbourg serait transportée en Europe et, par le nord ou par le sud, essaierait d'établir une sorte de pont entre le bloc des puissances occidentales et le participant oriental de la Duplice? n'est-ce pas alors que l'anneau fatal serait fermé et que, de pression en contre-pression, l'explosion viendrait à se produire?

Au nord, deux piles sont toutes prêtes à recevoir ce pont d'amitié entre l'Occident et l'Orient. De Londres à Pétersbourg, Copenhague et Christiania invitent au passage; malgré les avances de Guillaume II à la cour de Danemark et au peuple de Norvège, il est probable qu'à la première invite ou à la première alerte, c'est vers les puissances occidentales que les nations danoise et norvégienne seraient entraînées, par les aspirations démocratiques de l'une, par les rancunes nationales de l'autre, par les parentés monarchiques de toutes deux. Mais une troisième pile est indispensable : Stockholm. Or, de longtemps, ni la nation suédoise ne pardonnera aux ministres du tsar leur politique finlandaise, ni la dynastie suédoise

ne pardonnera aux puissances occidentales, à l'Angleterre surtout, la bienveillance inactive, mais déclarée, qu'elles témoignèrent aux revendications norvégiennes, et l'appel d'un gendre du roi Édouard au trône de Christiania. Copenhague et Christiania peuvent se donner aux puissances de l'Occident ; c'est à Berlin que, longtemps encore, Stockholm cherchera conseils et assistance.

Par le nord, l'anneau n'est donc pas près de se fermer : dans son discours où le monde entier défile, M. de Bülow ne trouve rien à dire des puissances scandinaves. Par le sud, c'est tout autre chose : les deux couplets du Chancelier sur l'Italie et la Hongrie méritent que l'on y prenne garde.



Par le sud, le pont serait facile à construire. Sur l'Adriatique et la péninsule des Balkans, on voit bien comment il pourrait se tendre, grâce aux nations slaves qui ne peuvent chercher qu'en Occident les libérateurs de leur Macédoine. Cettinjé, Belgrade et Sofia sont déjà conquises à l'influence de Rome, de Paris et de Londres, et il ne faudrait pas un grand effort pour regagner Bucharest aux frères latins. En vérité, depuis le mariage de Victor-Emmanuel II avec une princesse slave, depuis la réconciliation de la Bulgarie avec le tsar, surtout depuis la cordiale entente des trois gouvernements serbe, bulgare et roumain, il peut sembler que le circuit latino-slave est déjà formé. Mais de tous ces liens apparents, M. de Bülow sait que Berlin n'a rien à craindre, tant que les secrètes attaches entre Vienne et Pétersbourg les contrarient, tant que la Russie tient la Serbie pour autrichienne, afin que l'Autriche tienne la Bulgarie pour russe.

M. de Bülow adhère à cette politique austro-russe : « Le prince de Bismarck avait coutume de dire : En Serbie, nous sommes Autrichiens ; en Bulgarie, nous sommes Russes. » M. de Bülow a ses raisons, qui sont bonnes, de s'en tenir à la formule de Bismarck. Aussi longtemps que Pétersbourg soumet ses intérêts à la surveillance de l'Autriche, c'est Berlin qui est

l'arbitre au Levant, le maître en Turquie : les routes autrichiennes et balkaniques ne profitent qu'aux officiers, ingénieurs et financiers allemands, qui s'en vont exploiter leur client de Constantinople, et c'est à des rails allemands que sont réservés les grands passages vers la Méditerranée, vers le golfe Persique, vers la mer Rouge; la Russie, complaisante de l'Autriche, et l'Autriche, servante de Berlin, ne travaillent au malheur des principautés balkaniques, au massacre des chrétientés ottomanes, à la misère de l'islam levantin et à la ruine de l'empire turc que pour le bénéfice du roi de Prusse.

Les choses balkaniques resteront ainsi tant que la Russie maintiendra à l'Autriche sa coopération : tous les fils diplomatiques, que les gouvernements de Belgrade, de Sofia, de Bucharest, ou les puissances occidentales tenteront de nouer en travers de cette route allemande, ne seront que toile d'araignée. Or la Russie, pour de longues années, semble n'être pas en humeur de rénover sa politique levantine : elle a d'autres soucis; répudiant les aventures du dehors, elle se « recueille » sagement, et M. de Bülow la félicite de cette sagesse :

La Russie actuellement a besoin de tout le meilleur de ses forces pour la réorganisation de sa situation intérieure. Après la guerre de Crimée, le prince Gortchakof écrivait dans une note célèbre : « La Russie ne boude pas, elle se recueille. » Actuellement aussi la Russie juge visiblement utile de s'imposer pour quelque temps dans ses entreprises extérieures une certaine réserve.

Mais, à défaut des Russes, il est un gouvernement et un peuple qui pourraient bien ne plus trouver en cet état des choses balkaniques la satisfaction de leurs intérêts, ni la garantie de leurs destinées.

Les Hongrois, depuis un demi-siècle qu'ils se sont éveillés à la vie moderne, ont eu deux tâches très ardues, auxquelles ils ne pouvaient pas suffire ensemble : contre les Allemands de Vienne, ils avaient à reconquérir leur autonomie politique; contre les Slaves de leur royaume et du dehors, ils avaient à défendre leur indépendance nationale. Longtemps, le danger slave leur parut le plus grand. Le spectre du panslavisme les plongeait en des terreurs paniques. Ils sentaient encore sur leur dos le vent de cette invasion russe qui, en 1849, était venue

donner la main aux bandes slaves du Danube par-dessus la Hongrie piétinée. Que deviendraient la patrie magyare, la race d'Arpad et sa fortune, si jamais ces Slavies danubienne et balkanique, réveillées par les apôtres de Moscou, libérées par les soldats et les diplomates de Pétersbourg, enivrées du rêve panslaviste, voulaient s'unir aux nations-sœurs du nord, aux Slavies de Bohême, de Pologne et de Russie? Entre dix ou douze millions de Slaves méridionaux et quelque cent millions de Slaves septentrionaux, que pèseraient six ou sept millions de Magyars, déjà troués de communautés juives et allemandes, mangés de révoltes valaques et croates?

Contre ce danger slave, les Hongrois, durant un demi-siècle, ne virent de salut que dans l'Allemagne de Vienne et de Berlin : pour sauver leur existence, ils sacrifièrent leurs ambitions. L'autonomie, qu'ils avaient arrachée aux gens de Vienne, était un mot; leur royaume continuait à n'être, en bien des choses, qu'une dépendance de l'Autriche et, s'ils disposaient de leur administration et de leur justice, leur armée, leurs finances et toutes leurs relations diplomatiques et commerciales restaient en des mains viennoises qui en usaient pour le profit du *Deutschtum* : l'ère de M. de Goluchowski fut le règne absolu de Guillaume II; la Hongrie, durant les dix années dernières, ne fut qu'une route du *Drang nach Osten*, et le Hongrois, un ouvrier de l'influence germanique.

Aujourd'hui, les victoires japonaises ayant mis en déroute le fantôme de l'ogre, les Hongrois commencent à sourire de leurs frayeurs passées. Ils reprennent quelque liberté d'esprit et voudraient reprendre toute liberté d'allures. Ils jugent en hommes d'honneur, — ils ont toujours été connaisseurs en la matière, — les vilaines besognes dont on les rendit complices envers les Slaves de leur royaume et de leur voisinage. Ils jugent en hommes d'affaires, — ils deviennent aussi d'excellents *business men*, — la désastreuse exploitation qui, pour favoriser la culture et l'industrie allemandes, entrava, entrave encore leur développement économique et social. Ils veulent être les maîtres chez eux; mais, n'étant pas assez forts pour se libérer à eux seuls, c'est aux Slaves maintenant qu'ils s'adressent et c'est aux Slaves qu'ils ont dû, cette année même, leur première victoire, le triomphe de leur Coalition

et le renvoi de M. de Goluchowski, — on l'a bien expliqué ici même [1].

M. de Bülow proteste que dans cette lutte entre Vienne et la Hongrie, Berlin a gardé et gardera toujours la neutralité la plus correcte; Berlin veut rester l'alliée et l'amie de l'Autriche-Hongrie, non pas de l'Autriche seulement :

Il est incompréhensible que l'on ait pu croire, — surtout après le voyage de notre empereur à Vienne, — que l'Allemagne voudrait s'immiscer dans les affaires intérieures de la monarchie des Habsbourg. Nous ne nous mêlons jamais des affaires d'autrui et ne donnons jamais de conseils, à moins d'en être priés. Qu'une nation intelligente telle que la Hongrie l'ait imaginé, cela est inexplicable pour moi. En présence des dissentiments entre l'Autriche et la Hongrie, nous ne pouvons observer que la plus grande réserve. De bonnes relations avec l'Autriche-Hongrie répondent actuellement, comme du temps de Bismarck, à l'intérêt de l'Allemagne.

M. de Bülow proteste tout pareillement que jamais l'empereur Guillaume ne s'est mêlé des affaires intérieures de la Russie, que jamais il n'a encouragé les tendances réactionnaires du tsarisme, que jamais il n'a songé à intervenir en Pologne russe. Et M. de Bülow proteste encore que Berlin n'a « jamais eu désirs de conquête, ni projets d'expansion en Extrême-Orient », où seuls « le maintien de la paix, l'intégrité de la Chine et le principe de la porte ouverte comptent à ses yeux ». Et M. de Bülow proteste que jamais Berlin n'a voulu de mal à personne, surtout aux Américains, aux Japonais et aux Anglais, que jamais Berlin n'a trempé dans les menées du panislamisme, ni créé des difficultés en Égypte ou chez les Boers. Pour un peu, M. de Bülow protesterait que c'est un faux Guillaume II, — un empereur de Kœpenick, — qui, voulant rendre « l'Allemagne désagréable à tout le monde », comme dit la *Gazette de Francfort*, signa la dépêche à Krüger, porta le toast de Damas, improvisa le discours de Tanger, — j'emprunte aussi l'énumération à la même *Gazette*, — peignit le tableau *Peuples d'Europe, défendez vos biens*, prêcha la croisade continentale contre l'Angleterre d'abord, contre

1. Voir la *Revue* du 1er octobre 1906 : *La Renaissance de la Croatie.*

l'Amérique ensuite, et prononça, devant témoins, les paroles violentes que des Hongrois ont entendues, touchant le refus obstiné que l'Autriche avait, envers soi-même et envers ses alliés, le devoir d'opposer aux prétentions militaires des Hongrois.

« Le diplomate, disent les Anglais, c'est un gentleman qui est payé *to lie abroad*, pour mentir au dehors. » M. de Bülow semble vraiment croire que le chancelier de l'empire allemand n'est qu'un diplomate à domicile. Même en Allemagne, sa diplomatie ne lui vaut que des paroles sévères ; au dehors, en Hongrie surtout, elle n'aura pas un meilleur succès. Après comme avant son discours, les Hongrois savent que, derrière l'hostilité du conjoint de Vienne, ils doivent compter sur les mauvaises dispositions de « l'ami » de Berlin : s'ils veulent se libérer de la tutelle germanique, il leur faut chercher quelque autre ami d'un dévouement plus sincère et d'intérêts plus conformes aux leurs.

L'exemple de la Prusse bismarckienne est justement là pour leur montrer le chemin.

Toutes différences gardées, — et ces différences sont nombreuses, graves, évidentes, — la Hongrie de 1906 est dans une situation assez analogue à celle de la Prusse en 1860. Membre autonome, mais secondaire de l'empire habsbourgeois, la Hongrie de 1906 est toute prête à s'en détacher pour devenir une puissance indépendante ; mais elle veut emporter du fonds commun le maximum de bonnes prises, car elle veut être une grande puissance. Aux 282 000 kilomètres carrés de son royaume de Saint-Étienne, qui ne sauraient suffire à la classer parmi les chefs de l'Europe, elle voudrait joindre les 50 000 kilomètres du royaume triunitaire, Croatie, Dalmatie et Slavonie : ces 330 000 kilomètres carrés lui donneraient une base suffisante, exactement la superficie de la Prusse actuelle. Autour de ce noyau compact, où des Slaves et des Valaques figureraient en nombre, qui peut dire si quelque empire ou fédération ne viendrait pas grouper un jour les Slavies et Valachies du voisinage? En 1860, la Prusse, membre autonome, mais secondaire de l'Allemagne habsbourgeoise, n'avait guère que 270 000 kilomètres carrés. Comment s'est-elle détachée, en emportant les 70 000 kilomètres du Sleswig-Holstein,

du Hanovre, de la Hesse et du Nassau? comment a-t-elle groupé ensuite sous son sceptre impérial, — elle, puissance mélangée de slave, de lithuanien et de germain, rapiécée de provinces polonaises, poméraniennes, wendes, prussiennes et saxonnes, — les royaumes et duchés proprement allemands de son voisinage? Le génie de son Bismarck et la force de ses armées ont presque tout fait; mais contre l'Autriche, la Prusse avait eu soin de se gagner d'abord les sympathies de l'Occident et l'alliance de l'Italie.

L'Italie et les puissances occidentales aidèrent ou souffrirent jadis l'œuvre prussienne : pourquoi seraient-elles hostiles aujourd'hui à l'œuvre hongroise? Vers l'Italie, surtout, la Hongrie n'est-elle pas assurée d'avance de pouvoir tendre une main qui ne sera pas refusée? *Idem velle atque idem nolle, ea demum firma amicitia est,* disait un Romain qui s'entendait aux conjurations, Catilina : « communauté de vouloirs et communauté de haines, voilà seulement ce qui fonde une amitié ». Hongrois et Italiens ont, depuis Kossuth et Garibaldi, nourri les mêmes haines et les mêmes espoirs. La Prusse estima en 1866 que l'Italie de Florence, nation mal unifiée, à peine renaissante, pouvait être de quelque secours : la Hongrie doit-elle moins attendre en 1907 de l'Italie de Rome, du royaume centralisé, outillé, en pleine vigueur? Malgré les revers de Lissa et de Custozza, l'alliance prussienne valut aux Italiens Venise : avec quelques dangers ou même quelques grands maux, pourquoi l'alliance hongroise ne leur donnerait-elle pas Trente et Trieste? S'évadant de la Triplice, l'Italie et la Hongrie tourneraient contre Vienne leurs forces coalisées... Ici, je rends la parole à M. de Bülow :

Laissons dire aux journaux et à certains politiques italiens irresponsables ce qu'ils voudront contre la Triplice; mais les hommes politiques sont trop patriotes et trop sages pour faire sortir l'Italie du port paisible de la Triplice où l'ancre repose sur un fond sûr, pour la lancer sur la mer houleuse des groupements nouveaux et des combinaisons aventureuses.

Les hommes politiques italiens de tous les partis désirent le maintien de la paix. Aussi longtemps que l'Italie tiendra fermement et loyalement à la Triple Alliance, elle contribuera déjà par là au maintien de la paix pour elle et pour les autres. Si l'Italie se déta-

chait de la Triple-Alliance, ou si elle suivait une politique chancelante et équivoque, cela augmenterait les chances d'une grande et générale conflagration.

La Triple-Alliance n'a pas encore eu l'occasion d'être mise à l'épreuve, en pratique, et si cela lui a été épargné, c'est à cause de son existence même; c'est parce qu'elle réunissait en une alliance les États de l'Europe centrale. C'est là ce qui a beaucoup contribué à éloigner le gros danger qui menaçait l'indépendance, l'intégrité des États alliés, ainsi que la paix de l'Europe; c'est ce qui prouve que, même à l'heure présente, la Triple-Alliance a des avantages considérables sur toutes les autres combinaisons imaginables.

La Triple-Alliance a aussi cet avantage qu'elle rend impossible tout conflit entre les trois puissances alliées. Si l'Italie et l'Autriche-Hongrie n'étaient pas alliées, leurs relations pourraient bien être tendues. C'est pour moi un besoin d'exprimer combien sûr fut l'appui que l'Autriche-Hongrie a prêté à l'Allemagne à la conférence d'Algésiras. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, le cas échéant, nous témoignerions à l'Autriche la même fidélité, assurés de l'approbation du Reichstag et de la nation tout entière.

Voilà donc les Italiens bien prévenus, et les Hongrois du même coup. En dehors de la Triplice, telle qu'elle existe actuellement, — c'est-à-dire en dehors de l'alliance avec Vienne et Berlin pour l'Italie, de l'union avec Vienne et de l'alliance avec Berlin pour les Hongrois, — il n'est que « combinaisons aventureuses », mers démontées, tempêtes et, pour finir, conflagration générale. Et nous voilà bien prévenus à notre tour, nous autres Occidentaux, en particulier nous autres Français ; car, de la conflagration générale, nous en sommes : c'est l'explosion promise, qui doit suivre la pression et la contre-pression. N'espérons pas nous en tirer ou nous en tenir à l'écart : même si nous n'avons en rien favorisé ce « groupement nouveau », nous en devrons compte au tribunal de Berlin et déjà les journaux du Chancelier rappellent qu'il y a près de vingt ans, avant seulement de naître à la vie diplomatique, le successeur actuel de M. Delcassé, M. Pichon, s'essayait à troubler les eaux de la Triplice dans les parages de Buda-Pesth. Nous serons donc les séducteurs de la Hongrie, comme nous étions en mars 1905 les débaucheurs de l'Italie; c'est nous qui aurons fermé l'anneau fatal pour isoler et paralyser le gouvernement de Guillaume II, et c'est contre nous que

sortiront au jour de deuil et de colère, *dies iræ, dies illa*, l'épée aiguisée et la poudre sèche, et sur nous le siècle explosera en cendres, *solvet sæclum in favilla*.



La diplomatie à grand orchestre est un très noble passe-temps et M. Turcaret, qui aimait les belles voix soutenues de quelques trompettes, eût admiré le Chancelier. Mais les trompettes des diplomates, même quand elles nous annoncent la fin du monde et le jugement dernier, ne règlent plus notre vie moderne : après comme avant les musiques menaçantes de M. de Bülow, l'Europe continuera d'aller son chemin, à la poursuite du pain quotidien et du bonheur démocratique, puisque l'Europe aujourd'hui ne pense plus qu'à la vie d'ici-bas. Au siècle dernier, les combinaisons personnelles des hommes d'État avaient encore quelque influence sur les destinées des peuples. Aujourd'hui, les besoins des peuples entraînent tout et il s'agit de savoir, non plus ce que les diplomates de la Triplice veulent imposer à ses contractants, mais ce que les nécessités économiques des contractants feront de la Triplice.

Assurer en Europe centrale l'hégémonie allemande et en Allemagne la tyrannie prussienne, installer dans le monde, en particulier dans le monde levantin, l'exploitation germanique : tel apparaît après vingt années d'existence le véritable objet de la Triplice; on comprend que le Chancelier la tienne pour éternellement indispensable. Rassurer les inquiétudes autrichiennes, calmer les terreurs hongroises, satisfaire les rancunes italiennes en furent longtemps les résultats appréciés : la Triplice subsista sans fêlure, tant qu'Autriche, Hongrie et Italie voulurent bien se contenter de ces viandes un peu creuses. Aujourd'hui, l'Autriche est seule à conserver son anxiété du lendemain, cette crainte des tempêtes extérieures ou internes, qui l'enchaîne au Hohenzollern comme au seul tuteur capable de maintenir sa dynastie et son intégrité. Mais voici trois ans déjà que l'Italie, déposant toute aigreur, est rentrée au foyer

latin, et voici qu'à son tour la Hongrie quitte ses terreurs folles. Toutes deux reviennent à la vie normale et aux raisons de vivre; leurs seuls intérêts vitaux, leurs seuls besoins vont déterminer leur politique. La Triplice est-elle conforme aux intérêts vitaux de l'Italie? est-elle seulement respectueuse des besoins les plus matériels de la Hongrie? Tout est là : le reste n'est que bavardage.

Pour l'Italie, la preuve en est faite : dès que les Italiens se sont inquiétés de leurs intérêts maritimes et coloniaux, Berlin les a renvoyés à leurs voisins de Méditerranée et d'Afrique. Mais la preuve se continue : l'industrie et le commerce italiens commencent à sentir de quel poids l'hégémonie allemande pèse sur leurs affaires. Je n'ai pas aujourd'hui l'intention d'embrasser le sujet. Qu'il me suffise de rappeler les plaintes des armateurs italiens devant l'invasion de leurs quais par les compagnies allemandes. Chez l'allié, l'Allemand, imitant son empereur, s'invite, s'installe et use de tout avec la plus envahissante cordialité. Gênes, Naples et Livourne seraient devenues avant cinq ans des places allemandes, si le gouvernement de Rome n'avait décrété quelques mesures qui ne peuvent être utiles que contre cette invasion germanique, mais qui, forcément appliquées à toutes les marines étrangères, restreignent et appauvrissent le commerce du royaume.

De Gênes et de Naples, prises comme bases d'opérations, l'Allemand s'est lancé à la conquête de terres transatlantiques et méditerranéennes, que le jeu naturel des affaires, les relations traditionnelles, les justes ambitions de l'Italie ou même la force des choses semblaient réserver à l'influence italienne. L'Amérique du Sud, peuplée, enrichie, civilisée à nouveau par l'émigrant italien, cette Amérique latine dont nous ne mesurons pas encore, nous autres Français, la fortune actuelle et le futur développement, c'est des ports italiens, aussi bien que de ses ports nationaux, que l'Allemand est parti pour en accaparer la renaissance. Il est venu chercher à domicile l'émigration italienne pour la mener à la nouvelle patrie, et, enlevant cette clientèle aux compagnies nationales, il a trouvé un fret de départ pour compléter ses chargements de manufactures, qui sont remplacés au retour par les cafés, cacaos, épices, bois, cuirs et autres matières premières : en fin de compte, cette

opération assure aux commissionnaires et fabricants de l'Empire le marché sud-américain pour leurs produits industriels et le marché de l'Europe centrale, de l'Italie elle-même, pour les produits coloniaux.

En Méditerranée, tout pareillement, n'est-ce pas le résultat le plus certain de la Triplice d'avoir attiré et installé la prise allemande sur ces Échelles du Levant où jadis flottaient les couleurs génoises et vénitiennes, où l'Italien avait l'espoir légitime de reprendre un jour les fructueuses traditions des doges? Depuis les jours lointains de Venise et de Gênes, trois marines s'étaient succédé ou concurrencées dans l'exploitation des Échelles : les Hollandais, les Anglais et les Français. La Hollande aujourd'hui suffit à peine au trop lourd fardeau de ses Indes malaises ; l'Afrique, du Cap au Caire, hypnotise les Anglais ; la même Afrique, de Tunis à Mogador et du Sahel au Congo, accapare les Français. Le Levant redevenait libre : la Triplice y planta la bannière allemande. La *Deutsche Levante Linie* et les filiales de la *Hamburg-Amerika* vont régner sur la Chios génoise et la Candie vénitienne. Si l'Italie leur refuse le trop commode usage de ses ports, elles prendront Trieste, où déjà se prépare la germanisation de cette Adriatique dont les Italiens se croyaient les futurs princes légitimes, les « thalassocrates » désignés par la nature et par l'histoire. M. de Bülow proteste encore que la conquête de Trieste n'est point dans ses intentions, pas plus que l'annexion de la Tripolitaine :

Tous les bruits, relatifs aux menées d'agents allemands en Tripolitaine ou d'une expédition dans l'hinterland de la Tripolitaine, sont de pures inventions, qui n'ont d'autre but que de semer un désaccord entre l'Italie et nous. Ensuite, pour agir contre nous à Vienne, on a même prétendu que nous voulions établir une communication par la Tripolitaine entre le Cameroun et Trieste que nous devions annexer. Nous n'avons aucun intérêt à nous occuper politiquement de l'hinterland de Tripoli ou de Tunis.

Les Italiens savent bien qu'une flotte et une armée allemandes ne viendront pas occuper Trieste et remplacer les armoiries du Habsbourg par la bannière rouge, blanche et noire. Mais ils savent aussi que sans annexer Constantinople ni Khaïfa, sans annexer Anvers, ni Rotterdam, ni les Provinces

baltiques, ni l'État brésilien de Rio Grande do Sul, les Allemands rêvent d'en faire des places ou des terres germaniques, sur lesquelles régneraient en maîtres l'intérêt allemand, la langue allemande, la volonté et les modes allemandes, bref le *Deutschtum*. Et quand les Italiens redoutent pour Trieste un pareil avenir, comment pourraient-ils fermer les yeux sur cette organisation des voies ferrées, sur ce percement des Alpes orientales, que, pour le seul bénéfice de Hambourg, les gens de Berlin imposent à leurs « seconds » de Vienne et qui vont faire porter sur les affaires de Trieste tout l'effort des combinaisons germaniques, accaparements, tarifs, cartells et autres engins de conquête commerciale?...

Après ces intérêts maritimes, si nous considérions les intérêts continentaux de l'Italie, tant sur les Alpes que dans la péninsule des Balkans, je doute que nous pussions découvrir quelque bienfait ou quelque service primordial, assurés ou promis seulement par la Triplice à la nation et à la race italiennes... Mais nous reviendrons à ce vaste sujet.

Pour la Hongrie, j'ai déjà montré par des chiffres ce que son commerce et son industrie naissante gagnent à la gérance de ses relations extérieures par l'empereur allemand[1]. De ce côté, les semences jetées par la Triplice montent plus rapidement encore que chez les Italiens : d'ici peu, j'essaierai d'en évaluer la moisson prochaine. Dans l'ensemble, le problème est peu compliqué. Jusqu'à ces années dernières, la Hongrie, terre continentale et pays agricole, race privilégiée au milieu de sujets slavons, croates, allemands ou valaques, et sentinelle de l'Europe aux confins des empires asiatiques, de l'Ottoman et du Cosaque, la Hongrie trouvait dans la Triplice toute satisfaction de ses besoins, qui se réduisaient à deux : défense du sol et de la suprématie magyare, prospérité de l'agriculture. La Triple-Alliance garantissait la Hongrie de l'invasion étrangère et de la révolte intérieure; la Triple-Alliance était favorable aux grands propriétaires hongrois et même aux paysans. Durant ce dernier quart de siècle, la Hongrie fut l'une des fermes de l'usine germanique : satisfaite de vendre à Vienne et à Berlin

1. Voir dans la *Revue* du 15 décembre 1905 : *Guillaume II et le Règlement macédonien.*

ses matières premières, elle cherchait à Vienne et à Berlin ses fournisseurs de manufactures.

Aujourd'hui, la Hongrie est décidée à traiter en frères ou en amis ses sujets et ses voisins. Elle n'est plus au voisinage des barbares, sous la menace de l'Asie : les frontières de notre Europe ont gagné, gagnent chaque jour vers l'orient; déjà les Slaves du sud sont enrôlés au service du progrès et c'est la Bulgarie, — l'enfant chérie d'Ignatief et des panslavistes, — qui de ce côté est devenue la sentinelle de la civilisation; demain, les Slaves de l'est et du nord enfileront le même chemin, à l'entrée duquel ils hésitent encore, mais dans lequel les engagera la constitution russe qui tôt ou tard viendra. La science et le travail de l'Europe reprennent l'exploitation de ces champs danubiens et scythiques, dont l'antiquité vanta la fertilité bénie, mais où le cavalier turc, tartare et cosaque promenait depuis dix siècles son annuelle dévastation. Du coup, la ferme hongroise est entourée de sillons qui se rouvrent et lui font concurrence; mais du même coup l'industrie hongroise pourrait acquérir dans ces fermes nouvelles des marchés rémunérateurs, si la Hongrie à son tour devenait une usine, si, aux récoltes de ses limoneuses plaines, elle ajoutait le produit des mines merveilleuses qui, dans les siècles passés, firent le renom de ses montagnes.

La Hongrie agricole ne nourrit que 17 millions d'hommes sur ses 282 000 kilomètres carrés : à peine soixante habitants au kilomètre. La Hongrie agricole et industrielle en pourra nourrir le double, à condition qu'elle ait une clientèle suffisante, car elle a déjà matières premières, minerais, houille et main-d'œuvre en abondance, et elle aura bientôt usines, entreprises et rails à foison. Outre le marché national, il n'est pour ses usines qu'une clientèle, mais toute proche : les pays balkaniques et le monde levantin. L'industrie hongroise ne pourra vivre qu'avec des Bulgares, des Serbes, des Macédoniens, des Albanais, des Arméniens, des Turcs même, pacifiés, régénérés, délivrés de la terreur et de la misère, assurés du présent et confiants dans l'avenir : est-ce le but de la Triplice au Levant? L'empereur allemand n'a-t-il pas mis les intérêts de ses cartells et le centre de sa politique dans une Turquie hamidienne, rongée de lèpres et de désordres, sans justice,

sans police, sans crédit, sans lendemain? Chaque cheminée qui pousse en Hongrie, — et depuis trois ans elles poussent par centaines, — nous annonce que, bientôt, les Hongrois devront choisir entre la Triple-Alliance et leurs intérêts : c'est contre ces cheminées que M. de Bülow doit tourner ses trompettes ; reste à savoir s'il renouvellera le miracle de Jéricho.

Et non contents de leurs forces terrestres, les Hongrois veulent, eux aussi, mettre sur mer une part de leur fortune et de leurs ambitions. Ils ont revendiqué un port sur l'Adriatique dans leur rade de Fiume, ils accumulent l'outillage d'un grand entrepôt commercial; ils veulent entrer en relations avec les marchés d'outre-mer; déjà leurs compagnies de navigation prennent dans la Méditerranée et réclament dans les Océans leur juste part du trafic mondial... L'invasion germanique des ports méditerranéens et l'organisation allemande de Trieste, qui dès maintenant sont une menace pour l'Italie, seront avant dix ans une gêne intolérable pour les Hongrois...



La Triple-Alliance, tôt ou tard, mourra,

Puisque mourir à l'homme est chose naturelle.

Je croirais volontiers que ses jours sont comptés. Elle est vieille : elle a plus d'un quart de siècle. Elle penche au déclin : on est obligé chaque matin d'annoncer qu'elle a passé la nuit. Avec des soins, les spécialistes de Berlin et de Vienne comptent la prolonger; avec des artifices plutôt, ils fardent cette moribonde pour lui donner les apparences de la jeunesse. Mais perpétuer la chose, et non pas le mot seul, exigerait d'eux le renoncement à toutes leurs habitudes et la substitution d'une politique vraiment internationale et humaine à l'intérêt du seul roi de Prusse. Ce n'est pas leur faire injure que les déclarer incapables de cette métamorphose, préparés peut-être à la concevoir, impuissants à la réaliser parce que la Triplice est une œuvre bismarckienne, c'est-à-dire spécifiquement, égoïstement prussienne, et qui voudrait lui enlever ce caractère, lui ôterait du même coup toutes raisons d'exister.

En sa place, on nous dit que le successeur de M. de Goluchowski, M. d'Aehrenthal, songe à restaurer la vieille alliance des trois empereurs, qui jadis a fait son temps aussi, mais que vingt-cinq ans de sommeil ont peut-être rendue à la santé. Seulement, Vienne et Berlin déclarent à l'envi que la Russie a besoin, plus que jamais, de la France et de son épargne : l'alliance des trois empereurs, supprimant le dernier espoir de recourir à notre bourse, enlèverait au tsarisme sa dernière chance de salut... Vienne et Berlin s'en tiendront à la Triplice avec acharnement. Malheur à qui voudrait en hâter, en reconnaître seulement le décès, et si, malgré tout, elle devient officiellement morte, malheur à nous Français, qui l'aurons enterrée!

Nos hommes d'État ne seront pour rien dans cette mort naturelle : que pourraient ajouter leurs coups de langue ou de plume aux irrésistibles poussées de la vie qui monte? On nous tiendra néanmoins pour responsables : c'est chez nous d'abord que la conflagration viendra mettre le feu; M. de Bülow nous signifie l'arrêt et, bien que les considérants soient iniques, nous devons avouer que la condamnation ne s'en trouvera pas moins juste. Car il ne sera pas vrai que notre politique ait eu « pour but d'enfermer l'Allemagne, de construire un cercle de puissances pour l'isoler et la paralyser » : mais il sera vrai que notre seule présence en Europe aura eu ce résultat de paralyser la politique bismarckienne.

Oui, par le seul fait que nous existons et que, depuis un siècle, nous proclamons l'appel égalitaire de tous les hommes au bonheur et de tous les peuples à l'indépendance, par le seul fait que, depuis trente-six ans, sans trêve et sans défaillance, nous protestons au nom de ce droit démocratique contre la force, les peuples d'Europe auront appris à blasphémer le droit divin de la Triple-Alliance. En face de la Prusse bismarckienne, qui a pour règle d'être « russe en Bulgarie, autrichienne en Serbie, anglaise en Égypte », c'est bien nous, Français, qui avons pour idéal et, presque toujours, pour habitude d'être en Bulgarie bulgares et serbes en Serbie, comme nous serons égyptiens en Egypte — et nos amis de Londres le seront avec nous : leur conduite aux îles Ioniennes nous en est un sûr garant, — dès que nous trouverons des Égyptiens.

Donc, nous ne saurions contester au Chancelier de la Triplice ses raisons de nous chercher noise et nous aurions le plus grand tort de nous figurer que ses menaces ne seront jamais suivies d'exécution. Même si nous avions la lâcheté de renoncer à nos revendications françaises, nous resterions encore les trouble-fête de l'Europe : ce que veulent abattre en nous les *beati possidentes* de la Triple-Alliance, c'est moins la France que la Révolution. Sachons donc que, n'ayant pas le droit d'escompter sûrement un avenir de paix, nous avons le devoir quotidien de songer aux risques, aux grands risques de guerre : des jours critiques s'ouvriront peut-être.

Ce n'est pas au dehors seulement que la politique bismarckienne sent fléchir son ouvrage : il semble qu'en Allemagne aussi la faillite de l'absolutisme prussien soit possible. Il y a six mois, M. Bebel prononçait au Reichstag cette grave parole qu'après tout, l'unité de l'Allemagne ni la grandeur de l'empire allemand n'est liée à la dynastie des Hohenzollern... Nous savons aussi bien que M. de Bülow, — c'est même nous, Français, qui lui avons appris, — qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Mais depuis six mois, combien d'autres hirondelles semblent présager le renouveau d'une Allemagne que nos pères ont connue, moins idolâtre de la force, moins courtisane des puissants, irrespectueuse et rétive aux caprices de ses maîtres, sympathique aux idées et aux souffrances d'autrui!

La presse la plus « bourgeoise » d'outre-Rhin, *la Gazette de Francfort*, *la Gazette de Cologne* et même « notre tante » de Voss reprennent un langage que, depuis trente ans, elles semblaient avoir oublié. Des mots, des mots, sans doute. Mais on sait le penchant qu'eut toujours l'Allemagne à l'imitation du voisin et la brusque contagion de nos journées révolutionnaires sur ce peuple assoupi dans le culte du passé ; on peut se demander si le voisinage de la révolution russe ne fera pas surgir, après ces mots, des actes... Deux événements ont compromis la majesté du militarisme prussien. L'un, très petit, — l'affaire de Kœpenick, — l'a montrée ridicule. L'autre, très grave, l'a rendue presque odieuse : la cherté des vivres créée par les bureaucrates au bénéfice des hobereaux, et le maintien aux affaires de M. de Podbielski, l'homme des agrariens et des fournitures coloniales. Quel signe des temps que la mélan-

colique promenade du Hohenzollern dans le jardin du Wittelsbach, au bras d'un homme de lettres, d'un « civil » bavarois, dont Guillaume II veut gagner l'approbation, l'absolution, presque la pitié : « Il est si pénible de travailler lorsqu'on sent autour de soi la méfiance ! » Et le petit-fils de Guillaume Ier ajoute : « J'entends parler de la lassitude de l'empire. » Nous savons, en France, par une expérience cruelle, quel remède les empires cherchent à leur lassitude.

Même en Prusse, on perçoit les secousses de forces souterraines, dont la bureaucratie croyait être venue à bout. Ce n'est pas en Posnanie seulement, sur les terres arrachées il y a cent ans à la République de Pologne, que la vie polonaise continue de battre avec une fiévreuse intensité : dans la Silésie, que l'Autriche avant la Prusse disait avoir germanisée, que cinq ou six générations de Hohenzollern, succédant à dix ou douze générations de Habsbourg — cinq siècles de tyrannie germanique, — croyaient avoir débarrassée de toute semence de slavisme, dans cette Silésie sourdent de toutes parts les indomptables rejets de la vieille Pologne, et Berlin doit envoyer à Rome son cardinal Kopp demander le secours du Pape contre ces catholiques menaçants... C'est en Rome aussi que notre empereur las mit son dernier espoir, avant de faire appel au Seigneur des armées.

En Prusse comme en Allemagne, le catholicisme assure encore un appui fidèle à l'empereur et roi, un « centre » de résistance aux réclamations populaires. Appui dangereux pour un empereur et roi protestant. Faute d'un autre moyen de témoigner activement de leur opposition, tous les mécontents de l'empire donnent leurs votes au socialisme et trois ou quatre millions d'électeurs semblent adhérer aujourd'hui aux dogmes du parti. Il me faudrait l'optimisme ou le volontaire aveuglement de nos « unifiés » pour croire que tous ces mécontents sont des adeptes résolus, de futurs martyrs de la doctrine : en vérité, tant que l'opposition allemande ne trouvera à se grouper que dans ces cadres du socialisme, je crois qu'elle manquera toute opportunité d'intervention efficace, qu'elle se contentera de paroles, de beuveries fraternelles et de chorals. Mais contre le catholicisme et le régime clérical, si l'Allemagne protestante avait à reprendre la défense de ses libertés, peut-

être verrions-nous la fin de cette théocratie byzantine, que nous décrit en sa brochure le comte de Reventlow. Déjà les *schwartzseher*, les pessimistes, dans le titre de leurs pamphlets, mettent en présence l'empereur et son peuple, *Unser Kaiser und sein Volk*.

M. de Bülow rappelait au Reichstag le mot de Bismarck : « Les fruits ne mûrissent jamais plus vite que lorsqu'on tient une lampe auprès d'eux. » Nos lampes, dressées à l'occident, font dans l'Europe centrale mûrir des fruits que nous n'avons pas cultivés, que nous ne cultiverons pas (leur maturité trop hâtive pourrait nous mettre en trop cruels embarras), et foisonner de jeunes pousses qui risquent d'étouffer le vieil arbre bismarckien. Le successeur de Bismarck s'en irrite : prenons bonne note de ses menaces. Mais ne faisant rien pour les exciter, — rien que vivre, — que pourrions-nous faire pour les apaiser? rien que renoncer aux droits de notre nation, à l'idéal de notre peuple, aux traditions de notre histoire, à toute notre vie française, et prendre dans la Triplice le rôle que le départ de l'Italie ou de la Hongrie rendra bientôt vacant...

Allons donc notre chemin, sans méconnaître les dangers de la route, mais sans les redouter plus qu'il ne convient : munis des armes nécessaires, accompagnés de quelques amis, dont la fidélité nous est garantie par leurs intérêts vitaux autant que par leurs signatures, nous marchons entre deux forces puissantes : derrière nous, la sympathie des nations démocratiques; devant nous, le dévouement de tous les opprimés. Dans la pleine conscience de nos devoirs et de nos risques, poursuivons notre marche et puisque, en attendant, M. de Bülow nous offre des relations, sinon cordiales, du moins correctes, examinons tranquillement, d'un esprit dégagé de toute humeur hargneuse ou servile, les conditions qu'il voit à une entente soit passagère soit durable.

VICTOR BÉRARD

(A suivre.)

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LETTRES (1873-1882)

9 mars 1873.

Chère adorée,

Tu es une fée, et je ne sais rien de plus gracieux, de plus prévenant que ta délicieuse attention. J'ai fait honte à ma tante ; mais tout cela est trop beau, trop riche ; c'est du superflu. Je te prie de revenir promptement pour que je puisse te gronder à loisir ; viens au moins mardi, sinon lundi ; nous passerons encore une de ces divines soirées qui me semblent, le lendemain, un souvenir supra-terrestre.

La politique va d'ailleurs à merveille, et je serai bien aise d'en causer avec toi. J'ai à peu près renoncé à parler sur la seconde Chambre ; j'ajourne un projet. Le vieux pensionnaire est tout à fait remis ; sa santé si précieuse à tous n'inspire plus aucune inquiétude ; c'est là, après tout, notre meilleure constitution, et je ne voudrais pour rien au monde l'ébranler. Donc je vais me taire jusqu'à nouvel ordre.

Mais il faut au moins que j'aie le bonheur de me mettre à tes genoux, car, plus que jamais, je ne peux permettre que tu mettes tant d'intervalles dans tes visites. Viens je t'appelle, je t'attends, je t'adore [1].

1. Avec l'autorisation de madame Léris-Gambetta, la *Revue de Paris* a publié dans son dernier numéro une quarantaine de lettres du grand homme d'État. Des mains amies nous ayant communiqué, depuis, une soixantaine de lettres nouvelles, madame Léris-Gambetta veut bien nous accorder encore la permission de les publier, en interdisant toute reproduction ou traduction en tous pays.

4 mars 1874.

Ma chère adorée,

L'*Officiel* de ce matin ouvre les collèges électoraux de la Haute-Marne et de la Gironde. Je me décide à partir dans une heure pour Bordeaux, dans le plus strict incognito; je serai de retour samedi matin au plus tard. Je te prie de ne pas écrire pour que la poste ne soit pas informée; je t'écrirai, moi, tous les jours sans manquer, je te le promets bien. Je pars un peu vivement, les lèvres encore chargées de miel et je reviendrai vite pour te rapporter le rayon. Soigne-toi, ressaisis-toi, je t'assure que tes forces morales me donnent à penser, et je suis tout à fait anxieux et bien désireux de te voir de nouveau maîtresse de toi-même et supérieure à ta destinée.

L'horizon s'éclaire, on voit poindre l'aurore; encore quelque attente et nous assisterons au beau lever de soleil de notre vie commune et heureuse. Aie confiance, courage; songe que je t'aime plus que la vie, plus que la gloire. Je me mets à tes pieds.

P.-S. — La réception d'Ollivier est indéfiniment ajournée.

9 avril 1874.

Ma toute aimée,

Je reçois ton charmant billet et je te renvoie l'écho de ton propre cœur. Je ne t'ai jamais, moi aussi, autant aimée; tu dois bien sentir que les folles impatiences, qui par saccades viennent m'agiter, n'ont d'autre source que l'immense tendresse que je t'ai vouée, l'amertume de te voir souffrir et de me trouver impuissant à te rendre la joie et la santé. Tout mon être t'appartient; ma vie dépend de la tienne; je ne peux supporter l'idée que la femme, sur la tête de laquelle j'ai concentré tout ce que je ressens d'orgueil, d'ambition, d'amour, de passion, peut une minute souffrir, et souffrir à cause de moi.

Je t'adore du plus profond, du meilleur de mon cœur, et si tu étais là, comme tu y seras lundi, je t'embrasserais si éloquemment que tu verrais bien que je suis tien pour toujours.

9 mai 1874.

Chère femme adorée,

Je suis enfoncé dans le gâchis parlementaire jusqu'aux oreilles. Toute la ruche est en émoi, on entend les discours et les propositions les plus étranges. Je ne sais encore à qui entendre. L'impatience, l'agacement général me paraît toutefois un assez bon signe : on voudra en finir, et l'année ne se passera pas sans qu'on trouve une issue.

22 septembre 1874.

Chère mignonne adorée,

Moi aussi, je regrette de voir s'envoler une à une ces belles et douces journées d'automne loin de toi, t'appelant sans cesse et ne voyant rien venir ; ah ! que nous les regretterons sur le tard de la vie, ces belles heures amoureuses de la jeunesse, et il ne sera plus temps !

Arrive donc au plus vite et allons nous remplir les yeux et le cœur de lumière, de sensations et d'images. Tu sais bien où je veux t'entraîner. Que tardes-tu, mignonne, et pourquoi te laisser embarrasser à chaque pas des vulgarités ou des exigences sociales ? Nous sommes nos maîtres ; la nature nous réclame ; elle a mis ses beaux atours pour nous faire fête. Donc je t'attends jeudi ; nous partirons vendredi et nous reviendrons samedi soir au plus tôt. Réponds-moi clairement, car il faut que je prévienne.

Je t'adore et t'embrasse à en perdre haleine.

13 janvier 1875.

Chère mignonne aimée,

Tu es bien la plus incomparable charmeuse qui soit sortie des mains de la nature, et je me sens tous les jours plus pénétré de reconnaissance pour la destinée qui m'a choisi entre

tous les hommes pour assister à cette éblouissante féerie de grâce et d'enchantements.

Je ne parviens jamais à distinguer au fond de mon être ce qui est le plus séduit de mon cœur ou de mon esprit; au moment où je vais prononcer, où je crois que mon cœur est le plus attendri, l'esprit réclame et démontre que c'est lui qui a le plus sujet d'être ravi et enamouré. Hier tu m'as dépassé et tu t'es surpassée; je ne suis pas sorti du charme; ton petit mot, si délicieux, si attachant, a prolongé mon extase et ouvert ma journée sous la plus heureuse étoile.

Aussi quelle belle et immense victoire nous avons remportée aujourd'hui! L'armée française est sauvée, l'avenir assuré, la Patrie se refera; nous vivrons juste assez pour saluer les revanches du droit et de l'honneur national; et ce jour-là nous pourrons dire avec orgueil : notre amour fut le génie inspirateur de ces effort du patriotisme, et c'est ma Léonie qui en fut l'âme.

Je t'adore, je t'embrasse, je suis à tes pieds.

22 avril 1875.

Chère mignonne adorée,

Grâce à ta charmante apparition, la journée s'est ouverte sous les plus favorables auspices; mon esprit en est resté tout illuminé, et je suis assez satisfait de ses élucubrations. Je n'en ai pas moins un fort tic tac dans le cœur. Je vais passer un gros cap, et je ne serai débarrassé de mes émotions que sur le terrain; jusque-là je tâte et retâte mille choses sans m'arrêter à aucune. Je sens dans mon cerveau, comme une brume flottante et visqueuse, quelque chose d'approchant de l'atmosphère qui dut précéder le débrouillement du chaos. Tout au fond, brille une étoile, la tienne, la nôtre, qui servira de guide pour sortir de ces brumes.

Enfin à demain! et que la fortune me soit prospère! Après ce coup de collier, il ne me restera qu'à fêter dignement l'anniversaire de nos amours, et aller, tout imprégné encore de tes parfums, chercher un jour d'air et de repos ici ou là. Toutes

ces diverses idées viennent se jeter à la traverse de mes méditations, non sans les écorner fortement; je suis fiévreux, nerveux, et il n'est que temps d'en finir.

Heureusement l'amour est mon cordial et c'est lui que j'invoque, pour lui, avec lui, que je vais livrer bataille. Léonie, *ora pro nobis*.

21 juillet 1875.

Ma tendre et délicate aimée,

Tes deux et charmants billets avec ta gracieuse et tant adorée vignette m'ont touché jusqu'au fond du cœur; je t'envoie une gerbe de baisers pour tant d'esprit et de bonté.

J'avais espéré que tu viendrais me querir jusqu'à Versailles, d'où nous serions revenus à travers bois. J'ai été réduit à faire route avec un collègue moustachu, maigre compensation. Demain, jeudi nous discuterons longuement, insipidement, la question des vacances, et le soir je suis forcé d'aller chez Hugo réparer l'absence de jeudi dernier; donc à samedi. J'espère que ce jour-là il n'y aura rien d'important à la Chambre et que je pourrai te donner rendez-vous de très bonne heure.

17 août 1875.

Chère mignonne adorée,

Tu as bien dit : tu n'as fait que traduire les certitudes de mon cœur, en affirmant que près de toi je sentirais toujours revivre mes forces et mes espérances. Tu es pour moi le conseiller toujours clairvoyant et ferme; aussi haut, aussi profondément que j'analyse les circonstances de ma vie, depuis que la fortune nous a unis, je te rencontre toujours comme l'inspiratrice de mes meilleures actions, le guide le plus sûr de mes actes, et je t'aime comme autrefois les Grecs éclairés devaient aimer leur génie familier, leur Minerve personnelle.

Que de fautes tu m'as évitées! que de bonnes paroles tu as fréquemment mises sur mes lèvres! que d'impatiences et de colères tu as su m'épargner! De toutes ces saines influences, je

te bénis en mon cœur. Comment pourrais-je jamais faiblir dans le culte que je t'ai voué? Toi que je reconnais comme l'essence même de mes actes, et la meilleure partie de ma raison! il faudrait me méconnaître moi-même et renoncer à tout ce que je poursuis pour amoindrir mon amour.

Hier j'ai fait assez bonne besogne, et, chemin faisant, visité une belle villa toute pleine de monuments, de sujets historiques et de souvenirs nationaux. J'ai peu agi, beaucoup pensé, et en somme je suis rentré à Paris un peu meilleur que je ne l'avais quitté. Demain nous causerons plus longuement. Les événements extérieurs s'aggravent à vue d'œil, et je suis de plus en plus troublé. Les incapacités qui nous gouvernent me font frémir à chaque minute qui s'écoule et quels adversaires nous avons en face de nous!

La troisième partie de l'étude sur les deux chanceliers a paru dans la *Revue*. Elle te fera connaître tout ce que nous pouvons redouter de pareils ennemis, en même temps qu'elle justifie, de point en point, et comme à plaisir, les appréhensions dont je te faisais part dans notre dernière entrevue. Mais je remets à demain, j'irai te prendre vers deux heures.

En attendant je t'adore et je t'embrasse.

28 novembre 1875.

Chère mignonne aimée,

J'ai grand'peur que ce vilain temps t'ait rendue souffrante. Ton joli billet ne me dit rien de ta santé, et je n'ai pu à travers les lignes, un peu fiévreuses, rien augurer qui me rassure. Je compte être plus heureux demain matin. Je t'attends toujours mardi sans faute.

Ce soir, j'ai dîné chez Hugo avec Castelar. Au dessert j'ai forcé notre bel Andalou à porter un toast dans la langue des dieux. Il a été magnifique; c'est décidément un grand artiste, qui manie supérieurement la plus belle langue oratoire de l'Europe. Nous nous sommes à peu près réconciliés, au moins en paroles, bien que je ne l'aie jamais entendu plus fortement divaguer sur la politique de son pays. Je l'aime pour sa grâce,

sa chaleur et sa légèreté, amoureux de tout ce qui brille et résonne. Mais quelle politique! c'est à faire frémir de lui confier la plus minime affaire à conduire. Mais ce n'est pas mon cas, c'est affaire aux gens de Madrid.

Je ne te dis rien de la politique; nous en sommes à l'agonie du parlement, ce qui n'est jamais beau, et au dehors je suis plein d'anxiété, mais nous en dirons plus long, tête à tête.

Je baise tes belles mains protectrices.

Mars 1876.

Chère mignonne aimée,

Te voilà revenue au printemps de ta vie; je ne t'ai jamais vue si gaie, si calme, si brillante, si séduisante ; j'en suis encore tout enivré de joie. Je ne saurais te dire le bonheur que j'ai ressenti de me retrouver moi-même si jeune; je te dois les plus douces émotions de mon existence, et quel repos adorable on goûte près de toi, quel abandon délicieux! on se sent entraîné au rêve, à la volupté, comme on descend un fleuve en se laissant aller au courant.

Et tu vas, en retrouvant la liberté, retrouver la santé; nous irons courir ensemble au pays du soleil ou des brumes à ta guise, ou successivement vers Naples, vers Harlem. Je m'en donnerai à plein cœur. Je prendrai près de toi la force et les inspirations pour la lutte. Je te dois le meilleur de mes triomphes, et je sens au fond de mon cœur que je ne peux les compléter, les poursuivre que sous ton aile.

Tout à toi.

5 mai 1876.

Chère mignonne,

Je suis ravi à mon tour de ta délicieuse réponse; tu y es bien tout entière, avec ta tendresse avisée et pénétrante, et j'adore jusqu'à cette pointe de modestie qui te fait restreindre ton rôle comme à plaisir. Sois bien assurée que jamais il n'en fut de

plus grand, de plus utile, de plus puissant, que ton concours dans ma vie, et si je touche le but je te le devrai.

Je vois qu'à ton tour tu mords au budget. L'idée m'est venue de te le narrer et de te mettre au courant comme le plus joli et le plus distingué des sous-secrétaires d'État. Le budget m'a d'ailleurs valu ce soir une assez belle corvée. Je suis allé au Théâtre Lyrique voir jouer *Dimitri* avec les membres de la commission des Beaux-Arts; mais je n'ai pu surmonter mes bâillements et je suis sorti au deuxième acte; cet homme assurément n'aime pas la musique.

Je t'adore et t'embrasse.

23 mai 1876.

Ma chère aimée,

J'ai réellement grand besoin de te voir; je ne pourrais attendre plus longtemps; tu es ma vie, ma patrie intellectuelle et morale et j'ai la nostalgie. Donc, viens demain vers cinq heures, je serai rue Montaigne. J'ai hâte de connaître ton sentiment sur ce que j'ai fait hier, sur ce que je me propose de faire dans la suite. J'ai tellement pris l'habitude de consulter l'oracle que je ne peux plus rester loin de lui. Il y a maintenant dans mon amour une grosse part de fétichisme, dont il faut s'accommoder, si exigeant que je puisse devenir. J'ai d'ailleurs la vanité de croire que tu ne peux que trouver force et santé dans ces rencontres. D'ailleurs, voici le printemps; le soleil veut décidément nous revenir; il est nécessaire d'aviser à l'emploi de notre temps.

Je n'ai pas abandonné le dessein de t'entraîner le mois prochain jusqu'au fond de l'Italie. Il est donc urgent de proposer un arrangement qui puisse satisfaire mes désirs et ce goût des voyages dont tu me berces toujours sans jamais le réaliser.

Viens, je t'attends.

5 juin 1875.

Ma douce amie,

Nos affaires extérieures, je dis les nôtres, non celles du gouvernement, vont trop bien, et trop vite. La Russie semble trop

effrayée; elle sent l'isolement qui se dessine autour d'elle, et je redoute toujours qu'elle offre à l'ogre de Berlin une plus riche proie que celle qu'il pourrait tirer d'une combinaison adverse, soit avec l'Angleterre et l'Autriche, soit de l'Autriche et de la France unies à l'Italie. Le *Monstre* est beau joueur; il faut tout redouter du dernier enjeu.

Il a évidemment la garde haute sur tout le monde, et il peut désirer d'un égal appétit ou les provinces Baltiques, ou la ligne de la Leitha, ou les ports de Hollande. Chaque proie comporte un partenaire différent, et laquelle a-t-il choisie? Là est la question, sans parler d'une quatrième, la plus sinistre, un nouveau lambeau du territoire français. J'ignore si ce mois de juin nous livrera le secret de ses combinaisons; mais je ne dors pas tranquille, en songeant aux poupées qui paradent dans les diverses chancelleries sous le fallacieux prétexte de représenter la France et de desservir la République.

D'ici quelques jours, il nous viendra quelque lumière du Bosphore et nous pourrons en diriger les rayons sur le visage des trois Empereurs. Quoi qu'il advienne des entrevues d'Ems, je tiens la Triple Alliance pour aussi malade que le Turc lui-même. La Russie sera en tout cas abandonnée par l'Autriche, dont la dernière carte va se jouer; si elle n'a pas le Jupiter de Berlin dans son jeu, elle est perdue, car c'est chez elle que chaque voisin trouvera naturellement quelque chose à prendre ou à reprendre. Dans tous les cas, notre rôle est d'être, comme le Sosie de Molière, l'ami de tout le monde, libre de nos mouvements, et tout au fond reculer la dernière collision le plus longtemps possible. On peut y réussir avec beaucoup de prudence en se débarrassant des brouillons intrigants, des mercenaires, et en bridant la langue des fanfarons de notre vieil état-major.

Donc patience et longueur de temps.

2 juillet 1876.

Ma chère aimée,

Encore une rude journée bien employée; mais je ne touche pas encore au but; j'en ai encore pour quelques jours. Si le

diable me reprend jamais dans de pareils filets, je veux perdre mon nom. Que veux-tu? On fait des écoles à tout âge; les plus courtes sont les meilleures. J'ai des projets nouveaux, et à l'infini. Je désire toujours ardemment sortir de cette maçonnerie; j'y étais triste comme par pressentiment; enfin on ne recommencera plus!

Demain je t'en dirai plus long et sur mes affaires et sur celles du gouvernement, qui me paraît s'engager dans une voie fatale, où il nous sera aussi difficile de l'arrêter que de le soutenir. Il faut trouver une diversion; je crois en tenir une : l'affaire de la rue des Postes; je réunis les preuves et je poserai la question dès demain, sauf à y revenir.

Je veux surtout te dire quelle consolation je puise dans la pensée de notre amour en ces conjonctures. Je lui dois de conserver ma force et mon sang-froid. L'amour c'est le viatique; si je ne trouvais, grâce à lui, au fond de mon cœur l'espérance et la confiance que tu y mets de ta délicate main, je serais véhémentement disposé à planter là tout ce troupeau d'imbéciles et d'ingrats et j'irais me faire solitaire en quelque lieu. Ce que tu as d'efficace et de divin, c'est de me retenir au devoir, de me ramener à l'action, et c'est dans ces reprises de courage que je sens la solidité et le prix de ta tendresse. La vie serait un mensonge, elle serait indigne d'être retenue sans un compagnon d'armes comme ma Léonie; aussi je fais plus que de l'aimer; je lui obéis et je la confonds dans un seul et même amour avec la Patrie.

Je te remercie et t'adore en esprit et en vérité.

P.-S. — Si j'arrive plus tôt de Versailles, je passerai te prendre rue Bonaparte.

20 juillet 1876.

Chère mignonne adorée,

L'entrevue a été excellente; dès l'entrée, l'accueil du général a mis les choses sur le pied de la plus vive sympathie, avec une nuance très délicate de reconnaissance pour ma personne et les

services rendus. Je ne m'étais point trompé sur la valeur de l'homme.

Il a beaucoup de décision dans le caractère et d'élévation dans l'esprit ; je le crois entêté et hautain, mais droit, fidèle à la parole donnée. D'ailleurs, pas de préjugés nationaux, pas d'infatuation, ni de fausse dignité ; simple et préoccupé de le bien montrer. Il est assez nettement renseigné sur les hommes des divers pays avec une tendance marquée à exagérer la valeur et la réputation des grands personnages en vue, mais assez audacieux pour ne pas redouter leur contact, et même leur rivalité. Nous avons passé une longue revue, et naturellement je l'ai beaucoup écouté, tout en ne le laissant pas tourner au monologue, pour qu'il ne crût pas que je voulais le faire parler sans me risquer moi-même. Tu comprendras que je n'effleure pas le fond de cette conversation ; la poste me paraît une fille encore trop légère pour lui confier d'aussi gros secrets ; à samedi.

Je ne te dirai rien de la désagréable cérémonie d'actionnaires qui a couronné ma journée. Cela a duré trois heures, avec les plus sottes histoires. J'ai pu finir vers dix heures à peu près sans satisfaction d'aucun côté, mais avec un blanc-seing. Ah ! qu'il est ennuyeux de ne pouvoir faire à temps et soi-même toutes ses affaires ! Enfin passons là-dessus. Je vais dormir, non sans quelques préoccupations du côté du Sénat et de la Présidence où les nuages s'amoncellent. Quand crèveront-ils ? Gare là-dessous !

Excuse-moi je ne t'ai pas encore dit que je t'adore.

29 juillet 1876.

Ma chère idole,

Je voudrais mettre à tes pieds tous les trésors de ce monde pour te faire un ex-voto digne de toi et de la merveilleuse guérison que tu procures à ton dévot adorateur. Je sors de cette inénarrable et trop courte odyssée tout joyeux et tout à fait libre des soucis qui m'accablaient depuis un mois. Je ne sais si je suis encore dans le rêve : mais je sens au dedans et

autour de moi la certitude de la délivrance et de l'apaisement. Je te bénis et je t'aime comme le malade miraculeusement guéri, peut aimer et bénir son fétiche et son Dieu. N'es-tu pas après tout ma seule religion et le seul support de ma vie ?

Je ne me doutais guère quand je t'ai rencontrée qu'un jour viendrait, où, désabusé de tout, je me referais un bonheur et une espérance nécessaires aux luttes que je soutiens ; je croyais ne devoir t'aimer que pour mon cœur, et voilà que tout ce que je veux et tout ce que je vaux tient à toi, se soutient par ton influence et se réalise par la confiance dont tu sais toujours m'animer.

Tu as jugé à propos, en me rendant un cœur sensible et passionné, de me garder par surcroît une tête et un courage. Tu peux apprécier maintenant si tu es réellement supérieure au reste du monde, et si mon amour est de ceux qui peuvent broncher sous l'influence du temps et des épreuves.

Je t'envoie mes actions de grâces, mes caresses et mes prières pour te revoir samedi. Demain, je te narrerai l'entrevue, celle du matin et celle du soir ; que ton génie m'assiste et m'inspire !

Je baise ton front.

26 octobre 1876.

Chère mignonne adorée,

Après ton départ, le sommeil est revenu, et avec lui le rêve. Je me suis éveillé toutefois de très bonne heure, et j'ai jeté les yeux sur le croquis que j'avais tracé devant toi de cette pénible harangue. Je sens comme un embarras maussade ; les idées affluent ; les développements s'entassent dans ma tête ; mais l'ordre et la clarté font défaut ; on dirait que je suis rebelle à produire loin de la chaleur de l'auditoire. Je ne trouve, il me semble, que des lieux communs, des banalités sans précision, j'abandonne ma besogne et je m'en remets à la fortune du moment. Advienne que pourra ! Je préfère attendre le tête à tête avec cet autre monstre plus épais et plus difficile que celui de Varzin.

Quel métier que le mien ! Il me faut, avant d'agir, gagner

le droit de faire triompher la raison et la justice sous la livrée de la violence. Il faut écarter les suspicions des uns, mater les calomnies ou les terreurs des autres et les tromper tous pour les mieux servir. Heureusement, il me reste la certitude au fond de ma conscience que je ne peux mieux faire.

Qui donc a voulu que la vérité ne puisse cheminer dans le monde toute nue ? La plus impérieuse des volontés, le besoin qu'éprouve l'humanité de n'obéir, de ne suivre, qu'à la condition d'être séduite ou violentée. Mais trêve de misanthropie ! je reviens vers toi ; je te presse dans mes bras ; ton contact, même idéal, me rend force et courage.

Je t'embrasse, ma douce consolatrice, et me mets à tes genoux.

22 novembre 1876.

Si j'avais la plume de Pope, j'écrirais un petit poème sur la boucle d'oreille perdue, et j'en profiterais pour apprendre à la postérité la plus reculée, les mystères de nos amours. Mais las ! je peux répéter après le plus grand de nos maîtres : je ne sais ni lire ni écrire, et ne suis qu'un étranger dans le chœur des poètes et des artistes. C'est vraiment dommage, car j'ai vu, connu des sublimités ignorées des autres mortels, et il faut remonter aux âges anté-historiques pour trouver des déesses assez généreuses pour se communiquer aux hommes. Le bon Homère dort du sommeil éternel et ce ne sont pas nos aventures qui le réveilleront. Contentons-nous de vivre notre poème ; mettons notre orgueil à nous aimer, et faisons la nique à la postérité ; elle en saura toujours assez pour nous envier, sans pouvoir nous imiter.

Demain grosse, très grosse journée parlementaire : c'est le début du ministre de la Guerre, et sur un terrain qui vomit des flammes. Je me tiendrai à quatre pour être bien circonspect, et je n'aurai pas de frein plus puissant à mon intempérante langue que de penser à ma sage Minerve. Je suis pour éviter la guerre parlementaire avec autant de soin que la la guerre extérieure. Cette dernière s'éloigne visiblement, et j'en triomphe doublement, pour notre perspicacité d'abord,

pour le bien général ensuite. Tant il est vrai qu'on ne peut se défaire de l'amour-propre, même dans les plus graves affaires !

Je vois bien que nous avions raison en soupçonnant que tout le tintamarre belliqueux des Russes ne cachait que le besoin de se faire craindre et acheter. Je crois les choses fort avancées de ce côté, et j'espère que nous pourrons préparer sans trop de trouble notre exposition de 78.

Je t'adore, t'admire et ne puis m'empêcher de t'évoquer sous l'image de la paix couronnée par l'amour.

16 mai 1877.

Ma chère enfant,

La guerre est déclarée ; on nous offre même la bataille ; je l'ai acceptée, car mes propositions sont inexpugnables ; nous occupons les hauteurs de la loi d'où nous pourrons mitrailler tout à notre aise les misérables troupes de la réaction qui pataugent dans la plaine. Tu verras, par le journal, la manière dont j'ai disposé mon ordre de combat : mais ce que tu n'y trouveras pas, c'est l'immense acclamation du peuple de Paris, qui s'était rendu aux abords du Grand Hôtel ; j'ai failli être étouffé sous l'enthousiasme de la foule ; les cris de *Vive la République, vive Gambetta*, remplissaient l'air. J'ai comme d'habitude, prêché la modération, le calme, et c'est à grand' peine que j'ai pu obtenir qu'on se retirât sans bruit, après l'assurance donnée que le droit était en bonnes mains et que le triomphe final viendrait couronner leurs vœux.

Je vois dans ton voyage de ce matin un trait de plus de la bonne étoile qui nous guide ; car si j'avais été au loin, rien n'aurait pu être arrêté et prévu. Je te remercie encore une fois de ton infaillible instinct.

Je me rendrai demain à Versailles, où peut-être nous attendra un ministère de réaction, et la suspension de nos séances. Je compte toujours sur toi vendredi, à moins de contre-ordre demain soir. Je ne peux te dire la joie que tu m'as laissée hier soir ; j'y ai puisé toute ma force, toute ma lucidité d'aujourd'hui.

Tu es toujours ma providence et mon bonheur. Je t'embrasse.

17 mai 1877.

Chère mignonne adorée,

J'ai livré bataille et je crois bien l'avoir gagnée, comme tu le verras dans le journal. La question est maintenant nettement posée : ou un gouvernement républicain ou la dissolution. Broglie prend les affaires ; nous allons avoir trois mois difficiles, laborieux, et au bout, la revanche, le châtiment des intrigants et des pervers. J'en réponds.

Je ne peux te dire à quel point je suis touché des vibrantes sympathies de la population de Paris ; j'ai retrouvé le cœur du peuple d'août et de septembre 1870. Je vaincrai, ne crains rien ; nous avons pour nous le droit, la force, l'opinion, l'Europe ; la victoire est au bout de nos efforts. Je t'attends demain, chez moi, vers six heures ; il faut que je t'embrasse.

3 septembre 1877.

Chère aimée,

Je suis désolé, et il faut toute la confiance que m'inspire la fermeté de la France, pour ne pas frémir devant les conséquences de cette terrible aventure. Quel coup de foudre ! J'attendais M. Thiers ce soir à cinq heures : il m'a fait prévenir qu'il était indisposé et à six heures et demie il était mort : Devant cette affreuse nouvelle j'ai besoin de me recueillir et de te voir. A demain, six heures chez toi.

8 septembre 1877.

Mon cher amour adoré,

J'avais évidemment gagné la fortune à ma cause et pour longtemps ; de telles journées commandent et présagent une suite de glorieux lendemains.

Toutefois jamais je n'aurais osé rêver un triomphe aussi éblouissant, d'aussi décisives manifestations. J'ai assisté à la plus magnifique cérémonie du siècle, qui en a vu tant et de si grandioses. J'ai beau chercher dans ma mémoire d'homme vivant et de lecteur attentif du passé ; je ne trouve rien d'égal ni de comparable : un million d'hommes animés des mêmes passions pour la justice et la République, les uns oubliant leurs rancunes au lendemain des guerres civiles, les autres faisant taire leurs terreurs, tous unis, associés autour du même drapeau, acclamant le même symbole, et donnant, à force de discipline et de sagesse, le spectacle d'un peuple dédaigneux des provocations brutales, sûr de la victoire comme de lui-même, et prêt aux plus sublimes sacrifices pour la défense de ses idées et de ses représentants! On sentait bien que cette population était en face de ses amis, réunis comme par miracle sur son sol. Tout s'effaçait, et l'homme et les hommes ; on ne voyait planer au-dessus de ces milliers de têtes nues, de ces visages animés des mêmes émotions, que l'image auguste de la France républicaine.

Paris vient d'assurer le triomphe de notre cause, de compléter notre œuvre électorale, et de signifier aux rêveurs de coup d'État leur impuissance et bientôt leur congé. Rien ne peut t'exprimer le tressaillement de mon âme durant ce long voyage à travers Paris.

Je peux défier maintenant les servilités et les rigueurs de nos juges ; je suis sûr du lendemain quand je le voudrai. Je suis donc comblé par la fortune ; hier la joie du cœur, aujourd'hui la récompense du peuple. Mais ce qui me met à l'abri des déceptions, c'est de me dire que, quels que soient les revers de la faveur populaire, notre amour est impérissable et inviolable. Je t'embrasse, le cœur plein de cette enivrante certitude, et je t'attends.

9 septembre 1877.

Chère mignonne aimée,

J'ai enfin pu recueillir mes impressions et revoir, comme dans un tableau d'ensemble, l'admirable spectacle d'hier. Il n'y

a pas eu dans les fastes des plus glorieux triomphateurs une journée pareille à celle que Paris a organisée, d'un élan spontané, autour du cercueil de M. Thiers.

César revenant des Gaules ne trouva rien de semblable dans Rome, et Bonaparte n'eut pas après Austerlitz de telles pompes civiques; on ne sait vraiment, dans la myriade des détails significatifs de cette auguste journée, ceux qu'il faudrait mettre en lumière pour éclairer le sens de cette imposante manifestation. Ce sera pour moi un sujet permanent de souvenirs et de méditations; on peut y penser longtemps et retrouver sans cesse de nouveaux sujets d'observation politique et sociale. Quoi de plus surprenant et de plus rassurant tout ensemble pour la politique, que cette foule passionnée du peuple de Paris, bombardé, mitraillé, saigné à blanc par M. Thiers, il y a six ans, et puis trouvant dans sa raison et son patriotisme le courage d'amnistier le vainqueur et de lui décerner l'apothéose? Quel plus étonnant phénomène encore d'assister à l'apparition d'un million d'hommes assez disciplinés, assez ordonnés, pour ne pas, durant de longues heures d'attente et d'émotion, commettre une infraction au bon ordre et à la plus exquise déférence, ne se laissant aller à aucun caprice? et, remarque vulgaire, mais topique, pas un de ces hommes n'a fumé ni une pipe, ni une cigarette.

Pas de cris, ni le moindre geste : le silence. Plus on avançait vers les faubourgs les plus tumultueux, plus les groupes étaient recueillis, plus l'émotion était contenue en restant ardente. Aujourd'hui les commentaires vont leur train dans la presse et dans les conversations de tous les partis. Nombre des adversaires de Paris et de la République, vaincus par l'évidence et la grandeur du spectacle, conviennent, non sans bonne grâce, que désormais la preuve est faite et que la République, c'est l'ordre vrai. Mais il est des incorrigibles, que rien ne peut gagner, ni rassurer, et qui ne voient dans cette majestueuse démonstration, restée toujours calme et recueillie malgré les provocations, que l'omnipotence et la dictature des sociétés secrètes; avec ces gens-là, il faut se résigner, ne pas discuter, et passer outre. Mais ce qui ne saurait se dépeindre, c'est la consternation de nos gouvernants. Le préfet de police ne leur a pas ménagé les bons renseignements, et ils savent à l'heure

actuelle ce qu'ils pèsent et surtout ce qu'ils pèseraient, le jour où ils seraient assez insensés pour porter une main criminelle sur les libertés publiques, les conquêtes du suffrage universel.

Je ne doute pas que le sentiment de l'Europe ne soit en tout conforme au mien, et j'augure que d'ici quelques jours, les cabinets diront ce qu'ils pensent des futures élections. Mais je m'arrête ; je n'en finirais plus si je voulais tout dire ; je ne veux que t'indiquer rapidement l'état de mon esprit et te le faire partager. Je suis ravi. Mardi, j'achèverai le récit de mes impressions ; je serai chez toi à cinq heures. A ce propos, je te dirai qu'il survient un accident dans mon affaire qui m'oblige à faire défaut à l'audience du 11 septembre. J'écris à Allou pour remplacer Bétolaud malade et dès lors, vu le retard, il me sera difficile d'accepter le rendez-vous si agréable de MM. de Broglie et Fourtou. Vivons et nous verrons.

Je t'aime toujours de plus en plus et je t'embrasse avec gratitude. Tout à toi.

21 décembre 1877.

Chère mignonne adorée,

A demain cinq heures ; nous causerons à fond ; je crois que tu as trouvé le vrai itinéraire et dès le mois prochain nous filons sur Vienne. Entre temps, je vais suivre ton conseil et partir sur-le-champ pour Rome, c'est-à-dire lundi matin, car dimanche j'ai rendez-vous avec le ministre des Affaires étrangères ; je ne rentrerai à Nice qu'après cette pointe de reconnaissance à Rome.

Tout et toujours à toi.

Gênes, 26 décembre 1877.

Chère femme,

Voilà deux jours et une nuit de chemin de fer ; je commence à réclamer, et je me reposerai à Gênes environ vingt-quatre heures, dont la moitié sera consacrée à un sommeil plus

régulier que celui du train. Il n'y a pas eu d'ailleurs le moindre petit incident qui te puisse être conté. Était-ce l'approche des fêtes de Noël, la rigueur de la saison, ou tout autre motif? la vérité est qu'on ne voyait personne ni dans les trains, ni aux gares, ni sur les routes. Nous avons eu tout le loisir de songer, d'admirer le paysage, et de nous livrer à toute espèce de cuisine grâce à ta lampe d'Aladin que tu avais si heureusement apportée à la dernière heure ; quel instrument de jouissances! nous en avons tout tiré, notre toilette, notre tisane et notre café. C'est du Robert Houdin avec la réalité en plus.

Je ne peux pas dire que je n'ai pas toussaillé d'ici de là : mais cela tenait autant à mon humeur qu'aux neiges et aux glaces du Mont-Cenis. Me voici en plein soleil, devant la mer lumineuse ; je vais promptement chasser cette quinte et dès ce soir il n'y paraîtra plus.

Et toi, ma mignonne, comment pourrai-je savoir de tes chères nouvelles ; si on m'écrivait à Rome, poste restante ou à l'hôtel Costanza, au choix? Je ne sais à quel moment ce petit billet te parviendra ; si c'est la veille du jour de l'An, qu'il soit le messager de mon cœur et de mon amour inviolable pour toi et le gage que les années peuvent s'accumuler sur nous sans produire d'autre effet sur nos âmes que de les lier plus étroitement l'une à l'autre.

Je t'embrasse.

Pise, 28 décembre 1877.

Chère aimée adorée,

Je poursuis mon voyage sous l'égide de ta bonne influence, car tout me réussit ; le temps est splendide, ma santé admirable ; je ne me suis jamais senti plus alerte et plus ingambe. Je vais te revenir rajeuni.

Le pays que je traverse est toujours l'admirable musée que tu sais, trop beau peut-être pour les vivants qui l'habitent et qui paraissent bien petits en face de leurs grands morts. Aujourd'hui ils sont plus remuants qu'agissants, divisés en une infinité de partis adverses et peu d'hommes dignes de ce nom dans les rangs bariolés de leurs sectes. Je les écoute, je

les observe, je les note. Le roi couvre toutes ces misères de sa large popularité personnelle, encore est-il fort discuté; mais à Rome nous verrons, et ce sera demain.

Je sens bien durement ton absence; je ne m'y fais plus, et je t'en aime d'autant. Toutes mes tendresses, tous mes baisers.

Rome, 1er janvier 1878.

Ma chère idole,

Si l'absence même la plus courte, et pour les raisons les plus impérieuses, peuvent prendre un air agréable, ce serait aujourd'hui que je consentirais à lui pardonner. Ouvrir un nouvel an à Rome, dans les conditions les plus riantes, à quelques jours d'un retour plein de promesses, et inaugurer cette nouvelle carrière avec tes grands souhaits, ta magique parole d'amour et d'espérance, quelle plus douce consolation le sort pouvait-il m'offrir à notre séparation, purement physique d'ailleurs, car je t'ai là constamment présente et invisible? et nous avons si bien confondu nos pensées, nos rêves, nos instincts, et jusqu'à nos préjugés, que je ne ressens pas une émotion ou une impression sans la reconnaître pour tienne ou bien voisine des tiennes.

Je ne peux cependant pas ne pas regretter le stimulant et la vivacité des réflexions que ta présence ici apporterait à ma propre action; je te suppose, mais je ne peux te remplacer aussi bien. Ce que je voulais faire est fait, demain je règle mes dernières visites, je dîne, — le seul dîner que j'aie voulu accepter, — chez notre ambassadeur, et je file sur Nice. Le temps d'embrasser mes nombreux parents, et je remonte vers Paris, vers la vraie civilisation, vers le bonheur et le trésor de ma vie, vers toi, ma Léonie, dont je couvre le visage de baisers.

Tout à toi.

15 janvier 1878.

Chère femme adorée,

Deux mots à la hâte pour t'embrasser, te remercier de la délicieuse soirée d'hier. J'ai savouré tout à mon aise le plaisir

d'écouter un divin langage aux côtés de la plus séduisante, de la plus fine, de la plus adorable femme de mon temps, et j'ai bien joui du secret orgueil de posséder seul un trésor, sans avoir à le disputer comme Alceste à tous les ravisseurs de la cour et de la ville.

Mais aujourd'hui la scène a changé et M... m'a joué à la séance un tour abominable en profitant de quelques minutes de retard pour laisser faire par un piètre bonapartiste la proposition d'assister au service funèbre du roi d'Italie. N'était le bonheur d'hier, je mourrais de rage d'avoir été devancé malgré toutes les précautions prises. Je prendrai ma revanche.

16 janvier 1878.

Chère femme,

Voilà déjà longtemps que je reçois des solliciteurs, et le cortège augmente tous les jours; je ne sais positivement plus où donner de la tête; je suis envahi, débordé, assiégé de toutes parts; mais aussi j'aurais grand besoin d'un armistice, car mes munitions s'épuisent. Heureusement je me porte à merveille, et la joie intérieure, que je te dois, me tient à la hauteur de toutes les fatigues. C'est la période de ma vie où j'ai eu le plus de travail et le plus de bonheur.

Je reçois les communications les plus intéressantes d'Italie, et il paraît bien que le nouveau roi ne répudiera pas la politique paternelle, et cherchera à se rapprocher des Gaulois qu'il passait pour détester étant prince royal. Il y a dans cette maison de Savoie un bon sens héréditaire qui, vers la maturité, transforme les princes régnants et leur facilite toujours l'agrandissement et l'accroissement de leur beau domaine. Celui-ci ne démentira pas son sang, et j'en ai les meilleures assurances. Il s'agira simplement de faire ici de la politique avisée et nous pourrons marcher de concert au bien commun.

Demain j'irai à la messe, malgré mes répugnances anticléricales; je me dis tout bas pour m'excuser, et sans vouloir plagier le Béarnais : Rome vaut bien une messe. Je m'attends à bien des railleries; mais j'en ai vu bien d'autres, et ce ne sont

pas les quolibets qui pourront jamais me faire peur et me barrer la route. Je lirai à l'office une jolie *Provinciale* de Pascal sur l'art d'entendre la messe, dans un bijou de volume que je réserve depuis la mort de M. Thiers pour ces sortes de cérémonies.

Je t'embrasse.

20 février 1878.

Chère aimée adorée,

Tu as pu lire, après cette délicieuse soirée, dont je te remercie avec effusion, le discours du *Monstre*, que je suis arrivé à lire aussi avant de m'endormir. Je suis ravi, enchanté ; c'est bien ce que j'avais désiré, attendu, sans oser y compter. Nous y occupons, sous le voile de l'allusion, une place importante et distinguée. L'équilibre et la répartition des forces continentales y sont admirablement indiqués. Il faut en finir, et le plus conformément qu'il sera possible aux prescriptions antérieures du droit des gens ; c'est en vérité plus que nous ne pouvions espérer de l'esprit fantasque et véhément de l'aventurier de génie qui avait fait la nouvelle Allemagne par le fer et le feu, et selon la terrible formule : la force prime le droit. Voici que se lève maintenant dans cet homme l'aurore radieuse du droit ; c'est à nous à présent de profiter des circonstances, des dispositions, des ambitions rivales pour poser nettement nos plus légitimes revendications, et de fonder d'accord avec lui l'ordre nouveau.

Je suis donc au comble de mes vœux, la paix assurée pour plusieurs années, l'Exposition universelle mise hors de péril, les puissances en demeure de se rapprocher de la France si elles veulent agir, et même si elles veulent simplement délibérer et maintenir.

Aujourd'hui sera un grand jour, la paix venue de Berlin, et peut-être la conciliation faite au Vatican. On a nommé le nouveau pape : c'est cet élégant et raffiné cardinal Pecci, évêque de Pérouse, à qui le vieux Pie IX, jaloux, avait essayé en mourant d'enlever la tiare en l'instituant Camerlingue. Cet Italien, plus diplomate que prêtre, est passé au travers de toutes les

intrigues des Jésuites et des clergés exotiques : il est Pape, et le nom de Léon XIII qu'il a pris me semble du meilleur augure. Je salue cet avènement plein de promesses. Il ne rompra pas ouvertement avec les traditions et les déclarations de son prédécesseur ; mais sa conduite, ses actes, ses relations vaudront mieux que les discours, et s'il ne meurt pas trop tôt, nous pouvons espérer un mariage de raison avec l'Église.

Je te recommande mon premier-Paris de demain.

21 février 1878.

Chère mignonne aimée,

Je persiste dans mes premières impressions sur le discours du *Monstre*, et ce soir je reviens à la charge pour bien mettre en lumière le caractère anti-russe de sa politique, l'évocation toute nouvelle dans sa bouche du droit de l'Europe et les conséquences que nous en pourrons faire sortir au moment propice. Je ne peux d'ailleurs que te remercier, même du petit mouvement de déception qui s'est emparé de ton esprit à première lecture. Tu ne tenais pas un compte suffisant de l'opinion de l'Empereur, des difficultés que lui créait l'alliance des trois Empereurs, et son désir immodéré, mais bien légitime, d'amener une prompte conclusion de la paix. Il ne faut pas accuser son égoïsme ou son embarras ; l'un et l'autre sont dans la mesure et dans le rôle du personnage.

Il me suffit que deux fois il ait fait une allusion respectueuse à nos droits et même à nos sympathies. Pour ma part, je n'attendais pas moins et je me serais même contenté à moins de frais, tant je sens qu'à sa place il m'eût paru bien téméraire de marquer aussi fermement mes dissentiments avec le vainqueur et mes appréhensions pour les neutres ! Je suis donc satisfait et je regarde comme un gage sérieux de rapprochement et d'apaisement un langage aussi inattendu pour bien du monde, dans un conflit d'ambitions et de craintes diverses. Je vais d'ailleurs en apprendre plus long. C... arrive de Berlin et me fait demander s'il me plaît de dîner en tête à tête avec lui, il

m'annonce une relation des plus intéressantes. Je lui réponds, grâce à la licence que tu m'en donnes, que demain soir vendredi je serai à ses ordres.

Je t'ajourne donc à lundi sans faute ; ce jour-là je n'irai pas à Versailles ; nous avons fini le budget des dépenses ; je règlerai demain et après-demain mes affaires urgentes et lundi j'aurai toute la journée.

Je t'embrasse comme je t'aime et suis tout à toi.

P.-S. — J'ai bien réfléchi et, sauf défense formelle j'irai à la cérémonie de dimanche, mais j'y serai muet comme la statue d'Harpocrate. Je sais un gré infini à ce nouveau pape du nom qu'il a osé prendre ; c'est un opportuniste sacré. Pourrons-nous traiter ? Comme disent les Italiens : *Chi lo sà* ?

LÉON GAMBETTA

(A suivre.)

LA PEUR DE L'AMOUR

I

Dans le vestibule de l'hôtel, M. Roissy se regardait à la haute glace qui le reflétait tout entier. Elle lui montrait un homme robuste, aux épaules solides, au visage plein et dont la barbe grisonnait. Les yeux de M. Roissy se détournèrent de son image et s'abaissèrent vers un étui en cuir brun qu'il avait tiré de sa poche. Du pouce, il y tâta familièrement les cigares rangés ; il en choisit un qu'il fit craquer d'une pression légère en l'approchant de ses narines.

Au parfum du tabac se mêlait une petite odeur de camphre : M. Roissy fit la moue. Ses vêtements sentaient l'armoire. En effet, un séjour presque continuel à la campagne lui rendait assez rare l'usage de la redingote et du « haut de forme », et M. Roissy ne renouvelait ces pièces de sa toilette qu'à des intervalles irréguliers. Son chapeau surtout l'offusquait : il datait au moins de deux ans. Cela se voyait à ses ailes trop relevées et à son ruban trop mince. M. Roissy eut un mouvement d'humeur. Cependant on ne peut aller à un enterrement avec un « melon » et un « complet » de fantaisie !

Brusquement, la pensée de la mort — bien qu'il s'agît de la mort d'un autre — l'assombrit. Il avait la mine fatiguée, quoiqu'il eût passé pourtant une assez bonne nuit, après les

six heures de chemin de fer qu'il avait faites pour venir de sa propriété des Aulnaies, dans l'Aisne, à Paris où il était arrivé la veille au soir. Il ne regrettait certes pas ce voyage. La lettre du jeune Marcel Renaudier lui annonçant la mort de son père, Paul Renaudier, était touchante en son laconisme. Le pauvre garçon dans son chagrin avait songé à ce vieil ami de la famille. M. Roissy était flatté que l'on comptât sur sa sensibilité et que l'on appréciât les consolations qu'il pouvait apporter dans une pareille circonstance.

Elle était de celles où l'on ne se dérobe point et il n'eût pas voulu manquer à accomplir ce dernier devoir envers Renaudier. Paul Renaudier et lui s'étaient connus de tout temps. Depuis qu'il habitait toute l'année aux Aulnaies, leurs rencontres étaient devenues plus rares, mais la mort ravive les souvenirs et il avait pris le train. D'ailleurs, il avait eu raison d'agir ainsi. Le mouvement l'avait distrait de son émotion. Chez lui, la soirée eût été lugubre. Certes, durant la route, ses pensées n'avaient pas été joyeuses, mais c'était toujours, et, malgré tout, pour un Parisien comme lui, un plaisir qu'une arrivée nocturne à Paris, dans le tumulte de la grande ville. Il aimait l'entrée en gare, dans l'éclat des lampes électriques, la lutte pour les bagages, l'odeur du fiacre, le trajet à travers les rues, l'installation à l'hôtel, — à cet Hôtel Rivoli, en face des Tuileries, où il descendait chaque fois que quelque affaire le forçait à quitter les Aulnaies, d'où il amenait parfois avec lui sa fille Juliette pour une visite à la modiste ou à la couturière.

Juliette, du reste, avait été la première à lui conseiller de partir. Marcel Renaudier et elle avaient joué ensemble, dans leur enfance. Elle se revit, fillette, avec sa robe courte et sa natte sur le dos. Elle le revit, garçon fluet et délicat. Ils avaient à peu près le même âge; on se retrouvait aux Tuileries ou au jardin du Palais-Royal...

M. Roissy répondit des yeux au salut du portier et aspira une bouffée de son cigare. Il le constata de goût fin et fort. Debout au seuil, il sentit la chaleur d'un rayon de soleil sur son visage et dans sa barbe grise. Par les arcades ensoleillées, il apercevait la rue de Rivoli et, derrière les grilles à piques dorées de la Terrasse des Feuillants, les arbres qui alignaient leur double rangée. Au delà, le jardin, en contre-bas, dessinait

ses cimes encore nues sur un ciel frais où s'éparpillaient de petits nuages floconneux.

M. Roissy s'était avancé jusqu'au bord du trottoir. Un rire lui fit retourner la tête. Deux ouvrières, en passant, s'égayaient de la grimace d'un garçon boucher, en blouse mauve et en tablier blanc, son aiguisoir au côté. Leurs frimousses plurent à M. Roissy ; il les suivit du regard le long de la galerie qu'éclairaient obliquement les ouvertures diminuées des arcades. Dans le brouhaha de la rue, il croyait distinguer le claquement de leurs talons et il fit lui-même quelques pas sur les dalles.

La devanture d'un bijoutier l'arrêta. Sur des peluches rases, des bijoux baroques s'étalaient : des bagues compliquées, des agrafes bizarres et saugrenues, des colliers hétéroclites. M. Roissy haussa les épaules. Ce n'était pas parmi ces brimborions prétentieux qu'il chercherait le cadeau qu'il voulait rapporter à sa fille. Ce qu'il lui eût fallu et qui eût convenu au caractère de la beauté saine et fraîche de Juliette, c'eût été le feu, la couleur, la transparence des belles pierres. Malheureusement, il n'était pas riche ; il vivait à la campagne et il avait dû même s'interdire Paris, ce Paris où il était né et où il avait vécu sa jeunesse longtemps prolongée.

Il avait abandonné l'étalage du bijoutier pour celui d'un photographe. Derrière la vitre, Paris lui apparaissait en ses monuments, ses églises, ses palais, ses promenades, ses fontaines et ses célébrités. Les portraits d'actrices l'intéressèrent. Ah ! l'époque était loin où, jeune homme, il courait les théâtres en compagnie de Paul Renaudier ! Il soupira. La fumée de son cigare monta bleuâtre, comme un encens de regret, devant les figures immobiles qui lui souriaient, et il se remit à marcher doucement jusqu'à la rue des Pyramides.

Sur le terre-plein, du haut de son piédestal, la statue dorée de Jeanne d'Arc se dressait fièrement. Robuste en son armure anguleuse, elle maîtrisait le lourd cheval massif dont le sabot levé luisait dans le soleil. A la grille qui entoure la base du monument, des couronnes étaient suspendues, en zinc colorié, en porcelaine peinte, en fleurs fanées. M. Roissy fit tomber de l'ongle la cendre de son havane. Bientôt, il verrait de pareils emblèmes au char funèbre du pauvre Renaudier.

M. Roissy tira sa montre. Elle marquait dix heures. L'enter-

rement était pour midi, à Notre-Dame des Victoires, car les Renaudier logeaient rue de Valois. Il suffirait d'être à onze heures et demie à la maison mortuaire. Jusque-là, que ferait-il? Déjeuner? il n'avait pas faim. Il se contenterait aujourd'hui de quitter un moment le cortège et d'entrer chez un pâtissier. Cette halte le reposerait, car le trajet serait long de la rue de Valois au Père-Lachaise; mais, après tout, cette promenade à travers Paris ne serait pas trop pénible et, le soir, il irait demander à dîner à son ami Anatole de Valenton.

Valenton! Si M. Roissy avait été lié dès sa jeunesse avec le pauvre Paul Renaudier, M. de Valenton avait tenu une grande place dans les années du milieu de sa vie, et ce nom n'éveillait en son esprit que des images agréables. Le comte de Valenton avait été le personnage important de la petite coterie de viveurs et de bons garçons dont M. Roissy avait fait partie, alors qu'il était encore de ce monde, c'est-à-dire quand il habitait son bel appartement du quai Malaquais. Il n'y rentrait guère que pour dormir, car il préférait vivre hors de chez lui, aux courses, au cercle et dans tous les lieux où l'on s'amuse. M. de Valenton avait été mêlé intimement à cette brillante existence qui s'était terminée, pour M. Roissy, par sa retraite aux Aulnaies, où il était allé reposer au grand air sa santé un peu surmenée et réparer le désordre de sa bourse dont le fond avait laissé couler à mailles trop larges le plus clair de son contenu.

La perspective de passer la soirée avec M. de Valenton l'égaya et l'idée que M. de Valenton pourrait être absent de chez lui le contraria. Comment n'avait-il pas songé à l'avertir, ainsi qu'il faisait chaque fois qu'il venait à Paris? Décidément, la mort de Renaudier l'avait désemparé. Mais pourquoi, avant l'enterrement, n'irait-il pas serrer la main de Valenton? Il avait le temps.

M. de Valenton occupait, rue des Mathurins, un des hôtels qui donnent sur le boulevard Haussmann. M. Roissy allait allègrement. Dans son esprit versatile, M. de Valenton avait remplacé Renaudier. On l'eût fort étonné si on lui eût dit, à cet instant, qu'il était à Paris pour autre chose que pour voir M. de Valenton, — d'autant plus qu'une quinzaine auparavant il avait reçu de son ami un billet où celui-ci parlait de certains projets sur lesquels il aurait désiré consulter le châtelain des

Aulnaies. Cette lettre lui revint en mémoire. M. de Valenton s'en expliquerait, sans doute, après dîner, surtout si Bernard d'Argimel n'était pas là.

Ce Bernard d'Argimel n'était qu'un parent assez éloigné de M. de Valenton, qui le traitait comme son fils. Orphelin, sans fortune, élevé par les soins de M. de Valenton, Bernard d'Argimel lui devait tout. M. de Valenton avait subvenu à ses besoins, aussi bien aux dépenses de son éducation qu'aux fantaisies de sa jeunesse. Plus tard, il avait fourni les fonds nécessaires aux entreprises industrielles du jeune homme, devenu ingénieur distingué. Bernard d'Argimel dirigeait une société d'usines hydrauliques en Dauphiné, au pays de la « houille blanche », et ces travaux qui l'obligeaient à d'assez fréquentes absences de Paris ne plaisaient qu'à demi à M. de Valenton. Son seul désir était de garder Bernard auprès de lui, mais il comprenait qu'il était indispensable pourtant de lui ménager une certaine liberté. Il s'ingéniait avec une délicatesse prudente à lui épargner tout sentiment de dépendance. Il lui avait aménagé, au rez-de-chaussée de son hôtel, un appartement particulier.

Au fond d'une cour pavée, l'hôtel de M. de Valenton montrait ses deux étages à hautes fenêtres. M. Roissy montait les marches du perron tandis que retentissait la sonnerie du portier. Le domestique, aussitôt la porte ouverte, lui adressa un sourire familier et respectueux.

— Bonjour, Justin! Monsieur le comte est-il là?

— Oui, monsieur. Si monsieur veut attendre dans la bibliothèque... Je vais prévenir monsieur le comte.

Justin accompagna M. Roissy et l'introduisit dans une vaste pièce où il le laissa seul. M. Roissy regarda autour de lui avec plaisir. Derrière le grillage des armoires Louis XVI les reliures sombres et élégantes luisaient doucement. Au plafond, un lustre balançait ses pendentifs de cristal. Une grande table crispait ses bronzes en rocaille. Au-dessus de la cheminée une longue glace dormait en ses dorures contournées, sculptées en guirlandes et en coquilles. M. Roissy s'y considéra. Sans son chapeau démodé, il avait moins cet aspect provincial qui l'avait chagriné tout à l'heure. Satisfait, il fit bouffer ses cheveux, ouvrit largement sa redingote et tapota au revers

un bouquet de violettes qu'il avait acheté place de l'Opéra, à une gentille vendeuse goguenarde et rousse. La fraîcheur du matin lui avait rendu bonne mine. Il marcha de long en large. Devant une console dont le marbre semblait fait de feuilles d'automne tassées, il s'arrêta. Une petite Bacchante de terre cuite s'y dressait en son argile vineuse et dansante. Ses cheveux abondants, retenus par une bandelette, surmontaient son visage délicat et gai, au nez droit, à la bouche un peu gonflée. Son corps souple se cambrait sous la tunique qui découvrait les seins, se rattachait à la hanche et laissait voir les jambes longues, et comme impatientes à l'appel d'un rythme où elle allait mêler le mouvement de sa grâce et que ses doigts imitaient sur la peau tendue du tambourin pampré. M. Roissy avait pris en ses mains la statuette. En la reposant sur le marbre, il sourit : la petite Bacchante clodionesque lui rappelait vaguement sa fille Juliette.

— Comment, c'est vous, mon cher! Quel heureux vent vous amène?

M. de Valenton serrait la main de M. Roissy, qui fut sur le point de répondre qu'il était à Paris pour un enterrement, mais le sentiment de luxe tranquille, de solide opulence, qui se dégageait du lieu, le sourire enivré de la petite Bacchante et 'ennui de s'appesantir sur des pensées qui l'attristaient lui firent dire, d'un air détaché :

— Oh! rien!... une affaire...

— Parfait! Vous déjeunez avec moi? Et comment va-t-on aux Aulnaies?

M. Roissy fut étonné du ton d'empressement de M. de Valenton.

— Mais, très bien, mon bon!

— Et vous n'avez pas amené votre fille?

— Non : je suis parti vite, à l'improviste.

— Savez-vous qu'il y a plus d'un an que je ne l'ai vue? En novembre, quand vous êtes venus, j'étais en Dauphiné avec Bernard. Il tenait absolument à me montrer ses usines... Moi qui déteste les voyages!... Enfin!... Paris ne la tente donc pas, mademoiselle Juliette? Homme heureux, vous avez une fille jolie et raisonnable!

M. Roissy acquiesça modestement.

— Que voulez-vous, mon cher! nous sommes des campagnards. Elle adore les Aulnaies.

— Alors elle est un peu bergère, comme on disait jadis!... Ah! vous regardez mon Clodion. Tenez, il ressemble un peu à mademoiselle Juliette... pour la tête, s'entend!

Et M. de Valenton tourna légèrement sur son socle la délicate merveille.

— Oui, je l'ai achetée. l'autre jour, à la vente Calbet. Elle plaisait à Bernard, et vous savez ma faiblesse envers ce grand garçon. Eh oui! je cherche tout ce qui peut lui faire la maison agréable, le retenir auprès de moi, mais je n'y réussis pas comme je voudrais. Je suis souvent seul. Ainsi, aujourd'hui, Bernard est absent; il ne rentrera à Paris que dans la nuit... Quelle fameuse idée vous avez eue de venir me demander à déjeuner, mon cher Roissy!

M. Roissy examinait, incertain, la pointe de ses bottines.

En les mettant, ce matin, il avait craint qu'elles ne fussent un peu étroites et ne lui fissent mal. Il les considérait de haut, à ses pieds qu'elles gênaient un peu. Avec elles il lui faudrait grimper l'escalier raide de l'appartement des Renaudier. de là gagner Notre-Dames des Victoires, ensuite arpenter les rues interminables qui conduisent au Père-Lachaise. Une fois là. il foulerait la terre des morts, cette terre grasse qui alourdit les semelles et les rend pesantes à enjamber les tombes. Et il éprouvait une sorte de paresse à quitter le tapis moelleux où s'enfonçaient ses talons et qui, s'il le voulait, se prolongerait sous ses pas jusqu'à la salle à manger où un siège confortable l'attendait devant une table bien servie. Quoi de plus propre que les nourritures savoureuses et les vins parfumés pour dissiper les idées noires où le ramenait l'approche de l'heure des obsèques du pauvre Renaudier?

M. de Valenton avait remarqué l'hésitation de son ami.

— Allons, vous restez!

— C'est que... c'est que... — murmura M. Roissy avec embarras — il faut que je sois à midi...

M. Roissy toussa deux fois.

— Eh bien oui, mon cher, il faut que j'aille à un enterrement... celui de Paul Renaudier... vous savez, Renaudier...

Il s'assombrissait. Renaudier était son contemporain, —

leur contemporain, car Valenton et lui étaient à peu près du même âge. Si M. de Valenton avait atteint la soixantaine, lui n'en était pas loin, et il ajouta :

— D'ailleurs, Renaudier était malade depuis des années, à moitié paralysé.

Il redressait son torse robuste et s'assura sur ses jambes encore solides, des jambes de chasseur, qui pendant des jours entiers, dans les labours, poursuivaient les perdreaux, de remise en remise. M. de Valenton le regardait, narquois et indulgent. Il connaissait son Roissy, sa peur de la mort, son égoïsme. Déjeuner avec lui serait moins mélancolique que de s'asseoir seul en face de la place vide de Bernard d'Argimel, et, au fond, Roissy ne demandait qu'un prétexte à s'épargner une corvée pénible. Aussi M. de Valenton reprit-il négligemment :

— Mais alors ce Renaudier, c'est une délivrance!... Du reste, j'ai lu ses livres, il détestait la vie. Il proclamait la vanité de tout; il réclamait le néant. Il l'a!

M. Roissy acquiesça :

— Ah! c'est bien vrai; j'ai rarement rencontré un pessimiste de sa force! Mais cependant, à cause de son fils...

M. de Valenton leva les sourcils :

— Son fils! mais est-ce qu'il s'apercevra seulement de votre présence? Vous irez le voir dans la journée, au retour du cimetière. C'est à ce moment qu'on a besoin de consolations.

M. Roissy hésitait :

— Vous croyez?...

— J'en suis certain.

— Mais j'ai écrit au jeune homme que je serais là.

M. de Valenton éclata de rire :

— Bah! vous direz que vous avez manqué le train... Qu'est-ce qu'il y a, Justin?

Le domestique présenta sur un plateau un télégramme dont M. de Valenton déchira la bande pointillée.

— C'est de Bernard... Ah! il ne reviendra que demain.

Il y avait dans la voix de M. de Valenton un léger accent de mélancolie et sur sa figure un peu de dépit. Il resta un instant silencieux. M. Roissy était allé contempler la petite Bacchante en terre cuite. M. de Valenton le rejoignit.

— Oh! les vieux garçons, mon cher Roissy! Vous avez de la chance, vous, d'avoir auprès de vous un frais visage pour vous tenir compagnie!

Il soupira. M. Roissy ricana sans répondre. Dansante et délicate, la statuette se cambrait en son argile vineuse, au-dessus du marbre rougeâtre et veiné comme une feuille de vigne à l'automne.

II

Les galeries du Palais-Royal commençaient à s'éclairer quand M. Roissy sortit du magasin de maroquinerie où il était entré pour acheter un cadeau à sa fille. Il avait choisi un porte-monnaie, car elle avait justement perdu le sien, quelques jours auparavant. M. Roissy, en glissant le paquet dans sa poche, leva les yeux. Un homme avec sa lance à feu allumait les lanternes à gaz suspendues à chacune des arcades et dans chacune faisait jaillir une petite lueur d'or.

Au jardin, les allées crépusculaires étaient désertes. Sous les charmilles, une loueuse rangeait quelques chaises de paille. Les parterres étalaient derrière leurs grillages la verdure de leurs gazons qui contrastait avec le terreau sombre des plates-bandes. Des statues blanches s'érigeaient symétriquement sur leurs socles. Un vent aigre ridait le bassin où le jet d'eau baissé murmurait. L'endroit avait cette tristesse particulière aux lieux que la vie abandonne. Tout à l'heure, le maroquinier se plaignait. Il disait les magasins se fermant l'un après l'autre, les clients rares, le trafic languissant, la solitude de ce promenoir jadis brillant et fréquenté du public, et devenu maintenant, en plein Paris, un coin de province démodé.

M. Roissy songeait vaguement à ces choses en fumant le cigare qu'il achevait avant d'aller, rue de Valois, chez Marcel Renaudier. L'appartement des Renaudier donnait sur le jardin du Palais. Comme M. Roissy regardait si les fenêtres étaient éclairées, un pas retentit derrière lui : M. Roissy se retourna. Le monsieur, à sa vue, fit un geste avec sa canne. Qui était donc ce personnage?... cette démarche saccadée, cette cravate

flottante, ce chapeau sur l'oreille, cet air à la fois funambulesque et élégant, ce visage carré à moustache en croc, ce monocle sous un sourcil nerveux...

— Eh bien, monsieur Roissy, — disait une voix qui nasillait un peu, — vous ne me reconnaissez pas?

L'homme laissa tomber son monocle retenu par un large ruban noir. La voix mordante continua :

— Mais oui, moi, Cyrille Buttelet!

M. Roissy mit sa main entre les doigts maigres et secs que lui tendait le peintre.

Ils s'étaient rencontrés quelquefois chez Renaudier, à une époque où Cyrille Buttelet faisait le portrait de l'écrivain. M. Roissy habitait déjà les Aulnaies, mais il venait souvent à Paris dont il n'était pas encore déshabitué et où il avait des affaires à régler. Il y avait environ sept ans de cela. Renaudier éprouvait alors les premières atteintes du mal qui devait lentement le détruire. M. Roissy revit l'étroit cabinet de travail de Renaudier, garni de livres du haut en bas, le bureau encombré de paperasses, les deux photographies de Schopenhauer et de Flaubert, un dessin qui représentait Henri Heine, le fauteuil à bras d'acajou où se cramponnaient les mains crispées de Renaudier lorsque, entre deux sarcasmes contre la vieille ennemie, — la vie, — quelque douleur suraiguë le renversait au dossier, les paupières closes et la figure contractée. Il revoyait tout cela, et la rose, toujours fraîche et chaque jour renouvelée, dont la tige épineuse trempait dans un long vase de cristal, et la petite fiole, pleine d'une liqueur blanchâtre, près de laquelle reposait en son étui la bienfaisante et dangereuse seringue à morphine.

— Vous venez sans doute de chez Marcel Renaudier, monsieur Buttelet? Moi, j'y vais. Je suis arrivé trop tard pour l'enterrement, mais je ne veux pas laisser passer cette journée sans embrasser ce pauvre enfant.

M. Roissy était ému soudain. Son âme frivole et légère était prompte aux impressions diverses, bien que les agréables y durassent davantage que celles qui ne l'étaient point. Buttelet l'écoutait sans répondre. Comme M. de Valenton, il connaissait son Roissy. Renaudier, lui non plus, n'avait guère d'illusions sur son ami. Buttelet se souvenait d'avoir entendu

souvent Renaudier analyser amèrement ce caractère d'égoïste aimable. Renaudier était clairvoyant en sa misanthropie. C'était justement sa façon de ne rien attendre de bon des hommes qui le rendait d'un commerce si facile. La moindre preuve d'amitié lui paraissait surprenante.

M. Roissy s'inquiétait du silence de Buttelet. Il reprit :

— Le pauvre enfant! Il doit être dans un état à faire pitié.

Il y avait dans la voix de M. Roissy de l'interrogation et de l'anxiété. L'idée de se trouver seul à seul avec Marcel en larmes le troublait. Il regrettait maintenant de n'être pas allé à l'enterrement. Il aurait profité du désordre des condoléances. Tandis qu'à présent il s'attendrirait, dépasserait malgré lui le chagrin qu'il était naturel d'éprouver de la mort de Paul Renaudier, et, timidement, il demanda :

— Dites donc, monsieur Buttelet, est-ce que Marcel a du monde avec lui?

Cyrille Buttelet sourit ironiquement. Il lisait dans la pensée de M. Roissy en homme habitué à déchiffrer ce que les physionomies expriment du sentiment secret de chacun. Mais pourquoi décourager en M. Roissy un effort qui devait coûter à son égoïsme? D'ailleurs Marcel serait peut-être content de voir l'ami de son père. Mieux valait donc rassurer M. Roissy.

— Il est avec un de ses camarades qui s'appelle Antoine Fremaux et que j'ai rencontré parfois à Venise.

M. Roissy soupira, soulagé.

— Bien!... Ah! c'est vrai, vous habitez là-bas une partie de l'année!...

— Oui. Palais Aldramin, Rio Ognisanti, près de San Trovaso. Si jamais... Bonsoir, cher monsieur.

Et le peintre s'éloigna dans le jardin désert qui, par ses galeries couvertes et ses arcades éclairées, a un vague rapport de dimension et d'architecture avec la place Saint-Marc et sur lequel passait dans le ciel assombri le vol presque vénitien de trois pigeons attardés.

Devant la maison des Renaudier, M. Roissy boutonna sa redingote et ôta du revers le bouquet de violettes qu'il y avait épinglé le matin en allant chez M. de Valenton. Ici les marches de l'escalier étaient usées et inégales. Sur les paliers s'ouvraient des portes peintes en jaune. Décidément, l'aspect de la maison

était médiocre. Aux Aulnaies, au moins, on avait de la lumière, de l'air, de l'espace, et on jouissait d'une sorte d'aisance campagnarde. Si la vie n'est pas drôle, il faut du moins s'arranger pour la subir dans des conditions acceptables et celles où Renaudier avait vécu la sienne avaient de quoi augmenter son pessimisme. Et M. Roissy songeait qu'il serait devenu hypocondre, s'il lui avait fallu chaque jour monter un pareil escalier et tirer un cordon de sonnette comme celui qu'il agitait de la main.

Un bruit de pas interrompit ses réflexions. Une vieille bonne ouvrait la porte. Elle reconnut M. Roissy et s'essuya les yeux à son tablier.

— Oui, c'est moi, ma pauvre Ernestine. Ah! quel malheur!

Ernestine larmoya :

— Ah! monsieur Roissy! Quelle misère!... sans compter que Marcel va se faire du mal à pleurer. Il ne veut rien prendre, pas même un bouillon, et, en rentrant du cimetière il n'a pas voulu se changer. Prêchez-le un peu, monsieur Roissy; moi, j'y perds mon latin.

Elle précédait M. Roissy à travers l'étroit vestibule où sur une table, au milieu de quelques cartes de visite, brûlait une lampe qui sentait le pétrole et dont elle baissa la mèche en passant.

Au coin de la cheminée du salon, Marcel Renaudier était assis dans un fauteuil, la tête basse et l'air accablé. A l'entrée de M. Roissy, il se mit debout. Il était maigre dans son habit noir; il cacha son visage dans ses mains longues. Ses épaules tressaillirent à ses sanglots et il répétait d'une voix brisée :

— Ah! monsieur Roissy, monsieur Roissy!...

En ce moment, la mort de Renaudier parut à M. Roissy une perte irréparable. En face de Marcel, il s'était laissé tomber sur une chaise et gémissait :

— Un ami de quarante ans, un ami charmant... Se quitter à jamais sans avoir pu se dire adieu et n'avoir pas même pu arriver à temps pour l'enterrement!...

Ses paroles retentissaient dans la pièce sonore et, tout en parlant, M. Roissy se calmait. Il remarquait les bottines terreuses de Marcel. Dans le foyer, une bûche consumée se rompit. M. Roissy en rassembla machinalement les tisons. Au

fond du salon, il apercevait l'ami de Marcel, qui se tenait discrètement à l'écart d'eux.

C'était un petit jeune homme soigneusement rasé, la figure fine, le teint pâle, avec de grands yeux gris bleu, un peu cernés, et des cheveux blonds et plats. Son corps menu était serré dans une jaquette étriquée. Il portait au doigt une grosse bague et posait fréquemment ce doigt surchargé à sa tempe, en une attitude de fatigue et de rêverie.

— Vous devriez, monsieur, m'aider à persuader à Marcel qu'il ne peut pas rester ici. Il faudrait qu'il voyageât... Oui, Marcel, croyez-moi, croyez en mon expérience...

Et le jeune homme glabre fit le geste de quelqu'un qui a connu toutes les tristesses et ferma ses beaux yeux cernés tandis qu'un éclair du foyer faisait étinceler la pierre de sa bague. Il s'était exprimé d'une voix un peu traînante et solennelle, qui pesait sur certains mots. M. Roissy avait acquiescé de la tête et allait lui répondre, quand Marcel Renaudier le prévint :

— Non, non, Fremaux. Je veux rester ici, dans cette maison. Je ne veux pas fuir le souvenir de mon père. Non, c'est impossible.

Il y avait dans son refus de l'effroi et de l'impatience et il se tourna vers M. Roissy comme pour lui demander secours.

Antoine Fremaux appuya mélancoliquement son index à sa tempe et soupira comme quelqu'un dont les délicatesses sont mal comprises.

— Mais, mon cher Marcel, qui vous propose d'oublier? Ce n'est pas seul que vous partirez et vous emmènerez avec vous un compagnon mystérieux. Vous irez ensemble en l'une de ces villes mortes où l'on est tout à ses pensées et dont les noms sont chers aux âmes douloureuses. Elles sont les villes du songe. Elles adoucissent notre mal et ne le guérissent pas. Vous devriez partir pour Venise, mon cher Marcel, car c'est au miroir de ses eaux qu'on revoit le mieux les ombres aimées.

Il s'était tu et regardait autour de lui. Marcel, silencieux, tisonnait. La pendule sonna six heures. Marcel se renversa dans son fauteuil. Ses pleurs coulèrent de nouveau.

— C'est à six heures qu'il est mort, au moment d'aller à table. Il est tombé en traversant le vestibule... Mort, mort, mort...

Et il répétait ce mot d'une voix sourde, tandis que Fremaux changeait de doigt sa grosse bague, et que M. Roissy songeait qu'il était attendu par M. de Valenton. Cela le remettrait du spectacle lugubre qu'il avait devant lui. Pauvre Marcel! il était à plaindre de demeurer en cette maison funèbre, si solitaire, si vide! Aussi pourquoi ne voulait-il pas en croire son ami? Voyager le distrairait. La douleur s'use au contact des choses. Il avait tort de demeurer là à se ronger, mais néanmoins lui, Roissy, ne voulait pas abandonner le pauvre garçon sans lui donner une marque de son amitié. Il avait repris, sur le guéridon où il l'avait déposé en entrant, son chapeau qu'il brossait à la manche de sa redingote.

— Allons, mon petit Marcel, il faut que je vous dise adieu... j'ai mon train... Ah! la vie est cruelle. Votre père avait raison.

La physionomie de M. Roissy exprimait un sincère dégoût de l'existence. Il continua :

— Et je comprends votre peine, mon cher Marcel, et je comprends aussi combien il vous est difficile de céder au conseil de monsieur Fremaux; mais cependant, si, un jour, vous sentiez le besoin de changer de place, n'oubliez pas que vous avez des amis, aux Aulnaies, qui seront toujours contents de vous y accueillir. Et je ne vous dis pas seulement cela en mon nom, mais en celui de ma fille Juliette. Elle m'a chargé de toute sa sympathie pour vous, la chère petite.

Au nom de Juliette, le triste visage de Marcel s'éclaira. M. Roissy brossa son chapeau d'un air embarrassé.

— Alors, c'est convenu. Vous n'aurez qu'un mot à écrire et on préparera votre chambre... Oh! pas maintenant, naturellement. Vous êtes trop malheureux. Et puis, pour Juliette même, n'est-ce pas?... les jeunes filles sont impressionnables : cela la frapperait de vous voir ainsi... Mais plus tard... Courage, mon pauvre Marcel... Bonsoir, monsieur!

Marcel accompagnait M. Roissy dans le vestibule. Il le regarda mettre son pardessus, qu'il boutonna soigneusement. Deux larmes brillaient au coin des paupières du jeune homme et ce fut d'une voix tremblante qu'il murmura :

— Remerciez bien mademoiselle Juliette.

Cependant la porte se refermait derrière M. Roissy en faisant vaciller à son souffle la petite lampe à pétrole.

Quand Marcel fut de retour au salon, Antoine Fremaux se regardait à la glace de la cheminée :

— Il a l'air d'un excellent homme, ce monsieur Roissy! Pourquoi n'irais-tu pas chez lui?

Marcel fit un geste vague. Fremaux lissait de sa main baguée ses cheveux plats.

— Il faut que je te quitte aussi. Tu as besoin de repos, et moi aussi. Je suis très las, ce soir. Oui, j'ai eu les fièvres, l'automne dernier, à Venise, et, quand on les a eues, ces fièvres de la lagune, elles vous laissent dans un état de sensibilité, de nervosité...

Il considérait avec complaisance son image nonchalante et romanesque. Il ajouta :

— Et je dois demain aller chez la comtesse Cantarini qui est arrivée hier à Paris... une amie de là-bas, une amie très chère et très belle...

Demeuré seul, Marcel Renaudier se rassit. Ses regards tombèrent sur ses bottines terreuses. Cette argile qui les souillait, c'était la terre des morts, celle qui recouvrait maintenant ce qui avait été Paul Renaudier, — et longuement, amèrement, il pleura...

III

Les jours qui suivirent la mort de son père furent lamentables pour Marcel. Son chagrin se mêlait à une immense fatigue. Elle datait de cette après-midi où, derrière le cercueil de Paul Renaudier, il avait monté les pentes populeuses qui mènent au Père-Lachaise. Depuis lors il lui semblait continuer interminablement à gravir ce chemin funèbre. Il ressentait dans tous ses membres une pesante courbature. Sans force, il restait à la maison dans une sorte de morne somnolence. Quelquefois, durant ces journées d'abattement, Marcel se levait du coin de la cheminée où il rêvassait, pris d'une inquiétude subite et d'une anxiété vague, et il allait jusqu'à la croisée. Elle donnait sur le jardin du Palais-Royal. Il étalait obliquement son espace rectangulaire bordé de galeries égales,

tantôt boueux, tantôt sec, désert de promeneurs ou animé de jeux d'enfants. Le jet d'eau du bassin jaillissait droit sous l'ondée ou se courbait sous le vent, et Marcel contemplait un instant ce paysage familier.

Il l'avait toujours connu. Il ne se rappelait pas avoir habité ailleurs que rue de Valois. Il avait joué dans ce jardin.. Plus tard, il le traversait plusieurs fois par jour. Il n'ignorait aucun de ses aspects : sa tristesse solitaire d'hiver, son charme frileux de printemps, sa poussière d'été, son humidité d'automne, ses dimanches où la musique militaire retentissait. Des galeries, il savait un à un les magasins. Il les avait vus dépérir l'un après l'autre, descendre du luxe à la pacotille. Les restaurants s'étaient fermés successivement. Leurs devantures de fruits et de primeurs s'étaient dégarnies, où il s'était arrêté si souvent à considérer les pêches sur leur mousse et les ananas entre leurs feuilles. C'était dans ce décor qu'il avait promené ses mélancolies d'adolescent, ses iuquiétudes de jeune homme. C'était là qu'il avait éprouvé ses premières transes au sujet de la santé de son père. Il y avait pleuré lorsque le médecin lui avait appris que M. Renaudier était atteint d'une maladie incurable et envers qui la science se déclarait impuissante.

Tout cela lui revenait à l'esprit quand il écartait le rideau de l'étroite fenêtre. Alors, il retournait à son fauteuil et retombait dans sa rêverie que troublait brusquement un soubresaut de douleur. D'abord confuse, elle devenait distincte et nette et aboutissait toujours à cette pensée que son père était mort et à la certitude que rien ni personne ne pouvait faire qu'il n'en fût pas ainsi. Cela seulement l'intéressait et lui paraissait certain, définitif, éternel : son père était mort. C'était cela que lui répétaient les lettres que lui apportait parfois la vieille Ernestine. Paul Renaudier était mort. Qu'importaient les sentiments vrais ou hypocrites qu'avait pu faire éprouver à d'autres cet événement? Cet événement n'avait son sens, sa valeur que pour lui Marcel, pour lui seul. Et il s'absorbait en son chagrin, tout en écoutant le piétinement écailleux, dans la gouttière de zinc, des pigeons du jardin qui roucoulaient faiblement et sourdement derrière la vitre fermée...

Pendant plus d'une semaine, il demeura ainsi anéanti et solitaire. Il n'avait voulu voir personne; il avait fait dire à la

porte qu'il était souffrant. Fremaux était revenu, le lendemain de l'enterrement, et avait insisté pour entrer, puis il n'avait pas reparu. Une autre semaine se passa, puis Marcel reçut, un matin, une lettre d'Italie. Fremaux lui annonçait qu'il était à Vicence, à la villa de la comtesse Cantarini.

Dans le même courrier se trouvait un numéro du *Biographe français*. C'était une publication que l'on envoyait à M. Renaudier. Marcel déchira la bande et ouvrit le fascicule. Les caractères se brouillaient devant ses yeux. Peu à peu, ils se raffermirent. Marcel s'étonna de savoir lire encore et qu'on écrivît. Il parcourut quelques feuillets ; en tête d'une page, il lut le nom de Paul Renaudier.

Paul-Louis Renaudier était né à Rouen, le 27 mars 1839, d'une famille de bonne bourgeoisie. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il était venu les terminer à Paris. Licencié en droit, il était entré au ministère de la justice et n'avait pas tardé à collaborer à divers journaux. Des chroniques et des fantaisies, signées du pseudonyme de Guy de Valville le firent remarquer. Il se faisait une place dans la presse d'avant-garde, quand des relations de famille avec Gustave Flaubert le mirent en rapports personnels avec l'illustre écrivain. Cette influence fut pour lui décisive et l'éloigna de la littérature facile. Après une tentative dans le roman, il se tourna vers le théâtre et fit représenter à l'Odéon, en 1868, une comédie en deux actes : *la Corde*, qui plut aux lettrés; mais ce ne fut qu'après la guerre que sa notoriété atteignit le grand public. En 1872, le Gymnase représenta l'*École des Sots*. Le succès en fut considérable. Ses qualités d'observation aiguë et d'ironie cruelle font de l'*École des Sots* un des ouvrages les plus curieux du théâtre moderne. Avant Henry Becque, Guy de Valville ouvrait une voie nouvelle. Des polémiques s'engagèrent. Il n'eût tenu qu'à Guy de Valville de prendre position de chef d'école, mais le jeune dramaturge demeura hors de la mêlée. Pendant que l'on discutait sur son œuvre, il épousait mademoiselle Hélène Divon, la charmante comédienne qui avait, avec tant de talent, créé la Clémentine de l'*École des Sots*.

Durant les années qui suivirent, le jeune maître garda le silence. Un fils lui était né en 1874. Guy de Valville semblait avoir renoncé aux lettres. Aussi lorsque en 1883 parut un livre intitulé l'*Homme et la Vie*, œuvre forte et âpre, d'un pessimisme sombre, sorte de réquisitoire contre l'existence et la condition humaines, conduit avec une dure logique et une amertume singulières et qui ne passa pas inaperçu, personne ne se souvint que le signataire de ce pamphlet philosophique et moral, Paul Renaudier, était le même que le spiri-

tuel et hardi Guy de Valville et que la même plume qui traçait les aphorismes désespérés de l'*Homme et la Vie* avait écrit les étincelants dialogues de l'*École des Sots*. Le public n'identifia pas ces deux personnalités. Paul Renaudier donna encore, l'un en 1887 et l'autre en 1891, deux recueils de *Maximes et Réflexions*.

A partir de ce moment, Paul Renaudier se tut définitivement. Une grave maladie lui imposa une retraite absolue. Il avait conservé toute la finesse d'analyse, tout le mordant de son esprit, mais il ne les exerçait plus guère que pour lui-même, car il vivait dans la plus stricte solitude. Une brusque mort a mis fin à ses souffrances, le 17 février 1898.

L'article se terminait par quelques notes bibliographiques. La première édition de l'*École des Sots* était très rare. Il n'existait pas d'autre effigie de Paul Renaudier qu'un portrait peint en 1892 par le peintre Cyrille Buttelet.

Marcel Renaudier laissa tomber la brochure, les yeux pleins de larmes et le cœur battant. C'était donc ainsi qu'apparaissait aux indifférents ce qui avait été la vie de son père! Quoi! rien de plus! Quelques dates, quelques faits, c'était tout!... Mais lui, comme il suppléait à ce que ne racontait pas la notice! A travers les lignes du biographe, il pensait à ce qu'elles ne pouvaient dire : le secret douloureux d'une âme souffrante et tourmentée.

Il ne pouvait pas oublier ce jour où il avait eu vingt et un ans et où Paul Renaudier l'avait fait venir dans son cabinet. Il revoyait son père assis derrière le bureau, le visage contracté et vieilli, les mains tremblantes. L'étui et la fiole étaient auprès du vase de cristal où la rose fraîche trempait sa tige épineuse. L'écrivain était resté longtemps la tête appuyée sur sa poitrine, puis il avait parlé, il avait parlé, gravement, âprement, longuement...

Paul Renaudier, ce soir-là, avait raconté à son fils, son enfance, sa jeunesse. Ses parents ne s'aimaient point et ne l'aimaient guère et le collège avait été pénible à ses délicatesses d'enfant sensible, mais il avait surmonté cette première impression. Les années avaient fait de lui un jeune homme ardent au bonheur. Ses premières expériences de la médiocrité de la vie et de la méchanceté des hommes n'étaient pas par-

venues à dissiper ses illusions juvéniles. Il avait tourné ces premières déceptions en gaieté et en bonne humeur. Les petits succès de parisianisme qu'il avait eus à cette époque l'avaient amusé, bien qu'on eût vite cherché à lui en gâter le plaisir. Les rivalités sournoises, les hostilités hypocrites n'avaient pourtant pas tardé à lui faire connaître leurs pointes venimeuses. Il en avait d'abord neutralisé le poison ; mais, peu à peu, il en avait subi l'effet. Il avait commencé à comprendre. Ses yeux s'étaient aiguisés, ses oreilles s'étaient affinées, et il avait senti sur ses lèvres un goût d'amertume.

C'était alors qu'il avait rencontré Gustave Flaubert. Il décrivait le gros homme aux yeux bleus, au teint coloré, à la longue moustache tombante, debout, la pipe à la bouche devant ses pages raturées, sa voix forte et grasse, sa verve tonitruante, ses gestes amples. De toutes ses paroles, il n'avait retenu que son dégoût de l'humanité, sa haine du laid, son mépris de la platitude ; il avait éprouvé la contagion de son pessimisme bourru et désespéré. Le verbe bruyant du maître avait ébranlé en lui des parties de son être déjà minées sourdement qui s'étaient écroulées en poussière. Devant lui s'étendait la route nue, rèche, caillouteuse où il allait marcher maintenant. S'il n'avait point la force d'en ramasser les pierres pour les jeter à la face du siècle, il saurait au moins lui faire respirer les fleurs amères du talus. Et il composa sa première comédie, où il avait glissé, dans le bouquet, quelques feuilles d'âcre odeur.

Il en fût peut-être resté là, à ce pessimisme mêlé d'ironie et de regret, si la guerre de 70 n'était survenue. Durant des mois, il fut témoin, dans la terrible familiarité des catastrophes, de ce que l'homme porte en lui d'égoïsme, de lâcheté, de bêtise, de turpitude. Il observa à découvert et dans une nudité cynique ce qui d'ordinaire demeure dissimulé au secret des âmes. Il vit mentir, voler, piller, tuer. Il entendit pérorer et discourir. Et il sortit de là écœuré. Il avait vérifié l'exactitude vivante des axiomes abstraits des philosophes et des moralistes les plus défavorables à l'homme. Mais il n'était pas de taille à se hausser jusqu'à eux. Néanmoins, il dirait à sa façon et à sa mesure ce qu'il sentait d'accord avec eux, il le dirait avec ses moyens : il y a des coups de fouet plus cruels que des coups de massue. Et il avait écrit l'*École des Sots*...

Marcel aurait voulu se boucher les oreilles pour ne plus réentendre cette voix dont lui revenaient les accents sarcastiques. Ah! pourquoi son père ne s'était-il pas arrêté là? Pourquoi, après les déceptions de son esprit lui avait-il voulu raconter aussi celle de son cœur? Et celle-là avait été la plus affreuse, était demeurée la plus saignante. Elle avait emporté son dernier espoir de bonheur, elle avait éteint la dernière flamme qui brillât encore au fond de l'avenir...

Oui, lui, Paul Renaudier, il avait cru un instant que la vie pouvait offrir, dans sa misère universelle, quelque chose de bon! Il avait voulu être heureux!... C'était au moment de la représentation de l'*École des Sots* qu'il avait rencontré mademoiselle Divon. Elle débutait au théâtre dans le rôle de Clémentine. Elle était belle, timide, douce, charmante, et il s'en était épris follement. Il l'avait épousée. Ah! que lui importeraient désormais la méchanceté et la laideur du monde! Il aimait, il était aimé. Un fils leur naquit... Un soir, comme il rentrait chez lui, il trouva l'enfant criant dans son petit lit. La maison était vide. Rien, pas un adieu, pas un regret. Et il n'avait plus jamais entendu parler de la fugitive, et ce n'était que plus tard, beaucoup plus tard, qu'il avait appris qu'elle était morte dans l'incendie d'un théâtre de Chicago où elle était habilleuse.

Et Marcel Renaudier revoyait son père debout dans un sursaut de colère et de douleur et marchant de long en large à travers son cabinet de son pas trébuchant, tandis que du vase de cristal s'effeuillait sur la table la rose nocturne dont les pétales semblaient amasser là une flaque de sang sombre.

Marcel Renaudier passa la main sur son front moite et regarda autour de lui : les objets étaient à la même place qu'auparavant. La vieille Ernestine rôdait dans le vestibule. Les pigeons piétinaient dans la gouttière et roucoulaient derrière la vitre. Mais il y avait cependant à tout quelque chose de changé. Son père n'était plus là. Il n'était plus dans sa chambre, dans cette chambre où son fils le trouvait le matin, les yeux ouverts après une nuit d'insomnie ou les paupières lourdes du poison secourable auquel il avait demandé un peu de sommeil. Il n'était plus derrière la porte fermée de son cabinet. Son portrait seul y contemplait la rose séchée maintenant dans le vase de cristal sans eau. C'était fini. Désormais, Marcel était seul, seul

en cette maison, seul en ce Paris dont il avait aperçu, du sommet funèbre du Père-Lachaise, l'étendue formidable et murmurante, — seul au monde, en ce monde qu'il ne connaissait pas, et devant lequel il se sentait plein de dégoût, de méfiance et d'effroi.

IV

Depuis la mort de Paul Renaudier, Cyrille Buttelet n'avait pas reparu rue de Valois. Voulait-il signifier par cet éloignement que lui, artiste célèbre, riche et recherché, ne désirait pas conserver de relations avec un jeune homme dont il n'avait à espérer aucun plaisir et aucun profit? Ce sentiment est de ceux qu'il n'est pas rare de rencontrer parce qu'il est une conséquence naturelle de l'égoïsme. Si Buttelet s'était toujours comporté amicalement avec M. Renaudier, c'était qu'il trouvait de l'agrément à sa conversation; mais qu'attendre d'un jeune homme timide et taciturne? Marcel comprenait la différence et admettait fort bien qu'on ne prît à lui aucun intérêt. Pourtant il eût aimé à entendre parler de son père par quelqu'un d'autre que la vieille Ernestine! Il se risquerait donc à cette visite, qu'il se promettait, s'il la jugeait importune, de faire courte et de ne plus renouveler.

Il pensait ainsi en traversant la place du Carrousel. Arrivé au quai de la rive gauche, il ralentit le pas. Souvent il venait jadis regarder couler l'eau du fleuve en feuilletant les livres du parapet. Parfois il en rapportait à son père quelque volume racorni ou poussiéreux. Ce souvenir l'attrista. Il quitta brusquement les boîtes à bouquins et se dirigea vers la rue du Bac.

Buttelet y habitait, au 117 *bis*, un petit hôtel bas au bout d'une longue allée voûtée. La porte en était peinte d'un bleu cru. La poignée de cuivre brillait. Il sonna. Une servante vint. C'était une mince personne pâle avec de beaux cheveux tordus en grosses coques. Il la suivit dans le vestibule, quand, avec une révérence, et en souriant de ses dents blanches, elle lui indiqua l'escalier qui conduisait à l'atelier. Marcel frappa. La voix de Buttelet lui criait d'entrer, en même temps que lui

parvenait aux oreilles l'éclat de rire étouffé de la petite servante qui l'épiait d'en bas en rajustant une des coques de sa coiffure. Il restait là, hésitant, lorsqu'il aperçut Buttelet debout sur le seuil, la palette au pouce. Derrière le peintre, au fond de la vaste pièce, le corps d'une jeune femme nue se détachait sur une draperie tendue. En voyant Marcel, elle courut se cacher derrière l'étoffe flottante... Marcel embarrassé ne savait quelle contenance garder; il était confus et incertain : la voix de Buttelet le rassura.

— Comment, diable, c'est vous, mon cher Marcel! Je croyais que c'était Bettina. Mais vous ne me dérangez pas du tout. J'ai fini ma journée et je suis content de vous voir... Mais non, mais non, vous n'êtes pas indiscret... C'est cette petite peste de Bettina qui vous a envoyé ici, n'est-ce pas? Il n'y a pas de mal. Je faisais une étude de nu. C'est gentil, hein?

Il désignait à Marcel un chevalet sur lequel était posé un châssis. Sur la toile, Marcel reconnut le corps qu'il avait entrevu. Il était là reproduit en sa couleur et en sa forme, mais transfiguré d'une grâce mystérieuse, cette grâce si particulière qu'elle était comme la signature même du maître.

Pendant que Marcel admirait, Buttelet raclait sa palette avec un couteau flexible, tout en observant le rideau dont les plis remuaient et derrière lequel on entendait parfois un froissement d'étoffe. Il reprit :

— C'est gentil, n'est-ce pas?... Oui... quand je m'ennuie et que je n'ai pas séance, je fais monter Annina ou Bettina. Elles sont jolies, ces deux petites... Je les ai ramenées de Venise, l'an dernier. Elles m'amusent, avec leur jargon vénitien. Elles font du bruit autour de moi. Leur jeunesse me distrait. Elles me rappellent leur pays que j'adore. Quand elles jacassent, il me semble que je suis là-bas. D'ailleurs elles ne me servent pas mal du tout : Bettina fait très bien la pâtisserie, Annina, elle, n'a pas de talent particulier... Annina, c'est celle qui se rhabille... Allons, dépêche-toi un peu, Annina!

Le rideau s'agita. Buttelet continua :

— Le seul inconvénient, c'est qu'elles se disputent et ne cessent de se quereller et de se jouer des tours. C'est pour se venger sur Annina de quelque secrète offense que cette chipie de Bettina vous a fait monter à l'atelier pendant qu'elle posait...

Tout à l'heure, elles vont se battre et s'arracher les cheveux : c'est dommage, car elles les ont bien beaux, et comme c'est gracieux, n'est-ce pas, cette coiffure en grosses coques!... Ah! voilà mademoiselle Annina.

Elle avait relevé le rideau et s'avançait, svelte et grave, les yeux baissés. Elle était grande, le corps souple et harmonieux. Elle avait le visage un peu long, d'une chair délicate et douce, le nez fin, les lèvres un peu gonflées comme d'une moue souriante. Elle portait au cou un collier de verroterie formé de boules vertes et s'arrêta devant le peintre qui l'interpellait en italien, tandis que, du coin de l'œil, elle regardait alternativement Marcel et la toile où était représentée sa beauté nue. Quand Buttelet eut fini de lui parler, elle répondit quelques mots, fit glisser à son cou le collier vert et sortit dignement sans tourner la tête, où s'enroulaient coquettement les coques lourdes de ses cheveux. Buttelet avait posé sa palette et son couteau.

— Je lui ai dit que ce qui était arrivé était fort bien fait pour elle, et que cela lui apprendrait à ne plus tourmenter Bettina. Du reste, soyez sûr qu'elle est enchantée au fond d'avoir été surprise : elle sait bien qu'elle est faite à ravir, la gueuse... Ah! jeune Renaudier, qu'un beau corps est donc une belle chose! J'en peindrais pendant cent ans. La vie est trop courte, voyez-vous!

Il soupira, alla à un miroir suspendu au mur de l'atelier, passa le doigt dans sa mèche grise, redressa sa moustache et s'examina un instant sans rien dire, puis revint s'asseoir sur un fauteuil à bascule en face de Marcel Renaudier debout auprès du chevalet. Il y eut un moment de silence. La figure du peintre était devenue mélancolique. Il croisa ses deux mains sur son genou et dit lentement au jeune homme :

— Je vous remercie d'être venu, mon cher Marcel, car si, moi, je ne suis pas allé chez vous, ce n'est pas par indifférence, soyez-en sûr, mais par discrétion. Je vous savais très malheureux et j'aurais craint d'être importun à votre douleur. Les meilleurs amis doivent alors être discrets. Ce n'est que plus tard qu'ils peuvent être utiles...

Il s'arrêta un instant.

— Je voudrais beaucoup, mon cher Marcel, pouvoir vous

servir en quelque chose, et je crois que je le puis en un point, mais c'est bien délicat, bien difficile à dire... Tant pis!... Eh bien, certes, j'avais beaucoup d'affection pour votre père, mais je crains qu'il ne vous ait terriblement imposé ses façons de juger et de sentir, qu'il ne vous ait communiqué bien profondément sa conception de la vie. J'ai plus d'une fois abordé ce sujet avec lui. Il s'irritait de mes objections. Il croyait ainsi vous mettre en garde contre les illusions du bonheur et vous épargner les déceptions qui les suivent. Il jugeait que son devoir était de vous faire profiter de son expérience : sans elle, il aurait cru vous laisser désarmé et sans défense. Il voulait, en modelant votre esprit à l'image du sien, demeurer présent en vous au delà même de la mort, et j'ai peur, j'ai peur qu'il n'ait que trop réussi.

Marcel Renaudier écoutait le peintre, la tête basse. Il reconnaissait la vérité de ses paroles. Buttelet reprit :

— La mort d'un être aimé est un moment grave. Il meurt à nos yeux, mais il naît en notre souvenir. Il y prend sa place, il y forme son image, il y affirme son pouvoir. C'est alors que se fixent les rapports qui s'établiront entre lui et nous. Voyez-vous, l'instant est décisif : c'est celui où ce que va être notre vie se sépare de ce que fut la sienne. Est-ce nous ou lui que nous allons continuer? Ah! je sais bien que la tendresse, le respect, l'habitude nous portent à nous subordonner à lui. Qu'il dirige donc nos pensées et nos actes : soit! mais cela, c'est renoncer à soi-même et s'interdire la vie... Et c'est là où vous en êtes...

Cyrille Buttelet s'était levé.

— Vous me répondrez que vous en savez assez d'avance sur ce que c'est que vivre et que vous ne tenez pas à en tenter l'aventure, que vous vous résignez tout juste à ce qui en est l'indispensable, et que vous n'êtes pas curieux de ce qui en est le possible... C'est votre droit de restreindre vos contacts avec l'existence, mais réfléchissez avant d'user de ce droit que vous considérez un peu comme un devoir, et presque comme une obligation d'honneur. Ne disposez pas de vous-même au nom d'une appréhension et d'un scrupule. Il n'y a pas d'ingratitude envers la plus chère des mémoires, à lui garder sa place dans votre souvenir en lui mesurant sa part dans vos actions et

vos pensées... Voilà ce que je voulais vous dire, et que je vous dirais devant votre père lui-même, s'il était là.

Marcel Renaudier releva la tête.

— Je ne suis pas un philosophe, mon cher Marcel, je ne prétends pas vous prouver que la vie soit bonne ou mauvaise en son total. Certes j'ai connu des heures pénibles, j'ai souffert, j'ai désiré, j'ai regretté. J'ai eu à me plaindre des hommes, et pourtant cela m'ennuie de vieillir. C'est que, malgré tout, la nature est toujours là, avec ses formes, ses couleurs, ses parfums.

Il regardait devant lui, son visage avait perdu son expression de lassitude. Buttelet s'était approché du chevalet. Le verre du monocle arquait son sourcil nerveux. Du pouce, sa main maigre et adroite toucha sur la toile l'image voluptueuse. Marcel le considérait, rajeuni et redressé, tandis que d'en bas, par la porte entre-bâillée de l'atelier arrivait avec un bruit de rires jeunes, un murmure ensoleillé de voix italiennes, comme un jacassement d'oiseaux en joie...

En revenant de chez Buttelet, Marcel Renaudier entra dans le jardin du Palais-Royal. On était aux premiers jours d'avril. Quelques feuilles finement vertes pointaient aux branches. Les pigeons volaient et se posaient. Marcel s'assit sur un banc. Les paroles de Cyrille Buttelet le troublaient. Quoi! il faudrait se dérober à l'influence de son père ! Ce n'était pas assez de l'éloignement de la mort. Son père lui avait enseigné à se défier des hommes, et quelqu'un lui recommandait de se défier de celui qui lui avait inculqué cette défiance! Non, cela serait une trahison, et une trahison envers un mort. Comment Buttelet osait-il la lui conseiller? D'ailleurs, n'était-ce pas son père qui avait raison? La vie est mauvaise. En vain elle nous offre dans les êtres et dans les choses les apparences du bonheur et les illusions du plaisir. Certes le corps de cette fille nue était d'une chair délicate et délicieuse; oui, cette heure était douce, en ce jardin presque printanier, sous ce ciel pur et voilé où passaient doucement, d'un vol courbe, les pigeons lourds et béats, — et pourtant il se sentait envahi d'une tristesse qui montait du fond de lui-même et qu'il y sentait profonde, invincible et inépuisable.

V

Le rayon de soleil qui atteignait la commode se déplaçait lentement. Dans la laque sombre du vieux meuble ventru, il produisait des transparences d'écaille et avivait la dorure rougeâtre des figurines chinoises qui y grimaçaient curieusement. D'un mandarin à natte flexible, le rayon mouvant passa à un guerrier qui brandissait un sabre recourbé, fit luire le dos d'une tortue, puis éclaira un arbre à branches noueuses et le toit retroussé d'une pagode.

Marcel Renaudier, les yeux mi-clos et encore ensommeillés observait le trajet du rayon, quand soudain la chambre s'emplit d'une lumière brusque. La persienne à demi fermée venait d'être ouverte du dehors, du bout d'une longue gaule qui frappait la vitre à petits coups secs, tandis que, d'en bas, jaillissait l'éclat d'un rire sonore et frais.

Marcel Renaudier repoussa ses draps. Déjà la gaule reparaissait, portant à son extrémité fourchue un léger panier de vannerie, en même temps qu'une voix gaie l'appelait par son nom :

— Marcel, Marcel !

Rapidement, il boutonnait un veston.

— Marcel, paresseux ! Il est neuf heures. Puisque vous ne descendez pas, il faut bien qu'on vous envoie votre déjeuner. Mais venez, au moins, le prendre... vite, vite !... je lâche tout...

Il courut à la fenêtre et l'ouvrit. Le panier oscillait, suspendu dans le soleil. Comme Marcel avançait la main et tendait le bras, une grosse pêche roula sur les autres fruits qu'elle surmontait et tomba. Le rire redoubla. Le jeune homme saisit le panier, tout en relevant sur son front ses cheveux embroussaillés par la nuit.

— Enfin, je ne vous demande pas si vous avez bien dormi... Dieu ! que vous êtes drôle comme ça !

Marcel se pencha sur l'appui de la fenêtre.

— Merci, Juliette... Et vous, vous allez bien ?

D'en bas, mademoiselle Roissy le regardait. La blancheur

du mur au soleil lui faisait un peu cligner les yeux sous son grand chapeau de paille. Marcel distinguait la grâce joyeuse du visage, le teint éblouissant, le nez droit et fin, la bouche charnue. Un air de malice et de jeunesse l'embellissait encore. Cette tendre figure exprimait le plaisir de vivre. Marcel admirait aussi le cou rond, les épaules harmonieuses, le buste hardi : une ceinture de cuir serrait la taille souple.

— Marcel, je vous recommande les prunes.

Elle fit claquer sa langue dans sa bouche que gonfla une moue de gourmandise.

Elle était charmante ainsi dans le soleil. Autour d'elle le sable de l'allée scintillait et son ombre s'y étalait bleuâtre et comme veloutée. Les fleurs des plates-bandes embaumaient. Deux papillons volaient au-dessus des pétunias mous. On entendait le bruit furtif de la rivière qui coulait derrière un massif de lilas et, sur l'autre bord, une ligne de hauts peupliers d'Italie frémissaient en montrant l'envers argenté de leurs feuilles. Mademoiselle Roissy fit un geste menaçant de sa longue gaule qui coupa l'air déjà chaud de son frais sifflement.

— Habillez-vous donc, Marcel ! C'est honteux de s'attarder au lit par une matinée comme celle-ci ! Vous devriez être dehors à vous promener. Il y a plus d'un mois que vous êtes aux Aulnaies, et vous n'êtes pas plus campagnard que cela !... Moi, j'ai déjà fait des tas de choses : j'étais debout avant six heures... mais oui !... J'ai pris un bain au Vieux Pont. L'eau était d'un froid. C'était délicieux...

Marcel eut la brève vision de ce bain, en l'eau transparente, en cette eau dont glissait derrière les arbres le fuyant murmure mêlé au frisson des peupliers, comme argentés à son reflet.

— Mais mangez donc vos fruits, mon pauvre Marcel, au lieu d'écouter mes bavardages ! Je m'en vais... Oh ! c'est trop dommage de laisser perdre cette belle pêche !

Elle s'était baissée et avait ramassé la pêche tombée du panier. Quelques graviers s'étaient incrustés en sa peau velue : elle les détacha délicatement du bout de l'ongle, fit tourner le fruit entre ses doigts et vivement elle en mordit la rondeur. La chair juteuse fondit sous les dents blanches, puis, quand il ne resta plus que le noyau, Juliette le lança vers Marcel en riant. La vitre

tinta au choc. Le jeune homme inclina la tête. Quand il la releva, mademoiselle Roissy avait disparu à l'angle de la maison.

Mademoiselle Roissy avait eu raison de recommander à Marcel les prunes du panier. Elles étaient grasses et sucrées. Il les trouvait bonnes et, tristement, il éprouvait à leur goût une sensation de plaisir. D'où venaient donc ces accalmies soudaines de son chagrin qu'il constatait depuis quelque temps? Pourquoi ces interruptions momentanées du souvenir? Étaient-ce des commencements d'oubli, ces absences intermittentes de la pensée douloureuse? Tout à l'heure, en se réveillant, il s'intéressait sans songer à rien au jeu du soleil sur la laque du vieux meuble et sur les dorures des magots chinois. Et voici que la saveur d'un fruit retenait son attention. Il avait honte. Il se reprochait l'amusement que lui avait causé le visage de mademoiselle Roissy. N'était-ce pas un autre visage qui aurait dû occuper sa pensée? Oh! la face d'angoisse de son père! C'était elle qui devait être désormais pour lui la face du monde! Il se sentait coupable comme d'une indélicatesse mentale. Mais aussi pourquoi avait-il fui la solitude, pourquoi était-il aux Aulnaies?

Il y avait un mois qu'il était chez M. Roissy. Il y était arrivé au milieu de juillet, car il lui avait fallu absolument quitter Paris. Il n'en pouvait plus. Déjà aux derniers jours de mai, avant de partir pour Venise, Cyrille Buttelet en lui disant adieu l'avait vu si changé qu'il lui avait envoyé le docteur Sarrian. Le docteur Sarrian, qui avait soigné M. Renaudier, avait examiné Marcel. Rien de grave, mais il aurait fallu le grand air, la campagne. Il devrait aller rejoindre Buttelet au palais Aldramin, comme celui-ci l'y avait engagé. La distraction du voyage lui serait favorable... Marcel était bien résolu à ne pas suivre les conseils du docteur Sarrian. Il ne voulait pas s'éloigner de Paris, renoncer aux déprimantes rêveries devant le portrait de son père, aux mélancoliques pèlerinages du Père-Lachaise.

Depuis la visite du docteur son isolement avait été complet. Fremaux ne s'était pas montré. Il filait sans doute le parfait amour avec la comtesse italienne... L'existence monotone et lasse avait continué. Il ne souffrait pas de cette claustration absolue. Il avait le sentiment de respecter la volonté paternelle. Cependant sa santé s'altérait. L'appartement de la rue de Valois

était torride et l'été extrêmement chaud. Le jardin brûlé de soleil exhalait une odeur de poussière cuite et de feuilles grillées. Les arbres se dépouillaient déjà comme en automne. Le roucoulement des pigeons semblait suffoqué.

C'était au commencement de juillet qu'il avait reçu la lettre de mademoiselle Roissy. Elle lui renouvelait l'invitation de M. Roissy. Le billet était bref et cordial, d'une haute écriture, franche et hardie... Juliette Roissy! Marcel avait cherché à s'imaginer alors ce que devait être la jeune fille qu'était devenue la fillette avec qui il avait joué autrefois... Il avait été touché de ce gentil appel à un camarade d'enfance qu'elle aurait pu si bien oublier... Mais la lettre était restée sans réponse sur sa table. Il revoyait son enveloppe bleutée, qu'avait maniée le docteur Sarrian, quelques jours après, tout en lui ordonnant de quitter Paris sur-le-champ pour où il voudrait. Il avait écouté le docteur Sarrian avec une muette irritation. De quel droit les médecins substituent-ils leur volonté à la nôtre? Pourquoi s'acharnent-ils malgré nous à nous faire vivre? Certes il n'aurait pas obéi à ses prescriptions si, en même temps, la vieille Ernestine ne lui avait demandé à aller se reposer un mois dans sa famille. Décidément, tout avait concouru à le chasser de chez lui. Mais pourquoi avait-il choisi les Aulnaies?

On traversait le village pour arriver à la propriété de M. Roissy. Des maisons rustiques bordaient la rue jusqu'à l'église où l'on tournait dans une ruelle en pente, au bout de laquelle grondait un moulin. De là, on parvenait à un grand portail coiffé d'un toit pointu couvert d'ardoises, et, par où l'on pénétrait dans une cour gazonnée, close d'un côté par un mur de pisé et de l'autre par un bâtiment d'écurie surmonté d'un pigeonnier. En face, une grille séparait cette cour de la maison, posée obliquement. Elle se composait de deux corps de logis, l'un en briques rougeâtres, très ancien, qui contenait la cuisine, l'autre plus récent, en pierre, et à un seul étage. Devant la maison, une pelouse avec des massifs de fleurs et un potager à trois terrasses où conduisait un pont de bois, jeté sur un canal. Ce canal allait rejoindre la rivière qui passait derrière l'habitation et cette boucle d'eau enfermait un bois d'arbres magnifiques, qui était le principal agrément des Aul-

naies, frais, vert et mystérieux. Le reste de la propriété consistait en quelques prés et en quelques pièces de terre. Le pays environnant était giboyeux. M. Roissy aimait la chasse. Une voiture basse et un petit cheval lui permettaient de se rendre aux invitations qu'on lui adressait du voisinage. Il acceptait volontiers, gardant pour lui ses perdreaux et ses lièvres et préférant s'exercer, en compagnie, sur ceux d'autrui.

Cette voiture avait été la première chose qu'avait vue Marcel Renaudier, en descendant du train en gare de Craize. Le cheval était attaché à la barrière. Le jeune homme regardait autour de lui, quand il aperçut mademoiselle Roissy. Il l'avait reconnue tout de suite. Embarrassé, il ne savait comment l'aborder, quand elle lui avait tendu la main en lui disant : « Bonjour, Marcel. Votre train a du retard. Bon voyage, malgré la chaleur? Donnez-moi votre bulletin de bagages... » Et, vivement, elle avait remis la feuille au voiturier : « Carlier, il faut que les malles de monsieur soient aux Aulnaies avant dîner... Venez vite, Marcel, on cuit sur ce quai... » Et il l'avait suivie docilement.

Au dehors, elle avait détaché elle-même le cheval et avait rajusté un ardillon du harnais. Une fois Marcel assis auprès d'elle, elle lui avait demandé : « Êtes-vous bien? » et on était parti à belle allure. Il y avait une heure de chemin. Au bout d'un instant, elle lui avait dit encore : « Je ne vous gêne pas? — Non, mademoiselle. » Elle avait fouaillé la croupe luisante du cheval. « *Mademoiselle*?... est-ce que vous êtes fou, Marcel? une amie des Tuileries comme moi! Vous allez m'appeler Juliette, ou je vous verse! »

Une montée assez raide avait mis la bête au pas. Il se souvenait de l'endroit. Au bord de la route, dans les champs, des pommiers noueux tordaient leurs branches. Alors elle lui avait parlé doucement, tendrement, tristement. Elle lui avait parlé de la mort de son père, du chagrin qu'il en avait dû ressentir. M. Roissy, lui aussi, en avait éprouvé de la peine. Il n'avait pas pu venir à la gare... On était très content de le voir aux Aulnaies : il y trouverait du bon air, du repos, du silence, et toute la liberté qu'il désirerait. Tandis qu'elle parlait, le petit cheval secouait les oreilles. Des mouches bourdonnaient. Une pomme dégringola de la haute branche d'un pommier, dans

un bruit de feuilles et de brindilles, et heurta sourdement la terre sèche.

Juliette lui avait dit vrai. M. Roissy s'était montré cordial et accueillant. Il n'avait fait aucune allusion au triste événement du mois de février : il évitait les sujets funèbres. M. Roissy était un égoïste aimable. C'était ainsi d'ailleurs que le jugeait M. Renaudier. M. Roissy ne lui avait pas caché jadis les motifs de sa retraite aux Aulnaies. M. Roissy lui avait avoué alors que sa fortune très diminuée lui imposait ce sacrifice. Ne pouvant plus mener à Paris l'existence qu'il voulait, il préférait la campagne, où ses revenus réduits lui suffiraient. D'ailleurs, il arrivait à un âge où il convient d'être raisonnable. Des années écoulées, il conservait trop agréable souvenir pour écourter par sa faute le temps qui lui restait à se les rappeler. Quant à sa fille, encore au couvent à cette époque, elle aurait à sa sortie du Sacré-Cœur l'amusement de jouer à la maîtresse de maison. Il y avait là de quoi la divertir et l'occuper d'autant mieux qu'elle était une personne d'humeur facile et d'excellent caractère. — Et M. Roissy avait dû, sans doute, raisonner juste, car Juliette paraissait parfaitement heureuse.

Marcel Renaudier avait admiré tout de suite chez la jeune fille cette disposition naturelle au contentement, ce don de tirer de tout son agrément. Cela s'exprimait chez elle de mille façons dont la plus fréquente était ce beau rire clair, sonore, joyeux, que répétaient les échos de la maison et du jardin. Elle apportait à tout ce qu'elle faisait une sorte d'activité charmée, une ardeur exclusive. Si elle lisait, elle lisait avec une attention que rien ne pouvait troubler; si elle travaillait, elle s'acharnait à l'ouvrage; si elle était assise, elle semblait l'être avec délices et pour toujours. Elle passait parfois une journée entière à se coiffer de différentes manières sans que rien la pût éloigner de son miroir. Elle recommençait vingt fois un bouquet de fleurs ou une jatte de fruits, comme si le destin du monde eût dépendu de leur assemblage ou de leur assortiment. Néanmoins cette constance et cet intérêt aux moindres choses ne venaient nullement chez elle d'une médiocrité ou d'une petitesse de l'esprit. Elle était spirituelle, instruite, sensible, intelligente, avec peut-être un parti pris de gaieté, qu'interrompaient cependant de soudains silences et de subites

rêveries qui n'étaient ni de la mélancolie ni de la tristesse, mais une absorption muette et immobile où sa figure prenait une expression de gravité inattendue et de singulière beauté. C'était à ces moments — dont M. Roissy cherchait toujours à la distraire par quelque facétie — que la jeune fille plaisait le plus à Marcel, qu'il se sentait rapproché d'elle par une sympathie timide, secrète et mystérieuse...

Cependant Marcel Renaudier, tout en songeant ainsi, avait achevé de s'habiller. Soigneusement lavé, rasé de près, il s'examina à la glace. Vraiment, sa santé s'améliorait. Il avait retrouvé l'appétit et le sommeil. Il avait bruni. Ses joues se remplissaient. Quoi! ce Marcel Renaudier, était-ce bien le même que celui d'il y avait quelques mois? Ce visage était-il le même visage qu'avait baigné des larmes désespérées? Ces pas qui rôdaient doucement dans les allées du petit bois des Aulnaies, étaient-ce les mêmes que ceux qui foulaient la terre grasse de la Colline des Morts? Tout à coup, il pâlit. Il revoyait la tombe de son père, la pierre longue et blanche comme la page arrachée d'un livre, le nom gravé, la date funèbre... Ah! son père était présent à toutes ses pensées; même si elles semblaient s'en détourner, elles étaient secrètement attachées au souvenir de celui qui en était l'instigateur. Il n'avait pas suivi le conseil cruel de Cyrille Buttelet. Une volonté chère et respectée dirigeait toujours la sienne. Il demeurait lié au mort par la douleur de l'avoir perdu, qu'il ressentait au fond de lui-même aussi cuisante, aussi aiguë qu'au premier jour.

Il avait fermé doucement la porte de sa chambre et il descendit l'escalier. Il désirait être seul. Il n'aurait voulu rencontrer ni M. Roissy ni Juliette. Il l'entendit dans la salle à manger qui avertissait la cuisinière que M. Roissy souhaitait déjeuner aujourd'hui à midi juste, ayant une course à faire dans la journée. Il pressa le pas, sans se montrer, et sortit. Une fois dehors, il se hâta de gagner le petit bois.

L'obscurité des allées ombragées, le murmure des feuillages, le calmèrent peu à peu. Il marcha, observant le mouvement des feuilles. Il suivait du regard la ligne droite des troncs jusqu'à la division des branches. Il respira des odeurs diverses et en distingua les origines terrestres ou végétales, perçut des couleurs et en discerna les nuances, reconnut des bruits. L'occu-

pation involontaire des sens remplaça peu à peu en lui les pensées déterminées. Ce fut ainsi qu'il arriva au Vieux Pont. La rivière élargie formait là un bassin où mademoiselle Roissy aimait à venir se baigner. On avait bâti auprès de l'eau une hutte en rondins et en mousse où la jeune fille s'abritait pour quitter ses vêtements. Comme une pareille cabane les eût amusés, Juliette et lui, au temps où ils construisaient des maisons avec les chaises des Tuileries!... Il s'était couché sur l'herbe devant l'eau transparente. Un tableau de Cyrille Buttelet, admiré jadis à une exposition, représentait des baigneuses s'ébattant dans une onde pareille. Marcel rougit et s'interrogea : n'était-ce point là un stratagème d'esprit pour penser plus commodément à Juliette? Cette rêverie détournée lui parut indiscrète et indélicate et il continua d'en éprouver presque un peu de honte quand il se trouva, au déjeuner, assis à côté de la jeune fille, en compagnie de M. Roissy.

M. Roissy était très jovial, ce matin-là, mangeait avec appétit, vidait prestement son verre. En buvant, il s'étrangla. Juliette ne put s'empêcher de rire. M. Roissy lui demanda pourquoi elle riait.

— Parce que tu es bien agité aujourd'hui. On voit que tu vas, cet après-midi, à la Corraterie!

— Juliette! tu es stupide.

Il haussa les épaules, gaiement. Il semblait presque jeune encore, malgré sa barbe grisonnante. Juliette reprit :

— Mais non!... c'est la même chose chaque fois que tu vas chez madame de Broigne... Marcel, ne remarquez-vous pas que papa s'est mis sur son trente-et-un?

En effet, M. Roissy avait fait toilette : veston élégant, cravate neuve, fleur à la boutonnière.

— Il faut bien aérer ses nippes... Et puis j'ai à parler à madame de Broigne au sujet du père de son garde-chasse.

M. Roissy, à la fois gêné et fat, plastronna. Mademoiselle Roissy sourit :

— Mais oui, mais oui... on sait que tu es amoureux de madame de Broigne... Tu fais bien, d'ailleurs : elle est encore jolie et elle est très intelligente.

— Ça, c'est vrai... Et quel fusil! Elle ne manque pas une pièce. C'est une partenaire pour Valenton, quand il viendra

ici, en septembre... Vous ne connaissez pas mon ami le comte de Valenton, jeune Marcel : un homme charmant. Il vous plaira. Il aime beaucoup les livres de votre père... Ah! pauvre Renaudier!

Il y eut un silence, que mademoiselle Roissy interrompit :

— Bah! monsieur de Valenton te promet sa visite tous les ans. C'est un Parisien endurci. Le tir aux pigeons lui suffit.

Elle secoua la tête, incrédule. M. Roissy, narquois, caressait sa barbe grise, et répondit :

— Ta ta ta! Valenton, cette fois, viendra, j'en suis certain.

Mademoiselle Roissy avait posé négligemment son coude sur la nappe et attirait à elle une jatte de fruits. Elle choisit une pêche et la fit sauter dans sa main d'un air distrait et préoccupé qui rapprochait ses beaux sourcils et contractait sa bouche aux lèvres rouges et fraîches.

Le déjeuner finissait.

— Alors, papa, tu ne veux pas de la voiture!

M. Roissy préférait aller à la Corraterie à bicyclette.

— Tu auras chaud.

— Mais non!

— Mais si!... Tu préfères la bicyclette, parce que c'est plus jeune.

M. Roissy se redressa :

— Mais je ne suis pas encore un vieillard, sapristi!... Et puis, il faut que je prenne un peu d'exercice. L'ouverture n'est pas loin, et Valenton a un jarret de fer : il éreinte Bernard d'Argimel qui n'est pas une poule mouillée, ce montagnard!

Et M. Roissy, debout, cambrait le buste et tendait le mollet en allumant un cigare.

— Et vous, mes enfants, que faites-vous?

— Moi, je vais m'offrir une journée de flemme, à plat ventre dans l'herbe. Un bain de verdure après mon bain d'eau de ce matin... Qu'en dites-vous, Marcel?

Mademoiselle Roissy s'était tournée vers Marcel Renaudier :

— Je vous invite. Je veux vous initier aux délices de la sieste en prairie. Ça ne vous dit pas? Eh bien, emportez un livre. Vous me regarderez dormir!... Oui, c'est cela, et vous m'éveillerez, si j'ai des fourmis sur moi... Adieu, papa.

Elle embrassa M. Roissy sur les deux joues, bouscula ami-

calement Marcel et sortit avec lui de la salle à manger, tandis que M. Roissy mordillait un cure-dent, en considérant avec attention le cône de cendre de son cigare.

VI

Après avoir passé le pont du canal, Juliette Roissy et Marcel Renaudier traversèrent un coin du potager et franchirent une porte à claire-voie qui donnait sur les prés. L'herbe y était épaisse, et le long du canal, qu'ils suivaient, elle devenait plus forte et plus haute. Ils y enfonçaient presque jusqu'au genou. Derrière eux, elle se refermait en frémissant et les ombelles frôlées oscillaient sur leurs tiges flexibles. Sur l'autre rive du canal, les arbres du bois se penchaient, étendaient leurs branches et faisaient dans l'eau une ligne d'ombre inégale et dentelée. Quelques-uns avaient descellé de leurs racines la maçonnerie; elles se mêlaient aux plantes filamenteuses poussées du fond et qui formaient à la surface des îles végétales. De larges plaques de conferves flottaient, d'un vert aigu. Entre elles, l'onde était noire et transparente.

Ils marchèrent ainsi assez longtemps. La robe de Juliette ouvrait un sillon dans la prairie. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à la vanne qui sépare le canal de la rivière. Un gros arbre ombrageait l'herbe, encore plus compacte en cette partie du pré. Dans le canal, des carpes rougeâtres somnolaient. Très loin une pierre à aiguiser fit chanter l'acier d'une faux. Ils demeurèrent un instant en silence, à écouter.

— C'est le père Druait, dont le fils est garde-chasse chez madame de Broigne, et dont papa parlait justement à déjeuner. Le bonhomme est tout à fait en enfance et frotte, pendant des heures, son outil avec son « buhot »... C'est comme cela qu'ils appellent ici leur aiguisoir... Seulement, le pauvre vieux finira par se couper un doigt. Papa veut prévenir son fils.

Mademoiselle Roissy se tut. L'acier lointain ne vibrait plus. L'air, que ne rafraîchissait plus le bruit frais du métal, était brûlant.

— On est bien ici ; j'aime cet endroit.

Mademoiselle Roissy s'étira. Sa figure prit une expression de paresse heureuse :

— Ah ! comme il va faire bon dormir !

Son visage semblait déjà ensommeillé. Sa vivacité habituelle s'était changée en une sorte de langueur. Ses paupières s'abaissèrent, comme surchargées. Dans ses cheveux, à tâtons, elle cherchait les épingles qui attachaient son chapeau. Elle parlait d'une voix accablée, en regardant Marcel à travers ses cils rapprochés.

— Quel dommage que vous méprisiez la sieste !... Avez-vous au moins apporté un livre ?... Ah !

Doucement, mollement, et comme soudain pesante et fléchie, elle s'était laissée aller sur l'herbe. Elle s'allongeait. Elle appuya son coude sur le sol, soutint sa tête de sa main. Marcel Renaudier tirait un livre de sa poche.

— J'ai peur de vous ennuyer en vous escortant toujours ainsi, Juliette !

Elle se mit à rire, les yeux clos. Ce rire aveugle avait quelque chose de voluptueux et de vaincu.

— Mais non, vous ne m'ennuyez pas. Je vous aime beaucoup... Seulement, dites-moi si vous voyez des fourmis. C'est ma terreur... Non ? Eh bien, adieu.

Elle croisa ses mains sous sa nuque. Elle ne dormit pas tout de suite. Parfois elle prononçait quelques mots. Elle fit remarquer le bourdonnement d'une abeille, le happement d'une carpe à fleur d'eau. Puis, peu à peu, son corps se détendit. Ses doigts qui jouaient avec une brindille cessèrent de remuer. Son souffle devint plus fort et plus égal entre ses lèvres entr'ouvertes. Elle dormait réellement.

Marcel Renaudier la regardait avec une timidité soudaine. Il essaya de lire. Il feuilletait les pages avec précaution. Sa pensée se fixait mal. Il tenta de la contraindre : elle lui échappait. Une guêpe errante entra dans le calice d'une fleur, elle y demeura longtemps. La tige légère tremblait au poids mouvant de l'insecte ; il finit par en ressortir d'un vol furieux qui frôla les cheveux de Juliette.

Dans son sommeil, elle s'était retournée. Maintenant sa joue reposait sur son bras. L'un de ses genoux soulevé tendait

l'étoffe de sa robe. L'ombre de ses cils descendait très bas. Une mèche caressait son oreille délicate. Instinctivement, Marcel se pencha. Il contemplait avidement le spectacle de ce visage et il y éprouvait une sorte d'angoisse indistincte, une incertitude anxieuse. Qu'allait-il survenir en lui? Quelle pensée allait se formuler en son cerveau? quelle image, surgir devant ses yeux? Il se sentait dans le voisinage de quelque chose de mystérieux et d'inquiétant. Elle avait bougé : il se redressa, le cœur battant, et, comme elle, il ferma les yeux.

Quand il les rouvrit, tout lui sembla changé; la lumière obscurcie, le ciel décoloré, les choses lointaines. Une tristesse affreuse l'opprimait. Elle était montée du fond de lui-même comme une vapeur malsaine. De nouveau il s'inclina vers la dormeuse. Ah! il savait maintenant! Oui, Juliette était belle; oui, elle était jeune. Elle était jeune, mais les années viendraient. Ce frais visage, ce corps souple et robuste, le temps les détruirait peu à peu. Il alourdirait les membres, riderait la peau, blanchirait les cheveux, scellerait à jamais ces yeux déjà clos. Cette terre sur laquelle elle était étendue, confiante en sa jeunesse, la recouvrirait un jour, froide et défigurée, la mêlerait à sa matière, l'y anéantirait. Nettement, sous la chair devinée, il vit se dessiner le squelette final. Une sueur glacée mouilla son front et il mit ses deux mains sur sa bouche pour ne pas crier de terreur et de désespoir. Les paroles habituelles de son père lui revenaient à l'esprit en leur amertume. La vie est mauvaise, car tout y est vain, inutile et périssable, sauf la misère d'exister et la douleur de vivre. Ah! l'enseignement paternel était bien profond et définitif en lui. Ce qu'y avait suggéré la vue de cette jeune fille endormie, ce n'était ni le désir ni l'amour, c'était le sentiment de l'irrémédiable détresse humaine. Déjà, ce matin, aux fruits qu'elle lui avait offerts dans la corbeille, il avait senti un arrière-goût de cendre, et maintenant, sur ce visage charmant, ce qui lui apparaissait, c'était, sous le masque du sommeil, l'image même de la mort...

Il resta longtemps absorbé en ses réflexions, sans s'apercevoir que mademoiselle Roissy s'était réveillée et le regardait. Immobile, elle suivait sur les traits du jeune homme la contraction douloureuse qu'y causait son tourment intérieur. Elle

devinait sa souffrance et en éprouvait une tendre pitié. Elle aurait souhaité le secourir. Elle aurait désiré qu'il fût heureux. Elle aimait qu'on le fût autour d'elle, non, comme M. Roissy, par égoïsme, mais par bonté véritable, par générosité naturelle. Lentement, sans bruit, elle se souleva et, de sa main, elle effleura la main de Marcel : il tressaillit.

— Hélas! mon pauvre Marcel, toujours ces sombres pensées!...

Elle le considérait de ses beaux yeux devenus mélancoliques :

— Je connais cette expression. Quand je la vois sur votre figure, cela me navre. Je voudrais vous consoler, mais comment faire?...

Elle soupira.

— Et puis il y a en vous quelque chose qui m'inquiète... La mort de votre père fut une perte affreuse, cruelle, mais il me semble qu'il y a plus que cela dans votre tristesse. Pourquoi ne m'en dites-vous pas la cause? Je vous comprendrais peut-être, qui sait?.... Je ne suis pas tout à fait une sotte.

Elle avait ouvert le livre que Marcel Renaudier avait apporté avec lui.

— Aussi pourquoi lisez-vous des livres comme celui-là? Je l'ai parcouru, l'autre jour. C'est désolant, ce *Bouvard et Pécuchet*, ces deux imbéciles, et leurs tentatives idiotes!...

Marcel Renaudier secoua la tête :

— Hélas! Juliette, c'est cela, la vie!

Il s'arrêta. Pourquoi troubler cette jeune fille de son pessimisme, de ses désespérances? Mieux valait se taire.

— Mais, Marcel, ce n'est pas si mauvais et si difficile de vivre et...

Elle s'arrêta. Elle rajustait une boucle de sa coiffure et demeura, un instant, à écouter le silence vivant. Les feuilles hautes des arbres palpitaient d'un frisson soyeux. L'eau de la vanne faisait un petit murmure très doux, comme confidentiel. Dans une ferme éloignée un coq chanta. Des guêpes bourdonnèrent.

— Oui, Marcel, je sais bien que c'est bête, la vie, et qu'il faut mourir; mais, c'est plus fort que moi, j'aime vivre.

Elle continua lentement et comme si elle se parlait à elle-même :

— Oui... je n'ignore pas que vivre et vieillir, c'est mourir, que tout meurt et que je mourrai... mais j'aime vivre. Ah! dormir, me réveiller, me sentir moi, voir ce qui est, entendre, regarder, agir! Les actions les plus ordinaires me donnent ce sentiment de la vie... Vous me direz que celle que je mène ici est bien médiocre. C'est vrai, mais qu'importe? il n'y a pas que le présent, il y a l'avenir, Marcel!

Marcel Renaudier fit un geste de découragement. Elle reprit d'une voix plus haute :

— Eh bien, oui, l'avenir! L'existence n'est pas pour tous inerte et plate. Elle a ses surprises, ses étonnements. Pourquoi n'aurais-je pas ma part de ce qu'elle offre aux autres? Oh! je ne demande rien d'extraordinaire. Vous savez, je ne prétends pas être reine de France.

Leurs regards se croisèrent, une minute, puis il baissa les siens. Elle arrachait une touffe d'herbe qu'elle éparpilla, presque avec dépit, en riant nerveusement.

— Voyez-vous, mon cher, je ne suis pas une héroïne. Non, pas du tout! Je suis une fille pratique. D'ailleurs, il le faut bien... Mais n'allez pas me mépriser parce que je vous parle franchement, au moins!... Eh bien, oui, j'aime la vie, et pas dans ses biens les plus nobles, encore!... Oui, j'aime le plaisir, le confort, le luxe. Cela vous étonne d'une campagnarde comme moi? c'est ainsi : avec mes robes et mes chapeaux de quatre sous, j'ai le goût des toilettes, de la parure, des bijoux, de tout, quoi!

Elle rougit :

— Vous ne savez pas le prestige qu'exercent sur les femmes ces choses qui vous semblent des frivolités, mon pauvre ami. Pour nous il n'y a que deux choses au monde : l'argent et l'amour.

C'était la première fois qu'elle prononçait devant lui ce mot : l'amour. Ses dents blanches mordirent sa lèvre charnue. Elle dit brusquement :

— J'aime l'argent. Avec lui, on a tout.

Une expression d'ardeur empourpra son beau visage désireux. Ses paupières battirent. Ses longs cils abaissaient et relevaient leur ombre sur ses joues. Elle laissa aller ses mains, dans un geste de lassitude, et, presque bas, elle ajouta :

— Et pourtant, pourtant, je renoncerais bien volontiers à tout cela...

Vivement, d'un souple mouvement de corps, elle s'était mise debout. Elle secoua les herbes attachées à sa jupe. Les bras hauts, elle repiquait dans son chignon les épingles de son chapeau, fit quelques pas vers le canal. L'éclat métallique d'une tanche fugitive nuança l'onde engourdie. Marcel avait ramassé son livre. Le lourd volume pesa à sa main de son poids désespéré.

— Marcel!...

Il tourna la tête. Juliette l'appelait comme on appelle au secours. Sa voix implorait. Il vint. Quand il fut à côté d'elle, elle lui dit :

— Que penseriez-vous, si vous appreniez un jour que j'ai fait quelque chose de pas bien?

Elle se reprit :

— Oh! de pas tout à fait vilain, mais presque.

— Juliette...

Elle insista :

— Supposez que cela soit.

— Vous en êtes incapable, Juliette.

Elle sourit tristement :

— J'ai de l'affection pour vous, Marcel, et je voudrais que, quoi qu'il arrivât, vous n'en doutiez pas. Voilà!... Maintenant rentrons. Je suis sûre qu'il est au moins cinq heures et j'ai à me tailler une robe. M. de Valenton, l'ami de papa, arrive dans une quinzaine, et il faut que je ne le dégoûte pas trop.

Elle rit d'un rire bref et ajouta tranquillement :

— Voulez-vous boutonner le bouton de ma blouse qui est défait, là, par derrière?... Moi, je ne peux pas.

Il essayait maladroitement, son livre sous le bras. Un peu myope, il s'approcha. Sous le linon la chair des épaules et des bras transparaissait. Il en respirait l'odeur chaude et jeune. Juliette sentait l'herbe, l'étoffe et la peau.

Lentement, ils reprenaient le chemin qu'ils avaient déjà suivi. L'herbe était dorée de soleil. Leurs pas en foulaient l'épaisseur molle et bruissante. Quand ils furent à la porte du potager, Marcel s'avança pour l'ouvrir en même temps que Juliette; leurs mains se rencontrèrent sur la claie d'osier.

Mademoiselle Roissy passa la première. Sur le petit pont, Marcel s'arrêta ; Juliette se dirigea vers la maison tandis qu'il demeurait penché sur la balustrade. Des hirondelles coupaient l'air au-dessus de l'eau, qui reflétait vivement la faux volante de leurs ailes aiguës.

VII

« Il n'y a de vraiment exacts que les portraits qu'on n'a pas faits de nous et qu'un hasard mystérieux a faits les nôtres. Ainsi je possède une terre cuite de Clodion dont la tête semble modelée d'après celle de mademoiselle Roissy... »

Tout en disant cela, le soir de son arrivée aux Aulnaies, M. de Valenton avait regardé la jeune fille. Une bougie à laquelle il allumait sa cigarette éclairait sa figure fine et spirituelle : car il était charmant, ce M. de Valenton, et, dès l'abord, il avait plu infiniment à Marcel Renaudier ; sa distinction, sa politesse l'avaient séduit. Il avait sur toutes choses des opinions délicates et personnelles qu'il exposait avec une négligence élégante. Il ne pensait des hommes ni beaucoup de bien ni beaucoup de mal, et il représentait cette sorte de scepticisme judicieux qui n'est ni la dupe ni l'ennemi de l'existence.

Il avait conquis la sympathie de Marcel Renaudier en l'entretenant de son père. Il savait que Guy de Valville et Paul Renaudier n'avaient composé qu'un seul personnage. Il avait assisté à la première représentation de l'*École des Sots* et il avait été un des premiers lecteurs de l'*Homme et la Vie*. Il admirait également en Paul Renaudier le brillant auteur dramatique et l'âpre philosophe. Marcel avait éprouvé un profond plaisir à l'entendre apprécier l'œuvre paternelle. Il en était fier, de cette œuvre. Parfois, il avait songé à écrire, mais qu'aurait-il eu d'autre à dire sur la vie que ce qu'en avait dit son père ?

En son ami Roissy, M. de Valenton avait bien vite découvert le point sensible : aussi ne tarissait-il point en éloges de madame de Broigne, chez qui M. Roissy l'avait conduit en visite. « Elle était vraiment étonnante ! M. de Broigne avait dû être bien chagrin de mourir et de laisser derrière lui une si

agréable veuve. C'était une personne fort remarquable. » M. Roissy s'épanouissait. Certes il se félicitait d'un tel voisinage. Les relations entre les Aulnaies et la Corraterie n'avaient commencé que trois ans auparavant, après la mort de l'odieux M. de Broigne, qui était de son vivant le plus chicanier des voisins. Sa veuve n'était pas comme lui, on était au mieux. Et M. Roissy tirait avec fatuité sur sa barbe grisonnante, — à tel point que Marcel Renaudier se demandait s'il n'y avait pas quelque chose entre madame de Broigne et M. Roissy. Le sourire discret de M. de Valenton n'avait pas l'air d'en douter, ce qui charmait M. Roissy. M. de Valenton plaisait à tous...

Mademoiselle Roissy avait eu, naturellement, une part très particulière dans ses soins et dans ses prévenances ; mais l'attitude de la jeune fille envers lui avait été bien étrange. Marcel s'en rendait mieux compte, à présent qu'elle était redevenue comme à son ordinaire. Pendant les quinze jours qu'avait duré le séjour de M. de Valenton, Juliette Roissy avait été bizarre. Elle semblait préoccupée. Parfois elle disparaissait durant des après-midi entières ; on la cherchait sans la trouver. Marcel voyait M. de Valenton et M. Roissy s'attarder dans le potager, en conciliabules animés, ou s'enfoncer dans le petit bois, côte à côte et mystérieusement. Venu aux Aulnaies pour la chasse, M. de Valenton n'avait chassé que deux fois ; il passait son temps avec M. Roissy, Marcel et Juliette, — quand elle daignait ne pas leur fausser compagnie sous prétexte de lettres à écrire à des amies de couvent, ou pour aller soigner le père Druait, qui avait fini par se couper un doigt en aiguisant sa faux.

Avec mademoiselle Roissy, M. de Valenton avait été à la fois familier et respectueux. Il lui parlait d'un ton d'enjouement amical, s'ingéniait à l'amuser ou à la faire rire, et tâchait qu'elle oubliât l'écart de leurs âges. Plusieurs fois, ils avaient fait ensemble d'assez longues promenades dans le petit bois. Souvent aussi elle l'évitait avec affectation ou le quittait avec brusquerie. Marcel s'était aperçu de ces différences de traitement. Il constatait que mademoiselle Roissy était avec M. de Valenton tantôt d'une coquetterie presque provocante, tantôt d'une froideur presque dédaigneuse. Dans aucun des deux cas, M. de Valenton ne se départait de son indulgent sourire, tandis que

M. Roissy semblait ravi des petits manèges de sa fille et contrarié de ses rebuffades.

Ce jeu alterné avait duré jusqu'au départ de M. de Valenton. Marcel s'en rappelait les circonstances. Le cheval impatient frappait du sabot dans l'avant-cour et effarouchait les poules qui picoraient le gazon. M. Roissy, qui allait reconduire à la gare M. de Valenton, boutonnait ses gants. Marcel, après avoir dit adieu à M. de Valenton, s'était retiré par discrétion. Il les avait laissés tous les trois debout auprès de la voiture, car mademoiselle Roissy était là également. Lui, par contenance, avait regardé, en s'éloignant, les pigeons entrer et sortir par la lucarne du colombier. Il avait pensé à ceux qui, quelques mois auparavant, roucoulaient derrière ses vitres closes. Il lui faudrait aussi partir, regagner son triste logis. Il ne pourrait abuser indéfiniment de l'hospitalité des Aulnaies. Bientôt la même voiture serait attelée pour lui. Et il avait éprouvé un sentiment de détresse. Il faudrait quitter Juliette.

Comme il refermait la grille, il avait vu M. de Valenton baiser la main de la jeune fille. M. Roissy s'agitait et semblait mécontent. M. de Valenton avait fait un geste embarrassé. Juliette caressait l'encolure du cheval. M. Roissy parlait. Marcel avait entendu la voix sans distinguer les paroles.

Puis M. Roissy et M. de Valenton avaient pris place dans la voiture. Juliette s'était reculée. Marcel l'avait vue alors tendre la main à M. de Valenton. Ensuite, du seuil de la maison, il avait aperçu Juliette qui traversait le pont du canal et se dirigeait vers la prairie. Il n'avait osé la suivre, il était monté dans sa chambre... Le tiroir ouvert de la commode avait décapité le mandarin et coupé un angle de la pagode. La face chinoise, dorée sur la laque noire, ricanait ironiquement.

VIII

Quelques jours après le départ de M. de Valenton, mademoiselle Roissy et son père étaient allés faire une visite à madame de Broigne. Le soir, après le dîner, où la jeune fille avait paru soucieuse, elle avait allégué un peu de fatigue et

était montée se coucher. Quand sa fille se fut retirée, M. Roissy alluma un cigare, puis resta un moment silencieux, grattant de l'ongle des miettes de pain, et enfin offrit à Marcel Renaudier de venir faire un tour au jardin.

C'était une belle et déjà fraîche soirée d'automne. On était à l'extrême fin de septembre. M. Roissy emmena Marcel vers le potager. A travers les planches mal jointes du pont les graviers de leurs semelles tombèrent dans l'eau tranquille et noire du canal. M. Roissy marchait doucement; Marcel, derrière lui. Les bordures et les plates-bandes humides embaumaient l'air nocturne. Le potager s'étageait en trois terrasses cultivées que reliaient des allées en pentes obliques. La dernière de ces terrasses se terminait à un haut mur où s'étalaient des espaliers. C'étaient là que mûrissaient ces admirables pêches, honneur des Aulnaies. Les poires également y prospéraient. On dominait la maison sombre. Les fenêtres de la salle à manger étaient encore éclairées, ainsi que celles de la chambre de Juliette. Au delà de la maison, la lune argentait les peupliers qui bordaient la rivière. Bientôt elle les dépasserait et s'épanouirait en plein ciel.

M. Roissy marchait de long en large auprès des espaliers. Marcel sentait la fumée forte de son cigare qui se mêlait à l'odeur de la terre et des feuilles. Soudain il se retourna :

— Belle nuit, hein, mon cher Marcel?

Il aspira une bouffée et se tut, puis brusquement il se décida :

— Tenez, j'ai à vous parler, et, ma foi, je préfère en venir droit au fait, car je suis certain que vous ne prendrez pas en mauvaise part ce que j'ai à vous dire. Je vous aime beaucoup, j'étais l'ami de votre père, et cette double affection me met à l'aise pour aborder avec vous un sujet un peu délicat.

En parlant, il tâtait, sous les feuilles de l'espalier, le corps froid et secret d'une poire, tandis que de l'autre main il secouait la cendre de son cigare.

— Oui, mon cher Marcel, je vous aime beaucoup; je dirais mieux : on vous aime beaucoup aux Aulnaies...

Il s'interrompit. Marcel aurait voulu répondre; il cherchait des paroles de remerciement et de reconnaissance, mais il balbutia :

— Je serais bien ingrat, cher monsieur, si...

Il s'embrouillait. M. Roissy ne le laissa pas achever :

— Mais non, mais non!... ce que nous avons fait pour vous est bien peu de chose, et nous avons eu grand plaisir à vous avoir ici.

Ses talons s'enfoncèrent dans le sable mou de l'allée comme pour en affirmer sa possession. Il était chez lui. Ce jardin était son jardin, ces fruits étaient ses fruits, cette maison était la sienne. Marcel eut une sensation très nette que l'hospitalité reçue le plaçait dans une sorte de dépendance à l'égard de M. Roissy. M. Roissy continua :

— Eh bien, donc, mon cher Marcel, on vous aime beaucoup aux Aulnaies. Vous y avez été apprécié, j'espère que vous vous y serez plu et que vous en partirez moins malheureux que vous n'y êtes arrivé.

Marcel tressaillit. Il comprenait : M. Roissy trouvait que son hôte s'attardait trop à son foyer. M. Roissy reprit :

— Certes, vous n'êtes pas consolé, je le sais bien, du coup qui vous a frappé, mais vous êtes moins abattu, moins affligé : c'est pourquoi je ne voudrais pas que quelque chose vînt gâter le bon effet de votre séjour. Oui... je ne voudrais pas que vous emportiez d'ici une cause de chagrin, que vous conserviez un espoir qui ne peut se réaliser et qui ajouterait une déception inutile à votre légitime tristesse. N'est-ce pas? les jeunes gens se mettent quelquefois dans la tête des projets dangereux, chimériques... Voyons... c'est un peu difficile à dire. Enfin Juliette est jeune, elle est belle, elle est charmante, et, ma foi! comme père, je suis obligé de vous parler franchement.

La lune avait dépassé les peupliers. Elle éclairait maintenant tout le jardin et faisait luire les ardoises au toit de la maison. Marcel regardait une fenêtre toujours illuminée. Ses yeux s'en détournèrent. M. Roissy souriait en sa barbe :

— Vous ne répondez rien, jeune homme; avouez que j'ai touché juste!

Marcel fit un geste de protestation. M. Roissy l'arrêta :

— Non?... je me trompe? tant mieux, tant mieux! C'est parfait, et je peux m'expliquer avec vous encore plus librement. Eh bien, mon cher, un mariage entre vous et Juliette, c'eût été une sottise dont vous vous seriez repentis tous les deux... Ah! vous êtes très gentil, c'est entendu, mais vous n'avez

pas de fortune, et la dot de ma fille est légère. Et puis, vos caractères ne se conviendraient pas. Vous êtes un mélancolique, un découragé. Votre pauvre père vous a transmis un peu de son pessimisme. C'est regrettable, à mon sens, mais c'est ainsi. Juliette, elle, a de mon caractère : elle est optimiste; elle aime la vie... comme je l'ai aimée, comme je l'aime encore... comme il faut l'aimer.

Il respira largement l'air froid de la nuit et continua :

— J'ai toujours cherché à lui donner ce goût de l'existence... Cela vous étonne. Vous vous dites : « Hum! hum!... Cependant il a mis sa fille au couvent; ensuite, il l'a enfermée, presque toute l'année, aux Aulnaies... Mais, mon cher, pensez donc, en cette longue solitude, quel attrait ont dû prendre dans son imagination les plaisirs dont elle était privée, l'existence brillante, mondaine de Paris, les fêtes, les parures! Comme elle doit être prête à jouir de tout cela! Et quel bonheur ce sera pour moi de la voir, un jour, riche, élégante, courtisée, car elle est faite pour le luxe, ma fille... et elle l'aura, même malgré elle, s'il le faut!

M. Roissy s'animait.

— Tenez, je m'emballe; je bavarde avec vous comme avec un ami... Allons, vraiment, là, cette jolie fille si fraîche, si jeune, est-ce que ce serait juste de la laisser en cette campagne perdue, à faire la ménagère, la bouquetière, ou qu'elle n'en sorte que pour tomber dans une plate médiocrité? Mais elle me la reprocherait plus tard. Non, non, pas de ça! Elle est faite pour un beau mariage. C'est mon idée... Ah! cela ne vous semble pas facile à réaliser, n'est-ce pas? Eh bien, mon cher, l'occasion se présente... Et je la laisserais échapper?

M. Roissy lança sur le sol son cigare fumé qui s'y brisa en étincelles. Il avait saisi Marcel par le bras.

— C'est comme je vous le dis, mon cher. Un mariage admirable, inespéré, tout : le nom, la position, l'argent! tout, Paris, le monde... Et elle hésite, elle se dérobe... Pardieu, je sais bien qu'il ne s'agit pas d'amour en cette affaire-là! mais est-ce une raison pour refuser un pareil parti?

Marcel tressaillit. Faiblement il objecta :

— Mais mademoiselle Roissy répugne peut-être à épouser,

malgré des avantages de toute sorte, un homme qu'elle n'aime pas...

M. Roissy lâcha le bras de Marcel et ricana :

— Ta ta ta!... l'amour, mais cela se retrouve, mon cher! la vie est longue.

Il se tut, comme au regret des paroles qu'il venait de prononcer. Puis :

— Vous me jugez immoral. Bah! nous causons en camarades, n'est-ce pas?... Vous avez de l'amitié pour Juliette, rien de plus! Vous me l'affirmiez tout à l'heure En serait-il autrement, j'agirais de même. Dans les deux cas, vous m'aideriez à ce qui est de son intérêt... Eh bien, je ne jurerais pas, moi, que ma fille n'ait pas un petit sentiment pour vous, et, ma foi, je crains que tant que vous resterez ici elle ne se décide pas... à se décider! C'est flatteur pour vous, mais cela peut être nuisible pour elle et cela ne rend pas ma tâche aisée... Elle n'est pas toujours commode, ma fille. Ainsi, l'autre jour, elle s'est montrée presque insolente avec madame de Broigne, qui avait risqué une allusion à ce qui m'occupe. En revenant, Juliette a été jusqu'à m'accuser de la sacrifier à mon égoïsme... Égoïste, moi!... bon Dieu! moi qui ne m'inquiète que d'elle!... Et puis, quand je songerais un peu aussi à moi, est-ce qu'on est égoïste pour cela?

Marcel se souvint de ce que Juliette lui avait dit de madame de Broigne : elle était veuve, riche, M. Roissy...

— Enfin, voilà où nous en sommes, mon cher. Vous ne voudrez pas compromettre l'avenir de ma fille. C'est pourquoi il vaudrait mieux que vous quittiez les Aulnaies. D'ailleurs, nous aussi, nous partirons pour Paris, en octobre. Une fois là-bas, les difficultés s'aplaniront. A Paris, on juge les choses autrement: ma fille deviendra plus raisonnable et vous aurez le plaisir d'avoir contribué à son bonheur. C'est un gentil souvenir à laisser de soi dans l'esprit d'une jolie femme.

M. Roissy allumait un nouveau cigare. L'allumette l'éclairait. Il regardait Marcel, les yeux mi-clos.

— Je partirai demain, cher monsieur; je souhaite que Juliette soit heureuse.

La voix de Marcel trembla. M. Roissy jeta l'allumette, qui brûla un instant sur le sable de l'allée, et il dit simplement :

— Je n'attendais pas moins de vous, Marcel.

Il y eut, entre eux, un moment de silence. La lune luisait ronde au ciel étoilé. Le jardin sentait l'automne et la nuit. En bas, deux crapauds se répondaient en notes cristallines. M. Roissy reprit :

— Allons, adieu, je vais me coucher... Et vous?

— Je vais encore me promener un peu.

M. Roissy lui tendit la main :

— Ne prenez pas froid... Ah! la belle lune!

Marcel entendit les pas de M. Roissy résonner de terrasse en terrasse, retentir sur le pont. Dans l'air persistait une légère odeur de tabac. La lune se reflétait dans l'eau du canal. Les crapauds chantaient doucement... Soudain la lumière s'éteignit à la fenêtre de mademoiselle Roissy et il éprouva une impression d'isolement, de détresse, dont il frissonna tout entier.

Le lendemain, à déjeuner, Marcel Renaudier annonça son départ pour le jour suivant : il prétexta une lettre qui le rappelait. M. Roissy maudit ces obligations qui ne vous laissent jamais tranquilles. Mademoiselle Roissy n'objecta rien.

Dans l'après-midi, Marcel monta dans sa chambre faire sa malle. Le Chinois du tiroir lui faisait la grimace une dernière fois; sur le marbre du meuble, le noyau de pêche que Juliette lui avait lancé en riant au visage, un matin de soleil, montrait son bois dur et sec. Le dîner fut à l'ordinaire. On servit de très belles poires. Marcel repensa à la conversation nocturne le long de l'espalier. M. Roissy ne dit mot devant sa fille de leur prochain voyage à Paris. Avant de se retirer, Marcel fit ses adieux à ses hôtes. La voiture devait être attelée de grand matin, à six heures : M. Roissy dormirait; il ne se levait tôt que pour la chasse.

Marcel se réveilla à l'aube. Il ouvrit sa fenêtre. La rivière murmurait derrière les peupliers où se doraient les premières feuilles jaunes. Le soleil parut sous un voile de brouillard. Quand Marcel descendit, il trouva son déjeuner préparé dans la salle à manger. La vieille cuisinière vint lui tenir compagnie bonnement. Comme il achevait de vider sa tasse, le domestique l'avertit que la voiture l'attendait. La maison était silencieuse; il sortit.

Dans la cour, les pigeons du colombier roucoulaient. Juliette était là, caressant le cheval dont les naseaux fumaient dans l'air matinal. Elle portait un grand manteau. Un boa de fourrure s'enroulait à son cou.

— Comment! vous, Juliette!

Elle rit. Le froid avivait les couleurs de ses joues.

— Mais oui!... Je suis bien allée vous chercher : pourquoi ne voulez-vous pas que je vous reconduise?

Elle l'avait fait monter et s'était placée auprès de lui. Elle prit les rênes.

— Hop!

Le cheval franchit le portail. L'eau gronda au barrage du moulin. Un coq, sur un tas de fumier, chanta. La voiture tourna sur la route. On passa devant la maison du père Druait. Le bonhomme était sur sa porte, la main empaquetée de linges. Marcel songea au bruit lointain de la faux qu'il aiguisait, ce jour d'été, où ils étaient étendus dans l'herbe au bord du canal. Juliette menait silencieusement, les sourcils froncés, mordant sa lèvre rouge. Marcel sentait l'odeur de la fourrure. Les champs labourés étaient bruns autour des pommiers tordus et jaunissants. A une côte, elle lui demanda brusquement :

— Que pensez-vous de madame de Broigne?

Il répondit quelques banalités. Elle secoua la tête.

— Papa est amoureux d'elle et elle est sa maîtresse. Il voudrait bien l'épouser... Cela vous étonne? Papa s'est claquemuré à la campagne, se croyant vieux; la campagne l'a rajeuni et il s'ennuie. D'ailleurs, pour lui, à soixante ans, on est encore jeune!

Elle haussa les épaules et fouailla le cheval. On apercevait la ligne du chemin de fer, les disques à signaux, la gare.

Comme on arrivait et qu'elle arrêtait le cheval, elle dit tout à coup :

— Vous savez, Marcel, cette vilaine chose dont je vous parlais, un jour, dans le pré, eh bien, je vais la faire... Ah! vous m'avez promis de me garder malgré tout votre affection...

Elle rit et tendit la valise au jeune homme, qui posait la semelle au marchepied.

— Allez enregistrer vos bagages... Moi, je n'entre pas là dedans.

Et elle ajouta, subitement grave, et à mi-voix :

— Je serais capable de prendre le train, moi aussi !

Elle le regardait. La fourrure, serrée à son cou, masquait le bas de son visage. Marcel était debout, la lourde valise lui tirait le bras et lui faisait pencher le corps. Il avait l'air faible et lamentable. Elle eut dans les yeux une expression de pitié et d'ironie :

— Mon pauvre Marcel, rassurez-vous ! Que feriez-vous de moi ?

Elle déroula la fourrure. Elle était belle, robuste, faite pour la vie, tandis que lui... Il baissa la tête.

— Allons, adieu, mon pauvre ami. J'ai bien envie de vous embrasser, mais que dirait le chef de gare ?...

HENRI DE RÉGNIER

(A suivre.)

L'AFFAIRE MAUBREUIL

I

LES VIVRES-VIANDE

Le 30 mars 1814, durant que, sous Paris, Marmont et Mortier tentent, avec des troupes épuisées, de défendre les approches contre les coalisés dix fois plus nombreux, à Paris, deux sortes de conspirateurs appellent l'étranger et s'apprêtent à utiliser sa victoire pour leurs desseins politiques et leurs intérêts personnels.

Les uns, ce sont les politiques, les hommes en place, les diplomates qui, ayant prévu de longue date l'échec final de Napoléon, ont pris leurs précautions, se sont assuré des protecteurs parmi les souverains étrangers et comptent, avec cet appui, rechercher la solution qui ménagera le plus leur fortune.

Ils ont envisagé, successivement et sans nul autre parti pris, tous les systèmes qui pouvaient se présenter : une régence avec Marie-Louise, l'appel au trône d'un prince étranger ou d'un prince français qui sous l'ancien régime n'aurait eu que des droits éventuels ; enfin le retour des Bourbons de la branche aînée, mais sous des conditions qu'ils imposeraient et réserve faite de ce qu'ils appellent les principes de la Révolution, — c'est-à-dire de la conservation de leurs biens, de leurs titres,

de leurs emplois et de leurs dignités aux hommes que la Révolution et l'Empire ont enrichis, anoblis et pourvus. Ils ont eu des conversations avec les émissaires des différents prétendants, les Bourbons comme les autres. Ils ont pesé les chances de chacun et les promesses ; mais à présent que Bordeaux s'est prononcé, ils inclinent pour les Bourbons, qui apportent, disent-ils, un principe.

Ce groupe, dont l'inspirateur et le directeur est le prince de Bénévent, vice-grand électeur, s'est recruté presque exclusivement dans le monde officiel de l'empire, chez les courtisans et les grands fonctionnaires, avec quelques ramifications sans doute dans le monde financier. Parmi les officiels de ce temps, il y a beaucoup d'étrangers, et ce parti de l'étranger, en rapports avec la finance internationale, a joué un rôle majeur. Au premier rang est le baron Dalberg, Allemand ayant servi quantité de princes allemands, neveu du prince-primat de la Confédération du Rhin, duc et conseiller d'État français par la grâce de Napoléon, mais animé contre la France de la Révolution et contre l'Empereur de cette haine vengeresse qui unit dans cette croisade les oligarques de tous les pays.

Dalberg est le type de ces aristocrates cosmopolites qui passent de pays en pays suivant qu'on les y paye davantage ; plus habituellement militaires, mais parfois diplomates, nul serment ne les lie à jamais, nulle reconnaissance ne les enchaîne. Se trouvant égaux aux princes légitimes et supérieurs aux usurpateurs, ils ont de leur naissance une opinion si haute que leur maison leur tient lieu de patrie, et que les nations ne sont faites que pour servir leurs intérêts. Au couronnement des empereurs, le héraut clamait : *Ist ein Dalberg dà?* comme s'il eût manqué quelque chose à l'auguste cérémonie, si Dalberg n'y eût consenti, et c'était là pour faire pendant à la devise des Talleyrand : *Ré qué Diou.*

Le prince de Bénévent, Talleyrand, se tenait lui aussi si bien détaché de toute patrie, de toute monarchie, de tout service pour ne tenir qu'à lui-même, qu'il devait s'entendre à miracle avec Dalberg qui faisait avec lui le centre du monde étranger, payé par Napoléon et prêt à le vendre : Marescalchi, Brignole, Tyszkievicz, Courlande. Talleyrand pousse plus loin dans le monde français ; il a Jaucourt, premier chambellan de Joseph,

et Rémusat, premier chambellan de l'Empereur — et leurs femmes; puis des de Pradt, aumônier de l'Empereur, des baron Louis, des comte Beugnot, des baron Pasquier, des sénateurs, des conseillers d'État, — de ceux-ci peu, — des préfets, des chambellans, anciens acolytes de la Fédération, collègues de la Constituante, amis d'émigration, subordonnés des Relations extérieures, tout cela vieux, calculateur, peu brave, sans action ni sur le peuple, ni sur l'armée, sans contact avec les généraux — hormis Dessoles et Nansouty — autrement que par le détour d'un Perregaux, beau-frère de Marmont.

Dalberg, de connivence avec Talleyrand, correspond avec ses amis, parents, alliés allemands pour leur révéler la faiblesse de la défense, pratique dans les ministères les chefs de service et les dispose à la trahison, expédie au quartier général des alliés un émissaire, M. de Vitrolles, qui de là ira en reconnaissance près du comte d'Artois et lui proposera la Restauration dite *libérale*; il combine comme Talleyrand ses démarches politiques sur le cours de la Bourse, car l'un spécule autant que l'autre, et, parmi les passions qui les guident, celle-là n'est ni la moins puissante, ni la moins honteuse.

Tout l'enjeu de Talleyrand et de Dalberg est sur l'intervention de l'étranger dans les affaires françaises. Jusqu'où ont-ils poussé, jusqu'à quel point se sont-ils mis d'accord avec Alexandre, à présent le roi des rois? A Langres, Alexandre était tout à Bernadotte, lequel n'avait rien pour plaire à Talleyrand, moins encore à Dalberg; mais, depuis lors, il semble accepter les Bourbons qu'il hait pour leur hauteur, méprise pour leur lâcheté, craint pour leur duplicité. N'y a-t-il donc eu aucune action exercée sur lui, aucune communication qui lui ait été faite? En tous cas, Talleyrand se réserve de parler en temps opportun.

Pour le moment, l'essentiel pour lui est de ne pas suivre hors de Paris le gouvernement de la Régente. Il parvient, grâce à une comédie organisée par M. et madame de Rémusat, sous le bon plaisir du roi Joseph, à paraître forcé de rester à Paris.

Joseph s'enfuyant vers Rambouillet, après avoir envoyé aux maréchaux l'autorisation de capituler, laisse donc derrière lui Talleyrand, — celui-là même que l'Empereur a ordonné

d'écarter par tous les moyens, de contraindre, même par la force, à suivre l'Impératrice. D'ailleurs, de la quantité de projets qu'il a agités pour le cas où la Régente devrait abandonner Paris, Napoléon n'a formellement adopté aucun. De fait, il s'est seulement arrêté, semble-t-il, à n'y laisser ni prince, ni dignitaire, ni ministre, seulement des magistrats particuliers, préfet de la Seine et préfet de Police, munis des pouvoirs nécessaires pour maintenir l'ordre et organiser les subsistances, mais impuissants pour rien promettre, décider, traiter au nom de la France.

A présent, un grand dignitaire fait figure d'y représenter l'Empire et comme ce grand dignitaire est appelé, par sa fonction impériale, à des rapports avec le Sénat et le Corps législatif, il s'est assuré d'y trouver des points d'appui pour engager la nation dans la route où, sous la protection des coalisés, il a la prétention de la conduire.

Dès l'armistice signé, Dalberg se rend à Bondy où est l'empereur Alexandre ; il est reçu par lui, lui expose les projets convenus, réclame des garanties « pour les principes et les intérêts de la Révolution », affirme que M. de Vitrolles s'est mis d'accord sur tous les points avec le comte d'Artois et, faisant appel aux sentiments « libéraux » du pupille de Laharpe, il obtient de lui la promesse d'une protection efficace, dont la meilleure preuve sera que l'empereur de Russie s'établisse chez le prince de Bénévent, à l'hôtel de l'Infantado, — car le bruit court que l'Élysée, où Alexandre comptait loger, est miné. Si ce bruit vient de Dalberg, on doit reconnaître qu'il a profité des leçons qu'il a prises.

Dalberg n'est point seul à prêcher pour Talleyrand. Alexandre de Laborde, adjudant-commandant de la garde nationale, l'a présenté à Nesselrode « comme l'homme le mieux au courant de l'état des esprits » ; et Nesselrode sait à quoi s'en tenir sur « l'oncle Henri », l'homme dont il transmettait à son souverain les rapports d'espionnage en même temps que ceux de Caulaincourt.

Tout va donc au mieux pour Talleyrand et, en regardant son jeu, il doit croire qu'il est maître et que le lendemain il aura partie gagnée. Les deux préfets, Chabrol et Pasquier, sont dans sa main ; la plupart des chefs de légion de la garde nationale

qui sont présents. — Le Pileur de Brévannes, Daniel de Graville, Aclocque, Hottinguer, Jaubert, Choiseul-Praslin, — sont ses hommes ; par eux, il aura la force, puisque l'armée a évacué Paris ; il a les banquiers, donc l'argent. Quant au peuple, il s'en passera. La transmission des pouvoirs, le trône vacant, se fera tout naturellement ; il ne les retiendra que le temps de marchander avec Louis XVIII, devant lequel il apparaîtra comme le restaurateur de la monarchie, dont il restera le premier ministre nécessaire.



Il a compté sans un élément qui devait lui paraître, en effet, prodigieusement négligeable : les royalistes. Non pas ceux qu'il connaît et qu'il est habitué à rencontrer, les royalistes platoniques qui se sont accommodés d'un habit de chambellan, d'écuyer ou de préfet, qui se sont empressés pour recevoir de l'usurpateur leurs biens confisqués par la Révolution et qui, croyant avoir assez prouvé leur dévouement aux Bourbons par leur émigration, quelque campagne de parade et les misères de leur exil, n'ont eu garde de donner ensuite à la police des prétextes ou des raisons qui eussent pu troubler leur quiétude ou motiver leur défaveur. Ces royalistes-là, il les sait incapables de décision et d'action, sans moyens d'approcher les puissances, hormis qu'ils aient, parmi les ci-devant Français qui servent contre la France dans les armées européennes, des parents ou des amis ; mais cela n'ira jamais loin, puisque ce sont des sous-ordres et qu'il tient, lui, Alexandre et Nesselrode.

Mais, dans des milieux qu'il dédaigne ou qu'il ignore, s'agitent, en vue de l'entrée des coalisés, quelques hommes qui, bien plutôt ont le droit de s'appeler royalistes, car, depuis les débuts de la Révolution, la plupart se battent et conspirent contre elle. Point d'étrangers parmi eux, ni de diplomates ; des individus obscurs, peu vertueux, point recommandables, mais actifs, mordants et prêts à tout, émigrés radiés, chouans amnistiés, compagnons de Cadoudal épargnés faute de preuves, écumeurs de grandes routes, dévaliseurs de diligences pour la bonne cause ou soi-disant, pamphlétaires en mal de brochures,

faiseurs d'affaires véreuses et, pour achever le tableau, quelques jacobins convertis et quelques officiers républicains en réforme.

A la tête, menant depuis six mois une obscure intrigue dont la marche des coalisés sur Paris est sans doute un des résultats, certains fournisseurs des armées impériales qui tiennent tous les fils, restent dans la coulisse et jusqu'ici paraissent avoir échappé à l'histoire. Des personnages d'origine aussi médiocre, de notoriété aussi mince, d'existence aussi dispersée, auquel il est permis d'attribuer pourtant une influence majeure sur les événements les plus considérables, doivent être examinés avec une attention d'autant plus soupçonneuse que le rôle qu'on leur attribue peut paraître plus contestable et que, dans ces dessous mystérieux où ils s'agitent, on est davantage exposé à les perdre, à les confondre, à prendre des hâbleries pour des vérités et à tomber dans le romanesque, qui est en de telles études le pire des mensonges.



L'Administration des vivres de l'armée était, en vertu d'un décret du 18 octobre 1807, placée en régie sous la direction d'un conseiller d'État, le comte Maret, frère du duc de Bassano; mais elle n'en relevait pas moins du ministre de la Guerre. En 1810, Clarke avait traité, pour les vivres-viande, avec trois personnages formant ou représentant une société : MM. de Vanteaux, de Geslin et de Coësbouc.

Le principal, Vanteaux, — Psalmet Faulte de Vanteaux, — était alors un homme de trente-quatre ans, né à Limoges, troisième enfant d'un capitaine au régiment de Picardie, lequel, émigré, après avoir fait les campagnes des Princes, avait, comme officier dans la compagnie des vétérans de la Châtre, participé à l'expédition de Quiberon, y avait été blessé, puis condamné à mort et fusillé. Quoique à peine noble ou tout récemment anobli, — le grand-père, Pierre Faulte, seigneur du Puy-du-Tour, avait été procureur du roi au bureau des finances de Limoges, — Psalmet Faulte de Vanteaux avait été reçu

en 1789 page dans la maison d'Orléans ; il en était sorti, l'année suivante, sous-lieutenant dans Colonel-général-infanterie, et, en 1791, il avait émigré. D'abord volontaire à l'armée des Princes, puis lieutenant au service de Hollande, dans les dragons de Bylandt, où, à l'en croire, en une année de service, il aurait été fait chef d'escadron ; ensuite à Quiberon, volontaire dans les cadres Williamson ; après, à l'armée de Condé, dans les hussards de Damas, il aurait, en 1798, rejoint l'armée royale de Normandie, où il prétendait avoir été colonel à l'état-major de Frotté. Sa présence y avait passé inaperçue, car, lorsqu'une commission établit en 1814 les listes des officiers des armées royales, il obtint seulement d'être porté sur une liste complémentaire, avec cette mention : « Ancien page d'Orléans, soi-disant colonel ».

Pierre Geslin, son beau frère, fils d'un Jean-Claude Geslin, trésorier de France à Riom, plus âgé, car il a quarante-cinq ans, paraît avoir couru à peu près les mêmes aventures. Selon un certificat d'amnistie qui lui a été délivré en l'an VIII, « il a constamment servi dans les armées vendéennes depuis leur formation jusqu'à leur défaite au Mans et, depuis cette époque, il a constamment habité les communes ci-devant insurgées, connues sous la dénomination de chouans ; il a été un des premiers à déterminer, par son exemple, la soumission aux lois de la République ». Retiré à Riom, où Vanteaux, on ne sait par quelles circonstances, vient le rejoindre et épouse sa sœur, il se fixe, avec lui, au lieu dit de Fontanet, dans le Puy-de-Dôme, où Geslin père avait acheté quantité de biens d'église. « Ils y vivaient avec calme et donnaient l'exemple de l'économie, de l'ordre et de la paix. » A diverses reprises, ils sollicitent des passeports pour Paris, où, en mai 1806, ils demandent à transférer leur domicile. Fortement recommandés par le préfet, ils obtiennent cette faveur en juillet et, après diverses allées et venues, ils achètent, rue Saint-André-des-Arts, n° 55, « une des premières maisons de Paris », une fabrique d'huiles. Le 12 mars 1808, ils demandent à être relevés de la surveillance, « l'entreprise à laquelle ils viennent de se livrer et de consacrer leur fortune suffisant seule, disent-ils, pour justifier de leur moralité, de leur confiance et de leur parfait dévouement au gouvernement » ; ils obtiennent, le 30 septembre, la permis-

sion de circuler en France sous les formes ordinaires et, bientôt, leur surveillance est levée.

Peu après, à ce qu'il semble, Geslin prend, pour un temps, le bail de la ferme des jeux à Tirlemont; puis, en 1810, grâce à la protection d'un secrétaire particulier de Clarke nommé Certain, qu'ils ont mis dans leurs intérêts, Vanteaux et Geslin, par l'éviction d'un M. de Montessuy chargé de l'entreprise, sont pourvus de la fourniture des vivres-viande, d'abord pour l'armée de Catalogne, ensuite pour la France entière avec le titre de Munitionnaires généraux des vivres-viande de l'Empire. Ils y ont fait rapidement fortune, car, trois années plus tard, Vanteaux habite, rue Taitbout, n° 18, un bel hôtel entre cour et jardin, il emploie un nombreux domestique, a un train, tient table ouverte et, à la façon des grands fournisseurs, prodigue l'argent.

Dès le mois d'octobre 1813, Vanteaux et Geslin ont été, disent-ils, sollicités « par plusieurs royalistes qui, par leur position de fortune et leur situation privée ne pouvaient offrir que leur bonne volonté d'agir, de coopérer à tout ce qu'il était urgent d'entreprendre pour hâter le retour des Princes légitimes en France ». Ils ont adhéré avec empressement à ces propositions, et ayant, pour leur service, les moyens de délivrer à leurs employés des passeports jusqu'aux extrêmes avant-postes, ils ont expédié hors de Paris des émissaires qui devaient, d'une part, se mettre en rapport, dans les pays occupés par l'ennemi, avec les princes Bourbons dont on annonçait l'arrivée sur le territoire dès qu'il serait envahi, d'autre part, échauffer le zèle des Français royalistes disposés à profiter des victoires des alliés pour renverser le gouvernement de l'Empereur.

Ces émissaires emportaient les renseignements qui pouvaient être les plus précieux pour l'ennemi : « le nombre exact des rations fournies par l'Intendance dans la capitale et dans les départements voisins », ce qui déterminait d'une façon précise l'effectif des troupes que les Alliés auraient à combattre. On ne saurait douter que MM. de Vanteaux et de Geslin avaient, de leur aveu même, la disposition d'autres documents de haute importance que leur avait procurés leur situation privilégiée, et qu'ils firent passer aux coalisés.

Ils se trouvaient dès lors en rapports avec un M. de Semallé qu'on a dit même avoir été leur employé. M. de Semallé, ancien page de la grande écurie, avait émigré et fait la campagne à l'armée des Princes. Après un passage dans la légion de Steerenbach, au service de Hollande, il était rentré et, en l'an IV, avait pris part aux journées de Vendémiaire : depuis lors, il avait été mêlé, semble-t-il, à diverses tentatives royalistes; lié avec les Le Pelletier de Morfontaine et avec les Durfort, sa belle-sœur ayant épousé M. de Comminges-Guitaut, il touchait au monde de l'ancienne cour et pouvait, grâce à des signes de reconnaissance que ses amis lui confieraient, entrer en rapports avec les princes, s'il était vrai que ceux-ci fussent en France; par des moyens semblables à ceux qu'employait au même moment M. le duc Dalberg, — une bague envoyée à un affidé, — il donnerait avis « qu'un Bourbon était entré sur le sol français ».

Vanteaux et Geslin s'empressèrent d'expédier dans l'est M. de Semallé qui, parti de Paris le 5 janvier 1814, parvint, dans la nuit du 26 au 27 février, à voir le comte d'Artois à Vesoul, lui remit les états envoyés par Vanteaux, états qui, portés par M. de Polignac, aide de camp du comte d'Artois, à l'empereur Alexandre, « lui firent connaître le véritable état des forces de Napoléon et déterminèrent sa marche sur Paris avec toutes les forces réunies de la coalition ». En échange de quoi Semallé, que le comte d'Artois ne connaissait pas la veille et qui s'était présenté de la part de Vanteaux que le prince ne connaissait pas davantage, reçut de lui un billet, daté de Vesoul le 5 mars et ainsi conçu : « Ceux qui verront le présent billet peuvent et doivent prendre une entière confiance dans ce que M. de Semallé leur dira de ma part ». C'étaient là les pouvoirs qui allaient permettre à Vanteaux de s'improviser le maître de Paris.

Semallé rentra à Paris le 16 mars. Durant son voyage, Vanteaux et Geslin n'avaient pas perdu leur temps. « Ils avaient organisé dans Paris des réunions, des comités d'individus bien franchement dévoués. » Ils avaient constitué une caisse censée royale, dans laquelle, de leurs seuls deniers, ils avaient versé une somme de 300 000 francs « nécessaire pour la conduite de cette noble entreprise » ; ils recevaient des agents des vivres,

recrutés parmi leurs amis politiques et dont la correspondance était couverte par l'apparence des besoins du service, les renseignements les plus circonstanciés sur les progrès de l'ennemi. « Ils avaient fait de leur maison, rue Taitbout, le rendez-vous général des royalistes » et, Semallé revenu, ils se croyaient assez forts pour se compromettre. Le 24 mars au soir, ils plaçaient dans leurs salons les portraits du prétendant et du comte d'Artois surmontés du drapeau blanc ; ils ouvraient des registres à leurs risques et périls et, « dans ce livre de la fidélité et du dévouement s'inscrivaient, à les en croire, des milliers de royalistes ».

Des milliers est sans doute beaucoup dire. Une liste a été publiée qui comprend soixante-neuf noms. On dit, il est vrai, que ces soixante-neuf royalistes se réunissaient non chez Vanteaux, mais chez un nommé Lemercier, habitant, 36, rue de l'Échiquier, banquier dont les affaires avaient mal tourné et qui s'était fait homme de lettres. Mais les hommes qu'on sait avoir fréquenté chez Vanteaux se retrouvent chez Lemercier ; les deux comités, selon toute vraisemblance, n'en faisaient qu'un ; peut-être cependant certains éléments chez Vanteaux étaient-ils un peu relevés. Ainsi avait-il recruté, pour la montre, le marquis de Montmorency et le duc de Fitz-James.

D'ailleurs, Vanteaux était à lui seul son comité. Il avait installé des presses d'où sortaient des proclamations royalistes que répandaient des agents bénévoles, tels que les deux frères Nieuwerkerque, le comte de Lauris, le baron de Maistre, M. Sosthène de la Rochefoucauld, mesdames de Quinsonnas, Eugène de Montesquiou et du Cayla ; mais ce beau monde n'était point affilié et ignorait d'où venaient les affiches. Vanteaux avait pris des mesures pour empêcher les soldats isolés en si grand nombre à Paris — la correspondance de l'Empereur l'atteste à chaque page — de rejoindre leurs corps : « Il les faisait loger et nourrir et leur fournissait une solde ». Enfin, il continuait à tenir l'ennemi au courant de tout ce qu'on tentait pour la défense. « Il avait, dit-il lui-même, des communications secrètes avec plusieurs chefs des armées alliées et il avait appris d'eux qu'il était très important que la capitale de la France surtout se prononçât pour les Bourbons. »



Quel rôle jouèrent ces hommes dans la bataille sous Paris? On est en droit de penser que certains, entre autres le comte Arnaud de Saint-Sauveur, servirent de guides aux alliés. Pour celui-ci du moins, que la Restauration fit commandant à la Rochelle et maréchal de camp, le doute n'est pas permis. Le prince Wolkonski a attesté officiellement que le comte Arnaud de Saint-Sauveur a indiqué aux Russes les moyens de prendre d'assaut Montmartre et les Buttes-Chaumont [1]. De même le comte de Douhet aurait été trouver M. de Langeron, dont la division avait pris Montmartre, pour lui porter des nouvelles.

Toutefois, ce n'était point pour la bataille que s'étaient préparés la plupart des royalistes de Paris. Ils laissaient à leurs alliés le soin de vaincre et se réservaient de profiter de la victoire. Ils constituaient sans doute par rapport à la population parisienne une minorité infime. Le groupe Vanteaux ou Lemercier, le mieux organisé et le plus capable d'action, se composait à peine d'une centaine d'individus ; un autre groupe, celui où se rencontraient MM. de Durfort, de Damas, de Chastellux, de Boisgelin, d'Avaray, et M. Mathieu de Montmorency, n'était nullement disposé à descendre dans la rue ; il escomptait ses négociations, avait envoyé un émissaire à Bernadotte par lequel il s'attendait à rétablir les Bourbons — ce qui montre comme il était renseigné — et suivait les directions d'un autre fondé de pouvoirs de Monsieur, M. Eugène de Chabannes.

Un troisième groupe, celui de M. Sosthène de la Rochefoucauld, où figuraient à présent, en plus des afficheurs du début, le comte d'Harcourt, le vicomte Talon, le comte de Fressard, le duc de Luxembourg, le duc de Crussol, le duc de Doudeauville, la comtesse de Périgord — et même un bourgeois,

1. Le colonel comte Arnaud Saint-Sauveur paraît avoir voulu jouer le même rôle à la seconde Restauration et avoir organisé dans Paris un corps franc qui devait tendre la main aux alliés. Ce corps franc est-il le même qui fut réellement levé par M. de Champeaux sous prétexte de prendre part à la défense nationale et avec le but réel de renverser l'Empereur? La lettre de Saint-Sauveur est publiée *Nozze Lumbroso Besso*, Rome, 1897. Les lettres de Champeaux sont inédites.

M. Valeri, — était plus capable d'entrer en mouvement, mais à condition que l'impulsion fût déjà donnée. Les relations de ces deux derniers groupes avec le premier restent problématiques. Peut-être, par certains intermédiaires, échangeait-on des banalités, mais il n'y avait assurément ni fusion, ni mot d'ordre, ni plan d'action commune.

En réalité, c'était sur le comité Vanteaux que tout reposait, mais la préparation avait été savante. M. de Semallé et ses amis s'étaient assuré la neutralité ou la complicité des pouvoirs publics.

Dès le 29 mars, ils avaient pratiqué tous « les chefs des corporations » : présidents des tribunaux, syndic des agents de change, bâtonnier des avocats, présidents des chambres d'avoués ; ils s'étaient assurés du vice-président du conseil municipal ; ils avaient fait parler au préfet de la Seine, M. de Chabrol, et au préfet de Police, M. Pasquier. Ils avaient à eux « plusieurs curés qui les aidèrent puissamment de leur concours », et ils ont nommé parmi les chefs des légions de la garde nationale qui leur étaient acquis : MM. de Fraguier, de Brévannes et de Murinais.

Dans ces conditions, le coup à risquer le 31 mars, lors de l'entrée des souverains alliés, présentait le minimum de dangers avec le maximum de chances de succès. La bande qui l'exécuta, — sortie de chez Vanteaux ou de chez Lemercier, prête-nom de Vanteaux, peu importe, — se proposait d'entraîner et de compromettre la bourgeoisie parisienne dans une manifestation royaliste, de faire croire aux souverains alliés qu'il existait à Paris un parti bourbonnien déterminé, de forcer les uns par les autres et les autres par les uns, de façon que les bourgeois comme les souverains se trouvassent les dupes du coup monté rue Taitbout et que le rétablissement des Bourbons sur leur trône en fût la conséquence immédiate.

Il n'y avait à ce moment d'autorités constituées que celles émanant de l'Empereur vaincu. Si ces dépositaires de l'autorité impériale se rendaient les complices du comité Vanteaux, c'était pour les souverains la carte forcée. Alexandre avait déclaré à tout venant qu'il laisserait les Français libres de choisir le gouvernement qu'ils souhaiteraient : Paris s'étant prononcé pour les Bourbons, il rendrait la France aux Bourbons.

Ainsi, du même coup, Vanteaux anéantirait la régence impériale à laquelle nombre de gouvernants pensaient encore ; il déjouerait les marchandages de garanties constitutionnelles que les Jacobins nantis prétendaient imposer aux Bourbons comme les combinaisons ingénieuses du prince de Bénévent. Celui-ci est la bête noire. Quiconque a chouanné a l'horreur de l'évêque apostat, du prêtre marié, l'horreur de l'assassin du duc d'Enghien, du geôlier de Ferdinand VII. Talleyrand, avec ses attaches louches avec l'étranger, avec sa prétention dès lors soupçonnée de s'établir en restaurateur des Bourbons réconciliés avec la Révolution, incarne tout ce qu'ils haïssent et méprisent davantage. Serait-ce la peine qu'ils aient combattu, souffert, conspiré depuis vingt ans, pour que le roi ne leur apporte pas la Contrerévolution, et, par elle, la fortune, les honneurs, les places, qu'il laisse les révolutionnaires jouir de ce qui a été pris aux royalistes ? Pensant ainsi, ils sont dans la logique de leurs opinions et de leurs appétits et ces inconnus s'érigent en adversaires redoutables pour le prince de Bénévent. Car le prince de Bénévent n'est rien encore que le vice-grand électeur nommé par Napoléon, et cette dignité ne lui donne aucun droit, aucune autorité, aucun pouvoir. Ils réussissent enfin, dans des circonstances favorables, le coup de main que Malet a manqué, deux années auparavant.

Ils ont la chance. Dans la nuit du 30 mars, Morin, l'un d'eux, ancien combattant du siège de Lyon, puis accusateur public à l'armée d'Italie, puis, à l'en croire, secrétaire et inspirateur de Masséna en Helvétie et à Gênes, mais à présent à la recherche d'une position, et engagé, dans la bande comme bien d'autres besoigneux, fait composer chez les frères Michaud une proclamation aux habitants de Paris rédigée par le comité Vanteaux et où on lit de ces phrases : « Rendez grâces à la Providence ! Adressez ensuite d'éclatants témoignages de votre reconnaissance aux illustres monarques et à leurs braves armées si lâchement calomniées... Qu'un sentiment étouffé depuis tant d'années s'échappe avec les cris mille fois répétés de *Vive le roi ! Vive Louis XVIII ! Vivent nos généreux libérateurs !* »

Morin, qui a recruté chez les gentilshommes et les dames du faubourg Saint-Germain des équipes d'afficheurs volon-

taires, peut, dans la nuit, livrer les proclamations « qui sont affichées avant le jour dans tout Paris ».

A six heures du matin, il retrouve, près de l'Hôtel de Ville, un certain Desfieux-Beaujeu, se disant marquis de la Grange, auquel il a donné rendez-vous. C'est encore un émigré qui, à l'en croire, fit en 1791 partie du cantonnement d'Ath, puis devint adjudant-major dans la légion Breuilpont, puis passa capitaine au régiment des hussards de Hompesch qu'il aurait quitté en 1795 comme chef d'escadron. On prétend qu'il a servi en Vendée où il aurait été colonel ; lui-même ne s'en targue pas. On dit encore qu'il a été commandant divisionnaire dans les départements de l'Eure et des Ardennes pour Louis XVIII, poursuivi dans l'affaire de Georges et condamné diverses fois pour des délits politiques ; il n'en fait pas davantage mention dans les états de services qu'il se donne : Jérôme-Hippolyte-Paul Desfieux de Beaujeu, marquis de La Grange, est un homme réservé. Il aime les titres sans doute, et il s'en pare, mais il préfère qu'on ne lui demande pas d'où il les tient. Jamais il ne consentira à fournir la moindre preuve de son illustre naissance. De même fera-t-il le silence sur les diverses condamnations qu'il a subies pour fait d'escroquerie et de rébellion sous le nom de Lagrange, ou Lagrange-Desfieux, ou Delagrange, notamment le 8 août 1811. Tous les Coignard ne sont pas rentrés au bagne, tous les comtes de Sainte-Hélène n'ont pas été déconcertés. La monarchie restaurée se plut à faire le silence sur ses restaurateurs.

Du moins, le Lagrange est-il homme d'action et de ressource [1].

1. Il semble résulter, d'une note insérée dans l'Édition de Bruxelles (1839) des *Anecdotes de l'Empire et de la Restauration* par Musnier-Desclozeaux, que l'on avait acquis la certitude que le *Marquis de La Grange* « était un ancien domestique de Grenoble, dont le maître était mort dans l'émigration; il s'était emparé de ses papiers et avait pris part comme colonel à la guerre de la Vendée. M. Decazes, après les événements de 1814 et 1815, a acquis la certitude de ce fait, mais l'individu avait rendu tant de services et savait tant de choses qu'on renonça à le poursuivre; il avait été arrêté, on le remit en liberté, mais il n'eut jamais la pension du grade qu'il s'était attribué, pension qui était accordée alors à tous les chefs vendéens ». Il y a là du vrai et du faux, et les pièces du dossier permettent d'en faire le partage.

Malgré les services qu'il avait rendus au 31 mars, La Grange ne fut pas, sur le moment, confirmé dans le grade de colonel, mais il reçut la décoration de Saint-Louis, et il fut présenté comme candidat par le directeur général

Le matin du 31 mars, accompagné de Morin et d'un ex-officier de la garde consulaire, il pénètre dans la cour de l'Hôtel de Ville et paraît vouloir s'introduire dans le cabinet du préfet absent. A ce moment, arrivait le général de Plotho, chef d'état-major de l'armée prussienne, qui, escorté d'un détachement de troupes alliées, venait s'entendre avec le préfet de la Seine pour les logements militaires.

Plotho avait avec lui son aide de camp, le comte de Goltz, que, par un heureux hasard, La Grange avait connu à Dusseldorf. Il se présente hardiment, se donne pour le préfet, fait signe à la voiture de M. de Chabrol qui attendait, y monte avec le général Plotho, y fait monter le chef de la division des logements militaires, ordonne qu'on passe par la rue de l'Échiquier, y recrute des auxiliaires portant des paniers de cocardes blanches, et, distribuant ces cocardes, les imposant au besoin, mène le général de mairie en mairie, à travers les boulevards, le Louvre, les quais, le faubourg Saint-Germain et le faubourg Saint-Honoré, proclamant partout les Bourbons, sous la protection de l'escorte prussienne, avec la complicité, peut-être inconsciente, du général prussien.

Quand il a fini sa tournée, il présente Morin au général Sacken, qui vient d'être nommé gouverneur de Paris, et Sacken nomme sur l'heure Morin censeur des journaux.

Lui-même reste auprès de Sacken comme délégué du comité Vanteaux, dont il apporte cette lettre de créance :

En vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par Son Altesse Royale Monseigneur Charles-Philippe de France, Monsieur, comte d'Artois, lieutenant-général du royaume ;

de la Police pour la place de colonel de la gendarmerie de la Seine. Cette présentation n'eut pas de suite, mais le ministre de la Guerre, Soult, déclara « qu'il ne connaissait personne qui eût rendu de plus grands services que lui, qu'il ne le nommerait pas à ce poste parce qu'il avait trop d'ennemis dans Paris, mais qu'il lui donnerait un commandement dans un département ».

Le 14 mars 1815, recommandé par le prince de Poix au comte de Vioménil et par celui-ci au ministre de la Guerre, il fut envoyé dans le département de l'Aisne par ordre ministériel, en qualité de colonel provisoire, pour « lever et organiser les hommes de bonne volonté qu'il trouverait pour marcher contre Bonaparte ». Il passa en Belgique et fut un des ornements de la cour de Gand. Il reçut alors la demi-solde jusqu'au 30 mai 1816. Mais, à ce moment, des soupçons naquirent, probablement du fait que l'individu se refusait à fournir aucune pièce probante de son identité. Le chancelier Dambray, en

Nous chargeons Paul-Jérome-Hippolyte Desfieux-Beaujeu de La Grange, ancien officier supérieur et commandant divisionnaire dans les départements de l'Eure et des Ardennes pour Louis XVIII, de rester auprès de S. Exc. M. le Baron Sacken, gouverneur de la ville de Paris, pour réclamer son intervention toute puissante pour le service de S. M. Louis XVIII.

M. de La Grange sera également chargé auprès de S. Exc. M. le Baron Sacken de protéger les réclamations et les demandes des sujets de S. M. Louis XVIII.

M. de La Grange sera tenu en outre de donner à M. de Sacken tous les renseignements généraux et particuliers utiles dans les circonstances majeures où l'on se trouve.

Enfin, M. de La Grange est mis aux ordres de M. de Sacken pour toutes les choses où il voudra bien l'employer.

(Signé) DE SEMALLÉ
Ancien page de Louis XVI, fondé de pouvoirs de Son Altesse Royale Monsieur, Lieutenant-Général du royaume, daté de Vesoul, le 5 mars 1814.

Le général baron Sacken était en bonnes mains : avec un tel guide, il ne risquait point de s'égarer dans les galeries du Palais-Royal, — et le comité Vanteaux-Sémallé se trouvait en fait le maître de Paris.

A côté du général Sacken, gouverneur, l'empereur de Russie avait nommé pour commandant de Paris le général russe comte de Rochechouart. Vanteaux et ses amis n'avaient rien à craindre de cet émigré qui, la veille, à Belleville, avec

accusant réception, le 30 septembre 1816, de l'envoi fait par le ministre de la Guerre « des pièces relatives au nommé Paul-Jérome Dufieu, intrigant de profession qui a longtemps, dit-il, trompé la société et est même parvenu à surprendre le gouvernement au moyen de titres et de qualifications usurpées », lui annonça qu'il transmettait « ces pièces au procureur général en la cour royale de Paris avec ordre de diriger des poursuites conformément à la loi ». La Grange avait pris aussitôt la fuite et s'était terré; mais, croyant l'affaire enterrée, il fit la faute de revenir à Paris en 1817. Il fut arrêté en février 1817 rue Saint-Martin, n° 104, passage de la Réunion, n° 8, chez un nommé Bosson. Mais, comme le dit Musnier-Desclozeaux, on eut, en haut lieu, peur d'un procès et on arrêta les poursuites : voici les attendus de l'ordonnance de non-lieu rendue en chambre du conseil, ils sont savoureux : « Attendu que, si le prévenu ne justifie pas de ses titres et qualités, s'il ne représente pas aujourd'hui l'acte de naissance dont il paraîtrait avoir excipé devant l'autorité administrative, le refus qu'il fait de le produire n'est pas suffisant pour constituer un corps de délit et justifier des poursuites; attendu qu'il n'appartient pas aux tribunaux de révoquer le brevet

Armand de Polignac et d'autres Français au service russe, Montpezat et Rapatel, « distribuait le plus possible la proclamation du roi datée d'Hartwell ».

Il faisait bon pour les membres du comité Vanteaux-Lemercier d'être protégés par les Prussiens ou les Russes, car, dans les rues de Paris où rien n'avait pu être concerté, l'opinion se prononçait nettement contre eux. Ils étaient conduits au poste « au milieu des témoignages violents de l'improbation des gardes nationaux et des vociférations du peuple ». Mais, sur les boulevards, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la place de la Concorde et même jusqu'à l'Élysée, c'est-à-dire sur le parcours que devaient suivre les souverains alliés entrant triomphalement dans Paris, là où ils avaient concentré leurs efforts en payant des aboyeurs, leur bande se recrutait, elle se multipliait, elle donnait l'impression d'être une foule, puisqu'elle ne quittait pas l'état-major ennemi qu'elle acclamait en marchant. Des recrues inespérées arrivaient : M. de la Rochefoucauld et ses amis se portaient à cheval au-devant des souverains et leur faisaient cortège. Des femmes, réunies en grand nombre avec leurs enfants dans une maison située boulevard de la Madeleine et appartenant à M. le comte de Pourtalès, réclamaient Louis XVIII avec des cris si animés que l'empereur Alexandre envoya un aide de camp s'informer de ce qu'on voulait de lui. « Une autre femme, la comtesse de Périgord, ne craignit pas, pour mieux faire entendre ses cris de fidélité, de monter sur

accordé par Sa Majesté au prévenu ni d'y rien changer et que ce brevet, tant qu'il existera, ne permet pas de poursuivre le prévenu pour s'être attribué les qualités et grades sous lesquels il a été signé », ordonne la mise en liberté. Cette ordonnance est du 8 mai 1817. La Grange se tint quelque temps tranquille ; puis, en 1820, il sollicita et obtint de ceux qui avaient été mêlés à l'affaire du Trésor : Dudon, le général Janin, La Bouillerie et Charlet, des attestations au sujet de sa conduite. A la suite d'une enquête dirigée sur ce seul point par le ministre de la Guerre, il fut, le 15 février 1821, confirmé dans le grade de colonel à prendre rang du 15 mars 1815. Le 9 mai suivant, il fut admis au traitement de réforme. Mais il paraît qu'il ne le toucha pas. Le 12 mai 1843, il s'adressait au maréchal Soult, alors ministre de la Guerre de Louis-Philippe, pour demander un traitement de retraite qui mît sa vieillesse à l'abri du besoin. Il était sans doute fort pauvre et habitait alors rue de la Goutte-d'Or, à la Chapelle. Ses pétitions étaient apostillées par M. Vatout, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, — le Vatout qui passait pour le frère de Louis-Philippe.

la croupe d'un cheval ». C'est M. de La Rochefoucauld qui en témoigne.

Il omet de dire que ce cheval avait un cavalier, et que ce cavalier était un Cosaque.

Comme on a conservé les noms de ces royalistes *bien nés* qui, de la porte Saint-Martin à la place de la Concorde se signalèrent par leur enthousiasme, comme des listes en ont été données que les intéressés n'ont pas manqué de compléter, que ces listes concordent et permettent un contrôle, on doit croire qu'en totalité ils n'étaient guère plus de quarante; Morin a donc pu écrire plus tard : « La noblesse ne contribua en rien ou presque rien à la manifestation des sentiments généreux de l'autre partie de la population ». Cette autre partie de la population, c'étaient les hommes du comité Vanteaux.

Au milieu de ce débordement d'enthousiasme factice, qui contrastait d'une manière si tranchée avec l'attitude humiliée et contrainte d'un peuple stupéfait de sa défaite, sentant confusément qu'il avait été trahi et en acquérant, par ces acclamations même qui révoltaient son patriotisme, une preuve irréfutable, un cavalier, jeune encore, beau et bien mis, renchérissait par son exubérance. Attachés à la queue de son cheval, traînaient un ruban rouge et une croix de la légion d'honneur. Distribuant l'argent à pleines mains pour faire crier : *Vive le Roi! Vivent les Alliés!* il s'était, à la rue Napoléon, détaché du cortège et avait entraîné vers la colonne de la Grande Armée la bande de voyous dont il s'était improvisé le chef, et il prétendait jeter bas la statue de l'Empereur. Il avait des émules : M. Sosthène de La Rochefoucauld, à la tête d'une autre bande, recrutée de même, arriva de son côté et fit attacher des cordes à la statue pour la renverser. C'était pour démontrer à l'empereur Alexandre que la France ne voulait plus de Napoléon.

Il paraît qu'il y réussit. A la suite de cette manifestation dont l'homme à la croix dans la boue avait eu l'initiative, les souverains accueillirent le vœu de la nation française « et déclarèrent qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille ». Morin fit immédiatement imprimer par Michaud et afficher cette déclaration, et, maître des journaux de par le général Sacken, il leur imposa des

rédacteurs de son choix, fit célébrer l'entrée des alliés comme le triomphe des Bourbons et acheva de rendre le mouvement national en lui donnant l'approbation unanime de la presse.

Le résultat qu'avec de si médiocres moyens avait obtenu cette bande d'individus, inconnus la veille et retombés le lendemain dans l'obscurité, était immense, — tel qu'eût été, sans madame Hulin et sans Doucet, le succès de Malet, — mais il eût été plus grand encore et décisif, il eût pu enlever la Restauration des Bourbons immédiate et sans conditions, le retour pur et simple de l'ancien régime avec toutes ses conséquences, soit pour les hommes, soit pour les principes, s'ils avaient eu à mettre en avant quelque personnage considérable, qui eût tenu de grands emplois et qui fût personnellement connu de l'empereur Alexandre. Celui-ci n'avait à Paris que trois hommes avec qui il pût causer : Caulaincourt, qui *paraissait* à présent défendre les intérêts de Napoléon ; Lauriston, qui lui avait toujours été médiocrement agréable, et Talleyrand, qui, depuis 1808, était son agent, avec qui, en cette occasion, il avait lié partie, qu'il se croyait obligé à soutenir et qui seul lui présentait d'ailleurs, grâce à son titre de vice-grand électeur, un semblant de puissance légale. Par le mouvement fomenté par le comité Vanteaux, Talleyrand était déconcerté : sa combinaison de marchandage s'écroulait. Le roi des *Blancs* proclamé à Paris n'avait plus besoin de traiter avec les Tricolores. Il leur poserait ses conditions ; eux, n'auraient qu'à se soumettre. C'est ce qu'avaient admirablement compris Vanteaux et compagnie.

Leur haine contre Talleyrand les avait inspirés, leur avait suggéré le seul moyen de déchirer cette trame patiemment ourdie, de dissiper cette intrigue dont le prince de Bénévent, tapi derrière une fenêtre de l'hôtel de l'Infantado, attendait patiemment le succès. La question du retour des Bourbons était réglée : Paris s'était prononcé. Restait à savoir si Talleyrand accepterait sa défaite ou si, au contraire, grâce à l'empereur Alexandre, dont, comme il l'a écrit, « il avait depuis beaucoup d'années soigné la confiance », il ne tenterait pas sa revanche. Cette déclaration, qu'Alexandre croyait opportun de faire, qu'il ne traiterait plus avec Napoléon Bonaparte ni aucun de sa famille, Talleyrand la compléta et essaya de la

tourner à son avantage, en y insérant un paragraphe « invitant le Sénat à désigner un Gouvernement provisoire, qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration et préparer la Constitution qui conviendra au peuple français. » Et « les souverains alliés reconnaîtront et garantiront la Constitution que la nation française se donnera ».

Dès lors, Talleyrand, par ce biais, revint à son plan primitif, comme si rien ne s'était passé dans les rues : convoquer, en sa qualité de vice-grand électeur, les sénateurs présents à Paris pour leur communiquer les intentions de l'empereur Alexandre ; faire nommer par eux un simulacre de gouvernement où il n'eût ni une opposition à craindre, ni une résistance à vaincre, qui, derrière lui, ne fût composé que de comparses, mais qui, par son épithète, en imposât aux souverains, qui ralliât les fonctionnaires impériaux et obtînt l'adhésion des chefs de l'armée ; prononcer la déchéance de Napoléon, se donner des airs d'offrir leur trône aux Bourbons, en leur imposant, sous prétexte de constitution, les garanties réclamées par les dirigeants impériaux pour leur vie, leur sûreté, leurs biens, leurs emplois, leurs titres et leurs dignités, c'était une combinaison logique, qui la veille avait toutes chances d'aboutir, mais qui à présent se trouvait surannée. Si habile fût-il et si avisé, Talleyrand, par le fait du coup d'État Vanteaux, allait se trouver entraîné bien plus vite qu'il n'eût voulu, bien plus tôt qu'il n'eût pensé, à subir, sans condition, d'abord la lieutenance générale de Monsieur, frère du roi, puis la Charte *octroyée*. Celle-ci ne serait pas à la vérité l'ancien régime, mais elle serait moins encore la Constitution qu'aurait préparée le Sénat.



Le soir de cette journée mémorable du 31 mars à laquelle, comme dit Morin, « la noblesse n'avait contribué en rien ou presque rien », une réunion de royalistes eut lieu, faubourg Saint-Honoré, chez M. Le Pelletier de Morfontaine et là, comme la bataille était gagnée, les gens de noblesse affluèrent. Il y vint — et on y admit — les membres du comité Vanteaux-Lemercier dont on avait encore trop besoin pour les écarter,

et, entre autres, M. de Semallé et l'homme à la croix d'honneur. Vanteaux venant trouver Semallé le lui montra au moment où, retiré dans un coin de l'appartement avec Geslin, il lui parlait avec animation. C'était, lui dit-il, l'homme qu'il avait déjà signalé et qu'il craignait de rencontrer, car il avait reçu de lui une fois des coups de fouet, une autre, des coups de poings : un M. de Maubreuil, gentilhomme breton très mauvais sujet et capable de tout.

Semallé savait déjà quel était l'homme, puisque, pressé par Vanteaux, il s'était, en qualité de « fondé de pouvoirs de Monsieur », présenté chez Maubreuil sans le trouver « pour assoupir son affaire ou la remettre à un autre temps ». Il vint donc à Maubreuil et lui dit que, professant la même opinion et portant le même signe de ralliement, il espérait qu'il oublierait les motifs qui l'avaient rendu ennemi de M. de Vanteaux, qu'on avait besoin de tous les amis du roi et que, dans un aussi beau jour, tout devait être oublié ou remis à un autre temps. Maubreuil répondit à Semallé qu'il avait prévenu ses désirs et qu'il venait de dire à M. de Geslin que tout était oublié.



Ce Maubreuil, qui se nommait en réalité Marie-Armand de Guerry, tenait à une famille parlementaire poitevine et bretonne, maintenue en noblesse en 1667 et en 1715, qui a fourni en 1680 un page à la grande écurie, mais qui n'a jamais obtenu d'érection de titre. Peu importe. Ils étaient assurément bons gentilshommes, avaient possédé les seigneuries de la Goupillière, du Plessis-Chastière, de la Pinnetière et de Beauregard, et s'étaient alliés aux Juchault de Lamoricière, aux Tryon-Montalembert, aux Cornulier, aux Duchaffault, aux Rousseau de Saint-Aignan, aux Destrées de Monceaux, aux Chevigné, aux Marmande, aux Mornac, aux Sesmaisons, aux Goulaine, aux La Bassetière, aux Suzannet, aux La Ferronnays. Le père de Marie-Armand, Jacques-Louis-Marie Guerry, seigneur de Beauregard, qualifié chef de bataillon aux gardes de Monsieur, s'était marié deux fois : en 1783, à Marie-Bonne-Félicité Ménardeau, fille de Bonaventure Ménardeau, seigneur de Maubreuil, dont il

avait eu ce fils, et, le 28 novembre 1790, à Constance-Henriette-Louise Duvergier de La Rochejaquelein, la sœur de Henri, de Louis et d'Auguste de La Rochejaquelein et de mesdames de Beaucorps et de Rieux-Songy. Par là, il se fût trouvé au fort du feu s'il était resté en Vendée, mais il émigra, emmenant son fils.

Cet enfant, rappelé par sa grand-mère Ménardeau et par son grand-oncle, Armand de Bourrigan, eut, paraît-il, d'étranges aventures en rentrant en France, mais il y retrouva intacte la fortune considérable de sa famille maternelle. On assure que Marie-Armand aurait, à quinze ans à peine, figuré dans la troisième guerre de Vendée, servant d'abord à la division de Machecoul, sous son cousin Louis de Cornulier, puis à l'armée de Châtillon, dans l'escorte ou compagnie des guides du colonel comte de Montardat. Tout est possible. En tout cas, il était resté lié intimement avec ce Danès de Montardat qui, plus jeune qu'elle d'une trentaine d'années, avait épousé cette Marie-Euphémie Tascher de la Pagerie, ci-devant femme Renaudin, ci-devant marquise de Beauharnais, celle-là qui, en tirant des Iles sa nièce Joséphine pour la marier au fils de son amant, avait préparé l'étonnante fortune de l'Impératrice. Chez ce Danès de Montardat, devenu, le 18 mai 1813, maire de Saint-Germain-en-Laye, Maubreuil était assuré de trouver une protection efficace, qui prouvait ou une amitié bien étroite ou d'anciennes complicités.

Après la pacification, Marie-Armand passe quelque temps auprès de madame Ménardeau et de son grand-oncle Bourrigan, — celui-là qu'il appelle le marquis d'Orvault et dont il dira avoir hérité le titre. Comme il fait des folies à Nantes, il est envoyé à Paris à la pension Lemoine ; ses grands-parents morts, il rentre à Nantes. Il est beau, riche, élégant, hâbleur, il jette l'argent par les fenêtres, mais il n'en fait point tomber sur son père qui, revenu ruiné d'émigration, en demande, puis en exige. Il y a des scènes violentes, des rixes, à la fin des procès. Marie-Armand, renonçant à s'appeler Guerry ou Guerry de Beauregard comme son père, se fait appeler Maubreil, — et plus tard Maubreuil, — de la terre qu'il a reçue de sa famille maternelle.

C'est sous ce nom que Jérôme Bonaparte l'a connu, lorsque,

menant la grande vie. il a passé plusieurs mois à Nantes en attendant qu'il se décidât à monter sa corvette et à traverser les océans. En 1807, Maubreil, déjà battu de l'oiseau et ayant mangé partie de sa fortune, car il est « grand duelliste et gros joueur », se souvient opportunément qu'il a connu le frère du Consul et sollicite, pour se dépayser et sortir de Paris, une charge de cour à Cassel. D'ailleurs, il n'est pas embarrassé pour trouver des répondants. N'a-t-il pas Danès de Montardat. dont le crédit sur le jeune roi n'est pas médiocre et auquel Joséphine refuse peu de chose? Par Saint-Aignan, beau-frère de Caulaincourt, son allié par les Lamoricière, n'a-t-il pas le grand écuyer? Enfin, ce serait bien peu de chance si. ne sortant pas à Paris des lieux où l'on s'amuse, il n'y avait pas rencontré quelques-uns des familiers du roi, si même il n'y avait renouvelé connaissance avec le roi lui-même.

Il est donc, au début de 1808, nommé écuyer de la reine de Westphalie et capitaine des chasses, mais il reste à Cassel le temps juste de devenir l'amant de cette Blanche La Flèche dont le mari complaisant est intendant de la liste civile et sera titré tout à l'heure baron de Keudelstein. Étant mademoiselle Carréga, cette Blanche a attiré et retenu l'attention de Jérome. lorsque, à Gênes, il se disposait à être un marin intrépide et à triompher des Barbaresques; mais, bien que déchue, elle fait encore les intérim en l'absence de favorite en titre. Pour cela et, dit-on, parce qu'il l'a demandé, Maubreil, en janvier 1809. part pour l'Espagne, lieutenant dans les chevau-légers Westphaliens que commande le baron de Hammerstein. Le 24 avril 1810, l'Empereur veut faire quelque chose pour ces alliés qui travaillent au trône du roi Joseph et il décore bon nombre de Hollandais. Badois, Wurtembergeois, Westphaliens et Rhénans de Berg. Il y a trois croix pour les chevau-légers : Maubreil en obtient une. A l'en croire, il a sauvé son colonel à Coralva de Calatrava, et il a manqué, à Brozas près Alcantara, prendre le général sir Robert Wilson. Surtout, peut-on penser, Hammerstein le croit bien en cour : il y est mal, car, quelques jours plus tard, Cassel est inondé d'une certaine *Épitre à Blanche* où la dame est aussi mal traitée que le roi lui-même et que tout le monde lui attribue. Quoi qu'il en ait dit, il ne semble pas depuis lors avoir reparu à Cassel. Il a donné

ou reçu sa démission de l'armée westphalienne, et on le trouve à Paris, à la fin de 1811, sollicitant de servir comme volontaire français auprès du général Montbrun, « jusqu'à ce que Sa Majesté » daigne lui confirmer, dans son armée, le grade qu'il a obtenu après trois ans de services en Westphalie ».

Dès lors, à considérer la pétition où il invoque pour témoins de ses hauts faits deux maréchaux et quatre généraux, dont plusieurs, il est vrai, sont morts, cet homme a la tête échauffée et, s'il n'est pas un délirant ambitieux, il est tout près de l'être. Il n'obtient pas ce qu'il a demandé et se lance dans les spéculations.

Où a-t-il connu Vanteaux et Geslin? Sans doute dans les tripots du Palais-Royal, car la première affaire où il paraît avec eux est le bail des jeux de Tirlemont. Les Vanteaux lui repassent ensuite leur fameuse fabrique d'huile, et, à l'*Almanach du commerce* pour 1812, il figure sous le nom de *Montbreuil* (mais à tout instant cette forme est employée pour *Maubreuil*) comme en étant propriétaire; il est vrai qu'il y est remplacé presque aussitôt par *Detryon et Compagnie, successeurs de Geslin et Vanteaux*. Mais ce Detryon, c'est de Tryon-Montalembert, son cousin.

Dans les *affaires*, à cette époque, on change constamment de raison sociale ; on a des prête-noms à l'infini et cela rend presque impossible la recherche des responsabilités en matière de fournitures.

Après l'huile, la viande ; Maubreuil s'intéresse à la manutention des vivres, mais l'association dure peu et se termine, semble-t-il, par des coups de cravache que reçoit Vanteaux et un solde de 300 000 francs qu'il est obligé de payer. Ensuite, Maubreil — Maubreuil ou Montbreuil — se lance personnellement dans une entreprise des remontes de la cavalerie où il dit avoir laissé les 300 000 francs qu'il avait gagnés avec Vanteaux ; enfin, il négocie pour être chargé de l'approvisionnement de Barcelone, et c'est là une affaire des plus obscures, autour de laquelle s'agitent des compétiteurs de tous ordres et qui met en conflit l'Administration de la guerre et le ministère du Commerce et des Manufactures. L'Administration de la guerre passe marché avec la compagnie Maubreuil pour 25 000 quintaux de blé et 360 000 décalitres d'avoine. Maubreuil achète et

se tient prêt à exécuter le marché, mais l'Empereur prétend assujettir les fournisseurs « aux mêmes charges que les licences pour l'introduction des denrées coloniales ». Et cela se complique d'une question de marchandises saisies par le général Decaen, commandant en Catalogne, et vendues par lui à Girone au lieu d'être remises à la douane de Perpignan, d'une querelle personnelle entre Decaen et Clarke à propos d'un parent de Clarke chassé par Decaen de l'intendance. L'Empereur soupçonne des dilapidations graves ; surtout, il n'a guère d'argent, prétend réserver celui qu'il a pour « terminer des choses plus pressantes que les affaires de Catalogne ». L'approvisionnement de Barcelone est donc arrêté et la compagnie Maubreuil reste avec ses quintaux de blé et ses décalitres d'avoine.

Malgré les pertes qu'il a faites, Maubreuil, à l'en croire, offre à l'Empereur de lever dans les départements de l'ancienne Bretagne deux escadrons de partisans qu'il mènera contre les Alliés. La proposition — si elle est faite — n'est pas agréée et Maubreuil, toujours agité de projets et d'espérances, réduit aux expédients, malgré la grande fortune qu'il a eue et la dépense qu'il fait encore, client dès lors du nommé Villiaume, entrepreneur de mariages, auquel il s'est adressé pour épouser mademoiselle Richard-Lenoir, se jette à corps perdu dans le mouvement royaliste, où, par vanité, par *ambition*, il prétend se signaler, faire pis que les autres — et y réussit.



Tel est l'homme qui tutoyait alternativement et cravachait Vanteaux. Celui-ci, par une saine appréciation de son courage personnel, préfère l'avoir pour ami que pour ennemi. Outre qu'il a la main leste, Maubreuil peut parler et nuire. Rassuré, Vanteaux poursuit son travail avec ardeur : « Des proclamations sont répandues pour propager les bonnes doctrines ; de l'argent est distribué dans divers endroits où se rassemblent les ouvriers de toute espèce ; la statue de la colonne Vendôme est descendue ; le service de la police royale est improvisé ; en un mot, dit Vanteaux, pendant la suspension d'administration

qui précéda le 12 avril, le service de la monarchie a été fait par nous et à nos frais ».

Malgré que M. de Semallé, *ancien page du roi Louis XVI*, se multiplie pour trouver des gens connus qui paraissent dans les démarches officielles des royalistes vis-à-vis de l'empereur de Russie, le comité Vanteaux, avec son personnel d'employés des Vivres-viande, manquerait de prestige et, par suite, d'autorité si, le 2 avril, l'arrivée à Paris de M. Jules de Polignac, muni des pouvoirs de Monsieur, comte d'Artois, ne lui apportait l'allié le plus désirable. M. de Polignac arrive gonflé de cette infatuation mystique qui lui vient des révélations célestes dont il est honoré, et rempli de cette ignorance terrestre qu'il tient à la fois de son atavisme, de son éducation, de son émigration et de sa longue captivité. Il n'a rien appris, il n'a rien oublié; il ne sait rien de Paris, ni de la France. Sa montre est arrêtée à l'exécution de Cadoudal dont il fut le complice. Il appartient de droit au comité Vanteaux.

Celui-ci, après Paris, veut la France. Polignac et Semallé expédient en conséquence « une vingtaine de commissaires auxquels ils donnent les pouvoirs nécessaires pour mettre en liberté les prisonniers pour cause d'opinions politiques, pour confirmer les grades aux militaires, les fonctions aux autorités constituées et pour faire arborer la cocarde blanche ». Et ces commissaires réussissent. Ils font libérer les voleurs de diligences; ils imposent la cocarde blanche, arborent le drapeau blanc, proclament le roi. Vente de Francmesnil et Robert à Rouen, Tarencey dans l'Orne, Conseil dans l'Eure, Alexis Dumesnil et Grimouville dans le Calvados, Roux dans le midi, Mollot à Lyon, Aix et Marseille expérimentent jusqu'où peuvent descendre la veulerie humaine, la lâcheté des fonctionnaires, l'appétit des places. Par là, le comité Vanteaux frappe d'impuissance le Gouvernement provisoire et le Sénat, et il détruit, avant qu'elle soit proclamée, cette constitution que, pour conserver leurs sinécures, les Jacobins nantis ont résolu d'imposer à Louis XVIII.

FRÉDÉRIC MASSON

(A suivre.)

L'HOMME QUI ASSASSINA[1]

XII

Oui, certes, j'irai présenter mes hommages à lady Falkland, chez elle. Et je ne tarderai guère. Je suis trop curieux de cette maison, où deux femmes, épouse et maîtresse, rivales implacables, vivent enfermées comme deux reines abeilles dans une seule ruche, et, malgré tout, doivent obligatoirement maintenir entre elles le semblant d'intimité que crée le cousinage.

Je me suis informé de cette cousine, qui déjà m'intrigue fort. C'est, m'a-t-on dit, une assez jolie fille de vingt-cinq ans, orpheline de père et de mère, et sœur cadette d'un grand seigneur écossais, parent éloigné des Falkland. Ce frère aîné, riche autant que sa sœur est pauvre, s'était d'abord chargé d'elle, et se proposait de la doter convenablement. Mais, à la suite de je ne sais quelle petite infamie maladroite, dont elle avait, par avance, récompensé ce brave homme, il la jeta littéralement à la rue, et refusa de plus entendre jamais parler d'elle. Lady Falkland, à cette époque, insista auprès de son mari pour qu'il recueillît la proscrite. Charité vraiment bien placée, s'il est réel que cette ingénieuse personne ait formé le projet de supplanter sa bienfaitrice, et de lui souffler mari, fortune et enfant!

1. Voir la *Revue* du 1er décembre.

En attendant, diversion : depuis hier, je possède un caïque, et, depuis ce matin, une maison. Cela s'est fait un peu comme d'un coup de baguette. Bien entendu, le magicien s'appelle Mehmed pacha.

L'autre soir, je le remerciais, sans songer à mal, de l'exquise promenade qu'il m'avait fait faire aux Eaux Douces.

— Ah? — me dit-il, l'air content, — vous aimez nos caïques turcs?

— A tel point, monsieur le maréchal, que je suis décidé à en acheter un, le plus tôt possible.

— Cela se trouve. Laissez-moi faire, je m'en occuperai pour vous.

Je protestai de toutes mes forces; mais il me ferma la bouche :

— Monsieur le colonel, souvenez-vous du *Laurier-Rose!*

Je souris et je haussai les épaules. Il les haussa plus haut que moi :

— Songez d'ailleurs à ceci : que bien des choses difficiles ou compliquées pour vous, étranger, sont un simple jeu pour moi, et ne me coûtent ni temps ni peine. D'ailleurs, peu importe : vous êtes, en Turquie, mon hôte ; et je vous préviens que je me tiendrai pour offensé, si jamais, dans n'importe quelle affaire, vous avez recours à un autre que moi.

Il avait pris son air le plus maréchal. Or, justement, j'avais une affaire en tête; et, sans plus tarder, je lui en fis l'aveu : la semaine dernière, j'ai dû, quatre fois, dîner dans le Haut Bosphore, et coucher par conséquent à l'hôtel, les chirket-haïrié ne fonctionnant pas la nuit. Ces coucheries dans un lit étranger m'exaspèrent, et je m'étais informé d'un pied-à-terre quelconque à louer là-bas.

Mehmed pacha m'écouta fort attentivement.

— Avez-vous trouvé selon vos goûts?

— Je n'ai rien trouvé du tout. Il n'y a pas, de Yénikeuy à Buyukdéré, une seule petite villa disponible. Quelques-unes sont d'ailleurs tellement laides que je n'en aurais pas voulu : j'aurais craint d'y attraper un cauchemar chronique. Le *modern style* sévit beaucoup sur cette côte d'Europe, monsieur le maréchal!

— Oui. Mais sur la côte d'Asie?...

— D'Asie?...

Je m'étonnai : la côte d'Asie, au-dessus de Canlidja, n'est habitée que par des Turcs; il ne s'y trouve pas une seule maison où puisse loger un Européen. Du moins, c'est la croyance officielle de toutes les ambassades.

— Bah! — fit Mehmed en riant, — ne vous troublez pas pour si peu de chose. Une petite bicoque musulmane, trempant ses pilotis dans le Bosphore, cela vous plairait-il? La maison qu'habitait votre Pierre Loti, au temps d'Aziyadé!...

— Si cela me plairait!...

— Bon!... Au revoir. Vous aurez bientôt de mes nouvelles.

Et hier, un cavas, hérissé de revolvers et de yatagans, — il faut bien obéir à la mode! — m'apportait en cérémonie la lettre que voici :

Monsieur le colonel,

Vous avez un caïque. Il vous attend à l'échelle de Top-hané, la plus proche de votre rue de Brousse. Ayez seulement soin de dire aux caïkdjis, chaque soir, votre volonté pour le lendemain. C'est un caïque à deux paires de rames. Je vous l'ai choisi tel, parce que les caïques à deux paires passent partout sans être remarqués. Les caïques à trois paires sont rares, et l'on ne peut pas s'en servir discrètement.

Vos deux caïkdjis, dont l'un s'appelle Osman et l'autre Arif, sont Albanais, comme les miens. En toute circonstance, tenez-les pour aveugles et sourds. Ils se feraient hacher plutôt que de souffler un mot de vos secrets, même à la police, même à moi. Ayez confiance en eux : tous les Albanais sont fidèles.

Vous avez aussi une maison. Le caïque pourra vous y mener dès demain. Elle est en Asie, à Béicos, sur le Bosphore, en aval du village, et, par conséquent, juste en face de votre ambassade. Je me suis permis d'y aller mettre quelques vieux tapis qui encombraient mon conak de Yénimahallé.

Les caïkdjis sont à vos gages. J'ai loué la maison en votre nom, vingt livres turques pour une année. Quant au caïque, c'est un présent que je vous prie de bien vouloir accepter de ma main, en souvenir de nos Eaux Douces d'Asie.

MEHMED DJALEDDIN PACHA

Mon caïque est superbe, tout de bois verni, avec un large liséré noir, — pareil exactement au caïque de lady Falkland. —

Ma maison fait partie d'une pittoresque rangée de petites cases serrées les unes contre les autres. On y accède par un perron de trois marches, qui descend dans le Bosphore, et aussi par une porte de derrière, qui donne sur un jardinet. Le rez-de-chaussée comprend deux pièces, et l'étage, trois, minuscules. Les tapis de Mehmed pacha les habillent toutes cinq magnifiquement. Entre les pilotis, un caïk-hané permet de loger une ou deux embarcations. Les fenêtres sont à demi grillées par de minces lattes de frêne, comme la pudeur musulmane l'exige. J'ai pour voisins, à droite et à gauche, deux bons vieux Turcs à grandes barbes blanches, dont l'un est iman de mosquée. Tout cela fait un ensemble accompli, et je prends en grande pitié les pauvres gens qui couchent dans les auberges européennes d'en face, ou dans les épouvantables villas *modern style*.

XIII

Jeudi, 15 septembre.

Hier soir, j'ai dîné à Buyukdéré, chez l'attaché militaire russe. Et, naturellement, j'ai couché dans ma maison de Béicos. Ce matin, m'accoudant à ma fenêtre, et contemplant le Bosphore matinal, frais et lavé comme une aquarelle, je me suis avisé tout à coup que la grande maison aperçue là-bas, derrière un petit parc en bordure sur l'eau, n'est autre que le *home* de sir Archibald Falkland.

« Là-bas », c'est Canlidja. De Canlidja à Béicos, la côte d'Asie se courbe autour d'un large golfe, limité, en amont et en aval, par deux caps. Ma maison est sur le cap de Béicos ; la maison du baronnet, sur le cap de Canlidja.

De ma fenêtre, sa façade apparaît lointaine et violette, à demi cachée par un groupe de beaux cèdres. Le jardin trempe sa grille dans l'eau. Au coin de cette grille, un petit pavillon isolé, en forme de rotonde, surplombe, comme un shahnichir, au-dessus du Bosphore...

— *Osman ! caïk, dokouz saat !*

C'est du turc « petit nègre », le seul que je sache ânonner,

jusqu'ici : « Le caïque pour neuf heures (neuf heures à la turque, bien entendu)!... »

Je veux, dès cet après-midi, aller à Canlidja.

Neuf heures à la turque, cela fait, aujourd'hui, trois heures et demie à la franque. C'est bien tôt pour une visite; mais, bah! à la campagne!

La grille des Falkland est coupée, en son milieu, par une porte grande ouverte. Un perron d'accostage descend dans l'eau. A droite, je reconnais le petit pavillon isolé qui surplombe comme un shahnichir. Il paraît fort délabré, ce petit pavillon.

Je traverse le jardin. Ah! voici les cèdres qu'on voit de Béicos. La maison a bonne mine. C'est une façon d'ancien palais turc, en bois un peu vermoulu; mais ces vieilles demeures, simples et amples, ont vraiment grand air. Par exemple, on y entre comme dans un moulin : ni heurtoir ni sonnette. Je pousse, et le battant cède sans plus de façon.

Tout de même, le moulin est habité. Voici une livrée : le cavas rouge des Eaux Douces, si je ne me trompe.

— Lady Falkland?

Muet, il baisse la tête : c'est oui, selon la mimique du Levant. Il me précède. Me voilà dans un salon plus vaste que ceux de la rue de Brousse; plus beau aussi. Tout le mur du fond est revêtu de tapis d'Yorghès, doux à regarder comme des pastels anciens...

Le salon est vide. J'attends. Les yorghès sont des merveilles. Un, surtout, d'une couleur mouvante et floue, dont on ne saurait dire si elle est jaune ou verte : — la couleur du sable qu'on entrevoit au fond d'un bassin, sous l'eau glauque; des taches mauves, pareilles à des iris flottants, complètent la ressemblance...

— Bonjour, monsieur.

Je tressaille et me retourne. Mais... ce n'est pas lady Falkland!

— Je suis charmée de vous connaître. Mon cousin m'a fort parlé de vous. Je suis lady Edith.

Ah! c'est la cousine... Oui, je me la figurais assez bien telle qu'elle est : longue, mince jusqu'à la maigreur, et blanche

comme nacre ; les pommettes seules montrent un peu de sang anglais, rose cru. Le visage est curieux : les traits précis, presque durs, contrastent avec le teint délicat. Les yeux sont bien, quoique trop gris pour mon goût ; et la bouche, parfaitement dessinée, mais sèche et pâle, tombe aux coins. Où ai-je déjà vu ce menton net et ce regard froid, et ces cheveux très blonds lissés en bandeaux ? Je me souviens d'un portrait de Selvatico, à Milan...

— C'est tellement aimable à vous d'être venu *me* voir ! Il y a bien loin, de Péra jusqu'ici...

« *Me* voir » ?... est-ce dit exprès ?... Et cette affectation de ne pas souffler mot de sa cousine !... J'ai pourtant demandé « lady Falkland » !... Après tout, je ne sais pas ce qu'a répété le cavas.

J'improvise des formules polies, et réservées... Être aimable tout à fait, non ! D'abord, cette usurpation de pouvoirs me déplaît. Et puis, l'usurpatrice elle-même... Je la trouve un peu moderne pour moi, cette fiancée avant le divorce.

Pas jeune fille pour un sou, d'ailleurs. Comme ça marque, sur une femme, une première chute ! Je ne saurais pas que celle-ci a un amant, je le devinerais rien qu'à la voir.

— Vous vous plaisez, à Constantinople ?... Péra n'est pas ennuyeux, n'est-ce pas ?... Le Bosphore est un peu monotone ; mais nous autres Anglais aimons la campagne... Nous demeurons toute l'année à Canlidja, dans notre *cottage*.

Oh mais ! elle m'agace. « Nous autres Anglais... notre *cottage*... » J'ai envie de lui demander des nouvelles de son frère d'Écosse, et du *cottage* d'où il l'expulsa jadis...

Grâce à Dieu, voici une diversion. La porte se rouvre, et cette fois, enfin, c'est lady Falkland.

— Oh ! monsieur de Sévigné ! quelle bonne surprise !

Elle vient droit à moi, vive. Un sourire de franc plaisir détend l'amertume de sa bouche. Le temps de baiser la main fraîche, je classe dans ma tête deux théorèmes et un corollaire : — A : Elle est vraiment contente de me revoir. — B : Elle ne savait pas que j'étais là. — B' : Ses domestiques la traitent en quantité négligeable, et ne l'informent même pas des gens en visite. — C'est charmant !...

Maintenant, les voilà toutes deux assises en face de moi,

l'épouse et la maîtresse. Décidément, j'ai fait mon choix : je suis contre celle-ci pour celle-là.

Et en avant!... Je n'aime pas les alliances platoniques.

— Madame, est-il vrai que vous passiez l'hiver ici, comme l'été? Vous devez vous y trouver terriblement seule!

Ses yeux bruns m'examinent deux secondes. Elle a vite fait de sentir un allié.

— Oui, seule. D'autant plus qu'en hiver le Bosphore est assez sinistre, On ne s'en douterait guère, n'est-ce pas, à le voir tout bleu, comme à présent? Mais quand souffle le vent de la mer Noire, de vraies tempêtes de grêle et de neige s'abattent sur nous, et vous n'imaginez pas à quel point ces vieilles maisons turques gémissent et tremblent sous les rafales... Oui; mais cela m'est égal. Même, elles ne me déplaisent pas, ces nuits d'hiver, noires de nuages bas, blanches de flocons, et zébrées d'éclairs...

L'autre hausse ses épaules fuyantes :

— N'exagérez pas, Mary. La maison ne tremble pas tellement! Et si vous n'aviez pas cette étrange manie de dormir dans le pavillon du bord de l'eau...

Je regarde lady Falkland, qui sourit :

— Car j'ai bel et bien cette étrange manie, monsieur. J'ai fait ma chambre de ce petit pavillon, parce que cela m'amuse, la nuit, d'entendre le Bosphore couler sous ma fenêtre, et d'écouter tous les bruits de l'eau, le sifflement des loutres qui traversent, le battement des rames lointaines, et quelquefois, contre la grille même du jardin, le cliquetis des crochets de fer par lesquels se halent le long des quais les grands caïques-bazars...

Mieux que chambre à part : maison à part! Voilà qui est caractéristique... N'importe, il me semble que, moi aussi, je goûterais ces nuits suspendues sur l'eau...

Une pensée me vient, qui m'est déjà venue plusieurs fois :

— Vous n'êtes pas Anglaise, madame?

— Moi!... jamais de la vie!... Je suis... tout ce que vous voudrez, Espagnole, Française, créole... Je suis née à la Havane.

— Je me doutais bien que ces yeux-là, et ces cheveux... Mais vous vous appelez Mary...

— Marie! Maria... Maria de Grandmorne. Vous voyez si

c'est anglais!... Mais jamais sir Archibald n'a su prononcer Maria, à l'espagnole, ou Marie, comme j'aime...

L'Écossaise, qui se sent exclue de notre causerie, fait un effort :

— Vous prendrez du thé, n'est-ce pas, monsieur?

— Non... miss Edith.

(J'ai dit : « miss », résolument. C'est d'une impertinence folle : elle est fille de lord, donc lady. Il faut l'appeler « lady Edith ». Je ne l'ignore pas : j'ai vécu quinze mois à Londres. Mais elle n'est pas forcée de connaître ma biographie. Et puis, si elle la connaît, tant mieux!...)

Et je me retourne vers lady Falkland :

— J'aime beaucoup le thé, mais seulement le thé de Chine ou de Perse, les trois gorgées d'eau parfumée qu'on boit sans sucre, sans crème, sans *cake*, sans *toast*... Et quant à la dînette anglo-saxonne de *five o'clock*, je n'ai jamais pu m'y faire. Je suis un bébé trop vieux pour goûter entre mes repas.

Lady Edith plisse sa lèvre mince. Lady Falkland rit.

— Oh! vous trouverez du thé persan dans tous les petits cafés de Stamboul. Et il est délicieux. Mais, en attendant, je veux vous faire essayer quelque chose de turc : une don-dourma. N'ayez pas peur, ce n'est pas exagérément nutritif...

— Mary, vous êtes malade!... vous allez infliger au colonel cette sale mixture que vend le marchand des rues?

J'interviens vigoureusement :

— Le helvadji?... Madame, quelle idée charmante!... Figurez-vous que j'adore toutes ces petites choses sucrées que les enfants grignotent...

Elle sonne. Une femme de chambre grecque entre, écoute l'ordre de sa maîtresse, et s'en va, non sans un regard interrogateur vers lady Edith... Ah çà? est-ce qu'il faut que lady Edith ratifie?

La don-dourma ne vient pas tout de suite. Et le helvadji me fait songer aux Eaux Douces.

— Madame, si l'on vous en priait beaucoup, feriez-vous venir le beau petit garçon que j'ai tant admiré, l'autre jour, dans votre caïque?

Elle s'épanouit, toute joyeuse :

— Vrai, cela vous fera plaisir? Oh! je veux bien... Attendez.

Elle est déjà dehors, prompte comme une bergeronnette. Étrange femme! Par moments, je ne lui donnerais pas vingt ans : — quand elle rit, quand elle court; sa jeunesse alors jaillit de tous ses gestes, et la transfigure. Mais, la seconde d'après, le sceau lourd de la mélancolie retombe sur elle et l'écrase; elle apparaît soudain morne, lasse, vieille... Trente ans, davantage? on ne sait plus.

La voici, poussant l'enfant devant elle. Solennel, *gentleman* déjà, le petit vient me tendre sa menotte. Il est joli. Sa mère lui a donné ces longues boucles brunes, et ce teint mat, et cette bouche charnue. Mais les yeux gris, déjà fixes et froids, reflètent l'Écosse, et ses lacs, et ses brumes. C'est un Falkland, ce bébé. Et j'ai peur que plus tard, il ne fasse, lui aussi, pleurer les pauvres yeux qui le regardent avec tant de tendresse, tant d'adoration...

La don-dourma, c'est une sorte de glace dont la pulpe feuilletée crisse sous la langue. C'est très bon, et je ne suis pas seul de cet avis : le marmot, apprivoisé, accepte sans façon la moitié de ma soucoupe. Lady Falkland en rit, et lady Edith, une fois de plus, plisse une lèvre mécontente. Ce n'est sans doute pas son opinion de gâter les enfants.

... Il y a bien longtemps que je suis là, et le jour baisse.

— Vous partez déjà? vous savez qu'à la campagne, les longues visites sont de rigueur.

— Sir Archibald rentre souvent de bonne heure. Il sera désolé de vous avoir manqué.

C'est l'Écossaise qui parle ainsi. Tant pis pour elle, je ne retiens pas ma réplique :

— Dites-lui bien, mademoiselle, que j'en suis moi-même tout navré, et que je vous ai chargée, vous personnellement, de mille amitiés pour lui.

Si tu ne comprends pas, ma fille, c'est que tu es bête!... A l'autre, maintenant :

— Madame, je suis infiniment touché de votre gracieux accueil, et je vous assure que je m'arrache à grand regret de chez vous. Mais Stamboul est loin, et mon caïque n'est qu'à deux paires.

— Vous allez à Stamboul?

— A Péra seulement, hélas! le protocole me condamne à y

habiter. Mais je dis Stamboul par euphémisme : c'est tellement caricatural, Péra!

— Oh! comme nous sommes d'accord là-dessus!... Et vous aimez Stamboul, naturellement.

— Je me figure que je l'aimerai. Je ne le connais pas encore. Songez à tout ce qu'il m'a fallu faire, en arrivant à Constantinople!

— C'est juste. Mais, maintenant que vous êtes acclimaté, dépêchez-vous de passer le pont. C'est si beau, Stamboul!

Cette fois, je m'en vais. Lady Edith, digne, demeure au salon. Lady Falkland m'accompagne à travers le jardin. Mon caïque, qui dérivait à cent pas du perron, s'approche à force de rames.

Je regarde tout à coup lady Falkland :

— Madame, on m'a très souvent reproché d'être d'une franchise regrettable. Ça ne vous déplaît pas trop? Alors, je me risque. Vous avez un... garde du corps... bien attentif. Est-ce tout à fait impossible de bavarder une heure avec vous, toute seule?

Elle m'écoute, un peu étonnée, pas mécontente. Ses yeux bruns réfléchissent, indécis, mais confiants... Et j'insiste :

— Oui, une heure de tête-à-tête?... Je voudrais vous questionner à mon aise, sans gêneurs, sur cette Turquie que nous aimons tous deux...

Elle prend son parti, bravement :

— Ce n'est pas très commode; mais tout de même... Voyons, quand irez-vous vous promener dans Stamboul, pour la première fois?

— Je ne sais pas... lundi, par exemple.

— Lundi?... oui, c'est possible... Eh bien, voulez-vous que je vous serve de guide?

— Si je veux!

— Alors, à lundi... Où? C'est vrai, vous ne connaissez pas la ville turque... Écoutez : vous passerez le pont, et vous tournerez dans la première rue à droite. Vous m'attendrez là. J'y serai vers... vers deux heures.

— Merci...

J'appuie ce merci avec ma bouche, sur son poignet. Et je songe, un peu triste, qu'autrefois, — il y a vingt ans, —

une jeune femme ne se serait pas si facilement confiée à moi, sans arrière-pensée...

XIV

Samedi, 17 septembre.

Tout à l'heure, je marchais le long du Bosphore, sur le quai de Thérapia, tout au bord de l'eau...

Le quai de Thérapia, le plus déplorablement *select* des environs, me plaît pourtant, à cause d'un remous de courant qui s'y brise avec de vraies vagues clapotantes et bouillonnantes ; — les seules vagues de tout le Bosphore.

D'ailleurs, pour peu qu'on y marche comme je fais, à toucher l'eau, on n'est point forcé de voir les villas en bordure, ni la valetaille sur le pas des portes, ni les équipages piaffant : il suffit de détourner la tête.

Donc, je regardais mes vagues, quand, tout à coup, dans mon dos, la phrase horripilante :

— Bonjour, monsieur le marquis.

« Monsieur le marquis!... » Il n'y a pas à lutter : les gens de Péra s'entêtent à se prendre pour mes domestiques.

En l'occurrence, c'étaient mesdemoiselles Kolouri, — Calliope et Christine, sans chaperon, — qui promenaient leurs costumes « tailleur », un peu ridicules, pas trop.

Tout de suite, je fus submergé de bavardage :

— Comme on vous voit peu !

— Mais oui!... vous ne venez jamais à Yénikeuy.

— C'est que sans doute vous vous plaisez davantage ailleurs.

— Est-ce vrai que vous avez pris maison à Béicos, chez les Turcs ?

— Et puis, on vous a vu, l'autre jour, à Canlidja.

— Chez la belle madame Falkland.

— Il y a des gens qui prétendent que vous la traitez... (*sic*).

— Mais non, Calliope!... Le marquis allait voir sir Archibald.

— Vous êtes tout à fait amis, n'est-ce pas ?

— Moi, je crois que je deviendrai amoureuse de sir Archibald ! C'est un homme tellement intelligent ! Je tombe petite devant lui... (re-*sic*).

— Intelligent, mintelligent[1] (re-re-*sic*), il ne me plaît pas à moi. Je trouve son ami, le prince Cernuwicz, bien plus séduisant.

— Oh! celui-là, il faut toujours qu'il fasse pêle-mêle! (re-re-re-*sic*). Qu'est-ce qu'il manigance dans cette maison?

— Christine, le marquis ne s'inquiète pas de cela... Dites, monsieur le marquis, vous serez au Summer, ce soir? Peut-être est-ce le dernier bal.

— Nous flirterons avec vous, il faut venir...

Et patati et patata. J'ai filé par la tangente...

Maintenant, je suis dans ma maison de bois. J'y ai dîné, tout seul, à la turque. Mon caïkdji Osman m'a servi du pilaf aux pois chiches et du kebab rissolé. Il fait nuit. En me penchant à la fenêtre, j'essaie de distinguer, parmi la rangée lointaine des lumières de Canlidja, la lumière des Falkland.

A droite et à gauche, les maisons turques voisines de la mienne, silencieuses et comme désertes jusqu'au coucher du soleil, s'animent à présent et babillent. On a relevé les grillages de bois des shahnichirs. Et vaguement, à la clarté des étoiles, j'entrevois des formes blanches accoudées, j'entends des gazouillis et des rires.

J'ai commandé mon caïque pour dix heures, — dix heures à la franque. — Cela m'ennuie bien de traverser l'eau, d'aller là-bas, dans ce Palace qui fait tapage avec son électricité criarde... tapage, oui : cette illumination crue, dans la douceur nocturne du Bosphore seulement pointillé de lampes et de lanternes pâles comme les étoiles, me blesse les oreilles autant que les yeux.

Mais il faut aller au bal : lady Falkland y doit être, comme samedi dernier. Et je lui demanderai si ça tient toujours, pour lundi, notre promenade turque.

Dix heures... Attendons encore un peu...

1. En turc, la négation s'exprime par la syllabe *me* : « aimer, *sevmek*; — ne pas aimer : *sev-me-mek* »). D'où les formules pérotes dont abusent mesdemoiselles Kolouri et leurs compatriotes : « intelligent, mintelligent... (intelligent, inintelligent, — intelligent ou non) ». L'auteur saisit cette occasion d'exprimer à ses amis de Constantinople toute sa reconnaissance pour l'excellent lexique français-pérote qu'il doit à leur collaboration.

2 heures du matin.

Je reviens de là-bas. J'ai la tête lourde et les tempes qui battent...

Je suis arrivé tard, à ce bal. On ne dansait plus. La terrasse était déserte. La fraîcheur humide de minuit avait chassé les épaules nues.

Beaucoup de femmes étaient parties déjà; — les Kolouri, d'autres... Mais, dans le hall, j'ai trouvé sir Archibald et Cernuwicz qui buvaient, à une table, seuls. Cernuwicz m'a vu de loin :

— Oh ! le marquis !... Admirable !... Marquis, venez boire avec nous.

Je me suis approché pour m'excuser. Mais ils étaient ivres l'un et l'autre, et ils ont insisté si bruyamment que je me suis assis. Quatre bouteilles vides étaient sur la table. Falkland appelait un maître d'hôtel et commandait :

— Heidsieck monopole, rouge.

Cernuwicz protesta.

— Archibald ! je vous prie !... votre Heidsieck est une horreur. Le marquis est Français, Archibald. Laissez-moi !... *Waiter*! Pommery-Greno, brut.

Conciliant, l'homme apporta les deux bouteilles. Je dus prendre une coupe de chacune. Ils burent le reste.

Je demandai des nouvelles de lady Falkland, — et de lady Edith. Moins maître de lui qu'à jeun, le baronnet fronça les sourcils sans répondre. Le prince, au contraire, plus prolixe que jamais, m'expliqua qu'une migraine déplorable avait retenu *at home* la jeune fille et la jeune femme. Mais lui, Cernuwicz, ne savait pas laquelle était souffrante, et laquelle garde-malade. Sur ce point, le vieil ami refusait tout renseignement, car il ne croyait pas aux migraines féminines, et les tenait pour de simples comédies, ficelles ou balançoires :

— Il n'est pas nerveux, et il n'entend rien aux femmes. Voilà la vérité. *Old* Archie, vous n'entendez rien...

— Stanie !...

Les yeux gris lançaient un éclair bref. Le Polonais, souple comme un gant, éclata de rire et parla d'autre chose.

Il se jeta dans la chronique scandaleuse. En cinq minutes,

je sus avec détails toutes les coucheries illégitimes de la semaine. Usant d'un tact exquis, il n'épargna ni mon ambassade, ni la sienne. S'il eût été dans sa raison, je l'aurais rabroué. Mais que dire à un ivrogne? Je pouvais du moins l'écouter sans scrupule. Et parfois il devenait drôle :

— Vous avez remarqué, Archie, le nouveau sautoir de madame Nijni? Non?... Vous l'avez vu, vous, marquis? cet écheveau de petites, petites perles... joli, n'est-ce pas? Elle vous a dit qui le lui avait donné? Non? Vous êtes le seul. Elle répète à tout le monde que c'est le petit Vanescu, le Roumain. Et c'est vrai : parce qu'elle a... comment faut-il dire? inauguré Vanescu. Alors, le petit, qui n'a que dix-sept ans, et qui n'est pas bien élevé, lui a donné les perles, comme vous donneriez à une grue. Mais elle, elle a trouvé que c'était très bien, et elle montre le sautoir partout, en disant que Vanescu lui devait une discrétion. Hein? une discrétion... indiscrète!

Il rit violemment, enchanté de son mot. Et, sans reprendre haleine :

— Une chose tout à fait comique! Il y a trois jours, Donietz, le Russe, était avec sa femme dans leur villa, à Buyukdéré. Vous savez, ils sont nouveaux mariés, et s'aiment beaucoup. Il était minuit, et ils étaient en pyjama et en chemise. Voilà qu'ils avaient à la maison un nouveau *vodka*. Ils boivent, et ils deviennent ivres. Madame Donietz, tout à coup, prétend que ce vodka n'est pas du vodka ; que c'est du whisky, — *irish*. — Bien entendu, c'était du vodka... Donietz commence par rire. Mais, comme elle s'entête, il se fâche. Il prend son fouet pour chiens. Elle se défend, le griffe, lui casse une bouteille sur la figure : il porte la marque... Mais, avec le fouet, il est le plus fort. Il la knoute. Elle saute par la fenêtre. Il la poursuit à travers le parc : chasse à courre, tayaut!... Elle hurlait, il y avait des raies de sang sur sa chemise. Enfin elle atteint la grille ouverte, enfile la route au grand galop, et vient s'abattre dans un petit café où une douzaine de vieilles barbes turques fumaient encore le narghilé, en buvant la dernière tasse de café. Donietz se précipite, empoigne sa femme par les cheveux, la jette par terre et tape. Seulement, vous savez, les Turcs n'aiment pas qu'on batte les femmes. Alors, ils sont tombés sur Donietz, lui ont arraché la pauvre diablesse et l'ont roué de

coups, lui. Si bien que quand la police est venue, Donietz était presque aussi abîmé que sa femme. On les a rapportés chez eux. Mais le plus drôle, c'est que le lendemain, ils ne se souvenaient absolument de rien !

Falkland laisse tomber un éclat de rire bref. Et, tout de suite après :

— *Waiter* ! Heidsieck monopole, rouge.

— Archibald, c'est une folie entêtée !... *Waiter* ! Pommery-Greno, brut.

Ils m'obligent à boire. Leurs yeux flambent, leurs gestes deviennent fébriles. Cernuwicz maintenant me regarde fixement, l'air soudain féroce :

— Mais... vous savez, monsieur le colonel ! Donietz est un homme... Il n'est pas Polonais : il ne sait pas monter à cheval. Cela, c'est la race, il n'y a rien à dire... Mais, à pied, il est terrible. Et bientôt nous le nommerons consul en Macédoine, à Mitrovitza !

Fichtre ! si les consuls russes de là-bas sont tous de cette trempe, je ne m'étonne plus que les Albanais, moins patients que les Turcs, leur cassent la tête quelquefois.

Ai-je souri ? Je ne crois pas. Ce serait imprudent. Cernuwicz me sauterait certainement à la gorge... Non, il n'y a plus de danger : l'accès est passé. L'ivrogne, sans transition, rit aux larmes. Il claque la table à tours de bras : les coupes s'écroulent.

— Oh ! marquis ! Je vous ai vu, ne dites pas non. Vous êtes du dernier bien avec les filles Kolouri. Ne dites pas non ! !

Je dis non, très net, m'attendant toutefois au pire. Point du tout ! il se redresse, solennel, et me tend la main au-dessus de la verrerie en miettes :

— Vous êtes un gentilhomme. Il ne faut pas avouer, jamais... Non pour les filles Kolouri : cela ne compte pas ; elles ne sont rien... Mais pour aucune femme... Ici, trop d'hommes sont des mufles. Tenez, Karipoulo... Vous connaissez Karipoulo ? Il prend neuf cents livres turques à la Dette[1]... Eh bien, je le rencontre hier, Grand'Rue de Péra, et je lui dis : « Kari-

1. C'est-à-dire : « Il est employé à la Dette, aux appointements de 900 livres (20 900 francs) ». — Locution pérote, que tout le monde, à Constantinople, emploie par contagion.

poulo, avec qui êtes-vous, cette semaine? » Il sourit, se tortille, et fait un grand geste pour que les passants s'arrêtent. Alors seulement il répond, de toute sa voix : « Prince, on ne peut rien vous cacher. La semaine dernière, j'étais avec madame Bariteri ; mais je n'avais que les restes des soldats turcs ; alors, cette semaine, j'ai choisi madame Papazian. Je les ai toutes... » Voilà ce qu'il dit... Mais savez-vous? il n'en a aucune. Il se vante. Il est Grec. *Waiter*! Pommery-Greno, brut!

Mais, incident : le maître d'hôtel, le bras tendu vers le cartel du hall, déclare qu'après une heure du matin la cave de l'hôtel est fermée.

— Hein! tu dis?

— Excellence, la cave...

— Fils de chien! porc!

Il l'injurie furieusement, mêlant cinq ou six langues pour d'effroyables invectives. Et soudain, à toute volée, il lui lance une bouteille vide à la figure. La bouteille, d'ailleurs, manque le but et fracasse deux lampes du lustre.

Cernuwicz, perdant lui-même l'équilibre, retombe assis. Il mâche ses dernières injures :

— ...! ...!

Il se tourne vers moi, calmé :

— Je le connais, ce... C'est le frère de mon portier. Je lui dois de l'argent, à mon portier : mille livres. Il prête à quatre cents pour cent.

Falkland, qui a tout écouté, impassible, s'émeut soudain :

— Stanie! vous, un gentilhomme, vous empruntez à ce valet?

— Eh! Archie, que faire? L'argent, tout l'argent est dans leurs poches. Moi, je suis Polonais : je ne sais pas prendre aux Turcs. Et je ne sais pas demander aux femmes.

— *You are a Pole...*

Ils entament en anglais je ne sais quel dialogue rapide. Cernuwicz s'agite et crie. Des mots russes ou polonais jaillissent çà et là. Finalement, la dispute s'apaise tout d'un coup. J'en profite pour me lever :

— Bonsoir, messieurs.

Sir Archibald me secoue rudement la main. Cernuwicz, débordant de cordialité, improvise un discours d'adieu :

— Marquis, ce soir nous avons bu...

Oui. Ce n'est pas niable.

Cependant, sir Archibald s'apprête à partir aussi. Il vérifie l'addition. Son portefeuille est bien anglais, large démesurément, et d'un cuir sang de bœuf qui hurle.

Le caïque Falkland attend à l'appontement de l'hôtel, à côté du mien. Nous embarquons. Le prince, qui demeure à Buyukdéré, gesticule sur la berge. Tout à l'heure, son cocher le mettra sans doute de force en voiture, — à la cosaque.

Nous poussons. Mes caïkdjis piquent en amont, pour gagner au courant. L'autre caïque, au contraire, se laisse dériver : Canlidja est loin en aval.

Derrière, la voix de Cernuwicz continue à déclamer vers nous, dans la nuit. Ma parole, il appelle maintenant les bons auteurs à son secours :

Pour la dernière fois, adieu, seigneurs!...

Comme ces nuits du Bosphore sont humides! Il me semble qu'on doit avoir bien froid, à dormir seule, au-dessus de l'eau, dans un pavillon qui surplombe...

XV

J'ai passé le pont. J'ai tourné dans la première rue à droite. Et j'attends, comme il est convenu, en me promenant.

Donc, ceci est Stamboul. Désillusion. Je me figurais que, le pont franchi, Stamboul m'émerveillerait au premier coup d'œil. Il n'en est rien. La place d'Emin-Eunu, que voici, reproduit trait pour trait la place de Karakeuy. Et la première rue à droite, la rue où j'attends, — je ne sais pas comment elle s'appelle : pas plus de plaque que de numéros, — est laide. Pittoresque, je ne dis pas non : une sorte de boyau tortueux, magnifiquement sale, et grouillant d'une cohue bien bigarrée. Mais les ruelles de Galata, voire de Péra, sont pareilles.

Deux heures? Non. Je m'en doutais, je suis en avance. L'exactitude militaire joue de bien vilains tours aux gens à

rendez-vous. Je me souviens d'une histoire comique, d'il y a vingt ans : celle d'un petit lieutenant qui avait obtenu d'une personne fort blonde qu'elle passât, par hasard, à deux heures précises, à l'entrée de la passerelle qui relie la gare Saint-Lazare à l'Hôtel Terminus. Le pauvre gosse, engrené dans une série noire d'accidents et de catastrophes, — fiacre emporté, piétons écrasés, foule ameutée, police, arrestation, commissariat, toute la lyre ! — n'arrive au lieu convenu qu'à deux heures vingt. Plus personne. Désespoir. Il s'en va... Et, le soir, un « petit bleu », ulcéré, l'informait que la dame, venue à trois heures moins dix, et repartie à quatre heures un quart, après quatre-vingt-cinq minutes d'attente chimérique, le tenait pour un goujat doublé d'un imbécile, et le priait de ne jamais reparaître à ses yeux.

... Cette première rue à droite doit héberger, le matin, un marché aux légumes : je piétine une litière de feuilles de salade, et des odeurs de choux flottent çà et là...

On me bouscule beaucoup. Les gens de ce quartier vont plus vite que les morts de la ballade. Ils courent, se coudoient et se heurtent, en criant à pleins poumons. Les hamals (portefaix) pullulent. Évidemment, ce Stamboul-ci n'est pas le vrai : je suis trop près du port, trop près du pont, trop près de Galata, de Péra, de l'Europe...

Ah ! une ombrelle blanche au bout de la rue, au-dessus du moutonnement des fez et des turbans !... Impossible ! Il n'est même pas l'heure exacte ; il s'en faut de dix minutes... Et pourtant, si !

— Bonjour ! pas trop attendu ?

Une poignée de main garçonnière. Lady Falkland tient un sac de papier jaune, dont je m'empare.

— Oui, portez ça... Ce sont de ces petites choses sucrées que vous aimez, et que j'aime aussi. Comme mon chirket arrivait tôt, j'ai d'abord fait escale chez Hadji-Békir.

— Hadji-Békir ?

— Le confiseur turc à la mode. Les belles dames du quartier de Shah-Zadeh n'achètent pas une dragée ailleurs... Non, pas par là !... Tournons à gauche. J'ai horreur de ces rues grecques. Je vais vous mener où c'est joli.

Elle trotte, alerte à se dégager de la foule. Je la regarde relever sa jupe. Elle porte une robe de grosse étamine bise, et

de solides petits souliers gris, qui n'ont pas peur de ce pavé pointu, redoutable.

Tiens! sitôt la rue, — la première rue à droite, — quittée, voici la paix et le silence. Nous marchons entre deux murs au-dessus desquels se penchent de vieux figuiers. Le sol est raviné; des poules grattent la poussière. Trois maisons de bois, poudreuses, s'espacent parmi les figuiers; leurs shahnichirs, vitrés, grillés et voilés de rideaux blancs bien propres, n'ont pas l'air tout à fait solides, supportés tant bien que mal par de pauvres étais vermoulus, dont les clous cèdent. Un chat nous regarde venir, nullement craintif. Des chiens jaunes dorment au soleil, couchés sur le flanc, comme se couchent les loups. Pas un passant. On se croirait en pleine campagne. Ça, Stamboul, la capitale du Commandeur des Croyants? Jamais de la vie! un village, un hameau...

Lady Falkland se retourne, voit ma stupéfaction, éclate de rire.

— Vous voilà bien étonné! Oui, c'est Stamboul. Je parie que vous pensez à un petit village. C'en est un très grand. Il faut marcher deux lieues pour arriver au bout. Mais, tout le long du chemin, cela ressemble à ce que vous voyez ici.

Elle s'arrête. Le chat qui nous attendait se laisse caresser sans la moindre appréhension. Elle m'explique :

— Dans les quartiers turcs, les bêtes sont bien traitées et ne fuient pas les gens.

Puis, enthousiaste :

— Pas, qu'il est beau, mon grand village? Il y a de l'air, du soleil, du silence et de la liberté partout; regardez les arbres, les maisons, les murs : tout ça pousse comme ça veut, où ça veut. Il n'y a pas de façades, pas d'alignement, rien de régulier, rien qui ennuie et qui donne le spleen. Ici, on est libre, libre...

Elle ne rit plus, et je revois sur son visage l'habituelle mélancolie qui retombe. Muette une minute, elle se baisse pour mieux câliner la bête ronronnante...

— Et puis, il y a des choses imprévues, dans ce village-là. Venez, vous allez voir!

Non, tout de même, Stamboul entier ne ressemble pas à

cette venelle campagnarde. Voici déjà qui varie : une vraie rue, bordée de maisons des deux côtés. Par exemple, ce n'est pas du tout une rue solennelle : elle est large comme la main, et toute tracée en sinusoïde, de sorte que le vent n'y souffle pas. Les maisons sont de bois, bien entendu, de beau vieux bois couleur de violette. Et, comme nous passons, une porte s'entr'ouvre, laisse sortir une femme voilée, et se referme. La femme traverse, toque à la porte en face, et s'y glisse ; — tout cela sans plus de bruit qu'un chat marchant sur la pointe des pattes.

On tourne à droite, on tourne à gauche. Nous arrivons à une petite ogive d'antiques pierres grises, barrée d'une chaîne tendue qu'il faut enjamber : le bout du village, évidemment...

Oh !...

Je crois que j'ai crié de saisissement. Et je reste sous l'ogive, pétrifié.

Devant moi s'étend une place carrée, grande comme une plaine ; et, au centre de la place, une montagne de marbre et de pierre se dresse, sculptée, ciselée comme un colossal bijou. Des murs géants s'étayent de contreforts gothiques, dentelés, ourlés à jour. Des galeries, des cloîtres, des colonnades, des arceaux, des balustres, des perrons innombrables s'y adossent ou s'y accrochent de toutes parts. Au-dessus, un bouillonnement vertigineux de dômes et de coupoles s'élance vers le ciel et l'escalade, pareil à ces dunes de sable que le simoun agglomère en grappes. Et quatre minarets minces et blancs comme des cierges jaillissent des angles, et montent, plus hauts que tout.

Lady Falkland, arrêtée comme moi, regarde comme moi, muette, religieuse. Enfin, brusquement, elle saisit mon poignet :

— Dites? il a quelquefois des airs de capitale, mon Stamboul?... même, des airs de Mille et une Nuits !...

Nous avançons sur la grande place. Nous contournons l'immense édifice. A son pied, un jardin carré, clos d'une muraille basse percée de fenêtres, enferme par milliers des tombes turques, simples et belles.

— Si j'étais un guide raisonnable et patenté, je ne vous aurais pas mené ici. Je vous aurais infligé la promenade clas-

sique pour étrangers : Sainte-Sophie, l'Hippodrome, la Sublime Porte et le Grand Bazar. Vous auriez vu tout plein d'Anglaises à voile vert, tout plein d'Allemands à barbe sale ; vous auriez acheté la selle authentique du cheval de Tamerlan (fabriquée l'année dernière à Trébizonde), et vous auriez piétiné toute votre journée dans des rues à tramways, plus laides que Péra. Mais moi, je vous montre ceci... Ceci : la Suleïmanié Djami, la mosquée de Suleïman le Magnifique ; « la perle et le diamant », disent les Turcs...

Nous passons sous une porte pointue, taillée à facettes, harmonieuse comme un fragment du Parthénon.

Dedans, c'est une nef de cathédrale, la plus splendide que j'aie jamais vue. Des piliers prodigieux portent des arcs de marbre noir et blanc, qui enjambent d'incroyables vides. Des vitraux couleur de lait ou d'algues tamisent une clarté grave. Point de chapelles, point de niches à saints, point de confessionnaux, rien qui rapetisse. L'autel est un portique de marbre gris, muré, sur le fronton duquel, en lettres d'or, la parole du Prophète est écrite.

Il y a quatre colonnes de granit, énormes. Lady Falkland me les désigne :

— Elles proviennent d'une église de Byzance, disparue. Plus anciennement, elles ont porté le temple de Diane, à Éphèse. Plus anciennement, un autre temple, on ne sait pas où. Elles ont déjà vu quatre Dieux... Et combien encore à venir ?

Çà et là, des musulmans prosternés prient en silence. Deux petites filles, libres et joyeuses, se battent pour rire et se roulent sur les grands tapis. Un iman à longue barbe de neige les considère, indulgent.

Au milieu du jardin carré où se pressent les tombes, lady Falkland me fait admirer un grand mausolée, en forme de kiosk, qu'entoure une galerie octogonale, d'aspect italien. C'est le turbeh de Suleïman. On peut y entrer. Et je songe qu'en notre Europe, soi-disant tolérante, l'accès des mausolées de papes et d'empereurs n'est pas offert à tout venant...

Dans la salle ronde, aux murs revêtus de faïences de Perse, trois majestueux catafalques, habillés de satins et de brocarts

et couronnés de hauts turbans, sont rangés côte à côte, et flanqués tous les trois d'énormes cierges de cire jaune. Suleïman dort là, entre deux sultans de sa race. A leurs pieds, plusieurs sultanes dorment aussi, sous de pareils brocarts et de pareils satins. Rien de saisissant comme ces catafalques turcs, qui font en quelque sorte visible et tangible la présence du mort.

Une curiosité me prend :

— Roxelane, la fameuse favorite, est-elle dans ce mausolée?

Lady Falkand hésite trois secondes. Il semble que ma question lui déplaise. Elle répond cependant :

— Non. Venez.

Nous sortons. Dans le jardin, elle étend le bras vers un autre turbeh, proche, semblable, un peu plus petit :

— Roxelane est là.

— Nous visitons?

— Si vous voulez. Mais vous seul. Je n'entrerai pas.

— Ah?...

Elle n'en dit pas plus long, et regarde fort attentivement la pointe de ses souliers. Je n'ai garde d'insister, et je ne visite pas le tombeau de Roxelane.

Encore les petites rues turques. Maintenant, cela n'a plus trop l'air d'un village; — d'une vieille petite ville monastique, plutôt. J'ai vu dans l'Italie du nord ces larges pavés encadrés d'herbes, et ces murs de pierres grises, percés de fenêtres à barreaux, sans vantaux ni vitrage. Le regard plonge, ici comme là-bas, dans des cloîtres nus ou dans des jardins incultes. Mais ici les jardins sont des cimetières, où d'innombrables stèles s'éparpillent parmi les buissons et se cachent sous le lierre, entre des saules et des cyprès mêlés.

— Elles vous plaisent, ces rues?

— Bien plus que je ne saurais dire... Où allons-nous par là?

— Très loin. Vous m'avez donné toute l'après-midi, n'est-ce pas? Eh bien, je veux vous mener d'abord vers une autre mosquée que j'aime; et puis, plus loin encore, jusqu'à la grande muraille byzantine qui entoure Stamboul. Après, nous reviendrons... par un autre chemin.

Un carrefour, deux carrefours, trois carrefours. Les petites rues s'enchevêtrent tant qu'elles peuvent, et se courbent et se recourbent sans nul souci d'aucune direction. Comment peut-on trouver son chemin, dans un pareil labyrinthe? Et pas une surface plane : rien que des montées ou des descentes. Byzance, comme Rome, était la ville aux sept collines...

Lady Falkland s'arrête. Une femme en haillons, voilée, se tient accroupie dans un coin de porte, un bébé souffreteux sur les genoux. Elle ne demande pas l'aumône, et nous regarde, silencieuse, à travers son tcharchaf grossier.

Lady Falkland prend une pièce dans sa bourse, et veut la donner. Mais la pauvresse, fière, refuse et retire sa main : on n'accepte pas ainsi la pitié des infidèles! Lady Falkland, alors, se penche et pose la pièce dans la menotte du bébé. La mère hésite. Je m'en mêle, et dans l'autre menotte je mets une autre pièce. On ne résiste plus, cette fois. Et l'on rend un sourire de courtoisie avec quelques mots brefs et doux. Je demande, tandis que nous nous éloignons :

— Qu'a-t-elle dit?

— C'est presque intraduisible. Un remerciement turc. Voici le sens, tant bien que mal : « Partez en souriant... »

Que de rues! Il y a plus d'une heure que nous marchons. Lady Falkland se joue des carrefours, et va toujours de son petit pas vif. Stamboul est tout ce qu'on veut, sauf monotone. Les quartiers succèdent aux quartiers : — ceux-ci absolument déserts et morts, avec d'interminables sentiers entre deux murs, sous l'ombre changeante des acacias et des figuiers; ceux-là peuplés, bâtis d'une foule de petites cases toutes pareilles, d'où l'on voit sortir quelques femmes voilées, silencieuses et quasi furtives, et beaucoup de vieilles gens qui vont cahin-caha. — De loin en loin, dominant le mur ou la maison, un cyprès surgit, poussé on ne sait d'où, un minaret se hausse, une coupole de mosquée ou de medressah s'arrondit. Et, tous les cent pas, un cimetière minuscule, serré entre deux logis, entasse les unes sur les autres ses deux douzaines de vieilles tombes. Les morts et les vivants voisinent.

— Il ne manque pas de grandes places, de mosquées pom-

peuses et de larges voies triomphales. Mais je vous ai montré la Suleïmanié Djami. Et maintenant, je veux vous montrer d'autres choses, différentes.

Notre rue débouche au coin d'un jardin en rectangle, gigantesque : — pas un square d'Europe, élégant et peigné ; un verger-potager, où croissent en bel ordre quelque cent mille choux, agréablement mêlés de carottes, d'oignons et d'asperges, tout cela bien abrité d'arbustes en quinconces, pêchers, cerisiers, abricotiers. — Le jardin est en contre-bas, et solidement entouré d'une sorte de digue maçonnée à la romaine, laquelle digue monte jusqu'au niveau de la rue.

— Une ancienne citerne byzantine... Assez curieux, oui... Mais venez par ici.

Nous passons le long d'une dizaine de jolies maisonnettes presque neuves, d'un sapin frais qui sent la résine. Et une placette s'ouvre, plantée de trois platanes, et bornée par un mur très haut. Derrière le mur, et plus haut que lui, une coupole apparaît; et, plus haut que la coupole, deux minarets s'étirent parmi des cyprès noirs.

— Une mosquée de marque?

— Oui. La Sélimié-Djami. Entrons dans la cour.

La porte est en plein cintre, et bien vieille. La cour est carrée, tout à fait pareille à une cour de cloître, avec arcades et colonnes. Mais les colonnes sont d'un marbre ancien, que les siècles ont usé jusqu'à le rendre jaune et transparent comme l'onyx; et, sous les arcades, des faïences persanes enluminent les quatre murs de leur bariolage éternellement vif et frais.

Au milieu, il y a une fontaine d'ablutions, et, alentour, les cyprès qu'on voit du dehors. La mosquée proche étend son ombre. Il fait doux et calme infiniment.

Lady Falkland s'assied sur une marche, au pied d'une colonne, et me reprend le fameux sac de papier jaune.

— Voici des dattes farcies, et des dragées aux pistaches, et je ne sais quoi... Êtes-vous las? Nous avons fait beaucoup de chemin, et le pavé est très dur.

Je ne suis point las. Nous grignotons, et le silence tombe entre nous. Il me semble que je resterais des heures et des jours

assis dans cette ombre tiède, au milieu de ce cloître musulman dépourvu de grille et de serrure.

Lady Falkland a posé son coude sur son genou, et sa joue sur son poing fermé. Et je ne distingue pas la couleur des pensées qui passent sous ce front...

Tout à coup, elle se relève, et cherche sa petite montre :

— Mon Dieu! quatre heures déjà!... Allons, vite, en route!

Je m'inquiète :

— A quelle heure part donc le dernier chirket? Il faut que vous retourniez à Canlidja...

— Naturellement, il le faut!... Le dernier bateau part à douze heures quinze... — à peu près six heures et quart à la franque, aujourd'hui... Encore ne touche-t-il pas à Canlidja : il suit la côte d'Europe.

— Mais alors?...

— Alors, j'irai à Yénikeuy, et je traverserai en barque. J'arriverai très tard, et je n'aurai guère qu'un quart d'heure pour m'habiller... Vous savez que nous dînons toujours décolletées, à la maison... Un quart d'heure, je ne pourrai pas : on commencera sans moi, et, quand je ferai mon entrée, on m'accueillera par des mots désagréables... Mais j'ai prévu tout cela dans mon programme : donc, inutile de vous apitoyer.

Nous trottons, et la Sélimié-Djami est déjà loin. Devant nous, les éternelles petites rues s'allongent, plus villageoises que jamais. Maintenant, les maisons s'espacent davantage, séparées par des jardins.

— J'espère bien — murmure lady Falkland — que nous trouverons une voiture à Edirneh-Kapou...

Edirneh-Kapou, — la Porte d'Andrinople, — la voici précisément : une grande voûte délabrée, qui perce une maçonnerie énorme, mal entrevue derrière beaucoup de maisons à boutiques, entassées. Nous passons sous la voûte. Des soldats, assis au seuil d'un corps de garde, contemplent leur petit jardin où poussent des soleils et des volubilis.

Dehors, un chemin de ronde, un fossé, un talus, toutes ces choses tellement anciennes qu'on les distingue à peine les unes des autres. Et, au delà, une plaine vallonnée, plantée de cyprès, immense, indéfinie...

La grande muraille de Stamboul est maintenant derrière nous. Les formidables ruines de créneaux et de tours s'éloignent vers le nord et s'éloignent vers le sud, jusqu'à l'horizon...

— Venez, venez..., il est tard.

C'est vers la plaine aux cyprès qu'il faut venir. Nous franchissons le fossé sur un pont dallé, nous descendons le talus d'herbe poudreuse. Et voici la plaine.

C'est un cimetière. Au pied des arbres raides que le vent fait à peine vibrer, des tombes, des tombes par milliers et par millions, des tombes jeunes, peintes de frais et dorées, des tombes vieilles, blanchies, noircies par les soleils et par les pluies, des tombes antiques, usées, rongées, renversées, se serrent et se confondent dans une mêlée immobile. Les stèles, droites, obliques, couchées, ressemblent à des soldats innombrables pétrifiés tout d'un coup, en pleine bataille.

Nous avançons sous les cyprès. Nous enjambons les dalles et les cippes. L'herbe pousse haute, et je trébuche parfois contre un obstacle invisible.

Une stèle grise, inclinée jusqu'à toucher le sol de son turban, s'appuie au tronc d'un térébinthe. Lady Falkland s'y assied comme sur un banc, et me fait place à côté d'elle.

— Voilà!... j'ai voulu vous montrer nos cimetières turcs... Voyez-vous, la Turquie, avec son sultan absolu et son Coran despotique, est le seul pays libre de la terre. Les morts turcs eux-mêmes ne sont pas enfermés comme les morts chrétiens : on ne les entoure pas de grands murs et de grosses grilles. Ils dorment où ils ont voulu dormir ; et on ne charge pas de maçonneries et de monuments leurs pauvres os fatigués...

Je n'ai pas soufflé mot depuis que nous avons quitté la cour cloîtrée de la Sélimié-Djami. Mais ce lieu-ci me semble favorable aux paroles qu'on hésite à dire :

— Madame... je tiens à vous remercier...

— De quoi donc?

— Tout à l'heure, dans la cour de la mosquée, vous m'avez parlé comme vous ne parlez certainement pas au premier venu... Oui, quand vous avez fait allusion à l'accueil pénible qui vous attend ce soir chez vous... Je suis profondément touché de la confiance que vous me marquez, et... vous avez raison de me traiter en ami,

Elle ne rougit pas, elle ne fait aucun geste, aucune simagrée. Elle me regarde tout droit, les yeux songeurs.

— C'est vrai : je ne sais pourquoi, mais j'ai confiance en vous...

Elle sourit, sans gaieté.

— Oh! n'allez pas croire que je vous fais une grande grâce en parlant devant vous, un peu librement, des tristesses de mon foyer. Ces tristesses-là, il y a beau temps que tout Constantinople les sait par le menu, et les commente, et les juge, et s'en divertit. Vous-même, étranger, vous n'en ignorez rien, avouez?

J'avoue, d'un signe. Et je me tais. Au bout d'une minute, elle pose sa main dans les miennes :

— Seulement, vous, vous ne commentez pas, vous ne jugez pas, vous ne raillez pas... Et c'est à moi de vous dire merci.

Elle se lève. Nous faisons quelques pas dans la plaine funèbre. Tout à coup elle s'arrête et me montre une tombe.

Une tombe de femme : — il n'y a pas de turban sculpté sur la stèle; — une tombe déjà vieille : — il n'y a plus du tout de peinture sur le marbre, ni d'or aux creux de l'inscription.

— Vous la voyez... Vous ne savez pas lire les lettres turques? Moi non plus; les chiffres seulement. Mais c'est assez pour débrouiller l'essentiel d'une épitaphe... La femme qui dort là-dessous est morte en 1297 de l'hégire; elle avait vingt-deux ans... C'est l'année de la mort d'Aziyadé et c'est l'âge qu'elle avait, je crois... Bien sûr, cette tombe n'est pas la tombe d'Aziyadé. La vraie tombe, personne ne sait où elle est... heureusement!... Voyez-vous une agence Cook y conduisant des caravanes de touristes?... Mais, ici, dort une autre Turque, qu'Aziyadé a pu connaître, aimer, qui sait? Alors, moi, qui ai pleuré tant de fois sur le sort douloureux de celle qui est morte sans avoir revu son ami, j'apporte ici, souvent, des fleurs : c'est pour les deux petites ombres. Et je pense qu'au royaume où elles sont maintenant, elle se les partagent sans dispute...

Je n'ai pas du tout envie de sourire. Lady Falkland a pris quelques violettes piquées à son corsage, et les égrène au pied de la stèle.

— Les femmes s'entendent entre elles bien plus volontiers qu'on ne croit... Excepté...

Elle hésite, puis me regarde, ses sourcils froncés très bas, la lèvre relevée sur les dents qui apparaissent :

— Excepté quand il y en a une très méchante, qui veut, par orgueil et cupidité, voler le fils d'une autre...

Quand nous repassons la Porte d'Andrinople, il est plus de cinq heures. Trois arabas sont là, trois carrioles fort pouilleuses, et suspendues Dieu sait comment! Lady Falkland entame avec les arabadjis une discussion compliquée, où s'agitent, ce me semble, des questions de temps et de distance. Finalement, on tombe d'accord, et nous voilà, l'instant d'après, lancés à une allure folle sur le pavé raboteux des petites rues. La jante ferrée des roues y fait un fracas de marteau et d'enclume. Assourdie, lady Falkland presse ses mains contre ses oreilles. Je vois, à travers l'étamine des manches, le dessin pur de deux bras enfantins, fragiles.

Stamboul est grand, grand à n'en plus finir! Voici de nouveaux quartiers, de nouvelles rues. Nous passons des marchés, des bazars; l'araba tour à tour se précipite dans de longs chemins silencieux et solitaires, puis ralentit au milieu d'une place ou d'un carrefour grouillant de gens enturbannés...

Au vol, j'entrevois une gigantesque mosquée, flanquée de minarets interminables...

Enfin, la voiture s'arrête. Mais ici, il n'y a rien à voir, ce me semble? Ni mosquée, ni tombeau monumental, ni petite rue extraordinaire. Rien qu'une masure de bois vermoulu et de pierres qui s'écroulent. Est-ce cela?...

C'est cela. Lady Falkland m'entraîne jusqu'à toucher cette ruine qui n'est pourtant ni belle ni grande. Et, sa main serrant la mienne :

— Savez-vous un peu d'histoire turque? Suleïman, avant de connaître Roxelane, avait une épouse circassienne qui s'appelait Hasséki. Il eut d'elle deux fils, Mohammed et Dji-an-djir. Et c'étaient de beaux enfants et de bons princes. Mais Roxelane, par haine de Hasséki, les fit tuer l'un et l'autre, et leur mère en mourut de désespoir. Voilà pourquoi, tout à l'heure, je vous ai empêché d'entrer dans le mausolée de Roxelane. Et voilà pourquoi, maintenant, je vous amène au mausolée de Hasséki.

Faites une prière... Là... Maintenant, vite, il est tard!... Arabadji, Emin-Eunu!... chirket-haïrié!... *tchabouk, tchabouk!*

XVI

25 septembre.

Singulière aventure : j'ai passé la nuit à Béicos ; et, ce matin, voici que je découvre, posé sur l'appui de mon shahnichir, un bouquet de tubéreuses.

Qui l'a mis là? Le shahnichir surplombe le Bosphore. Quelqu'un, passant en caïque?... Impossible : seule, une vitre latérale était ouverte. Il a fallu, — oui, c'est l'unique explication, — il a fallu qu'on jette ces fleurs du shahnichir voisin. Mais c'est celui du vieil iman à barbe blanche! Baroque, en vérité.

Narcisse Boucher, hier au soir, piqué d'une tarentule soudaine, a décidé de clore aujourd'hui même la saison estivale, et de réintégrer le palais de Péra. On déménage tout à l'heure ; et demain toute l'ambassade aura quitté le Haut Bosphore. J'ai donc probablement dormi ma dernière nuit de Béicos, sauf occurrences exceptionnelles.

Bah! ailleurs ou ici... Je regrette ma maison turque. Mais j'aurai Stamboul là-bas. — Stamboul!... Depuis que lady Falkland m'y a conduit, j'ai la nostalgie de toutes ces petites rues désertes et silencieuses, où tant de soleil brille sur les tombeaux et les maisons mêlés, où tant d'herbes poussent parmi le marbre jauni des mosquées hautaines...

Et puis, je ne la quitte pas, ma maison turque. Tout va rester en ordre, et rien ne m'empêchera de revenir de temps en temps donner ici le coup d'œil du maître. L'été prochain, je n'aurai de la sorte rien oublié, je retrouverai chacune de mes habitudes, — et le bruissement ami du Bosphore, et la barbe blanche de l'iman mon voisin... et peut-être encore une botte de tubéreuses sur l'appui de mon shahnichir...

Oui. Et j'aurai quarante-sept ans au lieu de quarante-six!

J'ai passé toute ma journée à flâner par la maison. Je ne veux retourner à Péra qu'au coucher du soleil, pour descendre

le Bosphore à l'heure crépusculaire, qui est la plus douce. Il y a bien, là-bas, rue de Brousse, sur ma table à écrire, un rapport inachevé qui m'attend. Je crois même que le susdit rapport doit éclairer plusieurs ministres sur la réalité des préparatifs bulgares en vue d'une agression printanière contre le territoire ottoman. Allah patafiole les Infidèles!... Mais demain je travaillerai double. Ce soir, je veux ne me soucier que de la paisible Turquie.

Ah! voici l'heure du repos pour les soldats de la caserne. Ils s'alignent sur deux rangs, face à la mer, et j'entends leurs clairons psalmodier de lentes sonneries qui ont l'air de pleurer. Une trompette reprend et finit en mineur. Je vois les mains droites, toutes ensemble, se lever pour le salut; et un grand cri s'élance :

— *Padishah'm tchok yacha!* (Vive l'Empereur!)

Ce cri, je l'ai entendu déjà, au Sélamlick et ailleurs. Et j'ai tressailli du frisson contagieux qui secoue les hommes de l'Islam, acclamant leur calife... Hélas! ces gens ont une foi. Et moi, mécréant moderne, je les envie. S'il leur faut un jour tuer ou mourir, ils sauront pourquoi, ou du moins croiront le savoir.

Maintenant, le soleil baisse. Le caïque est sorti du caïk-hané, et Osman l'accoste au perron, en agrippant les pilotis de sa petite gaffe à croc de cuivre...

Ho! un choc mou dans le shahnichir... Par exemple!... c'est un second bouquet pareil au premier... Le voilà à mes pieds, qui fleure fort l'haleine sensuelle des tubéreuses...

Évidemment, c'est le shahnichir voisin qui me bombarde : sa vitre latérale est grande ouverte. Toutefois personne n'apparaît. Sans doute la prudence s'impose-t-elle... Je ramasse le bouquet, en prenant soin de ne pas trop me montrer.

C'est bien ce que j'attendais. Un billet est épinglé, parmi les fleurs. Un billet très drôle, griffonné sur ce papier à dentelle d'or que les bébés emploient pour leurs lettres du jour de l'an :

Quatre fois j'ai levé mon voile en me penchant à la fenêtre, et jamais vous ne m'avez regardée. Pourtant je pleurerai quand votre caïque partira.

Ah bah!

C'est écrit en français : nulle faute. Mon voisin l'iman aurait donc une fille, — pourvue de tous ses brevets? Au fait, les petites Turques de toutes castes sont généralement plus instruites que nos jeunes filles de France...

Voyons, que faire? La galanterie, en tout cas, veut que je réponde.

Une feuille de mon carnet? C'est bien inélégant. Tant pis! à la guerre comme à la guerre :

Je reviendrai bientôt et souvent. Montrez-vous au shahnichir quand je monterai en caïque.

C'est fait. L'épingle, maintenant. Le premier bouquet est encore là, propice : un, deux, trois! Le poulet fleuri, lancé à tour de bras, s'engouffre dans la fenêtre ouverte. A Dieu vat!

Bon! Le caïque est accosté. Il fait encore grand jour. Je descends. Je ferme bruyamment la porte. J'embarque.

Au shahnichir du vieil iman, une forme voilée se penche. Je regarde : le tcharchaf se lève. Une frimousse espiègle apparaît, des yeux tendres sourient; une bouche enfantine mime un baiser. Et le courant, rapide, m'éloigne.

... Donc, les petites filles turques, elles aussi, flirtent parfois avec les Infidèles. O Mehmed pacha, vos yeux voient clair!

Tout de même, flirt pour flirt, j'aime mieux la manière musulmane que celle des Calliope et des Christine, dans leurs salons à paravents.

La nuit tombe. Voici Canlidja. Voici la grille. Voici le petit pavillon au bord de l'eau. Le caïque passe tout près, invisible sur l'eau sombre.

Les fenêtres sont éclairées. Je vois une ombre mince derrière les vitres lumineuses...

XVII

M. Carazoff, Persan, tient, à Stamboul, au premier étage d'une maison peinte en rouge, une boutique fort achalandée.

où l'on trouve cent mille choses hétéroclites, — notamment, des turquoises et des tapis. Aujourd'hui, j'ai rendu visite à M. Carazoff, désireux que j'étais d'embellir mes salons de la rue de Brousse par quelques curiosités agréables, choisies dans son assortiment.

M. Carazoff est un courtois personnage, tout vêtu de noir et coiffé d'astrakan, comme il sied aux gens de sa nation. La politesse de M. Carazoff est à la fois raffinée et noble. Ici, les Juifs sont obséquieux, les Grecs sont familiers; ce qui ne les empêche, les uns ni les autres, d'être des marchands ingénieux et vite enrichis. Mais les Persans, plus ingénieux et plus vite riches, savent n'être familiers ou obséquieux que juste ce qu'il faut. Et leur tact en affaires dépasse considérablement tout ce que nous imaginons en Occident.

Dès mon entrée chez lui, M. Carazoff me le prouve à l'évidence. Le temps de me saluer, de m'offrir un fauteuil, et de frapper dans ses mains pour que son commis apporte le thé, il m'a jaugé d'un seul coup d'œil, et sait avec certitude la sorte de client que je suis. Français, — Français de l'ambassade, — et riche suffisamment. — Or donc M. Carazoff se garde de m'offrir aucune babiole indigne de ma bourse, non plus qu'aucune horreur très chère réservée « pour goût américain ». Mais tout de suite, les tapis anciens, pliés et empilés dans toute l'arrière-boutique, roulent du haut de leurs tas carrés, et déploient à mes yeux leurs splendeurs soyeuses.

— Ceci, Siné : beau comme une tapisserie. Ceci, Boukhara : beau comme du velours. Ceci, Tchaoutchaghan : miniature, monsieur, miniature véritable! Ceci, Mir : pièce de musée. Ceci, Soumack : double face, et souple! un mouchoir, un mouchoir de poche!...

M. Carazoff, la dextre levée, les doigts joints, parle bas, comme dans un temple. Deux serviteurs, reculés à bonne distance, étalent les magiques tissus, les froissent, et font jouer la lumière dans les plis. Il semble que du soleil soit mêlé à la laine...

— Bonjour, monsieur Carazoff.

C'est une vieille dame à cheveux tout blancs. M. Carazoff, la main sur le cœur, salue jusqu'à terre.

— Je vois que vous êtes en affaires. Continuez, je vous en

prie. J'attendrai dans ce fauteuil, et monsieur votre neveu va m'apporter de cet excellent thé persan que je bois sans sucre...

Elle parle français sans le moindre accent. Je me lève :

— Madame, permettez-vous à quelqu'un qui n'est jamais pressé de vous céder son tour? J'achète des tapis, je ne m'y connais pas du tout, et mon choix sera bien lent...

Petite révérence à la française :

— Je permets très volontiers. Qui remercierai-je, monsieur?

— Le colonel de Sévigné.

— Je m'en doutais un peu. Je suis madame Erizian, et quelqu'un m'a parlé de vous, pas en mal : lady Falkland...

Madame Erizian? J'ai entendu ce nom, déjà. Une Arménienne, veuve, sans enfants, qui vit assez retirée, quoique allant parfois dans le monde diplomatique.

Cependant M. Carazoff apporte, dans une coupe, une poignée de turquoises persanes, — petites, mais bien bleues.

— Non, monsieur Carazoff. Aujourd'hui, j'ai envie de perles. Avez-vous une jolie perle très ronde, blanche ou légèrement rosée ?

Elle se tourne vers moi :

— Nous autres Arméniennes, nous raffolons des bijoux, vous savez... c'est la faute à nos pères et à nos maris, qui aiment beaucoup, beaucoup l'argent... trop peut-être... cet amour-là déteint sur nous. Mais nous, femmes, sommes plus raffinées, et, au lieu de chérir grossièrement les écus, nous chérissons leur quintessence : les pierreries.

M. Carazoff, avec des gestes de dévotion, présente une autre coupe, plus petite, où se mêlent des perles et des opales. Madame Erizian se tait, s'arme d'une loupe, et regarde de tout près. Moue désappointée.

— Il n'y a rien ici, monsieur Carazoff. Allons, cherchez mieux. Ces perles sont méprisables. Mais je parie qu'au fond de vos tiroirs...

Troisième coupe. Quatre perles seulement y luisent, douillettement couchées dans du papier de soie.

— Ah! nous y sommes!... Celle-ci... non! elle a un défaut... Parfaitement, un défaut. Ne vous indignez pas : j'ai de bons yeux, monsieur Carazoff... Et celle-là est jaune. Mais cette autre me plaît assez... quoique... enfin!... le prix, monsieur Carazoff?

— Madame, toute la maison est à vous. Cette perle... ce n'est rien. Rien. Un cadeau.

— Monsieur Carazoff, vous êtes le plus courtois des Persans. Mais il est déjà un peu tard. Et nous n'avons pas le temps d'échanger toutes les politesses qui conviendraient. Donc, dites-moi sans façons : combien ?

— Rien ! je vous supplie. La perle est unique, sans prix. Ronde comme la lune, et brillante ! Cela ne se paie pas. Tout ce que j'ai ici, les tapis, les cuivres, les laques... rien, rien ne vaut cette perle. Je vous la donne.

— Que vous êtes aimable, monsieur Carazoff ! Mais soyons sérieux. Pensez-vous que six livres turques ?...

— Six livres !!!... Madame, vous plaisantez avec une bonne humeur qui réjouit mes vieux os. Nous sommes d'anciens amis ; il m'est doux de voir que la gaieté ne vous quitte pas. Je le dirai à ma fille, qui s'informe souvent de votre santé.

— Je vous rends grâce, monsieur Carazoff. Mais je ne plaisante pas. Six livres me paraissent un juste prix...

— Juste prix !... Ne parlons plus de cela, madame. Il ne faut pas donner à monsieur le colonel, que voilà, de fausses idées sur la valeur des choses. Exactement, cette perle me coûte, à moi, vingt-deux livres. Je vais vous montrer mes papiers d'achat...

— N'en faites rien, monsieur Carazoff. Vos papiers sont écrits en persan, et je ne sais pas lire cette langue poétique. Mais je vois que nous ne ferons pas affaire ensemble, aujourd'hui. Car je n'ai absolument que sept livres dans ma bourse...

— Il y a, marqué sur le papier d'achat, vingt livres. Je songeais, comme prix de ma peine, à gagner le dix pour cent. Mais il faut y renoncer. La vie est devenue bien dure pour les marchands. N'importe. Mon grand-père vendait à votre grand'mère, et je sens, à bien y réfléchir, que ce bénéfice pris sur madame Erizian m'aurait porté malheur. Voici la perle. Elle est à vous. Un cadeau. Vous ne me paierez que les vingt livres turques.

— Oh non ! c'est tout à fait impossible. J'ai dit : « sept livres », et vous savez que les Arméniennes n'ont qu'une parole.

— Madame, écoutez. Ne parlons plus de vingt livres. Faisons des prix exacts. Tout cela n'était que badinage. Mais il faut plaisanter un temps, et parler gravement ensuite. Je vous donne

maintenant ma parole, à moi, ma parole d'honneur! A quinze livres turques, je ne gagne pas la valeur d'un mouchoir de soie.

— Monsieur Carazoff, à dix livres turques, vous gagnez de quoi vêtir de satin tout le joli corps de votre jolie fille. Et je ne suis pas assez riche pour...

— Seigneur! dix livres! Kondjé-Gul, venez ici!

Une gentille fillette apparaît, soulevant une portière.

— Madame, sur la tête de cette enfant, qui est ma chair et mon sang (M. Carazoff étend la main sur les cheveux lisses), je vous jure qu'à dix livres, je perds!

— Monsieur Carazoff, je vous crois sur votre serment. Approchez, mignonne, qu'on vous embrasse. Là!... Et dites à votre papa qu'il faut pourtant qu'il me cède la perle à neuf livres turques parce que je suis une cliente très vieille, entêtée, et parce qu'une autre fois il gagnera beaucoup plus sur moi... Eh bien, monsieur Carazoff?

— Onze livres, madame, je vous supplie!...

— Allons, neuf et demie.

— Ah! madame... Toute la maison est à vous. La perle, qu'est-ce? rien. Un cadeau. Neuf livres et demie, soit.

XVIII

— Monsieur de Sévigné, écoutez une légende d'ici... Au commencement, Allah créa tous les peuples. Puis, désirant qu'ils fussent tous justes et intègres, il mit cuire de l'honnêteté dans une belle marmite. Au bout de sept ans, l'honnêteté fut cuite à point. Allah l'avait brassée comme il fallait avec sa grande cuiller d'or. « Va maintenant, — dit-il à l'Archange, — et amène-moi ceux que j'ai créés... » L'Archange s'en fut les chercher par le monde. Les Croyants vinrent les premiers, parce qu'ils habitent plus près de Dieu. « Voici pour vous, hommes fidèles! » dit Allah, qui leur versa, sans mesurer, une pleine cuillerée de la précieuse drogue. Et ils s'en allèrent, honnêtes à tout jamais. Les Franks vinrent à leur tour. « Voici pour vous! » dit Allah. Et ce fut une deuxième ration, aussi large que la première. Vinrent enfin les Idolâtres. « Voici pour

vous, pauvres gens! » Et la troisième cuillerée tomba. Il ne restait plus grand'chose dans la marmite... « Seigneur, Seigneur! — cria tout à coup l'Archange, — voici les Juifs et les Persans, que nous avions oubliés! » Allah, pris de court, retourna la marmite; mais, même en grattant le fond et en récurant les bords, il ne put emplir qu'une seule et dernière cuillerée. « Tant pis! — dit-il. — Les Juifs et les Persans se partageront cela. » Et les Juifs et les Persans s'en allèrent, moitié plus fourbes et voleurs que les Idolâtres, les Franks et les Croyants. Il ne restait plus une seule goutte d'honnêteté dans la marmite. Et c'est alors, hélas! qu'arrivèrent, déplorablement en retard, les Arméniens.

Madame Erizian, non sans quelque fierté plaisante, proclame ainsi la douteuse réputation des gens de sa race. J'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre : tout à l'heure, l'intervention de ma nouvelle amie, et sa tactique, m'ont précieusement servi contre M. Carazoff; et je n'ai guère payé mes tapis que le double de ce qu'ils valent.

En remerciement, j'ai cru pouvoir offrir à madame Erizian la moitié de mon araba; et madame Erizian, sans façons, l'a acceptée.

Et nous roulons au-dessus de la Corne d'Or, sur l'immense pont de bois, qui monte et qui descend comme une piste de montagnes russes.

Madame Erizian a de beaux yeux arméniens, longs et vifs, qu'elle vous braque en plein visage avec un aplomb tranquille de vieille femme.

— Savez-vous? je suis contente du hasard d'aujourd'hui. J'avais envie de vous connaître, après tout ce que m'a dit Maria.

— Lady Falkland?

— Oui... je l'appelle Maria, parce que je l'ai connue haute comme ça... ou presque : elle venait de se marier, quand elle est arrivée à Constantinople. Il y aura huit ans en décembre... Elle était plutôt jeunette, alors. Là-bas, aux Antilles, on les marie dès qu'elles sont sevrées. Pauvre petite, va!

J'ai tout à fait la sensation d'écouter une douairière d'entre Loire et Seine. A tel point, que je ne me retiens pas d'interrompre :

— Vous avez vécu longtemps en France, madame ?

— Moi ? je n'y ai jamais mis les pieds... C'est mon français qui vous étonne ? Mais tout le monde parle français, à Constantinople !...

— Pas le même français que vous.

— Ah ! vous avez fréquenté chez les Grecs. Oui, ils ont un tas d'idiotismes assez pittoresques. C'est que leurs femmes ouvrent rarement un bouquin. Nous autres Arméniennes, nous lisons.

— Cela vous réussit.

— Mon Dieu, oui !... Je ne sais pas faire la modeste, je vous en préviens. Nos maris ne sont que les plus habiles tripoteurs d'argent du monde. Mais nous, je crois, sans nous vanter, que nous sommes les plus intelligentes de toutes les femmes.

Je me sens l'âme de saint Jean Bouche d'Or :

— Est-ce par jalousie, alors, que les Turcs vous massacrent de temps en temps ?

Elle réplique, sans l'ombre d'un embarras :

— Non... c'est par instinct de conservation. La loi de Darwin, tout bonnement. S'ils ne nous assommaient pas quelquefois, nous les ferions mourir de faim. Nous sommes trop modernes, et eux pas assez. Il n'y a pas de notre faute, ni de la leur. Et ce n'est pas gai, cette nécessité de s'entre-tuer...

Elle songe, une minute. Notre araba escalade, d'un trot ralenti, la côte en zigzag qui contourne Yuksek-Kaldirim.

— Au fait, nous dévions... J'avais une question sur le bout de la langue : vous êtes un peu amoureux de Maria, n'est-ce pas ?

Je tombe de mon haut, — sincèrement.

— Moi, madame ? Par grâce, daignez regarder la couleur de mon poil. J'ai quarante... j'ai plus de quarante ans.

— Oui. Ça m'est égal... Peu importe d'ailleurs : vous paraissez encore très jeune. Et l'âge ne fait rien à l'affaire. Donc, vous êtes amoureux de Maria...

— Mais jamais de la vie ! J'ai pour lady Falkland une sympathie réelle, mais tout amicale. Lady Falkland est charmante, simple et bonne de la tête aux pieds, et fort malheureuse, si je ne me trompe...

— Dieu, non, vous ne vous trompez pas !... Enfin, pour en

finir, vous n'êtes pas amoureux d'elle... Ça va bien, c'est ce qu'il faut. N'allez pas le devenir, par exemple !

— N'ayez pas peur. Cependant... simple curiosité... pourquoi, madame, cette éventualité vous paraît-elle à ce point déplorable?

— Parce que, comme vous le dites si bien, Maria est fort malheureuse telle qu'elle est, et n'a nul besoin d'introduire dans sa pauvre vie des éléments de souffrance supplémentaire. Si vous l'aimiez, vous lui feriez mal... Ne dites pas non : je suis trop vieille pour ne pas savoir ce qu'aimer veut dire. Oui, vous lui feriez mal. Eh bien, pour cette besogne-là, les ouvriers ne manquent pas : son chenapan de mari, sa vipère de cousine, son bébé, déjà ingrat, et le Cernuwicz, et tous les autres... Vrai, on peut se passer de vous.

Madame Erizian parle avec une énergie tout à fait bouillante. Cela me plaît : j'aime bien les gens qui aiment bien leurs amis.

— Soyez en repos, madame : je ne ferai point de mal à lady Falkland, ni de la façon que vous redoutiez, ni d'aucune autre. Mais, à propos de lady Falkland, voulez-vous me donner le mot d'une énigme qui m'intrigue beaucoup? Voici : je comprends sans effort qu'il ne soit pas très gai d'être la femme de sir Archibald ; mais je n'ai jamais compris comment il pouvait se faire que, l'étant, on ait à craindre de ne plus l'être... Oui : d'après les on-dit, lady Falkland courrait le risque d'un divorce par lequel son fils lui serait arraché... Je connais très mal la loi anglaise. Mais je ne suppose pas que cette loi puisse ôter un enfant à sa mère sans de valables raisons. Et dans le cas présent...

— Dans le cas présent, sir Archibald, orgueilleux comme un paon, et baronnet jusqu'au bout des ongles, n'acceptera jamais d'être séparé du fils héritier de son nom. Il s'arrangera donc, n'importe comment, pour que le divorce, quand divorce il y aura, soit prononcé contre sa femme. Et il y aura divorce, car sir Archibald est puissant, et plus retors qu'on ne le croirait à voir sa carrure. Maria, certes, pourrait se défendre ; mais à condition d'attaquer : il faudrait qu'elle espionnât un peu chez elle, vît ce qui s'y passe, le fît constater, et demandât le divorce elle-même... Ce ne serait pas la mer à boire, et je vous jure bien

que moi!... Mais la pauvre petite n'a pas l'énergie de cela. Ou plutôt, les scrupules de sa race l'arrêtent : espionner! elle ne veut pas. C'est une Latine pur sang; elle s'encombre d'un tas de préjugés élégants et néfastes... et même contre des assassins, elle refuse de se battre au couteau.

— Que voulez-vous, chère madame? nous sommes ainsi. Moi, Latin, je refuserais comme elle.

— Parce que vous n'avez jamais connu les batailles d'Orient, où tous les coups sont traîtres... Tenez, l'autre jour, Maria, l'éternelle folle, vous a donné rendez-vous dans Stamboul, pour une promenade en tête à tête. Eh bien, qu'un des espions du mari vous ait surpris tous deux, dans le cimetière de la grande muraille, peut-être que le prétexte du divorce était trouvé.

— Un des espions?...

— Ah! vous ne connaissez pas ce pays!... Enfin, je vous mets en garde. Vous voyez que ce n'est pas difficile, de faire du mal à lady Falkland... Arabadji, *dour*!

Le cocher arrête. Nous sommes à Péra, à l'entrée d'un de ces passages couverts qui se faufilent, au plus épais du quartier, de la rue Cabristan à la Grand'Rue. C'est là qu'habite madame Erizian.

— Venez donc bavarder parfois au coin de mon feu, l'après-midi. J'y suis toujours, et j'ai de bon thé. Cela vous amusera, vous, un civilisé, de voir une sauvage d'Arménie se débrouiller parmi l'eau chaude, la crème et le sucre...

— Une sauvage bien raffinée!... Depuis combien de siècles votre famille a-t-elle quitté la tente natale?

— Combien de siècles?... Ma mère y vivait, sous cette tente, entre Erzeroun et Erzinghian. Moi, j'y suis née, et je suis la première de mon sang qu'on ait transplantée à Constantinople, et qui y ait appris le français. La métamorphose s'est faite d'un seul coup, cher monsieur... Quand je vous le disais, que les Arméniennes sont les plus intelligentes de toutes les femmes!

CLAUDE FARRÈRE

(A suivre.)

LA RESTAURATION

DES

TEMPLES ÉGYPTIENS

Au début de notre xxe siècle, plusieurs des « demeures éternelles » de l'ancienne Égypte achevaient de s'écrouler. Elles résistaient depuis si longtemps qu'on s'habituait à les croire indestructibles. Les dédicaces les nommaient « temples de millions d'années, fondés à toujours et à jamais ». Aux dogmes oubliés, aux rites abolis, semblaient survivre ces promesses d'éternité, par la force magique dont jadis on les croyait douées.

Les plus anciens de ces sanctuaires étaient cependant fort ruinés. Que restait-il du splendide édifice à obélisque central qu'Ousirniri, de la Ve dynastie, avait élevé à la gloire du Soleil, ou du temple en forme de pyramide bâti par un des Montouhotpou de la XIe dynastie[1]? M. de Bissing et M. Naville, qui les ont déblayés, n'y ont retrouvé que terrasses dénudées, bas-reliefs épars, colonnades croulantes. A Karnak, sanctuaire d'empire, où, depuis les chefs des clans primitifs jusqu'aux Césars romains, chaque Pharaon édifiait un temple ou une chapelle, le visiteur averti distinguait, non loin des

1. V^e dynastie : environ 3 800 ans avant notre ère ; XIe dynastie : environ 2 500.

pylônes des Thoutmès, de merveilleux blocs sculptés, encore à demi ensevelis : c'étaient les restes de salles disparues, construites par les Ousirtasen et les Amenophis. Mais ces ruines n'impressionnaient guère.

L'œil se reportait avec confiance sur les édifices des Ramsès ou des Bubastites. Là, le plan général du temple égyptien se dégage encore nettement, malgré les décombres, de la complexité des constructions.

Une allée de sphinx conduit à la haute porte que défendent deux pylônes, pareils aux tours de nos cathédrales. A la porte, devant laquelle des obélisques s'érigent, des colosses, debout ou assis, font bonne garde. Franchissez le seuil : d'abord, une vaste cour, bordée de promenoirs à colonnes ou à cariatides : au centre, un autel où brûlent les offrandes. Par un plan incliné, vous montez doucement jusqu'à la salle dite « hypostyle » : des colonnes puissantes, en plusieurs travées, soutiennent à vingt mètres au-dessus de votre tête un plafond d'énormes dalles. La foule des fidèles avait accès jusque-là pour admirer le cortège des dieux et du roi au Nouvel An, aux fêtes des saisons, aux jours fastes du culte divin et royal; on y goûtait, au sortir de la cour brûlante de soleil et éblouissante de lumière, la fraîcheur et la demi-obscurité des hautes salles couvertes. Plus loin, nul être ne s'aventurait, s'il n'était de race divine soit par nature soit par initiation : seuls, le grand prêtre et le roi pénétraient au sanctuaire, réduit central, étroit et massif, sans autre ouverture que la porte. Là, derrière les battants scellés et verrouillés, dans l'obscurité complète, cachée au sein d'une arche ou d'un naos de granit, dormait la statue du dieu que les rites secrets éveillaient à l'heure des sacrifices.

Aucun des temples de la seconde période ne nous donne un ensemble aussi complet; mais chacun d'eux a des parties bien conservées. Gournah, une des merveilles de l'art égyptien, n'a gardé qu'une hypostyle démantelée et quelques chambres du culte. Abydos, construit à la même époque, nous offre une hypostyle et sept sanctuaires, en calcaire blanc d'un grain très fin et couverts des plus délicats reliefs. Au Ramesseum, unique par ses proportions très nobles et la splendide patine de ses grès rouges, nous n'avons que la moitié des

pylônes, des fragments de portiques et une grandiose hypostyle au plafond intact. A Louxor, un des obélisques a quitté sa place; les colosses sont en morceaux; de ses deux cours, la première, aux beaux portiques à cariatides, reste enfouie dans les décombres sur lesquels trône une intangible mosquée; la seconde, où s'alignent les élégantes colonnades de Thoutmès III, est en partie démantelée. Quelques modèles réduits de temples à peu près complets subsistent à Karnak : ceux de Khonsou et de Ramsès III; mais dans le grand temple d'Amon, après la cour où de dix gigantesques colonnes une seule élève encore au ciel sa fleur de lotus, et tout autour de l'hypostyle colossale qui a perdu son plafond, ce ne sont que ruines croulantes de pylônes, murs renversés, plafonds effondrés de sanctuaires, indescriptible chaos que domine

L'élan démesuré des aiguilles de pierre [1].

Seuls de cette époque, ont été plus favorisés du temps et mieux protégés des hommes les temples creusés dans la montagne : à Deir-el-Bahari les parties souterraines sont intactes et aussi le grand *spéos* d'Abousimbel, qu'éclaire jusqu'au fond le soleil levant et dont gardent l'entrée quatre colosses taillés à même le roc.

Il existe cependant en Égypte des temples à peu près complets : ceux qui ont été reconstruits par les Ptolémées et les Césars, à Edfou, Philæ, Denderah. Plus jeunes de mille ans que les précédents, entretenus avec soin jusqu'au IV[e] siècle de notre ère, ils ont mieux résisté aux causes de destruction. Si vous les comparez aux temples antérieurs, vous y trouverez un plan plus net et plus uniforme; peut-être, ce qu'il y a d'harmonieux et de raisonnable dans l'art hellénique avait-il influencé les derniers architectes égyptiens. Mais il ne faut guère s'en applaudir. Les plus vastes des temples ptolémaïques ne donnent plus l'impression de grandeur héroïque, qui se dégage de Karnak ou du Ramesseum; leurs profils sont secs et durs; leurs lignes paraissent étriquées, même quand elles sont démesurées. La décoration y est moins riche que chargée; les reliefs et les textes essayent d'un compromis entre le

1. J.-M. de Heredia.

modelé réaliste de l'art hellénique et la sobriété hiératique du vieux style national : d'où ces figures attristantes et monotones qui rendent si pénible la visite d'Esneh et de Denderah. Ces critiques faites, il n'est que juste de louer la belle ordonnance du temple d'Edfou, les charmantes colonnes florales de Philæ, aux chapiteaux si diversement ouvragés, d'une coloration exquise et encore fraîche, et cette hypostyle de Denderah où, sous les dalles épaisses du plafond, sourit dans l'ombre, au sommet de chaque colonne, une inquiétante face de déesse, aux longs yeux, aux oreilles de vache, coiffée d'un chapiteau en forme de sistre. Mais le véritable intérêt de ces monuments réside dans leur état d'intégrité. Comme on l'a dit, la congrégation des prêtres d'Horus à Edfou saurait en quelques heures remettre le temple en état de recevoir le culte. Il ne manque que le mobilier sacré, les statues divines et les offrandes : tout le reste est encore là, textes et tableaux du rituel, calendrier des fêtes, catalogue des livres sacrés...

En somme, des temples antérieurs à la XVIIIe dynastie, il ne reste presque rien, sauf des fragments et des substructures, précieux aux seuls archéologues; les édifices de la période suivante sont arrivés à nous plus qu'à demi détruits; seuls, les derniers temples construits semblent encore défier les siècles.

Il n'est pas inutile d'établir ces distinctions, car c'est une tradition courante et une impression assez habituelle, chez ceux mêmes qui ont visité l'Égypte, que les temples pharaoniques, en bloc, sont à l'abri des coups du temps; on semble croire que dans les ruines très anciennes toute vie est éteinte depuis tant d'années, que les forces de destruction elles-mêmes y sont abolies : tels des momies, les corps démembrés des temples gisent à terre dans un état de conservation miraculeux et indéfini. C'est là une impression très fausse. La vie n'a pas abandonné ces pierres desséchées : l'œuvre de destruction graduelle et de transformation s'y poursuit et s'est brusquement révélée, dans ces derniers temps, par des accidents qui auraient été irréparables sans la vigilance du Service des antiquités.



Les causes de destruction sont les unes accidentelles et passagères, les autres essentielles et durables. Pour y remédier, le Service des antiquités a dû mettre en œuvre tantôt des moyens de conservation partielle, tantôt des moyens de restauration complète.

Au nombre des causes relativement passagères de destruction, il faut mettre tout d'abord le défaut d'entretien de tous les temples depuis au moins 1500 ans. L'édit de Théodose I a interdit vers la fin du IV[e] siècle tout autre culte que celui des chrétiens : les temples pharaoniques, dont plusieurs tombaient déjà en ruines, furent abandonnés aux injures du temps et des hommes. Or, l'on imaginera volontiers que des édifices aussi considérables et aussi nombreux nécessitaient un très vigilant service d'entretien et de réparation. Les archives des temples nous ont fait savoir que les sanctuaires neufs de l'époque ptolémaïque existaient déjà sous une forme primitive à l'époque des Pharaons memphites ou thinites, quatre mille ans auparavant. De là, des restaurations continuelles.

A Denderah, par exemple, Thoutmès III, de la XVIII[e] dynastie, avait renouvelé le monument d'après des plans anciens datant du roi Chéops et déjà consultés par Pepi I de la VI[e] dynastie ; bien avant le fondateur de la grande pyramide, s'il faut en croire une tradition retrouvée par Chabas dans un papyrus de Berlin, le temple de Denderah était déjà debout, au temps du roi Ousaphaïs, de la I[re] dynastie. Ces témoignages ont été confirmés partiellement par la découverte, dans une des cryptes secrètes du temple, d'un bas-relief représentant la statue du roi Pepi I, vénéré comme un des fondateurs du sanctuaire. Rappelons-nous maintenant que le temple actuel a été reconstruit au I[er] siècle avant Jésus-Christ, et calculons quelle somme d'efforts successifs a été dépensée sur ce seul point pendant quatre ou cinq mille ans pour la conservation des sanctuaires.

On ne s'étonnera donc pas que l'entretien des temples fût une des préoccupations constantes des Pharaons de toutes les époques et une des raisons des libéralités nécessaires, des

donations utiles, dont ils comblaient les congrégations responsables de la bonne tenue des édifices. Parfois les rentes habituelles étaient insuffisantes ; après le passage des grandes invasions — Pasteurs, Assyriens, Perses, etc., — qui avaient pillé les temples ou négligé leur entretien, il fallait exécuter des réfections complètes ou des travaux extraordinaires. Le roi s'en chargeait personnellement, qu'il fût un Pharaon, un Ptolémée ou un César ; fils des dieux, il avait la charge d'entretenir le foyer familial et la maison de ses pères. Voici un exemple, entre cent, des récits louangeurs que l'on gravait sur une stèle mise en bonne place, après une restauration de ce genre. Il s'agit ici de Thoutmès III et du temple de Phtah à Karnak :

Ma Majesté a ordonné d'édifier ce temple de Phtah à Thèbes. Or comme ma Majesté avait trouvé ce temple — qui était construit en briques avec ses piliers et ses portes de bois — penchant à la ruine, ma Majesté ordonna qu'on refît l'opération du cordeau (pour tracer les limites) de ce temple, l'érigeant en bonne pierre blanche, bien solide, et ses murs d'enceinte en briques de travail bien solide, éternel ; puis, quand ma Majesté lui eût érigé des portes en bois d'acacia neuf du pays des Échelles avec des pentures de cuivre d'Asie, lorsque le temple de Phtah fut à neuf au nom de ma Majesté,... je décorai son sanctuaire avec l'électrum de tout pays, et tous les vases sacrés étaient en or, en argent, en toute sorte de pierres précieuses, le linge, de fin lin blanc. Lors donc que ma Majesté installa le dieu à sa place, j'avais rempli son temple de toutes les choses bonnes, bœufs, oies, encens, vin, toutes les provisions, tous les fruits annuels de la terre...

Et la conclusion nécessaire, quelle que fût l'importance réelle de la restauration, ne manque pas : « jamais on n'avait fait au dieu chose égale avant le temps de ma Majesté [1]. »

Les Pharaons et les prêtres disparus, si les temples avaient été abandonnés à eux-mêmes, ils eussent résisté victorieusement pendant des siècles grâce à la solidité des matériaux et à l'excellence du climat ; mais ils ont été trop peu délaissés par les hommes. Aux congrégations païennes, succédèrent les moines chrétiens : avec une pieuse barbarie, ils pourchassèrent les faux dieux jusque dans leurs retraites, brisant les statues,

1. Traduction de G. Maspero.

mutilant les reliefs, martelant les inscriptions. A Denderah ils ont noirci le plafond des salles avec la fumée de leurs campements; à Louxor, ils ont converti en église l'antichambre du sanctuaire; aujourd'hui encore, le stuc dont ils ont recouvert les scènes du rituel égyptien déshonore les murs et voile les reliefs d'Amenophis III. Ailleurs ils ont écrit à l'encre rouge des passages des Pères, des arrêts de conciles, des sermons entiers en langue copte.

Quand l'Égypte changea de maître et de religion, en passant à l'islam des Arabes, puis des Turcs, les monuments pharaoniques n'y gagnèrent rien. Des générations d'iconoclastes s'attaquèrent d'abord aux figures des statues et des reliefs et complétèrent l'œuvre détestable des chrétiens : c'est alors que le Sphinx fut mutilé, malgré l'admiration qu'il inspirait à des lettrés tels que Abdellatif. Puis, dans le Delta surtout, les temples servirent de carrières : avec les blocs de calcaire sculptés, on fit de la chaux; les granits fournirent la matière première aux bassins des fontaines, aux seuils des mosquées, aux murs des palais. Pour étudier ce qui reste des monuments de Memphis ou d'Héliopolis, il faut aujourd'hui parcourir, comme l'a fait M. Daressy, les rues du Caire, et noter les morceaux de stèles, les fragments de reliefs qui apparaissent çà et là perdus dans la maçonnerie des mosquées ou des palais musulmans. Jusqu'à nos jours, cette destruction systématique s'est prolongée; le temple d'Erment, dernier souvenir du plus ancien sanctuaire thébain, existait encore au début du XIX[e] siècle; il a servi de carrière aux constructeurs de sucreries que la civilisation européenne a développées dans le pays; aujourd'hui il n'en reste que des débris informes.

Parfois c'est simplement le contact de la vie moderne qui accélère la destruction des temples. En beaucoup de localités, ils étaient noyés au sein des maisons particulières, de même qu'au moyen âge, nos cathédrales étaient pressées par le troupeau serré des habitations privées. Au cours des siècles, ces maisons, construites en briques ou en terre, se sont écroulées et ont été rebâties un nombre incalculable de fois; mais à chaque reconstruction nouvelle, on ne prenait pas la peine de raser les murs jusqu'au pied. « On égalisait la surface des décombres et on construisait à quelques pieds plus haut que

précédemment : aussi chaque ville est-elle assise sur une ou plusieurs buttes artificielles dont les sommets dominent parfois de vingt ou trente mètres la campagne environnante[1]. » La plupart des temples de la Haute-Égypte, malgré la hauteur de leurs murs, étaient ainsi enterrés vivants sous les décombres de villes mortes ou sous les constructions de bourgades vivantes. A Denderah, les ruines amoncelées dominent encore le toit du petit temple ; pour pénétrer dans l'hypostyle du grand temple, il a fallu creuser une tranchée profonde dans la montagne des débris. Le plafond de la salle hypostyle d'Esneh, supporté par des colonnes hautes de 20 mètres, est actuellement au niveau du sol exhaussé par les remblais successifs ; c'est par un escalier fort roide qu'on descend comme dans une cave jusqu'au sol antique ; le sanctuaire qui suit l'hypostyle est encore enterré sous les maisons modernes. Pour dégager Edfou, pour « le débarrasser de ses habitants et le nettoyer au nom de la science », il fallut à Mariette des mois d'un travail fatigant et interminable, et l'on verra plus loin ce que coûta à M. Maspero la tâche de déblayer dans le temple de Louxor, où toute une bourgade était installée.

Ces voisinages sont extrêmement préjudiciables aux édifices antiques. Non seulement ceux-ci servent de carrière pour la construction des maisons, mais les madriers dégradent les reliefs, les foyers encrassent les plafonds de leurs fumées résineuses, les hommes et les animaux souillent le sol de leurs débris et de leurs ordures. Peu à peu les agglomérations de briques anciennes et de ruines récentes, sur lesquels s'entassent fumiers et déchets, se transforment en une terre riche en salpêtre et en soude, que les indigènes appellent le *sebakh* ; partout où le salpêtre arrive à proximité des maçonneries antiques, il ronge les calcaires, délite les granits, effrite les grès. Ainsi le contact, même indifférent, des hommes est funeste aux temples abandonnés.

L'égyptologie elle-même, à ses débuts, fut nuisible aux monuments égyptiens. Quand les grandes expéditions scientifiques, celles des savants venus avec Bonaparte, puis celles de

1. G. Maspero, *Premier rapport sur les fouilles exécutées en Égypte de 1881 à 1885.*

Champollion, Rosellini, Lepsius eurent reconnu le champ des nécropoles et signalé les pièces hors de pair, les amateurs et les marchands d'antiquités se ruèrent sur les temples et les tombeaux, dressèrent au pillage Coptes et Arabes, et réunirent ces collections hétéroclites qui forment le fonds de nos grands musées d'égyptologie à Paris, Londres, Berlin, Florence et Turin. Mariette lui aussi, le fondateur du Service des antiquités, commença par piller l'Égypte, quand il remporta à Paris les milliers de monuments trouvés au Serapeum. Mais une idée le hantait : mettre fin au brigandage honteux qui désolait l'Égypte antique. « J'ai vu, disait-il, en quatre ans 700 tombeaux disparaître de la plaine d'Abousir et de Sakkarah. » Renvoyé au Caire, en 1857, et chargé d'explorer les sites de la Haute-Égypte sous prétexte de préparer un itinéraire pour le prince Napoléon, Mariette put obtenir du khédive Saïd-pacha les instructions suivantes : « Vous veillerez au salut des monuments ; vous direz aux moudirs (gouverneurs) de toutes les provinces que je leur défends de toucher à une pierre antique ; vous enverrez en prison tout fellah qui mettra le pied dans un temple. » Le prince Napoléon renonça à son voyage ; mais — c'était l'essentiel — Mariette resta et fut institué, le 1er juin 1858, « directeur des travaux d'antiquité en Égypte ».

Au début le Service des antiquités n'obtint ni budget régulier ni personnel fixe ; Mariette avait le droit de réquisitionner la corvée des paysans pour ses fouilles et demandait des crédits suivant les circonstances. Les dix premières années de sa gestion n'apportèrent pas une grande amélioration au sort des monuments antiques.

Mariette voulait fonder un musée au Caire afin de légitimer l'existence du Service : aussi dépouilla-t-il méthodiquement les sites de Gizeh, Sakkarah, Abydos, Tanis, Saïs, « pour avoir des monuments, toujours plus de monuments ». Le musée fondé et garni de pièces rares, Mariette put faire œuvre plus scientifique. Sollicité par les savants d'Europe d'exécuter des déblaiements méthodiques et de commencer les publications complètes des monuments découverts, Mariette mit en train plusieurs chantiers, à Edfou, Denderah, Abydos, non plus pour piller les temples au profit du musée,

mais pour faire rendre à un site tout ce que la science pouvait en attendre. La mort le surprit, en 1881, alors qu'il n'avait qu'ébauché cette seconde partie de sa tâche, sans avoir pu y donner sa mesure. Du moins a-t-il rendu à l'Égypte moderne l'immense service de l'intéresser au sort de ses merveilleuses richesses antiques : « Sans lui l'Égypte aurait continué longtemps encore à détruire ses monuments ou à en vendre les morceaux aux étrangers, sans en rien garder pour elle-même : il l'a contrainte à les conserver[1]. »

Le successeur de Mariette, M. Maspero, donna de 1881 à 1886, au Service des antiquités, une direction vraiment scientifique dont le succès fut facilité par la réorganisation profonde de l'Égypte moderne qui suivit l'occupation anglaise. M. Maspero eut le courage de proclamer que les fouilles ne devaient venir qu'au second rang dans les préoccupations du Service; le but essentiel était de déblayer à fond les monuments, de les *conserver* et de les faire connaître; il était temps de substituer aux reconnaissances superficielles une méthode d'exploration complète et de publication intégrale. De ce jour, il exista vraiment un service de conservation des antiquités égyptiennes.

Le déblaiement des temples était déjà en bonne voie à Edfou, Denderah, Abydos; M. Maspero concentra ses efforts sur un point bien déterminé et s'attaqua à un des édifices les plus complets, celui de Louxor. La tâche n'était pas aisée : le temple que les savants de l'expédition d'Égypte, Champollion et Lepsius avaient vu en partie dégagé « s'était presque entièrement recouvert de maisons depuis trente ans environ. Vers le nord, les deux tours qui flanquent la porte d'entrée, la première cour, les portiques qui l'entourent, disparaissaient plus d'à moitié sous un amas de huttes; trente maisons et quatre-vingts paillottes s'appuyaient au fût des colonnes, se collaient le long des murailles et écrasaient les architraves du poids de leurs briques; les deux minarets de la mosquée d'Abou'l-Haggag dominaient tant bien que mal cet ensemble malpropre. Sous la grande colonnade qui relie la cour du nord au sanctuaire du sud, deux maisons, celle du

1. G. Maspero, *Biographie de Mariette*.

cadi d'Esneh et celle d'un agent consulaire. La partie de façade occidentale qui est tournée vers la rivière était masquée par divers édifices, caserne de gendarmerie, prison, poste, magasins du gouvernement et maison de France[1].

» Derrière ce premier rang de masures, s'étendait un terrain vague, encombré de débris de murs en pisé et de cahutes groupées par trois et quatre; des parcs à moutons et à chèvres étaient établis entre les chapiteaux des colonnes; des pigeonniers en poteries se dressaient triomphalement sur ce qui restait de la terrasse du temple[2]... » Il fallut de longues formalités et des dépenses importantes pour exproprier les familles installées dans le temple[3]. M. Maspero triompha de toutes les résistances et sut intéresser à son œuvre la presse européenne : une souscription ouverte par le *Journal des Débats* et le *Times* donna 19 000 francs.

Les travaux une fois commencés furent facilités par le concours de la population qui s'empressa d'enlever le *sebakh* dont elle tire un excellent engrais; en 1893, enfin, après bien des interruptions, le temple fut complètement déblayé. On dut cependant renoncer à déloger la mosquée d'Abou'l-Haggag qui, encore aujourd'hui, encombre le côté nord-est de la première cour.

M. Maspero était déjà de retour en France (1887), quand le résultat décisif fut atteint; ses successeurs, MM. Grébaut (1887-92), de Morgan (1892-97), Loret (1897-99), réservèrent à d'autres sites leur activité; cependant la tradition d'un effort persévérant sur un point bien choisi fut heureusement conservée. M. Daressy, qui s'était déjà distingué dans les travaux de Louxor, consacra plusieurs campagnes à dégager des maisons coptes le splendide ensemble de Médinet-Habou : depuis 1897, le temple est accessible dans toutes ses parties.

Le déblaiement de Louxor et de Médinet-Habou ne

1. Cette maison avait servi de logement à la mission technique envoyée à Louxor en 1836, pour procéder à l'enlèvement de l'obélisque, aujourd'hui sur la place de la Concorde.

2. G. Maspero, *Premier rapport sur les fouilles exécutées en Égypte de 1881 à 1885*.

3. Des négociations analogues sont engagées actuellement pour exproprier les indigènes installés sur la cour et le sanctuaire du temple d'Esneh.

s'effectua pas sans nécessiter des réparations importantes; çà et là, il fallut reconstruire un mur écroulé, reconstituer les reliefs en rapprochant les blocs éparpillés, consolider quelques colonnes, dissimuler, au-dessus des architraves ou des linteaux, des poutres de fer pour soutenir, suivant la méthode de M. Legrain, les pierres prêtes à choir sans que la restauration fût apparente. Ce sont là travaux courants d'entretien, que le Service a discrètement et utilement exécutés dans la plupart des temples de Haute et Basse-Égypte.

Tout récemment, il a fallu appliquer ces restaurations d'une façon préventive au groupe des temples de Philæ, que depuis 1902 submerge six mois par an la retenue des eaux du barrage d'Assouan. Avant de laisser subir l'épreuve de l'immersion forcée aux vieux grès, déshydratés depuis des milliers d'années, M. Maspero avait confié à un de ses inspecteurs les plus expérimentés, M. A. Barsanti, la tâche de nettoyer à fond les temples de toute trace de salpêtre, de maçonner toutes les brèches et d'amarrer par des ligatures invisibles toutes les pierres branlantes et disjointes. Les précautions prises, on livra au fleuve l'île de Philæ, et l'eau, pénétrant ce sol et ces pierres d'où elle était bannie depuis les temps préhistoriques, baigna les propylées du grand temple jusqu'à la hauteur des chapiteaux, vint déferler dans la cour et noyer le pavé de l'hypostyle et du sanctuaire. On attendait avec une inquiète curiosité les résultats de ce traitement barbare; jusqu'à présent rien de fâcheux ne s'est produit, aucun des blocs n'a bougé et les jointoiements en ciment, dont M. Barsanti avait bardé les murs, sont restés intacts. On espère prolonger longtemps la résistance du temple et les optimistes déclarent que ce nettoyage annuel lui est salutaire.

Plusieurs autres temples, de Philæ à Ouady-Halfa, sont irrigués par l'eau du Nil. M. Maspero estime à 600 000 francs la somme nécessaire à les mettre provisoirement en état de se défendre. A vrai dire, nul ne sait si l'immersion périodique qu'ils subissent ne leur deviendra pas fatale à la longue; mais pour l'instant, Philæ est à l'abri de tout péril immédiat[1].

L'expérience de Philæ a prouvé l'excellence des mesures de

1. Rapport de M. Maspero pour 1905.

conservation prises par le Service ; mais à mesure que celui-ci étendait ses conquêtes, il se devait à lui-même d'en assurer la garde. Aussi, l'organisme très primitif qu'avait créé Mariette est-il devenu un service public de premier ordre, une sorte de « Ministère de l'Égypte antique ». Le cœur et le cerveau de cet organisme sont toujours au musée du Caire (anciennement à Boulaq, puis à Gizeh). On y transporte les pièces rares ou fragiles qui risqueraient beaucoup à rester sur place. Cet hiver, par exemple, quand M. Naville trouva une chapelle intacte de la déesse Hathor avec la vache divine qui y était vénérée, il parut dangereux de laisser ce trésor dans les gorges de Deir-el-Bahari. L'idole fut mise en caisse, la chapelle démolie, pour être réédifiées, l'une dans l'autre, au musée.

Toutefois, quand cela est possible, l'idée commence à prévaloir de laisser en place les monuments : M. Legrain n'a pas dépouillé le temple de Phtah de ses statues, et le tombeau d'Aménophis II a été ouvert au public, encore tout orné du mobilier funéraire que M. Loret y a découvert. Là, évidemment, est l'avenir : il est chimérique de vouloir entasser au Caire toutes les statues et tous les documents intéressants que l'Égypte recèle encore par millions ; ces monuments seraient infiniment plus suggestifs *in situ*, quand on pourra assurer leur sécurité d'une manière absolue, et quand tous les sites seront d'un accès facile par le développement des voies de communication.

C'est donc avec raison que le Service a commencé à décentraliser : des postes d'inspecteurs généraux ont été créés pour les trois grandes régions, le Saïd, le Fayoum, le Delta[1] ; M. Legrain et M. Quibell dirigent deux chantiers autonomes, à Karnak et Sakkarah[2]. Sous leurs ordres, des centaines de gardiens (ghafirs) recrutés parmi les plus instruits des indigènes, surveillent les touristes et les marchands d'antiquités et chaque soir mettent sous clef les tombeaux et les temples. On imagine les dépenses considérables qu'occasionnent l'aug-

1. Sous la direction de MM. Weigall, Lefebvre, Edgar.

2. Le chantier de Karnak dispose annuellement de 50 000 francs ; celui de Sakkarah de 25 000 francs, pour les travaux extraordinaires de fouilles et de restauration.

mentation progressive du personnel[1], les frais de clôture des monuments, et l'importance croissante des travaux. Aussi, en outre de son budget régulier, le Service a-t-il eu recours souvent aux bons offices de la Caisse de la dette; depuis 1887, il perçoit une taxe de trente francs par tête de touriste qui visite les monuments[2]; il n'autorise les fouilles des particuliers ou des Sociétés qu'aux emplacements qui lui agréent et sous condition de partager les trouvailles. En un mot, l'Égypte tout entière est aujourd'hui un Musée activement surveillé. Quoique les vols d'antiquités et les fouilles clandestines y soient encore trop fréquents, on ne saurait plus y voir les pillages systématiques, que déplorait Mariette. La justice locale a appris aux voleurs que tout crime commis contre l'Égypte antique se paye en argent, en bastonnade et en années de bagne, aussi cher que les délits qui lèsent la société moderne.

L'œuvre de conservation ne sera complète, que lorsque des générations de savants auront mis à profit le dur travail de déblaiement méthodique et de mise en état des monuments dont nous sommes redevables au Service, par des publications vraiment scientifiques. C'est une des grandes faiblesses de l'égyptologie, de n'avoir encore que des recueils de textes ou de planches très incomplets : il en résulte une foule d'erreurs, d'ignorances ou d'idées fausses. Grâce au Service, plusieurs temples sont maintenant accessibles dans toutes leurs parties; il faut désormais, pour comprendre les témoignages qu'ils apportent sur le passé, les confier aux soins d'interprètes compétents. Ceux-ci devront joindre les aptitudes, fort rares, de copistes patients et scrupuleux, à une méthode éprouvée et à une érudition très sûre. Ces qualités sont peu communes dans toutes les branches de la science, en égyptologie comme ailleurs. L'Institut archéologique, entretenu par la France au Caire[3], a fait de louables efforts — parfois heureux — pour publier les monuments que le Service déblaie; mais ses ressources sont trop réduites, à tous égards, pour suffire à la tâche. La société anglaise *Egypt Exploration Fund*

1. Le Service a utilisé 250 ghafirs permanents et 200 temporaires en 1905.

2. La taxe a produit près de 150 000 francs en 1905.

3. Sous la direction successive de MM. Maspero, Lefébure, Bouriant, Chassinat.

a confié le déblaiement et la publication du temple de Deir-el-Bahari à M. Naville qui s'en acquitte magistralement. Pour la rédaction de son catalogue général, le musée du Caire a fait appel à une collaboration internationale[1]; il faudra, par la suite, que le Grand Musée, qu'est devenu l'Égypte entière, ait aussi son catalogue descriptif où toutes les bonnes volontés rivaliseront pour que le grand effort fait par le Service porte rapidement ses fruits[2].



Mais la conservation des monuments n'est qu'une partie — et la plus facile — de la tâche qu'assume aujourd'hui le Service des antiquités. Les soins qu'ont prodigués aux temples, Mariette et Maspero, n'ont pas toujours sauvé les malades qui dépérissent depuis deux mille ans. A la suite de catastrophes soudaines il a fallu créer d'autres méthodes de traitement et soudain un problème colossal s'est trouvé posé : celui de la restauration complète de certains édifices.

C'est à Karnak et dans la partie du temple qui donnait le mieux l'impression de la résistance indéfinie qu'un accident a déjoué les espoirs.

La grande salle hypostyle, dont Séti I et Ramsès II avaient élevé les 134 colonnes, hautes de 24 mètres dans la travée centrale et de 13 sur les côtés, était depuis longtemps dépouillée de son plafond, ce qui lui avait enlevé une grande partie de sa stabilité. Les colonnes, n'étant plus calées par le poids des énormes dalles ni maintenues entre elles dans un rigide écartement, avaient commencé à prendre du jeu; quelques-unes s'étaient écroulées, d'autres fléchissaient peu à peu sous le poids des architraves. L'une d'entre elles faisait l'admiration

1. Sous la direction de M. Maspero, avec la collaboration permanente de M. Pierre Lacau.

2. Ce Catalogue des monuments de l'Égypte entière avait été entrepris par M. de Morgan; abandonné pendant quelques années, l'ouvrage a été continué par M. Maspero et comprend actuellement les monuments situés entre Assouan et Kom Ombo inclus. Mais cette publication laisse à désirer sous bien des rapports.

des visiteurs : c'était la fameuse colonne penchée[1] dont la ligne coupait en diagonale la baie rectangulaire d'une des petites travées. Imaginez un pilier haut de 13 mètres, sur 2 mètres de diamètre, incliné obliquement dans l'espace et entraînant dans sa chute une architrave épaisse de 3 mètres et pouvant peser à elle seule 40 000 kilogrammes. Le tout tenait en équilibre par la base disjointe de la colonne et par l'angle externe de l'architrave : celle-ci avait butté contre une colonne voisine et trouvait son appui dans une surface de quelques centimètres : tout autour, le vide ; on voyait même le jour entre l'architrave et le chapiteau sur lequel celle-ci ne posait plus qu'en deux points. Comment la colonne-soutien a-t-elle pu supporter sans faiblir le poids de cette masse en mouvement, d'environ 200 tonnes, qui l'a brutalement heurtée du front ; comment ces pierres descellées n'ont-elles pas continué à glisser et ont-elles gardé leur adhérence? Ce sont de tels miracles d'équilibre et de résistance qui avaient accrédité une confiance robuste dans la solidité des ruines de Karnak.

Or, en 1899, onze colonnes de la salle hypostyle s'écroulèrent subitement : peu s'en fallut que, tel un château de cartes, le reste des colonnes ne subît le même sort.

C'était le « 3 octobre, vers 9 heures du matin ; un surveillant qui était en tournée au mur d'enceinte entendit un grand bruit semblable au tonnerre. Il courut aussitôt vers le temple et arriva assez à temps dans la salle hypostyle pour voir deux colonnes jetées le long du pylône de Ramsès. Un autre gardien qui était au pied de l'obélisque de Thoutmès, y était demeuré, épeuré, et ne vint que quand le bruit fut éteint ». Ainsi nul ne fut témoin du début de l'accident. M. Legrain, à qui j'emprunte ce récit, a pu établir que le fait primordial est la chute fortuite d'une seule colonne : celle-ci renversa la colonne qui lui faisait vis-à-vis et l'entraîna avec les architraves qui les unissaient toutes deux à leurs voisines. Les architraves et les segments détachés se comportèrent comme des projectiles : sept colonnes d'une même travée se renversèrent mutuellement, l'une poussant l'autre jusqu'à la dernière ; dans la travée parallèle, l'écroulement par file ne fit que trois victimes et se

1. Aujourd'hui démolie, depuis les travaux de restauration.

trouva arrêté par la résistance inespérée de la quatrième colonne. Tout cela en quelques secondes : on juge de l'aspect à la fois pittoresque et navrant que présentait à terre l'amas chaotique des segments colossaux et des architraves énormes. Plusieurs colonnes voisines avaient reçu en plein corps des blocs de 10 à 15 000 kilogrammes et présentaient des blessures béantes ; au fond de la travée les deux dernières colonnes s'étaient couchées, avec tous leurs segments désunis mais encore superposés, sur la face inclinée du pylône qui les soutenait fraternellement dans leur chute.

La catastrophe de Karnak posa nettement pour les égyptologues la question toujours si controversée : doit-on reconstruire un monument ancien qui s'écroule ? Il fallait une réponse immédiate : abandonner à son sort la salle hypostyle, ou rechercher les causes de destruction et y porter remède sans aucun retard.

M. Maspero dut assumer la responsabilité d'une décision aussi grave. Grâce à la connaissance approfondie qu'il avait acquise des monuments de l'Égypte au cours de sa précédente direction, à son habitude d'aborder toutes les difficultés, d'ordre scientifique ou matériel, avec la vigueur et la bonne grâce que donne une intelligence lumineuse et l'expérience la mieux avertie, la question fut vite résolue ; on ne pouvait laisser s'écrouler un édifice qui n'avait pas épuisé ses forces de résistance, mais dont les fragments intacts se dissociaient, les conditions d'existence et de stabilité ayant varié au cours des siècles.

Quinze jours après la catastrophe une commission de spécialistes arrivait à Karnak, se faisait une opinion sur place et rédigeait le 28 octobre un rapport sur les travaux à exécuter et un devis des frais probables. Le 11 décembre, M. Legrain ouvrait son chantier, et, muni des instructions de M. Maspero, entreprenait sans fracas une des œuvres les plus périlleuses et les plus importantes qu'il ait été donné à un archéologue de concevoir et d'exécuter.

Le point faible des gigantesques édifices pharaoniques c'est l'insuffisance des fondations. Quand ils ne travaillaient pas sur le roc du désert, les architectes ne pouvaient nulle part, dans la plaine, descendre beaucoup la fouille sans rencontrer des boues plus ou moins liquides au niveau des infiltrations du Nil ;

ils se contentaient donc d'écarter les terres rapportées et établissaient les fondations sur le sol vierge. Dans la salle hypostyle de Karnak, la fouille atteignait environ 2 mètres de profondeur ; là, sur une couche d'alluvion mêlée de sable, on avait élevé de petits massifs de maçonnerie composés de gros moellons inégaux, mal équarris, empilés en lits peu réguliers, dont une bonne partie provient d'un édifice construit par le roi hérétique Aménophis IV et pieusement démoli par ses successeurs orthodoxes. Parfois, à la place des moellons, on rencontre un simple bourrage de terre, d'éclats de pierres et de tessons de poterie. Notons que sur ces massifs « qui sont plutôt des pilotis en maçonnerie que de véritables fondations », on superposait des colonnes d'un poids total d'environ 226 000 kilogrammes. Souvent ces pilotis sont d'un diamètre inférieur à la base des colonnes, disposition essentiellement défavorable à la stabilité de pareilles masses. Enfin entre les massifs qui soutiennent les colonnes, la seule liaison est un remblai de cailloux et de terre recouvert d'un dallage peu épais. A cet égard il y a donc eu certainement ignorance, négligence ou malfaçon de la part des architectes de la salle hypostyle.

Ces fondations si précaires étaient menacées par deux causes de destruction que les Égyptiens ne pouvaient pas prévoir : le *sebakh* et l'inondation du Nil. La salle hypostyle « était à l'origine dépourvue d'habitation et aucune chance de salpêtration n'était à redouter. Tout au contraire, dès l'ère chrétienne, les habitations y devinrent extrêmement nombreuses et l'énorme quantité de *sebakh* et de débris de toute sorte qu'il a fallu retirer pour mettre à jour une partie du dallage ancien, montre quelle a du être leur importance. Il y en avait plus de 1 m. 80 dans la salle hypostyle. Il en subsiste encore dans la partie sud une butte haute d'environ 8 mètres. L'action néfaste de la terre salpêtrée a été centuplée par le lent exhaussement séculaire du lit du Nil. Si les calculs établis par Grand-Pacha et Ventre-Pacha sont exacts, l'exhaussement moyen du lit du fleuve par l'apport des alluvions peut être évalué à 96 millimètres par siècle ; or la salle hypostyle avait été établie à 33 centimètres seulement au-dessus du niveau des crues ; deux cents ans à peine après la construction, les fondations de la salle étaient déjà atteintes par les infiltrations ; treize cents ans après, soit vers l'an 600

de notre ère, les eaux, au moment de l'inondation, dépassèrent le niveau de la salle et rencontrèrent la terre salpêtrée déjà abondante ». Conclusion : depuis treize cents ans le salpêtre, provenant du *sebakh* dissous et transporté par ces eaux, désagrège les blocs de grès très poreux, jusqu'à une hauteur qui varie actuellement, au moment de la crue, de 2 à 3 mètres au-dessus du sol[1].

Contre l'exhaussement du niveau du Nil et l'invasion des eaux dans les temples, le Service des antiquités est désarmé; toutes les autres causes de destruction peuvent au contraire être combattues, et voici quel plan de défense fut élaboré pour sauver Karnak et éventuellement les autres temples qui se trouveraient dans les mêmes conditions d'existence précaire : 1° enlèvement du *sebakh*; 2° démontage, assise par assise, des colonnes brisées, ébranlées ou suspectes ; 3° réfection totale des fondations et remontage des colonnes ; 4° irrigation modérée au moment de la crue, pour laver le sol qui avait subi les infiltrations d'eau salpêtrée.

Ce plan de campagne très simple présentait à Karnak des difficultés énormes d'exécution : il s'agissait de l'appliquer à la partie nord de l'hypostyle, où, depuis l'écroulement des onze colonnes, le sol était jonché de segments, de chapiteaux, d'abaques et d'architraves, blocs dont le poids variait de 5 à 40 tonnes. Ces travaux de force devaient s'exécuter sous la menace de l'écroulement subit des colonnes restées debout, dont plusieurs étaient dans un état d'équilibre instable ou d'ébranlement très inquiétant. Il était nécessaire que les instructions claires et précises de M. Maspero fussent appliquées par un homme actif, qui sût, à l'occasion, prendre une initiative intelligente et courageuse et qui connût Karnak dans tous ses points forts ou faibles. Ces qualités, M. Georges Legrain, affecté aux travaux de Karnak depuis 1895, les possédait à un haut degré; grâce à lui le problème de la reconstruction de Karnak est aujourd'hui résolu dans ses parties les plus ardues.

Les travaux commencèrent en décembre 1899. Au bout de la première campagne, en mai 1900, les cinq colonnes ébranlées par le choc des autres étaient démontées segments à

1. Rapports de MM. Maspero, Legrain, Ventre-Pacha, Grand-Pacha, et de la Commission réunie à Karnak après la catastrophe du 3 octobre 1899.

segments; la deuxième campagne, celle de 1901, fut consacrée au déblaiement des onze colonnes écroulées et à l'enlèvement du *sebakh*. Le sol était libre; on put mettre à nu les fondations dont les pierres furent trouvées saines et non salpêtrées : la cause principale de l'écroulement était donc l'insuffisance de la maçonnerie de fondation et non la dégradation des pierres par les eaux. Ces faits reconnus, M. Maspero indiqua en 1902 la méthode à suivre pour la reconstruction. Dans chaque rangée de colonnes disparues, on creuserait une tranchée plus large que la base des colonnes et de même profondeur (2 m. 15) que les fondations antiques; cette tranchée serait entièrement remplie par un radier en béton armé, sur lequel les colonnes seraient réédifiées; chaque colonne d'une rangée serait reliée à la colonne symétrique de la rangée voisine par un chaînon bétonné de façon à assurer la liaison des fondations nouvelles avec les fondations antiques. Le plan fut exécuté sans retard. Le 12 avril 1902, lord Cromer posa la première pierre des nouvelles fondations, et en 1903 les onze colonnes écroulées étaient relevées à la hauteur de 6 mètres. Les pierres que le *sebakh* avait décomposées au-dessus du sol ou que la chute avait brisées partiellement furent remises en place après avoir subi le traitement suivant : un crépi de ciment ou même un quartier de grès couvrait les plaies, bouchait les trous, en laissant les parties décorées de reliefs ou d'inscriptions saillir d'un centimètre sur le parement moderne. « On obtenait ainsi une forme architecturale convenable, tout en laissant distinguer ce qui est antique de ce qui ne l'est pas. »

Les fondations nouvelles furent soumises dans l'été de 1903 à l'épreuve de l'inondation; elles y résistèrent victorieusement, si bien qu'en 1904 M. Legrain put remettre en place la partie supérieure du fût de chaque colonne, les chapiteaux et les abaques. A ce moment, une sérieuse difficulté se présenta. Il était indispensable de caler par le haut les colonnes rebâties, tandis que les fondations nouvelles les maintenaient par le bas. Or les dalles du plafond manquent depuis des siècles; les architraves, qui avaient subsisté, se sont cassées dans la chute ou sont inutilisables. Comment les remplacer? On avait prévu tout d'abord un réseau de liens de fer

et de colliers passés au cou des colonnes sous le chapiteau. M. Maspero réussit à faire écarter ce disgracieux projet : on remplaça les colliers par des poutres en fer posées de chapiteau en chapiteau, et dissimulées par un revêtement de ciment ou de béton, auquel on donna la forme et la dimension des architraves antiques. « Cette consolidation devra s'étendre à toutes les colonnes de la salle et peut-être conviendrait-il de rétablir le toit plat qui jadis recouvrait la salle entière. » La remise en place des chapiteaux et la réfection des architraves occupa les hivers 1905-1906 : au mois de mars dernier, j'ai pu assister sur les lieux à cet intéressant travail. A l'heure actuelle, l'œuvre de destruction causée par la catastrophe de 1899 est réparée : il reste à mettre les autres parties de la salle hypostyle à l'abri d'un semblable accident. Sans doute, c'est une lourde tâche; mais ce n'est plus qu'une question de patience et d'argent : la méthode de travail est créée, les essais sont faits, les résultats sont convaincants.

Or cette méthode — et ceci n'est pas un des résultats les moins intéressants des travaux entrepris — n'est devenue vraiment pratique et efficace que lorsque M. Legrain eût recherché et retrouvé pour les appliquer à nouveau les procédés de construction des architectes égyptiens. L'enlèvement des segments des colonnes écroulées constituait une manœuvre de force très délicate d'exécution, mais de nature assez banale. Quand il fallut, au contraire, démonter des colonnes restées debout, et déplacer à une hauteur de 20 mètres, des masses de 50 tonnes pour les amener à terre, les archéologues et les architectes furent perplexes. Devait-on construire un échafaudage, qui serait une seconde salle hypostyle en bois, et installer à son plafond des palans assez puissants pour démâter et remâter le vaisseau pharaonique? La chose fut jugée impossible, tant à cause de la dépense que par manque de matériel, d'ouvriers et par nécessité d'aller vite. M. Legrain, qui a étudié Karnak pour ainsi dire pierre à pierre, n'eut qu'à puiser dans ses souvenirs pour découvrir comment les anciens Égyptiens avaient résolu le même problème, non pas pour démolir le temple, mais pour le construire, non pour descendre les architraves mais pour les monter. Quand on pénètre dans la grande cour de Karnak, à l'angle nord-ouest, on ne tarde pas à remarquer des talus de terre main-

tenus par des murettes de briques qui escaladent les flancs du pylône et ensevelissent jusqu'au cou les colonnes du portique. Colonnes et pylônes sont restés inachevés et ces talus ne sont pas autre chose que des échafaudages de construction[1]. La méthode des Égyptiens consistait donc à établir des terre-pleins qui s'élevaient en même temps que les murs ou les colonnes; quand on posait les dalles du plafond dans une salle hypostyle, elle était entièrement remplie de terre; de cette façon les ouvriers plaçaient les architraves et les dalles du toit comme s'ils travaillaient à hauteur d'homme sur le sol naturel.

Reste à expliquer comment les lourdes pierres étaient amenées sur les terre-pleins sans cesse exhaussés. Nous voyons par ce qui reste en place en Karnak que les Égyptiens usaient de deux procédés. Quand ils avaient un espace suffisant pour développer les talus, ils disposaient un plan incliné à pente douce sur lesquels les blocs posés sur rouleaux étaient halés par les bras robustes de centaines d'ouvriers. Un bas-relief d'une tombe de la XII[e] dynastie, à Bersheh, nous montre une manœuvre de ce genre; il s'agit de hâler un colosse monolithe dont les dimensions sont données : 6 m. 50 de haut. La statue, installée sur un traîneau de bois, est halée par 4 files de 43 hommes : un contremaître rythme leurs efforts en battant des mains, et un aide verse de l'eau sur le sol durci pour atténuer le frottement et éviter l'échauffement des pièces de bois. Mais souvent l'espace manquait pour déployer tant d'ouvriers sur un terre-plein ou pour développer la pente douce d'un talus. Dans ce cas on construisait au flanc du terre-plein des escaliers, des gradins en briques, sur lesquels évoluaient des élévateurs en bois dont M. Legrain a su définir l'emploi. Les Égyptiens avaient comme nous l'habitude d'user, pour les cérémonies qui accompagnent la pose de la première pierre d'un édifice, d'instruments de luxe, de modèle réduit, mais reproduisant fidèlement la forme des outils réellement employés; tels sont nos marteaux et truelles d'or ou d'argent. Nous les conservons dans les musées; les Égyptiens les déposaient dans les fondations où parfois nous les avons retrouvés en place. Parmi ces instruments on a remarqué « une sorte de

1. Cf. Choisy, *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, Paris, 1904.

berceau en bois composé de deux joues en segment de cercle » réunies par des traverses. (Imaginez un buvard oscillant comme il s'en trouve sur tous nos bureaux.) Ce ne peut être un cintre de voûte : « quelques exemplaires portent des inscriptions qui se présenteraient renversées s'ils figuraient des cintres » ; M. Legrain et, après lui, M. Choisy ont démontré que l'appareil ne pouvait s'employer que comme traîneau ou comme machine élévatoire à bascule et manœuvrée par levier ; des oscillations successives permettaient d'élever l' « ascenseur » chargé de moellons sur les escaliers de briques retrouvés à Karnak. D'après Hérodote, les Égyptiens du ve siècle racontaient que les pyramides avaient été construites à l'aide de machines légères circulant sur l'escalier formé par les lits de pierre superposés. Il est très vraisemblable que ces machines légères sont les « ascenseurs oscillants » de M. Legrain. Le long des terre-pleins qui montaient peu à peu jusqu'au plafond de la salle hypostyle, il faut donc imaginer une série de gradins : les gros blocs les escaladaient, mus par les leviers, et les pierres moyennes à l'aide de l'ascenseur oscillant. On s'explique alors comment l'on ne retrouve à Karnak nulle trace d'emploi d'échafaudages en bois pour la construction des édifices : les monuments égyptiens ont été élevés à l'aide de remblais, qui étaient déblayés l'œuvre finie, et d'engins mobiles et de petite taille qui n'ont pas laissé de traces.

Quand M. Legrain dut entreprendre d'urgence les travaux de réfection, il n'avait pas de machines puissantes à sa disposition ; pour en faire venir d'Europe, le temps manquait et l'argent. Donc, à l'exemple des Égyptiens, il éleva des remblais retenus par des rideaux de briques, et sur ce sol exhaussé il installa les palans dont il était muni. Quand, avec des précautions infinies, les vérins hydrauliques eurent descellé les architraves fendues, les palans les soulevèrent et les déposèrent sur des rouleaux ; de là il fut relativement facile de les descendre jusqu'au sol en les laissant glisser le long d'un plan incliné. La descente d'une architrave de 30 tonnes ne prend guère plus d'une matinée ; j'en ai été témoin en janvier 1904. Les colonnes une fois démontées, il fallut défaire les remblais, creuser les fondations, puis remblayer à nouveau dès que les colonnes, remises en place, s'élevèrent un peu haut. L'hiver dernier,

j'ai vu employer pour la reconstruction des chapiteaux les mêmes procédés dont on usait en 1904 pour les démonter. La méthode antique, secondée par les machines modernes, a donc permis d'opérer avec une rapidité suffisante, mais surtout avec économie et sécurité.

Ce n'est pas que le Service des antiquités ne sache utiliser les ressources de la science et de la mécanique modernes. Suivant l'état des édifices et le tempérament des archéologues, les méthodes sont variables. A Edfou, par exemple, pour une besogne d'un caractère assez différent, M. Barsanti a complètement laissé de côté la méthode antique. Le mur d'enceinte du temple, du côté ouest, inspirait les plus vives inquiétudes. Cette gigantesque paroi de grès, haute d'environ 20 mètres, était, elle aussi, ébranlée dans ses fondations ; la base s'enfonçait dans le sol et toute la zone médiane tombait en avant, « faisait ventre », s'arrondissait dangereusement au-dessus du couloir. M. Barsanti accepta la tâche ingrate de démolir le mur entier et de le coucher pierre à pierre, chaque bloc strictement numéroté et repairé à sa place, sur les terrains vagues d'alentour. Ce fut un étrange spectacle que de contempler étendues à plat sur le sol les scènes mythologiques des guerres soutenues par Horus contre Sit, qui donnent une valeur inestimable à ces milliers de moellons si soigneusement rangés. Les fondations refaites, M. Barsanti releva tout, pierre à pierre ; il y mit tant de vigilance que pas un fragment ne fut perdu. Le mur semble aujourd'hui n'avoir jamais été touché depuis les Ptolémées. Mais ce n'était qu'un début. L'hiver dernier, le portique fut repris en sous-œuvre dans la partie ouest de la cour. M. Barsanti, délaissant les méthodes pharaoniques, installa un majestueux échafaudage pour soutenir les dalles du plafond, les architraves et encadrer les colonnes.

« Ce n'est jamais sans une terreur secrète, — écrivait M. Maspero dans son *Rapport* de 1905, — que je me résous à entamer des opérations aussi vastes, où la moindre négligence des chefs de chantier risque d'entraîner des désastres. Ici, pourtant, l'urgence était telle que j'avais lieu de craindre prochainement un écroulement analogue à celui qui a si fort endommagé la salle hypostyle de Karnak. La longue expérience de M. Barsanti, son sang-froid, la parfaite homogénéité

de l'équipe qu'il a formée et la confiance absolue qu'il lui a inspirée me sont un ferme garant qu'il sortira de l'épreuve à son honneur. » En effet, j'ai vu ce travail fort délicat en bonne voie d'achèvement, sans le moindre accident, en avril 1906. Il suffit d'avoir passé quelques heures à Edfou pour juger ce qu'il faut d'abnégation et de courageuse persévérance à un archéologue qui mène à bien ces tâches difficiles et périlleuses dans la solitude complète et sans autre encouragement que les visites parfois importunes des touristes.

Ces grands travaux terminés, d'ingrates besognes rappelleront en d'autres sites M. Barsanti et ses collègues. On pense à sauver le beau sanctuaire de Gournah, si profondément ébranlé dans ses fondations ; les grands pylônes de Karnak et du Ramesseum dont les murs disjoints ont laissé s'échapper le remblai intérieur, — tels de gigantesques pâtés dont la croûte s'en irait en morceaux, — verront aussi prochainement les ouvriers reconstruire les talus antiques pour redresser les moellons éboulés. Quelles surprises en textes et bas-reliefs nous réserveront leurs immenses parois réédifiées ?

Les travaux entrepris à Louxor, Karnak, Edfou et sur tant d'autres points, montrent assez l'idée maîtresse du directeur actuel du Service des antiquités : « consacrer toutes les ressources à la consolidation, et au déblaiement méthodique des temples et des nécropoles ». Le Service abandonne aux particuliers fortunés et aux sociétés savantes le soin d'augmenter par des fouilles nouvelles le nombre des monuments égyptiens, sauf sur quelques sites où la fouille complète le déblaiement, comme à Karnak et Sakkarah ; ailleurs il entend réserver ses forces à la *conservation*, trop négligée jusqu'ici, des antiquités. Un savant comme M. Maspero, qui occupe, de l'avis unanime, la première place dans le monde égyptologique, peut se permettre la coquetterie de consacrer toutes ses heures à la tâche en apparence la plus modeste et la moins enviable de celles qui se présentent en Égypte. Mais ces œuvres de patience et de méthode portent toujours en elles-mêmes une récompense, souvent d'une valeur inespérée. Voici qu'à Karnak, par la seule nécessité de remuer la terre pour construire ses plans inclinés, M. Legrain trouve chemin faisant plus de monuments nouveaux qu'on n'en a recueilli depuis les temps héroïques où Mariette fouillait au

Serapeum. Des temples complets sortent des terres ou des décombres : temple de Ramsès III, temple de Phtah Thébain, temple d'Osiris seigneur de l'éternité; les splendides piliers élevés par Ousirtasen III, débris de la Thèbes, jusque-là ignorée, de la XIIe dynastie; un édifice complet, bâti par le roi Amenophis I, puis démoli pour une raison inconnue par Thoutmès III, et jeté en terre, mais encore si bien conservé qu'on pourra le reconstruire tout entier; c'est enfin, au fond d'un trou rempli d'une eau croupissante par les infiltrations du Nil, l'entrée d'une cachette merveilleuse d'où en deux ans, de 1903 à 1905, sont sortis 800 statues de toute dimension et de toute époque, quelques-unes d'une grande beauté et la plupart couvertes de textes d'un grand intérêt historique, et plus de 15 000 bronzes! La fouille n'est pas terminée bien qu'elle soit poussée à 12 mètres de profondeur; cet hiver la cachette rendait toujours... A Sakkarah, le déblaiement des sables a mis M. Quibell sur la trace des pyramides élevées par les rois des dynasties héracléopolitaines, jusqu'ici inconnus de nous; un peu plus au nord, M. Barsanti travaille depuis deux ans à désensabler un superbe monument de granit, qui n'a pas encore livré son secret, mais qui semble antérieur à tous les édifices découverts jusqu'ici... De telles trouvailles sont bien une compensation de tant d'heures passées à une tâche ingrate et lourde de responsabilités. Ce sont elles qui expliquent la joie et la patience avec lesquels ouvriers et ingénieurs, manœuvres et égyptologues, travaillent aujourd'hui à découvrir un Sakkarah préhistorique et une Thèbes inédite, qui sort de ses ruines pour éclipser les villes rivales, comme au temps de gloire du dieu Amon.



L'œuvre entreprise par M. Maspero et ses actifs collaborateurs a d'ailleurs une importance qui dépasse le cadre de la vallée du Nil. De cette leçon pratique, les archéologues de tous les pays peuvent tirer profit, bien que les savants qui s'y dévouent travaillent sans bruit, loin de la réclame, et ne se font guère connaître que par l'œuvre achevée. Rien de plus controversé que le problème de la reconstruction des édifices antiques. Les solutions simplistes n'y sont pas

acceptables. Il faut tenir compte de l'état de ruine plus ou moins complet des monuments, de leur force probable de résistance : surtout il importe de se demander si leur valeur est essentiellement artistique ou s'ils sont plus précieux pour l'historien et l'archéologue.

Au point de vue pratique, il n'est pas douteux que l'abandon sur le sol des édifices à demi ruinés ne soit funeste à la conservation de leurs fragments. Quand il est possible de relever un mur ou une colonnade en utilisant un nombre suffisant de pierres antiques, il est raisonnable de restaurer. A cet égard, M. Maspero a pu trouver des points de comparaison dans les travaux entrepris ailleurs. Délégué en 1905 par le gouvernement khédivial au congrès archéologique d'Athènes, il mit ce voyage à profit pour étudier brièvement les solutions données en Grèce aux problèmes que soulèvent le déblaiement et l'entretien des monuments antiques. « Je me transportai — écrit-il — à Delphes, où M. Homolle me montra sur le terrain les procédés qu'il employait à cet effet, puis à Olympie sur le théâtre des fouilles allemandes. L'aspect des deux sites m'a convaincu que nous avions raison de procéder par relèvement des débris et par reconstruction des édifices, là où nous pouvions le faire en nous servant uniquement des vieux matériaux. Les fragments d'architecture et de sculpture abandonnés aux intempéries des saisons, sur les lieux mêmes où ils ont été trouvés, pourrissent rapidement, tandis que les fragments analogues qu'on a remontés à leur place ancienne se raffermissent et se maintiennent. A Olympie, tel temple, ou telle partie de temple, dont on aurait prolongé notablement l'existence si on l'avait reconstitué au moment de la découverte, est condamné à périr dans un délai assez rapproché, pour être demeuré gisant à terre. Au contraire, la durée du trésor des Athéniens et des autres portions d'édifices que M. Homolle reconstruit à Delphes, est assurée pour de longs siècles contre l'action des saisons. Ce m'a été une raison nouvelle de persévérer dans la voie où je me suis engagé et de relever ou de compléter les monuments dont les matériaux subsistent en quantité suffisante, avec des indications telles qu'on peut les remettre en place à coup sûr[1]. »

1. *Rapport de 1905.*

Et pourtant, faut-il l'avouer? Quelque chose va disparaître des temples restaurés : c'est la mélancolie des ruines abandonnées, le charme évocateur des villes mortes. Dans notre passion de savoir, ne portons-nous pas des mains impies sur les cadavres des temples? Est-ce une œuvre de vraie civilisation que de s'opposer à la ruine nécessaire de ce qui fut grand et splendide, mais qui ne le sera plus jamais? La salle hypostyle, avec ses colonnes refaites où tant de taches marquent les coups des années, avec ses architraves en partie fausses, aura-t-elle la majesté d'autrefois? Et, quand aux splendides éboulis des pylônes succédera la régularité des murs reconstruits, aurons-nous retrouvé la demeure d'Amon? La vraie Thèbes n'est-elle pas la Thèbes en ruines où la mort est à sa place, et non la cité restaurée où manquera toujours la vie humaine?

Angoissantes questions qui se présentent à l'esprit avec une force singulière, quand on voit l'activité moderne aux prises avec le mystère des ruines antiques. Le long du plan incliné, je regardais descendre une architrave vénérable. L'énorme pierre était ceinte de palmes, chamarrée de drapeaux, pour conjurer tout mauvais présage ; les fellahs tiraient sur les cordes et répondaient d'une voix éclatante aux cris du surveillant qui rythmait leurs efforts par ses invocations à Allah. Tandis que descendait la pierre, j'évoquais la scène toute semblable qui s'offrait à la vue sur ces mêmes lieux, il y a plus de trois mille ans, quand le bloc, amené des carrières de Silsilis, remontait la pente du talus, halé de la même manière, au son de chants tout pareils. Alors aussi la pierre était vénérée et parée comme une sainte : peut-être racontait-on sur elle ce qu'on disait de mainte autre pierre et ce que nous pouvons déchiffrer dans les carrières du Ouady-Hammamât : « Miracle advenu en ce temps-là... : comme les ouvriers descendaient la montagne, parut une merveilleuse gazelle ; elle marcha devant et guida nos gens qui allaient les yeux fixés sur elle. Point ne se retourna, jusqu'à ce qu'elle arrivât à cette pierre, dans la montagne auguste... Alors elle enfanta sur cette pierre, aux yeux de toute l'armée ; on lui coupa le cou, on la brûla sur la pierre avec de l'encens, et le bloc arriva heureusement jusqu'en Égypte... »

Aujourd'hui, c'est au nom de Mahomet que la pierre descend et remonte, docile aux mains des infidèles. En vain la gazelle a

donné son sang, et les ouvriers antiques leur dur labeur. L'œuvre, à laquelle tant de milliers d'êtres ont, pendant des siècles, voué leur vie, perd quelque chose de son mystère et de sa haute signification artistique quand les ingénieurs et les archéologues sondent ses faiblesses, déblayent ses ruines et relèvent ses murs.

Pourtant ce n'est pas une œuvre de curiosité impie qui se poursuit en Égypte. La restauration des temples est un mal nécessaire pour éviter de plus grands désastres. Ce qu'on se propose, ce n'est pas de donner à l'œil du visiteur la satisfaction banale de lignes ininterrompues et de monuments bien complets. La beauté des lignes n'est pas le seul mérite des temples égyptiens : peut-être y aurait-il avantage à les abandonner dans leur attitude expirante, si les artistes seuls y cherchaient des leçons. Mais ces colonnes et ces murailles sont couvertes de figures et de textes d'un intérêt unique pour l'histoire des idées et des hommes : sauver ces débris d'annales, ces fragments de rituels et de théogonies, c'est conserver à l'humanité des titres de famille et son patrimoine intellectuel le plus lointain. Voilà pourquoi il est utile, il est nécessaire, de relever les salles hypostyles et de réédifier les pylônes. Que les artistes et les délicats se rassurent : ce sont des mains pieuses qui touchent aux pierres sacrées.

ALEXANDRE MORET

POÈMES PAÏENS

I

L'ENFANCE

J'étais contente alors, même dans la douleur;
Mon regard ébloui s'ouvrait comme une fleur.
La nuit, je pressentais l'aurore aux lèvres d'ambre.
Je m'éveillais : j'aimais le papier de la chambre;
Je cherchais à savoir s'il faisait beau dehors;
Le soleil aux rideaux collait son masque d'or;
J'écoutais le chant calme et pesant que module
La forte, l'obstinée et paisible pendule.
Je me disais : « Il est sept heures du matin;
Ce sera tout un jour à courir dans le thym,
Près du merisier rose et près de la cigale,
Tout un jour à goûter la feuille et le pétale,
A poursuivre la joie autour des rosiers ronds,
A danser dans l'azur avec les moucherons,
A s'alanguir soudain dans les bleus paysages
En sentant que l'on a le plus doux des visages... »
Je savais ce que sont la paix et le plaisir.
Les cieux semblaient moins longs que l'immense avenir;
Je n'avais de terreur soudaine, de tristesse,
Qu'au moment frissonnant et frais où le jour baisse,
Et je ne pensais pas qu'il y eût d'autre ennui
Que le souci sacré que nous cause la nuit,

Comme aux oiseaux, comme aux buissons, comme aux corolles.
Je n'avais pas besoin des êtres, des paroles :
Je m'entendais avec tout l'univers si bien
Que mon bras étendu me semblait le lien
Qui rattache à l'espace une petite fille.
Je me disais : « Je suis ce qui luit, ce qui brille. »
J'avais choisi pour sœur d'ardeur, de vanité,
La rose, qui se croit le milieu de l'été.
Je vivais sans savoir, sans chercher, sans comprendre.
Quelquefois un parfum trop fort, trop lourd, trop tendre
M'arrêtait et semblait crier : « N'avance pas ! »
Odeur pleine d'amour qui brûlait sous mes pas,
S'élançant du gazon, des dormantes corbeilles,
Comme un nuage ardent de flexibles abeilles.
Je tremblais, inquiète, au milieu du chemin,
Et la bonté du soir me prenait par la main,
Et me rentrait chez moi par la plus douce allée,
Sans que la volupté m'eût été révélée...
— Candeur d'un cœur d'enfant, regard clair et glacé,
Je vous adore, hélas ! avec un front baissé.
Pourquoi vous êtes-vous pour toujours endormie,
Ma douce enfance ? ô mon enfance ! ô mon amie !

II

LE SOLEIL

La nuit, sur les coteaux, fait place au jour sacré.
Douceur de voir les cieux, bonheur de respirer,
De baiser au-dessus des champs de seigle et d'orge
Le vent rapide et clair que boit le rouge-gorge !
Comme un agneau couché dans le thym ruisselant,
Mon plaisir se revêt du matin vert et blanc.
Et voici que soudain sur une basse branche
Le soleil vacillant se repose et se penche ;
Il palpite, il se gonfle, il se contracte, il vit...
Soleil impétueux et doux, soleil ravi

Qui tout à l'heure allez enivrer tout l'espace,
Je tends vers vous mes bras heureux, je vous embrasse !
Vous bondissez, je suis ; d'un pas toujours pareil,
Je m'élance avec vous dans l'azur, cher soleil ;
Vous montez sur le mur, vous dépassez le cèdre,
Je vous suis ; comme Pan lumineux, comme Phèdre,
Mon être est composé de vos divins rayons...
O flambeau fraternel, sublime compagnon,
Quelle plus douce voix dans l'éther vous appelle ?
La mienne n'a donc pas assez d'amour en elle ?
Hélas ! vous me fuyez, vous jetez dans les cieux
Votre émouvant visage, ardent, délicieux ;
Et moi, je vais rester attachée à la terre,
Sans vous, triste, oppressée, errante, solitaire...
Toujours vous désirer sans pouvoir vous saisir !
Soleil, charmant soleil, ah ! laissez-moi mourir !...

III

REGRET

Ah ! que n'ai-je pu vivre au temps sacré des Dieux,
Dans un jardin limpide et léger de Colone,
Buvant l'azur, foulant de mes pieds radieux
L'ombre d'un noir cyprès sur la blanche anémone !

Que n'ai-je pu dîner aussi chez Agathon,
Ou bien, dansant, la nuit, dans les feux de la rade,
Me mêler, le front ceint de roses en bouton,
Au cortége amoureux qui suivait Alcibiade !

J'aurais vécu, portant une cruche de grès,
Me reposant au bord odorant des fontaines,
Écoutant le vent bleu chanter dans les agrès,
Quand le soir ramenait les vaisseaux près d'Athènes.

Euripide au beau front aurait tenu ma main,
Et mes doigts enivrés auraient pressé les siennes
Tandis qu'il récitait sur l'herbe du chemin
Les chants harmonieux et lents des Phéniciennes.

Miracle des jours grecs, que je vous eusse aimé !
J'aurais vu, quand le saule au vent d'été s'écarte,
Petite fille, avec son cœur encor fermé,
Jouer dans un jardin Hermione de Sparte...

IV

LA LUMIÈRE

Divine lumière des jours
Par qui l'espace est tendre et jaune,
Qui sous les limpides contours
Glissez un sang de jeune faune,

Chaque matin mon cœur joyeux
S'ouvre devant vous comme un temple ;
Ce sont les lèvres et les yeux,
C'est tout le corps qui vous contemple !

Sur les bords humides et doux
De la Seine où mon pas s'égare,
Mes désirs déroulent pour vous
Les belles danses de Mégare !

Chaud soleil des rivages grecs,
C'est toi qui, brûlant, hors d'haleine,
Poursuivais dans les myrtes secs
Pâris fuyant avec Hélène ;

Chaque matin tu bondissais
Du sein de la mer amoureuse ;
C'était ta flèche qui perçait
Vénus au lit de l'onde creuse ;

La nuit, l'Hellade sans sommeil
Souffrait jusqu'à ce que tu viennes,
Et l'on voyait à ton réveil
Rire les îles Ioniennes!

O beauté des matins fameux
Où, mêlant leur force profonde,
L'azur faisait les marbres bleus
Et le marbre argentait le monde!

Tu rencontrais, royal soleil,
Pour la douce cérémonie
De ton lever vert et vermeil,
L'empressement d'Iphigénie.

Adolescent aux cheveux roux,
Ivre du bonheur que tu donnes,
C'est toi le véritable époux,
Soleil d'Ismène et d'Antigone!

Ah! que je puisse sous les cieux,
Dans l'air où se baignent mes lèvres,
T'élever un temple joyeux
Au flanc des collines de Sèvres!

Comme un lis donne son odeur,
Comme un figuier porte sa figue,
Je te présenterai mon cœur
Sans jamais sentir ma fatigue;

Je prendrai, dans ma main qui luit,
Les heures, si belles chacune;
Je me reposerai la nuit,
Quand vient la pâle et morne lune :

Tant que ta face brillera,
Je serai debout, éblouie,
Amoureuse par l'odorat,
Par le regard et par l'ouïe!

Une montagne en diamant,
Les glaciers, la neige épandue,
Ne boiraient pas plus âprement
Ta douce lumière tendue.

Que ne puis-je lutter pour vous
A l'heure où l'ombre vous attaque,
Où vous expirez sous ses coups,
O soleil de l'île d'Ithaque!

Mais quelquefois, divin soleil,
Penchez-vous plus près de ma bouche,
Inclinez votre front vermeil,
Que je vous respire et vous touche!

Que quelquefois vous vous plaisiez
A poser sur moi votre tête,
Comme aux branches des cerisiers
Dans les vergers du Taygète,

Enveloppez de votre ardeur
Mes bras exaltés, ivres, tendres,
Qui sont les ailes de mon cœur
Et qui ne peuvent plus attendre;

Ah! de votre plus chaud rayon
Percez mon âme tout entière,
Et que je sois un papillon
Qui meurt, cloué par la lumière!...

V

MÉDITATION DANS LE CRÉPUSCULE

O divin crépuscule, odeur de roses blanches!
Le soir est du soleil arrêté dans les branches.
Les arbres des jardins épandent leurs rameaux
Et partagent la paix triste des animaux.

Tout est pensif, chargé de désir et de rêve,
Une vapeur descend, une autre se soulève.
L'air a le poids tombant et la force d'un cœur
Qui s'avance, gonflé de pleurs et de chaleur...
— Jardin des soirs, détresse ineffable, mystère!
Tant d'humaine langueur qui monte de la terre!
Le tilleul inquiet, l'érable faible et blanc
Font un geste accablé, désespéré, tremblant.
Baisant l'acacia, des roses suspendues
Élancent en tous sens leurs bouches éperdues.
Que de parfums gisant au creux des gazons verts!
La brume du feuillage arrose l'univers;
C'est partout un soupir de tiède humidité...
Ah! dans la douce enfance, à ces moments d'été,
Quel énervant conseil d'amour, de suicide,
Venait des âcres fleurs, de la pelouse acide!
Quel martyre étouffant, quel regard vers les cieux,
Quel besoin de briser son cœur délicieux,
Quelle ardeur à presser, en pleurant, sur sa bouche,
Ce parfum qui languit, qui tombe, qui se couche;
Que de bruits humbles, doux, qu'on prenait dans son sein!
Un crapaud, en sautant, regagnait le bassin;
Le jardin tout entier était la poésie
De l'Europe, des Amériques, de l'Asie.
Et le cœur puéril et l'esprit innocent
Sentaient l'instinct brûlant s'éveiller dans le sang;
Hagard, désespéré, haletant, volontaire,
L'enfant guettait l'immense énigme de la terre;
Il regardait, craintif, écoutait, inquiet,
Ce que veut la senteur du lis et de l'œillet,
Ce que veut la torride et bleuâtre buée
Qui s'exhalant du sol monte vers la nuée,
Ce que veut, dans le soir aux aromes stridents,
La palpitation des insectes ardents,
Et, subissant la loi qui va jusqu'aux étoiles,
Recevant le pollen du monde dans ses moelles,
Il mourait de sentir s'attacher à son corps
La flèche d'un désir confus, secret encor;
Du désir mol, épars, saturé de tristesse,

Qui brûle par l'odeur et par le vent caresse,
Qui veille dans la fleur, qui tremble dans l'oiseau,
Qui gonfle l'azur tiède et limpide de l'eau,
Qui surprend la candeur et fait peser sur elle
L'empire illimité de l'ardeur sensuelle,
Et qui courbe un enfant, prêt à s'évanouir,
Sur la tâche du vague et fécond avenir...

VI

LA COURSE DANS L'AZUR

A mon enfant.

Mon fils, tenez-vous à ma robe,
Soyez ardent et diligent :
Déjà le matin luit, le globe
Est beau comme un lingot d'argent!

C'est de désir que ma main tremble,
Venez avec moi dans le vent :
Nous aurons quatre ailes ensemble,
Nous boirons le soleil levant.

Nous aurons l'air d'aller en guerre
Pour le bonheur, pour le plaisir,
Pour conquérir toute la terre
Et son ciel qu'on ne peut saisir.

Qu'importe votre frêle mine,
Et mes pas souvent hésitants,
Si les brises de Salamine
Gonflent nos vêtements flottants!

Je serai la Victoire blanche
Ployée au vent d'un coteau grec :
Le vent nous irrite et nous penche,
Mais on marche plus vite avec.

Retenez-vous à mon écharpe;
Vous êtes mon fils : il faut bien
Que vos cheveux, comme une harpe,
Jettent un chant éolien!

Vous avez dormi dans mon âme :
Il faut que votre être vermeil
S'élance, s'émeuve, se pâme;
Combattez avec le soleil!

L'air frappera votre visage;
Avancez, joyeux, furieux :
L'important n'est pas d'être sage,
C'est d'aller au-devant des Dieux!

Comme on voit, sur un vase étrusque,
La danseuse et le faune enfant,
Nous poserons, d'un geste brusque,
Sur le monde un pied triomphant.

Je ne sais pas où je vous mène;
Je vous mène où sont les héros :
C'est un vaste et chantant domaine,
Le plus terrible et le plus haut.

Que votre main sur votre bouche
Presse tout ce qui brûle et luit :
L'Univers me semblait farouche,
Je fus amoureuse de lui!

Que m'importe votre doux âge!
On est fort avant d'être grand :
Je suis née avec mon courage;
Soyez un petit aigle errant.

Ah! que pendant toute la vie
Je puisse voir à mes côtés
Lutter votre âme ivre, ravie,
Vos genoux, vos bras exaltés!

Et, le jour où je serai morte,
Vous direz à ceux qui croiront
Que j'ai poussé la sombre porte
Qui mène à l'empire âpre et rond :

« Je l'ai laissée au bord du monde,
Où l'espace est si bleu, si pur!
Elle semblait vive et profonde
Et voulait caresser l'azur,

Je n'ai pas eu le temps de dire :
« Que faites-vous?... » Le front vermeil,
Je l'ai vue errer et sourire
Et s'enfoncer dans le soleil... »

VII

OFFRANDE A VICTOR HUGO

On ne peut que se taire, Hugo : la voix se meurt
Chez celui qui t'écoute;
On ne peut que rester baigné de ta rumeur,
Sur le bord de ta route.

Dans les chemins du monde où tes pieds ont marché
La cigale est sonore;
C'est toi le masque noir des nuits, c'est toi l'archer
Qui décoche l'aurore!

Qu'un autre ose élever vers ton autel si haut
Une ode triomphante,
Je ne veux qu'effeuiller sur ton divin tombeau
La rose de l'Infante.

Je suis la sœur de Ruth, la sœur de l'Enfant grec
Et du Roi de Galice;
Je viens, ivre d'azur et de rosée, avec
L'aube dans ma pelisse;

Je viens comme une enfant qui voudrait caresser
Ta face auguste et sainte,
Et qui, ne pouvant rien pour ta gloire, a tressé
Le lierre et la jacinthe;

Comme une enfant qui tremble et qui tombe à genoux,
Joignant des mains glacées,
Et qui baise en pleurant les pieds joyeux et doux
De tes grandes pensées!

Je crois que c'est toi Pan, que c'est toi Jéhova,
Toi le chantant Homère,
Que l'immense Océan, brisant ses bords, s'en va
Dans ta poitrine amère;

Quand je vois l'infini, je songe : « C'est Hugo,
C'est sa bouche profonde! »
Et je crois que c'est vous les deux pôles égaux
Qui contiennent le monde!

Je vous lis en pleurant, en riant tour à tour,
Vous seul m'avez fait croire
Qu'on peut mettre au-dessus de l'ineffable amour
L'héroïsme et la gloire.

Ah! près d'Éviradnus, près du divin Roland
Qui gardent votre tombe,
Laissez que, déchirant son gosier tiède et blanc,
J'immole ma colombe...

VIII

LE REPROCHE AUX DIEUX

Comme le fruit doré d'un olivier divin,
Comme un raisin sacré dont on tire le vin
Et qui gémit soudain sous le bois du pressoir,
O mes dieux vous avez broyé mon cœur ce soir!
Pour quel mystérieux et lyrique breuvage
Qui donne le désir, qui donne le courage,
Avez-vous eu besoin du sang rapide et tendre
Qui dans mon corps léger devait sourdre et s'étendre?...
Hélas! Je respirais votre éther rose et bleu;
Comme un flambeau joyeux dont vacille le feu,
Mon plaisir innocent, mes chants montaient vers vous,
Et mes doigts joints faisaient de l'ombre à vos genoux...
Vous irritais-je donc, étais-je trop paisible,
Ne vous craignais-je pas, que vous avez pour cible
Cruellement choisi ma vie ardente et fraîche
Et planté dans mon sein confiant cette flèche?
La fierté que je porte au milieu des humains,
Je ne l'ai pas pour vous, je vous baisais les mains,
O mes dieux! et, le front pour vous seuls incliné,
J'étais comme une enfant au regard étonné...
Mais, puisqu'il vous a plu d'appesantir dans l'ombre
Votre bras sur mon cœur d'où monte un cri sans nombre,
Puisqu'il vous plaît de voir qu'aux larmes je m'abaisse
Moi, nymphe, moi danseuse agile, moi prêtresse,
Puisqu'il vous est, mes dieux, agréable et charmant
Que je sois comme un arbre orageux et dément,
Et que ne trouvant pas d'humain pareil à moi
Je sois seule au milieu du plus pressant émoi,
Ah! laissez qu'étendant mes doigts vers un beau livre,
Quand je n'ai plus le goût ni la force de vivre,
Je sente se poser sur mon genou fragile
La douce main d'Homère et du divin Eschyle...

IX

IMMORTALITÉ

Je meurs, et sur mes yeux l'on baisse mes paupières.
Mais, tandis qu'on me met dans mon tombeau de pierres,
Je vais d'un pas furtif, souriant et dansant,
Écartant le sol noir comme un léger encens,
Le regard élargi d'espoir et d'allégresse,
Vers les antiques Dieux qui régnaient sur la Grèce...
Et j'arrive, et je vois un temple, un petit bois;
Une ronde étincelle au loin : ce sont les Mois.
La bleuâtre colline où l'aurore se joue
Semble un navire avec le soleil à sa proue!
Dans cet espace d'or, de lumineux passants
Glissent, tout l'avenir de leur regard descend.
Je vois mes Dieux, je suis éblouie, étonnée...
Ils me disent : « Venez, chère ombre fortunée,
Vous qui n'avez cherché que Dieu chez les humains,
Reposez-vous ici, donnez vos douces mains.
Voici l'immense azur que votre ardeur appelle :
Vous serez calme enfin, assoupie, éternelle.
Ah! comme vous avez soupiré loin de nous!
Vos rêves haletants tombaient sur nos genoux,
S'abattaient sur nos doigts, colombes effrayées,
Ivres, chaudes, toujours de sang rose rayées...
Que le jour vous fut dur! que le temps vous fut long!
Mais le plus beau des dieux, Phoibos Apollon,
Levant son bras d'argent d'où le soleil ruisselle,
Écoutait votre chant et nous disait : « C'est elle. »
Voyez, il est vêtu des flammes de l'été;
Vous êtes lasse, allez dormir à son côté.
La mer étincelante, innombrable, légère,
Est un troupeau d'azur dont vous serez bergère...
Et vous, qu'unit à elle un si tendre lien,
Penchez-vous sur son cœur, Apollon Dèlien! »

X

RETOUR

Sapins lourds, ténébreux, dévalant, dont les branches
Suspendent dans l'air bleu de vertes avalanches,
Saules, sur les étangs pleurant de désespoir,
Mélèzes résineux, fraîches voûtes du soir,
Où, comme un chaud vitrail, le soleil met son prisme,
Grottes, ravins, échos, immense romantisme,
Ah! comme dans mon cœur vous êtes accueillis!
Pourtant, vous le savez, je suis de ce pays
Qui commence en Asie et va jusqu'en Sicile,
Du pays lumineux, ouvert, serein, tranquille,
Du pays où la chèvre au regard sec et droit
Mord d'une bouche noire un amandier étroit,
Où le jaune jasmin, le thym, le chèvrefeuille
Sont un miel crépitant que l'abeille recueille;
Du pays où les ifs allongés, le cyprès,
Où la tombe pierreuse et le vase de grès,
L'agneau libre, paissant sur les roches salines,
Les lignes du rivage, et celles des collines
Ont la forme sacrée et nette de l'esprit;
Du pays où Daphnis près de Chloé sourit.
J'ai pour sœur de mon sang et de mon rêve étrange
Une fille qui danse en tenant une orange,
Un genou replié, l'autre éployant dans l'air
Les flots harmonieux d'un voile de lin clair!
— Douce Aphroditè d'or, force, ardeur infinie,
Musique, enchantement du ciel de l'Ionie,
Le jour où je viendrai sur le sol radieux
Qui vit naître, combattre et triompher mes dieux,
Quand je viendrai, portant le lierre et les verveines,
Me pardonnerez-vous d'avoir eu dans les veines,
D'avoir eu dans mes yeux, — ô Déesse au front pur
Qui m'aviez fait un don de miel, d'air et d'azur, —

Ce goût voluptueux, pesant, morne, mystique,
Du saule élégiaque et du buis romantique?
Me pardonnerez-vous d'avoir quelquefois dit :
« Je choisis le barbare et brumeux paradis »,
D'avoir aimé l'éclat des bûches dans la cendre,
Le carillon tintant d'une ville de Flandre,
Les canaux d'Amsterdam, Rembrandt, ses Échevins,
Enfin ce qui n'est pas vos bras blancs et divins?
D'avoir joui d'un frais coteau des bords de l'Oise,
Moi dont le sang reflète une rose crétoise,
D'avoir béni l'odeur d'un fruitier automnal,
D'avoir, dans quelque soir penchant de Port-Royal,
Respiré, le cœur plein d'un vin puissant et triste,
Les dahlias mouillés d'un jardin janséniste,
Moi qui porte en mon sang et jusqu'au fond de l'os
Tes soleils et ton cri, divin Dionysos!...

Mais c'est fini, cette âpre et déchirante lutte,
Je viendrai, mes deux mains tenant la double flûte,
J'aurai l'odeur du vert lotos, des serpolets ;
Près de moi des enfants joueront aux osselets,
Des paons s'envoleront en déployant leurs queues,
Au-dessus des enclos luiront des figues bleues :
Pour cueillir ces fruits chauds entr'ouverts dans l'azur,
Je presserai si bien mon corps contre le mur
Que je serai semblable à ces nymphes des frises
Dont la jambe et la main sont dans la pierre prises,
Et désormais, sans voix, sans effort, sans souhaits,
Ayant touché l'immense et débordante paix,
Voyageuse arrivant et qui baise la porte,
Ne désirant plus rien, je serai bientôt morte.
Mes doigts lâchant les bords de l'éther large et beau,
Je me renverserai sans peur dans le tombeau,
Car ce qui retenait mon être dans le monde,
Ce qui me fit joyeuse, âpre, errante, profonde,
Ce qui causait mon brusque et mon brûlant transport,
Ce qui me fit bondir dans mes cités du Nord,
Ce qui rendit mon âme, ivre, avide, malade,
C'était le grand désir de vous, ô sainte Hellade,

O lumière immortelle, ô délices des temps!
Vous ayant vue, alors, j'irai, le corps content,
Sur le pas délicat et léger de la danse,
Selon quelque sévère et funèbre cadence,
Les coudes joints, tenant serrés à mes côtés
Ces linges que l'on voit sur les stèles sculptés,
Le front ceint du bourgeon violet des acanthes,
Dans la terre amoureuse où dorment les bacchantes...

XI

ORGUEIL

Nature, je n'ai pas peur de mourir; mais vous,
Quand vous aurez fermé mes yeux puissants et doux,
Quand vous m'aurez couchée au fond de votre terre,
Quand je serai vaincue enfin, et solitaire,
Quand vous n'entendrez plus le sanglotant accent
Qui montant de ma bouche et montant de mon sang
Couvrait l'air, le soleil, la lune, l'amplitude,
Quels seront vos ennuis et votre solitude!
Je sais que d'autres voix diront l'or, la beauté,
Les fraîcheurs, les moiteurs divines de l'été,
Le liseron qu'un jour de juillet décolore,
La capucine avec son gosier plein d'aurore,
Les jardins où la nappe errante des rayons
Se pose sur la rose et les blancs champignons,
Les jardins si remplis de paix, de complaisance
Que c'est toujours la joie et toujours notre enfance.
Mais jamais un plus triste et plus brûlant désir,
Nature, ne viendra vous presser à loisir,
Jamais un appétit si gourmand et si fourbe
Ne boira l'eau gommeuse aux fentes du lis courbe.
Jamais des yeux n'auront si chaudement jeté
Un tel réseau d'amour sur l'ondoyant été,
Sur le miracle bleu des lacs, de la campagne...
En vain le réséda, la verveine d'Espagne,

L'œillet sauvage avec ses duvets et ses cils,
Le frelon noir qui flotte au milieu des persils,
Les muguets dont la frêle et subtile capsule
Enferme du parfum qui perle au crépuscule,
Embaumeront les bois, les plaines et les cieux :
Vous n'aurez plus ma voix, vous n'aurez plus mes yeux!
Je n'irai plus dans l'herbe où la source palpite,
Me prosterner, comme une ardente carmélite;
Je n'écouterai plus, dans le soir faible et gris,
Les papillons velus et les chauves-souris
Heurter de leur front mol la froide tubéreuse.
Je ne veillerai plus la fontaine peureuse,
Je n'entourerai plus d'un amour familier
Les fruits qui sont craintifs, la nuit, sur l'espalier.
— Ne serai-je donc plus ce cœur pensif, qu'emplissent
Les parfums du laurier, des mauves, des mélisses?
Ce cœur pour qui, le soir, les elfes clairs et fols
Buvaient furtivement le lait des tournesols;
Ce cœur qui respirait, jusqu'aux douces syncopes,
L'odeur des écumeux et noirs héliotropes,
Et qui, dans la nuit pâle et plaintive, parfois
Crut entendre l'éveil, crut entendre la voix,
Crut entendre la peur, la hâte, le vertige
Des fleurs qui, pour s'aimer, s'arrachent de leur tige?
Ce cœur qui, dans la paix odorante du parc,
Épiait les pas sourds d'Éros traînant son arc,
Et qui, sachant que tout est pourtant éphémère,
Creusant à l'infini sa nostalgie amère,
Implorant jusqu'aux cieux l'éparse volupté,
Près du platane bleu, près de l'urne de pierre,
Ivre d'espoir, ivre d'amour, ivre d'été,
Mettait dans son désir toute l'éternité!...

COMTESSE MATHIEU DE NOAILLES

ROUES ET PNEUS

Les temps héroïques de l'automobile sont passés, Il y a quelques années à peine, celui qui se confiait au cheval-pétrole, capricieux et rétif, savait bien le moment du départ; mais il fallait être habile mécanicien pour prévoir l'heure ou seulement le jour du retour. Une corde solide était l'accessoire indispensable de tout chauffeur soucieux de revenir au garage; il fallait escompter la remorque humiliante d'un obligeant charretier qui, complaisant et narquois, aidait à ramener à l'hôpital — je veux dire à l'atelier de réparation —, froids et rigides dans leur cercueil de fer, la demi-douzaine de chevaux-vapeur qui ronflants et trépidants nous avaient emportés d'un élan véhément, mais trop vite arrêté.

Aujourd'hui le moteur à explosion est dompté : souple, silencieux et rapide, il crépite le long des routes avec une admirable régularité; si parfois un automobiliste se fait attendre, ce n'est rien : « Un pneumatique crevé! » Un jour de malchance, une série de crevaisons et d'éclatements transformera la partie de plaisir en une odieuse corvée; mais ce n'est toujours rien; l'accident de pneumatique ne compte pas; il est prévu; c'est la dîme que le hasard prélève sur des promenades pendant lesquelles on n'est en général pas pressé.

Ce n'est rien, jusqu'au jour où l'éclatement précipite la voiture dans le fossé et où la mort d'un homme rappelle brutalement que les voitures automobiles ne sont pas parfaites et

qu'un bon moteur ne suffit pas. Ce n'est rien pour des voitures de luxe, destinées à la promenade; mais c'est tout pour l'automobile utilitaire, dont le développement est paralysé par l'imperfection des roues.

Depuis trois ou quatre ans, la partie mécanique des automobiles est devenue remarquablement uniforme; fors quelques détails de construction, automobiles françaises et étrangères ont adopté le moteur à multiples cylindres verticaux, placé à l'avant du châssis, l'allumage électrique, le changement de vitesse à train mobile. Quelques divergences subsistent seulement pour la transmission; certains restent partisans de la chaîne; d'autres préconisent la transmission à cardan; l'un et l'autre système soigneusement construit est bon. L'ensemble du châssis bien exécuté donne satisfaction. De temps en temps peut-être, faut-il régler l'allumage électrique : c'est peu de chose. Même uniformité pour la garniture des roues; le bandage pneumatique démontable est universellement adopté, sauf pour les poids lourds, omnibus, camions, etc. Et cependant le pneumatique a de multiples inconvénients; sans parler de la crevaison simplement désagréable ou de l'éclatement quelquefois tragique, le prix en est excessif. Le caoutchouc est une matière très chère, et l'usure des bandages pneumatiques, dès que l'on se sert d'une voiture un peu lourde et rapide, est considérable.

Quelques-uns prétendent n'avoir que peu d'ennuis du fait de leurs pneumatiques : cela est possible, s'ils se servent toujours de bandages presque neufs. Un bandage neuf a une épaisseur d'environ un centimètre et demi; il faut donc un clou de plus d'un centimètre et demi de longueur pour produire une perforation, et ces clous sont rares sur les routes. Mais, après quelque usage, le caoutchouc râpé par la route diminue d'épaisseur; lorsqu'il n'a plus que six à huit millimètres, les crevaisons deviennent si fréquentes qu'il faut remplacer le bandage usagé bien que l'on n'ait pas usé la moitié du caoutchouc utilisable. Donc, si l'on s'astreint à ne rouler que sur des pneumatiques neufs ou presque neufs, on n'a guère à redouter les crevaisons; mais la dépense est formidable; on n'est d'ailleurs pas à l'abri des éclatements, dus à un trop grand effort, un virage rapide ou un caniveau abordé en vitesse, non plus que

des déchirures larges, que cause un fer à cheval, par exemple, rencontré sur la route.

Aussi les statistiques montrent que le nombre des voitures de luxe augmente sans cesse. Mais la voiture utilitaire, la petite voiture, destinée à remplacer la cariole de campagne et le vieux cheval, et qui doit comme lui marcher tous les jours quelque temps qu'il fasse, sur les routes défoncées et quelquefois dans les champs! Cette voiture, qui devait définitivement reléguer le cheval au rang d'animal de boucherie, tarde à faire son apparition. Un médecin peut-il se confier au pneumatique quand le retard d'une crevaison compromettra la vie du malade qui le fait appeler d'urgence? Dans toute profession, toute industrie et tout commerce, où l'on apprécierait la voiture automobile pour ses grands avantages de rapidité et d'économie, il faut y renoncer si l'on a besoin d'exactitude.

Le pneumatique est-il donc indispensable? Ne pourrait-on s'en passer en améliorant la suspension de la voiture, en employant des ressorts plus souples, voire huit ressorts comme dans certaines voitures à chevaux? On pourrait répondre, à posteriori, que si les deux ou trois cent mille voitures automobiles qui roulent actuellement par le monde sont garnies de pneumatiques, malgré les multiples inconvénients qu'ils présentent, c'est que le pneumatique est indispensable.

Mais cette raison évidemment excellente ne nous dispense pas de montrer directement les causes de cette nécessité, et cette analyse nous permettra, chemin faisant, de définir les conditions que doit remplir une roue destinée à dépasser des vitesses de 25 kilomètres à l'heure, puis, comme corollaire, de mettre en évidence les qualités que doit présenter tout système destiné à remplacer le pneumatique. Tout ce que nous allons dire s'applique d'ailleurs aussi bien aux voitures remorquées par des chevaux qu'aux véhicules automobiles.



Considérons une voiture qui, munie de roues ordinaires avec bandages en fer, se déplace sur une route de qualité moyenne ; schématiquement, au point de vue de la suspension, cette voi-

ture se compose de deux masses d'importance différente : d'une part, la caisse et les voyageurs et, dans le cas de l'automobile, le système mécanique; d'autre part, les roues; ces deux masses sont reliées par un système élastique, les ressorts à lames de la voiture.

Pendant la marche, les roues suivent dans le plan vertical une ligne sinueuse composée de petites montées et de descentes, qui sont dues au profil irrégulier de la route. La pierre rencontrée fortuitement ou le pavé, le caniveau ou le cassis augmentent simplement l'amplitude des oscillations; le phénomène est toujours le même; l'intensité change seulement. A chaque ondulation du terrain, la roue est soulevée d'une façon nécessaire, puisque ni elle ni l'obstacle ne cède. Avec plus de précision, nous dirons que la réaction du sol communique à la roue une accélération verticale dirigée de bas en haut.

Le résultat de cette élévation de la roue est de faire fléchir les ressorts de la voiture qui, à leur tour, agissent sur la caisse en la déplaçant verticalement. En général, la masse de la caisse est grande; son inertie, considérable; et, comme l'action de la roue sur le ressort et du ressort sur la caisse est très brève, le déplacement de la caisse est très petit. Avec plus de précision, nous dirons que la quantité de mouvement, communiquée à la roue par le sol, est d'autant plus grande que la masse de cette roue est plus considérable. Cette quantité de mouvement, transmise à la caisse de la voiture par les ressorts, se retrouvera intégralement en vertu des lois de la conservation de l'énergie ; si la masse de la caisse est plus grande que celle de la roue, l'amplitude de son mouvement sera par conséquent plus petite, cette diminution étant proportionnelle au rapport des masses de la roue et de la caisse[1].

De plus il est bien évident que la suspension sera d'autant meilleure que le rapport de la masse de la roue à la masse suspendue de la voiture sera plus petit : c'est dire que les oscillations de la caisse seront d'autant plus faibles que cette caisse même sera plus lourde et les roues plus légères. Il est d'ail-

1. Pour être tout à fait exact il faudrait tenir compte d'un mouvement vibratoire des deux masses autour de leur centre de gravité. Mais ce phénomène est rarement perceptible dans la pratique et peut être négligé dans cette analyse élémentaire.

leurs d'observation courante que plus une voiture est chargée, mieux elle est suspendue, à condition bien entendu que les ressorts fonctionnent encore et ne soient pas complètement aplatis.

Quelle est maintenant l'influence de la vitesse sur la suspension des voitures ? Plus la voiture ira vite, plus les ondulations de la route, franchies rapidement, tendent à faire sauter les roues, car la vitesse verticale d'ascension, due aux dénivellations de la route, augmentera avec la vitesse horizontale de déplacement. La roue soulevée plus vite aura plus d'énergie à communiquer aux ressorts et, par eux, à la caisse de la voiture ; en fin de compte, les trépidations augmenteront. Qui n'a été frappé des vibrations, quelquefois considérables, que l'on ressent en chemin de fer sur un rail qui semble parfaitement uni ? c'est que les ondulations sont si petites qu'elles sont quasi imperceptibles à l'œil ; mais la vitesse est considérable.

En résumé, les trépidations des voitures sont proportionnelles au rapport de la masse de la roue à la masse suspendue de la voiture, et de plus augmentent avec la vitesse. L'expérience a montré qu'à partir d'une vitesse de 20 kilomètres à l'heure, quelque doux et souples qu'on fasse les ressorts, les trépidations sur des roues garnies de fer sont telles que non seulement le confort des voitures en est très amoindri, mais que la partie mécanique des automobiles accuse une usure excessive et des ruptures de pièces fréquentes.

Du moment que l'on voulait aller vite, — le rapport entre le poids des roues et le poids du reste de la voiture étant bien déterminé par les nécessités de construction, — il fallait trouver quelque chose de nouveau : ce fut le bandage pneumatique. Dans sa forme actuelle, il se compose d'une enveloppe en toile caoutchoutée s'agrafant par des talons aux rebords de la jante. A l'intérieur de cette enveloppe, un tube circulaire en caoutchouc est gonflé d'air : c'est l'âme du pneumatique, la fragile chambre à air qu'un trou d'aiguille met hors d'usage.

Considérons maintenant une roue garnie d'un tel bandage. Tout ce que nous avons dit en parlant de la voiture dans son ensemble peut s'appliquer à cette roue. Celle-ci ne repose pas directement sur le sol, mais est reliée élastiquement, par l'air contenu dans la chambre, à la portion du bandage qui appuie sur le sol ; comparée à l'ensemble de la roue, cette portion est

l'équivalent de ce qu'était la roue ferrée de tout à l'heure au regard de toute la voiture.

Pendant la marche, les trépidations que ressentira la roue seront proportionnelles au rapport entre la masse des quelques centimètres carrés du bandage, qui sont en contact avec le sol, et la masse de l'ensemble de la roue et de son essieu. Comme la portion du bandage en contact avec le sol est très légère, ce rapport est très petit; les oscillations de la roue pneumatique seront à vitesse égale beaucoup plus petites que celles d'une roue pleine, et ces oscillations amorties encore une fois par les grands ressorts de la voiture seront en définitive presque complètement annihilées.

Il est facile d'observer sur une voiture en marche que la roue pneumatique ne saute pas au contact de l'obstacle, mais que celui-ci déprime le bandage en provoquant une réaction très faible. Qui ne sait qu'un bon pneumatique « boit » l'obstacle ? Ce n'est pas là seulement une formule heureuse de publicité; c'est encore une définition très exacte du rôle du bandage pneumatique,

Cette solution du problème de la roue rapide est théoriquement parfaite ; le rapport de la masse en contact avec le sol et de la masse suspendue est aussi petit que possible. Malheureusement, comme nous le disions plus haut, le pneumatique a de multiples inconvénients. On a cherché à pallier ces défauts. De là toute une série de bandages increvables et de protecteurs imperforables.



Indiquons immédiatement un des procédés imaginés, à propos duquel nous pourrons compléter sur un point particulier l'analyse des qualités nécessaires à une roue rapide : au lieu de gonfler le pneumatique avec de l'air, on le remplit de caoutchouc ou de pseudo-caoutchouc, liquéfié par la chaleur. Lorsque le système est refroidi, on obtient un bloc élastique qui évidemment ne craint plus les crevaisons. Le résultat est un bandage analogue aux caoutchoucs pleins que l'on a essayés depuis longtemps. Ces derniers, aux petites vitesses, sur de bonnes routes se comportent bien ; mais impossible de dépasser 30 kilomètres à

l'heure si l'on ne veut pas briser son moteur ; l'amplitude de flexion du bandage est trop faible. Le bandage doit être déprimé par les ondulations de la route ; mais ces ondulations ont en moyenne deux à trois centimètres de hauteur ; il faut donc que le bandage puisse fléchir de deux à trois centimètres et ce n'est pas le cas d'un bandage plein, qui peut au plus fléchir de six à huit millimètres. Tous les obstacles dépassant cette taille agiront sur la roue caoutchoutée comme si elle était simplement garnie de fer, mis à part la question du bruit ; une telle roue, abordant un obstacle de trente millimètres de hauteur, « boira » huit millimètres, mais sera soulevée par les vingt-deux restants. Le résultat, meilleur qu'avec un bandage en fer, sera cependant très médiocre ou du moins limitera forcément la vitesse tolérable. C'est une des raisons pour lesquelles, à mesure qu'a augmenté la vitesse des voitures, on a augmenté aussi le diamètre des pneumatiques, de façon à permettre aux roues de franchir sans sauter des dénivellations de plus en plus importantes.

Les autres systèmes d'increvables peuvent se classer en deux catégories : les bandages avec chambres à air automatiquement réparables ; et les bandages avec enveloppes imperforables.

Les appareils de la première catégorie sont de deux types. Dans les uns, la paroi de la chambre à air est multiple : des feuilles de caoutchouc, disposées à l'intérieur du bandage, sont appliquées sur la blessure par la pression même de l'air intérieur qui cherche à s'échapper. Elles devraient obturer complètement la plaie. Les résultats en pratique n'ont pas répondu à ces espérances. Les feuilles intérieures sont perforées en même temps que la paroi de la chambre à air, ou elles se déplacent, ou bien encore le clou fiché dans le bandage les empêche de s'appliquer sur la blessure : bref, l'obturation du trou ne se produit que bien rarement et en tout cas ces systèmes, si perfectionnés qu'on les suppose, ne peuvent mettre à l'abri des grandes déchirures et des éclatements.

Dans les autres, la chambre à air est divisée en un certain nombre de petites cavités indépendantes, qui renferment de l'air comprimé. Les inventeurs pensaient qu'en cas de cre-

vaison le dégonflement resterait limité à l'une de ces cavités et ne mettrait pas le bandage hors d'usage. Malheureusement de tels appareils, qui sont d'ailleurs d'une fabrication difficile et d'un prix élevé, s'échauffent considérablement pendant le roulage ; les cloisons multiples, qui diminuent beaucoup la souplesse, frottent les unes contre les autres, se déchirent et s'usent très rapidement : l'ensemble est bientôt hors d'usage.

On a tenté de réaliser l'imperforabilité des enveloppes par le moyen de véritables cottes de mailles ou par de petites plaques de blindage, disposées soit entre la chambre à air et l'enveloppe, soit à la surface de celle-ci. Dans le premier cas, les clous sont bien écartés; mais le protecteur lui-même, corps dur frottant contre un corps mou, se charge d'user et de déchirer la chambre à air. Dans le second, — sans parler de la difficulté de fixer le protecteur à la surface du bandage, car les meilleures colles sont insuffisantes et le caoutchouc ne donne pas de prise à une fixation mécanique, — ou bien ce protecteur est souple, mais alors il n'est pas solide et, sous les coups du marteau formidable qu'est une voiture lancée à grande vitesse, les clous le traversent; ou bien il est suffisamment résistant, mais d'une rigidité telle que tout le bénéfice du pneumatique est perdu et qu'il serait plus simple de rouler sur un caoutchouc plein.

Ces tentatives ont cependant abouti à un résultat : l'antidérapant. Une bande de cuir garnie de rivets est collée ou simplement attachée à la périphérie du pneumatique ; l'enveloppe ainsi protégée est évidemment moins perforable et ne glisse pas sur le sol gras; mais le bandage est beaucoup moins souple; l'échauffement même aux vitesses moyennes est considérable; d'où éclatements fréquents; enfin les rivets, soumis à des efforts violents dans les virages et dans les freinages, déchirent leur support et se détachent, en laissant une plaie béante; aussi, quoique la matière des rivets soit beaucoup plus dure et beaucoup moins chère que le caoutchouc, la dépense au total avec les antidérapants est supérieure. Cependant ces antidérapants sont très utiles et très employés dans les villes où la vitesse de la voiture est forcément faible et où le sol est détrempé en hiver par la pluie, en été par l'arrosage.



Jusqu'à présent donc, les increvables n'ont rien donné de pratique. On a cherché autre chose et depuis quelques années un nombre considérable de « roues élastiques », destinées à remplacer le bandage pneumatique, ont été proposées aux automobilistes. Disons tout de suite qu'aucun de ces appareils n'a rempli le but qui lui était fixé.

Toutes les combinaisons pour réaliser une roue élastique peuvent se ramener aux deux schèmes suivants. Ou bien une jante indéformable peut prendre dans un plan vertical un mouvement relatif par rapport au moyeu de la roue, les rayons de cette roue étant élastiques et constitués soit par des ressorts à lames en forme de faux, soit par des ressorts à boudins. Ou bien la roue possède une jante fixe, réunie au moyeu par des rais rigides, et une jante mobile, comme dans le type précédent, qui peut se déplacer par rapport à la jante fixe, étant reliée à celle-ci par un système élastique quelconque.

L'imagination des inventeurs est d'une fertilité extraordinaire sur ce point; depuis deux ans il a été demandé près de deux mille brevets de roues élastiques. Les uns se servent de ressorts à lames multiples, comme des ressorts de voiture, qui s'appuient par leur milieu sur la jante fixe et par leurs extrémités sur la jante mobile. D'autres se servent de ressorts à boudins, d'autres de pistons comprimant de l'air dans des cylindres, d'autres encore plus simplement de caoutchouc, réalisant ainsi un bandage plein protégé par une jante mobile. On a vu même un véritable pneumatique interposé entre la jante fixe et la jante mobile, ou du liège, du crin, du coton, etc.. La jante extérieure est généralement garnie à sa périphérie de caoutchouc plein, pour amortir les chocs et le bruit.

La plupart de ces roues, celles du moins qui ont été construites soigneusement, ont roulé, roulent ou rouleront; mais quel sera le résultat de leur adaptation à une automobile rapide? Dans ces appareils, la portion du système qui suit les ondulations du sol est toute la jante mobile, rigide et indéformable. Cette jante pour être suffisamment solide sera d'un poids considérable au regard du poids total de la roue et cependant, pour

franchir l'obstacle, elle jouera le même rôle que les quelques grammes du pneumatique en contact avec le sol. Nous avons montré plus haut de quelle importance pour la douceur du roulement est le rapport entre la masse de la portion de la roue, qui doit suivre les ondulations de la route, et la masse totale de cette roue. Le bandage pneumatique donne une suspension excellente et permet les plus grandes vitesses parce que ce rapport est très petit; mais ce n'est pas le cas des roues élastiques, dans lesquelles la masse de la jante mobile est forcément considérable.

Le résultat n'est guère supérieur à ce que donne une roue simplement garnie de caoutchouc plein. Des essais récents et retentissants ont montré l'impossibilité pour les roues élastiques de dépasser des vitesses de 30 kilomètres à l'heure sans danger pour les organes mécaniques de la voiture et sans des trépidations fort désagréables pour les passagers. Il faut, en outre, que la jante mobile soit maintenue dans le plan de la roue par un système de guidage, afin d'assurer la rigidité de l'ensemble contre les efforts latéraux des virages; or qui dit guidage, dit frottement, échauffement et usure, surtout de la part d'organes fonctionnant au voisinage du sol et qu'on peut difficilement protéger contre la boue.

Il semble pourtant que les roues élastiques soient susceptibles d'application à une catégorie de véhicules automobiles dont nous n'avons pas encore parlé : les poids lourds, omnibus, camions, voitures de livraisons, dont le poids en charge dépasse cinq tonnes.

Ici, le problème n'est plus le même que pour les voitures de promenade; la vitesse est faible. Cependant la roue simplement garnie d'un cercle de fer n'a pas suffi dans tous les cas. Pour les omnibus et les camions rapides qui atteignent 20 kilomètres à l'heure, les trépidations sont funestes à une bonne conservation des moteurs. On a donc adopté le bandage en caoutchouc plein ; le pneumatique est incapable de supporter de tels poids. Mais là, nouvelle difficulté : sous des charges aussi considérables, le caoutchouc s'use avec une rapidité effrayante; la dépense est si exagérée qu'elle a découragé bien des promoteurs de transports automobiles. Et pas de palliatif possible : l'étude de la résistance des matériaux apprend qu'une

matière donnée sous peine de broyage ne doit pas être chargée à l'écrasement à plus d'un certain nombre de kilos par centimètre carré : les roues d'un camion un peu lourd font travailler le caoutchouc bien au delà de sa limite ; il est comprimé, écrasé, déchiré entre la roue et le sol et n'a qu'une durée éphémère. Élargir les roues pour donner plus de surface d'appui est illusoire, au delà d'une certaine limite, car les routes sont irrégulières et de trop larges bandages ne s'appuient, malgré leur dimension, qu'en peu de points.

Pour ces véhicules industriels, la vulgarisation est absolument paralysée par la dépense excessive qu'occasionne l'usure du caoutchouc. Il semble qu'une roue élastique pourrait leur rendre des services. La lourde jante mobile empêchait une bonne suspension pour une voiture légère : elle peut, au regard d'un camion chargé, être considérée comme légère, et le rapport de la masse mobile à la masse suspendue peut conserver une valeur suffisamment petite pour assurer la douceur du roulement. Il s'agit ici de remplacer, non plus un pneumatique, mais simplement un caoutchouc plein. Dans ce cas, il serait inutile de garnir cette jante de caoutchouc ; en roulant sur du fer, le camion automobile pourrait devenir économique.

Mais revenons aux voitures légères et rapides ; l'insuccès des roues élastiques n'a pas découragé les chercheurs ; ils ont compris que, pour remplacer le pneumatique, il fallait un bandage dont la portion extérieure flexible pût se déformer au contact des aspérités de la route. On a modifié les roues élastiques de façon à réaliser cette conception : la jante est formée de tronçons articulés qui appuient sur des ressorts et peuvent se déplacer individuellement. La tendance est bonne ; mais la complication mécanique de pareils systèmes les rend chers et fragiles ; d'ailleurs les parties mobiles de la roue sont toujours assez lourdes et par conséquent la suspension n'est pas parfaite.

Voici mieux. On a essayé de conserver la disposition rationnelle du bandage pneumatique à la périphérie de la roue, en utilisant l'enveloppe même du pneumatique et en remplaçant la chambre à air par un système de lames d'acier, disposées en arceaux, ou par un fil métallique, enroulé en spirale ; l'élasticité de l'acier maintient le bandage pour ainsi dire gonflé ; la

résistance aux efforts latéraux, à la propulsion et au freinage est donnée par l'enveloppe, comme dans le pneumatique.

Cette fois, si les ressorts ont la force et la souplesse voulue, le résultat est excellent; l'appareil, fonctionnant comme un pneumatique, boit l'obstacle; la douceur de roulement nécessaire aux grandes vitesses est réalisée. Malheureusement, pendant peu de temps : au bout de quelques dizaines, admettons même quelques centaines de kilomètres, l'enveloppe se déchire. C'est que les deux organes de ces bandages élastiques ne sont pas intimement liés; sous les efforts considérables de la roue, des glissements de l'enveloppe par rapport aux ressorts se produisent; l'enveloppe, légèrement extensible, se plisse, frotte sur les ressorts, s'échauffe et bientôt est détruite.

Nous sommes en mesure maintenant de définir ce que doit être — ce que sera — un bandage pour roues de voitures rapides et qui remplacera le pneumatique.

Il faut réaliser, extérieurement à la jante de la roue et en contact avec le sol, une surface qui réagisse élastiquement à des déformations normales et ne puisse être disloquée par des efforts tangentiels. Il faut que tous les mouvements de cette surface se produisent sans frottements internes. Il faut enfin que la bande de roulement soit constituée par une matière dure qui résiste à l'usure; de plus il serait souhaitable que ce bandage puisse être monté sur les jantes actuelles et adapté à toute voiture sans transformation préalable.

Nous avons vu que le but est presque atteint; il n'y a plus qu'une difficulté à vaincre : empêcher l'usure que causent les frottements intérieurs, dus à une association insuffisamment intime du système élastique et de l'enveloppe extérieure. Mais la solution de cette question s'impose logiquement : les ressorts doivent faire partie intégrante de l'enveloppe même.

Qui ne connaît les excellents résultats du ciment armé, dus précisément à la combinaison intime de deux matières dissemblables, qui travaillent chacune pour son compte, sans pourtant pouvoir se disjoindre, qui s'aident mutuellement sans se gêner? Il faut faire un bandage en caoutchouc armé, dans lequel un système d'arceaux élastiques, étroits et nombreux, appuyés sur la jante et inclus dans le corps même de l'enve-

loppe pendant sa fabrication, constituera un tissu semi-métallique, qui sera souple, car ses éléments rigides seront liés entre eux par une matière plastique, le caoutchouc, et qui en outre protégera les ressorts contre l'eau et la boue. En résumé, rendons rigide et élastique l'enveloppe du pneumatique, en y incorporant des ressorts d'acier, et nous pourrons supprimer l'air comprimé, ressort admirable, mais déplorablement volage; ainsi sera réalisé un bandage souple comme un pneumatique et ne craignant ni crevaison ni éclatement.

— Mais, dira-t-on, le caoutchouc, porté sur des ressorts ou appuyé sur un coussin d'air, s'usera toujours de la même façon et le caoutchouc est une matière chère! — Oui certes, mais ce tissu semi-métallique pourra maintenant offrir un appui solide aux rivets des antidérapants qui, ne craignant plus de blesser la chambre à air, traverseront l'enveloppe de part en part et, fixés solidement, assureront la durée du bandage [1].

Il n'y a pas lieu d'en dire davantage, car ce n'est pas à cette place qu'il convient de discuter un projet plus ou moins réalisable. Nous avons voulu montrer la nécessité du bandage pneumatique pour les voitures à grande vitesse. Tous ceux qui ont pratiqué l'automobile connaissent ses inconvénients. Nous avons montré que la plupart des tentatives faites pour le remplacer n'ont pas abouti parce qu'elles partaient d'une mauvaise conception du problème, que nous croyons cependant susceptible d'être résolu par un bandage élastique en caoutchouc armé. Et nous voyons prochaine (car au point où en est la question, le but est presque atteint) la possibilité de rouler économiquement, sans craindre au prochain virage le panache mortel, sans escompter, sous la pluie battante et le soleil inclément, la réparation du pneumatique ni la manœuvre de la pompe à air, qui fait de l'automobile, pour ceux qui, par nécessité ou par goût conduisent et soignent eux-mêmes leur voiture, un sport parfois exceptionnellement athlétique.

HENRI GILARDONI

1. Ces conclusions sont le résumé d'une étude théorique et pratique de la question faite par l'auteur de l'article en collaboration avec M. Le Riche.

QUESTIONS EXTÉRIEURES

LE

DISCOURS DU CHANCELIER[1]

II

Nous arrivons aux offres de M. de Bülow. Dans l'esprit du Chancelier, le rétablissement de relations, sinon cordiales, du moins correctes, entre Paris et Berlin comporterait une manœuvre en deux temps :

1° « les deux peuples se rencontrent et travaillent ensemble sur le terrain économique, sur le vaste terrain des entreprises industrielles et financières » ;

2° vient « peut-être un jour où les deux peuples s'entendent sur telle ou telle question coloniale ».

Prise dans son ensemble, la conception est logique et semble réalisable ; je la crois même d'une exécution facile et d'un bénéfice presque certain pour les deux parties contractantes, si toutes deux veulent y mettre quelque bonne volonté et une entière bonne foi.

Sur le terrain des entreprises financières, les Allemands ne peuvent plus rien sans le concours de Paris : tous leurs capitaux sont engagés ; leur crédit, au dedans comme au dehors, n'est plus susceptible d'extension ; ils ont déjà dépassé la limite de leurs forces ; ils sont à la veille d'une crise, qui serait beaucoup plus grave que celle de 1901-1902 ; par milliers peut-

1. Voir la *Revue* du 1er décembre.

être, banques, sociétés, usines et maisons de commerce crouleront avant peu, si les capitaux français ne viennent faire baisser les exigences de l'argent sur les places de l'Allemagne entière. De notre côté, il est des terrains coloniaux, sur lesquels nous ne pouvons rien entreprendre sans l'assentiment de Berlin.

Concours de Paris, assentiment de Berlin : voilà deux marchandises d'échange qui, pour n'être pas de même nature, peuvent cependant être de même valeur. Nous n'avons aucune raison de repousser l'affaire avant de l'avoir examinée : envers tous nos voisins, envers les moins bons comme envers les meilleurs, nous avons les mêmes devoirs, doublés du même intérêt. Notre intérêt fondamental, — je l'ai expliqué à maintes reprises, — est que toute l'humanité prospère, s'enrichisse ; dans l'univers, il n'est pas de progrès pacifique ni de fortune nouvelle qui ne soit, au bout du compte, un bénéfice pour notre France, une source de clientèle pour nos industries de luxe, pour notre travail d'artistes, pour nos routes d'automobiles, pour nos plages d'hiver et d'été, pour nos villes de résidence et de plaisir. Une Allemagne ruinée, ou gênée seulement, serait d'un voisinage dangereux aux portes de notre caisse d'épargne ; il ne faut pas que les successeurs de Bismarck puissent offrir à leur peuple, comme seul remède de ses embarras d'argent, un voyage militaire au pays des milliards. Les menaces de M. de Bülow et du militarisme prussien ne sauraient nous émouvoir ; mais nous ne devons rien faire qui nous aliène les esprits de l'Allemagne travailleuse...

Encore faut-il étudier l'affaire que l'on nous propose, en chercher les modes principaux et les garanties indispensables. Avant tout, il faut en bien définir les termes ; on n'a chance de s'entendre que si l'on commence par se bien comprendre. M. de Bülow parle le langage imprécis dont les « sphères diplomatiques » se font une élégance et dont le bon public se croit tenu d'admirer la profondeur. Des deux termes qu'il emploie, « entreprises industrielles et financières » et « questions coloniales », il en est un que nous sommes libres de définir, puisque c'est nous, évidemment, qui aurons à demander telle ou telle facilité pour notre expansion coloniale. Or quinze mois après le discours de Tanger nous savons, et

M. de Bülow sait comme nous, quelle facilité Berlin nous a refusée pour notre politique africaine et quelle facilité Berlin nous refuse encore pour l'exécution du mandat que nous avons reçu à Algésiras. Hors du Maroc à pacifier et à régénérer suivant le programme que nous ont tracé les Puissances, l'Allemagne n'a rien à nous offrir dans le monde colonial et nous n'avons rien à lui demander.

Mais les entreprises industrielles et financières regardent Berlin. Quelles sont les entreprises pour lesquelles Berlin demandera notre concours? Le Chancelier ne spécifie pas; d'un grand mot, il se contente de dérouler sous nos yeux le « vaste terrain », la carte mondiale des affaires. Dans la réalité, ce terrain est-il si vaste? Utile sans doute en beaucoup d'autres points, la coopération franco-allemande ne serait-elle pas d'une nécessité plus urgente et d'un succès plus efficace en tel canton de l'univers ou en telle case du portefeuille?

Il y a trente ans, vers 1876, c'est en Allemagne même que cette coopération aurait eu pour les Allemands le profit le plus immédiat. L'Allemand transformait alors sa vie nationale : soldat et laboureur jusque-là, il voulait devenir industriel aussi et commerçant. Ayant exposé les produits de son travail dans les vitrines de Philadelphie (1873), il mesurait l'énorme distance qui le séparait encore des nations civilisées : il avait l'ambition de légitimer, par les arts de la paix, la place éminente que, d'un coup de force, il avait acquise parmi les grandes puissances. Laboratoires de recherches, champs d'expériences et de comparaisons, séminaires, écoles pratiques, enseignement moderne, il tournait vers sa propre vie l'ardeur scientifique qu'il avait jusque-là réservée à l'étude des sociétés lointaines ou disparues. Houillères, mines, hauts fourneaux, chaudières, machines, comptoirs, etc., il tâchait d'acquérir tous les moyens nouveaux de production. Routes, rails, canaux et ports, il demandait à ses États un outillage complet de circulation... De 1873 à 1883, l'Allemagne, si elle avait eu le concours de nos capitalistes, aurait achevé bien plus vite et bien plus complètement la transformation de son pays et de ses peuples.

Il y a vingt ans, vers 1886, c'est sur le terrain colonial que cette coopération eût semblé le plus nécessaire. En 1882, l'Allemagne décidait qu'elle aurait des colonies, puisque le

propre des grandes puissances était d'en avoir : Bismarck, un peu à contre-cœur, soutenait les allègres initiatives des gens de Hambourg. En 1883, le Sud-Ouest africain, en 1884, le Togo et le Cameroun, en 1885, l'Afrique orientale engageaient les forces allemandes dans la pénétration et le partage du Continent noir. A l'automne de 1884, la Nouvelle-Guinée et l'archipel Bismarck, à l'automne de 1885, les îles Salomon et les îles Carolines assuraient dans le Pacifique les reposoirs et entrepôts futurs de la flotte impériale. Cette politique coloniale, qui nécessitait une entente parfaite entre Berlin et Londres, amena aussi quelques négociations cordiales avec Paris. Si en 1886 nos financiers lui avaient donné le même concours que nos diplomates, il est probable qu'aujourd'hui l'occupation allemande serait devenue effective et profitable en des terres où flotte le drapeau de l'empire, mais dont les rivages à peine sont garnis de quelques postes militaires ou commerciaux et dont l'hinterland reste à la barbarie ou à la révolte.

Il y a dix ans, vers 1896, l'Allemagne délaissait un peu les colonies proprement dites : elle n'y avait trouvé que désillusions en attendant les déboires. Elle se mettait en quête de « sphères d'influence » : sans les risques de la conquête et du défrichement, elle y espérait les bénéfices plus rapides d'une exploitation intensive. L'Allemand se rendait compte, après une expérience de dix années (1884-1894), que les pays neufs ne sont point son fait : pour les arracher à la sauvagerie de la nature, des animaux et des hommes, il y faut une ingéniosité, une fertilité, une rapidité d'invention, des goûts et des aptitudes d'initiative individuelle qui ne sont ni dans le tempérament ni dans l'éducation de sa race. Les vieux pays, qu'il suffit de remettre au fil du progrès, pour les rétablir en leur prospérité d'autrefois, se prêtent mieux à l'application des recettes scientifiques et des méthodes rationnelles, aux efforts combinés des syndicats, aux plans de campagne préparés par les techniciens et exécutés par l'obéissance passive, bref aux habitudes et au génie de ce peuple savant et discipliné, qui venait précisément, par la science et la discipline, de rénover sa vieille Allemagne.

Le vieil Orient, le vieil Extrême-Orient et les vieilles colonies espagnoles ou portugaises de l'Amérique apparurent aux Allemands comme les domaines les plus aptes à leur exploita-

tion : en 1895, ils entraînaient la diplomatie de la Double Alliance dans cette affaire chinoise où durent bientôt intervenir les troupes de tout l'univers civilisé ; en 1902, ils emmenaient au Vénézuéla la coopération navale de leurs amis de Londres ; en cette même année, ils essayaient de nous prendre en leur société pour la mise en leurs mains de la Turquie européenne et asiatique.

Il y a dix ans, cette politique des sphères d'influence semblait ouvrir aux entreprises industrielles et financières de l'Allemagne un domaine presque illimité. Du Chili à la Mandchourie, des glaces de l'océan Antarctique aux glaces de l'Asie polaire, et du Mexique au Yang-tsé, des côtes du Far-West aux îles du Soleil-Levant, à travers monts et plaines, déserts et deltas, fournaises équatoriales, paradis tropicaux et jardins tempérés, la science allemande venait offrir ses services à toutes les humanités en décadence, et, si l'on voulait en repousser l'offre, Berlin se croyait de taille à partout imposer sa clientèle.

Aujourd'hui, M. de Bülow nous parle encore de ce « vaste terrain ». Mais qu'en reste-t-il? La paix yankee ne veut plus tolérer dans les Amériques les expéditions de cuirassés, qui seules peuvent donner quelque sécurité aux expéditions de capitaux et de marchandises. La paix japonaise, qui s'installe dans les fleuves chinois, assiège et prochainement ruinera les fondations allemandes : le sort de Port-Arthur attend Kiao-tchéou, si la poussée ou la pression germaniques gênent la diplomatie et le trafic des Nippons... Il ne reste qu'une « sphère d'influence » où Berlin puisse espérer le genre et le nombre de clients qui lui sont nécessaires : l'empire turc.

Si donc je comprends bien les offres de M. de Bülow, je ne vois qu'une façon de traduire en clair son langage chiffré : « Que la finance française nous aide tout de suite en Turquie, — dit le Chancelier, — et peut-être, un jour, nous n'entraverons plus la diplomatie française au Maroc ». Toute autre traduction me semble impossible. Le Chancelier connaît les nécessités de notre vie démocratique : il ne peut pas songer à quelque aventure américaine ou chinoise ; en ces parages lointains et dangereux, il sait que nos démêlés avec le Vénézuéla et les risques de notre Indo-Chine nous ont fait réfléchir et que notre finance reculerait devant une affaire aussi périlleuse.

La Turquie est proche. Nos financiers la fréquentent. Notre diplomatie y est encore puissante. Nos flottes en connaissent le chemin. Nos devoirs et nos traditions nous obligeront toujours d'y conserver de grands intérêts. Dès le discours de Tanger, on pouvait — je l'ai fait ici même — établir un synchronisme entre nos maladresses en Turquie et les menaces ou les empêchements de l'Allemagne au Maroc. De notre conduite à Constantinople, a dépendu la conduite des Allemands à Tanger : de la coopération franco-allemande chez le Sultan, dépendra l'entente franco-allemande chez le Chérif.



Aidez-nous en Turquie... Quelles sont les entreprises de l'Allemagne chez le Grand Turc? Ici encore, il faut distinguer les époques.

De 1882 à 1888, Constantinople seule, quartier général de l'armée turque, semblait attirer les Allemands. Au mois de juin 1882, la mission militaire de von der Goltz et de Rustow-pacha était venue prendre en main la réforme de cette armée, qui devenait la cliente la plus fidèle de Krupp : dans l'empire turc, Berlin ne s'intéressait encore qu'aux fournitures d'armes. Mais cette mission militaire eut les mêmes conséquences que celle qui, cinquante ans plus tôt, l'avait précédée : vers 1840, d'autres officiers prussiens, sous le commandement de de Moltke et Mühlbach, avaient séjourné et circulé en Turquie, et de ses voyages à travers l'Anatolie et la Mésopotamie, de Moltke avait rapporté son plan de pénétration pacifique; il voulait régénérer l'Asie antérieure par les colons allemands, et enrichir l'Allemagne par la clientèle turco-arabe.

Tout pareillement, la mission de 1882 conclut à la nécessité d'une pénétration allemande, qui, par les chemins de fer, atteindrait un triple résultat : prédominance incontestée du Turc et autorité effective du Sultan dans ses provinces d'Asie; mise en valeur et en défense de ces provinces trop éloignées des marchés européens et du quartier général; établissement de colonies et de comptoirs germaniques, chasse réservée aux industriels, courtiers, banquiers et ingénieurs de Berlin.

De 1888 à 1895 on commença l'exécution de cette entreprise. On en avait dressé le plan complet : de Constantinople au golfe Persique, à travers toute l'Asie Mineure et la Mésopotamie, on voulait construire l'un de ces chemins de fer « mondiaux », l'un de ces transcontinentaux que mettaient alors à la mode le Transsibérien projeté des Russes, le Transsaharien projeté des Français et les *Pacific* des Américains. Mais on voulait avancer par étapes : l'Asie Mineure d'abord, la Mésopotamie ensuite.

En 1889, du port de Haïdar-pacha, qui sur le Bosphore fait face à Constantinople, la voie allemande partait à la conquête de l'Asie Mineure. En 1891, elle avait traversé les trois cents kilomètres de la zone côtière ; elle atteignait à Eski-cheïr le rebord du plateau désertique qui forme l'hinterland de la péninsule. Jamais routes humaines n'en ont pu tout droit, d'ouest en est, couper les steppes salées et les lacs saumâtres ; il faut les contourner par le nord ou par le sud. Les rails allemands prirent par le nord et, en 1893, trois cents autres kilomètres les amenaient à Angora. D'Angora, quatre cents kilomètres de plaines et de collines fertiles, qui encerclent à l'est le désert anatolien, conduisent à Césarée, aux portes du Taurus et du haut Euphrate ; là, quelques grands travaux, ponts, tunnels et viaducs, seraient nécessaires; mais ensuite, sur les revers allongés des monts, sur le « plat descendant » des berges fluviales, on roulerait sans encombre vers Mossoul et Bagdad. En 1893, les Allemands obtenaient la concession de la ligne Angora-Césarée.

La Russie mit son veto à cette ligne : les futurs embranchements vers Sivas et Erzeroum eussent tourné contre ses frontières de Transcaucasie toute la mobilisation turque et donné aux Arméniens de Turquie une richesse et une liberté dont l'exemple eût été dangereux pour l'Arménie russe ; le prince de Lobanof ne voulait pas d'une Bulgarie anatolienne. Fidèles amis de Pétersbourg, les Allemands s'arrêtèrent à Angora. Mais comme le Sultan leur avait aussi concédé (février 1893) le passage par l'ouest et par le sud du désert anatolien, ils construisirent la ligne d'Eski-cheïr à Koniah qui, prolongée, les mènerait au Taurus et aux portes de Cilicie. Dès 1895, ils en ouvraient les 450 kilomètres à la circulation et ils annon-

çaient que, poursuivant au delà de Konia, ils allaient d'un bond franchir le Taurus, sauter dans la plaine maritime de Cilicie, contourner le golfe de Chypre, remonter les pentes de l'Amanus et gagner le moyen Euphrate dans les parages de Biredjik : de là, ils n'auraient plus qu'à se laisser glisser vers Bagdad, Bassorah et le Golfe.

Mais en 1895-96, l'Allemagne semble se désintéresser un peu de la Turquie. Le gros effort sur l'Asie Mineure étant fait, elle veut d'abord en recueillir les résultats et bien en voir les conséquences. Ses capitaux ne lui permettent pas de lancer encore des milliers de kilomètres sans une garantie que le gouvernement turc ne peut lui donner : les affaires d'Arménie, de Crète et de Macédoine viennent restreindre les revenus du Sultan et abattre la confiance des financiers. D'ailleurs, à première expérience, cette Asie Mineure se trouve bien moins riche, bien moins fertile, bien plus déserte, d'un attrait bien moins grand pour la colonisation allemande, d'une exploitation bien plus ardue que les techniciens et les géographes en chambre ne l'avaient annoncée.

C'est à l'autre extrémité de l'Asie que les Allemands pensent alors découvrir la sphère d'influence vraiment profitable ; en 1895, ils interviennent et font intervenir la Double Alliance en Chine pour la revision du traité de Simonoséki ; en 1896, ils obtiennent deux concessions à Tien-tsin et à Hankéou ; en février 1897, une mission navale explore Kiao-tchéou que les compagnies de débarquement occupent en novembre. Symbole de la politique nouvelle : le 18 novembre 1897, la *Kaiserin Augusta* quitte les eaux crétoises et abandonne la Crète aux amiraux de l'Occident, pour aller prendre possession de ce Chantoung où trente millions de Chinois, dit-on, vont tomber sous la tutelle politique de Berlin, en attendant que les Dix-Huit Provinces et leurs trois cents millions d'habitants tombent dans sa clientèle commerciale.

De 1896 à 1902, tant que dura ce beau rêve chinois, l'Allemagne se relâcha un peu de ses ambitions en Turquie. Au mois d'octobre 1898, pourtant, Guillaume II paraissait de nouveau à Constantinople, puis dans les Échelles de Syrie et de Palestine. En 1889, c'était la première visite impériale à Constantinople et l'amitié nouée avec le Turc qui avaient inauguré

l'affaire anatolienne ; il semble en 1898 que le toast de Damas et l'appel aux sympathies du monde musulman vont ouvrir l'affaire de Mésopotamie. Les Allemands l'ont étudiée dans le moindre détail ; leurs diplomates, ingénieurs, géographes et archéologues sont d'accord pour la recommander. Leur spécialiste en islam, le baron M. von Oppenheim, vient d'accomplir son voyage *De la Méditerranée au golfe Persique* ; il a exploré le pays, dressé la carte, fréquenté les cheikhs et les tribus, évalué l'agriculture et le commerce, l'état présent et les chances d'avenir ; il se prononce résolument pour la ligne de Konia à Bagdad par Biredjik, Mardin et Mossoul[1]. Le professeur Sachau, qui avait déjà parcouru le Levant en 1879-1880, est reparti sur l'Euphrate et le Tigre ; il est envoyé par la *Commission pour les recherches archéologiques dans les pays du Tigre et de l'Euphrate*[2]. La *Deutsche Orient Gesellschaft* s'est fondée durant l'hiver 1897-1898 ; elle a chargé M. R. Koldewey de commencer les fouilles de Babylone. Les ingénieurs de la *Deutsche Bank* achèvent le plan complet du tracé. L'un d'eux publiera en 1900 les résultats de ces travaux : son livre enthousiaste, *Die deutsche Baghdâd-Bahn und die projektierte Ueberbrückung des Bosporus*, montre déjà la Turquie d'Europe reliée par un pont sur le Bosphore à la Turquie d'Asie, vingt-quatre millions d'hectares ensemencés et dix millions d'Allemands installés en Mésopotamie… Mais la Chine l'emporte et, de 1898 à 1902, sans délaisser complètement la Turquie, c'est à la pénétration du Chantoung que Berlin consacre ses principaux efforts.

Le mouvement des Boxers, le désarroi de l'Empire chinois et l'intervention des puissances favorisèrent d'abord les projets allemands ; il fallut bientôt rabattre de cet optimisme : d'autres nations, les Russes et surtout les Belges, associés des Français, se taillaient en Chine les meilleures parts ; l'Allemagne n'avait ni les capitaux suffisants, ni l'influence à Pékin pour tenir tête à ses concurrents. Elle revint tout entière à son ami de Constantinople ; par un firman de février 1902, elle obte-

1. M. von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum Persischen Golf*, 2 volumes, Berlin, Dietrich Reimer, 1899-1900.

2. Ed. Sachau, *Am Euphrat und Tigris*, Leipzig, C. Heinriche, 2 volumes, 1900.

nait la concession de Konia au golfe Persique pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, avec garantie kilométrique.

Les temps paraissaient favorables. L'Angleterre, qui toujours regarda d'un œil méfiant les entreprises de l'Europe vers les mers de l'Inde, était occupée aux dernières opérations de l'interminable guerre sud-africaine. Pétersbourg s'était fait un devoir d'empêcher toute traversée de l'empire turc qui pût un jour barrer la descente russe vers la Méditerranée, vers la Syrie ou vers le Golfe. Mais justement l'ambassadeur russe, M. Zinovief, venait d'arracher au Sultan pleines et bonnes garanties pour l'avenir des projets russes : Constantinople s'engageait à ne faire que par soi-même, — c'est-à-dire jamais, — ou à ne concéder qu'à des Russes les voies ferrées des provinces arméniennes. La France, enfin, semblait gagnée d'avance aux projets allemands : n'ayant pas les cinq ou six cents millions nécessaires à l'entreprise, Berlin offrait une part de sa proie aux financiers français ; or la présence de M. Constans à notre ambassade, la récente démonstration de nos cuirassés devant Mitylène (octobre-novembre 1901) et le règlement des créances Tubini-Lorando donnaient à nos financiers la conviction que désormais le Turc serait à leur merci en cas de brouilles sur l'interprétation des contrats ; d'ailleurs, l'exemple de la Grèce et la campagne turque en Thessalie venaient de prouver comment Guillaume II sait forcer au paiement tout débiteur qui lui fait banqueroute.

Aussi les géographes et savants d'Allemagne retrouvèrent de nouveaux arguments pour démontrer l'urgente nécessité et les sûrs profits de l'affaire mésopotamienne. Ils avouaient qu'en Asie Mineure ni la colonisation allemande ne s'était installée ni les produits allemands ne trouvaient les acheteurs que les statisticiens avaient jadis dénombrés : seules, les voies ferrées, leurs ouvrages, gares et bâtiments, leur personnel et clientèle immédiate consommaient les fers et autres manufactures. Sur le plateau anatolien, il fallait renoncer à cet établissement de villages allemands, que de Moltke, jadis, avait conseillé (1840), que L. Ross, — *Klein Asien und Deutschland*, — ensuite, avait prédit (1850), que R. Menz, enfin (1893), avait déjà concerté, — *Deutsche Arbeit in Kleinasien*, — et dont le major Schlagintweit, — *Deutsche Kolonisationsbestrebungen in Kleinasien*,

— donnait en 1900 le plan systématique[1]. En Asie Mineure comme en Palestine, le « Michel » allemand rencontrait d'insurmontables obstacles à sa vie ou à sa prospérité, et les spécialistes ne voyaient plus son emploi que dans les postes directeurs ou servomoteurs de la vie économique : seize ans de séjour en Anatolie et de multiples tournées d'inspection, pour le ministère turc de l'Agriculture, des Forêts et des Mines, avaient convaincu M. R. Hermann, — *Anatolische Landwirtschaft*, — que les seuls indigènes ou *mohadjirs* (émigrés) des pays voisins peuvent fournir une main-d'œuvre utile et que le rôle des Allemands doit se borner à la constitution de grandes sociétés, à l'exploitation de grands domaines, à l'achat, transport et exportation des produits agricoles et miniers, bref aux affaires : adieu la colonisation !

En Mésopotamie, c'était bien différent, — disaient M. L. Grothe, *Die Bagdadbahn und das schwaebische Bauernelement in Transkaukasien und Palaestina*, et P. Rohrbach, *Die wirtschaftliche Bedeutung Westasiens* : — on ne pouvait exagérer la signification économique de cette Asie occidentale ni les chances de réussite qu'elle offrait aux paysans souabes. En Palestine, le Souabe ne prospère que médiocrement ; en Transcaucasie russe, il réussit un peu mieux, mais lentement ; en Mésopotamie, il referait le paradis de la Bible, dès que le chemin de fer et quelques garnisons échelonnées au long de la voie auraient supprimé le brigandage kurde et bédouin. C'est là qu'au dire de tous ces écrivains était l'avenir de l'émigration et de l'exportation allemandes : en 1886, déjà, l'orientaliste Aloys Sprenger vantait « la Babylonie comme la terre la plus riche du passé, et la colonie la plus rémunératrice du présent, *Babylonien das reichste Land in der Vorzeit und das lohnendste Kolonisationsfeld für die Gegenwart*, » et il évaluait à vingt-quatre ou vingt-cinq millions d'hectares la superficie jadis cultivée, la terre noire, humide et

1. Sur tous ces livres et sur la littérature complète de ces questions, je renvoie à la *Bibliographie géographique annuelle*, que publient les *Annales de Géographie* sous la direction de M. Louis Raveneau. En Allemagne, cette publication vaudrait à son directeur une notoriété que notre public français n'accorde, hélas ! qu'aux écrivains et aux journalistes. Il faut du moins que les curieux de diplomatie apprennent à se servir de cet admirable répertoire, qui depuis quinze ans classe et résume tous les ouvrages et travaux de géographie.

profonde, que les irrigations fluviales peuvent toujours abreuver, tandis que le soleil du tropique en fait jaillir les récoltes.

Vingt-cinq millions d'hectares cultivables ; vingt fois la superficie de la Souabe bavaroise, terres, monts et marais compris : ce chiffre fut admis de l'Allemagne et de l'Europe avec le respect qui toujours accueille les plus fantaisistes affirmations d'un *Doctor-professor*. Sur le terrain, M. H. Wagner, — *Die Ueberschätzung der Anbaufläche Babyloniens*, — en constatait l'exagération et ramenait à dix ou douze millions d'hectares l'étendue des sillons que l'antiquité posséda et que la science moderne pourra conquérir. Mais dix millions d'hectares forment encore un beau domaine, et l'Allemagne, en 1902, se croyait à la veille de le conquérir : il ne lui manquait que les trois quarts des capitaux ; la finance française était là.



En février-mars 1902, par les soins de M. Rouvier, qui n'était pas encore ministre des Finances, — le ministère Waldeck-Rousseau dure jusqu'en juin 1902 ; M. Rouvier n'arrive aux affaires qu'avec le ministère Combes, — les financiers français et allemands lièrent partie. Les Allemands apportaient la concession ; les Français donneraient l'argent ; on réservait une part à ceux des autres États, qui voudraient entrer dans la combinaison. Devenu ministre des Finances, M. Rouvier s'employa de tout son génie à cette coopération franco-allemande ; il prit, lui, ministre français, l'habitude de converser dans la coulisse avec les représentants plus ou moins accrédités de l'empereur Guillaume ; cette habitude devait le conduire, en mars-juillet 1905, aux faiblesses et aux déceptions que l'on sait. Mais en 1902 tout lui souriait à Berlin : il tenait la clef d'or qui pouvait ouvrir le paradis de Bagdad.

L'affaire traîna, durant toute l'année 1902 et le début de 1903. Ses partisans les plus déclarés en reconnaissaient les difficultés politiques et financières. Le 1er mars 1903, l'un d'eux écrivait dans les *Questions Diplomatiques et Coloniales* :

L'Allemagne ou plutôt le syndicat franco-allemand du chemin de fer de Bagdad est sur le point d'obtenir du gouvernement ottoman

les garanties nécessaires pour la première section Konia-Eregli du futur *Petit Transasiatique* (Bosphore-golfe Persique). On se rappelle que la concession de cette grandiose entreprise fut accordée en principe à Guillaume II, lors de son dernier voyage en Palestine et à Constantinople (novembre 1898) et confirmée solennellement par un iradé en date du 18 février 1902. Le devis est connu aujourd'hui et se monte à 600 millions de francs : de l'avis même des Allemands les plus chauvins, il ne peut être réalisé sans la coopération des capitaux français...

D'après un contrat intervenu entre la compagnie allemande des *Chemins de fer d'Anatolie* et la compagnie française *Smyrne-Cassaba*, il a été décidé que le capital nécessaire serait fourni à raison de 40 p. 100 par l'Allemagne, 40 p. 100 par la France, 20 p. 100 par les puissances possédant des intérêts financiers en Turquie.

Le marché allemand ne semble pas disposé à fournir les 40 p. 100 qui lui reviennent : il n'a pas grande confiance dans la réussite de l'entreprise; les actionnaires des *Chemins de fer d'Anatolie* ont même spécifié, à l'assemblée du 20 juin 1902, qu'ils entendaient rester en dehors de la nouvelle compagnie. L'Allemagne a aussitôt cherché à se concilier les bonnes grâces de la Russie en lui offrant ses 40 p. 100; mais M. de Witte a très mal pris ce qui pouvait être interprété comme une plaisanterie : le *Messager financier russe* a décliné l'offre dans une note visiblement officieuse, en conseillant aux sujets russes de réserver leurs capitaux à des entreprises nationales d'un intérêt plus immédiat.

Le marché français se fait également tirer l'oreille, non sans raison. On a absolument besoin de lui : c'est notoire; on compte qu'il fera les premiers frais en fournissant ses 40 p. 100 immédiatement et d'un seul coup. Il faut espérer que nos financiers se montreront plus pratiques que d'habitude, et regarderont plus haut qu'une simple spéculation de Bourse... L'opportunité de favoriser l'œuvre franco-allemande en Asie Mineure étant admise, — contre des garanties sérieuses et intangibles, — il reste à examiner s'il est bien politique de lier partie avec l'Allemagne dans une affaire qui contrarie vivement la Russie et qui n'est pas vue d'un bon œil en Angleterre, à en juger d'après les récents incidents de Koweit.

Depuis la formation du ministère Combes (juin 1902), deux opinions étaient en présence dans les conseils de notre gouvernement. M. Rouvier voulait à tout prix soutenir l'Allemagne et contenter nos financiers. M. Delcassé, qui « regardait plus haut qu'une simple spéculation de Bourse », exigeait des « garanties sérieuses et intangibles » tant pour les intérêts que

nous avions déjà au Levant que pour l'avenir des capitaux que nous allions risquer en cette nouvelle affaire, et il voulait que cette affaire elle-même pût rentrer dans le cadre de notre politique générale. Ces deux conditions remplies, il admettait « l'opportunité de la coopération franco-allemande » ; en toute bonne foi, il s'employa pour que les désirs de son collègue aux Finances fussent satisfaits.

Il fallait d'abord lever l'opposition de Pétersbourg : n'étant alors engagés que dans l'alliance russe, nous n'avions de devoirs qu'envers elle. La déclaration franco-russe, qui venait d'être publiée en réponse à la notification de l'alliance anglo-japonaise (février-mars 1902), rendait ces devoirs plus pressants et semblait couper toute solidarité entre les intérêts de la France et ceux de l'Angleterre en Asie. Nous n'avions donc à nous préoccuper que des vues et des désirs de Pétersbourg. Le projet allemand pouvait, semble-t-il, s'accorder facilement avec les intérêts véritables et les ambitions de la Russie dans l'empire turc. Mais M. Witte avait à l'étude un autre *Transasiatique*, qui, de la Baltique à l'Indus, à travers la Russie d'Europe, le Turkestan et l'Afghanistan, par Pétersbourg, Moscou, Orenbourg, Bochara, Merv, Hérat et Quetta, emprunterait les terres du tsar sur les quatre cinquièmes de son parcours et, vivifiant au dedans des provinces et des villes, ouvrant au dehors des marchés, amenant des capitaux et des commandes, donnerait de l'or au trésor impérial et de l'ouvrage aux usines de l'empire. C'est pourquoi le *Messager financier russe* déconseillait l'affaire de Bagdad et recommandait aux sujets russes de se « réserver pour des entreprises nationales d'un intérêt plus immédiat ».

M. Witte négocia avec Londres pour la construction de son Transasiatique anglo-russe : l'Angleterre, embarrassée déjà par les affaires de Koweit, ne voulut pas, outre le péril allemand que lui amènerait Bagdad, rapprocher encore de l'Indus le danger moscovite. M. Delcassé avait profité de son voyage à Pétersbourg avec le président Loubet (mai 1902), pour plaider la cause de Bagdad : durant toute l'année 1902 et le début de 1903, il revint à la charge ; il finit par convaincre le comte Lamsdorf que, les Allemands étant décidés coûte que coûte à faire leur chemin de fer, il était plus conforme aux intérêts de

la Russie d'être avec eux que contre eux, tout au moins de laisser la France entrer dans une combinaison qui ne pourrait plus alors devenir une arme contre la Russie. Il est probable que le voyage de l'empereur Guillaume à Reval (août 1902) eut pour objet de gagner le consentement du tsar lui-même à cette entreprise, dont l'empereur allemand a fait dès le début sa chose personnelle, où son amour-propre de souverain, autant que ses intérêts, est engagé. La défaveur où tomba M. Witte au début de 1903, et qui devait aboutir à une disgrâce en juin, rendit cette négociation plus facile.

Le consentement, ou la résignation de la Russie, permit enfin d'examiner les conditions fondamentales de l'association franco-allemande. L'empereur Guillaume II, pour désarmer l'opinion française, avait aboli la dictature en Alsace-Lorraine (9 mai 1902). Les financiers de Berlin avaient promis à M. Rouvier la parité de droits et de bénéfices la plus complète pour les deux contractants. Mais 40 p. 100 aux Français, 40 p. 100 aux Allemands, il restait encore 20 p. 100 du capital à trouver. L'Allemagne, d'ailleurs, n'avait pas le premier sou des 40 p. 100 qu'elle devait fournir ; elle eût volontiers écoulé sur la place de Londres les 20 p. 100 complémentaires et une grosse part de ses propres 40 p. 100. En novembre 1902, Guillaume II, ayant reçu le serment des recrues et leur ayant recommandé, cette année-là, de « conserver la paix avec un chacun », débarquait en Angleterre. Il allait d'abord saluer à Shorncliffe les héros de la guerre sud-africaine, féliciter de la victoire le Royal-Dragons, dont il est le colonel, et se féliciter soi-même du soulagement que son cadeau de cinq cents livres (12,500 francs) avait apporté aux veuves et aux orphelins du régiment. Il allait ensuite à Sandringham souhaiter à son oncle Édouard VII une bonne fête, et tâcher de lui placer quelques petits appareils à alcool pour l'éclairage, la cuisine, le chauffage et la coiffure : de ses propres mains, l'empereur faisait fonctionner ces derniers produits de l'industrie allemande, *Lampen*, *Kochapparate*, *Frisierapparate*[1]. Le roi d'An-

1. E. Schröder, *Ein Tagebuch Kaiser Wilhelms II*, 15 novembre 1902 : Er führte persönlich dem König und der gesamten Hofgesellschaft die in Deutschland üblichen Geräte für Beleuchtung, für Kochen und Heizen mit Spiritus vor.

gleterre admira ces *Frisierapparate*. Mais le gouvernement anglais, après quelques hésitations, refusa les papillotes de Bagdad.

Berlin dut se rabattre sur ses prête-noms de Zurich et ses correspondants de Bruxelles et d'Amsterdam; à la fin de mars 1903, la convention financière était prête, et la totalité du capital, nominalement souscrite : 40 p. 100 par la France, 40 p. 100 par l'Allemagne, 20 p. 100 par les groupes belges, hollandais et suisses. Ainsi constituée, il était évident que cette affaire franco-allemande ne serait bientôt qu'allemande, si « des garanties sérieuses et intangibles » ne nous étaient pas accordées : dans les conseils de la société, les 20 p. 100 belgo-hollando-suisses voteraient toujours avec les 40 p. 100 allemands; nous serions en minorité perpétuelle, tant pour l'achat des fournitures que pour le choix du personnel et la marche générale de l'entreprise. Nos diplomates signalèrent le grand risque de cette combinaison : une fois nos capitaux engagés, l'Allemagne pourrait évincer nos administrateurs, fournisseurs, ingénieurs et conseillers. Comme les gouvernements de Paris et de Londres inclinaient déjà aux négociations de l'entente cordiale et préparaient le voyage du roi Édouard à Paris et de M. Loubet à Londres, une sorte de triplice industrielle, anglo-franco-allemande, fut de nouveau tentée; les financiers d'abord, puis les ministres et les journaux anglais en discutèrent les termes durant tout le mois d'avril 1903 :

Les Anglais acceptèrent en principe, sous la réserve d'égalité d'intervention; le nouveau projet comportait 30 p. 100 aux Allemands, 30 p. 100 aux Français, 30 p. 100 aux Anglais et 10 p. 100 de disponibilités. En retour, le groupe financier de Londres devait obtenir l'appui de son gouvernement pour l'exécution du chemin de fer. Cet appui comportait :

l'assentiment de l'Angleterre à une majoration raisonnable des douanes ottomanes;

le passage de la Malle des Indes par la nouvelle voie;

les bons offices pour l'établissement d'une station terminus sur le golfe Persique.

Dans un premier débat à la Chambre des Communes, M. Balfour émit une opinion qu'on put considérer comme favorable. Affirmant qu'une opposition de l'Angleterre ne serait pas un obstacle insurmontable à la réalisation du projet, il conclut qu'il serait regrettable

qu'une route aussi importante, conduisant aux Indes, fût ouverte exclusivement par une association franco-allemande et restât sous sa seule direction. Il rappela des conversations d'ordre officieux où lord Lansdowne avait affirmé des sentiments amicaux pour cette affaire, si elle était nettement internationale et faisait aux Anglais une place équivalente à celle des deux autres nations...

Mais sur des nouvelles venues de Constantinople et présentant l'entreprise comme exclusivement germanique par ses origines, sa direction et ses résultats, la presse anglaise fut unanime à joindre ses protestations à celles d'hommes d'État qui n'avaient pas cessé de s'opposer au projet. Un courant d'opinion hostile se créa et l'on vit apparaître, avec une égale ardeur, le souci des intérêts britanniques et une invariable méfiance pour une combinaison venue d'Allemagne. Le ministre anglais ne tarda pas à prendre et à exposer au Parlement des décisions nouvelles. M. Balfour reconnut à la Chambre des Communes que la convention entre la Porte et la Compagnie des Chemins de fer d'Anatolie plaçait sous la domination allemande toutes les voies projetées à travers l'Asie Mineure jusqu'au golfe Persique : l'Angleterre n'adhérerait jamais à une pareille convention [1].

Ce refus de l'Angleterre (23 avril 1903) accrut les défiances de notre diplomatie à l'égard d'un projet que les Allemands se plaisaient à proclamer essentiellement germanique, *die deutsche Bagdadbahn*. Le voyage du roi Édouard à Paris ramenait dans les relations franco-anglaises une confiance que les gouvernements s'efforçaient de rétablir entre les peuples : « Je ne connais pas deux pays dans le monde, — disait le roi Édouard à la Chambre de commerce anglaise de Paris, — dont la prospérité mutuelle dépende plus l'un de l'autre. Il a pu y avoir des malentendus et des causes de dissension dans le passé; mais tout cela est, je le sais, heureusement fini et oublié. » La collaboration franco-allemande, avec l'appoint belgo-hollando-suisse, était toujours préconisée par nos financiers; mais nos coloniaux eux-mêmes, qui, pendant dix ans, s'étaient fait de l'entente avec Berlin un programme et une habitude, hésitaient : « Il est incontestable, avait dit M. Étienne à la Chambre le 21 janvier 1902, que l'Allemagne n'est pas en état de fournir le capital total; c'est l'épargne française qui va intervenir lar-

1. J. Imbart de La Tour, *Questions Diplomatiques et Coloniales*, 15 mai 1903.

gement; on nous dit que nous aurons à fournir 40 p. 100; je suis convaincu que ce sera 80 p. 100 ».

La crise financière, où se débattait l'Allemagne, après l'écroulement des *Leipziger Bank* et autres comptoirs, etc., empêchait en effet toute participation vraiment effective des capitaux allemands. La convention fixait à 40 p. 100 la part des actions qu'auraient à souscrire les banques françaises; mais c'est en France que les banques allemandes, par leurs intermédiaires de Zurich et de Bruxelles, placeraient leurs propres 40 p. 100. Au total, les trois quarts de l'argent seraient français; quelle garantie aurions-nous que l'entreprise ne deviendrait pas entièrement allemande, réservée aux seules usines et seul personnel d'outre-Rhin?

On nous avait dès le début promis la complète parité de bénéfices et de droits; on était convenu que si le directeur était allemand, le président du conseil d'administration serait français, ou inversement. Quand on vint aux stipulations définitives, Berlin réclama les deux places, et, comptant sur la présence de M. Rouvier au ministère des Finances, essaya de tourner d'abord, puis d'écarter les réclamations de notre diplomatie. Mais nous ne pouvions ainsi livrer l'affaire au bon plaisir de Berlin. On pelota. Berlin promit (août 1903), puis se rétracta (septembre 1903), croyant qu'entre M. Rouvier et M. Delcassé, c'était le premier qui l'emporterait dans les conseils de notre ministère. Ce fut le second : Berlin eut à dire nettement si les conventions primitives seraient respectées, si, le directeur étant allemand, le président serait français. Berlin s'en tint à ses exigences. Alors notre conseil des ministres refusa aux actions de la compagnie franco-allemande la cote sur le marché de Paris : l'affaire était dans l'eau (fin d'octobre 1903).

C'était un échec personnel pour l'empereur Guillaume, qui jusqu'au discours de Tanger allait méditer et chercher sa vengeance; mais la seule mauvaise foi de Berlin en était la cause. Les récriminations sont inutiles aujourd'hui; la leçon du moins peut servir pour demain : les Allemands devraient se persuader que la méthode bismarckienne de perpétuelles fourberies n'est plus de mise; s'ils veulent traiter avec nous, il faut jouer cartes sur table.



En juillet 1906, on vit reparaître les financiers allemands à Paris. Ils annonçaient qu'avec leurs seules resources ils avaient construit la première section du Konia-Bagdad, les deux cents kilomètres de Konia à Boulgourlou. Ils étaient sûrs, disaient-ils, d'achever l'entreprise sans avoir besoin d'une coopération étrangère ; car l'entreprise est allemande, purement allemande, et, sauf la Turquie, les autres puissances n'ont rien à y voir. Mais sachant que la France a des capitaux à placer, les financiers de Berlin voulaient bien nous rendre le service de contracter un emprunt sur la place de Paris : la Turquie, disaient-ils, leur donne une garantie kilométrique qui assure au capital engagé un intérêt de 4 p. 100. Ils offraient même de nous laisser en gage, de nous « lombarder » les titres de leurs Chemins de fer anatoliens. Avec nos capitaux, ils construiraient la ligne, la garniraient de rails allemands, de ponts allemands, de personnel et de matériel uniquement allemands, la borderaient de colons germaniques, empocheraient les bénéfices de la construction, prendraient les mines et terres domaniales que le firman leur promet à dix kilomètres de chaque côté de la voie. Et nos capitaux demanderaient au Turc les 4 p. 100 d'intérêt que cette même concession stipule... Le directeur de la *Deutsche Bank* parut surpris, un peu fâché de notre refus.

Berlin s'adressa de nouveau aux Anglais et, comme la persuasion n'avait pas chez eux de meilleur succès que chez nous, l'Empereur se crut de taille à faire « chanter » son bon oncle. Les Anglais ont en Asie Mineure le chemin de fer Smyrne-Aïdin-Dineir, pour lequel, depuis vingt ans, ils réclamaient un prolongement vers les lacs de Bouldour et d'Egerdir à l'est, vers le port d'Adalia au sud. A l'instigation de l'Allemagne, le Sultan depuis vingt ans refusait. Berlin fit entendre à Londres que, si les capitaux anglais s'intéressaient à la ligne allemande Konia-Bagdad, l'ambassadeur allemand s'intéresserait aux lignes anglaises Dineir-Adalia-Egerdir-Bouldour. Londres prit très mal cette offre plaisante. Sans passer par les mains de l'hon-

nête courtier, l'Angleterre exigea de Constantinople ce qu'elle jugeait lui revenir de plein droit. L'Allemagne fit tête. Survint l'entrevue de Cronberg entre Édouard VII et Guillaume II. Au milieu de septembre 1906, Londres obtenait en Asie Mineure la moitié de ce qu'elle demandait, sans rien accorder de ce qu'avait réclamé l'Allemagne.

Aujourd'hui les financiers allemands nous reviennent ou vont nous revenir : le discours du Chancelier leur servira de lettres de créance. Leur presse continue d'affirmer que, seuls détenteurs du *firman* et du *mazbata*, seuls concessionnaires nominaux, ils seront aussi les seuls constructeurs et exploitants : *firman* et *mazbata* leur permettent de construire section par section : ils ont tout le temps ; rien ne les presse : au fur et à mesure de leurs disponibilités, ils poseront deux cents autres kilomètres et, par étages, s'avanceront jusqu'à Bagdad, puis jusqu'au Golfe, comme ils viennent de s'avancer jusqu'à Boulgourlou. L'affaire, ajoutent les journaux d'outre-Rhin, est admirable : tout est combiné pour drainer vers cette route le commerce de l'Europe et de l'Asie ; aux rails allemands d'Anatolie, on va souder les rails autrichiens du Balkan par un tunnel sous-marin ou par un pont sur le Bosphore : des frontières de Bulgarie aux ports du golfe Persique, locomotives et wagons allemands rouleront sans rompre charge. Si les Français veulent trouver un bon placement à leurs capitaux inutiles, on est tout disposé à leur céder un gros paquet d'actions. Mais, en dehors de l'intérêt à 4 p. 100, s'ils réclament la moindre garantie pour la direction de l'entreprise, les fournitures de la construction, le personnel de l'exploitation, etc., bref, si, dans cette affaire allemande, ils osent encore revendiquer une parité de droits, on saura bien se passer d'eux jusqu'au Golfe, comme on s'est passé d'eux jusqu'à Boulgourlou.

Il est certain que les Allemands, en réunissant tous leurs reliquats disponibles, ont posé deux cents kilomètres de rails entre Konia et Boulgourlou. En terrain plat ou à flanc de coteaux, durant 190 kilomètres, de Konia à Eregli, leur ruban ferré ne franchit aucun tunnel, aucune tranchée profonde, aucun fleuve, aucune rivière importante : la ligne se tient sur le plateau mi-désertique, mi-cultivé qui, ceinturé de très hautes montagnes, occupe le centre de l'Asie Mineure à 1000 mètres d'altitude

environ. Mais Eregli est juste au pied des montagnes méridionales, sur le revers interne du Taurus, dont le faîte se dresse à quelque 2000 mètres et dont l'autre façade plonge à pic dans la plaine maritime d'Adana. D'Eregli à Adana, 100 kilomètres à vol d'oiseau ; mais une montée de 400 mètres d'abord entre le fond de la plaine intérieure, qui est à la cote 1053 et le col du Taurus qui est à la cote 1 465, puis une chute de 1 400 mètres entre le col et la plaine maritime, qui est à la cote 21. Entre Eregli et Boulgourlou, les ingénieurs allemands ont amorcé cette dure et coûteuse traversée du Taurus ; ils en ont gravi les premières pentes ; au dixième kilomètre, à Boulgourlou, ils se sont arrêtés ; depuis dix-huit mois, leurs rails viennent buter contre ce Taurus « impraticable aux corneilles », « inaccessible aux chiens », *kargakelmez*, *itielmez*, comme disent les pèlerins qui descendent de Constantinople vers la Mecque.

Ce que ne peuvent les corneilles et les chiens, les rails allemands ne le pourront qu'à renfort de tranchées, de tunnels, de viaducs, de ponts et de remblais, — d'argent : c'est par vingtaines, par cinquantaines de millions qu'il faut chiffrer la dépense des 100 ou 150 kilomètres entre Boulgourlou et Adana. Une petite ligne française reliait Adana au port tout voisin de Mersina sur le golfe de Chypre : les financiers de Berlin ont racheté cette ligne et peuvent désormais amener commodément leurs équipes et leurs machines au revers méridional des monts ; la section Boulgourlou-Adana sera donc entreprise par les deux bouts. Au delà d'Adana, jusqu'à l'Euphrate, c'est la plaine de Cilicie, les eaux et les marécages, les deux grands fleuves boueux et sinueux du Seihoun et du Djihoun, — Barberousse s'y noya, — puis, de nouveau, l'âpre barrière des monts Amanus, les rampes, les tunnels et les viaducs : en tout, deux ou trois sections qui demanderont presque autant d'argent pour les travaux d'art que la traversée même du Taurus. En chiffrant à 300 millions les dépenses nécessaires entre Boulgourlou et l'Euphrate, les prévisions resteraient de beaucoup inférieures à la réalité. En chiffrant à 80 millions la seule traversée du Taurus, on aurait encore des mécomptes. Or, de ces 80 millions, les Allemands, quoi qu'ils en disent, n'ont pas le premier sou.

En juillet 1906, ils pouvaient encore ou se faire ou nous faire

illusion. La crise de 1901-1902 semblait apaisée, oubliée. Pour la galerie, les statistiques allemandes faisaient montre d'accroissements énormes tant à l'exportation qu'à l'importation : une ère de prospérité durable et *kolossal* semblait promise aux industriels et aux trafiquants. Depuis le mois de septembre, depuis l'application des nouveaux tarifs, il a bien fallu déchanter, reconnaître que ces chiffres d'affaires recouvraient moins une abondance qu'un manque de bénéfices (je reviendrai bientôt à ce sujet); les prix des denrées et des matières premières, le taux de l'escompte et les exigences de l'argent rendent la vie difficile à nombre d'entreprises qui ne durent que par le crédit, subsistent au jour le jour, pensent regagner le lendemain ce qu'elles perdent quotidiennement. Jusque dans l'entourage de Guillaume II, il est des *schwartzseher*, qui prédisent le renouveau plus terrible de la crise de 1901 : en public, Guillaume II s'irrite contre ces mauvais augures; en son for intérieur, il sait bien que son chemin de fer de Bagdad n'est possible qu'avec le concours de la fortune française.

— « Mais nous avons le temps d'attendre, disent les financiers de Berlin ; tenant la concession de Bagdad pour quatre-vingt-dix-neuf ans, nous pouvons avoir un siècle de patience; ayant le droit de construire par sections, nous pouvons lentement, petitement, ouvrir des chantiers nouveaux à mesure que le budget ottoman aura des plus-values qui nous donneront pleine sécurité pour notre garantie kilométrique. » Ce calcul serait juste en tous points, si la ligne avait déjà franchi le Taurus et l'Amanus, si le budget ottoman était extensible et disponible au gré de Berlin, si Abd-ul-Hamid enfin était assuré de dix années de règne.

Au delà de l'Amanus, en effet, les Allemands pourraient, comme de Konia à Eregli, construire lentement, sans gros capitaux, dans le pays ondulé de l'Euphrate et du Tigre, où les travaux sont aisés, peu coûteux. Mais on ne peut pas entamer quelques kilomètres seulement dans le Taurus, puis dans l'Amanus; il faut étudier, préparer, amorcer l'ensemble, attaquer les monts par les deux côtés à la fois, engager d'un coup cent ou deux cents millions, sous peine de gaspiller inutilement les petites sommes annuelles que l'on jetterait à un chantier mal outillé ou trop peu nombreux. Et les budgets ottomans

sont à la merci non de Berlin, mais des puissances, qui, par leurs diplomates, peuvent en surveiller les excédents, qui, par les réformes arméniennes, macédoniennes, arabes ou syriennes, peuvent même en tarir les revenus. Et loin d'être immortel, Abd-ul-Hamid semble plutôt moribond : lui vivant, les financiers de Guillaume II usent du firman à leur guise, exécutent les clauses favorables, négligent les engagements trop dispendieux et obtiennent sans cesse de nouveaux délais ou de nouvelles facilités ; lui mort, il se peut, il est probable que sa politique disparaisse et que son successeur préfère l'amitié de l'Occident à la tyrannie de l'Allemagne.

Les Allemands ont un firman en poche ; mais qui pourrait empêcher le Grand Turc de donner un autre firman, ou plusieurs autres firmans à des Anglais, des Français ou des Russes? Sans couper la ligne allemande, on peut la rendre inutile en la devançant, moins profitable en la doublant de près ou de loin, ruineuse en la flanquant de batelleries fluviales sur l'Euphrate ou sur le Tigre. D'une affaire qui aujourd'hui pourrait être excellente, Berlin dans quelques années ne retirerait aucun bénéfice. Les gibiers, même ceux qui préfèrent le plus attendre, ne se conservent pas indéfiniment : dans leurs tirés de Turquie, les Allemands ont abattu une belle pièce ; même dans leur solide et frais garde-manger, chaque jour elle « avance » ; le plus tôt possible, il faudra recourir au cuisinier français, si l'on veut la servir en beauté sur la table impériale...

Que les financiers de Berlin nous présentent donc les choses comme elles sont. Le discours de M. de Bülow est une première invite. Il en faudrait une seconde, moins publique, mais plus claire, où l'Allemagne, franchement, nous offrirait Tanger contre Bagdad. Alors les diplomates et gens d'affaires pourraient discuter, examiner les garanties qui, de part et d'autre, sont nécessaires. Au Maroc, Berlin a voulu que ses intérêts fussent réservés et mis sous la sauvegarde des puissances : nous offrions un accord particulier et notre signature française ; Berlin a exigé une conférence internationale et le seing de l'Europe. L'Allemagne sait donc exactement quelle œuvre nous poursuivons à Tanger et que l'humanité tout entière, y compris les industriels allemands, profitera d'un travail dont nous ferons tous les frais. A Badgad, Berlin nous demande

de faire aussi les frais pour une entreprise spécialement allemande : encore faut-il que cette entreprise, si elle ne doit nous valoir aucun bénéfice particulier, ne nous cause aucun préjudice matériel ni moral. Et c'est le point que les gens d'affaires et les diplomates devront examiner.

Le Badgad allemand ne nous causera aucun préjudice matériel, si nos intérêts économiques ne sont lésés ni dans les régions que traverse la voie, ni dans les autres provinces de l'Asie turque. Reconnaissons de suite qu'au long même de la voie, nous n'avons que de médiocres intérêts : sur ce premier chapitre, il n'est pas de difficultés à prévoir. Dans les provinces voisines, en Syrie tout particulièrement, nous avons au contraire de belles entreprises que les projets allemands pourraient arrêter ou ruiner. Mais en Asie Mineure, notre chemin de fer Smyrne-Cassaba était dans la même situation par rapport aux Anatoliens allemands ; les mêmes bons rapports, qui unissent aujourd'hui notre Smyrne-Cassaba aux Anatoliens, peuvent sans peine être ménagés entre le Bagdad et nos compagnies syriennes. Sur ce second chapitre encore, je ne prévois aucune pénible discussion.

Pour ne nous causer aucun préjudice moral, il faut que notre coopération à l'œuvre allemande ne porte aucune atteinte aux deux bases de notre politique dans le monde : l'alliance russe et l'amitié anglaise. En 1902, nous ne voulions rien faire sans le consentement de la Russie ; en 1906, le même consentement nous demeure nécessaire : les relations entre Berlin et Pétersbourg permettent d'espérer que la Russie sera accommodante. Mais en 1902, c'était Guillaume II qui tâchait de gagner à son Bagdad la bienveillance, tout au moins la neutralité de Londres : en 1906, c'est nous qui attachons à cette bienveillance une telle valeur que, si l'Allemagne désire vraiment notre concours, nous ne pourrons le lui promettre que sur bonnes garanties données par elle aux intérêts et aux projets de l'Angleterre.

VICTOR BÉRARD

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU SIXIÈME VOLUME

Novembre-Décembre

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE



RIP VAN WINKLE
par **Washington Irving.**
Illustré par **A. Rackham.**

Chaque année, la maison Hachette nous réserve quelque surprise. L'année dernière, c'étaient *les Cartes à Jouer*; cette fois, c'est mieux encore, si possible, et l'on ne dépasse pas la mesure de l'éloge en disant que le volume de *Rip Van Winkle* comptera parmi les chefs-d'œuvre de la librairie française et étrangère : texte, illustration, papier, tranches et couverture, tout est calculé pour en faire un bijou.

LE JOURNAL DE LA JEUNESSE
(1906.)
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

Voici la collection complète, pour l'année qui finit, du *Journal de la Jeunesse*. Il ne s'adresse pas aux tout petits qu'amuse encore *Mon Journal* ; il n'est pas pour les très grands, il est pour l'âge moyen où l'on aime les belles histoires, sentimentales et honnêtes, les récits de voyage aussi, qui déterminent souvent de nobles carrières et de hardies aventures.

MON JOURNAL
(1905-1906.)
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

Les enfants auront de la joie à trouver réunis tous les numéros de *Mon Journal*, qui au cours de l'année, leur ont donné cinquante-deux fois de douces émotions. Récits d'animaux, vues de pays, exotiques, beaux modèles à découper, images en couleur — tout concourt à rendre ce recueil attrayant et chatoyant.

LES AVENTURES DE SIDI FROUSSARD
par **Georges Le Faure.**
(FIRMIN-DIDOT ET Cie, éditeurs.)

Illustré de 175 dessins inédits par F. Fau et L. Vallet et accompagné de 8 cartes ou plans, cet admirable volume nous promène de Hai-Dzuong à Hanoï, de Sontay à Bac-Ninh et à Hang-Hoa. Ce ne sont que casques coloniaux, étoiles de généraux, grimaces de Jaunes, nattes de Chinois, décors de potiches et souples lignes de fleuves vaguant au travers des rizières.

THÉATRE POUR LES JEUNES FILLES
par **Maurice Bouchor.**
(Librairie ARMAND-COLIN.)

L'excellent poète nous prévient de ses intentions : « Les cinq pièces contenues dans le présent volume ont ce caractère de pouvoir être interprétées par des jeunes filles. Il ne s'ensuit pas qu'elles ne puissent être jouées que par des jeunes filles. Elles peuvent convenir aussi à ces théâtres d'amateurs, comme il y en a maintenant un peu partout, dans les milieux populaires aussi bien que dans les milieux mondains. »

LE TRIOMPHE DE BIBULUS
par **Ch. Normand.**

LES FLIBUSTIERS
par **L. Fornel.**

LE CHEVALIER CARÊME
par **M. Guéchot**
(Librairie ARMAND COLIN.)

La *Bibliothèque du Petit Français* offre à ses lecteurs ces trois volumes nouveaux, illustrés par Henri Pille, Schmidtmüller, Pouzargues et le joyeux Christophe. Cette bibliothèque, jusqu'ici, a rencontré une telle approbation chez les mamans, un tel enthousiasme chez les petits, qu'il nous suffit de dire que ces trois derniers venus ne font que continuer la série des *Corsaires et Flibustiers*, *Jacques la Chance et Jean la Guigne*, *Pierrot et Cie*, etc., etc.

LES NAVIRES CÉLÈBRES
par **W. de Fonvielle.**

LES AVENTURES DE DAVID BALFOUR
par **L. Stevenson.**
Ouvrages illustrés de 48 et 59 gravures.
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

Aventures imaginaires et aventures historiques, voici deux volumes qui semblent se compléter pour parfaire l'éducation des futurs marins et futurs amiraux. On connaît la manière savante de M. de Fonvielle et l'imagination merveilleuse de L. Stevenson ; les jeunes lecteurs décideront lequel a su réunir les contes les plus attrayants et les détails les plus pittoresques.

LA TOUR DE LA LANTERNE
par **L. Savary.**

LE TRUST DU SOLEIL
par **D. d'Arthez.**
Ouvrages illustrés de 26 et 37 gravures.
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

La *Bibliothèque des Ecoles et des Familles* s'enrichit de ces deux volumes, auxquels le jeune public fera le même accueil qu'à leurs triomphants prédécesseurs, dont l'enfance française a fait ses délices.

LES MAITRES DU PAYSAGE
par **Emile Michel.**
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

« Le titre même de ce livre, déclare l'auteur en son *Avant-Propos*, dit assez qu'il ne faut pas y chercher une histoire complète de la peinture de paysage. Mais si l'étendue de cette histoire dépassait singulièrement les proportions de ce volume, j'ai essayé du moins de donner quelque idée de l'ordre dans lequel sont apparus les différents maîtres. » D'admirables photogravures accompagnent et illuminent le texte de ce volume, qui mérite sa place dans toute bibliothèque de connaisseur.

PETIT MARMITON, GRAND MUSICIEN
par **Jules Chancel**.
Illustrations de **Fontenez**.

FRÈRES DE CŒUR
par **Marie de la Frênaie**.
Illustrations de **L. Giffey**.
(Librairie Ch. DELAGRAVE.)

Le premier de ces deux romans appartient à l'intéressante série de *l'Histoire de France anecdotique*. Le héros, c'est Jean-Baptiste Lulli : personnage singulier, homme d'esprit autant que de talent, malin comme Figaro et Beaumarchais lui-même, et dont les aventures semblent imaginées, tant elles sont étranges. — Le second roman, au contraire, qui est tout d'invention, est très simple, si simple qu'il a l'air d'être vrai. Il faut lire, tour à tour, ces deux livres qui se font valoir l'un l'autre par contraste.

AU PÔLE SUD A BICYCLETTE
par **Emilio Salgari**,
traduit de l'italien par **J. Fargeau**.
Illustrations de **Cazenove** et **Fontanez**.
(Librairie Ch. DELAGRAVE.)

Il faut, évidemment, une bicyclette très spéciale pour espérer atteindre le pôle sud; nous n'avons jamais vu circuler dans nos mers l'étrange véhicule, inventé par l'Américain Wilkye, sur lequel trois hommes peuvent prendre place avec armes et bagages. Mais le titre piquera la curiosité des jeunes lecteurs, et ils seront enchantés par cet ingénieux roman d'aventures et de mésaventures, tour à tour dramatique et divertissant.

LE VIEUX PARIS UNIVERSITAIRE
par **Albert Callet**.
Préface de **Ulysse Robert**.
Avec de nombreuses illustrations.
(Librairie Ch. DELAGRAVE.)

« Le volume que j'ai l'honneur de présenter au public, nous dit le distingué préfacier, n'a pas de prétentions à l'érudition. Il y eût fallu trop de détails. C'est un recueil d'articles sur la Sorbonne, nos grands établissements scientifiques, les Lycées et sur les anciens Collèges inconnus de la foule et qui sont exposés d'un jour à l'autre à tomber sous la pioche des démolisseurs. » Ces articles sont pittoresques et charmants : ils initieront nos écoliers d'aujourd'hui à la vie, parfois dure, des écoliers de l'ancienne France.

CHAN-OK LE PIRATE
adapté de l'anglais par **E. Dupuis**.
Illustrations de **Davidson et Fouqueray**.

LES JUMEAUX DU TRANSVAAL
par **Paul Roland**, illustrations de **P. Giffey**.
(Librairie Ch. DELAGRAVE.)

Deux romans d'aventures, tous deux bien conduits, et dont les héros échappent à d'inoubliables périls. Les enfants et les jeunes gens adorent ces récits de bataille et ils y prennent à la fois le goût de l'héroïsme et le désir des voyages aux lointains pays. C'est une double raison de recommander ces lectures qui nous préparent des hommes courageux.

LES CONTES DE MON ONCLE PATERNE
(*Contes et légendes du Berry*)
par **Joseph Ageorges**.
Avec des illustrations de **Fernand Maillaud** et **Marcel Lecoultre**.
(Librairie Ch. DELAGRAVE.)

Ils sont délicieux, ces contes de l'oncle Paterne, qui connut autrefois « Mâme Dudevant », plus célèbre sous le nom de George Sand. Cet oncle Paterne fut un rude homme, gaillard et enjoué : il ne recule pas devant le récit de quelque grosse farce ; mais on sent que ces souvenirs sont d'un temps où l'on aimait les champs et où l'on n'hésitait pas « à donner quelques coups de poing pour défendre la liberté »... Puisse ce livre inspirer aux jeunes lecteurs le goût de la vie gaie et saine, comme nos pères et nos oncles l'ont aimée !

LES GOBELINS ET BEAUVAIS
par **Jules Guiffrey**.
ouvrage illustré de 94 gravures.
(H. LAURENS, éditeur.)

Nul, mieux que M. Jules Guiffrey, membre de l'Institut, administrateur des Gobelins, ne pouvait nous renseigner sur nos manufactures nationales de tapisseries. Son livre est charmant et plein de choses : c'est une véritable visite aux Gobelins et à Beauvais que nous faisons en compagnie de l'auteur. Les gravures dont l'ouvrage est illustré nous mettent sous les yeux, presque à chaque page, de véritables merveilles. Le temps est proche où il sera vraiment inutile de quitter sa chambre : les livres auront tué le goût des voyages ; on pourra s'offrir, dans son fauteuil, les plus beaux spectacles de l'univers.

LES VILLES D'ART CÉLÈBRES : PADOUE ET VÉRONE
par **Roger Peyre**.
ouvrage illustré de 124 gravures.
(H. LAURENS, éditeur.)

Nous avons signalé, maintes fois, cette collection utile et pittoresque. « Nous nous sommes efforcés, nous dit l'auteur de cet ouvrage nouveau, d'unir la précision des faits aux idées générales qui les groupent et les expliquent ; de joindre aux descriptions des œuvres de l'art les souvenirs historiques qui les font mieux comprendre et leur apportent plus de vie. » Excellent programme, et que M. Roger Peyre a excellemment rempli.

LES GRANDS ARTISTES : MICHEL-ANGE
par **Marcel Reymond**.
Avec 24 illustrations hors texte.
(H. LAURENS, éditeur.)

Cette collection d'enseignement et de vulgarisation est placée sous le haut patronage de l'administration des Beaux-Arts. Il faut tirer hors de pair cette intéressante « biographie critique » de Michel-Ange, écrite par l'un de nos amateurs d'art les plus érudits et les plus distingués. Il y a dans ce petit livre plus d'idées que dans maints gros volumes, et la puissante figure de Michel-Ange se dégage en pleine lumière de ces quelques pages simples et fortes.

LES MUSICIENS CÉLÈBRES : CHOPIN
par **Élie Poirée**.
Illustré de 12 reproductions hors texte.
(H. LAURENS, éditeur.)

Chopin est, peut-être, le plus populaire des musiciens : sa musique figure sur tous les pianos. Peu de gens connaissent l'extraordinaire existence de cet homme. M. Élie Poirée le fait vivre tout entier à nos yeux dans cette courte monographie que feront bien de lire tous ceux et toutes celles qui jouent du Chopin.

LA VIE CURIEUSE DES BÊTES
par **Henri Coupin**.

LES AMUSETTES DE L'HISTOIRE
par **Charles Normand**.

THÉATRE DE FAMILLE
par **M. Guéchot**.
(Librairie ARMAND COLIN.)

Il suffit de parcourir les sous-titres de ces différents volumes, — les bêtes qui font de la gymnastique, les comédiens de la nature, les animaux boxeurs, les animaux qui ne payent pas leur terme, ou bien la barbe d'Henri Ier, la dernière fillette de Louis XI, l'omelette du prince de Condé, les haricots d'Oudinot, le chien de l'impératrice Joséphine, le tub de sir Charles Warren, ou enfin les titres des pièces adaptées aux ressources de théâtres d'amateurs, « la foire aux fées » de Lesage, les « oreilles frites de Désaugiers », etc., etc. — pour être convaincu que cette « Petite Bibliothèque » sait instruire en amusant.

LES SPORTS POUR TOUS
par **Raoul Fabens**.
(Librairie ARMAND COLIN.)

Nos lecteurs se souviennent des articles de M. Raoul Fabens parus dans cette revue, sur l'Automobile et l'Organisation du Tourisme. Dans ce nouveau petit volume, les collégiens d'aujourd'hui, si friands de choses sportives, trouveront, sobrement expliqués et décrits, les concours athlétiques, le football rugby, les courses à pied, etc. Des photographies de champions leur indiqueront les modèles à imiter et à surpasser.

LES SOUVENIRS D'UN HIPPOPOTAME
par **G. Frémisot**.
Illustrations de **R. de la Nézière**.
(Librairie Ch. DELAGRAVE.)

Il paraît que les hippopotames tendent à disparaître. Autrefois ils pataugeaient dans nos rivières ; maintenant les voilà relégués bien loin, trop loin. Raison de plus pour goûter les souvenirs d'un des derniers représentants de l'espèce. En avant-propos, il nous avertit que tous les mémoires d'un âne et journaux de fourmis, qui encombrent notre littérature, l'agacent, et qu'il a résolu de se raconter. Excellente idée ! C'est une brave bête et puis c'est étonnant comme cet hippopotame en redingote ressemble à plusieurs de nos hommes illustres !

L'INVINCIBLE KENYOU
par **Pierre Tuguet**, d'après **W. Wallace Cook**.
(Collection HETZEL.)

Cela se passe au Mexique ; c'est vous dire qu'il est question de vie intense, de ranchos, d'aventures tragiques, de pullman-cars, de trains arrêtés, de chevauchées folles, de femmes qui n'ont pas froid aux yeux, de taureaux qui chargent, de pierres qui roulent et tuent. Pourtant ce n'est pas encore assez dire, puisque tous ces épisodes sont reliés par une histoire plaisante et tragique qu'illustrent de pittoresques gravures.

VERSAILLES ET PARIS EN 1871
par **Gustave Doré**.
(Librairie PLON.)

Pendant la Commune, Gustave Doré, déjà âgé, se réfugia à Versailles chez des amis et leur laissa, en souvenir de son séjour, des croquis qui, avec verve et véhémence, expriment bien toutes les tristesses et les révoltes du grand artiste assistant au conflit de l'Assemblée et de la Commune, des Versaillais et des Parisiens. Il a fixé d'inoubliables silhouettes des membres de l'Assemblée et de terribles esquisses des gens de la Commune. Il fallait une imagination puissante comme celle de Doré pour exprimer aussi profondément toute la vérité du drame.

L'INVASION JAUNE
par le capitaine **Danrit**.
(Ernest FLAMMARION, éditeur.)

Sans doute il n'est pas gai, au moment des étrennes, d'entendre parler de « guerre fatale », « d'invasion noire », « d'invasion jaune » ; mais, derrière les fictions du capitaine Danrit, on trouvera de gros problèmes actuels. On peut n'être pas du même avis que l'auteur sur les termes de ces problèmes et sur leur avenir, mais ils se posent et valent qu'on y pense. Souhaitons que les jeunes gens qui liront ces pages, tout en ne partageant pas le fatalisme et le pessimisme de l'auteur, s'intéressent aux civilisations d'Extrême-Orient que nous connaissons si imparfaitement.

DE LA RÉGENCE A LA RÉVOLUTION
par **Armand Dayot**
(Ernest FLAMMARION, éditeur.)

Après le succès de publications analogues sur la Révolution, sur le Premier Empire, sur la Restauration, les Journées révolutionnaires (1830-1848), sur le Second Empire, l'Invasion, le Siège et la Commune, voici que M. Armand Dayot évoque, avec le même bonheur, la vie française au XVIIIe siècle d'après les images et les objets du temps. Estampes, tableaux, sculptures, objets, autographes, Watteau, Lancret, Boucher, Moreau le Jeune, — on se représente aisément quelles ressources l'art du XVIIIe siècle peut fournir à un amateur patient et à un homme de goût, pour représenter en ses aspects charmants, en ses tristesses aussi, la vie de la cour, de la noblesse, de la bourgeoisie, des artistes, des écrivains et du peuple.

MES CHASSES DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE
par **Paul Niedieck**.
(Librairie PLON.)

« Comment tire-t-on un lion? » me demande l'un. « N'est-ce pas dangereux? » ajoute un autre. C'est pour répondre à toutes ces questions que j'affronte la publicité avec le récit de mes aventures de voyage et de chasse des sept dernières années ». L'auteur nous promène dans les Adirondacks, au Japon, en Chine, à Ceylan, à Terre-Neuve, puis du Soudan à l'Alaska, et rhinocéros, faisans, lions et lapins tombent sous son fusil et son kodach.

LE VOLCAN D'OR
par **Jules Verne**.
Illustrations par **Georges Roux**.
(Collection HETZEL.)

Cette année encore, les jeunes gens auront un roman inédit de Jules Verne ; la série des *Voyages extraordinaires* se continue ainsi, même après la mort du fécond écrivain. C'est au Klondike, au merveilleux pays de l'or, que nous transporte cette année Jules Verne. Quand il écrivit ce livre posthume, son imagination était aussi riche qu'elle le fut jamais : les péripéties dramatiques se multiplient et se renouvellent de page en page, alternant avec les scènes amusantes. *Le Volcan d'or* trouvera auprès du public le même accueil que les autres romans de la célèbre série.

NOS BÉBÉS
par **Helleu**.
(H. BOUQUET, éditeur.)

Ce délicieux album d'Helleu enchantera les petits et les grands : ils admireront cette suite charmante de bébés et de jeunes mères, — bébés qui jouent, rient ou pleurent, — jeunes mères au visage indulgent et grave. — *Le Secret* restera comme un des jolis dessins d'Helleu : la scène est croquée sur le vif : la mère penchée à l'oreille de l'enfant qui écoute attentif et sérieux. Heureux les bébés d'aujourd'hui qui, pour leurs étrennes, reçoivent des albums comme celui-là!

A TRAVERS LA BANQUISE
DU SPITZBERG AU CAP PHILIPPE (MAI-AOUT 1905)
par le **Duc d'Orléans**.
(Librairie PLON.)

Le duc d'Orléans, dans cette hardie croisière de la *Belgica*, commandée par M. de Gerlaches, a réussi « à ajouter deux degrés à la partie connue des côtes orientales du Groënland ». On ne lira pas sans émotion ce carnet de voyage où furent notés, au jour le jour, impressions, aventures, détails pittoresques sur la vie aux terres groënlandaises : et grâce aux cartes, photographies, croquis panoramiques, rapportés par les explorateurs, on a l'impression, sans fatigues, au coin de son feu, de faire avec eux cet admirable et périlleux voyage.

LE DERNIER RAID DE NELLY SANDERSON
par **Paul de Sément**.
Illustrations de l'auteur.
(Ernest FLAMMARION, éditeur.)

Voilà un vrai roman d'aventures, comme en publie chaque année M. Paul de Sément, l'un des écrivains dont l'imagination féconde fait le plus penser à celle de Jules Verne. L'auteur du *Dernier raid de Nelly Sanderson* nous transporte, à la suite de son héroïne, dans cette mystérieuse île de Bornéo où les explorateurs les plus intrépides se sont si peu risqués. Il y a des situations poignantes, désespérées dans ce roman ; mais le gavroche parisien Doré, égaie de sa verve pittoresque les heures les plus sombres : il y a aussi des descriptions, comme celle de la *Région lumineuse*, qui feront rêver longtemps les jeunes lecteurs.

LES MATINS A FLORENCE
par **John Ruskin**.
Traduction de **E. Nypels**,
Annotations par **E. Cammaerts**.
(H. LAURENS, éditeur.)

« *Les Matins à Florence*, nous dit le préfacier, M. Robert de La Sizeranne, composés de six parties, furent primitivement publiés séparément, de 1875 à 1877. Mais ils étaient préparés depuis bien des années, depuis plus de trente ans. Ruskin revint souvent en France, mais les impressions de jeunesse sont les plus fortes. C'est elles qui conservent à ces pages, publiées longtemps après, malgré la fuite des années et la chute des rêves, leur charme indélébile, — comme celui de ces petits flacons de la Spezieria où il croyait respirer les effluves embaumés de toute l'Arabie heureuse, et par-dessus le marché d'une ou de deux îles ». On ne peut mieux dire le charme de l'œuvre ; mais il faut ajouter que le volume, orné de belles et nombreuses illustrations, est excellemment mis au point par la typographie.

SOUVENIRS DU PASSÉ
par **J.-Charles-Roux**.
(A. LEMAIRE, Paris ; A. REY ET Cie, Lyon ;
P. RUET, Marseille, éditeurs)

Ce livre, magnifiquement orné d'une gravure au burin, de trente et une héliogravures, de deux planches en couleurs hors texte, de six cent quatre-vingt-six dessins originaux et illustrations dans le texte, restera comme un chef-d'œuvre typographique et comme un admirable monument élevé à la gloire de Marseille. En de précédentes études, M. J. Charles-Roux avait résumé le passé historique, littéraire et artistique de la Provence ; il aborde maintenant la période contemporaine et suit, pas à pas, « les diverses tentatives faites pour rallumer un foyer qui, après la tourmente révolutionnaire, les guerres du Premier Empire et le blocus continental, brûlait heureusement encore sous la cendre ».

AP
20
R47
1906
nov.-déc.

La Revue de Paris

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY